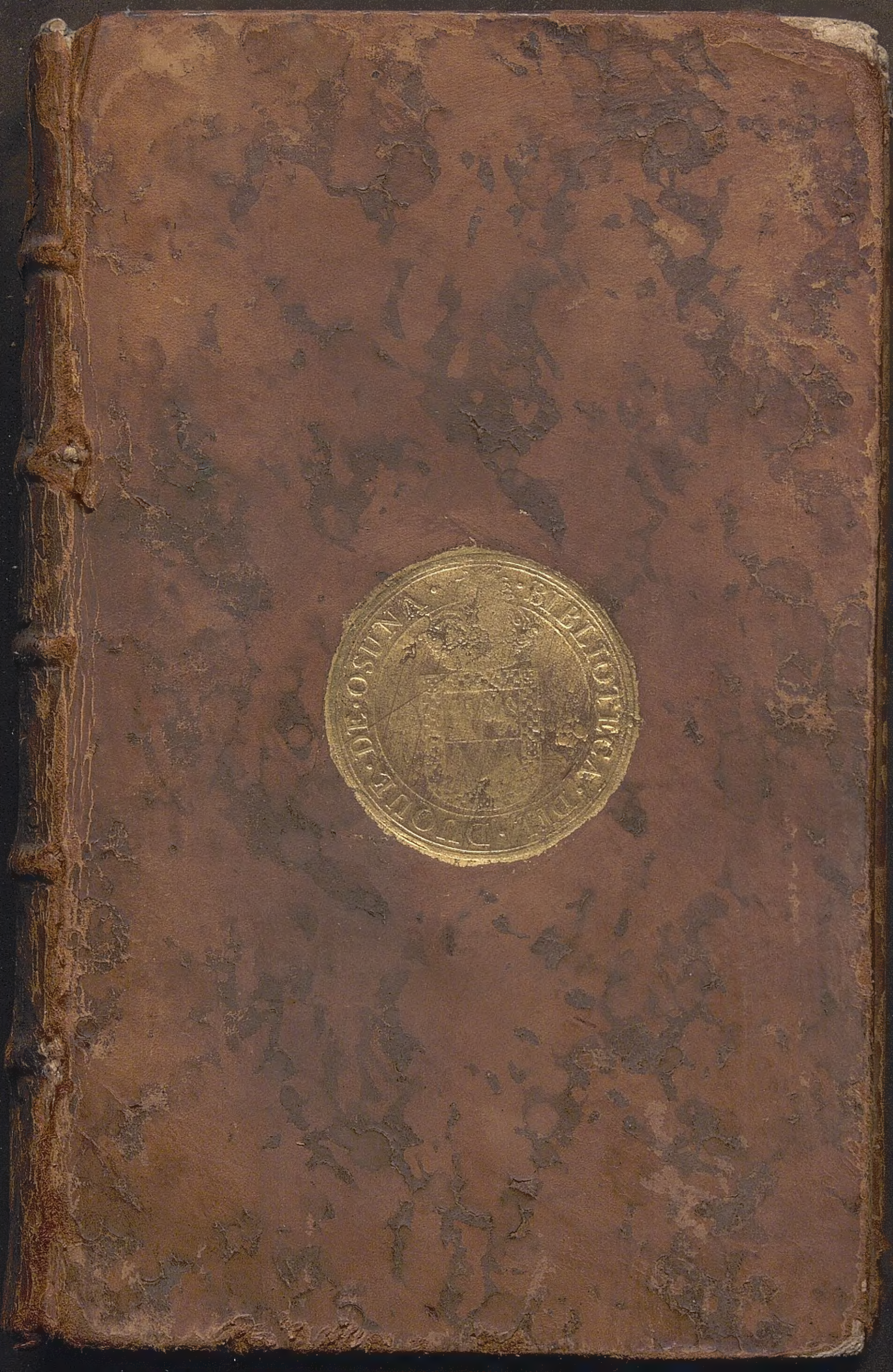
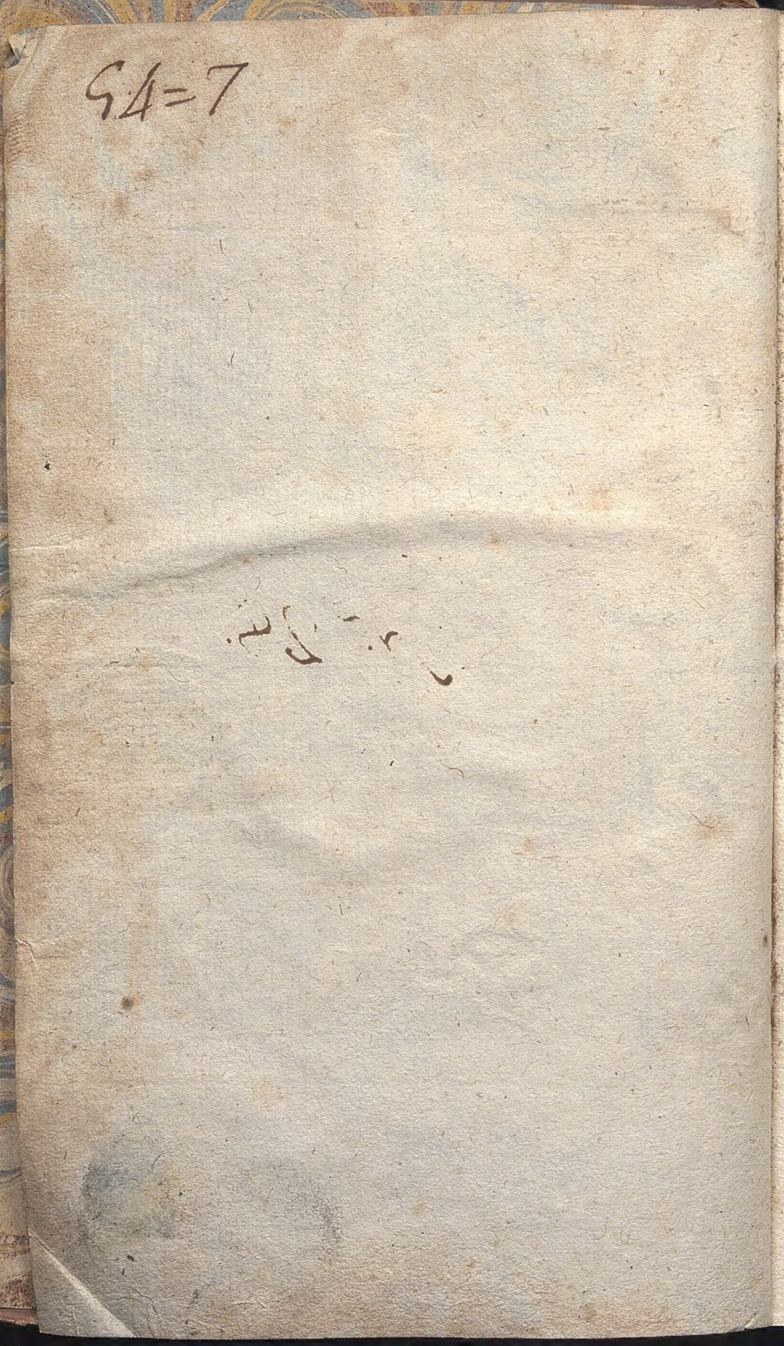

BIBLIOTECA · DEL · DUQUE · DE · OSUNA



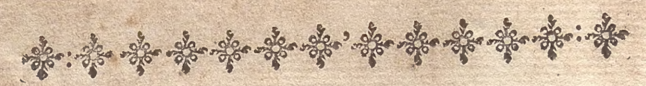



G4=7

DICTIONNAIRE
GÉNÉALOGIQUE,
HÉRALDIQUE,
HISTORIQUE ET CHRONOLOGIQUE.

TOME IV. ou I. Vol. du SUPPLÉMENT.





AVIS
DU LIBRAIRE.

LE Lecteur est prié de consulter la Table qui se trouve à la fin de chaque Volume du Supplément. Elle indique les articles entierement refaits, ceux nouvellement envoyés, les Additions, augmentations & corrections nécessaires aux trois premiers Volumes de l'édition de 1757. & les familles dont on n'a pu donner que le nom & les armes.

On espere que le Lecteur ne sera point surpris de trouver Additions sur Additions à la fin de chaque Volume de ce Supplément; tous ces articles sont arrivés pendant le cours de l'impression, quand leur rang étoit passé; & plusieurs même après que les Tables ont été imprimées. On vient encore dans le moment d'en recevoir de plusieurs Officiers que le service du Roi retenoit en campagne, & qui n'attendoient que le temps de leur sémestre pour faire passer leurs papiers à l'Auteur; c'est pourquoi on les place à la fin du Volume où la premiere lettre de leur nom se trouve, ne pouvant faire autrement.

Tous les ans, ou tous les deux ans, on donnera la continuation de cet Ouvrage; c'est-à-dire, les mariages, les naissances & les morts, avec les nouveaux grades dans le Militaire, les charges, ou les dignités, dont on sera revêtu à la Cour, dans l'Eglise & dans la Robe. C'est à ceux qui ont eu la bonté d'envoyer des mémoires de continuer à me faire passer (franc de port) les changemens qui arriveront dans leurs familles, mais lisiblement & correctement écrits. Cette suite de Supplément contiendra de plus tous les nouveaux mémoires, les remarques & les corrections sur les premiers, que l'on voudra communiquer.

On prie ceux qui voudront avoir cette attention de donner aussi en même temps le lieu de leur demeure, afin qu'on sçache à qui s'adresser pour les éclaircissemens dont l'Auteur pourroit avoir besoin. C'est ce que quelques-uns n'ont pas fait pour le présent Supplément, s'étant contentés d'envoyer des mémoires, dont on n'a pas pu faire tout l'usage qu'on eût désiré, ne sçachant pas la résidence de ceux qui les avoient fait tenir.

DICTIONNAIRE GÉNÉALOGIQUE, *HÉRALDIQUE,* HISTORIQUE ET CHRONOLOGIQUE,

CONTENANT

L'origine & l'état actuel des premieres Maiſons de France, des Maiſons ſouveraines & principales de l'Europe :

Les noms des Provinces, Villes, Terres, &c. érigées en Principautés, Duchés, Marquiſats, Comtés, Vicomtés & Baronnies :

Les Maiſons éteintes qui les ont poſſédées ;

Celles qui par Héritage, Alliance, Achat ou Donation du Souverain, les poſſedent aujourd'hui :

Les Familles nobles du Royaume, & le nom & les armes ſeulement de celles dont les Généalogies n'ont pas été publiées, ou n'ont pas été communiquées.

Par M. D. L. C. D. B.

TOME IV. ou I. Vol. du SUPPLÉMENT.

A PARIS,

Chez DUCHESNE, Libraire, rue S. Jacques, au-deſſous de la Fontaine S. Benoît, au Temple du Goût.

M. DCC. LXI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILÉGE DU ROI.



PRÉFACE.



LES Généalogies ſont regardées, par quelques perſonnes, comme un Ouvrage inutile. Jamais déciſion ne caractériſa plus l'ignorance.

Les vraies, (car pour les fauſſes, on les abandonne au plus grand mépris), ſont auſſi utiles à l'Hiſtoire, que les Cartes & les Dictionnaires Géographiques. Ceux-ci apprennent à connoître les lieux; & les autres, l'état des Familles nobles.

Les Généalogies ont encore cet avantage; c'eſt qu'elles ſervent eſſentiellement à rectifier les Hiſtoriens, à faire connoître les perſonnes dont ils parlent, & à conſtater un grand nombre d'événemens par leurs circonſtances & leurs dates, que les Hiſtoriens ignorent, & qu'ils ne ſe donnent pas la peine de chercher. Quelle ſcience même fut plus néceſſaire à l'harmonie de la ſociété, que celle des Généalogies! C'eſt par elle qu'on apprend à diſtingner ces Races illuſtres, d'avec ces Familles nouvelles, & qu'en rappellant à celles-ci les bornes qui leur ſont preſcri-

tes, elle conſerve aux premieres les rangs qui leur ſont réſervés. Auſſi ne voit-on que ceux dont l'ambition ſe trouve par là arrêtée, s'emporter contre cette ſcience, qui d'ailleurs exige de ſi vaſtes connoiſſances, qu'on peut dire qu'il n'en eſt point de plus difficile à acquérir.

Trois Volumes de ce Dictionnaire Généalogique ont paru en 1757. Ils ont donné lieu à des Obſervations faites par des perſonnes éclairées : j'en ai profité dans les trois Volumes de Supplément que je donne.

La Table de chacun de ces Volumes indique les corrections, les légeres additions, les augmentations conſidérables, les articles entierement refaits, & les nouveaux mémoires envoyés ; le tout dans leur ordre alphabétique.

S'il y a un Ouvrage intéreſſant, utile & commode, c'eſt celui-ci ; mais c'eſt en même temps un Ouvrage qu'il n'eſt pas au pouvoir d'un Auteur de rendre d'abord & parfait & complet. Ses matériaux ſont les mémoires qu'on lui fournit, & il les arrange, il les dreſſe.

Je n'ai pu donner que les noms & armes d'un grand nombre de Familles nobles par la diſette de mémoires ; c'eſt une pierre d'attente : elle invite ceux qui n'ont qu'un indicatif dans mon Livre à y tenir place, ſi cela leur plaît. Il y en a d'autres, dont il eſt fait mention dans les Armoriaux des Provinces : leur état actuel ne m'eſt

pas connu ; ce qui m'a contraint d'en reſter là, faute de ſçavoir la demeure de ceux auxquels j'aurois pu m'adreſſer, moins cependant pour le Supplément que je donne, que pour les trois Volumes publiés en 1757.

Quant aux articles nouveaux que j'ai reçus par la voie du Libraire, ou qu'on m'a remis pour en faire uſage, je garantis ceux dont les titres m'ont été communiqués, ceux dont les mémoires ont été légaliſés par les Juges des lieux, & ceux dont j'ai vu les maintenues de nobleſſe.

Je ne parle pas de ces mémoires de Familles, leſquelles ont fait leurs preuves pour faire recevoir leurs enfans dans les Chapitres nobles des deux ſexes, à Malte, à la Maiſon de Saint Cyr, à l'Ecole Royale Militaire, &c. ils portent avec eux leur authenticité ; ni de ces premieres Maiſons, & de ces anciennes Nobleſſes, dites *Nobleſſes de nom & d'armes*, qui n'ont point beſoin de mon Livre pour être connues : elles ſont inſcrites dans les faſtes de notre Hiſtoire, & les célebres Généalogiſtes du dix-ſeptieme ſiécle ne les ont pas oubliées ; mais les poſtérités, depuis un ſiécle, ſe trouvent ici pour pluſieurs.

Pour les autres mémoires que j'ai reçus, je penſe qu'ils ont tous été dictés par la vérité ; du moins ils ont dû l'être, & je les ai employés : cependant, après un ſérieux examen, & avoir conſulté des perſonnes très-verſées dans ce genre

de Littérature, je me ſuis trouvé contraint d'en réduire quelques-uns à leur juſte valeur, & d'en écarter les fables, qui défigurent les Généalogies, & ſont comme l'yvraie qui gâte le bon grain.

Qu'il y en a auxquels on a voulu donner une origine plus ancienne que celle qu'ils ont ! Combien qui, par le ſeul rapport & l'analogie d'un nom, ont été entées ſur d'anciennes Familles éteintes ! Un Généalogiſte doit ſe tenir en garde, n'avancer que pas à pas, & toujours à la lueur du flambeau de la vérité.

On ne trouvera point à la fin du troiſieme Volume du Supplément les corrections & augmentations néceſſaires à faire aux *Recherches ſur les Fleurs de Lys*, qu'on lit à la fin du troiſieme Volume de l'édition de 1757. J'avertis alors qu'on devoit ce petit Ouvrage à M. le Préſident de ****. Ces *Recherches ſur les Fleurs de Lys* demandent d'être entierement refondues. Je l'euſſe pu faire, comme appartenantes aujourd'hui au Libraire : mais je n'en veux point ôter la gloire à ſon célebre Auteur, qui doit en donner, ſans doute, une ſeconde édition, plus étendue, revue & corrigée.



ADDITIONS,

CORRECTIONS ET AUGMENTATIONS faites à l'Abrégé Chronologique & Hiſtorique des Rois & Reines de France, qui ſe lit à la tête du premier Volume de ce Dictionnaire Généalogique, édition de 1757.

RACES DE NOS ROIS.

PAge 1. *lig.* 3. de la maiſon royale de Bourbon, aujourd'hui régnante, *liſez*, de la maiſon royale de France, aujourd'hui régnante.

Ibid. col. 1. *lig.* 4. à l'an 420. *liſez*, environ à l'an 420.

Ibid. col. 2. *lig.* 6. C'eſt de lui, *liſez*, C'eſt à cauſe de lui, que l'on a donné à la premiere race, &c.

Page 2. *col.* 1. *lig.* 2. en 457. *ajoutez*, ou 458. ſelon la diverſité des opinions des Hiſtoriens.

Ibid. lig. 31. fut roi de Neuſtrie ou de Paris, ou de France, ce qui comprenoit la Normandie, l'Iſle de France, la Saintonge, l'Angoumois, le Périgord & le Bourdelois, *liſez*, fut roi de Paris, & d'une partie de la Neuſtrie ou de France, & *Thierry*, *Clodomir* & *Clotaire* I. autres fils de *Clovis*, eurent, le premier, le royaume de Metz; le ſecond, celui d'Orléans, & *Clotaire*, celui de Soiſſons. *Childebert* conſentit, &c.

Page 3. *col.* 2. *lig.* 17. la quatrieme année, *liſez*, la quarantieme année.

Page 4. *col.* 2. *lig.* 25. Childebert, *liſez*, Childebert II.

Page 5. *col.* 2. *lig.* 20. fournit vingt-trois rois de France ou de Paris, *liſez*, fournit trente ou trente-quatre rois de France ou de Paris.

Ibid. lig. 22. en y comprenant Childeric III. *liſez*, en y comprenant Clotaire IV. que pluſieurs Hiſtoriens ne comprennent pas dans le nombre des rois de France.

Page 7. *col.* 1. *lig.* 14. &

mourut, *ajoutez*, sans avoir d'enfans.

Ibid. lig. 17. après un regne de deux ans, *lisez*, après un regne de cinq ans.

Ibid. lig. 21. CHARLES LE GRAS, *lisez*, CHARLES LE GROS.

Ibid. col. 2. *lig.* 8. *après* chef de parti contre le roi *Charles* le Simple, *ajoutez*, ne fut que prétendant à la Couronne, & jamais paisible possesseur & universellement reconnu : *Charles* le Simple, à qui il la disputoit, lui survécut, & ne perdit son rang que par la perfidie du comte de Vermandois. *Robert* le fit sacrer, &c.

Page 9. *à la note lig.* 3. branche des ducs de Bourgogne, *lisez*, branche des premiers ducs de Bourgogne.

Ibid. lig. 8. qui a fait la seconde branche des comtes de Vermandois, *lisez*, qui a fait la branche des seconds comtes de Vermandois.

Page 10. *à la note lig.* 5. La branche des Courtenay, *lisez*, de Courtenay.

Ibid. lig. 6. *après* mariée en premieres noces en 1140. à *Eustache*, comte de Blois, *ajoutez*, & en secondes noces à *Raymond*, comte de Toulouse.

Page 11. *col.* 2. *lig.* 20. La Pragmatique-Sanction en 1268. *ajoutez*, qu'on appelle la Pragmatique de Saint Louis.

Ibid. lig. 27. Il eut de sa premiere femme, *lisez*, Il eut de sa femme.

Ibid. à la note lig. 4. *après* Saint Louis le second, *ajoutez*, *Robert*, comte de France, tué en Egypte dans la ville de la Massoure, tige de la branche qui a porté le nom d'Artois, & ensuite d'Eu, éteinte sous le regne de Louis XI.

Ibid. lig. 6. mort en 1271. *ajoutez*, mari de.

Ibid. lig. 11. Les autres enfans de la même femme sont, *lisez*, Les autres enfans sont.

Ibid. lig. 14. *après* en 1270. *ajoutez*, mari d'*Yolande* de Bourgogne, comtesse de Nevers, & *effacez*, Saint Louis eut d'*Yolande*, comtesse de Nevers.

Ibid. lig. 16. de *Jeanne* de Châtillon, sa troisieme femme, *lisez*, qui avoit épousé *Jeanne* de Châtillon.

Page 13. *col.* 2. *lig.* 9. CHARLES IV. *lisez*, CHARLES V.

Ibid. à la note lig. 2. *après* roi d'Angleterre, *ajoutez*, *Blanche*, morte jeune.

Ibid. lig. 15. *après* dauphin de Viennois, *ajoutez*, & *Blanche*, religieuse.

Ibid. lig. 18. de *Marie* de Luxembourg, fille de *Henri* VII. empereur. Il eut un fils, né à Issoudun en l'an 1324. mort après son baptême, *lisez*, *Marie* de Luxembourg, mourut à Montargis, étant grosse d'un fils, mort dans son ventre par la secousse d'une chute qu'elle avoit faite, & qui l'a mise au tombeau.

Page 14. *col.* 2. *lig.* 1. à Nogent-le-Rotrou, *lisez*, à Nogent-le-Roy.

Ibid. lig. 7. en 1319. *lisez*, en 1309.

Ibid. à la note lig. 7. mariée en 1370. à *Jean* d'Arragon, *lisez*, morte à Montpellier en allant épouser *Jean* d'Arragon, &c.

Ibid. lig. 8. duc de Gironde, *lisez*, duc de Gironne, & *ajoutez*, *Marie*, femme de *Jean* de Brabant, duc de Limbourt.

Page 15. *à la note lig.* 6.

après duc de Milan, *ajoutez*, Il épousa en secondes noces *Jeanne*, fille de *Guillaume* XII. comte de Boulogne, & veuve de *Philippe*, dernier duc de Bourgogne de la premiere branche, dont il eut *Blanche* & *Catherine*, mortes jeunes.

Page 16. *col.* 1. *lig.* 16. 1402. *lisez*, 1403.

Ibid. lig. 22. en 1420. *lisez*, en 1421. le jour de Pâques.

Ibid. col. 2. *lig.* 4. Celle de Jeanville en Beauce en 1428. *lisez*, Celle du 12 Février 1429. appellée la journée des Harengs, qui se donna à Rouvray-Saint-Denis, à deux grandes lieues de Jenville.

Ibid. lig. 9. en 1437. *lisez*, le 13 Avril 1436.

Ibid. à la note lig. 2. *après* en 1386. *ajoutez*, *Jean*, mort en bas âge.

Ibid. lig. 3. né en 1386. *lisez*, en 1392.

Ibid. lig. 5. en 1396. *lisez*, en 1392.

Ibid. lig. 6. en 1415. *lisez*, en 1400. sans enfans, & *ajoutez*, *Louis*, dauphin & duc de Guyenne, né en 1397. mort en l'an 1415. qui gouverna sous son pere.

Page 17 *col.* 1. *lig.* 16. en 1470. *lisez*, en 1475.

Ibid. lig. 26. s'empara du duché de Bourgogne en 1476. après la mort du duc, *lisez*, fit une invasion dans le duché de Bourgogne en l'année 1477.

Ibid. col. 2. *lig.* 10. en 1444. âgée de douze ans, *lisez*, en 1445. âgée de vingt-un ans; & *ajoutez*, Elle n'avoit que douze ans, lorsqu'elle fut mariée en 1486.

Ibid. à la note lig. 2. à *Jules* II. *lisez*, à *Jean* II.

Page 18. *col.* 1. *lig.* 32. *après* & les Vénitiens, *ajoutez*, en 1512.

Ibid. col. 2. *lig.* 29. en 1514. *lisez*, le 25 Janvier 1515.

Ibid. lig. 36. traita avec *Charles* d'Autriche, roi d'Espagne, *ajoutez*, à Novion.

Ibid. lig. 38. lui déclara peu de temps après la guerre, *lisez*, lui déclara la guerre en 1521.

Page 20. *col.* 2. *ligne derniere*, *après* duc de Mercœur, *ajoutez*, dont il n'eut point d'enfans.

Page 21. *col.* 2. *lig.* 14. dix-neuf mois, *lisez*, neuf mois.

Page 23. *col.* 2. *lig.* 23. *Louis* de France de Viennois, *lisez*, *Louis*, dauphin de France.

Ibid. à la note lig. 6. comte de Vendôme, *lisez*, comte de Vermandois.

Page 24. *à la note lig.* 3. *après* sans enfans, *ajoutez*, Les enfans legitimés de Louis XIV. autres que ceux nés de madame de la Valliere, & nés de madame de Montespan sont, &c.



ÉTAT ACTUEL

DE LA MAISON ROYALE DE FRANCE.

LOUIS XV. LE BIEN-AIMÉ, roi de France & de Navarre, né le 15 Février 1710. troisieme fils de *Louis* de France, duc de Bourgogne, & de *Marie-Adelaïde* de Savoye, a succédé au thrône à son bisayeul Louis XIV. depuis le premier du mois de Septembre 1715. & il s'est marié le 5 Septembre 1725. à *Marie* Leczinska, née le 23 Juin 1703. fille unique & héritiere de *Stanislas* I. né le 20 Octobre 1677. roi de Pologne & grand duc de Lithuanie le 12 Juillet 1704. couronné à Varsovie le 4 Octobre 1705. duc de Lorraine & de Bar le 18 Janvier 1737. & de *Catherine* de Bnin-Opalinska, morte le 19 Mars 1747. dont,

1. *Louis*, dauphin de France, qui suit.

2. *N.* .... de France, duc d'Anjou, né à Versailles en 1730. mort en 1731.

3. Madame *Louise-Elisabeth* de France, née le 14 Août 1727. mariée le 26 Août 1739. à Dom *Philippe*, infant d'Espagne, duc de Parme, de Plaisance & de Guastalla, morte à Versailles le 6 Décembre 1759.

4. Madame *Anne-Henriette* de France, née jumelle de madame la feue duchesse de Parme, morte en 1752.

5. Madame *Marie-Adelaïde* de France, née le 23 Mars 1732.

6. Madame *Marie-Louise-Therese-Victoire* de France, née le 11 Mai 1733.

7. Madame *Sophie-Philippine-Elisabeth-Justine* de France, née le 24 Juillet 1734.

8. Madame *Louise-Marie* de France, né le 15 Juillet 1737.

Louis, né dauphin de France le 4 Septembre 1729. a été marié en premieres noces le 25 Février 1745. à *Marie-Thérese*, infante d'Espagne, fille du second lit de *Philippe* V. roi d'Espagne, morte en couches le 22 Juillet 1746. de laquelle est née madame *Marie-Thérese* de France le 19 Juillet de la même année, & morte le 27 Avril 1748. Il s'est remarié le 9 Février 1747. à *Marie-Josephe* de Saxe, née le 4 Novembre 1731. fille de *Frédéric-Auguste* III. roi de Pologne, électeur de Saxe, & de *Marie-Josephe* d'Autriche, morte le 17 Novembre 1757. de laquelle sont nés,

1. *Louis-Joseph-Xavier* de France, duc de Bourgogne, né le 13 Septembre 1751. mort le 22 Mars 1761.

2. *Xavier-Marie-Joseph* de France, duc d'Aquitaine, né le 8 Septembre 1753. mort à Versailles le 22 Février 1754.

3. *N.* ... de France, duc de Berry, né le 23 Août 1754.

4. *N.* .... de France, comte de Provence, né le 17 Novembre 1755.

5. *N.* ... de France, comte

d'Artois, né à Versailles le 9 Octobre 1757.

6. *Marie-Zéphirine* de France, née le 26 Août 1750. morte le premier Septembre 1755.

7. *N.* ... de France, titrée *Madame*, née le 23 Septembre 1759.

BRANCHE ROYALE DE FRANCE *régnante actuellement en Espagne, à Naples & les Deux-Siciles, & à Parme.*

PHILIPPE de France, duc d'Anjou, puis roi d'Espagne, second fils de *Louis* de France, dauphin de Viennois, né à Versailles le 19 Septembre 1683. fut appellé à la succession d'Espagne par le testament de Charles II. mort sans enfans le premier Novembre 1700. proclamé solemnellement à Madrid le 24 du même mois, prit possession de cette Couronne le 18 Février 1701. y fut encore proclamé roi d'Espagne, & prit le nom de *Philippe* V. Il fut marié le 11 Septembre 1701. à *Marie-Louise-Gabrielle* de Savoye, seconde fille de *Victor-Amédée* II. duc de Savoye, morte à Madrid le 14 Février 1714. Il eut de ce mariage,

1. *Louis* I. du nom, roi d'Espagne, né à Madrid le 25 Août 1707. reconnu le 7 Avril 1709. héritier présomptif de la Couronne & prince des Asturies par les Etats du royaume assemblés à Madrid; il fut chevalier des ordres de Saint Michel & du Saint Esprit en 1717. & succéda à la Couronne par la renonciation volontaire de son pere le 15 Janvier 1724. Il avoit été marié le 16 Novembre 1721. à *Louise-Elisabeth* d'Orléans, quatrieme fille de *Philippe* II. petit-fils de France, duc d'Orléans, régent du royaume, durant la minorité de Louis XV. mort à Madrid la même année sans enfans.

2. *Philippe*, infant d'Espagne, né le 2 Juillet 1709. mort le 8 du même mois.

3. *Philippe-Pierre-Gabriel*, infant d'Espagne, né le 7 Juin 1712. mort à Madrid le 29 Décembre 1719.

4. *Ferdinand*, prince des Asturies, né le 23 Septembre 1713. nommé grand prieur de Castille en 1716. chevalier de l'ordre de la Toison d'or avec ses deux freres, Don *Carlos* & Don *Philippe*, rapportés ci-après, le 29 Mai 1725. Il a été proclamé & reconnu héritier présomptif de la Couronne par les Etats du royaume assemblés à Madrid le 25 Novembre 1724. & est monté sur le thrône sous le nom de *Ferdinand* VI. après la mort de son pere arrivée le 9 Juillet 1746. Il est mort le 10 Août 1759. sans laisser de postérité de *Marie-Josephe*, infante de Portugal, née le 4 Décembre 1711. mariée en 1729. & morte en 1759.

Philippe V. mort en l'an 1746. laissa de son second mariage avec *Elisabeth* Farnese, fille d'*Odoard* Farnese, prince de Parme, née le 25 Octobre 1692

mariée le 24 Décembre 1714. aujourd'hui reine douairiere d'Espagne,

1. Don *Carlos*, ou Don *Charles*, qui suit.

2. Don *Philippe*, infant d'Espagne, né le 15 Mars 1720. duc de Parme, de Plaisance & de Guastalla en 1749. veuf le 6 Décembre 1759. de feue *Louise-Elisabeth* de France, de laquelle sont sortis trois enfans; sçavoir, un fils, nommé *Ferdinand-Marie-Philippe-Louis*, prince héréditaire de Parme, né le 20 Janvier 1751. & deux filles, *Marie-Elisabeth*, née le 31 Décembre 1741. & mariée le 6 Octobre 1760. à *Joseph-Benoît-Auguste*, archiduc d'Autriche, né le 31 Mars 1741. & *Louise-Marie-Thérese*, née le 9 Décembre 1751.

3. Don *Louis-Antoine-Jacques*, infant d'Espagne, né le 25 Juillet 1727.

Don *Carlos*, infant d'Espagne, né le 20 Janvier 1716. roi des Deux-Siciles en 1734. marié le 19 Juin 1738. à *Marie-Amélie* de Saxe, fille aînée de *Frédéric-Auguste* III. roi de Pologne, & électeur de Saxe, née le 24 Novembre 1724. puis roi d'Espagne & des Indes, sous le nom de *Charles* III. le 10 Août 1759. veuf depuis le 27 Septembre 1760. Il a eu de son mariage,

1. *Philippe-Antoine-Janvier-Pascal-François de Paule*, infant & prince royal d'Espagne, né le 13 Juin 1747.

2. *Charles-Antoine-Pascal-François-Xavier-Jean-Népomucene-Joseph-Janvier-Séraphin-Diegue*, infant d'Espagne, declaré prince des Asturies & successeur à la Couronne d'Espagne, né le 11 Novembre 1748.

3. *Ferdinand* IV. infant d'Espagne, né le 11 Janvier 1751. roi des Deux-Siciles depuis le 5 Octobre 1759. par la démission faite par son pere, en montant sur le thrône d'Espagne.

4. *Gabriel-Antoine-François-Xavier-Jean-Népomucene-Joseph-Séraphin-Pascal-Sauveur*, infant d'Espagne, né le 12 Mai 1752.

5. *Antoine-Pascal-François-Jean-Népomucene-Aniello-Raymond-Sylvestre*, infant d'Espagne, né le 31 Décembre 1755.

6. *François-Xavier-Antoine-Pascal-Bernard-François de Paule-Jean-Népomucene-Aniel-Julien*, infant d'Espagne, né le 17 Février 1757.

7. *Marie-Josephe*, infante d'Espagne, née le 16 Juillet 1744.

8. *Marie-Louise*, infante d'Espagne, née le 24 Novembre 1745.



MAISON D'ORLÉANS.

LOUIS-PHILIPPE d'Orléans, duc d'Orléans, né à Versailles le 12 Mai 1725. marié le 17 Décembre 1743. à *Louise-Henriette* de Bourbon-Conty, est veuf depuis le 9 Février 1759. Ses enfans sont,

1. *Louis-Philippe-Joseph* d'Orléans, duc de Chartres, né à Saint Cloud le 13 Avril de l'an 1747.

2. *N. . . . .* d'Orléans, dite *Mademoiselle*, née à Saint Cloud le 9 Juillet 1750.

MAISON DE CONDÉ.

LOUIS-JOSEPH de Bourbon, prince de Condé, né à Paris le 9 Août 1736. a épousé le 3 Mai 1753. *Charlotte-Godefride-Elisabeth* de Rohan-Soubise, née le 7 Octobre 1737. dont il est veuf depuis le 4 Mars 1760. Il en a eu,

1. *N. . . . .* duc de Bourbon, né le 13 Avril 1756.

2. *Marie* de Bourbon-Condé, née le 16 Février 1755. morte le 22 Juin 1759.

3. *N. . . . .* de Bourbon Condé, née le 5 Octobre 1757. dite mademoiselle de Bourbon Condé.

Louis de Bourbon-Condé, comte de Clermont, né le 15 Juin 1709. abbé de Saint Germain des Prés depuis 1737. oncle de M. le prince de Condé.

Louise-Elisabeth de Bourbon-Condé, née à Versailles le 22 Novembre 1693. mariée le 16 Juillet 1712. à *Louis-Armand*, prince de Conty, dont elle est veuve depuis le 4 Mai 1727.

Henriette-Louise-Marie-Françoise-Gabrielle de Bourbon-Condé, dite mademoiselle de Vermandois, née le 19 Janvier 1703. abbesse de Beaumont-lez-Tours en 1733.

Elisabeth-Alexandrine de Bourbon-Condé, dite mademoiselle de Sens, née le 15 Septembre 1705.

MAISON DE CONTY.

LOUIS-FRANÇOIS de Bourbon, prince de Conty, né à Paris le 13 Août 1717. marié le 22 Janvier 1732. à *Louise-Diane* d'Orléans, veuf depuis le 26 Septembre 1736. grand prieur de France depuis le 15 Avril 1749. a pour fils unique,

Louis-François-Joseph de Bourbon-Conty, comte de la Marche, né à Paris le premier Septembre 1734. Il a épousé le 7 Février 1759. *Fortunée-Marie* d'Est, née le 24 Novembre 1731. fille de *François-Marie* d'Est, duc de Modene, & de feue *Charlotte-Aglaé* d'Orléans, princesse du sang de France.

MAISON DU MAINE.

Il ne reste plus aujourd'hui de cette maison que *Louis-Charles* de Bourbon, comte d'Eu, né le 15 Octobre 1701. chevalier des ordres du Roi en 1728. lieutenant général des armées de sa Majesté en 1735. gouverneur du Languedoc, & colonel général des Suisses & Grisons depuis l'année 1755.

MAISON DE TOULOUSE.

Marie-Victoire-Sophie de Noailles, née le 6 Mai 1688. mariée le 2 Février 1723. à *Louis-Alexandre*, comte de Toulouse, veuve depuis le premier Décembre 1737. Elle a eu de ce mariage,

Louis-Jean-Marie de Bourbon, duc de Penthiévre, né à Rambouillet le 16 Novembre 1725. marié le 29 Décembre 1744. à *Marie-Thérese-Félicité* d'Est, fille du duc de Modene, dont il est veuf depuis le 30 Avril 1734. Des enfans qu'il en a eu il ne reste que *Louis-Alexandre-Joseph-Stanislas* de Bourbon, prince de Lamballe, né le 6 Septembre 1747. qui est fait grand veneur en survivance le 13 Juin 1755. & *N. . . .* de Bourbon, née le 13 Mars 1753. aujourd'hui fille unique, dite mademoiselle de Penthiévre.





DICTIONNAIRE GÉNÉALOGIQUE, HÉRALDIQUE, HISTORIQUE ET CHRONOLOGIQUE.



BANCOURT: *Adrien* d'Abancourt fut qualifié de *monseigneur & chevalier*, dans un acte du 20 Novembre 1455. contenant le rachat fait par *Guillaume* d'Abancourt, écuyer, son fils, de la terre & seigneurie de Courcelles-lez-Campeaux, qui avoit été vendue par ledit *Adrien.*

François d'Abancourt, septième petit-fils d'*Adrien*, seigneur de Puiseux, de Courcelles & du Bus-David, reçu d'abord chevalier de l'ordre de Saint Jean, dit de Malte, au grand Prieuré de France, où ses preuves ont été admises le 14 Octobre 1662. maintenu dans sa noblesse par arrêt du Conseil d'Etat rendu contradictoirement le 23 Juin 1667. Il épousa à Amiens le 31 Janvier 1674. *Marie* de Gouaix, fille d'*Etienne* de Gouaix, capitaine au régi-

ment de Champagne, maréchal de bataille des armées du Roi, & de *Charlotte-Magdelene* de Pienne. De ce mariage sont issus,

1. *Jean-Baptiste* d'Abancourt, écuyer, seigneur de Puiseux & de Courcelles.

2. & 3. *Marie-Françoise*, & *Anne* d'Abancourt, reçues toutes deux le 20 Mai 1686. à Saint Cyr. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Partie I. page* 1.

Les armes : *d'argent à une aigle de gueules, becquée & membrée d'or, les ailes étendues.*

ABBADIE DE LATTES en Normandie, généralité de Rouen. Cette famille fut maintenue dans sa noblesse le 11 Juillet 1667.

Les armes : *d'argent au chef de gueules, chargé d'une rose d'or.*

ABBÉ (l') en Normandie, diocèse de Lisieux.

Guillaume l'Abbé, seigneur de la Rosiere, fut qualifié du titre de Noble l'an 1525. De *Nicole* Droulin, son épouse, décédée l'an 1522. il eut *Richard* l'Abbé, seigneur de Saint Léonard & des Autieux, marié le 18 Novembre 1536. avec *Marguerite* Goeurot, fille de *Jean* Goeurot, seigneur châtelain de Saint Denis du Sable, vicomte du Perche, conseiller, médecin ordinaire du Roi.

Philippe l'Abbé, leur fils, sieur de la Barre, épousa le 8 Février 1604. *Barbe* de Nocei, fille de *Roland* de Nocei, écuyer, sieur de Boucei, & de *Marie* de Nocei, dame de Torquesne. De ce mariage naquirent *Gaspard* & *Philippe* l'Abbé, écuyers, seigneurs du Bois Hardai.

Gaspard l'Abbé, écuyer, seigneur & patron des Autieux, seigneur des Mottes & de Gaspré, au bailliage d'Evreux, épousa le 20 Août 1640. *Anne* le Cesne, fille de *Sébastien* le Cesne, écuyer, seigneur de Menilles, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, dont naquit entr'autres,

Charles l'Abbé, écuyer, seigneur & patron des Autieux, marié le 12 Septembre 1685. avec *Marie-Françoise* du Four, fille de *Guillaume* du Four, écuyer, seigneur du Gast, & de *Catherine* de la Pallu. De ce mariage il y a eu six fils & six filles; sçavoir,

1. *Charles* l'Abbé.
2. *François-Philippe.*
3. *Guillaume-Henri.*
4. *Gaspard-Richard.*
5. *François-Gaspard.*
6. *Pierre-Paul.*
7. *Marie-Charlotte.*
8. *Catherine-Thérese.*
9. *Louise-Françoise.*
10. *Magdelene-Charlotte.*
11. *Catherine-Renée.*
12. *Françoise-Charlotte* l'Abbé.

Magdelene-Charlotte, la troisieme des filles, naquit le 27 Septembre 1697. Elle fut reçue à Saint Cyr le 20 Mars 1705. Ses titres justifient que ledit *Charles* l'Abbé fut maintenu dans sa noblesse, depuis l'an 1525. avec *Pompone*, *Richard-Jean*, *François* & *Gaspard* l'Abbé, ses freres, & *Anne* le Cesne leur mere, par ordonnance de M. de Marle, commissaire départi de la généralité d'Alençon, du premier Août 1668. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 2.

Les armes sont : *d'or au chevron d'azur, accompagné en chef de deux molettes d'éperon de sable, & en pointe d'une rose de gueules.*

ABEILLE, en Provence: On trouve dans les archives de Tarascon que *Louis* d'Abeille étoit compris parmi les Nobles de cette ville, dont il étoit juge en 1427. Il laissa,

Joseph d'Abeille, marié par contrat du 13 Février 1460. avec *Anne* de Laugier. Il vivoit encore en 1480. & eut pour fils,

Pierre d'Abeille, qui épousa *Gabrielle* de Roc, par contrat du 26 Juin 1528.

Pierre II. du nom, issu de ce mariage, fut nommé viguyer royal de Marseille le 13 Novembre 1555. De son mariage avec *Alione* de Paul, qu'il avoit épousée en 1553. naquirent *Charles*, qui suit, & *Balthasar*, auteur d'une branche établie à Tarascon, & éteinte de nos jours.

Charles d'Abeille s'allia par contrat du 26 Avril 1579. avec *Magdelene* de Raoux, de laquelle il eut,

Victorin d'Abeille, qui épousa le 27 Septembre 1639. *Claire* de Cazeneuve, fille de *François-Marie* de Cazeneuve, chevalier de l'ordre du Roi, seigneur de Peyrolle, & d'*Isabelle* de Forbin la Barben. Il eut,

Antoine d'Abeille, seigneur de Peyrolle & de Roubion, marié par contrat passé à Aix le 13 Octobre 1663. avec *Louise* de Mathieu, fille d'*André* de Mathieu, conseiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, & de *Lucrece* d'Isnard Léonard.

André d'Abeille, seigneur de Rognete & en partie de Peyrolle, issu de ce mariage, épousa *Gabrielle* de Ricard, fille de noble *Louis* de Ricard, & d'*Anne* de Thomas, veuve de *Guillaume* de l'Heraud; de laquelle il eut,

Jean-Louis d'Abeille, seigneur de Rognete, & en partie de Pontevès, marié par contrat passé le 9 Mars 1726. avec *Anne-Gabrielle-Catherine* d'Albert, fille de *Jean-Baptiste* d'Albert, chevalier de Saint Louis, commandant d'artillerie en Provence, & de dame *Susanne* de Villele. Il a eu de ce mariage *Jacques* d'Abeille, mort en 1755. garde de la marine du département de Toulon, & deux filles, dont l'une est religieuse à l'abbaye royale de Tarascon; & l'autre non établie. Cette famille fut maintenue dans sa noblesse par les commissaires du Roi, députés pour la vérification des titres de noblesse, le 10 Avril 1669. Voyez le *Nouvel Armorial de la Noblesse de Provence, Tome I.*

Les armes sont: *d'azur à une ruche d'or, accompagnée de trois abeilles de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

ABILLON (d'): *Joachim* d'Abillon I. du nom, fut élu maire de Saint Jean d'Angeli le 27 Mars 1547. *Jean* d'Abillon I. du nom, son fils, écuyer, sieur de Beaufief, échevin l'an 1581. puis maire & capitaine de ladite ville l'an 1582. épousa le 13 Juin 1547. *Marie* du Bois, sœur de *Pierre* du Bois, sieur du Sudre & de Savignac, dont il eut,

1. *Florizel* d'Abillon, écuyer, sieur de Beaufief, commandant de la garnison de Saint Jean d'Angeli.

2. *Jean* d'Abillon, écuyer, sieur de la Ligne, lieutenant général de Saint Jean d'Angeli en 1589. nommé échevin & conseiller de la même ville le 14 Mars 1603.

3. *Simon* d'Abillon, écuyer, sieur du Sudre & de Savignac, qui a continué la postérité. De

ſon mariage avec *Suzanne* Brachet, qu'il épouſa le 20 Octobre 1600. fille d'*Ignace* Brachet, ſieur de la Milletiere, célebre proteſtant, il a eu *Jean* d'Abillon II. du nom, *Suzanne* d'Abillon, femme de noble homme *Joachim* de Sainte Hermine, écuyer, ſieur de la Funelliere, & *Magdelene* d'Abillon, femme de *Joſué* d'Abillon, écuyer, ſieur de Beaufief.

Jean d'Abillon II. du nom, écuyer, ſeigneur de Savignac, du Sudre & de Bochemore, conſeiller, maître d'hôtel ordinaire du Roi, épouſa en troiſiemes noces, le 3 Mai 1652. *Marguerite* Truchon, veuve de *Jean* Tarteau. Ils inſtituerent conjointement le 7 Décembre 1669. par leur teſtament pour héritier leur fils,

Joachim d'Abillon II. du nom, écuyer, ſeigneur de Savignac, &c. lequel fut maintenu dans ſa nobleſſe par ordonnance de M. de Bezons, intendant de Bordeaux, le 9 Septembre 1695. *Marie-Suzanne-Angélique* de Belhade, ſon épouſe, fille d'*Alexis* de Belhade, fut mere de *Joachim* d'Abillon III. du nom, écuyer, Seigneur de Savignac & de Sudre, & de *Marie-Angélique* d'Abillon, née le 31 Mars 1696. & reçue à Saint Cyr le 10 Février 1707. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. 1. p. 3.*

Les armes : *de gueules à cinq billettes d'argent couchées & poſées l'une au-deſſus de l'autre en pal.*

ABLEIGES : Les ſeigneuries d'Ableiges & de Villeneuve-Saint-Martin furent unies & érigées en châtellenie par lettres du mois de Février 1671. enregiſtrées au Parlement le 17 du même mois, & à la Chambre des Comptes le 14 Mars ſuivant ; puis en comté par lettres du mois de Décembre 1691. enregiſtrées le 12 Mars 1692. en faveur de *Gilles-François* de Meaupou, maître des requêtes. *Voyez* MEAUPOU, *Tome II.* de ce *Dictionnaire.*

ABON, famille originaire de Gap en Provence, où, ſelon le nouvel Armorial de Provence, elle jouiſſoit des priviléges accordés aux Nobles en 1414.

Pierre d'Abon, qui y vivoit à-peu-près vers ce temps, épouſa *Anne* de Juſtus, dont il eut,

Jean d'Abon, qui fut compris comme Noble dans la réviſion des feux qui ſe fit en Dauphiné, l'an 1457.

Guillaume d'Abon, fils de *Jean*, s'allia en 1496. avec *Alix* de Valavoire, dame de Reynier.

Jean d'Abon II. du nom, ſeigneur de Reynier, iſſu de ce mariage, épouſa par contrat du 12 Janvier de l'année 1524. *Marguerite* de Glandevès de Gréoux, qui le rendit pere de quatre enfans mâles. 1. *Guillaume* qui ſuit : 2. *Olivier* : 3. *François* ; qui s'établirent en Dauphiné, où cette famille exiſte encore : 4. *Pierre* d'Abon qui fut reçu chevalier de Malte.

Guillaume d'Abon II. du nom, ſeigneur d'Antraye & de Reynier, épouſa *Eléonore* d'Autane le 25 Juillet 1567. *Jean* & *Charles* naquirent de ce mariage.

Jean d'Abon III. du nom, ſeigneur de Reynier, ſe maria le 14 Février 1599. avec *Suzanne* de Piaule, de laquelle il laiſſa *Melchior* d'Abon, qui fit alliance, par contrat du premier Février 1634. avec *Julie* d'Abon ſa couſine au troiſieme degré. Leurs deſcendans n'ont laiſſé que des filles, qui ſont leur demeure à

Peruis, où cette famille a toujours subsisté, depuis qu'elle est établie en Provence.

D'une des branches établies en Dauphiné est sorti *Jacques-Auguste* d'Abon, écuyer, seigneur des Boulays, qui a eu de *Magdelene-Thérese* de Laigneau, sous-gouvernante de feue *Marie-Anne* d'Orléans, duchesse de Savoye, *Renée-Thérese* d'Abon, morte à Paris dans la soixante-dix-huitieme année de son âge, le 8 Juillet 1736. étant née le 16 Février 1659. Elle avoit été fille d'honneur de la même duchesse de Savoye, & avoit été mariée en 1687. avec *Jean-Baptiste* de Rouvroy, marquis de Rouvroy, par création du mois de Janvier 1714. sieur du Puy, de Froissy, &c. lieutenant général des armées navales du Roi, & commandeur de l'ordre de Saint Louis, décédé à quatre-vingt-quatre ans, le 23 Mars 1744. frere de *Jean*, chevalier de Malte, & des comtesses de Saint Valier & d'Oisy. elle en avoit eu un fils & une fille qui suivent: sçavoir,

Marie-Louise-Adelaïde de Rouvroy, morte le 5 Janvier 1723. âgée de trente-quatre ans. Elle avoit été mariée le 22 Juillet 1719. à *Nicolas* de Blottefiere, marquis de Vauchelles.

Le fils *Jean-Auguste*, comte de Rouvroy, mestre de camp de Dragons, mort le 13 Novembre 1729, épousa *Marie-Anne* Giraud, morte en sa trente-neuvieme année, le 26 Mars 1744. dont *Thérese-Sophie*, morte le 21 Février 1750. sans postérité; elle fut mariée le 13 Janvier 1749. & devint alors la seconde femme de *Jean-Victor* de Rochechouart, lors comte, puis duc de Mortemart.

Jean-Baptiste, marquis de Rouvroy, se remaria à *N.* . . . . . Prevost, laquelle étoit remariée au mois de Décembre 1756. avec le comte de Beffroy, fils de *Louis*, & de *Marie-Jeanne-Elisabeth* le Fournier, morte le 7 Août 1758. elle étoit sœur du baron de Neuville, mort à Londres en 1749.

Les armes d'Abon: *fascé, emmanché or & azur de trois pieces & demie, les pointes arrondies.*

ABOS DE FOLLAINVILLE PALLETIERE, famille de Normandie, généralité d'Alençon, qui fut maintenue dans la noblesse le 22 Juin 1667.

Maximilien d'Abos de Binanville fut reçu chevalier de Malte le 7 Juin 1631.

Gabriel d'Abos de Themirecourt, reçu chevalier de Malte le 7 Août 1663.

Louis d'Abos de Binanville, reçu le 11 Août 1711. conseiller au Parlement de Paris, a recueilli beaucoup de différentes généalogies.

Les armes: *de sable au chevron d'or, accompagné de trois roses d'argent.*

ABOT DE CHAMP DE LA METRUINIERE, famille de Normandie, généralité d'Alençon, maintenue dans sa noblesse le 4 Juillet 1666. & le 3 Juillet 1667.

Jean Abot, écuyer, sieur de Mellad, & *Jeanne* sa femme, vivans le 30 Juillet 1399. eurent pour fils *Pierre* Abot, écuyer, seigneur de Gournai en 1463. marié avec *Jeanne* Gabelle, dont est issu *Denis* Abot, sieur de la Chaise, à cause de sa mere. Il épousa le 6 Septembre 1483. *Antoinette* de la Cherve, mere de

Guillaume Abot, conſeiller ordinaire en la Cour des grands Jours du comté de Perche, le 18 Juin 1526. depuis conſeiller au Parlement de Paris.

Guillaume fut marié le 15 Mars 1522. avec *Agnès* Croquet. *Gilles* Abot, leur fils, écuyer, ſeigneur de la Chaiſe & de Champs, fut enſeigne des cent gentilshommes de la maiſon du Roi, & gentilhomme ſervant de ſa Majeſté. Il ſervit à la cérémonie des chevaliers de l'ordre du Saint Eſprit, à Rouen le 5 Janvier 1597. De ſon mariage accordé le 28 Juin 1580. avec *Françoiſe* de Sauſavoir, eſt iſſu *Antoine* Abot, ſieur de Champs, chevalier de l'ordre de Saint Michel le 31 Mai 1636. gentilhomme ſervant de ſa Majeſté, marié le 13 Janvier 1618. avec *Renée* du Paſti, dont naquit *Pierre* Abot, ſieur du Reray & de Champs, lieutenant dans le régiment de Picardie, qui ſe maria le 7 Mars 1658. avec *Marie* du Cheſnay. De ce mariage ſortit *Jacques* Abot, ſieur du Rerai, de Champs & de Hautpoix, dont le mariage fut accordé le 19 Novembre 1683. avec *Marguerite* Pelard. *Pierre* Abot leur fils, ſieur de Champs, épouſa le 7 Mars 1711. *Marie-Magdelene* Barril, dont eſt né le 29 Mai 1718. *Pierre-René* Abot, reçu page du Roi en ſa petite écurie le 16 Août 1734.

Les armes : *d'azur à une coquille d'argent, écartelé d'argent à une branche de fougere de ſinople en pal.*

A B Z A C : *Tome I. p.* 40. *col.* 1. *lig.* 10. Elle forme cinq degrés, *liſez* Elle forme ſix degrés.

Ibid. lig. 12. & 13. *Bernard-Jean*, *liſez Bernard* & *Jean.*

Ibid. lig. 25. *Jean*, ſeigneur de Retillac & marquis de Ladouze, *ajoutez* troiſieme fils de *Jean.*

Ibid. lig. 29. *Jean-Pierre*, *liſez Jean* & *Pierre.*

Ibid. lig. 43. Gantonet, Michel, *liſez* Gantonet-Michel.

Ibid. lig. 43. & 44. *Marie-Anne, Urſule* & *Anne, liſez, Marie-Anne Urſule* & *Anne.*

A C A R Y, en Picardie : Porte : *d'argent à l'aigle éployée de ſable.*

ACERAC-RIEUX : *Tome I. pag.* 40. *col.* 2. *lig.* 20. & 21. tante du duc ſon deuxieme fils, *liſez* tante du duc. Son deuxieme fils.

A C H A I E & M O R É E : *Tome I. p.* 42. *col.* 1. *lig.* 5. avant *Thomas*, *ajoutez*, Les princes de Montemillo à Naples ſe ſurnomment actuellement princes d'Achaie.

Ibid. lig. 46. *effacez*, *Voyez* COLEGNO.

A C H A R D-D U P I N, ſieur d'Hautenoë & des Auluis, famille de Normandie, généralité d'Alençon, maintenue dans ſa nobleſſe le 2 Août 1666.

Regnon Achard épouſa en 1477. *Jacquette* de Lezay.

François Achard, ſieur du Pin, fut reçu chevalier de Malte le 17 Décembre 1647.

Les armes : *d'azur au lion d'argent, 2 faſces de gueules alaiſées brochantes ſur le tout.*

A C H A R D F E R R U S, en Dauphiné, porte : *de gueules à trois heaumes d'argent, grillés & embellis d'or.*

A C H É D E M A R B Œ U F, en Normandie. *Eudes* d'Aché, ſeigneur de Beuzeval, épouſa *Jeanne* Mauvoiſin, laquelle étant veuve de lui au mois de Juillet

1423. fournit au Roi ſon aveu de la terre & ſeigneurie de Serquigny, qui lui étoit échue par la mort de *Guillaume* Mauvoiſin & d'*Iſabelle* d'Harcourt ſes pere & mere.

Jean d'Aché I. du nom, leur fils, écuyer, ſeigneur de Beuzeval, a eu de *Marie* de Tournebu, dame de Marbœuf, près d'Evreux, ſon épouſe, *Simon* d'Aché, écuyer, ſeigneur de Serquigni & de Beuzeval, marié l'an 1466. avec *Catherine* de Courtenai, fille de *Jean* de Courtenai, ſeigneur de Bleneau, de Champignelle, &c. & de *Catherine* de l'Hôpital, dont *Jean* d'Aché II. du nom, ſeigneur de Serquigni & de Marbœuf, qui épouſa le 24 Septembre 1489. *Louiſe* de Dreux, fille de noble ſeigneur Gauvain de Dreux, chevalier, ſeigneur de Muzi, &c. & de *Marguerite* de Fourneaux. *Jean II.* fit hommage au Roi en ſa Chambre des Comptes de Paris, le 25 Mai 1487. tant à cauſe des fiefs, terres & ſeigneuries de Marbœuf, de Fumechon & de la Barre, mouvantes du comté de Beaumont-le-Roger, que pour la ſeigneurie de Villequier, mouvante du vicomté de Caudebec, & pour celle de Bliquetuit, mouvante du vicomté de Pont Audemer. Il obtint des lettres royaux le 22 Juin 1496. pour rentrer par droit de lignage dans la poſſeſſion de la châtellenie de Beaumeſnil, que *Jean* de Tournebu, ſon grand oncle avoit donnée l'an 1458. à *Jean* de Lorraine, pour l'unir à perpétuité à ſon comté d'Harcourt, contre laquelle convention ſon neveu l'avoit tranſportée à *Jean* bâtard de Vaudemont, ſon oncle, pour le prix de deux mille écus d'or.

Charles d'Aché, fils du précédent, chevalier, ſeigneur de Serquigni, &c. fut panne ier du roi François I. De *Marguerite* de Vaſſi, qu'il épouſa le 22 Avril 1524. fille de *Philippe* de Vaſſi, vicomte hérédital de Fontenai-le-Marmion, ſeigneur de la Quaiſe, &c. & de *Jeanne* de Rupiere, il eut *Jean* III. du nom, ſeigneur de Serquigni, &c. écuyer ordinaire de l'écurie du Roi, par lettres du 27 Mai 1562. capitaine du château de Tancarville l'an 1590. marié le 19 Février 1546. avec *Renée* le Conte, fille de noble & puiſſant ſeigneur *Charles* le Conte, ſeigneur & baron de Nonant, & de *Catherine* d'Amfreville. De ce mariage naquit *Gilles* d'Aché, ſeigneur de Fontenai & d'Azeville, lieutenant de la compagnie de gendarmes du ſeigneur de Fervaques, l'an 1594. qui épouſa le 17 Juillet 1583. *Magdelene* de Mailloc, fille & héritiere de noble & puiſſant ſeigneur *Jacques* de Mailloc, ſeigneur du Mont de la Vigne, & de *Françoiſe* de Crequi. De ce mariage ſont nés *Jacques* d'Aché qui ſuit, *François* d'Aché, ſeigneur du Hommet, & *Robert* d'Aché, ſeigneur de Fontenai.

Jacques d'Aché, écuyer, ſeigneur de Marbœuf, épouſa le 14 Juin 1616. *Marguerite* de la Luzerne, fille de *Pierre* de la Luzerne, écuyer, ſeigneur de Brevant, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, gouverneur du Mont Saint Michel. *Gabriel* d'Aché I. du nom, leur fils, écuyer, ſeigneur de Saint Aubin & de Marbœuf, ſe maria le 6 Septembre 1667. avec *Catherine* de Baudri, fille de *Hamon* de Baudri, écuyer, ſeigneur

de Piencourt, & de *Charlotte* de la-Motte. Ils eurent entr'autres enfans, 1. *Pierre-François-Placide* d'Aché, écuyer, seigneur de Marbœuf, reçu page du Roi dans sa grande écurie le premier Avril 1694. qui épousa *Anne* du Rolet le 20 Mai 1680. fille de *François* du Rolet, seigneur de Normanville, gouverneur de Louviers, & Lieutenant de Roi des ville & château de Caën. 2. *Marie-Anne* d'Aché reçue à Saint Cyr le 10 Décembre 1686.

De *Pierre-François-Placide* sont issus *Gabriel* d'Aché III. du nom, écuyer, seigneur de Marbœuf, ci-devant capitaine dans le régiment Royal des Vaisseaux, & *Louis* d'Aché, demeurans tous deux à Evreux. *Armor. de France, Tome I. Part. 1. p. 6.*

Les armes d'Aché sont: *chevronné d'or & de gueules de six pieces.*

ACHÉ (d'), sieurs Desterville, Bretteville & Rouverou, famille très-ancienne & fort connue dans le diocèse de Bayeux en Normandie.

Porte: *d'or à deux chevrons de gueules à la pointe de même.*

ACHER (d'), sieur de la Neufville, élection de Bayeux.

Porte: *d'azur à la fasce d'argent, accompagné de trois écussons d'or, deux en chef & un en pointe.*

ACHERES, en Auvergne: Porte: *de gueules à deux haches adossées d'or.*

ACHERES, seigneurie unie à la baronie d'Acheres, par lettres du 8 Juillet 1626. registrées le 18 Novembre suivant, & union d'icelle à la baronie de la Chapelle-la-Reine sous le titre de *marquisat* par lettres du mois d'Avril 1680. registrées le 18 Décembre suivant; en faveur de *Jean-Pierre* d'Argouges. *Voyez* ARGOUGES, *Tome I.* de ce *Dictionnaire.*

ACHEU DE SAINT-MAXIMILIEN DE PLOUICH, en Normandie, généralité de Rouen.

Les armes: *d'argent parti chargé d'une croix ancrée de sable, l'autre d'une aigle à deux têtes, éployée aussi de sable.*

ACHEY: Maison connue il y a plus de cinq cents ans au comté de Bourgogne; elle est une des plus illustrées par ses alliances avec les maisons de Vienne, de Baufremont, Gramont de Poitiers, &c. & par les premieres dignités de l'Eglise & de l'épée. *Voyez*, pour la généalogie, l'histoire du comté de Bourgogne, par M. Dunod.

Marguerite-Etiennette d'Achey, dame & comtesse de Remiremont, fut mariée le 30 Avril 1701. avec *Etienne* Damas, chevalier, seigneur, comte de Crux en Nivernois, capitaine de Cavalerie dans le régiment Dauphin Etranger, duquel elle est restée veuve depuis le 29 du mois de Juin 1721. & mourut le 2 Avril 1743. âgée de soixante-trois ans, laissant deux garçons & deux filles. *Voyez* le Mercure de France du mois de Juin 1743. *p.* 1238. & 1239.

Les armes: *de gueules à deux haches d'armes d'or mises en pal & adossées.*

ACIER: *Tome I. p. 42. col. 2. lig. 46.* ACCIER: Cette maison, qui est éteinte, *lisez*, ACIER: Une branche de Ricard-Gourdon, qui avoit la seigneurie d'Acier, avoit pour armes, &c.

Ibid. p. 43. col. 1. effacez, On

trouve que *Pierre* Ricard, seigneur de Gourdon, la possédoit dès l'an 1466. *Jean* Ricard, troisieme fils de ce *Pierre*, fit la branche de la maison d'Acier; *& mettez*, *Jean* Ricard, troisieme fils de *Pierre* Ricard, seigneur de Gourdon, fit la branche d'Acier, &c.

Ibid. lig. 16. Quille, *lisez*, Queille.

Ibid. lig. 32. *&* 33. *effacez*, comte palatin du Rhin.

Ibid. au bas de la page, *effacez* la Note.

ACIGNÉ: *Tome I. p.* 43. *col.* 1. *lig.* 35. *ajoutez*, en Bretagne.

Ibid. lig. 45. *après* Brissac, *ajoutez*, Acigné porte: *d'hermines à la fasce alaisée de gueules, chargée de trois fleurs de lys d'or.*

ACQUEST: *Tome I. p.* 43. *col.* 2. *lig.* 12. *&* 13. donna à sa maison le nom de Montmorenci-d'Acquest, *lisez*, donna à sa branche le nom d'Acquest-Montmorenci.

Ibid. lig. 23. Moiro, *lisez*, Microp.

Ibid. lig. 30. Halbart, *lisez*, Habart.

ACQUEVILLE, famille de Normandie, généralité d'Alençon, maintenue dans sa noblesse le 17 Juin 1666.

Les armes: *d'argent au gonfanon d'azur frangé de* ....

ACRES: *Tome I. p.* 44. *col.* 1. *lig.* 15. *lisez*, des ACRES DE L'AIGLE, famille de Normandie, généralité de Rouen.

Ibid. lig. 43. *&* 46. Saladie, *lisez*, Saludie.

Ibid. col. 2. *lig.* 1. Lanci de Rarai, *lisez* Lancy Rarai.

Ibid. lig. 22. *Marie-Lognet*, *lisez*, *Françoise*, ou *Therese-Gillette* Loquet, fille de *Charles* Loquet, armateur de Saint Malo, du même nom, & niece de la maréchale de Broglie.

Ibid. lig. 25. *après* 1751. *ajoutez*, en troisiemes noces le 19 Mai 1756. à *Anne-Salomée-Josephine* de Waes, née à Bruxelles en 1731. fille de feu *Jean-Guillaume-Anne*, baron de Waes, & de *Catherine* de Limingue, dont un fils, né à Paris, paroisse Saint Sulpice, le 27 Mars 1758.

Ibid. lig. 26. *après Marie* de l'Aigle, *ajoutez*, née le 19 Mai 1700. mariée le 11 Mai 1724. avec *Parfait* de Prunelé, seigneur de Tignonville, né le 13 Décembre 1695. dont il reste deux filles, *Marie-Anne-Adélaïde* de Prunelé, née le 12 Décembre 1724. mariée le 11 Mars 1750. avec *Nicolas-Balthazar-Melchior* de Bizemont, seigneur du Buisson, colonel d'infanterie, qui a des enfans, *voyez* BIZEMONT; & *Louise-Françoise-Léontine* de Prunelé, née le 27 Novembre 1725. a épousé le 26 Novembre 1756. *François-Gabriel* de Morogues, *Voyez* MOROGUES, *Tome II.* de ce *Dictionnaire.*

Ibid. lig. 30. *après Marie-Therese*, née le 16 Avril 1702. mariée, *ajoutez*, le 2 Décembre 1720. à *Jacques-Adrien-Alexandre* du Bosc de Marchainville, & veuve depuis 1747. avec une fille non mariée.

Ibid. lig. 36. *après Louis* de Karuel, *ajoutez*, mort en 1744. son fils mort en 1747. & sa fille mariée en 1755. à *N.* ..... de Boisgarain.

Ibid. après la ligne 39. *ajoutez*, pour cinquieme enfant du premier lit *Angélique*, dite demoiselle de l'Aigle, née le 18 Juin 1704, &

morte fille à Paris en 1746.

Ibid. après la ligne 43. ajoutez que le chevalier de l'Aigle a obtenu un guidon de Gendarmerie en 1757.

AÇUMAR : *Tome I. p. 45. col. 2. lig. 42.* la maison d'Açumar, *lisez*, la branche ou le rameau des comtes d'Açumar tire son origine, &c.

ADALBERON : *Tome I. p. 46. col. 1. effacez* les neuf lignes de cet article, où l'on ne parle que d'un seul archevêque de Rheims ; ce qui convient à un Dictionnaire historique, & non à un Dictionnaire généalogique.

ADAM DE MORCHEBOSC-FONTAINE, famille de Normandie, élection de Coutance.

Thomas Adam, écuyer, eut une fille qui fut mariée en 1496. à *Guillaume-Michel* de Cambernon.

François Adam, seigneur de Morchebosc, fut présent à un traité fait avec *Pierre* d'Harcourt le 18 Février 1578.

Guillaume Adam, écuyer, épousa en 1495. *Jeanne* Murdiac, dont naquit *Jean* Adam, écuyer. *Voyez* d'Hozier, la Roque, & Hist. d'Harcourt, *p.* 1416.

Porte : *d'argent au chevron de gueules, accompagné de trois roses de même, 2 en chef, & 1 en pointe.*

ADAM, sieur d'Urville, ancienne noblesse, élection de Carantan.

Porte : *de gueules au chevron d'or, accompagné de trois roses d'argent, 2 en chef, & 1 en pointe.*

ADAM, autre famille de Normandie, généralité de Rouen, maintenue dans sa noblesse le 10 Mai 1670.

Porte : *d'azur à trois maillets d'argent, surmontés chacun d'une rose d'or.*

ADHEMAR : Outre ce que l'on a dit *Tome I. p. 46. col. 1. & 2.* de ce *Dictionnaire*, *voyez* au mot MONTEIL de ce *Supplément.*

ADAOUST : On trouve, dit le nouvel Armorial de Provence, dans un registre des archives de la Cour des Comptes d'Aix, un jugement rendu en 1664. par les commissaires du Roi députés pour la vérification des titres de noblesse, qui confirme la famille d'Adaoust dans la qualité de Nobles, que ses auteurs prenoient.

Laurent d'Adaoust acquit un office de grand audiencier & de secrétaire en la Chancellerie de Provence, par lettres patentes, le 16 Juin 1654. Il exerça cet office pendant six mois, & laissa deux fils, *Jean* & *Barthelemi* d'Adaoust, qui ont fait chacun une branche.

Jean d'Adaoust épousa par contrat passé le 22 Mai 1677. *Louise* d'Azan, fille de *Pierre* d'Azan, avocat général au Parlement, de laquelle il eut *Pierre-François* d'Adaoust qui suit, & *Therese* d'Adaoust, mariée en premieres noces à noble *François* des Martins Puilobier, & en secondes à noble *André* Tressemanes-Brunet.

Pierre-François d'Adaoust fit alliance avec *Jeanne* Cornille, par contrat du 29 Juin 1734. Il a eu de cette alliance,

1. *Laurent-Marie-Pierre* d'Adaoust.

2. *Jean-Joseph-Corneille* d'Adaoust, garde de la marine au département de Toulon.

3. *Marie* d'Adaouſt, non mariée en 1757.

Barthelemi d'Adaouſt, deuxieme fils de *Laurent*, fut pourvu de l'office d'avocat du Roi au Bureau des préſidens & tréſoriers de France à Aix en Provence. Il épouſa par contrat du premier Janvier 1684. *Anne* de Ravel des ſeigneurs d'Eſclapon, de laquelle il a deux fils qui ſuivent,

1. *Jean-Baptiſte* d'Adaouſt, pourvu de l'office de ſon pere, mort ſans enfans, &c.

2. *Pierre* d'Adaouſt, marié par contrat du 10 Novembre 1745. avec *Catherine* de Gaſtaud, fille d'*Ignace* de Gaſtaud, conſeiller en la Cour des Comptes, dont il a deux fils, qui ſont *Jean-Baptiſte-Laurent* d'Adaouſt, & *Ignace-Pierre-Auguſte* d'Adaouſt.

Laurent d'Adaouſt, neveu germain de *Laurent*, grand audiencier, avoit fait une troiſieme branche. Il eſt mort conſeiller à la Cour des Comptes de Provence, laiſſant *Eliſabeth* d'Adaouſt, femme d'*Ignace* de Gaſtaud, conſeiller en la même Cour, & *Roſe* d'Adaouſt, mariée à *Joſeph* Raymond de Franc, conſeiller au Parlement de Provence.

Jean-Joſeph d'Adaouſt, dont l'ayeul *Barthelemi* d'Adaouſt étoit ſecrétaire du Roi, fait une quatrieme branche à Pertuis. Les deux premieres branches ſont établies à Aix.

Les armes : *d'azur au chevron d'or, chargé d'un lion de même en abyſme, & ſurmonté en chef d'argent à trois étoiles de gueules.*

ADONVILLE, famille noble de la Beauce.

I. *Jean* d'Adonville, écuyer, ſeigneur de la Baſte & de Jonville-Bertrand, près Epernon, avoit pour femme *Hardouine* des Fougerais, devenue veuve en 1507. dont trois enfans, qui partagerent la ſucceſſion de leur pere & mere devant Berault, notaire & tabellion à Epernon, le 28 Décembre 1519. ſçavoir, 1. *Jean*, mort ſans poſtérité ; 2. *Louis*, qui ſuit ; 3. *Marguerite*, qui épouſa par contrat paſſé pardevant Guyamet, notaire à Epernon, le 12 Juillet 1507. *Jean* d'Averton, écuyer, ſeigneur de la Mòthe.

II. *Louis* d'Adonville, écuyer, ſeigneur de la Baſte & de Teſeux, avoit pour femme *Yvonne* Martin, l'un & l'autre morts avant 1581. & eurent, 1. *Charles*, ſeigneur de la Baſte, qui acquit devant Renard, notaire à Epernon, le 16 Janvier 1581. les droits ſucceſſifs de ſon frere *Jacques*, ſeigneur de Reſeux. Il fit, conjointement avec *Louiſe* Loriſlau ſa femme, ſon teſtament devant ledit Renard, le 29 Mars 1589.

III. *Jacques* d'Adonville, écuyer, ſeigneur de Reſeux, fut nommé tuteur des enfans de *Noel* Bardin, écuyer, par ſentence du 17 Mars 1591. rendue au bailliage d'Etampes, & tranſigea devant Truants, notaire royal à Sermaiſe, le 2 Novembre 1596. *Philippe* Bardin, ſa femme étant préſente ; de laquelle il eut, entr'autres enfans,

IV. *Jean* d'Adonville II. du nom, écuyer, ſeigneur de Reſeux, qui partagea les ſucceſſions de ſes pere & mere devant ledit Truants, notaire, le 8 Février 1643. Il épouſa devant Bachelet, notaire royal à Rouville, le 16 Juillet 1643. *Antoinette* de Marcheville, de laquelle il eut,

V. *Pierre* d'Adonville, chevalier, ſeigneur des Vaux & de Nangeville en partie, né le 30

Juillet 1646. mort le 23 Février 1717. maintenu dans sa noblesse, sur le vu des titres, par jugement de M. de Bouville, intendant d'Orléans du 26 Août 1709. Il avoit épousé, par contrat passé devant Mibault, notaire royal à Prasville le 6 Juillet 1694. *Jacqueline* de Frétard, née le 3 Novembre 1653. fille de *Louis* de Frétard, chevalier, seigneur de Rocheux, & de *Jacqueline* de Croix, dont *Marie-Magdelene* née le 24 Juillet 1700. élevée dans la maison royale de Saint Louis à Saint Cyr, morte sans alliance.

VI. *François* d'Adonville I. du nom, chevalier, seigneur de Roinvilliers au bailliage d'Etampes & de Nangeville en partie, né à Prasville en 1695. fut maintenu dans sa noblesse par sentence de l'élection de Chartres du 19 Septembre 1719. Il a épousé, par contrat passé devant Colleau, notaire royal à Sermieuze en Beauce le 26 Juillet 1717. *Claude* de Vidal, fille d'*André* de Vidal, chevalier, seigneur d'Ezerville & de *Claude* de Vigny, dont est issu,

VII. *François* d'Adonville II. du nom, chevalier, seigneur de Tourneville, né en 1723. lieutenant au régiment de Rohan infanterie, qui se trouva à la bataille de Dettingen en 1743. & fit les campagnes suivantes jusqu'à la paix, & épousa dans l'église de Roinvilliers le 18 Février 1749. en vertu d'une dispense de Rome, *Marie-Anne-Françoise* de Vidal, sa cousine germaine, née en 1721. fille de *Gui* de Vidal, chevalier, seigneur en partie de Moulineux, & de *Marie-Anne* de Sainxe d'Ormeville, dont sont issus,

VIII. 1. *François-Frédéric* né le 17 Mai 1750.

2. *Magdelene-Julie-Victoire* née le 29 Juillet 1751.

3. *Louis-Victor-Amédée* né le premier Octobre 1752.

4. *Léon* né le 4 Septembre 1754. Cet extrait est tiré sur les titres & mémoires de la famille.

Les armes sont : *d'azur à six annelets d'or, 3, 2, 1.*

ADUISARD DE LA CHAPELLE, famille de Normandie, généralité d'Alençon, maintenue dans sa noblesse le 6 Septembre 1666.

Les armes : *de gueules au chevron d'argent.*

AFFRIQUE : *Tome I. p.* 46. *col.* 2. *lig.* 36. AFFRIQUE, *après ce mot ajoutez*, La maison de Ludres en Lorraine se qualifie de comtes d'Affrique. *Voyez* la généalogie des Salles. *N.* ...... d'Affrique, &c.

AGAR, ancien nom de la terre & duché de Saint Aignan en Berri. *Voyez* SAINT AIGNAN.

AGES (des), en Berry : Porte : *d'argent au lion de sable, couronné d'or, armé & lampassé de gueules.*

AGIMONT : *Tome I. p.* 48. *col.* 2. *lig.* 4. *effacez* les six lignes de cet article, & *mettez*, AGIMONT, nom de terre. *Voyez* LOOS-CORSWAREM.

AGNEAU de Provence : Porte : *d'azur au chevron d'or, accompagné en pointe d'un agneau d'argent.*

AGNEAU, en Normandie : Porte : *d'or à deux fasces de sinople, accompagnées de sept ou huit merlettes de gueules mises en orle.*

AGNEAUX (d'), sieurs de l'Isle & d'Auval, ancienne noblesse, élection de Bayeux.

Porte : *d'azur à trois agneaux d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

AGNEUX ALENCOURT : Porte : *d'or à trois croissans montans de gueules.*

AGOULT : *Tome I. p.* 50. *col.* 1. *lig.* 6. barons d'Oliergues, *lisez* barons d'Olieres.

Ibid. lig. 41. Ce comté est resté dans la maison de Lesdiguieres, tant qu'elle a subsisté, *ajoutez*, & a passé dans la maison de Villeroy.

Ibid. col. 2. *lig.* 8. Oliergues, *lisez*, Olieres.

Ibid. derniere ligne AGOULT DE MONTAUBAN, *ajoutez*, en Dauphiné.

AGUENIN, en Bourgogne : Porte *de gueules à trois chevrons d'or, accompagnées de trois besans de même, 2 & 1. au chef aussi d'or.*

AGUERES, en Guyenne : Porte : *d'or à trois pieds d'oiseaux au naturel.*

AGUESSEAU : *Tome I. p.* 51. *col.* 2. *lig.* 39. & 40. Chatelu, *lisez* Chatelus.

AGUILLENQUI : Il y avoit autrefois en Provence deux familles de ce nom. Celle dont *Pierre* d'Aguillenqui, seigneur de Châteaufort, annobli en 1608. étoit auteur, n'existe plus depuis 1722. L'autre est plus ancienne : Noble *Guillaume* d'Aguillenqui, étoit consul à Aix en 1522. & sa postérité subsiste encore aujourd'hui dans *Paul* d'Aguillenqui, descendu de lui au sixieme degré.

Les armes : *de sable aux trois bandes d'argent, au chef de gueules, chargé d'un léopard lampassé d'or.*

AGUISY, en Champagne : Porte : *d'argent à trois merlettes de sable, les deux du chef affrontées, & l'autre en pointe.*

AGULHAC, en Languedoc : Porte : *d'azur à une étoile d'or, & deux croissans entrelacés de même.*

AGUT de Provence : *Barthelemi* d'Agut, originaire de Martigues, acquit dans Aix, où il vint s'établir, un office de conseiller en la Chambre des Comptes le 27 Octobre 1569.

Son fils *Honoré*, habile jurisconsulte, fut assesseur - procureur du pays, & reçu en 1603. conseiller au Parlement. Il épousa en 1590. *Marguerite* Blegiers, dont il eut,

Jean-Barthelemi d'Agut son fils, qui succéda à l'office de son pere en 1631. & qui fut marié avec *Isabeau* de Toron. De ce mariage naquirent *Jean*, *Pierre*, & *Catherine*, mariée en 1648. avec *Henri* des Laurens, seigneur de Saint Martin, conseiller au Parlement de Provence.

Jean d'Agut fit une branche éteinte.

Pierre d'Agut, son frere puîné, fut pourvu de la charge de conseiller que son pere & son ayeul avoient exercée. Il épousa *Anne* du Perrier, fille de *François* du Perrier, & de *Marguerite* de Duranti Saint Louis.

Joseph - Scipion leur fils, seigneur en partie de Porcieux, fut reçu Président en la Cour des Comptes le 10 Février 1693. Il épousa *Claire* de Viany, fille unique de *Jacques* de Viany, conseiller en la même Cour.

Jean-Baptiste d'Agut, issu de ce mariage, a été second consul d'Aix, procureur du pays en 1740. & marié en 1716. avec *Marie-Marguerite* de Grimaldy de Beuil, de laquelle il a eu un fils décédé sans alliance.

Les armes : *d'azur à trois fleches d'or, posées en pal, & en sautoir les pointes en bas.*

AJAC, château & terre dans le Périgord, tombés en partage à *François* d'Hautefort, troisieme fils de *René* d'Hautefort, seigneur de Marqueſſac, de Buzac & d'Ajac, qui fut marié à *Jeanne* de Margueſſac. *François* épouſa en 1718. *Jeanne* d'Abzac de la Douze, dont il a eu *Bernard-Jean-Louis*, dit le comte d'Hautefort Bozein, premier écuyer de M. le comte de Toulouſe en 1727. mort ſans poſtérité: *Marie* d'Hautefort, mariée à *Jean* du Cheſne, marquis de Montréal: *Jeanne*, femme d'*Antoine* de Biron Montferrant, capitaine dans le régiment de Toulouſe; & *Jeanne*, mariée à *Jean* de Sanzillen, ſeigneur de Douillac.

Bernard d'Hautefort, dit le marquis d'Ajac, a épouſé *Marie-Jeanne* de Monteſquiou de Fages, dont eſt ſorti *François-Joſeph* d'Hautefort, marquis d'Ajac, capitaine de cavalerie. *Voyez* HAUTEFORT.

AJASSON, en Berry: Porte: *de ſable à la faſce fuſelée d'argent.*

AICELIN DE MONTAGU: Porte: *de ſable à trois têtes de lion arrachées d'or, lampaſſées de gueules 2 & 1.*

AIDIE: *Tome I. p.* 57. *col.* 1. *lig.* 16. fut pere d'*Amé-Blaiſe* d'Aidie, *ajoutez*, appellé comte de Riberac.

Ibid. lig. 28. eſt iſſu au quatrieme degré, *liſez*, eſt iſſu au troiſieme degré, & *ajoutez*, *Blaiſe* d'Aidie, comte de Benauges, ſeigneur de Bernardieres & de Montcheuil, baron de Rions, mort le 27 Juin 1710. laiſſant pour ſecond fils de *Marguerite-Louiſe-Thérеſe-Diane* de Bautru de Nogent, morte le 6 Février 1732, *Sicaire*, &c.

AIGNAN (Saint): *Tome I. p.* 53. *effacez* les ſept lignes de cet article, & *ſubſtituez* ce qui ſuit: Terre en Berry ſur la riviere de Cher, qui ſe nommoit anciennement Agar. Le château fut bâti ſur la fin du neuvieme ſiécle par *Robert* le Fort, comte d'Orléans & de Blois, que quelques-uns font abbé de Saint Aignan d'Orléans. Quoi qu'il en ſoit, ſa dévotion envers ce Saint lui fit faire une dédicace ſous l'invocation dudit Saint de l'Egliſe de Saint Prix, ſituée au bas de la colline ſur laquelle eſt le château, qui depuis ce temps, prit, ainſi que la ville, le nom de Saint Aignan. Cette terre fut érigée en comté par lettres du mois d'Avril avant Pâques 1537. c'eſt-à-dire en 1538. & depuis en duché, en Décembre 1663. L'on voit encore au château de Saint Aignan les armes des familles qui l'ont poſſédé. *Geoffroy* de Donzy en eſt le premier ſeigneur connu. *Eudes II.* comte de Blois & de Champagne lui en fit don en 1036. à la charge de la mouvance envers les comtes de Blois. *Agnès* de Donzy, dont *Geoffroy* étoit le cinquieme ayeul, fut dame de Saint Aignan, & épouſa *Guy* de Châtillon, ſire de Montjay, mort devant Avignon en 1225. *Yolande* de Châtillon leur fille, dame de Saint Aignan, épouſa Archambault, ſire de Bourbon, mort en 1248. pere de *Mathilde* de Bourbon, dame de Saint Aignan, femme de *Jean* de Châlon, dit le ſage, ſeigneur de Rochefort en Bourgogne, mort le 30 Septembre 1267. Ils ſont les quatriemes ayeux de *Marguerite* de Châlon, dame de Saint Aignan, femme d'*Olivier* de Huſſon, ſeigneur de la Salle-lez-Clery, chambellan du

roi Charles VII. bisayeul de *Louise* de Husson, dame de Saint Aignan, baronne de la Salle, mariée en 1496. avec *Meri* de Beauvilliers, baron de la Ferté-Hubert, gouverneur de Blois, dont la postérité masculine subsiste encore à présent. *Voyez* BEAUVILLIERS.

AIGNEUX, famille de Normandie, généralité d'Alençon, maintenue dans sa noblesse le premier Septembre 1667.

Porte : *d'azur à trois agneaux d'or.*

AIGNEVILLE, en Picardie : Porte *d'argent à un écusson d'azur posé en cœur.*

AIGREMONT, en Franche-Comté : Porte : *de gueules à trois croissans d'argent*, 2 & 1.

AIGREMONT (d'), sieur de Commendat & de Pepinvast, ancienne noblesse de Normandie, élection de Valogne : Porte : *d'or à la fasce échiquetée d'argent, & de gueules au lion naissant de gueules en chef.*

AIGREMONT : *Ulric*, seigneur d'Aigremont, fondateur de l'abbaye de Morimond, vivoit en 1102. avec *Adeline* de Choiseul sa femme. La maison de Choiseul portoit anciennement, *au* 1 & 4 de Choiseul, *au* 2 & 3 *de gueules, au lion couronné d'or*, qui est Aigremont, avant l'an 1247. depuis l'alliance d'*Alix*, dame d'Aigremont, avec *Jean*, sire de Choiseul, fils d'*Alix* de Dreux, princesse du sang.

Renier de Choiseul, fils puîné de *Jean* II. du nom, eut la seigneurie d'Aigremont, par partage du 24 Juin 1310.

Cette branche après avoir formé sept degrés s'est éteinte en la personne de *Gillequin* de Choiseul, seigneur d'Aigremont & de Rimaucourt, pere de *Marie* de Choiseul, qui porta en dot la terre de Rimaucourt à *François* d'Anglure l'an 1490. & après la mort de *Gillequin* son pere, sans enfans mâles, la terre d'Aigremont passa aux seigneurs du Fresnoy, vers l'an 1491. du même nom de Choiseul, dont toutes les branches qui existent actuellement sont issues.

Le dernier Luxembourg, duc, né le 11 Octobre 1593, mort le 23 Mai 1616. est qualifié souverain de la même terre d'Aigremont, *Tome III. p.* 832. des grands Officiers de la couronne ; & de cette branche de Choiseul-Aigremont étoit issue celle d'Isché, dont il n'est resté que la princesse de Gonzague, mariée en 1702. & la baronne d'Haneff, mere de la marquise d'Olonde, mariée le 26 Novembre 1740. au chef du nom d'Harcourt, dont deux fils.

AIGUEBELLE de Provence : Porte : *d'or au griffon de sable, couronné de même.*

AIGUEBELLE, en Dauphiné : Porte : *de gueules au griffon d'or, couronné de même, la queue passée entre les jambes, retroussée sur le dos.*

AIGUEBONNE : C'étoit une des branches les plus distinguées de la maison d'Urre, dans le diocèse de Valence. Le comte d'Aiguebonne mérita d'être nommé chevalier de l'ordre du Saint Esprit : il ne fut point reçu, étant mort en 1654. Il avoit un fils, nommé le baron d'Aiguebonne, qui avoit un régiment de Cavalerie, à la tête duquel il se distingua beaucoup au combat de Pro dans le Milanez, après le passage de la Mora, où le prince *Thomas* de Savoye battit le marquis de Velada, gouverneur du

Milanez, le 19 Octobre 1645. *Voyez* URRE.

AIGUERRES de Provence : Porte : *de gueules à six besans d'argent posés 5 en sautoir, & le sixieme en pointe.*

AIGUILLON : *Tome I. p. 54. col. 2. lig. 7. effacez* ces mots : ainsi le duché s'éteignit une quatrieme fois, & *ajoutez*, par cette mort le duché ne s'éteignit point, parce que l'érection de 1633. a subsisté en faveur de *Louis*, &c.

Ibid. derniere ligne, de Brehan, *lisez*, de Brehant.

Ibid. p. 55. col. 1. lig. 14. ajoutez, morte le 13 Octobre 1755. âgée de trois ans.

AILESBURI, en Angleterre : La maison de Bruce tiroit son origine des lords de Skletond, ou Cleveland, dans la province d'Yorck, où elle s'est distinguée pendant un long espace de temps. Cette famille vint s'établir en Angleterre vers l'an 1598. Elle y posséda les premieres dignités de la Cour. On trouve de cette maison un pair d'Angleterre, un garde des registres de la Chancellerie, plusieurs chambellans, plusieurs comtes & marquis, des alliances avec les plus grandes maisons de ce royaume, même avec *Marie*, sœur d'Henri VIII. & reine de France. *Robert* Bruce fut créé comte d'Ailesburi le 18 Mars 1664. Son arriere petit-fils, *Robert*, est né en 1707. de *Charles* & d'*Anne* Sackville, de la maison d'Hallifax.

AILLECOURT, branche de l'illustre maison de Choiseul, qui subsiste. *Voyez* CHOISEUL AILLECOURT.

AILLY : Il y a eu des seigneurs de ce nom, qui étoient une branche de l'ancienne & illustre maison de Clermont en Beauvoisis, éteinte dans le quatorzieme siecle. *Voyez* CLERMONT, en Beauvoisis.

AILLY : *Tome I. p. 55. col. 2. lig. 16. après* Congni, *ajoutez*, Chambray.

Ibid. lig. 18. Beauau, *lisez*, Beauveau.

AIMAR, famille originaire de Provence, dont la branche aînée est établie en Languedoc, & subsiste dans les descendans de *Joseph* d'Aimar, seigneur de Montalier, président en la Cour des Comptes d'Aix, & qui fut reçu conseiller en la même Cour en 1650.

Une autre branche de cette famille, qui sont les seigneurs de Pierrue, subsiste en Provence, dans *Jean-Baptiste-Alexandre-César*, & *Esprit-Louis*, officiers dans les armées du Roi, & deux filles, religieuses dans le monastere royal de Nazareth de la ville d'Aix. Voyez le *Nouveau Nobiliaire de Provence*,

Les armes : *de gueules à une colombe essorant d'argent, tenant dans son bec un rameau d'olivier d'or, au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

AIMARS, en Dauphiné : Porte : *d'azur à trois bandes d'or, écartelé de parti d'azur & d'or, au chef de gueules, chargé de plates d'argent.*

AIMINI, famille de Provence, connue depuis le treizieme siecle. Elle a donné dans *Bertrand* Aimini un prevôt de la Cathédrale d'Avignon en 1295. qui fut évêque de la même ville vers l'an 1300. *François-Bertrand* son frere, étoit officier général des troupes du roi Robert. Cette famille subsiste dans *Honoré* Aimini, seigneur en partie de Puymi-

chel

chel & d'Hauteval, chevalier des ordres militaires & hospitaliers de Notre-Dame du Mont Carmel & de Saint Lazare de Jérusalem, & sénéchal de Digne, par provisions du Roi, données à Versailles le 5 Mars 1729. Il s'est marié le 7 Septembre 1726. avec *Marguerite* de Raimond, de laquelle il a postérité.

Une autre branche est établie à Tarascon, de laquelle il y a eu un officier de vaisseau de la derniere promotion.

Consultez pour cette famille, Nostradamus; *Jean* Columbi, Jésuite, *Opusc. L. I. p.* 98. le *Gallia Christiana*; le *Nobiliaire du comtat Venaissin*, & l'*Histoire héroïque ou le nouvel Armorial de la Noblesse de Provence*, *Tome I. p.* 15.

Les armes : *échiqueté d'or & de sable, les carreaux de sable, marqués d'autant de besans d'argent.*

AINARD, ancienne maison du Dauphiné, qui date dès l'an 965. & qui dans le quinzieme siecle a pris le nom de Montainard, sous lequel elle est connue aujourd'hui. *Voyez* MONTAINARD.

AINODS & OSSLAWEN, en Allemagne : Les seigneurs de cette maison descendent de celle d'Althan par *Guillaume* I. du nom, des fils de Wolffgang, baron de Murstetten, & ont eux-mêmes donné naissance à d'autres branches.

Christophe, baron d'Althan, seigneur d'Ainods & d'Osslawen, fut fait conseiller de l'empereur *Maximilien* II. du nom. Son mérite l'éleva, sous *Rodolphe* II. à la dignité de président de la Chambre Impériale. *Michel-Adolphe*, son fils, soutint la réputation de ses ancêtres. Son mérire distingué l'éleva à la dignité de général & à celle de feld-maréchal, & de membre du Conseil de guerre. Sa valeur le rendit recommandable auprès de l'empereur *Rodolphe* II. qui pour récompenser ses services, érigea en sa faveur la baronnie d'Althan en comté, dont ses descendans ont pris le nom. *Michel-Jean*, son fils aîné, comte d'Althan, baron de Murstetten, &c. fut chambellan de l'empereur *Ferdinand* III. & ensuite colonel de mille chevaux. *Michel-Venceslas-François*, son second fils, fut conseiller intime de l'Empereur & son ambassadeur en Suede. *Michel-Jean* eut de son épouse *Marguerite*, fille de *Jean-Ulric*, prince d'Eggenberg, & duc de Crumlau, plusieurs enfans, dont, entr'autres, *Michel-Jean*, comte d'Althan après lui, qui eut de son mariage avec *Therese-Marie*, fille de Hartmann, prince de Lichtenstein, *Michel-Jean* né en 1679. celui-ci fut conseiller intime & grand-maître des écuries de sa Majesté Impériale, & honoré du collier de l'ordre de la Toison d'or. Il épousa en 1709. *Marie-Anne* de la maison de Pignatelli à Naples, de laquelle sont sortis *Michel-Jean* né à Barcelonne en 1710. *Marie-Therese* née en 1711. *Michel-Borromée* né en 1715. & *Michel-Antoine-Ignace* né en 1716.

Quintin, comte d'Althan, né en 1577. cinquieme fils de *Christophe*, baron d'Althan, & seigneur d'Ainods & d'Osslawen, a commencé la branche Quintinienne. Il eut de sa troisieme femme *François-Richard*, chambellan de l'empereur, qui, marié deux fois, ne laissa que deux filles. *Christophe-Jean*, comte d'Althan, né en 1633. chambellan & grand veneur

de l'empereur, fut employé dans les affaires les plus importantes, & envoyé plusieurs fois en ambassade, où son mérite le distingua. *Gundaker-Louis*, l'aîné de ses enfans, lui succéda dans tous ses honneurs, biens & dignités, & fut fait général, feld-maréchal, & gouverneur de Raub en 1706. Il a eu de sa femme *Elisabeth*, comtesse de Wratislaw, *Joseph-Antoine*, né en 1709. & *Jean-Venceslas*, né en 1710.

AJON : Cette famille, suivant un mémoire envoyé au Libraire, est originaire d'Allemagne, & est venue s'établir en basse Normandie, dans le temps de l'inondation des Normands, qui vinrent ravager une partie de la France.

Alexandre d'Ajon, le premier dont il soit fait mention, prit possession en 1312. d'une terre auprès de Vire en basse Normandie, bailliage de Condé, à laquelle il donna son nom. Il épousa en 1318. *Judith* de Matignon, dont vint *Robert Maurice*, chevalier, seigneur d'Ajon, de Grand-Champ, la Garenne, &c. né en 1320. Il épousa en 1343. *Jeanne* Duthizac, dont il eut *Charlemagne*, chevalier, seigneur d'Ajon, de Grand-Champs, la Garenne, &c. né en 1347. Il se maria en 1372. à *Charlotte* de Viefville, de laquelle vint *Henri*, chevalier, seigneur d'Ajon, du Mesnil, &c. né en 1374. & marié en 1394. à *Suzanne* d'Elbeuf, de laquelle est issu *Jean Bonaventure*, né en 1397. qui se maria en 1424. à *Jeanne* de Lis ; elle fut mere de *Gabriel Toussaint*, chevalier, seigneur d'Ajon & de Lauzen, né en 1450. lequel épousa en 1471. *Hélene* Brunel de Grandscé, dont est issu *Jérôme*, chevalier, seigneur d'Ajon & autres lieux, né en 1473. Il s'allia en 1501. avec *Henriette* de Bouteville, dont est sorti *Tristan*, chevalier, seigneur d'Ajon & autres lieux, né en 1503. qui eut pour femme en 1529. *Catherine* de Pignerol, mere de *Daniel*, chevalier, seigneur desdits lieux, né en 1531. & marié en 1556. à *Claire* de Cajeux. Il en eut *Daniel* II. du nom, né en 1567. lequel épousa en 1590. *Louise-Elisabeth* d'Acguay, dont est issu *Etienne*, chevalier, seigneur de Grand-Champs, né en 1592. Il se maria en 1611. à *Mathurine* Darcy, & en eut *Guillaume*, chevalier, seigneur d'Ajon, &c. né en 1614.

Ce *Guillaume* fut maintenu dans les droits & priviléges de la noblesse par sentence du 10 Juillet 1534. rendue en l'Election de Caën, sur les preuves par lui faites pour satisfaire à l'édit du Roi donné contre les usurpateurs des titres de la Noblesse. Il épousa en 1635. *Bonne* de Quetissens, mere de *Bénédic*, chevalier, seigneur d'Ajon, &c. né en 1636. & marié en 1656. à *Elisabeth* de Luxbois, de laquelle sont issus plusieurs enfans mâles, dont deux ont été tués à la bataille de Ramillies : il n'est resté de ce mariage que *Jean*, chevalier, seigneur d'Ajon & de Bugny, capitaine d'infanterie au régiment Dauphin, né en 1672. & marié en 1698. à *Marie-Magdelene* de Gueldrop d'Honnecourt, qui descendoit, dit le mémoire domestique de la famille, des princes de Gueldres. Il a eu de ce mariage,

Jean-Charles, chevalier, seigneur d'Ajon, Sommette, Tris, la Chapelle, Nacre, Bray Sallibray, Thillancourt, le Puchot &

Bugny, ancien capitaine d'infanterie, né le 15 Février 1710. & marié le 11 Juin 1734. à *Jeanne-Elisabeth Ursule* Tondu d'Héronval, dont plusieurs enfans; sçavoir,

1. *Jeanne-Elisabeth-Ursule* de Sommette, née le 24 Mai 1735.

2. *Marie-Victoire-Ursule-Amélie* de Thillancourt, née le 25 Mai 1744.

3. *Jean-Charles-Marie-Maurice* d'Honnecourt, né le 22 Septembre 1753.

4. *Louise-Agnès-Gabrielle* de Maucourt, née le 9 Juillet 1756.

Les armes: *d'or à l'aigle de sable éployée, abaissée, surmontée d'une trangle de gueules, chargée de trois étoiles d'argent au chef dénuée.*

AIRBOUDOUZE, du nom de Guy, en Languedoc: Porte: *d'azur à la gerbe de bled d'or.*

AISNÉ DE PARVILLY (l'): Porte: *d'azur à une croix d'or, alaisée & accompagnée de trois étoiles de même, posées 2 en chef & l'autre en pointe.*

ALABAT, en Berry: Porte: *de gueules à trois sonnettes d'or.*

ALAGNI: Porte: *d'or à une croix de gueules, chargée de cinq fleurs de lys d'argent.*

ALAGONIA, de Provence: Porte *d'argent à six tourteaux de sable posés en pal 3 & 3.*

ALAIRAC-AIGREMONT; nom éteint en Languedoc, dont les biens ont passé dans la maison de Rochemore, par le mariage, le 13 Avril 1561. de *Marguerite* d'Alairac, dame d'Aigremont, &c. fille unique de *Pons* d'Alairac, baron d'Aigremont, & de *Marguerite* de Cambis. *Voyez* ROCHEMORE.

ALAIS, jolie ville épiscopale, très-peuplée, marchande & considérable du bas Languedoc, située aux pieds des Cévennes, avec titre de comté, qui a droit de préséance aux États sur toutes les autres baronies de la province, & est aujourd'hui possédée par la royale maison de Bourbon-Conty, après avoir appartenu à la maison de Beaufort-Canillac, & puis à celle de Montboissier, acquise par celle de Montmorency, mais plus anciennement & dès les temps les plus reculés aux seigneurs du surnom de Pelet, comtes souverains de Melguel & de Maguelonne, issus des premiers ducs, comtes, marquis & vicomtes de Narbonne, dont la postérité subsiste encore en Languedoc, sous le nom de Narbonne-Pelet, & a produit vers l'an 1000. & tant les premiers seigneurs hauts dominans, ou sires d'Alais que l'on connoisse. *Voyez* aux mots NARBONNE & PELET.

Cette grande terre a aussi formé deux baronies du même nom, qui sont, avec le comté, autant de démembremens de ce qu'elle étoit autrefois sous la domination des Pelets, & qui après avoir passé dans la maison de Cambis, sont actuellement possédées par celles de la Fare & de Montalet. Cette ville a été érigée en évêché suffragant de Narbonne le 16 Mars 1694. *Voyez* Catel, *Histoire de Languedoc*, Dom Vaissette, *même Histoire*, & Longuerue, *Description de la France.*

ALAMARTINE: Porte: *de gueules à deux fasces d'or, avec un tresfle d'or entre les fasces.*

ALBALESTRIER, en Languedoc: Porte: *de gueules au chevron d'argent, chargé de*

quatre pommes de pin de sinople.

ALBENAS, en Languedoc: Porte : *de gueules au demi-vol d'argent, accompagné de trois étoiles d'or, 2 & 1.*

ALBERT DE LUYNES: *Voyez* le *Tome I.* de ce *Dictionnaire*, *p.* 59. où j'ai donné la généalogie de la branche aînée. Cette maison, depuis qu'elle est établie en France, a fait des branches qu'on a oublié de rapporter à la suite de son article & qu'on va placer ici. A l'égard de celles qui ont été formées, lorsqu'elle étoit encore à Florence, on renvoie à la descendance qui a été dressée par le prieur *Bernard* Benvenuti, moine Florentin, sur les registres de la République. Il travailloit par commission du grand duc de Toscane à mettre en ordre les anciens catalogues des différens prieurs de la liberté & des gonfaloniers de justice, & à donner un précis de leurs familles. Après la mort de cet Ecrivain, ce travail fut continué, par ordre du même grand duc, par l'abbé Casoti, autre sçavant Antiquaire de Florence.

Cette descendance s'étend depuis *Fabiano*, des seigneurs de Caténaia en Toscane, jusques & compris *Thomas* Alberti, ou d'Albert, suivant la terminaison françoise, tige de la maison de Luynes, employé parmi les enfans de *Louis*, fils de *Thomas* I. du nom, & petit-fils de *Carlocio* Alberti, &c.

On remarquera seulement que, suivant l'abbé Gamurrini, Ammirato, *Léon-Baptiste* Alberti, l'abbé Casoti, Benvenuti, le Torti, *Ange-Marie* Quirini, & plusieurs autres auteurs & hommes de lettres Florentins, la maison d'Alberti porta depuis le dixieme siécle jusqu'au treizieme le nom des seigneuries qu'elle possédoit, dont la principale étoit Caténaia. Le nom d'Alberti lui est devenu propre depuis Albert, l'un des fils de Benci, seigneur de Caténaia, qui vivoit en 1200. Ils étoient originaires du comté d'Arezzo, & Gamurrini prétend qu'ils descendoient de la maison d'Accia, l'une des premieres de cette République, d'où les Alberti sortirent, pour aller s'établir à Florence, après la conquête d'Arezzo par les Florentins.

On trouve dans Ammirato une lettre de *Nicolas* Pallanti, chevalier d'Arezzo, écrite le 22 Mars 1349. à *Jean* Alberti, chevalier, fils d'*Alberto* Alberti, par laquelle il lui mande, qu'après avoir eu bien de la peine à découvrir les registres & les anciens livres du commun d'Arezzo, il y a trouvé que la maison de Caténaia avoit anciennement formé trois branches, dont une posséda Caténaia, la seconde Talla, & la troisieme Montegiovi; que de celle de Caténaia descendent les Alberti par un *Fabiano* de Caténaia qui eut trois femmes, de chacune desquelles il eut un fils; sçavoir *Arigucio*, *Rustico*, & *Barthelemi*, surnommé *Malanca*, parce qu'il étoit boiteux. *Arigucio* continua la branche de Caténaia. *Rustico* fut la tige des seigneurs de Pietramala, & *Barthelemi* fit la branche du Val d'Arno. Quant à *Rustico*, il se maria dans la maison de Malespini, de Florence, & c'est de lui que vous descendez, ainsi que les Alberti de Giudice, ajoute *Nicolas* Pallanti.

Cette maison, ayant embrassé le parti des Gibelins contre les Guelphes, fut comprise dans la pros-

cription qui fit sortir de Florence en 1400. & 1401. un grand nombre de familles, entr'autres les Médicis, les Alberti, les Ricci, les Strozzi, &c. qui furent obligées d'aller s'établir ailleurs. On voit par plusieurs titres publics & particulierement par trois actes, dont l'un est de 1409. l'autre de 1413. & le troisieme de 1416. conservés dans les archives de la maison de Luynes, dont on a bien voulu m'accorder la communication, que *Jean* & *Antoine* Alberti se retirerent à Venise, & que *Louis* & *Philippe*, leurs freres, fils de *Thomas* I. du nom, & petits-fils de *Carlocio*, &c. allerent dans le comtat Venaissin, & que *Louis* eut, entr'autres enfans, *Thomas* Alberti ou d'Albert, suivant la terminaison françoise, tige de la maison de Luynes, prouvée par la suite non interrompue de sa descendance dressée sur titres, & confirmée par le procès-verbal des preuves de noblesse du connétable de Luynes, lorsqu'il fut nommé chevalier des ordres du Roi. Ce procès-verbal fut dressé dans la ville du Pont-Saint-Esprit, en présence du procureur du Roi, & par *Rostain* d'Ancezune, baron de Thor & de Caderousse, & Rostain de la Baume, comte de Suze, commissaires du Roi. Ces preuves remontent jusqu'à *Thomas* Alberti, viguier du Pont-Saint-Esprit, quatrieme ayeul du connétable de Luynes.

Seconde branche des ducs de Chaulnes.

Louis-Auguste Alberti, ou d'Albert, cinquieme fils de *Charles-Honoré*, duc de Luynes & de Chevreuse, & de *Jeanne-Marie* Colbert, naquit le 20 Décembre 1676. Il fut substitué au duc de Chevreuse son pere, dans la succession de *Charles* d'Albert d'Ailly, dernier duc de Chaulnes de la premiere branche, cousin germain de son ayeul, dont il sera parlé ci-après; avec la condition pour lui & ses descendans de porter les noms, armes & cri de cette ancienne maison: en conséquence il prit le titre de vidame d'Amiens. En 1695. il fut nommé à une compagnie d'infanterie dans le régiment du Roi, & à la fin de la même année, il obtint un régiment d'infanterie. Ce régiment ayant été réformé, il fut pourvu en 1701. du régiment de Dragons vacant par la mort du chevalier d'Albert son frere, tué à l'affaire de Carpy. En 1702. il fut nommé à une des places de sous-lieutenans de la compagnie des Chevaux-Légers de la garde; & en 1704. la charge de lieutenant de la même compagnie étant venue à vaquer par la mort du duc de Montfort son frere aîné, tué près Bellikeim, en venant d'escorter un convoi qu'il avoit fait entrer dans Landau, il en fut pourvu par lettres du mois d'Octobre 1711. La terre de Chaulnes fut réérigée en sa faveur en duché-pairie. Il fut reçu au parlement en qualité de duc & pair de France le premier Octobre suivant. Il fut nommé chevalier des ordres du Roi à la promotion du 3 Juin 1724. & maréchal de France en 1741. Il mourut le 9 Novembre 1744. Il avoit été marié par contrat du 21 Janvier 1704. avec *Marie-Anne-Romaine* de Beaumanoir, fille de *Henri-Charles*, sire de Beaumanoir, marquis de Lavar-

din, gouverneur de Bretagne, ambassadeur extraordinaire à la Cour de Rome, chevalier des ordres du Roi, &c. & de *Louise-Anne* de Noailles sa seconde femme, dont il eut, 1. *Louis Marie* d'Albert d'Ailly, vidame d'Amiens, né le 31 Juillet 1705. reçu en 1717. lieutenant des Chevaux-Légers de la garde, en survivance de son pere. Il mourut sans alliance en 1724. 2. *Charles-François*, comte de Picquigny, né le 6 Septembre 1707. Il obtint en 1721. un régiment d'infanterie. En 1729. le duc de Chaulnes son pere lui ayant fait cession de son duché, il prit le titre de duc de Picquigny. La même année il fut pourvu de la charge de lieutenant de la compagnie des Chevaux-Légers de la garde, par cession du duc de Chaulnes. Il mourut le 14 Juillet 1731. ne laissant qu'une fille morte en bas âge, de *Marie-Sophie* de Courcillon, fille unique de *Philippe-Egon* de Courcillon, marquis de Dangeau, & de *Françoise*, héritiere de Pompadour, dame du duché de la Valette, qu'il avoit épousée en Janvier 1729. La duchesse de Picquigny se remaria avec *Hercule-Meriadec* de Rohan, prince de Rohan & de Soubise. 3. *Louis-Joseph*, né en 1713. mort en 1714. 4. *Michel Ferdinand* qui suit. 5. *Marie-Thérese*, née le 10 Février 1709. mariée le 26 Janvier 1722. avec *Louis* de Rougé, marquis du Plessis-Belliere, dont elle est veuve depuis le 24 Juin 1732. en ayant eu deux garçons morts en bas âge. 6. *Marie-Françoise* de Sale, née le 4 Août 1710. religieuse Bénédictine de Montargis, morte en 1749. 7. *Marie-Thérese* née en 1711. morte en 1714.

Michel-Ferdinand Albert d'Ailly né le dernier Décembre 1714. porta d'abord le nom de comte de Chaulnes : il fut destiné à l'église, & à l'âge de sept ans il fut reçu chanoine de Strasbourg. Mais après la mort de ses freres, ayant quitté l'état ecclésiastique, il prit le titre de vidame d'Amiens & ensuite de duc de Picquigny. En 1733. il fut pourvu de la charge de cornette de la compagnie des Chevaux-Légers de la garde du Roi. En 1735. le duc de Chaulnes son pere, qui après la mort du duc de Picquigny son fils, dont il a été parlé ci-dessus, avoit obtenu pour la seconde fois la charge de lieutenant de la compagnie des Chevaux-Légers de la garde du Roi, la céda de nouveau, avec l'agrément de sa Majesté, au duc de Picquigny. En 1742. après avoir fait les campagnes de Bohéme, il obtint, sur la démission du duc de Chaulnes son pere, les gouvernemens des villes & citadelles d'Amiens & de Corbie. Il fut nommé en 1744. aide-de-camp du Roi, & eut l'honneur de suivre sa Majesté en cette qualité dans toutes ses campagnes. En 1745. il fut reçu au Parlement en qualité de duc & pair. En 1747. il fut pourvu de la charge de lieutenant général de la province de Bretagne, & nommé commandant en chef dans cette Province. En 1748. il fut fait lieutenant général des armées du Roi. En 1751. il fut nommé chevalier des ordres de sa Majesté, & à la fin de la même année, le Roi lui donna le gouvernement général des provinces de Picardie, d'Artois, & des pays reconquis. Il avoit eu en 1743. une des pla-

ces d'honoraires dans l'académie royale des Sciences. Il fut marié par contrat du 25 Février 1734. avec *Anne-Joſephe* Bonnier, fille de *Joſeph* Bonnier, baron de la Moſſon, tréſorier général des Etats de Languedoc, dont il a *Marie-Joſeph-Louis* d'Albert d'Ailly, vidame d'Amiens, né le 28 Novembre 1741. pourvu d'un brevet de cornette ſurnuméraire de la compagnie des Chevaux-Légers, avec commiſſion de meſtre de camp en 1756. Il fut marié le 23 Mai 1758. avec *Marie-Pauline-Angélique* de Chevreuſe, fille de *Marie-Charles-Louis* Albert, duc de Chevreuſe, lieutenant général des armées du Roi, colonel général des Dragons, gouverneur de Paris, chevalier des ordres du Roi, &c. & d'*Henriette-Nicole* Pignatelli d'Egmont, dame d'honneur de la Reine en ſurvivance.

Premiere branche des ducs de Chaulnes éteinte.

Honoré d'Albert, ſeigneur de Cadenet, troiſieme fils d'*Honoré*, ſeigneur de Luynes, de Cadenet & de Brantes, chevalier de l'ordre du Roi, gouverneur de Beaucaire, &c. & d'*Anne* de Rodulf de Limans, fut fait chevalier des ordres du Roi en 1619. capitaine d'une compagnie de cent hommes d'armes, conſeiller d'Etat, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, duc, pair & maréchal de France en la même année 1619. ou en 1621. ambaſſadeur en Angleterre en 1620. & ſucceſſivement gouverneur d'Auvergne & de Picardie. Il mourut en 1649. dans une grande réputation de valeur & d'intelligence dans les affaires de l'Etat, après s'être acquis & conſervé toute ſa vie l'eſtime des Rois Louis XIII, & Louis XIV. Le duc de Chaulnes fut marié ſous la condition, pour lui & ſa poſtérité, de porter les noms, armes & cri de la maiſon d'Ailly, l'une des plus illuſtres de Picardie, par contrat de 1619. avec *Charlotte-Eugénie*, fille unique & héritiere de *Philibert-Emmanuel* d'Ailly, baron de Picquigny & vidame d'Amiens, chevalier des ordres du Roi, & de *Louiſe* d'Ognies, comteſſe de Chaulnes, laquelle étoit ſœur & héritiere de *Louis* d'Ognies, comte de Chaulnes, chevalier des ordres du Roi, &c. mort ſans enfans d'*Anne* d'Humieres ſa femme. Les enfans du duc de Chaulnes furent : 1. *Henri-Louis* d'Albert d'Ailly, duc de Chaulnes, pair de France, &c. qui ſuit : 2. *Charles* d'Albert d'Ailly, marquis de Raineval, préſenté au baptême au nom du roi & de la reine d'Angleterre, par le duc de Buckingham, le 25 Juin 1625. 3. *Charles* d'Albert d'Ailly II. du nom, qui devint duc de Chaulnes par la mort de ſes deux freres ; il en ſera parlé ci-après : 4. *Armand* d'Albert d'Ailly, abbé du Gard, &c. connu ſous le nom d'abbé de Chaulnes, mourut en 1656. âgé de 21 ans : 5. *Anne*, abbeſſe de Saint Pierre de Lyon, morte en 1672. 6. *Marie-Magdelene-Urbaine-Thérèſe*, abbeſſe de l'abbaye au Bois : 7. *Charlotte*, prieure perpétuelle de Poiſſy en 1669. 8. *Antoinette*, abbeſſe de Saint Pierre de Lyon, après la mort de ſa ſœur en 1672.

Henri-Louis d'Albert d'Ailly, duc de Chaulnes, pair de France, vidame & gouverneur d'Amiens gouverneur d'Auvergne en ſurvivance de ſon pere en 1649. com-

mandant alors un corps de troupes en Flandres, fut marié en 1646. avec *Françoise* de Neuville, veuve de *Just-Louis*, comte de Tournon & de Roussillon, tué au siége de Philisbourg en 1644. & fille de *Nicolas*, duc de Villeroy, pair & maréchal de France, & de *Magdelene* de Crequy. Leurs enfans sont: 1. *Magdelene-Charlotte*, mariée en 1664. avec *Jean-Baptiste* de Foix de Candale, duc de Randan; elle mourut en couches à l'âge de seize ans en 1665. 2. *Catherine* morte jeune en 1662.

Charles d'Albert d'Ailly II. du nom, devint duc de Chaulnes, de de France, &c. par la mort pair ses deux freres *Henri-Louis* & *Charles*, marquis de Raineval. Il fut nommé chevalier des ordres du Roi le 31 Décembre 1661. lieutenant général de Bretagne en 1669. gouverneur de cette province en 1670. lieutenant général de Picardie, gouverneur de Dourlens & de Rue, & depuis gouverneur de Guyenne, capitaine-lieutenant des Chevaux-Légers de la garde du Roi, & trois fois ambassadeur à Rome. Il obtint l'extension de l'Indult en faveur du Parlement. La Cour de France & celle de Rome étant brouillées à l'occasion des immunités des ambassadeurs, il détermina le pape Innocent XII. à faire satisfaction au roi Louis XIV. en 1670. Il fut marié le 11 Avril 1655. avec *Elisabeth* le Feron, veuve de *Jacques Stuex* de Caussade, marquis de Saint Megrin, lieutenant général des armées du Roi, &c. elle étoit fille unique de *Jérôme* le Feron, seigneur de Savigny, président du Parlement de Paris, & de *Barbe* Servien, ses pere & mere. Il mourut sans enfans le 4 Septembre 1698. après avoir institué son héritier universel *Louis-Auguste* d'Albert, son arriere-neveu, qui a fait la seconde branche des ducs de Chaulnes rapportée ci-dessus.

Branche des ducs de Piney-Luxembourg éteinte.

Léon d'Albert, seigneur de Brantes, au comtat Venaissin, conseiller d'Etat & d'épée, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, & capitaine au régiment des Gardes Françoises en 1618. duc de Piney-Luxembourg, pair de France & chevalier des ordres du Roi, capitaine-lieutenant des Chevaux-Légers de la garde de sa Majesté, gouverneur de Blaye, étoit le quatrieme fils d'*Honoré* d'Albert, seigneur de Luynes, & d'*Anne* de Rodulf de Limans. Il fut marié le 16 Juillet 1620. à condition que lui & sa postérité porteroient le nom & les armes de Luxembourg, avec *Charlotte-Marguerite* de Luxembourg, fille & héritiere de *Henri*, duc de Luxembourg, pair de France, & de *Marguerite* de Montmorency, dame de Thoré: après sa mort, la duchesse sa veuve se remaria avec *Charles-Henri* de Clermont-Tonnerre. Les enfans de *Léon* d'Albert, duc de Luxembourg, furent: 1. *Henri-Léon* d'Albert qui suit: 2. *Marie-Louise-Antoinette* d'Albert de Luxembourg, princesse de Tingry; elle fit profession de la regle de Cîteaux dans l'abbaye au Bois de Paris, d'où elle sortit pour être coadjutrice de l'abbaye de chanoinesses de Poussay en Lorraine. Elle se fit depuis dispenser de ses vœux par le Pape, & devint sous le nom de princesse de Tingry, dame du palais de la

Reine. Elle mourut à Versailles le 16 Juillet 1706. âgée de quatre-vingt-trois ans, & elle fut inhumée dans l'église des Capucines de Paris.

Henri-Léon d'Albert, duc de Luxembourg, pair de France, prince de Tingry, &c. né le 30 Août 1630. céda son duché & tous ses autres biens à *Magdelene-Charlotte-Bonne* de Clermont-Tonnerre, sa sœur utérine, en considération de son mariage avec *François-Henri* de Montmorency, dont les descendans sont ducs de Luxembourg, & s'engagea dans les ordres sacrés. Il étoit connu sous le nom d'abbé de Luxembourg. Il mourut en 1697. & fut enterré aux Célestins de Paris.

Branche des seigneurs de Boussargues éteinte.

Jean Alberti, ou d'Albert, damoiseau, dit *le Vieux*, second fils de *Thomas* II. du nom, bailli d'épée du Vivarais & du Valentinois, &c. & de *Renaude* Felix, sa premiere femme, fut seigneur de Boussargues, que son pere lui donna en contrat de mariage, viguier pour le Roi des ville & baronnie de Bagnols, par lettres de 1446. maître des requêtes de l'hôtel du Roi en 1458. écuyer de sa Majesté, & vice-bailli du Vivarais & du Valentinois, en l'absence de son pere. Il fut marié par contrat de 1452. avec *Catherine* de Beziers, fille de *Louis*, seigneur de Saint Julien, &c. & de *Jeanne* de Roch, ses pere & mere. Ses enfans sont: 1. *Thomas* Alberti qui suit: 2. *Thibault* Alberti qui forma la branche des seigneurs de Montdragon.

Thomas Alberti, ou d'Albert, seigneur de Boussargues, & coseigneur de la ville de Bagnols, rendit hommage au Roi pour la seigneurie de Boussargues en 1499. *Jean* Alberti, baron de Montelus, prevôt de l'ordre, son oncle, lui fit donation d'une maison située dans la ville du Saint Esprit en 1498. à lui échue du chef de feu *Thomas* Alberti, bailli du Vivarais, son pere. Il fut marié trois fois; en premieres noces, par contrat du 7 Février 1486. avec *Catherine* Ebrard, veuve de *Simon* de Valaucie, & fille de *Jean* Ebrard, coseigneur de Saint Julien, &c. & d'*Armande* Cordier: en secondes, avec *Marthe* de Porcelet, fille de *Pierre* de Porcelet, seigneur de Maillane: sa sœur, *Louise* de Porcelet, fut femme de *Jean*, baron de Budos, dont la fille épousa *Henri* de Montmorency, connétable de France; & la petite fille, *Henri* de Bourbon, prince de Condé; & en troisiemes noces, avec *Alix* d'Urre, fille de *Jean* d'Urre, seigneur de Teissiere & de Venterolle, &c. maison ancienne & illustre du Dauphiné. Il fit son testament le 24 Janvier 1518. Les enfans du premier mariage sont 1. *Armande*, mariée à *Jean* Petiti, juge de la ville de Bagnols, dont le frere, *Guillaume* Petiti, fut confesseur & prédicateur du roi François I. & depuis évêque de Saint Paul-trois-Châteaux en 1532. 2. *Catherine*, mariée à *Pierre* de Bagnols, seigneur de Saint Michel. 3. *Claudine*, mariée en 1518. avec *François* de Fienne, fils d'*Antoine* de Villeneuve, près d'Avignon. Du second mariage il eut, 4. *Gabrielle*, mariée en 1523. à *Antoine* de Bane, seigneur d'Avejan, coseigneur du mandement de Castillon, au diocese d'Uzès, &c. Du troisieme

mariage, il eut, 5. *Antoinette*, morte sans alliance; 6. *Louise*, dame de Boussargues, mariée en premieres noces en 1531. à *Jean* de Montfaucon, seigneur de Canillac, fils de *Guerin* de Montfaucon, seigneur de Roquetaille; & en secondes noces à *André* d'Aragousse. Les comtes de Vogué possédent la terre de Boussargues, du chef de *Dorothée* de Montfaucon. 7. *Jeanne*, mariée en 1531. à *Antoine* de Vesenobre, seigneur de Ferrieres, viguier de Sauve, au diocése de Nismes.

Branche des seigneurs de Montdragon éteinte.

Thibault Alberti, ou d'Albert, seigneur de Saint André, d'Oleirargues, du Pin & de Cabrieres, coseigneur de la ville de Bagnols, de Sabran, &c. deuxième fils de *Jean*, seigneur de Boussargues, & de *Catherine* de Beziers, fut marié en premieres noces en 1486. avec *Michelle* de Bagnols, fille d'*Antoine*, seigneur de Saint Michel, d'Yeuset, de Saint Laurent, de Carnols, de Saint Germain, de la Roque, &c. & d'*Armandette* Rainaud-de-Dieu; & en secondes noces, en 1501. avec *Gabrielle* de l'ancienne, maison de Montdragon, fille d'*Etienne*, seigneur de Montdragon, &c. & de *Louise* de la Beaume-Suse. Il fit son testament en 1526. De son premier mariage il eut deux fils, morts jeunes. Du second, il eut, 3. *Paul* d'Albert de Montdragon, seigneur de Barbantane & de Darboux, &c. gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi en 1564. capitaine d'une compagnie de vingtcinq hommes d'armes & de trente-huit archers en 1573. & depuis capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes en 1576. fut institué héritier de son oncle maternel, *Amauri* de Montdragon, à la charge d'en porter le nom & les armes. Il se distingua à la bataille de Cerisoles en 1544. & au combat donné sur les bords de l'Ouvese dans la principauté d'Orange sous les ordres du comte de Suse, &c. Il épousa *Jeanne* de Tende de Lascaris. 4. *Edouard* d'Albert, qui suit. 5. *Marguerite*, prieure de Val-Sauve-lez-Verfeuil. 6. *Anne*, abbesse de Notre-Dame des Plans, au diocése d'Orange, en 1566. 7. *Louise*, mariée en premieres noces à *Jean-Pierre* de Sade, baron de Romanil & de la Goy, & en secondes, en 1555. à *François* de Mistral, baron de Croses & de Dons, seigneur de Mirebele, de Larnage, &c.

Edouard d'Albert de Montdragon, seigneur de Saint André, du Pin, de Sabran, &c. chevalier de l'ordre du Roi, gouverneur d'Aigues-Mortes & de la Tour Carbonniere, par lettres du 7 Mars 1560. & depuis gouverneur de Nismes & des autres villes du bas Languedoc, obtint en 1566. une compagnie de cinquante Arquebusiers à pied, entretenus au régiment du jeune Sarlabous. Il commanda dans le bas Languedoc, en l'absence de *Guillaume*, vicomte de Joyeuse, lieutenant général de cette province, &c. Il fut marié en 1564. avec *Marguerite* de Bourdi, fille de *Pierre* de Bourdi, chevalier de l'ordre du Roi, seigneur de Saint Montan, gouverneur de Montpellier, &c. & de *Françoise* Gaudet des Ursieres. De ce mariage il n'eut qu'une fille, sçavoir *Marguerite* d'Albert.

Marguerite d'Albert de Mont-

dragon, dame de Saint André, &c. fille unique & héritiere d'*Edouard*, fut mariée en 1588. avec *Charles* d'Audibert, seigneur de Lussan. Leur petit-fils, *Jean* d'Audibert, comte de Lussan, premier gentilhomme de la chambre du prince de Condé, fut reçu chevalier de l'ordre du Saint Esprit en 1689. & ne laissa qu'une fille, nommée *Marie-Gabrielle*, qui épousa en 1700. *Henri* de Fitz-James, duc d'Albemarle, fils naturel de Jacques II. roi d'Angleterre.

ERRATA & *Additions à l'article qui est au premier Volume.*

P. 59. *col.* 1. *lig.* 30. en 1400. ou 1401. *lisez*, en 1400. & 1401.

Ibid. col. 2. *lig.* 34. qui fit, *lisez*, il fit.

P. 60. *col.* 2. *lig.* 6. *effacez*, 4. quatre filles, dont trois furent mariées & firent de grandes alliances, & une religieuse au Pont-Saint-Esprit, & *ajoutez*, 4. *Marie* d'Albert, qui épousa en 1559. *Claude* de Grimoard de Beauvoir du Roure, seigneur de Bonneval & de Combalet, gouverneur des villes & citadelles d'Amiens & de Soissons, dont elle eut *Anne* de Grimoard, femme de *Charles* de Crequy, comte de Canaples, & mere du duc & du maréchal de Crequy.

5. *Antoinette* d'Albert, mariée en premieres noces, le 12 Juin 1605. à *Barthelemi*, seigneur de Vernet. Étant dame d'atours de la Reine, elle se remaria avec *Henri-Robert* de la Marck, duc de Bouillon, comte de Braine, capitaine des Cent-Suisses de la garde du Roi.

6. *Louise* d'Albert, mariée à *Antoine* de Villeneuve, marquis de Mons & baron de Baux en Provence, premier maître d'hôtel de *Gaston* de France, duc d'Orléans, gouverneur de Honfleur, &c.

7. *Anne* d'Albert, religieuse Ursuline au Pont-Saint-Esprit.

P. 60. *col.* 2. *lig.* 17. isle de France, *ajoutez*, la survivance du gouvernement de Paris.

P. 61. *col.* 2. *lig.* 36. son cousin, *lisez*, son arriere-neveu.

Ibid. lig. 40. *ajoutez*, le prince de Grimberghen est né le premier Avril 1672. Il est mort le 9 Novembre 1758.

Ibid. lig. 48. avec le duc, *lisez*, avec le prince.

P. 62. *col.* 2. *lig.* 30. *ajoutez*, commandeur des ordres du Roi en 1758.

Ibid. lig. 40. *ajoutez*, mort le 2 Novembre 1758.

P. 63. *col.* 1. *lig.* 10. *ajoutez*, gouverneur de Paris le 21 Septembre 1758. chevalier des ordres du Roi le premier Janvier 1759.

Ibid. lig. 27. *ajoutez*, mort à Ruremonde le 12 Avril 1758.

Ibid. lig. 29. *ajoutez*, mariée à *Marie-Joseph-Louis* d'Albert d'Ailly, vidame d'Amiens, le 23 du mois de Mai 1758.

Ibid. lig. 31. nommé duc de Luynes le 28 Décembre 1758.

Ibid. col. 2. *lig.* 8. *effacez le mot* page, ainsi que les chiffres 4, 5, 8.

ALBERT, ou ALBERTI: Famille originaire de Nice, qui a toujours été mise au nombre des plus illustres de cette ville. Elle a pour auteur *Guy* ou *Guido* Alberti, seigneur du Thor, qui vivoit en 1362. sous le regne de la reine *Jeanne*. Cette famille subsiste dans les enfans de *Michel*

d'Albert, ſeigneur de Montravail & de Saint Hippolite, conſeiller en la Cour des Comptes de Provence, qui ſont trois fils, dont un chanoine de Saint Victor de Marſeille, & l'aîné, nommé *Antoine*, ſeigneur de Montravail & de Saint Hippolite, marié en 1747. à *Thérèſe* d'Iſoard de Chenerilles, dont il a poſtérité.

Les armes : *de gueules à trois croiſſans d'or.*

Il y a encore deux familles nobles en Provence du nom d'Albert.

La premiere eſt celle des ſeigneurs de Sillans, habituée à Barjols, qui tire ſon origine d'*Antoine* d'Albert, contrôleur général des Finances, qui acquit la terre de Reguſſe en 1564. Sa poſtérité ſubſiſte dans *Louis-François* d'Albert, officier des vaiſſeaux du Roi, marié en 1742. à *Louiſe-Eliſabeth* de Seytres de Caumont, dont il a trois filles en bas âge.

Les armes : *échiqueté d'or & d'azur, au chef d'argent, chargé de trois demi-vols de ſable.*

La ſeconde, originaire d'Aubagne, & y ſubſiſte encore aujourd'hui : elle a pour tige *Joſeph* d'Albert, marié en 1558. à *Marguerite* de Bauſſet. Il fut gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, & en 1610. il fit ériger en arriere-fief une maiſon de campagne qu'il avoit au terroir d'Aubagne, ſous le nom de Roquevaux. *Nouvel Armorial de Provence, Tome I.*

Les armes d'Albert, ſeigneur de Roquevaux, ſont : *d'azur à quatre chaînes d'or, mouvantes des quatre angles de l'écu, & liées en cœur à un anneau d'argent.*

ALBERTAS : M. d'Hozier, juge d'armes de France, a fait l'arbre généalogique de la maiſon d'Albertas, dont j'ai dit fort peu de choſe au *Tome I. page 63.* de ce *Dictionnaire.* On en trouve auſſi la généalogie dans le *Nouvel Armorial de la Nobleſſe de Provence, Tome I.* Il y eſt dit, d'après Noſtradamus, que la famille d'Albertas eſt originaire d'Italie, ſortie de l'ancienne ville d'Albe, où elle poſſédoit un château, & qu'elle vint s'établir en Provence pendant les guerres civiles des Guelphes & des Gibelins.

Antoine d'Albertas, chef de cette famille en Provence, choiſit la ville d'Apt pour y faire ſa demeure. Il teſta le 29 Avril 1415. en faveur de *Jean* d'Albertas ſon neveu, dont la poſtérité ſubſiſte dans les ſeigneurs de Gemenos, & dans la branche des ſeigneurs de Jouques.

Baudon d'Albertas, dit auſſi quelquefois *Baudouin*, vint s'établir à Marſeille; & obtint le 22 Novembre 1481. du roi *Charles* d'Anjou, comte de Provence, des lettres-patentes, qui l'exemptoient du payement des tailles, pour les biens qu'il poſſédoit au territoire de Manoſque, en conſidération des ſervices qu'il avoit rendus à ce prince dans ſes guerres contre les Lorrains. *Surléon* d'Albertas, ſon fils aîné, ſe ſignala à la conquête de Naples, ſous le regne de Charles VIII. & fut tué dans les guerres d'Italie, ſous le regne de Louis XII. *Antoine*, ſon ſecond fils, fut élu premier conſul de Marſeille en 1511. temps auquel les Nobles ſeuls occupoient ces places diſtinguées. Il rendit en cette qualité les ſervices les plus importans à ſa patrie. *Pierre* d'Albertas, ſon fils aîné, fut auſſi élu premier conſul de Marſeille le 28 Octobre 1542. *Antoine*,

Nicolas, son fils aîné, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, & capitaine d'une compagnie de deux cents hommes de guerre, après avoir servi quelque temps à la Cour, se retira en Provence, où il fut élu le 9 Novembre 1600. syndic de la Noblesse, & en cette qualité député à Paris pour poursuivre un procès que le corps de cette Noblesse avoit avec les gens des trois Etats, au sujet de la compensation des tailles. De sept enfans qu'il eut, *Antoine*, qui étoit le quatrieme, a continué la postérité de la branche aînée, & *Surléon* d'Albertas, le cinquieme fils, est chef de la branche des seigneurs de Jouques.

Antoine d'Albertas II. du nom, obtint le 24 Octobre 1629. une compagnie de cent hommes de guerre à pied, tous François. Il fut élu le premier Juin 1656. l'un des syndics d'épée de la Noblesse de Provence. Il eut huit enfans de *Marquise* de Vento son épouse, dont *Marc-Antoine*, qui suit: *Pierre* d'Albertas, qui étoit le dernier de ses fils, fut nommé chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem en 1682. successivement commandeur de Saint Felix, bailli de Manosque, & enfin grand-prieur de Gilles par bulles du grand-maître du 20 Avril 1750. Il mourut peu de temps après.

Marc-Antoine d'Albertas, capitaine de vaisseau en 1675. mourut le 18 Mars 1684. eut deux garçons, qui sont *Henri-Raimond* qui suit, *Antoine*, & une fille, de *Magdelene* de Seguiran son épouse. *Antoine*, reçu dans l'ordre de Malte le 7 Avril 1690. fut fait bailli de la grande commanderie de son ordre par bulle du grand-maître en date du 16 Avril 1751. & à la dignité de grand-prieur de Toulouse au mois de Janvier 1755.

Henri-Raimond, marié par contrat du 20 Août 1715. avec *Louise* de Covet de Marignane de Saint Sulpice, a eu pour enfans, 1. *Jean-Baptiste*, qui suit: 2. *Joseph-Marie-Pierre-Marguerite* d'Albertas, chevalier de Malte, page du Roi en sa petite écurie en 1731. ensuite lieutenant aux Gardes Françoises: 3. *Nicolas-Pierre-Gabriel* d'Albertas, né le 26 Janvier 1729. reçu chevalier de Malte le 28 Novembre 1731. capitaine dans le régiment de Rouergue.

Jean-Baptiste d'Albertas, marquis de Bouc, baron de Dauphin & de Saint Maime, comte de Ners, seigneur de Pechauris, &c. né le 8 Novembre 1716. conseiller du Roi en ses Conseils, & premier président en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, a épousé le 28 Avril 1745. *Marguerite-Françoise* de Montullé, dont deux enfans: 1. *Jean-Baptiste-Suzanne* d'Albertas, né le 24 Mai 1747. 2. *Jeanne-Charlotte* d'Albertas, née le 27 Août 1749.

La branche des seigneurs de Jouques subsiste dans les enfans de *Michel-Gaspard* d'Albertas, seigneur de Jouques & de Roquefort, & de *Claire* de Candolle son épouse. Il en a eu, 1. *Michel-Jules*, mort en 1733. 2. *Pierre-Pomponne*, né le 26 Juillet 1724. reçu chevalier de l'ordre de Malte le 13 Mars 1728. garde de l'Etendard en 1740. 3. *Louis-Charles* d'Albertas, aussi garde de l'Etendard en 1746. 4. *Gaspard-Michel*, né le 27 Août 1729. admis en 1751. à une des six places nobles de l'abbaye sécularisée de Saint

Victor de Marseille ; 5. *Alphonse-Radulphe*, né vers l'an 1733. garde de l'Etendard en 1746. & chevalier de Malte en 1751. 6. *Aimar-Bibiane* d'Albertas ; 7. *Marie-Anne*, mariée en 1752. avec *François-Xavier* de Fontienne, conseiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence ; 8. *Cherere* d'Albertas.

Les armes : *de gueules au tigre ravissant, armé & lampassé d'or.*

ALBI, ou ALBIS, en Provence : Porte : de *gueules à la bande d'argent, accompagnée de deux cœurs d'or, un en chef & l'autre en pointe.*

ALBRET : *Tome I. p. 64. col. 2. lig. 30. après*, sçavoir les seigneurs d'Orval & les comtes de Mioffens, elle s'est éteinte dans cette derniere, *ajoutez*, celle des seigneurs d'Orval, éteinte dans *Jean* d'Albret, sire d'Orval, mort sans enfans mâles le 10 Mai 1524. & celle des comtes de Mioffens, aussi éteinte. Cette grande maison a fini, &c.

ALDART, anciennement ELDERT : *Joseph* d'Aldart, chevalier, seigneur de Châtre, de Mignieres & de la Benardiere, chevalier baronnet d'Angleterre, colonel d'infanterie, chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, ci-devant aide-major & lieutenant au régiment des Gardes Françoises, mourut le 18 Décembre 1750. Il avoit épousé le premier Février 1712. *Anne-Françoise* Picot, fille d'*Achille-Alexandre* Picot, seigneur de Lavau, &c. lieutenant-colonel d'infanterie, & de *Françoise-Hodoart* de Vaujouan. De cette alliance sont issus, 1. *Louis-Joseph* d'Aldart de Mignieres, né le 7 Avril 1727. lieutenant des Grenadiers au régiment des Gardes Françoises, chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, qui épousa au mois de Mars 1748. *Marie* de Rezé, dont il a un fils & une fille. 2. *Anne-Elisabeth* d'Aldart, née le 2 Juillet 1720. mariée au mois de Juin 1733. à *Louis* de Machault, seigneur de la Motte & autres lieux. 3. *Louise-Françoise* d'Aldart, religieuse aux filles de Sainte Marie de la ville de Montargis.

Joseph d'Aldart a pour frere *Alexandre-Jacques* d'Aldart de Melleville, seigneur de la Salle, de Mareau & de Montpoulin, qualifié aussi du titre de chevalier baronnet d'Angleterre, lequel a épousé le 14 Novembre 1718. *Marie-Françoise* d'Autri, fille de *François-Gaston* d'Autri, écuyer, seigneur de la Mivoye, & d'*Elisabeth* de Menou, dont il a eu entr'autres enfans, *Elisabeth-Marie-Anne* d'Aldart de Melleville, née le premier Juillet 1723. & reçue à Saint Cyr le 16 Septembre 1734. sur les titres qui ont été produits, & qui justifient sa filiation depuis *Jean* Aldart, son trisayeul, gentilhomme Ecossois, archer de la manche dans la compagnie de la Garde Ecossoise du roi Henri IV. l'an 1591. lequel épousa le 22 Septembre 1599. *Jeanne* de Voyer, fille de *Jean* de Voyer, écuyer, seigneur de Benion, & d'*Edmée* de Corquilleray. *Voyez* le Mercure de France du mois d'Avril 1751.

Les armes : *d'argent à une fasce cablée de gueules & de sinople, accompagnée en chef de deux étoiles de gueules, & en pointe d'un croissant de même, & sur le tout un écusson d'argent,*

chargé d'une main gauche, apaumée & posée en pal.

ALDEGONDE (Sainte): Porte : *d'hermines à la croix de gueules chargée de cinq quintefeuilles d'or, écartelé d'or à la bande de sable, chargée de trois coquilles d'argent.*

ALEGRE: *Tome I. p.* 65. *col.* 1. *lig.* 10. *après* d'argent, *ajoutez*, qui est de Tourzel.

Ibid. lig. 11. & 12. à côté de trois fleurs de lys, *lisez* à côté de six fleurs de lys.

Ibid. p. 66. *col.* 1. *lig.* 13. Eustachie, *lisez*, Eustochie.

Ibid. lig. 18. de Bologne, *lisez* Recourt de Licques.

Ibid. lig. 22. des Mareft, *lisez* Desmareft.

Ibid. lig. 23. *après* maréchal de France, *ajoutez*, morte le premier Avril 1756. âgée de soixante-six ans.

Ibid. lig. 27. rige, *lisez*, tige.

Ibid. lig. 39. *après Catherine*, *ajoutez*, Morel.

Ibid. à la fin de l'article, *ajoutez* : *Joseph*, marquis d'Alegre, avoit pour oncle *Léonard* d'Alegre, aumônier de la Reine, abbé de l'abbaye de Saint Pierre de Bourgueil, ordre de Saint Benoît, diocèse d'Angers, mort le 28 Mars 1750. âgé de cinquante-cinq ans.

ALEMAN, en Languedoc : Porte : *écartelé au* 1 & 4 *d'or à trois fasces de gueules, au* 2 & 3 *d'azur au vol d'or.*

Il y a une grande maison du même nom, en Dauphiné, qui porte : *de gueules semé de fleurs de lys d'or, à la bande d'argent brochant sur le tout.*

ALENÇON : *Tome I. p.* 66. *col.* 1. *lig.* 37. *effacez*, *Pierre*, comte d'Alençon, fils du roi Charles V. & *mettez*, *Pierre*, comte d'Alençon, fils de *Charles*, comte d'Alençon, petit fils de *Charles* de Valois, fils du roi Philippe le Hardi.

Ibid. col. 2. *lig.* 9. *Alix* d'Alençon fils, *lisez*, fille de Robert III.

Ibid. p. 67. *col.* 1. *lig.* 27. jusqu'à sa mort arrivée en 1636. *lisez*, 1696.

ALENDUY, en Champagne : Porte : *d'azur à trois pots d'argent* 2 & 1.

ALÈS, seigneurs de Corbet, famille noble établie dans l'Orléanois & en Picardie, dont il est parlé dans l'armorial de France, & dont les armes sont : *de gueules à une fasce d'argent, accompagnée de trois merlettes de même, posées deux en chef, & l'autre à la pointe de l'écu.*

ALEST de Provence : Porte : *d'azur à un vol étendu d'or.*

ALEXANDRE D'HAMACHE, famille noble du Beauvoisis : *Louis* Alexandre, écuyer, seigneur d'Hamache, vivoit l'an 1501. Il étoit sixieme ayeul d'*Hugues* Alexandre, écuyer, seigneur de la Motte, de Hamache, de Pomereu & de Fontenelles, suivant des titres que ce dernier a fait voir pour justifier sa noblesse.

Hugues fut d'abord page de madame la duchesse d'Orléans, puis lieutenant dans le régiment de Montrevel cavalerie, & ensuite capitaine de dragons dans le régiment de Châtillon. De *Marie-Pierrette* Légier son épouse, il a eu, entr'autres enfans, *Henriette-Suzanne-Alexandre* de Hamache, reçue à Saint Cyr le 18 Décembre 1711. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part.* 1. *p.* 10.

Les armes : *d'argent à l'aigle*

éployée de gueules à deux têtes, becquée & onglée d'or.

ALEXANDRE, seigneur de Marrettot de Launay, élection de Carentan, généralité de Caen, annobli en 1576.

Porte : *coupé d'azur & de gueules à la fasce d'argent, brochante, accompagnée de deux croissans d'or en chef, & d'un treffle de même en pointe.*

Il y a encore une autre famille du nom d'Alexandre, qui porte : *d'azur à l'aigle éployée à deux têtes couronnées.*

ALHAUD, ou AILHAUD DE MEOUILLE, anciennement AILLY, en Provence, qui est originaire de Picardie : Porte : *au 1 & 4 de sable, à trois têtes de lion d'or, au chef de gueules, chargé d'un soleil d'or ; au 2 & 3 de gueules bandé d'or.*

Le plus ancien titre que l'on trouve de cette famille, c'est une transaction du 5 Mars 1215. par laquelle *Pierre* & *Guy* Ailly ont partagé les biens de feu leur pere, qui possédoit à Bargols la terre de Calion, & où il y est dit que cette terre appartenoit à leurs ancêtres.

Guy épousa le 10 Mars 1216. *Sybille* Ailhaud, de laquelle il eut *Fouquet*, seigneur & damoiseau d'Arlan, qui suit.

Fouquet Ailhaud, seigneur d'Arlan & de Mus, fils de *Guy* & de *Sybille* Ailhaud, se retira en Provence, où il épousa *Anne* d'Agoult en 1248. par contrat passé devant Tornatori, notaire. De ce mariage il eut deux fils, *Jean* & *Antoine* ; ce dernier fut celui qui accompagna *Charles* d'Anjou à la conquête de Naples.

Jean Ailhaud, seigneur d'Arlan & de Mus, épousa *Lucie* de Lascaris, par contrat passé le 10 du mois d'Octobre 1278. dans lequel il se dit fils de magnifique *Fouquet*, & duquel mariage il eut deux fils, sçavoir *Pierre* & *Jacques*, qui suivent.

Pierre Ailhaud, seigneur de Mus, épousa *Cécile* de Podio par contrat passé le 7 Septembre de l'année 1312. dans lequel il se dit fils de noble *Jean* Ailhaud. Il laissa de ce mariage deux fils, *Jean* & *Guy*.

Jacques prit le parti de l'église : il se fit d'abord moine, puis il fut évêque de Glandeves, comme il est prouvé par une transaction qu'il fit faire à ses deux neveux le 29 Avril 1333. dans laquelle ils se disent fils de noble & généreux *Pierre* Ailhaud.

Transaction passée le 23 Avril 1423. entre *Jacques* Ailhaud & la communauté de Meouille, au sujet d'une difficulté qui duroit depuis plus de quarante ans, avec le sieur Dufort de la Grave. Il est dit dans cette transaction qu'elle avoit été commencée par feu noble & généreux *Jean* Ailhaud, coseigneur de Meouille, & avoit continué pendant la vie de feu noble & généreux *Blaise*, fils de *Jean*, & entre noble *Jacques*, fils de *Blaise*, écuyer, & coseigneur de Meouille.

Donation en date du 7 Septembre 1484. que noble *Guillaume* Ailhaud, écuyer, fait à son frere *Estienne*, où ils se disent fils de noble *Jacques*, écuyer.

Testament de noble *Pierre* Ailhaud, fait le 4 Juillet 1540. dans lequel il se dit fils de noble *Guillaume*, & institue pour son héritier noble *Jean* son fils. Ledit *Pierre* Ailhaud avoit servi sous le roi Louis XII. & continua de servir pendant le regne de François I. Il se trouva à la journée des

des éperons & à plusieurs autres rencontres.

Noble *Jean*, fils de *Pierre* Ailhaud, seigneur de Cheiron, laissa de *Catherine* d'Arbaud son épouse, fille de noble *Jacques* d'Arbaud, seigneur de Pourchiery, *Jean*, *Claude*, *Antoine* & *Pierre*. *Jean* fut tué au siége de la Rochelle, mis devant cette ville par Henri III. Il étoit capitaine d'une compagnie de cent cinquante hommes de guerre. *Pierre* prit aussi le parti des armes, & servit longtemps avec distinction. Ses lettres de service lui furent données à Saint Germain en Laye. Le Roi lui accorda des lettres portant droit de cens pour une partie de la terre de Meouille, de la vente faite ou à faire de cette seigneurie. Sa Majesté s'exprime en ces termes : Désirant gratifier & traiter favorablement notre cher & bien amé *Pierre* Ailhaud, écuyer, pour les bons & recommendables services qu'il nous a rendus, & de ses peres, pour lui donner moyen de continuer, &c. Données à Melun le 17 Février 1600. & enregistrées à la Cour des Comptes d'Aix en Provence. *Antoine* est mort conseiller au Parlement d'Aix en 1592.

Contrat de mariage passé le 15 Mars 1587. de noble *Claude* Ailhaud, dans lequel il se dit fils de noble *Jean*, seigneur de Cheiron; il épousa *Catherine* de Rascas, fille de noble *Jacques*. Il eut de ce mariage deux fils, *Jean-Honoré* & *Jean*.

Jean-Honoré épousa en premieres noces *Catherine* de Demandols, fille de *Samuel*, & n'eut point d'enfans; il épousa en secondes noces, par contrat passé le 6 Février 1617. *Jeanne* de Lascaris des comtes de Vintimille, fille d'*Augustin*, niece du grand-maître. Ledit *Jean-Honoré* marcha au ban & arriere-ban. *Jean*, son frere, capitaine d'infanterie, mourut à Meouille en langueur, à cause des blessures qu'il avoit reçues à la guerre. *Jean-Honoré* eut de *Jeanne* de Lascaris plusieurs enfans mâles morts au service du Roi. *Pierre*, capitaine d'infanterie, fut tué au siége d'Arras en 1640.

Noble *Antoine* d'Ailhaud, seigneur de Meouille, d'Angles & de Cheiron, épousa par contrat passé le 6 Février 1652. *Claire* de Martini de Brenon, dans lequel il se dit fils de noble *Jean-Honoré*. Il marcha au ban & arriere-ban à la prise d'Orange. Ledit *Antoine* eut de son mariage plusieurs enfans mâles. *Joseph*, qui étoit au service du Roi, mourut étant lieutenant d'infanterie. *Antoine*, mort prêtre, fut docteur en droit civil & en droit canon. *Paul* avoit aussi fait campagne en qualité de lieutenant d'infanterie; mais son frere étant mort, il quitta le service.

Paul Ailhaud épousa *Marie* de Desidery, par contrat passé le 3 Juin 1693. dans lequel il se dit fils de messire *Antoine*, seigneur de Meouille, d'Angles & de Cheiron. Il eut de ce mariage quatre garçons; sçavoir *Antoine*, *Jean-François*, *Jean-Joseph* & *Jean-Baptiste*. *Antoine* a servi en qualité de capitaine de cavalerie dans le régiment du Luc. A la derniere paix de Louis XIV. il passa dans celui de Luynes, puis il fut réformé avec pension.

Paul Ailhaud obtint une ordonnance de M. le Bret, intendant en Provence, qui le maintint dans sa qualité de noble en l'année 1710. lorsque toutes les

familles nobles établies en Provence furent obligées de prouver leur noblesse par titres.

Du temps de la derniere peste de Provence en 1720. *Antoine* Ailhaud eut le commandement de la ligne qui étoit sur la riviere de Verdon, & qui s'étendoit depuis Vinon jusqu'à Castellane; après quoi le Roi lui donna une gratification.

Ledit *Antoine* Ailhaud, seigneur du Villars & de Meouille, avoit été employé quelquefois par les ministres du Roi, pour des négociations ou affaires de sa Majesté. Il épousa par contrat passé le 10 Février 1733. *Marie-Anne* du Perrier la Garde, dans lequel il se dit fils de messire *Paul*. Il a laissé de son mariage un garçon, nommé *François*, né le 24 Février 1749. & deux filles, qui sont *Marie-Anne-Clotilde* & *Anne-Elisabeth*.

Lorsque l'armée de la reine de Hongrie passa le Var en 1746. M. le maréchal de Maillebois donna commission à *Antoine* Ailhaud, seigneur du Villars & de Meouille, de lever une milice dans la viguerie de Castellane, avec la permission de choisir les officiers qui devoient commander sous ses ordres.

Ledit *Antoine* Ailhaud est mort sans avoir fait de testament le 12 Février 1750.

François, son fils pupille, est le seul qui reste de cette maison. Cet extrait est fait sur un mémoire de famille, & sur le *Nouvel Armorial de Provence*.

Il y a encore deux autres familles du même nom d'Alhaud, ou d'Ailhaud, l'une à Turin en Piémont, & l'autre à Cony.

ALICHAMP (d'), en Champagne: *Jean* d'Alichamp, écuyer, seigneur de Brielle, de Flamicourt & de Saint Aubin, vivoit en 1501. On voit encore ses armoiries gravées sur sa tombe, dans l'église de Brielle, au diocèse de Rheims. Il étoit cinquieme ayeul de *François-Honoré* d'Alichamp, écuyer, seigneur d'Epaigne, suivant les titres que ce dernier a fait voir pour justifier sa noblesse.

Les armes: *d'azur à un chevron d'or, accompagné de trois roses de même, posées deux en chef & l'autre en pointe de l'écu.*

ALIGRE: *Tome I. p.* 68. *col.* 2. *lig.* 13. laissa dix-neuf enfans, *lisez*, eut neuf enfans.

Ibid. p. 69. *col.* 1. *lig.* 17. bisayeul du duc de Luynes d'aujourd'hui, *lisez*, du duc de Luynes dernier mort.

Ibid. p. 70. *à la fin de l'article, ajoutez*, Les armes: *d'azur à cinq fasces de burelles d'or, surmontées en chef de trois soleils de même.*

Ibid. col. 1. *derniere ligne*, fille d'*Antoine*, *lisez*, sœur d'*Antoine*.

Ibid. col. 2. *lig.* 41. 1740. *lisez*, 1742.

ALIGRET, en Champagne: Porte: *d'azur à trois aigrettes d'argent.*

ALION DUSSON: *Tome I. p.* 71. *col.* 2. *lig.* 16. *Voyez* BONCAU, *lisez*, BONAC.

ALLAIN, écuyer, sieur d'Amontant du Castel & du Vigné, ancienne Noblesse, élection de Caën.

Porte: *de gueules au chevron d'argent, accompagné de trois coquilles de même, 2 en chef, & une en pointe.*

ALLAIN, sieur de Barbieres, élection de Caën.

Porte: *d'argent à trois merlettes de gueules, 2 & 1, au chef*

d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

ALLAIN, sieur de la Haule, même élection, fut maintenu dans sa noblesse le 16 Février 1666.

Porte : *d'azur au chevron d'argent, avec un besan de même en pointe.*

ALLAIN, de Provence : Porte : *d'or à dix losanges de gueules.*

ALLAMANON, de Provence : Cette famille tire son nom de la terre & seigneurie d'Allamanon, qu'elle possédoit dans l'onzieme siécle, temps auquel les noms ont commencé à être fixés dans les familles. *Jean* & *Albert* d'Allamanon embrasserent le parti du comte de Provence en 1150. dans la fameuse guerre qu'eut ce Prince contre *Etiennette* des Baux. *Albert* étoit du nombre des barons qui firent hommage à Beranger dans la ville de Tarascon en 1146. Il n'y a plus de cette famille que deux freres fort âgés, vivans sans alliance ; l'un à Nevers & l'autre à Salon. Voyez le *Tome I.* du *Nouvel Armorial de la Noblesse de Provence*, p. 33. & 34.

Les armes : *tranché d'argent & de sable, diapré de l'un en l'autre.*

ALLARD, famille de Provence.

Balthazar Allard de la ville de Brignole, épousa en 1609. *Marguerite* Martin, dont il eut quatre enfans : sçavoir, 1. *Jean* ; 2. *Balthazar* II. du nom ; 3. *André*, qui suit ; 4. *Elisabeth* d'Allard, mariée le 4. Juillet 1656. avec *Lazarin* Doria, seigneur de Saturnon.

André d'Allard, acquit la terre de Neoules en 1657. & fut pere de *Louis* d'Allard, seigneur de Neoules, marié par contrat du 2 Octobre 1720. avec *Catherine* de Gautès, dont il eut entr'autres enfans, deux fils ; l'aîné, *Jean-François-Louis* d'Allard, seigneur de Neoules, conseiller au Parlement de Provence, a épousé *Dauphine* de Baussét de Roquefort, niece de l'évêque de Béziers, de laquelle il a des enfans. Le cadet vit sans alliance. Voyez le *Nobil. de Prov. Tome I. page* 34.

Les armes : *d'azur à trois barres d'argent, supportans une trangle d'azur, chargée de trois fleurs de lys d'or au chef de gueules, chargé de deux demi-vols d'argent, surmontés d'un vol de même.*

ALLARD DE LA HOUSSAYE, famille de Normandie, généralité d'Alençon.

Porte : *d'azur à trois étoiles d'or, accompagnées de trois croissans d'argent, posés au-dessus de l'étoile d'en bas, & les deux autres cantonnés au-dessous de la même aile.*

ALLARI, en Languedoc : Porte : *écartelé au 1 & 4 d'azur à un cor d'or, au 2 & 3 de gueules à un vol d'or.*

ALLEAUME, famille de Normandie, généralité d'Alençon, qui porte : *d'azur au chevron d'or, & en pointe d'un oiseau d'or regardant derriere, & au-dessous de lui une petite étoile d'or.*

Masseville parle d'un *Guillaume* d'Alleaume, nommé à l'évêché de Lisieux en 1622. La Roque, dans son *Traité des bans & arriere-bans*, dit qu'en la montre de l'an 1470. au vicomté d'Arques, se présenta, pour *Nicolas* Gallopin, *Jean* Alleaume armé de brigandine & de sallade, ayant avec lui un page portant une javeline.

ALLEGRET, en Dauphiné.

Porte : *de gueules à une croix d'or cantonnée de quatre colombes d'argent.*

ALLEMAN : La maison d'Alleman est mise au nombre des plus anciennes des provinces de l'ancien royaume de Bourgogne, & tire son origine des anciens barons de Faucigni, dont l'héritiere, *Agnès*, dame de Faucigni, épousa *Pierre*, comte de Savoye.

Pierre Alleman, comte de Montmartin, un des descendans de cette maison, lieutenant pour le Roi au gouvernement de Dauphiné, épousa *Catherine-Françoise* Bruslard de Silleri, dont il a eu *Anne-Félicité* Alleman de Saint Martin, morte au château de Saint Point en Mâconois, le 16 Novembre 1751. sœur consanguine de madame la maréchale de Balincourt, & épouse de *Claude-Gabriel-Amédée* de Rochefort d'Ailly, comte de Saint Point & de Monferrand, baron de Senaret, seigneur de Saint Chely & de Laval. Voyez le *Mercure de France du mois de Janvier* 1752. p. 203.

ALLENS, en Bretagne : Porte : *d'argent à 3 hures de sanglier de sable, posées 2 & 1.*

ALLERAC, en Bretagne : Porte : *d'argent à l'aigle impériale de sable.*

ALLÉS, en Languedoc : Porte : *d'argent aux deux ailes d'aigle éployées de sable, au chef d'azur chargé d'un soleil d'or.*

ALLI, en Auvergne : Porte : *de gueules à la bande ondée d'argent, accompagnée de six merlettes de même, 3 en chef & 3 en pointe.*

ALLIGRET, en Berry : Porte : *d'azur au lion d'or, une fleur de lys de même de la patte droite.*

ALLONVILLE, terre en Beauce, relevant de l'évêché de Chartres, qui a donné son nom à une ancienne maison, dont on remonte l'origine à *Geoffroi*, seigneur d'Allonville, qualifié de chevalier dès l'an 1370. Son arriere petit-fils, *Charles* d'Allonville, seigneur dudit lieu & maître d'hôtel du roi Louis XI. devint seigneur d'Oisonville en vertu du don porté par son premier contrat avec *Marguerite* de Crosne, qui étoit encore sa femme en 1457. & petite-fille d'*Adam* de Crosne, chevalier, seigneur d'Oisonville en 1386. Il étoit veuf & sans enfans, lorsqu'il épousa en secondes noces *Bertrande* de Richebourg d'Orral, fille de *Jean* de Richebourg, écuyer, seigneur d'Orral. C'est de ce *Charles* que descendent les seigneurs d'Arnancourt, en Champagne, dont étoit *Edme* d'Allonville, chevalier, seigneur d'Arnancourt, qui justifia de sa noblesse devant M. de Caumartin, intendant de Champagne en 1668. laissant d'*Antoinette* d'Hérisson sa femme, *François Charles* d'Allonville, capitaine de Cavalerie dans le régiment de Besons, marié en 1695. à *N.* .... d'Amboise, mere d'un fils posthume, marié en 1728. Et les seigneurs du Plessis-Saint-Benoist subsistent dans *Jacques* d'Allonville, chevalier, seigneur du Plessis, qui a des enfans de *Marie-Charlotte* Guyonnet sa femme, dame de la Brosse-Vertron, entr'autres *Louis-François-Marie* d'Allonville, né audit la Brosse le 9 Novembre 1736.

La branche des seigneurs de Louville est présentement éteinte. *Ajoutez* à ce qui en est dit sous le nom de Louville dans le

Dictionnaire, *Tome II. page 436. col. 2. ligne 1.* qu'elle a commencé par *Pierre*, frere puîné du susdit, & que *Jeanne* de Languedoue sa femme rendit pere de *Jean* d'Allonvile, seigneur de Louville, chevalier de l'ordre du Roi, & son chambellan, en faveur duquel Louis XI. par des lettres du 7 Août 1481. attacha la haute, moyenne & basse justice à sa terre de Louville. Il avoit pour femme *Magdelene* de Prunelé, dame du Poussier en Dunois, fille d'*Hugues* II. du nom, seigneur de la Porte, Guillerval, Gaudreville, &c. & de *Guillemette* de Tussay. Le dernier de cette branche a été *Charles-Auguste* d'Allonville, dit le marquis de Louville, mort dans son château de Louville, qu'il avoit rebâti sur le modele de l'hôtel d'Humieres à Paris, le 20 Août 1731. Il avoit laissé d'*Hiacinthe-Sophie* Bechameil-Nointel sa femme, morte en Février 1757. *Angélique-Louise-Sophie* d'Allonville, dame de Louville, née le 10 Février 1710. & morte en Septembre 1756. mariée le 10 Juin 1733. à *Pierre-François-Marie* Baglion, dit le marquis de Baglion, capitaine aux Gardes Françoises en 1754. dont *Françoise Sophie-Scholastique* de Baglion, héritiere de Louville, née le. . . . . & mariée le 24 Janvier 1759. au comte du Roure, légataire de la duchesse de la Force.

Les armes sont : *d'argent à deux fasces de sable.*

ALPHERON, famille d'Aix en Provence, qui subsiste dans *Melchior-Louis-Boniface* Alpheron de Bussan, conseiller au Parlement, marié avec *Anne-Henriette-Thérese* de Regina, dont il a des enfans. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome I.*

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'azur au chevron d'or, surmonté de deux étoiles d'argent, & un croissant de même en abysme, au 2 & 3 de gueules au tigre d'or.*

ALLUIE, seigneurie, une des baronnies du Perchegouet, portée par *Isabelle* Babou, dame d'Alluie, à *François* Escoubleau. Cette terre a été achetée dans la direction d'Alluie par M. de Gassion, & appartient à sa fille la comtesse de Peyre.

Voyez la discussion sur le nom d'Alluie dans M. d'Hozier, article d'Alès de Corbet.

ALLY (d') : La maison de Rochefort d'Ally tient un des premiers rangs, tant par l'ancienneté de sa noblesse, que par ses alliances avec les maisons de Bourbon-Busset, de Lucinges, des Serpens, d'Apchon, de Montmorin, de la Queille, de la Roche-Aimond, de Lusignan, de la Rochefoucaud, de Montaigu, de la Tour-Saint-Vidal, de Ligondez, de Châteauneuf, de Rochebonne, de Brûlart-Sillery, d'Allemand, de Montmartin, &c. Elle est connue dès le commencement de l'onzieme siecle, suivant les Commentaires de Prohet, sur la coutume de la province d'Auvergne, imprimés à Paris chez Coignard, en l'année 1695. où il est dit à la *page 61.* dans ses Notes locales au mot *Ally*, que l'héritiere de la maison d'Ally fut mariée l'an 1001. à *Antoine* de Rochefort, comme il paroît par la fondation du prieuré de Bonnat.

Cette maison a produit dans tous les temps des abbés, prevôts, chanoines & comtes de Brioude. On trouve dans le *Gallia Chris-*

tiana, que *Bernard* de Rochefort fut choisi en 1226. pour succéder à *Guillaume* de la Tour, qui étoit abbé de Brioude, que *François* de Rochefort remplit pareillement cette dignité, long-temps avant qu'elle fût supprimée par une bulle de Clément VI. du 13 Juillet 1342. qui étoit la premiere année de son Pontificat, que parmi les prevôts & doyens de ce chapitre, il est fait mention d'*Itier* de Rochefort élevé à la dignité de prevôt le dixieme jour des Calendes de Mars de l'an 1281. Le même n'étant que chanoine, est nommé dans une échange que *Guillaume* de Rochefort, chevalier, seigneur d'Ally, son frere aîné, fit avec les prieur & religieux du prieuré de Sauxillanges & le prieur de Bonnat, au mois d'Août 1269. dont la chartre, qui est en Latin, est conservée dans l'église des Cordeliers de Brioude.

Jean-Jacques de Rochefort d'Ally, chevalier, baron de Saint Vidal en Auvergne, épousa *Jeanne* de Fradet de Bellecombe, fille de *Joseph* de Fradet, chevalier, seigneur de Bellecombe en Auvergne. De ce mariage est né *Jacques* de Rochefort d'Ally, chevalier, comte d'Ally, lieutenant dans le régiment Royal Dragons, qui, âgé de 23 ans, épousa le 22 Février 1747. *Claire-Françoise* de Grassis, fille de défunt *François* de Grassis, chevalier, seigneur de la Caille & de la Cluzelle en Lyonnois, président au Grand-Conseil, reçu en 1722. originaire de Florence; sa famille y étoit connue dès l'an 1421. & y a rempli successivement les premieres charges & dignités de la république; & de *Marie* Coquelard de Présosse, fille de *Jacques* Coquelard, sieur de Présosse, mestre de camp & inspecteur d'Infanterie, chevalier de l'ordre militaire de Saint Louis, & commandeur dans les ville & pays d'Uzès en Languedoc, & d'*Anne* de Bournel de Monchy. Voyez le *Tome III.* de ce *Dictionnaire*, p. 152. *col.* 2. le *Mercure de France du mois d'Avril* 1747. p. 197. & le second *Supplément du Dictionnaire de Morery.*

ALMERAS: Porte: *d'azur à un lion d'or, langué & onglé de gueules, & un chef d'or, chargé de 3 palmes rangées en bande.*

Guillaume d'Almeras, viguier du Roi en la ville de Bagnols, fut pere d'*Antoine* d'Almeras, conseiller du Roi, aussi viguier de Bagnols, qui eut de *Françoise* d'Almeras, son épouse, *Antoine* d'Almeras, seigneur de Mirevaux, institué héritier universel de *Guillaume* d'Almeras, son oncle, seigneur de Mirevaux, par son testament du 11 Janvier de l'année 1676.

Jean-Guillaume d'Almeras, fils d'*Antoine*, seigneur de Mirevaux, de Goure & de Bossuge, conseiller du Roi en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, pourvu par lettres du 29 Décembre 1718. épousa le 31 Août 1718. *Catherine* Chicoineau, fille de noble *François* Chicoineau, conseiller en ladite Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, & de *Catherine* Fournier.

ALOIGNI: *Tome I. p.* 74. *col.* 2. *lig.* 20. *après* Condé, *ajoutez ce qui suit:* Le maréchal d'Aloigni eut aussi pour fille *Marie-Henriette* d'Aloigni, comtesse douairiere de Blanzac, dame du comté de Gien, &c. morte le 18 Septembre 1736. dans la soixante-

treizieme année de son âge. Elle avoit épousé en premieres noces *Louise-Fauste* de Brichanteau, son cousin germain, brigadier des armées du Roi, dont elle a eu un fils, & en secondes noces, au mois d'Août 1692. *Charles* de Roye de la Rochefoucaud, comte de Blanzac, mort lieutenant général des armées du Roi, & gouverneur de Bapaume, le 4 Septembre 1732. Elle en a laissé le duc d'Estissac, & deux filles mariées.

Ibid. à la note lig. 1. l'Ondon, *lisez*, l'Odon.

A L O R G E, famille de Normandie, généralité d'Alençon, maintenue dans sa noblesse le 12 Août 1666.

Porte : *de gueules à trois gerbes de bled d'or, liées de même, posées 2 & 1, & accompagnées de sept molettes d'éperon aussi d'or, posées 3 en chef, 1 au milieu de l'écu, & 3 en pointe, 2 & 1.*

Robert Alorge, écuyer, seigneur de Seineville & du Castelier sur Longueville, vivoit en 1486. *Edmond* Alorge, écuyer, sieur de Havars, son cinquieme petit-fils, demeurant dans le diocèse de Rouen, épousa le 21 Mars 1688. *Elisabeth* de Guisancourt, fille de *François* de Guisancourt, écuyer, sieur de Varenne, & de *Marie* le Roy. *Magdelene* Alorge de Seineville, leur fille, fut reçue à Saint Cyr au mois de Décembre 1702. Elle justifia la possession de sa noblesse depuis *Robert* Alorge son sixieme ayeul.

L'Histoire de Rouen parle de *Guillaume* Alorge, échevin de la ville de Rouen en 1394.

De *Robert* Alorge, maire de Rouen en 1349.

De *N*. . . . . . . Alorge, abbé de Lire, excommunié en l'année 1392.

Et de *Jean* Alorge, qui eut pour femme *Elisabeth* du Bosc. Il mourut en 1406.

A L O U E : Porte : *d'argent à deux chevrons de gueules, posés l'un au-dessus de l'autre, & accompagnés en chef de deux macles de sable.*

François - Hector d'Aloue, écuyer, seigneur des Ajots, résident au château de Fougeroux, diocèse de Luçon, fut reçu page du Roi dans sa petite écurie en Décembre 1708. & épousa le 25 Juillet 1719. *Renée Suzanne* de Grellier, fille de *François* Grellier, écuyer, seigneur des Aspaix, & de *Suzanne* Regnon. Sa filiation a été prouvée par des titres depuis *André* d'Aloue, son septieme ayeul, seigneur des Ajots, vivant avant l'an 1478. & dont le fils, *Clément* d'Aloue, écuyer, seigneur des Ajots, fut marié le 21 Octobre 1498. avec *Marie* de Saint Gelais, fille de *Guiot* de Saint Gelais, écuyer, seigneur d'Antigni, & d'*Antoinette* de Peire.

ALPHONSE, en Languedoc : Porte : *d'or à un quarré d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or, soutenu par deux ours de sable.*

A L P O Z Z O : La maison d'Alpozzo est une des plus anciennes & des plus illustres du Piémont. Elle remonte jusqu'au douzieme siecle, & a fourni grand nombre d'hommes illustres dans l'Eglise, à la Cour, & dans les armées des ducs de Savoye, entre lesquels étoient *Charles-Antoine*, archevêque de Pize, & *Amédée*, marquis de Voghere, majordôme major du duc de Savoye, qui

avoit épousé *N*....... de Valpergue, dont la maison est une des quatre premieres du Piémont. Il y a plusieurs branches de la maison d'Alpozzo établies à Rome, à Florence & à Nice. Elle s'est souvent alliée aux premieres maisons d'Italie, notamment à celle de Val pergue, de Conty, de Vassala di Fauria, de Saluces, &c.

Jacques d'Alpozzo, un des descendans de cette maison, prince de la Cisterne, chevalier de l'ordre de l'Annonciade, gouverneur de la Province de Bielle, & grand écuyer des derniers ducs de Savoye, épousa *Anne* Litta Visconti, dame d'honneur de la reine de Sardaigne, mere d'*Amédée-Alphonse* d'Alpozzo, prince de la Cisterne en Piémont, marquis de Voghere, grand veneur & grand fauconnier du feu roi de Sardaigne, maréchal des camps & armées de sa Majesté, & colonel du régiment de Saluces, marié avec *Henriette-Marie* le Hardy de la Trousse, fille de *Philippe-Auguste* le Hardy, marquis de la Trousse, gouverneur d'Ypres, chevalier des ordres du Roi, lieutenant général de ses armées & commandant en chef celle d'Italie. De ce mariage naquit *Jacques-Auguste-Laurent-Ferdinand-Philippe-Marie* d'Alpozzo, marquis de la Trousse, marié le 15 Juin 1746. avec *Marie-Anne-Augustine* de la Vieuville, fille de *René Jean-Baptiste*, marquis de la Vieuville, & d'*Anne-Charlotte* de Creil, dont est née *Marie-Henriette-Augustine-Renée*, baptisée le 13 Février 1740. Son pere est mort à 53 ans, le 9 Mars 1750. & sa mere s'est remariée en Mai 1751. à *François-Bruno* de la Barandiere, comte de la Chaussée, fils d'*Antoine-Louis*, comte de la Gorge, & de *Marie-Anne-Josephine* de la Chaussée d'Eu.

Voyez, pour la généalogie de la maison de la Vieuville, le *Mercure de France* du mois de Novembre 1745. celui de Juillet 1746. & l'*Histoire des grands Officiers de la Couronne.*

Les armes d'Alpozzo sont : *écartelé au 1 & 4 d'or au puits maçonné de gueules, gardé par deux dragons de sinople, au 2 & 3 d'or, à l'aigle déployée & couronnée de sable.*

ALRIES, en Dauphiné : Porte : *de gueules au chevron d'or, accompagné de trois croisettes de même, 2 en chef & 1 en pointe, au chef d'argent, chargé d'un soleil de gueules.*

ALTHAN : *Tome I. p.* 75. *col.* 1. *lig.* 36. *effacez*, où il sauva la vie au duc de Guise.

ALTIER, de Provence : Porte : *d'argent à la bordure de gueules, au chef d'azur brochant sur le tout.*

ALTOUITI, de Provence : Porte : *de sable au loup d'argent.*

ALVAREZ : *Tome I. p.* 75. *col.* 2. *lig.* 31. article à mettre au mot TOLEDE, Alvarez étant un nom de Baptême.

Ibid. lig. 43. Queva, marquis de Quellard, *lisez*, Cueva, marquis de Guellar.

Ibid. p. 76. *col.* 1. *lig.* 45. de Aro, *lisez*, de Haro.

Ibid. col. 2. *lig.* 9. ducs de Prastranne, *lisez*, ducs de Pastrane.

Ibid. lig. 23. *après* du Saint Esprit, *ajoutez* : Un cadet marié à l'héritiere de l'infantado duc de Pastranne-Lerme, dont le duc de Lerme a été marié en 1759. à *N*..... de Salm-Salm.

ALVERE (Sainte) : *Tome I*

p. 76. col. 2. lisez, A L V A I R E (Sainte), *qui doit être mis ainsi par tout où vous trouverez ce nom dans cet article qui est à placer* au mot LOSTANGE.

Ibid. lig. 44. Gourdon de Genvillac, *lis.* Gourdon de Genouillac.

Ibid. pénultieme ligne, Hugues, duc d'Uzès. *lisez*, *Jacques*, duc d'Uzès.

A M A L R I C : Porte : *d'azur à un pin d'argent au tronc de sinople, posé derriere un cerf passant d'or, & accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe d'une croix de Malte aussi d'or, émaillée d'argent, posée sur le tronc de l'arbre*; aliàs *de gueules à 3 bandes d'or*.

A M A N Z É : *Tome I. p. 77. col. 2. lig.* 26. la Queille, *effacez*, ou Cueille.

Ibid. lig. 31. *après* chargé du nom & des armes d'Amanzé, *ajoutez*, qui sont : *de gueules à 3 coquilles d'or*.

Ibid. lig. 32. La maison de la Queille, *& le reste de l'article à mettre* au mot QUEILLE.

Ibid. p. 78. col. 1. *lig.* 12. Plonsac, *lisez*, Pionsac.

Ibid. lig. 20. Bozin, *lis.* Bazin.

Ibid. lig. 29. Chaufaille, *lisez*, Chofaille.

A M A T, famille du Dauphiné, qui porte : *de gueules à un dextrochere d'argent, armé de toutes pieces, tenant une épée de même, la pointe en haut, la garde & la poignée d'or, & mouvant d'un nuage, aussi d'argent, posé au flanc droit de l'écu.*

Jacques Amat, écuyer, sieur du Poët, en Dauphiné, obtint des lettres de conseiller d'Etat ordinaire, le 6 Octobre 1647. à laquelle charge il fut reçu le 15 Septembre 1650. il obtint aussi des lettres de retenue de maître d'hôtel ordinaire du Roi, le 14 Octobre 1646. *Claude-Noel* Amat, son fils, seigneur du Poët, de Château-Renard, de Montauquier, de Rabeau & de Chaudun, fut reçu conseiller-secrétaire du Roi, maison & couronne de France & de ses finances, le 5 Mars de l'année 1655. par la résignation & à condition de survivance de son pere. De *Catherine* le Maire, son épouse, il a eu : 1. *Louis-Balthasar*, qui suit : 2. *Etienne* Amat de Montauquier, capitaine de Dragons dans le régiment du Roi.

Louis-Balthasar Amat, écuyer, seigneur du Poët & de Montauquier, marié le 6 Février 1707. avec *Louise-Elisabeth* Thiremaut, fille de *Louis* Thiremaut, receveur des consignations à Paris, & de *Marie-Elisabeth* Taillandier, a eu de ce mariage le Marquis de Vaux, l'abbé du Poët, archidiacre d'Arles, & la marquise de Glandeves-Niozelle.

Le marquis de Vaux a des enfans de son mariage avec *N....* de Ricouz de la ville de Marseille.

Voyez, sur cette famille, le *Nouvel Armorial de la Noblesse de Provence, Tome I. p. 35. & suivantes.*

A M B L A R D : *Pierre* d'Amblard, seigneur de Maleras, en Agenois, fut pere de *Robert* d'Amblard, écuyer, qui acquit la terre de Las-Martres, le 29 du mois de Septembre de l'année 1481. par l'échange qu'il fit alors de sa terre de Campagnac, au diocèse de Cahors, avec noble & puissant homme & baron *Jean* de Bonneville, seigneur de Bonneville & de Las-Martres. Il étoit sixieme ayeul de *Frix-Antoine* d'Amblard, seigneur de Las-Martres, capitaine du régiment

de Dragons de Breteuil ; l'an 1701. De son mariage avec *Jeanne-Marguerite* Bavelier, il a laissé plusieurs enfans, entr'autres *Jean* d'Amblard, & *Ursule* d'Amblard de Las-Martres, reçue à Saint Cyr au mois de Novembre 1701. Les preuves de noblesse qu'elle a faites ont remonté successivement par titres jusqu'à *Pierre* d'Amblard, son septieme ayeul, mentionné ci-dessus. *Armor. de France.*

Les armes : *d'azur à une martre d'argent, rempante sur une palme de sinople en pal, le tout mouvant d'une terrasse de même, & un chef de sable, chargé de 3 étoiles d'or.*

AMBLI : *Jean* d'Ambli, seigneur d'Ambli sur Bar, vivoit en 1427. Cette terre lui échut comme héritier de *Jean* d'Ambli, son oncle, seigneur d'Ambli & de Malmi. Il étoit le septieme ayeul de *Louis* d'Ambli d'Esevelles, suivant les preuves de noblesse que ce dernier fit en 1714. devant le Juge d'armes de France, par titres, pour être reçu au nombre des gentilshommes élevés dans le college Mazarin, dit *des quatre Nations*, à Paris. Celui-ci étoit fils de *Philippe-François* d'Ambli, écuyer, seigneur d'Esevelles & de Chauvirei, marié le 23 Février 1693. avec *Marie-Beatrix* du Châtelet, fille de *Daniel* du Châtelet, écuyer, seigneur de Lénoncourt, en Lorraine, & d'*Elisabeth* de la Fontaine-Verton, dont il eut plusieurs autres enfans. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p. 13.*

Les armes : *d'argent à trois lions de sable, langués de gueules, posés 2 & 1.*

AMBLISE : *Tome I. p. 78. col. 2. lig. 17. après* 1622. *ajoutez, Voyez* LIGNE, *& effacez* tout le reste de l'article, à remettre au mot LIGNE.

AMBRES DE VOISINS : *Tome I. p. 81. col. 2. lig. 21. après* comte de Lautrec, *ajoutez*, maréchal de France en l'année 1757.

Ibid. p. 82. col. 2. lig. 17. Seigneur de Chapancornu, *lisez*, Chapeaucornu.

Ibid. p. 83. col. 1. effacez les onze premieres lignes, *& mettez* : L'écusson des marquis d'Ambres & comtes de Lautrec est : 1. d'Amboise *palé de six pieces, or & gueules* ; 2. *la croix de* Toulouse ; 3. *de* Voisins, *les trois losanges de gueules sur argent* ; 4. Lautrec *de gueules, au lion d'argent, couronné de . . . . , sur tout azur, lion d'argent, armé & couronné.*

AMELECOURT, branche cadette de la maison de Rennel, originaire de Picardie, & établie en Lorraine depuis plus de deux siécles. Les seigneurs d'Amelecourt descendent de *Jean-Baptiste-Henri*, comte de Rennel & du Saint Empire, seigneur d'Amelecourt, second fils de *François* de Rennel, & d'*Antoinette* le Febvre d'Ancy. Cette branche subsiste, ainsi que celle de l'Escut, autre branche de la maison de Rennel. *Voyez* ESCUT & RENNEL.

AMERMONT, seigneurie située dans le Barrois non mouvant, bailliage de Saint Mihiel, qui a été unie avec celles de Bouligny, de Norroi-le-Sec, de Domremy, de Pienne & d'Abbeville, & érigée en baronnie, sous le nom d'Amermont, par lettres-patentes du 17 Mai 1725, enregistrées en la Chambre des Comptes de Bar le 4 Juin suivant, en faveur de *Jean-Baptiste-Jo-*

ſeph Bourcier de Villers, conſeiller d'Etat & maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du duc Léopold, & auparavant avocat général en la Cour Souveraine de Nancy, tant en conſidération de ſes ſervices, que de ceux rendus à ce prince par *Jean-Léonard* Bourcier, oncle de l'impétrant, premier préſident de la même Cour. *Tab. Gén. Part. VII. p.* 360.

AMERVAL : *Tome I. p.* 85. *col.* 2. *effacez* les dix-neuf lignes que contient cet article, & *ſubſtituez ce qui ſuit :*

AMERVAL, famille noble & ancienne du Hainault, que l'on fait deſcendre de celle de Boulogne.

Jean d'Amerval, dit Maillet, ſeigneur de Parpres, eſt le premier de cette famille dont la filiation ſoit bien prouvée par titres. On lui donne pour pere *Antoine*, chevalier, ſieur d'Amerval, vivant vers le milieu du quatorzieme ſiécle, & que l'on trouve qualifié du titre de gouverneur des Pays-Bas, & pour mere une dame de la maiſon de Boſſu. Ce *Jean*, dit Maillet, eut deux fils du même nom que lui, dont il étoit curateur en 1396. L'aîné fut la tige des ſeigneurs d'Aſſervilliers qui ſuivent; le ſecond, de ceux de Liancourt, ſi connus à la cour d'Henri IV.

II. *Jean* d'Amerval II. du nom, fils aîné de *Jean* d'Amerval, dit Maillet, étoit chevalier, ſeigneur d'Amerval, de Doingt & de Villiers-Carbonnel, & vivoit ès années 1407. 1416. & 1417. il étoit qualifié de haut, puiſſant & redouté ſeigneur dans un des actes de 1421. & il y en a encore un de 1454. Il épouſa *Marguerite* d'Ailly qui devint héritiere d'Angivilliers, & qui étoit veuve de lui en 1458. & mere,

1. de *Gilles*, ſeigneur de Villiers-Carbonnel, duquel la poſtérité s'éteignit après quelques générations : il eſt qualifié de haut & puiſſant ſeigneur dans pluſieurs actes de 1488. & 1494. il donna la terre d'Amerval à *Jacques* d'Amerval, chevalier, ſeigneur de Cerfontaines, ſon couſin germain qui ſera rapporté ci-après.

2. d'*Antoine*, qui ſuit.

3. de *Jeanne*, épouſe de *Louis* du Hamel, chevalier, ſeigneur de Bellengliſe, par contrat de 1444.

4. d'*Antoine*, femme de *Louis* de Gomel, chevalier, ſeigneur de Balagny.

III. *Antoine* d'Amerval, chevalier, ſeigneur d'Aſſervilliers, &c. acquéreur de la terre de Fins, comme il paroît dans des titres de 1456. & 1459. épouſa le 19 Mai 1470. *Antoinette* de Bayencourt, fille de *Jean*, ſieur de Bayencourt & de Bouchavannes : il vivoit en 1497. & fut pere,

1. de *Jean* III. du nom, ſeigneur d'Aſſervilliers, &c. mort ſans avoir eu de poſtérité de ſa femme *Marie* de Rouſſy, de la maiſon de Siſſonne, qu'il avoit épouſée le 15 Juillet 1531.

2. de *Pierre*, qui ſuit.

IV. *Pierre* d'Amerval, chevalier, ſeigneur de Fins, hérita de *Jean* III. ſon frere, de la terre d'Aſſervilliers, &c. épouſa *Jeanne* de Coſſon, fille de Hellin, dit Aigneux, ſieur de Saint Floris, & de *Marie* de Nedonchel ; elle étoit veuve en 1517. & paroît avec *Louis*, ſon fils aîné, dans un titre de 1528. ſes enfans furent,

1. *Louis*, ſeigneur de Fins, &c,

qu'il céda en 1546. à *Simon*, son frere.

2. *Simon*, qui suit.

V. *Simon* d'Amerval, chevalier, seigneur d'Asservilliers, &c. épousa par contrat du 6 Septembre 1546. *Adrienne* de Lameth, fille de *Claude*, chevalier, seigneur de Beaurepaire, l'un des cent gentilshommes de la maison du Roi, & d'*Adrienne* de Lannoy; il en eut,

1. *Jean* IV. du nom, né en 1553. mort sans postérité de ses deux femmes, *Isabeau* de Ravenel, & *Isabeau* Rillette, dame de Francieres.

2. *Charles*, qui suit.

VI. *Charles* d'Amerval, chevalier, sieur de Fins, &c. hérita de son frere des terres d'Asservilliers, de Villiers-Carbonnel, de Villiers sous Ailly, &c. comme il paroît dans des titres de 1606. & 1607. Il épousa *Barbe* du Hamel, fille de *Philippe* & de *Jeanne* des Essarts, qu'il laissa veuve de lui en 1613. & qui se remaria avec *Gédéon* de Bethisy, sieur de Mezieres, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi; elle eut de son premier mariage,

VII. *Philippe* d'Amerval, chevalier, seigneur d'Asservilliers, &c. né le 28 Juillet 1601. Il s'allia le 15 Avril 1622. avec *Louise* de Longueval, fille de *Jean*, chevalier, sieur de Guist & de Vulganne des Essarts, & en secondes noces, le 13 Août 1628. avec *Marie* de Monceau d'Auxy, fille de *Claude*, chevalier, sieur de la Houssaye. Du second mariage vint,

VIII. *Henri* d'Amerval, chevalier, seigneur d'Asservilliers, &c. né le 9 Mai 1640. qui épousa par contrat du 10 Novembre 1658. *Henriette* du Clozel, fille de *N...* du Clozel, chevalier, seigneur de Voisins, &c. & de *Magdelene* du Saulthoy, d'où sont sortis,

1. *Philippe*, qui suit.

2. *Louis*, mort au service du Roi, des blessures qu'il reçut à Saint Guillain.

IX. *Philippe* II. du nom, chevalier, seigneur d'Asservilliers, &c. capitaine de Cavalerie en 1688. épousa le 21 Septembre 1680. *Suzanne* de Boitel, fille de *Louis*, écuyer, d'où sont nés entr'autres enfans,

1. *Louis-Alexandre-Joseph*, qui suit.

2. *Alexandre*, qui sera rapporté après son aîné.

3. *Louis*, tige des seigneurs d'Applincourt, dont on fera mention.

X. *Louis-Alexandre-Joseph*, seigneur d'Asservilliers, de Bethencourt, &c. capitaine de Dragons, chevalier de Saint Louis, connu sous le nom de marquis d'Amerval, épousa *Louise-Charlotte* de Wingtfeild de Montagu, fille de *Henri-Milon* de Wingtfeild-Montagu de Lotheringham, d'une illustre maison d'Angleterre. De ce mariage sont nés plusieurs enfans, desquels est restée héritiere,

XI. *Marie-Louise* d'Amerval, dame d'Asservilliers, de Bethencourt, &c. Elle a épousé en 1749. *Charles-Oudart-Joseph* de Couronel, chevalier, seigneur de Velu, fils de *Louis-Joseph* de Couronel, chevalier, seigneur de Velu, &c. député auprès du Roi pour le corps de la Noblesse d'Artois en 1714. & de *Françoise-Gertrude* du Rietz, fille de *Jerôme*, cheva-

lier, comte de Willerval, &c. & de *Marie-Michelle* d'Aoust, dame de Barastre. Il a hérité en 1758. du chef de sa mere du comté de Willerval & de la terre de Barastre, par la mort sans postérité de *Marie-Hélene-Alexandrine* Livinne du Rietz, marquise de Monchy, sa cousine germaine. *Voyez* au mot WILLERVAL, *Tome III.* de ce *Dictionnaire.*

Alexandre d'Amerval, second fils de *Philippe* II. du nom, fut seigneur de Rouy, dit Molineaux, &c. Il épousa en Lorraine, le 28 Janvier 1716. *Marie-Thérese-Reine* du Puis, fille de *François*, conseiller d'Etat de son Altesse Royale de Lorraine, & de *Catherine* de Jubinville. Il en a eu,

1. *Gabriel*, comte d'Amerval, seigneur de Molineaux, &c.

2. 3. 4. & 5. quatre demoiselles.

Louis, dit le baron d'Amerval, troisieme fils de *Philippe* II. du nom, fut seigneur d'Applincourt, proche la ville de Pérone, capitaine de dragons, chevalier de Saint Louis. Il épousa le 28 Février 1725. *Nicole-Louise* de Récourt, de l'illustre maison de ce nom, fille de *François* de Récourt, chevalier, seigneur du Sart, proche la Fère, de laquelle il a laissé,

1. *Jean-Louis*, appellé le baron d'Amerval, chevalier de Saint Louis, ci-devant capitaine au régiment de Cambis.

2. *Antoine*, mort au service du Roi, étant capitaine au régiment de Guise.

3. 4. 5. 6. & 7. cinq demoiselles, dont l'une religieuse à Variville, deux chanoinesses à Etrun, & deux dans le monde.

Branche des seigneurs de Liancourt & barons de Benais, éteinte.

II. *Jean* d'Amerval, surnommé Maillefer, second fils de *Jean*, dit Maillet, seigneur de Parpres, fut chevalier, seigneur de Cerfontaines, &c. comme il paroît dans un titre de 1403. & fut pere de,

III. *Jacques*, chevalier, seigneur de Cerfontaines & de Rogeris, qu'il rendit en 1453. il devint seigneur d'Amerval, après la mort de son cousin germain ci-devant mentionné, & eut pour fils,

IV. *Jean*, chevalier, seigneur d'Amerval, de Cerfontaines, &c. qui laissa de *Claire* Harponlieu, sa femme,

V. *Philippe*, chevalier, seigneur d'Amerval, de Cerfontaines & de Liancourt, comme il paroît dans des titres de 1540. & de 1544. Il épousa *Gabrielle* Mousquet, fille de *Jean*, seigneur de Neuville, baron de Benais, & de *Marie* de Thumery; ses enfans furent,

1. *Antoine*, qui suit.

2. *Jeanne*, épouse d'*Antoine* d'Hervilly, seigneur de Beaumont.

3. *Claire*, femme de *François* de la Vieuville, baron d'Hervilly.

VI. *Antoine*, chevalier, seigneur d'Amerval, de Liancourt & de Cerfontaines, baron de Benais, s'allia avec *Adrienne* Cauchon: il partagea le 15 Décembre 1558. avec sa sœur & son beau-frere les biens de pere & mere. De lui vinrent,

1. *Nicolas*, chevalier, seigneur d'Amerval, de Liancourt, de Cerfontaines, de Mezierre, &c. baron de Benais, chevalier de l'ordre du Roi, & gentilhomme

ordinaire de sa chambre ; enseigne d'une compagnie de cent hommes d'armes de ses ordonnances, gouverneur & bailli de Chauny. Il épousa en premieres noces le 22 Janvier 1591. *Anne* de Gouffier, fille de *François*, chevalier, seigneur de Crevecœur, & d'*Anne* de Carnazet ; en secondes noces, *Gabrielle* d'Estrées, si connue depuis sous le nom de duchesse de Beaufort, de laquelle il fut séparé, pour cause d'impuissance ; le 7 Janvier 1593. Il vendit la terre d'Amerval (*a*) à *Robert* d'Esclaibes, comte de Clermont. De son premier mariage il eut,

1. *Charlotte* d'Amerval ; alliée à *Olivier* de Longueval, seigneur dudit lieu.

2. *Marie*, qui épousa en 1612. *Isaac* de Saint Simon ; vicomte de Clastres.

3. *Antoine* ; qui suit.

4. *Esther*, femme de *Denis* de Rosie, vicomte de Voisins.

VII. *Antoine* d'Amerval, chevalier, seigneur de Cerfontaines, &c. partagea en 1584. avec *Antoine*, son frere aîné ; il épousa le 22 Décembre 1588. *Antoinette* des Fossés, fille d'*Adrien*, chevalier, seigneur de Richemont ; &c. & de *Marie* d'Oy, d'où vint,

VIII. *Henri* d'Amerval, chevalier, seigneur de Fiennes & de Bosqueaux, capitaine au régiment de Vaubecourt, comme il paroît dans un acte de 1633. Il s'allia le 11 Mars 1634. avec *Angélique* de Bouchast, fille de *Louis*, chevalier, seigneur de Valencourt. Il vivoit encore en 1668. & fut pere,

1. de *Louis*, tué à l'attaque d'Ypres, étant capitaine au régiment de la Reine.

2. de *César*, qui suit.

3. d'*Angélique*, abbesse à Moncel, proche Pont-Sainte-Maxence.

IX. *César* d'Amerval, chevalier, seigneur de Richemont, &c. épousa le 8 Décembre 1684. *Marguerite* d'Estainville, fille de *Louis*, chevalier, seigneur de Rollancourt, baron d'Hennecourt, maréchal des camps & armées du Roi, & de *Gabrielle* de Monceaux. Il n'en eut que deux filles ;

1. *Louise-Colombe*, dame de Richemont, &c. qui fut mariée le 14 Mai 1712. avec *François* de la Noue ; chevalier, sieur de Brisset.

2. *Jeanne*, qui s'allia le 24 du mois de Décembre 1714. avec *César-Alexandre* de Bouchart ; chevalier, seigneur de Valencourt ; de Ravenel, &c. capitaine de Bombardiers, & chevalier de Saint Louis.

Les armes sont : *d'argent à trois tourtaux de gueules, 2 & 1.* La *devise* ou *cri*, Boulogne.

Il y a encore eu plusieurs branches du nom d'Amerval, dont on n'a point trouvé la jonction avec les précédentes.

Celles des seigneurs de Biecourt & celles des seigneurs de Fanneux portent les mêmes armes.

Celles des seigneurs de Fresne portent : *d'azur à trois besans d'argent.*

AMICO, ancienne maison d'Italie, éteinte depuis plus d'un siécle.

Les armes : *d'azur au sautoir*

(*a*) *Elle est située à quelques lieues de Cambray, en Hainault ; & possédée actuellement par le baron de la Torre, du chef de* N. . . *d'Esclaibes, sa mere.*

d'or en chef, 3 étoiles de même, soutenues d'un écôtis de sable.

AMIOT, famille de Normandie, généralité d'Alençon, maintenue dans sa noblesse, le 6 Avril 1666.

Porte : *d'argent à quatre fasces de sable, au lion de même brochant sur le tout.*

AMMEVAL DE CERFONTAINES, famille de Normandie, généralité de Rouen, maintenue dans sa noblesse le 10 Août 1668.

Porte : *d'azur à trois molettes d'éperon d'or, au croissant d'argent en cœur.*

AMONVILLE DE GROHAM, famille de Normandie, généralité de Rouen, maintenue dans sa noblesse le 24 Août 1666.

Porte : *d'azur au chevron d'argent, accompagné de trois tours de même.*

AMOUR (Saint), en Franche-Comté : Porte : *d'argent au lion de sable.*

AMOUR (Saint), en Comté : Porte : *d'azur, au lion d'or couronné d'argent, armé & lampassé de sable.*

AMOUR GENOST (Saint) : Porte : *écartelé de gueules, au chevron d'argent, & d'azur à trois roses d'or, avec un chef cousu de gueules.*

AMOURS DE LA LONDE, famille de Normandie, généralité d'Alençon.

Les armes : *d'argent à trois étoiles de sable.*

AMOURS DE SAINT MARTIN, famille de Normandie, généralité de Caën.

Les armes : *d'argent à trois laqs d'amour de sable, 2 & 1.*

AMOURS DE COURCELLES, famille de Normandie, généralité de Rouen, maintenue dans sa noblesse, le 15 Février 1669.

Les armes : *d'argent à trois clouds de sable rangés en fasce dessous un porc de sable surmonté d'un lambel de gueules.*

Augustin d'Amours, demeurant à Paris, fut reçu chevalier de Malte en 1598. dit l'abbé de Vertot; &, selon Chevillard, *Louis* d'Amours fût conseiller au Châtelet, puis échevin de Paris en 1619.

AMPROUX, de Bretagne, comte de la Massaye : Porte : *de sinople à trois larmes d'argent.*

AMY : C'est une seigneurie que *Diane*, fille & héritiere de *Charles* de Belloy, porta en mariage, l'an 1659. à *Jean* Scarron, seigneur de Vaujour, conseiller au Parlement, dont elle fut la premiere femme, & en faveur duquel cette seigneurie fut érigée en marquisat, par lettres du mois de Septembre 1678. enregistrées le 30 Déeembre suivant. *Voyez* BELLOY.

AMYOT D'INVILLE : *Jean* Amyot, écuyer, seigneur d'Inville, receveur général & payeur des rentes de l'hôtel de ville de Paris, mourut doyen de sa compagnie, le 25 Juillet 1714. dans la quatre-vingt-huitieme année de son âge, laissant pour fils aîné de *Marie* Hatte son épouse, décédée le 17 Avril 1694. âgée de cinquante-huit ans, *Benoît-Jean-François* Amyot, seigneur d'Inville, conseiller & sous-doyen de la Cour des Aides de Paris, où il avoit été reçu le 20 Mars 1687. mort le 26 Avril 1742. dans la soixante-dix-neuvieme année de son âge, ayant été baptisé le 5 Décembre 1663. Il avoit été marié le 26 Avril 1687. avec *Marguerite* Yvonnet, seconde

fille de *Pierre* Yvonnet, écuyer, seigneur de Banneville, & de *Marie-Anne* Hardouin de Saint Jacques. Il en a laissé des enfans. *Mercure de France du mois de Juillet* 1742. *p.* 1664.

Porte : *d'or à trois fasces d'azur, à la bande d'argent chargée de trois hermines brochantes sur le tout.*

ANCEAU DE LA FORGE, famille de Normandie, généralité de Rouen, maintenue dans sa noblesse le 6 Février 1668.

Les armes : *d'azur à la tour d'or, de laquelle est issant un lion d'argent tenant une épée.*

On lit dans l'*Histoire de Rouen*, que *Guillaume* Anceau, conseiller du Roi, fut bailli de Rouen & de Gisors en 1371.

ANCEL, famille de Normandie, dans le diocèse de Coutances.

Les armes sont : *d'argent à une fasce d'azur, accompagnée en chef d'un lion de gueules naissant, & en pointe de trois treffles de sinople, posés 2 & 1.*

Gilles d'Ancel, écuyer, seigneur de Quineville, diocèse de Coutances, & d'Andouville, vivoit au mois d'Avril 1674. Il fut annobli pour ses services en 1579. *François* d'Ancel, écuyer, seigneur de Quineville, un de ses descendans, épousa *Françoise* d'Anvirai, dont il a eu *Guillaume-Héliodore* d'Ancel, écuyer, seigneur & patron de Quineville & de Videcoville, qui justifia sa noblesse par titres depuis ledit *Gilles* d'Ancel.

N...... d'Ancel-Quineville fut page du Roi à la petite écurie en 1751.

ANDAME DE NEUFVILLETTE, sieur de Saint Martin & de Campagne, famille de Normandie, généralité de Rouen, maintenue dans sa noblesse le 3 Août 1668.

Les armes : *d'azur à trois lions d'argent, 2 & 1 tenant chacun une palme de même.*

ANDELOT : *Tome I. p.* 86. *col.* 2. après Juin 1754. *effacez* le reste de l'article, & *ajoutez* : Les marquis d'Andelot étoient une branche de la maison de Coligny. Ils ont fini à *Bernard* de Coligny, lieutenant général au gouvernement de Champagne, mort sans enfans en 1630. *Voyez* COLIGNY.

ANDELOT, en Bresse : Porte : *de gueules à une fleur de lys d'or.*

ANDELOT, en Franche-Comté : Porte : *échiqueté d'argent & d'azur, au lion de gueules, armé & couronné d'or brochant sur le tout.*

ANDIGNÉ, une des plus anciennes familles de la province d'Anjou, qui porte : *d'argent à trois aigles de gueules; becquées & onglées d'azur, les vols abaissés & posés 2 & 1.*

Louis-René d'Andigné, écuyer, seigneur de Maineuf & de l'Islebriant, épousa le 19 Juillet 1710. *Marie-Anne* d'Andigné, fille de *René* d'Andigné, écuyer, seigneur de la Blanchaie, & de *Marie Renée* Suirot. De ce mariage est issu, entr'autres enfans, *Charles-Gabriel-Auguste* d'Andigné, né le 21 Septembre 1715. reçu page du Roi dans sa grande écurie, sur les preuves de sa noblesse, qu'il a justifiée par titres, jusqu'à *Jean* d'Andigné, son septieme ayeul, écuyer, sieur du Bois de la Cour, vivant avant 1460. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part I. p.* 14.

ANDIOL (Saint) : *Tome I. p.* 86,

p. 86. col. 2. & p. 87. col. 1. *transportez* les quatorze premieres lignes de cet article au mot VARADIER.

ANDLAU, en Alsace, préfet de Strasbourg & chef de la Noblesse. Un de ce nom a épousé mademoiselle de Polastron, fille du sous-gouverneur de monseigneur le duc de Bourgogne.

M. du Buisson, *Tome I. p.* 29. de son *Armorial*, dit : Andlau : *or, croix de gueules.*

ANDOUIN DE LESPIE, famille de Normandie, généralité de Rouen, maintenue dans sa noblesse le premier Juillet de l'année 1670.

Les armes : *d'argent à l'aigle éployée de sable.*

ANDRAS : Porte : *d'argent à un chevron de gueules, accompagné de trois tourteaux de même, posés 2 en chef & 1 en pointe de l'écu.*

Annet Andras, écuyer, seigneur de Chaugy, présent à la rédaction de la Coûtume d'Auxerre en 1561. étoit arriere-petit-fils de *Pierre* Andras. Il eut pour femme, le 12 Août 1539. *Catherine* de Villaines. Il est le bisayeul de *Guillaume* Andras, écuyer, seigneur de Serre & de Revere, qui justifia de sa noblesse en 1668. tant pour lui, que pour *Jean*, *Dominique* & *Pierre* ses freres.

Philippe Andras, écuyer, seigneur de Montoi, ci-devant lieutenant dans le régiment de Poitou, épousa le 26 Novembre 1713. *Antoinette* le Liévre, fille de *Charles* le Liévre, écuyer, seigneur du Fosset, & d'*Edmée* le Marquenat, dont il a eu *Marie-Antoinette* Andras du Montoi, reçue à Saint Cyr le 10 Novembre 1732. sur les preuves qui ont été faites sur titres originaux de sa noblesse, qui remonte à *Jean* Andras, son sixieme ayeul, écuyer, seigneur de Chaugy, vivant en 1491.

ANDRAULT : *Tome I. p.* 87. *col.* 1. *effacez* les lignes 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36 & 37, & après *Philippe*, *ajoutez*, Andrault, seigneur de Langeron, de l'Isle de Mars, & baron de Cougny, mestre de camp d'un régiment de Cavalerie, gouverneur de la Charité & de Nevers, bailli de Nivernois & de Donziois, maréchal de camp & premier gentilhomme de la chambre de M. Gaston, duc d'Orléans, dont il avoit été élevé page, en faveur duquel la seigneurie de Langeron fut érigée en comté, par lettres patentes du mois d'Août 1656. enregistrées au Parlement le 30 Juillet 1660. Il fut maintenu dans sa noblesse par jugement de M. Tubeuf, du 8 Mars 1669. Les titres qu'il produisit alors remontoient jusqu'à *Laurent* Andrault, écuyer, seigneur de Langeron, vivant en 1471. Il mourut le 21 Mai 1675. De *Claude* de la Faye d'Espaisse, qu'il épousa en 1641. il eut, &c.

Ibid. lig. 40. qui de *Jeanne*, *lisez*, qui de *Jeanne-Magdelene* de Gourai la Coste.

Ibid. lig. 43. après comte de Langeron, *ajoutez*, lieutenant de Roi dans la basse Bretagne.

Ibid. col. 2. *lig.* 38. *effacez* les armes de la maison, & *substituez* ce qui suit : Les armes d'Andrault de Langeron sont : *d'azur à 3 étoiles d'argent, posées 2 & 1*, qui est d'Andrault ; *écartelé d'argent à trois fasces de gueules*,

vivrées, & une bande d'azur, semée de fleurs de lys d'or, & brochantes sur le tout, qui est de Gencien.

ANDRAY, famille noble & ancienne de Normandie dans la généralité de Caën.

Porte : *de sable au sautoir d'argent cantonné aux deux côtés de deux croissans de même en chef, & en pointe de deux molettes d'or.*

ANDRÉ (Saint) : *Tome I. p. 87. col. 2. & p. 88. col. 1. effacez* l'article, & *mettez*, branche sortie de la maison d'Albon. *Voyez* ALBON.

ANDRÉ, famille de Normandie, généralité de Caën, élection de Carentan.

Pierre André étoit l'an 1550. lieutenant général du bailli de Caën, & en cette qualité fut chargé de vérifier la noblesse de *Robert* le Fournier, baron de Tournebu.

Les armes : *de sinople, à la fasce d'or, accompagnée de deux sautoirs de même en chef, & d'un éperon aussi d'or en pointe.*

Il y a en Provence trois familles nobles du nom d'André.

La premiere porte : *d'or au sautoir de gueules.*

La seconde : *de sinople à la fasce d'or, accompagnée en chef de deux sautoirs alaisés d'or, & en pointe d'une molette aussi d'or.*

La troisieme, nommée André & Andréa, porte : *de gueules à deux lions affrontés d'or, tenant de leurs pattes un anneau de sable à la bordure d'azur, chargée de huit fleurs de lys d'or.*

ANDREY DE FONTENAI, famille de Normandie.

Jacques d'Andrey I. du nom, qualifié noble homme & écuyer, sieur de Seillery, fut pere de *Jacques* d'Andrey II. du nom, sieur de Seillery, seigneur des fiefs nobles de Baudienville & de Fontenai, qui eut pour femme *Jeanne* Breart, dont naquit, entr'autres enfans, *Jacques* Andrey III. du nom, écuyer, sieur de Seillery, seigneur desdits fiefs, mort le 16 Avril 1696. s'étant allié, par mariage accordé en 1650. avec *Françoise* de Scelles, veuve en secondes noces de *Gilles* le Febvre, écuyer, sieur des Landelles, &c. de laquelle il eut,

Charles-Claude Andrey, écuyer, seigneur & patron de Fontenai, de Neuville au Plain, de Seillery, &c. qui commença en 1668. de servir le Roi en qualité de cadet dans le régiment des Gardes Françoises, où il suivit le feu Roi à la campagne de Flandres, étant entré le premier Juin 1670. dans la premiere compagnie des Gardes du Corps, commandée par M. le duc de Noailles. Le marquis de Rochefort, capitaine d'une compagnie des mêmes Gardes, l'employa en qualité de son aide-de-camp, & il demeura dans ce corps jusqu'en 1672. qu'il fut fait capitaine dans le régiment de Picardie. Il servit dans cet emploi en Flandres & en Hollande. Après la paix de Nimegue, il quitta le service à cause de sa mauvaise santé. Il fut pourvu le 9 Juin 1689. de la charge de lieutenant de Roi des ville & château de Carentan en basse Normandie en considération de ses services.

Il fut marié le 11 Novembre 1679. avec *Marie-Magdelene* de Fontaine de Cardonville, fille de *César* de Fontaine, baron de

Cardonville, seigneur de Presle, de Fontenai en Bessin, de Mandeville, de Neuville au Plain & de Saint Martin le Guillon, & de *Marie* Miderge : par ce mariage la terre de Neuville au Plain passa à *Charles-Claude* Andrey. Leurs enfans furent,

1. *Chrétien-Jean-François* Andrey de Fontenai, seigneur de Baudienville, ecclésiastique.

2. *François-César*, qui suit.

3. *Louis-Charles-Claude*, rapporté après son frere.

4. *Françoise-Hilaire* Andrey de Fontenai, mariée en 1723. avec *Charles-Alexandre* le Febvre, écuyer, seigneur & patron de Clitourp & de Graintheville.

5. *Elisabeth* Andrey de Fontenai.

François-César Andrey de Fontenai, écuyer, seigneur & patron de Neuville, ayant d'abord servi dans les Mousquetaires de la garde du Roi, fut ensuite lieutenant dans le régiment du Maine. Il fut marié par contrat du 21 Mai 1729. avec *Charlotte-Thérese* de Mesnilurry, fille de *Charles* de Mesnilurry, écuyer, seigneur, patron, châtelain & marquis de Gonneville-Mesnilurry, & de *Louise-Thérese* Simon, dame & patrone de Vasteville.

Louis-Charles-Claude Andrey de Fontenai a servi en qualité d'officier d'artillerie, sous les ordres du chevalier de Jaucourt, lieutenant général de l'artillerie, dans la campagne de 1712. en Flandres, & pendant celle de 1713. en Allemagne. Il fut commissaire extraordinaire de l'artillerie le 15 Octobre 1716. & ordinaire le 13 Août 1721. Il a servi depuis en Allemagne en qualité de commissaire provincial.

Les armes : *de sable au sautoir d'argent, accompagné de deux croissans de même, l'un en chef & l'autre en pointe, & de deux molettes d'éperon d'or, posées une à chaque flanc.*

ANDRIEU : Porte : *d'argent à une fasce de sable, chargée de 3 molettes d'éperon d'or, & accompagnée en pointe de trois foudres de sable, à huit pointes de fleche chacun, & un chef de gueules.*

Jean-Baptiste d'Andrieu, écuyer, seigneur de la Houssaye & de la Poterie, demeurant dans le diocèse de Chartres, fut marié le 14 Octobre 1708. avec *Marie-Anne* de Trousseauville, fille d'*Antoine* de Trousseauville, écuyer, seigneur de Cherizy, & de *Marie-Charlotte* le Roy. De ce mariage naquit, entr'autres enfans, *Marguerite* d'Andrieu de la Houssaye, reçue à Saint Cyr le 22 Juillet 1722. sur les titres qu'elle a produit pour justifier sa noblesse : suivant ces titres, *Guillaume* Andrieu, écuyer, seigneur de Guittancourt, vivant en 1529. étoit son septieme ayeul. *Armorial de France, Tome I. Part. I. p. 15.*

ANDRON, de Provence : Porte : *d'or à l'aigle à deux têtes de sable, accompagnée de deux palmes de sinople, une au canton sénestre de la pointe de l'écu, & posées en bandes.*

ANDUSE : *Tome I. p.* 88. *col.* 2. *lig.* 37. *Charles-Gui, lisez, Charles* Gui. Gui est un nom de famille.

ANFERNET (d'), chevalier, seigneur, baron de Montchauvet du Pont-Bellanger, famille noble en Normandie, élection de Valognes.

Porte : *de sable à une aigle à deux têtes d'argent.*

ANFRIE DE CHAU-

LIEU : *Tome I. p.* 89. *col.* 1, *lig.* 6. *après* n'en faisoient qu'un, *ajoutez* : Voilà ce que dit le *Supplément du Dictionnaire de Morery*, M. d'Hozier, & un *Mercure de France de l'année* 1744. p. 1487. où l'on trouve que cette famille est de Normandie, originaire de Vire, diocèse de Coutances, d'où elle se transporta à Rouen.

Ibid. col. 2. *lig.* 25. *effacez*, fut maître des Comptes à Rouen, & *mettez*, fut conseiller d'Etat & gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi. Il épousa le 16 Juin 1618. *Magdelene* de Bretignères, fille de *Jacques*, seigneur de la Pertuisiere, trésorier général au bureau des Finances de Rouen.

Ibid. p. 90. *col.* 1. *lig.* 22. *Guillaume*, dit le marquis de Chaulieu, *lisez*, *Jacques-Paul*, dit le marquis de Chaulieu.

Ibid. col. 2. *lig.* 16. *après*, &c. *ajoutez ce qui suit* : Il a de son mariage,

1. *Claude-Magdelene* Anfrie, née le 25 Mai 1751.

2. *Jacques-Pierre-Louis* Anfrie, né le 24 Août 1752.

3. *Claude-Magdelene-Josephine* Anfrie, née le 25 Avril 1755.

4. *Louis-Abraham* Anfrie, né le 14 Juillet 1757.

Joseph-Alexandre Anfrie, second fils du comte de Chaulieu, capitaine des vaisseaux du Roi, & chevalier de l'ordre de Saint Louis, s'est retiré du service de la marine étant enseigne des vaisseaux du Roi. Il a eu de son mariage avec feue dame Lengles de Guerbus, *Louis-Alexandre-Jean-Stanislas* Anfrie.

Ibid. lig. 29. L'abbé de Chaulieu, *mettez*, *Guillaume* Anfrie de Chaulieu, abbé commendataire de Saint Martin d'Auchy-lez-Aumalle, seigneur spirituel & temporel de Saint George d'Oleron, homme d'un commerce aimable, &c.

ANGENNES : *Tome I. p.* 91. *col.* 2. *lig.* 17. *effacez*, a épousé, & *ajoutez*, étoit fils de *Charles-François* d'Angennes, marquis de Maintenon, & gouverneur de l'isle Marie-Galande en Amérique, qui vendit la terre de Maintenon à *Françoise* d'Aubigné, dame d'atours de madame la Dauphine. Il fut marié, &c.

Ibid. lig. 37. Veaubecourt, *lisez*, Vaubecourt.

Ibid. p. 92. *lig.* 22. & 45. Scilly, *lisez*, Silly.

ANGENNES, famille de Normandie, généralité de Caen.

Porte : *d'azur à une croix d'or, cantonnée de quatre aigles éployées aussi d'or.*

ANGER DE LOHEAC, marquis de Crapado dans l'évêché de Nantes, en Bretagne : Porte : *vairé d'argent & d'azur.*

ANGERVILLE DE GRAINVILLE, famille de Normandie, généralité de Rouen.

La Roque dit que cette famille est connue indifféremment sous le nom d'Auvrecher & sous celui d'Angerville, portant quelquefois les deux noms ensemble.

Les registres de la chambre des Comptes font mention de monseigneur *Guillaume* d'Angerville, maréchal & sénéchal de Normandie sous le regne de *Philippe-Auguste*.

Jean d'Angerville servoit l'Etat en 1338.

Robert d'Angerville rendit aveu du fief de Douville en 1391. & étoit seigneur de Grainville. Il avoit épousé *Marguerite* de Tonneville, & ils vivoient en 1396. C'est à lui que commence la

filiation dans les preuves de noblesse que cette famille a faites pardevant les commissaires du Roi en 1666. Il eut pour enfans, *Robert*, *Richard*, *Colin* & *Gauthier* d'Angerville, qui partagerent la succession de leur pere en 1408. *Robert* d'Angerville, chevalier, rendit aveu en 1440. pour ses terres de Grainville & de Conneville. Il avoit épousé *Jeanne* de Meurdrac en l'année 1439.

Charles d'Angerville épousa en 1481. *Marie* Louvel.

Robert d'Angerville, sieur de Grainville, épousa le 28 Avril 1608. *Isabeau* de Boisrenout.

La Roque, *p.* 1990. dit que la branche d'Auvrecher étoit l'aînée, & qu'il y a une troisieme branche établie en Angleterre, dont étoient *Robert*, *Roger* & *Jean* d'Angerville possédans la terre de Herfort.

Les armes : *d'or à la fleur de neflier de sable, surmontée d'un lion passant de gueules.*

ANGERVILLE-MARTEL, terre dans la haute Normandie, érigée en baronnie par lettres du mois d'Avril 1655. en faveur de *Charles* l'Etendart.

ANGLAS, en Champagne : Porte : *d'or au levrier de sable, accolé d'argent.*

ANGLARD, famille du Berry : *Pierre* d'Anglard, écuyer, seigneur d'Anglard, vivant en 1520. étoit quatrieme ayeul de *Jacques* d'Anglard, écuyer, seigneur de Crézanci, sous-brigadier des Chevaux Légers de la garde du Roi, qui épousa le 12 Mars 1700. *Françoise* Sergent, fille de *Louis* Sergent, écuyer, sieur de l'Epiniere, & de *Marguerite* Boulard, dont il a eu, entr'autres enfans, *Jacques*, *Henri*, *Joseph*, & *Anne* d'Anglard de Crézanci, reçue à Saint Cyr le 6 Décembre 1725.

Les armes : *d'argent à un lion de gueules.*

ANGLEBERMER, famille ancienne, suivant une épitaphe que l'on voit dans la chapelle de Saint Jean du lieu d'Irson en Tierrache, conçue en ses termes :

Ci gît noble demoiselle Mabille *de Cahembert, femme jadis de messire* Jean *d'Anglebermer, chevalier, seigneur-châtelain d'Irson, &c. laquelle trépassa l'an de grace 1302. au mois d'Août. Priez Dieu pour son ame, qui des péchés pardon lui fasse.*

Robert d'Anglebermer, écuyer, seigneur de Lagny, de Passy & de Juvincourt, demeurant dans la paroisse de Saint Remi de Juvincourt, diocèse de Laon, fut marié avec *Anne* de Clermont d'Amboise, reçue auparavant dame chanoinesse d'Espinal, fille de *Louis* de Clermont d'Amboise, marquis du Resnel, bailli & gouverneur de Chaumont en Bassigny, & de *Diane* de Pontaillier. De ce mariage est issue, entr'autres enfans, *Célinie-Trébonie* d'Anglebermer, reçue à Saint Cyr sur les preuves de sa noblesse, remontée à *Pierre* d'Anglebermer, son cinquieme ayeul, qualifié de chevalier, seigneur de Lagny, &c. avant l'année 1500. L'héritiere de la maison d'Anglebermer-Lagny épousa le marquis de Bleincourt, seigneur d'Henin-Cuvilliers, dont est sortie la marquise de Muy.

Les armes : *d'azur fretté d'or de six pieces.*

ANGLES (des), premiere baronnie de Bigorre, qui est entrée dans la maison de Lons,

par le mariage de *Françoise*, fille du maréchal de Grammont, & de *Claude* de Montmorenci avec Bernard de Lons. Cette baronnie est à présent dans la maison de Roux de Gaubert, & a été apportée en mariage par *Marie-Angélique* de Lons, à *Paul* de Roux de Gaubert, marquis de Courbons, mort premier président du Parlement de Pau.

ANGLOIS DE BURAINVILLE : Porte : *d'argent à trois têtes de loup de sable.*

ANGLOIS DE CAILLY, famille de Normandie, généralité de Rouen, maintenue dans sa noblesse le 6 Juin 1666.

Les armes : *au 1 & 4 d'or, à l'aigle de sable; au 2 & 3 de gueules, au lion d'or.*

ANGLOIS DE LA CHAISE, famille de Normandie, généralité d'Alençon, maintenue dans sa noblesse le 31 Janvier 1666.

Les armes : *d'azur au chevron d'or, accompagné de 3 annelets aussi d'or.*

ANGLOS : Porte : *d'azur à un écusson d'argent, posé au milieu de l'écu, & accompagné de 3 quinte-feuilles d'or, posées 2 en chef & 1 en pointe.*

Thomas d'Anglos, écuyer, seigneur de Provinlieu & de Froissi, vivoit avant l'an 1511. Une enquête faite l'an 1540. devant les Elus de Perronne, justifie que ledit *Thomas* d'Anglos, lors âgé de quatre-vingt-dix ans, avoit commandé cinq cents hommes de pied, sous la charge de monseigneur le Vidame, pendant les guerres de Picardie, & qu'il eut pour pere *Pierre* d'Anglos, écuyer, seigneur de Provinlieu, natif d'Anglos, près de Lille en Flandres.

Antoine d'Anglos, un de leurs descendans, écuyer, seigneur d'Herouval & de Lepli, fut élevé à la qualité de page du Roi dans sa grande écurie, & obtint ensuite l'an 1678. une commission de capitaine de Cavalerie. Il épousa le 26 Avril 1683. *Marie-Salomé* Deffitat, fille de *Jacques* Deffitat, lieutenant criminel à l'ancien châtelet de Paris, & de *Marie* Santeuil.

Jacques & *Denis* d'Anglos, leurs enfans, furent reçus tous deux pages du Roi dans sa grande écurie en Avril 1701. sur les preuves qu'ils firent de leur noblesse. Les titres qu'ils produisirent remontent à *Thomas* d'Anglos, leur cinquieme ayeul, mentionné ci-dessus. *Armorial de France, Tome I. Part. I. p. 17.*

ANGLURE : *Tome I. p. 94. col. 2. lig.* 46. duc d'Abry, *lisez*, duc titulaire d'Atry.

Ibid. col. 2. lig. 38. quatre branches, *lisez*, six branches.

Ibid. p. 95. col. 1. lig. 1. après en 1706. *ajoutez* : La branche d'Anglure des marquis de Coublans, souverains de Saint Loup, par l'héritage d'une branche de Foucogney, est fondue dans la maison de Poitiers des barons de Vadans, héritiers de Rye, dont la duchesse de Randan, née de l'héritiere de Bourbon-Malause, est mere de la duchesse de la Trémoille.

Ibid. p. 95. col. 2. lig. 23. après 1752. *ajoutez*, & a été acquise par M. Cabanel, secrétaire du Roi, dont le fils est appellé baron d'Anglure.

ANGO : *Tome I. p. 95. col. 2.* après le mot ANGO, *ajoutez*, famille de Normandie.

Ibid. p. 96. col. 1. lig. 7. ajoutez, *Philippe-René* Ango de la Motte, fils puîné de *Jean* Ango, conseiller au Parlement de

Rouen, fut marié le 11 Juillet 1717. avec *Antoinette-Jourdaine* de Pellevé, héritiere du comté de Flers. Il est né de ce mariage *Paul-Louis* Ango de Flers, exempt des Gardes du Corps en 1752.

ANGOS, famille originaire de Bigorre.

Christophe d'Angos, sieur de Boucarez, épousa le 5 Mars 1541. *Bertrande* de Cazaux, sœur de *Pierre-Armand* de Cazaux, seigneur de Laran en Magnoac, diocèse d'Auch.

Une enquête faite le 18 Novembre 1569. par les nobles du pays de Bigorre, énonce que noble *Armand* d'Angos, écuyer, seigneur de Villeneuve, audit pays de Bigorre, & que l'on dit être pere dudit *Christophe*, avoit servi le Roi pendant quarante-cinq ans dans ses compagnies d'ordonnance; que de quatre fils qu'il avoit eus, deux étoient morts au service, & les deux autres continuoient à servir sa Majesté dans ses armées; que depuis vingt-deux ans alors, lui *Arnaud* d'Angos faisoit l'office de lieutenant de Robe-Courte en la sénéchaussée de Bigorre au siége de Tarbes, & qu'en haine de ce qu'il s'opposa au passage des troupes que menoit en Béarn le comte de Montgommeri, celui-ci lui brûla sa maison de Villeneuve avec tous les papiers, titres & documens qu'il y avoit, & brûla aussi sa maison & place d'Angos.

Arnaud-Jean d'Angos, écuyer, seigneur de Boucarez, de Luc, de Sizo, de Villeneuve, de Bourg & d'Espiel, a laissé de son mariage avec *Marie-Marguerite* de Baudean, fille de *Jean-François* de Baudean, baron de Puilauzic, en Cominges, & de *Claire* de Mus, *Jean-François* d'Angos, écuyer, seigneur de Boucarez, reçu page du Roi dans sa grande écurie le 8. Janvier 1683. sur les preuves de sa noblesse qu'il fournit alors par titres, qui remontent à noble *Christophe* d'Angos mentionné ci-dessus. *Armorial de France, Tome I. Part. I. p. 17.*

Les armes: *d'or à trois corneilles de sable, becquées & membrées de gueules, & un fer de lance d'argent, posé au milieu de l'écu, la pointe en haut.*

ANGOT, élection d'Avranches.

Porte: *d'azur au chevron d'or, accompagné de deux croix du Saint Esprit de même en chef, & d'un écusson d'argent en pointe.*

ANGOT DE POTEREL, famille de Normandie, généralité d'Alençon.

Porte: *d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux croix de Malte d'or, & en pointe d'un écusson d'argent.*

ANGOULUENT, de Bretagne: Porte: *de sinople à la fasce d'hermines.*

ANGRAN: Porte: *d'azur à trois chevrons d'or, posés l'un au-dessus de l'autre, & accompagnés de trois étoiles de même, 2 en chef, & l'autre à la pointe de l'écu.*

Ambroise-Euverte Angran, conseiller du Roi, correcteur en sa Chambre des Comptes de Paris, & reçu en cette qualité le 23 Janvier 1716. étoit fils d'*Euverte* Angran, seigneur de Bouchemont, aussi conseiller du Roi, correcteur en ladite Chambre, lequel fut maintenu dans sa noblesse le 12 Mai 1701. comme petit-fils d'*Euverte* Angran, seigneur de Fontpertuis & de Lailly, conseiller, notaire & secrétaire du Roi, maison, couronne de France & de ses Finances, pourvu le 24, &

reçu le 28 Juillet 1634. *Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 18.

ANGUETIN DU BOIS, famille de Normandie, généralité d'Alençon : *Florence* Anguetin fut mariée vers l'an 1550. à *Jean* Loubert, écuyer, seigneur de Martainville.

Les armes : *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois vases ou éguieres de même.*

ANHALT-DESSAU : le prince *Léopold* d'Anhalt-Dessau, né le 3 Juillet 1676. général, feld-maréchal du Saint Empire Romain & des armées du roi de Prusse, mort le 9 Avril 1747. épousa en 1698. *Anne-Louise* Fosin, née le 22 Mars 1677. créée par l'Empereur princesse du Saint Empire le 29 Décembre 1701. morte le 5 Février 1745. De ce mariage naquit,

Guillaume-Gustave, né le 20 Juin 1699. lieutenant général des armées du roi de Prusse, chevalier de l'ordre de l'Aigle noir, mort le 16 Décembre 1737. Il avoit épousé en 1726. *Jeanne-Sophie* Herrin, née le 8 Juillet 1706. créée par l'Empereur comtesse du Saint Empire, sous le nom d'Anhalt, de même que les enfans, le 19 Septembre 1749. De ce mariage naquirent,

1. *Guillaume*, né le 15 Mars 1727. actuellement au service du roi de Prusse.

2. *Léopold-Louis*, né le 28 Février 1729. aussi au service du roi de Prusse.

3. *Gustave*, né le 26 Mai 1730. capitaine de grenadiers au service du roi de Prusse, tué le 22 Novembre 1757. dans la bataille donnée près de Breslau.

4. *Jeanne-Sophie*, née le 9 Juillet 1731.

5. *Frédéric*, né le 20 Mai 1732. au service du roi de Prusse.

6. *Wilhelmine*, née le 12 Février 1734.

7. *Albert*, né le 24 Juin 1735. au service du roi de Prusse.

8. *Henri*, né le 4 Septembre 1736. aussi au service du roi de Prusse.

9. *Léopoldine-Anne-Diderique-Henriette-Mauritianne*, née le 26 Janvier 1738. après la mort de son pere.

Marie-Eléonore d'Anhalt-Dessau, fille de *Georges* II. du nom, prince d'Anhalt-Dessau, feld-maréchal-général des armées de l'électeur de Brandebourg, & gouverneur général des Marches de Brandebourg, & de *Henriette-Catherine* de Nassau, & veuve de *Georges-Joseph*, prince de Radzivil, duc d'Olikca, mourut le 18 Mai 1756. à Dessau, âgée de quatre-vingt-cinq ans & quatre jours.

ANIO, en Dauphiné : Porte : *de gueules à l'aigle d'argent membrée d'or.*

ANJORRAN, en Berry : Porte : *d'azur à trois lys de jardin d'argent, fleuris d'or, tigés & feuillés de sinople, posés 2 & 1.*

Louis Anjorran, seigneur de Cloïe en l'Isle de France, conseiller du Roi en sa Cour de Parlement de Paris, puis Président aux Requêtes du Palais, vivoit avant 1556.

Guillaume Anjorran, un de ses descendans, seigneur de la Vilette, épousa le 22 Janvier 1701. *Jeanne* Heurtault, fille de *Gilles* Heurtault, écuyer, sieur du Solier, & de *Catherine* Foucault. De ce mariage sont issus, entr'autres enfans, *Lucie* & *Hiacinthe-Brigide* Anjorran, toutes deux reçues à Saint Cyr, sur les preuves de leur noblesse, remon-

lée par titres jusqu'à *Louis* Anjorran, leur sixieme ayeul, par lequel M. d'Hozier a commencé cet article.

ANJOU : *Tome I. p.* 99. *col.* 2. *lig.* 27. Les armes d'Anjou sont : *semé de France au lambel de* 3 *pendants de gueule*, *lisez*, *au rateau de* 4 *pendans de gueules.*

ANLEZI : *Tome I. p.* 99. *col.* 2. à la troisieme ligne de cet article, *après* ducs de Bourgogne, *ajoutez* : Voyez DAMAS, & placez le reste au mot DAMAS.

Ibid. p. 101. *col.* 1. *lig.* 1. *après* un fils, *ajoutez*, & une fille mariée en 1756. à *N.* . . . . L'Alleman, Seigneur de Marly, fils de M. l'Alleman de Nantouillet.

ANNEBAUT : *Tome I. p.* 102. *col.* 1. *lig.* 9. freres, *lisez*, forces.

ANNEVILLE, seigneur de Chiffrevast, de Tamerville, &c. ancienne noblesse dans la généralité de Caën, & de la vicomté de Valognes, dont parle M. de la Roque dans son *Histoire d'Harcourt*, *p.* 603.

Robert & *Guillaume* d'Anneville servoient l'an 1382. & 1383. dans les compagnies des Gendarmes de *Jacques* de Harcourt, & de *Jean*, sire de la Ferté, de *Guillaume* Painel, sire de Hambie, avec *Jean* de Moutenay, *Guillaume* de Briqueville, *Richard* Carbonnel, &c.

Cette famille subsiste dans M. de Chiffrevast, ancien capitaine de Dragons, & chevalier de Saint Louis, marié depuis quelques années, & dans M. le chevalier de Chiffrevast, capitaine de vaisseau aussi marié.

Les armes : *d'hermines au sautoir de gueules.* M. d'Hozier dit, *d'hermines à la fasce de gueules.*

ANQUAINVILLE (d'), subdélégation de Lisieux.

La baronnie d'Anquainville est un démembrement de la terre de Ferriere ; elle est possédée par M. le marquis de Bonnelle, qui l'avoit achetée de M. le duc de Broglie dans le temps de son ambassade en Angleterre.

ANQUETIL, famille de Normandie, élection de Valognes : Porte : *d'argent à* 3 *feuilles de chêne de sinople*, 2 *en chef & 1 en pointe.*

ANSOUIS, ancienne baronnie en Provence, dans la viguerie d'Apt, qui a été possédée sous ce titre par la maison de Sabran, depuis le treizieme siécle jusqu'au commencement du dix-septieme. *Gaspard* de Sabran, viguier de Marseille, n'ayant point d'enfans, institua héritier de cette baronnie par son testament du 14 Mai 1614. *Sextus* d'Escalis, baron de Bras d'Asse, son cousin, fils de *Marc-Antoine*, premier président du Parlement de Provence. *Sextus* d'Escalis fut capitaine-lieutenant de la compagnie des Gendarmes du maréchal de Vitri, & viguier de Marseille en 1636. Il mourut de la peste, étant premier consul d'Aix pour la cinquieme fois, en 1650. laissant de sa seconde femme, *Magdelene* de Jarente, dame de Bras, dans la viguerie de Saint Maximin, *Henri* d'Escalis de Sabran, baron d'Ansouis & de Bras, président du Parlement d'Aix. Ce fut lui qui vendit sur la fin du dernier siécle la baronnie d'Ansouis, à *Jean-Baptiste* de Villeneuve, dont le fils unique, *Jean-Hiacinthe* de Villeneuve, conseiller au Parlement d'Aix, devint son gendre, ayant épousé *Marie-Therese* d'Escalis, sa fille, qu'il eut de sa se-

conde femme *N.* . . . . d'Albertas Sainte-Mesme. *Tab. Généalog. Part. VII. p.* 259. *Voyez* VILLENEUVE.

ANSTRUDE, & dans quelques actes ANSTRUDOS, famille d'Ecosse, établie en Bourgogne.

David d'Anstrude I. du nom, écuyer, fut archer de la compagnie de la Garde Ecossoise du Corps du Roi en 1587. sous la charge du maréchal d'Aubigny. De son mariage avec *Claude* de Mussi naquirent, entr'autres enfans,

Arnould d'Anstrude, écuyer, archer de la Garde Ecossoise du Roi en 1581. qui fut pere de *David* & de *Gabriel* d'Anstrude.

David d'Anstrude II. du nom, écuyer, archer de la Garde du Roi en 1575. & capitaine-exempt des Gardes de sa Majesté en 1597. épousa en 1615. *Eléonore* de Lescluse, dont est issu, entr'autres enfans, *Charles* d'Anstrude, écuyer, seigneur d'Huillo, l'un des vingt-cinq gentilshommes & archers de la Garde Ecossoise du Roi en 1615. allié le 4 Septembre 1617. avec *Perrone* Bente.

Claude d'Anstrude, leur fils, fut l'un des vingt-cinq gentilshommes de la Garde Ecossoise & de la Manche du Roi en 1639. Il fut marié deux fois, 1°. le 3 Septembre 1649. avec *Françoise* de Chargere, & 2°. avec *Claire-Perrette* de Sandon, qui conjointement avec son mari fit une donation le 9 Juillet 1698. à *André-François* d'Anstrude, son beau-fils, de ce qui pouvoit leur appartenir, tant en fief qu'en roture, dans les lieux de Villiers-lez-Haut, de Bierri-lez-Soulias, &c. à la charge d'acquitter une fondation faite dans l'église de Saint Sylvestre de Tanlay, par *Charles* Anstrude, ayeul du donataire.

Du premier lit naquit *André-François* d'Anstrude, seigneur de Bierri-lez-Soulias, de Villiers-lez-Haut & de Mareuil en partie, capitaine d'Infanterie dans le régiment de Toulouse en 1684 puis capitaine de Grenadiers dans le régiment d'Alligny en 1695. Il épousa en 1694. *Jeanne* de Beseve, dont il a eu *François-César* d'Anstrude, en faveur de qui la terre de Bierri a été érigée en baronnie, sous le nom d'Anstrude, au mois d'Août 1737. Il a été marié le 7 Septembre 1730. avec *Hélene* Quarré d'Aligny, fille de *François* Quarré d'Aligny, premier avocat général du Roi au Parlement de Bourgogne, & d'*Hélene* Bouscaut. *Armorial de France, Tome I. Part. I.*

Les armes : *coupé, emmanché de sable sur argent de trois pieces.*

ANTELMI, de Provence : Porte : *d'azur au bâton écoté, alaisé & péri en bande d'or, côtoyé de six étoiles de même, mises en bande, 3 dessus & 3 dessous.*

ANTERROCHE : C'est le nom d'un château, ainsi nommé, sans doute, parce qu'il est bâti au pied d'un rideau de rochers, qui l'environne presque entierement. Plusieurs titres latins prouvent que cette dénomination est tirée du local. On y lit *nobilis*, ensuite le nom de baptême, & puis, *Dominus de interrupis, domicellus*, &c.

Cette terre a toujours été possédée par les seigneurs du même nom, comme il se voit par les hommages rendus depuis le douzieme siécle jusqu'à nos jours par les seigneurs d'Anterroche, ou

par les hommages rendus à eux-mêmes.

C'est une des plus anciennes maisons, & une des mieux alliées de la province d'Auvergne, dit le *Mercure de France du mois d'Août 1729. p. 1902.* à l'occasion du contrat de mariage, signé par le Roi, de *Joseph-Alexandre*, comte d'Anterroche, capitaine aux Gardes Françoises, avec demoiselle *Louise-Françoise* d'Erlach, que le même *Mercure* dit aussi être d'une des plus illustres maisons d'Allemagne.

Le nom d'Anterroche est connu dans presque tous les chapitres nobles du royaume de France, comme à Lyon, à Brioude & à Saint Claude. *Charles* d'Albon, comte de l'église de Lyon au commencement de l'autre siécle, étoit petit-fils d'une *Alix* d'Anterroche, mariée à *Guillaume*, comte d'Apchon, seigneur des Tournelles & d'Abret. Voyez l'*Histoire Généalogique des Grands Officiers de la Couronne*, *Tome VII. troisieme édition.* Il y a eu quelque temps auparavant un d'Anterroche, comte de Brioude, & il y en a encore un aujourd'hui.

La maison d'Anterroche entre dans les preuves de celle d'Ailly de Rochefort, aussi-bien que dans les preuves de plusieurs autres maisons très-distinguées, comme celles de Montauban, de Bourbon-Malauze, de Saint Chamaran, de Rilhac, de Saint Projet, &c. elle entre aussi dans celles de la maison d'Anterroche établie à Malte.

François d'Anterroche, arriere grand-oncle du capitaine aux Gardes Françoises, est mort commandeur de Malte, après avoir rendu de grands services à l'Ordre. Il fut enterré à Brioude dans l'église paroissiale de Saint Projet. Ses ancêtres ne se sont alliés qu'avec des demoiselles de qualité, telles qu'une Lastic, une Bosredon de Puisaingulmier, une Bonne-Foux de Presque, une la Tour de Gouvernet, une Brezons, maison fondue dans celle de Brancas, une de Limoges, une Lavaur, une Roquelaure, une Caissac, une d'Aligre, &c.

Le comte d'Anterroche conserve dans ses archives, en original, plusieurs lettres écrites à ses ancêtres des Rois & des Princes, dans lesquelles ils sont traités comme amis & avec beaucoup de distinction. Dans quelques-unes, on les exhorte à toujours bien garder les places qui leur avoient été confiées, ainsi que le château de Murat, dont ils ont été gouverneurs, jusqu'au temps où il fut détruit. Dans les mêmes archives, il se trouve un concordat passé en l'an 1500. & tant, entre vingt-quatre gentilshommes pour le service de sa Majesté, & empêcher qu'il n'y eût débat entr'eux; du nombre est *Jean* d'Anterroche.

Les armes de cette maison sont: *d'azur à la bande d'or, chargée de trois mouchetures d'hermines, accompagnées de deux croisettes d'or, une en chef & l'autre en pointe, surmontées en chef de trois ondes d'argent.*

ANTHENAISE, famille de Normandie, généralité d'Alençon, maintenue dans sa noblesse le 4 Juin 1666.

Eustache d'Anthenaise fut mariée vers 1350. à *Regnaud*, seigneur de Monbason.

Jacques d'Anthenaise, seigneur du Fresne & de Villerai, épousa le 25 Mars 1506. *Françoise* de Froulay, fille de *Guillaume* de

Froulay, écuyer, seigneur de Beauchesne, & de *Catherine* de Chauvigny. Il étoit le quatrieme ayeul de *Claude* d'Anthenaise, écuyer, seigneur de Roully, marié le 10 Novembre 1708. avec *Anne-Thérese* de Courdemanche, fille d'*Henri* de Courdemanche, écuyer, sieur des Bois, & de *Catherine* du Chellet. De ce mariage est issu, entr'autres enfans, *Henri-Geoffroi* d'Anthenaise, reçu page de la Reine le 7 Juillet 1733. sur les preuves de sa noblesse. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p. 20.*

Les armes : *bandé d'argent & de gueules de sept pieces.*

ANTHÈS, en Alsace : *Henri* d'Anthès, entrepreneur d'une manufacture d'armes blanches, dans la province d'Alsace, en vertu de lettres patentes du 15 Juillet 1730. qui lui accordent ce privilege exclusif pendant trente années, fut annobli par le Roi, avec sa postérité née & à naître en légitime mariage, par lettres en forme de charte, données à Versailles au mois de Décembre 1731. adressées au Conseil supérieur d'Alsace à Colmar, où elles ont dû être registrées. Il a des enfans.

Les armes : *un écu de gueules à trois épées d'argent, liées de sinople, les gardes & les poignées d'or, posées deux en sautoir, les pointes en bas, & celle du milieu en pal, la pointe en haut.*

ANTHON : C'est une des cinq baronnies du Perche-Goët, qui avoit été acquise avec celles de la Bazoche & de Montmirail, par *Louis-Armand* de Bourbon, prince de Conty, dont la veuve *Marie-Anne* de Bourbon, légitimée de France, les ayant eues pour ses reprises, les a revendues. Celle d'Anthon a été acquise par *N.* . . . . . de Lesseville, maître des requêtes, & ci-devant intendant de Touraine. *Tab. Gén. Part. VI. p. 97.*

ANTIGNI : *Tome I. p. 104. col. 1. lig. 17. après* Maubeuge, *ajoutez ce qui suit :*

Jean-Jacques, son troisieme fils, chevalier non profès de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, lieutenant général des armées du Roi, & gouverneur des ville & citadelle de Maubeuge en Hainault, mourut à Paris le 30 Décembre 1739. âgé de soixante & dix ans. Il avoit été d'abord capitaine de Dragons dans le régiment de Grammont ; ensuite colonel d'un des cinquante régimens d'Infanterie, levés en 1695. & réformés après la paix de Ryswick. Il leva en 1702. un nouveau régiment d'Infanterie : il fut fait brigadier des armées du Roi le 10 Février 1704. & obtint au mois de Juillet 1708. le régiment de Montchamp, aussi Infanterie : il fut fait maréchal de camp le 14 Février 1711. & lieutenant général le 30 Mars 1720. Le gouvernement de Maubeuge vacant par la mort de *Louis-Anne-Marie*, comte de Ruffey, son frere, lui fut donné au mois de Septembre 1722. *Mercure de France du mois de Décembre* 1739. *p.* 3151.

Ibid. col. 1. *lig.* 33. *après* de son oncle, *ajoutez*, marié le 8 Octobre 1755. avec *N.* . . . . de Rochechouart, niece de l'évêque de Laon, dont une fille née le 4 Juillet 1756.

Ibid. lig. 34. après *Françoise-Alexandrine* de Damas, *ajoutez*, mariée au marquis de Taleyrand, dont un fils né en 1752.

Ibid. lig. 38. *après* 1748. *ajoutez*, épousa en Mars de l'an-

née 1750. *N. . . . . .* Lorimier, veuve de *N. . . . .* de Braque.

Ibid. lig. 42. *après* les armes, *ajoutez* de Damas; & *après* sont d'or, *ajoutez*, *à la croix ancrée de gueules.*

ANTIN: *Tome I. p.* 105. *col.* 1. *lig.* 32. *effacez*, & n'est point encore marié, & *mettez*, mort la nuit du 13 au 14 Septembre 1757. âgé de trente ans. Par sa mort, sa branche & sa pairie sont éteintes.

Ibid. lig. 45. marié au comte de Crussol, *lisez*, au duc de Crussol.

Ibid. col. 2. *lig.* 17. *effacez*, Les armes de la maison d'Antin sont, *& ce qui suit.*

ANTOINE: *Jean* Antoine, huissier de la chambre du Roi, fut annobli avec sa postérité mâle & femelle, née & à naître en légitime mariage, en considération des services qu'il rendoit depuis vingt-huit ans dans ladite charge, & de ceux que ses pere & ayeux avoient rendus aussi pendant soixante & dix ans dans la même charge. Les lettres de cet annoblissement sont du mois d'Avril 1728. & adressées au Parlement, à la Chambre des Comptes & à la Cour des Aides à Paris, pour y être enregistrées. *Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 21.

Les armes: *un écu d'or à un chevron d'azur, accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe d'une tige de trois roses de gueules, les feuilles & la tige de sinople, mouvantes d'un croissant d'azur.*

ANTOINE, de Provence, originaire de Florence, qui vint s'établir à Marseille en 1530. qui fait trois branches à Aix, où elle est depuis près d'un siécle. Voyez le *Nouvel Armorial de la Noblesse de Provence, Tome I. page* 42.

Les armes: *d'azur, chevron accompagné de trois flammes, 2 & 1, le tout d'or.*

Une autre famille du même nom, établie aussi à Aix, porte: *argent bandé de gueules, chargé de trois étoiles d'or.*

ANTONNELLE, selon M. d'Hozier; ANTONELLE, suivant le *Nouvel Armorial de Provence*: Famille connue par ses services militaires, & qui subsiste dans *Pierre-François* d'Antonelle, seigneur de Pinet, marié avec *Thérese-Agathe* de Sabatier de la Meliere, le 30 Mai 1745. qui a des enfans de ce mariage, sçavoir *Jacques-Augustin* & *Pierre-François*, encore jeunes.

Les armes: *d'azur, cinq étoiles d'or en sautoir.*

ANTRAGUE, du nom de Montvallat, ancienne maison de la haute Auvergne, connue à Paris sous le nom d'Antrague. M. le comte d'Antrague, capitaine de Gendarmerie, brigadier des armées du Roi, résidant à Paris, & qui est d'une branche cadette, a pour cinquieme ayeul *François* de Montvallat, chevalier de l'ordre du Roi. Cette maison a donné un syndic de la Noblesse pour assister aux Etats, plusieurs comtes de Brioude en différens temps, & un grand bailli des montagnes d'Auvergne au quatorzieme siécle. Ses principales alliances sont avec les maisons de Bourbon-Malause, Levi-Charlus, Lignerac, Apchon, Scorailles, Montgon, Mornac-Mirmont, Valadi, &c.

Les armes: *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois chapeaux de fleurs d'argent.* Ces armoiries sont dressées sur le procès

verbal de recherches de Noblesse, par M. de Fortia, intendant d'Auvergne.

ANZERAY, ancienne Noblesse, connue sous les noms de Courvaudon & de Durcey, famille distinguée par ses alliances, & qui a donné des présidens à mortier au Parlement de Rouen.

Porte : *d'azur à trois têtes de léopard d'or, deux en chef & une en pointe.*

AORELI : Porte : *d'azur à une bande d'argent, chargée de trois fleurs de lys d'azur, & accompagnée de deux étoiles d'or, à six raies, posées une en chef, & l'autre à la pointe de l'écu.*

Claude-Philippe-Joseph-Melchior Aoreli, baptisé le 17 Juin 1671. à Perouse, ville d'Italie fut reçu page du Roi dans sa grande écurie, le 26 Octobre 1686. Il étoit fils d'illustrissime seigneur le comte *Octaviano* Aoreli, de ladite ville de Perouse, comte du Puy-Aquilon, terre qu'il acquit le 27 Août 1681. du seigneur marquis *Alexandre* Coppoli.

Ledit *Octaviano* Aoreli fut pourvu le 23 Juillet 1660. de l'office de capitaine de la Garde du cardinal Imperiali, gouverneur de Rome. Il avoit épousé le 22. du mois de Septembre de l'an 1670. *Marguerite-Nicole* Gli-Oddi, fille d'illustrissime seigneur le comte *François* Gli-Oddi, & d'*Arthemise* Buontempi. Les titres produits pour la preuve dudit sieur Aoreli, page du Roi, remontent sa filiation jusqu'à *Cherubino* Aoreli, son trisayeul, dont la veuve *Suzanne* Meniconi, fit son testament le 7 Avril 1573. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 22.

APCHIER : *Tome I. p.* 107. *col.* 1. *lig.* 1. & 2. ne subsiste que dans la personne de *Joseph-Philippe*, *lisez*, subsiste dans le frere de *Joseph-Philippe* d'Apchier ; *Joseph-Philippe* est mort le 2 Avril 1755. âgé de soixante-neuf ans.

APCHON, famille qui portoit anciennement le nom de Saint Germain, & qui l'a quitté en 1541. ou environ, pour prendre celui d'Apchon par des substitutions justifiées.

Artaud de Saint Germain, noble & puissant homme, chevalier, seigneur de Montrond en Forez, & de Rochetaillé, épousa le 19 Juillet 1406. *Louise* d'Apchon, fille de noble & puissant homme *Louis*, seigneur d'Apchon, chevalier, & de *Marguerite* d'Estaing.

Jacques-Antoine-Joseph-Marie d'Apchon, un de ses descendans, seigneur de Boisset, & baron de Montrond, épousa le 9 Mai 1710. *Claudine* Chapuis, fille de *Philippe* Chapuis, baron de Corgenon, chevalier d'honneur au présidial de Bourg, & premier syndic de la Noblesse de Bresse, & d'*Elisabeth* de Sauzion.

Antoine-Marie d'Apchon de Montrond, leur fils, né le 9 Avril 1714. fut reçu page du Roi dans sa grande écurie, le 7 Mai 1729. sur les preuves de sa noblesse qu'il a justifiée par titres, depuis *Artaud* de Saint Germain, son huitieme ayeul, dont nous avons parlé ci-dessus. *Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 22.

Les armes sont : *d'or, semé de fleurs de lys d'azur.*

APPAROC DE SAINTE MARIE, famille de Normandie, généralité de Rouen, maintenue dans sa noblesse le 16 Février 1669.

Les armes : *d'argent à deux fasces denchées de sable.*

APPIANI : *Tome I. p.* 107. *col.* 1. *lig.* 47. & 48. Ludovizo, *lisez*, Ludovizio.

APPIGNÉE : Terre & seigneurie en Bretagne, érigée en châtellenie & vicomté par lettres patentes du mois de Mars 1574. regiſtrées le 12 Mars 1582. en faveur de *Julien* Botherel, sieur d'Appigné, chevalier de l'ordre du Roi, & son lieutenant en la ville de Rennes. *Tab. Généalog. Part. IV. p.* 337.

APREMONT : *Tome I. p.* 107. *col.* 2. *lig.* 24. & les seigneurs de Sorcy qui sont éteints, *lisez*, & les seigneurs de Sorcy-Vandi & de Saint Loup aux bois, dont il ne subsiste que le comte d'Apremont, âgé de soixante-cinq ans, sans enfans, & *ajoutez* au *Tome I.* ci-dessus cité cette *Jeanne.*

APRIX DE MORIENNE, famille de Normandie, généralité de Rouen, maintenue dans sa noblesse le 21 Février 1667.

Jean Aprix, écuyer, seigneur de Vimont, vivoit en 1524.

Nicolas Aprix de Morienne, un de ses descendans, lieutenant de Dragons dans le régiment de Saumeri, & chevalier de l'ordre militaire de Saint Louis, épousa le 21 Juillet 1723. *Claudinette* Bardenet.

Jeanne-Françoise Aprix de Morienne, leur fille, née le 24 Décembre 1723. fut reçue à Saint Cyr le 17 Mars 1733. sur les preuves de sa noblesse justifiées par titres, depuis *Jean* Aprix mentionné ci-dessus. Elle avoit un oncle, nommé *François* Aprix de Morienne, chevalier de Malte au grand prieuré de France, reçu en Septembre 1680. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 22.

Les armes sont : *d'azur à un château d'argent.*

Selon quelques-uns : *au* 1 & 4 *d'azur à la tour d'argent ; au* 2 & 3 *d'argent, accompagné de* 3 *merlettes de sable, posées* 2 & 1.

AQUAVIVA : *Tome I. p.* 108. *col.* 1. *ajoutez à la fin de l'article* : Un de ce nom est mort cardinal en 1749.

AQUITAINE : *Tome I. p.* 108. *col.* 1. *lig.* 41. Novempopulaire, *lisez*, Novempopulanie.

ARANDE DE MANVILLE, famille de Normandie, généralité d'Alençon.

Les armes : *coupé d'argent sur gueules à l'aigle de sable issante sur l'argent, de gueules, chargé d'une fleur de lys trefflée d'or.*

ARANDEL DE GUEMICOURT, famille de Normandie, généralité de Rouen.

Les armes : *d'argent au chevron de gueules, accompagné de trois pies de sable.*

ARAZOLA D'OGNATE : La maison d'Arazola d'Ognate est d'une très-ancienne noblesse d'Espagne, établie en Flandres depuis l'archiduc Albert, à la suite duquel un de ceux de cette famille y passa. Ils y sont toujours entrés depuis dans tous les grands chapitres.

Cette maison porte les armes en plein de la province de Biscaye, qui sont : *d'argent à un arbre de sinople, & deux loups de sable passans l'un sur l'autre.*

La *devise*, ou le *cri* de la maison d'Arazola d'Ognate, est : *ara soli Deo.*

Jean Arazola d'Ognate, seigneur de Gaumont, un des descendans de cette maison, avoit épousé *Isabelle* de Cordes, dont il a eu *Grace-Angélique-Françoise* d'Arazola d'Ognate, morte à Paris

le 16 Septembre 1746. dans la soixante & dixieme année de son âge, étant née au mois de Décembre 1676. Elle avoit épousé en premieres noces, au mois de Mai 1696. *Armand-Nompart* de Caumont la Force, marquis de Montpouillan, premier gentilhomme de la chambre du roi d'Angleterre *Guillaume* III. du nom, lieutenant général des armées des Etats Généraux, & gouverneur d'Arnheim; & en secondes noces, le premier Juin 1702. *Marc-Antoine* Bosc du Bouchet, mort le 18 Avril 1734. duquel elle a deux filles qui sont mariées. *Mercure de France du mois de Novembre* 1746. *p.* 198. *&* 199.

ARBALESTE: *Tome I. p.* 109. *col.* 1. *lig.* 12. *après* Parlement, *ajoutez*, seigneur de la Borde le vicomte en Brie, avant 1490. relevant de Melun.

Ibid. lig. 20. *après* de ce nom, *ajoutez*, dont il ne subsiste plus que ceux mentionnés à l'article de Melun. Cette vicomté est, &c.

Ibid. lig. 28. au comte de Hubempré, *lisez*, de Rubempré.

Ibid. lig. 41. après *de gueules*, *ajoutez*, *cantonnées une en chaque angle.*

ARBALESTRIERS-MONTCLAR, en Dauphiné: Porte: *de gueules à un chevron d'argent, chargé de cinq pommes de pin, renversées de sinople, & accompagné de trois étoiles d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

ARBAUD: Il y a une famille de ce nom en Provence, dont parle le *Nouvel Armorial* de cette Province, qui est divisée en trois branches.

Barthelemi d'Arbaud, chancelier du roi *Robert*, en est la tige. Il vivoit au commencement du quatorzieme siécle. On le trouve qualifié *Miles.*

La branche aînée est éteinte dans la famille de Roux la Péruste, qui en porte le nom & les armes, qui sont: *d'or au griffon de sable, la patte dextre d'une aigle, & la jambe sénestre de lion, vêtues ou écorchées de gueules.*

La seconde branche, qui sont les seigneurs de Gardane & de Jouques, porte: *d'azur au chevron d'argent, au chef d'or chargé d'une étoile de gueules*; & subsiste dans *André-Elzear* d'Arbaud, & *Joseph Biche* d'Arbaud, officier des vaisseaux du Roi.

La troisieme branche sont les seigneurs de Brest & de Châteauvieux, qui subsiste dans *Antoine* d'Arbaud, seigneur de Châteauvieux, qui a deux fils, l'un officier des vaisseaux du Roi, & l'autre chanoine de Saint Victor de Marseille.

ARBON, en Franche-Comté: Porte: *de sable à la croix ancrée d'or, chargée en cœur d'un écusson d'azur au lion d'argent.*

ARBOUSSIER, famille du Languedoc.

Gaspard d'Arboussier fit son testament en l'an 1556. Il étoit trisayeul de *Jean-François* d'Arboussier, seigneur de Montagut, capitaine de Cavalerie en 1692. mort le 8 Octobre 1725. âgé de cinquante-sept ans, laissant de son mariage accordé en 1704. avec *Anne* d'Avessens, fille de *Jean-Jacques* d'Avessens, seigneur de Saint Rome, & de *Marie* de Rozel,

1. *Jean-Jacques* d'Arboussier, écuyer, seigneur de Montagut, diocèse de Toulouse.

2. *Louis*, écuyer, né le 22 Juin 1711.

3. *Philippe*, né le 10 Novembre 1712.

4. *Jean-Louis*, né le 25 Octobre 1716.

5. *Jean-François*, né le 26 Février 1718.

6. *Joseph*, né le 5 Novembre 1720.

7. & 8. *Gabrielle* & *Louise*, religieuses.

9. *Marie* d'Arbouffier, née le 27 Septembre 1707. *Armorial de France*, *Tome I. Part. I.*

Les armes : *d'argent à un arbre de sinople, planté sur une terrasse de même, mouvante de la pointe de l'écu, & accosté de deux lions de gueules, affrontés contre le tronc de l'arbre, ayant chacun une patte de derriere posée sur la terrasse.*

ARC, en Barrois : Branche cadette de la maison de Vienne en Bourgogne, dont le dernier, *François* de Vienne II. du nom, mort à Turin sans alliance en 1537. institua pour son héritier *Antoine* de Baufremont, son neveu, à condition de porter le nom & les armes de Vienne. *Voyez* VIENNE.

ARCAMBOURG, écuyer, seigneur de Flottemanville, en Normandie, élection de Valognes.

Porte : *d'argent au chevron de gueules, accompagné de trois roses de même, 2 & 1.*

ARCEMALE : Cette famille d'une ancienne Noblesse de Sologne, où elle possédoit le fief de Marembert, en la paroisse de Tremblevie, relevant du comté de Blois, étoit connue dès l'an 1360. que vivoit *Bernard* d'Arcemale, écuyer, pere de *Guillaume*, qualifié damoiseau en 1377. dont le fils, *Robert* d'Arcemale, écuyer, seigneur de Marembert, avoit pour femme vers l'an 1410. *Marion* de Guilly, fille de *Jean* de Guilly, écuyer, seigneur des Marais. Cette branche, après avoir fourni huit degrés, a fini par deux filles.

Les seigneurs de la Blanchardiere, la Fretiere & du Langon, en Berry & dans le pays d'Aunis, sont sortis des seigneurs d'Arembert, & ont commencé à *Jean*, écuyer, seigneur de la Fretiere, pere de *Louis*, seigneur de la Blanchardiere, paroisse de Villegouin en Berry, qui épousa en premieres noces *Sylvine* Bodot de la Viorne, & en secondes noces en 1573. *Anne* Bodin. Ce *Louis* est ayeul de *Jacques* d'Arcemale, écuyer, seigneur du Langon, qui a laissé plusieurs enfans de *Claude* de Berthon, fille de *Jean* de Berthon, écuyer, seigneur de Logerie.

Les armes : *d'azur au chevron d'argent, accompagné en pointe d'un croissant de même.*

ARCES, en Dauphiné : Porte : *d'azur au franc quartier d'or.*

La branche établie dans le lieu de Domaine, ajoute pour brisure, *une bande en devise, componée d'argent & de gueules de sept pieces brochant sur le tout.*

Louis d'Arces fut nommé avec *Guigone* de Fay, sa femme, dans le testament de noble *Louis* d'Arces, leur fils, mistral de Réaumont en Dauphiné, du 24 Juillet 1506 Ce testament porte une substitution des maisons de Réaumont & du Domaine, laquelle substitution fut déclarée ouverte par arrêt du Parlement de Dauphiné du 17 Mars 1593. au profit de *Jean* d'Arces, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, & gouverneur du fort de Baraux,

à cause de la mort sans enfans de *Jean* & de *Christophe* d'Arces, ses oncles, petit-fils dudit *Louis* d'Arces, mistral (*a*) de Réaumont.

Louis d'Arces, écuyer, seigneur du Domaine & de la Bayette, capitaine dans le régiment de Champagne en 1683. & commandant au fort Saint André d'Avignon en 1684. puis lieutenant colonel des milices de la vallée de Grésivaudan, épousa le 13 Octobre 1684. *Barbe-Françoise* de Pellegrin, fille de noble *Esprit* Pellegrin, gouverneur & sénéchal de Remiremont, & de *Barbe* Bon, son épouse. De ce mariage sont issus *Henri-Louis* d'Arces, seigneur desdits lieux, & *Louise* d'Arces, sa sœur, née le 16 Octobre 1688. & reçue à Saint Cyr le 13 Février 1699. sur les preuves de sa noblesse justifiée par titres, depuis *Louis* d'Arces, son septieme ayeul, mentionné ci-dessus. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 23.

Les armes d'Arces sont : *d'azur à un franc quartier d'or, & une cotice componée d'argent & de gueules, brochant sur le tout en bande.*

ARCHAIS DE MAUBOSC, famille de Normandie, généralité de Caën.

Les armes : *de gueules à deux molettes de sable, au franc quartier de sable, chargé d'une barre d'azur, surchargée d'une molette d'argent.*

ARCHER DE MESNILVITE, en Normandie, généralité de Caën.

Les armes : *d'azur à la fasce d'argent, accompagnée de trois écussons d'or.*

ARCHERIES : Cette maison, l'une des plus anciennes & des plus illustres de Normandie, dont une branche étoit établie en Bugey en 1590. suivant Guichenon, dans son *Histoire de Bresse & de Bugey*, *Tome I.* tire son nom de la terre d'Archeries, située dans l'élection d'Alençon à six lieues de cette ville, qu'elle possede dès le commencement de l'onzieme siécle, qu'elle commence à paroître dans l'Histoire.

On voit un *Philippe*, chevalier, seigneur d'Archeries, qui en 1035. accompagna *Robert* II. du nom, duc de Normandie, dans son pélerinage de Jerusalem.

On trouve un autre *Philippe*, chevalier, seigneur d'Archeries, qui commanda un corps de troupes dans la guerre que *Guillaume* le Conquérant, duc de Normandie, entreprit contre *Philippe* I. roi de France, vers l'an 1076. Mais la filiation n'est exactement suivie que depuis *Charles*, chevalier, seigneur d'Archeries, capitaine de mille hommes de pied en 1190. pour le service de *Richard*, surnommé *Cœur de Lion*, duc de Normandie. Ce seigneur avoit épousé une femme nommée *Richilde*, dont il eut pour fils *Charles* II. du nom, chevalier, seigneur d'Archeries, dont le nom de la femme est inconnu, ainsi que celui de la femme de son fils *Guillaume*, seigneur d'Archeries, gouverneur de la ville de Rouen pour le roi *Philippe* le Hardi, qui le fit chevalier en 1280.

(*a*) Mistral, *dans la Province de Dauphiné, est le nom d'un officier qui faisoit la recette des droits seigneuriaux, tant fixes que casuels ; quelquefois aussi il étoit chargé de la culture des fonds.* Voyez les Mémoires de l'Histoire du Dauphiné, *chap.* 6.

Jean I. du nom, chevalier, ſeigneur d'Archeries, fils de *Guillaume*, fut capitaine d'une compagnie de trois cents Lanciers, ſous *Philippe* le Bel en 1295. Celui-ci épouſa *Marguerite* d'Iſles, qui fut mere de *Jean*, qui ſuit.

Jean II. du nom, chevalier, ſeigneur d'Archeries, capitaine d'une compagnie de cent Lanciers, & gouverneur du Pont de l'Arche, ſous *Philippe* de Valois en 1330. & 1350. marié en 1341. à *Ide*, dame de Breches, fille de *Guillaume*, ſeigneur de Breches, & de *Jeanne* de Malleville. De ce mariage il eut, entr'autres enfans,

Jean III. du nom, chevalier, ſeigneur d'Archeries, auquel le roi *Charles* VI. en 1390. fit don de mille livres tournois en conſidération de la belle défenſe qu'il fit au ſiége d'Alençon, dont il étoit gouverneur. Il avoit épouſé dès le 8 Janvier 1381. (vieux ſtyle), *Perrette* de Stainville, dame de Liville-Sanville, &c. Il fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415. & fut pere de

Jacques, chevalier, ſeigneur d'Archeries, de Brechen, de Sanville, &c. capitaine d'une compagnie de ſix cents Lanciers pour le ſervice du Roi, mort le 5 Février 1460. (vieux ſtyle), laiſſant de ſa femme, *Jeannette* de Boudeville, morte en 1463. pour fils aîné,

Charles III. du nom, chevalier, ſeigneur d'Archeries, &c. gouverneur pour le roi *Louis* XI. du Pont-Audemer, mort en 1508. ayant épouſé en 1464. *Louiſe* de Pontette, qui le rendit pere de *François*, qui ſuit.

François, chevalier, ſeigneur d'Archeries, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes pour le roi *François* I. marié en 1500. à *Claudine* de Mandreville, dont il eut un fils, qui ſuit.

Charles IV. du nom, fut fait chevalier de l'ordre du Roi en 1547. Il avoit épouſé le 6 Juillet 1540. *Jeanne* de Mailly, fille de *Louis*, ſeigneur d'Haucourt & de Saint Léger, & d'*Alphonſe* du Queſnoy. Ils eurent pour fils,

Louis, chevalier, ſeigneur d'Archeries, en faveur duquel le roi *Henri* IV. érigea la terre d'Archeries en comté, avec union des terres de Brechen & de Sanville, par lettres patentes du 10 Janvier 1596. Il épouſa en 1590. *Jeanne* de Biſthelles, qui le rendit pere de

François-Philippe, comte d'Archeries, tué à la bataille de Caſſel en 1677. Il avoit épouſé le 10 Janvier 1630. *Claudine-Charlotte* de Bonneries, qui le rendit pere de deux enfans; ſçavoir, *Louis-Jacques*, qui ſuit, & *Charles-Auguſte*, dont la poſtérité a fini en 1730.

Louis-Jacques, comte d'Archeries, chevalier, capitaine de Cavalerie dans le régiment d'Enghien, épouſa en 1649. *Charlotte* de Solleville, & en eut,

Jacques Charles, comte d'Archeries, colonel d'un régiment d'Infanterie, mort en 1689, ayant épouſé en 1660. *Jeanne-Claude* d'Eſtinſec, qui fut mere de deux filles, & de

François-Céſar-Auguſte Charlemagne, comte d'Archeries, chevalier, baron d'Affre, chevalier de Saint Louis, ancien lieutenant colonel du régiment de Champagne, mort le 22 Novembre 1756. au château d'Archeries en Normandie, dans la quatre-vingt-onzieme année de ſon âge. Il laiſſa de

son mariage, fait en 1702. avec *Claude-Françoise-Luce-Angelberte* de Vauché, d'une très-illustre maison de l'Isle de France, trois enfans.

1. *Louis-Charles-Dagobert-César*, comte d'Archeries, né en 1711. capitaine de Cavalerie, & marié en 1751. avec *Claude-Françoise-Etiennette* d'Albes, de laquelle il a deux garçons.

2. *Charles-Lothaire-Claude* d'Archeries, chevalier de Malte, né en 1720. lieutenant dans le régiment de son frere.

3. *Mélanie-Pierrette-Jeanne-Amable-Marie*, mariée en 1730. avec *Claude-François-Etienne* de Villermort, président au Parlement de Besançon, mort en 1741. *Mercure du mois d'Avril* 1757. p. 206.

ARCHIER, famille noble du Brabant.

La seigneurie de Tildoncq, dans le duché de Brabant, fut érigée en comté par lettres du 10 Septembre 1699. en faveur de *Claude* l'Archier, écuyer, seigneur de Tildoncq, & de ses hoirs mâles & femelles. Il étoit fils de *Jean Baptiste* l'Archier, honoré du titre de chevalier par lettres du roi *Philippe* IV. du 16 Décembre 1661. dont le bisayeul avoit été créé comte du sacré Palais de Latran, par diplôme du 5 Janvier 1585.

Le comte de Tildoncq avoit épousé *Marie-Françoise* Dennetieres, dont il eut pour fille unique & héritiere universelle, *Marie-Catherine* l'Archier, comtesse de Tildoncq. Elle épousa le 31 Janvier 1703. *Maximilien-Joseph* de Lalaing, vicomte d'Oudenarde, &c. qui fut admis à l'Etat noble du duché de Brabant, en qualité de comte de Tildoncq, le 6 Octobre 1707. & élu député ordinaire du Corps de la Noblesse le 13 Janvier 1711. *Tab. Généal. Part. V. p.* 223. *Voyez* au mot LALAING.

ARCHIER DE CHENAYE DE GONNEVILLE, famille de Normandie, généralité de Rouen, maintenue dans sa noblesse le 14 Octobre 1666.

Les armes : *de sable au porc d'or hérissé d'argent.*

ARCI : *Philbert* d'Arci, écuyer, seigneur de la Farge en Beaujolois, au diocèse de Mâcon, fut marié le 6 Août 1481. par l'entremise de *Jean* d'Urfé, chevalier, seigneur d'Auroze, conseiller, chambellan du Roi, avec *Jacquette* de la Trie, fille de *Jean* de la Trie, chevalier, seigneur du Puy-Sainte-Lisaigne & de Rellai en Berry, & de *Jeanne* Chevriere, sa femme.

Pierre d'Arci, un de ses descendans, écuyer, seigneur de Montfriol & de Toiri en Beaujolois, épousa le 11 Février 1702. *Marie-Edme* Queste. *Marie-Anne* d'Arci, leur fille, née le 5 Juillet 1705. fut reçue à Saint Cyr le 17 Décembre 1714. sur les preuves de sa noblesse justifiée par titres depuis *Philbert* d'Arci, son sixieme ayeul, par lequel M. d'Hozier a commencé cet article.

Les armes : *de gueules à trois arcs d'argent, couchés & posés en pal, l'un au-dessus de l'autre.*

ARCIE DU FAUCEAUX, famille de Normandie, généralité de Rouen, maintenue dans sa noblesse le 6 Juillet 1667.

Porte : *coupé d'azur sur or, l'or chargé d'une aigle de sable, & l'azur d'un soleil d'or.*

ARCLAIS, en Normandie : Porte : *de gueules au franc*

quartier ; à senestre d'or , chargé d'une bande d'azur , & trois molettes d'argent , posées 2 & 1 , la deuxieme en chef brochant sur la bande.

ARCOURT DE TAINEMARC, famille de Normandie, généralité de Rouen, maintenue dans sa noblesse le 24 Juillet 1667.

Porte : *de gueules à l'arc bandé , avec sa fleche , posé en bande à la bordure d'argent.*

ARCUSSIA : Cette maison est une des plus anciennes de Provence. La famille d'Arcussia est une des vingt-huit que le roi *René* d'Anjou , comte de Provence , désigna & distingua par des sobriquets. On disoit de celle-ci : *Gravité d'Arcussia.* Au sentiment de *Jules-César-Capacius* , qui a écrit l'Histoire de Naples , elle descend des ducs d'Amalsis ou d'Amarsis , & elle a possédé ce duché en souveraineté depuis l'an 830. jusqu'en 1086. Cette maison subit le triste sort de tant d'autres, lorsque *Robert* , fils de Tancrede le Normand , envahit la Pouille & la Calabre , & son fils *Roger* le royaume de Naples.

Depuis cette révolution, on n'a plus d'autre connoissance de cette maison que sous le regne de l'empereur *Frédéric* Barberousse , qui fit général de ses Galeres *Elisée* d'Arcussia , seigneur de l'Isle de Capro , &c. lequel en 1191. maria sa fille *Magdelene* à *Christophe* Constantin , qui étoit d'une des plus nobles familles d'Allemagne , & laissa son fils *Panzelle* d'Arcussia , héritier de son Isle & de ses autres terres.

Panzelle eut un fils nommé *François* , secrétaire d'Etat & trésorier général du royaume de Naples , lequel épousa *Philippe* Rossa , dont il eut deux fils , *Jacques* & *Augustin* , & une fille appellée *Isabelle* . qui fut mariée à *Marin* Squalleto , gentilhomme Napolitain. *Augustin* ne laissa point de postérité.

Jacques d'Arcussia , comte de Minorbin , seigneur de Haute-Mure , de l'Isle de Capro , &c. secrétaire & trésorier général de la reine *Jeanne*, fut très-considéré de cette princesse ; elle le fit son grand chambellan en 1375. & lui accorda le privilége de faire battre monnoie , où étoient d'un côté les armes de cette princesse , & de l'autre celles d'Arcussia. Elle lui donna cinquante terres , comtés , baronnies & fiefs dans le royaume de Naples , & plusieurs autres dans sa comté de Provence , sçavoir la vicomté du Martigues , ou l'Isle de Saint Geniez , les châteaux de Tourvès , de Gueylet , de Soissons , de Senas , &c. desquels il rendit foi & hommage en 1385. Il mourut dans son Isle de Capro le 23 Novembre 1386. & fut inhumé dans la Chartreuse , dont il étoit fondateur , comme on l'apprend par son épitaphe :

Clauditur hoc tumulo magnificus dominus Jacobus
Arcussius de Capro , regni Siciliæ magnus Camerarius ,
Comesque Minorbini , & Altæ-Mune dominus ,
Sacri hujus
Monasterii Fundator , defunctus anno M. CCC. LXXXVI.
Die xxiij. Novembris , fæliciter. Amen.

L'épouse de *Jacques* d'Arcussia s'appelloit *Morette* de Valva, du nom d'un château situé dans la province *del Principatu*. Elle étoit de l'illustre maison de Maramalde. Il en eut deux fils, *Jeannuccio* ou *Jean*, & *Francisquello* ou *François*, & une fille nommée *Catherine*. *Jean* fut marié par son pere le 15 Mai de l'année 1377. avec *Laudune* de Sabran, comtesse d'Anglon, fille & héritiere de *Guillaume* de Sabran; & *Catherine* épousa en 1380. *Elsias* de Sabran, comte d'Arian & d'Apici, grand sénéchal de Sicile.

Francisquello ou *François*, puîné de *Jacques*, s'établit en Provence du vivant de son pere en 1370. lequel, prévoyant la révolution qui arriva dans le royaume de Naples, par le schisme d'*Urbain* VI. & de *Clément* VII. & par conséquent sa disgrace future, parce qu'il avoit conseillé la reine *Jeanne* de favoriser *Clémens* VII. la pria de confirmer la donation de ses biens de Provence à *François*, son second fils; ce qu'elle fit, à condition que le fils aîné de *François* s'appelleroit *Louis*. Les lettres données à ce sujet furent enregistrées à Aix le 12 Octobre 1399. *François* s'attacha au service de *Charles* d'Anjou, qui ayant déclaré la guerre à *Ladislas* de Duras, pour le recouvrement du royaume de Naples, donna le commandement de son armée navale à *François*. Il fit naufrage dans les mers de Naples en 1411. Il avoit epousé *Cizula* Artus, des comtes de Sainte Agathe, de laquelle il eut *Louis* & *Jacques* d'Arcussia.

Jacques fut élevé par *Isabelle* d'Arcussia, sa grande tante, de laquelle il hérita, & continua la postérité des Arcussia à Naples, où elle subsistoit encore au siécle passé.

Louis d'Arcussia, vicomte du Martigues, seigneur de Tourvès, &c. épousa *Catherine* de Castelanne. Il mourut à Tourves en 1463. Il substitua ses biens aux mâles par son testament du 4 Novembre 1462. reçu par *Bertrand* Arpille, notaire royal de Sisteron. Il laissa trois fils, qui sont *Honoré*, *François* & *Jacques*.

Honoré, chef de la branche de Tourvès, épousa l'an 1463. *Françoise* de Rodulphe, de la maison des seigneurs de Limans, dont il eut deux fils, sçavoir *Isnard* & *Michel*.

Isnard n'eut qu'une fille, mariée à *Gaspard* de Vintimille, qui hérita des biens de cette branche. *Michel* & *Jacques* entrerent dans l'ordre de Saint Jean de Jerusalem ou de Malte. *Michel* mourut commandeur de Pimoisson. *Louis* fit l'échange de leur comté de Martigues, pour plusieurs terres avec la maison de Luxembourg.

François d'Arcussia, puîné de *Michel*, a commencé la branche d'Arcussia d'Esparron, par le mariage qu'il fit avec *Magdelene* d'Esclapon, vicomtesse d'Esparron en 1480. dont il eut un fils appellé *Jean*, & trois filles, *Doulce*, *Louise* & *Marguerite*. Il mourut en 1505. *Louise* fut mariée à *Pierre* de Fabre, seigneur de Fabregues en 1502. *Doulce* à *Jean* de Vintimille, seigneur de Saint Laurens en 1503. & *Marguerite* à *Paschal* de Vacheres en 1505.

Jean d'Arcussia, vicomte d'Esparron, &c. mort en 1546. laissa d'*Honorade* de Seguiran, son épou-

se, trois fils, *Gaspard*, *Jean* & *Pierre*, & deux filles, *Louise* & *Catherine*. *Jean* fut seigneur de Gardanne, & *Pierre*, chevalier de Malte. *Catherine* épousa en 1529. *Antoine* de Castelanne, seigneur de Châteauvieux, & *Louise*, *Pierre* de Castelanne en l'an 1551.

Gaspard d'Arcussia, vicomte d'Esparron, &c. épousa en 1546. *Marguerite* de Glandevès, dont il eut un fils nommé *Charles*, & deux filles, *Marguerite* & *Anne*. *Marguerite* fut mariée en 1573. à *Jean* de Raphaëlis, seigneur de Saint Martin, & *Anne* à *Philippe* de Gerente de Marseille en 1578.

Charles en 1572. fut marié à *Marguerite* de Fourbin, dont il eut *François*, *Jean-Baptiste*, *Pierre*, *Charles* & *Henri*, *Marguerite* & *Diane*. *Pierre*, *Charles* & *Henri* ont été chevaliers de Malte. *Marguerite* épousa en l'an 1596. *Antoine* de Castelanne, seigneur de Jouques. *François* a continué la branche des vicomtes d'Esparron, qui subsistoit encore en 1740.

Jean-Baptiste, d'abord chevalier de Malte, quitta la croix de cet ordre, & épousa *Marie* de Puget, de l'ancienne maison du vice-sénéchal de ce nom, connue maintenant sous le nom de Barbentane, & commença en 1623. la branche de du Revest. Il eut trois fils, *Charles*, *Melchior* & *Sextius*. Les deux premiers entrerent dans l'ordre de Saint Jean de Jerusalem; *Sextius* mourut commandeur.

Charles II. du nom, épousa *Marthe* d'Antoine de Marseille en 1648. dont il eut quatre fils, *Joseph*, *Charles*, *Jean-Baptiste* & *Louis*, & trois filles, *Thérese*, *Anne* & *Gabrielle*. *Charles* fut ancien capitaine des galeres du Roi, & chevalier de Saint Louis. *Jean-Baptiste* & *Louis* sont morts sans postérité. *Thérese* fut abbesse de Sion, ordre de Saint Bernard, dans la ville de Marseille. *Anne* & *Gabrielle* sont mortes religieuses de la Présentation.

Joseph fut marié en 1686. à *Magdelene* Begon, fille de *Michel* Begon, intendant des Galeres, conseiller d'honneur au Parlement de Provence, puis intendant de Justice, Police & Finances du pays d'Aunis, & de la Marine à Rochefort. *Joseph* mourut jeune étant officier des Galeres du Roi, lors du bombardement d'Alicante, & laissa deux enfans, *Charles-Michel* & *Joseph*.

Charles-Michel, seigneur de Boisvert, &c. épousa en 1709. *Magdelene* de l'Isle, dont il a eu deux fils, *Charles-Michel-Anne* & *Charles-Jacques*, & deux filles, *Thérese* & *Pauline*. *Charles-Jacques* étoit garde de l'Etendard en 1740. & *Thérese*, religieuse de la Visitation.

Charles-Michel-Anne d'Arcussia, chevalier, baron de Fos, avoit épousé en premieres noces *Louise* de Sabran, fille d'*Honoré* de Sabran, chambellan du feu duc d'Orléans, régent du royaume, & de *Louise-Charlotte* de Foix; & en secondes noces le 26 Mai 1740. au château de Villequoi, *Gabrielle* de Belsunce de Castelmoron, fille de feu *Charles-Gabriel* de Belsunce, marquis de Castelmoron & de Born, baron de Gavaudun, seigneur de Monpaon, de Verteuil, &c. lieutenant général des armées du Roi, grand sénéchal & gouverneur du pays d'Agenois & Condomois, & de *Cécile-Geneviéve* de Fontanieu.

Voyez le *Mercure de France* du mois de *Mars* 1737. p. 617. & celui *du mois de Juillet* 1740. p. 1676. On trouve dans le *Nouvel Armorial de Provence*, intitulé *Histoire Héroïque de la Noblesse de Provence*, la généalogie de cette maison, *Tome I. p.* 50.

Les armes d'Arcussia sont : *d'or à la fasce d'azur, accompagnée de trois arcs de fleches de gueules, cordés de même, & posés en pal, 2 & 1; pour supports deux aigles.*

ARDENS : *Jean* des Ardens, écuyer, capitaine du château des Préaux, près de la ville de Rouen, mourut avant 1576. Il est nommé dans une enquête de Noblesse de l'an 1599. fils de *Pierre* des Ardens, écuyer, sieur de Maudetour & de la Jonquiere.

Edme - Hector des Ardens, écuyer, seigneur de Guineri & de Courtemont, mousquetaire de la garde du Roi en 1701. épousa le 2 Mars 1716. *Louise* Vaillant. Il fut maintenu dans sa noblesse, avec *Jeanne - Claude* Courtois, veuve d'*Hector* des Ardens, son oncle, chef d'escadre des armées navales de sa Majesté sur les côtes du royaume de Navarre & du pays de Biscaye, par une ordonnance de M. Phelypeaux, conseiller d'Etat & commissaire départi dans la généralité de Paris du 11 Mars 1701. De ce mariage est issu, entr'autres enfans, *Charles* des Ardens, & *Marie* des Ardens, reçue à Saint Cyr le 3 Octobre 1724. sur les preuves de sa noblesse remontée par titres à *Jean* des Ardens, son quatrieme ayeul, dont nous avons parlé ci-dessus. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 25.

Les armes sont : *de gueules à un chevron d'or, accompagné en chef de trois besans d'argent, rangés en fasce, & une fleur de lys d'or, posée à la pointe de l'écu.*

ARÉCHES : C'est une seigneurie à laquelle furent unies celles de l'Abergemont, de Chilley, de Poiret & de Germigney, & érigée en marquisat en faveur de *Jacques - François* de Germigney, par lettres du mois de Décembre 1717. enregistrées à Besançon & à Dôle. *Tab. Généal. Part. IV. p.* 203.

AREMBERG : *Tome I. p.* 110. *col.* 1. *lig.* 32. *après* le mot AREMBERG, *ajoutez*, Branche cadette.

Ibid. lig. 34. *après* maison de Ligne, *ajoutez*. separée.

Ibid. col. 2. *lig.* 7. *après* duc, *mettez* en note : *Le duché de Croy, mouvant de Pecquigny, est possédé par le duc d'Havré, comme il l'étoit par ses auteurs.*

Ibid. lig. 30. *après Marie-Henriette* de, *ajoutez*, Cusance, dite de Vergy, &c.

Ibid. lig. 40. *après Léopold*, *ajoutez*, *Philippe-Charles Joseph.*

Ibid. lig. 42. *après* grand d'Espagne, *ajoutez*, chevalier de la Toison d'or, grand bailli, & officier souverain de la province de Hainaut.

Ibid. p. 111. *col.* 1. *lig.* 3. *après* 1714. *ajoutez* : Il a épousé la fille du comte de la Marck.

Ibid. lig. 4. & 5. Les armes d'Aremberg : *de gueule à trois quintes - feuilles d'or*, lisez, *de gueules à trois feuilles de nefliers d'or.*

ARENE-CONKUBLET : Famille qui tient un rang honorable parmi les plus illustres & les plus anciennes maisons de la Provence.

Evandol, comte de Conkublet, est le premier dont on ait connoissance. Il fut grand homme de mer, & après avoir servi pendant quelque temps le roi d'Angleterre, & fait plusieurs actions de valeur, avec six galeres qui lui appartenoient, il se retira à Naples où il s'établit. Ses enfans firent différentes branches dans le royaume de Naples, dans celui d'Espagne & en Italie. Un de ses petits fils épousa l'héritiere de la maison d'Arene, & acquit par ce mariage la baronnie de ce nom, située dans la Calabre du côté du diocèse de Bary. Depuis cette alliance, les Conkublet prirent le nom d'Arene, & c'est sous ce dernier nom qu'on les connoît depuis plus de cinq cents ans ou environ.

Cette famille subsiste dans *François* d'Arene V. du nom, marié à *Catherine* de Massias de la Martinique, de laquelle il a cinq garçons & quatre filles. L'aîné des garçons, *François* d'Arene, étoit garde de la Marine au département de Toulon en 1742.

Voyez, sur cette famille, le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome I. p.* 53.

Les armes : *au* 1 *&* 4 *d'azur, à la foi d'argent vêtue de pourpre, posée en bande, & mouvante d'une nuée d'argent ; au* 2 *&* 3 *d'argent, à quatre fasces de gueules.*

ARENNES, famille de la même province, qui porte : *d'azur à la bande d'or, accostée de deux étoiles de même.*

ARÉRES, famille originaire de Savoye.

Guillaume d'Aréres vivoit avec *Nicole*, sa femme, en 1441. *Aimond* d'Aréres, son petit-fils, seigneur de la Tour en Bugey, étoit chambellan de Charles III. duc de Savoye, en l'année 1528.

Henri d'Aréres, écuyer, seigneur de la Tour & du Tuit, capitaine & gouverneur du château de Fragnes, eut, entr'autres enfans, de *Sybille* Fautrier, son épouse, *Jean-Baptiste* & *Pierre-François* d'Aréres de la Tour, mort le 13 Février 1733. supérieur général de la Congrégation de l'Oratoire.

Jean-Baptiste d'Aréres, écuyer, seigneur de la Tour & du Tuit, capitaine & gouverneur pour le Roi du château de Fougues, épousa *Marie* le Grand, veuve alors de *Jacques* d'Euvres, écuyer, sieur des Valasses, & fille de *Charles* le Grand, sieur de Saint Ouen, & de *Gabrielle* de Coloré. De ce mariage est issu, entr'autres enfans, *Françoise-Marguerite* d'Aréres de la Tour, reçue à Saint Cyr le 28 Août 1686. sur les preuves de sa noblesse, remontée à *Guillaume* d'Aréres mentionné ci-dessus. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 25.

Les armes sont : *d'azur à un sautoir d'or, dentelé de même.*

ARFEUILLE : Famille de la haute Marche, près Felletin, une des plus anciennes de la province. Elle a donné un cardinal dans la personne de *Nicolas* d'Arfeuille, dit *de Saint Saturnin*, qui entra dans l'ordre des Freres Prêcheurs, fut Provincial de la province de France, ensuite maître du sacré Palais de Grégoire XI. & cardinal par Clément VII. le 26 Décembre 1376. Il mourut à Avignon le 21 Janvier 1382.

Le cardinal Saint Saturnin étoit fils puîné de *Jean* d'Arfeuille I. du nom, & de *Philippe* de Cour-

celles, sœur de *Geoffroi*, qui prenoit la qualité d'écuyer, & eut pour frere,

Jean II. du nom, écuyer, seigneur d'Arfeuille, & autres lieux, marié à *Bonne* Malagué, mort sur la fin du treizieme siécle. Ses enfans furent *Jacques* d'Arfeuille, prevôt du chapitre de Monstier-Rouseille en 1403. *Jean*, qui suit, & une fille mariée du vivant de son pere.

Jean III. du nom, écuyer, seigneur d'Arfeuille, mourut en 1444. après avoir fait beaucoup de legs pieux. Il avoit épousé en 1410. *Marguerite* Cotete, fille de noble homme *Jean* Cotete, & d'*Agnès* de Grantmond, d'où sont sortis, 1. *Antoine*, qui suit; 2. *Louis* d'Arfeuille, prêtre, chanoine de Monstier-Rouseille; 3. *Jean*, aussi chanoine de la même église & gradué dans l'Université de Paris; 4. *Antoinette*, mariée avec noble homme *Bertrand* de Ris; 5. *N.* .... d'Arfeuille, mariée à noble homme *Jacques* de Gioux.

Antoine d'Arfeuille épousa le 22 Octobre 1448. *Louise* Prie-Dieu, fille de *Guillaume*, & de *Marguerite* de Villemoneix. Il servit le Roi tout le temps que son âge & sa santé lui purent permettre. Ses enfans furent, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Jacques*, prevôt du chapitre de Monstier-Rouseille; 3. *Guillaume*, chanoine au même endroit; 4. *Olivier*, commandeur de Saint Antoine la Chassaigne; 5. *Jean*, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, commandeur d'Aigrefeuille & de Chambery; 6. *Marguerite*, religieuse à Blessac, & deux autres filles mariées.

Jean IV. du nom, chevalier, seigneur d'Arfeuille, & autres lieux, épousa en 1497. *Marie* de la Roche-Aimon, fille de *Louis* de la Roche-Aimon, & de *Jeanne* de Tirien. De ce mariage naquirent plusieurs enfans morts en bas âge; il n'en resta que *Louis*, qui suit, & *Marie*, mariée à *Gilbert*, sieur de Cardaillac & de la Capelle-Marival.

Louis d'Arfeuille, chevalier, seigneur dudit lieu, &c. épousa en 1547. *Gilberte* du Guet, fille de *Claude*, écuyer, & de *Françoise-Jeanne* de Bellenave. Il mourut en 1565. De ce mariage sortirent sept enfans, dont trois garçons & quatre filles: sçavoir, 1. *Annet*, qui suit; 2. *Jean*, mort sans postérité de son mariage en 1591. avec *Bonne* de la Ronsiere, héritiere de la maison de la Baume; 3. *Léonard*, mort en bas âge; 4. *Louise*, religieuse à Ponratier en Bourbonnois, ordre de Fontevrault, le 25 Mars 1565. 5. *Jacqueline*, mariée en Bourbonnois à *Jacques* d'Anglars, écuyer de la grande écurie du roi de Navarre, le 30 Avril 1588. 6. *Marguerite*, mariée en 1571. avec *Lionnet* Tourton, écuyer, seigneur de Villefort; 7. *Claude*, mariée en 1580. avec *Gabriel* de la Maille, écuyer.

Annet d'Arfeuille, chevalier, seigneur dudit lieu, de Neoux, &c. se maria en 1586. avec *Anne* de la Bussiere, fille de *Jean*, écuyer, & de *Gasparde* de Chausse-Courte, & mourut le premier Septembre 1616. Il avoit servi le Roi au siége de Sancere; & il eut pour enfans, 1. *Claude*, qui suit; 2. *François*, mort en bas âge; 3. *Blaise*, chevalier de Malte en 1607. 4. *Symphorien*, page du duc de Guise, & ensuite gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, marié avec *Aimée*

Audier, fille de *Jean*, dont il eut un fils, chevalier de Malte, le 27 Septembre 1642. & une fille mariée; 5. *Peronelle* d'Arfeuille, mariée en 1610. avec *Pierre* de Montroignon, écuyer, seigneur des Crottes en Auvergne; 6. *Anne*, mariée en 1617. avec *François* Tixier, seigneur de Bordesoules, maître des Eaux & Forêts de la Marche.

Claude d'Arfeuille, chevalier, seigneur dudit lieu, du Chalard, de Neoux & autres lieux, gentilhomme de la chambre du Roi, servit sa Majesté en différentes occasions. Il épousa en 1615. *Jacqueline* de Plantadis, fille de *Laurent*, & d'*Anne* de Blanchefort. Elle mourut le 3 Février 1623. & *Claude* son mari en 1645. au mois de Juillet, âgé d'environ soixante ans. Leurs enfans furent, 1. *Jacqueline* d'Arfeuille, religieuse aux filles de Sainte Claire de Clermont; 2. *Anne*, mariée en 1636. avec *Annet* de Lestrange, chevalier, baron de Magniac; 3. *François* d'Arfeuille, qui suit.

François d'Arfeuille, chevalier, seigneur dudit lieu, &c. fut capitaine d'une compagnie d'Infanterie Françoise de cent hommes dans le régiment de M. de Saint Germain de Beaupré, gouverneur de la Marche, & ensuite capitaine d'une compagnie de Cavalerie Légere dans le régiment de M. le Marquis de Turi. Il fut tué à la tête de sa compagnie à la bataille de Cassel, le 11 Avril 1677. Il avoit épousé en 1649. *Louise* du Pouget, fille de *François*, chevalier, seigneur de Nadaillac, &c. & de *Magdelene* de Lusignan. De ce mariage naquirent six filles & trois garçons. Les filles furent, 1. *Antoinette*, religieuse à Blessac; 2. *Olympe*, aussi religieuse, morte en 1734. 3. *Catherine*, morte en 1687. 4. *Françoise*, mariée en 1686. avec *Guillaume* de Roufigniac; 5. *Marguerite*, mariée avec *Antoine* de Montgrué; 6. *Marguerite-Aimée*, mariée en 1689. avec *Alexandre* de Montgon.

Annet-François, l'aîné de tous les enfans, qui avoit été page de Monseigneur, fut tué au service du Roi, peu de jours avant son pere dans un détachement, étant lieutenant dans la compagnie de son pere.

Alexandre, le second des garçons, aussi page de Monseigneur, fut tué sous les yeux de ce prince, à la bataille de Cassel, d'un coup de canon qui lui emporta une cuisse. Il portoit la cuirasse du prince.

Charles-François d'Arfeuille, chevalier, seigneur dudit lieu, &c. le plus jeune des garçons, fit plusieurs campagnes dans le ban avec la Noblesse de la Marche. Il épousa au mois de Janvier de l'année 1685. *Marguerite-Magdelene* de la Roche-Aimon, fille de *Nicolas*, chevalier, seigneur de Ronsine, &c. & de *Marie-Magdelene* de la Roche-Aimon. De ce mariage naquirent dix enfans; sçavoir, cinq garçons & cinq filles, qui sont, entr'autres, 1. *Augustin*, mort le 13 Septembre 1696. âgé de cinq ans; 2. *Marie*, morte pensionnaire au couvent de Blessac, au mois d'Avril 1722. 3. *Théodore*, mort au mois de Février 1723. 4. & 5. *Thérese* & *Geneviéve*, religieuses à Bonnesaigne, le 22 Juin 1723. 6. *Joseph*, prêtre à Limoges le 11 Juin 1721. après avoir servi sept ans dans le régiment de Navarre, & qui fut comte de Brioude; 7. *Louis* fait prêtre à Limoges le 20 Dé-

cembre 1721. qui est mort à Tarbes en Périgord, où il étoit grand chantre & chanoine ; 8. *Gilbert*, capitaine dans l'Esttrange Infanterie le 10 Décembre 1702. Après la réforme de ce régiment, il fut cornette en 1708. dans le régiment des Cuirassiers du Roi ; il y fut lieutenant, & se retira quelque temps après la paix. Il épousa au mois de Janvier 1719. *Louise-Agnès* Feydeau, fille de *N.* . . . . Feydeau, écuyer, seigneur de Noncellier, & de *Marguerite* Granchet de Ronteix. Il mourut le 16 Juin 1724. âgé de trente-huit ans, & laissa *Charles-François* d'Arfeuille, alors âgé de quatre ans & quatre mois, & *Marie-Anne* d'Arfeuille, âgée de dix-sept mois.

Charles-François d'Arfeuille, après la mort de *Marguerite-Magdelene* de la Roche Aimon, sa premiere femme, se remaria le 2 Août 1708. avec *Jeanne* de la Borde. Il mourut le 3 Septembre 1721. âgé de soixante-quatre ans, & sa femme le 7 Mars 1734. De ce mariage naquirent trois garçons, dont deux sont morts en bas âge, & *François*, qui suit ; & quatre filles, sçavoir *Jeanne*, religieuse Ursuline à Ussele en Limousin ; *Anne*, *Olympe* & *Françoise* d'Arfeuille.

François d'Arfeuille, chevalier, seigneur dudit lieu, &c. est entré dans les Gardes du Corps du Roi, compagnie de Noailles, le 12 Mai 1729. s'est trouvé à toutes les batailles & siéges depuis celui de Philisbourg en 1734. jusqu'à la paix de 1748. Le 24 Juin 1747. le Roi le fit gentilhomme de sa Manche, & le 8 Mai 1751. chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis. Le premier Septembre 1751, le Roi lui donna une commission de capitaine de Cavalerie, & le 25 Février 1752. il lui accorda sa retraite avec pension. Il a épousé le 6 Octobre 1750. *Anne-Marie-Colette* Walwein, fille de *Chrétien-Joseph* Walwein, chevalier, conseiller de sa Majesté Impériale & Royale Apostolique en son Conseil de Flandres, & de *Marie-Colette* Damman. De leur mariage il y a trois enfans,

1. *François - Chrétien - Joseph* d'Arfeuille.

2. *Marie - Thérese - Constance* d'Arfeuille.

3. *Catherine-Josephe-Antoinette* d'Arfeuille.

Tous les titres de noblesse de la famille d'Arfeuille ont été produits à Gueret, capitale de la province de la Marche, pardevant M. Lambert, chevalier, seigneur d'Herbigny & de la Riviere-Thibouville, conseiller du Roi en ses Conseils, maître des requêtes ordinaires de son Hôtel, commissaire départi par sa Majesté, pour l'exécution de ses ordres, vérifications de titres des Gentilshommes, & recherches de l'usurpation du titre de Noblesse, ès généralités de Moulins & de Bourges, le 11 Novembre de l'année 1667.

Les armes : *d'azur à 3 étoiles d'or, 2 en chef & 1. en pointe, & une fleur de lys d'or au milieu des trois étoiles, avec une couronne de marquis, & deux lions armés de gueules & de griffes pour supports.*

ARGENCES DE LA RUFAUDIERE, famille de Normandie, généralité d'Alençon, maintenue dans sa noblesse le 31 Janvier 1667.

Les familles d'Argences & de Saint Germain-Langot ont la mê

me origine & portent les mêmes armes.

Richard d'Argences fut l'un des seigneurs qui présiderent à l'Echiquier assemblé à Rouen l'an 1213. avec *Henri* de Neubourg, & il intervint arrêt de l'Echiquier tenu à Rouen en 1223. concernant les héritiers de *Guillaume* d'Argences.

Robert d'Argences, fils de *Richard*, avoit épousé *Jeanne* de la Siere, dont une fille *Alix* d'Argences, dame de la Siere alliée à *Colard*, seigneur de Criquebœuf, vers 1350.

Guillaume d'Argences, chevalier, vivant en 1331.

Jacques d'Argences, seigneur de Beauchamp, eut pour femme *Catherine* des Isles. Leur fille *Anne* d'Argences fut mariée le 14 Mai 1496. avec *Charles* de Saint Denis.

Michel d'Argences, seigneur de Saint Germain-Langot, épousa *Stevenote* le Veneur-Carouges, vers l'an 1500.

Marie d'Argences fut mariée le 21 Juin 1560. avec *Adrien* le Louterel.

On trouve un arrêt de l'Echiquier de 1234. sur un différend survenu entre *Pierre* d'Argences & *Jean* de Brucourt.

Les armes : *de gueules à la fleur de lys d'argent.*

ARGENSON : *T. I. p.* 111. *col.* 1. *après le mot* Argenson, *ajoutez ce qui suit* : Il y a Voyer d'Argenson en Touraine ; Boffin d'Argenson en Dauphiné ; & au Maine, près Bonnetable, une terre d'Argenson.

Ibid. col. 2. *lig.* 20. Rochouart, *lisez*, Rochechouart.

Ibid. p. 112. *col.* 1. *lig.* 13. & 14. Guffault, *lisez*, Guefauls.

Ibid. p. 113. *col.* 1. *lig.* 19. *après* 1730. *ajoutez*, Cette demoiselle est morte.

Ibid. lig. 34. Barzot, *lisez*, Barjot.

Ibid. col. 2. *lig.* 19. Plœus, *lisez*, Plœuc.

Ibid. lig. 37. *un écu chargé de deux lions passans*, lisez, *un écu d'azur chargé*, &c.

Ibid. p. 116. *col.* 2. *lig.* 39. garde des sceaux de l'ordre royal & militaire de Saint Louis le 15 Avril 1719. *lisez*, garde des sceaux de France le 28 Janvier 1718. chancelier, garde des sceaux de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, &c.

Ibid. p. 117. *col.* 1. *lig.* 38. *après* 1747. *ajoutez*, mort le 26 Janvier 1757. Il avoit épousé, &c.

Ibid. col. 2. *lig.* 11. *après* le 9 Octobre 1751. *ajoutez*, en exercice en 1757.

Ibid. lig. 18. comte de Basian, *lisez*, comte de Bosjan.

Ibid. lig. 21. de laquelle il a eu, *lisez*, de laquelle il a.

ARGENT : *Jean* d'Argent, capitaine de Cavalerie, chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, a eu pour fils *Charles-Antoine* d'Argent, écuyer, seigneur de Deux-Fontaines, au diocèse de Rheims, ci-devant mousquetaire de la garde du Roi, lequel a justifié sa noblesse par titres depuis *Louis* d'Argent, son trisayeul, seigneur de Deux-Fontaines, vivant avec *Elisabeth* de Serpe, sa femme, avant 1566. *Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 26.

Les armes sont : *d'azur à un lion d'argent, & un chef d'or, chargé de trois étoiles de gueules.*

ARGENTAN, en Norman-

die, devenu vicomté & ensuite châtellenie, domaine engagé le 17 Mai 1586. en faveur de la duchesse de Joyeuse, est possédé actuellement par M. le comte d'Eu, comme héritier de feu M. le duc du Maine, son pere.

Cette ville n'a jamais porté le titre de comté, elle n'avoit que celui de seigneurie ; & *Philippe-Auguste* la donna sous ce nom à *Henri* Clément, maréchal de France.

ARGENTRÉ : *Tome I. p.* 118. *col.* 2. *lig.* 26. *ajoutez* : Les armes : *d'argent à la croix patée d'azur.*

ARGEVILLE : Seigneurie érigée en vicomté par lettres du mois de Mai 1566. enregistrées le 6 Septembre 1567. en faveur d'*Etienne*, seigneur d'Argenville, créé baron d'Herici. *Tab. Gén. p.* 336.

ARGI, en Champagne : Porte : *d'argent au lion de sable, armé & lampassé de gueules.*

ARGI, en Touraine : Porte : *d'or à cinq barres d'azur.*

ARGIER, en Berry : Porte : *d'. . . . . à trois tourteaux de gueules*, 2 & 1.

ARGIS : *Christophe* d'Argis, écuyer, seigneur de la Cour & de Mesure, paroisse de Sivray en Touraine, fils de *François* d'Argis, écuyer, seigneur de Mesure, & de *Marie* Louault, épousa à Tours le 2 Décembre 1578. *Gabrielle* Moreau, qui le rendit pere de *Louis* d'Argis, écuyer, seigneur desdits lieux, marié par contrat passé à Blois le 16 Janvier 1615. à *Jacquette* Ragueneau, mere de *Louis* d'Argis II. du nom, écuyer, seigneur de la Cour, de Mesure & d'Elbine, qui eut des enfans de *Marguerite* Savare, sa femme, qu'il avoit épousé par contrat passé à Blois le 29 Août 1656.

Les armes sont : *d'or à huit merlettes de sable mises en orle.*

ARGOUGES : *Tome I. p.* 118. *col.* 2. *lig.* 46. eut *Henri* d'Argouges, *lisez*, eut *Henri* d'Argouges, qui suit, & *Jacques*, baron de Mondreville, auteur de la branche d'Argouges-Fleury, rapportée ci-après.

Ibid. p. 119. *col.* 2. *lig.* 14. le Feuvre de la Falluere, *lisez*, le Fevre.

Ibid. après la ligne 24. *ajoutez* : Les armes : *écartelé d'or & d'azur à trois quintefeuilles de pourpre, deux en chef & une en pointe.* Cimier, *une Fée*, d'où la dénomination d'Argouges *à Fée.*

ARGUEL, en Franche-Comté : Porte : *de gueules à une comete d'or à huit rayons de même en queue.*

ARLANGES, en Normandie, généralité d'Alençon.

Les armes : *d'argent à trois merlettes de sable, accompagnées de six annelets de sable en orle, & de trois merlettes aussi de sable, le tout surmonté d'une fasce ondée de sable.*

ARLATAN, en Provence, dont il est parlé dans le *Nouveau Nobiliaire de Provence, Tome I. p.* 57. L'Auteur de cet Ouvrage dit qu'il y avoit une famille de ce nom établie à Arles, dont l'héritiere, *Marie-Thérese-Honorée* d'Arlatan, a porté ses biens en 1724. à son mari, *Sextus* d'Arlatan, baron de Lauris, marquis de la Roche, un des commissaires actuels de la Noblesse, qui est d'une autre famille établie à Aix, mais sortie du même tronc que la premiere, dont trois enfans, un garçon & deux filles mariées.

Les armes : *d'argent à cinq losanges en croix de gueules.*

ARLOS, ou ARLOZ : Il y a dans les archives des Bénédictins, ordre de Cluny, à Saint Rambert en Bugey, un titre en parchemin de la remise faite par le comte de Savoye, au comte & seigneur de Milan, du marquisat de Saint Sorlin en l'an 1100. Le comte & seigneur de Milan choisit, & ne voulut pour caution de ladite remise, qu'*Henri* d'Arloz, nommé dans ledit acte, *Nobilis miles, potens Henricus* d'Arloz, *sponsum præstans pro domino comiti Sabaudiæ, &c.* . . . . Ce comte ayant refusé toute autre caution dudit traité & remise, cet acte, avec ce que dit Guichenon dans son *Histoire de Bresse*, sur la maison d'Arloz, prouve & son antiquité & la haute considération où elle étoit dès les dixieme & onzieme siécles. Son origine se perd dans l'obscurité des temps, & l'Auteur des Préludes veut persuader, par de solides raisons, qu'elle la tire des anciens rois de Bourgogne. Elle a donné un chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem en 1245. Une fille de cette maison, *Jeanne* d'Arloz, fille de noble *Jacques* d'Arloz, & de *N.* . . . . . de Balleyson, d'une famille sortie des anciens ducs de Bretagne, est entrée dans celle de Saint François de Sales, par son mariage avec *Christophe* de Sales. Elle fut bisayeule paternelle du Saint Evêque.

I. La filiation suivie de cette maison ne commence qu'à *Jean* d'Arloz, chevalier, qualité qui, dans ces temps-là, étoit la marque de la plus haute Noblesse. Il vivoit en 1235. Il eut, entr'autres enfans, *Gilles* d'Arloz, qui suit.

II. *Gilles* d'Arloz, chevalier en 1264. succéda à son pere dans tous ses biens. Il épousa *Matheline* Laure, qui étoit d'une ancienne Noblesse, sœur de *Jacques* Laure, chevalier, surnommé *le Bufle*, de la maison de Laure, de laquelle étoient issus les anciens seigneurs de Brotel & de Chapeaucornu en Dauphiné. Il en eut *Gilles*, qui suit.

III. *Gilles* d'Arloz II. du nom, chevalier, seigneur de la Servette & de Leymen, vivoit en 1312. Il eut, entr'autres enfans, *Gilles*, qui suit.

IV. *Gilles* d'Arloz III. du nom, chevalier, seigneur de la Servette & de Leymen, qui vivoit en l'an 1350. eut de *Catherine* de . . . . .

V. *Gilles* d'Arloz IV. du nom, chevalier, seigneur de la Servette & de Leymen. Celui-ci se maria avec *Marguerite* de Gletteins, ancienne Noblesse éteinte, qui a fourni des comtes à Saint Jean de Lyon. Voyez *Gletteins*, dans les *Mazures de l'Isle de Sainte Barbe* de M. le Laboureur. Elle étoit fille de *Guy*, chevalier, seigneur de Gletteins, & vivoit encore avec son mari en 1390. dont elle eut *Antoine*, qui suit, & *Guillaume* d'Arloz.

VI. *Antoine* d'Arloz, chevalier, seigneur de la Servette & de Leymen, accorda aux bourgeois & syndic de Leymen, les franchises, immunités & priviléges, semblables aux franchises, immunités & priviléges des bourgeois & habitans de Cramieu, de Saint Denis, de Chosson & de Lagnieu, accordés par *Jean*, dauphin de Viennois, en l'année 1315. Il y eut sentence arbitrale entre lui & les habitans de Leymen, à l'occasion du guet &

garde, & de la fortification du château de la Servette, par laquelle les habitans sont condamnés à faire lesdits guet & garde, en temps nécessaire & de guerre, à fortifier ledit château, & construire dans l'enceinte de la Servette des maisons pour s'y retirer en temps nécessaire, & ledit *Nobilis miles & potens Antonius* d'Arloz à leur donner lesdites franchises ci-dessus, &c. *Antoine* d'Arloz épousa *Marguerite* de Costain de Pusignan, d'une ancienne maison en Dauphiné. Il en eut, 1. *Gilles* d'Arloz, qui suit; 2. *Jacques* d'Arloz, seigneur de Gletteins; 3. *Guy*, seigneur de la Ville; 4. *Isabeau* d'Arloz.

VII. *Gilles* d'Arloz V. du nom, chevalier, seigneur de la Servette & de Leymen, s'allia avec *Jeanne* de Nancuyse, fille de *Guy* de Nancuyse, chevalier, seigneur de Boha, & de *Marie* de Montagu. Leurs enfans furent, 1. *Galeas* d'Arloz, seigneur de la Servette, nommé *Gallois* d'Arloz dans une lettre du 20 Mars 1454. que lui écrivit le duc de Savoye, afin qu'il eût à se tenir prêt à marcher à son service pour le mois d'Avril de la même année, mort en 1491. 2. *Pierre* d'Arloz, qui suit; 3. *Huguette* d'Arloz.

VIII. *Pierre* d'Arloz, écuyer, seigneur de la Servette & de Leymen, eut de *Marie* de Malaval, son épouse, 1. *Jacques* d'Arloz, qui suit; 2. *Alexandre* d'Arloz, seigneur du Chaffaut, auteur de la branche des seigneurs de ce nom, & de Vaugrineuse.

IX. *Jacques* d'Arloz, écuyer, seigneur de la Servette & de Leymen, fut grand écuyer de *Philiberte* de Savoye, duchesse de Nemours, par lettres de *Charles*, duc de Savoye, le dernier Décembre 1504. Il se maria deux fois; 1°. avec *Claudine* Bourgeois, fille de *Jean*, écuyer; 2°. avec *Magdelene* Bouton, fille de *Jacques*. Du premier lit il eut *Claude* d'Arloz, qui suit, & du second, *Claudine* d'Arloz, épouse de *Jean* de Saubiez, écuyer, seigneur de Saint Bonnet & de Fontanez. *Jacques* d'Arloz testa le 21 Juillet 1524.

X. *Claude* d'Arloz, écuyer, seigneur de la Servette & de Leymen, coseigneur de Crangeac, épousa *Claudine-Alix* de Monferrand, fille de *François* de Montferrand, chevalier, seigneur dudit lieu, &c. & de *Denise* de Lucinge. Il testa le 12 Décembre 1559. Le roi *François* I. avoit alors sous sa domination les pays & comté de Bresse, Bugey & Valromey. Ce prince lui écrivit le 3 Mai 1542. pour qu'il eût à se trouver à l'assemblée des trois Etats des pays ci-dessus mentionnés le priant *de n'y vouloir faire tente*. Cette assemblée fut indiquée à Bourg en Bresse le 15 Juillet de la même année. Il eut neuf enfans, entr'autres, *Humbert* d'Arloz, & *Pierre* d'Arloz, qui suit.

XI. *Pierre* d'Arloz II. du nom, écuyer, seigneur de la Servette, de Leymen & de Chareysia, coseigneur de Crangeac, eut de *Pernette* de Cusin, sa femme, *César* d'Arloz, qui suit; *Pierre* fut employé dans toutes les guerres de son temps, pour le service du duc de Savoye, qui lui donna la commission, le 5 Juillet 1590. de lever une compagnie de deux cents hommes de pied, dont il eut le commandement, & qu'il conduisit du côté de Chablais, & une autre le 7 Décembre 1595. pour la levée d'une

autre pareille compagnie de deux cents hommes, qu'il devoit auſſi conduire & commander par de-là les monts.

XII. *Céſar* d'Arloz, écuyer, ſeigneur de la Servette, de Leymen & de Chareyſia, ſe maria avec *Magdelene* de Chabaudy. Il en eut pluſieurs enfans, entr'autres *Benoît*, qui ſuit, & *Hélene* d'Arloz, épouſe de *N.* .... de Quinſon, oncle d'un lieutenant général des armées du Roi de ce nom, gouverneur de Perpignan & du pays de Rouſſillon, & de Sardaigne.

XIII. *Benoît* d'Arloz, écuyer, chevalier, ſeigneur de la Servette & de Leymen, fut capitaine dans le régiment de la Motte-Houdancourt, où il ſervit depuis 1625. juſqu'en 1640. en Italie & en Catalogne. Il y fut fait priſonnier de guerre, & conduit dans le palais de Toloda, d'où il ſortit par rançon après une priſon de huit mois. Il eut de *Jeanne* de Longecombe, ſa femme, grande & ancienne maiſon (*a*), qui étoit fille de *Daniel*, chevalier, ſeigneur de Longecombe, & de *Françoiſe* de Vaurion, d'une famille dont il y a eu pluſieurs comtes de Lyon; 1. *Victor* d'Arloz, mort jeune; 2. *Antoine*, qui ſuit; 3. *François* d'Arloz, lieutenant au régiment étranger d'Ethoy en 1693. mort prêtre & religieux de l'ordre des Grands Auguſtins; 4. & 5. deux filles religieuſes, au couvent de Salettes en Dauphiné, auſſi décédées; il falloit alors des preuves de nobleſſe pour y être reçues.

XIV. *Antoine* d'Arloz, chevalier, ſeigneur de la Servette & de Leymen, baron de Saint Victor, de Saint Juſt, la Fouillouſe, & comte d'Entremont, capitaine au régiment d'Ethoy en 1691. eut de *Sybille-Catherine-Laurence* du Montet, ſa femme, fille de *Jean-Léonard* du Montet, baron de la Collonge, & de *Charlotte* de Lambertye, 1. *Jeanne-Marie* d'Arloz, morte religieuſe de la Viſitation à Saint Amour en Franche-Comté; elle avoit été reçue à Saint Cyr en 1705. & fit profeſſion chez les Dames de la Viſitation en 1719. 2. *Jean-Joſeph* d'Arloz, qui a ſervi long-temps, à préſent invalide; 3. *Pierre-Joſeph*, qui ſuit; 4. *Honoré-Hyacinthe* d'Arloz, rapporté après ſon frere. Les autres enfans, au nombre de ſept, ſont décédés.

XV. *Pierre-Joſeph* d'Arloz de la Servette, chevalier, baron de Saint Victor, comte d'Entremont, eut brevet d'enſeigne de la compagnie colonelle dans le régiment de Durfort-Boiſſiere, n'étant alors âgé que de onze ans & quatre mois. Il a épouſé le 23 Décembre 1739. *Marie-Claire* de Boſredon, fille de *N.* .... de Boſredon, marquis du Puy Saint Gulmier, ſeigneur, baron de Sugeres, de Guerines & de Saurier, & baron de Tour aux Etats Généraux de la province de Languedoc, & particulier du diocèſe de Gévaudan, à cauſe de la baronnie de Canilhac, & de *Louiſe* d'Aubuſſon, du même nom & armes que celle des ducs de la Feuillade, morte le 24 Janvier 1755. De ce

(*a*) *Le feu marquis de Thoy, lieutenant général des armées du Roi, gouverneur de Belle-Iſle, capitaine général des armées du roi d'Eſpagne, &c. portoit le même nom & les mêmes armes.*

mariage est né *François Maximilien* d'Arloz, décédé à l'âge de huit ans & demi, ayant son brevet du Pape pour Malte, & *Marie-Françoise-Maximilienne* d'Arloz, vivante en 1759. & âgée de quatre ans au mois d'Avril de cette même année.

XVI. *Honoré-Hyacinthe* d'Arloz, chevalier, seigneur de la Servette & de Leymen, frere puîné de *Pierre-Joseph* ci dessus mentionné, a servi depuis 1715. jusqu'en 1725. en qualité de volontaire dans le régiment d'Auvergne, infanterie. Il s'est marié deux fois : en premieres noces par contrat du 27 Octobre 1740. avec *Claudine-Catherine* de Morgnieu, fille majeure de feu *François* de Morgnieu, écuyer, seigneur de Gramond, & de feue dame *Josephe* du Plastre d'Ambléon ; en secondes noces, avec *Marguerite* de Gallien, fille de *François* de Gallien, chevalier, seigneur de la Chaux, ancien major de Milice, capitaine au régiment de Gensac, par commission de 1734. qui a servi trente-un ans, & auquel le Roi a accordé en 1721. une pension de six cents livres, & de *Françoise* de Randain.

Les enfans du premier lit sont,

1. *Claudine-Adrienne* d'Arloz, qui a quinze à seize ans en l'année 1759.

2. *Claude-Anthelme* d'Arloz, dont est tuteur *André* de Morgnieu, écuyer, seigneur de Gramond, d'Ambléon, &c. leur oncle maternel. *Claude-Anthelme* a quatorze ans & demi en 1759.

Les enfans du second lit sont,

1. *François-Honoré* d'Arloz, âgé de douze ans & demi en 1759.

2. *Jean-Pierre*, âgé de onze ans & trois mois en 1759.

3. *Jean-Baptiste* d'Arloz, âgé de six ans au mois de Février 1759. *Marguerite* de Gallien de la Chaux, mere de ces trois enfans, en est tutrice.

La famille d'Arloz a été maintenue dans sa noblesse le 26 Juin 1669. par M. Bouchu, intendant de Bourgogne, & commissaire député par sa Majesté pour la recherche de la Noblesse du département de Dijon. Cette sentence rendue en faveur de *Benoît* d'Arloz, a été enregistrée au greffe de l'Election de Montbrison, le 7 Décembre 1725. Il y a eu aussi un arrêt en commandement du prince souverain de Dombes, qui casse l'arrêt de son parlement de Dombes, *motu proprio*, en faveur de *Pierre Joseph* & *Honoré-Hyacinthe* d'Arloz, freres, du 16 Février 1756. qui les maintient aussi dans les exemptions & priviléges accordés aux véritables Nobles.

Les alliances de la maison d'Arlos ou d'Arloz sont avec les meilleures familles des provinces de Bresse, de Franche-Comté, de Bourgogne, de Dauphiné, de Languedoc, &c. & porte pour armes : *d'azur à un lion d'or, armé & lampassé de gueules* ; cimier, *un Taureau* ; supports, *deux Taureaux de même.* Devise anciennement : *Nobilis miles, potens.*

Guichenon s'est trompé aux armes de cette famille, lui ayant donné les armes de celle de Granet de Saint Julien, qui s'étoit mise en possession de la terre & château de la Servette, & qu'elle possédoit encore au temps qu'il écrivoit par arrêt du Parlement & du Conseil. Cette terre de la Servette & de Leymen est revenue ensuite aux d'Arloz.

ARLOT DE FRUGIE : Porte : *d'azur à trois étoiles d'argent rangées en fasces, & accompagnées en chef d'un croissant de même, & en pointe d'une grappe de raisin aussi d'argent, tigée & feuillée de sinople.*

Louis-Isaac Arlot de Frugie, seigneur de la Roque, exempt des Gardes du Corps du Roi, mestre de camp de Cavalerie, & chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, épousa le 22 Mars 1712. *Suzanne-Françoise* de la Doire, fille de *Léonard* de la Doire, écuyer, seigneur du Mas & de Bénévent, & de *Marie* Choqueux, dont naquit *Léonard* Arlot de Frugie de la Roque, reçu page de la Reine le 20 Mars 1728. qui a prouvé par titres sa filiation, depuis *Jacques* Arlot, son trisayeul, seigneur de Frugie, vivant avant l'an 1600.

Il a de plus produit un arrêt du Conseil rendu contradictoirement le 17 Novembre 1668. par lequel *Elie* Arlot, son ayeul, écuyer, seigneur de Sainte Marie de Cumont & de la Roque, a été maintenu dans la possession de sa noblesse sur des titres qui y sont énoncés, & qui remontent jusqu'à *Jean* Arlot, écuyer, sieur de Frugie, vivant en l'an 1480. qui étoit le sixieme ayeul dudit *Léonard* Arlot, page de la Reine.

ARMAGNAC : *Tome I. p. 120. col. 1. lig. 11.* qui vivoit sous le roi Clotaire, *lisez*, sous le roi Lothaire, fils de *Louis* d'Outremer.

Ibid. lig. 12. effacez, Le dernier de la branche des comtes d'Armagnac fut, &c.

Ibid. lig. 19. après âgé de quatre-vingts ans, *ajoutez*, Il étoit fils d'un bâtard, & la derniere branche des enfans légitimes étoit auparavant éteinte.

Ibid. lig. 26. à la bataille de Serignolle, *lisez*, Cerignolles.

Ibid. col. 2. lig. 12. après 1712. *ajoutez*, *François-Armand* de Lorraine, évêque de Bayeux, abbé de Royaumont, de Notre-Dame de Châtelliers, & de Saint Faron de Meaux, mourut à Paris le 9 Juin 1728. dans la soixante-quatrieme année de son âge, étant né le 3 Février 1665. Il étoit fils de *Louis* de Lorraine, comte d'Armagnac, grand écuyer de France, mort le 13 Février 1718. & de *Catherine* de Neuville-Villeroy, morte le 25 Décembre 1707.

Ibid. lig. 13. autre fils d'*Henri*, *lisez*, fils d'*Henri*.

Ibid. lig. 17. Durefort, *lisez*, Durfort.

Ibid. lig. 35. duc de Cadavalle, *lisez*, duc de Cadaval.

Ibid. p. 121. col. 1. lig. 43. après 1753. *ajoutez* : *Louis Charles* avoit pour sœur *Henriette-Agathe* de Lorraine, morte à Paris le 30 Novembre 1756. âgée de vingt-cinq ans quatre mois & dix-huit jours. On la nommoit mademoiselle de Brionne.

ARMAILLÉ, en Bretagne : Porte : *d'azur à trois molettes d'éperon d'or.*

ARMAND : Famille originaire de la province d'Auvergne, & d'une très-grande ancienneté, s'il en faut croire plusieurs Historiens, dit l'Auteur du *Nouvel Armorial de Provence*. Elle forme deux branches. La premiere est celle des seigneurs de Garcinieres, qui portent : *d'argent à trois fasces de gueules.* La seconde est celle des seigneurs de Mizon, qui portent : *d'azur au chevron d'or,*

surmonté d'une trangle de même, *supportant une couronne ducale aussi d'or.*

Cette branche, qui part de la même tige que la précédente, a, je ne sçais pour quelle raison, des armes différentes, dit l'Auteur ci-dessus cité.

ARMENIE, en Franche-Comté : Porte : *d'azur à la fasce d'or, accompagnée de trois hermines, 2 en chef & 1 en pointe.*

ARMINVILLE, en Dauphiné : Porte : *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois croisettes trefflées de même.*

ARMOISES, (des) en Lorraine. *Voyez* aux mots AUNOY & SPINCOURT.

ARMUET, sieur de Bon-Repos, en Dauphiné : Porte : *d'azur à trois casques d'argent.*

ARMUR, famille noble de Lorraine. *Voyez* au mot LOUVENT.

ARNAUD, sieur de Serouville, de Cajeu, &c. famille originaire du Languedoc, établie en Picardie.

Henri Arnaud, écuyer, testa le 30 Août 1521. *Catherine* Milon, sa femme, le rendit pere de quatre enfans, entr'autres, de *Jean* Arnaud I. du nom, allié le 18 Octobre 1552. avec *Anne* Masmejan, qui testa le 31 Mars 1571. *Jacques* Arnaud, leur fils unique, écuyer, seigneur de Saint Bonnet, & de la haute, moyenne & basse Justice de Montaren, qu'il acquit le 28 Septembre de l'année 1615. testa le 10 Août 1622. De son mariage accordé le 5 Février 1599. avec *Jeanne* Bastide, naquirent huit enfans, entr'autres, *Daniel*, qui suit, & *Jean*, auteur d'une branche rapportée ci-après.

Daniel Arnaud, seigneur de Montaren, eut pour femme *Catherine* de Villeneuve, & testa le 22 Mai 1668. *Jean-Henri* d'Arnaud, son fils, épousa par contrat du 23 Aout 1655. *Espérance* de Bouet, & en eut plusieurs enfans,

1. *Jacques-Adam* d'Arnaud, d'abord Jésuite, puis marié avec *Magdelene* de Laval, dont est né *Jacques-Adhemar* d'Arnaud, capitaine au régiment de Forez en 1744.
2. *Jean Nicolas.*
3. *Daniel.*
4. *Chrétienne.*
5. *Jeanne.*
6. *Marthe* d'Arnaud.

SECONDE BRANCHE.

Jean d'Arnaud II. du nom, écuyer, seigneur de Saint Bonnet, quatrieme fils de *Jacques* Arnaud & de *Jeanne* Bastide, fut major du régiment de Cavalerie d'Esquencourt en 1654. & lieutenant des Chasses du gouvernement d'Abbeville par commission du 14 Février 1678. Il fut marié deux fois ; en premieres noces le 29 Novembre 1653. avec *Antoinette* de Flechin, fille de *Jean* de Flechin, seigneur de Wamin, & en secondes noces le 30 Janvier 1659. avec *Anne* Mourette. De cette seconde alliance naquirent sept enfans, dont trois garçons & quatre filles. Les deux aînés étant morts sans alliance, *Charles* le troisieme fils, qui suit, a continué la postérité.

Charles d'Arnaud I. du nom, écuyer, seigneur de Sérouville, de Cajeu & de Freterneulle, baptisé en 1675. épousa le 8 Février 1709. *Marie-Catherine* de Calonne, fille unique d'*Antoine* de Calonne, écuyer, seigneur

des Essarts. De ce mariage sont nés,

1. *Charles* d'Arnaud II. du nom, écuyer, seigneur de Sérouville, de Cajeu, de Freterneulle, & de la vicomté de Beauvoir, conseiller du Roi, président en l'Election d'Abbeville, lequel produisit les titres de sa noblesse devant M. Chauvelin, intendant de Picardie, qui par une ordonnance du 16 Juin 1734. le déchargea de l'imposition de l'Ustensile, & par une autre du 27 Novembre suivant, ordonna qu'il seroit employé dans le rôle de la Capitation de la Noblesse. Il n'a que deux filles de son mariage avec *Louise - Marguerite* de la Gorgue, fille unique de *Jacques* de la Gorgue, sieur de Rétonval, sçavoir *Charlotte-Marguerite*, née le 4 Novembre 1736. & *Constance-Josephette* d'Arnaud de Beauvoir, née le 20 Avril 1739.

2. *Jean - Baptiste* d'Arnaud, mort jeune.

3. *Jacques - Jean - Baptiste* fait capitaine au régiment Royal infanterie en 1745.

4. *Wulffran*, religieux.

5. *François-Vitebrade*.

6. *Marie-Catherine*, religieuse Ursuline.

7. *Jean Baptiste-Lievin*.

8. *Marie-Anne Marguerite*.

Les armes : *de gueules à un chevron d'argent, chargé de deux palmes de sinople adossées, & accompagné de trois besans d'or, posés 2 en chef & l'autre en pointe, écartelé d'argent, à une aigle de sable, becquée & membrée de gueules, le vol abaissé.*

ARNAUD, autre famille originaire de Sisteron, qui subsiste dans *Alphonse - Louis* Arnaud, baron de Vitroles & d'Esparron, conseiller au Parlement d'Aix, depuis le 27 Mars 1727. mariée à la fille aînée de *Paul* de Suffren, marquis de Saint Canat, de laquelle il a un fils & une fille.

Les armes : *d'azur au lion d'or, armé & lampassé de gueules.*

ARNAUD : Famille différente des précédentes, qui subsiste dans *François-Melchior* Arnaud, marié au mois de Mars 1724. avec *Therese* Cadet, dont trois fils & une fille.

Les armes : *de gueules au cœur d'or, soutenu d'un croissant d'argent, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

ARNAUD DE ROUSSET, famille ancienne de Provence. L'Auteur du *Nouvel Armorial de Provence* lui donne pour tige *Almerand* d'Arnaud, qui vivoit en l'an 960. Sa postérité a formé vingt-trois degrés jusqu'à *Louis-Charles-Marie* Arnaud, seigneur de Rousset & de Vallongue, conseiller du Roi en la Cour du Parlement d'Aix, marié le 20 Novembre 1754. avec *Louise-Gabrielle* Bruny, fille de *François*, chevalier, baron de la Tour d'Aigues & de la Vallée, & de *Marie-Louise* Souffin, dont *Joseph-François* Arnaud.

Les armes : *tiercé d'azur à la fleur de lys d'or, le deuxieme de sable à la bande d'or ; le troisieme de gueules à la rose d'argent, à l'écusson d'azur en cœur, chargé d'un lion d'or.*

ARNAULD : *Tome I. p.* 121. *col.* 2. *lig.* 34. famille d'Auvergne, *ajoutez*, éteinte.

Ibid. lig. 43. le Feuvre, *lisez*, le Fevre.

Ibid. p. 122. *col.* 1. *lig.* 40. *après* morte, *ajoutez*, à Paris le 14 Juillet 1756.

Ibid. col. 2. *lig.* 28. *ajoutez*, Il est mort à Paris le 16 Juin

1756. âgé de quatre-vingt-sept ans, moins quatre jours.

Ibid. effacez les douze dernieres lignes de cette colonne & les cinq premieres de la *page* 123. *col.* 1. article qui regarde la famille de Roquefeuille, & qui a été joint à celui d'Arnauld par l'ignorance d'un Copiste.

ARNAULT, en Périgord: Famille noble & ancienne, dont j'ai parlé au *Tome I. p.* 123. *col.* 1. de ce *Dictionnaire*. Suivant un mémoire plus étendu & plus correct envoyé au Libraire, & que je donne ici, on verra qu'elle s'est distinguée dans tous les temps par ses différens services dans l'Etat.

Le mot *Arnaldus*, interprété en François par celui d'*Arnault*, paroît devoir son origine au manoir & seigneurie des Arnault de Paussat, possédés depuis le quinzieme siécle par la maison de Bourdeille.

La filiation de messieurs d'Arnault ne remonte pas si haut que le nom, parce que dans différentes révolutions cette famille a perdu la majeure partie de ses titres. En 1569. le château de Laborie, principal manoir des seigneurs dudit lieu, fut brûlé au passage de l'armée de messieurs les Princes, & en 1575. leur maison de Perigueux fut saccagée par les Religionnaires, qui en firent une forteresse qu'ils occuperent jusqu'en 1581. qu'ils en furent chassés par messieurs de Montardit, de Chellaud & des Fieux, soutenus de plusieurs Catholiques, qui reprirent la ville de Perigueux, & manquerent de surprendre dans la forteresse M. de Bellozane, gouverneur pour le roi de Navarre.

Suivant les preuves de la famille d'Arnault, faites sur les titres de Laborie & de Sarasignac, & des remarques sur ses alliances, qui m'ont été communiquées, le premier de ce nom que je trouve est,

I. *Elie* Arnault, damoiseau, qui vivoit dans le treizieme siécle. Il eut trois fils,

1. *Pierre*, qui suit.

2. Un autre *Pierre* Arnault, qualifié chevalier en 1346. qui eut de sa femme, dont on ignore le nom, un fils, nommé *Jean* Arnault, mort sans postérité.

3. *Jean* Arnault, chanoine du Puy Saint Front.

II. *Pierre* Arnault I. du nom, damoiseau de Paussat, se maria avec *Eléonore* de Barriere, tante de *Jeanne* de Barriere, femme d'*Olivier* d'Abzac, seigneur de la Douze. Il eut de son mariage,

III. *Pierre* Arnault II. du nom, damoiseau de Paussat, qui s'allia avec *Frontone* de Merle, fille de *Gilhen* de Merle, lieutenant général, juge-mage de Perigueux, & d'*Alphede* de Lûr. De ce mariage naquit,

IV. *Agmond* Arnault, damoiseau, seigneur de la Fage, Laborie, Ospice, & Maison-noble de Tâte-Vache, de Brantôme, &c. Il épousa *Marguerite* Bonald de Campahac ou Campane, fille de *Jean* Bonald, damoiseau de Montignac, & niece de *Pierre* de Bonald, évêque de Sarlat en 1446. & de Rieux en 1460. De ce mariage naquirent,

1. *Pierre* III. du nom, qui suit.

2. *Guillaume* Arnault, seigneur de la Chapelle, homme d'armes du roi de Navarre.

V. *Pierre* Arnault III. du nom, seigneur de Laborie, la Fage, &c. se maria avec *Marguerite* Dupuy,

de la famille de Dupuy, seigneur de la Jarte en Périgord. Il en eut,

1. *Louis*, qui suit.

2. *Jean* Arnault, prieur de Cambres, au diocèse de Bordeaux, en 1511. ensuite chanoine de l'église de Saint Front de Perigueux, qui testa le 11 Décembre 1545.

3. *Jeanne* Arnault, mariée avec *Joseph* de Vallier, conseiller au Parlement de Bordeaux, qui eut, entr'autres enfans, *Marthe* de Vallier, épouse d'*Arnault* Feron, conseiller au Parlement de Bordeaux, homme célebre par ses écrits. *Voyez* au mot *Feron*, dans le *Dictionnaire de Morery*.

4. *Françoise* Arnault, épouse de *Martial* de la Vergne, seigneur dudit lieu.

5. *Bertrande* Arnault, mariée à *Michel* d'Alix, capitaine de Vaisseau.

VI. *Louis* Arnault, seigneur de Laborie, la Renaudie, & maison noble de Tâte-Vache, eut pour femme *Anne* Arnault de Golce, fille de *Jean* Arnault, seigneur de Golce & de Longchamp, & d'*Almoise* de Belcien. Leurs enfans furent,

1. *François* Arnault, chanoine des églises de Perigueux, grand archidiacre de Saint André de Bordeaux, par résignation de *François* de Salignac, évêque de Sarlat, & doyen de Carenat, par celle d'*Aimard* de Ferriere-Sauveboeuf, abbé de Saint Amand. *François* Arnault, dit l'archidiacre de Laborie, fut député des trois Etats du Périgord en 1589. & 1590. & du Clergé de Poitiers aux Etats de Blois en 1578. & de celui de Sarlat en 1576. Belleforêt, qui l'avoit connu, en parle avec éloge dans sa *Cosmographie*, *Tome I. p.* 196. & après lui l'abbé Langlet. Le P. le Long & l'abbé Goujet le mettent au rang des Historiens de France, pour avoir écrit les antiquités de Périgord & autres ouvrages. Il se démit de son archidiaconat de Fordeaux, après le décès du seigneur de Laborie son frere, pour celui de Perigueux, afin d'être plus à portée de travailler aux établissemens de ses neveux & de ses nieces. Il mourut à Perigueux en 1608. âgé de quatre-vingt-dix ans.

2. *Pierre* Arnault VI. du nom, qui suit.

3. *Louis* Arnault, seigneur de Golce & la Treille, qui a fait branche, & dont la postérité est éteinte dans son arriere petite-fille *Marguerite* Arnault, ayeule de *Marie-Thérese* de Montozon, dame d'Arnault.

4. *Marie* Arnault, mariée avec *Jean* de Mayot, seigneur de Saint Vincent.

5. *Almoise* Arnault, qui fut femme d'*Antoine* Chillaud, seigneur de Pronceau. Chillaud est une famille noble qui a donné plusieurs lieutenans généraux au siége de Bergerac.

6. *Marguerite* Arnault, mariée à *Raimond* de Chalup, seigneur de Farerou, dont est issu au septieme degré *Jean* de Chalup, page du Roi de la grande écurie en 1756.

VII. *Pierre* Arnault (*a*) IV. du nom, seigneur de Laborie & de Saint Laurent, eut pour femme

(*a*) Pierre *Arnault avoit été tonsuré par l'évêque d'Orléans le* 19 *Décembre* 1540. *C'étoit un usage qu'on avoit alors pour conserver les bénéfices dans les maisons en cas d'évenemens.*

Jeanne de Tricard, fille de *François* de Tricard, ſeigneur de Roignac, homme d'armes du roi de Navarre, & de *Marguerite* de Ferriere-Sauvebœuf. Il s'eſt rendu très-recommandable auprès des rois François II. Charles IX. & Henri III, comme on le voit par pluſieurs commiſſions importantes dont ils le chargerent & lettres qu'ils lui écrivirent. Il teſta le 12 Septembre 1585. & eut pour enfans,

1. *François* Arnault, ſeigneur de Saint Laurent, capitaine de Cavalerie dans Montpezat; tué au Perprat en Quercy le 16 Octobre 1591. dans un combat que livra aux Religionnaires M. le marquis de Montpezat, gouverneur & lieutenant général de Périgord; commandant alors les forteresſes dudit pays en l'abſence de M. l'amiral de Villars.

2. *Alain* Arnault, qui ſuit.

3. *Joſeph* Arnault, chanoine & prieur de Lurcy, fit une donation à l'Hôpital Sainte Marthe de Perigueux, le 18 Avril 1599. au nom de *François* Arnault, chanoine, archidiacre de Perigueux & archiprêtre de Valeuil, ſon oncle: il teſta le 10 Novembre 1529. & mourut le 5 Avril 1631.

4. *Marie* Arnault, demoiſelle de Laborie.

5. *Gabrielle* Arnault, mariée par accord du 7 Juillet 1596. à *Jean* de Barberin, ſeigneur de Veſſats. Il n'y eut qu'une fille de ce mariage. *Jean* de Barberin paſſa à de ſecondes noces le 4 Novembre 1601. avec *Marquiſe* de Montardit de la Baylie. Il fut gentilhomme ordinaire ſervant du Roi. Il étoit le quatrieme ayeul de M. de Raigniac, mort lieutenant général des armées du Roi, & pere des marquiſes de Saujon & de la Riviere en qui a fini la branche des ſeigneurs de Barberin.

6. *Thoinette* Arnault, mariée avec *Jean* de l'Eſpinaſſe, ſeigneur de la Roche, le 8 Mars 1602.

7. *Magdelene* Arnault, dite *demoiſelle de Saint Laurent.*

VIII. *Alain* Arnault, ſeigneur de Laborie, fut pourvu d'une compagnie de cent hommes de gens de pied dans le régiment de Bourdeille, par commiſſion datée du camp devant Montauban, le 27 Août 1621. Il avoit épouſé, dès l'an 1603. *Marquiſe* de Saint Aſtier, d'une des illuſtres & anciennes maiſons de Guyenne; elle étoit alliée par *Marguerite* de Coſnac, ſon ayeule paternelle, au deuxieme degré, aux maiſons de Grammont, de Caumont, de Montaut, de Baynac & de Montluc. Il mourut en 1666. âgé de quatre-vingt-cinq ans. Leurs enfans furent,

1. *François*, qui ſuit.

2. *Alain* Arnault, ſeigneur de la Foreſt, capitaine de Cavalerie au régiment de Piémont. Il ſervit long-temps; & s'acquit par divers faits militaires la réputation d'un des braves de ſon temps. Il eut un fils naturel, nommé *Louis*, duquel ſont ſortis trois enfans mâles qui ſe ſont conſacrés à l'état eccléſiaſtique, & s'y ſont diſtingués par leurs vertus & par leur ſçavoir. Ces trois freres avoient une ſœur nommée *Gabrielle*; & en eux a fini cette poſtérité. *Alain* Arnault teſta le 2 Novembre 1664.

3. *Joſeph* Arnault, chanoine des deux égliſes de Perigueux, & archiprêtre de Valeuil. Il reconnut le 24 Septembre 1662. avoir reçu diverſes ſommes, tant du ſeigneur

de Laborie son pere, que du seigneur de Bernabé son frere, lesquelles il veut qu'elles soient imputées sur ses droits légitimaires.

4. *François* Arnault, dite *demoiselle de Laborie*.

5. *Gabrielle* Arnault, religieuse à l'abbaye du Bugué, ordre de Saint Benoît, du 13 du mois d'Août 1628.

IX. *François* Arnault, seigneur de Laborie & Bernabé, se maria avec *Catherine* Saunier, fille de *François* Saunier, seigneur de Monplaisir, & de *Marthe* Dulau de la Coste, le 13 Août 1529. Il servit pendant tous les troubles de la province de Périgord, auprès de messieurs les comtes d'Harcourt, marquis de Sauveboeuf, & autres commandant les armées de sa Majesté dans cette partie; en haine de quoi M. de Chanlot, gouverneur pour M. le prince de Condé dans la ville de Perigueux, exerça toutes sortes de violences & d'exactions sur les maisons & autres biens qui lui appartenoient. Le verbal qui en fut fait par ordre de M. de Ribeyre, intendant en la province & armée de Guyenne, le premier du mois de Novembre 1653. apprécie la perte à plus de vingt mille livres pour les dégradations seules. *François* Arnault avoit été nommé dès le 3 Août 1651. par le Corps de la Noblesse pour y faire l'office de secrétaire. De son mariage vinrent,

1. *François* Arnault, seigneur de Sarasignac, tué le 23 Octobre 1656. âgé de vingt-un ans, dans un combat singulier, où messieurs Dulau, de Savignac, la Coste, Saunier, Monplaisir, & Arnault de la Forest son oncle, lui servirent de seconds.

2. *Joseph* Arnault, seigneur de Laborie, marié avec *Marie* de Chabans, fille de *Claude* de Chabans, seigneur des Hommes, & d'*Isabeau* de la Marthonie. Il mourut sans postérité.

3. *Alain* Arnault, seigneur de Villatte, avoit été mis dès sa plus tendre jeunesse dans l'état ecclésiastique: il fut chanoine des deux églises de Perigueux, & résigna ses bénéfices en se mariant à *Isabeau* de Grimoard, par accord du 6 Août 1683. Il servit en 1706. avec le Corps de la Noblesse de Périgord. Il eut un fils mort au berceau, & une fille, nommée *Marie* d'Arnault, dame de Laborie, aînée du nom, qui porta les biens d'Arnault, seigneur de Laborie, dans la maison de Losse, par son mariage du 21 Septembre 1700. avec *Jean* de Losse, vicomte dudit lieu. Le seigneur de Villatte mourut à Perigueux en 1715. âgé de soixante & quinze ans.

4. *François* Arnault II. du nom, qui suit.

5. *Jean* Arnault, seigneur de Laudonie, sous-brigadier des Gardes du Corps du Roi dans la compagnie du maréchal de Duras. Il donna le 23 Novembre 1676. procuration à *Jean* Dulau, chevalier, seigneur de Savignac, son oncle, pour percevoir & recueillir en son nom la succession à lui avenue de son pere. Il étoit mort à Dijon le 12 Avril 1685.

6. *Marthe* Arnault, religieuse à la Visitation de Perigueux, du 11 Octobre 1644.

7. *Françoise* Arnault, mariée le 6 Septembre 1666. avec *Pierre* Boussier, seigneur de Valette.

8. *Gabrielle* Arnault, dite *demoiselle de Villatte*, mariée avec *David* Dupuy, seigneur de la

Foreſt de Cornille, qui étoit ayeule de *Pierre* de Beaupoil Saint Aulaire, mort évêque de Tarbes. Elle eſt morte en l'année 1702.

9. *Marie* Arnault, dite *demoiſelle de Laudonie*, mariée le 9 Novembre 1670. à *Poncet* de Robinet, ſeigneur du Mayot & de Plaſe.

X. *François* Arnault II. du nom, ſeigneur de la Foreſt & de Saraſignac, épouſa *Thoinette* de Champagnac (*a*), fille d'*Henri*, ſeigneur du Mas, & d'*Anne* Duchesne, morte le 24 Mars 1737. âgée de quatre-vingt-un ans. *François* Arnault avoit ſervi en qualité de mouſquetaire du Roi, & ſe trouva à la convocation de la Nobleſſe du Périgord, aſſemblée au mont de Marſan en 1674. ſous les ordres de M. le maréchal d'Albret. Il teſta le 26 Novembre 1692. & mourut à Saraſignac le 15 du mois d'Août 1693. âgé de cinquante-trois ans. Ses enfans furent,

1. *François-Henri* Arnault, qui ſuit.

2. *François* Arnault, ſeigneur de Laudonie, chevalier de Saint Louis, lieutenant colonel au régiment de Marſan, tué à la défenſe d'Ingelfingen en Baviere, le 17 Mai 1743. âgé de quatre-vingt-huit ans, en ayant ſervi quarante-un dans les guerres d'Eſpagne, de Flandres & d'Allemagne. Il teſta le 26 Février 1703.

3. *Alain* Arnault, chanoine régulier de Chancelade, qui teſta le 12 Mai de l'année 1699. à ſon entrée dans cette Congrégation.

4. *Sicaire* Arnault, capitaine d'Infanterie dans le régiment de Montſoreau, mort en Languedoc le 5 Avril 1751. ſans avoir eu d'enfans de deux femmes qu'il avoit épouſées.

5. *Françoiſe* Arnault, mariée à *Pierre* de Chalup, le 28 Novembre 1696.

6. *Gabrielle* Arnault, religieuſe à Notre-Dame de Perigueux, du 20 Février 1701. morte en 1736

XI. *François-Henri* Arnault, ſeigneur de Saraſignac, major au régiment d'Infanterie de Montſoreau, par brevet du 22 Janvier 1708. avoit épouſé par accord du 20 Mars 1705. ſa couſine germaine *Almoiſe* de Champagnac, fille de *Jean*, ſeigneur de Marniaud, & d'*Anne* Beaupoil. Il en eut,

1. *Jean François* d'Arnault, qui ſuit.

2. *Joſeph-Marie* d'Arnault de Saraſignac, né le 24 Mai 1716. entré au ſervice en 1733. aujourd'hui, capitaine au régiment de Talaru, qui fut fait priſonnier de guerre à la bataille de Raucoux le 11 Octobre 1746. par M. le prince d'Hylburghauſen, avec pluſieurs officiers de ſon régiment. Il ſe trouva avec ſa compagnie à la retraite faite après la bataille de Roſbac en 1757. Le Roi, en conſidération de ſes ſervices, lui donna la même année une penſion de deux cents livres ſur le tréſor royal, & cinq cents

(*a*) Thoinette *de Champagnac étoit petite-fille de* Jean *de Champagnac, ſeigneur du Mas, ci-devant maître des requêtes de la reine* Marguerite, *& petite-niece de* Jean *de Lambert II. du nom, chevalier de l'ordre du Roi, mort lieutenant général des armées de ſa Majeſté.*

livres de gratification par brevet du 27 Décembre 1758.

3. *Elisabeth* d'Arnault, religieuse à Fontaine, ordre de Fontevrault, le 22 Mai 1731.

4. *Elisabeth* d'Arnault, dame de la Foi & Ecole Chrétienne, dotée le 10 du mois de Novembre 1743.

5. *Gabrielle* d'Arnault, demoiselle de Sarasignac, admise à Saint Cyr le 10 Mai 1735.

6. *Elisabeth* d'Arnault, dite *demoiselle d'Arnault*, mariée par accord du 27 Août 1747. avec *Etienne* de Belcier, issu au septieme degré de *François* de Belcier, premier président au Parlement de Bordeaux en 1518.

XII. *Jean François* d'Arnault, seigneur de Sarasignac, lieutenant dans le régiment de Pons infanterie, le 28 Août 1724. & ci-devant enseigne de la compagnie Colonelle, s'est mariée le 11 Février 1732. avec *Marie-Thérese* de Montozon, fille de *Dominique* de Montozon, seigneur de Leguillac, & de *Marie* de Borros, dame d'Atur & de Marcaney. Ses enfans furent,

1. *Dominique* d'Arnault, seigneur de Laudonie, né le 22 Août 1733. capitaine au régiment de Mailly, tué à l'affaire de l'Assiete en Piémont le 20 Juillet de l'année 1747.

2. *François-Henri* d'Arnault de Sarasignac, qui suit.

3. *Jean-François* d'Arnault, seigneur d'Arnault, né le 19 Mars 1738. lieutenant au régiment de Mailly (aujourd'hui Taaru) par lettres de 1747. depuis capitaine au même régiment par commission du premier Janvier 1758.

4. *Joseph* d'Arnault, dit le *chevalier d'Arnault*, baptisé le 30 Octobre 1740. lieutenant au même régiment par lettres du 6 Juin 1758.

5. *François-Gabriel* d'Arnault, né le 3 Juillet 1750.

XIII. *François Henri* d'Arnault de Sarasignac, marié par accord du 18 Janvier 1758. avec *Marguerite* de la Croix, fille de feu *Joseph* de la Croix, seigneur d'Hautefay, & de *Marie* Ferand de Montaubert.

Les armes sont : *d'azur à la bande d'or chargée de trois losanges de gueules, & accompagnée en chef de trois étoiles d'argent posées en bande* : pour supports, *deux aigles*.

ARNOIS : Porte : *de gueules au chevron d'argent, accompagné d'un casque de même en pointe*.

ARNOLET : *Tome I. p. 123. col. 2. lig. 19. ajoutez* ce qui suit : *Jean-Baptiste* d'Arnolet de Loche-Fontaine, marquis de Bussy d'Amboise, vicomte de Peny, président en la Cour des Monnoies de Paris, & auparavant conseiller au Parlement d'Aix, mort le 2 Décembre 1706. a eu, entr'autres filles, d'*Elisabeth* de Creil, son épouse, *Marie-Anne-Jacqueline* d'Arnolet, morte à Paris le 30 Mars 1741. âgée de soixante-neuf ans ou environ, sans laisser d'enfans, d'*André* de Colombet, seigneur de Bourg-Baudouin, vicomte de Peny, mestre-de-camp de Cavalerie, ancien lieutenant colonel du régiment de Cavalerie de Béringhen, chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, & chambellan du feu duc de Berry, avec lequel elle avoit été mariée le 30 Juin 1707. Elle a laissé pour héritiers les enfans de ses deux sœurs aînées, dont la mort est rapportée dans le *Mercure de France du mois de Jan-*

vier & dans celui de Juin 1739. *II. Vol. p.* 182. & 1462.

ARNOULT, en Champagne : Porte : *d'argent à un chevron de gueules, accompagné de trois cœurs de même, posés deux en chef & l'autre à la pointe de l'écu.*

Pompée d'Arnoult, écuyer, sieur de Fontenay, a eu d'*Anne-Marie* Magaut son épouse, *Edouard* d'Arnoult, écuyer, seigneur de Fontenay, sous-brigadier de la premiere compagnie des Mousquetaires de la garde du Roi, puis major des ville & gouvernement d'Amiens, marié le 28 Février 1692. avec *Catherine* de Saint Aubin de l'Epiney, élevée à Saint Cyr, fille de *Claude* de Saint Aubin, seigneur de l'Epiney, & de *Marie* du Creuset. Il fut maintenu dans la possession de sa noblesse par ordonnance de M. Bignon, conseiller d'Etat & commissaire départi dans la généralité d'Amiens ; & il a de nouveau justifié par titres originaux sa filiation jusqu'à *Jean* d'Arnoult, son cinquieme ayeul, écuyer, seigneur de Fleury, reconnu Noble dès le 17 Janvier 1485.

AROD, en Dauphiné : Porte : *d'or à la fasce variée de deux traits, surmontée de trois étoiles d'azur.*

AROUX : Voici un mémoire, sur cette ancienne famille, & qu'on a prié de donner tel qu'il a été envoyé au Libraire. Elle prend son nom d'une terre en Gascogne, comme il paroît par un titre de l'an 1389. entre *Sance* d'Aroux, & son cousin germain *Jean*, coseigneur d'Aroux, *de Rupho*, forestier de l'Astarac, *Steraccensis*. Comme ce dernier y prend la qualité de chevalier, nous le distinguons d'un *Jean* d'Aroux, damoiseau, dont *Jean* d'Aroux de la Serre fit en 1666. expédier l'hommage de l'an 1389. pour le quart des terres de Gardouch & Calmont, deux baronnies en Lauraguais.

L'établissement de cette famlle dans le Bordelois, & la séparation de la tige éteinte depuis long-temps, doivent être d'environ six siécles, si l'on en juge par une charte d'*Edouard* II. roi d'Angleterre, en la douzieme année de son regne, le 10 Avril 1319. expédiée à la Tour de Londres, laquelle annonce une possession immémoriale de la Garonne en fief, près Saint Macaire, par les prédécesseurs de *Petronille*, femme de *Pierre-Nicolas* de Bazas, & par ceux de *Pierre* d'Aroux alors défunt. Or comme ces prédécesseurs y sont nommés distinctement, il s'ensuit que le fief étoit divisé au moins depuis deux générations, & pour le plus tard vers l'an 1200. Ce qui sert de preuve aux deux premiers degrés de cette généalogie, extraite en partie du *Registre IV. de la Noblesse de France*, où sont les preuves.

N. . . . . d'Aroux, issu des seigneurs d'Aroux en Gascogne, devoit jouir vers l'an 1200. de sa part de la Garonne en fief, près Saint Macaire en Bordelois, avec les auteurs de *Petronille*, femme de *Pierre-Nicolas* de Bazas.

N. . . . . d'Aroux dut succéder au précédent dans ledit fief de la Garonne.

Pierre d'Aroux (ainsi écrit), sieur de Saint Macaire en Bordelois, souffrit des dégâts dans son fief de la Garonne, de la part des ennemis (les François) lors de la guerre de Gascogne en 1294.

Il étoit mort en 1319. que ses héritiers *Pierre* & *Vital*, qui suivent, obtinrent la charte déjà citée.

Pierre Rous (ainsi écrit) II. du nom, obtint le 18 Août de la même année 1319. une seconde charte du même roi *Edouard*, pour le même fief de la Garonne, dans laquelle il est dit qu'il en jouissoit (*pro indiviso infeodo & jure hæreditario*) avec la femme de *Pierre Nicolas* de Bazas.

Vital d'Aroux, qui n'a non plus que *Pierre* Rous II. du nom de surnom dans la premiere charte, disparoît dans la seconde: *Pierre* Rous l'y représente en qualité de pere sans doute.

Robert Rous fut maire de Bordeaux en 1373. depuis chevalier de la chambre du roi d'Angleterre, duc de Guyenne, & son Envoyé en 1383. auprès des comtes d'Armagnac, & sire d'Albret, (*le Breto*, suivant le titre).

Pierre d'Aroux mourut avant 1411. que ses enfans se trouvent substitués à leur oncle *Sance* d'Aroux, qui suit.

On observera, dit l'Auteur du mémoire, par ce qui suit, & ce qui précede, qu'outre la même habitation, le même surnom, & le rapport des temps, on voit reparoître successivement les mêmes noms de baptême. Le hasard ne peut aller jusques-là: l'identité de famille est certaine par cela seul, & la filiation déterminée par l'usage plus suivi alors qu'aujourd'hui, que les noms des grands peres passoient aux petits-fils. Ce principe, adopté par les Sçavans, est dans toute sa force, quand on l'applique à une famille, qui a vu périr ses titres les plus précieux dans l'incendie du château de la Serre par les Religionnaires de Montauban en 1562. & c'est-là un de ces faits les plus sûrement & authentiquement prouvés.

Sance d'Aroux, damoiseau, seigneur de la Bastide Saint Pierre & de Brésoli, marié avec *Peregrine* de Basin (*a*), vers l'an 1380. demeuroit à Saint Macaire en Bordelois, & se transporta en 1411. avec toute sa famille à Montauban. Il servoit en 1416. qu'il obtint des lettres de répit du roi Charles VI. qui le qualifie *de son amé & féal conseiller, & d'écuyer*. Il eut pour fils *Vital*, qui suit, & plusieurs filles mariées, dont deux entr'autres avec deux gentilshommes de Bazadois, sçavoir *Pierre* de Sclaus, & *Guillaume-Raimond* de Tioras. Elles moururent avant leur pere, puisqu'elles ne sont pas comprises dans son testament de l'an 1424. par lequel il ordonne que la dot de sa femme soit reprise sur ses biens patrimoniaux de Saint Macaire.

Vital d'Aroux II. du nom, étoit marié avant l'an 1416. avec *Marguerite* d'Orgeuilh. Il obtint du roi Charles VII. par lettres de 1440. certains priviléges *en reconnoissance de sa loyauté envers elle* (*sa Majesté*), & pour les pertes & dommages qu'il avoit eus & soutenus à l'occasion des guerres. On ne sçait pas quel rang il tint dans le militaire: on l'ignore aussi de ses descendans, jusqu'à *Jean* d'Aroux exclusivement; mais ses services sont énoncés dans les titres rapportés au *Registre IV. de*

(*a*) *Il y a eu un abbé de Saint Sernin de ce nom, mort en l'année* 1380.

la Noblesse de France. Il eut pour fils,

Raimond d'Aroux, marié à *Jeanne* de Bosquet-Verlhac, proche parente du cardinal de ce nom. De ce mariage sortit

Arnaud d'Aroux, seigneur de quelques fiefs dans la ville de Saint Macaire, où il avoit une maison noble de son nom, qui probablement étoit l'ancienne habitation de ses peres, avant l'an 1411. que se fit le transport de sa famille à Montauban : il épousa en premieres noces en 1464. *Françoise* de Grimoard-Villebrumier ; & en secondes noces en 1476. *Dauphine* de Sales-Lescure, niece de *Bernard* de Sales, grand prieur de Saint Gilles. Il eut pour fils *Raimond* d'Aroux, qui suit, & *Heliot* d'Aroux, à qui échut l'ancien patrimoine de Saint Macaire.

Raimond d'Aroux II. du nom, seigneur d'Aroux & de la Serre, épousa en premieres noces en 1501. *Marguerite* de Roquemaurel, parente de l'évêque de Montauban, abbé de Moyssac ; & en secondes noces en 1511. *Marguerite* de Goût du Bouset de l'illustre maison de Goût. Voyez l'*Histoire Généalogique de la maison de Faudoas*, p. 197. De cinq fils que *Raimond* eut au service du Roi quatre y moururent, l'un desquels, *Pierre* d'Aroux, chevalier, capitaine de deux cents hommes au régiment du Lude, avoit fait prisonnier un frere du fameux comte de Montgommery.

Jean d'Aroux, seigneur d'Aroux & de la Serre, eut (comme on l'a déja dit) son château pillé & brûlé par les Religionnaires de Montauban en 1562. Les dommages estimés sur enquête montent à seize mille livres. Il obtint à ce sujet le 4 Avril 1568. des lettres du roi Charles IX. qui a aussi *un singulier regard* (ce sont les termes de cette lettre) *aux recommandables services, que son cher & bien aimé Jehan de Aros, chevalier, seigneur de la Serre, &c.* une lettre encore du 2 Mai 1569. du duc d'Anjou, depuis Roi, adressée à M. de Montluc, depuis maréchal de France, *pour ce que j'ai été adverti*, dit ce prince, *des bons & agréables services que Jehan d'Arous, seigneur de la Serre, a fait aux Roys, nos très-amez seigneurs, pere, ayeul, bisayeul & freres, & qu'il fait encoures à présent, & que pour cette cause, il est odieux & malvolu de nos ennemis les Rébelles . . . . . lesquels pour cette seule cause lui ont bruslé & saccaigé, tant ès premiers que seconds troubles, que à présent, toutes ses maisons, que pilhé, & bruslé ce qui lui étoit demeuré & avoit peu sauver de son bien.*

Voici une Consultation que *Jean* d'Aroux eut de trois Avocats de Paris.

Vû par le Conseil soussigné, le fait & pieces communiquées de la part de messire Jehan de Roux, chevalier, seigneur de la Serre, par lesquelles il conste que les Rébelles avoient bruslé & ravagé le château, maison forte, molines, granges, estableries dudit lieu de la Serre . . . . Les papiers terriers, tiltres & enseignemens des rentes censives & directes . . . . ont été rompus . . . . est d'advis ledit Conseil que ledit seigneur de la Serre présente sa requête au Roy pour lui faire entendre les pertes par lui reçues . . . . & là-dessus supplier sa Majesté de lui bailler quelque moyen de vivre, de le mettre en

quelque ville de son Royaulme pour y commander, de lui faire service au faict des armes, dont il a fait profession jusques-ici; car de demander don, ny finances, veu l'estat des affaires, ce seroit perdre temps. Délibéré à Paris le 17 Octobre 1570. Signé, F. DE LA PORTE. F. de Sirninges de Montholon, qui fut depuis garde des Sceaux, comme son pere.

Jean d'Aroux fut nommé chevalier de l'ordre du Roi, selon une vieille Chronologie imprimée de la maison des présidens de Caulet, *page* 4. Ce dut être l'effet de la requête présentée au Roi. Il épousa en premieres noces en 1550. *Jeanne* de Gavarret-Saint-Léon, maison qui a donné un grand prieur de Toulouse en 1332. & en secondes noces en 1584. *Françoise* de la Tour des Lieux, maison du Cominge, qui rapporte son origine à celle d'Auvergne. Il eut pour fils,

Balthasar d'Aroux, seigneur de la Serre, colonel d'un régiment d'Infanterie, formé de dix compagnies de cent hommes chacune: il eut bien à souffrir de la part des Religionnaires. Les dommages & ravages estimés sur enquête montoient à trente mille livres, à la concurrence de quelle somme le roi Louis XIII. lui accorda en 16?1. des lettres de représailles, & conséquemment le droit de faire la guerre en son propre & privé nom. Il fut tué en 1622. & sa mort occasionna la ruine de toute sa famille, comme il résulte d'un mémoire instructif ou *Factum* imprimé en 1651. dont nous donnons un extrait, parce qu'il est cité au *Registre IV. de la Noblesse de France*, & à cause des particularités qu'il renferme.

Advertissement pour noble Anthoine d'Aroux, seigneur dudit lieu & de la Serre, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, contre noble Isaac de Guilhelmy, sieur de la Mole & autres .... Après lequel déceds ladite damoiselle Catherine de Maignau se saisit de tous les biens de l'hoirie dudit feu sieur de la Serre .... sans en avoir fait aucun inventaire, quoiqu'il y eût des facultés mobiliaires très-importantes; parce que ledit feu sieur de la Serre déceda dans un employ fort considérable, pour le service du Roy, & avoit un équipage proportionné à une personne de sa qualité & profession .... & au temps dudit déceds les guerres de Religion n'étoient pas encore finies, & les principaux biens de l'hoirie dudit feu sieur de la Serre, se trouvant seitués dans le terroir de Montauban; ladite damoiselle de Maignau ne pouvoit pas jouir des fruits d'iceux, à cause que ledit feu sieur de la Serre son mary, elle & leurs enfans, étoient Catholiques, & avoient toujours tenu le party du Roy, & ledit sieur de la Mole se servant de cette occasion pour s'approprier lesdits biens, qui étoient à sa bienséance, comme originaire & habitant de ladite ville de Montauban, où il avoit beaucoup de pouvoir & authorité, il persuada ladite damoiselle de Magnau de faire échange de la meilleure partie desdits biens, qui étoient de notable valeur, avec quelques autres ..... ensuite de quoy le contract d'échange fut fait le 27 Avril 1624. & ledit sieur demandeur, né en l'année 1616. s'est pourvu en 1646. avant qu'avoir accomply l'âge de trente ans .... & finalement la Cour fera consi-

dération, s'il lui plaît, que de tous les biens, qui ont appartenu à son pere, la valeur desquels excédoit plus de cent mille livres, au temps de son déceds, & maintenant il n'en possede pas un pouce de terre. . . . La lésion (aux additions) *y est si extraordinaire, qu'elle s'y rencontre de deux tiers au préjudice dudit sieur de la Serre. . . . .* Signé, *GASSAUD. M. DE LA ROCHETTE, Rapporteur.*

Sur ce on juge les dommages à soixante & dix mille livres, de sorte qu'en rapprochant sur un même point de vue les pertes que cette famille a essuyées durant le cours des guerres civiles, sçavoir seize mille livres en 1562. trente mille livres en 1621. & soixante & dix mille en 1624. & en les évaluant dans la proportion intrinseque & extrinseque des especes, & sur le rapport des temps, on voit que cette famille a sacrifié, pour l'attachement à ses Rois légitimes & à la Religion véritable, trois cents mille livres valeur actuelle.

Balthasar avoit épousé en 1595. *Catherine* de Maignaut-Castillon, la tante bretonne de *Jean* de Maignaut, comte de Montegut en Armagnac, lieutenant général de la province de Guyenne & des armées du Roi. Il eut sept fils tués au service.

Antoine d'Aroux, un de ses fils, seigneur dudit lieu & de la Serre, lieutenant colonel en 1644. à l'âge de vingt-huit ans, du régiment d'Espenan infanterie, formé de vingt compagnies de cent hommes chacune, ensuite du régiment de Montauban, après avoir été gouverneur de Bretheim & de Graco en Allemagne, fut fait le 20 Novembre 1650. gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi : *En considération*, dit ce Prince, *des bons & agréables services, qu'il avoit rendus depuis seize ans au feu Roi, pere de sa Majesté, & à elle-même, depuis son avénement à la Couronne, en ses camps & armées, où il avoit fait perte de la plus grande partie de ses biens, de son pere & de six de ses freres.* Le Roi ajoute, *qu'en lui accordant cette charge, il a égard aux blessures par lui reçues au siége de Maubeuge en Hainault & à celui de Salces, aux combats de Roussillon, Catalogne & Allemagne même, ayant soutenu le siége de Bretheim dans le bas Palatinat, contre les armées de l'archiduc Léopold & du duc de Baviere ; ce qui avoit donné lieu à l'armée des maréchaux de Grammont & de Turenne de se retirer sous la couleuvrine de Philisbourg.* Il fut tué en 1652. près de Miradoux. Il avoit épousé en 1644. *Agnès-Germaine* de Laval-Boissieres. Il eut pour fils,

Jacques-François-Xavier d'Aroux, seigneur de la Serre. Il fut fait capitaine, étant encore au berceau, d'une compagnie de cent hommes au régiment de Montauban, ensuite garde de la Manche du Roi. Il fut très-dangereusement blessé d'un coup de feu à la tête & au bras gauche au combat de Kokesberg en 1677. Il épousa en premieres noces en 1678. *Marie* de Cheron, petite-fille d'un conseiller au Parlement de Toulouse & tante d'un autre ; en secondes noces en 1688. *Marguerite* Falquiere ; & en troisiemes noces *Marie-Anne* Mouilhet, dont il n'eut point d'enfans. Il eut du premier

premier lit *François* d'Aroux, qui suit, & *Joseph* de la Serre, mort capitaine au régiment de Brancas infanterie : du second lit, deux garçons, l'un capitaine, & l'autre lieutenant audit régiment de Brancas, qui sont morts sans alliance.

François d'Aroux, seigneur de la Serre, entra en 1692. dans le régiment de Bassigny, où il servit quelques années en qualité de volontaire; après quoi il fut nommé sous-lieutenant dans le régiment Royal des Vaisseaux, & ensuite il servit dans le régiment de Lostange en la même qualité de sous-lieutenant jusqu'à la paix de Riswick qu'il fut remercié. Il a épousé en 1722. *Marie* Marin, dont un fils & une fille.

François-Xavier-Jean-Baptiste d'Aroux, veuf de *Catherine-Anastasie* Abrial, fille unique du procureur du Roi en chef de l'Albigeois, a pour fille,

Jeanne-Marie-Françoise d'Aroux.

Les armes : *d'or à un besan écartelé d'or, à l'aigle éployée de sable.*

ARPAJON : *Tome I. p.* 123. *col.* 2. *lig.* 24. Les marquisats de Sevrac, *lisez*, le marquisat de Severac en Rouergue, & par-tout dans cet article Severac, *au lieu de* Sevrac.

Ibid. p. 124. *col.* 2. *lig.* 5. *de gueules*, lisez, *d'azur.*

ARQUIER : Il y a deux familles de ce nom en Provence.

La première porte : *d'azur à un pont d'une arche d'argent maçonné de sable, & surmonté d'un lion rampant d'or.*

La seconde : *d'or au lion de sable, couronné de même, chargé de trois fasces ondées, alaisées d'argent.* Voyez le *Nouveau Nobiliaire de Provence, Tome I. p.* 70. & 71.

ARQUINVILLE, en Picardie : Porte : *d'hermines papelonnées de gueules.*

ARRABLAY : *Tome I. p.* 124. *col.* 2. *lig.* 36. *après Charles* le Bel, *effacez*, marié, & *ajoutez*, *Jean* d'Arrablay III. du nom, épousa, &c.

ARRAC DE VIGNES, baron de Sault de Navailles en Guyenne.

Jean d'Arrac, écuyer, seigneur de Brostau & de Vignes, autrement de Romefort, & de Beiries, homme d'armes de la compagnie du sieur de Poyanne, épousa en 1595. *Magdelene* d'Anglades, fille & héritiere de *Louis* d'Anglades, seigneur de la maison noble de Vignes, jurisdiction de Sault, dont *Blaise*, qui suit, & *Jeanne*, mariée le 2 Février 1627. dont le contrat est du 19 Février 1623. au seigneur de Barinque, *Gaston* de Lomagne-Terride. Voyez la *page* 38. de l'*Abrégé* imprimé en 1757. de la Généalogie des vicomtes de Lomagne, avec privilége du mois de Juin, dédié au maréchal duc de Mirepoix.

Blaise d'Arrac de Vignes, écuyer, son arriere petit-fils, baron de Sault de Navailles, seigneur de Nassiet, de Marpaps, &c. épousa le 23 Février 1616. *Marie* d'Abbadie d'Arboucave, fille de *Pierre* d'Abbadie, baron d'Arboucave, & niece de *Bernard* d'Abbadie, évêque de Dax. Il en a eu, entr'autres enfans,

Joseph d'Arrac de Vignes, écuyer, baron de Sault de Navailles, seigneur de Nassiet & de Marpaps, né le 24 Décembre 1716. & marié le 14 Octobre

1735. à *Marie* de Laur, fille de *Charles-César* de Laur, baron de Lesceur, lieutenant des maréchaux de France, & de *Marthe* de Faget. Leurs enfans sont,

1. *Alexandre* d'Arrac de Vignes de Sault, écuyer, né le 27 Juillet 1739.

2. *Henri* d'Arrac de Vignes de Sault, écuyer, né le 29 Octobre 1740.

3. *Charles-Daniel* d'Arrac de Vignes de Sault, écuyer, né le 24 Janvier 1742.

4. *Louise-Josephe* d'Arrac de Vignes de Sault, née le 24 Janvier 1738.

Les armes : *d'argent à un sanglier de sable passant, écartelé d'azur, & une aigle à deux têtes d'or, ayant le vol abaissé.*

ARRAGON : *Tome I. p.* 125. *col.* 2. *lig.* 15. *après* Berenger IV. du nom, *ajoutez*, comte de Barcelonne, qui portoit : *d'or à quatre pals de gueules* : ces armes font dites depuis lui, *armes d'Arragon*, quoiqu'elles ne soient que celles de Barcelonne.

Ibid. lig. 25. *après* Arragon, *effacez* le reste de l'*à linea*, & *ajoutez*, Les royaumes de Castille, de Léon, d'Arragon, &c. réunis par le mariage de *Ferdinand* V. roi d'Arragon, &c. & d'*Isabelle*, reine de Castille, de Léon, &c. ne formerent plus qu'un seul royaume, sous le nom d'Espagne, dont *Philippe*, archiduc d'Autriche, pere de l'empereur *Charles-Quint* fut le premier Roi par son mariage avec *Jeanne*, héritiere de toutes les parties de ces vastes Etats en Europe & en Amérique.

ARRAS : *Jean* d'Arras, écuyer, seigneur d'Andreci, dont il fit hommage au seigneur de Montcornet le 12 du mois de Septembre 1514. étoit cinquieme ayeul de *Philippe* d'Arras, écuyer, seigneur de Prouilli & de Montigni sur Vesle, marié le 25 Avril 1718. avec *Claude-Françoise* du Chesne, fille de *Jacques* du Chesne, seigneur de Joui, gouverneur du Château de Bouillon, chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, & de *Françoise* Brice. De ce mariage est issu, entr'autres enfans, *Marguerite-Marie-Therese* d'Arras de Prouilli, baptisée le 20 Février 1720. & reçue dans la maison de l'Enfant Jesus à Paris, sur les preuves de sa noblesse, qui remontent par titres à *Jean* d'Arras, son sixieme ayeul.

Les armes sont : *d'argent à un chevron d'azur, accompagné en chef de deux oies de sable, becquées & onglées de gueules & affrontées.*

ARREAU, en Berry : Porte : *d'azur à trois fleches, empérinées d'argent, péries en pal.*

ARREL, en Bretagne : Porte : *écartelé d'argent & d'azur.*

ARSCHOT : *Tome I. p.* 126. *col.* 2. *lig.* 38. *après* 1474 *effacez* elle fut mere, & tout le reste de la phrase.

Ibid. lig. 47. *après* Retselaër, *ajoutez*, en faveur de *Guillaume* de Croy, & en duché le premier Avril 1533. en faveur de *Philippe* II. Le duché d'Arschot a passé dans la maison de Ligne par le mariage d'*Anne* de Croy, sœur & héritiere de *Charles* II. avec *Charles* de Ligne, créé prince d'Aremberg en 1576. *Voyez* au mot LIGNE.

ARSIS (d'), en Languedoc : Porte : *parti au* 1, *à* 3 *pals de gueules* ; *au* 2 *d'argent à un pin de sinople, au chef de gueules, chargé de* 3 *étoiles d'or.*

ARSONVAL : Porte : *tranché d'azur sur or, & une étoile à huit rais de l'un en l'autre, chargée d'une croisette de gueules.*

François d'Arsonval, écuyer, seigneur de Chavignon & des Tournelles, gentilhomme servant du Roi, & l'un des Chevaux-Légers de sa garde, fut pere de *Jean* d'Arsonval, écuyer, seigneur des Tournelles, lieutenant, puis capitaine dans le régiment de Piémont, qui donna à *Charles* Bourbon, évêque de Soissons, son dénombrement du fief des Tournelles le 14 Août 1680. il épousa le 16 Juillet 1669. *Marie-Catherine* d'Aumazanche, fille de *David* d'Aumazanche, commandant pour le Roi dans la citadelle de Dourlens, & de *Magdelene* Bertrand, dont il a eu, entr'autres enfans, *Agnès-Anne* d'Arsonval, reçue à Saint Cyr le 5 Avril 1695. sur les preuves de sa noblesse, remontées par titres à *Guillaume* d'Arsonval, son cinquieme ayeul, écuyer, seigneur des Tournelles, dont il donna son dénombrement à l'évêque de Soissons.

ARTAUD, en Dauphiné & en Provence : Porte : *de gueules au château de trois tours d'or, maçonnées de sable, & celle du milieu postichée de même.*

ARTHUYS DE VAUX, famille du Berry.

La Thomassiere cite, dans son *Histoire du Berry*, pour ses premiers lieutenans au siége particulier d'Issoudun, *Jean* Arthuys, lieutenant du sénéchal du maître des Fiefs & des Mortailles en 1338. & *Yves* Arthuys pourvu du même office en 1370.

Louis Arthuys de Vaux, écuyer, sieur de Vaux & de la Genevraie, receveur des gabelles à Issoudun, né le 4 Mars 1697. avoit pour cinquieme ayeul *François* Arthuys I. du nom, qualifié écuyer dans un acte d'hommage qu'il fit en 1519. à *Marguerite* de Valois, sœur du roi François I. Il fut marié par contrat le premier Juillet 1726. avec *Magdelene* Baraton, fille de *Claude* Baraton, sieur de Chouday. Ils ont eu pour enfans,

1. *Philippe-Amable* Arthuys, écuyer, né le 3 Juin 1727.

2. *Mathieu*, né le 2 Juillet 1728.

3. *Philippe-Cyr*, né le 28 Mars 1732.

4. *Marie-Anne* Arthuys, née le 28 Janvier 1731.

Les armes : *d'argent à un chevron de sinople, accompagné de trois feuilles de houx de même, posées deux en chef & l'autre sous le chevron.*

ARTIGUES : Porte : *un écu d'argent, à un chevron d'azur, accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe d'un lion de gueules, le casque de profil.*

Bernard d'Artigues, major du bataillon de Thorigny dans le régiment Royal Artillerie, aujourd'hui nommé Corps Royal, & chevalier de Saint Louis, a servi pendant plus de trente-trois ans avec distinction dans le même régiment, où il entra en 1689. en qualité de sous-lieutenant, après avoir servi plusieurs années auparavant dans la compagnie des Cadets à Brissac. Il fut fait lieutenant dans ledit régiment en 1690. aide-major en 1693. & capitaine en 1696. pendant le cours de la guerre commencée en 1688. & qui finit en 1697. par la paix de

Ryswick. Il se trouva aux siéges de Veillanne, de Carmagnole, de Cony, de Roze, à la bataille du Ter, aux siéges de Palamos, de Gironne, d'Ostalric, & de Barcelonne en 1697. où il fut dangereusement blessé d'un coup de feu à une jambe. Pendant le cours de la guerre suivante, commencée en 1702. & qui finit par le Traité de paix d'Utrecht en 1713. il se trouva à la défense de Landau, où il fut chargé des fonctions de major de la place, & depuis au siége du fort de Kell, aux deux batailles d'Hochstet, à celles d'Oudenarde & de Malplaquet, & au combat de Denain, & ensuite aux siéges de Douay, de Bouchain, du Quesnoy, de Landau & de Fribourg.

ARTUR (d'): *Charles* & *Philippe* d'Artur, demeurans à Pontorson, élection d'Avranches, furent maintenus dans leur noblesse en 1666.

Les armes : *de gueules à une coquille d'or, au chef cousu d'argent.*

ARTUR, en Bretagne: Porte : *d'azur au croissant d'or, surmonté de deux étoiles de même.*

ARVIEUX : Famille de Provence, maintenue dans sa noblesse par l'Ordonnance de M. le Bret, intendant de la province, le 5 & le 11 Août 1710. & établie à Marseille.

Les armes : *d'azur au griffon d'or, couronné de même à l'antique.*

ARZAC, nommée anciennement ARAZAC, famille du Rouergue.

Antoine d'Arazac, seigneur de la Force, & coseigneur de Campnac & de Gilorque en Rouergue, fut marié le 9 Mai 1556. avec *Magdelene* Isarn, fille d'*Armand* Isarn, seigneur de Fraissinet & de Cornac en Rouergue, maréchal des logis de la compagnie du baron de Terride, & de *Gabrielle* Herail du Brezis.

Guyon d'Arzac, son arriere petit-fils, écuyer, seigneur du Caila, de la Force & de Sabrazac, épousa le 20 Juillet 1697. *Marie* de Saint Chamaran, fille de *N.* . . . . . de Pieronenc de Saint Chamaran, écuyer, seigneur de la Roque, de Murat & de Verriere, & de *Louise* de Senneterre.

Louise-Christine d'Arzac, leur fille, née le 10 Novembre 1717. fut reçue à Saint Cyr le 13 Octobre 1728. sur les preuves de sa noblesse justifiée par titres.

Les armes : *d'argent à une bande de gueules, chargée de trois fleurs de lys d'or, & accompagnée en chef de trois étoiles de même, rangées en fasce, & un mouton d'argent, passant sur une terrasse de sinople, mouvante de la pointe de l'écu.*

ASFELD. *Voyez* au mot BIDAL D'ASFELD, *Tome I.* de ce *Dictionnaire.*

ASNIERE, en Poitou. *Jean* d'Asniere I. du nom, écuyer, se remaria en secondes noces avec demoiselle *Jouine* de Glenet, par contrat du 27 Décembre 1492.

Jean d'Asniere II. du nom, écuyer, son fils aîné du premier lit, épousa *Jeanne* Suarde. Il en eut,

Jean d'Asniere III. du nom, s'allia avec demoiselle *Jeanne* de la Chassagne, fille du premier président du Parlement de Bordeaux. *Jean* d'Asniere commanda la Noblesse de Saintonge & d'Angoumois ; & par deux lettres de Henri IV. l'une de 1576. & l'autre de 1580. où ce

Prince lui fait l'honneur de le traiter de *son bon ami*, il eut ordre de mener du secours, & de se réunir au comte de la Rochefoucaud pour secourir le fort Saint Basile que le duc de Biron assiégeoit De son mariage il eut, entr'autres enfans,

François d'Asniere, duc d'Asniere, & gentilhomme de la chambre du Roi. Il se maria en premieres noces avec *Françoise* de Maisonnets, & en secondes, avec *Françoise* Sounier. Les enfans du premier lit sont, 1. *Jacques-Olivier*, qui suit; 2. *Pierre* d'Asniere, qui partagea le 5 Janvier 1586. avec son aîné.

Jacques d'Asniere se maria par contrat du 29 Septembre 1650. avec demoiselle *Marguerite* de la Guionnie. De ce mariage vint,

Léon d'Asniere, écuyer, qui épousa par contrat du 29 Septembre 1605. *Gabrielle* de Lusignan, fille de *François* de Lusignan, chevalier de l'ordre du Roi, & son lieutenant général dans la Basse-Marche. Ils eurent pour fils *Robert*, qui suit, & *N.* . . . . d'Asniere, maréchal des camps & armées du Roi, inspecteur général de la Cavalerie: il la commanda en Italie en 1704. où il fut tué.

Robert d'Asniere, écuyer, se maria par contrat du 19 Avril 1657. avec *Marie* de Barbesieres, sœur de messieurs de Barbesieres, lieutenans généraux des armées du Roi, qui commanderent en Italie en 1700. De ce mariage naquit *François*, qui suit.

François d'Asniere II. du nom, écuyer, seigneur de Lage-Lisant, s'allia par contrat du premier Juin 1675. avec demoiselle *Françoise* Guiton de Monlevrier. Il fut ingénieur du Roi, & mourut de ses blessures au service. Ses enfans furent, 1. *Paul* d'Asniere, écuyer, sieur de la Chapelle; 2. *Henri*, qui suit.

Henri d'Asniere, écuyer, a servi dans le régiment d'Anjou, en qualité de capitaine, & s'est retiré après vingt-deux ans de service. Il s'est marié le 3 Avril 1709. avec demoiselle *Henriette-Céleste* Bertinand. De ce mariage est issu,

Henri-Paul d'Asniere, écuyer, seigneur de la Chapelle, marié par contrat du 15 Octobre 1743. avec *Marie-Anne* d'Asniere sa cousine germaine. Il a servi dans le régiment de la Marine, en qualité de lieutenant, & il est aujourd'hui capitaine général de la Garde-Côte de Mortagne en Saintonge. Il a de son mariage *Léon* d'Asniere, écuyer.

Cette famille porte: *trois croissans de gueules, deux en chef, un en pointe, en champ d'argent, & deux centaures pour supports.*

ASNOIS: Bourg avec un ancien château autrefois fortifié est le chef-lieu d'une terre qui étoit anciennement des plus considérables du Nivernois possédée dès l'onzieme siécle par la maison de Saint Verain.

Regnaud de Saint Verain, surnommé *Rongefer*, sire d'Asnois, chevalier, affranchit en 1304. les habitans d'Asnois & dépendances de l'état de servitude, & en obtint confirmation du roi *Philippe le Bel* & de *Louis* de Flandres, comte de Nevers. *Isabelle* de Saint Verain, sa petite-fille, porta cette terre à *Jean* de Beaujeu, dit du Colombier, chevalier, chambellan du Roi, vivant en 1380. & 1396. issu des comtes de Forez. *Pierre* de Beaujeu, dit du Colombier & de Montco-

quier, leur fils, fut pere de *Blenet* de Beaujeu Montcoquier, qui vendit le 25 Mai 1469. la terre d'Asnois à *Pierre* de Digoine, seigneur de Thianges, chevalier, sous la réserve du château & place forte dudit lieu, avec des dépendances que nous nommerons *Asnois-le-château*, & dont la propriété & seigneurie passa dans la maison de Salazar, par le mariage en 1497. de *Catherine* de Beaujeu Montcoquier, sa petite-fille, avec *Louis* de Salazar I. du nom, seigneur de Montaignes, chevalier. La seigneurie d'Asnois-le-bourg, & le restant de ladite terre vendue par *Blenet* de Beaujeu, passa de *Pierre* de Digoine à sa petite-fille *Anne* de Digoine, qui la porta en dot à *Jean* de Damas II. du nom, seigneur de Marcilly, & que *George* de Damas, leur fils, vendit en 1487. à *Jeanne* de Corbigny, veuve d'*Adrien* de Perrault, seigneur d'Aigrie près Nevers. La postérité féminine des seigneurs d'Asnois-le-château & d'Asnois-le-bourg, est fondue dans le siécle suivant par mariage dans la maison de Blanchefort, qui réunit la totalité de cette terre. *Tab. Généal. Part. VII. p.* 339. *Voyez* BLANCHEFORT.

ASPIRAN: Terre avec titre de baronnie dans le diocèse de Beziers en Languedoc. Elle a donné son nom à une branche de la maison de Thesan, par sa séparation de la branche aînée en l'année 1134. *Beringuier* de Thesan eut deux enfans, sçavoir *Pierre* de Thesan, qui a formé la branche de Thesan-Poujols, & *Pons* de Thesan, seigneur d'Aspiran. M. d'Aspiran qui sert dans les Chevaux-Légers de la Reine est le seul qui reste de cette branche. *Voyez* THESAN.

ASSÉ, famille du Maine.

Jean d'Assé, écuyer, seigneur de l'Epinai, vivoit au commencement du douzieme siécle.

Jean d'Assé, un de ses descendans, écuyer, seigneur de l'Epinay, vivoit avant l'an 1478. avec *Agnès* de la Motte, sa femme, dame de Montfaucon, fille de *Robin* de la Motte, & de *Jeanne* Bignon. *François*, leur fils, sieur de l'Epinay, eut pour frere puîné *Jean* d'Assé, prêtre, chapelain de la Chapelle de Notre-Dame, fondée au château de Montfaucon. *Guy*, fils aîné de *François*, & de *Marie* de Montdoulcet, épousa par contrat du 15 Juillet 1501. *Jaquine* de Maridor, dont est issu *René*, & *Louise* d'Assé, mariée à *Jean* de l'Enfernat, sieur de Villiers. *René* d'Assé, écuyer, seigneur de Montfaucon, chevalier de l'ordre du Roi en 1570, épousa le 30 Novembre 1572. *Françoise* le Clerc, fille de *Jacques*, & de *Mathurine* de Charnieres, dame de Coullaine, dont est sorti *René* d'Assé, marié le 11 Août 1620, à *Renée* Thierry.

Charles d'Assé, chevalier, seigneur de Montfaucon, l'Epinay, Rennefort, Saint Victor & le Verrier, capitaine-lieutenant au régiment des Gardes de sa Majesté, fils aîné de *René* d'Assé & de *Renée* Thierry, épousa par contrat de 1650. *N*. . . . de Goddes. Il avoit pour frere *Hubert* d'Assé, chevalier, seigneur de Saint Victor, lieutenant d'une compagnie des Gardes du Roi, & *Nicolas* d'Assé, chevalier, seigneur de Rennefort.

Charles d'Assé, fils de *Charles*, & de *N*. . . . de Goddes, écuyer, seigneur d'Assé, de Montfaucon, d'Auvers, de Brains & de Renne-

fort, épousa le 28 Septembre 1695. *Louise-Marie* Chevalier, niece de *François* Chevalier, évêque d'Alais, & fille de *Jacques* Chevalier, seigneur de Saux, & de *Françoise* Petit de la Guierche. Ils eurent, entr'autres enfans, *Armand* d'Assé, né le 21 Octobre 1696. reçu page du Roi dans sa petite écurie le 22 Octobre 1710. sur les preuves de sa noblesse. Le Marquis d'Assé a épousé en secondes noces *N.* de Parsac, dont deux filles.

Les armes sont : *parti emmanché d'argent & de sable de huit pieces.*

ASSI : Porte : *d'argent à un lion de sable, la langue & les griffes de gueules, & un chef de même, chargé de deux croissans d'argent adossés.*

Hugues d'Assi, écuyer, seigneur de Vierzac & de Rochefolle, a eu de *Jeanne* de Murat, son épouse, veuve alors de *Claude* de Chalus, écuyer, seigneur de la Brosse, *Sylvain* d'Assi, écuyer, seigneur desdits lieux, marié avec *Gabrielle* Dareau, fille de *Sylvain* Dareau, écuyer, seigneur de Puisdauzon, & d'*Anne* du Breuil, dont est issu, entr'autres enfans, *Anne-Rose* d'Assi, reçue à Saint Cyr le 24 Décembre 1695. sur les preuves de sa noblesse justifiée par titres jusqu'à *François* d'Assi, son quatrième ayeul, écuyer, seigneur des Ormeaux & du Lourdet, avant l'an 1540.

ASSIGNY (d') : *Guillaume* d'Assigny, écuyer, seigneur du Fort & du Pont-Marquis, fils d'*Artus*, écuyer, seigneur du Fort, & gouverneur d'Auxerre en 1576. épousa le 29 Mars 1580. *Louise* Bourgoing, mere de *Louis* d'Assigny, seigneur du Pont-Marquis, qui a laissé postérité, & de *Françoise* d'Assigny, femme de *Jean-Baptiste* de Melun, seigneur de Danemois, dont il ne paroît pas qu'il y ait eu d'enfans.

Les armes sont : *d'hermines au chef de gueules, chargé d'une fasce vivrée d'or.*

ASTIER, en Provence : Porte : *d'argent, à l'arbre de sinople, issant d'une terrasse de même, chef d'azur, chargé d'un soleil accosté de deux étoiles, le tout d'or.*

ASTORG : Porte : *de sable, à un faucon d'argent, longé & grilleté d'or, posé sur une main gantée aussi d'or, & accompagné en chef de deux fleurs de lys d'argent, & en pointe d'une demi-fleur de lys de même, mouvante de l'extrémité du flanc droit de l'écu.*

Pierre d'Astorg, écuyer, seigneur de Montifaut, donna au nom de *Marie* de Monteil, sa femme, qu'il avoit épousée avant l'an 1513. son aveu & dénombrement du lieu & domaine de Monteil, diocèse de Clermont, à très-excellent & puissant seigneur *François* de la Roche, seigneur & baron de Château-Neuf, le 7 Juillet 1539. Il étoit le troisième ayeul d'*Amable* Astorg, écuyer, sieur de la Feuillade, marié avec *Antoinette* de Santan, dont il a eu *Jean* d'Astorg, écuyer, seigneur de Chaludet, demeurant dans le diocèse de Clermont en Auvergne, lequel fit hommage au Roi, comme duc d'Auvergne, le premier Juillet 1669. à cause de sa seigneurie de Lascots, qui appartenoit à *Gilberte* Anglard, sa femme, mere de plusieurs enfans ; savoir, *Jeanne* d'Astorg, mariée le 14 Novembre 1698. avec *Joseph*

de Sarazin, seigneur de Bonnefont en Auvergne, & *Marie* d'Astorg, reçue à Saint Cyr le 22 Janvier 1698. sur les preuves de sa noblesse.

ASTORG-ROQUEPINE : *Tome I. p.* 130. *col.* 2. *lig.* 19. *ajoutez*, Les armes : *d'azur à l'aigle éployée d'argent.*

ASTOAUD, ou ASTUARD : C'est une des plus anciennes & des plus distinguées familles de Provence, qui porte : *de gueules à l'aigle d'or, becquée & onglée d'azur.*

ASTRES, famille de la même province, qui porte : *d'or au griffon de gueules, à la bande d'azur brochante sur le tout, chargée de quatre étoiles ou astres d'argent.*

ASTROUIN, autre famille de la Provence, maintenue dans sa noblesse par les commissaires députés par sa Majesté, pour la vérification des titres de noblesse, le 9 Juillet 1667.

Les armes : *d'azur, au lion d'or, s'élevant, le pied dextre appuyé sur un tronc d'argent, vers un soleil sortant de l'angle dextre, au chef de gueules chargé de trois étoiles.*

ATTILI : Les marquis de ce nom sont une branche cadette de la maison de Bullion. *Voyez* BULLION.

AVALOS : *Tome I. p.* 130. *pénultieme ligne*, marquis du Guast, *ajoutez*, Delvasto.

AVANNE : Il y a plusieurs familles de ce nom en France. Celle qui est établie en Bourgogne porte : *de gueules à trois quintefeuilles d'or, écartelé de sable au sautoir d'or, accompagné de quatre grillons de même.*

AVAUGOUR : *Tome I. p.* 131. *lig.* 48. AVAUGOUR, ancienne famille de Bretagne ; *lisez*, AVAUGOUR, de l'ancienne maison de Bretagne, portoit : *d'argent au chef de gueules.*

Ibid. col. 1. *lig.* 26. à *Gui* de Bretagne, *lisez*, à *Gui* de Châtillon-Blois.

AUBAIS : *Tome I. p.* 132. *col.* 1. *lig.* 8. *effacez*, morte le 14 Juillet 1482.

Ibid. lig. 13. du Four, *lisez*, du Faur.

Ibid. lig. 40. du Coïla, *lisez*, du Cayla.

Ibid. col. 2. *lig.* 47. seigneur d'Arennes, *ajoutez*, ayeul maternel du vicomte de Cambis, marié à mademoiselle de Chimay.

Ibid. p. 133. *col.* 1. *lig.* 17. *après* vacante, *ajoutez*, cordon bleu en 1756.

Ibid. lig. 33. née le 21 Janvier 1741. *ajoutez*, a épousé *Guerin*, Marquis de Lugeac, brigadier des armées du Roi.

Ibid. lig. 36. née le 21 Décembre 1742. *ajoutez*, a épousé le marquis d'Avarey. *Voyez* au mot BEZIADE.

Ibid. lig. 38. née le 20 Mai 1746. *ajoutez*, mariée au comte de Montainard.

Ibid. col. 2. *lig.* 3. née le 20 Avril 1724. *ajoutez*, mariée en 1745. à *Jean-François* de Baschi, marquis du Cayla.

Ibid. lig. 32. du Four, *lisez*, du Faur.

AUBAUD : *Pierre* Aubaud, sieur de la Durantage, demeurant dans la paroisse de Roncillé, évêché de Saint Malo, comparut, en qualité d'archer en brigandine, bien monté & armé, & ayant avec lui un page, à la montre des Nobles de cet évêché, faite le 5 & 6 Juin 1480.

Gilles Aubaud, un de ses descendans, écuyer, seigneur du Perron, garde du Corps du Roi, puis capitaine des Portes, & aide-major de la ville de Douai, & ensuite aide-major de la citadelle d'Arras, fut fait chevalier de S. Louis le 29 Février 1712. Il fut déclaré Noble par sentence des Elus d'Artois rendue le 8 Janvier 1710. & mourut le 16 Août 1717. laissant plusieurs enfans de *Françoise* Picart du Fagel, qu'il avoit épousée le 22 Octobre 1697. sçavoir, *François-Anne-Jules* Aubaud, né le 7 Décembre 1705. *Jean-Joseph* Aubaud, né le 9 Janvier 1707. & *Catherine-Françoise* Aubaud du Perron, née le 5 Février 1702. & reçue à Saint Cyr le 13 Mai 1713. sur les preuves de sa noblesse.

Les armes sont : *d'argent à une aigle de sable, onglée d'or & les ailes étendues.*

AUBÉ, en Picardie : Porte : *de gueules à huit losanges d'argent mises en croix.*

AUBE, de Provence : Porte : *d'or à l'ours de gueules, posé debout sur ses pieds de derriere.*

AUBELIN, de Beauce : Porte : *d'azur au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles d'or, & en pointe d'une tête de cerf de même.*

AUBEPIN : Terre qui appartient aujourd'hui à messire de Sainte Colombe, appellé le *Marquis de l'Aubepin*, exempt des Gardes du Corps du Roi, compagnie de Luxembourg. Il a épousé, il y a peu d'années, *Françoise-Marthe* Poussard, dame de Vigean, fille de feu *Jean-Armand*, marquis de Fors, & de dame *N.* . . . . . d'Affier, laquelle est encore vivante. Elle a été la seconde & derniere femme du marquis de Fors, lequel avoit épousé en premieres noces *Jeanne* Audebert, fille de *N.* . . . . Audebert, chevalier, seigneur de l'Aubuge, & de dame *Magdelene* Taveau, dont étoient nés le marquis de Vigean, mort sans avoir été marié, étant capitaine de Cavalerie au régiment d'Esclainvilliers, avec brevet de mestre-de-camp, & *François-Joseph* de Vigean, abbé de Châtelliers, & maître de l'Oratoire ou de la Musique de la Chapelle du Roi, mort le 17 Juin 1741. qui a été le dernier mâle du nom de Poussard. La derniere abbesse du chapitre des chanoinesses de Saint Pierre de Metz, morte il y a peu de temps, étoit leur sœur germaine, & se nommoit *Anne-Marthe-Catherine* Poussard, connue sous le nom de madame de Fors de Vigean, & madame la marquise de l'Aubepin est seulement leur sœur consanguine.

Nota. Jacqueline Poussard de Vaudré épousa *Alexandre* Desmiers, seigneur d'Olbreuse en Poitou, dont vint *Eléonore* Desmiers, née le 7 Février 1639. morte à quatre-vingt-quatre ans, le 5 Février 1722. Elle fut comtesse de Harbourg, titre que lui fit donner *George-Guillaume* de Brunswick-Lunebourg, duc de Zell, en l'épousant en 1665. & quelques années après il la fit nommer princesse de l'Empire. *Eléonore* a été mere de la reine d'Angleterre *Sophise-Dorothée*, née en 1666. mariée en 1682. morte le 13 Septembre 1726. mere du roi d'Angleterre, & ayeule du roi de Prusse, qui a envahi la Saxe ; ce qui a donné lieu au mois de Décembre de l'année 1757. au siége & à la prise du château de Harbourg

dont une *Françoise* portoit le titre de comtesse dès l'an 1665. & a laissé une postérité nombreuse de princes & de princesses.

AUBEPINE : *Tome I. p.* 135. *col.* 2. *lig.* 32. *après François*, *ajoutez* ce qui suit : *Gabriel*, évêque d'Orléans, commandeur de l'ordre du Saint Esprit, prélat illustre, & auteur ecclésiastique très-connu par ses sçavans écrits, mort en 1631. *Charles*, &c.

Ibid. p. 137. *col.* 2. *lig.* 27. *à lesse d'or*, lisez, *alaisé d'or.*

AUBER D'AUBEUF : Famille noble de Normandie originaire du pays de Caux, où est située la terre d'Aubeuf.

Jean Auber, écuyer, sieur de la Porte, dans la paroisse d'Aubeuf en Caux, fut qualifié du titre de noble & d'écuyer au mois d'Octobre 1522.

François Auber, un de ses descendans, seigneur d'Aubeuf & de Vertot, épousa le 12 Décembre 1581. *Anne* de Pellevé, niece du cardinal *Robert* de Pellevé, archevêque de Rheims, dont il a eu *Charles* Auber, écuyer, seigneur desdits lieux, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, marié le 21 Février 1605. avec *Louise* de Prie, fille de *René* de Prie, seigneur de Prie, baron de Toucy en Puisaye, chevalier de l'ordre du Roi, & gentilhomme de sa chambre. De ce mariage est issu, entr'autres enfans, *René* Auber, seigneur d'Aubeuf, chevalier de l'ordre du Roi, marié avec *Adrienne* de Houdetot, mere de *René* Auber, seigneur d'Aubeuf & de Saint Aubin, conseiller au parlement de Rouen, qui a laissé, entr'autres enfans, de *Catherine* Boulenc, son épouse, fille d'*Henri* Boulenc, seigneur de Saint Remy, *Clémence-Désirée* Auber d'Aubeuf, reçue à Saint Cyr, le 3 Juillet 1687. sur les preuves de sa noblesse.

François Auber, seigneur de Vertot, reçu page du Roi dans sa grande écurie en l'an 1667. puis chambellan du feu duc d'Orléans, régent du royaume de France, & *René* Auber de Vertot, son frere, pensionnaire de l'académie royale des Inscriptions & Belles-Lettres, auteur de l'Histoire de Malte, étoient cousins germains de *René* Auber, seigneur d'Aubeuf & de Saint Aubin, & issus, comme lui, dudit *Jean* Auber, sieur de la Porte.

Louis-Henri d'Aubeuf, chevalier de Saint Louis, & ancien capitaine de Cavalerie, mourut subitement d'une attaque d'apoplexie à Paris le 19 Mars 1736.

Les armes sont : *d'argent à trois fasces de sable, accompagnées de quatre roses de gueules, posées deux en chef, dont une au-dessus de la seconde fasce, & la derniere en pointe.*

AUBERGE, en Languedoc : Porte : *de gueules à trois rochers d'argent* 2 & 1, *accostés de deux besans de même.*

AUBERI, seigneur du Maurier. On conserve dans cette famille, dit M. d'Hozier, un ancien cahier, contenant plusieurs copies de titres & mémoires qui en remontent l'ancienneté jusqu'à *Frédéric-Paul* Auberi, Anglois de nation, lequel vint s'établir en France en 1439. avec *Pierre* & *Jacques* Auberi, ses enfans, qu'il avoit eus d'*Elisabeth* de Harlay, sa femme, & ces mémoires rapportent que ledit *Pierre* Auberi, seigneur du Maurier, épousa en l'année 1522. *Guillemette* de Belin, fille de *Jean*, comte de

Belin, & que de ce mariage est issu *Jean* Auberi, seigneur du Maurier, pere de *Benjamin* Auberi, seigneur du Maurier, & de la Fontaine d'Augé, lequel fut nommé ambassadeur ordinaire du Roi près les Etats Généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas en 1613. conseiller d'Etat par brevet du 3 Septembre 1615. & confirmé dans cette dignité par lettres du 21 Novembre 1629. *Maximilien* Auberi, son fils, seigneur du Maurier, chevalier de l'ordre du Roi, &c. étoit pere de *Louis* Auberi, écuyer, seigneur du Maurier, de la Fontaine d'Augé & de la Ville au Maire, qui de *Françoise* de Nettancourt, son épouse, a eu *Anne-Jacques-Louis* Auberi, écuyer, seigneur desdits lieux, marié le 24 Novembre 1710. avec *Marguerite-Françoise* Vaillant, fille de *François* Vaillant, écuyer, seigneur d'Avignon, de Montaigu & de la Liniere, & de *Marguerite* de la Bouchardiere. Leurs enfans sont, *Jean-Louis-François* Auberi du Maurier, né le 25 Octobre 1712. & *Henri-François* Auberi, né le 8 Décembre 1716.

Jacques Auberi, sieur du Monceau en Anjou, second fils de *Frédéric-Paul* Auberi, mentionné ci-dessus, fut envoyé en Angleterre par le roi Henri II. pour y traiter de la paix en 1555. il fut aussi lieutenant civil au Châtelet de Paris. De son mariage avec *Marie* Anthonis, il eut une fille unique, nommée *Françoise* Auberi, mariée le 25 Juillet 1552. avec *Pierre* de Pincé, seigneur du Bois du Coudray en Anjou, conseiller au Parlement, & commissaire aux requêtes du Palais à Paris.

Les armes sont : *de gueules à un croissant d'or, accompagné de trois treffles d'argent, posés deux en chef & l'autre à la pointe de l'écu.*

AUBERJON : Porte : *d'or à une bande d'azur, chargée de trois cottes d'armes d'argent.*

Pierre Auberjon vivoit en l'an 1415. Il étoit le sixieme ayeul d'*Ennemond-Bernard* Auberjon, écuyer, seigneur de Murinais, capitaine dans le régiment de Saulx, demeurant en Dauphiné, marié le 4 Juin 1682. avec *Catherine* Levron, fille du comte *Horace* de Levron, gouverneur de la ville de Besnes en Piémont. *Pierre-Joseph* Auberjon de Murinais, son fils, fut reçu page du Roi dans sa grande écurie, le 2 Mai 1700. sur les preuves de sa noblesse. *Armorial de France, Tome I. Part. I. p. 33.*

AUBERT : *Charles* Aubert, écuyer, sieur de Bardon en Saintonge, vivoit avant l'an 1577. *Charles* Aubert, son quatrieme petit-fils, seigneur de Courcerac, diocèse de Saintes, lieutenant de Vaisseaux du Roi, capitaine de Frégate, & chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, mourut le 30 Juillet 1724. laissant, entr'autres enfans, de *Marie-Anne* de Longueville, fille unique de *Paul* de Longueville, seigneur de la Maison-blanche, de Champmorant & de Crain, capitaine de Vaisseaux du Roi, avec lequel elle avoit été mariée le 26 Juillet 1710. *Denis* Aubert de Courcerac, & *Thérese-Henriette* Aubert de Courcerac, née le 30 Juillet 1721. reçue à Saint Cyr le 9 Avril 1729. sur les preuves de sa noblesse.

Les armes : *losangé de gueules & d'azur, & une bande d'or brochante sur le tout.*

AUBERT, sieur du Mesnil-

Touffray & d'Ingoville, élection de Caën, ancienne noblesse de Normandie.

Porte : *palé d'argent & de gueules de six pieces, au chef d'azur.*

AUBERT, écuyer, baron d'Aulnay, ancienne famille.

Porte : *de gueules à trois treffles d'or, 2 & 1, au chef cousu de sable chargé d'un croissant aussi d'or.*

AUBERY, seigneur de la Motte : Porte : *écartelé, au 1 & 4 quartier fascé d'or & de sable; au 2 & 3 d'azur au lion d'or.*

AUBERY DE VASTAN : *Tome I. p. 134 col. 1. lig. 45. après* chevalier de Malte, *ajoutez ce qui suit, & mettez par-tout* Aubery *au lieu d'*Auberi *dans cet article.*

Claude Aubery de Vastan, baron de Moncy le Châtel, conseiller au Parlement de Normandie, mourut le 8 Décembre 1686. laissant, entr'autres enfans, de feue *Catherine* le Coq de Corbeville, frere *Claude* Aubery de Vastan, grand bailli de Lyon, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, & commandeur de Montchamp, chef d'escadre des armées navales du Roi du 27 Mars 1728. auparavant capitaine de Vaisseaux en 1703. mort à Toulon le premier Août 1738. dans la soixante-quatorzieme année de son âge, étant né le 28 Décembre 1664. Il avoit été reçu dans l'ordre de Malte en 1678. étant alors page du grand Maître, & *Jean* Aubery, chevalier, marquis de Vastan & de Villeneuve-sous-Brillon, baron de Cernieres, conseiller du Roi en ses Conseils, lieutenant pour le Roi au gouvernement de l'Orléanois & pays Blaisois, marié à *Magdelene-Louise* de Bailleul, dont est sorti *Felix* Aubery, chevalier, marquis de Vastan, baron de Vieuxpont, conseiller d'Etat, prevôt des Marchands de la ville de Paris, mort en 1740. dans la cinquante-deuxieme année de son âge, & frere *Jean-Baptiste-Louis* Aubery de Vastan, chevalier non profès de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, & capitaine au régiment des Gardes Françoises. Ils ont eu pour sœurs *Marie Catherine Louise*, veuve de *Jean-Anne* Aubery, chevalier, comte de Saint Ines, & *Marie-Jeanne*, veuve d'*Armand* de Béthune, comte d'Orval, & mere du prince d'Henrichemont.

Les armes sont : *d'or à cinq trangles de gueules.*

AUBETERRE : *Tome I. p. 138. col. 1. lig. 17. après* le mot AUBETERRE, *ajoutez*, famille différente de la précédente.

Ibid. lig. 25. N. . . . . . de Mareilles, *lisez*, *Claude* de la Ruë de Mareille.

Ibid. lig. 35. après les 2 Juillet & 27 Aout suivans, *ajoutez*, *Voyez* au mot LA RUE.

AUBIGNAN : C'est une seigneurie dans le Comtat Venaissin, qui fut érigée en marquisat par bulle du pape Alexandre VII. de 1666. en faveur de *Claude* de Panisse-Pazz, seigneur de Lauriol, syndic de la Noblesse du Comtat Venaissin, mort sans enfans. Le marquisat d'Aubignan, avec les seigneuries de Lauriol & de Meiras, échurent à son neveu *Paul-Dominique* des Seguins. *Voyez* SEGUINS.

AUBIGNÉ : *Tome I. p. 138. col. 1. lig. 47.* Celles des seigneurs d'Aubigné, *lisez*, Celles des seigneurs d'Aubigné-Briant en Anjou, &c.

Ibid. p. 139. *col.* 1. *lig.* 31. en 1707. *lisez*, en 1717.

Ibid. col. 2. *lig.* 26. elle étoit d'une famille noble du Poitou; *lisez*, elle étoit de la maison d'Aubigné d'Anjou, quoique sa branche fût établie en Poitou; & M. de la Baumelle dans les *Mémoires de madame de Maintenon* vient d'en établir la jonction. C'est la parenté qui a été cause de l'élévation de M. d'Aubigné à la dignité d'archevêque de Rouen.

AUBIJOUX : *Tome I. p.* 141. *lig.* 1. Beletta, *lisez*, Belestat.

Ibid. lig. 3. *Louis* de Bermont de Saint Bonnet, *lisez*, *Louis* du Caylar de Saint Bonnet.

AUBIN : Porte : *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois gerbes de même.*

AUBIN, de Bretagne : Porte : *d'azur à la fasce d'or, accompagnée de trois croix pattées de même.*

AUBIN-MALICORNE : Porte : *de sable à trois poissons d'argent posés en fasce.*

AUBIN (Saint) : Porte : *d'argent à l'écu en abysme de sable, surmonté de trois merlettes de même.*

AUBIN (Saint), de Bretagne : Porte : *de gueules à la bande d'argent.*

AUBIN (Saint), en Picardie : Porte : *d'azur à l'escarboucle d'or, brisée d'une croix de même au franc quartier.*

AUBLIN, en Champagne : Porte : *d'argent à la bande de gueules, chargée de trois besans d'argent.*

AUBOURG, famille noble du Vexin François.

Robert d'Aubourg, écuyer, seigneur de Villambray, la Neuvillette & Lanlu, mentionné entre les Nobles dans le procès-verbal des coutumes de Senlis & de Clermont en 1539. fils de *Rosequim* d'Aubourg, écuyer, & de *Jacqueline* de Flin-Barteleu, & arriere petit-fils de *Philippe* d'Aubourg, écuyer, & de *N.* . . . . de Malherbe, eut de *Marie* de Riquebourg, sa femme, *Nicolas* & *Charles*. Celui-ci qualifié de chevalier, seigneur de Porcheux, encore vivant en 1593. avoit épousé dès l'an 1562. *Anne* de Clery, de laquelle il n'eut que des filles, dont deux ont été successivement abbesses de Voisins; *Anne* d'Aubourg, leur aînée, est morte le 8 Avril 1608. femme d'*Antoine* de Lomenie, seigneur de la Ville-aux-Clercs, secrétaire d'Etat, mort le 17 Janvier 1638. & *Renée* d'Aubourg, la troisieme, fut femme de *Gaspard* de Dampont, chevalier, seigneur de Garencieres.

Nicolas d'Aubourg, écuyer, seigneur de Villambray & de Lanlu, fut à l'arriere-ban avec la Noblesse de Beauvoisis en 1597. & mourut en 1607. Il laissa de *Marie* Pillon de la maison d'Ableuse au Vexin François, sa femme, *Guy* d'Aubourg, écuyer, seigneur de Villambray, mort en 1632. mari de *Magdelene* de Kerkifinem, dont il y a eu plusieurs enfans.

Jérôme Alexandre d'Aubourg, son troisieme petit-fils, écuyer, seigneur de Wambez, diocèse de Beauvais, a eu, entr'autres enfans, d'*Angélique* de la Ruë, qu'il avoit épousée le 21 Juin 1707. fille de *Pierre* de la Ruë, lieutenant général à Gerberoy, & de *Françoise* de la Ruë, *Angélique* d'Aubourg, reçue à Saint Cyr le premier Juin 1722.

Les armes : *d'or à trois fasces*

d'azur. M. de Nantigny, dans ses *Tablettes Chronologiques*, T. *VI.* les blasonne *d'azur à trois fasces d'or*.

AUBOUST : Porte : *d'argent à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux hiboux de sable, affrontés, & en pointe d'un arbre de sinople, planté sur une terrasse de même, & un chef d'azur chargé de trois étoiles d'or*.

Jean-Claude Auboust, seigneur de Vergnes, de Saint Maurice & de Baqueville, demeurant dans la paroisse de Saint Maurice, diocèse de Limoges, épousa le 18 Avril 1692. *Françoise* du Pouget, fille de *François* du Pouget, écuyer, seigneur de Nadaillac, de la Villeneuve & de Saint Perdoux. Il fut maintenu dans sa noblesse en qualité d'écuyer, par ordonnance de M. Turmenyes de Nointel, maître des requêtes, & commissaire départi dans la généralité de Moulins, rendue le 9 Novembre 1700. *Claude-Renée* Auboust de Vergnes, son fils, né le 22 Avril 1697. fut reçu page du Roi dans sa grande écurie le 30 Janvier 1712. sur les preuves de sa noblesse.

AUBOUTET, en Berry : Porte : *d'or au chevron de gueules, accompagné de trois merlettes de sable*.

AUBRI DE CASTELNAU, en Berry : Porte : *d'argent à une hure de sanglier de sable, les yeux & les défenses d'argent, & un chef d'azur, dentelé par le bas, chargé de trois roses d'or*.

Léonor Aubri fut successivement conseiller au Bailliage & siége Présidial de Tours, lieutenant criminel au même siége, secrétaire du Roi, reçu le 11 Mars 1677. puis maître ordinaire en la chambre des Comptes de Paris, où il fut reçu le 3 Août 1688. Il mourut le 26 Janvier 1706. âgé de soixante & quinze ans, laissant de *Marie* Bigot, son épouse, *Charles-Léonor* Aubri, son fils, marquis de Castelnau, & seigneur de Lazenay en Berry, conseiller au Parlement de Paris, & commissaire aux requêtes du Palais, doyen de la premiere chambre, & reçu en cette charge le 26 Juillet 1690. Il est mort le 20 Avril 1735. âgé de soixante-huit ans, laissant de *Catherine* Coustard, fille de *Gabriel* Coustard, contrôleur général de la grande Chancellerie de France, & de *Marie-Anne* Regnaud, qu'il avoit épousée le 18 Janvier 1693. morte en sa terre de Castelnau au mois d'Octobre 1728. âgée d'environ cinquante-cinq ans,

Léonor Aubri, marquis, & seigneur desdits lieux, d'abord reçu conseiller au Châtelet en Mai 1717. puis au Parlement de Paris le 5 Janvier 1720. & *Gabriel* Aubri, né le 4 Août 1711. & reçu conseiller au même Parlement le premier Septembre de l'année 1731.

AUBUSSON : *Tome I. p.* 141. *col.* 1. *lig.* 45. Chapingrimont, *lisez*, Chassingrimont en Anjou.

Ibid. p. 142. *lig.* 3. fit bâtir, *lisez*, fit construire.

Ibid. lig. 44. maréchal des camps & armées, *lisez*, maréchal des camps & armées du Roi en 1719. & *ajoutez*, ensuite lieutenant général.

Ibid. col. 2. *lig.* 9. *après* compagnie, *ajoutez*, & marié avec *N.* . . . . . d'Hautefort de Vaudre.

AUCOIH : *Jean* d'Aucoih,

ſeigneur de Fay aux Loges, dont il rendit aveu au Roi, à cauſe de ſon château de Montargis, en 1481. étoit fils d'*Hugues* & de *Jeanne* Lallier, & petit-fils de *Robert* d'Aucoih, écuyer, ſeigneur du Bruel, & de *Marie* de Menou, dame de Fay aux Loges dans la forêt d'Orléans, & fut le ſecond mari de *Marie* d'Allonville (*a*), fille de *Charles*, chevalier, ſeigneur d'Allonville & d'Oiſonville, maître d'hôtel du roi Louis XI. & de *Bertranne* de Richebourg. Leur poſtérité a fini en la perſonne de *François* d'Aucoih, écuyer, ſeigneur des Cours & de Bricy en 1608.

Les armes ſont : *d'argent à la faſce de gueules.*

AUDIBERT DE LUSSAN : *Jean* d'Audibert, comte de Luſſan, baron de Valroſe, chevalier des ordres du Roi, de la promotion du 31 Décembre 1688. & premier gentilhomme de la chambre du prince de Condé, mourut au mois de Février 1712. laiſſant pour fille unique de *Marie-Françoiſe* Raymond, ſon épouſe, dame de Brignon, de Senilac & de Rozieres, décédée le 8 Octobre 1716. *Marie-Gabrielle* d'Audibert de Luſſan, ducheſſe de Melfort, morte au château de Saint Germain en Laye le 15 Mai 1741. âgée d'environ ſoixante-ſix ans. Elle avoit été mariée en premieres noces le 20 du mois de Juillet 1700. avec *Henri* Fitz-James, duc d'Albemarle, pair de la Grande Bretagne, chevalier de l'ordre de la Jarretiere, lieutenant général des armées navales de France, mort à l'âge de trente ans, le 27 Décembre 1702. lequel étoit fils naturel de Jacques II. roi de la Grande-Bretagne ; & en dernier lieu, avec *Jean* Drummond, duc de Melfort, auſſi pair de la Grande-Bretagne. Elle avoit eu du duc d'Albemarle une fille qui a été religieuſe. *Mercure de France du mois de Juin* 1741. *p.* 1258.

Les armes ſont : *d'or au lion de gueules.*

AUDIBERT DE RAMATUELLE, famille de Provence, maintenue dans ſa nobleſſe en 1705. qui porte : *d'argent au chêne de ſinople, entrelaſſé, glanté, & à la bordure endentelée de gueules, chargé d'un cœur d'or, accoſté de deux étoiles de même.*

Il y a une autre famille du nom d'Audibert, établie à Aix, qui porte pour armes : *à trois merlettes contournées de ſable en bande.*

Il y a auſſi deux autres familles du même nom en Languedoc. L'une porte : *écartelé au* 1 & 4 *d'azur ; au* 2 & 3 *de gueules.* L'autre : *de gueules au lion d'or, armé & lampaſſé de gueules.*

AUDIFFRET : *Jean Baptiſte* d'Audiffret, gentilhomme Provençal, de la ville de Marſeille, ci-devant Envoyé extraordinaire du Roi, auprès de ſon alteſſe royale monſeigneur le duc de Lorraine, auteur de la Géographie ancienne, moderne & hiſtorique, mourut à Nancy le 9 Juillet 1733. âgé d'environ ſoixante & ſeize ans.

Il fut nommé par le Roi le 20 du mois de Février 1698. ſon

(*a*) *Elle étoit veuve de* Pierre *de* Prunelé, *maître d'hôtel ordinaire du Roi, ſeigneur de* Lieuville & Richarville, *dont elle fut la ſeconde femme.*

Envoyé extraordinaire auprès des ducs de Mantoue, de Parme & de Modene, & ayant été rappellé d'Italie il fut choisi au mois de Juillet 1702. pour aller résider avec le même caractere d'Envoyé extraordinaire à la Cour de Lorraine.

Il étoit cousin germain de M. d'Audiffret, maréchal des camps & armées du Roi, gouverneur du château d'If & Isles de Marseille.

Il étoit aussi cousin germain de *Jérôme* d'Audiffret, écuyer, conseiller du Roi, lieutenant général civil & criminel au siége de l'Amirauté à Marseille, lequel a eu de *Marguerite* de Foresta, son épouse, *Jean-Paul* d'Audiffret, né le 11 Février 1683. reçu page du Roi dans sa grande écurie le 10 Décembre 1697. sur les preuves de sa noblesse, justifiée par titres depuis noble *Marcellin* Audiffret, son sixieme ayeul, de la ville de Barcelonne, auquel le pape Nicolas V. par un Bref du premier Mars 1455. permit, ainsi qu'à noble *Sybille* de Meironis, son épouse, & à *Honoré* & *Pierre*, leurs enfans, de se faire absoudre de toutes sortes de cas, leur donnant indulgence pléniere à l'article de la mort, en considération de ce que par leurs aumônes, ils avoient accompli la teneur de la bulle, par laquelle sa Sainteté avoit accordé de pareilles graces à tous ceux qui, dans l'espace de trois ans, à commencer du premier Mai 1452. auroient contribué à la défense de la Religion Catholique & du royaume de Chypre. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome I. p. 79.*

Les armes sont : *d'or à un chevron d'azur, chargé de cinq étoiles d'or, & accompagné en pointe d'un faucon de sable, posé sur un rocher de même, ayant la patte droite levée & la tête contournée, l'écu bordé d'une bordure de sable crenelée.*

AUDIMAR, famille de Marseille, qui porte : *d'azur à la marre d'argent ; sur laquelle sont deux oies d'argent affrontées, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.*

AUDOUIN, en Languedoc : Porte : *d'argent à un chien de sable rempant & cloché d'azur.*

Il y a aussi Audouin d'Espinay, qui porte : *d'argent à l'aigle éployée de sable.*

AUDREN, en Bretagne : Porte : *de gueules à trois tours, 2 & 1, maçonnées & douvées de sable.*

AVEJAN : *Tome I. p. 142. col. 2. lig. 22. Marie-Josephe* de Zebe de Mont-Lair, *lisez*, *Marie-Josephe* de Rebé de Mont-Clar.

Ibid. lig. 41. après Catherine-Auguste d'Avejan, *ajoutez*, *Jacques* de Bannes, marquis d'Avejan, son frere puîné, étant mort en 1741. au château de Mermousse, près de Dreux, âgé de vingt-deux ans, sans avoir été marié. Il étoit entré dans la premiere compagnie des Mousquetaires de la garde du Roi, en qualité de second cornette, au mois d'Octobre 1734. Il monta à la premiere cornette de cette compagnie au mois de Janvier 1737. & devint second enseigne le premier Juillet 1738.

AVENEL, sieur de la Courdoisiere, en Normandie, élection de Mortain.

Porte : *de gueules à trois aigles d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

AVENNES, en Champagne ;

gne : Porte : *d'or à trois fasces de sable, chargées de six besans d'or, posés 3, 2 & 1.*

AVERHOULT, en Artois : Porte : *fascé d'or & de sable de six pieces, au franc quartier d'hermines.*

AVESGO : *André* Avesgo fut qualifié du titre de Noble au mois de Novembre 1482. Il étoit le sixieme ayeul de *Christophe-Pierre* d'Avesgo, écuyer, seigneur de Coulonges dans le Perche, diocèse de Séez : celui-ci fit hommage à *Nicolas*, comte de Montgommeri, le 23 Mars 1707. à cause du fief de Haranvilliers, mouvant pour un demi-fief de Haubert du comté de Montgommeri. Il fut marié le 6 Août 1710. avec *Jeanne-Françoise* Broffier, fille de *Jean-Ferdinand* Broffier, sieur de la Rouilliere, conseiller du Roi, président & lieutenant général, civil, criminel & de police au bailliage du Perche, maire perpétuel de la ville de Belleſme, & de *Françoise* du Val. De ce mariage naquit, entr'autres enfans, *Pierre-Louis* d'Avesgo de Coulonges, né le 27 Octobre 1712. & reçu page du Roi de sa grande écurie le 23 Mai 1732. sur les preuves de sa noblesse.

Les armes sont : *d'azur à un bâton d'or, écoté & posé en fasce, accompagné de trois gerbes de bled de même, posées deux en chef & l'autre à la pointe de l'écu, & une bordure de gueules, chargée de huit besans d'argent.*

AVESSENS (d') : *Durand* d'Avessens, seigneur de Saint Rome, & coseigneur de Montesquieu, vivoit l'an 1554. *Marc-Antoine* d'Avessens, son fils, seigneur de Saint Rome, fut choisi le premier Septembre 1614. pour assister au nom de la Noblesse de Lauraguais aux Etats Généraux du royaume, & le 12 Mai 1615. il obtint du roi Louis XIII. qui le qualifie baron de Saint Rome, & gentilhomme ordinaire de sa chambre, une commission de capitaine d'une compagnie de trente Lanciers, du titre de cinquante hommes d'armes des ordonnances, en considération des services qu'il avoit rendus pendant vingt-cinq ans, en qualité d'enseigne de la compagnie des Gendarmes du duc de Montmorenci. Ce dernier étoit ayeul de *Jean-Jacques* d'Avessens, seigneur de Saint Rome, marié avec *Marie* de Rozel, dont il a eu *Joseph* d'Avessens, seigneur de Saint Rome, né le 9 Décembre 1687. reçu page du Roi dans sa grande écurie le 11 Avril 1705. sur les preuves de sa noblesse.

Les armes d'Avessens sont : *d'argent à une bande d'azur, bordée d'or, potencée & contre-potencée de même, de cinq pieces, & accompagnée en chef d'une rose de gueules, & en pointe d'une aigle de sable, posée en barre, le vol abaissé.*

AUFFAY, bourg dans le pays de Caux avec titre de baronnie.

Cette terre a premierement appartenu à des seigneurs qui en portoient le nom, puis à *Jamet* de Tillay, qui, le premier Juillet 1451. étoit conseiller du Roi, bailli de Vermandois, & commis pour le Roi à recevoir les montres & revues des gens d'armes ordonnés au pays de Normandie, qui portoit pour armes : *de gueules à la bande d'or, chargée de cinq losanges de gueules en bande.* Il fut pere d'*Antoine* & d'*Anette* qui épousa *Michel* de Beauvilliers

le 18 Mars 1451. *Antoine* n'eut qu'une fille, nommée *Françoise*, qui épousa en 1480. *Jean* de Chambray IV. du nom, & lui porta, entr'autres biens, la baronnie d'Auffay, qui a été possédée par les seigneurs de Chambray, ses descendans, jusqu'au 26 Juillet 1600. que *Gabriel* de Chambray, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, *Jeanne* d'Angennes, sa femme, & *Tenneguy* de Chambray, leur fils, aussi chevalier de l'ordre du Roi, seigneur de Machenainville en Beauce, la vendirent à *Nicolas* d'Angennes, seigneur de Rambouillet, chevalier des ordres du Roi, capitaine des cent gentilshommes de la Maison du Roi, & à *Louis* d'Angennes, aussi chevalier des ordres du Roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & privé, seigneur de Maintenon & de Mellay, cousins germains de madame de Chambray.

AUGA : *Pierre* d'Auga, seigneur d'Auga en Béarn, vivoit avant l'an 1589. *Bernard* d'Auga, son quatrieme petit-fils, écuyer, sieur de Moussai, épousa le 13 Octobre 1712. *Marie* de Poeimiro, fille de noble *Jean* de Poeimiro, seigneur de la Nusse d'Affat, dont il a eu, entr'autres enfans, *Magdelene* d'Auga de Moussai, née le 2 Septembre 1723. & reçue à Saint Cyr le 16 Juin 1733. sur les preuves de sa noblesse.

Les armes : *d'argent à trois fasces de gueules, écartelé d'or, à un levrier de gueules rempant.*

AUGER, en Normandie, élection de Carentan.

Porte : *d'azur semé de flammes d'or, au phénix dans son aire de même, regardant un soleil d'or à l'angle droit.*

AUGET : *Paul* Auget, écuyer, seigneur du Soffoy, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, a eu de *Marie* le Camus, son épouse, *Jean* Auget, chevalier, seigneur de Boissy, baron de Monthion, &c. président au Bureau des Finances de Paris, marié avec *Louise-Geneviéve* Cousinet, son épouse, dont il a eu *Jean-Baptiste-Robert* Auget, chevalier, seigneur & baron de Monthion, Jossigny, Minerval, &c. conseiller du Roi en ses Conseils, maître ordinaire en sa chambre des Comptes de Paris, reçu le 13 Février 1718. lequel a épousé en premieres noces le 18 Mars 1727. *Catherine-Marie-Françoise* Surirei de Saint Remy, fille de *Michel* Surirei, seigneur de Saint Remy, Petit-Val, &c. trésorier des Ponts & Chaussées de France, & de *Marie* Vachereau ; & en secondes noces le 7 Juillet 1732. *Marie-Anne* Pajot, fille de *Henri* Pajot, seigneur du Bouchet, conseiller-secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances, & d'*Anne-Geoffroi* de Coeffi. Il a des enfans de ces deux mariages ; savoir, du premier lit, *Marie Louise* Auget, née le 27 Mars 1728. & du second lit, *Antoine-Jean-Baptiste-Robert* Auget, né le 26 du mois de Décembre 1733. & *Jacques-Christophe-Louis* Auget, né le 14 Février 1735.

Les armes sont : *d'argent à une fasce de gueules, accompagnée de trois têtes d'aigle de sable, arrachées & languées de gueules, posées deux en chef & l'autre à la pointe de l'écu.*

AUGIER : *Edmond* Augier, écuyer, seigneur de Saint Luc, gouverneur de Valognes.

Porte : *d'azur au lion rampant d'or.*

AUGUSTINE, seigneur de Septeme : Famille originaire de l'Isle de Corse, & établie en Provence, qui porte : *d'or à un arbre arraché de sinople, surmonté d'une aigle de sable.*

AVIAU, en Touraine : Porte : *de gueules au lion d'argent, la queue fourchue & passée en sautoir, couronné de même.*

AVICE, sieur de Gothot, Sortoville & Tourville, élection de Valognes : Famille de Normandie connue sous Louis XI. & partagée en deux branches.

Une branche porte : *d'azur à l'épée d'argent posée en pal la pointe en haut, accompagnée de trois pommes de pin d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

L'autre branche porte : *d'azur à neuf pommes de pin d'or, posées 3, 3, 3.*

AVICE, seigneur de Mougon en Poitou, mari d'une Rafilly, vers l'an 1718. à Paris.

Les armes sont : *d'azur à trois triangles d'or.*

AVICI, de Provence : Porte : *d'azur à trois aiglettes d'or, 2 & 1.*

AVILI, en Dauphiné : Porte : *de gueules à une tour d'argent donjonnée de même, maçonnée de sable, & terrassée de sinople.*

AULEDE : *Pierre* d'Aulede, écuyer, seigneur du Cros & de Castelmoron, coseigneur de Podensac, épousa le 22 Novembre 1534. *Jeanne* de Milhac, & fit son testament au lieu de Castelmoron le 14 Août 1545.

Louis Bertrand d'Aulede, un de ses descendans, écuyer, seigneur de la Maison-noble de Pardaillan, diocèse d'Ausch, épousa le 15 Juillet 1706. *Jeanne* Blondel de Joigny de Bellebrune, fille de *Claude - Clarles* Blondel de Joigny de Bellebrune, écuyer, seigneur de Belluë en Cusagais, & de *Marie* Ferrand. De ce mariage naquit le 14 Juin 1716. *Louis - Julie - Delphin* d'Aulede, reçu page du Roi dans sa grande écurie le 21 Décembre 1731. sur les preuves de sa noblesse.

Les armes : *d'argent à un lion de sable, langué, onglé & couronné de gueules, & une bordure de sable, chargée de onze besans d'or.*

AUMALE, ancienne famille de Picardie, qui a formé plusieurs branches ; sçavoir, les seigneurs du Quesnoy, les vicomtes du Mont - Notre - Dame, les seigneurs de Mareuil, de Balastre, de Bugny, d'Ivrencheux, de Haucourt, de la Horgne, de Gondreville & de Nampsel.

On trouve *Jean* d'Aumale, seigneur d'Herselines, près de Gamaches, qui se rendit en 1339. avec *Aleaume* de Rouvrel, son écuyer, de sa terre d'Herselines à Lille en Flandres, pour y servir le Roi, sous *Raoul* de Brienne, comte d'Eu & de Guines, connétable de France, & fut un des principaux seigneurs qui se jetterent dans la ville de Tournay pour la défendre contre les Anglois.

Meri ou *Emeri* d'Aumale, seigneur d'Herselines, d'Hondrechies, d'Hocquincourt & de Bouillancourt, depuis lequel on a une filiation suivie, fut marié avec *Jeanne* d'Epagny, dame d'Epagny, de la Blanchemaison, de Riencourt, du Quesnoy, de Chavigny-le-Sourd & de Bézard-lez-Soissons,

fille & héritiere de *Baudouin*, ſeigneur d'Epagny. Il mourut l'an 1425. laiſſant pour fils unique,

Jean d'Aumale I. du nom, chevalier, ſeigneur d'Epagny, du Queſnoy, d'Hondrechies, d'Herſeines, de Chavigny & de Bouillencourt, qui épouſa *Jeanne* de Moreuil, de la maiſon de Moreuil-Soiſſons, vicomteſſe du Mont-Notre-Dame, près la Fère en Tardenois, & dame de Wiencourt, de Haucourt, de Romicourt, de Fontaine-Notre-Dame, de Leſdain & de Monthreham, fille de *Bernard* de Moreuil, vicomte du Mont-Notre-Dame, &c. Il mourut le 21 Novembre 1469. laiſſant cinq enfans de *Jeanne* de Moreuil, qui ſe remaria à *N*.... de Hennin de Boſſut, chevalier, ſeigneur d'Autreches. Les enfans furent, entr'autres, *Jean* II. du nom, qui ſuit, & *Guillaume* d'Aumale, ſeigneur de Fontaine-Notre-Dame, auteur de la branche des ſeigneurs de Nampſel. Il étoit biſayeul de *Catherin* d'Aumale, ſeigneur de Nampſel, capitaine-lieutenant des Cent-Suiſſes de la garde du Roi, & gentilhomme ordinaire de ſa chambre, pere, par ſa femme *Louiſe* Hotman de Mortefontaine, de cinq enfans; ſçavoir, deux garçons & trois filles. L'aîné fut tué devant Rumigni: on ignore la poſtérité du ſecond, nommé *Jean*.

Jean d'Aumale II. du nom, vicomte du Mont-Notre-Dame, ſeigneur du Queſnoy, de Branges, de Leſdain, &c. mourut le 24 Juillet 1528. Il avoit été marié par contrat du 15 Février 1491. avec *Jeanne* de Raſſe, fille de *Jean* de Raſſe, ſeigneur de Rieu-ſur-Oiſe, & de *Claudine* Mauchevalier, dame de Haucourt près Saint Quentin, & de Chignoles en Santerre. De ce mariage ſont ſortis quatre enfans, entr'autres, *Philippe* I. du nom, qui ſuit, & *Charles* d'Aumale, qui a formé la branche des ſeigneurs de Haucourt, rapportée ci-après.

Philippe d'Aumale I. du nom, vicomte du Mont-Notre-Dame, &c. eut pour femme *Magdelene* de Villiers-l'Iſle-Adam, niece de *Philippe* de Villiers, grand-maître de Rhodes. Elle le rendit pere, 1. de *Louis*, qui ſuit; 2. de *François* d'Aumale, auteur de la branche des ſeigneurs du Queſnoy, rapportée ci-après.

Louis d'Aumale, vicomte du Mont-Notre-Dame, ſeigneur de Châtillon-ſur-Marne, de Vallengoujart, &c. fut ſucceſſivement pannetier ordinaire de *Charles*, duc d'Orléans, en 1541. écuyer d'écurie du roi Henri II. ſon pannetier ordinaire, par lettres du 6 Août 1547. conſeiller & chambellan de ce prince, écuyer tranchant du duc d'Orléans, puis capitaine de cent hommes d'armes, lieutenant d'une compagnie de cinquante Lanciers des ordonnances du Roi, & chevalier de l'ordre de Saint Michel. Il vendit le 20 Septembre 1550. au Connétable *Anne* de Montmorenci la moitié de la terre & ſeigneurie de Vallengoujart, mouvante de la ſeigneurie de l'Iſle-Adam.

Il n'eut qu'un fils unique d'*Antoinette* d'Anglebermer, ſa femme, nommé *Jacques* d'Aumale, mort ſans enfans de ſon mariage accordé en 1584. avec *Marie* de Boſſut.

Branche des ſeigneurs du Queſnoy.

François d'Aumale I. du nom,

fecond fils de *Philippe* d'Aumale, & de *Magdelene* de Villiers-l'Isle-Adam, seigneur du Quesnoy, de Boisraut, de Boubers, de Linieres & du Sauchot, fit hommage en l'an 1547. de la seigneurie du Quesnoy à *Jean* de Melun, vicomte de Gand. Il épousa en 1548. *Michelle* de Bayencourt, veuve de *Gabriel* de Montmorenci, seigneur de Bours, & fille d'*Antoine* de Bayencourt, seigneur de Bouchavannes, gouverneur de Dourlens, & de *Jeanne* de Calonne de Courtebonne. De ce mariage naquirent, *François* II. du nom, qui suit, & *Gabriel* d'Aumale, auteur de la branche des seigneurs de Balastre, vicomtes du Mont-Notre-Dame, rapportée ci-après.

François d'Aumale II. du nom, seigneur du Quesnoy, de Boubers, de Boisraut, &c. fut marié par contrat du 27 Octobre 1573. à *Michelle* de Gadimez, dont il eut douze enfans, entr'autres *Jean* d'Aumale III. du nom, seigneur du Quesnoy, de Boisraut, & vicomte du Mont-Notre-Dame, allié par contrat du 29 Février 1620. à *Louise* de Cajac, fille de *Jean* de Cajac, seigneur de Camin, lieutenant au gouvernement de la ville de Calais, mere de douze enfans; sçavoir, six garçons & six filles, dont cinq religieuses. Les garçons furent, entr'autres, 1. *Charles* d'Aumale, seigneur du Quesnoy, de Vaudricourt, du Verger, de Bellenglise, de Cantigni, de Boisraut & de Rieu, marié en l'année 1672. *à Eleonore-Henriette* de Saint Just, dame & chanoinesse de Remiremont, dont il n'a eu que deux filles; 2. *Jacques* d'Aumale, qui suit, chef & auteur de la branche des seigneurs de Mareuil & de Martin, dont on va parler.

Branche des seigneurs de Mareuil & de Martin.

Jacques d'Aumale, seigneur de Mareuil, &c. quatrieme fils de *Jean* III. du nom, & de *Louise* de Cajac, fut maintenu dans son ancienne noblesse par ordonnance de M. l'Intendant de la généralité d'Amiens, du 31 Janvier 1699. Il mourut en 1708. laissant sept enfans de son mariage accordé avec *Suzanne* de Courcelles, entr'autres *Jacques*, qui suit, & *Charles* d'Aumale, qui a fait la branche des seigneurs de Mareuil, de Lieven & du Charmel, rapportée ci-après.

Jacques-Antoine d'Aumale, seigneur de Martin en Champagne, de Ham & du Petit-bois, né le 16 Juillet 1685. fut successivement lieutenant d'Infanterie dans le régiment de Berry, le 3 Janvier 1703. capitaine dans le même régiment, le 2 Mai 1706. sous-lieutenant aux Gardes Françoises, chevalier de Saint Louis en 1718. & colonel réformé dans le régiment de Poitou, le 27 Juillet 1720. De son mariage accordé le 23 Janvier 1720. avec *Henriette-Françoise* de Polastron de la Hilliere, fille de *Louis* de Polastron de la Hilliere, brigadier des armées du Roi, & de *Françoise* de Chastenet de Puysegur, sœur de M. Chastenet de Puysegur, maréchal de France, sont issus douze enfans, dont quatre sont morts en bas âge; ceux qui vivent sont,

1. *Jacques-Louis* d'Aumale, né le 5 Septembre 1726.

2. *Jeanne-Henriette*, née le 15 Décembre 1720.

3. *Louise-Victoire*, née le 22 Octobre 1720, reçue à Saint Cyr le 11 Septembre 1736.

4. *Anne-Ferdinande*, née le 21 Avril 1730.

5. *Françoise-Félicité*, née le 29 Septembre 1731. reçue à Saint Cyr le 26 Février 1739.

6. *Marie-Henriette-Edouarde-Rosalie*, née le 2 Mars 1733. reçue à Saint Cyr le 30 Décembre 1740.

7. *Marie-Angélique-Augustine-Armande*, née le 23 Mai 1735.

8. *Charlotte-Denise-Louise-Pauline* d'Aumale, née le 3 Juin 1738.

Branche des seigneurs de Mareuil, de Lievin & du Charmel.

Charles d'Aumale, seigneur de Mareuil, de Lieven en Artois, & du Charmel en Soissonnois, fils puîné de *Jacques* d'Aumale, seigneur de Mareuil, & de *Suzanne* de Courcelles, naquit le 28 Octobre 1688. Il fut reçu au mois de Décembre 1706. chevalier des ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint Lazare de Jerusalem, commandeur de Doudeville, près de Dieppe, en l'an 1710. Il a été successivement capitaine dans le régiment de Navarre, ingénieur en chef à Hesdin, chevalier de Saint Louis, & étoit en 1752. directeur des fortifications des places de Lorraine, de la Sarre & des Trois-Evêchés. Il a commandé tous les ingénieurs dans l'armée de Baviere en 1742. & dans celle d'Alsace en 1743. De son mariage accordé le 20 Juillet 1717. avec *Marie-Marguerite-Josephe* de Blocquel de Croix, fille de *René-Antoine* de Blocquel de Croix, seigneur de Wismes, de Lievin, de Naves, &c. & d'*Antoinette-Gabrielle* Bouquel, dame de Serre, sont issus,

1. *Adrien-Alexandre Gabriel*, né en 1719. mort en Boheme en 1742. dans l'armée commandée par M. le maréchal de Broglio.

2. *Charles-François-Marie*, comte d'Aumale, né le 19 Juillet 1723. nommé ingénieur ordinaire du Roi le premier Janvier 1740. colonel dans le Corps Royal de l'Artillerie, marié le 13 Août 1756, avec *Geneviéve* de Caulincourt, veuve de *Benoît* de la Verde des Valons, colonel d'Infanterie, directeur des fortifications du Cambresis.

3. *Amable-Joseph*, né le 21 Mars 1730.

4. *Louis-Stanislas*, né le 6 du mois de Septembre 1734.

5. *Amable-François*, mort en bas âge.

6. *Marie-Marguerite-Charlotte*, morte à Saint Cyr en 1735.

7. *Marie-Sophie*, morte jeune.

8. *Isabelle-Marie-Maximilienne*, morte en 1729.

9. *Scholastique-Florence*, née le 29 Mars 1722. reçue à Saint Cyr le 28 Août 1732.

10. *Marie-Félicité*, née le 6 Mai 1726.

11. *Sophie-Gabrielle* d'Aumale, née le 22 Septembre 1736.

Branche des seigneurs de Balastre, vicomtes du Mont Notre-Dame.

Gabriel d'Aumale, seigneur de Choissoi, de Montcler, de Glagelois & de Ripot, second fils de *François* d'Aumale I. du nom, seigneur du Quesnoy, & de *Mi-*

chelle de Bayencourt, partagea, avec *François* d'Aumale, son frere aîné, les biens de leurs pere & mere le 31 Janvier 1577. Il épousa le 27 Février 1581. *Catherine* de Paillart, dame de Balastre & de Bugny, dont naquirent, entr'autres enfans, *Philippe* II. du nom, qui suit, & *Antoine* d'Aumale, auteur de la branche des seigneurs de Bugny & d'Ivrencheux, mentionnée ci-après.

Philippe d'Aumale II. du nom, seigneur de Balastre, mourut le 7 Avril 1632. laissant plusieurs enfans de son mariage accordé en 1620. avec *Marie* de la Fons, entr'autres,

Louis d'Aumale I. du nom, seigneur de Balastre, & vicomte du Mont-Notre-Dame, marié le 9 Octobre 1655. & *Magdelene* du Clozel, fille de *Louis* du Clozel, seigneur de Voisins, près de Noyon, de Hodancourt, de Feuquerais, &c. & mere, entr'autres enfans, de

Louis d'Aumale II. du nom, seigneur de Balastre, de Saint Mandé & de Voisins, vicomte du Mont-Notre-Dame, capitaine de Cavalerie dans le régiment de Furstemberg en 1689. Il fut marié deux fois; en premieres noces le 16 Novombre 1673. avec *Michelle - Elisabeth* d'Harzillemont, fille unique de *François* d'Harzillemont, seigneur de Brange, de Loupeigne, &c. & en secondes noces le 21 Décembre de l'an 1689. avec *Marie-Charlotte* Doucet, veuve de *Christophe* d'Harzillemont, seigneur de Loupeigne, & fille d'*Henri* Doucet, seigneur de Bourg-Comin, brigadier des armées du Roi.

Du premier lit sont issus neuf enfans, entr'autres, 1. *Michel* d'Aumale, qui suit; 2. *Pierre*, né le 7 Août 1675. 3. *Marie-Louise* d'Aumale, née le 10 Février 1683. mariée en 1700. à *François* de Boubers, seigneur de Vaugenlieu.

Du second lit sont issus, 1. *Louis-Charles*; 2. un autre *Louis-Charles*; 3. *Jean-Baptiste*; 4. *Marie-Charlotte*; 5. *Marie-Louise*; 6. *Françoise* d'Aumale, née le 24 Février 1703. reçue à Saint Cyr en 1714.

Michel d'Aumale, seigneur de Brange, de Ban-Saint-Georges, de Lescouettes & des Boulaux, vicomte du Mont-Notre-Dame, né le 24 Décembre 1676. épousa par contrat du 13 Juin 1718. *Marie-Anne* Oudan, fille de *Nicolas* Oudan, seigneur de Montmarson & de Gribonval, & de *Marguerite-Thérese* Fagnier de Vienne. Leurs enfans sont,

1. *Louis-Michel-François* d'Aumale, vicomte du Mont-Notre-Dame, né le 4 Mars 1722. d'abord garde de la Marine au département de Rochefort, puis lieutenant dans le régiment de Vermandois.

2. *Louise-Thérese*, née le 17 Avril 1720. reçue à Saint Cyr le 24 Avril 1729.

3. *Marie-Charlotte* d'Aumale, baptisée le 11 Mars 1721. religieuse à l'abbaye de Gomer-Fontaine.

4. 5. & 6. trois autres filles.

Branche des seigneurs de Bugny & d'Ivrencheux.

Antoine d'Aumale, écuyer, seigneur de Bugny & de la Folie, second fils de *Gabriel* d'Aumale, seigneur de Chaussoy, & de *Ca-*

therine de Paillart, fut maintenu dans sa noblesse par sentence des Elus de Crépy du 5 Septembre 1634. Il eut une commission de capitaine de cent hommes de pied le 28 Février de l'année 1638.

Claude d'Aumale, son fils, seigneur d'Ivrencheux & du fief de Bugny, fut marié par contrat du 12 Avril 1652. avec *Jeanne* Blondel, dont sortit, entr'autres enfans, *André* d'Aumale, seigneur d'Ivrencheux & de Bugny, capitaine dans le régiment de Vaucelles par commission du 20 Septembre 1710. qui épousa par contrat du 30 Août 1692. *Marguerite* Hemart, fille de *Jean-Baptiste* Hemart, écuyer, seigneur de Brevillers, de Nauroy & de Boismidi, gentilhomme de la chambre de feu monsieur, duc d'Orléans. De ce mariage sont issus, entr'autres enfans, 1. *Jean-Baptiste-André*, qui suit; 2. *Claude-Alexandre*, né le 21 Mars 1702. 3. *Marc-Antoine* d'Aumale, né le 11 du mois de Juin 1703.

Jean-Baptiste-André d'Aumale, seigneur d'Ivrencheux & de Bugny, né le 17 Juillet 1694. fut capitaine de Milices dans le régiment d'Arrest en 1710. Il épousa le 26 Octobre 1727. *Louise-Claire* Fournel, fille de *Louis-Alexandre* Fournel, seigneur de Courcelles, commissaire provincial de l'Artillerie de France, dont sont issus,

1. *Charles-Louis-André* d'Aumale d'Ivrencheux, né le 2 Septembre 1728.

2. *Alexandre-François* d'Aumale, né le 31 du mois de Mars 1730.

3. *Charles-Joseph* d'Aumale, né le 11 Juillet 1732.

4. *Louise-Claire* d'Aumale, née le 2 Juin 1735.

Branche des seigneurs de Haucourt.

Charles d'Aumale, troisieme fils de *Jean* d'Aumale II. du nom, vicomte du Mont-Notre-Dame, & de *Jeanne* Rasse, fut seigneur de Haucourt, de Rieu & de Chignoles, & homme d'armes de la compagnie du comte de Dammartin. De son mariage accordé avec *Antoinette* de Pardieu, dame des Marais, naquit *Philippe* d'Aumale, seigneur de Haucourt, de Rieu & de Chignoles, tué au siége de Boulogne en 1528. à l'âge de vingt-deux ans. *Antoine* de Hangest, sa femme, la rendu pere de

Nicolas d'Aumale, écuyer, seigneur de Haucourt, de Marcella-Cave, de Courtemanche, de Rieu, de Terrigny & de Chignoles, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, lieutenant de la compagnie des Gendarmes du prince de Condé, & son premier chambellan, lequel comparut au rang des Nobles à la rédaction de la coutume du gouvernement de Peronne, Montdidier & Roye, le 15 Septembre 1567. De son mariage accordé en 1570. avec *Charlotte* Gaillard, fille de *Michel* Gaillard de Longjumeau, de Chilli & du Faget, pannetier ordinaire du Roi, gentilhomme de sa chambre, sont issus huit enfans, entr'autres *Daniel*, qui suit; *Benjamin* d'Aumale, qui a fait la branche des seigneurs de la Horgne, & *Paul* d'Aumale, auteur de la branche des seigneurs de Gondreville, éteinte dans *Louis* d'Aumale, son fils, seigneur de Gondreville,

qui n'a eu qu'une fille de *Jeanne* du Pas de Feuquieres, sa femme, fille du lieutenant général des armées du Roi de ce nom, & gouverneur des ville & citadelle de Verdun.

Daniel d'Aumale, seigneur de Haucourt, premier chambellan d'*Henri* de Bourbon, prince de Condé, épousa en 1607. *Françoise* de Saint Paul, fille de *Claude* de Saint Paul, seigneur de Vallieres, de Villiers-Outreau, de Gennes, &c. dont il eut sept enfans, entr'autres *Philippe Nicolas*, qui suit, & *Suzanne* d'Aumale, mariée avec *Frédéric* de Schomberg, comte de Schomberg & de l'Empire, grand de Portugal, & maréchal de France.

Philippe-Nicolas d'Aumale, appellé le *marquis de Haucourt*, seigneur de Gennes, de Villiers-Outreau & de Monidétour, se retira en Hollande, à cause de la Religion prétendue réformée, où il épousa *Anne* de Cuick-Mierop, fille de l'intendant de Hollande, dont il a eu sept enfans, qui sont, 1. *Jacques*, qui suit; 2. *Joachim-Daniel*; 3. *Charles-Louis*; 4. *Charles Jacob*; 5. *Cornelie-Charles*; 6. *Sophie-Charlotte*, femme de *Frédéric* de Noyelles, comte de Noyelles, brigadier d'Infanterie au service des États Généraux, & *Amarante-Cornelie* d'Aumale.

Jacques d'Aumale, appellé, comme son pere, le *marquis de Haucourt*, se maria avec *Civile-Suzanne*, baronne de Tour-sur-Marne. De ce mariage sont nés, 1. *Jacob* d'Aumale de Haucourt; 2. *Charles*; 3. *Philippe*; 4. *Frédéric*; 5. *Charles* d'Aumale.

Les armes: *d'argent à une bande de gueules, chargée de trois besans d'or.*

AUMONT: *Tome I. p.* 145. *col.* 1. *lig.* 40. Ressous, *lisez*, Ressons.

Ibid. p. 146. *col.* 1, *lig.* 38. après *Louis-Alexandre-Céleste*, *ajoutez*, né le 4 Août 1736.

Ibid. lig. 39. appellé marquis de Chappes, *ajoutez*, ensuite marquis de Villequier, duc à brevet, sous le titre de duc de Villequier, en Janvier 1759. a épousé le 25 du même mois *Félicité-Louise* le Tellier de Montmirel, fille de *François-César* le Tellier, marquis de Courtenvaux, capitaine-colonel des Cent Suisses de la garde du Roi, & de *Louise-Antoine* de Gontaut-Biron.

Ibid col. 2. *lig.* 15. après *& 3 en pointe*, *ajoutez*, 1 *&* 2.

AUMOSNE (de l'), en Champagne: Porte: *d'azur à trois fasces d'or en feuilles de scie, & trois roses de même en chef.*

AUMOSNIER (l'), même Province: Porte: *d'or à trois hures de sanglier de sable.*

AUNAY DE MESGRIGNY: *Tome I. p.* 146. *col.* 2. *lig.* 16. famille originaire de Troyes, *lisez*, branche cadette de la famille de Mesgrigny.

AUNAY (d'), subdélégation de Séez.

La baronnie d'Aunay appartient à M. de Bouvoust d'Aunay: l'on ne connoît pas le temps de son érection.

AUNAY, vicomté en Poitou: Porte: *coupé de gueules & d'or, la partie supérieure chargée d'un lion issant d'or.*

AUNEAU, ancienne baronnie, & petite ville de la Beauce, célebre par la défaite des Allemands & des Suisses, en 1587. Cette baronnie a donné son nom à une ancienne maison: elle a passé dans celle

d'Escoubleau d'Alluye, & a été acquise des directeurs des créanciers de cette derniere, par *N*.... Doublet, qui l'a revendue à *Pierre* d'Hariague, pere du président de Cuibbeville, qui la possede actuellement, & qui a épousé *N*.... Moreau de Nassigny. *Tab. Gén. Part. VI. p. 97.*

AUNEUX : Les seigneurs de ce nom sont une branche cadette de la maison de Hurault. *Voyez* HURAULT.

AUNHCA : Les seigneurs d'Aunhca en Guyenne sont une branche de la maison de Lautrec. Ils ont commencé à *Bernard* de Lautrec, seigneur d'Aunhca, qui vivoit en 1556. Sa postérité a fini à *Jean-Baptiste* de Lautrec, seigneur d'Aunhca, qui fut maintenu dans sa noblesse par l'intendant de Guyenne, en l'an 1667. *Voyez* au mot AMBRES.

AUNOU, en Normandie, subdélégation d'Argentan. La baronnie d'Aunou-le-Faucon, domaine engagé en 1584. à faculté de rachat perpétuel, à *François* d'O, surintendant des Finances, est possédée présentement par *Stanislas* Brulé des Jouy, écuyer, sieur de Blaru, par acquêt de *Marie-Joseph-François-Claude* de Montagu, marquis d'O.

Il y a une autre baronnie d'Aunou, de la subdélégation de Séez, qui appartient au prevôt de la Cathédrale de Séez, à titre d'acquisition, faite en l'année 1360. par le Chapitre.

AUNOY : Les terres & seigneuries d'Aunoy-sur-Seille, d'Ajoncourt, de Craincourt & dépendances, situées en Lorraine, furent unies & érigées en marquisat, sous la dénomination d'Aunoy, par lettres du duc *Léopold*, du 16 Décembre 1726. en faveur de *Charles*, comte des Armoises, conseiller d'Etat du duc *Léopold*, & gouverneur des Princes, ses fils, mort sans enfans, le 9 Octobre 1728. & ayant substitué le marquisat d'Aunoy à perpétuité aux aînés mâles de ses nom & armes, & ayant nommé, pour premier institué, *Antoine-Bernard*, comte des Armoises, aujourd'hui marquis d'Aunoy, officier général au service de l'Empereur, lequel a épousé en 1727. *Anne* de Beauvau, fille de *Louis*, marquis de Beauvau, maréchal de Lorraine. Il n'en a point d'enfans. *Charles*, comte des Armoises, créé marquis d'Aunoy, avoit pour dixieme ayeul *Colart* des Armoises, chevalier, seigneur de Fléville, qui fut pere, par *Marie* de Chambley, de *Robert* des Armoises, maréchal de Barrois, qui, d'*Alix* de Fléville, eut *Simon* des Armoises. Celui-ci épousa *Yolande* de Morey, & en eut *Colart* & *Richard* des Armoises. Ce dernier forma la branche de Jaulny, dont le marquis de Spincourt.

Colart des Armoises l'aîné fut grand bailli de Saint Mihiel, & eut de sa femme, *Catherine* de Dessey, *Didier* des Armoises, grand louvetier de Barrois, marié en 1490. à *Jeanne* d'Augi, mere de *Guillaume* des Armoises, grand louvetier de Barrois en 1520. par le décès de son pere. Il eut pour fils *Nicolas* des Armoises, seigneur de Neuville-sur-Orne, mort en 1571. laissant de sa femme, *Yolande* de Nettancourt, *Antoine* des Armoises, tué en 1574. ayant été allié à

Isabeau de Nancy. Son fils, *Nicolas*, fut pere, par *Antoinette* d'Oriocourt, dame de la forte maison d'Aunoy, de *François* des Armoises, allié à *Antoinette* le Bouteiller de Senlis, fille de *Paul*, comte de Vigneux, & d'*Antoinette* de Haraucourt. De ce mariage sortit *Paul*, comte des Armoises, maréchal de Lorraine & de Barrois, marié en 1658. à *Henriette* de Rieux de Sourdeac, de laquelle il eut pour fils unique, *Charles*, comte des Armoises, créé comte d'Aunoy, lequel avoit épousé en 1684. *Lamberte-Constance* du Faing, comtesse d'Asselt, morte en 1745. ayant été gouvernante des Princesses, filles du duc *Léopold* de Lorraine. *Tab. Gén. Part. VII. p.* 109.

AVOGARDE, en Champagne: Porte: *échiqueté de gueules & d'or, coupé de gueules, à trois fasces ondées d'or.*

AVOINE: Porte: *d'or à quatre fasces de sable, la premiere chargée de cinq besans d'or.*

AVOINE, en Bretagne: Porte: *de gueules au léopard d'argent.*

AVOINE DE MANDEVILLE: Porte: *de gueules à trois gerbes d'avoine d'or.*

AUPOYS, sieur du Parc, du Puys & du Manoir, élection de Caën, famille ancienne, dont il y a eu un gouverneur de Falaize.

Porte: *d'azur à trois croix recroisettées, au pied fiché d'argent*, 2 & 1.

AUPOYS, autre branche de la même famille, établie dans l'élection de Vire, qui porte: *d'azur à trois croix d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

AVRAY: Il y a deux familles de ce nom en Normandie; l'une en l'élection de Bayeux, qui porte: *palé d'or & d'azur de six pieces, au chef de gueules, chargé d'un léopard d'or.*

L'autre en l'élection de Coutances, famille alliée à celle de Turgot, par le mariage de *Thomas* d'Avray, fils de *Jacques*, avec demoiselle *Marie-Anne* Turgot, qui porte: *d'azur à trois coquilles d'argent*, 2 & 1, *à la bordure de sable.*

AVRAY DE SAINT POIX, en Normandie, élection d'Avranches: Porte: *d'or & d'azur.*

AURE: *Tome I. p.* 147. *col.* 1. *lig.* 19. Elle est issue, *lisez*, Elle prétend être issue.

AVREMÉNIL: Terre que *Marie* du Moucel, héritiere en partie de *Jean* du Moucel, son pere, porta par mariage, le 25 Août 1583. à *Guy* de Pardieu, seigneur de Bouelle, mort en 1624. Sa postérité subsiste dans *Louis-François-Joseph* de Pardieu, comte d'Avreménil, chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, marié avec *Gabrielle-Elisabeth* de Beauvau, dont un fils, nommé *Louis-Elisabeth* de Pardieu, né le 23 Avril 1739. *Voyez* PARDIEU.

AURIAC, en Dauphiné, maison ancienne & illustre.

Porte: *de sable au griffon d'or couronné, armé, lampassé & paré de gueules.*

AURICOURT, en Franche-Comté: Porte: *d'argent à trois jumelles de gueules.*

AURILLOT, en Champagne: Porte: *d'azur à trois étoiles d'or, & une tête de mort de sable, bandée d'argent, posée en abysme.*

AVROLLE: Terre & châtellenie, située dans le Sénonois,

comté de Champagne, relevante du Roi, à cause de son château de Chaumont en Bassigny, primitivement possédée par messieurs de Piedefer, qui a passé successivement par alliance à messieurs de Saint Phalle, de Lenharé & de Trotras. *Anne*, fille de ce dernier, mariée le 25 Avril 1627. à *Claude* de Moreau, écuyer, seigneur de Cheu & de Jaulge en partie, trisayeul du marquis d'Avrolle, devint héritiere de cette châtellenie, dont son mari prit le nom, qu'il a transmis à sa postérité. *Voyez* au mot MOREAU de ce *Supplément*.

AUROUZE, ancienne branche de la maison de Rochefort d'Ally, éteinte vers l'an 1380. dans *Geraud* de Rochefort, seigneur d'Aurouze, mort sans postérité de *Catherine* d'Apchon.

AUSQUER, en Bretagne: Porte: *d'azur à une rencontre de cerf d'or.*

AUSSONNE: Petite ville ou gros bourg, aux environs de Toulouse, appartenant à la maison de Buisson, & sous le nom duquel une de ses branches puînées est connue, qui fut érigé en marquisat au mois d'Août 1676. en faveur de *Jacques* III. du nom. *Voyez* BUISSON, *Tome I.* de ce *Dictionnaire*.

AUSTRASIE: *Tome I. p.* 147. *col.* 1. *lig.* 37. & une partie de la Champagne, *ajoutez*, tout ce qui étoit entre le Rhin & la Meuse, & tout le cours du Rhin, depuis Basle jusqu'à Cologne.

Ibid. lig. 40. pour récompenser sa valeur, *ajoutez*, une partie de l'Aquitaine, sçavoir l'Albigeois, le Quercy, &c.

Ibid. lig. 45. Theoduald, *lisez*, Theodebald.

Ibid. lig. 47. n'en regna que six, *lisez*, n'en regna que sept.

Ibid. col. 2. *lig.* 10. en 595. *lisez*, en 596.

Ibid. lig. 19. mort en 612. *lisez*, mort en 613.

Ibid. lig. 31. la basse Autriche, *lisez*, la basse Austrasie.

Ibid. lig. 36. la premiere & seconde Germanie, *lisez*, la premiere & seconde Germanique; *effacez* ce qui suit, jusques & compris leurs alliés, & *ajoutez*, dont les capitales étoient Mayence & Cologne au-delà du Rhin, la partie de la Germanie, qui comprend une partie du Palatinat, la Thuringe, la Franconie, la Baviere, le pays des Suisses & leurs alliés; de plus, &c.

Ibid. lig. 47. Sigebert, *ajoutez*, fils de Dagobert I. & frere de Clovis II.

Ibid. lig. 48. mort en odeur de sainteté, *ajoutez*, en l'année 656.

AUTANE, en Dauphiné: Porte: *d'argent à la croix de gueules au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

AUTEL, en Luxembourg & en Berry: Porte: *de gueules à la croix d'or, cantonnée de dix-huit billettes de même*, 5, 5, 4 & 4.

AUTEVILLE, en Normandie, élection d'Avranches.

Les armes: *d'argent à trois fasces de sable, au sautoir brochant de gueules à la bordure de même.*

AUTRÉ, en Champagne: Porte: *de gueules à la fasce de cinq fusées d'argent.*

AUTRET, en Bretagne: Porte: *d'or à cinq burelles ondées d'azur.*

AUTREY: Les seigneurs de ce nom étoient une branche ca-

dette de la maison de Vergi, l'une des premieres & des plus illustres de Bourgogne. *Voyez* au mot VERGI, *Tome III. p.* 425. de cet Ouvrage.

AUTRI, du nom de Vincent, puis de Genicourt, en Barrois : Porte : *de gueules au sautoir d'or.*

AUTRIC : Famille des plus anciennes & des plus distinguées de Provence, établie à Apt depuis 1239. que vivoit *Raymond* d'Autric, qualifié chevalier dans plusieurs actes, ce qui prouve la considération où il étoit alors. Voyez l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, qui est le *Nouvel Armorial* de cette province, *Tome I. p.* 83.

Les armes : *d'azur à cinq éperviers d'or*, 2, 2 & 1.

AUTRICHE : *Tome I. p.* 148. *col.* 1. *lig.* 26. d'Ausbourg, *lisez*, d'Hapsbourg.

Ibid. p. 149. *col.* 2. *après la ligne* 19. *ajoutez en à linea* ce qui suit :

5. *Maximilien François*, cinquieme archiduc, né le 8 Décembre 1756.

Ibid. lig. 20. *changez le chiffre* 5. *& mettez* 6. *& ainsi de suite jusqu'à la ligne* 38. *où il y a* 11. *& où il faut* 12.

Ibid. après la ligne 43. *ajoutez en à linea* l'article qui suit :

13. *Marie-Antoinette*, huitieme archiduchesse d'Autriche, née le 2 Novembre 1755.

Ibid. p. 150. *col.* 1. *lig.* 16. est mariée au roi de Pologne, électeur duc de Saxe, *lisez*, mariée au roi de Pologne, électeur de Saxe, & morte à Dresde en 1757.

Ibid. lig. 27. *ajoutez*, & est morte à Munich le 11 Décembre 1756.

Ibid. lig. 43. *après* jusqu'en Octobre 1740. *ajoutez* ce qui suit : On compte actuellement seize Empereurs que la maison d'Autriche a donnés ; sçavoir,

Rodolphe I. en 1273.

Albert I. d'Autriche en 1298.

Frédéric III. en 1314.

Albert II. d'Autriche en 1438.

Frédéric IV. en 1440.

Maximilien I. d'Autriche en 1486.

Charles V. d'Autriche en 1519.

Ferdinand I. d'Autriche en 1556.

Maximilien II. d'Autriche en 1564.

Rodolphe II. d'Autriche en 1576.

Mathias I. d'Autriche en 1612.

Ferdinand II. d'Autriche en 1619.

Ferdinand III. d'Autriche en 1637.

Léopold I. d'Autriche en 1658.

Joseph I. d'Autriche en 1705.

Charles VI. d'Autriche en 1711, pere de l'Impératrice, reine de Hongrie & de Boheme.

AUTRI DE LA MIVOYE : *George* d'Autri, écuyer, seigneur de la Mivoye, épousa le 4 Février 1556. *Marie* David, fille de *Jean* David, écuyer, seigneur de Pertuis, & de *Jeanne* de Pampelune.

George d'Autri, écuyer, son arriere petit-fils, fut lieutenant de la compagnie des Chevaux-Légers du duc de Savoye, & de *Béatrix* Grosso de Bauzoles, sa femme, qu'il avoit épousée dans la ville de Turin le 17 Septembre 1641. Il a eu de ce mariage *François-Gaston* d'Autri, son fils, écuyer, seigneur de la Mivoye, de Varennes & de Tremblay, premier capitaine du régiment de

Son Altesse Roy. le monseigneur le duc de Savoye, marié avec *Elisabeth* de Menou-Champlivaut. *Joseph-Adalbert* d'Autri, son fils, écuyer, seigneur de la Mivoye, épousa le 13 Juillet 1720. *Elisabeth* de Menou, fille de *Charles* de Menou, chevalier, seigneur de Cuissi, brigadier des armées du Roi, & gouverneur de la citadelle d'Arras, & de *Jacqueline* de Crémeur. De ce mariage est issue, entr'autres enfans, *Elisabeth-Françoise* d'Autri de la Mivoye, née le 13 Septembre 1721. & reçue à Saint Cyr le 16 Janvier 1733. sur les preuves de sa noblesse.

Les armes sont : *d'azur à une fasce d'argent, accompagnée en chef de trois merlettes d'or, & en pointe d'une molette d'éperon de même.*

AUTRY : Seigneurie qui a donné ce nom à une branche cadette du chancelier Seguier, mort en 1672. âgé de quatre-vingt-quatre ans, le dernier de sa branche. *Voyez* SEGUIER.

AUVERGNE : *Tome I. p. 150. col. 2. lig. 17. après*, & d'Auvergne, *ajoutez* : C'est de ce Prince que l'on a donné pour armes à la portion d'Auvergne érigée en duché les armes qu'il portoit, *semé de France, à la bordure engrelée de gueules* : le *gonfanon* étant resté à la portion érigée en comté.

Ibid. effacez les lignes 43. & 44. & *ajoutez* : Le comté d'Auvergne, qui étoit passé, par succession de l'ancienne maison d'Auvergne, en celle de la Tour, & de celle-ci, à la Reine, femme de Henri II. dont la fille, *Marguerite*, héritiere de la branche des Valois, & femme de Henri IV. fit donation au bâtard de Charles IX. surnommé comte d'Auvergne, avec substitution au Dauphin, depuis Louis XIII. Ce comte d'Auvergne, depuis duc d'Angoulême, & ses fils, n'ont point laissé de postérité. Cette portion de l'Auvergne en comté, après avoir été réunie à la Couronne, a été délaissée, en échange de Sedan, au duc de Bouillon, & sa postérité la possede.

Les armes : *d'or, au gonfanon de gueules, frangé de sinople.*

Il y a deux familles nobles du nom d'Auvergne :

L'une en Bretagne, qui porte : *de sable, à la croix d'argent, cantonné de quatre têtes de loup, arrachées de même, lampassées de gueules.*

L'autre en Berry, qui porte : *d'argent à la fasce de gueules, chargée de trois coquilles d'argent, accompagné de six merlettes de sable, 3 en chef & 3 en pointe.*

AUVERGNY, branche cadette de la maison de l'Epinay Saint Luc, originaire de Normandie, qui a eu pour auteur *Pierre* d'Epinay, seigneur d'Auvergny, marié en 1616 à *Elisabeth* de Laval de Tartigny. *Voyez* EPINAY SAINT LUC.

AUVRAY : Il y a plusieurs familles nobles de ce nom ; sçavoir,

AUVRAY DE LA GARDONNIERE, qui porte : *de gueules à la fasce d'or, accompagnée en chef de deux roses d'or, & en pointe de deux lions passans, affrontés d'or.*

AUVRAY DE MEURVILLE, qui porte : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois croix, alaisées aussi d'or.*

AUVRAY DES MONTS, qui porte : *d'argent au chevron d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or, accompagné de trois feuilles de sinople.*

N..... Auvray, veuve de *N....* Eynard, grand maître des eaux & forêts de Touraine, mere de madame de l'Hôpital-Sainte-Mesme, & de *N.....* femme de *N.....* de Selle, thrésorier général de la Marine.

AUXAIS : *N.....* de Francquetot, chevalier, seigneur, comte d'Auxais, élection de Carentan, en Normandie, branche aînée du maréchal-duc de Coigny. Le comte d'Auxais a épousé *N.....* Adine.

Les armes : *de gueules, à la fasce d'or, chargée de trois étoiles d'azur, accompagné de trois croissans d'or.*

AUXEPAULES, très-ancienne Noblesse de Normandie, élection de Carentan.

Porte : *de gueules à une fleur de lys d'or, remplissant toute la capacité de l'écu.*

AUXY : J'ai dit peu de choses de cette maison, *Tome I. p.* 150. Voici un article plus étendu & plus correct, d'après l'Auteur des *Tablettes Généalogiques, Part. VII. p.* 261.

AUXY-LE-CHÂTEAU : Bourg en Picardie, sur la riviere d'Authie, est une ancienne baronnie, qui a donné son nom à l'une des plus grandes maisons du royaume.

Hugues, sire & baron d'Auxy, donna l'an 1152. les dîmes & le droit de patronage d'Auxy, au prieuré de Saint Pierre d'Abbeville. Il épousa *Marie* de Rubempré, qui fut mere d'*Hugues* II. du nom, sire & baron d'Auxy, pere, par *Léonore* de Vermandois, de *Philippe*, sire & baron d'Auxy, pair de Ponthieu, qui en 1269. alla à Tunis avec le roi Saint Louis. Il épousa *Catherine* de Pecquigny, sœur de *Jean*, vidame d'Amiens, & en eut *Jean*, évêque de Troyes en 1314. & *Jean*, sire & baron d'Auxy, pair de Ponthieu, tué à la bataille de Courtray en 1302. Sa femme, *Isabeau* de Craon, le rendit pere de *Jean* II. du nom, sénéchal de Ponthieu, allié à *Marie* d'Encre. Il fut tué à la bataille de Crécy en l'an 1346. laissant pour enfans, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Hugues* III. du nom, seigneur de Dampierre, allié à *Marie*, fille d'*Enguerand* de Marigny, dont il eut *Philippe*, bailli d'Amiens, tué en 1415. à la bataille d'Azincourt, laissant pour héritiere de ses biens *Catherine* d'Auxy, sa sœur, alliée à *David*, sire de Rambures. 3. *Pierre* d'Auxy, qui a continué la postérité, sous le nom de Monceaux, rapporté ci-après.

Jean III. du nom, sire & baron d'Auxy, eut de *Catherine* de Melun, *Louis*, decédé sans être marié; *Pierre*, évêque de Tournay en 1379. mort en 1387. & *David*, sire & baron d'Auxy, pere, par *Marguerite* de la Trémouille, de *Catherine* d'Auxy, alliée en 1437. à *Perceval-Louis* de Dreux, de la Maison de France; & de *Jean* IV. du nom, sire & baron d'Auxy, capitaine général des frontieres, sénéchal de Ponthieu, & capitaine d'Abbeville, chevalier de la Toison d'or en 1445. & grand maître des Arbalestriers de France, pere, par *Jeanne* de Flavy, héritiere de sa maison, de deux

filles, sçavoir, *Isabeau*, alliée à *Philippe* de Crevecœur, seigneur des Querdes, maréchal, gouverneur de Picardie, duquel elle n'eut point d'enfans; & *Marie* d'Auxy, riche héritiere; alliée à *Jean* de Bruges, seigneur de la Gruthuse, prince de Steinhuisen, & gouverneur de Picardie.

Pierre d'Auxy, troisiéme fils de *Jean* II. du nom, & de *Marie* d'Encre, fut seigneur de Monceaux, dont il prit le nom. Il eut aussi la seigneurie de Lully, du chef de sa mere. Il fut chambellan du duc de Bourgogne, & capitaine de Douay, & pere, par *Françoise* de Mailly, de *Jean*, confesseur du roi Charles VII. grand aumônier de France, évêque duc de Langres & pair de France, vivant en 1452. & de *Mathieu* d'Auxy, dit de Monceaux, chambellan du duc de Bourgogne, capitaine de Valenciennes, qui de *Jeanne* de Dailleu, eut *Jean* d'Auxy-Monceaux, gouverneur de Bethune & sénéchal de Ponthieu, marié à *Catherine*, fille de *Charles* de Brimeu, gouverneur de Hainault, & de *Marthe* de Montmorency. Il en eut *Jean* d'Auxy-Monceaux, seigneur dudit Monceaux, d'Houdene, d'Hanvoilles & de Martincourt, maître d'Hôtel du roi Louis XI. gouverneur d'Arques, & thrésorier général de Picardie, marié en 1478. à *Jeanne*, fille d'*Antoine* de Villiers-l'Isle-Adam, seigneur de Villacoublay, & d'*Isabeau* de Candillon, dont *Jean* d'Auxy-Monceaux III. du nom, seigneur de Monceaux, d'Houdene, d'Hanvoilles & de Blancourt, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes, & gentilhomme de la chambre du Roi, allié à *Geneviéve* Dauvet, dame de Saint-Samson & de la Bruyere, qui le fit pere, 1. de *Guy*, qui suit; 2. de *François*, tige des seigneurs d'Hanvoilles, rapportés ci-après; 3. de *Jean*, seigneur de Villacoublay & de la Houssaye, pere, par *Jeanne* de la Haye, de deux fils, sçavoir *Claude*, seigneur de Villacoublay, & *François-Jean*, seigneur d'Ursines, qui ont eu postérité. *Guy* d'Auxy-Monceaux, seigneur dudit lieu, gentilhomme de la chambre du roi Henri II. capitaine d'une compagnie de deux cents hommes de pied, & premier maître d'hôtel des rois François II. & Charles IX. épousa *Jeanne* de la Châtre, baronne de Landon & de Résigny, qui fut mere, 1. de *Gaspard*, seigneur de Monceaux, baron de Houdene, allié en 1589. à *Jacqueline* d'O, fille de *Charles*, comte de Franconville, & de *Magdelene* de l'Hôpital, dont il n'eut que deux filles; sçavoir, *Charlotte* alliée à *Geoffroi* de Thiercelin, marquis de Brosses, seigneur de Saveuses, & *Suzanne* alliée, en premieres noces, à *Adrien-Pierre* de Breauté, marquis de Haubles, & en secondes, à *François* Duval, marquis de Fontenay-Mareil, ambassadeur en Angleterre; 2. *François* d'Auxy-Monceaux, baron de Landon, & la Houssaye en Brie, capitaine d'une compagnie de Chevaux-Légers, & gouverneur de Beauvais, sous Henri IV. puis gouverneur des ville & citadelle de Dieppe, conseiller d'Etat d'épée, & chevalier de l'ordre du Roi, allié à *Jourdaine* de Pellevé, dont il eut *Jean-Louis* d'Auxy, seigneur

seigneur de Monceaux, & deux filles.

François d'Auxy-Monceaux, second fils de *Jean* & de *Geneviéve* Dauvet, fut seigneur d'Hanvoilles & de Saint-Samson; & épousa en 1562. *Marie* Raguyer, fille de *Jacques*, baron de Poussé, & de *Charlotte* de Longuejoue, & en eut *Guy* d'Auxy-Monceaux, seigneur d'Hanvoilles & de Saint-Samson, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes; gentilhomme de la chambre du Roi, allié en 1587. à *Suzanne*, fille de *François*, seigneur de Soyecourt, & de *Charlotte* de Mailly. Il eut de ce mariage *François* d'Auxy-Monceaux, seigneur d'Hanvoilles & de Saint-Samson, marié en 1620. à *Marthe-Jeanne* de Boufflers, fille d'*Adrien*, seigneur de Boufflers, grand bailli de Beauvais, & de *Françoise* de Gouffier, dont vint *Adrien* d'Auxy-Monceaux, dit le marquis d'Hanvoilles, allié en 1646. à *Elisabeth*, fille de *Henri* le Grand, seigneur de Saint Jean-des-Troux, conseiller d'Etat & intendant de Languedoc, & d'*Anne* Danes. Il eut de cette alliance, 1. *François*, dit le comte de Monceaux, pere, par *Magdelene* de Jubert, de *Marie Anne* d'Auxy-Monceaux, veuve, sans enfans, d'*Ange-Léon-Antoine* de Maulde, marquis de la Buissiere, capitaine de Carabiniers, qu'elle avoit épousé en 1717. 2. *Jacques*, dit le marquis d'Auxy, chevalier des ordres du Roi, allié en 1714. à *Magdelene* de la Grange-Trianon, de laquelle il a eu *Anne-Magdelene-Françoise* d'Auxy Monceaux, dame du palais de la Reine, mariée en 1736. à *André-Hercules* de Rosset, duc de Fleury, premier gentilhomme de la chambre du Roi, gouverneur de Lorraine, & grand bailli de Nancy. 3. *Henri* d'Auxy-Monceaux, dit le comte d'Hanvoilles, colonel d'un régiment de Dragons, allié à *Marie Anne-Magdelene* de Créquy, fille de *Louis* de Créquy, seigneur d'Auffeu & de Triancourt, & d'*Antoinette* de Caullier, de laquelle il a eu *Jacqueline-Louise-Charlotte* d'Auxy, morte le premier Janvier 1739. ayant épousé le 5 Avril 1721. *Claude*, marquis de Saint Blimont, colonel d'un régiment de Cavalerie, mort le 10 Mars 1743. & *Françoise-Elisabeth-Henriette-Marie* d'Auxy, dite mademoiselle d'Hanvoilles. 4. Un autre *Jacques* d'Auxy-Monceaux, seigneur de la Bruyere de la Fresnoy, allié à *Magdelene* le Febvre, mere de *N*. . . . d'Auxy-Monceaux, mariée à *Henri*, marquis de Créquy, seigneur de Souverain-Moulin, lieutenant général des armées du Roi, & chef du nom & des armes de Créquy. 5. *Marthe*, alliée à *Georges* du Fay, comte de Maulevrier, seigneur du Taillis. Il est parlé de la maison d'Auxy dans l'*Histoire des grands Officiers de la Couronne* & dans le *Dictionnaire de Moreri*.

Les armes sont : *échiquetées d'or & de gueules*.

Les auteurs du marquis d'Auxy, cordon bleu, pere de la duchesse de Fleury, de la branche des seigneurs de Monceaux, portoient : *un écusson en abysme d'azur, chargé d'un autre écusson d'argent*.

Et la duchesse de Fleury, ainsi que son pere, seulement d'Auxy, portoit : *échiqueté de vingt-cinq traits or & gueules*.

AYELLE, ou AYALA (d') : Cette maison est une des plus

illustres, tant par ses alliances avec les rois de Naples, de Castille, d'Arragon & d'Espagne, que par les premiers emplois qu'elle a possédés dans le royaume de Sicile. Elle y a exercé les charges de Connétables, de grands maîtres, de chambellans & de maréchaux. Elle n'a pas moins été puissante par les châteaux & forteresses considérables dont elle a joui, comme Altavilla, Montachel, Montmorisque, la Roque-Gilbert, près la riviere de Pistaria, le château de la Pétine, &c. Ces places & châteaux ont été la récompense des services signalés qu'ils ont rendus.

En 1390. *Pierre-Lopez* d'Ayelle, chevalier notable & de grande érudition, est appellé entre les grands d'Espagne, pour rechercher le testament de *Jean*, pere de Henri III. roi de Castille, auquel il avoit signé au siége de Silloriquo, le 21 Juillet 1385. Il fut aussi grand chancelier de Castille.

Pen-Lopez d'Ayelle, comte de Fuensaldaigne, gouverneur de la province de Guipuscoa & de Tolede, introduit dans cette ville l'infant *Henri* d'Arragon. Sa femme, Dona *Maria-Silva*, étoit de la maison des comtes de Cifuentez, fondue dans Spinola-Saint-Pierre. *Agnès* d'Ayelle épousa *Alphonse Henriquez*, prince du sang & grand amiral de Castille.

En 1460. *Antoine* d'Ayelle ayant suivi le parti de *Ferdinand* d'Arragon, au royaume de Sicile, perdit ses terres, qui furent confisquées au profit de *François* d'Ayelle, qui suivoit le parti de *René*, fils aîné du roi de Sicile.

En 1476. *Ferdinand* d'Ayelle, fils du maréchal Dom *Garcia* d'Ayelle accompagna le roi *Ferdinand* d'Arragon dans son voyage de Biscaye.

Sous le cardinal Ximenès, grand ministre d'Etat, & gouvernant d'Espagne, *Guillaume-Perès* d'Ayelle fut fait comte de Gomera, une des Isles Fortunées ou Canaries; & du regne de *Charles* d'Autriche, *Diego - Lopez* d'Ayelle étoit en Flandres en 1429.

Sous *Jean*, roi de Castille, *Pen-Lopez* d'Ayelle, maréchal du royaume, fut ambassadeur en Navarre & Arragon.

En 1476. Dom *Pedro* d'Ayelle, commandeur de l'ordre de Saint Jacques, défend Madrid, sous le regne de *Ferdinand* & d'*Isabelle*, roi & reine d'Espagne, & dans le même temps, *Diego - Lopez* d'Ayelle est nommé entre les grands capitaines de son temps.

Richard Ayelle, maréchal du royaume de Sicile, & grand-maître de la maison du roi *Ladislas*, fut pere de *Louis* d'Ayelle, grand chambellan de Sicile, qui de *Marguerite* de Gisvalde, sa femme, eut

François d'Ayelle, auquel *Jean*, fils de *René*, roi de Naples, donna en 1460. la moitié de la ville de Petine, avec la forteresse, en considération des services qu'il avoit rendus au recouvrement des royaumes de Naples & de Sicile.

Richard d'Ayelle, son frere, gouverneur des salines de Salerne, fut pere d'un autre *François* d'Ayelle, & ayeul de *Francisque* d'Ayelle, comte Napolitain, gentilhomme de la chambre du duc d'Anjou, depuis Henri III. roi de France & de Pologne, qui

s'étant trouvé engagé dans le parti de *Jean* Carraciol, prince de Melphes & de Salerne, par sa femme *Eléonore* de Saint Severin, se réfugia en France sous François I. Charles-Quint donna la confiscation de ses biens au duc d'Albe, dont il fut totalement exclus par la paix de Cambray en 1559. ainsi que *Ferrando* Pagan ou Pagana. Ledit *Francisque* d'Ayelle avoit épousé *Portia* Pagana, demoiselle Napolitaine de la ville de Salerne, dont est née

Victoire d'Ayelle, une des filles d'honneur de la reine *Catherine* de Médicis, dont le mariage fut accordé du consentement de la Reine, qui lui promit vingt mille livres, le 12 Février 1580. avec *Camille* de Fera, chevalier, baron de Rouville, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, & son ambassadeur en Turquie. *Voyez* FERA DE ROUVILLE.

La maison d'Ayelle porte : *d'argent à deux loups passans l'un sur l'autre de sinople, à la bordure de gueules, chargée de huit sautoirs d'or.* Plusieurs branches ont les *loups passans au naturel.*

Voyez l'*Histoire générale d'Espagne*, par *Louis* de Mayerne-Turquet, imprimée en l'an 1587. & les preuves de Malte de *Victor* de Fera de Rouville, reçues au Temple en 1692. Tous les brevets des charges, dont on a parlé, sont en original au château de Rouville en Beauce, & relatés dans les preuves du commandeur de Rouville-Fera.

AYMINI, famille de Provence.

Pierre Aymini fit hommage au roi *René*, comte de Provence, en 1445. à cause des terres d'Aynac, Feyssal & Auribeau, qu'il possédoit dans la mouvance de ce Prince.

Gérand d'Aymini, son fils, seigneur d'une partie de la seigneurie du château de Saint Georges, qu'il avoit acquise de *Barthelemi* de Levent, fut ayeul d'*Antoine* d'Aymini I. du nom, coseigneur du château de Saint Georges, capitaine de quatre compagnies d'Ordonnances. De son mariage accordé en 1516. avec *Pasquette* Blanqui, naquit *Maime* d'Aymini, pere, entr'autres enfans, d'*Antoine* d'Aymini II. du nom, dit le capitaine d'Aymini, commandant & gouverneur pour le Roi dans la ville & château de Lurs, qui épousa le 19 Mai 1566. *Jeanne* Rostaing, dont naquit, entr'autres enfans, *André* d'Aymini, écuyer, marié en 1607. avec *Françoise* Rebut, dont plusieurs enfans.

Honoré d'Aymini I. du nom, l'aîné de tous, sur une production de titres authentiques, fut déclaré noble & issu de noble race & lignée, le 11 Janvier 1668. Il a eu pour femme *Sybille* Figuiere, mere de *Joseph* d'Aymini, qui suit, & de *Paul* d'Aymini, prêtre, prieur du Castelet & d'Entrevennes, coseigneur de Puymichel.

Joseph d'Aymini, écuyer, fut marié le 25 Avril 1677. avec *Marie* de Richieu d'Argens. Il en a eu,

1. *Honoré* d'Aymini II. du nom, chevalier de l'ordre de Saint Lazare de Jerusalem, seigneur de Puymichel & d'Hauteval, sénéchal de la ville de Digne en Provence, dont il fut

pourvu en l'année 1729. & mis en possession en 1737. Il fut marié le 7 Septembre 1726. avec *Marguerite* de Raymond, fille de *César* de Raymond, écuyer, seigneur d'Eaux, de Thorenc, &c. & de *Rosaline* de Villeneuve la Garde.

2. *Jean-Baptiste* d'Aymini, docteur en Théologie, & archidiacre de l'église Cathédrale de Riez.

Les armes : *échiqueté d'or & de sable de douze carreaux ; sçavoir, six d'or & six de sable, rangés par trois ; ceux de sable chargés chacun d'un besan d'argent.*

AYSEAUX : Pays & seigneurie dans le Brabant Vallon, contenant les villages & paroisses d'Ayseaux, d'Oignies, du Roux & de Mougnelée, qui appartenoient autrefois aux seigneurs de Lupoignes, d'où elles passerent aux ducs de Brabant. *Jean* III. du nom, duc de Lothier & de Brabant, en fit don l'an 1353. à son fils naturel *Jean* de Brabant, dit *de Brant*, pour lui & ses successeurs. De sa postérité sortit *Jacqueline* de Brabant, dite *de Brant*, laquelle porta la seigneurie d'Ayseaux à son mari *Adrien*, seigneur de Lesclatiere & de Hove. Leur fille unique, *Honorine* de Lesclatiere, dame d'Ayseaux, fut la seconde femme de *Charles* de Gavre, premier comte de Beaurieu & du Saint Empire. *Voyez* GAVRE.

AZEGAT, famille d'Arles en Provence, qui porte : *d'azur au lion d'or, issant de la pointe, surmonté d'un chevron d'argent, accompagné de deux épics d'or affrontés.*

AZEMAR, en Languedoc : Cette maison est une des plus illustres de cette province par son ancienneté & par ses alliances. Les Auteurs ne s'accordent pas sur son origine. Les uns la font venir de Portugal ; les autres, d'un prince Maure, nommé *Amauri* d'Azemar : quelques-uns d'une maison illustre du Dauphiné, qui s'appelloit *Adhemar*, éteinte dans le cours du seizieme siécle, en la personne de *Louis* d'Adhemar, comte de Grignan. Ils tirent la conséquence de cette derniere, parce qu'on voit plusieurs actes passés par les ancêtres de messieurs d'Azemar, dans lesquels ils prennent en Latin le nom d'*Adhemarius* ; mais la plus commune opinion, suivant plusieurs papiers ou mémoires de famille, est que cette maison tire son origine de celle des comtes d'Azumar en Portugal.

Pierre d'Azemar, favori de Pierre II. roi d'Arragon, n'est pas le premier de sa race, qui ait habité le Languedoc, & qui y ait eu des terres considérables. Ses auteurs sont cités dans quantité d'endroits, & toujours avec distinction dans l'Histoire de cette province. En voici des exemples.

Au *Tome II. p.* 15. on y lit : *VIII. cal. Julii obiit Guillelmus Azemariæ domicellus, ann.* 1167. *Ibid. Tome II. p.* 260. dans un accord passé en 1067. entre le comte de Barcelonne d'une part, le vicomte d'Alby & de Nismes, & *Ermengarde* de Carcassonne, on trouve un *Bernard* d'Azemar qui a signé. Dans un accord de l'an 1128. entre *Bernard* IV. de Melgueil, & *Guillaume* VI. seigneur de Montpellier, il est fait mention d'Azemar & de

Montarnaud. Une donation du comté de Melgueil par la comtesse *Béatrix* au comte de Toulouse, en 1172, est signée de quantité de chevaliers & de seigneurs, du nombre desquels est *Giraud* d'Azemar. En 1226. les comtes de Toulouse & de Foix renouvellerent une ligue en présence de *Pons* d'Azemar & de plusieurs autres.

On voit dans les Tables de l'Histoire de Languedoc, les Azemars, les Montréals, les Montarnauds, les Saint-Just, les Suilis & une très-grande partie des autres seigneurs d'Azemar, qui ont formé plusieurs branches, dont il ne subsiste aujourd'hui que celle des seigneurs de Gignac en Languedoc, branche aînée, & celle des seigneurs de Mézerac de Montréal, transplantée en Rouergue, au diocèse de Rhodès.

I. La filiation de cette maison commence à *Pierre* d'Azemar I. du nom, favori, comme on l'a dit, de Pierre II. roi d'Arragon, surnommé le Catholique. Ce prince fut tué au siége de Muret, près Toulouse, où *Pierre* d'Azemar combattit avec la plus grande valeur & y fut dangereusement blessé. Quand Jacques I. successeur de Pierre II. fut devenu majeur, *Pierre* d'Azemar l'aida de ses conseils & le servit avantageusement contre ses ennemis. Quelque temps après il se retira sur ses terres en Languedoc, & il épousa vers l'an 1234. *Marie-Elisabeth* de Mandagot. Il en eut, entr'autres enfans,

II. *Pierre* d'Azemar II. du nom, & *Raymond* I. Ils suivirent en 1270. le roi Saint Louis au siége de Tunis, où ils donnerent des preuves de leur valeur. Après la mort de ce Prince, arrivée le 25 Août de la même année, *Pierre* & *Raymond* revinrent en France, au commencement de 1271. *Pierre* passa en Espagne, où il épousa en 1280. *Ermirarde*, fille de *Gaston* de Carpio, marquis de Carpio. *Raymond* son frere s'allia en 1281. avec *Antoinette* de Trincavel, fille légitimée de *Raymond* de Trincavel, comte & souverain de Carcassonne. Il rendit hommage en 1312. à Jacques, roi de Majorque, pour la portion qu'il avoit à la Jurisdiction de la terre de Montarnaud. Cet hommage est dans les archives du Bureau des Finances de Montpellier.

III. *Jean* d'Azemar I. du nom, seigneur de Montarnaud, fils de *Raymond* I. se maria en 1320. avec *Brigite* du Tarrail, d'une ancienne maison du Dauphiné. Ils eurent cinq garçons, dont quatre, morts sans postérité, & *Gaston*, qui suit.

IV. *Gaston* d'Azemar eut pour femme en 1360. *Isabeau* d'Azemar, sa cousine, dont,

V. *Jean* II. du nom, seigneur de Montarnaud & de Saint Martin de Londres, marié en 1403. avec *Diane-Delphine* de Barjac, fille de sire de Barjac, baron de Rochegude, au diocèse d'Uzès. De ce mariage naquit, entr'autres enfans,

VI. *Jean* III. du nom, seigneur des susdits lieux. Il se maria en 1446. avec *Minguette* de Cornonterval, fille unique du seigneur de Cornonterval.

VII. *Pierre* d'Azemar III. du nom, leur fils, seigneur de Cornonterval, de Montarnaud, de Saint Martin de Londres & de

Saint Martin de Vignogue, épousa en 1476. *Gabrielle* d'Auriac, de l'ancienne & illustre maison d'Auriac en Dauphiné. Elle fut mere de,

VIII. *Bertrand* d'Azemar, seigneur des susdits lieux. Il épousa en premieres noces, l'an 1511. *Mathive* de Barjac de Rochegude, & en secondes noces *Catherine* de Lavagnac, fille de *N.* . . . . de Lavagnac, baron de Florac, chevalier, conseiller du Roi, président, thrésorier général de France, intendant des Gabelles en la province de Languedoc. Leurs enfans furent, 1. *Tristan*, qui suit; 2. *Antoine*, rapporté après son aîné; 3. *Guillaume*, qui testa le 12 Février 1573. en faveur de ses freres, *Tristan* & *Antoine*.

IX. *Tristan* d'Azemar, seigneur du château de Saint Martin de Londres & de plusieurs autres terres, fut gendarme, & ensuite capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes, qu'il leva. Il servit avec la plus grande valeur sous les ordres de *François*, duc de Guise, contre les Espagnols, au siége de Metz, où ce seigneur avoit rassemblé l'élite de la Noblesse du pays, le 26 Novembre 1543. Il épousa *Françoise* de Pelet, grande tante de l'héritiere de la Verrune. Il en eut, entr'autres enfans, *Blaise* d'Azemar, seigneur de Montlaur, auteur de la branche aînée des Azemars, actuellement éteinte.

X. *Antoine* d'Azemar, frere de *Tristan*, seigneur de Saint Martin de Vignogue, épousa en 1561. *Marie* d'Azemar, sa cousine; dont, entr'autres enfans, *Raymond*, qui suit.

XI. *Raymond* d'Azemar II. du nom, seigneur de Saint Martin de Vignogue, de la Baume, de Saint Geniés & autres lieux, épousa en 1600. *Suzanne* de Barthelemi de Grammont, fille de messire de Barthelemi de Grammont, baron de Lanta, seigneur de Grammont, agent général de la province de Languedoc, conseiller au Parlement de Toulouse. De ce mariage naquirent,

1. *Raymond* III. du nom, seigneur de Saint Martin de Vignogue. Il fut contrôleur provincial des garnisons en Béarn, depuis 1630. jusqu'à 1648. gentilhomme servant chez le Roi, le 19 Février 1649. commissaire d'Artillerie en Catalogne, le 22 Janvier 1654. nommé par sa Majesté, le 30 Novembre 1665. pour conduire les troupes en Bresse.

2. *Raymond* IV. du nom, qui suit.

3. *Guillaume* d'Azemar, thrésorier des mortes-payes de la province de Languedoc, épousa le 19 Avril 1635. *Antoinette* d'Hugues, fille de *N.* . . . . . . comte d'Hugues, & niece de *N.* . . . . . . d'Hugues, archevêque d'Ambrun. De ce mariage naquirent, 1. *Jean* d'Azemar, capitaine au régiment Royal infanterie, en 1688. 2. *Joseph*, marié en 1673. avec *Marie* de Bonnefoux, fille unique de feu noble *Henri* de Bonnefoux, seigneur de Fabregues, & capitaine au régiment du Roi infanterie, en 1694. Il est mort, ainsi que son frere *Jean*, sans postérité. 3. *Louis*, archidiacre d'Ambrun, qui, quoique ecclésiastique, prit les armes pour défendre ladite ville contre le duc de Savoye, qui en faisoit le siége en 1692. Il se porta par-tout pour encourager les assiégés, & il fut tué de

plusieurs coups de carabine qu'il reçut dans la tête.

4. *Michel* d'Azemar, coseigneur de Montréal, épousa le 25 Août 1649. *Jeanne* de Veirier, veuve de messire *Charles* de Turenne. De ce mariage est sorti *Fulcrand* d'Azemar, tige de la branche des seigneurs de Montréal, rapportée ci-après. *Michel* se maria en secondes noces avec noble dame *N.* . . . . . Dicher, fille du seigneur de la Bastide de Fonds, au diocèse de Vabres.

5. *Antoine* d'Azemar II. du nom. Le Roi le nomma le 3 Janvier 1644. pour se transporter à Angoulême : il fut le 5 Janvier 1653. son maître d'hôtel, & gouverneur d'Aspect en Guyenne ; ensuite conseiller d'Etat en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier. Il est mort garçon.

XII. *Raymond* d'Azemar IV. du nom, fut gendarme de la reine *Anne* d'Autriche en 1647. 1648. & 1649. Il combattit à la bataille de Lens, contre les Espagnols, avec une valeur héroïque. Sa bravoure fut admirée du grand Condé, qui l'honora de son estime, & de sa protection auprès de la Reine mere. Il fut créé gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi le 30 Janvier 1649. Il obtint ensuite une compagnie dans le régiment de Montpeiroux, à la tête de laquelle il servit avec beaucoup de distinction. Il exerça la charge de commissaire général des guerres pendant les années 1650. 1651. 1652. 1653. & 1654. Il eut en 1655. une compagnie dans le régiment de Thoiras cavalerie, où il donna de nouvelles preuves de sa valeur pendant les guerres des Pyrénées. Après la paix des Pyrénées, il quitta le service. Il fut marié deux fois ; en premieres noces, le 29 Septembre 1654. avec *Delphine* de Lomausans ; & en secondes noces, le 24 Octobre 1668. avec *Anne* de Grasset, fille de *N.* . . . . de Grasset, président à la Cour souveraine de Montpellier. Il a eu de cette derniere femme,

1. *Antoine* III. du nom, qui suit.

2. *Antoine-Pierre* pourvu de la charge de conseiller en la Cour des Aides de Montpellier qu'avoit *Antoine* II. du nom, son oncle. Il est mort garçon.

3. *Raymond* V. du nom, pourvu après son frere de la même charge, mort aussi sans postérité.

XIII. *Antoine* d'Azemar III. du nom, a épousé le 2 Novembre 1706. *Françoise* d'Azemar, sa parente, de laquelle il a eu *Guillaume*, qui suit.

XIV. *Guillaume* d'Azemar, seigneur de Gignac, de Saint Martin de Vignogue, de la Baume, de Saint Geniés, de la Coste, &c. conseiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, après son oncle *Raymond* V. a épousé le 18 Octobre 1744 *Jeanne* de Viols, fille de *N.* . . . . . de Viols, avocat au Parlement de Toulouse. Il est mort le 27 Avril 1757. chef de la branche aînée. De ce mariage sont issus,

1. *Antoine-Guillaume* d'Azemar, âgé de treize ans en 1759.

2. *Raymond* d'Azemar de Saint Geniés, âgé de onze ans.

3. *Jeanne* d'Azemar, âgée de huit ans.

4. *Guillaume* d'Azemar, âgé de cinq ans.

5. *François* d'Azemar de la Coste, âgé de quatre ans.

6. *Jacques-Gabriel* d'Azemar de Saint Martin, âgé de plus de deux ans & demi.

Branche cadette des seigneurs d'Azemar de Montréal.

I. *Fulcrand* d'Azemar, seigneur de Montréal, fils de *Michel* & de *Jeanne* de Veirier, épousa le 19 Février 1689. *Françoise* de Carcassonne, fille d'*Anne*, comte de Carcassonne, baron de Lugans, seigneur de Soubez, coseigneur de Lodève & de Montbrun, & de *Françoise* de Peyrottes, cousine germaine du feu cardinal de Fleury. De ce mariage sont nés,

1. *Roger*, qui suit.

2. *Guillaume* d'Azemar de Montalegre, mort sans postérité en 1743.

3. *Raymond*, seigneur de la Prade, mort au service, & aussi sans postérité.

4. *Hyacinthe*, auteur de la branche des seigneurs de Mézerac & de Montréal, rapportée ci-après.

II. *Roger* d'Azemar a épousé en 1727. *Suzanne* de Gantès. Il est mort major d'Aigues-Mortes. Il n'y a de ce mariage que trois filles.

III. *Catherine* d'Azemar, la plus jeune, est pensionnée par sa Majesté.

Branche des seigneurs d'Azemar de Montréal, établie à Mézerac en Rouergue.

I. *Hyacinthe* d'Azemar de Montréal, un des fils de *Fulcrand*, & de *Françoise* de Carcassonne; devenu en l'an 1721. seigneur de Mézerac en Rouergue (*a*), par son mariage avec *Françoise* d'Urre, fille & héritiere de *Louis*, marquis d'Urre, seigneur de Mézerac, Lissirou, la Garrigue, & de plusieurs autres lieux, a été tué le premier Mai 1738. Il a laissé deux fils & deux filles, sçavoir,

1. *Jean-Louis*, qui suit.

2. *Jean-Joseph* de Montréal, connu sous le nom de chevalier de Mézerac, né en 1723. major de Dragons au Port du Cap François.

3. *Marie-Marthe* d'Azemar de Montréal, honorée par sa Majesté du brevet de Régale, pour être chanoinesse à l'abbaye royale du Saint Esprit à Beziers en Languedoc, où elle a pris le voile le 9 Janvier 1758.

4. 5. & 6. trois autres filles, qui n'ont point encore d'établissement.

7. une fille morte.

II. *Jean-Louis* d'Azemar de Montréal, chevalier, seigneur de Mézerac, Lissirou, la Garrigue, &c. né le 23 Juin 1722. & chef de la branche, n'est pas encore marié.

Les alliances d'Azemar, tant du côté paternel, que du côté maternel, sont avec les maisons de Foix, Châteauneuf du Tournel, Barthelemi de Grammont, Lavagnac, Auriac, Bajac, Rochegude, Hugues, Terrail, Mandagot, Trincavel, Roquefeuil, Choiseuil, la Verrune, Clermont-Londeve, Montmorency, Turenne, la Rochefoucault, la Tour

(*a*) *La terre de Mézerac est une des plus seigneuriales du Rouergue. Elle a, outre une infinité de droits seigneuriaux, la haute, moyenne & basse Justice.*

d'Auvergne, Simiane, Carcassonne, &c.

Messieurs d'Azemar de Montréal de Mézerac, sont encore alliés par leur mere, *Françoise* d'Urre, à la maison de Beauvau, par le mariage d'*Antoinette* d'Urre avec *Jean* de Beauvau, marquis de Novian.

Les armes sont: *d'azur à la bande d'argent, chargée de trois croissans de sable, surmontée d'un lion d'or, grimpant, éperonné & becqueté de gueules.*

La branche de Mézerac écartele: *au 1 d'argent à la bande de gueules, chargée de trois étoiles d'or*, qui est d'Urre; *au 2 d'Arragon*, qui sont les armes de Carcassonne; *au 3 d'azur, aux trois fleurs de lys d'or, au chef de même*, qui est Bourbon, par alliance avec la maison de Severac; *au 4 de la Tour d'Auvergne, & sur le tout d'Azemar.*

Les Azemars de Montpairoux sont encore une famille différente.

M. Azemar de la Serre, gouverneur de l'hôtel royal des Invalides, est aussi d'une autre famille.

Il y a une autre famille du même nom d'Azemard, en Languedoc, qui signe d'*Azemard*, par un *d* à la fin. Elle porte: *d'argent à trois fasces de gueules.*



BA

BABOU : *Tome I. p.* 152. *col.* 2. *lig.* 14. aux bras, *lisez*, au bras.

Ibid. lig. 15. *sortant d'une Vache d'azur*, lisez, *sortant d'une nuée d'azur, &c.*

BACHELIER DES VIGNERIES, famille noble de Normandie, diocèse de Coutances.

Jean-Baptiste le Bachelier, sieur des Vigneries, a servi plus de vingt ans, étant gendarme de la garde de sa majesté. En cette qualité, il s'est trouvé à plusieurs siéges, batailles & combats, où il s'est toujours beaucoup signalé, comme à la bataille de Ramillies, en 1706. où il fut blessé, & aux batailles d'Oudenarde & de Malplaquet, en 1708. & 1709. au combat de Denain ; ensuite aux siéges de Marchiennes, de Saint Amand, de Douay, du Quesnoy & de Bouchain en 1712. & enfin en 1713. aux siéges de Landau & de Fribourg sur les alliés. En considération de ses services & de ceux de ses ancêtres, sa Majesté l'a rétabli dans la possession de sa noblesse par lettres du mois d'Avril 1721. dont les titres avoient été perdus. Il épousa le 15 Mai 1708. *Marie-Anne* du Bois, fille de *Charles* du Bois, écuyer, dont il a eu *Antoine* le Bachelier des Vigneries, écuyer, né le 3 Mai 1709. mort après avoir été marié.

Les armes : *d'azur à un cygne d'argent, & un chef de même, chargé de trois coquilles de gueules.*

Il y a plusieurs autres familles du nom de Bachelier ; entr'autres une en Picardie, qui porte : *d'argent au chevron d'azur, accompagné de trois molettes de même.*

Une autre en Bretagne, qui porte : *d'argent au pin de sinople, planté sur un gazon de même.*

Et encore une autre à Rheims en Champagne, qui porte : *d'azur à la croix dentelée d'or, cantonnée de quatre paons rouans, affrontés d'argent.*

On trouve aussi dans l'*Armorial de France, Reg. I. Part. I. p.* 44. une famille de Bachelier, dont une fille, *Marie* de Bachelier, fille d'*Henri*, né à Paris le 28 Août 1672. marié à Londres le 12 Juillet 1698. avec *Jeanne* du Four, obtint, ainsi que sa mere, des lettres de naturalité, données à Fontainebleau le 23 Septembre 1713. & enregistrées à la Chambre des Comptes de Paris le 8 Novembre suivant ; & en conséquence de ces lettres, *Marie* de Bachelier fut reçue à Saint Cyr sur les preuves de sa noblesse.

Les armes : *d'argent à la fasce de gueules, chargée de trois sautoirs d'or.*

BACHI. *Voyez* BASCHI, *Tome I.* de ce *Dictionnaire, p.* 173.

BÂCLE (le) : Famille originaire de Touraine, dont il a été parlé dans plusieurs Mercures & Journaux, & entr'autres dans le

Mercure de France du mois de Mai 1717. p. 168. & suivantes, où l'on a inséré un mémoire généalogique de cette famille.

Jean-Louis le Bâcle, marquis d'Argenteuil, lieutenant général pour le Roi au gouvernement des provinces de Champagne & de Brie, gouverneur de la ville de Troyes, a eu de *Louise-Anne-Victoire* de Rogres, dame de Chevrinvillier, *Louise-Anne-Elisabeth* le Bâcle d'Argenteuil, née le 26 Octobre 1713. & reçue chanoinesse, dame & comtesse de Remiremont, par acte du 18 Novembre 1726. & mariée le 29 Juillet 1738. avec *Joseph-Auguste* de Chastenay, comte de Lanty, fils de *François* de Chastenay, comte de Rochefort, & de *Marie-Catherine* du Fresnoy.

Les armes sont : *de gueules à trois macles d'argent.*

BACOUEL, en Picardie : Porte : *d'or à trois ancolies d'azur.*

BADE, ou BADEN : *Tome I. p. 153. col. 1. lig. 2. après* ville d'Allemagne en Souabe, *ajoutez*, différente de Bade en Suisse : elle est à une lieue & demie du Rhin, & à cinq lieues de Strasbourg.

Ibid. lig. 3. effacez au pied des Monts, *jusques & y compris le mot* maison.

Ibid. lig. 8. Les marquis de Bade sont princes de l'Empire. Selon quelques-uns, ils descendent, *lisez*, Les margraves de Bade, princes de l'Empire, descendent, &c.

Ibid. lig. 14. est tige, *lisez*, fut tige.

Ibid. lig. 18. *effacez*, selon Imhoff.

Ibid. lig. 25. Il mourut, *lisez*, & il mourut.

Ibid. lig. 28. marié en Novembre 1721. à *Auguste-Marie-Jeanne*, fille d'*Adam-François Jules*, prince de Schuwartzenberg, *ajoutez*, & en secondes noces à la fille du défunt empereur Charles VII. Le frere du margrave de Bade-Baden a épousé la fille du duc d'Aremberg.

Ibid. lig. 43. *après* maison, *ajoutez*, pour laquelle le roi de Suède (Holstein-Eutin) justifie sa descente des Wasa.

Ibid. col. 2. lig. 19. après branche, *ajoutez* ce qui suit : *Frédéric-Magne*, margrave de Bade-Dourlach, grand-maître de l'Artillerie de l'Empire, a eu d'*Auguste-Marie* d'Holstein-Gottorp, sa femme, *Jeanne-Elisabeth* de Bade-Dourlach, morte à Kircheim, où elle faisoit sa résidence. Elle étoit veuve d'*Eberhard-Louis*, duc de Wirtemberg-Stutgard, chevalier de l'ordre de l'Eléphant & de l'Aigle noir, feld-maréchal des armées de l'Empereur & de l'Empire, dont il a eu des enfans.

BADEFOL : Terre située en Périgord, que possédoit en l'an 1232. *Gaston* de Gontaut II. du nom, seigneur de Biron, & qui fut possédée en 1239. par *Pierre* de Gontaut, probablement frere de *Gaston*, qui fut le quatrieme ayeul d'*Hélie* de Gontaut, à qui *Marthe* de Born porta la terre de Hautefort & d'autres, & dont la postérité a conservé le nom & les armes de Hautefort. *Voyez* HAUTEFORT.

BADIER : Famille noble & originaire de la province d'Auvergne, dont une branche est venue s'établir en Provence, & y a fait l'acquisition de la terre & seigneurie de Roquebrune. Cette famille fut maintenue dans sa

noblesse en 1667. & elle subsiste dans *Pierre* de Badier, seigneur de Roquebrune, marié le 9 Juin 1734. avec *Geneviéve* le Mathieu, de la maison des seigneurs du Revest & du Villars, de laquelle il a eu *Alexandre* de Badier, reçu dans la compagnie des Gardes de la Marine au département de Toulon le 12 Octobre 1755.

Les armes : *d'azur au sautoir composé de quatre rayons de soleil d'or, surmonté d'un croissant d'argent.*

BAGLION DE LA SALLE : *Tome I. p. 154. col. 2.* de ce *Dictionnaire*, on a mis BAILLON DE LA SALLE, au lieu de BAGLION ; *effacez* cet article, & *lisez* ce qui suit :

Jean-Artus de Baglion, comte de la Salle, seigneur de Saillant, &c. commandant de la Noblesse de Lyonnois, Forez & Beaujolois, décédé, avoit épousé *Catherine* Aumaistre, dont il a eu,

1. *Mathieu-Ignace* de Baglion, comte de la Salle, seigneur de Saillant, Pouilly, Mionay, &c. mort à Paris le 28 Janvier 1738. âgé de cinquante-un ans, étant né à Lyon le 5 Février 1687. Il a laissé de *Marie-Jacqueline* de la Grange de la Praye, qu'il avoit épousée le 18 Juin 1714. *Pierre-François-Marie* de Baglion, comte de la Salle, marié avec *Angélique-Louise-Sophie* d'Allonville de Louville, fille de feu *Charles-Auguste* d'Allonville, marquis de Louville, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi d'Espagne, lieutenant général de ses armées, gouverneur de Courtray, & de *Hyacinthe-Sophie* de Béchameil de Nointeil. Leur fille unique, *Françoise-Sophie-Scholastique*, a épousé le 24 Janvier 1759. *Denis-Auguste* de Beauvoir de Grimoard, marquis du Roure, colonel dans le régiment des Grenadiers de France, légataire de la duchesse de la Force, nommé en Avril 1759. menin de monseigneur le Dauphin.

2. *François* de Baglion de la Salle, évêque d'Arras en 1725. & abbé de Saint Vincent de Laon depuis 1732. mort il y a quelques années.

Les armes : *d'azur, au lion léopardé d'or, appuyant sa patte droite sur un tronc escotté & abaissé de même, mis en pal, le chef chargé de trois fleurs de lys d'or, sommées d'un lambel à quatre pendans de même.*

BAHUNO : Une généalogie manuscrite de cette famille, dressée par M. du Pré de Kerdaniel, en remonte l'origine jusqu'à *Tristan* du Bahuno, chevalier, seigneur de la Demiville, vivant environ l'an 1200.

Guillaume du Bahuno, sieur de la Demiville, fut marié le 6 Août 1493. avec *Jeanne* Gibon. Il étoit le quatrieme ayeul de noble *François* du Bahuno, écuyer, seigneur de Berien & de Kerdisson, paroisse d'Estival, évêché de Vannes, province de Bretagne : ce dernier a eu de *Louise-Perrine* du Liscoet, sa femme, pour fils aîné & héritier principal, *François-Guillaume* du Bahuno, écuyer, seigneur desdits lieux, marié le 11 Octobre 1710. avec *Perronelle* le Borgne, fille aînée, héritiere principale & noble de *Joseph-François* le Borgne, écuyer, seigneur de Coetnevenez & de Rocumelen, & de *Catherine-Ursule* du Bahuno. De ce mariage naquit le 6 Décembre 1714. *Jean-Armand* du Bahuno de Berien, qui fut reçu page du Roi dans sa grande écurie le 26

Décembre 1730. sur les preuves de sa noblesse.

Les armes sont : *de sable à un loup d'argent, langué & onglé de gueules, passant & surmonté d'un croissant d'argent.*

BAIGNARD, ancienne famille de Normandie, qui portoit pour armes : *d'argent à la fasce de gueules, chargée de trois fers à cheval d'argent, accompagnée de trois molettes d'éperon de sable, 2 en chef & 1 en pointe.* Elle s'est éteinte en la personne de *Henri-Alexandre-Ambroise* de Baignard, qui mourut à Paris le 24 Décembre 1740. & dont *François-Nicolas*, marquis de Chambray a hérité, au droit d'*Hélene* de Baignard, son ayeule.

BAILE : Il y a trois familles nobles de ce nom en Dauphiné.

L'une porte : *d'or au chevron d'azur, accompagné de trois roses de gueules.*

L'autre, nommée Baile de la Tour, porte : *de gueules à une tour d'argent, crenelée de six pieces, maçonnées de sable, ouverte d'argent, perronnée de deux marches de même.*

La troisieme, nommée Baile de Mirebel, porte : *d'azur au lion d'or, à la bande de gueules brochant sur le tout, chargée de trois vases à fleurs d'argent, les fleurs au naturel.*

BAILE DE LA MOTHE-BRION : *Jean* Baile, dit de la Mothe, baron de Vachieres & de la Fare-les-Aries, épousa *Louise* de Bron la Liegue, dont vint *René* Baile, dit de la Mothe, seigneur de Brion en Vivarais ; qui épousa en 1647. *Paule* de Clermont-Chaste, fille de *Charles*, & d'*Anne* de Lattier, dame de Charpey & Vatilleu. Leur fille *Claudine* avoit été mariée, seconde femme, le 3 Mars 1669. à son oncle à la mode de Bretagne, *Charles-Louis-Alphonse*, seigneur de Sassenage, bisayeul, par sa premiere femme, de l'héritiere de la famille, vivante en 1759. & pere, par la seconde, du comte *René-Ismidon*, mort le 16 Avril 1730. dont est sorti le chevalier des ordres du Roi en 1749. Ses trois filles sont, l'une madame de Maugiron, l'autre madame de Talaru, & la troisieme la comtesse de Berenger.

La maison de Baile de la Mothe-Brion porte pour armes : *au 1 & 4 de gueules, à l'aigle d'or éployée ; au 2 & 3* de Bron la Liegue, *de gueules à deux levrons affrontés d'argent & colletés de sinople, cloués d'or.*

BAILLARD DES COMBAUX dans le Vivarais.

Jean-Marcelin Baillard des Combaux, écuyer, seigneur de Chevril, de la Motte-Mourgon & de Beaurevoir, a représenté, pour la preuve de sa noblesse, deux jugemens d'intendans du Languedoc, rendus contradictoirement, & confirmés par un arrêt du Conseil d'Etat du Roi. Les titres qui y sont énoncés établissent sa filiation depuis *Jean* Baillard, écuyer, son quatrieme ayeul, qui fut fait capitaine châtelain de Sainte Ségolene, dans la sénéchaussée du Puy en 1540. & étoit homme d'armes de la compagnie de *Gilbert* de Levis, comte de Ventadour.

Jean-Marcelin étoit fils de *Jean* Baillard des Combaux, & d'*Anne* Charbonnel du Betz. Il épousa, par contrat du 6 Juin 1736. *Louise-Magdelene* de Troussebois, fille de *Jean-Louis*

de Trouffebois, écuyer, ſeigneur de Launay, dont il a eu,

1. *Jean-Jacques* Baillard des Combaux, né le 9 Mars 1740.

2. *Jean-Céſar-Martial*, né le 28 Décembre 1745.

3. *Louis-Ferdinand*, né le 14 Février 1747.

4. *Louiſe-Magdelene*, née le 8 Décembre 1736.

5. *Marie-Anne*, née le 16 Janvier 1738.

6. *Françoiſe-Hélene*, née le 29 Janvier 1739.

7. *Thérеſe-Eliſabeth*, née le 20 Février 1749.

Les armes: *d'or à trois palmes de ſinople, réunies en pointe par le bas des tiges*, qui eſt de Baillard; *écartelé d'azur à un croiſſant d'argent, accompagné de trois molettes d'or, poſées 2 en chef & 1 en pointe*, qui eſt de Charbonnel du Betz.

BAILLÉ (du), famille de Normandie, généralité de Rouen, maintenue dans ſa nobleſſe le 5 Décembre 1666.

Porte: *d'azur à deux chevrons d'or, accompagnés en chef de deux étoiles d'argent, & en pointe d'une roſe de même.*

BAILLEHACHE, ſieurs de Biéville & de Changoubert, en Normandie, généralité de Caën.

Porte: *de gueules au ſautoir d'argent, cantonné de quatre merlettes de même.*

BAILLES, en Languedoc: Porte: *d'azur à la faſce d'or, accompagné en chef d'un lévrier courant d'argent, & en pointe d'un croiſſant de même.*

BAILLET: *Tome I. p. 154. col. 1. lig. 14.* Vaugrenans, *liſez*, Vaugrenan.

Ibid. après la ligne 39, ajoutez, Il y a une ancienne famille de Baillet, dans le Parlement de Paris, fondue dans Nicolaï & Potier de Geſvres.

Il y a pluſieurs autres familles du nom de Baillet.

BAILLET, en Champagne: Porte: *d'argent à un loup cervier au naturel, au chef d'azur, chargé de deux molettes d'or.*

BAILLEUL: Ce nom eſt celui de pluſieurs familles, qui n'ont rien de commun, même en Normandie.

Les ſeigneurs de Bailleul en Vimeu, qui portoient: *d'hermines à l'écu de gueules en abyſme*, ont donné un roi à l'Ecoſſe dans le douzieme ſiécle.

BAILLEUL-DOULIEUX, en Flandres: Porte: *de gueules fretté de vair.*

BAILLEUL SAINT MARTIN, en Artois: Porte: *d'argent bandé de gueules.*

BAILLEUL, en pays de Caux, ſubſiſte dans la branche de Bailleul, ſeigneur de Beauvais & de Creſſenville; dans celles de Bailleul, ſeigneur d'Angerville-le-Bailleul; de Bailleul, ſeigneur de Drumare ou de Saint Maclou, & dans celle de Bailleul, ſeigneur de Vattetot-ſur-Baumont. Les armes ſont: *partie de gueules & d'hermines.* Pluſieurs branches les ont arrangées différemment; ſçavoir: *d'argent à la faſce de gueules, accompagnée de trois hermines, 2 en chef & 1 en pointe*, comme les portent Bailleul-Saint-Maclou. D'autres ont écartelé: *de gueules & d'hermine.* D'autres ont *ſemé les hermines.* D'autres enfin les ont *arrangées trois à trois*; mais la plûpart de ces branches ont repris leurs anciennes & véritables armes.

La terre de Bailleul paſſa par une fille dans la maiſon de Com-

fray, & enfuite dans celle de Ferriere ; & après trois cents ans, elle eft rentrée dans la famille de Bailleul, par le mariage de *Gilles* de Bailleul, feigneur de Montreuil, &c. avec *Magdelene* d'Harcourt, dame de Bailleul, fille de *Jacques* d'Harcourt, feigneur de Franqueville, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de fa Majefté, & de *N*....... d'Affé, de la maifon de Montfaucon au Maine. *Magdelene* d'Harcourt avoit hérité de *Pierre* d'Harcourt, fon coufin germain, de la terre de Bailleul.

L'éditeur des généalogies comprifes p. 810. du huitieme Volume, imprimé en 1733. de l'*Hiftoire des grands Officiers de la Couronne*, n'a pas fuivi Blanchard fur Bailleul au pays de Caux. Il ne commence que par *Pierre* de Bailleul, marié le 17 Juillet 1476. à *Guillemette* de Hareng, & qui rendit aveu le 16 Février 1507. d'une piece de terre en la feigneurie de Saint Mauville, & en 1509. il eft qualifié d'écuyer, frere & héritier de *Guillaume* de Bailleul, prêtre de la paroiffe d'Anferville. Il rendit aveu des fiefs, tennemens & terres en la paroiffe de Bretteville, dépendance de la baronnie du Bec-Crefpin.

Son fils, *Jean*, eft qualifié d'écuyer, fils & héritier de défunt *Pierre* de Bailleul. Il rendit un femblable aveu le 17 Juillet 1515. & le premier Mars 1525. Il reconnut tenir en fief de Hautbert le fief de Sainte Marie de Vattetot-fur-Baumont, en la mouvance de la feigneurie de Graville.

Son fils, *Bertrand*, né de *Jeanne* Olivier, fit, le 5 Août 1530. foi & hommage de ce dernier fief, & fe trouva en 1536. à la revue de l'arriere ban, au bailliage de Caux. Il mourut fans enfans.

Nicolas, fon frere puîné, mort en 1565. marié, par acte du 18 Août 1534. à *Marie* Hervieu, fille de *Richard*, feigneur des Ifs, fut donataire de fon frere, le 12 Septembre 1551. d'un tiers du fief de Hautbert de Sainte Marie de Vattetot, & en rendit aveu le 3 Juillet 1553. Il eut, entr'autres enfans, de *Marie* Hervieu, *Robert*, tige de la branche d'Anferville, & *Nicolas*, tige de celle de Drumare, formans le quatrieme degré.

Robert, écuyer, feigneur de Blangues, rendit, le 30 Juin 1568. hommage au Roi des fiefs de Donjon & de Vilmefnil, & mourut en Août 1601. Il époufa, par traité du 6 Octobre 1560. *Catherine* de Bulluy, morte en Avril 1608. fille de *Jean*, écuyer, & d'*Ifabeau* de Draqueville, dont *Charles*, qui fuit, & *Nicolas*, tige de la branche de Rufoffe, actuellement éteinte.

Charles fit le 8 Juillet 1607. hommage des fiefs de Donjon & de Vilmefnil. Il époufa, par contrat du 27 Février 1607. *Marie* Martel, fille de *Charles*, feigneur de Montpinfon, & de *Françoife* Ifnel, dont, entr'autres enfans, *François*, qui fuit, & *Alexandre*, auteur de la branche des feigneurs de Bailleul-Vattetot-fur-Baumont, qui fubfifte.

François eut commiffion, le 25 Juin 1643. de lever une compagnie de cent hommes de pied. Il commandoit la nobleffe dans le pays de Caux, en Septembre 1674. Il époufa, par contrat du 30 Janvier 1653. *Françoife* Sécart, fille d'*Adrien*, feigneur

d'Ausouville, & de *Jacqueline* Peverel.

Charles, leur fils, obtint le commandement de la Noblesse dans le pays de Caux, & y fut confirmé le premier Juillet 1702. Il rendit le 20 Décembre suivant hommage au Roi de ses terres du Donjon, de Vilmesnil & de Baigneville. Il avoit épousé, par contrat du 23 Juillet 1703. *Elisabeth* Hallé d'Orgeville, morte le 19 Août 1724. fille de *Gilles*, président à mortier à Rouen, & de *Françoise* Groulard, dont *Charles-Pierre*, qui suit, & *Françoise-Elisabeth*, vivante en 1759. mariée en premieres noces à *François-Armand* le Cormier de Sainte Hélene, baron d'Angerville-la-Martel, conseiller au Parlement de Rouen, dont une fille, dame de Sainte Helene, de l'Abbeville, & en partie d'Angerville; & en secondes, sans enfans, à *Henri-Jacques* du Moncel, chevalier, seigneur de Martinvast & du Buisson, officier dans le Corps Royal de l'Artillerie.

Charles-Pierre de Bailleul, écuyer, seigneur des mêmes lieux, président à mortier au Parlement de Rouen, a épousé *N.*...... de Brinon, fille de *N.*...... doyen du Parlement de Rouen, dont un de ses ancêtres a été premier président au même Parlement. Les enfans sortis de ce mariage sont trois fils & une fille. Un des fils est chevalier de Malte.

BAILLIF, seigneur de Mainvilliers, famille éteinte, que l'Auteur des *Antiquités d'Estampes* nomme mal-à-propos Bailly.

Le dernier de cette famille est *Joseph* Baillif, chevalier de Saint Louis, & ancien capitaine au régiment de Picardie, mort sans alliance dans son château de Mainvilliers, le 13 Janvier 1742. Une de ses sœurs a laissé postérité. *Voyez* MAINVILLIERS.

Les armes : *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même, le chevron chargé d'une pampre de vigne, garni de fruits au naturel.*

BAILLIVY, chevalier, seigneur de Merigny, d'Housse-les-Monts, d'Olchey, de Selincourt & de Tourteron, mort le 26 Août 1750. âgé de quatre-vingt dix ans.

Ignace de Baillivy, fils aîné, dit le comte de Merigny, seigneur de Rambercourt, chevalier de Saint Louis & ancien lieutenant colonel du régiment de Rose, Allemand, Cavalerie, a plusieurs enfans de sa femme, *N.*... de Saint Blaise, petite fille de *Jacques* de Saint Blaise, comte de Changi, & de *Marguerite* de Stainville, sœur de *Charles-François* de Stainville, comte de Couvonges, grand maître d'hôtel du duc *Léopold*.

Le comte de Merigny a pour frere *Nicolas-François* de Baillivy, chevalier, seigneur de Ficquelmont & de Xonville, ancien capitaine au régiment de Rose, Cavalerie. Il a épousé le 7 Janvier 1744. *Barbe* de Hault de Sancy, fille unique de *Nicolas-François*, baron de Hault de Sancy, seigneur de Rhodongue, dont il a plusieurs enfans.

La famille de Baillivy, originaire de Toul, y subsistoit noblement dès le treizieme siécle, ainsi qu'il est rapporté dans des lettres patentes au grand sceau, données le 11 Février 1620. par le roi Louis XIII. portant reconnoissance de l'ancienne noblesse, &

& qualité de gentilhomme de messieurs de Baillivy.

Claude de Baillivy épousa *Nicole* Dinteville, dont plusieurs enfans, sçavoir,

1. *Nicolas* de Baillivy, qui épousa *Charlotte* de Ville, fille du baron *Florent*, & de *Louise* de Gourcy.

2. *François*, qui épousa *Marie* de Chauvirey, fille de *Nicolas-François*, maréchal de Lorraine, & de *Charlotte-Marie-Gertrude* de Dongelberghe de Resves.

3. *Marie-Anne* de Baillivy, qui épousa *Louis-Charles*, comte de Nettancourt, fille de *Charles-Ignace*, baron de Fresnel, & de *Marie-Anne* des Salles.

4. *Charles-Joseph.*

5. *Marc-Pierre*, filleul du comte d'Argenson.

6. *François*, présenté à l'ordre de Malte.

7. *Bruno* de Baillivy.

BAILLOU, en Touraine: Porte: *d'or à trois hures de sanglier de gueules.*

BAILLY, en Normandie, généralité de Rouen: Porte: *d'azur à trois annelets d'or.*

BAILLY DE GAUGÉ: *Françoise* de Bailly, veuve d'*Adam* Godm, seigneur des Granges, fille de *Philbert* de Bailly, seigneur de Gaugé & de la Gibardiere, & de *Françoise* Questier, épousa, par contrat du 8 Mars 1571. *Michel* de Melun, seigneur de Dannemois, & en partie du Buignon, troisieme fils de *Loup* de Melun, & de *Marguerite* de Buffevant.

Les armes sont: *d'argent à une fasce de sable & une bordure engrelée de gueules.*

BAINAST, en Tierache: Porte: *d'or à un chevron abaissé de gueules, surmonté de trois fasces de même.*

Léon de Bainast, écuyer, sieur des Mazures, fit son testament dans la ville d'Amiens, le 16 Juillet 1558. & nomma son légataire *Jean* de Bainast, son fils aîné, qualifié du titre de chevalier de l'ordre du Roi, dans un titre postérieur de 1570. Celui-ci étoit troisieme ayeul de *Claude-Charles* de Bainast, écuyer, seigneur de Sept-Fontaines en Tierache, & de la Motte-Buleux, de Vergie & de Calaminois, maître des Eaux & Forêts dans le comté de Ponthieu, marié avec *Anne-Charlotte* de Bethisi, dont il a eu *Charles-François* de Bainast, seigneur de Sept-Fontaines, lieutenant des Carabiniers du Roi, puis capitaine dans le même régiment, par commission du 24 Mai 1723. & chevalier de l'ordre militaire de Saint Louis, qui épousa, le 16 Février 1712. *Benoîte-Thérese* Acari, fille de *Louis* Acari, écuyer, seigneur de Manenghen, & de *Marie* Austreberthe de le Warde. De ce mariage naquit, le 6 Janvier 1714. *Marie-Joseph* Austreberthe de Bainast de Sept Fontaines, reçue à Saint Cyr le 4 Juillet 1725. sur les preuves de sa noblesse. *Armor. de France, Tome I. Part. I. p. 47.*

BALAI, en Rhetelois & en Franche-Comté: Porte: *de sable au lion rempant d'or.*

BALANDONNE, famille de Normandie, généralité de Rouen, maintenue dans sa noblesse, le 16 Juillet 1666.

Nicolas de Balandonne, procureur-syndic de la ville de Rouen, vivoit en l'an 1660.

Les armes: *d'argent à un*

lion de sable, au chef d'azur, chargé de trois molettes d'or.

BALARIN, de Provence: Porte: *de gueules à un rocher d'argent, mouvant de la pointe de l'écu, sur lequel est perchée une aigle essorante de sable, membrée d'or.*

BALATHIER DE LANTAGE, famille établie en Dauphiné, en Champagne & en Bourgogne. Les qualités de chevalier & de baron ont été prises par ceux de ce nom il y a plus de trois siécles, & celle de noble & puissant seigneur il y a près de trois cents ans, qualifications fort rares alors, qui annonçoient un noble d'extraction.

Raoul de Balathier, le premier de cette famille que l'on connoisse, vivoit le 15 Novembre 1372.

François de Balathier I. du nom, fut écuyer, seigneur & baron de Vaux en Dauphiné. Un de ses descendans fut pere de cinq enfans, entr'autres, de *Termet* de Balathier, qui suit.

Termet de Balathier, écuyer, qualifié du titre de noble seigneur, épousa *N.....* de Mondragon, dont il eut pour fils *François* de Balathier, écuyer, seigneur en partie de Villemorien, de Lantage, des Bordes & d'Avirey-le-Bois, marié en 1527. à *Françoise* Fornir, ou de Fourny, fille de *Pierre* Fornir, écuyer, seigneur en partie de Villemorien. De ce mariage naquirent sept enfans, entr'autres *Pierre* de Balathier, écuyer, seigneur en partie de Lantage, des Bordes, de Vougrey & d'Avirey-le-Bois, qualifié de noble seigneur, & maréchal des logis de la compagnie d'hommes d'armes du seigneur de Dinteville. *Peronne* d'Amoncourt, sa femme, qu'il avoit épousé le 3 Août 1556. le rendit pere de *Jean* de Balathier, seigneur de Lantage, des Bordes, de Vougrey, de Maleroy, de Bragelogne, de Mathaux & du fief de Fligny, ou Feligny, appellé depuis de Balathier, qualifié depuis de noble seigneur, marié en 1591. avec *Françoise* de Faulcq, ou de Faoucq, veuve de *Jacques* de Vougrey, chevalier de l'ordre du Roi, seigneur de Vougrey & de Mathaux, & fille de *Louis* de Faulcq, écuyer, seigneur de Pouilly & de Bragelogne. De cette alliance sont issus cinq enfans, entr'autres, *Edme* de Balathier, seigneur de Lantage, des Bordes, de Bragelogne, de Vougrey, de Mathaux, de Malleroy, de Villargois & de Conclais, maintenu dans sa noblesse par les élus de Bar-sur Aube, le 19 Juin 1634. qualifié de noble seigneur dans son contrat de mariage, passé le 11 Mai 1624. avec *Antoinette* de Sivry, fille de *Guy* de Sivry, seigneur de Villargois, & d'*Antoinette* de la Plume. Il acheta, le 9 Juin 1646. d'*Antoinette* de la Plume, mere de sa femme, la terre & seigneurie de Conclais en Bourgogne. Il mourut avant le 6 Décembre 1663. laissant sept enfans, entr'autres, 1. *Roger*, qui suit; 2. *Jacques* de Balathier, qui fit ses preuves de noblesse en 1649. pour être reçu chevalier de Malte. Il quitta cet ordre pour se marier. Il fut élu, le 8 Septembre 1674. lieutenant de la Noblesse, dans l'assemblée du ban & arriere-ban du bailliage de Troyes, & fut fait, le 15 Janvier 1675. gentilhomme ordinaire du prince de

Condé. 3. *Antoine* de Balathier, qui a formé une branche rapportée ci-après.

Roger de Balathier, qualifié de baron de Villargois & de seigneur de Lantage, de Bragelogne, de Maleroy, de Cormaillon & de Chaſſelambert, aſſiſta aux Etats de Bourgogne en 1668. 1674. 1679. 1682. & 1685. & obtint en 1682. des commiſſaires nommés par la Chambre de la Nobleſſe aux Etats de cette province, un certificat, portant qu'*il étoit bon gentilhomme, non noble ſimplement*. Il épouſa le 6 Décembre 1663. *Bénigne* de Torcy de Lantilly, fille de *Michel* de Torcy, ſeigneur de Lantilly, & de *Bénigne* Damas. Il acquit le lendemain de *Charles* Damas, frere de ladite *Bénigne* Damas, les terres & ſeigneuries de Cormaillon & de Chaſſelambert, mouvantes du comté de Marigny.

Henri-Denis de Balathier, ſon fils, ſeigneur de Lantage, de Villargois, de Cormaillon & de Chaſſelambert, appellé le comte de Lantage, naquit en 1670. Il fut reçu chevalier de Malte en 1687. Il quitta depuis l'ordre, & ſe maria en 1707. avec *Julie-Suzanne* de Launoy, fille de *François* de Launoy, meſtre de camp de Cavalerie, ſeigneur de Vuagnon, de Launoy, de la Lobbe, &c. Il mourut le 31 Janvier 1727. laiſſant ſept enfans, 1. *Elie-Antoine*, qui ſuit; 2. *Armand-Joſeph*, né en 1711. reçu chevalier de Malte en 1718. premier capitaine de Grenadiers dans le régiment de Rouergue; 3. *Louis-Marie*, reçu chevalier de Malte en 1718. mort en bas âge; 4. *Guy-Claude*, capitaine dans le régiment de Rouergue; 5. *Bénigne-Françoiſe*, mariée par diſpenſe de Rome en 1722. à *Charles* de Balathier, ſeigneur de Bragelogne, ſon couſin; 6. *Louiſe-Charlotte*, mariée en 1735. avec *Hugues* de Riollet, lieutenant au régiment de Navarre; 7. *Bernarde-Victoire*, religieuſe Urſuline à Saulieu.

Elie-Antoine de Balathier, appellé le comte de Balathier, ſeigneur de Lantage, de Villargois, de Cormaillon, de Chaſſelambert, des Eſcures, de Demoux, de Mirebeau, de Plaiſance, & en partie de Vougrey & des Bordes, capitaine d'Infanterie au régiment d'Artois, né en 1710. obtint en 1745. un certificat de la Chambre de la Nobleſſe des Etats de Bourgogne, portant qu'il avoit les qualités requiſes pour y prendre ſéance & y avoir voix délibérative. Il acheta, le 29 Avril 1746. de *Charles* de Bar, ſeigneur de Lantage, la terre & ſeigneurie de Lantage. Il épouſa, par contrat du 26 Janvier 1741. *Catherine* de Feydeau, fille unique de *Pierre* de Feydeau, ſeigneur de Demoux & de Mirebeau, ancien capitaine au régiment d'Auvergne, chevalier de Saint Louis, & de *Marie-Anne* de Bron. Ils ont pour enfans,

1. *Louis-Jules* de Balathier, né le 26 du mois d'Août de l'année 1742.

2. *Antoine-Marie* de Balathier, né le 7 Juillet 1743. & reçu en 1744. chevalier de minorité dans l'ordre de Malte.

3. *Bénigne-Perrette* de Balathier, née le 18 Avril 1745.

Branche des ſeigneurs de Bragelogne.

Antoine de Balathier, ſeigneur

de Bragelogne, de Maleroy, &c. cinquieme fils d'*Edme* de Balathier, & d'*Antoinette* de Sivry, naquit en 1646. Il fut marié, par contrat du 24 Juillet 1668. étant alors gendarme du Dauphin, avec *Anne-Françoise* d'Abonde, fille de *Louis* d'Abonde, écuyer, seigneur de Fillebordes.

Charles de Balathier, son fils, seigneur de Bragelogne, baptisé le 19 Mars 1674. fut marié deux fois; en premieres noces avec *Claire-Gabrielle* de Malrois, & en secondes, le 4 Février 1722. sur une dispense de Rome, avec *Bénigne-Françoise* de Balathier, fille d'*Henri-Denis* de Balathier, de Lantage, son cousin germain. De ce second mariage sont nés,

1. *Elie* de Balathier, lieutenant dans le régiment de Rouergue.

2. Un autre fils.

3. *Suzanne* de Balathier.

4. *Guillelmette* de Balathier, religieuse Ursuline à Saulieu. *Armorial de France*, *Tome IV*.

Les armes: *de sable à une fasce d'or.*

BALAYNE, en Champagne: Porte: *d'argent à la fasce crenelée de gueules.*

BALBIS, BALBE, ou BALBIS-BERTONS, maison illustre, connue à Avignon sous le nom des seigneurs de Crillon, des plus grandes d'Italie, par son ancienneté, ses alliances, ses honneurs & ses services militaires. Elle se perd dans l'antiquité la plus reculée, & prouve, par des titres authentiques, la filiation la mieux suivie.

Humbert Balbis-Bertons I. du nom, passa dans la Terre Sainte à la premiere croisade, & fut tué à la prise d'Antioche en l'an 1099.

Geoffroi, âgé de vingt-trois ans, suivit *Amé* III. comte de Savoye en 1147. à la seconde croisade, en qualité de porte-étendard, qui étoit la premiere dignité militaire.

Humbert II. du nom, & *Oudain* accompagnerent *Louis* le jeune à la même expédition l'an 1148.

Alexandre Balbis-Bertons-Simeoni, de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, contribua beaucoup à l'obéissance que l'église de Palestine rendit à Alexandre III. l'an 1161.

Cette maison s'est alliée avec les maisons de Savoye, de Saluces, de Colonne, de Doria, d'Imperiali, de Valpergues, de Montafia & autres des plus anciennes & des plus distinguées.

Elle a produit jusqu'à dix-sept branches, répandues en différentes parties de l'Europe. Elle subsiste encore dans celles de Quiers, de Turin & d'Avignon.

La premiere n'est jamais sortie de Quiers, & a pour chef, sous le nom de Balbe, le comte de Balbe, sans enfans, & un frere, qui n'est point marié.

La seconde branche, qui est celle de Crillon, sous le nom de Balbis-Bertons de Crillon, a pour chef *François-Félix* Balb-Bertons, de la maison des seigneurs de Rovigliasco, duc de Crillon le 27 Septembre 1725.

La troisieme établie à Turin, sous le nom de Balbis-Bertons-Sanguis, a pour chef le comte de Bertons, marié, fils du comte de Balb-Bertons, généralissime des armées du roi de Sardaigne, chevalier de l'ordre de l'Annonciade.

La quatrieme, connue sous le

nom de Balb-Simeoni, ne subsiste que dans la personne du comte de Rivera, ministre du roi de Sardaigne à Rome, qui n'est point marié, & dans la personne de la marquise d'Ormea.

La branche de Balb-Bertons-Montbel est éteinte.

Les substitutions & les anciens titres de cette branche ont donné sujet à un grand procès entre les Balb-Bertons d'Avignon & ceux de Turin. On a vu dans ce procès cette maison prouver par les actes les plus authentiques, devant le Sénat de Turin, une filiation suivie depuis l'an 1000. qui se lit à la fin de la vie du brave Crillon, *Tome I I.* Il est intervenu plusieurs arrêts à ce sujet ; ce qui met le dernier sceau à l'antiquité de cette maison.

François-Félix Balb-Bertons, de la maison des seigneurs de Rovigliasco, duc de Crillon, possede aujourd'hui le Majorat. Feu *François* Balb-Bertons de Crillon, archevêque de Vienne, l'a possédé : ensuite le comte de Balb-Bertons de Crillon, son frere ; après lui le commandeur Balbis-Bertons de Montbel, qui sort d'une branche de Piémont. Toutes les branches de la maison de Balbis-Bertons ont conservé dans tous les temps une grande union entr'elles. Ce fut pour la perpétuer que dans le commencement du treizieme siécle, *Jean* Balbis-Bertons, qualifié alors de *nobilis & potens vir*, fonda un Majorat, dont les fonds diminués par les guerres d'Italie, furent réparés par *Bienvenu* Bertons, comte de Montbel, en 1437. Ce Majorat doit être possédé par le plus âgé de la maison, & passe indifféremment de l'une à l'autre branche. L'acte de création de ce Majorat se trouve à Gênes dans la banque de Saint Georges, sur laquelle les fonds sont établis.

François-Félix, duc de Crillon, a eu pour freres, *Dominique-Laurent*, mort évêque de Glandeves en 1747. & *Jean-Louis*, archevêque & primat de Narbonne, commandeur de l'ordre du Saint Esprit, abbé commendataire de l'abbaye de Chaulieu, &c. mort à Avignon le 15 Mars 1751. âgé de soixante-sept ans. Ses sœurs sont *Suzanne*, mariée au marquis de Monteil-Corsac ; *Françoise*, religieuse à Avignon, & *Catherine*, abbesse de Villiers. Il a épousé par acte de 1715. *Marie-Thérese* Fabri de Moncault, fille de *Louis*, comte de Moncault, lieutenant général & gouverneur de la citadelle de Besançon. Ses enfans sont,

1. *Louis*, qui suit.

2. *Pons*, ecclésiastique, mort il y a quelques années.

3. *Louis-Sébastien*, chevalier de Malte, abbé de Saint Thierry, colonel d'un régiment de Dragons.

4. *Louis-Athanase*, agent général du Clergé de France.

5. *Virginie*, mariée en 1742. avec le comte de Brancas, *Henri-César-Raymond-Hyacinthe* de la branche de Villeneuve, dit le baron de Lascours. Elle étoit veuve de *N. . . . .* Thomas, seigneur de Millaud.

6. *Emilie*, Carmelite à Avignon.

Louis Balb-Bertons, marquis de Crillon, lieutenant général des armées du Roi, a épousé par acte de 1742. *Françoise-Marie-Elisabeth* Couvay, morte le 8

Mars 1755. Elle étoit fille de *Pierre-Nolasque* Couvay, chevalier de l'ordre de Christ, seigneur de Bernay, & de *Marie-Elisabeth* de Cleves, enterrée en 1758. dans la soixante-deuxieme année de son âge. Ses enfans sont,

1. *Louis-Alexandre-Pierre-Nolasque*, né en Décembre 1744. capitaine de Dragons en 1748.

2. *Dorothé*, né en 1748. dit le chevalier de Crillon.

La branche de Balbis-Bertons-Crillon s'est alliée, depuis qu'elle est à Avignon, avec les maisons de Seytre-Caumon, de Ruis d'Arragon, de Joyeuse, de Galean, de Cavaillon, de Baronelly, de Grillet-Brissac, de Villeneuve & de Simiane.

Le brave Crillon, sous le regne de Henri III. étoit de cette branche, nommé *Louis*, chevalier de Malte en 1560. chevalier des ordres du Roi en 1585. ensuite mestre de camp du régiment des Gardes Françoises, lieutenant colonel de l'Infanterie Françoise (charge créée en sa faveur, pour contrebalancer la trop grande autorité du duc d'Epernon, & supprimée à sa mort), gouverneur de Boulogne & du Boulonnois, de Toulon & des Tours, mort le 11 Décembre 1615. Voyez son éloge dans le *Nobiliaire d'Avignon* par l'abbé de Pithoncourt, *p.* 145. & 146.

Pierre de Crillon, fut tué en parant de son corps un coup de pertuisanne porté au roi Henri III.

François-Philippe de Crillon, baillif de Malte à l'âge de trente ans, commandoit l'armée d'Urbain VIII. Il mourut à Fréjus, étant empoisonné avec ses domestiques, en retournant à la Cour de France, où il étoit appellé pour être capitaine des Gardes du Corps.

Cette branche a donné quatre chevaliers de l'ordre du Roi, avant la création de l'ordre du Saint Esprit; un chevalier à la création de cet ordre; un commandeur, des ambassadeurs, des gouverneurs, des commandans de Province; plusieurs baillifs de Malte, & plusieurs prélats.

Les armes: *d'or à cinq cottices d'azur.*

Les Balbis de Gênes, quoique très-noble famille, ne sont pas Balbes de Piémont.

Il n'en est pas de même de ceux de Venise, que l'on croit être issus de ceux du Piémont.

BALDONI: Par les certificats que cette famille présente, il est constant, dit le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome I. p.* 89. qu'elle est noble & ancienne, & alliée avec les meilleures maisons de Cezena dans la Romanie, d'où elle est originaire. Elle vint s'établir à Avignon, vers la fin du quinzieme siécle, temps auquel *Cyprien* de Baldoni fut nommé par sa Sainteté pour réformer la Justice dans le Comtat Venaissin. *Joseph* de Baldoni servit avec distinction dans les armées des rois Henri III. & Henri IV. Cette famille subsiste dans *Claude* de Baldoni, marié le 22 Février 1717. avec *Ursule* d'Aimar, dont il a un fils, & deux filles, mariées dans les maisons de Beaujeu-Quiqueran & de Paul-Lamanon.

Les armes sont: *d'azur, à une mer d'argent, de laquelle sort une bombe d'or, enflammée de gueules, & surmontée de trois étoiles d'or.*

BALEINE, en Champagne : Porte : *d'argent au lion de sable, lampassé & couronné de gueules.*

BALIDART, en la même province : Porte : *d'argent à la fasce de sinople, accompagnée de sept merlettes de sable, 4 & 3.*

BALINCOURT : *Tome I. col. 2. p. 155.* avant *Claude-Guillaume, ajoutez* ce qui suit : Châtellenie dans le Vexin François, qui fut unie aux seigneuries d'Hereville, d'Arronville & de Margicourt, & érigée en marquisat, par lettres du mois de Juillet 1719. en faveur de *Claude-Guillaume* Testu de Balincourt, baron de Bouloire, seigneur châtelain de Balincourt & autres lieux, maréchal de camp des armées du Roi, pour récompense des services qu'il avoit rendus à la tête du régiment d'Artois, & entr'autres au dernier siége de Barcelonne, où il commandoit, le jour de l'assaut, l'attaque du bastion de Sainte Claire. La terre & seigneurie de Menouville, qui avoit été long-temps séparée de celle de Balincourt, par un partage de frere cadet, y a été réunie depuis avec celles de la Chapelle & de Saint Lubin.

Ibid. p. 156. col. 1. lig. 17. comte de Montmorin, *lisez*, comte de Montmartin.

Ibid. col. 2. lig. 7. mousquetaire du Roi dans la premiere compagnie, *ajoutez*, mort.

Ibid. lig. 21. Marguerite-Guillemette, ajoutez, mariée à *N.* . . . . . de Rancher, conseiller honoraire au Parlement de Paris.

Ibid. lig. 22. Odille-Hélene-Thérese, ajoutez, mariée à *N.* . . de Rancher, marquis de la Ferriere.

BALINVILLIERS : Seigneurie érigée en baronnie, par lettres du 21 Février 1661. enregistrées le 4 Mars suivant. Elle est actuellement possédée par *N.* . . . . . Bernard, maître des Requêtes, frere de la vicomtesse de Thianges.

BALLEHACHE, famille de Normandie, généralité de Rouen, qui peut être la même que celle de Baillehache.

Les armes : *de gueules à une croix d'argent, cantonnée de quatre merlettes de même.*

BALLEUR, autre famille de Normandie, généralité de Rouen, maintenue dans sa noblesse le 4 Octobre 1669.

Les armes : *d'azur à trois besans d'argent.*

BALME : C'est le nom de plusieurs familles nobles.

BALME-SAINT-JULIEN : Porte : *coupé de gueules au lion d'or, passant sur un coupé d'azur sur le sable, l'azur chargé d'une gerbe d'or, & le sable d'un rocher d'argent.*

BALME-OPTEVOZ (la), en Dauphiné : Porte : *de gueules à trois pals d'or, à la bande de sable brochante sur le tout.*

BALME DES MARES (la), en Dauphiné : Porte : *d'or à la bande d'azur.*

BALME-TYRET : Porte : *de gueules à la bande d'argent bandée d'or, accompagnée de six besans d'argent posés en orle.*

BALME-MONCHALIN : Porte : *de gueules à trois pals d'or, à la bande de sable brochante.*

BALON : Il y a une famille de ce nom dans le Parlement d'Aix en Provence, originaire de Savoye. *Joseph* de Balon, seigneur de Saint Julien, y étoit

Mars 1755. Elle étoit fille de *Pierre-Nolasque* Couvay, chevalier de l'ordre de Christ, seigneur de Bernay, & de *Marie-Elisabeth* de Cleves, enterrée en 1758. dans la soixante-deuxieme année de son âge. Ses enfans sont,

1. *Louis-Alexandre-Pierre-Nolasque*, né en Décembre 1744. capitaine de Dragons en 1748.

2. *Dorothé*, né en 1748. dit le chevalier de Crillon.

La branche de Balbis-Bertons-Crillon s'est alliée, depuis qu'elle est à Avignon, avec les maisons de Seytre-Caumon, de Ruis d'Arragon, de Joyeuse, de Galean, de Cavaillon, de Baronelly, de Grillet-Brissac, de Villeneuve & de Simiane.

Le brave Crillon, sous le regne de Henri III. étoit de cette branche, nommé *Louis*, chevalier de Malte en 1560. chevalier des ordres du Roi en 1585. ensuite mestre de camp du régiment des Gardes Françoises, lieutenant colonel de l'Infanterie Françoise (charge créée en sa faveur, pour contrebalancer la trop grande autorité du duc d'Epernon, & supprimée à sa mort), gouverneur de Boulogne & du Boulonnois, de Toulon & des Tours, mort le 11 Décembre 1615. Voyez son éloge dans le *Nobiliaire d'Avignon* par l'abbé de Pithoncourt, *p.* 145. & 146.

Pierre de Crillon, fut tué en parant de son corps un coup de pertuisanne porté au roi Henri III.

François-Philippe de Crillon, baillif de Malte à l'âge de trente ans, commandoit l'armée d'Urbain VIII. Il mourut à Fréjus, étant empoisonné avec ses domestiques, en retournant à la Cour de France, où il étoit appellé pour être capitaine des Gardes du Corps.

Cette branche a donné quatre chevaliers de l'ordre du Roi, avant la création de l'ordre du Saint Esprit ; un chevalier à la création de cet ordre ; un commandeur, des ambassadeurs, des gouverneurs, des commandans de Province ; plusieurs baillifs de Malte, & plusieurs prélats.

Les armes : *d'or à cinq cottices d'azur.*

Les Balbis de Gênes, quoique très-noble famille, ne sont pas Balbes de Piémont.

Il n'en est pas de même de ceux de Venise, que l'on croit être issus de ceux du Piémont.

BALDONI : Par les certificats que cette famille présente, il est constant, dit le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome I. p.* 89. qu'elle est noble & ancienne, & alliée avec les meilleures maisons de Cezena dans la Romanie, d'où elle est originaire. Elle vint s'établir à Avignon, vers la fin du quinzieme siécle, temps auquel *Cyprien* de Baldoni fut nommé par sa Sainteté pour réformer la Justice dans le Comtat Venaissin. *Joseph* de Baldoni servit avec distinction dans les armées des rois Henri III. & Henri IV. Cette famille subsiste dans *Claude* de Baldoni, marié le 22 Février 1717. avec *Ursule* d'Aimar, dont il a un fils, & deux filles, mariées dans les maisons de Beaujeu-Quiqueran & de Paul-Lamanon.

Les armes sont : *d'azur, à une mer d'argent, de laquelle sort une bombe d'or, enflammée de gueules, & surmontée de trois étoiles d'or.*

BALEINE, en Champagne : Porte : *d'argent au lion de sable, lampassé & couronné de gueules.*

BALIDART, en la même province : Porte : *d'argent à la fasce de sinople, accompagnée de sept merlettes de sable, 4 & 3.*

BALINCOURT : *Tome I. col. 2. p. 155.* avant *Claude-Guillaume, ajoutez* ce qui suit : Châtellenie dans le Vexin François, qui fut unie aux seigneuries d'Hereville, d'Arronville & de Margicourt, & érigée en marquisat, par lettres du mois de Juillet 1719. en faveur de *Claude-Guillaume* Testu de Balincourt, baron de Bouloire, seigneur châtelain de Balincourt & autres lieux, maréchal de camp des armées du Roi, pour récompense des services qu'il avoit rendus à la tête du régiment d'Artois, & entr'autres au dernier siége de Barcelonne, où il commandoit, le jour de l'assaut, l'attaque du bastion de Sainte Claire. La terre & seigneurie de Menouville, qui avoit été long-temps séparée de celle de Balincourt, par un partage de frere cadet, y a été réunie depuis avec celles de la Chapelle & de Saint Lubin.

Ibid. p. 156. col. 1. lig. 17. comte de Montmorin, *lisez*, comte de Montmartin.

Ibid. col. 2. lig. 7. mousquetaire du Roi dans la premiere compagnie, *ajoutez*, mort.

Ibid. lig. 21. Marguerite-Guillemette, ajoutez, mariée à *N.* . . . . . de Rancher, conseiller honoraire au Parlement de Paris.

Ibid. lig. 22. Odille-Hélene-Thérese, ajoutez, mariée à *N.* . . de Rancher, marquis de la Ferriere.

BALINVILLIERS : Seigneurie érigée en baronnie, par lettres du 21 Février 1661. enregistrées le 4 Mars suivant. Elle est actuellement possédée par *N.* . . . . Bernard, maître des Requêtes, frere de la vicomtesse de Thianges.

BALLEHACHE, famille de Normandie, généralité de Rouen, qui peut être la même que celle de Baillehache.

Les armes : *de gueules à une croix d'argent, cantonnée de quatre merlettes de même.*

BALLEUR, autre famille de Normandie, généralité de Rouen, maintenue dans sa noblesse le 4 Octobre 1669.

Les armes : *d'azur à trois besans d'argent.*

BALME : C'est le nom de plusieurs familles nobles.

BALME-SAINT-JULIEN : Porte : *coupé de gueules au lion d'or, passant sur un coupé d'azur sur le sable, l'azur chargé d'une gerbe d'or, & le sable d'un rocher d'argent.*

BALME-OPTEVOZ (la), en Dauphiné : Porte : *de gueules à trois pals d'or, à la bande de sable brochante sur le tout.*

BALME DES MARES (la), en Dauphiné : Porte : *d'or à la bande d'azur.*

BALME-TYRET : Porte : *de gueules à la bande d'argent bandée d'or, accompagnée de six besans d'argent posés en orle.*

BALME-MONCHALIN : Porte : *de gueules à trois pals d'or, à la bande de sable brochante.*

BALON : Il y a une famille de ce nom dans le Parlement d'Aix en Provence, originaire de Savoye. *Joseph* de Balon, seigneur de Saint Julien, y étoit

conseiller en 1682. *Pierre*, son fils, le fut en 1712. & *Joseph*, fils & petit-fils des précédens l'est depuis 1735. Il a deux freres au service. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, Tome I. p. 90.

Les armes : *d'azur au lion d'or, lampassé & armé de gueules, au chef de gueules, chargé d'un cœur d'argent, cotoyé de deux roses de même.*

BALORE : *Tome I. p.* 157. *col.* 1. *lig.* 13. *ajoutez* : Porte pour armes : *d'azur à la croix engrelée d'or.*

BALTHASARD : *Tome I. col.* 1. *p.* 158. *lig.* 31. *après* Frédéric V, roi de Boheme, *effacez* jusques & inclusivement, il laissa deux fils, & *ajoutez*, dont il étoit capitaine des Gardes du Corps. Il laissa de son mariage avec *Marguerite* de Rahire, *Jean* de Balthasard de Simeren, qui vint en France au service du roi Louis XIII. après la premiere bataille de Nortlingue, sous le duc de Saxe-Weimar, en 1634. y ayant été attiré par la réputation que s'y étoit acquise le colonel de Balthasard son oncle. *Jean* se distingua beaucoup dans la guerre de Guyenne, sous le prince de Condé. Il fut envoyé en Catalogne, pour y servir en qualité de lieutenant général sous le prince de Conty, & en chef en son absence pendant la campagne de 1654. Il fut aussi colonel d'un régiment d'Infanterie, & mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie, aujourd'hui nommé Royal Cravates. Il fut envoyé, avec le caractere d'ambassadeur extraordinaire dans les cours de Brunswick & Lunebourg pour y négocier la paix, laquelle étant faite, *Charles-Louis*, électeur, comte Palatin du Rhin, l'engagea, avec la permission du Roi, d'entrer à son service, & le fit généralissime de ses Troupes & son ministre d'Etat en 1657. Depuis il se retira en Suisse dans le Canton de Berne, où il acheta des terres. Il laissa de son mariage, avec *Marguerite* de Brignac de Montamont, deux fils : l'aîné, &c. *lig.* 38.

Ibid. col. 2. *lig.* 3. Il eut quatre fils, *ajoutez*, qui ont donné en toute occasion des marques de leur valeur, à l'exemple de leurs ancêtres.

BAN : *Tome I. p.* 159. *col.* 1. *lig.* 10. *après* 1714. *ajoutez*, tous deux reçus pages du Roi dans sa grande écurie le 12 Mai 1728. sur les preuves de leur noblesse justifiées par titres depuis *Jean* du Ban, leur cinquieme ayeul, écuyer, seigneur de la Feuillée & de Vannaires, lequel fit hommage au Roi en sa Chambre des Comptes de Dijon, le 17 Mars 1518. à cause de la moitié de la Maison-forte de la Feuillée, mouvante en fief du duché de Bourgogne, & qui lui appartenoit du chef de *Colette* de Mazilles, sa femme.

Antoine du Ban (rapporté *ibid. Tome I. p.* 158. *col.* 2. *à la fin*) a eu plusieurs freres, entr'autres, *Pierre-Jean-Baptiste* du Ban de la Feuillée, reçu page du Roi dans sa grande écurie le 31 Mars 1686. tué à la bataille de la Marsaille en Piémont, en 1693. étant alors capitaine de Cavalerie : *François* du Ban, comte de Frolois, reçu page du Roi dans sa grande écurie en 1688. puis gouverneur de Châtillon-sur-Seine en 1713. *Charles-François* du Ban, reçu aussi page du Roi dans sa grande écurie au mois de Mai 1698, puis major d'un régiment de Cavalerie : *Edme* du Ban de la

Feuillée, seigneur de Morvilliers, lieutenant colonel du régiment de Marcillac, cavalerie.

Cette famille, selon le Juge d'armes de France, *Tome I. Part. I. p.* 47. & 48. porte pour armes : *d'azur à trois feuilles de chêne d'or, posées 2 & 1.*

BANAINS : Terre qui fut acquise de la famille d'Andrevet, avec celle de Beneins, par *Pierre* de Corsant, maréchal de camp des armées du Roi, qui en obtint l'érection en vicomté, par lettres du mois de Mars 1644. puis en comté, par lettres de 1649. *Tab. Généalog. Part. IV. p.* 309.

BANASTRE, sieur de Routtes, du Mesnil & d'Arcauville, famille de Normandie, généralité de Rouen, vicomté de Caudebec.

Les armes : *de gueules à la bande d'argent, accompagnée de deux molettes de même.*

BANNE D'AVEJAN, anciennement BANE, en Latin *Bana*, ou *Banna*, famille ancienne & distinguée, qui tire son origine de la terre de Banne, au diocèse de Viviers, dans le bas Languedoc. *Voyez* au mot AVEJAN, *Tome I. p.* 142. de ce *Dictionnaire.*

BANNOYS (le), ancienne Noblesse, élection d'Avranches, en Normandie, qui porte : *d'azur à la fasce d'argent, au chef d'or, chargé de trois merlettes de gueules.*

BANS, en Touraine : Porte : *d'argent à l'aigle éployée de sable.*

BANVILLE, en Normandie, généralité de Caën, proche de Vire.

Porte : *de vair.*

BAPTENDIER, famille originaire de la province de Maurienne en Savoye, mise dans le Catalogue des nobles de Provence, par arrêt de la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, en date du 2 Avril 1740.

Les armes : *de gueules au pal d'or, chargé d'un lion de sable.*

BAR : Cette terre fut donnée en échange, l'an 1235. par le comte de Provence, à *Rambaud* de Grasse, issu des anciens comtes d'Antibes, septieme ayeul de *Claude* de Grasse, qui obtint de François I. l'érection du Bar en comté, titre qui fut confirmé à son fils *Claude* de Grasse, par lettres d'Henri III. de 1580. Il étoit trisayeul de *Paul-Joseph* de Grasse, comte du Bar, marié en 1703. à *Marguerite* de Villeneuve, dont il a laissé une fille unique, nommée *Marie-Véronique* de Grasse, dame du Bar, alliée en 1724. à *Charles-Joseph* de Grasse, son cousin, dont est issu *N.* . . . . . de Grasse, sous-lieutenant au régiment des Gardes Françoises en 1749. *Tab. Gén. Part. IV. p.* 278.

BAR : *Tome I. p.* 159. *col.* 2. *lig.* 16. BAR, ancienne & illustre maison éteinte, *lisez* ; BAR : Une branche s'étoit éteinte, &c.

BAR, en Limousin : Porte : *fascé d'argent & de gueules de six pieces.*

BAR, de Baugy la Guierche, en Berry, dont une branche aînée s'est établie en Nivernois, portant pour armes : *au 1 & 4 d'azur à deux bars adossés d'or, semés de croix recroisettées au pied fiché aussi d'or ; au 2 & 3 burelé d'or, d'argent & d'azur de neuf*

pieces : laquelle branche possède en Nivernois les terres de Limanton, de Neufvy le Barrois & Laboutiere, en Bourgogne, près Autun.

Nota. Je reçois dans l'instant, mais trop tard pour être inséré ici, un mémoire généalogique de cette ancienne noblesse, dont on trouvera l'extrait par addition à la fin de cette Lettre B.

BAR, en Languedoc : Porte : *écartelé au 1 & 4 d'azur à deux bandes d'or ; au 2 & 3 de gueules au lion d'or.*

BAR LE DUC : *Tome I. p. 160. col. 1. lig. 3. Yolande* d'Anjou, comtesse de Lorraine & de Bar, *lisez*, *Yolande* d'Anjou, duchesse de Lorraine & de Bar, &c.

BARAL, en Picardie : Porte : *de gueules à trois feuilles d'or.*

BARASTRE, famille de Normandie, généralité de Rouen, maintenue dans sa noblesse le 28 Juillet 1668.

Les armes : *de gueules à l'épée d'argent en pal, la garde d'or, surmontée d'une étoile d'argent, & accostée de deux étoiles de même.*

BARAT DE BEAUVAIS, famille de la même province, généralité d'Alençon, maintenue dans sa noblesse le 4 Avril 1667.

Les armes : *d'argent à la croix ancrée de sable, vuidée en quarré d'argent.*

BARATIER, en Dauphiné : Porte : *d'argent au levrier de sable accolé de gueules.*

BARATON LA ROMAGERE, en Berry : Porte : *de gueules à deux fasces d'or, accompagnées de deux étoiles, & un croissant d'argent en pointe.*

BARBANÇOIS : Famille dont la généalogie est imprimée au *fol.* 600. de l'*Histoire de Berry*, composée par la Thaumassiere : elle y est remontée jusqu'à *Mathieu* de Barbançois, damoiseau, seigneur de Sarzai en Berry, l'an 1348. lequel, suivant cet Historien, est le quatrieme ayeul de *Léon*, dit *Helion* de Barbançois, seigneur de Sarzai, l'un des cent gentilshommes de l'hôtel du Roi, chevalier de son ordre, capitaine du ban & arriere-ban de la province de Berry, l'an 1545. lieutenant de Roi des ville & château d'Issoudun, l'an 1568. & capitaine de la même ville, en l'année 1569. Il a eu d'*Edmée* du Plessis, sa femme, avec laquelle il vivoit avant 1524. *Charles* de Barbançois, pere de *Pierre* de Barbançois, seigneur de Sarzai & de Réville, chevalier de l'ordre du Roi en 1568. qui a eu pour fils,

1. *Charles* de Barbançois, seigneur de Sarzai, maréchal de camp, & chevalier de l'ordre du Roi en 1620.

2. *Léon* de Barbançois, aussi chevalier de l'ordre du Roi, maître d'hôtel de sa Majesté, gentilhomme ordinaire de sa chambre en 1618. & maréchal des logis de sa compagnie des Gendarmes en 1641. Celui-ci fut pere de

Léon de Barbançois, seigneur de Sarzai, d'Angibaut & de Villegongis, chevalier de l'ordre du Roi en 1631. mestre-de-camp de Cavalerie en 1651. & gouverneur des ville & citadelle de Bourg-sur-mer.

François de Barbançois, son fils, seigneur de Sarzai, de la Salle & de Vievre en Bourbonnois, né le 4 Décembre 1665.

fut reçu chevalier de Malte, & page du grand-maître le 15 Avril 1680. puis capitaine de Dragons, & lieutenant des Gardes de son altesse royale feu monseigneur le duc d'Orléans, régent du royaume. Il a été marié deux fois; en premieres noces le 17 Juillet 1703. avec *Marie-Anne* de Réfuge, fille de *Pompone* de Réfuge, seigneur de Villeseaux, & de *Françoise* d'Elbene; & en secondes noces le 7 Juillet 1706. avec *Catherine* Chaspoux, fille de *Jacques* Chaspoux, écuyer, seigneur de Verneuil, conseiller du Roi, thrésorier de France honoraire au Bureau des Finances à Tours, & de *Claire* Renaudot. De ce second mariage est issu, entr'autres enfans, *François-Helion* de Barbançois de Sarzai, baptisé le 28 Août 1710. & reçu page du Roi dans sa grande écurie le 23 Avril 1725. sur les preuves de sa noblesse remontée par titres à *Helion* de Barbançois, son cinquieme ayeul. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 48.

Les armes: *de sable à trois têtes de léopard d'or, posées 2 & 1*.

BARBANÇON: *Tome I. p.* 160. *col.* 2. *& p.* 161. *col.* 1. *effacez* tout l'article, & *substituez* ce qui suit: Famille dont la branche aînée a été fondue dans la maison de Ligne. Une autre branche par un mariage avec l'héritiere de Werchin, prit le nom & les armes, & se fondit dans Melun-Espinoy; & la derniere branche de Barbançon s'éteignit dans la maison du Prat, dont le gendre du maréchal de Maubourg porta le titre de comte de Barbançon. La branche des princes de Barbançon a été formée par *Robert* de Ligne. *Voyez* aux mots LIGNE & DU PRAT.

BARBÉE: Terre & seigneurie sur le Loir en Anjou, à deux lieues de la Fleche, relevante en partie du comté de Duretal, qui a appartenu à *Isabeau* de Bourbon, comtesse de Vendôme, & qui passa à titre de succession à son frere *Jean* de Bourbon, comte de la Marche & de Castres, qui la vendit en 1379. à *N*.... de la Roche-Abillon. Elle a été depuis possédée long temps par la maison de Montalais, d'où elle passa dans le seizieme siécle à *Geoffroi* de Dureil, & dans le dix-septieme, à *Guillaume* Gilles de la Berardiere, capitaine de Cavalerie. *Voyez* GILLES DE LA BERARDIERE, *Tome II.* de ce *Dictionnaire*.

BARBERC, en Bretagne: Porte: *de sable à la fasce de gueules, chargée d'une étoile d'or, accompagnée de trois treffles de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BARBERYE DE SAINT-CONTEST: *Tome I. p.* 162. *col.* 1. *lig.* 42. *ajoutez*, famille de Normandie, généralité de Rouen.

Ibid. col. 2. *lig.* 23. Il est mort en 1755. & a laissé de son mariage, *lisez*, & a eu de son mariage, &c.

Ibid. lig. 25. *après* 1744. *ajoutez*, mort.

Ibid. lig. 28. *après* 1738. *ajoutez*, veuve du comte de Châteaumeillan, & remariée au comte de Raffetot-Canouville.

Ibid. pénult. lig. après d'Argenson, *ajoutez*, Il a une fille de *N*...... de Savalette, sa premiere femme;

Et *Michel-Antoine* Barberye de Courteille, abbé commendataire

de l'abbaye de Beaulieu, ordre de Saint Augustin, diocèse de Boulogne, depuis le mois de Novembre 1730. Ils étoient fils de *Jacques* Barberye, marquis de Courteille, conseiller honoraire au Parlement de Paris, maître des requêtes ordinaires, honoraire de l'hôtel du Roi, ci-devant intendant des généralités d'Alençon & du Berry, mort le 17 Avril 1731. & d'*Elisabeth* Doumengin, fille de *Jacques* Doumengin, seigneur d'Elize.

BARBEY, en Normandie, généralité de Rouen.

Pierre Barbey, écuyer, vicomte de Fécamp, lieutenant général en l'élection de Montivilliers, fut marié vers l'an 1620. avec *Suzanne* de Morant, dont *Charles* Barbey, sieur de Boseroger, sénéchal de Fécamp, marié le 4 Avril 1655. avec *Adrienne* de Roussel de Goderville.

Les armes : *coupé de gueules au lion d'or, & au-dessus fascé d'azur & d'or de six pieces.*

Il y a une autre famille du nom de Barbey en basse Normandie, qui porte : *d'azur au chevron d'argent accompagné de trois dards de même la pointe en bas, 2 & 1.*

BARBEY DE FONTENAILLES, en Normandie, généralité d'Alençon.

Porte : *d'azur à un chevron d'or, accompagné de trois fers de lance aussi d'or, les deux du chef renversés.*

BARBEYRAC, famille de Provence, maintenue dans sa noblesse le 26 Août 1716. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p. 91.*

Les armes : *d'argent au cheval Barbe de sable courant, au chef d'azur, chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles d'or.*

BARBIER DE VANERELLE, famille de Normandie, généralité d'Alençon, maintenue dans sa noblesse le 31 Août 1667.

Les armes : *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois treffles aussi d'or.*

BARBIER DE KERJAN, en Bretagne : Porte : *d'argent à deux fasces de sable.*

BARBIER DE LA RIVIERE, famille dont il y a eu un évêque de Langres : Porte : *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois croix au pied fiché de même.*

BARBIER D'AIGLEVILLE, famille de Beauce, dont une fille a été reçue à Saint Cyr en 1734. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p. 49.*

Les armes : *d'argent à trois mains droites de sable, posées 2 & 1, & apaumées.*

BARBIN, famille très-ancienne en Champagne, qui vient d'un Barbin, maître des Requêtes sous le roi *Jean* en 1360. dont le fils fut procureur général du Parlement. Le petit fils du procureur général, *Christophe* Barbin, a été gouverneur de Melun vers l'an 1530. Il a laissé de son mariage,

Dreux Barbin, commandant d'un bataillon de la Marine, & *Claude*, surintendant de la maison de la Reine.

Mathias, fils de *Dreux*, baron de Broyes, a été gentilhomme de la chambre, conseiller d'Etat d'épée, & gouverneur de Corbie, & a eu pour fils,

Henri, baron de Broyes, commandant d'un bataillon de Picardie. Celui-ci a laissé plusieurs enfans, sçavoir le comte de

Broyes, qui n'a que deux filles; le chevalier de Broyes, mort sans postérité; une fille mariée au marquis d'Anglure-Savigny, & *Claude-Antoine* de Broyes, seigneur de Dampierre & d'Autry, marié avec *Françoise* Boileau, dont,

Jean-Armand Barbin, comte de Broyes, baron d'Autry, marié à Paris, en la paroisse de Saint Nicolas des Champs, le 10 Avril 1747. avec *Louise* de Mascrany, fille de *Louis* de Mascrany, seigneur, comte de Chateauchignon, d'Hermé, de Villiers, de Servolle & autres lieux, maître des Requêtes honoraire, & de *Marie* Picot de Cloriviere. *Mercure de France du mois de Juillet* 1747. *p.* 202.

Les armes: *d'azur au chevron d'or, accompagné de deux roses d'argent en chef, & d'un lion d'or en pointe.*

BARCELONE: *Tome I. p.* 163. *col.* 2. *lig.* 30. *après* les comtes de Cerdagne, ou Cerdaigne, *ajoutez*, & rois d'Arragon.

BAREILLON: Noble *Thomas* Bareillon, qui vivoit à Barcelone en 1330. est la tige de cette famille, établie en Provence, dit l'Auteur du *Nouvel Armorial* de cette province, *Tome I. p.* 92.

Les armes: *d'azur à deux sautoirs alaisés ou racourcis, rangés en fasce d'or, & surmontés d'une étoile de même, posée au milieu du chef.*

BARDE: *Tome I. p.* 164. *col.* 1. *lig.* 22. après *trois coquilles de sable*. ajoutez, *écartelé* de Brion, *partié d'or & de vairé-or & gueules.*

BARDEL, en Dauphiné: Porte: *de gueules au basilic ou serpent tortillant en pal, couronné d'or & de cinq raies.*

Il y a des Bardel de Provence, qui portent: *d'azur au serpent tortillé en rond, ou en limaçon, d'argent à un chef de gueules, chargé de trois étoiles d'or.*

BARDON, en Bretagne: Porte: *de gueules à trois coquilles d'or.*

BARDON: *Tome I. p.* 164. *col.* 1. *lig.* 42. avec *Marie* Dupuis de Lorvol, *lisez*, avec *Marie* Dupuis de Lorval.

Ibid. col. 2. *effacez* les six premieres lignes, & *substituez* ce qui suit: Les armes: *d'or à une aigle de sable, le bec & les griffes de gueules, fondant sur un barbeau de sable, & lui béquetant la tête; le barbeau posé en fasce, ayant les barbes & les nageoires de gueules, & une riviere d'azur, mouvante de la pointe de l'écu; le canton droit du chef de l'écu chargé d'une croisette de gueules.*

BARDON DE VALICIEUX, famille établie à Paris & dans le Vivarais, dit l'*Armorial de France, Tome IV.* dont les armes sont: *de sable à un bourdon d'or posé en pal, chargé au milieu d'une coquille de même, & accosté en chef de deux molettes d'éperon aussi d'or.*

BARDONNENCHE, en Dauphiné & en Provence: Porte: *d'argent, treillissé de gueules, cloué d'or.*

BARDOUS DE BEAULIEU, en Normandie, généralité d'Alençon.

Porte: *d'argent à la croix de sable, terminée par en bas, & chargée du milieu d'une molette d'argent.*

BARDOUIL, sieur de la

Bardouilliere & de Saint Lambert, famille de Normandie, généralité d'Alençon, maintenue dans sa noblesse le 22 Juin 1667.

Robert de Bardouil, sieur de la Bardouilliere, eut une fille, *Marguerite*, mariée le 20 Septembre 1503. à *Jean* de Fontaines, écuyer, sieur du Boiscart.

Antoine Bardouil de la Bardouilliere, du diocèse d'Evreux, fut reçu chevalier de Malte le 17 Mars 1638. dit l'abbé de Vertot.

Les armes : *de sable à la fasce d'or, accompagnée de branches de fer, terminée de trois fers de lance, l'écu bordé d'or.*

BARDOUIL, sieur de Surville & de la Richarderie, en Normandie, géneralité de Rouen.

Les armes : *d'azur à la croix d'argent, ancrée & flamboyée des angles.*

BARDOUL, en Bretagne : Porte : *d'argent au limier de sable, accompagné de trois molettes d'éperon de gueules, 2 & 1.*

BARDOUL DE LA LANDE, en Normandie, généralité d'Alencon : Porte : *d'or à trois écrevisses de sable.*

BAREITH : *Tome I. p. 164. col. 2. lig. 34. après :* ainsi la succession passa dans la branche de Culmbach, *ajoutez : Christian-Henri*, margrave de Brandebourg-Culmbach-Weverlinghen, général-major des armées du roi de Prusse, & colonel d'un régiment de Cavalerie à son service, naquit le 19 Juillet 1661. & mourut le 26 Mars 1708. Il avoit été marié le 14 Août 1687. avec *Sophie-Chrétienne* de Wolffstein, morte au château de Freindensbourg en Dannemarck, dans la soixante-dixieme année de son âge, au mois d'Août 1737. étant née le 24 Octobre 1667. Elle étoit fille d'*Albert-Fréderic*, comte du Saint Empire Romain & de Wolffstein, seigneur d'Obern-Sultzberg & de Pirbaum, mort le 6 Novembre 1693. & de *Sophie-Louise*, née comtesse de Castel-Remlingen, décédée le 19 Juillet 1717. Il a eu de ce mariage quatorze enfans, dont sept sont morts en bas âge, & les sept autres sont,

1. *Georges-Frédéric-Charles*, qui suit.

2. *Albert-Wolfang*, margrave de Culmbach, né le 8 Décembre 1689. colonel d'un régiment d'infanterie, général feld-maréchal de camp au service de l'Empereur, & chevalier de l'ordre de l'Eléphant.

3. *Dorothée-Charlotte*, née le 4 Mars 1691. mariée le 8 Juillet 1711. avec *Charles Louis*, comte de Hohenlohe-Weiekersheim, & morte le 2 Avril 1712.

4. *Sophie-Magdelene*, née le 28 Novembre 1700. mariée le 7 Avril 1721. avec Chrétien VI. roi de Dannemarck & de Norwege.

5. *Frédéric-Ernest*, margrave de Culmbach, né le 15 Décembre 1703. chevalier de l'ordre de l'Eléphant, gouverneur & commandant général des troupes Danoises dans les duchés de Holstein & de Schlewich, colonel d'un régiment d'infanterie de la province de Jutlande, marié le 26 Décembre 1731. avec *Christine-Sophie*, fille d'*Ernest-Ferdinand*, duc de Brunswick-Wolfenbutel-Bevern, née le 22 Janvier 1717.

6. *Sophie-Caroline*, née le 31 Mars 1707. mariée le 8 Décembre 1723. avec *Georges-Albert*, prince d'Ost-Frise, & restée

veuve le 12 Juin 1734.

7. *Frédéric Christian*, margrave de Culmbach, né posthume le 17 Janvier 1708. colonel au service de Dannemarck, & marié le 26 Avril 1731. avec *Victoire-Charlotte*, fille de *Victor-Amédée-Adolphe*, prince d'Anhalt-Schaumbourg, née le 25 Septembre 1715. dont il a eu *Chrétienne-Sophie-Charlotte*, née le 15 Octobre 1733. *Georges-Frédéric-Charles*; & la suite de l'article *Tome I. p. 164. col. 2. lig. 36.*

Ibid. p. 265. col. 1. lig. 14. Sophie-Charlotte-Albertine, née le 27 Juillet 1713. *ajoutez*, mariée le 7 Avril 1734. avec *Ernest-Auguste*, duc de Saxe-Weimar, morte à Hildbourghausen quatre jours après être accouchée d'une princesse, nommée *Frédérique-Sophie-Marie-Caroline.*

BARELLIER, en Picardie: Porte: *d'argent à la bande crenelée d'azur, chargée de trois barils d'argent.*

BARENTIN, famille dont l'antiquité se prouve par la possession immémoriale de la terre des Belles-Ruries en Touraine, dont elle a joui & jouit encore, ainsi que de celle de la Malmaison, à trois lieues de Paris, qui a été possédée par neuf conseillers au Parlement, de pere en fils, dont l'un a été prevôt des marchands. Celui par lequel nous finirons cet article en est le dixieme héritier.

Jacques-Honoré Barentin, premier & ancien président du Grand Conseil, avoit pour sœur *Marguerite* Barentin, mariée en premieres noces avec le marquis de Souvré, premier gentilhomme de la chambre, & en secondes noces au marquis de Laval-Bois-Dauphin. Du premier lit elle eut *Anne* de Souvré, mariée à M. de Louvois, d'où est venue une longue suite d'alliances.

Charles-Honoré Barentin, fils de *Jacques-Honoré*, fut maître des Requêtes & intendant de Dunkerque. Il a eu de *Marie-Reine* de Montchal, son épouse,

N..... Barentin, conseiller au Parlement, marié le 17 Juillet 1724. avec *Marie Catherine* le Fevre d'Ormesson, fille de *Henri-François* de Paule le Fevre d'Ormesson, seigneur d'Amboisle, conseiller d'Etat & intendant des Finances. Ce mariage a réuni deux familles, qui ont l'une & l'autre l'avantage de descendre de Saint François-de-Paule.

M. Barentin a pour ancêtres des maîtres des Requêtes, des présidens au Grand Conseil & à la Chambre des Comptes, & des conseillers d'Etat. *Mercure de France du mois de Juillet 1724. p. 1639 & 1640.*

BARENTIN, en Picardie: *Joseph* Barentin, seigneur de Minieres, lieutenant de Vaisseau du Roi, né dans le Vendomois, arriere-petit-fils de *Pierre* Barentin, écuyer, sieur des Gats, & commissaire des guerres en 1589. a épousé le 26 Décembre 1703. *Elisabeth* Laugier, dont *François-Joseph* Barentin, né le 25 Décembre 1713. & *Elisabeth-Suzanne* Barentin des Minieres, née le 4 Avril 1715. reçue à Saint Cyr le 23 Novembre 1723. sur les preuves de sa noblesse. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p. 50.*

Les armes: *d'azur à deux fasces d'argent ondées, & une fasce d'or en chef, surmontée de trois étoiles de même.*

BARENTON, en Picardie: Porte: *d'azur à trois bandes d'or.*

BARGE (la): Il y a deux familles de ce nom; l'une en Champagne, & l'autre en Dauphiné.

La premiere porte: *d'argent à la bande de sable, accompagnée en chef d'une couronne de même.*

La seconde: *d'argent à la bande de sable*; ce qui feroit présumer que ces deux familles n'en font qu'une, divisée en deux branches.

BARGETON, en Languedoc: *Denis-Mathieu* de Bargeton, troisieme fils de *Pierre*, & de *Marguerite* Bocorut, né le 12 Juin 1682. sous-lieutenant dans le régiment de Santerre en 1707. capitaine dans le même régiment en 1712. major de la ville de Maubeuge le 6 Février 1738. chevalier de Saint Louis le 18 Mars suivant, a eu de son mariage accordé en 1731. avec *Claudine-Antoinette* du Faux,

1. *Jacques-Charles-Denis* de Bargeton, né le 4 Novembre 1736.

2. *Daniel*, né le 14 Octobre 1739.

3. *Marie-Marguerite*, née le 16 Décembre 1732. reçue à Saint Cyr le 7 Janvier 1741.

4. *Louise-Antoinette*, née le 26 Décembre 1733. & reçue aussi à Saint Cyr.

5. *Marguerite-Magdelene*, née le 11 Novembre 1740. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome II. Part. II. p. 2.*

Les armes: *d'azur à un chevron d'or, accompagné d'une rose d'argent posée à la pointe de l'écu, & un chef aussi d'argent, chargé de trois croisettes de gueules.*

BARJAC, baron de Rochegude, diocèse d'Uzès.

Porte: *d'azur au belier effaré d'or.*

Un autre Barjac de la même province porte: *d'argent à trois pals de sable, au chef de gueules, chargé de trois étoiles d'or.*

BARIL, sieur de Chantelou, en Normandie, élection d'Avranches.

Porte: *d'argent à l'épervier de gueules, coupé d'azur, au lion léopardé d'argent.*

BARILLER (le), en Bretagne: Porte: *d'argent au chevron d'azur, accosté de trois treffles de sinople.*

BARILLON, ou BARRILLON: *Tome I. p. 165. col. 2. lig. 6. ajoutez*: Il y a deux branches de la maison de Barillon; l'une est nommée Barillon d'Amoncourt, & l'autre est appellée Barillon de Morangis, qui porte: *écartelé* de Boucherat.

Paul Barillon d'Amoncourt, marquis de Branges, seigneur de Mancy, de Morangis & de Châtillon-sur-Marne, conseiller d'Etat ordinaire, fut ambassadeur extraordinaire en Angleterre. Il mourut le 23 Juillet 1691. laissant de feu *Marie-Magdelene* Mangot, son épouse, décédée le 17 Octobre 1694. *Antoine* de Barillon d'Amoncourt, marquis de Branges, seigneur de Mancy, de Châtillon-sur-Marne, &c. maître des Requêtes honoraire de l'Hôtel du Roi, mort à Paris le 29 Juin 1741. âgé de soixante-dix ans. Il avoit été d'abord conseiller au Parlement de Paris le 12 Janvier 1692. puis maître des Requêtes en 1700. Il fut nommé au mois de Janvier 1710. à l'intendance de Roussillon & de Cerdaigne, & de l'armée du Roi en Catalogne, d'où il fut transféré

en

en Mars 1711. à celle de Pau en Béarn, qu'il n'exerça que jusqu'en 1713. Il avoit épousé *Anne* Doublet, décédée le 21 Mai de l'année 1727. Il a laissé d'elle *Antoine-Pierre* de Barillon d'Amoncourt, conseiller au Parlement de Paris, où il a été reçu le 9 Juin 1719. & marié le 3 Février 1727. avec *Françoise-Nicole* de Landes, dame d'Houville dans le pays Chartrain, dont *Antoine-Marie* de Barillon d'Amoncourt, fils unique; né le 11 Mars 1736. *Bonne* de Barillon; veuve de *François* le Camus, marquis de Bligny, maréchal des camps & armées du Roi, morte le 13 Août 1755. & *Anne-Philiberte* de Barillon, épouse de *Charles-Gabriel* de Tardieu, marquis de Maleyssie, lieutenant de Roi à Compiegne. Voyez le *Mercure de France du mois de Juillet* 1741. *p.* 1691.

Antoine de Barillon de Morangis, seigneur de Louans & de Montigny, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du Roi, successivement intendant à Metz & pays Messin, & dans les généralités d'Alençon; de Caën & d'Orléans; mourut le 18 Mai 1686. laissant de *Catherine-Marie* Boucherat, son épouse, fille du chancelier de France de ce nom, mort le 15 Mars 1733. *Jean-Jacques* Barillon de Morangis, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du Roi; l'un des quarante doyens du quartier; mort à Paris; sans avoir été marié, le 29 Mai 1741. âgé de soixante-trois ans. Il avoit été d'abord avocat du Roi au Châtelet de Paris, le 13 Août 1695. ensuite conseiller au Parlement de Paris le 8 Avril 1699. & en dernier lieu maître des requêtes le 17 Juin 1706. Il a laissé pour héritieres *Anne-Françoise* de Barillon de Morangis, sa sœur, veuve d'*Antoine-Cleradius* de Choiseul, marquis de Beaupré d'Aillecourt, mere des évêque de Châlons & archevêque de Besançon, & de leurs freres mariés; & *Louise-Marie-Gabrielle* de Gourgues, sa niece, épouse de *Louis-François* de Saint Simon, marquis de Sandricourt, lieutenant général des armées du Roi, & fille de feu *Jean François* de Gourgues, marquis d'Aulnay, &c. & de *Gabrielle* de Barillon de Morangis, sa premiere femme, morte le 15 Avril 1700. âgée d'environ vingt-un ans. *Mercure du mois de Juin* 1741. *p.* 1470.

Les armes: *écartelé au* 1 *&* 4 *d'azur, au chevron accompagné de deux coquilles en chef & d'une rose en pointe, le tout d'or; au* 2 *&* 3 *de gueules au sautoir d'or*, qui est d'Amoncourt.

La branche de la maison de Barillon, qui possede les seigneuries de Mancy & de Morangis, porte: *écartelé au* 1 *&* 4 *d'azur, au chevron accompagné de deux coquilles en chef, & une rose en pointe, le tout d'or; au* 2 *&* 3 *de gueules au sautoir d'or*, qui est d'Amoncourt.

Il y a Barillon en Bretagne, qui porte: *de gueules à trois barillets d'or cerclés de sable*, 2 & 1.

BARIN: *Tome I. p.* 165. *col.* 2. *effacez* cet article de huit lignes, & voyez (*ibid. p.* 167.) au mot BARIN DE LA GALISSONNIERE.

BARINGUE: *Tome I. p.* 165. *col.* 2. *lig.* 23. & 24. Torride, *lisez*, Tarride.

BARJOT DE RONCÉE: Cette famille est originaire de

Beaujolois; elle a formé plusieurs branches, dont la plûpart sont éteintes. Une des principales a été celle des seigneurs de Moussy-Barjot, dits marquis de Moussy, d'où est sortie celle des seigneurs de Roncée.

Alexis Barjot, chevalier, marquis de Roncée, a eu de *Geneviéve-Alphonsine* Borderie de Vernejoux, son épouse, *Jean-Paul-Alexis* Barjot, chevalier, comte de Roncée, guidon de la Gendarmerie, marié le 14 Juin 1751. avec *Adelaïde-Julie-Sophie* Hurault de Vibraye, fille & petite-fille des marquis de Vibraye, lieutenans généraux des armées du Roi.

La terre de Roncée, située en Touraine, est entrée dans cette famille par une alliance il y a plus de deux cents ans. *Mercure de France du mois de Juillet* 1751.

Les armes sont : *d'azur au griffon d'or, franc canton, rempli d'une étoile de même.*

BARLATIER : Famille établie à Aix en Provence, divisée en deux branches. *Bernardin* Barlatier est la tige des seigneurs de Saint Julien. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I.* p. 94.

Les armes : *d'azur, croix alaisée d'or, cantonnée de quatre étoiles aussi d'or.*

BARNIER, en Languedoc : Porte : *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois grives d'argent, 2 & 1, au chef d'or chargé de trois étoiles de gueules.*

BARNIOLES, famille de Normandie, généralité de Rouen, maintenue dans sa noblesse le 20 Janvier 1668.

Porte : *de gueules à une épée d'argent en pal, surmontée d'une étoile d'argent, & accompagnée de deux autres étoiles de même.*

BARNOIN : Famille de Digne, qui réside à Marseille, laquelle porte : *fascé de six pieces, azur & or, chef d'argent, chargé de trois étoiles de gueules.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p.* 94. & 95.

BAROIS, sieur de Beaubuisson, généralité de Rouen, fut maintenu dans sa noblesse le 12 Janvier 1668.

Les armes : *d'argent au lion de sable au chef d'azur, chargé de six feuillages acculés, 2, 2 & 2.*

BARON, sieur de Thibouville & de Valoit, famille de Normandie, généralité de Rouen, maintenue dans sa noblesse le 7 Janvier 1668.

Jacques Baron, sieur de Thibouville, lieutenant particulier & civil au bailliage de Rouen, vivoit en l'an 1668.

Les armes : *de gueules à cinq besans d'or, 3 & 2.*

BARON, en Dauphiné : Porte : *d'or à un ours contourné naissant de sable, tenant de sa patte dextre une épée haute d'argent, accompagné de deux roses de gueules en chef & d'une étoile d'azur en pointe.*

BARQUET, sieur du Bourg, famille de Normandie, généralité d'Alençon, maintenue dans sa noblesse le 17 Février 1667.

Porte : *de sable à trois croissans d'argent.*

BARRAL : *Tome I. p.* 166. *à la fin de la premiere colonne, après* abbé commendataire d'Aurillac, *ajoutez*, nommé en 1753. à l'évêché de Castres, & l'abbaye d'Aurillac a été donnée à son frere *Joseph-Claude-Matthias.*

Ibid. col. 2. pénultième ligne,

de Clermont *de Dauphiné*, *lisez*, *de* Clermont-Chaste ; & à la fin de l'article, *ajoutez* ce qui suit :

Le nom de la terre d'Allevar a été érigée en 1751. en titre de comté en faveur de *Jean-Baptiste-François* de Barral de Clermont, & commué en celui de Barral par lettres patentes du mois de Mars 1753. registrées en la Chambre des Comptes & au Parlement de Grenoble, les 14 Avril & 27 Juin suivans, en récompense des services que la famille de Barral a anciennement rendus à sa Majesté, en défendant ladite terre contre les ennemis qui en sont voisins, & de ceux rendus aux Rois par ses prédécesseurs dans l'Eglise, l'Epée & la Robe, entr'autres de ceux de *Guillaume* Barral, grand prieur d'Aynay en 1520. de *Claude*, de *Louis*, d'*Ennemond* & de *Pierre-Romain* de Barral, tués au service de sa Majesté. *Tab. Généal. Part. VI.* p. 158.

BARRAS : Cette famille est une des plus anciennes de Provence, qui a pris son nom de la terre de Barras, dans la viguerie de Digne. Elle est connue dès l'onzieme siécle, suivant les Chartres des Croisades d'Ambrun, où l'on trouve un *Barras* de Barras se croiser avec distinction pour la conquête de la Terre-Sainte. Un autre *Barras* de Barras, seigneur de Saint Esteve, vivoit vers l'an 1230. Il eut de *Louise* Puget, son épouse, 1. *Raymond* ; 2. *Ferrand* ; 3. *Guillaume* ; ces deux derniers furent reçus chevaliers de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, dont ils devinrent grands commandeurs ; 4. *Dauphine* de Barras, mariée à *Guillaume* de Signé, seigneur de Puymichel, dont naquit Sainte Delphine, épouse de Saint Elzéar de Sabran. *Raymond* eut deux fils, *Guillaume*, & *Bertrand*, tige des seigneurs de Mirabeau, dont un cadet se retira à Arles, & duquel les seigneurs de Lençac, établis dans cette ville, se disent issus. *Guillaume* est qualifié *miles* dans un acte passé le 24 Février 1291. *Jean* de Barras fut sénéchal de Provence en 1280. *Raybaud* de Barras fut un des ôtages envoyés au roi d'Arragon, pour la délivrance de Charles II. duc d'Anjou, détenu prisonnier à Barcelonne.

C'est à *Jacques* de Barras, chevalier, issu par divers degrés de *Guillaume* de Barras I. du nom, qui transigea le 15 Février 1398. avec les Freres Prêcheurs de Sisteron, au sujet d'un legs fait par ses prédécesseurs ; que commence la filiation de cette ancienne famille.

Joseph de Barras, chef du nom, issu au douzieme degré de *Jacques* I. du nom, a épousé par contrat du 9 Juin 1754. *Jeanne-Elisabeth*, fille de *Boniface* Fombeton, dont est issu *Jean-Joseph-Hippolite* de Barras, né & baptisé le 12 Juillet 1756.

Louis de Barras est tige des seigneurs de Saint Laurent, branche cadette, qui subsiste dans ses descendans.

Voyez, sur cette famille, le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome I. p.* 96. *& suiv.* & les différens Historiens de Provence ; comme Gaufridy, Bouche, Nostradamus, le Moine des Isles d'or ; les Chartres des Croisades d'Ambrun de l'onzieme siécle, rapportées par le P. Hardouin, &c.

Les armes : *fascé d'or & d'azur de six pieces.* Devise : *vaillance de Blacas.*

BARRE (la) : Famille noble établie dans la province de Berry, dont il est parlé dans l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p. 51.*

Jean de la Barre, écuyer, fut marié le 13 Mai 1464. avec *Bonne* de Maroles, dame de Gérigny.

François de la Barre, un de ses descendans, frere de *Gabriel* de la Barre, reçu chevalier de Malte au grand prieuré de France, le 3 Novembre 1608. étoit bisayeul de *Michel* de la Barre, écuyer, seigneur des Troches & de Cloux, marié le 18 Mars 1719. avec *Marie* de Reugni, fille de *François* de Reugni, écuyer ordinaire du Roi & aide de camp dans les armées de sa Majesté, & d'*Anne* de Champieu. De ce mariage sont issus *Pierre-Marie* de la Barre de Chasnay, baptisé le 18 Février 1722. & *Eustache-Catherine* de la Barre des Troches, baptisé le 12 Décembre 1723. & reçu page de la chambre du Roi le 2 Janvier 1736. sur les preuves de sa noblesse.

Michel de la Barre, rapporté ci-dessus, étoit neveu de *Pierre* de la Barre, seigneur des Nouettes, chevalier de Saint Louis, & major du régiment d'Anjou cavalerie.

Les armes sont : *d'azur à trois feuilles de chêne d'or, tigées de même, garnies chacune d'un gland d'or, & posées en pal, 2 & 1.*

Il y a plusieurs familles du nom de la Barre en Normandie; sçavoir,

La Barre de Nanteuil, généralité de Rouen, maintenue dans sa noblesse le 13 Décembre 1668. Elle porte : *d'azur à trois merlettes d'argent.*

La Barre, sieur de Gouverville, même généralité, & maintenuë dans sa noblesse le 14 Février 1670.

Les armes : *d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux oiseaux d'or, & en pointe d'une étoile d'argent.*

La Barre, sieur du Plessis, de Bonnieres & de Bermenil, même généralité, fut maintenuë dans sa noblesse le 23 Janvier 1667.

Les armes : *d'azur à trois croissans d'or.*

BARRE (la), en Touraine : Porte : *d'azur à la bande d'or, accostée de deux croissans montans aussi d'or.*

BARRE (la), famille noble de la Beauce, dont voici la filiation.

I. *Guillaume* de la Barre, écuyer, seigneur d'Erainville, paroisse d'Alainville-aux-Bois, près Dourdan, fils de *Jean* de la Barre, écuyer, & de *Jeanne* de Souplainville, sa seconde femme, fut pourvu de l'office de châtelain en la sénéchaussée de Ponthieu, par lettres-patentes données à Paris le 18 Juillet 1426. par le duc de Betfort, régent en France pour Henri VI. roi d'Angleterre, soi disant roi de France, lors mineur. Il épousa vers 1430. *Robine* d'Orval, fille de *Jean* d'Orval, écuyer, seigneur d'Ozouer-le-Marché, dont il eut,

II. *Jean* de la Barre, dit Gauvin, écuyer, seigneur d'Erainville, dont il fit hommage le 20 Juin 1483. au chapitre de l'église de Paris, & à cause de sa femme, seigneur de Groslieu, du Gravier & de Vaubenard, mort le 8 Mars 1489. inhumé dans l'église de Saint Germain de Dourdan. Il avoit épousé, par contrat passé devant Rolere, tabellion à

Estampes, le 18 Novembre 1455. *Marie* de Mazis, née le 28 Mars 1440. fille de *Jean* de Mazis, dit Compagne, écuyer, seigneur de Brieres-les-Seillés, de Groslieu, de Blancheface, de Vaubenard, de Marchais, de Villeloin & de Tillay, capitaine & bailli d'Estampes & de Dourdan, & de *Jeanne* de Brouillard, fille de *Guillaume*, seigneur de Badouville, chambellan du Roi, dont, entr'autres enfans, 1. *Jacques*, qui suit; 2. *Louis*, qui a fait la branche des seigneurs de la Chaussée, rapportée après celle de son aîné; 3. *Marguerite*, femme le 12 Août 1495. de *Nicolas* du Bouchat, écuyer, seigneur d'Etrechy en Brie; 4. *Catherine*, femme le 26 Janvier 1500. de *Guillaume* Saintré, écuyer, seigneur de Fessart, laquelle fit une cession le 8 Avril 1499. à *Jacques*, son frere, de ce qu'elle pouvoit prétendre à la succession de ses pere & mere.

III. *Jacques* de la Barre, écuyer, seigneur de Groslieu & de Vaubenard, mort le 11 Juillet 1528. *Jeanne* du Bouchet, sa femme, lui survécut. Ils sont inhumés l'un & l'autre en la chapelle de Groslieu, & eurent, 1. *François*, qui suit; 2. *Marguerite*, femme le 2 Septembre 1514. de *Jean* d'Estouteville, écuyer, seigneur de Villeloin, à cause de sa femme; 3. *Anne*, femme le premier Décembre 1515. de *Jean* de Reviers, écuyer, seigneur de Sousy.

IV. *François* de la Barre, écuyer, seigneur de Groslieu & de Vaubenard, l'un des cent gentilshommes de la maison du Roi, épousa, par contrat passé devant Guy, tabellion à Estampes, le 6 Juin 1532. *Peronne* de Fleury, fille de *Guillaume* de Fleury, écuyer, seigneur de Rupersond & de Boutervilliers, & de *Jeanne* Regnier. L'un & l'autre sont inhumés dans la chapelle de Groslieu. De leur mariage sont nés, 1. *Jacques*, qui suit; 2. *Anne*, femme de *Louis* de Duyson, écuyer, seigneur de Boisminard. Elle partagea devant Chantosme, notaire à Bretaucourt, le 25 Mars 1569. avec *Jacques* son frere, les successions de leurs pere & mere.

V. *Jacques* de la Barre II. du nom, écuyer, seigneur de Groslieu, d'Arancourt & du Grand-Joannet, &c. gentilhomme de la maison du roi de Navarre, mourut en 1587. Il épousa en premieres noces, le 12 Octobre 1563. *Marthe* Acarie, fille de *Girard*, écuyer, seigneur de Liffermeau, & de *Marie* Chantault, dame d'Hattonville, dont il n'eut point d'enfans; en secondes noces, par contrat passé devant Monteneil, Notaire à Houdan, le 28 Août 1567. *Louise* d'Argenson, fille de *François*, écuyer, seigneur d'Avenne, & de *Jeanne* de Cochefilet; & en troisiemes noces, le 25 Avril 1577. *Claude* de Duyson, fille d'*Etienne*, chevalier, seigneur de Boisminard, & de *Marthe* de Persy, dame de Guigneville. Il eut du second lit, 1. *Antoine*, qui suit; & du troisieme lit, 2. *Claude*, écuyer, seigneur d'Arancourt. Sous la tutelle de *Claude* de Duyson, il épousa *Anne* de Montoillet, mere d'*Anne* de la Barre, femme en 1636. de *Charles* de Neufcavre, chevalier, seigneur de Boissy-le-Girard, fils de *Gilbert*, écuyer, seigneur dudit Boissy, & d'*Esther* de Fretard, dont la postérité subsiste dans

Jeanne, qui épousa le 6 Avril 1601. *Gilbert* de Sainxe, écuyer, seigneur de Boissy-le-Bruhart & des Carneaux, dont la postérité masculine est éteinte.

VI. *Antoine* de la Barre, écuyer, seigneur de Grosslieu & d'Hottonville, épousa en premieres noces *Marie* de la Motte, fille d'*Antoine*, écuyer, seigneur de Saint Firmin, & de *Marie* de Broisset, dont il n'eut point d'enfans; en secondes noces, *Marie* Hilaire, fille de *Jean*, écuyer, seigneur de Bagnaux, & de *Claude* le Maire, de laquelle il n'eut point d'enfans, & en troisiemes noces, par contrat passé devant Boucher, notaire à Dourdan, le 20 Juillet 1608. *Marie* le Roux, fille d'*André*, seigneur de Postelet, & de *Geneviéve* David, dont, entr'autres enfans, 1. *Jacques* III. du nom, qui suit; 2. *André*, sieur d'Hattonville, capitaine au régiment du Plessis-Praslin, & 3. *Marie*, femme de *César* Galmet, écuyer, seigneur de Lentrie.

VII. *Jacques* de la Barre III. du nom, chevalier de l'ordre du Roi, seigneur d'Arbouville, de Grosslieu, d'Hattonville & de Boisminard, capitaine au régiment de Castelneau, infanterie, par commission du 6 Février 1637. fit partage le 3 Mars 1646. de la succession de ses pere & mere, avec *André* son frere. Il avoit épousé, par contrat passé devant Lambon, notaire à Estampes, le 16 Novembre 1631. *Marie* des Mazis, fille de *Gédéon*, dit Sanguin, chevalier, seigneur de Trouchet, de Saint Mars en partie, de Brégy, de Ramoulu & de Redemont, & d'*Anne* de Rochechouart, dont sont issus, 1. *Paul*, qui suit; 2. *Gédéon*, seigneur de Boisminard, lieutenant dans le régiment de Rambures, mort sans alliance; 3. *Marie*, femme le 25 Octobre 1673. de *René* du Mouchet, écuyer, seigneur de la Mouchetiere, dont des enfans.

VIII. *Paul* de la Barre, chevalier, seigneur de Grosslieu, d'Arbouville & de Hottonville, capitaine au régiment de Rambures, chevalier des ordres de Saint Lazare & du Mont-Carmel, présent au contrat de mariage du 25 Octobre 1673. de *Marie*, sa sœur, avec *René* du Mouchet. Sa mere, *Marie* des Mazis, étant veuve, lui fit don, & à *Gédéon*, son frere, de tout ce qu'elle pouvoit prétendre sur les biens de feu *Jacques* de la Barre, son mari & leur pere, par acte passé devant le Gué, notaire à Estampes, le 8 Août 1677. Il épousa, par contrat passé à Saint Germain en Laye, en présence du Roi & de Monsieur, devant le Normand, notaire au Châtelet de Paris, le 20 Février 1672. *Catherine* Doufrere, fille de *Simon* Doufrere, & de *Françoise* Grossard, dont il eut, 1. *Louis-Alexandre*, qui suit; 2. *Paul-Gédéon*, chevalier, seigneur de Brétonville & de Boisminard, ancien capitaine d'Infanterie au régiment de ..... né le ..... tuteur des enfans de son frere aîné, vivant en Janvier 1759. avec *Marie-Thérese* de Loys de Bouffens, sa femme, sans enfans. 3. *Marguerite-Henriette*, demoiselle d'Arbouville, née le 25 Juin 1677. élevée dans la maison royale de Saint Louis à Saint Cyr, morte à Chartres sans alliance, en 1757. 4. *N.* ..... femme de *N.* .... de Princé.

IX. *Louis-Alexandre* de la Barre, chevalier, seigneur de

Groslieu ; d'Arbouville & de Hottonville, né le....... & mort le 3 Mars 1740. épousa le .... *Henriette - Adélaïde* de Languadoue de la Villeneuve, morte à Groslieu le 17 Avril 1740. fille de *N.*..... de Languedoue de la Villeneuve, dont est issu, 1. *N.*..... de la Barre, seigneur de Groslieu, &c. qui suit ; 2. *N.*..... dit le chevalier de la Barre, marié à Estampes le ...... à *N.*..... de Putronnat ; 3. *Marie-Marguerite-Julie-Elisabeth - Charlotte*, mariée en l'église de Saint Gilles à Estampes, le 29 Janvier 1753. à *Joseph-Victor* de Hartagon, chevalier, seigneur de Mainvilliers, ancien capitaine au régiment de Bassigny, fils des défunts *Charles*, chevalier, seigneur de la Carrée, & *Françoise - Victoire* Baillif, dont des enfans. 4. *N.*.. demoiselle de la Barre, non mariée.

X. *N.*..... de la Barre, chevalier, seigneur de Groslieu, d'Arbouville & de Hottonville, actuellement marié.

Branche des seigneurs de la Chaussée en Nivernois.

I. *Louis*, second fils de *Jean*, dit Gauvin de la Barre, & de *Marie* des Mazis, fut seigneur de la Chaussée & de Villelune en Nivernois. Il vivoit encore en 1550. avec *Jacquette* de Fontenay, sa femme, dont, entr'autres enfans, 1. *François*, seigneur de la Chaussée & mari de *Marguerite* de Cleves, fille naturelle de *Charles*, duc de Nevers, & mere d'*Anne*, femme de *Jean* de Meun, dit la Ferté, chevalier, seigneur de Doys ; 2. *Philbert*, qui suit.

II. *Philbert* de la Barre, écuyer, seigneur de la Chaussée & de Villelune, eut d'*Anne* de Beron, sa femme, deux garçons, sçavoir, 1. *Claude*, écuyer, seigneur de Villelune, qui d'*Elisabeth* Murat, sa femme, eut *François-Etienne*. & *Marguerite*, dont on ignore les alliances ; 2. *Simon*, qui suit.

III. *Simon* de la Barre, écuyer, seigneur de la Chaussée & de Chevrons, près Clamecy en Nivernois, épousa en premieres noces *Aimé* de Celerieu, dont *Thomas*, qui suit, & en secondes noces *Anne* de Bron, mere d'*Alexandre*, dont on ignore l'alliance.

IV. *Thomas* de la Barre, chevalier, seigneur de Chevroux, justifia de sa noblesse devant l'intendant de Moulins, le 7 Juin 1667. & est bisayeul de *N.*.... de la Barre, aujourd'hui capitaine de Cavalerie.

Cet extrait est tiré des titres & mémoires de famille.

BARRE (la), seigneur de Gaudreville : Porte : *d'argent fretté de gueules.*

Jean de la Barre, seigneur de Gaudreville, thrésorier du Dauphiné, épousa vers 1400. *Agnès* Valeton, qui le rendit pere de *Colinette* de la Barre, dame de Gaudreville, femme le 10 Octobre 1423. de *Guy* Prunelé, seigneur de la Porte, fils de *Guillaume*, seigneur de la Porte, & en partie de Rieux & d'Azonnes en Languedoc, & de *Jeanne* Lange, dont la postérité subsiste. *Voyez* PRUNELÉ.

BARRE (la grande Barre), subdélégation d'Alençon en Normandie.

La terre & fief de la grande Barre a été érigée en marquisat

depuis peu d'années en faveur de M. de la Cervelle.

BARRE DE BIERNÉ (la) : Les terres composant le marquisat de la Barre au Maine, ayant été acquises par le marquis de Torcy, il en obtint l'érection en comté sous la dénomination de la Barre de Bierné, par lettres du mois d'Octobre 1735. enregistrées au Parlement de Paris le 10 Décembre de la même année.

Ce comté est échu à *N.* . . . . de Mailly, épouse du marquis de Voyer, par le partage fait en date du . . . . . Décembre 1758. depuis lequel partage le second fils du marquis de Croissy a quitté le nom de comte de Bierné, & son pere l'a nommé marquis de Torcy : il est sous-lieutenant dans la Gendarmerie. *Tab. Généalog. Part. V. p.* 223.

BARRÉ, sieur des Autieux, famille de Normandie, généralité d'Alençon, maintenue dans sa noblesse le 31 Janvier 1667.

Les armes : *d'azur à trois fasces d'or, surmontées de trois têtes d'oiseaux d'argent.*

BARRÉ, sieur de Monfort & de Cousture, famille de Normandie, généralité d'Alençon.

Antoine Barré, seigneur de Cousteau, ou Cousture, fut marié vers l'an 1580. avec *Jeanne* Tardif, dame de Doussey. Leur fille, *Marie* Barré, fut mariée à *Nicolas* Potier, seigneur d'Occquere, secrétaire d'Etat, sur la démission de *Louis* Potier, seigneur de Gesvres, son oncle.

Pierre-Alexandre Barré, seigneur de Bordigny & des Autieux, épousa vers l'an 1710. *Marie-Anne* du Vaucel de Berville.

Les armes : *de gueules à trois bandes d'or, au chef d'argent chargé de trois hures de sable.*

BARRES DE CUSSIGNY (des) : Porte : *d'azur à la fasce d'or, chargée d'une étoile de gueules, accompagnée de trois croissans d'argent.*

BARRES DE CHAUMONT (des) : Porte : *losangé d'or & de gueules.*

BARRES : *Tome I. p.* 167. *col.* 2. *lig.* 2. & 3. *Agnès-Henriette-Félicité*, seconde fille du maréchal de Balincourt, *lisez*, seconde fille du comte de Balincourt, & niece du maréchal.

BARREL-PONTEVÈS : Famille noble de Provence, qui remonte à noble *Honoré* Barrel, syndic de la ville d'Aix en 1492. & qui subsiste dans *Jean François-Xavier* de Barrel-Pontevès, seigneur de Vacheres & de Beveft, marié en 1753. avec *Thérese-Julienne* de Barras, de la ville d'Arles.

Les armes : *parti azur à trois fasces d'or, à la bande de gueules brochante, chargée de trois roses d'argent : l'autre parti de* Pontevès, *de gueules au pont d'or, chargé de deux arches en fasce.*

BARRÊME : *Tome I. p.* 167. *col.* 1. *lig.* 31. Gustine, *lisez*, Custine.

Ibid. à la fin de l'article, *après Guillaume*, *ajoutez*, seigneur de Manville & autres lieux, marié le 24 Juin 1750. avec *Elisabeth* de Campan, fille de *Jacques*, conseiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier. *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome I. p.* 103.

BARRIGUE : Selon le *Nouvel Armorial de Provence*, cette famille est originaire du Portugal. *Jérôme* Ozorio, dans un

Ouvrage intitulé *de Rebus Emmanuelis Regis Lusitaniæ Lib. VIII. Edit.* 1572. *p.* 309. dit que *Pierre* Barrigue, commandant de Cavalerie, fit en diverses occasions des prodiges de valeur contre les Maures d'Afrique, & (*ibid. Lib. X. p.* 366.) que *Lopez* Barriga, qui commandoit l'avant-garde de l'armée du général Osluide, assiégea & prit le château d'Amangor au royaume de Maroc, dont la situation sur un rocher, au bord d'une riviere, engagea le roi Jean III. à lui donner des armes parlantes. Cette famille a donné plusieurs chevaliers à l'ordre de Malte. L'abbé de Vertot parle de *Pierre* Barrigue, qui en étoit vice-chancelier. Ceux de ce nom, qui suivirent la fortune du roi *Antoine*, perdirent tous leurs biens & se réfugierent avec lui en France, où *Gerard* Barrigue, l'un d'eux, eut deux fils, *Amiel* & *Mathieu*, qui vinrent s'établir à Marseille, pour y réparer leurs pertes par le commerce. Ils y ont formé deux branches; l'une des seigneurs de Fontanieu, & l'autre des seigneurs de Montvalon. *Joseph-Marie-Marc* Barrigue est chef des seigneurs de Fontanieu, & *Honoré* de Barrigue, reçu conseiller au Parlement de Provence, le 14 Octobre 1729. est seigneur de Montvalon. Il a un fils & plusieurs filles de *Louise - Polixene* Isnard, son épouse, mariée en 1734. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome I. p.* 107. cité ci-dessus.

Les armes: *de gueules à la tour donjonnée d'or, sur un roc de même, issant d'une mer de sinople; il sort deux étendards de la tour, à droite du haut, & à gauche du crenau plus bas.*

BARRILLON. *Voyez* BARILLON.

BARRIN DE LA GALISSONNIERE: *Tome I. p.* 168. *col.* 1. *lig.* 1. & 2. commandant à la nouvelle France, est de cette famille, *ajoutez*, & est mort vice-amiral des armées navales de France, peu de temps après avoir battu sur la Méditerranée en 1756. la flotte Angloise commandée par l'amiral Byng, qui venoit pour secourir le fort Philippe à Mahon, pris ensuite par M. le maréchal duc de Richelieu.

BART: *Tome I. p.* 168. *col.* 1. *lig.* 41. après *Jean* Bart, *ajoutez*, mort vice-amiral des armées navales du Roi.

Ibid. lig. 41. & 42. Il a laissé un fils, nommé *Jean*, *lisez*, Il a laissé deux fils; *Jean*, l'aîné, qui a hérité de toute sa bravoure, &c.

Ibid. lig. 47. à la fin de l'article, *ajoutez*, Le cadet, chevalier de Saint Louis, a été capitaine au service de la Compagnie des Indes, & est actuellement capitaine de Port au Cap François.

BARTHE: *Tome I. p.* 169. *col.* 1. *lig* 1. après *d'azur à trois flammes ou fumées d'argent*, *ajoutez*, Le comte de Fumel porte: *d'azur à trois pointes d'or mouvantes du pied.*

Ibid. lig. 13. Magnenaco, *lisez*, Magnoac.

Ibid. p. 170. *col.* 2. *lig.* 23. 24. & 25. effacez, *d'azur à trois flammes d'argent partant du pied de l'écu*; & mettez, Fumel, *qui est d'azur, coupé & emmanché de trois pointes.*

BARTHE: *Ajoutez* à ce qui est dit sur cette ancienne maison, dans le *Tome I.* de ce

Dictionnaire, p. 168. *& suivantes*, ce qui suit :

Les seigneurs de Montcorneil, du nom de la Barthe, sont aînés des seigneurs de Giscaro. Ceux-ci portent : *au* 1 *&* 4, *trois flammes* ; *au* 2 *&* 3, *trois pals.*

Paul de la Barthe, seigneur de Termes, maréchal de France, après la prise de Calais, mort à l'âge de quatre-vingts ans, le 6 Mai 1562. enterré aux Célestins, en la Chapelle des dix Martyrs, portoit : *au* 1 *&* 4 *d'or, quatre pals de gueules* ; *au* 2 *&* 3 Fumel, *azur, trois pointes d'or*, qu'on explique *flammes*. Il est marqué dans plusieurs actes & nommé fils de *Jean*, puîné de *Bertrand*, & ayeul de *Paul* de la Barthe, seigneur de Giscaro, marié à *Marie* d'Armentieu de la Palu, mere de trente-quatre garçons & de deux filles (*a*). *Jacques*, un de ces trente-quatre garçons, est le chef des seigneurs de Valentine. C'est par méprise que dans l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, on leur donne pour tige *Etienne* de la Barthe, dit frere du même *Jacques*. Il n'est point fait mention de cet *Etienne* dans aucun des titres de la maison de ces seigneurs.

Jacques de la Barthe-Giscaro, seigneur de Valentine, cinquieme fils de *Paul*, seigneur de Giscaro, fut marié par contrat du 3 Avril 1570. passé à la ville de Valentine, avec *Gratiane-Marie* de Cabarera ou Cabarere, veuve de *N.* . . . . d'Ustou, dont elle avoit eu une fille, nommée *Marthe-Marie* d'Ustou, mentionnée dans son contrat de mariage. *Gratiane-Marie* de Cabarera étoit héritiere, & dame du Sol & des domaines dépendans de la maison de Tarasté, situés à Valentine : c'est de-là que les seigneurs de la Barthe-Giscaro sont qualifiés quelquefois de seigneurs de Tarasté. Du mariage de *Jacques* de la Barthe avec *Gratiane-Marie* de Cabarera naquirent plusieurs enfans, qui moururent au service. Il ne resta qu'*Antoine*, qui suit. *Jacques* de la Barthe, se remaria à *Catherine* d'Ustou, sœur de *Fris* d'Ustou, seigneur de Montgaillard, dont il n'eut point d'enfans.

Antoine de la Barthe-Giscaro se maria avec *Marguerite* d'Ustou (*b*), fille de *Fris* d'Ustou,

(*a*) Marie d'*Armentieu eut deux sœurs ; l'une mariée à Pipious & eut vingt-huit enfans ; l'autre mariée à Mansan en eut vingt-quatre. Les trois sœurs en tout ont eu quatre-vingt-huit enfans, chose remarquable & rare.*

(*b*) *La maison d'Ustou est des plus anciennes de la Guyenne ; elle tire son nom, ou elle l'a donné à la vallée d'Ustou, qui est composée d'un certain nombre de Paroisses, situées dans les Pyrénées. Ses anciens seigneurs la possédoient à titre de vicomté, & elle est semblable en cela aux vallées d'Aure, de Larboust & autres de ces mêmes contrées, dont les seigneurs se qualifioient du titre de vicomtes. Toutes ces vallées sont situées dans le diocèse de Cominges : celle d'Ustou est possédée aujourd'hui à titre de vicomté par le seigneur de Pointis, du nom de Saint Jean. La maison d'Ustou se partagea en plusieurs branches, dont quelques-unes subsistent encore actuellement ; d'autres ont porté leur fortune & leur nom*

feigneur de Montgaillard. Il fe remaria avec *N.* . . . . de Binot de Gourdan. Il eut du premier lit quatre garçons & trois filles ; fçavoir, 1. *Louis* de la Barthe, qui fuit ; 2. *Jean* de la Barthe, marié, après avoir fervi le Roi pendant plufieurs années, avec *Catherine* d'Orbeffan, héritiere de la maifon de Cafaux, près de Gimont, dont la poftérité fubfifte ; 3. *Jacques*, chanoine de l'églife d'Aufch ; 4. *Guillaume*, curé de Valentine ; 5. 6. & 7. trois filles mariées, & dont on ignore les alliances.

Louis de la Barthe-Gifcaro époufa par contrat du 18 Avril 1623. *Agnès* de Banque, veuve fans enfans du feigneur de Laux, fille de *Philippe*, feigneur de Maran & de la Grange, & de *Françoife* de Bajourdan. *Louis* de la Barthe acheta par contrat paffé à Tarbes le 23 Avril 1656. la terre de Montignac en Bigorre. Il fe remaria avec *N.* . . . . de . . . . . dont il n'eut qu'une fille. Les enfans de fon premier mariage furent deux garçons & deux filles ; 1. *Antoine*, qui fuit ; 2. *Blaife*, mort jeune ; 3. *N.* . . . . de la Barthe-Gifcaro, mariée à *N.* . . . . de Lort, feigneur de Montramie en Couferans ; 4. *N.* . . . . de la Barthe-Gifcaro, femme de *N.* . . . . de Potton, feigneur de Cornac en Pardiac ; 5. *N.* . . . . de la Barthe, iffue du fecond lit, mariée à *N.* . . . . de Cardaillac, feigneur de Mauvefin.

Antoine de la Barthe-Gifcaro II. du nom, feigneur de Valentine, de Bordes, de Montignac & de Tarafté, fe maria par contrat du premier Mai 1656. avec *George* ou *Georgette* de la Motte, fille d'Ogier, feigneur d'Iffaut, & de *Marguerite* de Rochechouart, appellée *Ifabeau* dans l'Hiftoire de Faudoas. De ce mariage naquirent, 1. *Louis*, qui fuit ; 2. *Jean* de la Barthe-Gifcaro, capitaine dans le régiment de Médoc ; 3. *Alexandre* de la Barthe-Gifcaro.

Louis de la Barthe-Gifcaro II. du nom, feigneur de Valentine, de Tarafté, de Bordes & de Montignac, époufa par contrat paffé au mois de Juillet 1680. à Rofès en Couferan, *Françoife* de Meritens de Rofès. Il eut acte de la repréfentation de fes titres de nobleffe, & y fut maintenu par jugement de M. de Lamoignon, intendant en Languedoc. Il eut pour enfans, 1. *Louis*, qui fuit ; 2. *Jean-Valentin*, eccléfiaftique ; 3. *Roger*, auffi eccléfiaftique ; 4. une fille mariée au feigneur de Cafter.

Louis de la Barthe-Gifcaro III. du nom, s'allia par contrat du mois de Juillet 1713. avec *Catherine* de la Forgue de Sainctot, dont il eut douze enfans, fept garçons, dont quatre font en vie, & cinq filles, dont une religieufe ; les mâles font, 1. *Louis* de la Barthe, feigneur de Gifcaro, de Valentine, &c. qui a embraffé l'état eccléfiaftique, & eft chanoine ; 2. *Jofeph* de la Barthe, qui fuit ; 3. *Jean-Maurice*, actuellement capitaine d'Infanterie ; 4. *François*, chanoine de Saint

dans des familles étrangeres. Ces branches, en fe multipliant, & en s'éloignant de leur tige, ont perdu leur fortune & leur luftre, & ont fubi le fort de tant d'autres maifons qui font tombées dans l'obfcurité.

Gaudens, & bachelier de Sorbonne.

Joseph de la Barthe, seigneur de Giscaro, de Valentine, &c. s'est marié par contrat du mois de Février 1745. avec *Marie-Marguerite* de la Hitte, dont sont sortis,

1. *Joseph* de la Barthe, lieutenant d'Infanterie.

2. *Calixte* de la Barthe.

3. 4. & 5. *Catherine, Elisabeth,* & *Marie-Louise* de la Barthe.

BARTHELEMI DE GRAMMONT : *Tome I. p.* 171. *effacez* les sept lignes de cet article, & *substituez* ce qui suit : Famille originaire d'Auvergne, & depuis transplantée il y a environ deux cents ans à Toulouse, où elle est regardée comme une des premieres du Parlement, & connue sous le nom de Barthelemi de Grammont, baron de Lanta. Elle a donné un évêque de Perpignan dans *Jean-Mathias* Barthelemi de Grammont de Lanta, mort en Juillet 1743. âgé de cinquante-cinq ans. Il étoit fils puîné de *Jacques* Barthelemi de Grammont, baron de Lanta, & de *Catherine* de Riquet, sœur de *N.*..... de Riquet, président à Mortier au Parlement de Toulouse, & de feu le comte de Caraman, lieutenant général des armées du Roi. Le baron de Lanta est baron des Etats Généraux de ladite province. Voyez le *Mercure de France du mois de Juillet* 1743. *p.* 1656.

Les armes : *d'azur à trois bandes d'or.*

BARTHELEMI, en Provence, famille éteinte, qui s'étoit illustrée par les chevaliers qu'elle avoit donnée à l'ordre de Malte, & par ses alliances dans les maisons de Villeneuve, de Forbin d'Oppede, d'Arlatan, de Clapier-Vauvenargues & autres. Elle portoit : *d'azur au rocher de six coupeaux d'or en cœur, accompagné de trois étoiles de même,* 2 & 1.

BARTHELEMI, en Picardie : Porte : *d'argent au levrier courant de sable, accolé d'or, coupé d'azur, au massacre d'or.*

BARTHELIER, famille qui habite la ville de l'Isle au comtat Venaissin, depuis environ quatre cents ans. *Herman* Barthelier s'allia à *Catherine* de Burgondion, & vint s'établir à l'Isle, au comtat Venaissin, où il acquit du bien. Il eut de son mariage trois enfans, *Pierre*, *Raymond* & *Catherine*. Ils sont nommés dans son testament, fait le 3 Février 1363. par devant *Bertrand* Gaultier, notaire. Il prend dans ce testament la qualité de chevalier du Saint Empire Romain & de chambellan du feu Empereur Louis. Il fait un legs à son fils *Raymond* & à sa fille *Catherine*, & nomme héritier de ses biens de Baviere & de ceux qu'il a acquis à l'Isle, son fils *Pierre*.

Cette famille s'est distinguée, non-seulement dans les Croisades d'Orient, mais encore dans celles que la Noblesse Allemande fit aux Prussiens idolâtres, invitée par *Conrad*, duc de Massovie, qui ne sçavoit comment résister à ce peuple cruel & barbare. *Jean* Barthelier, qui conduisoit plusieurs gentilshommes Allemands dans cette croisade, ayant vaincu une partie de ce peuple, fit construire un château fortifié, qu'il nomma *Barthelier*, mot qui en langue du pays signifie *Barriere terrassée.*

Comme les noms propres des familles n'étoient pas fixes en ces

temps-là, on ignore s'il donna son nom à ce château, ou si c'est de ce château que cette famille a pris son nom.

Elle subsiste en ladite ville de l'Isle, & a pour chef *Claude-Pompée-François* de Barthelier, coseigneur de Venasque, ancienne capitale du comtat Venaissin, marié le 6 Octobre 1742. avec *Magdelene* de Sylvan, dont il a,

1. *François-Pompée-Libéral* de Barthelier-Venasque, né le 6 Juillet 1743. lieutenant au régiment de Vermandois, du premier Novembre 1755.

2. *Louis-Alexandre-Urbain*, né le 25 Mai 1744.

3. *Joseph Ferdinand*, né le 26 Août 1745.

4. *Lucrece-Marguerite-Elisabeth*, née le 20 Octobre 1746.

5. *Françoise-Laure-Magdelene*, née le 15 Février 1754.

Les armes : *d'azur à trois étoiles d'or, au chef cousu de gueules, chargé d'une colombe d'argent, portant au bec un épi d'or.* Supports & cimier : *deux sauvages armés de massues.* Devise : *cœli enarrant gloriam.*

BARVILLE (de), famille du Mans. *Bertrand* de Barville, écuyer, seigneur de la Mauguiniere, fit échange d'héritages avec *Jean* de Barville, son frere, chevalier, seigneur de Barville, le 7 Mars 1496. Il étoit le sixieme ayeul de *René-Gaspard* de Barville, qui suit

René-Gaspard de Barville, écuyer, sieur de la Bonneville, l'un des Chevaux-Légers de la garde du Roi, fut baptisé le 7 Février 1678. & s'est marié le 3 Août 1717. avec *Magdelene* Cherbonier, fille de *Nicolas* Cherbonier, écuyer, sieur de Champrai, greffier en chef du Bureau des Finances à Alençon. Il a eu plusieurs enfans.

1. *René-Gaspard-Thomas* de Barville, écuyer, baptisé le 12 Septembre 1718.

2. *Nicolas* de Barville, écuyer, né le 11 Septembre 1721.

3. *Gaspard-Antoine* de Barville, écuyer, né le 3 Mars 1723.

4. *Jean-René-François* de Barville, écuyer, né le 23 Octobre 1726.

5. *Anne-Marie-Magdelene* de Barville, née le 19 Août 1720.

6. *Magdelene-Renée* de Barville, née le 3 Novembre 1724. & reçue à Saint Cyr le 3 Mars 1734. *Armor. de France, Tome I. Part. I. p.* 51.

Les armes : *d'argent à deux bandes de gueules.*

BARVILLE DE NOCEY, en Normandie, généralité d'Alençon, maintenue dans sa noblesse le 16 Janvier 1667.

Porte : *d'or au sautoir de gueules, accompagné de quatre lions de sable.*

BARWICK : *Tome I. p.* 171. *col.* 2. *lig.* 37. aujourd'hui chevalier des ordres, *effacez* aujourd'hui, & *lisez*, chevalier des ordres du Roi.

Ibid. lig. 39. & 42. Wasti, *lisez* Warthi.

BAS (le), famille divisée en plusieurs branches, établies à Paris & à Besançon.

François le Bas, écuyer, seigneur de Lescheneau, originaire du Berry, fut secrétaire de la chambre du Roi le 7 Janvier 1639. thrésorier des Ponts & Chaussées en Champagne le premier Octobre 1645. maître d'hôtel ordinaire de sa Majesté le 6 Juillet 1653. & conseiller d'Etat le 10 Mars 1657. Il mourut revêtu de

cette charge, au mois de Mars 1666. De son mariage accordé le 22 Février 1653. avec *Catherine* Roger, fille de *Pierre* Roger, conseiller, secrétaire du Roi, greffier en chef du Grand Conseil, sont nés, entr'autres enfans,

1. *Claude* le Bas de Montargis, marquis du Bouchet-Valgrand, seigneur de Vanvres, maintenu dans sa noblesse par arrêt des commissaires généraux du Conseil rendu en 1701. fait la même année thrésorier général de l'extraordinaire des guerres, & garde du thrésor royal en 1708. commandeur-secrétaire des ordres du Roi en 1716. & conseiller d'Etat en 1722. marié en 1693. avec *Henriette-Catherine* Hardouin-Mansard, dont il n'a eu que deux filles, toutes deux bien alliées, la premiere à M. Henault, président en la premiere chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, & la seconde au marquis d'Arpajon.

2. *Louis* le Bas, auteur d'une seconde branche, dite de Girangy, qui suit.

3. *Michel-François* le Bas, chef d'une troisieme branche, dite du Plessis, rapportée ci-après.

Branche des seigneurs de Girangy.

Louis le Bas de Girangy, écuyer, seigneur de Claye, &c. thrésorier général des Gardes du Corps & des Grenadiers à cheval de sa Majesté, fut marié deux fois, en premieres noces en 1698. avec *Marie-Anne* de Sauvion, dont il n'a point eu d'enfans, & en secondes noces, le 16 Octobre 1706. avec *Marie-Catherine* Quentin, fille de *Jean* Quentin, écuyer, seigneur de Villiers-sur-Orge & de Champlot. Il mourut à Paris en 1722. & eut de ce second mariage neuf enfans; sçavoir, 1. *Louis-Michel*, mort en 1711. 2. *Charles-Louis*, mort en 1713. 3. *Pierre-René*, qui suit. 4. *Louis-César*, né le 23 Décembre 1717. fait capitaine dans le régiment des dragons de la Reine en 1742. & chevalier de Saint Louis en 1746. 5. *Marie-Catherine*, femme de *Charles* le Bas, seigneur du Plessis-Saint-Jean, son cousin, morte en 1737. 6. *Angélique*, morte en 1712. 7. *Marie-Thérese*, née en 1713. mariée en 1731. à *Jean-Baptiste* le Clerc, seigneur de Boisguiche, de Riberpré & du Hamel. 8. *Henriette-Catherine*, morte en 1715. 9. *Anne-Magdelene* le Bas de Girangy, née en 1721. mariée en 1740. à *Claude-François* Boquet de Courbouzon, conseiller au Parlement de Besançon.

Pierre-René le Bas de Girangy, écuyer, né en 1715. fut fait gentilhomme ordinaire de la maison du Roi en 1736. capitaine de Cavalerie dans le régiment de Chepy, depuis Bellefonds, en 1737. & chevalier de Saint Louis en 1745. De son mariage accordé le premier Février 1747. avec *Marie-Anne-Suzanne* Rouallé, fille de *Louis* Rouallé, écuyer, conseiller du Roi, payeur des rentes de l'Hôtel-de-Ville de Paris, sont issus,

1. *Louis-René* le Bas de Girangy, né le 3 Septembre 1748.

2. *Alexandre-Paul-Narcisse* le Bas de Girangy, né le 24 Mai 1750.

Branche des seigneurs du Plessis.

Michel-François le Bas du Plessis, écuyer, seigneur du Plessis-

Saint-Jean, dit Praslin, de Pailly, de Clévant & de Lescheneau, cinquième fils de *François* le Bas, & de *Catherine* Roger, naquit en 1663. Il fut conseiller du Roi, thrésorier général de l'extraordinaire des guerres, sur la démission de son frere, & en obtint des provisions le 6 Décembre 1709. Il mourut en 1725. laissant plusieurs enfans de son mariage avec *Charlotte* de Serre, entr'autres,

I. *Charles* le Bas, écuyer, seigneur du Plessis-Saint-Jean, dit Praslin, de Pailly & autres lieux, conseiller au Parlement de Paris, marié sur une dispense de Rome, par contrat du 9 Février 1726. avec *Marie-Catherine* le Bas de Girangy, sa cousine germaine, dont il a eu quatre enfans, qui sont, 1. *César-Charles* le Bas du Plessis, né en 1727. conseiller au Parlement en 1748. & mort en 1749. 2. *Charles-Nicolas* le Bas du Plessis, écuyer, né le 26 Janvier 1737. 3. & 4. *Charlotte-Claude* & *N.* . . . , mortes l'une en 1729. & l'autre en 1730. une heure après sa naissance.

II. *Nicolas* le Bas du Plessis, écuyer, baptisé en 1695. capitaine d'une compagnie dans le régiment Dauphin, étranger, en l'année 1716. marié en premieres noces le 23 Juillet 1726. avec *Louise-Françoise* le Griffe, morte le 22 Janvier 1728. sans enfans; & en secondes noces le 28 Février 1729. avec *Charlotte-Françoise* Rossignol. Il mourut en l'an 1744. laissant de ce second mariage, 1. *Claude* le Bas du Plessis, écuyer, né le 3 Février 1734. 2. *François-Nicolas*, né le 23 Mai 1740. 3. *Charlotte*, née le 19 Décembre 1729. mariée le 18 Mai 1750. à *François-Marie-Bruno* Daguay, avocat général du Parlement de Franche-Comté. 4. *Antoinette-Françoise* le Bas du Plessis, née le 16 Juillet 1732.

III. *Joseph* le Bas de Clévant, écuyer, marquis de Bouclan, seigneur de Pugey & de Varignolle, né à Nancy le 26 Décembre 1697. Il fut conseiller au Parlement de Besançon en 1729. puis conseiller honoraire au même Parlement. Le Roi érigea en sa faveur en titre de marquisat, par lettres du mois de Novembre 1749. la terre de Bouclan au comté de Bourgogne (*a*). De son mariage accordé le 15 Septembre 1725. avec *Marie-Thérese* Hermand de Varignolle, veuve de *Jean-Ferdinand* Lampinet, seigneur de Bouclan & de Pugey, sont issus,

1. *Charles-Alexis* le Bas de Bouclan, écuyer, né le 21 Mai 1728.

2. *Louis-Marie* le Bas de Pugey, né le 13 Mai 1729.

3. *Laurent-Marie* le Bas d'Aigremont, né le 25 Mai 1730.

4. *Ferdinande-Antoinette* le Bas de Clevant, née le 2 Octobre 1731.

5. *Marguerite-Thérese* le Bas de Pugey, née le 21 Décembre 1732.

IV. *Anne-Claude* le Bas du Plessis de Clouange, écuyer, né à Metz le 6 Février 1704. étoit sous-diacre, lorsqu'il obtint le 24 Février 1730. des provisions de

(*a*) *Cette terre lui est venue & à sa femme par succession de* Marie-Rose *Maréchal*, *baronne de Bouclan*, *veuve de* Jean *Lampinet*, *conseiller au Parlement de Besançon.*

l'office de conseiller-clerc au Parlement de Paris, & s'étant fait relever du sous-diaconat, par sentence de l'Officialité de Metz du 10 Juillet 1743. il se maria le premier Août suivant avec *Catherine* Fadot de Grandmaison, dont il a eu *Armand-Henri* le Bas de Clouange, écuyer, né le 22 Janvier 1746.

V. *Louis-Dominique* le Bas de Courmont, écuyer, né à Metz le 25 Août 1706. fut fermier général. Il se maria en premieres noces, par contrat du 31 Mai 1729. à *Marie-Anne* Saget, morte sans enfans le 28 Mars 1738. & en secondes noces le 27 Mars 1740. à *Louise-Elisabeth* le Noir, fille unique de *Seraphin* le Noir, conseiller du roi, thrésorier général, receveur & payeur des rentes de l'Hôtel-de-Ville de Paris, & d'*Elisabeth-Jourdan* de la Salle. De ce second mariage sont issus,

1. *Louis-Marie* le Bas de Courmont, né le 29 Septembre de l'année 1741.

2. *Charles-Claude* le Bas de Courmont, né le 17 Juin 1747.

3. *Louis-Dominique* le Bas de Courmont, né le 15 du mois de Juillet 1749.

4. *Elisabeth-Louise* le Bas de Courmont, née le 20 Octobre 1742.

5. *Louise-Nicole* le Bas de Courmont, née en 1743. morte en 1748.

6. *Angélique-Charlotte* le Bas de Courmont, née le 4 Décembre 1744.

7. *Charlotte* le Bas de Courmont, née le 29 Mai 1746. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome IV*.

Les armes : *d'or à un lion de sable, accompagné de trois arbres de sinople arrachés, posés 2 en chef & 1 en pointe.*

BAS DU HAMEL, élection de Valognes en Normandie, généralité de Caën.

Porte : *de gueules à la croix ancrée d'or ; cantonnée de quatre croissans de même.*

BASCHI : Aux *Tomes I. II. & III.* de ce *Dictionnaire*, *effacez* tout ce qui concerne la généalogie de cette maison aux mots AUBAIS & BASCHI S. ESTEVE, & *substituez* ce qui suit :

La maison de Baschi est originaire de l'Ombrie, où est situé le château de Baschi. Ce château, & le comté auquel il donne son nom, sont aujourd'hui possédés par les comtes *François*, & *François-Marie* de Baschi, cousins. Ce dernier, dont la sœur a épousé le comte *Raymond* Mazzanti, gonfalonier d'Orviette, est fils du comte *César-Sforce* de Baschi, décédé au mois de Mars 1746. & de *Porti-Negroni* d'Orviette. Le château de Saint Esteve fut acquis en 1422. avec ceux de Thoard, de Barras & de Tournefort, par *Bertholde* de Baschi, qui en reçut l'investiture d'*Yolande* d'Arragon, reine de Sicile, les 25 Mai & 3 Octobre de la même année. *Bertholde* étoit fils de *Guichard* de Baschi, seigneur de Vitozzo, issu des comtes de Baschi dans l'Ombrie, qui avoit épousé *Jacquette* Farnese, & s'étoit attaché à *Louis* d'Anjou, roi de Naples & comte de Provence, qui le retint pour son écuyer d'honneur, par lettres du 15 Juin 1382. *Bertholde* de Baschi laissa de sa seconde femme, *Marguerite* Adhemar de Monteil, *Thadée* de Baschi, quatrieme ayeul de *Balthasar* de Baschi II. du nom, seigneur de Saint Esteve, de Barras,

tas, de Tournefort, &c. qui de *Suzanne* de Montcalm eut *Daniel* de Baſchi, en faveur duquel les ſeigneuries ci-deſſus mentionnées, furent unies & érigées en comté, ſous la dénomination de Baſchi-Saint-Eſteve, par lettres du mois de Novembre 1715. enregiſtrées au Parlement d'Aix. Il mourut le 13 Novembre 1717. & avoit épouſé en 1695. *Jeanne* de Juge, dame de Roche & de la Voſve en Orléanois, décédée le 14 Mars 1743. mere de *François* & de *Charles* de Baſchi.

François de Baſchi, comte de Baſchi-Saint-Eſteve, né le 9 Juillet 1701. a été d'abord miniſtre plénipotentiaire de France auprès de l'électeur de Baviere en 1748. ambaſſadeur en Portugal depuis le 2 Juin 1752. juſqu'en 1757. a obtenu en Juin 1752. l'expectative de la premiere place de conſeiller d'Etat d'épée, qui deviendra vacante, & a été créé Cordon bleu en 1756. Il a épouſé le 6 Février 1740. *Charlotte-Victoire* le Normand, fille cadette de feu *Hervé-Guillaume* le Normand, thréſorier général des Monnoies de France, & ſœur de *Charles-Guillaume*, ſeigneur d'Eſtiolles, & autres lieux, né le 8 Mai 1717. pourvu de l'office de chevalier d'honneur au Préſidial de Blois, ſur ſes preuves de nobleſſe, & mort en 1737. Leurs enfans ſont,

1. *François*, fils unique, né le 23 Août 1745.

2. *Anne-Charlotte-Victoire-Eliſabeth*, fille aînée, née le 21 Janvier 1741. mariée le premier Juillet 17... à *Charles-Antoine* de Guerin, ſeigneur & baron de Lugeac, né le 25 Mars 1720.

3. *Eliſabeth-Guillelmine-Françoiſe*, née le 21 Décembre 1741. mariée le .... Juin 1754. à *Charles-Théophile* de Beſiade, marquis d'Avarey, mort le 17 Avril 1757. en ſa vingt-unieme année.

4. *Henriette-Lucie-Magdelene*, née le 20 Mai 1744. mariée le 21 Juin 1756. à *François*, comte de Montainard, né le 28 Août 1735.

5. *Jeanne-Marie-Louiſe*, quatrieme fille, née le 22 Septembre 1750.

Les terres d'Aubais & du Cayla ſont entrées dans la maiſon de Baſchi par le mariage de *Marguerite* du Faur, en 1591. avec *Balthaſar* de Baſchi, ſeigneur de Saint Eſteve. Elle fut mere de *Charles* de Baſchi, ſeigneur de Saint Eſteve, tige de la branche de ce nom, rapportée ci-deſſus, & de *Louis*, baron de Saint Aubais & du Cayla, mort le 13 Novembre 1646.

Charles, ſon fils, baron d'Aubais, mourut le 31 Janvier 1668. & eut pour fils *Louis*, marquis d'Aubais, qui ſuit, & *Henri* de Baſchi, rapporté ci-après.

Louis, marquis d'Aubais, mort le 16 Juin 1703. laiſſa *Charles*, marquis d'Aubais, baron du Cayla, né le 20 Mars 1686. marié le 5 Juin 1708. avec *Diane* de Rozel, dame de Cors & de Beaumont, dont, entr'autres enfans,

1. *Jean-François* de Baſchy, marquis du Cayla, né le 23 Décembre 1717. marié le 11 Août 1745. avec *Suzanne-Françoiſe* de Baſchi de Pignan, née le 20 Avril 1724. fille cadette de *Henri* de Baſchi, marquis de Pignan, né en 1687. mort en l'année 17....... & d'*Anne-Renée* d'Eſtrades, ſon épouſe, morte en Novembre 1725. dont *Henri-Louis*, comte du Cayla, né le

27 Juin 1746. & une fille née le 19 Mars 1748.

2. *Diane-Henriette*, née le 6 Novembre 1711. morte le 18 Mars 1755. mariée le 9 Juin 1732. à *Joseph* de Montainard, marquis de Montfrin, dont *François*, né le 28 Août 1735. & *Jacques-Hector*, né le 2 Mai 1740.

3. *Jacqueline-Marie*, née le 29 Août 1719. mariée le 29 Novembre 1741. à *Alexandre-François-Joseph*, comte d'Urre, né le 19 Mars 1712. pere d'*Emmanuel François* d'Urre, né le 17 Juin 1746.

4. *Euphrosine*, née le 25 Septembre 1724. mariée le 20 Février 1748. à *Anne-Joachim-Annibal*, marquis de Rochemore.

Henri de Baschi, seigneur de Rignols, de Saint Romans, &c. frere puîné de *Louis* de Baschi, marquis d'Aubais, est mort le 15 Janvier 1727. & a eu de sa femme, *Elisabeth* de Richard, dame de Pignan, morte le 20 Septembre 1719.

1. *Henri* de Baschi, marquis de Pignan, né le 13 Mai 1687. marié le 12 Août 1720. à *Anne-Renée* d'Estrades, morte le 4 Février 1725. fille de *Louis-Godefroi*, comte d'Estrades, lieutenant général, & de *Charlotte* le Normand, dont *Suzanne-Françoise* de Baschi, née le 19 Avril 1724. mariée le 11 Août 1745. à *Jean-François* de Baschi, marquis du Cayla, son cousin.

2. *François* de Baschi, dit le marquis du Cayla, né le 4 Décembre 1688. lieutenant général du premier Mars 1738. pere de *Jeanne-Marie-Magdelene-Suzanne* de Baschi, née le 17 Juillet 1724. & mariée le 8 Mars de l'année 1746. à *François*, marquis de Roquefeuil, & seigneur de Gabriac.

3. *Suzanne*, née le premier Octobre 1681. veuve le 24 Juin 1708. de *Marc-Antoine* de Peirre, seigneur d'Arennes, ayeul maternel du vicomte de Cambis, marié à mademoiselle de Chimay, remariée le 25 Juin 1714. à *Jean* de Boucaud, seigneur de Montville, président à la Cour des Aides de Montpellier, & frere de l'évêque d'Aleth.

La maison de Baschi porte pour armes : *d'argent à la fasce de sable.*

Les comtes de Baschi en Italie écartelent : *au 1 & 4 de gueules au lion d'or.*

Les branches établies en France ont mis pour brisure leur *écu d'argent, chargé d'une fasce de sable dans un écu de gueules*, & ont surmonté cet écu *d'une couronne de comte, cousue d'or.*

Le marquis d'Aubais porte : écartelé *au 1 d'or à six fleurs de lys d'azur, 3, 2 & 1*, qui est Farnese ; *au 2 d'or à l'ours en pied de sable, armé & lampassé de gueules, & éclairé d'argent*, qui est de Bermond d'Anduse ; *au 3 parti, au 1 d'argent au chef de sable*, qui est de Melgueil, *posé en abysme, sur un écusson de gueules ; au 2 fascé d'or & de gueules de six pieces*, qui est de Langussel ; *au 4 d'azur à deux fasces d'or, accompagnées de six besans d'argent, 3 en chef & 3 en pointe*, qui est du Faur, & sur le tout, *d'argent à la fasce de sable*, qui est Baschi. Supports : *un Bacchus & une Bacchante, tenant une banniere à droite aux armes* de Baschi, *& à gauche les armes* de Bermond d'Anduse.

Les armes du marquis de Pi-

gnan sont : *écartelé au 1 & 4 de Baschi ; de gueules, à l'écusson en abysme d'argent, chargé d'une fasce de sable, & couronné d'une couronne de comte, cousue d'or ; au 2 & 3 d'azur au levrier passant d'argent, surmonté de trois roches d'échiquier de même ; 2 & 1 ; & un chef d'azur parti, & chargé au 1 d'une fleur de lys d'or, au 2 pal, & à sénestre d'une fleche aussi en pal ; le tout d'argent*, qui est d'Hebles ; suivant la concession accordée par Henri IV. en Janvier 1608. à *Jacques* d'Hebles, baron de Las Ribes.

BASCLE : *Tome I. p. 174. col. 1. lig. 33. Louise - Anne-Victoire* de Rogues, *lisez*, *Louise-Anne-Victoire* de Rogre.

Ibid. lig. 35. Louis-Nicolas, lisez, *Jean-Louis-Nicolas.*

Ibid. lig. 36. comte d'Argenteuil, *lisez*, marquis d'Argenteuil, comte d'Epineuil.

Ibid. lig. 44. *M. . . . . Angélique* le Veneur, *lisez*, *Marie-Angélique-Philippe* le Veneur de Tillieres, & *ajoutez* ce qui suit : Son quatrieme ayeul *Tanneguy*, est ayeul, par la comtesse de Salm, sa fille, de la duchesse de Lorraine, d'où descend l'Empereur regnant. Leurs enfans sont,

1. *Jean-Louis-Marie*, né le 30 Novembre 1749.

2. *Marie-Louise-Victoire*, née le 7 Janvier 1751.

3. *Eustache - Louis - Tanneguy*, né le 10 Mars 1752. & reçu chevalier de Malte le 12 Juin de la même année.

4. *Florence - Henriette - Marie-Philippe Victoire*, née le 19 Novembre 1754.

5. *Henri - Louis - François - Philippe*, né le 2 Décembre 1756. & reçu chevalier de Malte le premier Mai 1757.

Ibid. col. 2. *lig.* 2. *après* capitaine de Cavalerie dans le régiment de Dampierre, *ajoutez*, exempt des Gardes du Corps du Roi au mois de Juin 1755.

Ibid. lig. 7. à *Joseph-Auguste*, comte de la Vauguyon, *lisez*, à *Joseph - Auguste* de Chastenay, comte de Lanti, & *ajoutez* les armes qui suivent :

Le marquis d'Argenteuil écartele *au* 1 de Rochechouart ; *au* 2 d'Anjou-Mezieres ; *au* 3 de Rohan ; *au* 4 de Lénoncourt ; & *sur le tout de gueules à trois macles d'argent*, comme Kermeno.

Le premier Volume du *Mercure de France* du mois de Décembre 1745. remonte la généalogie de la maison de le Bascle à *Guillaume*, grand sénéchal de Guyenne en 1240.

BASEMONT, en Dauphiné : Porte : *d'azur à deux serpens adossés ; tortillés & enlacés en triple sautoir d'or, au chef cousu de gueules ; chargé d'une colombe d'argent membrée d'or.*

BASIRE, sieur de l'Epine, en Normandie, élection de Caën.

Porte : *d'azur au pied de griffon d'or, accosté de deux feuilles de chêne de même.*

BASOCHES, subdélégation de Falaise.

La baronnie de Basoches étoit il y a plusieurs siécles possédée par les Rois de France, qui en firent donation à la famille de messieurs de Faucon, gentilshommes écossois, après leur passage & leur établissement en France. Ils l'ont possédée très-long temps ; & ayant fait perte de biens, elle fut vendue & passa dans la maison de M. de Vassy ; qui la possede encore aujourd'hui.

BASSOMPIERRE : *Tome I. p.* 175. *col.* 2. *lig.* 24. marquis de Remauville, *lisez*, marquis de Remonville, &c.

Ibid. p. 176. *lig.* 5. *col.* 1. *ajoutez*, mort le 20 Mai 1734. sans laisser d'enfans de *Marie-Eléonore* d'Oglethorp, Angloise de Nation, qu'il avoit épousée le 3 Juin 1733. Ses héritieres, sçavoir ses deux sœurs, qui sont, l'une défunte *Charlotte-Elisabeth* de Bassompierre, femme de *François* de Choiseul, marquis de Stainville, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, & l'autre *Louise-Lucie*, mariée avec *François-Emmanuel* de Ligny du Plessis. Il leur avoit fait une donation entrevifs de tous ses biens.

Ibid. p. 177. *col.* 1. *lig.* 5. *à trois chevrons de gueules*, ajoutez, *avec une couronne murale.*

BASTAREL, en Bretagne : Porte : *d'argent aux deux léopards de sable, couronnés de même.*

BASTARNAI : *Tome I. p.* 177. *col.* 1. *lig.* 16. à la fin de l'article, *ajoutez* ce qui suit :

Les armes : *écartelé d'or & d'azur.*

BASTIDE, en Languedoc : Porte : *d'azur à la tour d'argent, maçonnée de sable.*

Il y a une famille de ce nom en Provence, qui a toujours été revêtue du siége sénéchal d'Hieres, & qui a été maintenue dans sa noblesse au mois d'Août de l'année 1751.

Les armes : *d'argent, bastide, ou maison de gueules, sur une terrasse de sinople, chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

BASTIN, famille établie en Provence, depuis plus de deux siécles.

Jean de Bastin I. du nom, écuyer, capitaine dans le régiment du comte de Tende, fils de feu *Pierre* de Bastin, & de *Catherine* d'Arnaud, est qualifié de Noble dans son contrat de mariage du 3 Février 1559. avec *Catherine* Martine, fille de *Pierre* Martine, aussi écuyer, & de *Catherine* de Gombert, laquelle eut de son pere cinq cents écus d'or pour dot. Il eut, entr'autres enfans, 1. *Jean* de Bastin, qui suit; 2. un autre, nommé *Jean*, marié le premier Septembre 1612. à *Louise* d'Isnard, fille de *Pierre* d'Isnard, écuyer, de la ville de Salon, & de feue *Magdelene* de Marc; 3. *Jean* de Bastin, écuyer, marié à demoiselle *Marguerite* de la Mothe d'Ariez; 4. *Suzanne* de Bastin, mariée à noble *Gaspard* Benoist, écuyer.

Jean de Bastin II. du nom, écuyer, fils aîné de *Jean* & de *Catherine* Martine, est aussi qualifié de Noble & d'écuyer dans les titres qui le concernent. Il épousa le 15 Mai 1616. *Anne* de Boisson, fille de *Jean* de Boisson, seigneur de Champ-Jacob, citoyen de Marseille, gentilhomme ordinaire de la maison de M. le duc de Guise, & de *Catherine* de Garnier. Leurs enfans furent, 1. *Jean* de Bastin III. du nom, qui suit. 2. Un autre *Jean*, lieutenant d'une des galeres du Roi, marié le 31 Octobre 1671. à *Anne* de Serre, fille de *Cornelio* de Serre, écuyer, & d'*Ursule* de Saussons, de Marseille. Il fut noyé sur la galere du marquis de Castelane, au fameux naufrage des galeres, sous M. de la Ferriere. 3. *Barthelemi*, un des cent gentilshommes de la garde

de son Altesse monseigneur le duc de Beaufort, grand Amiral. 4. *Jean-Baptiste* de Bastin, qui fit douze campagnes sur les galeres du Roi, avec son frere aîné.

Jean de Bastin III. du nom, écuyer, fut marié en premieres noces à *Françoise* de Patéon, & en secondes, par contrat du 3 Mars 1662. à *Anne* de l'Escaze, fille de *Thomas* de l'Escaze, & d'*Anne* de Moustiers. Avant son second mariage, il avoit servi vingt-six ans, depuis 1636. jusqu'en 1662. Il tomba malade au retour de la campagne qu'il fit au détroit de Gibraltar, avec l'escadre de six galeres, commandée par le baron de Ternes, lieutenant général. Il fut blessé de deux coups de mousquet au grand combat de quinze galeres de France contre un pareil nombre de celles d'Espagne, sous le commandement de M. de Pont-Courlay en 1638. Il se trouva aussi en 1641. au siége de Tarragon, & au combat donné contre quarante & une galeres d'Espagne venues au secours de cette place, & dont il y en eut onze coulées à fond. Enfin il servit pendant plusieurs années, en qualité de lieutenant-commandant en chef sur divers galeres du Roi, en temps de peste, tant pour garder les côtes, que pour amener des bleds à la ville de Marseille sa patrie. Il eut, entr'autres enfans, de son second mariage, *Jean-Baptiste* de Colombi de Bastin, qui suit.

Jean-Baptiste de Bastin de Colombi, écuyer, épousa, par contrat de mariage du 28 Juin 1693. *Gabrielle* de Bionneau, fille de *Jean-Baptiste* de Bionneau d'Eyragues, & d'*Anne-Marie* d'Escanavel, dont, 1. *N*.... de Bastin, morte en bas âge; 2. *Jean-Baptiste*, ancien capitaine en second des galeres, chevalier de Saint Louis en 1738. marié avec *Magdelene* Arnoux au mois de Juin 1746. dont il a eu deux filles; 3. *André* Colombi de Bastin, qui suit; 4. *Pierre*, *Antoine* & *Barthelemi*, morts jeunes, avec deux autres en bas âge; 5. *Claire*, religieuse Carmelite à Marseille, sous le nom de sœur Claire de l'Incarnation, morte en odeur de sainteté le 13 Avril 1733. à l'âge de trente-deux ans, dont elle en avoit passé treize dans la Religion; 6. *Gabrielle*, mariée à *Scipion* d'Armand de la Garriniere, dont il y a eu trois fils & deux filles. Les trois garçons ont tous servi dans la Marine, & il ne reste que *Jean-Baptiste*, nommé le chevalier d'Armand, qui est capitaine aide-major des troupes de la Marine à Saint Domingue depuis 1751. 7. *Jean-Baptiste-Martin*, né le 11 Novembre 1707. prêtre en 1730. bachelier en Théologie, & nommé par le Roi en 1733. à un canonicat de l'église royale de Saint Quentin, dont il est chanoine honoraire depuis 1755. 8. *Joseph*, mort en 1720.

André Colombi de Bastin, écuyer, ancien lieutenant de Dragons, fut marié en 1728. à *Magdelene* Venture de Paradis. Il a été tué en 1747. au siége de Berg-op-Zoom, étant pour-lors lieutenant dans les Volontaires Bretons, & a laissé trois enfans, sçavoir, 1. *Louise-Gabrielle*, mariée avec *Jean-Baptiste* Baillot de Montpellier; 2. *Jean-Baptiste* de Colombi, qui suit; 3. *Charlotte* de Bastin.

Jean-Baptiste de Colombi de Bastin, écuyer, a été reçu lieute-

nant d'Infanterie en 1745. & garde du corps du Roi en 1751. &c.

Il est fait mention dans l'*Histoire de Provence* par Goffredi, de l'accident arrivé en 1590. au capitaine de Bastin, qui fut malheureusement tué à Aix.

Jean-Baptiste de Colombi de Bastin, fils de *Jean* de Bastin de Colombi, ancien lieutenant de galeres, & d'*Anne* de l'Escaze, ayant prouvé par pieces & titres suffisans la qualité de Noble & d'écuyer, fut maintenu dans sa noblesse par jugement de *Pierre* Cardin le Bret, premier président du Parlement d'Aix & intendant de la Provence, rendu à Aix le 25 Octobre 1701.

La famille de Bastin est alliée aux meilleures maisons de la Provence, comme avec celles de Castelane, de Vintimille, de Fourbin de Janson, de Flotte, &c.

Les armes sont : *de gueules freté d'or.*

BATUT DE LA PEYROUZE, famille du vicomté de Turenne, dans le bas Limosin.

Joseph-Jacques du Batut, écuyer, seigneur de la Peyrouze, en Turenne, du Roch, &c. fils unique de *Jean* du Batut III. du nom, qui fut nommé à la charge de syndic général de la vicomté de Turenne en 1706. & de *Marie-Françoise* de la Gorse, avoit pour trisayeul *Jean* du Batut I. du nom, sieur de la Peyrouze, conseiller du roi Henri IV. maître des requêtes de son hôtel en l'Etat de Navarre.

Ledit *Joseph-Jacques* épousa le 18 Avril 1728. *Marie* de Lescot. Il en a eu pour enfans,

1. *Jean* du Batut IV. du nom, né à Turenne en l'année 1729.

2. *Marie-Françoise* du Batut, née le premier Août 1730.

3. *Marie-Anne-Thérese*, née le 24 Mars 1732.

4. *Marie* du Batut, née le 20 Août 1735. *Armor. de France, Tome II. p. 2.*

Les armes : *d'azur à un lion d'or, & un chef d'argent, chargé d'une étoile de gueules.*

BATAILLE, en Champagne : Porte : *d'azur à trois fasces crenelées d'or.*

BATAILLE, en Bourgogne : Porte : *d'argent à trois flammes de gueules, mouvantes de la pointe de l'écu.*

Guillaume Bataille, seigneur du Tillot, fut pourvu par le roi Louis XI. le 25 Mai 1478. d'un office de conseiller au Parlement de Bourgogne. Il mourut le 12 Février 1499.

Philippe Bataille, un de ses descendans au sixieme degré, écuyer, seigneur de Mandelot, de Mavilli & de Lauxei, commenca à servir le Roi en 1690. Il fut fait aide-major d'un régiment d'Infanterie le 16 Avril 1704. puis capitaine dans le même régiment, par commission le 16 Avril 1706. De *Louise* de Vallerot, qu'il avoit épousée le 21 Février 1709. il a eu,

1. *Henri-Charles* Bataille, né le 12 Novembre 1713.

2. *Charles-Claude* Bataille, né le 5 Octobre 1720.

3. *Nicolas* Bataille, né le 4 Novembre 1721.

4. *Marie-Louise-Charlotte* Bataille, née le 3 Octobre 1711.

5. *Louise-Marie-Andrée Béatrix* Bataille, née le 24 Octobre 1712.

6. *Jeanne-Marguerite-Bernarde* Bataille, née le 18 Octobre 17 8, reçue à Saint Cyr le 11 Août 1730.

7. *Marie-Anne* Bataille, née le 16 Mars 1723. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 52.

BATTEFORT : *Tome I. p.* 178. *col.* 1. *lig.* 16. *ajoutez*, Porte : *de gueules à une épée d'argent, mise en pal, au chef cousu d'azur, chargé de deux roses d'argent.*

BAUBARD DE LA GRURIE, en Champagne : Porte : *d'or au sautoir d'azur, accompagné de quatre aigles, éployées de sable.*

Pierre-Nicolas & *Philippe-Alexandre* de Baubard, freres ; ont été maintenus dans leur noblesse le 21 Décembre 1717.

BAUCHE (de), sieur de la Fontaine & de Colombel, élection de Caën.

Porte : *d'azur à une main d'argent, tenant une épée, la pointe en haut de même, deux étoiles aussi d'argent en chef, surmontées d'un soleil d'or dans un nuage d'argent.*

BAUD, en Bretagne : Porte : *d'argent à une quintefeuille de gueules.*

BAUDAN, ou BAUDEAN : *Effacez* ce qu'on a dit de cette famille dans le *Tome I.* de ce *Dictionnaire*, *p.* 178. *col.* 1. & 2. & *lisez* ce qui suit :

La maison de Baudéan est une des plus anciennes du comté de Bigorre, où est situé le château de Baudéan, qui lui a donné son nom.

Jean de Baudéan, seigneur de Parabere, fut baron de la Motte-Sainte-Heraye, lieutenant général au gouvernement de Poitou & gouverneur de la ville de Niort ; en considération de ses services, maréchal de France le 14 Septembre 1622. & chevalier de l'ordre du Saint Esprit, mais non reçu à cause de sa mort arrivée en 1631. *Henri* de Baudéan, son fils, comte de Parabere, marquis de la Motte-Sainte-Heraye, conseiller d'Etat, capitaine de cent hommes d'armes des ordonnances du Roi, gouverneur du haut & bas Poitou, chevalier de l'ordre du Saint Esprit à la promotion du 14 Mai 1633. mourut le 11 Janvier de l'année 1653. *César* de Baudéan, son petit-fils, marquis de Parabere, mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie, mort le 13 Février 1716. a eu plusieurs enfans de *Marie-Magdelene* de la Vieuville, qu'il avoit épousée le 8 Juin 1711. sçavoir, 1. *N.* .... de Baudéan, marquis de Parabere, né le 14 Mars 1714. ci-devant capitaine dans le régiment Royal des Carabiniers, & chevalier de l'ordre de Saint Louis, marié à *N.* .... de Gourgues. 2. *Louis-Henri* de Baudéan, chevalier de Parabere, lieutenant des Vaisseaux du Roi, & major général de l'Escadre de M. le duc d'Anville, né le 15 Mars 1715. mort le 28 Septembre 1746. 3. *Gabrielle-Anne* de Baudéan, née en 1716. mariée le 18 Juillet 1735. avec *Frédéric-Rodolphe* de Rottembourg, comte de Rottembourg, mestre-de-camp de Cavalerie, décédé. Voyez le *Mercure de France du mois de Décembre* 1746. *p.* 184. & les *Tomes V.* & *IX. de l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne.*

Les armes : *d'or à l'arbre de sinople, écartelé d'argent à deux ours en pied de sable, sur un écusson écartelé au* 1 & 4 de Navarre ; *au* 2 & 3 d'Armagnac-Rhodès ; *chargé de l'écusson* de Pardaillan ; *argent* & *deux fasces de gueules.*

BAUDART, sieur de Colombi, famille de Normandie, généralité de Caën, déclarée noble d'ancienneté. La Roque en parle.

Gervais Baudart, écuyer, rendit aveu pour un quart de fief de chevalier, nommé Garsarles, assis à Espanay, vicomté de Falaise, le 19 Mars 1371.

Guillaume Baudart, écuyer, seigneur de Colombi, est cité dans un contrat daté du 6 Juin 1457. Il eut pour fils *Thomas* Baudart, écuyer, seigneur de Colombi, qui fut pere de *Jacqueline* Baudart, mariée en premieres noces à *Roger* de Baillehache, seigneur Descageux, le 7 Juillet 1501. & en secondes noces à *Michel* d'Harcourt, seigneur de Mont-Louis, par une ordonnance de messieurs les commissaires députés par le roi Henri IV. sur le fait de la Noblesse, datée du 8 Juin 1599.

Les armes : *d'azur à trois fasces d'argent ondées.*

BAUDENYS, sieur de Monteterre, en Normandie, élection de Carentan.

Porte : *d'argent au sautoir engrelé de gueules, cantonné de quatre têtes de lion de sable, lampassées de gueules.*

BAUDIER, en Champagne : Porte : *d'argent à trois têtes de Maures de sable, tortillées du champ.*

Claude de Baudier, gouverneur de Rethel, épousa *Suzanne* d'Aspremont, fille d'*Absalon*, baron de Nanteuil, & de *Claude* d'Y, dame de Noviant-le-Comte, cousine au sixieme degré de *Catherine* de Lorraine-Mayenne, morte en 1618. femme de *Charles* de Gonzague, duc de Nevers, puis de Mantoue. *Claude* de Baudier fut pere de *Catherine*, mariée le 15 Mars 1660. à *Georges* de Regnard, pere de *Charles-Joseph*, dont la fille *Marguerite-Catherine* de Regnard des Bordes, décédée le 17 Novembre 1757, avoit été mariée. (Voyez sa tante la dame de Verneuil au mot ZEDDE de ce *Supplément*). *Suzanne* d'Aspremont étoit tante de *Marie-Louise* d'Aspremont, duchesse de Lorraine, morte le 29 Novembre 1692. princesse de Mansfeldt, bisayeule des princes de Salm-Salm, ducs d'Holstraat.

BAUDIERE, en Languedoc : Porte : *d'azur à cinq épées d'argent, posées en pal.*

BAUDIERE, ou BODIEZ, en Bretagne : Porte : *d'or à trois fasces ondées d'azur, surmontées au côté droit d'un treffle de même.*

BAUDOIN, sieur du Fresnay, en Normandie, élection de Caën.

Porte : *d'azur au chevron d'argent, accompagné de deux roses de même en chef & de trois treffles aussi d'argent en pointe, 2 & 1; une fleur de lys d'or au-dessus des treffles.*

BAUDON, de Provence : Porte : *de gueules à une épée garnie d'argent dans son fourreau de sable, posée en pal, la pointe en bas, & tortillée de son baudrier ou ceinturon aussi de sable.*

BAUDOT D'AMBENAY, en Normandie, généralité d'Alençon.

Porte : *de sable au chevron d'or, accompagné de trois molettes de même.*

BAUDOT DE FREMENTEL, de la même province & de la même généralité.

Porte : *d'azur à l'aigle abaissée d'argent, surmontée d'un soleil d'argent au canton dextre, & d'une épée d'or au canton sénestre, la pointe en bas.*

BAUDOUIN, en Picardie: *Pierre* Baudouin, écuyer, sieur de Soupir, fut conseiller, notaire & secrétaire du Roi, maison & couronne de France en 1589. grand maître, enquêteur & général réformateur des Eaux & Forêts en Bourgogne, pourvu en 1595. de la charge de secrétaire des Finances & du Conseil d'Etat & privé, par brevet du 18 Juillet 1617. & intendant des Finances, par commission du 2 Mai 1618. jusqu'en 1627. De son mariage avec *Catherine* Cordier, il eut *Daniel* Baudouin, écuyer, sieur de Soupir, conseiller, maître d'hôtel ordinaire du Roi, par lettres de retenue du premier Novembre 1646. marié le 3 Août 1637. avec *Marie* de Flecelles, dont naquirent *Seraphin* Baudouin, seigneur de Verneuil, de Beaune, de Courtonne & de Soupir, chevalier d'honneur au bailliage & siége présidial de Vermandois, & *Pierre* Baudouin de Soupir, capitaine aux Gardes dès 1688.

Séraphin épousa le 12 Mai 1695. *Geneviéve-Simone* de la Mouche. Il fut maintenu dans sa noblesse, par ordonnance de M. de Machault, maître des requêtes & commissaire départi dans la généralité de Soissons du 10 Février 1669. Ses enfans sont,

1. *Fidel-Séraphin* Baudouin, nommé dans le *Mercure de France du mois d'Avril* 1738. *Félix-Séraphin*, seigneur de Soupir, de Verneuil, de Courtonne, de Beaune & de Cheri, né le 23 Mars 1696. lieutenant dans le régiment des Gardes Françoises, chevalier de S. Louis, & pourvu le 12 Mai 1716. de l'office de conseiller du Roi & de chevalier d'honneur au présidial de Laon, actuellement marié.

2. *Antoine-Séraphin* Baudouin de Soupir, seigneur en partie desdits lieux, chevalier de S. Louis, & capitaine dans le régiment d'Heudicourt, né le 6 Mai 1697.

Les armes sont : *d'azur à un lion d'or, & un chef de même, chargé de trois roses de gueules.*

BAUDOUIN, en Bretagne : Porte : *de gueules à la croix patée d'or.*

BAUDOUIN DU BASSET, famille de Normandie, généralité de Rouen, maintenue dans sa noblesse le premier Septembre 1667. *Pierre* Baudouin, sieur du Basset, étoit doyen du Parlement de Rouen en 1717.

Les armes : *d'argent à la croix de sable, cantonnée au 1 & 4 d'une croix de Malte d'azur, au 2 & 3 d'une tente de gueules.*

BAUDOUIN DE FRESNE : Porte : *d'azur à un chevron d'argent, accompagné en chef de deux roses d'or, & en pointe de trois treffles d'argent, posés 2 & 1, & une fleur de lys d'or, placée au milieu de l'écu.*

BAUDOYER, ou BODOYER, en Bretagne : Porte : *fascé d'argent & de gueules de six pieces.*

BAUDRAND DE PRADEL, famille du Lyonnois.

Benoît Baudrand de Pradel de la Roue, écuyer, seigneur de Ronzuel, dans la principauté de Dombes, fut institué héritier universel de *Jean-François* de Pradel, écuyer, seigneur de la Roue, son oncle par alliance, par son testa-

ment du 9 Juin 1719. à la charge de porter le nom & les armes de Pradel-Autherin de la Roue, auxquels il pourroit joindre celles de Baudrand. Il fut maintenu dans sa noblesse le premier Septembre 1736. sur les preuves qu'il fournit, qui remontoient à son sixieme ayeul, *Gonet* Baudrand, damoiseau, qui fit son testament le 7 Mai 1445.

De son mariage célébré à Pampelune le 11 Février 1718. avec *Marie-Ignace* de Laudaverre, sont nés deux fils jumeaux.

Claude-Joseph-Marie Baudrand de Pradel, & *N*..... Baudrand, nés le 27 Mars 1725. *Armor. de France, Tome II. p.* 2.

Les armes : *d'azur à une bande d'or, accompagnée de trois molettes d'éperon de même, posées une en chef, une à chaque flanc, & un croissant de même à la pointe de l'écu.*

BAUDRE DE LA VALLÉE, en Normandie, élection de Bayeux, ancienne noblesse, qui a donné quantité de braves Officiers pour les Troupes du Roi.

Porte : *d'argent au croissant de gueules, accompagné de six merlettes de même, 3 en chef 2 & 1, & 3 de même en pointe.*

BAUDRÉ, en Bretagne : Porte : *d'argent à cinq billettes de sable, posées 2, 1 & 2.*

BAUDRY-TACHEREAU : *Tome I. p.* 179. *col.* 1. *lig.* 37. aujourd'hui conseiller d'Etat ordinaire, *lisez*, mort conseiller d'Etat ordinaire, &c.

Ibid. lig. 40. a une fille, *lisez*, a trois filles.

Ibid. lig. 42. *ajoutez*, Les deux autres filles sont mesdames de Bercy & de Brehant.

BAUDRY DE BRETTEVILLE, famille de Normandie, généralité de Rouen, maintenue dans sa noblesse le 28 Décembre 1666.

Porte : *d'argent au chevron d'azur, accompagné en chef de deux roses, & en pointe d'un cœur, le tout de gueules.*

BAUDRY DE CANROST, famille de la même province & de la même généralité, maintenue dans sa noblesse le 30 Janvier 1668.

Les armes : *d'azur au chevron d'argent, accompagné en chef de deux lapins d'or affrontés, & en pointe d'une tête d'argent, liée de gueules.*

BAUFFREMEZ : Noble & ancienne maison qui rapporte son origine aux anciens seigneurs de Wavrin, desquels un cadet prit le nom de la terre de Bauffremez, située dans la châtellenie de Lille qu'il eut en partage. La maison de Bauffremez est reçue dans les chapitres nobles des Pays-Bas, & est alliée aux meilleures maisons de ce pays.

La terre, seigneurie & pairie d'Esnes, dans le Cambraisis, fut érigée en baronnie par lettres patentes du roi d'Espagne du 13 Septembre 1650. en faveur d'*Adrien* de Bauffremez. Il étoit fils de *Jean* de Bauffremez, chevalier, seigneur d'Esnes & d'Hailly, & de *Catherine* de Heuchin, & petit-fils de *François* de Bauffremez, baron d'Esnes, seigneur de Cauroir, de Brimeu, &c. allié à *Jeanne-Marie* de la Porte des Pierres, qui fut mere de trois fils, dont les deux aînés moururent sans alliance au service de Louis XIV. ayant été successivement colonels d'un régiment d'Infanterie de leur nom, & le troisieme, nommé *Charles-Alexandre*, dit le marquis de Bauffre-

mez, fut marié en 1716. à *Françoise-Louise*, fille de *Charles-Adrien*, comte de Croix, seigneur de Wayembourg, &c. & de *Marie-Philippine* de Croix, héritiere de Wasquehal. Elle fut mere d'une fille unique, nommée *Françoise-Caroline-Josephe* de Bauffremez, héritiere de sa maison, née le 28 Octobre 1722. & épousa en secondes noces en 1724. *François-Eugene-Dominique* de Bethune, comte de Saint Venant. *Tab. Généal. Part. VIII. p.* 424.

BAUFREMONT: *Tome I. p.* 196. *col.* 1. dans tout cet article est écrit Beaufremont, *lisez*, Baufremont.

Ibid. col. 1. *lig.* 18. située dans la haute Lorraine, *lisez*, située dans le bailliage de Saint Mihiel en Barrois.

Ibid. lig. 28. porta en dot à son mari *Liébaud* II. *lisez*, porta en dot à son mari *Waucher*, fils de *Liébaud* II. du nom, baron de Baufremont, &c.

Ibid. lig. 33. de *Guillemette* de Vergi, *lisez*, de *Guillemette* ou *Agnès* de Vergia, dame de Mirebeau.

Ibid. lig. 36. *Marguerite* de Choiseul fut mere, *effacez*, de *Waucher* ou *Gauthier*, &c. jusqu'à seigneur de Mirebeau, & *lisez*, *Marguerite* de Choiseul fut mere de *Liébaud* III. du nom, ayeul de *Jeanne*, comtesse d'Arberg, & de *Huart*, qui eut deux fils d'*Alix* ou *Peronelle* de Rougemont, dont le cadet *Gauthier* étoit ayeul du premier seigneur de Senecey, & l'aîné *Henri*, servant en 1415. fut quatrieme ayeul de *Marie-Claire* de Baufremont, duchesse de Randan, morte le 29 Juillet 1680. mere du duc de Foix, mort au mois de Février 1714. seigneur de Mirebeau, &c.

Ibid. col. 2. *après* née en 1750. *ajoutez* ce qui suit:

Le marquis de Baufremont a obtenu au mois d'Octobre 1757. avec l'agrément & la permission de sa Majesté, un diplôme de prince du Saint Empire, que l'Empereur lui a accordé, ainsi qu'à toute sa maison, en la même forme & maniere que l'Empereur Ferdinand II. accorda la même grace à *Charles-Emmanuel* de Gorrevod, duc de Pontdevaux, dont les biens & droits, après l'extinction de cette maison, ont passé à celle de Baufremont, qui en descend par les femmes. Cette concession a été faite à la charge de joindre le nom & les armes de la maison de Gorrevod, au nom & aux armes de Baufremont.

On lit dans la Gazette de France en Mars 1757. que le Grand-Maître & le Conseil de l'ordre de Malte ont accordé au marquis & à la marquise de Baufremont la permission de porter la croix de Malte. La marquise de Baufremont tient des ducs d'Atri, ses ancêtres maternels, qui sont de la branche aînée de cette maison, de laquelle elle est héritiere & représentante, le droit de nommer à une commanderie de l'ordre de Malte dans la Toscane en qualité de fondatrice. Ce droit s'étend à sa postérité de l'un & de l'autre sexe.

Ibid. p. 197. *col.* 2. *lig.* 14. Ils sont passés, *lisez*, Senecey est passé.

Ibid. lig. 28. Pontarin, *lisez*, Patarin.

Ibid. p. 198. *col.* 1. *lig.* 12. comte d'Avis, *lisez*, comte d'Ave, marquis de Suriana, &c.

Ibid. après la ligne 34. ajoutez ce qui suit :

Il y avoit en 1301. d'autres branches cadettes de la maison de Baufremont. *Pierre*, fils de *Jean*, rend en 1301. hommage à *Liébaud* II. du nom, de la terre de Rémonville, avec promesse de la garde au château de Baufremont, comme son frere avoit fait.

En 1321. subsistoit la branche des seigneurs de Bullegneville. *Huart*, chef de cette branche, fut pere de *Humbert*, tué en 1368. laissant *Hugues*, pere de *Hue* de Baufremont, seigneur de Bullegneville.

Deux siécles avant, *Marie* de Baufremont, dame de Couches, avoit épousé un prince de la premiere maison de Bourgogne, seigneur de Sombernon.

Le château de Baufremont étoit possédé en 1724. par la famille du comte d'Alençon en Lorraine.

Ibid. p. 198. *col.* 1. *à la fin de l'article :* Les armes de la maison de Baufremont sont : *varié d'or & de gueule*, lisez, sont *vairé d'or & de gueules.*

BAVIERE : *Tome I. p.* 180. *col.* 1. *lig.* 16. sans parler des Rois, *lisez*, & des Rois.

Ibid. lig. 19. *effacez*, *Agnès*, héritiere du Palatinat, & les lignes suivantes, jusqu'à la ligne 40. y compris le mot Baviere, & *ajoutez* ce qui suit :

On croit qu'*Aldiger* ou *Aldeger* s'établit vers l'an 456. dans la Baviere. Les rois & ducs de Baviere, ses successeurs, finirent à *Tassillon*, subjugué par Charlemagne. Des descendans de cet Empereur furent aussi rois de Baviere. *Othon* III. du nom, duc de Witelspoch, auteur certain de la maison de Baviere, fut investi de la Baviere par l'empereur *Frédéric* Barberousse. La maison de Baviere, depuis *Othon* II. duc de Wilelspach, qui épousa vers 1225. *Agnès*, héritiere du Palatinat & des droits de *Henri* le Lion, duc de Saxe, sur la Baviere, a donné deux Empereurs à l'Allemagne ; des Rois à la Suede, au Dannemarck & à la Norwege ; divers électeurs à l'Empire ; des comtes à la Hollande, &c.

Ibid. lig. 42. *effacez*, laissa deux fils, *Rodolphe* & *Louis*, & *ajoutez*, étoit fils du second lit de *Louis* le Severe, & petit-fils d'*Othon* II. *Rodolphe* & *Louis* étoient aussi fils de *Louis* le Severe, & de sa troisieme femme, fille de l'empereur Rodolphe I.

Ibid. lig. 44. deux grandes familles, *lisez*, deux grandes branches.

Ibid. lig. 46. qui ont fait diverses branches, *lisez*, divers rameaux.

Ibid. lig. 47. Ces deux familles, *lisez*, Ces deux branches.

Ibid. col. 2. *effacez* les lignes 15. 16. & 17.

Ibid. lig. 18. 3°. *lisez*, 2°.

Ibid. lig. 21. & qui subsiste encore aujourd'hui, *lisez*, qui ne subsiste plus depuis 1741.

Ibid. lig. 22. 4°. *lisez*, 3°.

Ibid. Celle de Neubourg, issue de celle des princes de Sultzbach, *lisez*, Celle de Sultzbach, issue de celle de Neubourg.

4°. Celle des deux Ponts, éteinte en 1661.

Ibid. lig. 23. 4°. *lisez* 5°. Celle des ducs de Landsberg, &c.

Ibid. lig. 25. éteinte, *ajoutez*, en 1681.

Ibid. lig. 29. *ajoutez*, éteinte en 1718. & *mettez à la ligne* ce qui suit :

7°. Un rameau sorti de Klébourg, qui hérite du duché des deux Ponts à la mort du roi de Suede, éteint en 1731.

Ibid. lig. 26. 7°. *lisez*, 8°.

Ibid. lig. 27. éteinte, *ajoutez*, en 1671.

Ibid. lig. 28. 8°. *lisez*, 9°.

Ibid. lig. 29. *après* de Birkenfeld, *ajoutez*, maintenant des deux Ponts qui subsiste.

Ibid. lig. 30. 9°. *lisez*, 10°.

Ibid. lig. 31. éteinte, *lisez*, qui subsiste.

Ibid. lig. 37. 10°. *lisez*, 11°.

Ibid. lig. 39. éteinte, *ajoutez*, en 1694.

Ibid. p. 181. *col.* 1. *lig.* 13. celle de Wartemberg qui subsiste, *lisez*, éteinte.

Ibid. lig. 17. Les comtes de Lowenstein sont sortis de la maison Palatine, *lisez*, Les comtes de Lowenstein, dont les aînés sont princes de l'Empire, sont sortis de la branche Palatine.

Ibid. lig. 26. surnommé *le Grand*, *ajoutez*, investi de la Baviere par l'Empereur *Frédéric* Barberousse.

Ibid. col. 2. *lig.* 14. *ajoutez*, morte en Décembre 1756.

Ibid. lig. 23. *ajoutez*, une est mariée au margrave de Bade.

Ibid. lig. 47. *ajoutez*, & cardinal.

BAULT DE LANGY, en Nivernois : Porte : *de gueules au chevron d'or, accompagné de trois merlettes de sable.*

BAUME : *Tome I. p.* 184. *col.* 1. *lig.* 40. à *N.* . . . . de Havet de Neuilly, *ajoutez*, depuis secrétaire du Roi, & pere du conseiller au Parlement, décédé en 1759. sans enfans de *N.* . . . le Maistre, cousine maternelle de messieurs Joly de Fleury.

BAUME : *Ibid. lig.* 46. *lisez*, BAUME-MONTREVEL.

Ibid. p. 185. *col.* 2. *lig.* 8. *ajoutez*, La cadette a épousé *N.*... de Choiseul, frere de l'archevêque de Besançon.

BAUME DE LA SUZE : *Tome I. p.* 186. *col.* 1. *lig.* 4. *lisez*, BAUME DE SUZE.

Ibid. lig. 23. 1472. *lisez*, 1572.

Ibid. effacez les lignes 46. 47. & 48.

BAUPTÉ (de), famille de Normandie, élection de Valognes.

Porte : *d'azur au pal d'or, chargé d'une fleche ou dard de gueules.*

BAUQUEMARE DU VICTOT, famille de Normandie, généralité d'Alençon, maintenue dans sa noblesse le 3 Janvier 1668.

Jean de Bauquemare, fameux avocat du Parlement de Rouen, fut pere de *Jacques* de Bauquemare, premier président du Parlement de Rouen en 1565. mort en 1584. Son fils fut gouverneur du vieux palais en 1590.

Joseph de Bauquemare, maître des requêtes, *Guillaume* de Bauquemare, conseiller au Parlement de Rouen, & *Nicolas* de Bauquemare, sieur de Franqueville, vivoient en 1572.

Jean de Bauquemare, premier président du Parlement de Rouen, fut fait chevalier par le roi Charles IX. par lettres données à Gaillon le 26 Septembre 1566.

Les armes : *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois têtes de léopard de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BAUQUET, seigneur & patron de Surville, élection de Valognes, généralité de Caën, en Normandie.

Porte : *d'argent au chevron de gueules, accompagné de trois losanges de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

Il y a une autre famille du même nom, élection de Carentan, même province & même généralité, qui paroît être une branche de la précédente.

Les armes : *de gueules au chevron d'or, accompagné de trois losanges d'argent, 2 & 1.*

BAUSSAN : *François* de Baussan, seigneur de Richegrou, ancien capitaine au régiment de Piémont, mourut le 7 Avril 1719. laissant pour fils aîné de *Marguerite* de Marescot, son épouse, décédée le 22 Avril 1710. *François* de Baussan, seigneur de Richegrou, d'Arpentigny, &c. maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du Roi, depuis 1711. & intendant de la généralité d'Orléans depuis le mois d'Août 1731. & auparavant de celle de Poitiers, depuis le mois de Juillet 1728. ci-devant conseiller au Parlement de Paris, où il avoit été reçu le 18 Février 1699. mort subitement à Paris d'un coup de sang, dont il fut attaqué dans son carrosse le 26 Février 1740. âgé de soixante-quatre ans & quatre mois, étant né le 25 Octobre 1675.

Il avoit été marié deux fois : en premieres noces, au mois de Janvier 1708. avec *Marie-Anne* Rellier, morte le 26 Février 1722. laquelle étoit fille unique de *Louis* Rellier, intendant & secrétaire du feu duc de Vendôme, & d'*Anne-Elisabeth* Heiss ; & en secondes noces, le 25 Avril 1725. avec *N.* . . . . . . le Fer de Beauvais, de la ville de Saint Malo, veuve de *Charles-François-Claude* de Marbœuf, président du Parlement de Bretagne. Il a laissé de cette derniere un fils unique, & de la premiere une fille unique, nommée *Marie-Marguerite-Elisabeth* de Baussan, née le 23 Janvier 1709. & mariée le premier Mars 1728. avec *Geoffroi* Macé Camus, seigneur de Pontcarré, baron de Maffliers, ancien premier président du Parlement de Rouen, & maître des requêtes honoraire de l'hôtel du Roi.

Claude-Adrien de Baussan, chevalier, seigneur de Torry, frere de l'intendant d'Orléans, ancien écuyer du Roi, mourut le 7 Novembre 1731. âgé de cinquante ans ou environ. Il fut nommé par le Roi, pour commander l'équipage que sa Majesté envoya pour conduire la Reine en France. Il avoit épousé *Angélique* de Marescot, de laquelle il eut *Alexandre* de Baussan, reçu en 1751. maître des requêtes, & mort le 19 Janvier 1755. âgé de vingt-huit ans. Il avoit épousé *N.* . . . . de Baussan, sa cousine germaine, sœur de *N.* . . . de Baussan, capitaine de Cavalerie.

Angélique de Marescot, après la mort de son mari, s'est mariée en secondes noces à *François* de Renouard, comte de Villayer & d'Auteuil, mort le 5 Juin 1738. & en troisiemes noces le 2 Mai 1751. à *Jean-François-Louis* Aubery de Vastan, ci-devant capitaine au régiment des Gardes Françoises.

Les armes de Baussan sont : *d'azur à un chevron d'or, accompagné de trois glands de même ; 2 en chef & 1 en pointe.*

BAUSSANCOURT, en Champagne : Porte : *d'argent au lion de sable, la queue fourchée, passée en sautoir, chargé d'une*

étoile d'or, sur l'épaule sénestre.

BAUSSEN, en Normandie, élection de Caën.

Porte : *d'azur à l'Agneau Paschal d'argent.*

BAUSSET : L'Auteur du *Nouvel Armorial de Provence* compte cette famille parmi les plus nobles de la province, depuis le douzieme siecle. Elle s'est divisée au commencement du seizieme siécle en deux branches, actuellement existantes, l'une à Aix & l'autre à Marseille.

Nicolas de Bausset, fils aîné de *Pierre* de Bausset & d'*Antoinette* de Gilles, capitaine de galeres, & pourvu du gouvernement du château d'If sous Charles IX. est auteur de la branche aînée, qui subsiste dans *Joachim* de Bausset, seigneur de Roquefort, marié en 1751. avec *Marie-Françoise* de Thomassin de Reillane, sa cousine, dont il a des enfans.

François de Bausset, second fils de *Pierre* & d'*Antoinette* de Gilles, a fait la deuxieme branche. Sa postérité subsiste dans *François* de Bausset, marié à *Marie* Mayassau-Fortune, de laquelle il a, 1. *Mathieu-Nicolas* de Bausset; 2. *Antoine-Hilarion*, lieutenant de vaisseaux de sa Majesté, chevalier de Saint Louis; 3. *Louis Sauveur-Hippolite*, capitaine de Dragons au régiment d'Aubigné; 4. *Marie-Théodore* de Bausset, mariée à *Claude-François* de Causse, seigneur de Serviès-Vallongue, &c.

Madame de Villeneuve, femme de l'ambassadeur à la Porte, étoit de ce nom.

Les armes : *d'azur au chevron d'or, accompagné de deux étoiles de même en chef, & d'un rocher d'argent de six coupeaux en pointe.*

BAUSSY, en Normandie, généralité de Caën.

Les armes : *d'argent à trois peignes à cinq dents de gueules, 2 & 1.*

BAUT, en Bretagne : Porte : *d'azur à dix billettes d'or, posées 4, 3, 2 & 1.*

BAUVOYS, ancienne noblesse, élection de Vire.

Porte : *écartelé au 1 & 4 de gueules à la rose d'argent ; au 2 & 3 de gueules au lion d'argent.*

BAUX, de Provence, & au royaume de Naples : Porte : *de gueules à la comete à seize rais d'argent.*

BAUTRU : *Tome I. p. 187. col. 1. pénultieme ligne, Louis-Armand*, comte de Nogent, *ajoutez*, seigneur d'Ormoy, Vacheresse, Russin & autres lieux, lieutenant général des armées du Roi, chevalier de Saint Louis, mort le 7 du mois de Juin 1736. âgé de soixante-huit ans. Il avoit été fait successivement mestre-de-camp du régiment de Dragons du Roi en 1693. brigadier le 8 Octobre 1696. lieutenant général de la basse Auvergne au mois d'Août 1700. maréchal le 23 Décembre 1702. & enfin lieutenant général le 26 Octobre 1706. s'étant trouvé le 11 du mois d'Août précédent à la bataille d'Hochstet. Il avoit servi en 1703. au siége de Brizac, sous les ordres du duc de Bourgogne, & s'étoit trouvé le 15 Novembre de la même année à la bataille de Spire, où il s'étoit distingué à la tête du régiment de Dragons du Roi. Sa fille unique, nommée *Henriette-Emilie*, décédée en 1757. avoit épousé, &c. Voyez le *Tome I.* pour la suite de l'article.

Ibid. col. 2. *lig.* 3. au maréchal de Noailles, *lisez*, au duc d'Ayen, pour joindre à la terre de Maintenon.

Ibid. lig. 6. & 7. *Charles-Armand* Gontaut de Biron, doyen des maréchaux de France, *lisez*, mort doyen des maréchaux de France.

BAUYN D'ANGERVILLIERS: *Prosper* Bauyn, seigneur d'Angervilliers, maître de la chambre aux deniers du Roi, mort le 18 Juin 1700. avoit épousé *Gabrielle* Choart de Buzanval, dont il a eu *Prosper-Nicolas* Bauyn, seigneur d'Angervilliers, ministre & conseiller d'Etat ordinaire, secrétaire d'Etat & des commandemens du Roi, ayant le département de la guerre, mort au château de Marly le 15 Février 1740. âgé de soixante-cinq ans & un mois, étant né le 15 Janvier 1675. Il avoit été reçu conseiller au Parlement de Paris le 27 Août 1692. n'étant alors que dans la dix-huitieme année. Il fut reçu maître des requêtes le premier Avril 1697. & depuis il fut successivement intendant à Alençon en 1702. en Dauphiné en 1705. de l'armée du Roi en cette province en 1707. d'Alsace au mois de Novembre 1715. & enfin de la généralité de Paris en 1724. Il avoit été fait conseiller d'Etat au mois de Décembre de l'année 1720. ayant obtenu dès le mois de Janvier précédent une expectative de cette place, avec séance & voix délibérative. Enfin il fut fait secrétaire d'Etat au lieu & place de feu *Claude* le Blanc le 23 Mai 1728. & déclaré ministre d'Etat le 30 Décembre 1729. Il avoit été marié le 14 Juin 1694. avec *Marie-Anne* de Maupeou, fille de *Guillaume*, conseiller au Châtelet de Paris, & de *Marie* de la Forêt. Il n'en a laissé que *Marie-Louise* Bauyn d'Angervilliers, sa fille unique, qui a été mariée en premieres noces le 11 Août 1728. avec *Jean-René* de Longueil, marquis de Maisons & de Poissy, président du Parlement de Paris, mort le 13 Septembre 1731. & en secondes noces le 21 Janvier 1733. avec *Armand-Jean* de Saint Simon, marquis de Ruffec, grand d'Espagne, maréchal des camps & armées du Roi, mort.

Prosper-Nicolas Bauyn d'Angervilliers, rapporté ci-dessus, étoit cousin germain d'*André-Prosper* Bauyn, seigneur de Jalais, intendant du Roussillon & de Perpignan, & de *Pierre* Bauyn de Bersan, ci-devant sous lieutenant au régiment des Gardes Françoises, tous trois issus de *Prosper* Bauyn, leur ayeul, conseiller en la Cour des Aides, fils d'*André* Bauyn, seigneur de Bersan, aussi conseiller en la Cour des Aides, puis au Parlement, reçu le 31 Janvier 1612. dont le pere *Prosper* Bauyn, conseiller en la Cour des Aides, reçu le 23 Novembre 1563. puis conseiller au Parlement le 14 Janvier 1568. épousa le 4 Septembre 1563. *Etiennette* Goret. Il étoit issu de *Louis*, oncle de M. d'Angervilliers.

Il y a la branche de Bauyn de Cormery, dont un officier général.

Il y a aussi celle de Bauyn de Pereuse, issue de *Louis-Prosper*, & de *Françoise* Courtin, fille de *Charles*, seigneur de Pereuse.

Voyez, sur cette famille, le *Mercure du mois de Février* 1740. *p.* 396. & l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 53.

Les armes; *d'azur à un chevron*

vron

vron d'or, accompagné de trois mains droites d'argent, posées en fasce, deux en chef & l'autre à la pointe de l'écu.

BAYARD DES CATELAIS, famille originaire de Picardie.

Georges Bayard, seigneur des Catelais, capitaine de Vaisseaux du Roi, & chevalier de Saint Louis, avoit épousé *Laurence* Cadot de Sebville, dont un fils, qui est le seul chef & unique héritier de sa famille, & *Magdelene-Laurence-Christine* Bayard, mariée le 15 Mai 1741. avec *Jean-François-Nicodeme* le Roux de Gilbertprey, gouverneur de Valognes.

Les armes : *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois coquilles de même.*

BAYARD DU TERRAIL : *Tome I. p.* 188. *col.* 1. *lig.* 17. bataille de Fornuë, *lisez*, bataille de Fornouë.

BAYER DE BOPART : Porte : *d'argent au lion de sable, couronné d'or, armé & lampassé de gueules, écartelé de gueules au dextrochere d'argent, tenant une bague d'or, accompagnée de trois croix fleuronnées au pied fiché de même, 1 en chef & 2 autres en pointe.*

BAYGNAN, en Touraine : Porte : *d'argent au chevron de sable, accompagné de trois râles de même, becqués & membrés de gueules.*

BAYNE, en Languedoc : Porte : *d'argent à un lion de sinople, lampassé & armé d'argent, surmonté d'un lambel d'argent à trois pendans chargés chacun de trois tourteaux de gueules.*

BAYOL, en Provence : *Jacques-César* de Bayol, seigneur de Peyresch, qui a servi dans les Gardes du Roi, leva une compagnie de gens de pied dans la derniere invasion des ennemis en Provence. *Balthazar* de Bayol, servant aussi dans la maison du Roi, avec commission de capitaine de Cavalerie, a eu la survivance de la majorité & du commandement des tours, citadelle & ville de Saint Tropez. Il a épousé le 10 Février 1755. *Marie* de Flotte, dont *Laurent* de Bayol & *Marianne* de Bayol.

Les armes : *d'azur au croissant d'argent, surmonté de deux tourterelles de même, affrontées bec à bec, posées sur les angles, au lambel d'argent au-dessus.*

BAYON : Château & bourg sur la Moselle, à cinq lieues de Nancy en Lorraine, érigé en marquisat, par lettres du 7 Octobre 1710. en faveur d'*Isabelle* de Ludres, chanoinesse de Poussay, depuis fille d'honneur de l'impératrice-reine *Marie-Thérese* d'Autriche. *Voyez* LUDRES.

BAYS, en Bretagne : Il y a deux familles de ce nom en cette Province.

L'une porte : *de gueules à trois boisseaux ou quarts d'argent, chargé chacun de cinq hermines.*

L'autre : *de gueules à trois cuviers d'argent cerclés de sable.*

BAZAN, en Franche-Comté : Porte : *de gueules au chevron d'argent, accompagné de trois besans d'or.*

BAZAN DE FLAMENVILLE, en Normandie, généralité de Caën. La Roque, dans son *Histoire d'Harcourt, p.* 446. parle de *Robert* Bazan, de *Jean* le Fort & de *Jean* le Demeslé, qui avoient différend avec *Roger* des Mares, lequel défendoit les intérêts de *Louis* de Harcourt, patriarche de Jerusalem, le 25 Avril 1465. Le même Auteur fait

mention de *Richard* Bazan de Flamenville, bachelier à la revue faite au Mont Saint-Michel, en Juin 1424.

Thomas Bazan, ſeigneur de Flamenville, épouſa *Jeanne* Jallot, dont *Guillaume*, marié à *Gabrielle* de Renty, ſœur de la dame Patrix, biſayeule du maréchal duc de Coigny, fille de *Jacques*, bailli d'Alençon, & de *Françoiſe* Nantier, dame de Landelles, remariée à *Gabriel* de Rabodanges, ſeigneur de Fontaineriant.

Hervieu Bazan, leur fils, marquis de Flamenville, baron de Trianville, de Sionville, de Deſpieux, de Gronville, de Benoiſeville, de Saint Paul, de Baubigny, & bailli du Cotentin, ſe maria en premieres noces à *Jeanne* d'Argouges vers 1603. morte ſans poſtérité, & en ſecondes noces à *Agnès* Molé, ſœur de *Marie*, femme de *Georges* de Monchy, marquis d'Hocquincourt, fille de *Jean*, ſeigneur de Juſanvigny, préſident des Enquêtes, & de *Jeanne-Gabrielle* Molé, fille du premier préſident.

De ce ſecond mariage ſont ſortis, 1. *Jean-René*, qui ſuit; 2. *Charles-Mathieu*, comte de Flamenville, capitaine-enſeigne des gendarmes d'Anjou, tué au combat de la Marſaille. Il épouſa *Bonne* des Noyers, ou du Noyer, ſœur de madame de Lattaignant; 3. *Jean*, mort en Janvier 1721. évêque de Perpignan; 4. *Nicolas Edouard*, chevalier de Malte, commandeur de Troyes.

Jean-René, marquis de Flamenville, ſeigneur de Baubigny, de Saint Paul, de Creſſenville, capitaine-lieutenant des Gendarmes Bourguignons, mort le 14 Avril 1715. épouſa en 1690. *Marie Anne* le Camus, fille de *Nicolas*, premier préſident de la Cour des Aides, dont, 1. *Jean-Jacques*, qui ſuit; 2. *N.* .... comte de Flamenville, capitaine en pied au régiment Dragons du Roi, mort ſans alliance.

Jean-Jacques, né en 1698. mort le 27 Novembre 1752. épouſa *Françoiſe Bonaventure* de Mauconvenant, appellée mademoiſelle de Sainte Suzanne, dont les armes ſont: *de gueules à neuf quintefeuilles d'argent*, 3, 3, 3. De ce mariage ſont iſſues,

1. *Eliſabeth*, ſeule héritiere, qui ſuit; 2. *Marie Bonaventure*, morte à l'âge de dix-ſept ans le 4 Avril 1750.

Eliſabeth a épouſé le 14 Mars 1747 *Louis-Joſeph* le Conte de Nonant, marquis de Raray, guidon de Gendarmerie, fils de *François-Louis*, marquis de Nery, mort le 22 Mars 1736. & de *Louiſe-Joſephine* Chevalier, morte le 24 Janvier 1744. fille de *Louiſe-Françoiſe* d'Ailly, morte le 25 Mars 1749.

Une *Françoiſe* Bazan de Flamenville épouſa *Jacques* du Moncel, tige de Martinvaſt, ſeptieme ayeul d'*Henri-Jacques*, marié le 13 Août 1755. à *Françoiſe-Eliſabeth* de Bailleul.

Les armes: *d'azur à deux jumelles d'argent, ſurmontées d'un lion de même paſſant, armé, lampaſſé & couronné d'or.*

BAZIN DE BEZONS: *Tome I. p.* 189. *col.* 2. *lig.* 4. *après* morte le 19 Juin 1726. âgée de trente-un ans, *ajoutez*, laiſſant une fille, qui eſt la comteſſe de Barbançon du Prat.

Ibid. p. 190. *col.* 1. *lig.* 42. *après* marquis de Bezons, *ajou-*

ζeeʒ, baron de Fresne en Soissonnois.

Même page, *col.* 2. à la fin de l'article, *ajoutez* ce qui suit :

L'abbé de Champigny, prêtre, docteur en Droit Canon, de la Faculté de Paris, chanoine de la Sainte Chapelle Royale du Palais à Paris, prieur de Saint Pierre du Mont de Marsan, diocèse d'Aire, mort le 31 Août 1736. âgé de soixante & dix-huit ans, étoit de la même famille que les seigneurs de Bezons, & étoit cousin issu de germain du feu maréchal de Bezons.

BAZONNIERE, en Normandie, généralité de Caën.

Porte : *d'hermines au lion de gueules.*

BÉARN DE GERDEREST : *Tome I. p.* 193. *col.* 1. *lig.* 47. la reine *Anne* de Navarre, *lisez*, la reine *Jeanne* de Navarre.

Ibid. col. 2. à la fin de l'article, *après Voyez* NOGUÈS, *ajoutez* ce qui suit.

Jean de Béarn, fils naturel de *Jean*, comte de Foix, souverain de Béarn, épousa *Angline*, héritiere de la premiere race des barons de Miossens, qui lui porta en mariage la terre de Miossens. *Jean* de Béarn assista pour lui, & comme procureur de sa femme, au serment de fidélité de *Gaston*, comte de Foix, vicomte de Béarn, fait aux habitans de sa terre le 12 Juillet 1436. *Angline* fut mere de *Pierre* ou *Péez*, rapporté ci-après, & de *Jean* de Béarn, seigneur de Saint Maurice, qui vivoit en l'an 1465. & épousa *Brunette* de Lion, dont naquit *Jean* de Béarn II. du nom, seigneur de Saint Maurice. Celui-ci épousa *Jeanne* d'Antin, remariée en 1508. à *Hugues* de Galard, baron de Brassac. Elle eut de son premier mari, *Jeanne*, dame de Saint Maurice, mariée à *François* de Galard, baron de Brassac.

Péez de Béarn, baron de Miossens, sénéchal de Marsan, fut grand écuyer de *Magdelene* de France, princesse de Viane. Il épousa *Chrétienne* de Condeuil, dont il eut *François*, qui suit, & *Roger*; & c'est de ce dernier que l'on fait sortir une branche qui subsiste encore à présent.

François de Béarn, baron de Miossens, sénéchal de Marsan, fut allié à *Catherine* de Béarn de Gerderest. Elle fut mere de *Françoise* de Béarn, héritiere de Miossens, qui porta cette baronnie à *Etienne-Arnault* d'Albret, fils de *Gilles* d'Albret, seigneur de Castelmoron, & d'*Anne* d'Aguillon. Il céda la jouissance de la baronnie de Miossens à son frere naturel *Etienne*, bâtard d'Albret, qui, ayant été son tuteur, avoit procuré son mariage & fait des avances pour lui.

Françoise de Miossens fut mere de *Jean* d'Albret, baron de Miossens, dont le fils *Henri* devint aussi baron de Gerderest. Sa postérité masculine finit l'an 1678. dans la personne de *Charles-Amanieu* d'Albret, qui avoit épousé *Marie*, fille du maréchal d'Albret, sa cousine germaine. Cette dame, qui mourut en l'an 1692. institua son héritier universel, son second mari, *Charles* de Lorraine, comte de Marsan, dont le fils *Louis* vendit la baronnie de Miossens à *Henri* d'Hereter, conseiller au Parlement de Navarre. *Marie-Magdelene* d'Hereter, sa fille & héritiere, épousa *François-Dominique* de Navailles, marquis de Poeyferré. Il avoit pour ayeul *Philippe* de Navailles, marquis

de Poeyferré, commandant pour le Roi des ville & château de Lourde en 1666. issu de la branche de Navailles-Mirepoix.

Laurent de Navailles, fils de *Philippe*, fut allié en 1698. à *Catherine*, fille de *Gaspard*, marquis d'Ossun, baron de Heches, dont naquit *François-Dominique*, pere de *N.* . . . . de Navailles, baron de Miossens, marquis de Poeyferré, lequel n'a point pris d'alliance.

Roger de Béarn, que l'on croit le deuxieme fils de *Péez* de Béarn, baron de Miossens, & de *Catherine* de Condeuil, épousa *Gratiane* de Saint Martin, de laquelle naquit *Jean* de Béarn, allié en 1532. à *Bertrame* de Poucy. De ce mariage sortit *Jacques* de Béarn, pere, par sa femme *Claude* de Larmandie en Périgord, de *Timothée* de Béarn, qui se maria avec *Jeanne* de Nays. Ils eurent, entr'autres enfans, *Jacques* de Béarn, allié en 1642. à *Jeanne* de Marque, dame d'Usseau, qui eut cinq fils, quatre desquels allerent servir l'électeur de Brandebourg. *Cirus* de Béarn, l'aîné, mourut fort âgé, laissant de *N.* . . . . de Séchen, sa femme, 1. *Jacob* de Béarn; 2. *Jean*; 3. *Gabriel*.

BEATRIX, sieur de Morainville & du Ficelôt, en Normandie, élection de Bayeux.

Porte : *d'argent au lion de sable, armé, lampassé & couronné de gueules, chargé de cinq croisettes d'argent.*

BEAUCOURT DE BELLIERE, famille de Normandie, généralité de Rouen, maintenue dans sa noblesse le 11 Mars 1669.

Les armes : *d'argent à l'aigle de gueules.*

BEAUDENIS DE MONTIERE, en Normandie, généralité de Caën.

Porte : *d'argent au sautoir de gueules engrelé, accompagné de quatre têtes de lion de sable.*

BEAUDRAP, sieur de la Prunerie & d'Aissey, même province & même généralité, élection de Valognes.

Porte : *d'azur au chevron d'argent, accompagné de deux étoiles d'or en chef, & d'un croissant de même en pointe.*

BEAUFFORT, en Artois : Maison connue dès le douzieme siécle, dont j'ai dit peu de chose au *Tome I. p.* 195. *col.* 2. & qui subsiste encore actuellement en trois branches.

Alleaume, seigneur de Beauffort & de Noyelles-Wion, chevalier, paroît dans une charte de l'abbaye de Saint Jean au Mont, de l'an 1181. avec *Colard*, dit *Baudouin* de Beauffort, seigneur d'Oiran, & *Gassvin* de Beauffort, élu évêque de Tournay en 1204. ses deux freres; & dans une autre charte de ladite abbaye de l'an 1203. Il mourut en 1219. & eut de *Marguerite* de Brimeu, dame de Saire & de Cessoye, sa femme, 1. *Wauthier*, qui suit : 2. *Guy*, seigneur de Beauffort, rapporté ci-après.

Wauthier de Beauffort étant mort en 1216. avant son pere, n'eut que les terres de Saire & de Cessoye, & fit l'acquisition de celle de Brice. Il est qualifié *miles generosus* dans une charte de 1214. & par son mariage accordé avec *Marie*, dame d'Angre, il fut auteur d'une branche qui s'éteignit en la personne de *Philippe* de Beauffort, chevalier de l'ordre du roi d'Arragon, & capitaine d'Arras, lorsque cette ville

fut assiégée en l'an 1414. Il fut tué en duel, avec son frere unique, le 24 Octobre 1437.

Guy de Beauffort, qualifié du titre de monseigneur, hérita en 1219. des terres de Beauffort & de Noyelles-Wion, à l'exclusion des enfans de *Wauthier*, son frere aîné, (la représentation n'ayant point lieu en Artois). De *Marie* d'Arras, sa femme, veuve de lui en 1250. fille de *Gilles*, chastelain d'Arras, & niece de *Nevelon* d'Arras, maréchal de France, il eut, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Jacques* de Beauffort, seigneur de Noyelles-Wion, dont sa postérité prit le nom. De son mariage avec *Adelle* d'Antoing est issue toute la maison de Noyelles-Wion, qui s'est rendue illustre dans les Pays-Bas, & qui a produit, entr'autres grands hommes, *Baudot* de Beauffort, dit de Noyelles-Wion, seigneur de Casteau, fait chevalier de l'ordre de la Toison d'or en 1433.

Jean, seigneur de Beauffort & de Metz, fut à la Croisade de l'an 1248. & est qualifié du titre de monseigneur & chevalier en 1259. Il mourut en 1282. & eut de *Julienne* de Saveuse, dame de Markais, son épouse, outre *Gilles* de Beauffort de l'ordre des Templiers, *Jean* ou *Jeannet*, dit *Payen*, & *Raoul* de Beauffort, seigneur de Metz & de Markais, qui formerent les deux principales branches de cette maison.

Jean ou *Jeannet* II. du nom, dit *Payen*, chevalier, seigneur de Beauffort, fit partage avec ses freres & sœur en 1287. se trouva en 1299. à la journée de Cambray, avec trois écuyers, & mourut en 1306. au service de son Roi, ayant fait la même année son testament. Il fut pere, par *Sainte* d'Hamelincourt, de *Froissard*, seigneur de Beauffort, chevalier, tué aux pieds d'*Eudes*, duc de Bourgogne, à la journée de Saint Omer en 1340. laissant de *Jeanne* de Mailly, fille de *Jean*, dit *Maillet*, seigneur de Lorsignol, & de *Jeanne* de Pecquigny, *Mathelin*, dit *Froissard*, seigneur de Beauffort, lequel servit à la guerre de Gueldres, dès l'an 1366. Celui-ci eut de *Marie*, dame de Ranfart, *Regnaud*, dit *Froissard*, seigneur de Beauffort, gouverneur de Bethune, mort sans alliance, & *Colard*, dit *Payen* de Beauffort, chevalier, seigneur de Ranfart, puis de Beauffort, après son frere. Il est qualifié dans plusieurs actes de noble & puissant seigneur, monseigneur, & vivoit encore en 1460. qu'il fut accusé faussement d'être Vaudois. Sa femme, *Isabelle* d'Ollehein, fille de *Hugues*, seigneur d'Estaimbourg, & d'*Isabeau* de Sainte Aldegonde, le fit pere de *Philippe*, dit *le Barbu*, qui suit; & d'*Antoine* de Beauffort, tige des branches de Cowin & de Boisleux, toutes deux éteintes dans le dix-septieme siécle, après avoir donné des gouverneurs aux villes de Renty, du Quesnoy, de Bapaulme, &c. & plusieurs chanoinesses au chapitre de Maubeuge, dont la derniere, nommée *Anne-Chrétienne* de Beauffort, mourut abbesse en 1698.

Philippe, dit *le Barbu*, seigneur de Beauffort, chevalier, mort en 1698. épousa *Jeanne* le Josne, veuve d'*Antoine*, seigneur de Habareq, & fille de *Guillaume*, seigneur de Contay, maître d'hôtel du duc de Bourgogne. De ce mariage vint *Jean* II. du nom, chevalier, baron de Beauffort, mort gouverneur d'Arras en 1503.

ayant eu de *Marie* de Lannoy, fille de *Jean*, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, & de *Jeanne* de Ligne, 1. *Philippe* II. du nom, qui suit; 2. *Jeanne* de Beauffort, alliée en 1525. à *Antoine* de Montmorency, seigneur de Croisilles, fils de *Marc* & de *Marie* de Hallevin.

Philippe II. du nom, chevalier, seigneur & baron de Beauffort, seigneur de Ransart, Montenancourt, Reusmes, Grincourt, &c. chambellan de l'empereur *Charles-Quint* & grand bailli de Tournay, mort en 1530. épousa *Jeanne*, fille de *Georges*, seigneur de Hallevin, & d'*Antoinette* de Sainte Aldegonde, d'où vinrent, 1. *Georges*, seigneur & baron de Beauffort, mort en l'an 1556. sans enfans de sa femme *Marie*, fille de *Charles*, comte de Barlaimont, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, & d'*Adrienne* de Ligne. 2. *Philippe* III. du nom, chevalier, seigneur & baron de Beauffort, &c. après la mort de son frere aîné, député général & ordinaire pour le Corps de la Noblesse des Etats d'Artois, mort en 1582. ne laissant de *Magdelene* de la Marck, sa femme, fille de *Jean*, seigneur de Lumain, & de *Marie*, fille de *Jean*, seigneur de Wassenaire, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, & de *Jossine* d'Egmont, qu'une fille unique nommée *Anne* de Beauffort, mariée en 1582. à *Philippe* de Croy, comte de Spire, & chevalier de l'ordre de la Toison d'or. De ce mariage descendent les princes de Croy-Solres, encore aujourd'hui possesseurs de la baronnie de Beauffort.

Raoul de Beauffort, chevalier, seigneur de Metz & de Markais, fils cadet de *Jean* I. du nom, & de *Julienne* de Saveuse, fut en 1306. exécuteur du testament de *Jean* II. du nom, dit *Payen*, seigneur de Beauffort, son frere aîné, & mourut vers l'an 1317. Sa femme *Isabellotte* de Moreul, fille de *Bernard*, sire de Moreul, & d'*Iolente* de Soissons, le rendit pere de *Jacques* de Beauffort, dit *Baudouin*, chevalier, seigneur de Metz & de Markais, &c. mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie, lequel se trouva en 1312. à la bataille de Cassel; en 1319. à l'Ost de Tournay, & en 1340. à celui de Bouvines. Il est qualifié capitaine de Thérouanne en 1345. dans une charte de l'abbaye de Cantimpré, & eut de son mariage fait en 1310. avec *Magdelene* de Gironvilliers, dame du Saulchoy & de Tenequette, fille unique de Huy, seigneur desdits lieux, & de *Jeanne* de Prouvy, fille de *Gerard*, sire de Prouvy, & d'*Ides* de Guynes, *Guyon* de Beauffort, seigneur de Metz, de Markais, de Tenequette & du Saulchoy, lequel fut attaché à la Cour des rois *Philippe* de Valois, & *Jean*, qu'il servit en plusieurs grandes occasions; il est qualifié *nobilis & potens Dominus* dans une charte de l'abbaye de Cantimpré de l'an 1353. & dans d'autres titres. De son mariage avec *Marie*, fille de *Baudouin* II. du nom, seigneur de Souastre & du Maisnil, & de *Marguerite* de Kely, vint *Tassart* de Beauffort, seigneur du Saulchoy, de Markais, &c. qui suivit le duc de Bourgogne en qualité d'écuyer-banneret dans toutes ses guerres, & fut fait prisonnier à la bataille de Rosbecq en l'an 1383. Il vivoit encore en 1407. avec *Marie* de la Personne, dame d'Hersim, sa femme, fille d'*An*-

roine, ſeigneur de Verloing, & de *Marie* d'Ailly, & en eut *Jacques* de Beauffort II. du nom, ſeigneur du Saulchoy, de Markais, d'Herſin, &c. lequel, à l'exemple de ſes ancêtres, paſſa la meilleure partie de ſa vie au ſervice du duc de Bourgogne ſon ſouverain. Il eſt qualifié de noble & puiſſant ſeigneur dans le contrat de mariage de ſon fils aîné en 1424. & mourut en 1441. *Jeanne* de Bruce, ſa femme, fille de *Richard* de Bruce, échanſon & chambellan de *Louis* de Maſle, comte de Flandres, & de *Marguerite* de Nevelle, le rendit pere de *Jean* de Beauffort II. du nom, ſeigneur du Saulchoy, de Markais, d'Herſin, &c. lequel teſta en 1453. & avoit épouſé en 1484. *Marie* de Paris, dame de Bullecourt, Laſſus, Beaurains, Saulchoy, &c. fille unique de *Jean*, ſeigneur deſdits lieux, & d'*Hélene* de Bernemicourt, dont vinrent *Jacques* de Beauffort, chevalier de Rhodes, & *Jean* de Beauffort III. du nom, ſeigneur de Bullecourt, de Markais, du Saulchoy, &c. capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes, lequel, de *Jeanne* le Borgne, ſa femme, veuve de lui en 1505. fille de *Jacques* le Borgne, chevalier, ſeigneur d'Auriaumont, capitaine d'une compagnie de cent Lanciers, & de *Françoiſe* d'Auſt de Ligny, laiſſa pluſieurs enfans, qui tous ſe diſtinguerent au ſervice de leur prince, où ils eurent des emplois très-conſidérables. L'un d'eux, nommé *Jean* de Beauffort IV. du nom, ſeigneur de Bullecourt, de Markais, du Saulchoy, de Caſſus, de Beaurains, &c. épouſa en premieres noces en 1513. *Magdelene* de Sacqueſpée, fille de *Robert*, ſeigneur d'Eſcout & de Jumelle, & d'*Agnès* de Carmin; & en ſecondes noces *Cornille* de Kilz, fille de *Jean*, chevalier, ſeigneur d'Haanſbergue, gouverneur de Bapaulme, & de *Marie* de Suinenburg. De ſon premier mariage il eut, entr'autres enfans, *Romain*, qui ſuit, & *Barbe* de Beauffort, reçue en 1532. chanoineſſe d'Andennes, & morte doyenne de ce chapitre en 1588. De ſon ſecond mariage vint *Hugues* de Beauffort, ſeigneur de Laſſus, du Saulchoy, &c. auteur de la branche des ſeigneurs de Laſſus, & biſayeul de *François-Joſeph* de Beauffort, chevalier, ſeigneur de Laſſus & du Cauroy, baron de Nedoncelle, &c. allié en 1722. à *Marie-Florence* de Coupigny, fille aînée de *Philippe Conſtant*, ſeigneur de Fouquieres & de Salau, chef de la maiſon de Coupigny, dit Malet, & de *Marie-Joſephe* Dupont de Tayneville. Il a de cette alliance, 1. *Jean-Baptiſte Charles-Adrien*; 2. *Emmanuel-Conſtant-Joſeph*, dit le chevalier de Beauffort, capitaine au régiment d'Infanterie du Roi; 3 *Antoinette*, dite mademoiſelle de Beauffort; 4. *Albertine-Joſephe*, dite mademoiſelle de Cauroy; 5. *Henriette*, chanoineſſe réguliere de la noble abbaye d'Eſtrun-lez-Arras; & 6. *Marie Barbe-Florence* de Beauffort, appellée mademoiſelle du Plouich.

Romain de Beauffort, chevalier, ſeigneur de Bullecourt, de Markais, de Beaurains, &c. guidon des Ordonnances du Roi de la compagnie du gouverneur général du pays & comté d'Artois, & capitaine de Cavalerie, donna des preuves de ſa valeur dans toutes les occaſions où il ſe

trouva. Il mourut en 1562. des blessures qu'il avoit reçues au service de son Prince, auquel service il aliéna la plus grande partie de ses biens & des anciennes terres de sa maison. Il épousa en premieres noces en 15. . . . . *Antoinette*, fille de *François*, seigneur de Valurel, gouverneur de Bapaulme, & d'*Antoinette* de Bonnieres de Souastre; & en secondes noces, en 1555. *Magdelene* de Seronveliet, dame de Ghinderon. Du premier lit vinrent trois fils, morts au service de France & d'Espagne, sans alliance, & du second lit il eut *Gilles* de Beauffort, chevalier, seigneur de Mondicourt, de Montdiés, de Grincourt, de Beaulieu, &c. Ce seigneur servit avec distinction aux siéges de Bouchain, de Cambray, de Doullens, & au secours d'Amiens. Il mourut en 1631. ne laissant des enfans que de son second mariage avec *Suzanne* de Fournel, fille d'*Antoine*, seigneur de la Rachie, & de *Marguerite* de Roussel-Witendael, sçavoir *Robert*, qui suit, & *Renom* de Beauffort, dont nous parlerons ci-après.

Robert de Beauffort, chevalier, seigneur de Mondicourt, de Montdiés, de Malmaison, &c. capitaine d'une compagnie de trois cents hommes, servit le roi d'Espagne son souverain avec distinction, & fut du Conseil de guerre en 1638. pendant le siége de Saint Omer, où il fit des actions considérables. Ce seigneur fut aussi député à la Cour pour le corps de la Noblesse des Etats d'Artois, en 1652. & 1653. Il avoit épousé en 1632. *Isabelle* de France, sœur de *Jérôme-Gaspard* de France, baron de Bouchaut, & de *Christophe* de France, évêque de Saint Omer, dont vint *Philippe Louis* de Beauffort, chevalier, seigneur de Mondicourt, d'Ackembronne, de Montdiés, &c. capitaine de Cuirassiers au service d'Espagne, mort en 1678. ne laissant des enfans que de son second mariage, fait en 1673. avec *Marie-Charlotte* de Quactionk, héritiere de sa maison, & fille de *François*, comte de Quactionck, seigneur de Wierlincove, de Bogars-Fetot, &c. colonel de Cavalerie au service de l'Empereur, & de *Marie-Marguerite* de Saint Omer, dite de Zuytpune; sçavoir, entr'autres, *Charles-Antoine*, marquis de Beauffort & de Mondicourt, allié en 1703. à *Clotilde-Radegonde* de Cupere, fille de *François-Marie*, baron de Drinçkam. De ce mariage sont venus, 1. *Charles-Louis-Alexandre*, qui suit; 2. *Antoine-François*, dit le chevalier de Beauffort, capitaine au régiment de Vermandois, Infanterie, mort en Baviere, au mois de Mai 1743. 3. *Marie-Clotilde-Josephe* de Beauffort, femme de *François-Joseph* d'Audenfort, chevalier, seigneur de la Poterie, &c.

Charles-Louis-Alexandre, marquis de Beauffort & de Mondicourt, &c. député général & ordinaire du corps de la Noblesse des Etats d'Artois, a épousé le 25 Septembre 1746. *Florence-Louise-Josephe* de Beauffort, sa cousine au quatrieme degré, dont un garçon & deux filles.

Renom de Beauffort, chevalier, seigneur de Beaulieu, de Grincourt, de Moulle, &c. fils cadet de *Gilles*, & de *Suzanne* de Fournel, fut mestre-de-camp d'un régiment de vingt compagnies de gens de pied & capitaine d'une compagnie de Chevaux-Légers,

le tout entretenu pour le service du roi d'Espagne, & mourut en 1647. Il avoit épousé en 1635. *Alexandrine* de Maffiet, dame du Moulle, fille de *Denis*, baron de Raverbegue, & de *Marie* d'Assignies d'Alloisne. Elle fut mere de *Renom-François* de Beauffort, comte & seigneur de Moulle, &c. capitaine dans le régiment d'infanterie du comte de Solre, son parent, mort en 1702. laissant de sa femme, *Antoinette* de Croix, sœur germaine de *Pierre*, comte de Croix de Wasquehal, colonel du régiment royal de Cavalerie Walonne, & brigadier des armées du Roi, *Louis-François* de Beauffort, comte de Moulle, capitaine de Cavalerie, mort sans alliance en 1718. & *Christophe-Louis*, comte de Beauffort & de Croix, de Moulle, &c. mort en 1748. ayant été allié en premieres noces en 1716. à *Claire-Angélique* de Croix, sa niece à la mode de Bretagne, riche héritiere & fille aînée de *Charles-Adrien*, comte de Croix, seigneur de Preseau & d'Oyenbourg; & en secondes noces, en 1723. à *Marie-Anne-Françoise-Josephe* de Croix, héritiere de la branche des seigneurs de Malannoy. De ce second mariage sont sortis,

1. *Louis-Eugene-Marie*, comte de Beauffort de Moulle, &c. député à la Cour pour le corps de la Noblesse des Etats d'Artois en 1756, marié le premier Octobre 1748. à *Catherine-Elisabeth-Henriette* de Lens, dame de Recourt, de Boulogne & de Licques, fille aînée de *Ferdinand-Gillon*, marquis & baron de Licques, & d'*Elisabeth* de l'Epinay de Marteville, dont une fille.

2. *Marie-Louis-Balthasar*, vicomte de Beauffort, comte de Croix, &c. officier au régiment d'infanterie du Roi.

3. *Florence-Louise-Josephe* de Beauffort, alliée au marquis de Beauffort, son cousin, dont j'ai parlé ci-dessus. Voyez les *Tab. Genéal. Part. VII. & VIII.* & le *Mercure de France du mois de Novembre 1746. p. 196.*

Cette maison porte pour armes: *d'azur à trois jumelles d'or.* La branche des seigneurs de Lassus porte: *écartelé au 1 de gueules, au château Atlantique d'argent*, qui est Gironvilliers; *au franc quartier* de Beauffort; *au 2 d'argent au sautoir de gueules*, qui est Mont-Saint-Eloy; *au 3 d'argent à trois maillets de sable*, qui est Maillé; *au 4 d'argent au lion de gueules*, qui est Belvalet: & sur le tout, *d'azur à trois jumelles d'or*, qui est Beauffort plein.

BEAUFORT: *Tome I. p. 193. col. 2. lig. 46. Gabriel* d'Estrées, *lisez*, *Gabrielle.*

Ibid. p. 194. col. 1. lig. 18. BEAUFORT, ancienne & illustre maison du Limousin, éteinte, *lisez*, ancien comté en la vallée d'Anjou, dont s'est surnommée la famille de Rogier, originaire du Limousin, vicomte de Turenne par achat,

Ibid. p. 195. col. 1. lig. 4. Jean le Meigne, *lisez*, *Jean* le Meingre.

Ibid. lig. 12. Les armes de la maison de Beauffort, *lisez*, les armes de la maison de Rogier-Beaufort.

Ibid. lig. 15. après *en pointe*, *ajoutez*: La branche de Montboissier-Canillac les a toujours écartelées *au 2 & 3.*

BEAUFORT, en Cham-

pagne : *Alexandre* de Beaufort, écuyer, & premier gentilhomme de la venerie du Roi, gouverneur du Pommerol, eut de *Catherine* de Beleſtat, ſa femme, *Louis* de Beaufort, écuyer, ſeigneur de Buſſiere & de Pont-la-Ville en partie, gentilhomme de la venerie du Roi, marié par contrat du 18 Mars 1486. à *Marguerite* de Serry, fille de *Charles*, écuyer, ſieur de Sou, & de *Jeanne* d'Arſourt, dont eſt ſorti,

Nicolas de Beaufort, écuyer, ſeigneur de la Marche d'Orge & de Pont la-Ville en partie. Il s'allia par contrat du 2 Septembre 1537. à *Catherine* de Vaudremont, veuve de *Jean* du Pont, écuyer, & dame de Creſpy en partie. De ce mariage naquit,

Hector de Beaufort, écuyer, ſeigneur de la Marche d'Orge & de Pont-la-Ville en partie, marié par contrat paſſé le 2 Mai 1585. à *Jeanne* de Robin. Il en eſt iſſu,

Chriſtophe de Beaufort, leur fils, écuyer, ſeigneur de Blegnicourt, qui s'allia, par contrat paſſé le premier Juin 1649. à *Perrette* Berbier du Metz, qui eſt de la même famille que celle de M. le préſident du Metz, dont *Chriſtophe*, qui ſuit.

Chriſtophe de Beaufort II. du nom, ſeigneur de Pothemont, ſe maria par contrat du 2 Juillet 1684. avec *Bonne* de Tanec, fille de *Guy*, écuyer, ſeigneur de Frampas & d'Argentolle en partie, & de *Claude* de Cahier, dont *Jean*, qui ſuit.

Jean de Beaufort, écuyer, ſeigneur de Pothemont & de Srampas en partie, épouſa, par contrat du 22 Septembre 1709. *Edmée-Magdelene* de Montangon, fille d'*Honoré*, & d'*Edmée* la Rue, dont *Jean-Baptiſte-Jacques*, qui ſuit.

Jean-Baptiſte-Jacques de Beaufort, écuyer, ſeigneur de Pothemont, de Srampas en partie, & de Creſpy, petit Meſgry & Chaumagny, a épouſé, par contrat paſſé le 4 Octobre 1750. *Louiſe-Charlotte-Edmée* de Serpe-Deſcordal, fille de *Louis-François* de Serpe, ſeigneur Deſcordal, de Matignicourt, &c. & de feue *N*. . . . . de Briſeur de Montbeillard, dont eſt né *Jean Baptiſte-Philippe* de Beaufort, âgé de trois à quatre ans en 1759.

Les armes : *de ſable à la bande d'argent, chargée d'un lion de gueules, accompagné de deux étoiles d'argent.*

BEAUFORT, en Dauphiné : Porte : *d'azur à une bande d'or, cotoyée de trois molettes, miſes 2 & 1, & d'une tour d'argent, maçonnée de ſable en pointe.*

BEAUFORT, en Languedoc : Porte : *écartelé au 1 & 4 d'azur au lion d'argent ; au 2 & 3 de gueules au levrier d'argent.*

BEAUFORT, en Savoye : Porte : *de gueules au lion d'argent.*

BEAUFRANCHET : *Jean* de Beaufranchet, écuyer, ſieur de Beaufranchet, épouſa le 23 Janvier 1553. *Louiſe* de Gilbertès, fille de *Guillaume* de Gilbertès, chevalier, l'un des cent gentilshommes de la maiſon du Roi, & écuyer de la reine *Catherine* de Médicis.

Gilbert-Antoine de Beaufranchet, écuyer, ſon arriere-petit-fils, ſeigneur d'Ayat, dans le diocèſe de Clermont en Auvergne, a eu de *Marie* de Servieres, ſon épouſe, *Amable* de Beaufranchet, écuyer, ſeigneur de Gramont &

d'Ayat, né le 13 Août 1687. & marié le premier Juin 1718. avec *Françoise-Antoinette* de Sirmond, lequel fit hommage de sa terre & seigneurie d'Ayat, mouvante du Roi, à cause de son duché d'Auvergne, au Bureau des Finances & du domaine à Riom le 28 Mars. Il a eu, entr'autres enfans, *Amable-Françoise-Catherine* de Beaufranchet d'Ayat, née le 13 Juillet 1723. & reçue à Saint Cyr le 11 Septembre 1734. sur les preuves de sa noblesse. *Armorial de France, Tome I. Part. I. p. 54.*

Les armes : *de sable à un chevron d'or, accompagné de trois étoiles d'argent, posées deux en chef, & l'autre à la pointe de l'écu.*

BEAUGENDRE, seigneur des Essarts, de Cricquevil-le & d'Estaville, en Normandie, généralité de Caën, élection de Valognes.

Porte : *de gueules à deux chevrons d'argent, accompagnés de trois coquilles d'or, 2 & 1.*

BEAUJEU : *Jean* de Beaujeu, seigneur de Chazeul & de Jauge, chevalier de l'ordre du Roi, épousa le 19 Décembre 1526. *Gilberte* de Beaurepaire, fille de *Jean* de Beaurepaire, seigneur du Chesne.

Edme de Beaujeu, son arriere petit-fils, écuyer, seigneur de Jauge & de la Thuillerie, a eu de son mariage avec *Geneviéve-Françoise* de Baugi, fille de *Nicolas* de Baugi, seigneur de Villecien, ambassadeur pour sa Majesté en Hollande, *Charles-Louis* de Beaujeu, qui suit.

Charles-Louis de Beaujeu, seigneur de Saint Hubert & de Jauge, lieutenant colonel du régiment de Flandres, brigadier des armées du Roi, chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, & commandant à Marsal, fut marié le 22 Février 1709. avec *Françoise* de Pallas, décédée le 16 Octobre 1724. laissant,

1. *François* de Beaujeu, écuyer, seigneur de Jauge, capitaine dans le régiment de Flandres.

2. *Eugene* de Beaujeu, destiné à l'Eglise.

3. *Charles*, lieutenant dans le régiment de Flandres.

4. *Louis*, aussi lieutenant dans le même régiment.

5. *Alexandre-Nicolas-Joseph* de Beaujeu.

6. *Claire.*

7. *Geneviéve.*

8. *Cécile.*

9. *Gabrielle.*

10. *Magdelene-Charlotte*, reçue à Saint Cyr le 18 Avril de l'année 1724.

11. *Marie-Anne-Ursule*, aussi reçue à Saint Cyr le 5 Mai 1727.

12. *Anne-Françoise* de Beaujeu, reçue à Saint Cyr le 26 Novembre 1731.

Ce fut en faveur de *François* de Beaujeu, seigneur de Jauge, fils desdits *Jean* de Beaujeu, & de *Gilberte* de Beaurepaire, que *Claude* de Beaujeu, seigneur de Beaujeu & de Voulon, au comté de Bourgogne, par son testament du 30 Septembre 1574. fit une substitution de ses biens, en considération de ce qu'il étoit son cousin, moyennant qu'il porteroit le nom & les armes de cette maison.

Dans l'église de Beaujeu-sur-Saone, au comté de Bourgogne, est une chapelle appartenante à messieurs de Beaujeu, où l'on voit l'épitaphe de *Claude* de Beaujeu,

dont est mention ci-dessus, & qui est conçue en ces termes :

Ci gît honoré seigneur Claude *de Beaujeu, lui vivant le miroir de vertu, & maintenant la mémoire d'honneur, seigneur de Vollon, Prantigny, & dudit Beaujeu en partie, &c. lequel trépassa le 9 jour d'Octobre 1574. Dieu ait son ame.*

A côté de celle-ci est celle de *Jeanne* de Mailly-Clinchamps, sa femme.

Les armes de Beaujeu, représentées sur cette épitaphe, sont : *un écu de gueules à cinq burelles d'argent, timbrées d'un heaume d'argent, la visiere d'or, bordée & clouée de même : les lambrequins & le bourrelet d'argent & de gueules.* Supports, *deux griffons d'or*, & le cimier, *un griffon aussi naissant d'or.*

A côté de ces armes sont celles de son épouse *Jeanne* de Mailly-Clinchamps, & autour de l'inscription sont aussi figurées les armes de Cernai, de Marcenai, de Meligni, de Prie & de la Baume-Montrevel.

On ne sçait pas pourquoi ces armes sont ainsi figurées sur cette épitaphe, avec les cinq burelles; car dans tous les endroits du château de Beaujeu, où feu M. d'Hozier déclare dans ses mémoires les avoir vues saines & entieres, elles sont représentées, *de gueules à quatre fasces d'argent*, & l'on présume que *Marc* de Beaujeu, seigneur de Montet, qui fut exécuteur du testament desdits *Claude* de Beaujeu, & *Jeanne* de Mailly-Clinchamps, fit construire cette épitaphe, avec les mêmes armes qu'il portoit, & que messieurs de Jauge ont continué de porter depuis; sçavoir, *de gueules à cinq burelles d'argent.* Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p. 55.*

BEAULIEU, sieur de Bethomas & de Richebourg. M. de Boullainvilliers met cette famille au nombre des plus anciennes de la Normandie. Elle fut maintenue dans sa noblesse le 26 Janvier 1668.

N. .... de Beaulieu, baron de Bethomas, fut député par la Noblesse aux Etats de Normandie le 23 Novembre 1518.

Eléonor de Beaulieu de Bethomas, dit Masseville, fut chevalier de Malte le 15 Février 1645. Il a été grand-croix de l'ordre, & chef d'escadre des galeres de France. Il est mort en 1702.

Selon la Roque, dans son *Histoire d'Harcourt, p.* 1433. la maison de Vipart possédoit anciennement la seigneurie de Bethomas. *N.* ..... de Vipart la porta à un seigneur de Sabrevois, & une fille de la maison de Sabrevois la porta dans la famille de Beaulieu par mariage.

Les armes : *d'argent à six croix de sable, posées* 3, 2 & 1.

BEAULIEU, en Champagne : Porte : *d'azur à un vol d'argent, surmonté de deux étoiles d'or.*

BEAULIEU, famille qui a acquis sa noblesse par ses services militaires. Elle est originaire de Gascogne, & a été transplantée en Provence par *Gaston* de Beaulieu, seigneur de Ruzé & de Razac, qui avoit le commandement de cinq cents hommes de pied, lorsqu'il suivit *Jean* de Foix, comte de Carmin, son parent, en 1537. Elle subsiste dans *Charles-Jean* de Beaulieu, ancien officier

d'Infanterie, vivant à Marseille sans postérité. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, p. 82.

Les armes : *d'or à trois corneilles de sable, becquées & membrées de gueules.*

BEAULIEU : Seigneurie en Auvergne, qui a donné son nom à une branche cadette de la maison de Montainard. Cette branche a fini en 1614. *Voyez* MONTAINARD.

BEAULIEU DE BARNEVILLE : *Henri* de Beaulieu, écuyer, seigneur de Barneville-sur-Seine, en 1575. naquit dans la ville de Valenciennes en Hainault, & fut naturalisé par lettres patentes, en forme de chartre, données dans la ville du Pont de l'Arche, au mois de Juin 1571. registrées en la Chambre des Comptes de Paris, le 13 Juin 1572.

Jérôme-Augustin de Beaulieu, son petit-fils, seigneur de Barneville, de Maurox en Bretagne, & de Pavilli en Normandie, près de Rouen, capitaine de Vaisseaux du Roi & de l'Arsenal de Toulon, chevalier de Saint Louis, fit un accord le 4 Octobre 1690. avec *Marthe* de Beaulieu sa sœur, où elle est qualifiée de veuve douairiere de *Pons* de Léon, vice-amiral d'Espagne. Il épousa *Marie-Therése* de Cambis, fille de *François* de Cambis, marquis de Velleron, & de *Jeanne* de Forbin de Janson, sœur du cardinal de ce nom, grand aumônier de France.

Toussaint-Augustin de Beaulieu de Barneville, leur fils, fut garde de la Marine au département de Toulon en 1705. puis cornette dans le régiment de Royal Etranger en 1709. & capitaine dans le même régiment le 24 Mars 1711. chevalier de Saint Louis le 26 Janvier 1721. Du mariage qu'il contracta le 18 Juillet 1722. avec *Thérese-Victoire* de Gombert, il entr'autres enfans.

1. *François-Augustin-Toussaint* de Beaulieu, né le 29 Décembre 1726.

2. *Jérôme-Victor* de Beaulieu, né le 8 Avril 1729.

3. *Claire* de Beaulieu, née le 10 Juillet 1724. reçue à Saint Cyr le 7 Juillet 1736. *Armorial de France, Tome I. Part. I.* p. 56.

Les armes : *d'azur à un chevron d'or, accompagné de trois grelots de même, posés 2 en chef & 1 en pointe.*

BEAULIEU DE ROCHEFORT, en Normandie, généralité d'Alençon, maintenue dans sa noblesse le 18 Mai 1667.

Porte : *d'argent au croissant de sable, accompagné de six croix de même, ancrées, rangées en fasce, 3 en chef & 3 en pointe.*

BEAUMAIS, sieur de Marolles, & de Cysai, famille de Normandie, généralité de Rouen, maintenue dans sa noblesse le 17 Février 1667.

Porte : *d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux molettes de même, & en pointe d'une patte d'oiseau de même.*

BEAUMANOIR : *Tome I.* p. 199. *col.* 2. *lig.* 30. *lisez*, BEAUMANOIR, en Bretagne.

Ibid. p. 201. *col.* 1. *lig.* 5. Lavardin, *ajoutez*, au Maine, passé dans la maison de Froulay-Tessé.

Ibid. p. 202. *col.* 1. *lig.* 17. *ajoutez*, *à la fin de l'à linea*, Ses trois sœurs ; l'aînée consan-

guine, marquise de la Chastre, a eu Malicorne au Maine. Les deux autres sœurs germaines sont la maréchale de Chaulnes & la marquise de Beringhen, morte le 14 Décembre 1755. âgée de soixante-cinq ans.

BEAUMANOIR, nom de lieu en Normandie. *N*....... Gailliard de la Boissiere de Beaumanoir, a épousé *N*.... Preaudeau, sœur du Fermier général, & niece des trois messieurs Bourets, fermiers généraux.

BEAUMENIL, subdélégation de Bellesme.

La baronnie de Beaumenil est une très-ancienne terre, qui a appartenu à M. le marquis de Chamilly, dont est sortie madame la comtesse de Graville, qui possede actuellement cette baronnie, comme héritiere de la maison de Chamilly. Elle a eu de son premier mariage mademoiselle de Martel, mariée au comte de Martel.

BEAUMEZ, en Picardie: Porte: *de gueules à la croix dentelée d'or*.

BEAUMONT: Terre située en Provence, près de la Durance, entre Aix & Manosque, qui a eu long-temps divers coseigneurs. En 1199. *Gérard* de Beaumont vendit une portion de la justice à *Guillaume* de Forcalquier. En 1481. *Antoine-René* de Bouliers la vendit à *Etienne* de Vese. Elle passa ensuite à *Raymond* d'Agoult, & de celui-ci à *François* de Bouliers, qui avoit épousé *Jeanne* d'Agoult, sœur de *Raymond*. *François* de Bouliers la vendit en 1506. à *Pierre* d'Arlatan, dont le fils, *Antoine*, la vendit à *Jean-Louis-Nicolas* de Bouliers, lequel l'engagea à *Jean* de Riquety, seigneur de Mirabeau en 1584. mais *Gaspard* & *Alphonse* de Bouliers ayant repris cette terre, la vendirent irrévocablement en 1635. à *Antoine* de Riquety, seigneur de Negreaux, & à son neveu *Thomas* de Riquety, seigneur de Mirabeau. Ce dernier s'en étant accommodé avec son oncle, cette terre a toujours appartenu depuis à ses descendans. Elle fut érigée en comté par lettres patentes du mois de Septembre 1713. enregistrées au Parlement d'Aix en Janvier 1714. en faveur de *Jean-Antoine* de Riquety, marquis de Mirabeau, brigadier des armées du Roi. *Tab. Généal. Part. VII. p.* 192. *Voyez* RIQUETY.

BEAUMONT: Seigneurie en Gâtinois, qui fut acquise vers l'an 1500. par *Louis* de Harlay, bisayeul de *Christophe*, ambassadeur de Henri IV. en Angleterre, en faveur duquel cette seigneurie fut érigée en comté par lettres du mois de Septembre 1612. enregistrées au Parlement de Paris le 18 Mars 1649. & en la Chambre des Comptes le 21 Juin de l'an 1650.

BEAUMONT, au Maine, ou BEAUMONT le vicomte: *Tome I. p.* 203. *col.* 2. *lig.* 3. *ajoutez*, Les armes sont: *d'azur, semé de fleurs de lys d'or, au lion d'or brochant*.

BEAUMONT, famille originaire de Vendôme.

Gervais de Beaumont, écuyer, vint s'établir à Aix, où il avoit été pourvu de l'office de premier président en la Cour du Parlement, par lettres données le 24 Septembre 1508. *Louis* de Beaumont, un de ses descendans, capitaine au régiment de Meuse,

est marié à Ferrat en Artois, & a un fils, qui est capitaine au régiment de Milice de Normandie; & *Nicolas* de Beaumont, frere de *Louis*, sert encore dans les armées du Roi. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p.* 116.

Les armes : *d'or, à la bande d'azur, accompagnée de trois étoiles de gueules, 2 à senestre en chef, & 1 à dextre en pointe.*

BEAUMONT, autre famille noble de Provence, dont est chef *Joseph-Melchior* de Beaumont, seigneur de Saint Martin, qui a cinq enfans de *Magdelene* Negrel-Bruni de Roquevaire.

Il y a encore une branche de cette famille établie à Brignoles. *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p.* 117.

Les armes : *tranché d'argent sur gueules à trois voiles d'argent enflées & posées en bande.*

BEAUMONT D'AUTICHAMP, famille originaire de Dauphiné, & l'une des premieres de cette Province, & elle a la même source que celle des seigneurs de Beaumont du Repaire, dont est M. l'archevêque de Paris d'aujourd'hui. Voyez le *Tome I.* de ce *Dictionnaire, p.* 203. *col.* 2.

Antoine de Beaumont, seigneur d'Autichamp, avoit épousé *Olympe* Binet de Montifray, dont il a eu *Joseph* de Beaumont, marquis d'Autichamp, colonel-lieutenant du régiment d'Enghien, tué à la bataille de Lawfelt, gagnée le 2 Juillet 1747. par le Roi sur l'armée des Alliés. Il étoit neveu de *François* de Beaumont d'Autichamp, évêque de Tulles depuis le 11 Juin 1741. *Mercure de France du mois d'Août* 1747. *p.* 186.

BEAUMONT DE JUNIES, en Touraine : *François* de Beaumont, baron de Junies, seigneur de Ferrieres, de Flaugeat & autres lieux, mourut le 4 Février 1751. âgé d'environ soixante-dix-sept ans, & fut inhumé dans l'église des religieuses Jacobines de Junies, dont les seigneurs de Junies sont fondateurs, & où ils ont leur sépulture. Les seigneurs de Junies sont issus d'une branche de la maison de Touchebœuf, qui a pris le nom de Beaumont vers l'an 1390. par le mariage de *Bertrand* de Touchebœuf, avec *Gallienne* de Beaumont, que *Pierre* de Beaumont, chanoine de Saint Martin de Tours, son oncle, avoit instituée son héritiere universelle, à la charge de faire porter le nom de Beaumont à son mari & à ses descendans. De ce mariage sortit *Jean* de Touchebœuf, dit de Beaumont, seigneur de Pierre-Taillade, qui laissa de *Pernette* de Ferrieres, sa femme, fille de *Guy* de Ferrieres, seigneur de Sauvebœuf, & de *Perrette* d'Helias, *Jacques* de Beaumont, seigneur de Pierre-Taillade, qui épousa *Jeanne* de Plamont, dont il eut *Jean* de Beaumont, seigneur de Pierre-Taillade, pere d'*Antoine* de Beaumont, seigneur de Ferrieres & de Pierre-Taillade, trisayeul de *François* de Beaumont, baron de Junies. De son alliance avec *Charlotte* de Montalambert, sont issus, 1. *Jean François* de Beaumont, comte de Junies, marié; 2. *François* de Beaumont capitaine au régiment de Normandie, tué à la bataille de Fontenoy en 1745. 3. *Charles-Gabriel* de Beaumont,

capitaine au régiment de Normandie; 4. *Jean-Antoine* de Beaumont, docteur en Théologie de la Faculté de Paris, vicaire général de l'archevêché de Tours, nommé évêque de Rennes en Février 1759. 5. *Henriette-Louise* de Beaumont, mariée à *Charles* de Veylats, seigneur de Laftours. *Mercure de France du mois d'Avril* 1751.

BEAUMONT LE ROGER, subdélégation de Conches, en Normandie.

L'on ne connoît ni le temps de l'érection, ni en faveur de qui le comté de Beaumont-le-Roger a été érigé; l'on sçait seulement qu'il appartient actuellement à M. le duc de Bouillon.

BEAUMONT LE ROGER: *Tome I. p.* 202. *col.* 2. *effacez* les lignes 41. 42. 43. & 44. & *ajoutez* ce qui suit: C'est de ce Beaumont-le-Roger que furent surnommés les bâtards d'Evreux-Navarre, comtes de Lerins en Navarre, dont l'héritiere épousa *N.* . . . . . de Tolede, duquel sont descendus les ducs d'Albe, fondus dans la maison de Sylva. Ces ducs d'Albe ajoutoient à leur nom de Tolede celui de Beaumont, & en écarteloient les armes, qui étoient: *losangé, or & azur.*

BEAUNE: *Tome I. p.* 204. *col.* 2. *lig.* 9. BEAUNE, famille originaire de Tours, *lisez*, BEAUNE, du nom de Fournier, à cause que *Louise* de Savoye, mere de François I. donna à *Jacques* Fournier, dit de Beaune, la baronnie de Saint Blancay, & le vicomté des Ponts de Tours.

Ibid. lig. 37. *ajoutez*, BEAUNE: Les vicomtes de Beaune en Auvergne, qui portoient *flanqué argent & gueules*, sont fondus, à la charge de porter le nom & les armes, dans Montagu-Bouzols.

BEAUPOIL: *Tome I. p.* 204. *col.* 2. *lig.* 41. *après* originaire de Bretagne, *ajoutez*, La branche des marquis de Saint Aulaire, est fondue dans Harcourt. Il y a eu, &c.

Ibid. lig. 34. Neaumalet, *lisez*, Neumalet.

Ibid. lig. 46. marquis de Beuvron, *ajoutez*, aujourd'hui duc d'Harcourt.

Ibid. col. 2. *lig.* 15. *après* en 1708. *ajoutez*, Il y a une branche qui ne s'appelloit que Saint Aulaire.

Ibid. lig. 28. *après* dont sont descendus les seigneurs & ducs de la Force, *ajoutez*: Cette famille est encore nombreuse. Il en existe, entr'autres, une branche, connue sous le nom des seigneurs de Gorre, dont il y a plusieurs enfans, parmi lesquels une fille, *N.* . . . . de Beaupoil de Saint Aulaire de Gorre, mariée avec *N.* . . . de Marsange, chevalier, seigneur de Vaulry, qui se prononce Vaury, faisant sa résidence au diocèse & généralité de Limoges. Voyez l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, *Tome VIII. p.* 587.

BEAUPRÉ, ancienne baronnie, qui est entrée au commencement du seizieme siecle dans la maison de Choiseul, par le mariage d'*Anne* de Saint Amadour, avec *Pierre* de Choiseul III. du nom, chevalier, seigneur d'Aigremont, &c. *Voyez* CHOISEUL.

BEAUPRÉ-PELLETIER: *Tome I. p.* 205. *col.* 2. *lig.* 4. *Marie-Suzanne*

Marie-Suzanne de Cotte, *lisez*, *Marie-Suzanne* Robert de Cotte.

BEAUPREAU : *Tome I. p. 206. col. 1. lig. 16. Philippe* de Montspedon, *lisez*, *Philippe* de Montespedon.

BEAUREGARD, en Anjou : *Mathurin* de Beauregard, chevalier, vivoit avec *Louise* de Betz, sa femme, avant l'an 1507.

René de Beauregard, son petit-fils, seigneur du Verger, épousa *Jacqueline* du Bouschet de Sourches, mere de *Gabriel* de Beauregard, seigneur du Verger, chevalier de l'ordre du Roi, & d'*Honorat - Benjamin* de Beauregard, seigneur du Fresne, ayeul de *René* de Beauregard, écuyer, seigneur du Fresne, cornette de la compagnie des Chevaux-Légers de M. de Vendôme, & maître d'hôtel du Roi, marié avec *Jeanne* le Clair de Lourmaie, dont il a eu *Charles-François* de Beauregard, écuyer, seigneur de la Lande, marié le 11 du mois de Janvier 1707. avec *Marie* Sourdille. De ce mariage naquirent deux garçons, sçavoir *Louis-Charles* de Beauregard, & *René-Charles-Magloire* de Beauregard, tous deux reçus pages du Roi dans sa petite écurie, l'un le 10 Décembre 1730. & l'autre le 26 Mars 1734. sur les preuves de leur noblesse. *Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p. 57.*

Les armes : *d'argent à un chevron de sable, bordé d'azur, & accompagné en chef de deux lions de gueules affrontés.*

BEAUREPAIRE, sieur de Cauvigny & de Jort, famille de Normandie, généralité d'Alençon.

Noble homme *Samson* de Beaurepaire, écuyer, fut nommé en l'an 1511. procureur de *Jean* de Harcourt, pour accorder & appointer tous les procès, tant civils que criminels, mus & à mouvoir entre lui & noble homme *Jean* de Feschal, chevalier, seigneur du Grippon.

François de Beaurepaire de Cauvigny, reçu chevalier de Malte le 6 Avril 1645.

Renée de Beaurepaire fut mariée vers l'an 1700. à *Jacques* du Hamel, sieur de Saint Sauveur.

Les armes : *de sable à trois gerbes d'argent.*

BEAUREPAIRE, en Champagne : Porte : *d'azur, à l'anneau chatonné d'or à la bordure denchée de même.*

BEAUSÉJOUR : *Tome I. p. 206. col. 2. lig. 19. Germain-Louis* Artois, *lisez*, *Germain-Louis-Artois.*

Ibid. lig. 26. après l'aînée est mariée à un gentilhomme de Picardie, *ajoutez*, & une autre a épousé un conseiller au Grand-Conseil.

BEAUSIRE DE BREGUIGNY, famille de Normandie, généralité de Rouen, maintenue dans sa noblesse le 9 Mars 1667.

Les armes : *d'azur à la fasce d'argent, chargée d'une étoile d'or, accompagnée de trois autres étoiles de même, en chef & en pointe de deux semblables.*

BEAUSSAN, sieur de Sesert, famille de Normandie, généralité de Caën.

Les armes : *d'azur à* l'Agnus Dei *d'argent, à la croix & à la banderolle de même.*

BEAUSSART : Terre en Flandres, dont un Melun, comte de Beaussart en 1725.

BEAUSSIER : Famille ancienne en Provence, & distin-

guée par le nombre considérable de militaires qu'elle a donné. Elle est divisée en deux branches. L'aînée subsiste dans *François* de Beaussier, seigneur de la terre de Chaulanne, capitaine d'un des Vaisseaux du Roi, chevalier de l'ordre de Saint Louis, qui commandoit cinq Frégates, avant l'affaire de Mahon, & un Vaisseau de Ligne pendant le combat de l'Escadre de feu M. de la Galissonniere contre les Anglois en 1756. *N.* . . . . de Beaussier, juge royal à Toulon, est le chef de la branche cadette. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p.* 118.

Les armes : *d'azur à trois coquilles d'or sans oreilles.*

BEAUTEVILLE : Les barons de ce nom font une branche de la maison de Buisson, originaire du Rouergue, qui possèdent en Lauraguais cette seigneurie depuis près de trois siécles. *Voyez* BUISSON, *Tome I.* de ce *Dictionnaire.*

BEAUTOT, BAUTOT, ou BAUTHOT, sieur de la Riviere, de Vibœuf & de Fontelaye, famille de Normandie, généralité de Rouen & d'Alençon, maintenue dans sa noblesse le 5 Septembre 1669.

Robert de Beautot rendit hommage le 16 Janvier 1485. de la seigneurie de Maisieres, près Falaise, que lui avoit apporté en dot *Marguerite* d'Aumont, sa femme.

Jean de Beautot, sieur de Maisières & d'Auseville, fut marié le 5 Septembre 1514. à *Magdelene* du Merle-Blancbuisson.

Gabriel de Beautot, sieur de Maisieres, avoit épousé, avant l'an 1578. *N.* . . . . du Quesnoy : il possédoit une partie de la baronnie de Grimbosc. *Voyez* sur cette famille, l'*Histoire d'Harcourt* par la Roque.

Les armes : *d'argent à trois coqs de sable, barbés & crêtés de gueules.*

BEAUVAIS : *Pierre* de Beauvais, écuyer, seigneur de Vouti, vivant avant l'an 1568. étoit le troisieme ayeul de *François-Alexis* de Beauvais, écuyer, seigneur de Vouti & de Faveroles, pere, par *Magdelene-Louise* Roger, sa femme, de *Charles-François* de Beauvais, écuyer, seigneur de Vouti, de Nullement en Normandie, près de Rouen, & de Bonelle, capitaine dans le régiment d'Huxelles, marié le 19 Juin 1724. avec *Marie-Anne* le Ver, fille de *Jacques-Philbert* le Ver, écuyer, seigneur de Chanteraine, capitaine dans le régiment de Picardie. De ce mariage naquit, entr'autres enfans, le 20 Juin 1725. *Marie-Marthe* de Beauvais de Vouti, reçue à Saint Cyr le 12 Mai 1736. sur les preuves de sa noblesse.

Les armes : *d'argent à une croix de gueules, chargée de cinq coquilles d'or ; écartelé de cinq points d'azur, équipollés à quatre points d'argent, & un chef de gueules.*

BEAUVAIS, sieur des Angles & de Soret, famille de Normandie, généralité de Rouen, maintenue dans sa noblesse le 31 Décembre 1667.

Les armes : *de gueules à cinq coquilles d'or, 3 & 2.*

BEAUVAIS, sieur de la Gaillardiere ou Guillaudiere, même province, généralité d'Alençon.

Porte : *d'argent au chevron de sable, au chef de gueules.*

La Roque, dans son *Histoire*

d'*Harcourt*, parle en plusieurs endroits d'une famille de Beauvais du Taillis, de la même généralité, maintenue dans sa noblesse le 30 Juin 1666. dont les armes sont : *d'azur à trois fasces d'or.*

BEAUVAIS, autre famille de la même province, généralité de Caën.

Porte : *au 1 & 4 de gueules, à la rose d'argent ; au 2 & 3 de gueules, au lion d'argent.*

BEAUVAIS, en Picardie : Porte : *échiqueté d'argent & d'azur* ; aliàs, *d'argent à trois pals de gueules.*

BEAUVAIS, en Bretagne : Porte : *d'argent au lion de gueules, armé & lampassé d'or, au chef de sable.*

BEAUVAU : *Tome I. p. 207. col. 2. lig. 4.* tire son nom de la terre de Beauvau en Anjou ; *ajoutez*, faisant partie du marquisat de Jarzé.

Ibid. p. 208. col. 1. lig. 2. Précigny en Anjou, *lisez*, Précigny, ou Pressigné, châtellenie en Anjou, mouvante de Sablé au Maine.

Ibid. lig. 9. Pimpeau, *lisez*, Peinpean.

Ibid. col. 2. lig. 33. après 1382. *ajoutez*, & de celle-ci dans la maison de Condé, puis vendue à celle d'Alogny-Rochefort.

Ibid. p. 209. col. 1. lig. 5. 1759. *lisez*, 1719.

Ibid. lig. 28. François Vincent-Marie, lisez, *François-Vincent-Marc.*

Ibid. lig. 43. après 1748. *ajoutez*, capitaine des Gardes, dont il prêta serment le 6 Novembre 1757.

Ibid. p. 210. col. 1. lig. 25. Novion en Lorraine, *lisez*, Novian en Lorraine.

BEAUVILLIERS DE SAINT AIGNAN : *Tome I. p. 210.* à la note, *lig. 1. Elle passa avec le comté d'Auxerre de la maison de Châlons*, lisez, *Elle passa avec le comté de Tonnerre, de la maison de* Chalon.

Ibid. lig. 3. de celle-ci, ajoutez, *Saint Aignan est passé dans celle de Beauvilliers.*

Ibid. p. 211. col. 2. à la fin de l'article, *ajoutez : Paul-Hippolite* de Beauvilliers, duc de Saint Aignan, pair de France, chevalier des ordres du Roi, lieutenant général de ses armées, gouverneur du Havre, ci-devant ambassadeur du Roi à la Cour d'Espagne, & ensuite près du Saint Siége, s'est marié en secondes noces le 9 Novembre 1757. à *Françoise-Hélene-Etiennette* Turgot, fille de feu *Michel-Etienne* Turgot, marquis de Soubsmons, conseiller d'Etat ordinaire, & prevôt des marchands, & de *Magdelene-Françoise* de Martineau.

BEAUVOIR : *Tome I. p. 214. col. 2. lig. 15.* d'Antigues, *lisez*, d'Antigny.

BEC : *Tome I. p. 215. col. 2. lig. 38. après* 1661. *ajoutez*, morte le 27 Mars 1743. âgée de quatre-vingt-un ans, ou environ. Elle avoit été mariée, &c.

Ibid. p. 216. col. 1. lig. 3. fuselé, lisez, *losangé.*

Ibid. lig. 4. fuselé d'argent & de sinople, effacez *fuselé.*

Ibid. lig. 5. fuselé d'argent & de sinople, lisez : pour Beauvilliers, *fascé d'argent & de sinople :* pour la maréchale de Guébriant, *losangé argent & gueules.*

Ibid. lig. 14. d'argent, lisez, d'or.

BEC, en Provence, famille qui subsiste dans *Marius-Bruno* Bec, visiteur général des Gabelles de Provence, (charge qu'ont possédé son pere & son

ayeul), marié avec *Thérese-Félicité-Perpétue* Bougerol de Fontienne, fille de *Louis*, conseiller en la Cour des Comptes, dont plusieurs enfans.

Les armes : *de gueules à trois oiseaux d'or à long bec.*

BECCARIE DE PAVIE, en Languedoc : A l'article qu'on lit dans le *Tome I. p.* 217. de ce *Dictionnaire*, *substituez* ce qui suit.

Jean de Beccarie de Pavie, seigneur en 1478. de la Salle de Quincieu, au diocèse de Lyon, (terre maintenant possédée depuis long-temps à titre de comté par la maison de Baglion de la Salle), fut fait conseiller au Parlement de Toulouse par Louis XI. en Janvier 1466. Il se maria avec *Jeanne* d'Ysalguier, fille de *Jean*, & de *Catherine* de Pardailhan, & acquit le 18 Juillet 1497. de *Jean* d'Ysalguier, son beau-frere, seigneur de Sainte-Livrate, la baronnie de Fourquevaux, près Toulouse. Il s'est toujours qualifié de messire & de chevalier, & dans les registres du Parlement de Toulouse, du 12 Juin 1512. où sa mort est annoncée, il est qualifié de messire & de chevalier, titres qui ne se donnoient jamais alors en Parlement aux simples conseillers : aussi avoit il été présenté au Roi en 1495. pour être premier président, mais sans succès. Il portoit quelquefois le nom de Rouer, de Royers, ou de Rouedis, qui lui venoit de son ayeule paternelle, & que son fils & son petit-fils ont aussi porté quelquefois. Son fils se nommoit *François*, & son petit-fils *Raymond*. Ce dernier, connu dans l'histoire de son temps, sous le nom de seigneur de Fourquevaux, servit avec distinction dans de grands emplois, sous cinq rois ; François I. Henri II. François II. Charles IX. & Henri III. au commencement du regne duquel *Raymond* mourut le 4 Juillet 1574. Il fut chevalier de l'ordre du Roi, son ambassadeur en Espagne pendant neuf ans & gouverneur de Narbonne. De sa femme, *Marguerite* de la Jugie de Rieux, fille de *Jacques* de la Jugie, baron de Rieux en Languedoc, & d'*Antoinette* d'Oraison, il eut deux fils, *Claude*, mort jeune, & *François* II. du nom. Ce dernier se maria avec *Marguerite* de Chaumeilh, fille de *François* de Chaumeilh, seigneur de Caillac, chevalier de l'ordre du Roi, gouverneur de Boulogne en Boulonois, & d'*Hélene* de Montamat, & veuve d'*Antoine* du Buisson, baron de Bournezel, sénéchal & gouverneur de Rouergue. *François* mourut en 1611. laissant *Charles*, qui n'eut que des filles, & *François* III. du nom, qui après la mort de *Charles* en 1648. recueillit la substitution que son pere lui avoit faite.

François de Beccarie de Pavie III. du nom, fut marié depuis 1627. avec *Foi* de Baulac, fille d'*Arnaud-Guilhem* de Baulac, seigneur de la Pomarede & de la Chapelle en Lomagne, & de *Catherine* du Gout du Bouzet. De ce mariage vint *Jean-Baptiste* de Beccarie de Pavie, baron de Fourquevaux & seigneur de la Chapelle, en faveur duquel la baronnie de Fourquevaux fut érigée en marquisat, par lettres patentes du mois de Mars 1687. registrées au Parlement de Toulouse le 15 Avril 1687. & en la Cour des Comptes & des Aides de Montpellier le 6 Mars 1688. & dans lesquelles il est marqué

que le Roi les accorde, tant en considération de la naissance distinguée de *Jean-Baptiste*, qui tire son origine de l'ancienne famille de Beccarie en Lombardie, laquelle a possédé autrefois la souveraine autorité dans Pavie, qu'en considération des services rendus par ledit *Jean-Baptiste* & ses ancêtres depuis leur établissement en France, services qui sont marqués en détail, de degré en degré.

Jean-Baptiste fut marié par contrat du 9 Août 1664. avec *Marie-Gabrielle* de Mauleon de Foix, fille de *Paul*, vicomte de Couserans, & de *Marie* de Clary, dont il eut *Paul-Gabriel*, qui après avoir été page de la chambre, mousquetaire, capitaine de Cavalerie dans Noailles-Buc, capitaine de Carabiniers, & enfin mestre de camp d'un régiment de Cavalerie de son nom, & s'être beaucoup distingué au service, mourut à Strasbourg le 31 Octobre 1704. âgé de trente-huit ans, des blessures qu'il avoit reçues à la bataille d'Hochstet, où il étoit à la tête de son régiment dans l'armée de M. le maréchal de Marcin.

Paul-Gabriel de Beccarie de Pavie, épousa le premier Novembre 1692. *Marie* de Prohenques, fille de *Guillaume* de Prohenques, conseiller au Parlement de Toulouse, & de *Catherine* de Rudelle. Il en a laissé, 1. *Jean-Baptiste-Raymond*, ecclésiastique; 2. *Marie-Gabrielle*, veuve de *Clément-Julien* de Sede, baron de Lioux; 3. *Louise-Helene*, veuve de *Michel-Jean-André* de Saint-Félix, baron de Mauremont; 4. *François-Denis-Charles-Gabriel*, qui suit.

François-Denis-Charles-Gabriel de Beccarie de Pavie, marquis de Fourquevaux, seigneur de la Chapelle, &c. fut marié deux fois; en premieres noces, le premier Mars 1722. avec *Henriette* de Catellan, fille de *Jean-Baptiste* de Catellan, conseiller au Parlement de Toulouse, & de *Marie* Bourgume de Boisset; & en secondes noces, le 6 Novembre 1754. avec *Cécile-Rose-Colombe* de Guy, fille de *Jean-Gabriel* de Guy, seigneur de Pompertusat, & veuve de *Louis-François* de Rangueil. De sa premiere femme, décédée le 20 Janvier 1752. sont issus,

1. *Jean-Louis-Gabriel-Basile* de Beccarie de Pavie, marquis de Fourquevaux, né le 14 Juin 1726. actuellement mousquetaire du Roi dans la seconde compagnie.

2. *Marie-Jeanne-Thérese*, née le 18 Janvier 1722.

3. *Marie-Angélique-Félicité* de Beccarie de Pavie, née le 4 Février 1737.

Les armes sont: *vairé d'or & de sinople, écartelé de gueules à l'aigle d'or éployée, à deux têtes couronnées de même à l'antique, & ayant sur l'estomac une aigle de sable aussi éployée & à deux têtes couronnées.*

Cette aigle *d'or en champ de gueules, &c.* dont sont écartelées les armes de Beccarie de Pavie, vient d'une concession faite à Venise le 5 Mars 1403. par l'empereur *Manuel* Paléologue, à *Châtelain* de Beccarie de Pavie, dont M. le marquis de Fourquevaux a un titre authentique, qui a été communiqué à M. d'Hozier, & dont il a donné un extrait en son *Registre II.* au commencement de l'article de *Beccarie.*

Il y a eu à Pavie, dans le

duché de Milan, une famille du nom de Beccarie, qui avoit même possédé la souveraineté de cette ville, avant qu'elle tombât sous la domination des ducs de Milan, & qui, soit avant cet événement, soit depuis, joignoit quelquefois à son nom, celui de la ville, comme une marque de ses droits. Sur la fin du seizieme siécle, & au commencement du dix-septieme, on voyoit encore en différens lieux des monumens de sa grandeur. *Voyez* aux mots SANSOVINO & ZAZZERA.

BEC-DE-LIÉVRE : *Effacez* ce qu'on lit au *Tome I.* de ce *Dictionnaire*, *p.* 216. & 217. & *lisez* ce qui suit.

BEC-DE-LIÉVRE, en Bretagne & en Normandie, partagé actuellement en sept branches. Les trois premieres & la cinquieme sont en Bretagne ; la quatrieme dans le Maine, & les deux dernieres en Normandie. Elles sortent toutes de *Pierre* de Bec-de-Liévre, seigneur du Bouexic, vivant en 1351. & 1363. qui de *Raoulette* Huguet eut,

Thomas de Bec-de-Liévre, seigneur du Bouexic en 1411. pere de *Guillaume* de Bec-de-Liévre, seigneur du Bouexic en 1426. marié avec *Jeanne* Sorrel, fille de *Pierre*, seigneur de la Gelimaye, & de *Marie* Morio, dont est issu, entr'autres enfans, *Thomas* II. du nom, qui a fait la branche aînée, de laquelle est sortie celle des marquis de Bec-de-Liévre ; *Pierre*, seigneur du Boisbasset, auteur des branches des seigneurs du Boisbasset & de Saint-Maur, éteintes, lesquelles ont produit celles des seigneurs de Penhouet, de Belair & du Brossay, existantes ; & *Charles*, seigneur de Chavaignes, tige des branches des marquis de Cany, & des seigneurs de Frêne-Saint-Georges & de Bonnemare.

La postérité de *Thomas* II. du nom, seigneur du Bouexic & de la Fauvelais, compris en la montre des Nobles, tenue à Châteaubriant, sous le sire de Laval, en 1472. subsiste dans les enfans de *Pierre* II. du nom, vicomte de Bouexic, qui de *Louise* Gabard, dame de Theilhac, qu'il avoit épousée par contrat du 10 Janvier 1702. a eu,

1. *Antoine*, vicomte du Bouexic, né le 27 Décembre 1702. veuf, sans enfans, de *Charlotte* de Cornuillier, dame de Montreuil, morte en 1756.

2. *Charles-Prudent*, né en 1705. sacré évêque de Nismes le 12 Janvier 1738.

3. *Joseph-Pierre*, reçu chevalier de Malte le 14 Février 1718, enseigne des Vaisseaux du Roi, mort à bord du Mercure, dans l'Escadre de M. le duc d'Enville, le 13 Septembre 1746.

4. *Pierre-Joseph*, seigneur de Theilhac, né le 10 Mars 1718. marié par contrat du premier Octobre 1753. à *Thérese-Marie-Gabrielle* Gilard de Keranflech, fille de *Mathieu-Joseph*, seigneur de Keranflech, & de *Marie-Hyacinthe* Louvart.

5. *Louis-Toussaint*, dit le chevalier de Bec-de-Liévre, né le 31 Octobre 1719.

6. *Louise*, morte religieuse à la Visitation de Rennes le 11 Octobre 1725.

7. *Pélagie*, mariée par contrat du 31 Mai 1732. à *Pierre* Picaud, seigneur de la Pommeraye, morte le 19 Juillet 1756.

8. *Marie-Anne*, mariée par contrat du 12 Avril 1742. à *Charles-Henri* Dornac, baron de

Verteuil, morte le 18 Décembre 1745.

9. *Louise-Françoise-Aimée*, mariée par contrat du 20 Juin 1742. à *Jean-François-Joseph* de Reinaud de Boulogne, seigneur de Lascours.

La seigneurie de Bouexic, & fiefs y joints, fut érigée en vicomté au mois de Février 1637. en faveur de *Jean* de Bec-de-Liévre, alors chef de la branche aînée, qui la possédoit au droit de *Pierre* de Bec-de-Liévre, seigneur du Bouexic en 1351. son sixieme ayeul, comme il appert de la preuve faite devant les commissaires députés pour la réformation de la Noblesse de Bretagne, qui maintinrent *François*, son fils, en la qualité de chevalier, par arrêt du 14 Mai de l'année 1669.

La branche des marquis de Bec-de Liévre commence à *Jean* I. du nom, seigneur de la Maultays, fils puîné d'*Etienne* Bec-de Liévre, seigneur du Bouexic, & de *Gillette* du Han, & subsiste dans *Hilarion-François*, marquis de Bec de-Liévre, né le 9 Décembre 1707. reçu premier président de la Chambre des Comptes de Bretagne le 31 Décembre 1733. & marié par contrat du 25 Septembre 1740. à *Marie-Anne* Danviray-Machonville, fille & héritiere de *Pierre*, baron de Beaudemont, président en la Chambre des Comptes & Cour des Aides de Normandie, & de *Catherine-Charlotte* le Jongleur, dont il a,

1. *Hilarion-Anne-François-Philippe*, marquis de Bec-de-Liévre, né le 6 du mois de Février 1743.

2. *Anne Henriette-Perrine*, née le 11 Mai 1744.

3. *Anne-Françoise*, née le 18 Mai 1753.

La seigneurie de Treambert, & fiefs y joints, a été érigée en marquisat sous le nom de Bec-de-Liévre au mois de Février 1717. en faveur de *Guillaume-Jean-Baptiste-François* de Bec-de-Liévre, qui la possédoit au droit de *Renée* de Sesmaisons, sa mere.

L'aîné des cinq branches sorties de *Pierre* de Bec-de-Liévre II. du nom, seigneur du Boisbasset, a fini à *Jean* II. du nom, seigneur du Boisbasset & du Hautbois, marié par contrat du 20 Décembre 1630. à *Louise* de la Rue, dame de Saint Marcel, fille de *Guillaume*, seigneur de Beauregard, & de *Gillonne* de Saint Pern, dont il eut,

1. *Gillonne* de Bec-de-Liévre, dame du Boisbasset, mariée en premieres noces à *Gilles-Henri*, seigneur de Bohal; & en secondes, à *N.*..... Tafin, seigneur de la Rouairie, brigadier des armées du Roi.

2. *Jeanne* de Bec-de-Liévre, mariée à *Christophe* de Bedée, seigneur de Belleville.

La branche des seigneurs de Saint Maur & de Penhouet, dont est auteur *François* de Bec-de-Liévre, seigneur de Gouvello & de Saint Maur, fils puîné de *Pierre* III. du nom, seigneur du Boisbasset, & de *Jeanne* du Masfle, qui partagea avec *Jean*, son frere aîné, le 6 Novembre 1569. subsiste dans les enfans de *René-Jean-Baptiste*, seigneur de Penhouet, mort le 24 Décembre 1736. & de *Jeanne* le Noir de Carlan, sa seconde femme, qu'il avoit épousée le 25 Février 1725. sçavoir,

1. *Jean-Marie*, seigneur de Penhouet, né le 8 Décembre

1727. marié par contrat du 24 Septembre 1757. à *Suzanne* de la Tullaye, fille & héritiere de *Pierre-Alexandre*, seigneur de Kernavellon, & de *Marguerite* le Clerc.

2. *Gabriel-François Louis*, dit le chevalier de Bec-de-Liévre, né le 15 Septembre 1734. lieutenant d'infanterie au régiment d'Enghyen.

La branche des seigneurs de Belair, sortie des seigneurs de Penhouet, a pour auteur *Jean* de Bec-de-Liévre, seigneur de Belair & de Piruit, fils puîné de *Guillaume*, seigneur de Penhouet, & de *Julienne* du Mur. Sa postérité subsiste dans les enfans d'*Antoine*, seigneur de Belair, mort le 5 Décembre 1740. & de *Charlotte* des Desniaux de la Garrenne, mariée par contrat du 7 Mars 1733. qui sont,

1. *Antoine-Pierre*, seigneur de Belair & de Piruit, né le 9 Octobre 1734. garde de la Marine en 1756.

2. *Charles-Jacques-Denis*, dit l'abbé de Bec-de-Liévre, né le 17 Septembre 1735. chanoine de Sillé-le-Guillaume.

La branche des seigneurs de Brossay est sortie des seigneurs de Saint Maur, par *Claude* de Bec-de-Liévre, seigneur de la Motte & du Brossay, troisieme fils de *François* II. du nom, seigneur de Saint Maur, & de *Françoise* le Marchand. Il partagea le 19 Novembre 1642. avec *René*, seigneur de Saint Maur, son frere aîné. *Alexandre-Gabriel*, seigneur du Brossay, son arriere petit-fils, épousa par contrat du 12 Septembre 1735. *Marie* Moraud du Déron, fille de *Louis-Joseph*, seigneur du Déron, commandant la Noblesse de l'évêché de Rennes, & de *Françoise* de Montaudoin, dont il a eu,

1. *Pierre-Louis*, seigneur du Brossay, né le 11 Novembre 1738. reçu page du Roi en la grande écurie en 1754. cornette dans le régiment de Cavalerie de Talleyrand en 1756.

2. *Lucrece-Augustine*, née le 2 Septembre 1741.

La branche des marquis de Cany a pour auteur *Charles* de Bec-de-Liévre, seigneur de Chavaignes, cinquieme fils de *Guillaume*, seigneur du Bouexic, & de *Jeanne* Sorrel. *Charles*, dit *Charlot* dans quelques titres, suivit en France la duchesse *Anne* de Bretagne, lorsqu'elle épousa le roi Charles VIII. Il transigea le 21 Juillet 1500. avec *Raoul*, seigneur du Bouexic, son neveu, sur la succession de *Pierre*, son frere, doyen de Loheac. Sa postérité subsiste dans *Pierre-Jacques-Louis*, marquis de Cany & de Quevilly, né le 2 Avril 1718. qui épousa par contrat du 31 Août 1733. *Charlotte* de Paulmier la Bucaille, fille & héritiere de *Pierre*, seigneur de Pretreval, & de *Geneviéve* Marette, morte le 25 Janvier 1754. de laquelle sont sortis,

1. *Louis-Pierre*, comte de Cany, seigneur de Pretreval, né le 25 Août 1737. capitaine de Dragons au régiment de la Reine en Septembre 1755.

2. *Anne-Louis-Roger*, dit le chevalier de Cany, né le 13 Avril 1739. reçu chevalier de Malte en 1740. page du Roi en sa petite écurie en 1754. son premier page en 1757. & lieutenant réformé à la suite du régiment de Cavalerie de monseigneur le Dauphin en 1758.

3. *Henriette-Jeanne Hélie*, dite

mademoiselle de Cany, née le 14 Novembre 1742.

La seigneurie de Quevilly, avec celle de Hocqueville qui y fut jointe, a été érigée en marquisat au mois de Mai 1654. en faveur de *Pierre* de Bec-de-Liévre III. du nom, seigneur d'Hocqueville, au droit de *Catherine* Martel, son ayeule.

Les seigneurs de Frêne-Saint-Georges ont commencé à *Charles* de Bec-de-Liévre, dit *le Jeune*, troisieme fils de *Pierre* II. du nom, seigneur de Quevilly, chevalier de l'ordre du Roi, & de *Catherine* Martel, qui reçut partage de *Charles*, seigneur d'Hocqueville, son frere aîné, le 27 Mars 1622. Ils ont fini à *René* de Bec-de-Liévre, dit le marquis de Saint Georges, colonel lieutenant du régiment du Roi infanterie, & brigadier de ses armées, tué à la bataille de Saint Denis en 1678.

La branche des seigneurs de Bonnemare, sortie de celle des seigneurs de Quevilly, marquis de Cany, a pour auteur *François* de Bec-de-Liévre, fils puîné de *Charles* II. du nom, seigneur de Quevilly, & de *Françoise* Surreau, sa premiere femme. *François*, seigneur de Bonnemare, de Farceaux, de Farin & de Villiers, par les partages en 1576. de la succession de *Thomas* Surreau, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, son oncle maternel, reçut aussi en partage de *Pierre* II. du nom, seigneur de Quevilly, son frere aîné, en la succession de *Charles*, leur pere, le 19 Décembre 1600. la seigneurie du Manoir-Segouin. Sa postérité subsiste dans les enfans de *Jacques-Georges*, seigneur de Bonnemare, né le 3 Novembre 1677. mort le 2 Avril 1747. & de *Françoise* de Caqueray, fille de *Jean*, seigneur de Montval, mariée par contrat du 2 Décembre 1702. qui sont,

1. *Jean-Jacques-René*, seigneur de Bonnemare, né le 13 Mars 1709. chevalier de Saint Louis, capitaine de Cavalerie, par commission du premier Septembre 1751. & officier dans la premiere compagnie des Mousquetaires de la garde du Roi, qui n'est pas marié.

2. *Pierre-Marie*, né le 3 Novembre 1715. prêtre.

3. *Françoise-Hélene*, née le premier Décembre 1704. mariée par contrat du 14 Février 1726. à *Louis* Martel, seigneur de Gravetel, mort le 14 Décembre 1732.

4. *Suzanne-Angélique*, née le 12 Janvier 1707. mariée par contrat du 2 Juillet 1729. à *Robert* le Mancel, seigneur de Secqueville, mort le 16 Août 1730.

Voyez, sur la maison de Bec-de-Liévre, l'*Histoire de Bretagne* par Dom Lobineau & par Dom Maurice; l'*Armorial de Bretagne* par Toussaint; l'*Histoire de Rouen* par Farin; les *Registres des Parlemens de Bretagne & de Normandie*; la nouvelle Edition du *Dictionnaire de Moreri*, & les *Tablettes Généalogiques*.

Les armes: *de sable à deux croix trefflées au pied fiché d'argent, accompagnées d'une coquille oreillée de même en pointe*. Pour devise: *Hoc tegmine tutus*.

BECEL, en Picardie: *Jacques* de Becel, sieur de Pulmont, ci-devant capitaine dans le régiment d'Oléron, fut maintenu dans sa noblesse par ordonnance de M. Bignon, conseiller d'Etat

& commissaire départi dans la généralité d'Amiens, du 28 Mai 1701. *Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 58.

Les armes sont : *d'azur à un chevron d'or, accompagné de trois cygnes d'argent, posés 2 & 1.*

BECHAMEL : *Tome I. p.* 218. *col.* 1. *lig.* 31. *lisez*, BECHAMEIL.

Ibid. La seigneurie de Nointel, *ajoutez*, en Soissonnois.

BECHEVEL, sieur du Castel, en Normandie, élection de Vire.

Porte : *de gueules à trois quintefeuilles d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

BECTOZ, en Dauphiné : Porte : *d'azur au chef d'argent, chargé de trois têtes d'aigles, arrachées de sable, lampassées de gueules.*

BEDEL, sieur des Londes, en Normandie, élection de Caën.

Porte : *d'azur au chevron d'argent, chargé de trois tourteaux de sable, & accompagné de trois glands d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

BEDEY (le), sieur d'Asnelles, en Normandie, élection de Bayeux.

Porte : *d'azur à trois losanges d'argent, 2 & 1; au chef cousu de gueules, chargé de trois roses d'argent.*

BÉER, en Flandres : *Jean* de Béer II. du nom, chevalier, seigneur de Merchen, de Gramene & de Lendelé, secrétaire & audiencier de *Charles* le Hardi, duc de Bourgogne, & commissaire au renouvellement des Magistrats de Gand en 1488. fils de *Jean* de Béer, & de *Marguerite* de Dixmude, veuf de *Marguerite* de Baenst, épousa en secondes noces *Cornélie* de Veyse, héritiere de la terre de Meulebeke. Il eut de cette alliance *Philippe* de Béer, seigneur de Meulebeke, &c. mort en 1526. laissant de sa femme, *Marie* de Vanheurne, décédée en 1520. *Charles* de Béer, mort en 1578. ayant été marié en 1548. à *Jacqueline* de Gros, dame de Baudignies & de la Chapelle, premier bourguemestre de Bruges, mort en 1608. lequel étant veuf, sans enfans, d'*Anne* Vander-Gracht, avoit épousé *Roberte* d'Aubremont, fille de Pontus, seigneur du Quenoy, & de *Magdelene* de Borchove, de laquelle vint *Adrien* de Béer, seigneur de Meulebeke, grand bailli de Courtray, mort en 1627. Il avoit été marié en 1612. à *Agnès* d'Aubremont, sa cousine, décédée en 1644. mere de *Nicolas-Ignace* de Béer, colonel au service d'Espagne, grand bailli de Gand, en faveur duquel la terre de Meulebeke fut érigée en baronnie, par lettres du Roi Catholique, du . . . . 1655. Il avoit épousé en 1649. *Anne-Marie* Caluwaert, dame de Zeveren, de laquelle il eut *Gaspard-Ignace*, baron de Meulebeke, seigneur de Zeveren, mort en 1728. qui, de *Catherine* Morrhe, décédée en 1701. laissa, 1. *Gaspard-Robert-François*, qui suit; 2. *Philippe-Joseph*, dont la postérité sera rapportée.

Gaspard-Robert-François de Béer, baron de Meulebeke, capitaine de Cavalerie, épousa en 1706. *François-Camille* Dennetieres, fille de *Jacques-Hippolite*, marquis de Mottes, décédée en 1745. de laquelle sont sortis,

1. *Gaspard*, mort sans avoir eu d'alliance.

2. *Jean-Joseph*, chanoine d'Herlebeke.

3. *Philippe-Alexandre*, baron de Béer & de Meulebeke, marié en premieres noces en l'année 1732. à *Marie-Silvine* de Béer, sa cousine germaine, morte en 1741. sans enfans ; en secondes noces à *Charlotte*, fille de *N.* ..... baron d'Overschy, & en troisiemes noces à *N.* ... Venderhem, fille de *Herman*, baron de Venderhem & de Nederstin. Il n'a point d'enfans de ces trois femmes.

4. *Pierre-Charles*, capitaine aux Gardes Wallones en Espagne.

5. *Livine-Hippolite*, dame de Morselle, mariée a *Nicolas* de Lens, seigneur d'Oyeghem, maréchal héréditaire de West-Flandres.

6. *Marie-Hiacinthe* de Béer, alliée a *Nicolas-Joseph* de Viesteren, baron de Laerne.

Philippe-Joseph de Béer, second fils de *Gaspard-Ignace* & de *Catherine* Morrhe, fut seigneur de Zeveren & de Beveren. Il mourut en 1746. Il avoit épousé en premieres noces *Marie-Anne* d'Overloop, & en secondes, en 1722. *Jeanne-Régine* Pullaert : il a eu pour enfans, du premier lit,

1. *Marie-Livine* de Béer, morte en 1741. femme de *Philippe-Alexandre*, baron de Béer, son cousin germain.

2. *Marie-Camille* de Béer, morte en 1743. ayant été mariée en 1734. à *Charles Joseph*, comte de Lalain & de Tildonck, chambellan de l'Empereur, qui en a eu *Maximilien*, comte de Lalain, page de l'Impératrice-Reine.

Du second lit il a eu,

1. *Jean-François* de Béer.

2. *Marie-Régine*, alliée en 1751. à *François-Antoine*, fils de *Gébard*, baron de Plotho, d'Ingelmunster & de l'Empire.

3. *Jeanne-Joseph* de Béer, non mariée en 1756. *Tab. Généal. Part. VIII. p.* 431.

BEFFROY, en Champagne : Porte : *de sable au lion d'argent, armé & lampassé de gueules.*

BEGASSON & BEGACZON, en Bretagne, famille qui subsiste dans l'évêché de Saint Malo.

Porte : *d'argent à une beccasse de gueules.*

BEGASSOUX, dans la même province : Porte : *d'azur à trois têtes de beccasses d'or*, 2 & 1.

BEGAT (le), en Champagne : Porte : *de sable à la croix engrelée d'argent, cantonnée au* 1 & 4 *d'une étoile de même.*

BEGON : *Tome I. p.* 218. *col.* 2. *lig.* 16. *effacez* son parent.

Ibid. lig. 48. Denneri, *lisez*, Donnerie.

BEGUE DE MAJAINVILLE : Porte : *d'azur au sep de vigne d'or fruité de même, tortillé autour d'un échalas aussi d'or, & surmonté d'une merlette d'argent, entre deux croissans de même.*

BEINS-VISANCOURT, en Dauphiné : Porte : *d'azur au chevron d'or, surmonté de trois étoiles d'argent mises en fasce, accompagné d'un soleil d'or en pointe.*

BEL (le) : Il y a plusieurs familles nobles de ce nom.

Une en Bretagne, qui porte : *d'argent à trois fleurs de lys de gueules.*

Une autre dans la même province, qui porte : *d'azur au fretté d'or de six pieces.*

BEL (le), en Picardie : Porte : *de sinople à la fasce d'argent.*

BEL (le), en Champagne : Porte : *d'argent à la fasce d'azur, chargée de trois boucles d'or, accompagnée en chef de deux hures de sanglier de sable, défendues d'argent & d'une étoile en pointe.*

BEL (le), sieur du Hommet, en Normandie, généralité de Carentan.

Porte : *d'azur à trois besans d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

BEL (le), sieur de Julies, élection de Valognes, en Normandie.

Porte : *d'azur à trois besans d'argent, 2 & 1, à la bordure d'or.*

BELABRE, est une petite ville & châtellenie en Berry, relevant immédiatement du Roi, qui étoit possédée dans le quatorzieme siecle par *Jean* Perichon de Nailhac, sur lequel elle fut confisquée pour s'être attaché au parti des Anglois. Le roi Charles V. la donna en 1372. à *Jean* de Raguieres, dont la postérité l'a possédée jusqu'en 1595. Elle passa alors à titre successif à *Armand-Léon* de Durfort, seigneur de Born, surintendant des fortifications de France, chevalier des ordres du Roi, lieutenant général de l'artillerie de France, & depuis à son second fils, *Jean* de Durfort, sur lequel elle fut vendue par decret en 1648. & retirée par retrait lignager par *Eléonore* de Chaumont, troisieme femme de *Jacques* le Coigneux, en faveur duquel la châtellenie de Belabre fut unie aux châtellenies de Châtelier-Guillebaud & de la Salle, & érigée en titre de marquisat, par lettres du mois de Février 1650. *Voyez* au mot COIGNEUX.

BELCASTEL, en Languedoc : Porte : *parti au 1 de sinople à deux flambeaux d'or allumés de gueules ; au 2 de gueules à une tour maçonnée de sable, surmontée d'une colombe d'argent, tenant un pied sur la tour, & l'autre sur une branche de sinople en pal.*

BELHEM : Seigneurie en Flandres, qui fut érigée en baronnie par lettres du Roi Catholique, du 25 Janvier 1655. regiſtrées à Lille en faveur de *Charles* Rim, écuyer, seigneur de Belhem, de Schuerwelt & de Leckenbecke, l'un des ayeux d'*Anne-Thérese* Rim, baronne de Belhem, mariée à *Louis-François*, prince de Montmorency, comte de Logny, vicomte de Roulers. *Tab. Généal. Part. V. p.* 384.

BELIERE DE LA LORIE, en Normandie, élection d'Avranches.

Porte : *d'argent au chef de sable, chargé de deux molettes d'éperon.*

BELIN, sieur de la Riviere, élection de Coutances, en Normandie.

Porte : *d'or à la flamme de gueules, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

BELLANGER, en Champagne : Porte : *d'azur au chevron d'or.*

BELLANGER, à Paris : Porte : *de gueules à un lion d'argent & un chef cousu d'azur, chargé de deux molettes d'or, & soutenu d'un triangle aussi d'or.*

BELLAY : *Tome I. p.* 219. *col.* 1. *lig.* 39. La baronnie de Thouare, *lisez*, Thouarcé.

Ibid. col. 2. *lig.* 17. Leur sœur, *Catherine-Félicité*, lisez, *Catherine-Félicité*, héritiere d'une autre branche.

BELLEFONDS : *Tome I.*

p. 219. *col.* 2. *lig.* 37. *Jeanne* de Graffignan, *lisez*, *Jeanne* de Graffignone.

BELLEFORRIERE : *Tome I. p* 220. *col.* 1. *lig.* 13. sous le maréchal d'Audeneban, *lisez*, sous le maréchal d'Andrehen.

Ibid. à la fin de l'article, *ajoutez*, Les armes : *de sable, semé de fleurs de lys d'or.*

BELLEGARDE : *Tome I. p.* 220. *col.* 1. *lig.* 44. Châlons, *lisez*, Chalone.

Ibid. col. 2. *lig.* 7. Choisy-Ologé, *lisez*, Choisy aux Loges.

Ibid. lig. 8. *après* en Gâtinois, *ajoutez*, acquis par le président *Gautier* de Bessigny.

BELLENGREVILLE : *Tome I. p.* 222. *col.* 1. *lig.* 29. Combest, *lisez*, Gambais.

BELLEVAL, en Picardie : Porte : *de gueules à la bande d'or, accompagné de sept croix potencées de même, 4 en chef & 3 en pointe.*

BELLEVILLE DE HARPEDANE : *Jean* de Harpedane I. du nom, Anglois de Nation, fut général de l'armée Angloise en Guyenne, & Connétable d'Angleterre. Il s'attacha ensuite au service du roi Charles VI. qui le fit son chambellan, puis son capitaine général en la province de Périgord, & capitaine des gendarmes en 1388. Il mourut avant le 14 Juin 1406. Il avoit été marié avec *Jeanne* de Clisson, dame de Belleville, fille d'*Olivier* de Clisson, sire de Clisson, & de *Jeanne* de Belleville, dame dudit lieu de Belleville en Poitou, de Montagut, de Palluau, de Châteaumur & de Beauvoir sur mer.

Jean de Harpedane, dit de Belleville II. du nom, son fils, seigneur de Belleville & de Saint Hilaire, acheta le 10 Octobre 1415. huit mille écus d'or les terres de Cosnac & de Mirambeau, de *François* de Montberon, vicomte d'Aunay, & de *Louise* de Clermont, sa femme. Il mourut sans enfans de *Jeanne* de Penthievre, qu'il avoit épousée en secondes noces, laissant de *Jeanne* de Mussidan, sa premiere femme, *Jean* III. du nom, qui suit.

Jean de Harpedane III. du nom, chevalier, seigneur de Belleville, de Cosnac en Saintonge, de Mirambau & de Montagut, conseiller & chambellan du Roi, épousa en premieres noces *Marguerite* de France, dite de Valois, fille naturelle du roi Charles VI. & d'*Odette* de Champdivers, & légitimée par lettres du roi Charles VII. données à Montrichard au mois de Janvier 1427. & en secondes noces en 1458. *Jeanne* de Blois, dite de Bretagne, fille de *Jean* de Châtillon de Blois, dit de Bretagne, comte de Penthievre & de Goelio, vicomte de Limoges, seigneur d'Avaugour, &c. & de *Marguerite* de Clisson. Il n'eut point d'enfans de cette seconde femme. De la premiere il a eu,

1. *Louis* de Harpedane, chevalier, seigneur de Belleville & de Montagut, marié le 27 Novembre 1455. avec *Marguerite* de Culant, dame de Montmorillon, fille de *Charles* de Culant, chevalier, seigneur de Culant, de Châteauneuf & de Saint Désiré, chambellan du Roi, gouverneur de Mantes, de Paris & de Chartres, & grand-maître de l'Artillerie de France.

2. *Gilles* de Harpedane, dit de Belleville, chevalier, seigneur de Cosnac sur Gironde, conseiller & chambellan du Roi, marié

avec *Guillemette* de Luxembourg, veuve d'*Amé* de Sarrebruche, comte de Rouci, & fille de *Thibault* de Luxembourg, seigneur de Fiennes & d'Armentieres, & de *Philippe* de Melun-Epinoy. Il est le troisieme ayeul de

Godefroi de Belleville, anciennement de Harpedane, écuyer, seigneur de Richemont, pere, par *Magdelene* Chevalier de la Coindardiere, de

Philippe-Jacques de Belleville, écuyer, seigneur de Richemont, marié le 28 Mai 1714. avec *Suzanne* Jaudouin, mere de

Jean-Philippe de Belleville, né le 7 Mars 1716. & reçu page du Roi dans sa petite écurie le 12 Décembre 1732. sur les preuves de sa noblesse.

Il y a un titre original de cette famille, qui prouve que *Jean* de Harpedane, chevalier Anglois, vivoit en l'an 1318. avec *Catherine* Sénéchal, sa femme, fille de *Guy* Sénéchal, seigneur de Dienne & de Mortemer, & de *Sybille* de Gourville, & que cette *Catherine* Sénéchal, mourut en Angleterre sans enfans.

Ce *Jean* est peut-être l'oncle ou le pere de celui par qui on a commencé cet article. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 58.

Les armes : *gironné de vair & de gueules de dix pieces.*

BELLEVILLE, en Normandie, élection de Valognes, généralité de Caën.

Porte : *d'azur au sautoir d'argent, cantonné de quatre aigles de même.*

BELLON, en Provence : Famille qui subsiste dans *Louis-Augustin-Antoine* de Bellon-Sainte-Marguerite, marié avec *Marie-Hyacinthe* du Puget, des seigneurs de Bras, dont il a postérité. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p.* 119.

Les armes : *d'argent au cerf de gueules grimpant.*

BELLONET, en Provence, famille qui ne subsiste plus que dans *François* de Bellonet, qui a servi avec distinction, & qui vit à Paris, dans l'hôtel des Invalides, sans postérité.

Les armes : *d'azur à une tour d'or surmontée d'une étoile d'argent, accostée de deux croissans de même, contournés.*

BELLOT, sieur de Caillouville & de Franqueville, en Normandie, élection de Carentan.

Porte : *d'azur au chevron d'or, accompagné de deux lions affrontés de même en chef, & d'un fer de pique de même en pointe.*

BELLOT : Terre érigée en baronnie, par lettres du mois de Novembre 1646. enregistrées au Parlement le 19 Décembre suivant, & à la Chambre des Comptes le 15 Avril 1647. en faveur de *Jacques* de Roddes.

BELLOUAN, en Bretagne : Porte : *de sable à l'aigle éployée d'argent.*

BELLOY : *Tome I. p.* 226. *col.* 1. à la fin de l'article, *ajoutez* : Les trois branches de Belloy portent des armes différentes. Belloy d'Amy & de Francieres porte : *quatre bandes de gueules en champ d'argent.* Un autre Belloy porte : *d'argent à trois fasces de gueules.* Belloy-Morangle porte : *de gueules au lion d'or.*

BELOT DU PEZAI, famille du Blaisois, qui subsiste en deux branches.

Michel Belot I. du nom, écuyer, seigneur de la Guillonniere, vivoit en 1547. avec *Anne*

Sénéchal, sa femme. *Valentin* Belot, leur petit-fils, écuyer, seigneur de Moulins, du Clos & de la Bussiere, reçu conseiller & avocat du Roi au Bailliage & Siége Présidial, Chambre des Comptes, Eaux & Forêts, Prevôté & Maréchaussée de France à Blois, en 1599. & conseiller du Roi, lieutenant criminel au même Bailliage en 1608. fut pere, par sa femme, *Marguerite* Ribier, qu'il avoit épousée en 1599. de *Michel*, qui suit, & de *Guillaume*, qui a formé la branche des seigneurs de Moulins, rapportée ci-après.

Michel Belot II. du nom, écuyer, sieur de Moulins en partie, fut, ainsi que ses prédécesseurs, conseiller du Roi au Bailliage & Siége Présidial de Blois. Il avoit épousé en 1643. *Elisabeth* le Roux, dont il a eu *Jacques*, qui suit, & *Florent*, écuyer, sieur de Moulins, prieur de Champigni en 1677. chevalier de Saint Lazare & de Notre-Dame du Mont Carmel en 1700.

Jacques Belot, conseiller du Roi en ses Conseils, lieutenant général au Bailliage, Siége Présidial & Gouvernement de Blois, acquit en l'an1680. la terre de Pezai.

Michel Belot III. du nom, son petit-fils, né le 7 Septembre 1686. servit dans la Marine & s'en retira en 1727. étant alors sous-brigadier des gardes de la Marine au département de Rochefort.

Les armes de cette branche sont: *d'azur à un las d'amour d'or, surmonté en chef d'une rose de même, accostée de deux étoiles aussi d'or.*

Guillaume Belot I. du nom, écuyer, sieur de Moulins & en partie du Clos, de Laleu & de la Mothe, conseiller du Roi, commissaire ordinaire des guerres, troisieme fils de *Valentin* II. du nom, & de *Marguerite* Ribier, mourut en 1691. laissant, entr'autres enfans, *Guillaume* Belot II. du nom, écuyer, seigneur de Moulins, de la Mothe & de Laleu, né le 24 Février 1671. enseigne de vaisseau en 1705. marié en 1717. avec *Marguerite* de Beauchesne, dont il a eu,

1. *Guillaume-Valentin* Belot de Moulins de Pezai, écuyer, né le 4 Janvier 1724. reçu page de la grande écurie du Roi le 18 Mars 1740. sur les preuves de sa noblesse.

2. *Marguerite-Hélene* Belot, mariée par contrat du 22 Juin 1738. à *Claude-Guillaume* de Vernesson, écuyer, seigneur des Forges, de la Haute-Cour, &c.

3. *Magdelene*, religieuse.

4. *Anne*, qui est encore vivante en 1759.

5. *Rosaline-Anne*, morte au berceau. *Armorial de France, Tome I. Part.* I. *p.* 60. & *Tome II. p.* 2.

Les armes de cette branche sont: *d'azur à un las d'amour d'or, surmonté en chef de deux étoiles de même.*

BELOUZE, en Provence: Porte: *d'or à ...... de sable.*

BELSUNCE: *Tome I. p.* 226, *col.* 2. *lig.* 40. Gramnont, *lisez* Grammont.

Ibid. p. 228. *col.* 1. *lig.* 24 Janies, *lisez*, Junies.

Ibid. lig. 25. Tallerant, *lisez*, Talleran.

Ibid. lig. 26. de Montpesart, *lisez*, de Montpezat.

Ibid. lig. 29. de Pardaillant, *lisez*, de Pardaillan.

BÉNARD, sieur de Rotot,

de Maisons & de Vanville, en Normandie, élection de Caën.

Porte : *d'azur à trois lys de jardin d'argent*, 2 & 1.

BÉNARD, sieur de Monville ; même province & même élection.

Porte : *d'azur à trois feuilles de chêne d'or*, 2 & 1.

BENAUD, ou BENAULT DE LUBIERES, en Provence : *Effacez* les quatorze lignes sur cette famille, au *Tome I.* de ce *Dictionnaire*, *p.* 228. & *substituez* ce qui suit.

Cette famille tire son origine d'Auvergne, où elle tenoit un rang distingué parmi les Nobles, dans les douzieme & treizieme siécles. Elle n'est connue en Provence que depuis *Massé* de Benaud, qui reçut en 1406. en présence & du consentement de Louis II. comte de Provence, le bâton de viguier de Marseille, des mains de *Guillaume* de Lascaris. Il n'y avoit alors que les principaux gentilshommes du pays qui pussent être revêtus de cette dignité.

Son petit-fils, *Jean* de Benaud, seigneur de Villeneuve-lez Pallerandes en Auvergne, &c. fut conseiller & chambellan de *Charles* du Mayne. Ce prince le fit légataire de la somme de quinze cents écus d'or, dans le même testament où il institua Louis XI. son héritier. Ce dernier prince l'employa en diverses négociations. Il fut gentilhomme de la chambre de Charles VIII. & commanda un corps d'armée, lors de la conquête du Royaume de Naples. Il avoit épousé *Catherine* de Villeneuve, sœur du premier marquis de Trans, surnommé *le Grand*. Il eut de ce mariage *Jean* de Benaud, qui suit, & une fille, nommée *Honorée* de Benaud, mariée avec *Jean* de Boniface, seigneur de la Mole.

Jean de Benaud II. du nom, chevalier de l'ordre du roi Henri II. par lettres du 17 Décembre 1548. & lieutenant de Roi en Provence, commanda dans le pays, sous les ordres du gouverneur *Claude*, comte de Tende. Il épousa en Juillet 1521. *Jeanne* de Lubieres, héritiere universelle de la maison de ce nom, à la charge d'en prendre le nom & les armes que sa postérité porte encore actuellement. Il testa le 20 Mai 1556. en faveur d'*Antoine* de Benaud-Lubieres, qui suit, légataire d'un autre *Antoine* ; de *Jean-Baptiste*, son troisieme fils ; & de *Françoise* de Benaud, mariée à *Honoré* de Rodulph, seigneur de Limans, dont la fille, *Anne* de Rodulph, fut mere du connétable de Luynes.

Antoine de Benaud, chevalier de l'ordre du Roi en 1573. fut envoyé par Charles IX. en Provence, pour pacifier les troubles qu'il y avoit en cette province. Il étoit gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Henri III. Il fut encore colonel de Légionnaires de Provence en 1576. gouverneur du château de Tarascon & de sa viguerie. *Galeas* de Lubieres, frere d'*Antoine*, commanda les Galeres du Roi, dont il étoit le plus ancien capitaine : il se distingua dans plusieurs occasions où il se trouva. Il se battit dans un combat particulier proche Jarnac, & mourut des blessures qu'il reçut en cette occasion.

Anne de Benaud de Lubieres, seigneur du Breuil, fils d'*Antoine* & de *Marie* Corlieu, épousa en premieres noces *Magdelene* de Varadier, fille de *Gabriel* de

Varadier de Saint Andiol, & de *Louise* Aube de Roquemartine; & en secondes noces, *Marie* de Léotaud, fille de *Louis*, & de *Françoise* de Durand de Tarascon. De ce dernier mariage naquit *Henri* de Benaud, seigneur du Breuil, pere de

Dominique, reçu conseiller au Parlement de Provence en 1655. marié le 26 Décembre 1653. avec *Suzanne* de Laurences, fille de *Pierre*, marquis de Saint Martin, conseiller en la même Cour, & de *Jeanne* de Seguiran de Bouc. De ce mariage sont issus, entr'autres enfans, *Henri*, qui suit, & *Pierre* de Benaud, mort capitaine d'un des Vaisseaux du Roi.

Henri de Benaud de Lubieres II. du nom, hérita de la famille d'Aube; & fut en conséquence marquis de Roquemartine. Il succéda en l'office de son pere en 1682. & s'allia avec *Victoire* de Gazel; d'où est sorti

Pierre-Joseph de Benaud, marquis de Roquemartine; reçu conseiller au Parlement en 1718. & marié avec *Therese-Françoise* de Brancas-Laudun des comtes de Forcalquier, fille d'*Henri*, baron de Villeneuve; & de *Louise* des Porcelets. Il a laissé de ce mariage deux garçons & deux filles, dont l'une est mariée à *N.* . . . . de Julien de Pegueirole, président à mortier au Parlement de Toulouse. L'aîné des enfans mâles sert dans les armées du Roi, en qualité de capitaine de Cavalerie. *Louis-François*, le puîné, marquis de Roquemartine; exerce l'office de ses pere, ayeul & bisayeul. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome I.* p. 122.

Les armes : *d'or à trois têtes de Maure de sable*, 2 & 1, *les deux du chef affrontées, celle de la pointe renversée, tortillées & colletées d'argent, enchaînées ensemble à leur collier par trois chaînes de même, & liées en cœur à un anneau aussi d'argent.*

BENCE : *Robert* Bence, écuyer, seigneur de Buisson-Garembourg, fut qualifié maréchal de Honfleur en 1463. & pourvu de l'office de bailli de Gien le 18 Juin 1443. Il étoit le quatrieme ayeul de *Jean* Bence, écuyer, seigneur du Buisson-Garembourg, & de Cracauville, pere, par *Françoise* de Mallevoue, sa femme, de *Jacques* Bence, écuyer, seigneur desdits lieux, marié le 9 Novembre 1676. avec *Françoise* de Nocei, dont naquit, entr'autres enfans, le 27 Avril 1697. *Angélique-Magdelene* Bence de Garembourg, reçue à Saint Cyr le 4 Janvier 1707. sur les preuves de sa noblesse. *Armorial de France, Tome I. Part. I.* p. 61.

Les armes : *de gueules à une fasce d'argent, accompagnée de trois molettes d'or, posées 2 en chef & 1 en pointe.*

BENEDICTI, en Franche-Comté : Porte : *de gueules à la bande engrelée d'or.*

BENEVENT, en Languedoc : Porte : *d'argent à trois barres de gueules, au chef d'azur, chargé d'un lambel d'argent.*

BENEVERT, en Bretagne : Porte : *d'argent au chêne de sinople, fruité d'or, accompagné d'un sanglier de gueules passant au pied.*

BENNEVILLE, sieur des Granges & de Précaire, famille de Normandie, généralité de Rouen.

Pierre de Benneville eut pour fils *Guillaume* de Benneville, com-

pris dans un arrêt de la Cour des Aides de Rouen, du 24 Décembre 1495. Il fut pere de *Jacques* de Benneville, qui épousa *Catherine* Perreau, dont il eut deux fils, qui sont, 1. *Nicolas* de Benneville, marié à *Françoise* de Harcourt (*a*); 2. *Henri* de Benneville, qui épousa *Jacqueline* de Harcourt, vers l'an 1530. (elles étoient filles l'une & l'autre de *Jean* de Harcourt, sieur de Juvigny), dont il eut *Jacques* de Benneville, sieur des Granges, conseiller au Parlement de Rouen en 1570. qui de son mariage avec *Jacqueline-Françoise* Mallet de Crasmenil, eut *Jacques* de Benneville, conseiller au Parlement de Rouen en 1606. & *Jacqueline* de Benneville, mariée vers l'an 1653 à *Jean* de Harcourt, baron de Lougey. Voyez l'*Histoire de Rouen*, & le P. Anselme.

Les armes sont : *d'azur au lion d'or.*

BENOIST, en Normandie : Porte : *d'argent à l'aigle de sable onglée & languée de gueules.*

BENOÎT, en Provence : Famille qui subsiste dans *François* Benoît, avocat du Roi au Bureau des Finances de la généralité de Provence.

Les armes : *de gueules, tenant un globe d'azur, surmonté d'une croix d'or, l'écu bandé d'or.*

BENTIVOGLIO : *Tome I. p. 229. col. 1. lig.* 24. Poulogne, *lisez*, Boulogne.

BÉON, en Languedoc : Porte : *écartelé au 1 & 4 de gueules, à quatre amandes d'argent; au 2 & 3 d'or, à deux vaches cornées aussi d'or.*

BÉON-LUXEMBOURG : *Jean* de Luxembourg, comte de Ligni & de Brienne, avoit épousé *Guillemette* de la Marck. *Charles* de Béon-Luxembourg, marquis de Béon, son arriere petit-fils, mourut le 8 Août 1725. Il avoit épousé *Anne-Dorothée* du Hautoy, morte en Lorraine le 17 Juin 1755. Il n'a point laissé d'enfans, & la moitié de sa succession est revenue à deux petites nieces, filles du feu marquis de Chemault, dont la mére étoit sœur du marquis de Béon. L'aînée est *Hyacinthe-Louise-Auguste* de Bétaut de Chemault, encore fille en 1755. La seconde est *Hyacinthe-Isabelle* de Bétaut de Chemault, mariée à *Pierre-François* de Courcy, capitaine au régiment de Bourgogne cavalerie, second fils de *François-Jean-Antoine* de Courcy, lieutenant pour le Roi, & de nos seigneurs les maréchaux de France à Verneuil au Perche.

Les armes de Béon-Luxembourg sont : *écartelé au* 1 de Luxembourg, *qui est d'argent au lion de gueules, armé, lampassé & couronné d'or, la queue nouée & passée en sautoir; au* 2 *d'or, à la fasce échiquetée d'argent & de gueules; au* 3 *de gueules à la croix d'argent; au* 4 de France, *au bâton de gueules péri en-bande*, qui est de Bourbon-Condé, & sur le tout *d'or à deux vaches de gueules*, qui est de Béon.

BÉRARD : Famille originaire de Vaudemont en Lorraine, & établie en Provence depuis plusieurs siécles, & qui subsiste dans *Jean* Bérard de Pinchinette, seigneur de Roure, officier au

(*a*) *Par cette alliance la seigneurie des Granges est entrée dans cette famille.*

régiment des Gardes Françoises, & chevalier de Saint Louis; dans *Jean-Baptiste* de Bérard, capitaine au régiment d'Auvergne, chevalier du même ordre, & dans *Gaspard* de Berard, bachelier de Sorbonne, tous trois freres. *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome I. p.* 125.

Les armes : *de gueules à la bande d'argent, accompagnée en chef d'une étoile, & en pointe d'une rose, le tout d'argent.*

BÉRARD, en Languedoc.

Bertrand Bérard, seigneur de Montalet, vivoit avec *Hélix* de Vesc, sa femme, avant 1576. Il étoit le trisayeul de *François* Bérard, écuyer, marié avec *Marie* Persin, dont il eut *Louis-Armand* Bérard, ci-devant lieutenant dans le régiment de Champagne, & *Marc-Antoine* Bérard, ancien premier consul de la ville de Nismes.

Louis-Armand Bérard épousa le 11 Février 1721. *Marie* de Plane, mere d'un fils & de deux filles.

La cadette, *Marie-Bernardine* Bérard, née le 17 Septembre 1724. fut reçue à Saint Cyr le 15 Septembre 1736. sur les preuves de sa noblesse. *Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 61.

Les armes : *d'azur à un cor de chasse d'or lié de même, le tour de l'ecu crenelé d'argent.*

BÉRARD, en Touraine : Porte : *d'argent à la fasce d'azur, chargée de trois treffles d'or, & accompagnée de trois sauterelles de sinople.*

BÉRARD, en Bretagne : Porte : *d'argent à la fasce de gueules, accompagnée de six tourteaux de sable, 3 en chef & 3 en pointe.*

BÉRARD, en Dauphiné : Il y a deux familles de ce nom en cette province.

L'une porte : *de gueules à l'homme armé de toutes pieces, la visiere levée d'argent, au chef d'azur, chargé de trois étoiles mises en fasce.*

L'autre porte : *parti au 1 d'azur au lion d'or ; au 2 de sable à la panthere d'argent.*

BÉRAUD, en Agenois.

Jean de Béraud, écuyer, fit son testament dans la ville de Castillonés, en Agenois, le 11 Mars 1490.

Jean de Béraud, écuyer, un de ses descendans au troisieme degré, fut seigneur de Canteranne : il fut pere, par *Marie-Anne* du Vivier de Saint Martin, sa femme, de *Jean* de Béraud, écuyer, seigneur dudit lieu, ci-devant capitaine de Cavalerie dans le régiment d'Aubusson, marié le 30 Janvier 1715. avec *Jeanne* de Besson, dont il a eu un fils, *Charles* de Béraud de Canteranne, né le 16 Mai 1716. reçu page du Roi dans sa grande écurie le 22 Décembre 1730. *Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 61.

Les armes : *d'argent au chevron de gueules, & une bande de même, brochante sur le tout.*

BÉRAUD DE COURVILLE, famille du Languedoc, établie dans l'Isle de France.

François Béraud, écuyer, seigneur de Puissart, puis des fiefs de Choisi, de Hugo, du Grand-Hôtel, de Sannois & des Charités, proche Argenteuil, avoit pour sixieme ayeul *Imbert* Béraud, seigneur de Chatard, qui vivoit en 1440. Il fut homme d'armes, & servit en qualité de

gendarme, depuis 1633. jusqu'en 1645. De son mariage accordé en 1639. avec *Jeanne* de Penelle, fille de *Michel* de Penelle, écuyer, seigneur de la justice & seigneurie des fiefs de Hugo & du Grand Hôtel, sont issus, entr'autres enfans, 1. *François* Béraud, sieur de Choisi, lieutenant dans le régiment Royal des Vaisseaux en 1678. aide-major d'un bataillon, puis capitaine, par commission du 22 Novembre 1695. lieutenant colonel d'un nouveau régiment d'Infanterie, formé d'un des bataillons de celui des Vaisseaux, & chevalier de Saint Louis; 2. *César* Béraud, sieur du Perron, d'abord lieutenant au régiment Royal des Vaisseaux, puis capitaine dans le même régiment en 1680. mort aide-major de la ville de Dunkerque. 3. *Michel*, qui suit, né en 1651.

Michel Béraud de Courville, écuyer, sieur de Courville & de Sannois, servit dans le même régiment que ses freres. Il y étoit capitaine en 1681. Il fut maintenu dans la qualité de Noble & d'écuyer, par arrêt du 21 Avril 1670. De son mariage accordé en 1683. avec *Jeanne* Willemart de Chastillon, sont sortis, 1. *Jean-François*, qui suit; 2. *François-Michel*, né le 7 Octobre 1690. lieutenant de la compagnie colonelle dans le régiment de Champagne en 1707. puis capitaine, chevalier de Saint Louis. Il eut aussi une compagnie de Grenadiers en 1734. dans le même régiment, qu'il quitta l'année suivante. 3. *Charles François* Béraud, né le 21 Août 1692. chevalier de Saint Louis, capitaine de Grenadiers en 1735. 4. *Jacques-Joseph*, né le 24 Avril 1697. chanoine de l'église collégiale de Notre-Dame de Carignan en 1721. nommé en 1740. à l'abbaye de Saint Hilaire de la Celle-Montier, diocése de Poitiers. 5. *Louis*, sieur d'Arimont, né le 24 Janvier 1701. successivement capitaine dans le régiment de Champagne, chevalier de Saint Louis en 1736. & capitaine de Grenadiers en 1738. 6. *François-Joseph*, sieur d'Hôtel, né le 22 Mars 1705. aide-major dans le régiment de Champagne, puis capitaine en 1734. 7. *Christophe*, né le 18 Décembre 1711. 8. *Catherine*, née le 15 Avril 1698. reçue à Saint Cyr le 5 Juin 1709. 9. *Barbe-Louise* Béraud, née le 18 Octobre 1713.

Jean-François Béraud de Courville, seigneur de Sannois, &c. fut marié le 10 Août 1730. avec *Louise* Compagnot. Leurs enfans sont,

1. *Jean-Raphael*, né le 17 Juin 1732.

2. *Louis Denis François*, né le 21 Mars 1740.

3. *Jeanne-Louise*, née le 18 Août 1733. *Armor. de France, Tome II. p. 2.*

Les armes: *d'azur à une bande d'or.*

BERAUVILLE, sieur de Saint-André-Montigny, en Normandie, élection de Coutances.

Porte: *d'argent à cinq tourteaux de sable rangés en sautoir, coupé de sable au lion léopardé d'argent, armé & lampassé de gueules.*

BERBIER: Le comté de Rosnay, situé dans l'élection de Troyes, fut acquis, vers la fin du dernier siécle, par *Gédéon* Berbier du Metz, seigneur de Rance, de Chalerte & de Cor-

beil, président en la Chambre des Comptes, lequel en fit hommage au Roi, le 4 Août 1700. Il avoit pour freres *Pierre Claude* Berbier du Metz, lieutenant général d'Artillerie & des armées du Roi, tué à la bataille de Fleurus le premier Juillet 1690. & *Louis* Berbier du Metz, abbé de Saint Martin d'Huiron, & aumônier du Roi. Ces trois freres obtinrent un arrêt du Conseil d'Etat le 2 Avril 1672. par lequel sa Majesté les maintint dans la possession de leur noblesse, en conséquence des titres qu'ils avoient représentés depuis *Viennot* de la Motte, leur quatrieme ayeul, écuyer, sieur de la Motte de Varennes, dont le fils, *Jacques* de la Motte, leur trisayeul, sieur de la Motte, ayant été marié le 10 Novembre 1524. avec *Marguerite* Peret, fille de *Jean* Peret, écuyer, fut obligé ensuite de prendre le nom & les armes de Berbier, à cause de la donation que *Jacques* Berbier, écuyer, son oncle maternel, lui fit de tous ses biens, sous cette condition, par le contrat dudit mariage.

Gédéon Berbier, seigneur du Metz, eut pour successeur, dans le comté de Rosnay, son fils aîné, *Jean* Berbier du Metz, intendant & contrôleur général des meubles de la Couronne, capitaine des Gardes de la porte de son Altesse Royale monseigneur le duc d'Orléans, & chevalier des ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint Lazare. Par le décès de celui-ci, le comté de Rosnay échut à son frere *Claude Gédéon* Berbier du Metz, seigneur du Rance, de Crespy, d'Eve, de Montifaut, &c. président en la Chambre des Comptes, qui en fit hommage au Roi le 14 Décembre 1731. Il avoit épousé le 13 Décembre 1705. *Geneviéve-Claude*, fille de *Jean-Baptiste* Raguain, de laquelle il a eu, 1. *Claude-Gédéon-Denis* Berbier du Metz, substitué au comté de Rosnay, reçu président en la Chambre des Comptes de Paris le 2 Septembre 1747. 2. *Anne-Marie-Claude* Berbier du Metz, mariée en premieres noces, le 13 Mai 1736. à *François-Joseph* d'Hautefort d'Ajac, mestre de camp du régiment de Toulouse, cavalerie, & en secondes noces à *N*....... de Berry, marquis d'Essertaux.

Gédéon, outre les deux fils rapportés ci-dessus, eut encore *Jacques* Berbier du Metz, reçu page du Roi dans sa petite écurie le 29 Avril 1697. & successivement mousquetaire du Roi, enseigne dans le régiment des Gardes Françoises, colonel du régiment de Vexin, infanterie, brigadier des armées du Roi, chevalier de Saint Louis, & lieutenant pour sa Majesté en la ville de Nerac dans le Condomois.

On ignore quelles étoient les anciennes armes du nom de la Motte; mais celles que messieurs Berbier du Metz portent depuis plus de deux cents ans, sont; *d'azur à trois colombes d'argent, posées 2 & 1.*

Voyez, sur cette famille, les *Tablettes Généalogiques*, *Part. VII. p. 109.* & l'*Armorial de France*, *p. 129.*

BERENGER: *Tome I. p. 230. col. 1.* à la fin de l'article, *ajoutez*: Porte: *gironné, or & gueules.*

BERENGER, famille établie à Marseille depuis plus de deux siécles, & que l'Auteur du *Nouvel Armorial de Provence*, To-

me I. p. 126. dit être originaire de Provence, où *François* Berengeri ou Berenger, étoit gonfalonier en 1477.

Les armes : *d'azur à la croix d'argent, à l'écusson de gueules en cœur, chargé d'un lion d'or.*

BERENGER, en Dauphiné : Porte : *gironné d'or & de gueules de huit pieces.*

BERENGER, sieur des Fontaines, de Cerqueux, de Montaigu & de Languerville, en Normandie, élection de Coutances, ancienne noblesse.

Porte : *de gueules à deux aigles d'argent renversées l'une sur l'autre, becquées & onglées d'or.*

BERENGUIER : Famille ancienne établie dans la ville de Tarascon, d'où elle est originaire, & qui subsiste dans *Augustin* de Berenguier, chevalier de Saint Louis, gentilhomme de la chambre du Roi, marié en 1740. à *N.* . . . . Vincent, de laquelle il a *Jean-Benoît* de Berenguier, encore jeune. *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p.* 127.

Les armes : *d'azur à cinq pals d'or, chargé d'un écusson bandé de six pieces, argent & sable.*

BEREZAI, en Bretagne : Porte : *d'azur à la bande d'or, la pointe en haut, accostée de deux épées d'argent garnies d'or.*

BERGHES : *Tome I. p.* 230. *col.* 2. *lig.* 31. Clymes, *lisez*, Glymes, & à la fin de l'article *ajoutez* ce qui suit :

De l'une des branches de la maison de Berghes-Raches est issu *N....* de Berghes, ancien officier d'Infanterie, marié à Toulon avec *N....* de Chabert, fille de *N.* . . . de Chabert, lieutenant de Vaisseaux du Roi, & de *Charlotte* de Pontevès, de la famille des marquis de Gien, de laquelle il a deux enfans mâles. *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p.* 128.

Les armes sont : *d'azur au lion de gueules.*

BERINGHEN : *Tome I. p.* 231. *col.* 1. *lig.* 35. *a.* mettez 1.

Ibid. col. 2. *lig.* 3. marié à *Marie-Louise* de Beaumanoir, *ajoutez*, morte.

Ibid. lig. 13. *effacez* 1.

Ibid. p. 232. *col.* 1. *lig.* 8. *après* 1734. *ajoutez*, héritier du maréchal d'Huxelles, son oncle.

Ibid. lig. 16. *Jean-Luc* de Laurzieres, *lisez*, *Jean-Luc* de Lauzieres.

Ibid. lig. 40. à *Hubert* de Curtavel, *lisez*, à *Hubert* de Courtalvert.

Ibid. pénultieme ligne, après 28 Octobre précédent, *ajoutez*, dont une fille, qui est la marquise de Vassé.

BERLEGHEM : Seigneurie en Flandre, érigée en baronnie par lettres du roi d'Espagne, du 27 Juillet 1682. en faveur de *Lopez-Rodrigue* Devora & Vega, chevalier de l'ordre militaire de Saint Jacques.

BERLES, en Champagne : Porte : *d'azur au sautoir d'or, accompagné de quatre lionceaux, armés & lampassés de gueules.*

BERLIERE (la) : Seigneurie érigée en baronnie par lettres du Roi Catholique, du . . . . . 1664. en faveur de *Jacques* Dennetiere, président en la Chambre des Comptes, conseiller d'Etat, & thrésorier général des Domaines & Finances des Pays-Bas.

BERMAN : *Hanus* de Berman, seigneur d'Uzemain & d'Ische en partie, acquit sur la fin du seizieme siécle la baronnie de

Lanques. Il avoit épousé en premieres noces *Jeanne* le Galland, dame de la Grange, d'Acraigne & de Pulligny, de laquelle il eut pour fille unique *Françoise* de Berman, femme de *Simon* de Pouilly, marquis d'Esme, comte de Loupy aux deux châteaux, baron de Mononville, conseiller d'Etat, maréchal de Lorraine, & gouverneur de Stenay. *Hanus* de Berman avoit été marié en secondes noces, par contrat du premier Janvier 1587. à *Thecle* de Choiseul, fille de *Nicolas*, seigneur d'Isché, chevalier de l'ordre du Roi, & de *Renée* de Lutzelbourg, dite de Luxembourg, dame d'Offroicourt. Il eut de cette seconde alliance *Louis-Claude* de Berman, baron de Lanques, seigneur d'Uzemain & d'Offroicourt, marié en 1621. à *Elisabeth* de Serocourt, fille de *Richard*, seigneur de Romain, gouverneur de la Motte, & de *Marguerite* de Tavagny, sa premiere femme. Il en eut pour fille unique *N*.... de Berman, baronne de Lanques, dame d'Offroicourt, alliée à *Claude-Godefroy* de Chandon, seigneur de Briaille, duquel elle eut *N*.... de Chandon de Briaille, brigadier des armées du Roi, mort sans alliance, & *N*..... de Chandon de Briaille, baron de Lanques, qui épousa *N*.... Segre, de laquelle il a eu, 1. *N*..... de Chandon, dit le comte de Briaille, baron de Lanques. 2. *N*..... de Chandon, dit le chevalier de Briaille. *Tab. Généal. Part. VIII. p.* 339.

BERMAND, en Champagne : Porte : *d'or à un ours debout de sable, portant sur ses pattes une hache d'armes, le manche arrondi d'argent.*

BERMOND : *Tome I. p.* 233. *col.* 2. *lig.* 44. morte vers le 14 Juillet 1480. *lisez*, elle testa en 1482.

BERMOND, en Provence : Famille qui subsiste dans *Louis-Elzéar* de Bermond, seigneur du Castelar, capitaine dans le régiment de Normandie, marié en 1722. à *Françoise* de Bermond de la Blache, de laquelle il reste un fils, qui n'est pas encore établi.

Les armes sont : *au cœur de gueules.*

BERMONDES, en Champagne : Porte : *d'or à la croix trefflée de sinople, écartelé d'or, au lion de gueules, sur le tout de gueules à trois pals d'or, chargés d'une fasce d'azur, surchargée de trois losanges du second.*

BERNARD, famille de Normandie, généralité d'Alençon, qui portoit pour armes : *d'azur à trois fasces ondées d'or.*

Les terres que cette famille possédoit anciennement étoient celles de Marigny & la Motte, près Séez. L'héritiere d'une des branches, *Jacqueline-Anne-Magdelene*, a épousé le 9 Juillet 1747. *Louis*, marquis de Chambray-sur Yton, & lui a porté les terres de la Besliere, Francheville, le Moncel, la Rosiere, Rounay & Gentilly.

BERNARD, sieur de Saint Martin, en Normandie, élection de Coutances, ancienne noblesse.

Les armes : *de gueules à deux fasces d'argent, accompagnées de trois molettes de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BERNARD, dans la même province, élection de Vire.

Porte : *écartelé d'or & d'azur à trois roses de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.*

BERNARD D'AVER-

NES, famille dont les armes sont : *d'argent au chevron de sable, accompagné de trois treffles de sinople.*

Eustache de Bernard d'Avernes, bailli, grand croix, grand hospitalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, & commandeur de la commanderie de Chanterenne, procureur général & receveur du commun de cet ordre, au grand prieuré de France, mourut à Paris le 5 Janvier 1731. âgé de soixante-quatre ans. *Mercure de France du mois de Janvier 1731. p. 117.*

BERNARD DE BEAULIEU, sieur de Courville, en Anjou : Famille établie dans le Blaisois & en Bretagne.

Jean Bernard I. du nom, seigneur d'Estiau en Anjou, fut élu maire de la ville d'Angers en l'année 1485. Il étoit le quatrieme ayeul de *Pierre* Bernard, écuyer, seigneur de Beaulieu & de la Fosserie, qui succéda à son pere dans la charge de maréchal des logis du Roi, dont il obtint une confirmation en 1636. Ledit *Pierre* fut maintenu dans sa noblesse par lettres du roi Louis XIV. de 1657. & par autres lettres de 1668. Il épousa, par contrat passé en 1650. *Charlotte* de Barbançon, fille de *René* de Barbançon, seigneur de Champ le Roi, & de *Françoise* de Villebresme de Fougere. De cette alliance, également distinguée du côté maternel que du côté paternel, naquit, entr'autres enfans, *Jacques-François* Bernard I. du nom, écuyer, seigneur de Beaulieu, né le 27 Mars 1651. maréchal des logis du Roi en survivance de son pere par brevet du 13 Juin 1653. puis capitaine de cent hommes de guerre dans le régiment d'Auvergne en 1671. Il se rendit à Orléans en Juin 1690. pour servir dans la compagnie du ban de Blois, & suivant un certificat de M. de Creil-Bournezeau, intendant d'Orléans, il fut choisi pour maréchal des logis de l'escadron des bailliages de Chartres & de Blois, où il fit ce service en chef & avec honneur.

Jacques-François Bernard II. du nom, son fils, né le 12 Juillet 1705. entra dans le régiment d'Auvergne en 1720. où il y a servi pendant dix ans en qualité de lieutenant. Il épousa le 20 Février 1735. *Marie* Douineau, sœur de *Gilles* Douineau, écuyer, président & thrésorier général des Finances de France, grand voyer de la généralité de Touraine. Il en a eu,

Jacques-François Bernard de Beaulieu III. du nom, né le 2 Février 1736.

Il y a aussi une branche de cette famille établie en Bretagne, sous le nom de Bernard de Courville, qui subsiste dans la personne de

Guy-André Bernard de Courville, né le 3 Août 1713. admis en 1729. au nombre des six cents cadets gentilshommes, commandés dans la citadelle de Metz, par le sieur du Boschet, enseigne dans le régiment de Berry, puis lieutenant dans le même régiment en 1735. Il fut maintenu dans sa noblesse par lettres du Roi de 1738. Il étoit fils de *Julien* Bernard, écuyer, seigneur de Courville & de Pichardet, lieutenant d'une compagnie d'Infanterie au régiment de Thianges, depuis Laval, capitaine en 1702. chevalier de Saint Louis en 1710. & trois ans après il eut

une compagnie de Grenadiers. *Armorial de France*, *Tome II. p.* 2.

Les armes : *d'argent à deux lions de sable*, *langués & onglés de gueules*, *& passant l'un au-dessus de l'autre*, autrement *léopardés*.

BERNARD DE CALLONE, en Artois : Famille alliée aux meilleures de Flandres & d'Artois.

Arnoul de Bernard, écuyer, seigneur de Quelme, de Boudigny, de Lompré, de Taintignie & de Florent, épousa *Marie-Jacqueline* de Vacque, dont est sorti,

Michel de Bernard, écuyer, seigneur de Quelme & de Dumont, marié en premieres noces à *Antoinette* de Croix, dite de Rumez, & en secondes, à *Barbe* de Landas, de laquelle est né,

Florent de Bernard, écuyer, seigneur de Quelme, de Florent & de Dumont. Il a épousé *Catherine* de Bernard, dame de Jolain, de Luchin & de Bétignie, dont *Maximilien* de Bernard, écuyer, seigneur de Quelme, de Jolain, &c. Il s'est allié avec *Marie* de Cordes, dont est issu,

Maximilien-François de Bernard, écuyer, seigneur de Quelme, &c. qui s'est marié à *Marie-Claire* de Berghes de Saint Vinox, dame de Seguescape, sœur de *N.* .... de Berghes, prince de Rache, chevalier de la Toison d'or, gouverneur de Mons. Il en a eu *Louis-François*, qui suit.

Louis-François de Bernard, comte de Ballieul, de Quelme, de Callone, &c. s'est marié avec *Marie-Marguerite-Charlotte* de Berghes, dame de Sept-Fontaines, &c. dont il eut,

François-Eugene de Bernard, marié à *Jeanne-Josephe* Deleval, fille de *François* Deleval, dont est sorti,

Marie-Louis-Joseph de Bernard de Callone, qui a épousé *Marie-Françoise* de Bernard.

Les armes : *de gueules à un sabre d'or*, *la pointe en bas*, *accompagné de deux étoiles de même*, *& une couronne de comte*. Supports, *deux aigles*.

BERNARD DE COUBERT : *Tome I. p.* 234. *col.* 2. *lig.* 11. *après* Paris, *ajoutez*, morte en 1757.

Ibid. lig. 44. *après* 1747. *ajoutez*, mort.

Ibid. p. 235. *col.* 1. *lig.* 5. Les armes : *d'azur à l'ancre d'argent*, *au chef de gueules*, *chargé de trois étoiles d'argent*, lisez, *d'azur à l'ancre d'argent*, *accompagné d'une comete au côté dextre*.

BERNARD D'EGRESSINS : *Tome I. p.* 235. *col.* 1. *lig.* 14. *lisez*, BERNARD D'EGREFFINS.

BERNARD DE MONTESSUS : *Hugues* Bernard, écuyer, seigneur de Brandon, épousa avant l'an 1505. *Léonarde* Sarazin, fille de *Jean* Sarazin, seigneur de Montessus.

Philbert Bernard de Montessus, son petit-fils, l'un des cent gentilshommes de la maison du roi Charles IX. en 1569. fut chevalier, seigneur de Brandon, & enseigne d'une compagnie de cinquante hommes d'armes des Ordonnances du Roi, sous la charge de M. de Coulans, dans son contrat de mariage, accordé le 30 Juillet 1582. avec *Marguerite* de Clugny, dont il a eu *Charles* & *Guy* Bernard.

Guy Bernard de Monteſſus, ſeigneur de Ruilly, arriere petit-fils de *Philbert* Bernard, fut capitaine dans le régiment de Condé. Il eut d'*Anne* de Buade, ſon épouſe,

1. *Paul-Henri* Bernard, rapporté ci-après.

2. *Philippe* Bernard de Monteſſus, capitaine dans le régiment de Conty en 1645. pere de *Jean-Alexandre* Bernard de Monteſſus, chevalier de Malte.

Paul-Henri Bernard de Monteſſus, écuyer, ſeigneur de Ruilly, de Servignac & de Cuſſi, ci-devant capitaine de Dragons dans le régiment de Vaiſſei, fit hommage au Roi le 3 Juin 1714. à cauſe de ſa terre & ſeigneurie de Ruilly, ſituée dans le bailliage de Châlons-ſur-Saône, mouvante du duché de Bourgogne. Il fut marié le 31 Juillet 1706. avec *Marie-Charlotte* Bernard de Monteſſus, ſa couſine, fille de *Marie-Beaune* Bernard de Monteſſus, écuyer, ſeigneur de Bellevesvre, gouverneur de la ville de Beaune, & de *Françoiſe* de Choiſeul-Langues.

Il a eu de ce mariage, entr'autres enfans,

Charles-François Bernard de Monteſſus de Ruilly, né le 18 Novembre 1716. & reçu page du Roi dans ſa petite écurie le 17 Décembre 1732. ſur les preuves de ſa nobleſſe.

Les armes : *d'azur à un chevron d'or, accompagné de trois étoiles d'argent, poſées 2 en chef & 1 en pointe.*

BERNARDI-SIGOYER, en Provence, famille iſſue des anciens ſeigneurs de Sigoyer-Melpoil, originaire de Siſteron, qui ſubſiſte dans *François-Dominique-Bruno* de Bernardi, marié en 1744. avec *Anne-Marguerite* de Sinety, fille de *Gaſpard*, & d'*Anne* de Franc, de la ville d'Apt, dont, 1. *François-Barthelemi*; 2. *Dominique-Jacques-Chriſtol*; 3. *Charles-Félicien*; 4. *Theréſe-Adélaïde* de Bernardi de Sigoyer.

Les armes : *de gueules à la bande d'or, chargée d'un ours de ſable, accoſtée de deux treffles d'argent, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

BERNARDI, ou BERNARD, famille établie en la même province, originaire du diocèſe d'Ambrun & différente de la précédente.

Jean-Etienne Bernardi, vicomte de Valernes, marié, par contrat du 29 Avril 1723. avec dame *Roſe* de Caſtelane, fille d'*Henri*, marquis de Majaſtres, & de dame *Frnnçoiſe* de Ferrier, a de ſon mariage, 1. *Pierre-Joſeph* Bernardi; 2. *Henri*, chanoine de la cathédrale de Riez; 3. *Céſar-Ignace*, eccléſiaſtique; 4. *Eſprit-Dominique*, Jéſuite; 5. *Jean-Baptiſte-Balthaſar*, garde de la Marine; 6. *Magdelene* Bernardi, mariée avec *N.* . . . . . . de l'Olivier, baron de Bonne en Dauphiné.

Les armes : *d'azur au cor d'argent, engueché de gueules, ſurmonté d'un trangle d'argent; au chef de gueules, chargé de trois grenades d'or.*

Voyez, ſur ces deux familles de Bernardi, le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome I. p.* 130. *& ſuiv.* L'Auteur marque avoir trouvé dans l'Abregé hiſtorique de Provence, par *Pierre* Louvet, imprimé à Aix en 1676. un Bernardi, évêque d'Apt en 1353. & qu'il y en avoit un autre du même nom en 1351. évêque de

Glandèves. Il les ſoupçonne tous les deux iſſus de la derniere famille dont on vient de parler.

BERNAY, ſubdélégation de Bellême, en Normandie.

La baronnie de Bernay, qui eſt très-grande & conſidérable, a été donnée & aumônée à l'abbaye de la même ville, par *Richard* II. du nom, duc de Normandie. Elle eſt actuellement poſſédée par M. de Poudenx, aumônier de madame la Dauphine, titulaire de ladite abbaye.

BERNE, en Provence: Porte: *d'azur à trois épics de ſeigle d'or*. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome I*. p. 133.

BERNECOURT: Terre & ſeigneurie dans le Barrois, non mouvante, entre Nancy, Pont à Mouſſon, Toul, Commerci & Saint Mihiel, érigée en baronnie, par lettres du 29 Avril 1719. enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Bar le 17 Mai ſuivant, en faveur de *Didier-Charles*, baron de Pariſot, capitaine de Cavalerie au ſervice du duc *Léopold*. *Voyez* PARISOT.

BERNES (de), en Beauvoiſis, anciennement BAERNES.

Voyez, ſur cette famille, la Morliere, & les anciennes *Remarques ſur la Nobleſſe de Beauvais*, imprimées en 1621. où il eſt parlé avec diſtinction de ceux de cette famille, qui ſe ſont toujours diſtingués au ſervice de nos Rois, dans les différens emplois dont ils ont été décorés.

Louis XI. honora de ſes lettres *Jean* de Bernes, pour lui recommander ſes intérêts dans ſon cher pays du Boulonnois. On lit dans l'Hiſtoire de ce Monarque, par M. Duclos, que *Gabriel* de Bernes fut envoyé par le Dauphin au roi Charles VII. & en différentes Cours dans les années 1440. 1444. 1452. & 1456. pour traiter ſur différens ſujets. Il y a eu dans cette même famille un lieutenant général d'Artillerie, pluſieurs colonels, tant d'Infanterie que de Cavalerie, &c. Elle a eu des alliances avec les maiſons d'Aumale, de la Rochefoucault, de Joigny, de Villebrune, & autres grandes & illuſtres maiſons. Elle fut maintenue dans ſa nobleſſe le 28 Septembre 1697. par M. Bignon, intendant du Languedoc.

Le premier connu du nom de Bernes eſt *Nicolas*, qui fit en l'an 1167. une donation à l'abbaye de Saint Julien de Beauvais. *Adam* de Bernes, ſon fils, eſt qualifié *miles* dans des titres de l'abbaye de Beaupré de l'an 1221. Un contrat de 1240. nous apprend que *Pinaus* de Bernes eſt fils d'*Adam*. Des titres de l'abbaye de Saint Lucien de Beauvais de 1267. diſent que *Godefroy* de Bernes eſt fils de *Pinaus*; un de 1315. aſſure que *Pierre* eſt fils de *Godefroy*; un de 1365. dit que *Bertrand* eſt fils de *Pierre*; un de 1417. que *Guillaume* eſt fils de *Bertrand*; un de 1445. que *Jean* eſt fils de *Guillaume*; un de 1470. que *Chriſtophe* eſt fils de *Jean*; un de 1506. que *Marc*, ou *Marquin*, eſt fils de *Chriſtophe*; & un de 1550. que *Porus*, ou *Pierre*, eſt fils de *Marc-Porus*, lequel comparut au procès-verbal de la rédaction de la coutume du Boulonnois. Il épouſa *Iſabeau* de Bacouel, dont eſt ſorti,

François de Bernes I. du nom, qui fut marié deux fois; en premieres noces à *Marguerite* de Blondel de Joigny, & en ſecondes noces à *Nicole* de Cany. Les

enfans du premier lit furent, 1. *Oudart*, qui ſuit; 2. *Jean* de Bernes, auteur de la ſeconde branche rapportée ci-après; & du ſecond lit, 3. *Philippe*, mort ſans enfans, & *Gabriel*, auteur de la troiſieme branche, rapportée après la ſeconde.

Oudart de Bernes, écuyer, ſieur dudit lieu & de l'Eſclaut, ſe maria par contrat du 2 Août 1604. à *Marie* d'Aumale, dont ſont iſſus, 1. *Dominique*, mort ſans avoir de poſtérité; 2. *François*, qui ſuit.

François II. du nom, écuyer, ſeigneur de la comté, ſe maria, par contrat du 14 Février 1638. à *Marthe* de Montbeton, dont il a eu,

François III. du nom, chevalier, ſeigneur de la Comté, & ſeigneur-châtelain de Longvilliers, Marquiſe, Rollets, &c. Il s'eſt marié le 14 Mai 1725. à *Marie-Suzanne* de Mithon, de laquelle eſt ſorti,

Antoine-François-Marie de Bernes, chevalier, ſeigneur-châtelain de Longvilliers, Marquiſe, Rollets, &c. né le 6 Mars 1727. Il a épouſé en premieres noces, le 7 Mai 1750. *Marie-Guilaine-Amable* du Bus de Wailli; & en ſecondes noces, le 10 Février 1754. *Catherine* de Salperwick. Il a trois garçons; un du premier lit, & deux du ſecond: qui ſont,

1. *Jean-François-Marie*, né le 3 Mars 1751.

2. *Ambroiſe-Gabriel*, né le 9 Avril 1755.

3. *Charles-Laurent*, né le 4 Mai 1758.

SECONDE BRANCHE.

Jean de Bernes, écuyer, ſeigneur de la Haye, ſecond fils de *François* I. du nom, & de *Marguerite* de Blondel, ſa premiere femme, épouſa par contrat du premier Mai 1608. *Chriſtine* de Trion, dont ſont iſſus, 1. *Pierre*, qui ſuit; 2. *Gabriel*; 3. *François*, écuyer, ſeigneur de Mecourt; 4. *Jean*, écuyer, ſeigneur de Bernavalle.

Pierre, écuyer, ſeigneur de la Haye, s'allia par contrat du 2 Octobre 1644. à *Marie* Vaillant, dont il a eu, 1. *François*, qui ſuit; 2. *Catherine*, mariée par contrat du 20 Janvier 1670. à *Jacques* de Bernes, écuyer, ſeigneur de Bautretun.

François, écuyer, ſeigneur de la Haye, meſtre-de-camp de Cavalerie, épouſa par contrat du 3 Décembre 1676. *Françoiſe* de la Villeneuve, dont eſt ſorti,

Louis-François, écuyer, ſeigneur de la Haye, qui s'eſt marié par contrat du 16 Janvier 1702. à *Antoinette* de Montlezun, dont ſont iſſus, 1. *François Marie*, qui ſuit; 2. *Antoine-François-Gabriel*, aide-major à Gravelines, marié à *Marie* de Charmont, dont quatre garçons; 3. *Pierre*, ancien lieutenant des grenadiers au régiment de Graſſin, retiré du ſervice avec penſion.

François-Marie de Bernes, chevalier, ſeigneur de la Haye, s'eſt marié en 1737. à *Marie-Claire* Pelet, dont deux enfans, qui ſont,

1. *Gabriel-Louis-Marie*, né le 9 Juillet 1739.

2. *Gabriel-Henri*, né le 20 Octobre 1742.

TROISIEME BRANCHE.

Gabriel de Bernes, écuyer, ſeigneur de Baudretun, fils de *François* I. du nom, & de *Ni-*

côte de Cany, sa seconde femme, se maria par contrat du 9 Mai 1632. à *Anne* de Lastres, dont est sorti,

Jacques de Bernes, écuyer, seigneur de Baudretun, qui s'allia par contrat du 26 Janvier 1670. avec *Marie-Catherine* de Bernes, sa parente, dont sont issus sept garçons & une fille; sçavoir, 1. *Pierre*; 2. *Jean*; 3. *Victor*, qui suit; 4 *Jacques*; 5 *Louis-Marie*; 6. *François*; 7. *Charles*; 8. *Marie-Antoinette* de Bernes.

Victor de Bernes, lieutenant général d'Artillerie, mort en l'an 1749. avoit épousé *Louise* du Quesne, dont est issu,

Victor-Alexandre de Bernes de Baudretun, dernier de sa branche.

Les armes: *d'argent à la hache d'armes & au doloir de gueules.* Supports, *deux levriers.* Cimier, *un levrier.*

BERNIER: Famille originaire du Piémont, où elle a tenu de toute ancienneté un rang distingué parmi la principale noblesse.

L'Auteur du *Nouvel Armorial de Provence* dit qu'*Henri* Bernier vint s'établir à Marseille sur la fin du quinzieme siécle, avec sa femme *Marguerite* de Barduvan, & *Pierre* de Bernier, son fils. Sa postérité subsiste dans *Paul-Auguste* de Bernier, seigneur de Pierrevert, qui, après avoir servi le Roi pendant plusieurs années avec distinction, s'est marié par contrat du 8 Février 1748. avec *Magdelene-Euphrosine* de Suffren de Saint Tropez, de laquelle il a plusieurs enfans.

Les armes: *d'azur à trois pals d'argent, chargés d'un écusson de gueules au lion d'argent.*

BERNIERES (de), famille de Normandie, élection de Caën, qui a donné un lieutenant général des armées du Roi, dans la personne de M. le comte de Louvigny.

Porte: *d'argent à la fasce d'azur, chargée de trois croissans d'or, surmontée d'une bande de gueules, chargée d'une étoile d'or, un lion naissant de sable en pointe.*

BERNIEULLES: Seigneurie que *Françoise* de Rubempré, dame de Bernieulles, porta à son mari *Jean* IV. du nom, sire de Crequi. *Philippe* de Crequi, leur troisieme fils, a fait la branche des seigneurs de Bernieulles. *Voyez* CREQUI.

BERNIS: *Tome I. p. 236. col. 1. lig. 14. après* BERNIS, *ajoutez*, DE PIERRE.

Ibid. lig. 21. Pierre de Bernis fut porté en dot, *lisez*, Le marquisat de Bernis fut porté en dot, &c.

Ibid. col. 2. lig. 26. Clavisson de Nogaret, *lisez*, Calvisson de Nogaret.

Ibid. lig. 32. de Blou de Saval, *lisez*, de Biot de Laval.

Ibid. p. 237. col. 1. lig. 19. après 1755. ajoutez, conseiller d'État ecclésiastique en Juillet 1756. ministre des affaires étrangeres en 1757. dont il a fait les fonctions, jusqu'en Novembre 1758. auquel a succédé M. le duc de Choiseuil, & créé cardinal en 1758. par le pape Clément XIII.

Ibid. lig. 37. après de Narbonne-Pelet, *ajoutez*, morte le 18 Avril 1756.

Ibid. col. 2. lig. 1. ajoutez: Les armes: *d'azur à la bande d'or, accompagnée en chef d'un lion d'or.*

BERRE, en Provence: Fa-

mille éteinte dans la maison de Duport, qui portoit : *d'azur bandé d'or.*

Il y a dans la même province une autre famille du nom de Berre. Elle a donné plusieurs chevaliers à l'ordre de Malte, & subsiste dans *N*...... de Berre, qui vit sans alliance.

Les armes : *de gueules à la tour d'or, donjonnée de trois autres de même, brisée d'une bande d'azur alaisée sur la tour.*

BERRYER : *Tome I. p.* 239. *col.* 1. *lig.* 8. *après* lieutenant général de Police à Paris, *ajoutez*, ministre de la Marine en 1759.

Ibid. lig. 13. de Canguiéres, *lisez*, de Ganguiéres.

BERROLES, famille de Normandie, élection de Bayeux.

Porte : *d'azur à trois épées d'argent, la pointe en bas, 2 & 1.*

BERRUYER, en Champagne : Porte : *d'azur à trois pots ou coupes d'or couvertes.*

BERTAUT, en Bretagne : Porte : *d'or à la bande de sable chargée de trois besans d'argent, accompagnée de trois annelets de gueules mis en orle.*

BERTENGLES, famille dont il est parlé dans l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 64.

Les armes : *d'argent à trois fusées & deux & demie de gueules posées en fasce, l'écu timbré d'un casque de profil.*

BERTET, famille établie en Provence, dans le diocèse de Riez, qui subsiste dans *Melchior* Bertet, chanoine à l'église cathédrale de Riez ; *Gaspard-Nicolas*, enseigne de Vaisseaux du Roi depuis 1750. & deux filles, dont une religieuse Ursuline à Riez, & l'autre mariée.

Les armes : *d'or à trois roses de gueules, au chef d'azur, chargé d'une étoile d'or.*

BERTHELOT, en Bretagne : Porte : *d'azur à trois têtes de léopard d'or, chacune couronnée d'un fleur de lys de même.*

BERTHELOT : *Tome I. p.* 239. *col.* 2. *lig.* 27. mort en Mai, *lisez*, mort le 5 Mai dans la quatre-vingt-deuxieme année de son âge, étant né le 16 Février 1661.

Ibid. lig. 40. *après* mere de la marquise de Prie, *ajoutez* : La marquise de Prie est morte le 7 Octobre 1727. âgée de vingt-neuf ans, laissant deux filles.

Ibid. p. 240. *col.* 1. *lig.* 28. maître des requêtes, *ajoutez*, depuis 1724.

Ibid. lig. 30. *après* laissant deux filles, *ajoutez* : Ce *Louis-Henri* a eu pour fils aîné *Louis-Etienne* Berthelot de Duchy, conseiller au Parlement de Paris, en la seconde chambre des Enquêtes, reçu le 19 Juillet 1740. mort le 14 Avril 1742. âgé de vingt-un ans.

Ibid. col. 2. *lig.* 27. Courgues, *lisez*, Gourgues.

Les armes : *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois besans d'argent.*

BERTHIER, ou BERTIER DE SAVIGNY : Cette famille, qui est originaire de Bourgogne, porte les mêmes armes que celle de Berthier de Toulouse : *d'or à un taureau cabré de gueules, chargé de cinq étoiles d'argent rangées en bande.*

Thomas Berthier, maître d'hôtel du Roi en 1654. thrésorier général des Etats de Bourgogne, a laissé de *Marie-Magdelene* Marsnot, son épouse, *Claude-Bénigne* Berthier, seigneur de Sau-

vigny, conseiller au Parlement de Dijon, puis en celui de Paris, & commissaire aux Requêtes du Palais, reçu le 26 Mai 1673. mort le 2 Juillet 1682. *Louise-Marie* de Machault, son épouse, morte le 25 Août 1694. a eu, entr'autres enfans, *Louis-Bénigne* Berthier, seigneur de Sauvigny, président en la cinquieme Chambre des Requêtes du Parlement de Paris, depuis le 13 Juillet 1713. mort à Paris aux mois de Septembre 1745. dans la soixante-neuvieme année de son âge, étant né le 3 Novembre 1676. laissant de son mariage contracté le 9 Juillet 1708. avec *Jeanne* Orry, morte en Septembre 1739. sœur de M. Orry, ministre d'Etat, contrôleur général des Finances, deux fils, qui sont, 1. *Louis-Jean* Berthier de Sauvigny, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du Roi, reçu le 22 Mai 1733. intendant de la généralité de Paris depuis 1744. & marié le 5 Juin 1736. avec *Louise-Bernarde* Durey d'Harnoncourt, de laquelle il a des enfans. 2. *Anne-Louis* Berthier de Sauvigny, religieux de l'ordre de Cluny, prieur d'Assé le Boine au Mans & de Sainte Céline de Meaux. *Mercure de France du mois de Septembre* 1745. *p.* 219.

BERTIER : *Tome I. p.* 241. *col.* 2. *lig.* 35. *après* âgé de soixante & quatorze ans, *ajoutez*, *Pierre*, évêque de Montauban.

Ibid. lig. 42. frere de *Pierre*, évêque de Montauban, *lisez*, fils de *Jean* de Bertier.

BERTIN, en Périgord : *Henri-Léonard-Jean-Baptiste* Bertin, chevalier, comte de Bourdeille, premier baron du Périgord, seigneur des Maisons-nobles de Perigueux, de Brantôme, de Belle-Isle, & autres lieux, né le 23 Mars 1719. reçu conseiller au Grand-Conseil le 7 Juin 1741. maître des requêtes en 1745. intendant de Roussillon en 1750. & de Lyon en 1754. Il a été nommé lieutenant général de Police de la ville, prevôté & vicomté de Paris, le 16 Octobre 1757.

Les armes sont : *écartelé au* 1 *d'azur, à une épée d'argent garnie d'or, posée en pal, la pointe en haut ; au* 2 *&* 3 *d'argent, à une terrasse de sinople, accompagnée de trois roses de gueules, plantées sur la terrasse, feuillées & tigées de sinople au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or ; au* 4 *d'azur, au lion d'or.*

BERTIN DE VAUGIEN : *Nicolas* Bertin, conseiller-secrétaire du Roi, maison, couronne de France & de ses Finances, en 1659. a eu, entr'autres enfans, de *N.* . . . . Vincent, son épouse, *Nicolas* Bertin de Vaugien, seigneur de Chaumont-sur-Loire, maître des requêtes honoraire de l'hôtel du Roi, mort à Paris le 4 Janvier 1742. âgé de quatre-vingt-six ans & onze mois. Il avoit d'abord été conseiller au Grand-Conseil en 1682. & ensuite reçu maître des requêtes le 18 Avril 1689. Il avoit été marié au mois d'Octobre 1685. avec *Louise* Feydeau, fille unique & seule héritiere de *Denis* Feydeau, seigneur de Vaugien, correcteur ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, & de *Catherine* Forest. Il en a laissé *Bruno-Maximilien* Bertin de Vaugien, conseiller honoraire au Parlement de Paris, où il avoit été reçu le 4 Septembre 1709. & marié au mois d'Avril 1714. avec la fille unique de feu *Pierre-Philibert* de Pajot, seigneur du

Plouy, conseiller honoraire en la Cour des Aides de Paris, & de *N....* de Ladehors, sa seconde femme, & il en a un fils, & une fille nommée *Louise-Magdelene* Bertin, qui fut mariée le 10 Mars 1735. avec *Charles-Jean-Pierre* Barentin de Montchal, mestre-de-camp de Cavalerie, & enseigne de la compagnie des Gendarmes Ecossois *Mercure de France du mois de Février* 1742. p. 395.

Les armes : *d'argent au sautoir dentelé de sinople, cantonné de quatre mouchetures d'hermines de sable.*

BERTON DE CRILLON. *Voyez* dans ce quatrieme Volume au mot BALBE-BERTON DE CRILLON.

BERTRAND, écuyer, sieur de Chaumont, en Normandie, élection d'Avranches.

Porte : *palé d'argent & d'azur de six pieces.*

BERULLE : *Tome I. p.* 243. *col.* 1. *lig.* 11. instituteur des Carmelites, *lisez*, auteur de l'établissement des Carmelites.

Ibid. lig. 41. *après* maître des requêtes, *ajoutez*, & intendant de Moulins.

BERY : Famille originaire d'Amiens, & qui se trouve alliée aux maisons de Brouilly, de Saveuse, de Buspe, &c. Elle porte pour armes : *d'argent à une feuille de scie de sable, posée en fasce, les dents en haut, accompagnée de trois têtes de levrier de même, accollées d'or, posées 2 en chef & 1 en pointe.*

Christophe de Bery, chevalier, seigneur d'Esserteaux, a eu de son mariage avec *Catherine-Marguerite-Françoise* Moret de Bournonville, *Henri-Gabriel* de Bery, seigneur d'Esserteaux, au diocèse d'Amiens, mestre-de-camp de Cavalerie, sous-lieutenant des Chevaux-Légers de monseigneur le Dauphin; marié le 29 Janvier 1744. avec *Anne-Marie-Claude* Berbier du Metz, veuve de *François-Joseph* d'Hautefort, comte d'Ajat en Périgord, & fille de *Claude Gédéon* Berbier du Metz, comte de Rosnay en Champagne, président en la Chambre des Comptes à Paris, & de *Geneviéve-Claude* Ragain. *Mercure de France du mois de Mars* 1744. *p.* 602.

BESCHARD DE COLBOC; famille du pays de Caux, généralité de Rouen.

Guillaume vivoit sous le regne de Louis XI. en l'an 1461. & messire *Adrien* de Beschard, écuyer, sieur de Colboc, originaire du bourg & paroisse de Saint Romain de Colboc, élection de Montivilliers, est aujourd'hui le chef de la branche aînée qui subsiste.

Les armes : *de gueules à cinq chevrons d'argent posés en fasce; au-dessus en chef une molette d'éperon; à droite & à gauche une coquille aussi d'argent; & en pointe une seconde molette de même.*

BESENWALD : *Tome I. p.* 243. *col.* 2. *lig* 1. famille de Suisse, *ajoutez*, du canton de Soleure.

Ibid. lig. 7. *après* colonel du régiment des Gardes Suisses, *ajoutez*, mort le 11 Mars de l'année 1736.

BESGUE DE MAJAINVILLE : *Charles* le Besgue, seigneur de Majainville, thrésorier général des maison & finances du duc d'Orléans, & auparavant thrésorier général des bâtimens du Roi, mourut le 4 Juillet 1704. laissant d'*Anne* Fouge d'Ecures,

d'Ecures, son épouse, décédée le 29 Mai 1729. *Charles* le Besgue, seigneur de Majainville, conseiller en la Grand-Chambre du Parlement de Paris; *Louis* le Besgue de Majainville, prêtre, docteur en Théologie de la Faculté de Paris, du 30 Mai 1692, abbé commendataire de l'abbaye du Val Chrétien, ordre des Prémontrés, diocése de Soissons, depuis l'an 1693. chantre & chanoine de l'église Collégiale de Saint Honoré à Paris, mort le 16 Janvier 1737. dans la soixante-treizieme année de son âge, étant né le 22 Juillet 1664. & *Claude* le Besgue, aussi docteur en Théologie de la même Faculté, conseiller-clerc au Parlement de Paris, depuis 1726. & ci-devant chanoine de l'église de Chartres.

Selon l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 58. *Charles* le Besgue de Majainville, marié le premier Octobre 1662. avec *Anne* Fougeu d'Ecure a eu pour enfans, 1. *Pierre* le Besgue de Majainville, seigneur de Jonville & de Conteville, premier écuyer de son altesse royale madame la duchesse de Lorraine, marié dans la ville de Nancy le 10. Août 1710. avec *Marie-Thérese* de Fiquelmont, fille d'honneur de cette princesse, & fille de *Jean-François* de Fiquemont, baron de Paroi, grand bailli de Luneville, & de *Marguerite* de Chauvirey. De ce mariage ils ont eu une fille nommée *Thérese* le Besgue, née le 21 Mars 1714. 2. *Charles* le Besgue, écuyer, sieur de Majainville & de Saunieres, conseiller en la Grand-Chambre du Parlement de Paris.

Les armes: *d'azur à un sep de vigne d'or, fruité de même, tortillé autour d'un échalas aussi d'or, & surmonté d'une merlette d'argent, entre deux croissans de même.*

BESIADE: *Tome I. p.* 243. *col.* 2. *lig.* 9. après *Charles-Théophile* de Besiade d'Avarey, maréchal des camps & armées du Roi, *ajoutez*, petit-fils du chevalier des ordres du Roi.

Ibid. lig. 14. Thiard, *lisez*, Thoard.

BESSOU DE MONDIOL: *Jean* de Bessou, écuyer, seigneur de Mondiol fut marié avec *Catherine* Vivant, dont il eut *Jean* de Bessou II. du nom, pere de *François* de Bessou, seigneur de Mondiol, marié le 13 Février 1631. avec *Nicole* de Ranconnet, fille de *Benjamin* de Ranconnet, seigneur d'Escoire & de Polignac. De ce mariage est issu *François* de Bessou, écuyer, seigneur de Mondiol, capitaine de Cavalerie, pere de *Jean Charles* de Bessou de Mondiol, capitaine-aide major du régiment d'Angennes, puis capitaine dans le régiment de Normandie, chevalier de Saint Louis, & major d'Entrevaux en Provence, par commission du 12 Octobre 1730. Il épousa le 23 Juillet 1710. *Jeanne* Bacelier de Boridal, dont il a eu, entr'autres enfans, *Marie-Louise* de Bessou de Mondiol, née le 25 Février 1723. & reçue à Saint Cyr le 5 Avril 1731. sur les preuves de sa noblesse. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 65.

Les armes: *d'azur à un chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même, posées 2 en chef & 1 en pointe.*

BETAULD DE CHEMAULD: *Hugues* Betauld, seigneur de Chemauld, Montbarrois, Argou-

ville, &c. ci-devant maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du Roi, mourut le 2 Mai 1712. âgé de soixante ans, laissant d'*Antoinette-Louise-Thérese* de Béon-Luxembourg, sa veuve, qui se remaria avec *Jean-Hippolite* de Beaumont, exempt des Gardes du Corps du Roi, *Louis* Betauld de Chemauld, chevalier de Saint Louis, colonel d'Infanterie, & ancien capitaine au régiment d'Orléanois.

Les armes : *d'azur à un lion d'or, avec une bande d'argent, brochante sur le lion, & chargée de trois roses de gueules.*

BETHENCOURT, & non BETTENCOURT : J'ai dit sous ce dernier nom, comme quelques Auteurs l'ont écrit (*Tome I.* de ce *Dictionnaire, p.* 251.), que *Philippe* de Bethencourt, seigneur de Carency, & pair d'Aix en Artois, n'avoit eu de son mariage, avec *Catherine* de Damant, que *Marie* de Bethencourt, mariée en 1626. à *Jacques-Toustain* de Frontebose, vicomte de Vauchetain. *Philippe* eut plusieurs enfans, entr'autres, *Diane*, épouse de *Jean-Baptiste* le Merchier-Noureuil, écuyer, seigneur d'Hulluch. *Voyez* au mot MERCHIER-NOUREUIL.

Les armes de Bethencourt sont : *d'argent à la bande de gueules, chargée de trois coquilles d'or.*

Et celles de Damant : *d'or à une fasce de gueules, chargée de trois chevrons d'argent, accompagnée de trois étoiles d'azur, 2 en chef au-dessus de la fasce, & 1 en pointe en dessous.*

BETHISY DE MEZIERES : *Tome I. p.* 245. *col.* 2. *lig.* 32. *après* mourut le 24 Avril 1721. âgé de soixante-trois ans, *ajoutez*, laissant d'*Eléonore* d'Oglethorp, sa femme, *Catherine-Eléonore* de Bethisy, épouse de *Charles* de Rohan-Guemené, prince de Montauban, lieutenant général des armées du Roi, morte à Saverne le 29 Août 1757. âgée de cinquante-neuf ans : elle étoit dame du palais de la Reine.

Les armes : *d'azur, freté d'or de six pieces.*

BETHON (de), sieur de Boisgefray, en Normandie, élection de Coutances.

Porte : *d'hermines à six roses de gueules*, 3, 2 & 1.

BETHUNE : J'ai parlé au *Tome I. p.* 245. & *suiv.* de ce *Dictionnaire* de cette grande & illustre maison. Comme l'article que l'on y lit, est susceptible de beaucoup de corrections, voici en abrégé ce qu'on trouve de cette famille dans l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, le *Dictionnaire de Morery*, & les *Mercures des mois de Mai* 1739. *p.* 984. & *suiv.* & *Juin* 1739. *p.* 1171. &c.

En 1351. *Jean* de Bethune, dit Locres, seigneur de Vandeuil & du Verger, petit-fils de *Guillaume*, épousa *Jeanne* de Coucy, qui descendoit par sa mere d'*Henri*, comte de Vienne en Ardennes, & de *Marguerite* de Courtenay.

En 1368. *Robert*, autre petit-fils de *Guillaume*, épousa *Jeanne* de Chastillon, fille de *Gaucher*, seigneur de Porcean, & de *Jeanne* de Conflans, dame de Blancafort.

En 1401. *Jean* de Bethune III. du nom, s'allia à *Jeanne* d'Anglure, fille de *Simon*, dit Saladin d'Anglure.

En 1529. *Jean* de Bethune IV. du nom, baron de Baye, &c.

épousa *Anne* de Melun, dame de Rosny, &c. qui lui porta en mariage en 1529. la baronnie de Rosny, terre considérable près de Mantes : elle étoit fille d'*Hugues* de Melun, vicomte de Gand, & de *Jeanne* de Hornes.

A *Jean* de Bethune IV. du nom, succéda son fils *François* de Bethune, baron de Rosny, &c. Il épousa *Charlotte* Dauvet de Rieux, dont il eut *Maximilien*, connu par les importans services qu'il a rendus à l'Etat, sous Henri IV. & qui a formé la branche des ducs de Sully, subsistante.

Philippe, comte de Selles & de Charost, tige des branches de ces noms, a eu *Jacqueline*, mariée à *Elie* de Gontault, gouverneur de Béarn, & viceroi de Navarre.

Branche des ducs de Sully.

Maximilien de Bethune I. du nom, duc de Sully, prince de Henrichemont, & souverain de Boisbelle, grand-maître de l'Artillerie, pair & maréchal de France, marquis de Rosny, &c. épousa en premieres noces *Anne* de Courtenay, dont il eut,

Maximilien II. du nom, qui suivra;

Et en secondes noces, *Rachelle* de Cochefilet, dont vint

François, qui a formé la branche d'Orval, dont le duc de Sully actuel, & le prince de Henrichemont.

Marguerite, mariée en 1605, à *Henri*, duc de Rohan, prince de Léon, pair de France.

Louise, mariée le 29 Mai de l'année 1620. à *Alexandre* de Levis, marquis de Mirepoix.

La terre de Sully fut érigée en duché en faveur de *Maximilien* I. au mois de Février 1606.

Maximilien II. du nom, marquis de Rosny, &c. fut surintendant des fortifications, gouverneur de Mantes & de Gergeau, ensuite grand-maître de l'Artillerie sur la démission de son pere, avant lequel il mourut en 1634. Il avoit épousé *Françoise* de Blanchefort de Crequy, fille de *Charles*, prince de Poix, & de *Magdelene* Bonne de l'Esdiguieres, laquelle étoit fille du fameux connétable de ce nom. Il en eut,

Maximilien-François, deuxieme duc de Sully, prince de Henrichemont, souverain de Boisbelle, marquis de Rosny, &c. Il épousa en 1639. *Charlotte* Seguier, fille de *Pierre*, chancelier de France, dont il a eu,

Maximilien-Pierre-François, qui suit.

Marguerite-Louise, mariée à *Armand* de Grammont, comte de Guiche, & ensuite à *Henri* de Daillon, mort duc du Lude.

Après la mort de *Maximilien-François*, marié en 1661. *Charlotte* Seguier, sa veuve, épousa *Henri* de Bourbon, duc de Verneuil, prince légitimé de France.

Maximilien-Pierre-François, troisieme duc de Sully, pair de France, chevalier des ordres du Roi, prince de Henrichemont, & souverain de Boisbelle, eut pour enfans,

Maximilien-Pierre-François-Nicolas, qui suit.

Maximilien-Henri, rapporté après son frere.

Maximilien-Pierre-François-Nicolas, quatrieme duc de Sully, mourut en 1712. sans postérité de *Magdelene-Armande* du Cambout.

Maximilien-Henri, cinquieme duc de Sully, son frere puîné, succéda à ses titres, & mourut

gouverneur de Mantes & de Gien, lieutenant général au Vexin François, & chevalier des ordres du Roi, le 2 Février 1729. Il avoit épousé *Marie-Jeanne* Guyon, veuve en premieres noces de *Louis-Nicolas* Foucquet, comte de Vaux.

Le duché a passé dans la branche d'Orval.

Louis-Pierre-Maximilien de Bethune, appellé alors le marquis de Bethune, petit-fils de *François* de Bethune, duc d'Orval, qui étoit fils de *Maximilien* I. du nom, duc de Sully, sixieme duc de Sully, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, &c. a été mestre-de-camp du régiment de la Reine, infanterie, & premier gentilhomme de la chambre de monseigneur le duc de Berry. Il est veuf de *Louise* Desmarestz, sœur cadette du maréchal de Maillebois, dont deux filles, qui suivent.

Louise-Nicole, née en 1710. veuve, sans enfans, & seconde femme du mari de sa tante maternelle, *Louis-Vincent*, marquis de Goesbriand. Elle est une des dames de compagnie de mesdames *Victoire*, *Sophie* & *Louise* de France.

Magdelene-Henriette-Maximilienne de Bethune, mariée le 22 Février 1743. à *Charles-François*, comte de l'Aubepine.

Branche des seigneurs d'Orval-Henrichemont.

François de Bethune, né en 1662. duc d'Orval, fils puîné de *Maximilien* I. du nom, duc de Sully, & de *Rachelle* de Cochefilet, a été chevalier des ordres du Roi, premier écuyer de la reine *Anne* d'Autriche, grand voyer de France & surintendant des bâtimens, mort à quatre-vingts ans en 1678. Il a été marié deux fois, en premieres noces en 1720. à *Jacqueline* de Caumont, fille de *Jacques-Nompar* de Caumont, duc de la Force, chevalier des ordres du Roi, pair & maréchal de France, & de *Charlotte* Gontault de Biron; & en secondes noces à *Anne* de Harville de Paloiseau, fille du marquis de ce nom. Du premier lit est né,

Maximilien-Alpin, qui suit.

Du second lit, il a eu *Louis-Armand*, lequel est rapporté ci-après.

Maximilien-Alpin laissa de son mariage avec *Catherine* de la Porte, *Maximilien-François*, qui suit, & *Françoise*, mariée en 1689. à *François-Armand*, marquis de Caulincourt, dont des enfans.

Maximilien-François, marquis de Courville, de Villebon, &c. mourut avant son pere en 1683. & suivant le *Dictionnaire de Moreri* en 1685. Il avoit épousé l'année qui précéda sa mort *Jeanne-Catherine-Henriette* d'Orléans de Rothelin, de laquelle il laissa un fils posthume, nommé *Louis-Pierre-Maximilien* de Bethune, auquel le duché de Sully a été adjugé en 1730. sur *Armand* de Bethune, son grand oncle.

Louis-Armand de Bethune, né du second mariage du duc d'Orval, a été abbé, ensuite comte d'Orval, prince de Henrichemont, & souverain de Boisbelle, à lui adjugés dans la succession de *Maximilien-Henri*, cinquieme duc de Sully. Il mourut à Paris, âgé de quatre-vingts ans, le 23 Janvier 1737. laissant de son mariage avec *Marie-*

Jeanne Auberi de Vatan, sœur de feu *Felix*, seigneur, marquis de Vatan, en Berry, un fils nommé,

Maximilien-Antoine-Armand de Bethune, prince de Henrichemont & souverain de Boisbelle, né le 18 Août 1730. mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie de son nom, marié le 4 Janvier 1749. à *Gabrielle-Louise* de Chastillon, fille du second lit du feu duc de Chastillon, née le 20 Septembre 1731. & une des dames de madame la Dauphine.

Ils ont pour fils unique *Maximilien-Alexis*, appellé vicomte de Bethune, né le premier Juillet 1750.

Branche des seigneurs de Selles & de Chabris.

Philippe de Bethune, comte de Selles & de Charost, marquis de Chabris, &c. frere puîné de *Maximilien* I. du nom, duc de Sully, fut gentilhomme de la chambre du roi Henri III. chevalier de l'ordre du Saint Esprit, gouverneur de Rennes, lieutenant général au gouvernement de Bretagne, ambassadeur en Ecosse, à Rome, & à plusieurs autres Cours, fut marié deux fois. De sa premiere femme, *Catherine* le Bouteiller de Senlis, il eut *Hippolite*, qui suit; *Henri*, qui prit l'état ecclésiastique, & mourut archevêque de Bourdeaux; *Louis*, auteur de la branche des ducs de Charost, & *Marie*, mariée à *François-Annibal*, duc d'Estrées, pair & maréchal de France. *Philippe* mourut en 1649. âgé de quatre-vingt-huit ans, ayant vécu sous six de nos Rois, qui sont François II. Charles IX. Henri III. Henri IV. Louis XIII. & Louis XIV.

Hippolite, comte de Selles, marquis de Chabris, premier gentilhomme de M. le duc d'Orléans, frere unique de Louis XIII. chevalier de l'ordre du Saint Esprit, chevalier d'honneur de la Reine, conseiller d'Etat, d'Epée, &c. mourut en 1665. après avoir donné au Roi plus de deux mille cinq cents volumes manuscrits, recueillis par son pere & par lui, distingués & cottés Bethune à la Bibliotheque du Roi. Il eut d'*Anne-Marie* de Beauvilliers de Saint Aignan, qu'il avoit épousée en 1629. *Henri*, qui suit; *Armand*, mort évêque du Puy; *François Gaston*, dont la postérité suivra; *Hippolite*, mort évêque de Verdun.

Henri mourut en 1690. laissant de son mariage avec *Marie Anne* Dauvet, fille de *Nicolas*, comte Desmarets, grand fauconnier de France, *Louis*, qui suit; *Anne-Marie*, appellé l'abbé de Bethune, qui vivoit en l'an 1739. & *Marie Henri*, nommé *François-Annibal* dans l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, chevalier de Bethune, capitaine de Vaisseau, non marié.

Louis de Bethune est mort lieutenant général des armées navales du Roi, commandant à Rochefort en Novembre 1734. Il a laissé de son mariage avec *N*. . . . Pollet de la Combe, veuve en premieres noces de *N*. . . . seigneur d'Yberville, capitaine de Vaisseau, deux enfans; sçavoir,

1. *Armand-Louis*, marquis de Bethune, colonel général de la Cavalerie Légere, dont il a prêté serment le 3 Mai 1759. chevalier des ordres du Roi, & l'onzieme de sa maison. Il a une fil.

le, née en Mars 1752. de mademoiselle de Boulogne, sa premiere femme, & a épousé en secondes noces *N*. . . . Crozat-Thierts, sœur puînée de la comtesse de Bethune.

2. *Marie-Armande* de Bethune, née le 24 Juillet 1709. & mariée le 15 Février 1746. à *Jean* Paris de Montmartel, marquis de Brumoy.

François-Gaston, marquis de Bethune, comte de Selles, troisieme fils d'*Hippolite*, mourut en Suede le 4 Octobre 1692. après avoir été successivement Envoyé extraordinaire en Baviere, pour le mariage de Monsieur, frere unique de Louis XIV. gouverneur de Cleves, commandant en chef les troupes laissées dans le même pays, chevalier des ordres du Roi, chargé de conférer les mêmes ordres à *Jean* Sobieski, roi de Pologne, ambassadeur auprès de ce Prince & en Suede. Il avoit épousé le 12 Décembre 1668. *Marie-Louise* de la Grange d'Arquien, fille de *Henri*, marquis d'Arquien, mort chevalier des ordres du Roi & cardinal, & sœur de *Marie-Casimire* de la Grange d'Arquien, reine de Pologne. *Voyez* GRANGE D'ARQUIEN.

De son mariage il eut,

1. *Louis-Marie-Victoire* de Bethune, qui suit.

2. *Marie-Casimire*, mariée en premieres noces au prince de Radzewils-Cléeki, dont elle n'a point eu d'enfans; & en secondes noces à *Alexandre-Paul*, comte de Sapieha, grand-maréchal de Lithuanie, duquel elle a eu trois fils & une fille.

3. *Jeanne-Marthe*, mariée à *Jean*, comte de Jablonowski, enseigne de la Couronne de Pologne, & depuis successivement palatin de Volhinie & de Russie, & morte palatine douairiere de Russie à Léopold le 10 Avril 1744.

Louis-Marie-Victoire de Bethune, maréchal des camps & armées du Roi, chambellan du roi de Pologne, duc de Lorraine & de Bar, épousa le 17 Septembre 1715. *Marie-Françoise* Potier de Gesvres, fille de *François-Bernard*, duc de Tresmes, pair de France, chevalier des ordres du Roi, gouverneur de Paris, de laquelle il ne reste que

Joachim-Casimir-Léon, seigneur des Bordes en Nivernois, mestre-de-camp-lieutenant du régiment Royal Pologne, cavalerie, appellé le comte de Bethune, né le 31 Juillet 1724. marié le 19 Mars 1749. à *Antoine-Louise-Marie* Crozat, sœur de la marquise de Bethune, & fille d'*Antoine-Louis* Crozat, & de *Marie-Louise-Augustine* de Laval-Montmorency, née le 18 Avril 1731.

Branche des ducs de Charost.

Louis de Bethune, comte & ensuite duc de Charost, pair de France, capitaine des Gardes du Corps, chevalier des ordres du Roi, &c. étoit le quatrieme fils de *Philippe* de Bethune, comte de Selles & de Charost. Il mourut en 1681. âgé de soixante & dix-sept ans, laissant deux enfans de *N*. . . . l'Escalopier, sa femme, *Armand*, qui suit, & *Louise-Anne*, mariée en 1665. à *Alexandre* de Melun, prince d'Epinoy, chevalier des ordres du Roi.

L'érection du duché-pairie de Bethune-Charost a été faite par lettres du mois de Mars 1672.

vérifiées & enregistrées le 11 Août 1690.

Armand, second duc de Charost, épousa en 1657. *Marie* Foucquet, fille de *Nicolas*, ministre d'Etat, dont est issu,

Armand II. du nom, troisieme duc de Charost, fut le 13 Août 1722. gouverneur du Roi, & il assista le 25 Octobre de la même année au sacre de ce Monarque. Il est mort le 23 Octobre 1747. Il a laissé d'un premier mariage avec *Louise-Thérese* de Melun d'Epinoy, sa cousine germaine,

Paul-François de Bethune, quatrieme duc de Charost, pair de France, sur la démission de son pere, baron d'Ancenis en Bretagne, & en cette qualité baron des Etats, né le 9 Août 1682. a été d'abord nommé marquis d'Ancenis, & colonel du régiment de Bretagne, infanterie, fait brigadier des armées du Roi en Décembre 1710. maréchal de camp le premier Février 1719. duc par démission, & appellé duc de Bethune, le 22 Mars 1724. reçu chevalier des ordres de sa Majesté le 16 Mai 1728. lieutenant général de ses armées le premier Août 1734. chef du Conseil Royal des Finances en 1745. est devenu successivement possesseur du duché, de la lieutenance générale de Picardie & du Boulonnois, & de la charge de capitaine des Gardes du Corps le 23 Octobre 1747. par la mort de son pere. Il est décédé le 11 Janvier 1759. âgé de soixante & dix-sept ans. Il a été marié le 13 Avril 1709. à *Julie-Christine-Regine* Gorge d'Antraigues, morte le 24 Août 1737. de laquelle il a eu, entr'autres enfans,

1. *François-Joseph*, qui suit.

2. *Marie-Françoise*, née le 27 Avril 1712. mariée le 25 Mars 1734. à *Antoine-Paul-Jacques* de Quelen-Stuer de Caussade, duc de la Vauguyon, pair de France, lieutenant général des armées du Roi, chevalier de ses ordres, & gouverneur de monseigneur le duc de Bourgogne.

3. *Marie-Charlotte*, née le 23 Avril 1713. mariée le 26 Octobre 1735. à *René-Louis* de Froulay, marquis de Tessé, grand d'Espagne, colonel du régiment de la Reine, infanterie, tué à Prague en Bohême le 22 Avril 1742.

François-Joseph, duc d'Ancenis par démission de 1737. mort le 26 Août 1739. mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie de son nom, & déja reçu en survivance de la charge de capitaine des Gardes du Corps, avoit épousé le 4 Mars 1737. *Marthe-Elisabeth* de Roye de la Rochefoucault, née le 13 Décembre 1720. fille aînée du feu comte de Roye, chef de la branche de Roye la Rochefoucault, substituée aux nom & armes de Roye. Il a eu de son mariage,

Armand-Joseph de Bethune, né le premier Juillet 1738. appellé d'abord marquis de Charost, & duc de Charost depuis le 11 Janvier 1759. lieutenant général de Picardie & du Boulonnois depuis le mois de Janvier 1756.

La branche de Sully porte seule le manteau ducal.

Celle de Henrichemont ne brise point, & rehausse la couronne *d'un bonnet de gueules*.

Le marquis de Bethune brise *d'un lambel de gueules*, & derriere son écusson, il y a les drapeaux de colonel général de la Cavalerie Légére.

Le comte de Bethune brise aussi *d'un lambel*, comme le duc de Charost, cadet de toute la maison, mais qui a un manteau ducal.

B E U : *Tome I. p.* 253. *col.* 1. *septieme ligne de l'article*, d'Œmor, lisez d'Ænor.

BEVEREN : *Tome I. p.* 251. *col.* 2. *lisez*, BEVERN.

B E U R D E L O T : *Etienne* de Beurdelot, écuyer, seigneur de Fontenilles & de la Borde, gentilhomme servant ordinaire de *Marguerite* d'Orléans, reine de Navarre, par lettres du 31 Mai 1542. fut pere d'*Alexandre* de Beurdelot, écuyer, seigneur de Fontenilles, marié avec *Marie* de Bloffet. De ce mariage naquit *Philippe* de Beurdelot, écuyer, seigneur de Fontenilles, homme d'armes de la compagnie des gendarmes de M. Gaston, duc d'Orléans en 1628. allié le 15 Février 1597. avec *Edmée* de Giverlai, mere d'*Olivier* de Beurdelot, écuyer, seigneur de Fontenilles, de Malfontaine & de Boistaché, premier capitaine d'une compagnie de cent hommes dans le régiment de Rembures le 11 Février 1636. & maître d'hôtel ordinaire du Roi, du 20 Janvier 1654. Ce dernier fut pere de *François* de Beurdelot, écuyer, seigneur de Fontenilles, capitaine dans le régiment de Condé, infanterie, du 12 Février 1674. né le 26 Janvier 1655. marié le 23 Février 1677. avec *Marie* de la Bussiere, dont il eut *Louis-Edme* de Beurdelot, écuyer, seigneur de Fontenilles, de Malfontaine & de Boistaché, né le 5 Décembre 1680. & *Gabriel* de Beurdelot, tous deux maintenus dans leur qualité de noble & d'écuyer par ordonnance de M. de Phelipeaux, intendant de Paris, du 2 Juillet 1700.

Les armes : *d'azur à une bande d'or, chargée de trois fers de dard de gueules, & accompagnée de deux besans d'argent, un en chef & l'autre en pointe.*

B E U R E Y : Terre & seigneurie dans le bailliage de Bar, qui fut donnée en partage à *Georges* de Stainville, oncle du maréchal-comte de Stainville, *voyez* STAINVILLE, & pere, par sa femme *Louise* d'Anglure de Guyonvelle, de *Jean-François*, dit le comte de Stainville, conseiller d'Etat des ducs *Léopold*, & *François*, capitaine d'une compagnie de leurs Gardes du Corps, & bailli de Bar, en faveur duquel la seigneurie de Beurey, unie avec le village de Mussey, fut érigée en baronnie, par lettres du 23 Juin 1719. Il n'a pas été marié, quoiqu'il fût le dernier mâle de sa maison, & est mort le 10 Octobre 1746. ayant fait donation de sa baronnie de Beurey à *Etienne-François* de Choiseuil, marquis de Stainville, successivement ambassadeur à Rome & à Vienne, aujourd'hui duc de Choiseul, pair de France, ministre des affaires étrangeres. *Tab. Gén. Part. VII. p.* 350.

B E U V R O N : Les terres & seigneuries de Beuvron, de Beautrou, de Tilly, de la Motte & de Cesny, furent portées en mariage l'an 1382. par *Jeanne* de Tilli à *Philippe* d'Harcourt, baron de Bonnestable, troisieme fils de *Jean* V. du nom, comte de Harcourt, qui avoit pour neuvieme ayeul Turchetil, seigneur de Turqueville, qui vivoit en 1001. & dont le fils, Anchetil, sire d'Harcourt en prit le nom & le transmit à sa postérité. *Voyez* au mot

HARCOURT. *Tab. Généal. Part. V. p.* 350.

BEUZEVILLE, en Normandie, élection de Bayeux.

Porte : *d'azur à trois étoiles d'or*, 2 & 1.

BEYER : Le baron de Beyer est mort en 1750. étant maître en la Chambre des Comptes des Pays-Bas Autrichiens. Il avoit épousé en 1728. *Marie-Suzanne-Josephe*, vicomtesse de Fraula, de laquelle il a eu un fils, mort une année après lui, & six filles vivantes actuellement, 1. *Anne-Elisabeth-Josephe*, née le premier Octobre 1730. mariée le 13 Décembre 1753. à *Jean-Joesph* de Felnes, baron d'Ussac & de Vergy, seigneur de la Renaudie en Limousin ; 2. *Suzanne-Elisabeth-Josephe*, née le 19 Octobre 1731. alliée en Décembre 1748. à *Jean-Baptiste-Joseph* de Sahuguet d'Amarzit d'Espagnac, baron de Casillac, brigadier des armées du Roi ; 3. *Jeanne-Begge-Josephe*, née le 12 Décembre 1733. & mariée le 18 Août 1754. à *Guillaume* du Faure, seigneur de Sauvezic & de Meillsac ; 4. *Marie-Jeanne Catherine*, née le 25 Mars 1736. & mariée le 14 Octobre 1754. à *François* de Sahuguet d'Amarzit, seigneur de la Roche, mousquetaire de la seconde compagnie ; 5. *Elisabeth-Anne Rosalie-Josephe*, née le 15 Juillet 1737. 6. *Charlotte Louise*, née le 15 Juin 1746.

Le baron de Beyer avoit pour sœurs, 1. *Anne Elisabeth*, morte en 1743. duchesse de Coswarenooz ; 2. *Hélene*, morte en 1738. épouse de *François* de Maring, au pays de Luxembourg ; 3. *Marie*, morte en 1755. veuve de *Jacques*, baron de Libot & du petit Rechain, au pays de Limbourg ; 4. *Anne Marie*, morte en 1753. veuve de *Guillaume*, comte de Briaz & d'Hollenfelds ; 5. *Anne-Marguerite*, morte en 1736. femme d'*Antoine*, baron de Haën & de Scheweisdorff dans la Lorraine Allemande.

Le baron de Beyer étoit issu d'une ancienne & noble famille de Mayence, qui vint s'établir à Scirk, dans la Lorraine Allemande, en la personne d'*Adam* de Beyer, chevalier, qui en l'an 1500. y fonda une chapelle. Il épousa *Marguerite* d'Eringhein, d'où vint *François* de Beyer, lequel eut de sa femme, *Marie* Kerkowen, *Nicolas* de Beyer, qui de son épouse, *Suzanne* de Baur, procréa *Barthelemi* de Beyer, qui épousa *Elisabeth* de Benghen, d'où vint *Jean* de Beyer, qui, par rapport aux dérangemens des affaires de sa famille, vint s'établir à Luxembourg, & y épousa *Jeanne* de Kesseler, dont il eut le baron de Beyer. Celui-ci étoit occupé, lorsqu'il est mort, à rechercher les titres de sa famille, égarés, ou perdus par les guerres ou par les incendies, qui ont plusieurs fois ravagé la ville de Scirk. Au reste, en demandant à l'empereur Charles VI. le titre de baron, (ce qu'il obtint par lettres patentes du 6 Juillet 1725. avec faculté d'appliquer le titre de baron sur quelque terre dans les Pays-Bas Autrichiens), il avoit prouvé par d'anciens monumens, où se voit encore l'écusson de ses armoiries, & par une enquête en forme, l'ancienneté de sa noblesse.

BEZANNES, famille établie en Champagne & en Picardie, qui a formé plusieurs branches.

Guillaume de Bezannes I. du

nom, écuyer, seigneur du Mesnil, du Fresnois, & en partie de Guignicourt & de Prouvais, étoit gentilhomme de la chambre du duc d'Alençon en l'an 1583. mestre-de-camp d'un régiment de dix compagnies Françoises en 1590. gouverneur de Neufchâtel-sur-Aisne, & capitaine de cinquante Chevaux-Légers en 1593. & gouverneur de Fîmes en 1595.

Antoine de Bezannes, son fils, écuyer, seigneur du Mesnil, & de Prouvais en partie, fut maintenu par ordonnance de M. l'intendant de Soissons, du 27 Août 1667. dans sa qualité de Noble & d'écuyer. De son mariage accordé en 1625. avec *Magdelene* de Lance, sont nés sept enfans, entr'autres,

Charles de Bezannes, écuyer, seigneur de Vêle, la Plaine, de la Malmaison, & en partie de Prouvais & de Guignicourt, aussi maintenu dans sa noblesse le 27 Août 1667. & le 24 Février 1698. fut choisi le 5 Septembre 1674. par l'arriere-ban du bailliage de Laon, pour être maréchal des logis de l'escadron de Vermandois. Il fut marié deux fois; sçavoir, en premieres noces, par contrat du 14 Janvier 1665. avec *Charlotte* de Gomont, dont trois garçons morts; & en secondes noces, par contrat du 21 Février 1709. avec *Françoise* Philippe, fille de *Jacques* Philippe, seigneur de Préville, président. De ce dernier mariage sont issus quatre enfans, entr'autres,

François-Charles de Bezannes, écuyer, seigneur de la Malmaison, dit la Plaine, de Vaurefaine, de Courtuy, &c. né le premier Août 1711. Le Roi lui donna le premier Janvier 1734. une commission de capitaine dans le bataillon de Milice de Danois de la généralité de Soissons, devenu depuis régiment de Caylus. Il épousa par contrat du 19 Janvier 1739. *Magdelene-Charlotte-Antoinette* Parat, fille de *Pierre-Antoine* Parat, écuyer, chevalier de l'ordre de Saint Lazare de Jerusalem. De ce mariage est issu, entr'autres enfans, *Charles-François* de Bezannes, écuyer, né le 24 Janvier 1740. *Armorial de France, Tome IV.*

Les armes: *d'azur, semé de plusieurs besans d'or, au lion d'argent, armé de gueules & lampassé d'or.*

BEZIADE D'AVAREY: *Tome I. p. 254. col. 1. lig. 8.* à la fin de l'article, *ajoutez* ce qui suit: De feue *Catherine-Angélique* Foucault, son épouse, décédée le 28 Avril 1728. il a eu, entr'autres enfans, *Jean-Théophile* de Beziade, comte d'Avarey, colonel du régiment de Nivernois, brigadier des armées du Roi, mort âgé de trente-huit ans d'une blessure qu'il reçut au genou, à la bataille de Guastalla, le 10 Octobre 1734. & *Charles*, marquis d'Avarey, maréchal des camps & armées du Roi de la promotion du 2 Mai 1744. marié le 13 Décembre 1735. à *Elisabeth-Marguerite* Megret, sœur de *N.* . . . Megret de Serilly, maître des requêtes, & intendant de Justice en Franche-Comté, mort le 31 Mai 1746. âgé de quarante-quatre ans.

Leur fils puîné de Beziade d'Avarey, est marié à *N.* . . . de Mailly.

Les armes: *d'azur à une fasce d'or, chargée de deux étoiles de gueules, & accompagnée en pointe d'une coquille d'or.*

BEZIEUX, en Provence : Famille qui subsiste dans *N....* de Bezieux, seigneur de Valmousse, qui n'est pas établi.

Les armes : *d'azur à la croix d'or vivrée de gueules.*

BIAUDOS DE CASTEJA : *Tome I. p.* 254. *col.* 1. *lig.* 9. *lisez*, BIODOS DE CASTEJA, & *transposez* cet article en son lieu, suivant l'ordre alphabétique.

BICHOT (du), sieur de Saint Ouen & de Baudre, élection de Carentan, en Normandie, maintenu dans sa noblesse par arrêt du 13 Février 1669.

Porte : *d'azur au chevron d'or, accompagné d'un soleil & d'un croissant d'argent en chef, & en pointe d'un mouton ou agneau aussi d'argent.*

BIDAL D'ASFELD : *Tome I. p.* 254. *col.* 2. *lig.* 27. Bestonneau, *lisez*, Bastonneau.

Ibid. p. 255. *col.* 1. *lig.* 38. *après* intendant de la généralité, *ajoutez*, de Poitiers, & depuis du Languedoc.

Ibid. col. 2. *lig.* 31. *après* celles du royaume de Valence, *ajoutez*, Il porte d'Arragon, & a supprimé les armes de Bidal, que madame Esprit portoit encore.

BIDÉ DE LA GRANDVILLE : *Tome I. p.* 256. *col.* 2. *lig.* 3. *ajoutez*, en Bretagne.

Ibid. lig. 12. *ajoutez* ce qui suit : Cette famille s'est distinguée dans la Robe au Parlement de Rennes. *Louis* de Bidé, ainsi que son ayeul, son bisayeul & son trisayeul, ont tous été conseillers en cette même Cour. *Julien*, fils de *Louis*, a épousé *Petronille-Françoise* Pinsonneau, mere de la marquise de Bonnac, & de *Louis-Joseph* Bidé de la Grandville, brigadier des armées du Roi, colonel d'un régiment d'Infanterie, marié le 7 Janvier 1750. avec *Françoise-Thérese* de Clusel, fille de *Léonard* de Clusel, seigneur de la Chabrerie, & de *Thérese* de Tourard, *Mercure de France du mois de Février* 1750, *p.* 208.

BIDERAN : Famille dont il est parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 66. qui porte : *de gueules à un château d'argent.*

BIDOUZE, en Armagnac : C'étoit anciennement une des douze premieres baronnies de Béarn : elle a été retranchée, & fait aujourd'hui partie du comté de Parabere, situé dans le Bigorre, & qui est possédé par une branche de la maison de Baudéan. *Tab. Gén. Part. V. p.* 274.

BIENCOUR, en Berry : Porte : *d'argent à un lion d'azur, langué, onglé & couronné de gueules.* Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 67.

BIEZ : *Tome I. p.* 257. *col.* 2. *lig.* 13. de Sezanac, *lisez*, de Sezanec.

Ibid. p. 258. *col.* 1. *lig.* 11. de Rieux, *ajoutez*, en Languedoc.

Ibid. lig. 17. de Bauny, *lisez*, de Chauny.

BIGARS : *Tome I. p.* 258. *col.* 1. *lig.* 24. BIGARS LA SONDE, *lisez*, BIGARS LA LONDE.

Ibid. lig. 33. *ajoutez* : Les seigneurs du nom de Bigars sont connus de toute ancienneté en Normandie. Ils portoient pour armes en 1461. *d'argent à la fasce de gueules.*

Jean de Bigars, chevalier, seigneur de Bigars, avoit pour sœur *Jeanne* de Bigars, qui épou-

sa *Simon* de Chambray, seigneur de Saint Denis, de Behelland & de Limeux, dont elle eut un fils, nommé *Jean* de Chambray.

BIGNE (de la), sieur de Tessel & de la Rochelle, ancienne noblesse, élection de Mortain & de Bayeux en Normandie.

Porte : *d'argent à trois roses de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.*

BIGNON : *Tome I. p. 258. col. 2. lig. 32. à Françoise-Marthe* Billard, *ajoutez*, sœur de la mere de M. Chauvelin, ancien garde des Sceaux.

Ibid. p. 259. col. 2 lig. 6. après 1743. *ajoutez*, honoraire de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres.

BIGORRE : *Tome I. p. 261. col. 1. lig. 1. ajoutez* : C'étoit le surtout des armes d'*Antoine* de Bourbon, roi de Navarre.

BIGOT, en Berry : Porte : *de sable à trois têtes de léopard d'or, languées de gueules, & posées 2 & 1.* Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p. 67.*

BIHAN, en Bretagne : Porte : *d'or au chevron de gueules, & une onde d'azur, mouvante de la pointe de l'écu.* Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p. 68.*

BILLATÉ, à Bordeaux.

Les armes réglées par le Juge d'armes de France sont : *d'azur à un château d'argent, cotoyé de deux tours de même, l'écu timbré d'un casque de profil.* Voyez le même Ouvrage, *Tome I. Part. I. p. 68.*

BILLEHEUST (de), sieur du Manoir & de la Guerriere, ancienne noblesse, élection de Mortain, en Normandie.

Porte : *d'azur au chevron d'argent, accompagné de trois roses de même, 2 & 1.*

BILLET DE MARSON, en Champagne : Porte : *d'azur à un chevron d'argent, accompagné en chef de deux moulinets de même, emmanchés d'or, & en pointe d'une épée aussi d'or, posée en pal, la poignée en bas.* Voyez l'*Armorial de France, Tome III. Part. I.*

BILLY, en Bourgogne, en Beaujolois & à Lyon.

Porte : *d'argent à trois merlettes de sable, posées 2 & 1.* Voyez encore le même *Armorial, Tome III. Part. I.*

BINET, famille de Normandie, élection de Valognes.

Porte : *de gueules à deux barres d'argent, la premiere surmontée d'une rose d'or, accostée de deux besans aussi d'or; la seconde décotoyée à dextre d'une feuille de chêne d'or, & à senestre d'une rose de même.*

BINOLAYE (de la), sieur des Vallées, ancienne noblesse, élection d'Avranches, en Normandie.

Porte : *d'argent à la fasce ondée d'azur, chargée d'un cygne d'or, & accompagnée de trois membres de lion de sable, 2 en chef & 1 en pointe.*

BIONNEAU, en Provence : Famille qui subsiste dans *Joachim-Etienne* Bionneau, baron d'Airagues, qui a un fils encore jeune, de son mariage avec *Sibille* d'Anselme, né à Avignon.

Les armes : *d'azur à la fasce d'or, chargée de deux croissans de gueules, accompagnée en chef de trois étoiles d'or, & en pointe d'un vol d'argent.*

BIORD, autre famille établie à Arles depuis trois cents ans, & originaire d'Italie, maintenue dans sa noblesse par les

commissaires du Roi en l'année 1667.

Les armes : *d'azur à trois pals d'or, à la fasce de gueules berchante, chargée de trois étoiles à six raies d'argent.*

BIRAGUE : *Tome I. p. 263. col. 1. lig. 24. ajoutez :* La seigneurie d'Antrasme, près Laval, a passé à la branche de Maillé la Tour-Landry.

BIRAN, ancienne baronnie dans le bas Armagnac, possédée dans le dernier siécle par *Antoine*, seigneur de Roquelaure, baron de Laverdeux, maréchal de France, sénéchal & gouverneur des pays de Rouergue & de Foix. Cette baronnie fut érigée en 1630. en marquisat, par lettres de Louis XIII. en faveur de *Louis* de Roquelaure, son fils.

Ce marquisat a passé dans la maison de Rohan-Chabot par le mariage de *Françoise* de Roquelaure, accordé en 1708. avec *Louis-Bretagne-Alain* de Rohan-Chabot, duc de Rohan, pair de France. Le duc de Rohan, leur fils, l'a vendue en 1756. à *Jean-Antoine* de Riquety, marquis de Mirabeau. *Voyez* RIQUETY.

La terre de Biran a donné le nom à une famille distinguée par son ancienneté, ses alliances & ses services militaires. *N....* de Biran, comte de Goas, colonel du régiment de Bourbonnois, & brigadier d'Infanterie, fut tué en Août 1747. à l'attaque des retranchemens, près d'Exiles. *Tab. Gén. Part. VIII.*

Les armes : *d'or à trois cornettes de sable, becquées & membrées de gueules, posées 2 & 1.*

BIRCKENFELD : La branche Palatine de Birckenfeld, aujourd'hui de Deux-Ponts, a pour auteur *Louis* de Baviere, dit le *Noir*, fils d'*Etienne*, palatin de Simmeren. Il eut en partage Deux-Ponts & Veldentz.

BIRÉ, noblesse d'ancienne extraction, originaire de la province de Bretagne, suivant l'arbre généalogique dressé sur les titres en 1753. par Chevillard. Le premier de ce nom est *Antoine* Biré, qui vivoit en 1240. Il eut d'*Anceline* Bâtard, son épouse, deux fils, *Johan* & *Roland* Biré. *Johan* Biré, écuyer, sieur de la Grenotiere, donna le 4 Septembre 1302. à *Roland*, son frere puîné, le lieu de Corau, pour son partage dans les successions de ses pere & mere, suivant l'assise du comte de Geffroy.

Johan épousa *Marie* Charbonneau de Leschaserie, qui fut mere de *Michel*, qui suit, & de *Jeanne* Biré, mariée à *Johan* des Fontaines, écuyer, sieur de la Grée.

Michel Biré partagea avec sa sœur le 18 Juin 1375. Il étoit marié avec *Thieffaine* Garnier, comme il paroît par une transaction du 4 Juin 1352. entre lui & *Johan* Garnier, seigneur de la Barissiere, frere de son épouse. Il n'eut de son mariage que *Johan* Biré II. du nom, qui suit.

Johan Biré II. du nom, épousa *Marie* le Feron. Il fut maître d'hôtel du comte de Richemont, frere du duc de Bretagne, & ensuite gentilhomme servant du comte de Montfort, fils du duc de Bretagne, nommé *Johan*. Les provisions sont datées du 10 Février 1424. *Johan* Biré II. du nom, laissa

Thomas Biré, qui s'allia à *Jean-*

ne de la Lande. En faveur de ce mariage, *François*, alors comte de Montfort, lui accorda le 4 Février 1437. les provisions de charge d'*écuyer d'écurie*, & à son épouse celles de *demoiselle de la comtesse de Montfort*. Ils eurent pour enfans, 1. *Johan* Biré III. du nom, qui suit; 2. *Johan* le jeune, sieur de la Touche; 3. *Olivier*, sieur de la Jarrie; 4. *François*, sieur de la Fuseliere.

Johan Biré III. du nom, sieur de la Grenotiere & de la Donciniere, fut en 1484. gentilhomme servant du duc de Bretagne. Le duc *François* le fit mettre en prison pour être entré dans le château de Nantes à main armée avec le prince d'Orange, & le sire de Rieux. Il fut un des principaux auteurs du supplice de Landais, favori, & premier ministre de ce duc. *Johan* Biré III. du nom, obtint de ce prince le 25 Février 1485. des lettres d'abolition sur le tout. De son mariage avec *Françoise* de Poydras, il eut pour fils,

Thomas Biré II. du nom, qui épousa *Catherine* Eder, dont il eut *Jacques*, & *Guillaume* Biré, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné.

Jacques Biré, sieur de la Grenotiere, donna à son fils *Michel* Biré, le 17 Octobre 1545. procuration pour demander le retrait lignager du lieu de la Douciniere.

Michel Biré épousa *Jeanne* le Roy, fille de *N*. . . . le Roy, comte de Rouville & de Clinchamp, capitaine de cent gentilshommes de la maison du Roi, dont *Jehan* Biré IV. du nom, & *Pierre*, sieur de la Douciniere.

Jehan Biré IV. du nom, sieur de la Grenotiere, épousa *Thienette* Daviaud. *Jehan* mourut, & laissa sa veuve, mere de quatre enfans mineurs, dont un fils, nommé *Pierre*, & trois filles, appellées *Catherine*, *Marie* & *Marguerite*, desquels *Pierre* Biré, leur oncle, fut curateur.

On n'a pas pu suivre la filiation de cette branche, celui qui la représente n'étant point dans le royaume, & n'ayant pu avoir communication de ses titres.

Guillaume Biré, frere puîné de *Jacques*, & fils de *Thomas* & de *Catherine* Eder, épousa par contrat du 21 Septembre 1528. *Guillemette* Mauxion. De ce mariage naquit,

François Biré, fils unique, qui par contrat du 8 Mars 1563. s'allia avec *Louise* de Mirande, & eut pour fils,

Philippe Biré, sieur de la Senaigerie, marié par contrat du 28 Février 1601. à *Elisabeth* de Brénezay. Ils acquirent l'un & l'autre, par contrat du 19 Juin 1602. la terre & seigneurie de Gasson, & ils en rendirent hommage au Roi le 21 Juin 1629. De leur mariage naquirent,

1. *Jean* Biré IV. du nom, qui rendit aussi aveu & hommage au Roi le 10 Mai 1638. des terres de Senaigerie, Gasson & Malnoë; 2. *Bernardin*, qui suit, en faveur duquel *Jean*, son frere aîné, se démit de tous ses biens échus; 3. *Guillaume* II. du nom, rapporté après la postérité de *Bernardin*.

Bernardin Biré épousa par contrat de mariage du 29 Janvier 1643. *Gabrielle* le Lou, fille de défunts *Pierre*, & *Louise* Hus, de laquelle naquit,

Maurille Biré, sieur de la Senaigerie, baptisé le 29 Octobre

1645. & marié le 30 Mars 1666. à *Anne* Gazet, fille d'*André* Gazet, écuyer, & de *Michelle* Cailletau.

René Biré, leur fils, sieur de la Senaigerie, fut émancipé le 15 Novembre 1686. n'ayant alors que dix-huit ans, & il épousa *Sainte* Baudouin, par contrat de mariage du 5 Décembre 1692. Leurs enfans sont,

1. *René* Biré II. du nom, qui suit.

2. *Louis*, né le 14 Novembre 1698. & marié à *Anne-Simeone-Stilite* Godet de Châtillon, dont *Louis* II. du nom, & *Pierre*, garde de la Marine, & trois filles.

3. *Philippe* Biré II. du nom, né le 18 Septembre 1701. marié à *N.* . . . . Figureau, dont *Philippe* Biré III. du nom, chevalier, seigneur de la Messeliere, né le . . . . . .

René Biré II. du nom, sieur de la Senaigerie, né le 20 Septembre 1693. a eu de *Marie* Baudouin, son épouse,

René III. du nom, marié à *Marie-Rosalie* Cornulier, dont est sorti,

René IV. du nom, & une fille.

Guillaume Biré II. du nom, troisieme fils de *Philippe*, & d'*Elisabeth* de Brénezay, épousa par contrat du 23 Mars 1654. *Marie* Simon, fille aînée de *Thomas* Simon, chevalier, seigneur de Souchay, & de *Marie* de la Rochefoucault.

Thomas Biré III. du nom, leur fils unique, baptisé le 12 Avril 1655. épousa par contrat du 14 Février 1714. *Marie-Thérese* Guiton, dont est issu,

Thomas-Louis Biré, né le 26 Février 1717. dit le vicomte de Biré, qui a une fille de son mariage avec *Marie-Sainte* Biré de la Senaigerie.

L'arrêt de maintenue du Parlement de Rennes, du 9 Août 1748. reconnoît ceux de ce nom pour gentilshommes d'ancienne extraction.

Les armes sont : *d'azur à une branche de grenadier d'or, posée en fasce, chargée de trois grenades de même, grenetées & couronnées de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.*

Le vicomte de Biré porte une *bordure de gueules pour brisure.*

BIZEMONT : Famille noble & ancienne, originaire de la basse Picardie, dont on croit qu'étoit *Louise* de Bizemont, gouvernante d'*Isabelle*, sœur de Saint Louis.

Le premier de cette famille, dont on puisse suivre la postérité par titres, est,

I. *Mathieu* de Bizemont, qui fut obligé, à cause des guerres des Anglois, de quitter sa patrie, pour venir s'établir dans le bailliage de Melun, où il justifia, pour lui & son frere *Ancelot*, leur noblesse, en produisant une sentence rendue sur l'enquête faite en la prevôté de Montreuil le 10 Janvier 1459. qui fait foi que lesdits freres étoient de noble & ancienne race. Ledit *Mathieu* de Bizemont, dit *le Maistre* dans quelques titres, est qualifié d'écuyer, seigneur du fief du Buisson en la paroisse de Champreuil, près Villeroy, dont il avoit fait acquisition par contrat passé à Corbeille le premier Mai 1471. dans lequel il est qualifié de seigneur de Mondeville, apparemment du chef de sa femme, dont on ignore le nom, de laquelle il eut plusieurs enfans, qui partage-

rent leurs successions le 15 Octobre 1486. Celui dont la postérité subsiste est,

I I. *André* de Bizemont, écuyer, seigneur du Buisson & Mondeville en partie. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom, six fils, qui partagerent leurs successions le 18 Juin 1553. Le sixieme des enfans est,

I I I. *Jean* de Bizemont le jeune, écuyer, seigneur du Buisson, du Tertre, Chalambier, & en partie de Loutteville. Il épousa, par contrat du 14 Mars 1536. *Barbe* Parent, fille de feu *Antoine* Parent, archer de la garde du Roi; & de *Magdelene* le Normand, veuve d'*Antoine* le Jau, écuyer, son premier mari. D'eux sont issus; 1. *Hector*, qui suit; 2. *Renée*, femme d'*Antoine* de la Mothe, écuyer, seigneur de Bonnevau; 3. *Marguerite*, femme de *Pierre* de Ramponet, écuyer, seigneur des Issarts & de la Varenne; 4. *Geneviéve*, femme de *Pierre* Poitevin, écuyer, seigneur du Chesne-Bêcare.

I V. *Hector* de Bizemont, écuyer, seigneur du Buisson, de Loutteville, &c. gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, fut sous la tutelle de *Jacques* de Poilloui, écuyer, seigneur de Joubert, &c. Ledit *Hector* fut reçu en foi de la seigneurie du Buisson, par acte passé à Paris le 3 Juin 1585. & mourut en 1609. Il avoit épousé par contrat passé à Paris le 5 Février 1581. *Anne* de Neufville, morte le 13 Février 1629. de laquelle il a eu plusieurs enfans. L'un d'eux est,

V. *Lazare* de Bizemont, écuyer, seigneur de la Roche-Corbaut, & par la mort de son frere aîné, seigneur du Buisson, né en 1598. fut maintenu dans sa noblesse, avec ses freres, par sentence de l'Election de Melun, du premier Juin 1634. sur le vu des titres au nombre desquels étoit la sentence de la prevôté de Montreuil, datée de l'an 1459. Il mourut en 1653. & avoit épousé par contrat du 29 Avril 1640. *Claude* Cranson, fille d'*André* Cranson & de feue *Claude* Bouquet, laquelle Cranson fut tutrice de ses enfans mineurs, par sentence du Châtelet de Paris, du 10 Février 1653. & mere, entr'autres, de

V I. *Nicolas* de Bizemont, chevalier, seigneur du Buisson, dont il rendit aveu pour moitié en 1670. Il épousa par contrat passé à Paris le 10 Février 1684. *Magdelene* du Noyer, fille de *Nicolas* du Noyer, écuyer, conseiller du Roi, receveur général des Finances à Orléans, & de *Marie* le Normand. Ladite *Magdelene* accepta au parc civil du Châtelet de Paris le 14 Juillet 1696. la garde noble & tutelle de son fils unique, qui suit.

V I I. *Nicolas-Charles* de Bizemont, chevalier, seigneur du Buisson, de Mondeville & de Loutteville en partie, né le 26 Février 1687. mort le . . . . Avril 1736. transigea à Paris le 9 Décembre 1716. avec la dame du Noyer, sa mere. Il épousa par contrat du 30 Mars 1718. *Marie-Catherine-Charlotte* de Sainxe, morte le 24 Mars 1728. fille d'*André* de Sainxe, seigneur de Dormeville, & de *Marie-Marguerite* de Ferra, dame de Fontaine, dont sont issus, 1. *Nicolas-Balthasar-Melchior*, qui suit; 2. *André-Victor*, dit le chevalier de Bizemont, né le 19 Novembre 1725. chevalier, seigneur de Fontaine, sous-lieutenant des Grenadiers au régiment des

des Gardes Françoises, qui a épousé dans l'église de Saint Salomon de Pithiviers le 9 Septembre 1750. par contrat du 26 Août précédent, *Angélique-Isidore* de Laumoy, dame de Gironville-les-Carneaux, de l'Humery & de Formarville, née le 11 Mars 1733. fille d'*Alexandre-Louis* de Laumoy, chevalier, seigneur de Gironville, &c. mort le 2 Avril 1750. & d'*Anne-Isidore* de Foyal, dame de Formarville, morte le 13 Juin 1734. âgée de vingt-six ans, dont sont issus, 1. *Gabriel-Louis*, né le 3 Août 1756. 2. *Jeanne-Constance-Louise*, née le 2 Avril 1752. 3. *Angélique-Félicité-Colette*, née le 20 Mars 1753.

VIII. *Nicolas-Balthasar-Melchior*, comte de Bizemont, né le 9 Janvier 1720. chevalier, seigneur du Buisson, de Louttevilie en partie, &c. chevalier de Saint Louis, colonel à la suite du régiment de Lyonnois, Infanterie, aide-major général à l'armée de Flandres en 1747. & 1748. & à l'armée du Bas-Rhin en 1757. a épousé dans l'église de Tignonville le 11 Mars 1750. par contrat du 4 desdits mois & an, *Marie-Anne-Adélaïde* de Prunelé, née le 12 Décembre 1724. fille de *Parfait*, marquis de Prunelé, chevalier, seigneur de Tignonville, de Morville, de Courcelles, d'Argeville, &c. chevalier de Saint Louis, & de *Marie* des Acres de l'Aigle. Aux termes du susdit contrat leurs enfans & descendans à perpétuité doivent joindre les nom & armes de Prunelé aux nom & armes de Bizemont. De ce mariage sont issus, 1. *André-Gaspard-Parfait*, né le 31 Mars 1752. 2. *Charles-Guillaume-Marie*, né le 10 Septembre 1754. destiné à l'ordre de Malte; 3. *Nicole-Aimée-Adélaïde*, née le 22 Décembre 1750. 4. *Olimpe-Henriette*, née le 25 Juin 1753. 5. *Léontine*, née le 10 Mars 1757. morte le 12 Juillet suivant.

Les armes sont : *d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux croissans d'argent, & en pointe d'une molette d'éperon d'or.* Les descendans de l'aîné y ajoutent un *écu en abysme de gueules à six annelets d'or, 3, 2 & 1*, qui est Prunelé.

BLACAS : Cette noblesse est des plus distinguées de la Provence. *Blacas* de Blacas, seigneur d'Aups en est la tige. C'étoit un des gentilshommes des plus qualifiés de la cour des comtes de Provence. Il fut présent au traité de paix fait en 1178. entre *Ildephonse* I. comte de Provence, & *Guillaume*, comte de Forcalquier.

Catherine de Blacas épousa vers la fin du douzieme siécle *Gaufridus*, comte souverain de Toulon. *Sibille*, sa petite-fille & unique héritiere de cette maison, fait dans son testament des legs à *Bertrand* & à *Boniface* de Blacas, ses cousins, & institue pour son héritier universel le comte de Provence.

Blacas de Blacas, seigneur d'Aups, connu sous le nom de *Grand Guerrier*, étoit compté parmi les neuf preux de Provence.

Guillaume de Blacas, fils de *Blacas* de Blacas IV. du nom, seigneur d'Aups, se distingua en Italie dans l'armée de *Louis* I. duc d'Anjou, comte de Provence. Sa postérité subsiste dans *François-Alexandre* de Blacas, coseigneur d'Aups, de Fabregues & de Tourtour, seigneur de Vérignon, de Montpezat &

de Montmecan, chevalier de Saint Louis, ancien capitaine des Galeres du Roi, marié à *Françoise-Geneviéve* d'Arnoul de Rochegude, de laquelle il a deux fils, actuellement au service dans le régiment des Gardes Françoises. Le puîné est chevalier de Malte.

Les armes : *d'argent à la comete à seize rais de gueules.*

BLAIR : *Tome I. p.* 265. *col.* 2. à la fin de l'article, *ajoutez* : Les armes : *de sable à une fasce d'or, accompagnée de trois besans de même, posés* 2 *en chef* & 1 *en pointe, & un écu d'argent brochant sur la fasce, chargé d'un chevron ondé de sable, accompagné de trois tourteaux de sable, posés* 2 *en chef* & 1 *en pointe.*

BLAIS (le), sieur du Quesnoy, élection de Caën, en Normandie.

Porte : *de sinople au chevron d'or, accompagné de trois treffles de même,* 2 & 1.

Le *Mercure de France du mois de Juillet* 1749. p. 205. parle d'une *Marguerite* de Blais, qui porta en mariage à *Alexandre* Coste, marquis de Saint Suplix, conseiller au Parlement de Normandie, les terres & baronnie de Crepon, de Vaux & de Grais. Cette *Marguerite* de Blais, dit le Journaliste, est issue d'une ancienne maison de Normandie, qui possédoit ces terres de temps immémorial, & alliée à toutes les meilleures de la province, telles qu'à celles de Faux, de Garnetot, d'Hieuville, d'Estampes, de la Luzerne, de Brevan, d'Oizy, de Civille, de Nassi, de Bec-de-Liévre, de Mathan, de Tierceville, de la Roche-Aimon, de Kadot-Sebeville, de Castel de Crevecœur, & de Goussier d'Ally.

Marguerite de Blais étoit filleule de Louis XIII. & fille de *Jean* le Bais, conseiller d'Etat, ami intime du célebre M. Huet, évêque d'Avranches.

BLAISEL, de la ville de Boulogne : Porte : *d'or à trois bandes d'azur.* Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 68.

BLAISY, seigneurie dans le bailliage de Châtillon-sur-Seine, en Bourgogne, qui fut érigée en marquisat en faveur d'*Antoine* Joly, président au Grand-Conseil, par lettres patentes du mois de Juin 1695. enregistrées au Parlement de Bourgogne le 28 Juillet, & en la Chambre des Comptes le 2 Août suivans. *Tab. Gén. Part. VIII. p.* 60. *Voyez* JOLY.

BLANC (le), chevalier, seigneur de la Croissette, élection de Caën, en Normandie.

Porte : *d'azur à trois licornes effarées d'argent,* 2 *en chef* & 1 *en pointe.*

BLANC (le) : Famille issue des seigneurs de Mondespin, de Castillon & de Ventabren, établie à Aix, & originaire de Piémont, où elle tenoit un rang honorable parmi les maisons nobles de ce pays. Henri IV. déclara *André* & *Charles* le Blanc regnicoles zélés & fideles à son service, par lettres patentes de 1607. & de 1609. enregistrées en la Chambre des Comptes en Provence. Les descendans de *Charles* & d'*André* le Blanc ont été maintenus dans leur qualité de Nobles par un arrêt confirmatif du 20 Juillet 1718. Cette famille subsiste dans *Louis* le Blanc, seigneur de Ventabren, conseiller au Parlement d'Aix, marié avec *N.....* de Martin, dont il a

postérité, & dans *Charles* le Blanc, son frere, chevalier de Saint Louis, & capitaine d'Infanterie dans le régiment de Royal Vaisseau. *Nouvel Armor. de Provence*, *Tome I. p.* 152.

Les armes : *au* 1 *&* 4 *d'azur, à deux branches de palmier d'or entrelacées, soutenant un croissant d'argent, surmonté d'une larme d'or; au* 2 *&* 3 *de sinople bandé d'argent.*

Il y a une autre famille du nom de le Blanc, qui a donné deux conseillers au Parlement de Provence, dont les armes sont : *d'azur au demi-vol d'argent.*

BLANCHARD, sieur du Bois, élection de Caën, en Normandie.

Porte : *d'or à la bande d'azur, cotoyée de cinq merlettes de sable,* 2 *&* 3.

BLANCHEFORT : *Tome I. p.* 267. *col.* 1. *lig.* 16. Pierguez, *lisez*, Pieerquet.

BLANCHET, famille maintenue dans sa noblesse par ordonnance de M. Bignon du 25 Avril 1708. dont il est parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 69.

Les armes : *de gueules à une croix d'argent à huit pointes, accompagnée de quatre étoiles d'or, posées une dans chaque canton de la croix.*

BLANCHETON DE ROCHEPOT : *Jacques-Philibert* de Blancheton, écuyer, seigneur en partie de Marsaut en Bourgogne, mort sous-doyen du Parlement de Metz, avoit épousé en 1697. *Henriette* Boussard, qui acquit de *Pierre* le Goux, premier président du Parlement de Bourgogne, puis de celui de Dauphiné, la seigneurie de Rochepot, dans le bailliage de Beaune. Elle en fit donation à son second fils, *Jean-Baptiste-François* de Blancheton, en faveur duquel cette seigneurie fut de nouveau érigée en comté, par lettres du mois de Novembre 1745. enregistrées au Parlement de Dijon le 5 Décembre 1746. & par autres de surannation du 13 Août 1748. enregistrées en la Chambre des Comptes de la même ville le 19 Juillet 1749. & au Bureau des Finances le 20 Février 1750. tant en considération des services de son pere & de son oncle, *N....* de Blancheton de Thorey, brigadier des armées du Roi, que de ceux de son frere aîné, *Pierre-Philibert* de Blancheton, écuyer, seigneur de Chevry & de Vaux, près Fontainebleau, & maître des requêtes. Ce dernier n'a point d'enfans de sa femme *Marie-Catherine-Françoise* de Salins, qu'il a épousée en 1728. Le comte de Rochepot, dont la sœur *Marie-Louise-Félix* de Blancheton s'est mariée en 1729. à *Philibert* Parigot, écuyer, seigneur de Sautenay, a épousé en 17... *Jeanne* Ganiare, fille de *N....* Ganiare, écuyer, seigneur de la Mothe, de Baissey & de Joursanveux. De ce mariage il a *Joseph-Henri-Natali* de Blancheton, né le 25 Décembre 1752. & deux filles. *Tab. Gén. Part. VII. p.* 236.

BLANES : *Tome I. p.* 267. *col.* 2. après ce mot, *ajoutez* : Le *Mercure de France du mois d'Octobre* 1731. *p.* 2468. dit que la maison de Blanes porte les armes de Savoye, & n'a qu'une même origine avec les princes de cette maison ; ce qui a été reconnu par le feu roi Louis XIV. & par Louis XV. dans différentes patentes.

Voyez, pour la généalogie de cette famille, le *Dictionnaire de Moreri*.

BLANGERVAL : Terre & seigneurie en Flandres, qui de la maison du Bois de Fiennes a passé dans le seizieme siécle dans la famille de du Chastel, laquelle a pour auteur *Gilles* du Chastel, conseiller de *Louis*, comte de Flandres, & de son beau-fils *Philippe* le Hardi. *Voyez* CHASTEL. *Tab. Généal. Part. VIII. p.* 195.

BLANQUET - AMANZÉ DE ROUVILLE, en Gévaudan : Cette famille, comme bien d'autres, a eu le sort d'avoir beaucoup de titres anciens égarés ou brûlés, pendant la peste de 1720. qui désola le Gévaudan : elle fut même livrée au pillage, & *Jean* de Blanquet-Amanzé de Rouville, grand-pere de M. le baron de Rouville d'aujourd'hui, obtint un dédommagement considérable de M. de Bernage, intendant de la province.

François de Blanquet-Amanzé de Rouville, chevalier, épousa le 25 Novembre 1637. demoiselle *Jeanne* de Rochemure, fille d'*Aimard* de Rochemure, chevalier, & de dame *Antoinette* de Michel. Il mourut en 1653. Il étoit fils de messire *Etienne* de Blanquet-Amanzé de Rouville, chevalier, & de dame *Delphine* de Bresson. Ayant été poursuivi par un procès devant les Ordinaires du Gévaudan, il intervint sentence en 1642. qui renvoya la cause & les parties devant le Sénéchal de Nismes, comme Juge des Nobles, sur la requête de *François* de Blanquet-Amanzé de Rouville, qui prouva qu'il étoit Noble & issu de noble race, avant l'année 1400. laquelle sentence fut confirmée par arrêt du Parlement de Toulouse.

Du mariage de *François* de Blanquet-Amanzé de Rouville, provint un fils, nommé *Jean*, qui épousa le 11 Mai 1682. demoiselle *Anne* de Guyot. Ayant été inquiété pour le franc-fief, à raison de sa terre d'Altès, il obtint une ordonnance de M. de Basville, intendant de la province du Languedoc, du premier Décembre 1715. qui le décharge de ladite taxe, comme étant Noble & issu de noble race. Il mourut en 1728. De son mariage il eut plusieurs enfans, entr'autres, *Pierre*, qui suit, & *Samuel*, marié à *Antoinette* de Teste. Sa veuve a obtenu de M. le vicomte de Saint Priest, intendant du Languedoc, une ordonnance du 28 Octobre 1757. qui la déclare exempte du logement des gens de guerre, excepté dans le cas de foule, où personne n'est exempt. Cette ordonnance fut accordée sur les titres qu'elle exhiba, qui justifioient sa noblesse & celle de feu son mari, avant 1400.

Pierre de Blanquet-Amanzé de Rouville, chevalier, seigneur & baron d'Altès, par la donation que lui en fit son pere, sous la réserve de l'usufruit, mort en 1747. épousa le 14 Août 1714. *Jeanne* d'Eimar, fille de messire *Samuel* d'Eimar, & de dame *Anne* de Guyot. De ce mariage sont provenus,

1. *Jean* de Blanquet-Amanzé, né le 13 Novembre 1716. docteur de Sorbonne, archidiacre & chanoine de l'église de Lavaur, & vicaire général de ce diocèse.

2. *François*, qui suit.

3. *Pierre-Aymard* de Blanquet-Amanzé d'Altès, chanoine de l'église de Mende, né le 11 Juillet 1727.

4. *Dominique* de Blanquet-Amanzé, dit le chevalier de Rouville, né le 6 Septembre 1728. mousquetaire de la garde du Roi dans la deuxieme compagnie, marié le 31 Janvier 1758. à demoiselle *Marie* du Chayla, née au mois de Décembre 1737. De ce mariage est provenu un fils, né le 9 Mai 1759. appellé *Armand-Simon-Marie*.

François de Blanquet-Amanzé de Rouville, né le 17 Décembre 1717. chevalier, baron d'Altès, seigneur des villes de Montgaillard & de Ville-nouvelle, des lieux de Trebons, Esquilles, Mauremont, Peyrens, Saint Vincent & autres, conseiller au Parlement de Toulouse, a épousé le 11 Octobre 1753. demoiselle *Marie-Marguerite* d'Espechiers, dame dudit lieu, née au château d'Espechiers le 6 Janvier 1740. dont un fils nommé *Charles*, né le 15. Décembre 1756.

Selon Palliot, dans la *Parfaite science des armoiries*, p. 75. de l'édition de 1660. les armes de cette famille sont: *d'argent à la bande de gueules, chargée de trois roses du champ, accompagnée de deux croissans du second, celui du chef renversé.*

BLANVILLAIN, sieur de la Guériniere, en Normandie.

Porte: *d'azur au chevron d'argent, accompagné de trois dards de même la pointe en bas, & surmonté d'un croissant aussi d'argent.*

BLASIN, seigneur de Villeneuve. Cette famille qui a donné des Capitouls de Toulouse en nombre, depuis l'an 1284. jusqu'à l'an 1473. dont plusieurs ont titre de chevalier, a donné aussi un abbé de Saint Sernin de ladite ville, élu en 1376. & mort en 1397. Entre les alliances directes, on trouve celle de Got, ou Gout-Rouillac. Elle a fondu dans la famille de Gous, & celle-ci dans celle de la Mancie.

Les armes de Blasin, telles qu'on les voit peintes sur les Annales manuscrites de l'Hôtel-de-Ville de Toulouse, sont: *de pourpre bordé d'or, à une bande d'azur bordée d'or, écartelé de pourpre & losangé d'or.*

Voyez, sur cette famille, les *Annales de Toulouse*, le *Catalogue des maisons qui ont illustré le Capitoulat*, l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, &c.

BLENAC: Seigneurie en Saintonge, qui fut unie avec celles de Lisseau & de Breneau, & érigées en comté par lettres de 1659. registrées au Parlement de Bourdeaux, à la Chambre des Comptes, & au Bureau des Finances de Guyenne, en faveur de *Charles* de Courbon. *Tab. Généal. Part. V. p. 165.*

BLENDECQUES: Seigneurie qui fut érigée en comté par lettres de 1664. en faveur de *François* de Lens, seigneur des Allines. Il avoit épousé *Eléonore-Philippe* de Houchin, fille de *Philipe*, & de *Françoise-Ernestine* de Gavre-Fresin, & sœur de *Charles-Claude* de Houchin, marquis de Lougastre, marié en 1668. à *Béatrix* du Chastel. *Tab. Gén. Part. VIII. p. 199.*

BLIMOND. *Voyez* SAINT BLIMOND.

BLITTERSWICK DE MONCKLEY, maison ancienne, d'une noblesse militaire, originaire du duché de Gueldres, mais établie depuis plusieurs sié-

cles dans le comté de Bourgogne, dit le *Mercure de France du mois de Novembre* 1734. p. 2532.

Gaspard de Blitterwick, seigneur de Monckley, dont il fit hommage au roi d'Espagne au mois de Juin 1662. avoit épousé *Claude-Marguerite* de Montoniche, fille de *Jean* de Montoniche, noble citoyen de la ville de Besançon, dont il a eu *Antoine-François* de Blitterwick de Monckley, archevêque de Besançon, prince du Saint Empire Romain, mort subitement le 12 Novembre 1734. L'abbaye de Charlieu, ordre de Cîteaux, dans le diocèse de Besançon, lui fut donnée le 27 Décembre 1694. Il fut nommé le 8 Janvier 1721. à l'évêché d'Autun. L'abbaye de Fontenay, ordre de Cîteaux, diocèse d'Autun, lui fut encore accordée au mois de Juin 1739. & il fut transféré au mois de Janvier 1732. à l'archevêché de Besançon.

Il étoit le dernier de sa famille, & il en avoit recueilli tous les biens. Il avoit donné depuis long-temps la terre de Monckley au comte de Vaudrey, son neveu. Il avoit encore eu les terres de Boullot, de Chevigné, de Sauvagné, d'Estu, &c. mais il les avoit vendues pour la plupart pour payer les dettes du feu marquis de Monckley, son frere, mort colonel au service du Roi. *Mercure de France du mois de Novembre* 1734. p. 2532.

BLOI (le): Porte; *d'azur à un lion d'or rempant, la langue de gueules*. Voyez le *Tome I. Part. I. p. 69.* de l'*Armorial de France*.

BLOIS, branche éteinte de l'illustre & ancienne maison de Châtillon-sur-Marne. Elle a commencé à *Guy* de Châtillon, comte de Blois & de Saint Paul, &c. mort en 1289. Cette branche a fourni de grands hommes. *Guy* de Châtillon II. du nom, comte de Blois & de Dunois, le dernier mâle de cette branche, mourut en 1397. Il ne laissa qu'un fils naturel. *Voyez* au mot CHÂTILLON.

BLOISSE: *François*, comte de Bloisse, eut du chef de *Claude* de Lescut, sa bisayeule, la terre d'Hannonville, dans le duché de Bar, qui fut érigée en comté en sa faveur, par lettres du 29 Octobre 1726. Il étoit originaire du comté de Chini. Ses ancêtres vinrent s'établir dans le duché de Bar, vers le milieu du seizieme siecle. Il avoit épousé en 1707. *Marie-Thérese*, comtesse d'Herbestein, chanoinesse de Remiremont, fille de *François-Joseph*, comte d'Herbestein & de l'Empire, chambellan de l'Empereur, & de *Catherine-Claire*, comtesse d'Herbestein, morte en couches en 1709. de son fils *François* III. du nom, comte de Bloisse & d'Hannonville, page, puis chambellan du duc *Léopold*. Il a épousé en 1726. *Léopolde-Elisabeth*, comtesse de Cardon & de Vidampierre, fille d'honneur de la duchesse de Lorraine, & fille aînée de *Jean-Philippe*, comte de Cardon, de Vidampierre & de Vandeléville, & de *Françoise-Gabrielle-Charlotte-Eugénie* Cappizucchi Bologne. Il a de ce mariage, 1. *N*..... comte de Bloisse & d'Hannonville, chevalier de Saint Louis, capitaine au régiment du Roi, Infanterie; 2. *N*.... de Bloisse, reçu chevalier de Malte de minorité au grand prieuré de Champagne en 1752. 3. & 4. *Gabrielle & Charlotte*,

toutes deux nées en 1727. & reçues chanoinesses à Lons en Janvier 1743. 5. *N.....* née en 1736. dite mademoiselle d'Hannonville. *Tab. Gén. Part. VIII. p.* 240.

BLOND, baron de Sauchay. *Voyez* SAUCHAY.

BLONDEL DE JOIGNY, seigneur de Bellebrune, dans le Boulonnois, dont il est parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 70. & dans le *Mercure du mois d'Avril* 1741. *p.* 824.

Les armes sont : *de gueules à une aigle d'argent, & les griffes d'or.*

Il y a plusieurs familles nobles du nom de Blondel en basse Normandie, généralité de Caën.

BLONDEL, écuyer, seigneur de Saint Fromont, élection de Carentan.

Porte : *de gueules au sautoir d'argent, chargé de cinq sautoirs de sable.*

BLONDEL, écuyer, seigneur de Martinvast & du Castel, élection de Valognes.

Porte : *d'argent à la fasce d'azur, chargée d'un croissant d'or accosté de deux boules & deux demies de même, accompagnées de neuf hermines, 4 en chef, 4 & 1 en pointe.*

BLONDEL, sieur de Rye & de Tilly, élection de Bayeux.

Porte : *d'azur à la fasce d'argent, accompagnée de deux glands de même en chef, & d'une moucheture aussi d'argent, soutenue d'un croissant de même en pointe.*

Un autre Blondel, aussi élection de Bayeux.

Porte : *d'azur, semé de treffles d'or au lion naissant de même, armé & lampassé de gueules.*

BLOQUEL DE CROIX, seigneur de Wismes, Lambi, &c. Famille établie dans le Cambresis, & dont il est parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 71.

Messieurs Bloquel de Wismes portent pour armes : *un écu d'argent à un chevron de gueules, accompagné de trois merlettes de sable, posées 2 en chef & 1 en pointe ; l'écu timbré d'un casque de front, surmonté d'une couronne de cinq fleurons.* Supports, *deux griffons.*

BLOUET, sieur de Camilly & de Thon, famille de Normandie, de la ville de Caën, & des mieux alliées. Elle a donné un évêque de Toul, & un vice-amiral à la France, tous les deux freres.

Augustin Blouet, sieur de Camilly, conseiller au Parlement de Rouen en 1656. mourut en l'an 1688.

Pierre Blouet de Camilly, fut reçu chevalier de Malte le 14 Novembre 1684.

Augustin Blouet de Camilly, conseiller au Parlement de Rouen en 1684. mourut en 1713.

Les armes sont : *d'azur au lion d'or, armé & lampassé de gueules, au chef cousu de même, chargé d'un cœur d'or, accosté de deux croissans d'argent.*

BOCHART : *Tome I. p.* 271. *col.* 1. *lig.* 4. *après* & une fille née le 10 Juillet 1731. *ajoutez*, nommée *Marie-Elisabeth*, mariée à *Valentin* de Lastre, comte de Neuville.

BODIN : Famille maintenue dans sa noblesse par jugement rendu par les commissaires généraux du Conseil du 22 Juillet 1706.

Les armes : *d'azur à un chevron d'or, accompagné de trois*

roses de même, posées 2 en chef & 1 en pointe, & un chef d'argent, chargé de trois merlettes d'azur. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p. 72.*

BOGARDE: Seigneurie en Brabant, qui fut érigée en comté avec union de celles de Braiges, Beringhen & Scamelbecq, par lettres du 14 Mai 1670. en faveur de *Charles-Antoine* de Calonne, chevalier de l'ordre de Saint Jacques, conseiller du Conseil suprême de guerre, général d'Artillerie, gouverneur des armées à Carthagene, & de ses hoirs mâles & femelles. *Tab. Généal. Part. V. p. 200.*

BOILEAU DE CASTELNAU, en bas Languedoc: Famille qui tire son origine d'*Etienne* Boileau, grand prevôt de Paris en 1250. charge alors fort considérable, n'y ayant point de Parlement. S. Louis, lors de son voyage de la Terre-Sainte, choisit *Etienne* Boileau pour rétablir la Justice. Ce Magistrat, digne des plus grands éloges, dit M. le président Haynault, rangea les différens Corps de Paris, les Communautés & Confrairies, dont il dressa les Statuts & Réglemens, qui ont été imités ou copiés depuis pour la discipline des mêmes Communautés, ou celles qui ont été formées dans la suite des temps. Saint Louis le faisoit asseoir à ses côtés, lorsqu'il étoit au Châtelet, pour l'encourager & faire voir qu'il avoit fort à cœur le rétablissement de la Justice.

Jean Boileau II. du nom, descendu d'*Etienne*, fut tué à la bataille de Nicopolis, perdue par les Chrétiens contre le Sultan Amurat le 28 Septembre 1396. Il étoit du nombre des deux mille gentilshommes volontaires que le duc de Nevers conduisit à l'Empereur *Sigismond*. En partant pour cette Croisade il eut ordre de ce duc de porter en ses armes *trois croix en sautoir*, ce qu'il n'exécuta point.

Regnaud Boileau, mort en l'an 1400. eut en 1391. commission du roi Charles VI. de faire construire le château de Nismes, dont il subsiste encore deux tours près la porte des Carmes. Il quitta les armes d'*Etienne* pour porter *d'azur au château d'argent*, que sa postérité a retenu, & qu'on voyoit encore il n'y a pas longtemps sur la porte de sa maison à Montereau-Faut-Yonne, d'où sort cette famille, établie depuis ce temps à Nismes. On ignore la raison pour laquelle *Regnaud* quitta les armes d'*Etienne*.

Guillaume Boileau, son petit-fils, vint s'établir à Nismes, & vendit son héritage de Montereau-Faut-Yonne. Il mourut en 1494. Il avoit épousé *Etiennette* Bourdin (*a*), fille de *Jean*, receveur général du Poitou, de laquelle il eut, 1. *Antoine*, qui suit; 2. *Guillaume*, protonotaire du Pape, & prieur de Saint Nicolas-lez-Usez; 3. *Jean-Guillaume*, conseiller en la Cour de Montpellier; 4. *Nicolas*, conseiller au Grand-Conseil; 5. *Agnès*, mariée à *Pierre* de Rochemaure, 5. *Catherine*, mariée à *Jean* de Ganai, chancelier de France, sous le roi Louis XII.

Antoine Boileau épousa en l'an 1497. *Françoise* Trousselier (*a*), fille de *Jean*, médecin, & con-

(*a*) Bourdin porte: *de gueules à trois têtes d'argent*, ainsi qu'elles se voyent sur les vîtres du château de Castelnau.

ſeiller du roi Charles VIII. chancelier de la Faculté de Montpellier. Il en eut, 1. *Jean*, qui ſuit; 2. *Catherine*, mariée à *Claude* de Marcay; 3. *Etiennette*, mariée à *Barthelemi* Dolon, ſeigneur de Ners. *Antoine* acheta le 5 Février 1500. les terres de Caſtelnau, de la Garde, & de Sainte Croix de Boiriac au diocèſe d'Uzès. Il joignit à ſon nom celui de Caſtelnau, que ſes deſcendans portent depuis. Il mourut à Niſmes en 1530.

Jean Boileau III. du nom, premier ſeigneur de Caſtelnau, mort en Octobre 1562. épouſa en 1538. *Anne* de Montcalm (*b*), morte en 1560. dont il eut, 1. *Jean*, qui ſuit; 2. *Claude*, mariée à *Jacques* de Lageret, ſeigneur de Caillarques; 3. *Guillemette-Marie*, mariée à *Robert* de la Croix; 4. *Gabrielle*, mariée à *Antoine* Barnier, conſeiller au préſidial de Niſmes; 5. *Anne-Marie*, mariée à *Guy* de Bon, dont eſt l'intendant de Rouſſillon.

Jean Boileau IV. du nom, eut ordre du connétable de Montmorency en 1596. de le venir joindre avec ſon équipage dans le voyage du haut Languedoc. Il ſe préſenta en 1594. à la convocation de l'arriere-ban. Il décéda le 10 Mai 1618. & avoit épouſé en 1576. *Roſe* de Calviere-Saint-Coſme (*c*), de laquelle il eut, 1. *Nicolas*, qui ſuit; 2. *Jean*, ſergent major en Piémont, mort à Candel; 3. *Claude*, capitaine au régiment de Montpezat, tué au ſiége de Ceriſolles; 4. *Daniel*, tué à la bataille de Prague en 1620. 5. *Jacques*, qui s'attacha au barreau, auteur de la branche de Boileau d'Uzès, dont les deſcendans ſont à Dunkerque & à S. Domingue. Il y en a un qui eſt capitaine dans le régiment de Médoc.

Nicolas Boileau, né le 21 Décembre 1578. voyagea en Italie, en Allemagne, en Angleterre, en Flandres & en Hollande. Il s'attacha au barreau, où ſa réputation fut ſi grande, que ſes déciſions étoient reçues dans toutes les Cours de Juſtice; & s'étant préſenté à la convocation de l'arriere-ban, il en fut diſpenſé à cauſe de ſa profeſſion. Il mourut en 1657. Il avoit épouſé le 17 Mars 1619. *Anne* de Calviere-Boucoiran (*d*), morte en 1648. dont il eut, 1. *François*, ſucceſſivement capitaine au régiment de Rouſſillon, major au régiment du cardinal de Sainte Cécile, &

(*a*) Les armes de Trouſſelier ſont: *d'azur à la branche d'or, chargée d'une colombe d'argent, tenant en ſon bec un rameau d'olivier d'or.*

(*b*) Les armes ſont: *de ſable à trois colombes d'argent, 2 en chef & 1 en pointe*, comme celles du marquis de Montcalm, qui eſt en Canada.

(*c*) Les armes de Calviere ſont: *faſcé d'or & de ſable de ſix pieces au chef d'argent, chargé d'un ſanglier de ſable, paſſant dans des flammes de gueules.*

(*d*) Anne *de Calviere portoit comme* Roſe, *étant de la même famille, qui ſubſiſte dans M. le marquis de Calviere, lieutenant général des armées du Roi, & grand-croix de l'ordre royal & militaire de Saint Louis.*

ensuite lieutenant colonel dans celui d'Estrigi, Cavalerie ; il se noya en passant à Naples : 2. *Jacques*, qui suit : 3. *Charles*, qui servit sur les Galeres, & dans Anjou, Cavalerie : 4. *Marguerite*, mariée à *Gaultier* de Pomperdu : 5. *Isabeau*, mariée à *Jean* de Liris, sieur Desponches : 6. *Anne-Marie*, mariée à *Guy* d'Aireboudouze, seigneur de Casalette.

Jacques Boileau, né le 15 Janvier 1626. mort le 17 Juillet 1697. servit dans les cadets gentilshommes ; & étant devenu l'aîné de sa famille par la mort de son frere *François*, il épousa en Novembre 1660. *Françoise* de Vignoles (*a*), fille de *Jacques* de Vignoles, & de *Louise* de Baschi, morte en 1701. En 1652. Louis XIV. donna une Déclaration, qui accordoit aux habitans de Nismes de la Religion prétendue réformée, l'élection d'un des plus qualifiés de la ville, à condition qu'il fût gentilhomme, pour balancer dans les Conseils politiques de cette même ville, la voix de l'Evêque. *Jacques* Boileau fut choisi pour remplir cette place. En 1668. il fut assigné par les commissaires du Roi, vérificateurs des Lettres de Noblesse, & maintenu, lui & ses descendans, dans sa noblesse. Ses enfans furent, 1. *Henri*, d'abord cadet-gentilhomme, ensuite capitaine réformé des grenadiers à cheval de Brandebourg, tué au siége de Tournay : 2 *Jean-Louis*, tué à la bataille d'Hochstet : 3. *Charles* Boileau, capitaine dans le régiment de Farrington au service d'Angleterre, dont la postérité est établie à Dublin en Irlande : 4. *Françoise*, mariée à *Joseph* Pandin de Jarrigues, pere du grand-chancelier de Prusse d'aujourd'hui : 5. *Louise*, mariée à *Abel* de Ligonnier, frere du Lord de ce nom, général en Angleterre : 6. *Maurice*, qui suit.

Maurice Boileau, seigneur de Castelnau, né le 23 Avril 1678. mort en l'année 1741. se trouva, par la sortie de ses freres hors du royaume de France, l'héritier & le chef de sa famille. Il épousa le 11 Décembre 1708. *Eve* de Guiran (*b*), née au mois d'Octobre 1688. qui vit encore, fille de *N.* . . . . de Guiran, président au Parlement d'Orange, de laquelle il a eu,

1. *Charles* Boileau, non marié en 1758. ancien capitaine au régiment de Normandie, avec lequel il a fait les campagnes de 1733. 1734. 1735. & 1742. en Baviere, qu'il fut obligé de quitter pour gérer ses affaires, est devenu le chef de sa famille par la mort de son pere.

2. *Henri* Boileau, dit le chevalier de Castelnau, actuellement capitaine au régiment de Normandie, où il est depuis 1734. & avec lequel il a fait les campagnes de Flandres, d'Allemagne & de Bohême.

3. *Louis* Boileau de Castelnau-Montredon, servant en 1759. en Westphalie, dans le régiment de Foix.

(*a*) Vignoles porte : *de sable à un sep de vigne, chargé de pampres & de raisins, soutenu d'un échalas, le tout d'argent.*

(*b*) Les armes de Guiran sont : *d'argent à la bande d'or, chargée d'une branche de laurier de sable, accompagnée de deux étoiles de même.*

Les armes : *d'azur au château d'argent maçonné de sable, au croissant de même en pointe, le casque ouvert d'argent.* Cimier, *un pélican d'or donnant son sang à ses petits*; & pour devise : *de tout mon cœur.*

BOINET : *Pierre-Antoine-François* Boinet, seigneur d'Itvil, de la Vergne, de la Touche, de Mornai & autres lieux, chevalier de Saint Louis, lieutenant colonel du régiment de la Reine, Cavalerie, épousa le 10 Février 1750. *Hélene-Alexandrine* Moreau, fille de *François* Moreau, conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & privé, honoraire en sa Cour de Parlement & Grand-Chambre d'icelle, procureur du Roi au Châtelet de Paris, & de *Françoise* Robert. *Antoine-François* est fils de *Claude-François* Boinet, seigneur de Bernoy & autres lieux, & d'*Antoinette-Anne* Riquet. Cette famille est originaire de Poitiers. *Mercure de France du mois de Mars* 1750.

BOIS (du) : *Tome I. p.* 272. *col.* 2. *derniere ligne*, *après* marquis de Leuville, *ajoutez*, de Vandenesse & de Givri, baron d'Anisy, seigneur de Veroux & de Paligny-le-Bon, comte de Fontaine-Maran, baron de Neuvy, seigneur de la Mauvissiere, de Rochebourdeille, &c. grand bailli de Touraine, lieutenant général des armées du Roi le 23 Décembre 1731. gouverneur de Charlemont en Flandres au mois de Juin 1738. mourut le 3 Avril 1742. devant Egra en Bohême, où il commandoit, dans la soixante-quatorzieme année de son âge, étant né à Paris le 24 Septembre 1668. Il avoit épousé en premieres noces au mois de Mai 1708. *Louise-Philippe* Thomé, fille de *N...* Thomé, seigneur de Montmagny, fermier général, morte sans enfans le 18 Mai 1724. âgée de trente-cinq ans; & en secondes noces le 5 Juin 1725. *Marie* Voisin.

Ibid. p. 273. *col.* 1. *lig.* 12. Poyene, *lisez*, Poyane.

BOIS (du), sieur du Clos, de la Chesnaye, du Val & du Bil, ancienne noblesse, élection de Caën, en Normandie.

Porte : *d'argent à la croix fleurdelisée de sable.*

BOIS (du), sieur de Saint Quentin & d'Angy, ancienne noblesse, élection d'Avranches, famille alliée à celle de Carbonnel, même province.

Porte : *d'or à l'aigle de sable, membrée & becquée de sinople.*

BOIS (du), écuyer, sieur de Villy, même province.

Porte : *d'azur à l'aigle d'or.*

BOIS (du), sieur des Barres, élection de Mortain, même province.

Porte : *d'azur à trois treffles d'argent, 2 & 1.*

BOISADAM (de), ancienne noblesse, élection de Vire, en Normandie.

Porte : *de gueules à la bande d'argent, chargée de trois mouchetures de sable, & cotoyée de six molettes d'argent, 3, 3.*

BOISCORNILLÉ, seigneurie de Bretagne, composée des fiefs de la Motte-Rouxel, d'Yzé, de Tallye, de la Duchaye & de Bernouville, située sur le chemin de Vitré à Saint Malo, qui fut possédée par *Pierre* Landais, thrésorier du duc de Bretagne, & célebre favori de ce prince, qui accorda au propriétaire de cette

terre le droit de choisir dans les panniers & mannequins des poissonniers voiturans le poisson des côtes de Saint Malo à la ville de Vitré, celui qui lui conviendroit pour sa table au prix convenu. La seigneurie de Boiscornillé a été possédée depuis par les sieurs de la Porte, de la même famille que *Suzanne* de la Porte, mere du cardinal de Richelieu, après quoi elle a passé à *Joseph-Geffrard*, seigneur de la Motte & du Plessis, & successivement à ses descendans. Cette famille porte pour armes : *losangé d'argent & de gueules.*

BOIS DE FRESNE : Porte : *d'argent à une aigle de sable, les pattes de gueules & les ailes abaissées.* Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Pars. I. p.* 74.

BOISDELLE, famille de Normandie, élection de Bayeux.

Porte : *d'azur à trois barres d'or.*

BOISGELIN, en Bretagne : Porte : *écartelé de gueules & d'azur, à une molette d'éperon d'argent sur chacun des écartelés de gueules.* Pour supports : *des lions*; & pour devise : *in virtute vis.*

BOISSE, en Latin *Buscia*, famille d'ancienne chevalerie, connue depuis plus de cinq siécles, & dont les filiations sont suivies jusqu'à présent. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 76.

Les armes : *fascé d'argent & de gueules de six pieces, les fasces d'argent, chargées chacune de trois mouchettes d'argent de sable.*

BOISSCHOT : *Tome I. p.* 276. *col.* 2. *lig.* 32. comte de Konigsegg-Rotenflo, *lisez*, comte de Konigsegg-Rottenfelds.

Ibid. lig. 34. *ajoutez* ce qui suit :

Les armes : *d'argent à trois chaises à l'antique de gueules.*

BOISSELLET, dans le duché de Bourgogne : Famille maintenue dans sa noblesse le 24 Février 1667.

Didier de Boissellet, écuyer du Roi, chevalier, seigneur de Sassy, de Boffemont, de la Cour, d'Arcy & de Mailly-la-Ville en partie, fut pere de *Nicolas* de Boissellet, aussi écuyer du Roi, seigneur de Boffemont, de Saint Brice, de Grolay, de Sassy, de la Cour, d'Arcy & de Mailly-la-Ville en parti, qui eut pour fils *François* de Boissellet, qui suit, & pour fille, *Isabelle* de Boissellet, mariée à *Hugues* des Aubus, qui partagerent les biens de leur pere le 7 Mars 1468. & à laquelle la terre de Boffemont échut en partage. *François* de Boissellet, écuyer, seigneur desdits lieux, fut pere de *Jean* de Boissellet I. du nom, écuyer, seigneur de la Cour, d'Arcy & de Mailly-la-Ville en partie, qui épousa le 24 Novembre 1491. *Perrette* de Lenfernat, fille de *Jean* de Lenfernat, chevalier, seigneur de Villenalier, & de *Jeanne* de Rossiere. D'eux sont issus, 1. *Guy* de Boissellet, écuyer, seigneur des mêmes lieux, qui suit; 2. *Antoine* de Boissellet de Boistaché, marié avec *Marguerite* d'Assigny, dont naquit *Gabriel* de Boissellet, qui épousa *Barbe* d'Harlu, fille d'*Antoine* & d'*Anne* de Veilhan. 3. *Edme* de Boissellet, allié le 17 Août 1571. à *Cécile* de la Chapelle, chevalier, seigneur de la Motte-Pierre-Fite,

& d'*Anne* de Potin. De cette alliance sont issus *Ursin* de Boisselet, & une fille, mariée à *Isaac* le Berruyer.

Guy de Boissellet, écuyer, seigneur de la Cour, d'Arcy, &c. fut marié deux fois, en premieres noces avec *Edmée* de la Riviere, & en secondes, avec *Louise* de Villiers. De ces mariages sont issus *Jean* de Boissellet II. du nom, qui suit; *Anne* de Boissellet, mariée à *Antoine* de Veilan; *Françoise*, femme de *Claude* de Lanty; *Jeanne*, épouse de *Louis* de la Bussiere, & *Renée*, mariée à *Pierre* de Lenfernat.

Jean de Boissellet II. du nom, chevalier, suigneur de la Cour, d'Arcy & de Mailly-la-Ville, servit fort long-temps. Il fut capitaine d'une compagnie d'Arquebusiers à cheval, & gentilhomme de son Altesse *Charles-Emmanuel* de Savoye. Il épousa en premieres noces *Jeanne* de Loron, & en secondes, le 18 Novembre 1592. *Jeanne* d'Estut, fille de *Charles* d'Estut, seigneur d'Assay & autres lieux, & de *Jeanne* Harleu. Il s'établit en Berry. Il eut du premier mariage, *Jean*, marié à *Edmée* Dupuy, auquel les terres de la Cour & de Mailly-la-Ville sont échus, & dont la postérité est finie. Les biens ont passé à messieurs de Violaines. De son second mariage avec *Jeanne* d'Estut naquit un fils, nommé *François* de Boissellet II. du nom, qui épousa le 2 Février 1644. *Gabrielle* de la Riviere, fille d'*Adrien* de la Riviere, chevalier, seigneur de la Garde, de la Boulaye & de la Foucaudiere en Conflant, & de *Henriette* de Rivauldes.

Jean de Boissellet, leur fils, chevalier, seigneur d'Harlu & de la Boullaye, fut marié le 27 Janvier 1689. avec *Marie-Françoise* de Nizon, dont il a eu *Edme* de Boissellet.

Edme de Boissellet, chevalier, seigneur de la Boullaye, de Vreignon, d'Anniou & de Sarselle, épousa le 28 Janvier 1731. *Marie* Poumier. Leurs enfans sont,

1. *François* de Boissellet, actuellement mousquetaire.

2. *Marie* de Boissellet.

Les armes: *de gueules à trois merlettes d'or, 2 & 1.* Pour supports: *deux lions d'or.*

BOISSELY: Famille originaire d'Aix, établie à Marseille vers le commencement du dernier siécle, où elle a rempli les premieres charges municipales. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p. 156.*

Les armes: *de gueules au chevron d'or, accompagné de trois besans d'argent.*

BOISSIERE: C'est une branche de la maison de Corneillan. Cette branche s'est établie à Puilaurents, dans le Languedoc, dont le chef est *N.* ..... de Corneillan, seigneur de Boissiere, qui étant capitaine des Grenadiers dans le régiment de la Tour-du-Pin, Infanterie, a eu un bras emporté au dernier siége de Mastrick. *Voyez* CORNEILLAN.

BOISSIERE: *Tome I. p. 274. col. 1. lig. 9. ajoutez*, LA FONTAINE-SOLARE, & après les vingt lignes de cet article, *effacez* celui de Boissiere-Chambors, dont voici un mémoire plus exact envoyé au Libraire.

BOISSIERE-CHAMBORS: *Guillaume* de la Boissiere, seigneur de la terre & seigneurie de

la Boissiere, près de Quimper en basse Bretagne, reconnu noble d'extraction, tiroit son nom de cette terre. Il se trouva en 1421. à Mantouë, en qualité de l'un des écuyers de la compagnie du seigneur de la Hunaudaie-Tournemine, lors de la revue qui en fut faite. Il en est parlé dans les *Preuves de l'Histoire de Bertrand du Guesclin*, p. 430.

Le duc François I. lui fit don en 1445. d'une coupe d'argent pesant trois marcs, ainsi qu'il est employé au compte de Guyon de Carné. Voyez les *Preuves de l'Histoire de Bretagne, par Dom Lobineau.*

Maurice, son petit-fils, étant sorti de Bretagne, pour s'attacher au roi Louis XI. fut revêtu en 1491. d'une des charges de maître d'hôtel ordinaire de Charles VIII.

Yves, son fils, fut pourvu d'une charge d'écuyer de la Reine *Anne* de Bretagne. *Guillaume* de la Boissiere III. du nom, fils dudit *Yves*, fut écuyer tranchant du roi François I. & du dauphin *François*, duc de Bretagne. Il épousa en 1528. une héritiere de la maison de Trie, dame de la terre & seigneurie de Chambors dans le Vexin François, où il fixa sa branche. Il eut de ce mariage,

1. *Marie* de la Boissiere, qui épousa *Claude* d'Orléans, bâtard de Longueville.

2. *Yves* de la Boissiere, mort sans alliance en 1574. étant gouverneur du château de Viorean, près de Châteaubriant en Bretagne.

3. *Jean* de la Boissiere, seigneur de Chambors, qui acquit la portion de la seigneurie de la ville de Gisors, que possedent encore aujourd'hui ses descendans. Il servit six rois en qualité de maître d'hôtel, sçavoir Henri II. François II. Charles IX. Henri III. Henri IV. & Louis XIII. n'étant mort qu'en 1624. âgé de quatre-vingt-onze ans. Il survécut tous ses enfans, dont deux furent tués en 1590. à la bataille d'Ivry, officiers dans la compagnie des Gendarmes de la garde du Roi; un troisieme, chevalier de l'ordre de Malte, fut tué au siége d'Amiens en 1597. étant capitaine au régiment de Navarre, & le quatrieme, *Jean* de la Boissiere-Chambors, mourut à l'âge de trente ans en 1611. Il laissa *Jean*, enseigne aux Gardes Françoises, tué à l'attaque des barricades de Suze en 1629. & *Guillaume* IV. qui suit.

Guillaume IV. du nom, dit le comte de Chambors, capitaine d'une compagnie de cent Chevaux-Légers en 1636. maître d'hôtel du roi Louis XIII. en 1638. & mestre-de-camp du régiment de Cavalerie du cardinal Mazarin en 1645. Il avoit acquis la réputation d'un des meilleurs hommes de guerre de son temps. Il fut tué à la bataille de Lens en l'an 1645. âgé de trente-neuf ans, étant parvenu au grade de maréchal de camp. Il eut de son mariage avec *Françoise* le Tenneur de Goumiers, fille d'un conseiller d'Etat sous Louis XIII.

1. *Louis*, page de la grande écurie, puis capitaine au régiment de Picardie, tué à Arleux en Flandres en 1651. âgé de seize ans.

2. *Guillaume* de la Boissiere V. du nom, dit le comte de Chambors, page de la chambre du roi

Louis XIV. en 1643. enseigne au régiment des Gardes Françoises en 1648. puis capitaine de Cavalerie, & lieutenant des Cent Suisses de la garde ordinaire du Roi en 1633. Il fut blessé à la bataille de Rhetel en 1650. & au combat de Saint Antoine en 1652. De son premier mariage en 1659. avec *Marguerite* Sevin de Miramion. Il eut deux fils, morts sans postérité ; l'aîné fut capitaine de Cavalerie au régiment Colonel-Général, & le second, capitaine de Dragons au régiment Mestre-de-Camp.

Il épousa en secondes noces en 1688. *Catherine-Louise* de la Fontaine-Solare, d'une famille qui a produit douze chevaliers de Saint Jean de Jerusalem, dont un grand prieur de France en 1563. un ambassadeur de l'ordre de Malte en France, plusieurs commandeurs, un grand-maître des cérémonies, & un gouverneur de Paris en 1584. De ce mariage en 1691. est né,

Joseph-Jean-Baptiste de la Boissiere-Chambors, ancien écuyer de sa Majesté, créé comte de Chambors par brevet accordé le 21 Août 1755. pour lui & ses enfans, & ses descendans mâles. Il a servi dix-sept ans en qualité de capitaine au régiment d'Infanterie de Bretagne, & s'est distingué en plusieurs occasions, notamment à la prise du fort de Scarpe en 1712. où il eut la principale part. Il épousa en premieres noces en 1717. *Marie-Anne-Angélique* de la Fontaine-Solare, sa cousine germaine, sœur de la comtesse de Mornay, & tante de la marquise de Sesmaisons ; & en secondes noces en 1730. *Geneviéve* Hinselin, du nom & armes du marquis de Myennes ; & en troisiemes noces en 1739. *Brigide* de Sarrefield, d'une ancienne maison d'Irlande, décorée deux fois de la pairie. Il n'a point eu d'enfans de ces deux derniers mariages. Du premier lit il a eu,

1. *Yves-Jean-Baptiste* de la Boissiere-Chambors, né en 1726. qualifié marquis de Chambors, dans son brevet d'écuyer ordinaire du Roi, donné à Gand en 1745. Il a servi sa Majesté pendant ses campagnes en Flandres, & il est mort le 21 Août 1755. universellement regretté. Il avoit épousé en 1754. *Marie-Thérese* le Petit d'Aveine, sœur de la marquise de Sommeri, d'une ancienne famille de Normandie & des mieux alliées. Il a laissé son épouse enceinte, laquelle est accouchée le 31 Janvier 1756. d'un fils né posthume, qui a eu pour parrein monseigneur le Dauphin, & pour marreine madame la Dauphine. Il se nomme *Louis-Joseph-Jean-Baptiste* de la Boissiere-Chambors, dit le marquis de Chambors. Le Roi a érigé, pour lui & ses descendans mâles, la terre de Chambors en comté, par lettres patentes données à Versailles au mois de Mai de l'année 1756.

2. *Henriette-Marie-Josephe* de la Boissiere-Chambors, mariée en 1750. à *Pierre-François-Thomas* de Borel, comte de Manerbe, commandeur de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, lieutenant général des armées du Roi, gouverneur de Joux & de Pontarlier.

Les armes sont : *de sable au sautoir d'or.*

BOISSIERES, ou BOYSSIERES, en Quercy : Cette ancienne baronnie passa dans le

quatorzieme siécle de la maison de Beraud dans celle de Durfort, où elle est encore à présent, par le mariage de *Raymond-Bernard* de Durfort II. du nom, avec *Delphine* de Beraud, fille de *Hugues* de Beraud, baron de Boyssieres. *Voyez* DURFORT. *Tab. Gén. Part. VII. p.* 269.

BOISSIEU, famille dont il est parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 78. qui porte : *d'azur à une aigle d'or, becquée & membrée de sable, & trois roses d'argent, mouvantes d'une même tige, feuillées de même, & rangées à la pointe de l'écu.*

BOISSON, branche cadette de la maison de Moreton-Chabrillant, dont est l'auteur *Charles* de Moreton-Chabrillant, qui épousa *Marie* Dangerais, dame de Boisson, &c. *Voyez* au mot CHABRILLANT.

BOISSON, seigneur de la Salle, famille ancienne à Aix, où elle fait sa demeure, & qui subsiste dans *Jacques-Joseph* de Boisson, seigneur de la Salle, marié le 22 Mars 1753. avec *Françoise-Ursule* de Martin de Germain, fille de *Joseph*, conseiller du Roi, & receveur général des Finances en la généralité de Provence, & de *Claire* de Saint Michel, dont il a des enfans.

Les armes : *d'azur à trois bandes d'or.*

Il y a une autre famille du même nom, différente de la précédente, qui fait sa résidence à Marseille, & subsiste dans *Charles* de Boisson, reçu thrésorier général de France en 1733. marié avec la fille du marquis de Fortia de Piles, de laquelle il a des enfans. *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p.* 157. & 159.

Les armes : *d'azur au phénix d'or, sur son bucher enflammé de gueules.*

BOISSOT, ou BOISOT : Famille qui a donné deux premiers présidens au Parlement de Besançon, dans *Gabriel* Boisot, seigneur de Vert, mort le 6 Septembre 1724. âgé de quatre-vingt-trois ans ; & dans *Jean-Baptiste* Boisot, son fils, reçu le 15 Novembre 1714.

Les armes : *d'or à trois tourteaux de gueules, posés 2 & 1.*

BOISTAILLÉ : C'est une branche cadette de la maison de Hurault, éteinte, & qui a fini à *Jean* Hurault, seigneur de Boistaillé, mort en 1630. fort âgé. *Voyez* HURAULT.

BOISTRON : Terre de la subdélégation de Séez, en Normandie, érigée en marquisat au mois de Janvier 1720. en faveur d'*Eustache* d'Osmond, qui la possede encore aujourd'hui.

BOISYVON (de), sieur du Lomboy des Ormeaux, élection d'Avranches.

Porte : *palé d'or & d'azur de six pieces.*

BOLLIOUD DE SAINT JULIEN, en Forez : Porte : *d'azur à un chevron d'or, au chef cousu de gueules, chargé de trois besans aussi d'or.* Voyez l'*Armorial de France, Tome IV. p.* 71.

BOLOGNE : L'Auteur du *Nouvel Armorial de Provence* dit que les Capisucchi-Bologne, qui y vivent, prouvent qu'ils descendent de ceux d'Italie, par une enquête juridique faite devant le podestat de Barcelonette en 1614. Elle est enregistrée aux archives du Roi à Paris, & les commissaires députés par sa Majesté pour

la

la vérification des titres de noblesse, l'ayant examinée avec soin, de même que les autres titres de cette maison, la maintinrent dans son ancienne noblesse le 11 Février 1667. De plusieurs branches qu'elle avoit faites, il n'en reste plus que trois, dont une est établie à Barcelonnette. *Antoine* de Capisucchi, qui en est le chef, a des enfans. *Joseph-François* de Capisucchi-Bologne, qui vit sans alliance; soutient la seconde à Salon. La troisieme est établie à Nogent, en Champagne. On assure que le comte de Daun, général de l'armée de l'Impératrice, Reine de Hongrie & de Boheme, est de la famille des Capisucchi.

Les armes sont : *d'azur bandé d'or.*

BOMPAR : Famille établie à Grasse en Provence; qui subsiste dans *N*..... de Bompar; aujourd'hui chef d'Escadre, & vice-roi de la Martinique.

Les armes : *à deux colombes d'argent perchées sur un tronc d'or; écoté & posé en fasce.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome I. p.* 161.

BON : *Tome I. p.* 277. *col.* 2. *lig.* 5. *chargée d'un ours de sable*, lisez, *déchargée d'un ours de sable.*

BONAC : *Tome I. p.* 278. *col.* 1. *après* la ligne 29. *ajoutez* ce qui suit :

7. *N*..... d'Usson de Bonac, morte il y a peu d'années, femme de M. le marquis de Vesc-Beconne, nommée la marquise de Vesc.

BONAUD : Il y a deux familles de ce nom en Provence.

L'une porte : *d'or à trois fasces ondées de sable; surmontée d'un trangle d'or, chargée d'un croissant de sable, parti d'argent à un aileron de sable en bande.*

L'autre porte : *de gueules au fer de lance d'argent en bande.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome I. p.* 162.

BONCHAMP, en Anjou : Porte : *de gueules, à deux triangles d'or, entrelacés l'un dans l'autre en forme d'étoile.* Voyez l'*Armorial de France*, *Tome II. Part. I.*

BONDAROY : Terre que le roi Philippe le Bel échangea, ainsi que celles de la Chapelle-la-Reine, de Gaulenville & de Meur-sur-Plâtriere, pour les terres de Montereau-Faute-Yonne, &c. avec *Bertrand* de la Taille, qui est le premier qui ait pris la qualité de haut châtelain de Bondaroy. *Voyez* TAILLE.

BONENFANT (de), sieur de Manfreville, ancienne noblesse, élection de Bayeux, en Normandie.

Porte : *de gueules à la fasce d'argent accompagnée de six roses d'or, trois en chef, 2 & 1; & trois de même en pointe.*

BONET, en Provence : Famille qui subsiste dans *Jean-Joseph* de Bonet, conseiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, marié le 10 Novembre 1744, avec *Elisabeth* de Lorthomard, dont quatre garçons encore jeunes. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome I. p.* 164.

Les armes : *d'azur au cerf d'argent.*

BONGARDS : Porte : *de sable à trois molettes d'éperon d'or; surmontées de trois mouchetures d'hermines, au chef cousu de gueules, à deux têtes de léopard d'or.*

Les titres de cette famille pos-

tent qu'en 1130. quatre freres du nom de Bongards vendirent à leur frere aîné ce qu'ils avoient à prétendre sur la succession de leur pere, dont la terre située près la Capelle en Thierrache, est encore possédée par des Bongards. Les quatre cadets se séparerent & choisirent des habitations différentes; l'un acheta la terre d'Estrenfef, paroisse de Boisbelle en Berry, à quatre lieues de Bourges; le second s'établit dans le Vendomois; le troisieme fut en Champagne à deux lieues de Sainte Ménehould; le quatrieme vint à Landel, paroisse de Betancour, à la forêt de Lions en Normandie, dont il subsiste encore deux branches; sçavoir, celle de messieurs de Valdonnoy, dont un gouverneur de Rambouillet; l'autre, premier écuyer de la Verrerie: un écuyer de M. le comte d'Eu, & des enfans de M. de Valdonnoy, un est écuyer de la Verrerie, un gouverneur d'Aumale, & capitaine des chasses de feu M. le prince de Dombes, pour le comté d'Eu, & l'aîné de tous, ci-devant lieutenant au régiment de Penthiévre, & employé dans l'equipage de Dom Philippe à Parme, est retiré à sa terre depuis sa mort de son pere.

De la seconde branche, il n'est resté que *Joachim-Charles* de Bongards, écuyer, sieur d'Hermonvat, & deux filles, dont l'une est morte sans alliance, & l'autre avoit épousé *Charles* de Brossard, écuyer, sieur de Saint Hilaire.

Joachim-Charles de Bongards a laissé cinq enfans, qui sont, 1. *Joachim Charles*, ancien chanoine de l'église Cathédrale de Metz, actuellement curé de Guiseniers, pres les Andelys, diocèse de Rouen; 2. *Augustin-Jean* de Bongards, mort sans postérité; 3. *Joachim* de Bongards, qui de *Marie-Magdelene* de Coquerccy-Saint-Amant a laissé quatre enfans, deux garçons & deux filles encore jeunes; 4. & 5. deux demoiselles élevées à Saint Cyr. Cette branche a le privilége de travailler à la Verrerie à Pleiss, ainsi que messieurs Vaillans, Brossard & Coquerecy, à l'exclusion de tous autres, sans déroger, & sans être exclus des emplois militaires & autres charges, quand l'occasion s'en présente. On ne trouve dans la branche de Normandie aucune mésalliance, quoique leurs titres soient fort anciens: aussi ne sont-ils pas riches.

Celui qui s'établit le premier aux Meuses en Berry s'appelloit *Pierre*, & fut la souche des divers branches des Bongards, des Meuses-Bongards de Bremarais, des Bongards du Tharaux, des Bongards du Grois-Bois, & des Bongards de Sardy.

Lambert de Bongards, procureur général au Grand-Conseil, vint s'établir à Orléans, & a formé les différentes branches des Bongards d'Orléans, & des Bongards de Sardy, dont *Guillaume* de Bongards, écuyer, sieur de la Noue; *Nicolas*, écuyer, sieur de la Popinierre, tué à la journée de la S. Barthelemi; *Guillaume* de Bongards, sieur de Vildart; *Théodore*, secrétaire du Roi, *Girard* de Bongards; *Jacques* de Bongards, ambassadeur en Allemagne, & commissaire des guerres, & *Jacques* de Bongards, capitaine dans le

régiment de Rambures, dont est forti *Guillaume*, mort sans postérité.

On n'a point de connoissance de la branche du Vendomois, ni de celle de Champagne; mais il en reste encore.

BONI DE LA VERGNE, famille maintenue dans sa noblesse par M. de Bernage, intendant d'Amiens, le 6 Décembre 1717.

Les armes : *de gueules à trois besans d'argent, posés 2 & 1.* Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p. 78.*

BONIFACE : *Tome I. p. 279. col. 1. lig. 26.* Valentine, *lisez*, Galentine.

BONIFACE, en Provence : Porte : *de gueules à trois fasces d'argent.*

L'Auteur du *Nouvel Armorial de Provence* dit que Boniface-Bosseliard en Normandie, en est une branche.

BONIJOL, famille du Languedoc, dont une branche établie à Arles en Provence, qui porte : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles d'or, & en pointe d'un porcelet aussi d'or.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p. 166.*

BONIN, famille dont il est parlé dans l'*Armorial de France, Tome III. Part. I.* qui est établie en Berry & dans le Nivernois.

Les armes : *vergeté ou palé de gueules & d'azur de douze pieces, les pals de gueules, chargés de fusées d'or.*

BONMARCHIEZ : Porte : *de sable, au chevron d'argent en chef, chargé de deux cotilles de même, & en pointe d'une aigle à deux têtes d'argent, le tout déployé, l'aigle couronnée à l'antique d'or.*

BONNAY (de) : Famille originaire du comté de Bourgogne, près de Besançon. On trouve dans les archives de cette ville qu'en l'année 1148. *Brutin* de Bonnay, chevalier, seigneur d'Authuison & de Thuiré donna un homme de main-morte à l'abbaye de Bellevaux, du consentement de *Ponce*, sa femme. Il fit plusieurs fondations considérables à cette abbaye. Il eut deux enfans, *Pierre*, qui suit, & *Girard* de Bonnay, chevalier, sieur de Thuiré, mort sans postérité dans la guerre de la Terre-Sainte, contre les Infideles.

Pierre I. du nom, épousa en 1198. la fille d'un chevalier nommé Turpis, dont, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Renauld*, qui suivit le parti d'*Etienne*, comte de Bourgogne, & de *Girard* de Vienne, son frere, contre *Othon*, fils de l'empereur Frédéric, en l'année 1209. 3. *Bernard* de Bonnay, chanoine de Besançon en 1200. & deux filles.

Jean, chevalier, sieur de Bonnay & d'Authuison, confirma encore les donations de son pere à l'abbaye de Bellevaux avec ses freres & sœurs. Il eut pour fils *Pierre*, qui suit.

Pierre de Bonnay II. du nom, chevalier, sieur de Thuiré & d'Authuison, qui, avec sa femme *Béatrix*, donna à l'abbaye de Bellevaux la quatrieme partie des dixmes de Thuiré en 1276. pour prier Dieu pour ses prédécesseurs. Il laissa deux fils, *Othenin*, chevalier en 1286. & *Guillaume*, qui suit.

Guillaume de Bonnay, qualifié damoiseau, dans un acte du mois de Mars 1280. épousa *Agnès* de .... dont est issu,

Pierre de Bonnay III. du nom,

qui laissa deux enfans ; sçavoir, *Etienne* de Bonnay, chevalier, dont la postérité est ignorée, & *Jean*, qui suit.

Jean de Bonnay II. du nom, homme d'armes sous Charles VI. épousa *Jeanne* du Bourg, dont *Philibert*, qui suit.

Philibert de Bonnay se maria à *Jeanne* de Noseray, & laissa deux enfans, *Etienne* de Bonnay, chevalier, ainsi qualifié par Duchesne ; il vivoit en 1431. & *Philippe*, qui suit.

Philippe de Bonnay, écuyer, sieur de Mureville en Champagne, épousa *Nicole* du Fay de Burgille en Bassigny, dont *Alexandre* & *Thomas* de Bonnay, qui vivoient en 1500.

Alexandre de Bonnay, chevalier, seigneur des trois Bancs, épousa *Nicole* de Chavigny, dont cinq enfans ; 1. *Joachim*, qui suit ; 2. *Jacques* ; 3. *César* ; 4. *Philippe*, dont la postérité ne subsiste plus ; & *Henri*, auteur de la branche établie dans le Clermontois, rapportée ci-après.

Joachim I. du nom, chevalier, sieur des trois Bancs, se maria à *Catherine* du Peron, dont,

Jean de Bonnay III. du nom, capitaine de Cavalerie, qui s'allia à *Yolande* de Besneval, fille d'Errard, & de *Pernette* de Renty, dont naquit en 1656.

Joachim de Bonnay II. du nom, écuyer, seigneur de Villars-Saint-Maizelin, qui épousa *Eve* Bresson, dont est issu,

Joseph de Bonnay. Sa postérité subsiste à Besançon & aux environs, dans les seigneurs de Villars-Saint-Maizelin.

SECONDE BRANCHE.

Henri de Bonnay, écuyer, cinquieme fils d'*Alexandre*, & de *Nicole* de Chavigny, s'établit dans le Clermontois en Argonne, où sa postérité subsiste en diverses branches ou rameaux. Il épousa *Anne* du Breuil, dont

Adrien de Bonnay, écuyer, marié à *Jeanne* de Gadieres, de laquelle il a eu,

Angrand de Bonnay, écuyer, marié à *Chrétienne* de Foucault, d'où sont sortis, 1. *Louis*, qui suit ; 2. *Samuel* ; 3. *Abraham* ; 4. *Daniel* ; 5. *Zacharie*. Ces cinq freres ont formé chacun un rameau.

Louis, l'aîné de tous, écuyer, sieur du Breuil, épousa en premieres noces *Charlotte* de Bigault, morte sans enfans ; & en secondes noces, *Anne* des Terriers. De ce mariage est né,

François de Bonnay, écuyer, sieur du Breuil, marié à *Louise* de Condé de Parfonrut le 2 Juin 1692. dont il eut *Pierre*, qui suit, & *Charles* de Bonnay, écuyer, sieur de Malberk, marié à *Marie* du Houx le 5 Septembre 1723. dont *Pierre* & *Louis* de Bonnay.

Pierre de Bonnay, écuyer, sieur du Breuil, épousa le 11 Janvier 1722. *Magdelene* du Houx, dont il eut,

Jean de Bonnay, capitaine au régiment de Vermandois.

Samuel de Bonnay, écuyer, second fils d'*Angrand*, & de *Chrétienne* Foucault, épousa le 11 Août 1657. *Elisabeth* du Houx. De ce mariage naquit,

Hélie de Bonnay, qui a épousé *Elisabeth* du Houx, dont il a eu,

Louis de Bonnay, écuyer, sieur de Grandcourt, marié à *Chrétienne* du Houx, de laquelle il a eu deux garçons,

1. *Louis - Hélie* de Bonnay, ancien chevau-léger de la garde du Roi, marié à *Catherine-Rose* de Morlan, dont cinq enfans; sçavoir, *Pierre*, garde du Corps du Roi; *François*; *Louis-Hélie*, aussi garde du Corps, & deux filles.

2. *N.* . . . . de Bonnay d'Anterive, marié à *Anne* de Juliot, dont un fils.

Abraham de Bonnay, écuyer, troisieme fils d'*Angrand*, & de *Chrétienne* de Foucault, épousa en 1662. *Anne* de Condé, & passa en Hollande avec ses enfans, lors de la révocation de l'Edit de Nantes.

Daniel de Bonnay, écuyer, quatrieme fils d'*Angrand*, & de *Chrétienne* de Foucault, se maria en 1663. à *Charlotte* Dorlodot, dont *Claude*, qui suit, & *Mathieu* de Bonnay, rapporté ci-après.

Claude de Bonnay, écuyer, sieur de Bellevaux, s'allia le 23 Avril 1696 à *Jeanne* le Fevre, dont *François*, qui suit.

François de Bonnay, écuyer, sieur de Bellevaux, a épousé le 6 Août 1716. *Jeanne* du Houx, dont *Claude*, qui suit, & *Jacques* de Bonnay, écuyer, sieur de Nonancourt, marié le 25 Juin 1723. à *Marie* de Bigault, dont sont issus, 1. *Jean - Jérémie* de Bonnay, né le 14 Novembre 1728. 2. *Jacques* de Bonnay, né en 1732. & actuellement officier d'Artillerie.

Claude de Bonnay II. du nom, écuyer, sieur de Bellevaux, chevau-léger de la garde du Roi, capitaine de Cavalerie, & chevalier de Saint Louis, a épousé le 23 Janvier 1750. *Magdelene* de Condé de Parfonrut, dont deux enfans.

Mathieu de Bonnay, second fils de *Daniel*, & de *Charlotte* Dorlodot, se maria le 8 Septembre 1701. à *Magdelene* de Condé, dont, 1. *Joseph-Ferdinand*, qui suit; 2. *Pierre*; 3. *François*; 4. *Claude*, rapportés après leur aîné.

Joseph - Ferdinand de Bonnay, écuyer, né le 10 Septembre 1702. a épousé *Elisabeth* de Merey, dont deux garçons.

Pierre de Bonnay, écuyer, né le 13 Juin 1704. a épousé *Elisabeth* Dorlodot.

François de Bonnay, écuyer, sieur de Nonancourt, chevalier de Saint Louis, chevau - léger de la garde du Roi, né le 5 Février 1706. a épousé *Marguerite* de Merey, dont deux filles reçues à Saint Cyr; un fils, chevau-léger de la garde du Roi, & un autre à l'Ecole Militaire.

Claude de Bonnay, mort en l'année 1759. écuyer, sieur de la Rouvelle & de Bresme, le quatrieme des fils de *Mathieu* de Bonnay, & de *Magdelene* de Condé, né le premier Mars 1711. a épousé le 14 Février 1734. *Anne* de Bigault de Grandrut, de laquelle il a eu plusieurs enfans.

Zacharie de Bonnay, écuyer, cinquieme fils d'*Angrand*, & de *Chrétienne* Foucault, se maria à *Marie* du Houx, dont est provenu,

Alexandre de Bonnay, marié en 17 . . . à *Marie-Anne* Dorlodot, de laquelle sont sortis quatre garçons & quatre filles; sçavoir,

1. *Jean - François* de Bonnay, lieutenant dans le régiment des Carabiniers.

2. *Philippe-Eugene*, écuyer.

3. *Philippe-Léopold*.

4. *Alexandre-Gabriel*.

5. *Louise-Françoise.*
6. *Emilie-Aldegonde.*
7. *Marie-Apollone.*
8. *Anne - Angélique* de Bonnay.

Les armes : *d'argent à trois hures de sanglier de sable, lambrissées d'argent & de sable.* Cimier, *un bourrelet d'argent & de sable, surmonté d'une hure de sanglier de même.*

BONNECHOSE (de), sieur de Vaudemont, ancienne noblesse, élection de Caën, en Normandie.

Porte : *d'argent à trois têtes de Sauvage de sable, 2 en chef & 1 en pointe.*

BONNEFONDS, même province, généralité de Caën.

Porte : *d'azur à quatre jumelles ondées d'argent, au griffon d'or, accosté de deux étoiles de même en cœur.*

BONNEVAL : *Tome I. p. 279. col. 2. lig. 35.* d'Escart, *lisez*, d'Escars.

Ibid. p. 280. col. 1. lig. 31. effacez, dont il n'y avoit point encore d'enfans de ce mariage en 1733. & *mettez*, qui n'a point d'enfans.

BONNINIERE, famille dont il est parlé dans l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p. 79.*

Les armes sont : *d'argent à une fleur de lys de gueules.*

BONOT : Famille établie en Languedoc, qui a formé plusieurs branches.

Les armes : *d'azur à trois croix d'argent, posées 2 & 1, & un chef de gueules, chargé de trois étoiles d'or.* Voyez le même *Armorial* ci-dessus cité, *Tome II. Part. I.*

BONPAR, famille originaire du Languedoc, & établie en Normandie, élection de Caën, qui porte : *d'azur à deux tourterelles affrontées & becquées d'argent, au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.*

BONVOUST, en Normandie, diocèse de Séez.

Porte : *d'argent à deux fasces d'azur, accompagnées de six merlettes de sable, posées 3, 2 & 1.* Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p. 80.*

BORDES (des), sieur de Beauchesne & de Chalindon, ancienne noblesse, élection de Mortain, en Normandie.

Porte : *d'or à la tour de gueules.*

BORDES (des), sieur de Foligny, ancienne noblesse, élection de Courances, même province.

Porte : *d'or au lion de gueules, écartelé d'argent à deux chevrons d'azur.*

BOREL, famille dont est issu le comte de Manerbe, même province, élection de Caën.

Porte : *de gueules à la bande de vair, cotoyée de deux lions d'or.*

BORELLY, en Languedoc : *Jean-Jacques-Joseph* Borelly épousa *Catherine* de Raimond, fille & héritiere de *Jacques* de Raimond, & de *Marie Engracie* de la Farre, qui lui porta en mariage en 1745. la terre de la Roqueserviere, dans le diocèse de Mende, érigée en marquisat par lettres patentes du mois de Juin 1752. enregistrées au Parlement de Toulouse, & en la Chambre des Comptes de Montpellier, le 18 Juillet & le 18 Août de la même année, en considération des services de ses ancêtres, tous dévoués à la profession des armes, & parmi lesquels on trouve

plusieurs colonels, maréchaux de camp, gouverneurs de place, & autres officiers de distinction. Les Histoires de Louis XIII. par le Vassor, du cardinal de Richelieu, du maréchal de Goesbriant, les mémoires & l'Histoire de M. de Turenne, les Commentaires de Polybe par le chevalier Folard, &c. font mention des services de cette famille. *Tab. Gén. Part. VII. p. 126.*

BORELY, autrefois BOREL, en Provence: Famille qui subsiste en deux branches, & qui porte pour armes: *de gueules à trois pals d'or, au chef de gueules, chargé de trois besans d'or.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p. 169.*

BORGNE, sieur de Kermovan & de l'Esquifiou: Famille de Bretagne, qui porte: *d'azur à trois huchets, ou cors de chasse d'or, enguichés de même, & posés 2. & 1.* Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p. 81.*

BORN: Ancienne maison du Limousin, dans laquelle la terre de Hautefort est entrée par le mariage d'*Agnès* de Lastours avec *Constantin* de Born, qu'elle fit pere d'un fils nommé *Golfier* de Lastours, & seigneur de Hautefort après elle. Ce nouveau seigneur de Hautefort étant mort, sans jamais avoir été marié, la terre, dit l'Auteur du *Mémorial Généalogique pour l'année 1754.* devoit naturellement retourner aux descendans des sœurs d'*Olivier* de Lastours, pere d'*Agnès*, ou, à leur défaut, à ceux des freres du premier *Golfier* de Lastours. Mais elle passa à un oncle paternel du jeune défunt, nommé *Bertrand* de Born, soit en vertu de la Loi observée dans les pays de Droit écrit, où le plus proche agnat d'un défunt lui succede dans tous ses biens sans distinction de côté & ligne, soit que le jeune *Golfier*, ou sa mere, eussent testé en faveur de *Bertrand* de Born, soit enfin que celui-ci fût descendu d'une sœur d'*Olivier* de Lastours, ou d'une héritiere de ligne collatérale; & il prit toutes les mesures nécessaires pour s'en assurer une possession tranquille (*a*). A *Bernard* de Born succederent *Itier* de Born, son fils, & un autre *Bertrand*, son petit-fils, qui possédoit encore la terre de Hautefort en 1248. mais ce dernier mourut sans autre héritiere qu'une sœur, nommée *Marguerite* de Born, mariée à *Aymar* de Faye, sire de Thenon, qui se trouve qualifié seigneur de Hautefort en 1254. à cause de sa femme.

Marguerite de Born & *Aymar* de Faye avoient dès-lors plusieurs fils, qui porterent tous le nom de Born, & dont l'aîné entra en possession des terres de Hautefort & de Thenon, en 1266. en vertu d'une démission que son

(*a*) *Il se rendit auprès du roi* Philippe-Auguste, *avec* Archambauld *I. du nom, comte de Périgord, pour lui faire l'hommage direct qu'ils lui devoient en conséquence de la confiscation des terres que le roi* Jean sans terre *tenoit de la Couronne de France. Ce Monarque le reçut par lettres données à Nemours en 1212. où il leur promit* de ne jamais mettre hors de sa main leurs personnes, ni le comté de Périgord, non plus que la forteresse de Hautefort, *c'est-à-dire de n'en jamais abandonner la mouvance.*

pere & sa mere lui en firent, & que *Marguerite* de Born réitéra en 1269. étant veuve. Ce fils aîné se nommoit *Gerault* de Born, & paroît sous ce nom seul avec la qualité de seigneur de Hautefort & de Thenon en divers actes des années 1290. & 1292. A sa mort, il laissa pour fils *Bertrand* & *Regnaud* de Born, qui se succéderent. Le premier étant mort sans postérité, même sans avoir été marié, le second possédoit Hautefort & Thenon en 1317. Il avoit épousé une fille de l'illustre maison de Conborn, qui étoit restée veuve de lui en 1337. & il en avoit eu pour fils un second *Bertrand* de Born, fort connu par les services qu'il rendit aux rois Jean, Charles V. & Charles VI. dans leurs guerres contre les Anglois; mais en ce dernier *Bertrand* finit une seconde fois le nom de Born. Il mourut vers l'an 1384. ayant fait dès l'an 1360. un testament, où il charge son héritier de porter le nom & les armes de Born-Hautefort. Il ne laissa qu'une fille, nommée *Marthe* de Born, qui fut dame de Hautefort & de Thenon, & à qui les Anglois avoient enlevé la forteresse de Hautefort au mois d'Avril 1388. lorsqu'en voulant en faire le rachat, elle emprunta deux mille francs d'or d'*Hélie* de Gontaut, cadet des seigneurs de Badefol, en Périgord, que chacun convient être une branche de la maison de Gontaut de Biron. *Marthe* remise en possession de sa forteresse de Hautefort au mois d'Octobre de la même année 1388. épousa *Hélie* de Gontaut, qui étoit son cousin issu de germain, comme petit-fils d'une sœur de son grand-pere. Elle en eut *Jean* & *Antoine* de Gontaut, qui ne paroissent point dans les actes sous d'autre nom propre de famille que sous celui de Hautefort, excepté dans un acte du 26 Novembre 1420. où le premier est nommé *Jean* de Gontaut, autrement de Hautefort. Il testa le 10 Juin 1459. & mourut sans enfans peu de temps après. *Antoine*, son frere cadet, lui succéda dans la possession de Thenon, comme dans celle de Hautefort. Il a été le huitieme ayeul du marquis de Hautefort. *Voyez* aux mots HAUTEFORT & LASTOURS, pour les premiers possesseurs de la terre de Hautefort.

BORNHEM, pays & baronnie en Flandres, qui fut acquis en 1586. par Dom *Pedro* Coloma, seigneur de Bobadilla, contador-major de l'armée & du conseil de guerre de sa Majesté Catholique. *Tabl. Généal. Part. V. p.* 194. & *Part. VII.*

BORRAN, ou BAURAN, chevalier, seigneur & marquis de Castilly: Famille très-distinguée à Bayeux, dont l'héritiere a épousé le marquis de Faudoas-Serillac, chevalier de Saint Louis, ci-devant capitaine dans le régiment des Gardes Françoises.

Les armes: *d'argent au lion de sable, accompagné de deux casques de même, un en chef & l'autre en pointe.*

BORREL DE CHANOUILLET, en Languedoc, famille maintenue dans sa noblesse par M. Bazin de Bezons le 26 Septembre 1669.

Porte: *d'azur à un chevron d'or, surmonté de trois étoiles de même, rangées en fasce, & un chef d'argent.* Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 81.

BORROMÉE : *Tome I. p.* 284. *col.* 1. à la fin de cet article, *ajoutez* : Le cinquieme cardinal de cette maison est *Gilbert* Borromée, de la création de Clément XI. le 18 Mars 1717. du titre de Saint Alexis ; d'abord patriarche d'Antioche *in partibus*, & ensuite évêque de Novarre dans le Milanez le 17 Janvier 1714. & maître de la chambre du Pape le 16 Juin 1716. Il mourut dans son diocèse en Janvier 1740. âgé de soixante-huit ans & quatre mois, étant né le 12 Septembre 1671. Il étoit fils de *René* Borromée, comte d'Arone, mort le premier Mai 1685. & de *Julie* d'Arese.

BORSTEL : La maison de Borstel est originaire de Zélande, & fut illustrée dès le temps de l'empereur *Othon*, mort en l'année 973.

Adolphe de Borstel fut envoyé en France par le roi de Bohême & par les princes de l'Empire, sous le regne de Louis XIII. & ses négociations étant finies, il obtint des lettres de naturalité, & s'établit dans le royaume. *Adolphe Hardouin*, son fils, avoit épousé *Magdelene* Taschereau de Linyeres, sœur du pere de Linyeres, confesseur de sa Majesté, mort le 31 Mai 1746. Il en a eu *Adolphe*, qui n'a point été marié, & qui mourut dans un voyage de long cours, lieutenant de Vaisseaux ; & *Gabriel*, comte de Borstel, maréchal des camps & armées du Roi, de la promotion du 2 Mai 1744. premier lieutenant général de l'Artillerie, & commandant celle du Roi en son armée d'Italie, mort à Plaisance le 24 Juin 1746. de la blessure qu'il avoit reçue à la bataille donnée le 16 du même mois. Il en avoit reçu autrefois deux fort considérables, l'une au siége de Landau en 1703. & l'autre au siége de Lérida en 1707. Il n'a laissé qu'une fille & deux sœurs. Sa fille, ci-devant fille d'honneur de la feue reine d'Espagne, s'est rendue Carmelite dans le monastere de la rue de Grenelle. De ses deux sœurs, l'aînée a épousé M. de Pyemont, gentilhomme du roi de Pologne, duc de Lorraine & de Bar. La cadette a épousé M. de Beaumont, l'un des quarante fermiers généraux du Roi. *Mercure de France du mois de Juillet* 1746. Il est parlé de cette maison dans le *Mercure Galant du mois de Mars* 1705.

BOSC, en Normandie. Il est parlé de cette famille dans le *Tome I.* de ce *Dictionnaire*, d'après l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*. Mais, *p.* 285. *col.* 2. *second à linea*, on lit : *Louis* du Bosc, second fils de *Robin* du Bosc, sorti d'un bâtard de cette maison, a fait la branche des seigneurs du Bosc de Radepont, *effacez* ces quatre lignes, & *lisez*, *Louis* du Bosc, second fils de *Robin*, & de *Jeanne* de Cormeilles, dame du Mesnil-Evard, &c. a fait la branche des seigneurs du Bosc de Radepont. *Robin* étoit troisieme fils de *Guillaume* du Bosc, & de *Perrette* le Tourneur, son épouse, inhumés l'un & l'autre dans l'abbaye de Saint Ouen de Rouen.

Ibid. lig. 31. *après Léonor* du Bosc, seigneur de Radepont, *ajoutez*, marié à *Marie-Magdelene* de Novince d'Aubigny, dont il a eu,

1. *N.* . . . . . du Bosc, marquis de Radepont, chevalier de Saint Louis, & sous-lieutenant au ré-

giment des Gardes Françoises.

2. *N.* . . . . du Bosc, mousquetaire du Roi.

3. *Marie-Françoise* du Bosc de Radepont, mariée en 1750. à *François Charles* le Blond, baron de Sauchay, seigneur de la Ville du Bois. Voyez l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*.

BOSC (du), sieur de la Cour, de Sourdeval & de Feugere, ancienne famille, élections d'Avranches & de Valognes, en Normandie.

Les armes : *de gueules à la croix échiqueté d'argent & de sable, cantonnée de quatre lionceaux d'or.*

BOSC (du), sieur de la Romerie, en Normandie, autre famille de l'élection de Valognes, qui porte : *de gueules à la croix d'argent, cantonnée de quatre trefles de même.*

BOSJAN : Terre considérable dans le bailliage de Châlons-sur-Saône, érigée en comté par lettres patentes du mois de Décembre 1680. enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Bourgogne, en faveur de *Claude* Fyot de la Marche, abbé de Saint Etienne de Dijon, précédemment aumônier du Roi ; & de ses hoirs, de son nom & armes. *Voyez* au mot FYOT.

BOSQUET, ou BOUSQUET, sieur des Lacs du Bousquet : Famille originaire de Cahors, qui a donné un cardinal & archevêque de Naples, mort en 1371. Elle a été divisée dans le quinzieme siécle en deux branches ; sçavoir, celle des seigneurs d'Arcambal, près Cahors, qui est l'aînée, rapportée ci-après ; & celle des barons de Verlhac, terre qui fut donnée à un du nom de Bosquet, par un vicomte de Villemur du nom de la Voye, maison originaire de Cahors, laquelle branche des barons de Verlhac sera rapportée après celle des seigneurs d'Arcambal. Les autres branches sont celles des seigneurs de Sigouzac, des seigneurs de Villebrunier, & des seigneurs de Brie.

Le premier du nom des Lacs du Bousquet ou du Bosquet, qui sont connus par contrats ou autres pieces authentiques, est *Thomas*, marié le 10 Décembre de l'an 1296. avec demoiselle de Beauffort du Languedoc. Dans son contrat de mariage, écrit en Latin, & dont l'original se conserve au château du Bousquet, il est nommé *de Lacubus de Bosqueto.* Il y est qualifié de noble, de chevalier & de seigneur du Bosquet & d'Arcambal.

L'église paroissiale du Bousquet & la grande Tour du Château ont été bâtis par *Bertrand* du Bosquet, archevêque de Naples, créé cardinal par le pape Urbain V. au mois de Septembre 1368. Les armes qui sont aux voûtes de l'église & du château sont une *croix vuidée*, mais qui n'est point *blasonnée.* Cette famille a toujours pris pour armoiries dans les preuves de Malte : *d'or à la croix de gueules, vuidée avec un ornement de besans & de fleurs de lys d'or, avec des lions pour supports.* Le cardinal du Bosquet fonda & fit bâtir à Toulouse en 1371. le collége de Périgord. On voit aux Chartreux de Cahors le tombeau de *Raymond* des Lacs du Bosquet, mort en 1463. Il y est qualifié de noble & de chevalier.

Branche des seigneurs d'Arcambal.

La filiation de cette branche ne commence qu'à *Jean* du Bosquet I. du nom, chancelier & gouverneur de Navarre, mort à Pau en Béarn le 29 Juin 1517. dans un âge fort avancé. Il étoit aussi gouverneur du fort du Bousquet, qu'il avoit fait construire près de Fontarabie, dont les ruines existent & portent encore ce nom aujourd'hui. Il testa la même année de sa mort, en faveur de *Pierre*, son fils, qui suit.

Pierre, fils de *Jean*, fut fait gouverneur de Cahors, & chevalier de l'ordre du Roi en l'an 1527. Il avoit épousé demoiselle *Marguerite* d'Ebrard de la Caussade en Albigeois, mere de *Gilibert*, qui suit.

Gilibert I. du nom, fut gouverneur de Perne en Agenois, & l'on en a gardé long-temps le gouvernement dans la famille. Il épousa en 1538. demoiselle *Henriette* de Merviel (*a*), de laquelle il eut,

François des Lacs du Bousquet I. du nom, marié deux fois. Il épousa en premieres noces le 17 Décembre 1549. noble *Germaine* de Got de Rouillac, fille de *Jean* de Got, baron de Rouillac, famille qui a donné un Pape sous le nom de Clément V. & en secondes noces, *Hélene* de Saint Projet. Du premier lit naquirent,

1. *Jean* II. du nom, qui n'eut point d'enfans. Il fut tué à la Rochelle, y étant pour le service du Roi. On a un certificat des services signalés qu'il rendit, qui est daté du 15 Octobre 1577. & qui fait voir qu'il étoit gouverneur de la citadelle & du fort de Flognac, où il commandoit pour le Roi.

2. *Gilibert*, qui suit.

3. *Antoine*, chevalier de Malte. On a un certificat de ses services, où il est nommé messire des Lacs du Bousquet, sieur de Perne, chevalier, capitaine & gouverneur de Cahors, en date du 26 Mai 1568.

Les enfans du second lit furent,

1. *François*, auteur d'une branche que l'on croit éteinte.

2. *Jacques*, tué en Italie pour le service du Roi.

Gilibert II. du nom, fut d'abord chevalier de Malte. Il étoit à la bataille de Lépante le 7 Octobre 1571. Il y fut blessé de plusieurs coups de sabre, dont l'un lui avoit abattu une partie considérable du visage. Il quitta

(*a*) *Leur contrat de mariage est signé par* Jean & N. . . . . *du Bousquet, l'un évêque de Rhodès & l'autre de Montauban, tous deux oncles, & par* N. . *de Montpezat, sénéchal du Quercy, aussi oncle. Ils donnerent entr'eux trois mille cinq cents moutons d'or, espece de monnoie qui avoit cours en ce temps-là. Par ce mariage, la maison des Lacs du Bousquet est alliée à celles de Montpezat & de Merviel en Languedoc. Il y a des substitutions entre ces différentes familles. Saint Rocq étoit de celle de Merviel.*

Nota. *Il est à propos de remarquer qu'il y a eu un évêque de Montauban de ce nom, qui suivit les erreurs de Calvin, & se retira à Geneve, où il se maria; mais on ne sçait point s'il eut des enfans.*

ensuite la croix de Malte pour se marier, après la mort de *Jean*, son frere aîné, & il obtint une bulle de Clément VII. pour le relever de ses vœux. Il épousa le 11 Octobre 1581. noble *Marguerite* de Gautier de Savignac. De ce mariage il eut *François*, qui suit, & *Gilibert*, nommé seigneur d'Arcambal, tué près de Bourdeaux, où il étoit pour le service du Roi.

François des Lacs du Bousquet II. du nom, seigneur du Bousquet, d'Arcambal, de Perne & du Poujouls, se maria le 28 Mars 1612. avec demoiselle *Hélene* de Monratier, fille de *François*, & de demoiselle *Helene* de Mondenard, originairement du nom de Montagut, famille fondue aujourd'hui dans celle de Corneillan. Il servit en Italie d'abord en qualité de capitaine d'une compagnie de gens de pied, ensuite en qualité de capitaine de Chevaux-Légers. Il eut de son mariage, *François*, mort jeune, & *Jean*, qui suit.

Jean des Lacs du Bousquet III. du nom, seigneur d'Arcambal, &c. se maria par contrat du 17 Juin 1642. avec demoiselle *Claude* de Oignes de Parisot. Il servit le Roi très-long-temps : il leva d'abord une compagnie de gens de pied, & ensuite une de cavalerie, avec laquelle il servit sous M. le Prince de Condé. Il eut de son mariage huit garçons & cinq filles.

1. *Jean-François*, capitaine de Cavalerie dans le régiment de M. de Gesvres, tué en Allemagne, d'un coup de sabre qui lui ouvrit le côté.

2. *François*, qui suit.

3. *Claude-Antoine*, prêtre, prieur & abbé de Sainte Croix.

4. *Jean*, mort lieutenant dans le régiment de Champagne, en la compagnie de son frere *François*.

5. *Jean-Guy*, aussi capitaine dans le régiment de Champagne, tué au service en Sicile.

6. *Henri*, seigneur de Terry, mort capitaine au régiment de Quercy.

7. *François-Henri*, seigneur d'Arcambal, capitaine de Dragons au régiment de la Reine, mort aux eaux de Barreges, de la suite de ses blessures.

8. *Jacques-François*, seigneur du Bousquet, lieutenant, tué fort jeune au siége de Grave.

9. & 10. *Marguerite* & *Jacquette*, religieuses Maltoises aux dames de Saint Jean de Toulouse.

11. & 12. *Françoise* & *Marie*, mortes sans être mariées.

13. *Marie-Sylvestre*, mariée avec noble *Jean* de Gaulegeac de Piac.

François des Lacs du Bousquet III. du nom, chevalier, seigneur du Bousquet, d'Arcambal, de Perne, & autres lieux, fut d'abord chevalier de Malte, & ensuite capitaine au régiment de Champagne. Il avoit été reçu chevalier de Justice de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem le 9 Mai 1663. Il quitta le service & la croix de Malte pour se marier, le 17 Novembre 1711. avec *Isabeau* des Lacs de Perne, fille de *François* des Lacs de Perne, & d'*Isabeau* de Beaumont. Il en a eu trois garçons & deux filles.

1. *Antoine-François*, qui suit.

2. *Jacques-François*, prêtre, mort en 1746. âgé de vingt-neuf ans. Il étoit vicaire général de M. l'évêque de Nismes, & grand archidiacre de la Cathédrale.

3. *Joseph-François-Antoine*, dit le chevalier du Bousquet, chevalier de Saint Louis, major du régiment Royal des Vaisseaux.

4. *Françoise-Ursule*, religieuse Maltoise de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem au couvent de Beaulieu, en date du 31 Mai 1733.

5. *Toinette-Françoise*, aussi religieuse Maltoise au même couvent le 3 Juin 1735.

Branche des seigneurs de Verlhac.

Le premier, qui commence la filiation de cette branche, est *Pierre* du Bosquet, baron de Verlhac. Il étoit frere de *Raymond*, pere de *Jean*, auteur de la branche des seigneurs d'Arcambal. *Pierre* & *Raymond* avoient pour pere commun *Guillaume*, marié en l'année 1396. à noble *N.* . . . . . comtesse de Rouzet, lequel *Guillaume* étoit arriere petit-fils de *Thomas*, cité ci-dessus, marié en 1296. à demoiselle *Honneste* de Beaufort. Ledit *Pierre* fut qualifié de noble & puissant seigneur, & de chevalier. Il eut pour femme *Jeanne* d'Ebrard, dont,

François du Bosquet, marié en premieres noces en 1484. avec *Jeanne* de Lauret, fille de *Bernard* de Lauret, premier président du Parlement de Toulouse; & en secondes, en 1497. avec *Antoinette* de Villette-Moureolles. Il eut du premier lit, *Pierre* du Bosquet, seigneur de Graignaque; & du second, *Guillaume*, qui suit, & *Bernard* du Bosquet.

Guillaume du Bosquet, baron de Verlhac, épousa en 1526. *Armande* de Durfort. Il en eut *Mariet*, qui suit.

Mariet du Bosquet, baron de Verlhac, épousa en 1571. *Françoise* d'Aure Grimoire, dame de Villebrumier, dont *Jonathan*, qui suit, & *Josué*, seigneur de Montgaillard.

Jonathan du Bosquet I. du nom, seigneur de Verlhac, épousa en l'an 1596. *Jeanne* de Loubens-Verdale, niece du cardinal de Verdale, grand-maître de l'ordre de Malte, & fille ou sœur de *Jacques* de Loubens-Verdale, chevalier de l'ordre du Saint Esprit de la promotion de 1585. Il eut pour fils,

Jonathan du Bosquet II. du nom, baron de Verlhac, marié en l'an 1628. avec *Catherine* de Viçose, fille de *Raymond*, conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & privé, & baron de Castelnau de Caseneuve, dont *Jacques*, qui suit, & *Henri* du Bosquet, seigneur de Villebrumier.

Jacques du Bosquet, baron de Verlhac, épousa en 1655. *Louise* de Bar, fille d'*Elie* de Bar, baron de Camparnaud.

Sa famille & celle de Viçose s'établirent en Hollande, où elles rendirent des services importans à la République dans les armées. M. de Viçose étoit lieutenant général des armées de Hollande, & gouverneur de Mons, lorsque les François prirent cette ville.

Les seigneurs de Verlhac jouerent un rôle considérable parmi les Rebelles dans les guerres civiles. Un Sçavant m'a dit avoir lu dans l'Histoire de Montauban qu'il y en avoit eu un qui étoit gouverneur de cette ville.

Il y a une branche de cette famille passée en Prusse, & de-là en Russie, qui subsiste dans *N.* . . . . du Bousquet, lieutenant général d'Artillerie au service de la Czarine.

Les armes de la maison du Bos-

quet, ou du Bouquet, sont : *d'or, à une croix ouverte de gueules.*

Les seigneurs d'Arcambal *écartelent* de la maison de Got, & de celle de Rouzet, dont les héritieres sont entrées dans cette famille.

Voyez, sur cette famille, Baluse, *sur les Papes d'Avignon*; Duchesne, dans son *Histoire des Cardinaux*; *le Registre IV. de la Noblesse de France*; le *Jugement de maintenue de noblesse*, & le *Catalogue des Gentilshommes du Languedoc*, imprimé à Pezenas.

BOSREDON : Famille divisée en deux branches, qui porte : *d'azur, à un lion d'argent, la langue & les griffes de gueules, écartelé d'un vairé d'argent & de sinople de quatre traits.* Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 83.

BOSSOST-CAMPELS : Cette famille prend son nom de la terre de Bossost, en la vallée d'Aran, province de Catalogne, & diocèse de Comminge. On lit indifféremment sur les titres & dans quelques Historiens *Bossosto*, *Boussost*, *Bossolt* & *Bossots*.

Cette famille a donné en 1494. un grand prieur de Catalogne, dont l'élection fut confirmée par le roi *Ferdinand*, contre celle que le pape Alexandre VI. avoit faite en faveur de son neveu *Louis* de Borgia. Il est nommé *François* de Bossols dans l'*Histoire de Malte* de Baudouin, & *François* Bossolx, dans celle de l'abbé de Vertot, édition *in*-4°. Ce dernier ajoute qu'il étoit Catalan de Nation, & un des plus illustres chevaliers de la Langue d'Arragon. Ce trait impartial de l'Histoire, joint avec un écusson fort antique, & qui se voit encore aux mazures du château de Bossost, font la preuve sensible que les seigneurs dudit lieu ont une origine commune avec les comtes de Comminge. On voit audit écusson *deux épées ou coutelas posés en sautoir, & accompagnés en haut d'une croix pattée*, qui est celle de Comminge; aux côtés dextre & séneftre, *une corneille, ou autre oiseau*; au bas enfin, *deux arbres-pins sur une même terrasse.*

La branche des seigneurs de Campels porte aussi : *d'argent, à deux fleches de gueules, posées en sautoir, & accompagnées d'une croix pattée de gueules*; à dextre & à séneftre, *d'une corneille de sable aux bec & pieds de gueules*; enfin d'*un arbre-pin de sinople.*

La terre de Bossost passa sur la fin du siécle dernier, par le mariage de l'héritiere de ce nom, dans la branche de Bossost, surnommée de Lez. Celle-ci a donné un gouverneur de la vallée d'Aran, & le marquis de Rosalmonte, aujourd'hui maréchal de camp des armées d'Espagne, commandant les Gardes Espagnoles, & commandeur de l'ordre d'Alcantara. Le baron de Lez, son neveu, est exempt des Gardes du Corps du roi d'Espagne; un autre est capitaine aux Gardes Wallonnes, & un troisieme est encore au service. La branche des seigneurs de Campels est établie en France depuis plus de quatre siécles. Le verbal des preuves de *Roger* de Bossost, comte d'Espenan, faites par l'ordre du Saint Esprit, en 1643. énonce les services que cette maison avoit rendus alors à l'Etat pendant trois cents ans & plus. C'est sur ce verbal que l'extrait suivant a été dressé, & on a réparé les omissions.

Azemar, seigneur de Bossost,

en la vallée d'Aran, eſt qualifié dans un titre de l'an 1266. conſervé aux archives du grand Prieuré de Toulouſe, de magnifique & puiſſant ſeigneur, par le grand-maître de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem, qui le prie de porter à la paix deux commandeurs de ſon voiſinage, qui s'entrefaiſoient la guerre, ou de les y réduire par la force.

Guillaume de Boſſoſt-Billieres I. du nom, eſt connu par titre de l'an 1322. Le château de Billieres en Larbouſt, à trois lieues de Boſſoſt eſt encore dans la maiſon de Campels.

Guillaume de Boſſoſt II. du nom, dont on a titre de l'an 1387. paroît, avec ſon fils, qui ſuit, dans un titre de l'an 1425.

Guillaume de Boſſoſt III. du nom, eut pour fils,

Guillaume de Boſſoſt IV. du nom, mari de *Bertrande*, fille du baron de Mauléon, & niece de puiſſant ſeigneur Menaut d'Aure, ſeigneur de la vallée de Larbouſt, d'où deſcendent les ducs de Grammont, acquit en 1455. la dixme de Bauzens, attenant Boſſoſt, de ſon couſin *Auger*, ſeigneur de Boſſoſt, & mari de *Bourguine* d'Ancizas (*a*). Il eut pour fils,

Jean de Boſſoſt, ſeigneur de Campels & de Billieres, qui ſe maria en 1484. avec *Louiſe* de la Tour-de-Lieux. Ce degré eſt omis au verbal. Il eut pour fils,

Guillaume de Boſſoſt V. du nom, marié à *Catherine* de Juſſant, dont eſt iſſu,

Guillaume de Boſſoſt VI. du nom, ſeigneur de Campels, de Billieres, de Mazeres, ou de la Vallée, & d'Œil, mari d'*Anne* de Maignaut-Montagut. Il eut ſept fils, qui, à en juger par l'expreſſion de l'hiſtorien Dupleix ſur la bataille de Coutras, étoient tous les ſept au ſervice en 1587. ſçavoir,

Champeils (il eſt écrit *Campels* dans toutes les autres hiſtoires), le plus jeune des ſept freres, qui étant bleſſé à mort, s'enveloppa dans ſon drapeau, pour lui ſervir d'un honorable ſuaire; *Jean*, qui ſuit; *Marc-Antoine*, baron de Luc, gouverneur & ſénéchal de Bigorre, mort ſans laiſſer de poſtérité de *N*.... de Montaut-Navailles, ſa premiere femme, ni de la ſeconde; *François* de Boſſoſt, qui a fait la branche des ſeigneurs d'Eſpenan, rapportée ci-après; *Pierre*, capitaine au régiment de Navarre, & autres.

Jean de Boſſoſt II. du nom, ſeigneur de Campels, &c. gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, & mari de *Renée* d'Aroux de la Sarre, eut pluſieurs enfans. L'un fut capitaine au régiment de Navarre; l'autre commanda les enfans perdus du régiment de la Marine à la bataille de Rocroy, & ſe trouve compris dans la liſte des bleſſés. Il fut lieutenant au gouvernement de Thionville, enſuite gouverneur

(*a*) *Parmi les titres du marquis de Campels, on en trouve un de l'an 1471. ſur parchemin (c'eſt l'original), où paroît un* Guillaume *du Boſſoſt, ſeigneur du Boſſoſt, qui maria ſa fille* Honorette, *avec le ſeigneur de Tillouze, du nom de Barege, iſſu des ſouverains de Béarn. R.... de Foix, abbé de l'Eſcale-Dieu, & un Mauléon, capitaine de Mauveſin, y ſont du nombre des témoins.*

du château de Fribourg en 1644. Un autre enfin a fait la branche des seigneurs de Franqueville.

Guillaume de Bossost VII. du nom, mari de *Geneviéve* de Bénac Murviel ; eut plusieurs fils, qui furent capitaines au régiment de la Marine, sçavoir,

Charles de Bossost, baron de Campels, mari d'*Audrie-Marie* de Basillac, eut pour fils *Marc-Antoine*, marquis de Campels, qui hérita des marquisats de Basillac & de la Mothe-Gondrin ; *N.* .... de Campels, capitaine au régiment de la Marine, qui se distingua en Italie par la prise de Soncino, & *Jean-Denis* de Billieres, qui a continué la descendance.

Jean-Denis de Bossost-Campels, chevalier de Saint Louis, marquis de la Mothe-Gondrin & ci-devant de Bazillac, terre qu'il a cédé à ses sœurs, en représentation de leurs droits sur la succession de ses freres, morts *ab intestat*, a été capitaine au régiment de la Marine. Il s'est retiré avec pension, & a été marié en l'année 1730. avec *Catherine-Henriette* du Bouzet-Montaigut, de la branche des seigneurs de Roquepine. Il a pour fils unique *Jean-Jacques* de Bossost-Bazillac, marquis de Campels, baron de Bridoire, qui a été capitaine au régiment de Piémont, dont le comte d'Esparbès, son oncle à la mode de Bretagne, est le colonel.

La branche des seigneurs d'Espenan a commencé à *François* de Bossost-Campels, seigneur d'Espenan, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, colonel d'un régiment d'Infanterie en 1594. & 1615. Il dut se marier en 1588. ou environ, & non en 1518. comme on lit à l'extrait du verbal des preuves pour l'ordre du Saint Esprit, avec *Françoise* de la Tour, dame d'Espenan, & fille d'un maréchal de camp. Il eut pour fils,

Roger de Bossost, comte d'Espenan, baron de Luc, successivement gouverneur de Salces, de Leucate, de Philisbourg & pays conquis en 1644. en Allemagne, lequel commanda en chef en 1643. sous le duc d'Enghien à la bataille de Rocroy. Il fut nommé la même année à l'ordre du Saint Esprit. Il fit ses preuves le 29 Novembre devant le prince de Condé & le duc de Montbazon-Rohan, commissaires nommés par lettres du Roi du 29 Août. Il fut ensuite lieutenant général des armées, & mourut en 1646. sur le point d'être fait maréchal de France.

Il s'étoit trouvé en 1632. au combat de Castelnaudary, en qualité d'aide-major des Gardes Françoises. Il servit dignement en 1635. à la bataille d'Avein, en qualité de sergent de bataille, & en celle de maréchal de bataille en 1637. aux siéges des Isles de Sainte Marguerite & de Saint Honorat. Il fut en 1638. mestre-de-camp d'un régiment d'Infanterie, fort de deux mille hommes ; ensemble capitaine des Chevaux-Légers & maréchal de camp ; & la même année il passa, à la tête du régiment d'Enguien, la riviere de la Bidassoa, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture, & à la vue des ennemis, favorisés du canon de Fontarabie. Il prit Yron & jetta l'Espagne dans une si grande épouvante, que tout y crioit au secours. Il surprit le port du Passage, où le roi d'Espagne préparoit un grand armement

ment pour les Indes, & servit grandement par cette prise notre armée navale. Il soutint en 1639. le siége de Salces pendant plus de trois mois, avec trois régimens, contre une armée de plus de vingt mille hommes; lui en fit perdre plus de huit mille, & ne se rendit qu'au dernier point, c'est-à-dire à l'extrémité. Il commanda en Catalogne au commencement de la révolte; se jetta en 1641. dans Barcelonne, à la tête de quatre mille François, & de-là dans Tarragonne, qu'il fut forcé d'abandonner, parce qu'elle manquoit de tout. Il se trouva la même année à un combat près d'Argilliers, où malgré deux blessures, dont l'une lui perçoit le haut du bras droit, il fut dix à douze fois à la charge, & eut quatre chevaux tués sous lui. Il prit en 1642. la place de Sainte Marie de la Mer, & força vivement, l'épée à la main, avec le vicomte de Turenne, un des forts de Collioure. Il prit d'assaut le fort de Sainte Thérese, & commanda seul l'Infanterie à la bataille de Rocroy. L'Historien dit » que les sieurs » d'Espenan, de Gassion, de Senneterre, maréchaux de camp, » &c. y seconderent tant & si » ponctuellement les intentions » du duc d'Enguien, que cette » parfaite intelligence qui parut » entr'eux jusqu'à l'accomplissement d'un si grand œuvre ne se » trouva interrompue qu'au seul » partage de la gloire, que le » chef donna à tous ces vaillans » officiers, & que ces braves » officiers donnerent tous à leur » chef. «

Le même Historien dit, sur la prise de Thionville, » que » le sieur d'Espenan, maréchal » de camp, lequel se trouvant » lors en son jour, avoit la con» duite de cette entreprise, y » agit avec tant de soin, de gé» nérosité & de conduite, qu'une » grande partie du succès lui en » étoit dûe, ayant fait voir en » cette occasion, comme en plu» sieurs autres, qu'il n'avoit pas » moins de courage à attaquer les » places qu'à les défendre. «

Il força à la tête des troupes les retranchemens du général Mercy, près de la ville de Fribourg en Brisgaw. Il fut la principale cause de la reddition de Philisbourg en l'année 1644. dont il fut établi gouverneur particulier, & gouverneur général du Palatinat, évêché de Spire, marquisat de Baden, & du cours du Rhin, depuis Strasbourg jusqu'à Oppenheim, tant d'un côté que d'autre, jusqu'à la Moselle. Il établit des premiers la discipline des Romains dans nos troupes, dit Balzac dans une de ses Lettres; & dans les *Mémoires de Pontis*, on lit qu'il étoit favori de son Altesse sérénissime le grand Condé.

Il se maria en 1640. avec *Paule* d'Astarac-Fontrailles. Il n'eut qu'une fille, qui porta la baronnie de Fontrailles en Astarac, avec tous les biens de la maison d'Espenan, à son mari *Jean-Roger* de Rochechouart-Barbazan, marquis de Faudoas.

Il portoit : *écartelé au 1 & 4 de . . . . . à une tour*, qui étoit les armes de sa mere, *au 2 de . . . . . à une merlette*, ou autre oiseau : de-là sans doute est venue l'erreur qu'on a faite dans la généalogie des seigneurs de Faudoas, qui sont vraisemblables

ment les armes de ceux d'Espenan.

L'ancien portoit : *au 3 de .... à un arbre-pin, au pied duquel sont deux corneilles sur une pomme de pin, prêtes à prendre le vol*, qui sont en partie les armes de Bossost.

BOSSUET : *Tome I. p. 288. col. 2.* à la fin de l'article, *ajoutez* : Les armes : *d'azur à trois roues d'or.*

BOT (du), en Bretagne : Porte : *d'argent à une fasce de gueules.* Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p. 84.*

BOTEUC (le), aussi en Bretagne : Porte : *de gueules à une croix d'argent, accompagnée de quatre étoiles de même, posées une dans chaque canton.* Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p. 84.*

BOUC : La seigneurie de Bouc, proche Aix, fut unie aux fiefs de Saint Hilaire & de la Bastide, & érigée en marquisat par lettres de Janvier 1690. en faveur de *Joseph* de Seguiran & de ses descendans mâles & héritiers. Il étoit fils de *Renaud* de Seguiran, conseiller d'Etat, premier président en la Chambre des Comptes de Provence, dont le frere, le pere & l'ayeul avoient possédé la même charge.

Joseph étant mort sans postérité, le marquisat de Bouc a passé à *Henri-Renaud* d'Albertas, fils de *Magdelene* de Seguiran, sa sœur aînée, & de *Marc-Antoine* d'Albertas, écuyer, baron de Dauphin, seigneur de Sainte Maime, issû d'une famille noble appellée Albertassi, originaire de la ville d'Albe dans le Montferrat, suivant Nostradamus, dans son *Histoire de Provence*, p. 409. & 410. *Voyez* au mot ALBERTAS. *Tab. Généal. Part. VIII. p. 33.*

BOUCART (de), sieur du Mesnilamé, élection de Carentan, en Normandie.

Porte : *de sinople à trois têtes de bouc d'or, 2 & 1.*

BOUCAULT, en Provence : Porte : *d'argent à la fasce de gueules, chargée d'une coquille, & deux étoiles d'or, accompagnée de trois arbres de sinople.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p. 169.*

BOUCHARD : *Tome I. p. 289. col. 1. lig. 38.* à la fin de l'article, *ajoutez* ce qui suit.

Louis Bouchard d'Esparbez de Lussan, marquis d'Aubeterre, sénéchal, & gouverneur d'Agenois & de Condomois, a eu pour fils aîné, de défunte *Henriette Dorothée* Bouchard d'Aubeterre, dame de Saint Martin de la Coudre & de Gemosac en Saintonge, *Charles-Louis-Henri* Bouchard d'Esparbez de Lussan, marquis d'Aubeterre, mort à Paris le 20 Avril 1740. dans la cinquante-huitieme année de son âge, étant né le 6 Juin 1682. Il avoit été marié le 1 Mai 1713. avec *Marie-Anne-Françoise* Jay, ci-devant dame d'honneur de la duchesse douairiere de Bourbon, & fille de *Joseph* Jay, seigneur de Montonneau en Angoumois, & de *Marie-Anne-Françoise* de Ferriere, dame de Champigny en Mirebalais. Il en a laissé Madame de Bourdeille, mere d'un fils unique, & *Henri-Joseph* d'Esparbez de Lussan, vicomte d'Aubeterre, & autres terres en Périgord & en Poitou, chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses armées, ci devant ministre

plénipotentiaire à Vienne, actuellement ambassadeur extraordinaire à Madrid, &c. appellé marquis d'Aubeterre, né le 24 Janvier 1714. Il n'a point d'enfant de son mariage du 16 Juin 1738. avec sa cousine *Marie-Françoise* d'Esparbez de Jonsac, née le 9 Juin 1720.

Les armes: *au 1 & 4* d'Esparbez; *d'argent à la fasce de gueules, accompagnée de trois éperviers 2 & 1; au 2* de Bouchard, *les léopards armés d'argent; au 3* de Raimond d'Aubeterre, *losangé or & azur, au chef de gueules.*

BOUCHART DE RAVENEL, au diocèse de Beauvais: Porte: *d'or à une tour de gueules maçonnée de sable, & surmontée de deux croissans d'azur.* Voyez l'*Armorial de France, Tome I.* p. 85.

BOUCHEL D'ORCEVAL: Cette famille tire son origine d'un *Antoine* de Bouchel, écuyer, qui vivoit en l'an 1442. en Picardie, près la ville de Roye. Elle a été attachée à la maison royale de Bourbon-Condé, sire de Roye. On voit aussi dans l'*Histoire de France* du P. Daniel, un de Bouchel, gentilhomme du connétable de Bourbon, qui l'accompagna dans tous ses travaux militaires. Cette famille a formé deux branches, dont l'une a passé dans le Brabant il y a près de deux cents ans, & elle subsiste encore dans le baron de Bouchel, seigneur de Bienne, de Bandemont, &c. Il demeure à Bruxelles, & n'a qu'une fille.

L'autre branche s'est établie dans le Valois, il y a près de cent soixante & dix ans. Depuis son établissement, un *Julien* de Bouchel, écuyer, a eu pour fils *Etienne* de Bouchel: celui-ci eut *Gilles* de Bouchel, lieutenant d'une compagnie de cent hommes d'armes, sous le roi Henri IV. *François* de Bouchel, son fils, le premier qui eut la seigneurie d'Orceval, fut capitaine de Cavalerie dans le régiment de Lénoncourt. Il servit long-temps en Italie, où il fut fait gouverneur du Port Anséatique dans la Romagne. Il eut pour fils *Jean-Baptiste* de Bouchel d'Orceval, mousquetaire de la premiere compagnie: il obtint une commission d'une compagnie de Dragons; mais il n'en fit aucun usage, s'étant marié jeune. Il a eu quatre fils, & une fille; sçavoir, 1. *Jacques-François* de Bouchel d'Orceval, mort officier d'Infanterie des troupes en Canada; 2. *Joseph-Alexandre* de Bouchel, dit le chevalier d'Orceval, ci-devant lieutenant de Cavalerie dans le régiment de Gesvres, à présent chanoine de l'église Cathédrale de Noyon, prieur commendataire du prieuré de Dolmairas, & de Notre-Dame de Sourdignac, ci-devant de ceux de Bernay & de Dampierre; 3. *Jean-Baptiste* de Bouchel, lieutenant au régiment de Gesvres; 4. *Jacques-Charles* de Bouchel de Birsfontaine, aussi lieutenant au régiment de Gesvres, blessé au fort de Kell, & mort de ses blessures à Weissembourg, en l'année 1734. & 5. *Marie-Elisabeth* de Bouchel, veuve du sieur Bonnin, écuyer, seigneur de Messignac, dont il n'y a pas d'enfans. *Jacques-François* de Bouchel d'Orceval, mort officier à Québec, a eu de *Françoise* Cardinet deux filles, & un fils; sçavoir, *Victoire* de Bou-

chel, & *Agnès* de Bouchel (*a*), mariée à *François-Antoine* Jarry de Mancy, écuyer, mestre-de-camp de Cavalerie, & maréchal des Logis de la seconde compagnie des mousquetaires, chevalier de Saint Louis.

Le fils est *Roch* de Bouchel d'Orceval, lieutenant au régiment de Béarn.

Jean-Baptiste de Bouchel d'Orceval a laissé de *N.* . . . . . du Mouret, un fils unique, nommé *Bernard* de Bouchel d'Orceval, mousquetaire dans la premiere compagnie.

Cette famille a contracté des alliances avec les maisons de Vienne, de Brûlard, de Conflans, &c. M. le maréchal de Conflans, vice-amiral, est fils de *Robert-Anne* de Conflans, & d'*Anne-Charlotte* de Bouchel, sœur puînée du premier *Jean-Baptiste* de Bouchel d'Orceval.

Les armes sont : *d'azur, semé de treffles d'argent, au lion passant aussi d'argent.*

BOUCHER, en Champagne : C'est une ancienne noblesse, divisée en deux branches, qui sont celles de Boucher de Milly & de Boucher de Flogny, toutes deux distinguées par leurs alliances & par leurs services militaires.

Le château de Milly ayant été pillé & saccagé en 1590, comme il est prouvé dans un arrêt de confirmation de noblesse du 9 Juillet 1668, cette famille, attachée à ses souverains, comme bien d'autres, a vu périr dans les ravages des guerres civiles la meilleure partie de ses titres. Elle ne remonte sa filiation qu'à *Guillaume* de Boucher, écuyer, seigneur de Gisy, Mousseaux, Avigny & Villiers-sous-Tholon, qui vivoit en l'an 1304. Il épousa *Nicole* de Morvilliers, fille de messire de Morvilliers, chancelier de France, de laquelle est sorti,

Félix de Boucher, écuyer, seigneur de Gisy, Mousseaux, &c. gouverneur pour le Roi de la ville de Chaumont en Bassigny, allié avec *Marguerite* de Pongeoise, tante de *Jean* de Pongeoise, évêque de Troyes. De ce mariage est issu,

Pierre de Boucher, écuyer, seigneur de Gisy, Mousseaux, Avigny, Villiers-sous-Tholon, Vertron, Chevry & Dolot, conseiller du Roi en ses Conseils. Il fut marié deux fois ; il épousa en premieres noces *Marie* de la Platte, & en secondes, *Catherine* de Dormans, fille de *Nicolas*, premier président au Parlement de Dijon, & niece de deux chanceliers de France, de *Jean* de Dormans, archevêque de Sens, & de *Guillaume*, évêque de Beauvais. Il y a eu des enfans du premier lit, dont on ignore les noms. Dans le mémoire domestique envoyé au Libraire, il ne paroît pas qu'ils ayent eu postérité. L'aîné des enfans du second lit est *Tristan*, qui suit.

Tristan de Boucher, écuyer, seigneur de Roffey, Villiers-

(*a*) *Elle a obtenu, après la vérification des preuves de noblesse de cinq quartiers, donnés par M. d'Hozier, Généalogiste & Juge d'armes de France, le don de dix mille livres laissé par M. Cochet de Saint Vailler, pour une demoiselle noble d'extraction, lequel don a été distribué après le certificat donné par M. le premier président de Paris, & par messieurs le procureur général & l'avocat général.*

fous-Tholon, Rouffin, Mouffeaux & Avigny-lez-Bray fur Seine, époufa *Catherine* le Prevoft, fille de *Jean*, & d'*Ifabeau* Pongeoife. Il fut nommé en 1506. par la Nobleffe du comté & bailliage de Tonnerre, pour fe trouver à l'affemblée des trois Etats, convoquée le 2 Avril 1533. pour le Réglement de la Coutume du reffort du bailliage & fiége préfidial de Sens. Ses enfans furent, entr'autres, 1. *Jean*, qui embraffa le parti de l'églife, & fut pourvu de plufieurs bénéfices; 2. *Pierre*, qui fuivit le parti des armes, & mourut à la guerre; 3. *Etienne*, d'abord confeiller du Roi en fes Confeils, maître des requêtes en fon hôtel, qui depuis embraffa l'état eccléfiaftique, fut nommé à l'évêché de Cornouailles, & enfuite ambaffadeur du Roi à Rome, pour affifter, comme il fit, au Concile de Trente; 4. *Philippe*, qui fuit, & des filles mariées & religieufes.

Philippe de Boucher, écuyer, feigneur de Roffey & de Milly, fut choifi par le duc de la Rochefoucault entre les gentilshommes de la province de Champagne, pour commander en qualité de colonel, & capitaine pour le fervice du Roi en fa ville de Chablis. Il époufa *Magdelene* de Mirey, fille de *Guillaume* de Mirey, écuyer, feigneur de Milly, & autres lieux, dont *Nicolas*, qui fuit; *Edme* de Boucher, auteur de la branche des feigneurs de Flogny, rapportée ci-après, & *Magdelene* de Boucher, mariée à *Jacques* Labaret, écuyer, feigneur de la Crolliere.

Branche des feigneurs de Milly.

Nicolas de Boucher fervit pendant toutes les guerres de fon temps, tant fous la Cornette blanche, que dans les compagnies des Gendarmes d'ordonnance. Il fe trouva aux fiéges de Laon & d'Amiens, fous Henri IV. Il époufa *Catherine* de Brouilliard, fille de *Gabriel* de Brouilliard, écuyer, feigneur de Courfan, &c. & de *Claude* du Breuil, dont *Edme*, qui fuit; *Jacques* de Boucher, qui fervit & fut envoyé par fa Majefté dans les pays étrangers pour affaires importantes, & deux filles mariées.

Edme de Boucher I. du nom, écuyer, feigneur & baron de Milly, époufa *Magdelene* de Velu, fille de *Jean*, écuyer, feigneur de Longueuil, de Ravigny, d'Eury, &c. gentilhomme fervant de la bouche du Roi, & de *Catherine* de Rouffy, dont *Edme*, qui fuit.

Edme II. du nom, chevalier, feigneur, baron de Milly, fervit en qualité d'enfeigne dans le régiment de Beauce; il devint enfuite capitaine dans le régiment de Conti, & fe trouva au fiége d'Arras en 1640. à la bataille de Sedan, où il fut fait prifonnier, à celle de Lerida en Catalogne en 1642. aux fiéges de Gravelines, Mardik, Bourbourg, Furnes, Armentieres, Menin & Courtray, où il fut commandé pour attaquer la demi-lune, qu'il prit, & fut bleffé d'un coup de moufquet à la tête, & de cinq autres coups au corps. Au fecond fiége de Mardik, il commanda l'attaque d'un baftion & l'emporta. Au fiége de Dunkerque, il attaqua la contrefcarpe, & l'emporta. Il fe trouva encore aux fiéges de Lens & de Valenciennes, ainfi qu'à la guerre de Paris, & en beaucoup d'autres occa-

sions, où il donna des preuves de sa valeur & de son courage. Il eut de *Marie* le Bâcle, son épouse, fille de *François*, chevalier, seigneur d'Argenteuil, & d'*Elisabeth* le Bossu,

Edme-Antoine-Claude de Boucher, qui servit le Roi en qualité de cornette, dans le régiment de Ranes, Dragons, jusqu'à la paix de Ryswick, que ce régiment fut réformé. Il eut depuis une commission de capitaine au régiment d'Infanterie de Clermont. Il se maria à *Catherine* Gaultier, fille de *Pierre*, écuyer, seigneur du Tronchay, de l'Isle, de Roffey & de Fontaine-Gery, & de demoiselle *Marie* Coiffart, dont il a eu, 1. *Edme*, qui suit; 2. *Jean-Nicolas-Antoine*, rapporté après son aîné; 3. *Marie-Anne*, religieuse Ursuline à Tonnerre, & depuis chanoinesse à l'abbaye de Lavaudieu en Auvergne; 4. *Jeanne*, reçue à Saint Cyr en 1731. & aujourd'hui religieuse Ursuline; 5. & 6. deux autres filles, l'une morte jeune, & l'autre religieuse.

Edme de Boucher III. du nom, fut page du Roi dans sa grande écurie en 1731. & lieutenant au régiment de Pons, Infanterie, en 1734. Il fit en cette qualité la campagne de 1734. & se trouva au siége de Philisbourg. Pendant celle de 1735. il fut fait capitaine dans le même régiment, qui se nommoit alors Marsan: il fit celle de 1741. en Westphalie; celle de 1742. partie en Westphalie & partie en Bohême, & s'est retiré du service en l'année 1743. Il a épousé en premieres noces le 13 Avril 1744. *Claude-Françoise-Marie* d'Avigneau, fille de feu *Jacques-Edme-Marie* d'Avigneau, chevalier, seigneur, baron de Ruerre, premier président, & lieutenant général au bailliage & siége présidial d'Auxerre, & de *Louise* de Friand, morte le 28 Octobre 1747. & en secondes noces le 7 Avril 1750. *Catherine* de Guijon, veuve d'*Artus-Alexandre* Viart, écuyer, seigneur de Pimelle, & fille de feu *André* de Guijon, chevalier, lieutenant colonel d'Infanterie, & commandant la Milice de Bourgogne, & de *Catherine* de Leviston. De ce mariage sont issus,

1. *Edme-Louis-Claude-Antoine* de Boucher.

2. *Edmée-Catherine Jeanne.*

3. *N.* . . . . née le 28 Mars 1757.

Jean-Nicolas-Antoine, frere puîné d'*Edme* de Boucher III. du nom, a commencé de servir en qualité d'enseigne de la lieutenante colonelle dans le régiment de Pons, Infanterie: il a fait la campagne de 1735. & celle de 1741. en Westphalie, ainsi que celle de 1742. faite partie en Westphalie & partie en Bohême. Il fut en 1743. du détachement qu'on laissa à Straubinguen en Baviere pour le garder; il en soutint le siége, & revint en France avec les honneurs de la guerre: il fut fait capitaine dans le même régiment, qui se nommoit Bouzols, à son retour, & fut de l'attaque meutrriere de Weissembourg. Il s'est trouvé aux siéges de toutes les villes qu'on prit en Flandres, à la bataille de Fontenoy & à celle de Lawfelt; ensuite il fut en Piémont, & à l'affaire de l'Affiette près d'Exiles, où il fut blessé, & eut une gratification; après quoi il revint en Alsace, & fut au siége de Fribourg en Brisgaw. Il sert actuellement en 1759. en qualité de

premier Factionnaire de son régiment, qui se nomme Mailly, à l'armée du bas Rhin, & s'est trouvé à la bataille d'Hastembeck du 26 Juillet 1757.

Branche des seigneurs de Flogny.

Edme de Boucher I. du nom, chef de sa branche, second fils de *Philippe*, & de *Magdelene* de Mirey, écuyer, seigneur de Flogny, baron des terres & seigneuries de la Chapelle & Epineul, seigneur de Carisay, Chichée & autres lieux, épousa *Catherine* de Longueil, fille de *Pierre*, sous-doyen des conseillers de la Grand-Chambre du Parlement de Paris. Il fut pourvu par lettres patentes du 24 Septembre 1582. de l'état & office de commissaire ordinaire des guerres. Il en prêta serment le 6 Décembre suivant, entre les mains de M. d'Aumont, comte de Châteauroux, maréchal de France, sous Henri III. Il avoit rempli six ans auparavant les fonctions de cette charge au siége de la Fare, où il se distingua, ainsi que dans toutes les occasions où le Roi l'employa, comme il paroît par un certificat de Henri III. du 3 Mai 1576. En vertu de ce certificat de ses services, il fut déchargé par trois sentences du bailliage de Troyes des 12 Septembre 1587. & 17 Septembre 1594. & du 11 Octobre 1597. d'assister au ban & à l'arriere-ban. Il fut maintenu dans sa noblesse par arrêt de la Cour des Aides de Paris du 10 Mars 1603. Il eut de son premier mariage trois enfans, qui sont, 1. *Pierre*, qui suit; 2. *Mathieu*, grand prevôt de l'église de Saint Martin de Chablis; 3. *Colombe*, mariée à *Louis* de Saint Blaise. Il épousa en secondes noces *Patrix* le Bayle, dont des enfans; sçavoir, 1. *Jacques*, seigneur de Carisay, mort fort jeune au service, sans avoir été marié, au retour d'un voyage d'Hollande; 2. *Antoine*, religieux profès de l'ordre de Saint Benoît; 3. *Jean*, aussi religieux du même ordre; 4. *Edme*, seigneur d'Espineul, mort au service sous Louis XIII. en 1625. dans l'Isle de Ré, sans laisser de postérité de son mariage avec *Marie* de Combles; 5. *Bonne*, mariée le 13 Juillet 1623. à *Euchaire* de Combles; 6. *Jean*, religieux de l'ordre de Saint Benoît, & cinq autres enfans morts en bas âge.

Pierre de Boucher, écuyer, seigneur de Flogny, baron de la Chapelle, Epineul, seigneur de Roffey, Carisay, &c. commanda en 1635. en qualité de lieutenant de la Noblesse des bailliages de Sens, Troyes & Sezanne, dans l'armée qui étoit en Lorraine. Suivant un certificat du 8 Octobre 1635. de M. de la Verriere, commandant de cette Noblesse, il eut de M. le duc d'Angoulême, le 6 Octobre de la même année, la permission de se retirer dans ses terres avec ses armes, chevaux & bagages, pour vaquer à ses affaires. M. le duc d'Orléans, *Gaston* de France, le choisit, le premier Mai 1644. pour être un des gentilshommes de sa chambre. Il se maria quatre fois, & épousa en premieres noces le 18 Septembre 1609. *Georgette* de Maslin, fille de *Charles*, baron du Lux, & maréchal des camps & armées de sa Majesté, dont deux fils, morts jeunes au service, & cinq filles,

dont quatre religieuses, & une morte sans postérité : il se maria en secondes noces le 18 Septembre 1623. à *Marie* de Louzeau, fille de *Jean*, morte sans enfans ; en troisiemes noces le 4 Juin 1637. à *Marie* de Perne, fille de *Claude*, gouverneur de Saintes, morte aussi sans enfans ; en quatriemes noces le premier Novembre 1644. à *Marie-Marguerite* de Quelin, fille de *Nicolas*, conseiller en la Grand-Chambre du Parlement de Paris, dont *Pierre-François*, qui suit, & deux filles mortes sans alliance : l'une des deux fut nommée fille d'honneur de la reine *Anne* d'Autriche, par brevet du 14 Janvier 1650.

Pierre-François de Boucher, chevalier, seigneur de Flogny, baron de la Chapelle, seigneur de Carisay, Argenteuil & autres lieux, épousa le 6 Juin 1674. *Françoise-Virgine* de Clermont-Tonnerre, fille d'*Antoine*, maréchal des camps & armées du Roi. Il fut maintenu dans sa noblesse par arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 9 Juillet 1668. Il servit volontairement dans le ban & l'arriere-ban, parce qu'il avoit alors son fils aîné, qui servoit dans les gentilshommes de la citadelle de Tournay, commandés par M. le marquis de Mesgrigny, ce qui auroit pu l'en exempter. Il eut de son mariage, 1. *Charles Nicolas*, qui suit ; 2. *Edme-Antoine*, capitaine d'Infanterie, mort au service ; 3. *Jean-Charles*, mort jeune ; 4. *François*, comte de Serain, seigneur de Carisay, chevalier de Saint Louis, mort en 1749. capitaine de Cavalerie ; 5. *Edme*, ecclésiastique ; 6. & 7. deux filles religieuses aux Ursulines de Tonnerre ; & 8. une admise à Saint Cyr par brevet du 13 Novembre 1695.

Charles-Nicolas de Boucher, écuyer, seigneur de Flogny, baron de la Chapelle, seigneur de Pouilly & autres lieux, servit, comme on l'a dit, en 1689. dans les gentilshommes de la citadelle de Tournay. Il fut chargé en 1702. de lever une des compagnies du régiment d'Infanterie de Clermont-Tonnerre, dont fut colonel M. le marquis de Clermont-Tonnerre, son oncle. Il épousa en 1706. *Suzanne* Bazard, fille de *Nicolas*, conseiller du Roi, contrôleur général des rentes de l'Hôtel-de-Ville de Paris, & seigneur de Vezaines. De ce mariage sont nés cinq enfans, qui sont, 1. *Suzanne-Jeanne-Françoise*, qui ne s'est point marié ; 2. *Eléonord-Elisabeth Nicolas*, qui suit ; 3. *Edme-Antoine*, seigneur de Vezaines, chanoine de Saint Quentin ; 4. *Pierre*, seigneur de Carisay, chevalier de Saint Louis, aujourd'hui capitaine de Cavalerie dans le régiment de Saluces ; 5. *Marguerite*, abbesse du couvent du Lieux-Notre-Dame, diocèse d'Orléans, ordre de Saint Bernard.

Eléonord-Elisabeth-Nicolas de Boucher, baron de la Chapelle, seigneur de Flogny, Argenteuil & autres lieux, chevalier de Saint Louis, ancien capitaine & major au régiment de Saluces, Cavalerie, s'est marié le 28 Mars 1746. à *Marie-Thérese-Aimée* de Braque, fille aînée de *Paul-Emile* de Braque, comte de Loches, seigneur du Luat, &c. de l'ancienne maison de Braque, si connue à Paris par l'ancienne église de Braque, sur les fondemens de laquelle celle des religieux de la

Mercy, au quartier du Marais, a été bâtie, & par la rue qui porte encore aujourd'hui ce nom. Il reste de ce mariage,

1. *Alexandre-Nicolas-Louis*, né le 7 Mai 1749.

2. *Pierre-Elisabeth*, né le 22 Juin 1753. reçu chevalier de Malte, étant en minorité.

Les armes : *d'argent à trois écrevisses de gueules*, 2 & 1. Pour supports, *deux sauvages*.

Il y a en Normandie deux familles nobles du nom de le Boucher ; sçavoir,

Le Boucher, sieur de Rosey, de Rougemer & de Miesville, qui porte : *d'azur à deux coquilles d'or, coupées d'argent à la rose de gueules*.

Le Boucher, élection de Caën, qui porte : *d'azur à la fasce d'or, accompagnée d'une aigle de même, entre deux merlettes aussi d'or en chef, & de trois roses de même en pointe*.

BOUCHER DE MORLAINCOURT, dans le Barrois : Porte : *d'azur au chevron d'or, chargé à la pointe d'une croisette de pourpre, accompagné en chef de deux lions d'argent, affrontés & langués de gueules*. Voyez l'*Armorial de France, Tome III. Part. I.*

BOUCHET, en Provence : Famille qui subsiste à Arles dans *Jean-Baptiste* de Bouchet, reçu conseiller au Parlement de Provence en 1744. marié à *N.*.. de Castillon, fille de *Marc-Antoine* & de *Marie-Anne* Duché, dont un fils & quelques filles. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p.* 169.

Les armes : *d'azur à trois étoiles & croissans en cœur, le tout d'argent*.

BOUCHON (du), élection de Coutances, province de Normandie. Quelques manuscrits portent Bouhon. Il y a une paroisse de ce nom dans le diocèse, ce qui porteroit à croire que *Richard* de Bouhon, qui en étoit évêque en 1158. étoit de cette famille.

Les armes : *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois molettes de même*, 2 & 1.

BOUCHOUDT : Seigneurie en Brabant, qui fut déclarée ancienne baronnie par lettres du 30 Juin 1605. en faveur de *Christophe* d'Assonleville, chevalier, seigneur de Hauteville, thrésorier de l'ordre de la Toison d'or. Ce titre de baronnie ancienne fut confirmé par lettres du 9 Mai 1683. en faveur de *Pierre-Ferdinand* Roose, seigneur de Froidmont, conseiller du Conseil de Brabant. *Tab. Gén. Part. V. p.* 393.

BOUCKOUT : Seigneurie dans le même pays, portée en dot par *Marguerite* d'Assonleville à *Jérôme-Gaspard* de France, chevalier, seigneur de Noyelle & de Wion, bailli de Douay, puis mayeur de Louvain, en faveur duquel elle fut érigée en baronnie par lettres du roi Philippe IV. du 10 Mai 1640. *Tab. Gén. Part. V. p.* 379.

BOUDET DE CROVILLE, en Normandie. *Voyez* au mot CROVILLE.

BOUDIER : Famille noble issue de celle de Soule dans le Cotentin. *Etienne* Boudier, quoique fort jeune, se trouva à la bataille de Formigny, & eut part à la victoire remportée sur les Anglois en 1450. plus de quarante ans après il prenoit plaisir à en raconter toutes les circonstances. *Guillaume*, son fils, prit aussi le parti des armes, & servit long-temps. *Pierre*, sieur de la

Godefrayrie, l'unique enfant qu'il eut, se destina d'abord à l'étude de la Jurisprudence, & exerça avec succès la profession d'avocat au Siége présidial de Coutances; mais il la quitta, pour marcher sur les traces de ses peres, & s'y acquit beaucoup plus de gloire qu'eux. Il assista à plusieurs siéges & batailles, où il donna de si grandes marques de valeur, que le roi Charles IX. en ayant entendu parler, lui fit expédier de son propre mouvement des lettres de noblesse extrêmement honorables: elles sont datées du 18 Juillet 1568. Ses services, ainsi que ceux de ses ancêtres, y sont rapportés avec de grands éloges. *Pierre* Boudier ne quitta point pour cela le service. L'année suivante il se trouva encore à la bataille de Moncontour, où il se signala de nouveau. Comme on connoissoit sa bravoure & son expérience dans l'art militaire, on lui donna le commandement d'un corps de Volontaires, pour garder & défendre un poste très-important sur le bord de la Dive. Il étoit question d'empêcher les Rébelles de passer. Il y réussit & en fit périr un très-grand nombre; cependant il reçut lui-même plusieurs blessures, dont il mourut, mais en vrai héros, s'estimant heureux d'expirer les armes à la main pour la défense de la Religion Catholique & des intérêts de son Roi. Le duc d'Anjou qui commandoit l'armée des Catholiques n'eut pas plutôt appris la nouvelle de sa mort, qu'il en témoigna le plus sensible regret, & Coligny même, ainsi que les autres chefs des Rébelles, qu'il avoit tant maltraités, ne purent s'empêcher de donner des louanges à sa mémoire. *Pierre* Boudier laissa deux enfans mineurs, *Jean* & *Charles* Boudier, qu'il avoit eu de demoiselle *Gabrielle* de Reviers, son épouse, lesquels ayant été inquiétés au sujet de la noblesse accordée à leur pere & à toute sa postérité, parce qu'il n'avoit pas fait registrer ses lettres dans les Cours Souveraines, ils eurent recours au roi Henri II. qui leur en fit expédier de nouvelles, confirmatives des premieres, & dans lesquelles sa Majesté rappelle ce qu'elle avoit connu par elle-même des rares qualités & vertus de *Pierre* Boudier leur pere. Il les leur fit expédier en son château de Boulogne le 13 Juillet 1578. *René* Boudier, sieur de la Jousseliniere, capitaine au régiment de Grancey, servit aussi avec honneur pendant douze ou quinze ans, & fut tué au siége d'Arras en 1542. *René* Boudier son fils, sieur de la Jousseliniere, aima dès sa plus tendre jeunesse l'étude & s'y consacra entierement. Il étoit né à Trelly proche Coutances, où est située la terre de la Jousseliniere. Il mourut à Mantes-sur-Seine le 16 Novembre 1723. âgé d'environ quatre-vingt-dix ans, avec la réputation bien méritée d'homme savant & versé dans plusieurs genres de littérature. Il ne voulut jamais se marier, par une suite du penchant qu'il avoit pour une vie privée. *Guillaume* Boudier, sieur de Soubrefant, est le dernier de la famille qui ait pris le parti des armes. Il servoit dans les Chevaux-Légers de la garde ordinaire du Roi, & mourut en 1731. n'étant âgé que de vingt-cinq ans. Il ne reste plus de la branche aînée que Dom *Pierre-François* Boudier, abbé régulier de l'abbaye de Saint Martin de Séez.

Les armes sont : *d'or au pal d'azur, chargé d'un croissant d'argent posé en cœur, & de deux molettes d'éperon d'or, une en chef & l'autre en pointe.*

BOUDRAT (de), en Dauphiné : Porte : *d'azur à la tour d'argent, maçonnée de sable, sur un rocher d'or, au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.*

BOUET DE PORTAL : Famille dont il est parlé dans l'*Armorial de France, Tome II. Part. I.*

Les armes : *d'argent à trois hures de sanglier de sable, posées en pal, ensanglantées de gueules, défendues d'argent & contournées.*

BOUEX DE VILLEMORT : Noble & ancienne famille, originaire de la Marche, où elle a possédé pendant plusieurs siécles la seigneurie de Richemont, près Egurande, petite ville en Marche, aujourd'hui établie en Poitou, & qui a fourni plusieurs officiers généraux de marque.

Guillaume du Bouex, chevalier, seigneur de Richemont, maria en 1461. *Antoine* du Bouex, son fils, avec *Isabeau* Guerin, fille d'*Olivier* Guerin, écuyer, seigneur d'Houy, &c. *Antoine* eut pour fils,

François du Bouex, qui de son mariage contracté en 1526. avec *Perrette* de Saint Maur, eut pour enfans,

1. *Michel* du Bouex, auteur de la branche des seigneurs de Richemont, éteinte & fondue dans la famille de messieurs de Chauvelin, par le mariage avec une fille de ce nom.

2. *Gabriel* du Bouex, chevalier de l'ordre du Roi, gouverneur du Berry, & du Sol-le-Duc en Bourgogne. Il eut de son mariage avec *Marguerite* de Moussy, dame de Villemort, terre située en Poitou, 1. *Charles*, qui suit ; 2. *Jean* du Bouex, seigneur de Lermont & de l'Isle-Mauviere. Il fut d'abord capitaine d'une compagnie de Chevaux-Légers, mestre-de-camp d'un régiment de gens de pied, gouverneur d'Ardres en Picardie, & du comté de Guigne. Il servit sous M. le maréchal de Schomberg, en qualité de maréchal de camp, & ses services militaires lui mériterent des témoignages de bonté & de satisfaction de la part de Louis XIII. Il n'eut point d'enfans de *N.* .... de Beauvau, son épouse.

Charles du Bouex, seigneur de Villemort, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, capitaine des Chevaux-Légers, tué au siége de Dôle en Franche-Comté en 1636. eut de son mariage conclu en 1618. avec *Marie* l'Huillier, fille de *François* l'Huillier, & de *Jacqueline* de la Châtaigneraye.

1. *François* du Bouex de Villemort, officier tué fort jeune au siége de Fribourg, sans postérité.

2. *Robert* du Bouex, chevalier, seigneur de Villemort, fut nommé gouverneur de l'Orléanois, Blaisois & pays Chartrain. Il commandoit en qualité d'officier général, au siége de Candie, une des quatre brigades de six cents gentilshommes, qui étoient des officiers réformés. Après des prodiges de valeur, il fut tué au même siége en 1668. & fut surnommé *le Brave*, selon le *Mercure du mois de Mai* 1704. De son mariage conclu en 1650. avec *Marie* d'Escoubleau de Sourdis, fille de *Claude* d'Escoubleau de Sourdis, marquis du Coudray-Montpensier, & de *Charlotte* Pot, qui porta dans la famille du Bouex

la terre de Fontmoran, située en Poitou, sont sortis,

1. *Henri-François* du Bouex, blessé au siége de Candie, qui n'a point eu de postérité.

2. *Robert*, qui suit.

3. *Marie* du Bouex de Villemort, mariée au comte Desmarets-Dauvet, grand fauconnier de France.

Robert du Bouex II. du nom, colonel de deux régimens de son nom, l'un créé en 1695. & l'autre en 1702. est mort en l'année 1738. étant doyen des brigadiers d'Infanterie, ayant servi avec autant de zele & de fidélité que ses ayeux. Il a eu de *Marie-Anne* du Ligondès, sa femme,

1. *Henri-Joseph* du Bouex de Villemort, ancien capitaine de Dragons au régiment Dauphin, & pensionnaire du Roi. Il a d'*Henriette-Julie* Petit, sa femme, fille du marquis de la Guierche & de Saint Mesmin, *Marie-Mesmin* du Bouex de Villemort, né au mois de Décembre 1745. & quatre filles.

2. *Marie-Perrette* du Bouex de Villemort, mariée avec *N.* . . . . de Biencourt, chevalier, seigneur de la Fortilesse. Cet extrait a été tiré des titres qui sont entre les mains du Juge d'armes de France.

Les armes : *d'argent à deux fasces de gueules.*

BOUFLERS : *Tome I. p.* 293. *col.* 2. *lig.* 40. *Louise-Antoine-Charlotte*, tante, *lisez*, fille aînée du maréchal, & grande tante du feu jeune duc de Bouflers, &c.

Ibid. p. 294. *col.* 2. au lieu du chiffre 2. *mettez* a ; au lieu du chiffre 3. *mettez* b ; au lieu du chiffre 4. *mettez* c ; au lieu du chiffre 4. *mettez* 2. & au lieu du chiffre 5. *mettez* 3.

Ibid. lig. 23. mestre de Cavalerie, *lisez*, mestre-de-camp de Cavalerie.

Ibid. p. 295. *col.* 1. *lig.* 7. au lieu du chiffre 6. *mettez* 4.

Ibid. lig. 10. d'Aubare, *lisez*, d'Aubarede.

Ibid. lig. 15. au lieu du chiffre 7. *mettez* 5.

Ibid. lig. 19. de Villandre, *lisez*, de Villandry.

BOUGEREL, à Arles, en Provence : Porte : *de gueules au lion d'or, au chef cousu d'azur, à trois étoiles d'or.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p.* 170.

BOUGRAN, en Normandie : Porte : *d'argent à deux roses de gueules, boutonnées d'or en chef, & une pointe d'azur, chargée d'un griffon d'or en pointe.*

BOUILLÉ, en Normandie : Porte : *d'argent à la fasce de gueules, fretée d'or, & accompagnée de deux filets aussi de gueules.*

BOUILLON : *Tome I. p.* 296. *col.* 2. *lig.* 11. *Olive-Catherine* Ortantes, *lisez*, *Olive-Catherine* de Trente.

BOUILLON, en Normandie : Porte : *d'argent à trois aigles de sable, 2 en chef & 1 en pointe.*

BOULAINVILLERS : *Tome I. p.* 298. *col.* 1. *lig.* 34. Sernapont, *lisez*, Senarpont.

BOULANGER DE HACQUEVILLE (le) : *Louis* le Boulanger, seigneur de Hacqueville, maître des requêtes de l'hôtel, mourut le 18 Septembre 1701. laissant de *Marie-Catherine* le Mairat, décédée le 22 Mai 1693. *Louis* le Boulanger, seigneur de Hacqueville, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du Roi, mort à Paris le 3 Mars 1741. âgé d'environ quatre-vingts ans. Il a e trois femmes ; & il s'est mari pour la troisieme fois le 31 Mar

1732. avec demoiselle Giraud, fille de *Jacques* Giraud, sieur de Miron, chevalier des ordres de Notre-Dame du Mont Carmel & de Saint Lazare de Jérusalem, écuyer ordinaire de *Marie-Françoise* de Bourbon, duchesse douairiere d'Orléans, & d'*Eléonore* de Moucy. Il l'a laissée veuve & mere de deux fils. *Mercure de France du mois d'Avril* 1741. *p.* 830.

Les armes : *d'azur à la fasce d'or, accompagnée en chef de trois étoiles de même, & en pointe de trois roses d'argent, posées* 2 & 1.

BOULAYE (la) : Ancienne baronnie du bailliage de Montanis en Dauphiné & au duché de Bourgogne, qui dès l'an 1345. appartenoit à la maison de Bourbon-Lanci, & depuis passa à celle de Loges en 1450. par le mariage de l'héritiere de Bourbon. Elle fut acquise en 1599. par *Edme* de Rochefort, seigneur de Pluveau, en faveur duquel elle fut érigée en marquisat, par lettres patentes de Louis XIII. données à Saint Germain en Laye au mois d'Avril 1619. pour cause des services rendus à la Couronne par lui & par sa famille.

Marie-Elisabeth de Rochefort, fille unique & héritiere de *François*, fils d'*Edme* de Rochefort, & de *Magdelene* Foucquet du Chalain, la porta en dot à *Nicolas* Chaugy, comte de Roussillon; mais étant morte sans enfans qui lui survécussent, le marquisat de la Boulaye, suivant la clause de son contrat de mariage, retourna à sa mere, qui le donna en 1691. au fils de *Bernardin* Gigault de Bellefond, maréchal de France.

L'érection de ce marquisat fut depuis confirmée par lettres de Louis XIV. au mois d'Octobre 1696. en faveur du petit-fils du maréchal de Bellefond; & le dernier de cette branche n'ayant laissé qu'une fille, décédée en bas âge, le marquisat a été vendu par ses héritiers le 13 Avril 1753. conjointement avec la seigneurie de Montfort, à *Germain-Anne* Loppin, président à mortier du Parlement de Dijon. *Tab. Gén. Part. VIII. p.* 6.

BOULIERS, famille originaire de Piémont & établie en Provence dans le quinzieme siécle. *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p.* 170.

Les armes : *d'argent au chef de gueules, à la bordure componée de Naples & de Jerusalem.*

BOULIEU (la Tour) : Famille établie en Dauphiné depuis 1520. Son nom étoit autrefois *Meugnier*, qu'elle a quitté depuis trois ou quatre générations. Elle est originaire du marquisat de Saluces, où il y en a encore du nom de Meugnier. Elle a donné jusqu'à aujourd'hui des officiers qui ont servi avec distinction, comme des capitaines de cent hommes d'armes, des capitaines de Cavalerie & d'Infanterie, &c. Les aînés de cette famille n'ont épousé que des filles de condition depuis huit générations.

Jean de Meugnier, servant le prince de Piémont, passa en Dauphiné, & commanda au service de France une compagnie de cent hommes d'armes. Il fut fait commandant du fort de Quirieu en Dauphiné, & eut de *Catherine* la Poype, son épouse, d'une ancienne noblesse du Dauphiné, mariée en 1522. *Laurent*, qui suit, & *Claude*.

Laurent, marié en 1549. à

Marguerite-Anne de la Tour (*a*), aux conditions d'en porter le nom & les armes, en eut *Antoine*, qui suit, & *Charles*.

Antoine se maria en 1608. à *Jeanne* de Boulieu, d'une ancienne noblesse de la même province, dont il a eu, entr'autres enfans,

Robert, allié en 1625. avec *Renaude* de Valier, aussi du Dauphiné, mere de *Simon*, qui suit, & de *Claude* de Boulieu, chanoine régulier de Saint Antoine & abbé de Thier.

Simon de Boulieu se maria en 1649. à *Claudine* du Boys, aussi du Dauphiné, dont, 1. *François*, qui suit; *Charles*, officier dans le régiment de Normandie, tué au service; 3. *Pierre*, prieur de Parmilieu, & cinq filles, dont une religieuse, & les quatre autres mariées.

François de Boulieu, marié à *Gabrielle* de Valence de Mignardiere, de la province de Forez, eut pour enfans, 1. *Guillaume*, qui suit; 2. *Louis* de Boulieu de la Tour, officier au régiment Dauphin; 3. *Pierre*, prieur de Parmilieu & Jujurieux, vivant en l'an 1758. 4. *François*, capitaine au régiment de la Feuillade; 5. *Simon*, officier au régiment du Commissaire Général, & quatre filles, dont une mariée à messire Habel de Loras, d'une ancienne noblesse du Dauphiné; une religieuse Ursuline, & deux Carmelites à Lyon.

Guillaume, marié en 1715. à *Jeanne* de Morant, en a eu, 1. *François-Guillaume*, qui suit; 2. *François*, capitaine au régiment de Monaco, & chevalier de Saint Louis, non marié; 3. *Jeanne-Louise*, mariée en 1756. à *André* de Drujon, seigneur de Beaulieu, gentilhomme de Bugey.

François-Guillaume de la Tour-Boulieu, chevalier de Saint Louis, capitaine de Cavalerie, seigneur de la Balme, Sainte Colombe & Parmilieu en Dauphiné, baron de Rioux, seigneur d'Assais en Saintonge, a épousé en 1750. *Marie-Antoinette* de Livenne de Rioux, d'une ancienne noblesse de Saintonge, dont deux filles, sçavoir, *Marie*, & *Jeanne-Louise* de la Tour-Boulieu, qui vivent en 1759.

Les armes sont: *deux lions d'argent, affrontés & couronnés d'or, dans un champ de gueules.* Pour devise: *vires & animus.* C'est ainsi qu'elles sont enregistrées dans l'*Armorial de France, Tome I.*

BOULLENC, famille originaire de Normandie.

Il ne reste de la famille de Boullenc que la dame du Vignau, religieuse Dominicaine à Montargis, & *François-Frédéric* de Boullenc, baron & châtelain de Saint Remy-sur-Aure, qui a épousé *Marie-Antoinette* de Jaucourt d'Espeuilles, niece de feu *Antoine-Denis* Raudot, intendant général des Classes de la Marine de France, mort à Versailles le 28 Juillet 1737. de laquelle il a eu un fils & une fille. *Mercure du mois d'Avril 1739. p. 821.*

Les armes: *d'azur à la fasce d'or, chargée de trois roses de gueules, & accompagnée de trois épis de bled d'or.*

(*a*) *Elle jouissoit de la Maison-forte de la Balme en Dauphiné, dont ses successeurs ont acheté la haute Justice. C'est une terre où il y a trois clochers.*

BOULLEUR (le), sieur de Coignis, en Normandie, élection de Carentan.

Porte : *d'azur à trois besans d'or, 2 & 1, & une étoile de même en cœur.*

BOULLONGNE : La branche de M. le contrôleur général des Finances, cadette de celle de messieurs de Boullongne, seigneurs de Beaurepaire, établis en Artois, est l'aînée de celle des sieurs de Boullongne-Tavernier, domiciliés à Paris & à Beauvais.

Jean de Boullongne, grand-thrésorier-commandeur des ordres du Roi, conseiller honoraire au Parlement de Metz, honoraire-amateur de l'académie royale de peinture & sculpture de Paris, ci-devant contrôleur général & ordinaire au conseil royal des Finances, né le 13 Octobre 1690. a été fait d'abord premier commis des Finances en Octobre 1724. pourvu d'une charge de conseiller au parlement de Metz le 16 Septembre 1725. & de celle d'intendant des ordres du Roi le 21 Mars 1737. nommé l'un des six intendans des Finances le 21 Mai 1744. a eu des lettres de conseiller honoraire au parlement de Metz le 19 Novembre 1745. a été fait contrôleur général & ordinaire au conseil royal des Finances le 25 Août 1757. s'est démis de la charge d'intendant des ordres du Roi au mois de Décembre de la même année, a été pourvu de celle de grand thrésorier des mêmes ordres le 17 Septembre 1758. a prêté le serment le 23 du même mois, & s'est démis de la charge de contrôleur général des Finances le 4 Mars 1759. Il a épousé le 17 Avril 1719. *Charlotte-Catherine* de Beaufort, fille de feu *Charles*, écuyer, l'un des fermiers généraux du Roi, dont,

1. *Jean-Nicolas*, qui suit :

2. *Marguerite-Claude*, née le 27 Janvier 1720. mariée en Décembre 1737. à *Gaspard-Henri* Caze, seigneur de la Bove en Laonnois, & autres terres, maître des Requêtes, depuis intendant de la généralité de Paris, mort intendant de celle de Châlons le 4 Novembre 1750. qui a laissé un fils.

3. *Elisabeth-Louise*, née le 14 Mai 1721. nommée en 1738. l'une des dames de mesdames *Henriette & Adelaïde*, & confirmée par brevet du 2 Mai 1744. mariée le 2 Octobre 1736. au marquis de l'Hôpital, actuellement ambassadeur à Pétersbourg : *Paul-Gallucio* de l'Hôpital, marquis de Châteauneuf-sur-Cher en Berry, chevalier des ordres du Roi, & de saint Janvier de Naples, lieutenant général des armées, inspecteur général de Cavalerie & de Dragons, premier écuyer de Madame, né le 13 Janvier 1697. De ce mariage sont sorties, *Marie-Elisabeth-Charlotte-Pauline*, née le 14 Août 1737. mariée le 8 Août 1754. à *Arnoul-Louis-Marie-Stanislas*, appellé le marquis de Lostanges, brigadier de Cavalerie, mestre-de-camp du régiment des Cuirassiers, reçu en survivance de premier écuyer de Madame ; & *Charlotte-Elisabeth*, née le 19 Mai 1739. mariée le 4 Juin 1755. à *François-Martial* de Montiers, vicomte de Merainville, maréchal de camp.

4. *Jeanne-Edme*, née en Novembre 1723. morte en Fevrier 1747. avoit épousé en Août 1743. *Charles-François-Gabriel* de Hallencourt, alors appellé comte, & depuis marquis de Drosmenil,

capitaine-lieutenant des Chevaux-Légers d'Anjou, mort maréchal des camps & armées du Roi le 27 Décembre 1749. Une fille est née de ce mariage. Le marquis de Drosmesnil portoit : *au* 1 de Proisy *de sable à trois lionceaux d'argent* ; *au* 2 de Confians ; *au* 3 de Bouflers ; *au* 4 de Chastillon, sur le tout d'Hallencourt, *argent à la bande de sable, accostée de deux cotices aussi de sable.*

5. *Marie-Edme*, quatrieme fille, née en Juillet 1725. morte le 3 Juillet 1753. avoit épousé en Mars 1746. le marquis de Bethune, chevalier des ordres du Roi, *Armand* né en Juillet 1711. colonel général de la Cavalerie, d'abord capitaine de Cavalerie au régiment Royal Piémont le 15 Juillet 1731. guidon des Gendarmes de monseigneur le Dauphin le 16 Janvier 1739. & des Ecossois, avec rang de mestre-de-camp de Cavalerie, le 11 Avril 1743. brigadier le premier Janvier 1748. commissaire général de la Cavalerie le 19 Avril, maréchal de camp le 10 Mai, & mestre-de-camp général de la Cavalerie le 11 Juin de la même année. Il fut nommé chevalier des ordres du Roi le premier Janvier 1757. colonel géneral de la Cavalerie en Mai 1659. & a prêté serment le 13 du même mois. De ce mariage sortit *Catherine-Pauline*, née le 2 Juin 1752.

Jean-Nicolas de Boullongne, aujourd'hui intendant & premier commis des Finances, honoraire-associé libre de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture de Paris, né le 11 Novembre 1726. a été d'abord pourvu d'une charge de conseiller au Parlement de Paris, & commissaire aux Requêtes du Palais le 30 Juillet 1745. d'une autre de maître des Requêtes le 24 Janvier 1750. de celle d'intendant & premier commis des Finances en survivance de son pere le 13 Avril 1753. est entré en plein exercice le 25 Août 1757. s'est démis de sa charge de maître des Requêtes dans le cours du même mois. Il a épousé en Mai 1753. *Louise-Julie* Feydeau de Brou, fille de *Paul-Esprit*, seigneur de Brou, près Lagny en Brie, conseiller d'Etat ordinaire, & au Conseil Royal des Finances, doyen du Conseil, & un des six conseillers d'Etat commis pour assister au sceau tenu par le Roi, dont,

Paul Esprit-Charles de Boullogne, né le 26 Octobre 1758.

Les armes réglées par le Juge d'armes de France, le 27 Janvier 1753. sont : *d'argent à la bande de sable, accompagnée de trois lionceaux de sinople, langués & onglés de gueules, & couronnés d'or à l'antique.*

BOUQUET : Porte : *d'argent au chevron de gueules, accompagné en chef d'un soleil aussi de gueules, accosté de deux étoiles de même, & en pointe d'un cyprès arraché de sinople.*

BOUQUIER : Entre les familles nobles de la ville de Marseille, celle de Bouquier, en Latin *Bocquerii*, est une des anciennes & des plus nobles. Dans tout ce qu'il y a de vieilles écritures, on y trouve toujours les Bouquiers qualifiés de nobles & de chevaliers. Ils ont eu sept premiers consuls de Marseille, du temps que les vrais gentilshommes occupoient cette charge, suivant l'intention de nos Rois, comme il paroît par les lettres patentes du roi Henri IV. données à Paris le 6 Octobre 1584.

où il est dit que les vrais gentilshommes doivent être premiers consuls de la ville de Marseille. Les charges municipales que cette famille a exercées sont aux années 1483. 1515. 1561. 1568. 1571. & 1581. En la même année 1581. elle a eu un viguier de la même ville, qui portoit le nom de Bouquier, étant pour-lors affligée de la peste. *François* de Bouquier fut élu deux fois premier consul de Marseille. Il sauva la même ville au Roi l'an 1584. Le 15 Avril de cette année, il arrêta le nommé de la Motte Daries, second consul, qui vouloit livrer Marseille au sieur de Vins, chef de la Ligue; ce que l'on trouve dans les archives & dans l'Histoire de Marseille du sieur Ruffi, où il est dit qu'*Henri* d'Angoulême, frere du roi Henri III. gouverneur pour-lors en Provence, étant en ce temps-là retiré à Aix, à cause des mauvais déportemens de Daries, on lui écrivit l'action de Bouquier. Il vint sur cette nouvelle, & alla à l'Hôtel-de-Ville, où tous les principaux habitans étoient assemblés, & il embrassa étroitement Bouquier, en lui disant qu'il avoit gagné une bataille au Roi. On fit le procès à Daries accusé du crime de Lèze-Majesté, & il fut pendu aux flambeaux à la place du Palais.

Cette famille a possédé la terre de Saint Cannat, lorsqu'il n'étoit pas permis aux roturiers de posséder des fiefs.

Adam de Bouquier I. du nom, vivoit au commencement du treizieme siécle: il fut député, comme étant un des principaux gentilshommes du pays, à *Raymond* Berenger, comte de Provence: il eut un fils, nommé *Pierre*, qui eut plusieurs enfans, dont on ignore les descendans.

Antoine, qui continua la postérité, fit son testament en l'an 1407. où sont nommés *Jacques*, *Nicolas* & *Jean* de Bouquier. Il n'y eut que *Jacques* qui eut postérité.

Bertrand, son fils, fut deux fois premier consul de la ville de Marseille, après la réunion de la Provence à la France en 1494.

Ledit *Bertrand* eut deux fils; sçavoir, 1. *Jean*, auteur de la branche établie aux Martigues, d'où sont sortis un viguier & deux premiers consuls de Marseille; 2. *Jean* Bouquier, qui suit.

Jean de Bouquier, dit *le Jeune*, épousa le 14 Janvier 1495. la comtesse de Caradet-Bourgogne, fille de *Jean* de Caradet, *aliàs* Bourgogne, & de *Marquise* Albanel. De ce mariage sont issus, 1. *Adam* II. du nom, qui suit, élu premier consul de Marseille en 1561. 2. *Pierre*, archidiacre de l'église Cathédrale de la même ville; 3. *Marguerite*, abbesse de l'abbaye Royale de Saint Bernard de Sion de Marseille en 1556. 4. *Aymar*, qui fit une branche établie au comtat Venaissin, d'où sont sortis plusieurs chevaliers de Malte, du nombre desquels est *Augustin-Philippe* de Bouquier, mort en 1752. commandeur de Saint Blaise des Monts. Cette branche existe encore dans le comtat Venaissin.

Adam de Bouquier II. du nom, continua la postérité à Marseille. Il épousa *Jeanne* Cornisthe-Dubois, & il fit son testament le 8 Janvier 1558. De son mariage naquirent *François* & *Jean* de Bouquier. Ce dernier fut

archidiacre de l'église Cathédrale de Marseille.

François de Bouquier I. du nom, fut élu deux fois premier consul de Marseille, aux années 1568. & 1581. Il fut député en Cour par délibération de l'Hôtel-de-Ville, l'an 1569. étant pour-lors premier consul. Il sauva la ville de Marseille au Roi en l'an 1584. comme on l'a dit. Il eut deux femmes. La premiere fut *Barthelemie* Claret, fille de *Jacques* Claret, & de *Jeanne* des Martins, mariée le 13 Août 1552. La seconde fut *Magdelene* de Léon, fille de *Gaspard* de Léon, & de *Marguerite* de Huc, qu'il épousa le 14 Février 1573. Il fit son testament en 1569.

Les enfans du premier lit furent *Jacques*, qui mourut jeune, & *Antoine* de Bouquier II. du nom, qui continua la postérité, rapporté ci-après.

Les enfans du second lit furent *Elisabeth* & *Jeanne*, qui moururent jeunes, & *Marquise* de Bouquier, qui fut abbesse de l'abbaye Royale de Saint Bernard de Sion de Marseille, l'an 1646.

Antoine de Bouquier II. du nom, épousa en 1584. *Marguerite* Darene, fille d'*Antoine* Darene, seigneur de Septeme, & de *Catherine* de Valbelle. De ce mariage est issu pour fils puîné *François* II. du nom, qui a continué la postérité.

François de Bouquier II. du nom, fut capitaine d'une des Galeres du Roi en 1613. Il fut marié le 11 Décembre 1620. à *Lucrece* de Bourguignon, fille de *Pierre* de Bourguignon, seigneur de la Mure, & de *Marguerite* d'Alplanty. De ce mariage sont issus plusieurs enfans, qui prirent le parti des armes. *Jean* II. du nom, l'un d'eux, qui suit, continua la postérité.

Jean de Bouquier II. du nom, épousa le premier Avril 1677. *Lucrece* de Gérard, fille d'*Henri*, seigneur de Benat. Il fit son testament le 14 Février 1713. Ses enfans furent *Henri*, mort sans alliance; *Thomas*, qui suit, & *Joseph-Cosme* de Bouquier, rapporté après son frere.

Thomas de Bouquier fut capitaine d'Infanterie pendant vingt ans. Il se maria le 31 Mai 1724. avec *Catherine-Suzanne* Menetrier, de laquelle sont nés, *Jean-François* de Bouquier, vivant en 1759. capitaine d'Infanterie.

Joseph-Cosme de Bouquier, fils cadet de *Jean* II. du nom, & de *Lucrece* de Gérard, épousa le 10 Novembre 1724. *Françoise* Darvieux, fille de *Laurent* Darvieux, dont il a eu *François-Philippe*, qui suit.

François-Philippe de Bouquier III. du nom, actuellement vivant, s'est marié le 12 Mai 1749. avec *Françoise* Capussy, fille de *Jean-Baptiste* Capussy. Ses enfans, dont l'un d'eux est appellé *Alexandre-Frédéric*, sont le quatorzieme degré de génération depuis *Adam* de Bouquier I. du nom, qui vivoit à Marseille au commencement du treizieme siécle. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p. 171. & suiv.*

Les armes sont de toute ancienneté : *d'azur au croissant d'or, posé par le côté.* Supports & cimier : *des sauvages.*

BOURBON-L'ARCHAMBAUD : *Tome I. p. 300. col. 1. lig. 27.* Les armes : *d'azur à trois fleurs de lys d'or à la bande de gueules ; lisez,* Les armes an-

ciennes, comprises celles de l'héritiere masculine de cette famille, morte le 20 Juin 1218, sont : *d'or au lion de gueules ; à l'orle de huit coquilles d'azur*, prises aussi par son fils Archambaud de Dampierre ; jusques & compris *Agnès*, seconde héritiere de ce nom, dont la fille, *Béatrix* de Bourgogne, épousa en l'an 1272. *Robert* de France, comte de Clermont en Beauvoisis, fils puîné du roi Saint Louis ; tige des ducs de Bourbon, qui brisoient les armes de France, d'abord semées, puis réduites *à trois fleurs de lys d'une cotice de gueules* ; & encore réduites sous Henri IV. *au bâton péri en abysme* ; comme la branche de Condé les porte, & possede le duché de Bourbon.

On dit improprement maison de Bourbon, en parlant de la postérité de *Robert* ; c'est maison de France qu'il faut dire & écrire ; & de cette postérité, branche de Bourbon.

Ibid. lig. 31. Charles V. *lisez*, Charles III.

Ibid. col. 2. *lig.* 5. maison royale de Bourbon, *lisez*, maison royale de France.

Ibid. lig. 9. On trouve dans Moreri la succession chronologique des princes de la maison royale de Bourbon, depuis le roi Saint Louis ; *lisez*, On trouve dans le *Dictionnaire de Moreri* la succession chronologique de la branche royale de Bourbon, depuis le roi Saint Louis, de la postérité de son fils *Robert* de France, comte de Clermont, pere du premier duc de Bourbon, nom que les descendans de sa branche ont retenu ; ce qui n'a jamais formé une maison de Bourbon, mais une branche de celle de France, connue sous ce nom.

Ibid. lig. 18. *après* issue de celle de la Marche, *ajoutez*, & montée sur le trône de Saint Louis, en la personne du roi Henri IV.

Ibid. lig. 45. *après* Preaux, *ajoutez*, & les bâtards de Bourbon, seigneurs de Ligny.

BOURCIER, en Lorraine : *Jean-Louis*, comte de Bourcier, baron de Monthureux & de Mervaux, seigneur d'Arracourt, &c. conseiller d'Etat, & procureur général du Roi en sa Cour souveraine de Lorraine & du Barrois, mourut le 14 Mars 1751. & fut inhumé avec pompe le 16 du même mois dans l'église des religieux Minimes de Nancy, en la chapelle de sa famille. Il étoit né à Luxembourg le 12 Mai 1687. Il fut fait en 1710. avocat général à la Cour souveraine de Lorraine, & à l'ouverture du Palais de la même année, il prononça sa premiere harangue, qui a été imprimée, de même que la plûpart de celles qu'il a prononcées dans la suite. Il obtint en 1712. des provisions en survivance de la charge de procureur général possédée par son pere, & la même année, ce dernier Magistrat ayant été envoyé par le duc *Léopold*, en qualité de ministre plénipotentiaire au Congrès d'Utrecht, le comte de Bourcier, son fils, eut ordre de le suivre pour pouvoir se former dans l'art de la négociation. Il fut fait conseiller d'Etat en 1716. maître des requêtes & conseiller au Conseil des Finances en 1721. Il eut dans le même temps la survivance de premier président de la Cour souveraine de Lorrai-

ne, & il en prêta serment entre les mains du duc *Léopold*, qui l'envoya en 1723. en Cour de Rome, pour y faire reconnoître par le Saint Siége le droit de la Cour souveraine, pour connoître du possessoire des bénéfices, & l'affaire fut terminée à la satisfaction du Prince. La famille de ce Magistrat, qui est Auteur de plusieurs ouvrages, est originaire du comté de Vaudemont en Lorraine, & doit être distinguée d'une ancienne maison de ce nom, dont étoit *Henri* Bourcier, marquis de Saint Aulnez, nommé chevalier des ordres du Roi en 1651. lieutenant général de ses armées, & gouverneur de Leucate. *Mercure de France du mois de Juin* 1751.

BOURDEILLE : *Tome I. p.* 301. *col.* 1. *lig.* 17. de Montmeron, *lisez*, de Montberon.

Ibid. lig. 30. *après* comte de Mastas, *ajoutez*, premier baron de Saintonge, mort à Paris le premier Juillet 1751. âgé de soixante & dix ans.

Ibid. col. 2. *lig.* 9. de Drouve, *lisez*, de Droune.

Ibid. effacez les lignes 11. 12. 13. 14. 15. & 16. qui sont les six dernieres de cet article.

BOURDELAYE, branche éteinte de la maison de Coetlogon, en Bretagne, dont étoit auteur *Yves* Coetlogon, seigneur de la Bourdelaye, qui vivoit en 1427. *Voyez* COETLOGON.

BOURDIN, en Berry : Porte : *d'azur à trois têtes de cerf d'or posées de front*, 2 & 1.

BOURDON, sieur de Roquerville, élection de Caën, en Normandie.

Porte : *d'azur à deux lions affrontés d'or, armés & lampassés de gueules, tenant un bourdon aussi d'or en pal.*

BOURDONNAIS : *Tome I. p.* 301. *col.* 2. *ajoutez*, (la).

Ibid. lig. 3. de cet article, de Coëtion, *ajoutez*, ou de Coüetyon, suivant ce qu'en dit le *Mercure de France du mois de Décembre* 1741.

BOURDONNAIS : *Tome I. p.* 301. *col.* 2. *lig.* 2. de cet article, de laquelle est sorti *Mahé* de la Bourdonnais, *lisez*, *N....* Mahé de la Bourdonnais.

BOURG : *Tome I. p.* 302. *col.* 1. *lig.* 7. *ajoutez*, (du).

Ibid. lig. 34. de Borzas, *lisez*, de Bozas.

Ibid. col. 2. à la fin de l'article, *ajoutez* : Le nom de la famille du maréchal du Bourg étoit du Maine. *Louis*, comte du Bourg, son petit-fils, mestre-de-camp de Cavalerie, est mort à Strasbourg le premier Août 1731.

Les armes : *de gueules à la fleur de lys d'or, au chef d'argent.*

BOURG (du) : Famille originaire d'Auvergne, établie en Provence, qui porte : *d'azur à trois bâtons d'épine d'argent, posés en pal*, 2 & 1. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p.* 174.

BOURG-ACHARD : Terre située dans la haute Normandie, qui fut érigée en baronnie par lettres de Juin 1624. en faveur de *Gaspard* du Fay de Maulevrier. *Tabl. Généalog. Part. V. p.* 75.

BOURGAREL : Famille établie en Provence, & originaire de Piémont. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p.* 175.

Porte : *d'azur à une chapelle d'argent en pointe, surmontée*

d'un chevron d'or.

BOURGEOIS DE LA VARENDE, élection de Caën, en Normandie.

Porte : *d'azur à la fasce d'or, accompagnée de trois besans de même, posés 2 & 1*. Quelques-uns les mettent *d'argent*.

BOURGEOIS DE GRUCHY, même province, élection de Valognes.

Porte : *d'hermines au croissant de gueules*.

BOURGEOIS DE MANNEVILLE : *Tome I. p. 302. col. 2. lig. 39.* en faveur de *Jacques* Bourgeois, seigneur & patron de Pommerval, *lisez*, en faveur de *Jacques* Bourgeois, seigneur & patron de Pontbreval. *Voyez* au mot MANNEVILLE.

BOURGET (du), ancienne noblesse de la même province, qui porte : *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois molettes d'argent, 2 & 1*.

BOURGOGNE : *Tome I. p. 303. col. 1. lig. 9. & 10.* qu'ils s'établirent, *lisez*, qu'ils commencerent à s'établir.

Ibid. lig. 20. jusqu'à ce qu'il fut usurpé par *Boson*, *lisez*, en partie par *Boson*.

Ibid. lig. 21. & 22. puis par *Raoul* ou *Rodolphe* en 888. *lisez*, & en partie par *Rodolphe* en l'an 888.

Ibid. lig. 44. Ses descendans prirent le nom de ducs de Bourgogne, & ont fini à *Philippe* I. dit de Roure, *lisez* : Ses descendans finirent à la seconde génération. Il y eut une seconde race des ducs de Bourgogne, qui commença à *Robert* de France, fils du roi Robert, & qui finit à *Philippe* I.

Ibid. col. 2. *lig.* 2. De ces anciens ducs de Bourgogne sont sortis, *lisez* : C'est de cette race que sont sortis, &c.

Ibid. lig. 5. de Sombornom, *lisez*, Sombernon.

Ibid. lig. 22. sont sortis les ducs de Nevers, *lisez*, les comtes de Nevers.

Ibid. lig. 23. Après la mort de *Charles* le Hardi, ou le Téméraire, Louis XI. réunit, *lisez* : Cette branche subsistoit à la mort de *Charles* le Hardi, ou le Téméraire ; malgré cela Louis XI. réunit, &c.

BOURGOGNE, seigneur d'Herbaumez, dans la châtellenie de Lille en Flandres, qui tire son origine de *Jean sans peur*, duc de Bourgogne, comte de Flandres, petit-fils de *Jean* de Valois, roi de France, qui d'*Agnès* de Croy, fille de *Jean*, sire de Renty, & de *Marguerite* de Craon, eut un fils naturel nommé *Jean*, qui suit.

Jean de Bourgogne, suivant messieurs de Sainte Marthe, épousa *Marguerite* Absalaons, laquelle étant morte, il fut évêque de Cambray, & mourut à Bruxelles en 1479.

Philippe-Jean de Bourgogne, leur fils, seigneur de Herlaer, d'Amerval & de Montricourt, pair de Cambresis, épousa *Jeanne* de Hornes, fille de *Philippe*, baron de Gaesbek, & de *Françoise* de Hondescote, de laquelle il eut, 1. *Philippe*, seigneur de Herlaer, qui de *Barbe* Vaudren Lede eut un fils, mort sans lignée ; 2. *Godefroi*, auteur de la branche des seigneurs d'Amerval & de Montricourt ; 3. *Charles*, auteur de la branche des seigneurs de Herlaer, rapportés

après la branche aînée ; 4. *Marguerite*, femme de *Jacques* de Jausse de Mastaing, chevalier, seigneur de Gheste.

Branche des seigneurs d'Amerval & de Montricourt.

Godefroi de Bourgogne, seigneur d'Amerval & de de Montricourt, pair de Cambresis, épousa *Jeanne* de Poix, fille de *Jean*, seigneur de Sechelles & de Clary, & d'*Antoinette* de Belloy, dame de Montigny-le-Romain, de laquelle il eut, 1. *Charles*, abbé de Cantimpretz ; 2. *Philippe*, qui suit ; 3. *Catherine*, mariée en premieres noces avec *Pierre* de Heraugieres, seigneur de Villers & de Metz en Couture ; en secondes noces avec *Claude* de Châtillon, seigneur de Bevoy, & en troisiemes avec *Charles*, seigneur de Fontaines ; 4. *Antoinette* de Bourgogne, chanoinesse de Denain ; 5. *Marie*, femme de *Jérôme* de Haynin, chevalier, seigneur de Cornet & de Fremicourt, décédé en 1565.

Philippe de Bourgogne, seigneur d'Amerval, de Montricourt, de Berghem-Saint-Laurent & de Montigny, épousa *Marguerite* d'Enghien, fille d'*Hercules*, seigneur de Kestergaet, & de *Dorothée* de Roovere, de laquelle il eut, entr'autres enfans, *Maximilienne*, dame d'Amerval & de Berghem-Saint-Laurent, femme de *Philippe* de Rodoam, chevalier, seigneur de Berleghen, premier bourguemestre de Bruxelles en 1538. d'où descendent les barons de Fontaine-l'Evêque modernes ; & *Marguerite*, dame de Montigny, femme de *Jean* d'Ittre, chevalier, seigneur de Nicot & d'Offenbais.

Branche des seigneurs de Herlaer.

Charles de Bourgogne, seigneur de Herlaer, grand fauconnier de sa Majesté Catholique, prevôt général des Pays-Bas, grand-mayeur de Vilvorde, du pays de Vueren, &c. second fils de *Philippe-Jean*, seigneur de Herlaer, d'Amerval & de Montricourt, & de *Jeanne* de Hornes, épousa *Catherine* Van-Aelst, fille de *Thiery*. Il mourut en 1535. & sa femme en 1533. De ce mariage naquit,

Thiery, *Diéric*, ou *Théodoric* de Bourgogne, seigneur de Herlaer, grand gruyer du pays & duché de Brabant, prevôt général des Pays-Bas, gouverneur & châtelain de Vilvorde, marié à *Jacqueline* Van-Royen, morte en 1562. de laquelle il a eu, 1. *Fréderic*, qui suit ; 2. & 3. *Charles* & *Philippe*, tués dans la forêt de Soigne ; 4. *Héri*, tige des seigneurs d'Herbaumez, rapportée ci-après ; 5. *Magdelene*, mariée à *Jacques* Dongelberghe, chevalier, grand Drossart de Brabant, tige des barons & comtes de Dongelberghe, des vicomtes de Zillebeck, des barons de Corbeck & des marquis de Resves ; 6. *Elisabeth*, mariée en premieres noces à *Jacques* de Hupoel, chevalier, & en secondes noces à *Jean* Geerts, écuyer.

Frédéric de Bourgogne épousa en 1565. *Elisabeth* de Lumay, dit Pleting, fille de *Jean*, & de *Marguerite-Anne* Swerts, de laquelle sont issus, 1. *Jordam*, religieux aux Bogards à Bruxelles ;

2. *Mathieu*, qui suit; 3. *Gilles*, chanoine de Sainte Gudulde à Bruxelles; 4. *Elisabeth*, religieuse à Beauprets-lez-Grammont; 5. *Catherine*, béguine à Bruxelles.

Mathieu de Bourgogne, seigneur de Rossemberghe, mort le 25 Février 1647. épousa *Jossine* Pardo, fille de *Charles*, & de *Lucie* Ancheman, dont, 1. *Louis-François*, qui suit; 2. *Lucie*, morte en 1665. ayant épousé *Ignace-Jean-Baptiste* de Gras, écuyer, seigneur de Vestende, d'où descendent les barons de Nockere.

Louis-François de Bourgogne, seigneur de Rossemberghe, épousa *Marie* Pardo, fille de *Silvestre*, seigneur de Fremicourt. Il ne resta de ce mariage que *Marguerite*, femme de *Jean-Alphonse* de Gras, seigneur de Bouchoute.

Branche des seigneurs d'Herbaumez.

Henri de Bourgogne, dit de Herlaer, grand majeur de Vilvorde, du pays de Vueren, &c. fils de *Thiery*, seigneur de Herlaer, & de *Jacqueline* de Vauroyen, épousa *Barbe* Bouchorn, fille de *Léonard*, chevalier, seigneur de Grammont & d'Ophem, issu d'*Ulric*, comte de Bouchorn, près du lac de Constance, de laquelle il eut, 1. *Philippe*, qui suit; 2. *Magdelene*, mariée à *Arnoul* de Rike, écuyer; 3. *Barbe*, mariée à *Philippe* Swevius, écuyer, seigneur d'Oixfort.

Philippe de Bourgogne, seigneur d'Herbaumez, dans la châtellenie de Lille, par son mariage avec *Isabelle* de le Candele, fille de *Maximilien*, chevalier, seigneur dudit Herbaumez, eut, 1. *Jean*, mort colonel de Cavalerie au service de sa Majesté Catholique; 2. *Jean-Baptiste*, qui suit; 3. *Isabelle-Claire*, femme d'*Antoine* de Vicq, écuyer, seigneur de Berthof; 4. *Anne*, femme de *François* le Merchier, écuyer, seigneur de Noireul; 5. *Adrienne*, femme de *Charles* de Vicq, écuyer, seigneur d'Estrassel; 6. *Catherine*, femme de *Jean* le Bourgeois, écuyer, seigneur de la Cazerie, du Pec & de Lobel.

Jean-Baptiste de Bourgogne, seigneur d'Herbaumez, capitaine d'une compagnie de deux cents hommes pour le service de sa Majesté Catholique, né en 1613. mort en 1683. épousa *Adrienne* de Briois, fille de *Maximilien*, écuyer, seigneur de Sailly & de la Pugnanderie, & de *Jeanne* de Hapiot, de laquelle il eut, 1. *N.*...... de Bourgogne, tué dans les bois d'Hollain; 2. *François*, qui suit; 3. *Therese*, épouse de *Nicolas* le François, écuyer, seigneur de Nivove, & deux filles religieuses.

François de Bourgogne, seigneur d'Herbaumez, d'Ernouval, de Tilly, &c. capitaine de Cavalerie au service de sa Majesté Catholique, né en 1641. & mort en 1702. avoit épousé *Marie-Anne* de Velare, dame de Monsolel, fille de *Jean* Lamorald, seigneur de Zantfort, maréchal héréditaire de Flandres, & de *Jeanne-Claude* de Boyaval, de laquelle il a eu, 1. *Marie Jeanne-Françoise-Denise*, femme de *Jean* de Terrasson, mort capitaine au régiment de la Fère; 2. *Balthasar Philippe-François*, qui suit;

3. *Charles-François*, dit le chevalier d'Herbaumez, qui d'*Antoinette* Moucque, sa femme, a trois filles, dont l'une religieuse à l'abbaye de Mouchy en Picardie; 4. *Marie-Elisabeth*, religieuse à l'abbaye du Saulchoir, près de Tournay.

Balthasar-Philippe-François de Bourgogne, seigneur d'Herbaumez, d'Ernouval, de Tilly, &c. épousa en 1713. *Marie-Anne-Thérese* Parent, dame du Billaud, d'où sont venus, 1. *François-Albert*, qui suit; 2. *Marie-Elisabeth*, mariée le 14 Septembre 1757. à *André* d'Hennin, écuyer, seigneur de Souverainpiré; dont une fille, nommée *Albertine-Elisabeth-Josephe-Désirée*; 3. *Anselme-François-Balthasar*, non marié; 4. *Léon-Balthasar*, dit le chevalier de Bourgogne, lieutenant au Corps Royal de l'Artillerie.

François-Albert a épousé le 7 Décembre 1756. *Marie-Cécile-Françoise* Lallart, fille de feu *Benoît-François*, écuyer, seigneur de Berles.

Le Pere Anselme parle de cette famille jusqu'à *Henri*, pere de *Philippe*, premier seigneur d'Herbaumez. Messieurs de Sainte Marthe, Carpentier & autres en font aussi mention, & cet extrait a été dressé sur les contrats de mariage, testamens, partages, sépultures, épitaphes, & autres pieces justificatives.

Cette famille porte: *au* 1 *&* 4 de France, *à fleurs de lys sans nombre, à la bordure componnée d'argent & de gueules; au* 2 *&* 3 de Bourgogne ancien, *qui est bandé d'or & d'azur de six pieces, à la bordure de gueules, & sur le tout* de Flandres, *qui est d'or au lion de sable, armé & lampassé de gueules, brisés d'une plaine d'or à la pointe de l'écu*, & pour cimier, *un arbre d'or entre un vol de même.*

BOURGOGNE DE MAUTOUR, en Lorraine: Le *Mercure de France du mois de Juin* 1731. écrit Bourgogne, & celui *de Janvier* 1732. écrit Bourgongne. *Jean* de Bourgogne, seigneur de Saint Owain, fut confirmé dans sa noblesse, lui & sa postérité, pour récompense de ses services militaires, par *René* d'Anjou, roi de Jerusalem & de Sicile, duc de Lorraine & de Bar.

Dieu-Donné de Bourgogne, seigneur de Mautour, un de ses descendans, exempt des Gardes du Corps de Louis XIII. en 1616. a eu, entr'autres enfans, de *Marie* de Bierne, son épouse, 1. *François*, qui suit; 2. *Louis*, capitaine d'une compagnie de Chevaux-Légers du duc d'Angoulême, colonel général, sergent de bataille dans les armées du Roi, depuis maréchal de camp en 1651. & ensuite mestre-de-camp lieutenant du régiment d'Infanterie d'*Armand* de Bourbon, prince de Conti, mort en 1656. âgé de trente-six ans.

François de Bourgogne, seigneur de Mautour en Brie, capitaine du régiment de la reine mere *Anne* d'Autriche en 1644. épousa *Françoise* de Villiers, de laquelle sont sortis, 1. *Jean-Baptiste-Louis* de Mautour, commissaire ordinaire de l'Artillerie de France, mort à Strasbourg en 1706. âgé de vingt-quatre ans, d'une blessure qu'il reçut au siége de Haguenau en Alsace; 2. *Philibert-François*, prieur commen

dataire de Marbor & de Montiers en l'Isle ; 3. *Charles*, chevalier de Saint Lazare de Jerusalem, & capitaine d'Infanterie au régiment de Toulouse ; 4. *Elisabeth-Françoise* de Bourgogne, décédé le 22 Janvier 1732. âgée de quatre-vingt-un ans & un mois. Elle étoit veuve de *Charles* d'Hervilly, seigneur de Devize, lieutenant de Roi des ville & château de Ham ; 5. *Jeanne-Françoise* de Bourgogne, épouse de *N.* . . . Moreau de Mautour, décédée le 6 Juin 1731. âgée de soixante & dix-sept ans.

BOURGUIGNON, en Provence, famille dont il est parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 90, & dans le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome I. p.* 176.

Les armes, selon l'*Armorial de France*, sont : *d'or à un sanglier de sable, sur une terrasse de sinople mouvante de la pointe de l'écu, & percé d'une fleche d'argent en barre, & un chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

Les armes, différentes dans le *Nouvel Armorial de Provence*, sont : *au* 1 *&* 4 *d'or, porc de sable, chef d'azur, & trois étoiles d'or ; au* 2 *&* 3 *d'or, au sautoir de gueules.*

Il y a une autre famille du nom de Bourguignon, en Provence, différente de la précédente, qui porte : *d'argent au chevron de gueules, accompagné de trois hures de sanglier de sable, chef d'azur, & trois étoiles d'argent.*

BOURI : Seigneurie érigée en marquisat en faveur de *Guillaume* Aubourg, grand audiencier de France, par lettres du mois de Juin 1686. enregistrées au Parlement de Paris le 23 Janvier 1687. & en la Chambre des Comptes le 20 Juin de la même année. Voyez les *Tablettes Généalogiques*, *Part. V. p.* 77. & *Part VII. p.* 71.

BOURNAZEL : C'est le nom d'une vicomté érigée en marquisat au mois d'Août 1624. en faveur de *François* de Buisson, où il y a une belle maison & la principale Justice seigneuriale de Villefranche en Rouergue, qui est entrée dans la maison de Buisson, une des plus distinguées de la province, par le mariage de *Jean* de Buisson, seigneur de Mirabel, avec *Charlotte* de Massip, fille & héritiere de *Gaspard* de Massip, capitaine d'une compagnie de cent hommes d'armes, & d'*Anne* de Cardaillac. L'Histoire nous a conservé la Harangue que fit au pape Pie II. *Hugues* de Massip-Bournazel, sénéchal de Toulouse, dans son ambassade en 1462. *Pierre*, sire de Bournazel, chevalier, & l'un des seigneurs de la Cour de Charles V. fut aussi son ambassadeur auprès de *Robert*, roi d'Ecosse, en 1379. *Voyez* l'*Histoire de Louis XI.* par Duclos, *Tome I. p.* 129. *&* 130. & la *Chronique* de Froissard, *Liv. II. chap.* 30. *p.* 46. *&* 47.

BOURNEL : *Tome I. p.* 304. *col.* 2. *lig.* 47. *après* maître de la garde-robe du duc de Berry, *ajoutez*, mort le 7 Novembre 1742. âgé d'environ soixante & seize ans, étant né en 1666. Il avoit épousé en 1712. *Catherine* Forcadel, &c.

BOURSONNE : C'est le nom d'une vicomté dans la généralité de Soissons, qui est possédée

depuis plus de deux cents ans par la famille de Capendu. *Voyez* au mot CAPENDU.

BOUSCHET DE SOURCHES, au Maine : Au lieu de ce qui est dit de cette famille au *Tome I.* de ce *Dictionnaire*, *p.* 289. & *suiv.* *lisez* ce qui suit, qui est conforme à un mémoire envoyé au Libraire, où il est dit que la famille du Bouschet tire son nom de la terre du Bouschet, située dans la province d'Anjou, sur la frontiere du Poitou. Il en est sorti deux chevaliers de l'ordre du Roi, un capitaine d'une compagnie de cinquante Lanciers, un chevalier des ordres du Roi, nommé en 1651. reçu à la promotion du 31 Décembre 1661. quatre prevôts de l'Hôtel du Roi, grands prevôts de France, plusieurs lieutenans généraux, & des chevaliers de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem.

L'abbaye du Perray - Neuf fut fondée en partie par les seigneurs de cette famille, dont une branche s'établit au commencement du douzieme siécle dans la province du Maine sur les confins de la Normandie.

André Bouschet, ou Boschet, & *Albéric* & *André*, ses deux fils, furent témoins dans une charte de *Guillaume*, évêque du Mans, qui se trouve au Chartulaire de cette église, *fol.* 15. *sect.* 35. Cet évêque paroît être *Guillaume* de Passavant, qui a siégé depuis l'an 1142. jusqu'à 1186.

Cette famille, avant son alliance avec celle de Vassé, possédoit les terres de Saint Léonard des Bois, la forêt de Chemarton & autres lieux, situés dans la province du Maine, aux environs de Mamers, d'Alençon & de Perche, entre lesquelles étoient celles de Marolles-lez-Braux & du Malefre; le fauxbourg d'Alençon, dit de Montfort, en dépend : ces terres échurent en partage à *Jean* du Bouschet, fils de *Baudouin* IV. du nom, qui a fait la branche des seigneurs du Bouschet-Malefre.

Il ne reste de cette famille que les branches des seigneurs de Bouschet, marquis & comtes de Sourches, & un rameau de celle de Malefre établi en Vendomois, celle des seigneurs de Malefre étant éteinte en la personne de *Jacques*, marquis de Malefre, lieutenant pour le Roi à Longwy, mort sans hoirs en 1739. & celle des seigneurs de Puygreffier, établie en Poitou, anciennement séparée, étant pareillement éteinte en la personne de *Jeanne* du Bouschet, comtesse de Secondigny, premiere femme d'*Artus* de Cossé, maréchal de France.

Robert de ou du Bouschet I. du nom, étoit seigneur de la Ferté-Macé, Saint Léonard des Bois, Malefre, &c. le nom de sa femme n'est point connu. Il eut pour fils *Robert* de Bouschet II. du nom, seigneur de la Ferté-Macé, &c. qui fut du voyage de la Terre-Sainte, & eut pour femme *Gabrielle* de Lonray, en 1263. qui le rendit pere de *Pierre*, allié en 1301. à *Léonore* de Hertré, lequel eut *Baudouin*, homme d'une très-grande valeur, qui épousa *Charlotte* de Clinchamp, en 1355. dont il eut *Hardouin*, qui suit, & *Jean*, qui a fait la branche de Bouschet - Malefre, aujourd'hui éteinte, comme nous l'avons dit ci-dessus, & dont il subsiste un

rameau dans les meſſieurs de Bouſchet établis en Vendomois.

Hardouin, ſeigneur des mêmes lieux, eût pour femme *Jacqueline* de Longaunay, en l'an 1369. dont il eut *Jean*, ſeigneur, &c. qui épouſa *Charlotte* d'Aſſé, qui étoit d'une des premieres maiſons de la province du Maine, en 1415. Elle le fit pere de *Guillaume*, lieutenant & connétable de la ville & du château du Mans, premier ſeigneur de la châtellenie de Sourches, ou de Chourches, laquelle lui fut apportée en mariage le 24 Juillet 1459. par *Jeanne* de Vaſſé, & dont il a tranſmis le nom à ſa poſtérité. Son fils aîné *René*, ſeigneur de Sourches, l'un des Nobles commiſſaires prépoſés par ſa Majeſté, lors de la vérification de la nobleſſe de la province du Maine, aſſiſta le 7 Octobre 1508. à la rédaction de la coutume de la même province, & épouſa le 30 Juin 1493. *Louiſe* de Theval; par ce mariage il fut pere de *Baudouin*, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, marié le 16 Février 1517. à *Marguerite* de Bellanger, lequel eut, entr'autres enfans, *François*, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de ſa chambre, capitaine d'une compagnie de cinquante Lanciers le 29 Janvier 1583. lieutenant général en Bretagne, allié le 6 Avril 1556. à *Sidoine* du Pleſſis-Liancourt, mere d'*Honorat*, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de ſa chambre, en faveur duquel la châtellenie de Sourches fut érigée en baronnie par lettres du mois d'Août 1598.

Honorat ſe maria le 8 Février 1595. avec *Catherine* Hurault de Vibraye, dont il eut, 1. *Jean*, qui ſuit; 2. *Julien*, dit le baron de Sourches, mort ſans poſtérité; 3. *Jacques*, aumônier du Roi, abbé de Troarn, &c.

Jean de Bouſchet, enfant d'honneur du roi Louis XIII. conſeiller d'Etat, fût pourvu le 17 Décembre 1643. de l'office de prevôt de l'Hôtel du Roi & de grand prevôt de France, charge reſtée depuis dans cette famille, & ce fut en ſa faveur que la baronnie de Sourches fût érigée en marquiſat par lettres du mois de Décembre 1652. Ce ſeigneur reçut en 1661. le collier des ordres du Roi, & fut commandant pour ſa Majeſté dans les provinces du Maine, de Laval & du Perche. Il mourut le premier Février 1677. & laiſſa de *Marie* Nevelet, qu'il avoit épouſée le 3 Août 1632. *Dominique*, enfant d'honneur du feu roi Louis XIV. le 3 Mai 1643. mort le 24 Novembre ſuivant, & *Louis François*, qui ſuit.

Louis-François de Bouſchet, marquis de Sourches, conſeiller d'Etat, prevôt de l'Hôtel du Roi, & grand prevôt de France le 15 Septembre 1649. gouverneur du Maine le 26 Avril 1670. fut marié le 20 Septembre 1664. avec *Marie-Geneviéve* de Chambes-Montſoreau, héritiere de ſa maiſon, de laquelle il eut, entr'autres enfans, 1. *Louis*, comte de Montſoreau, qui ſuit; 2. *Jean-Louis*, aumônier du Roi, abbé de Troarn, évêque de Dol en 1715. mort le 23 Juin 1748. 3. *Louis-François*, dont il ſera parlé ci-après; 4. *Louis-Vincent*, chevalier de Malte, brigadier des armées du Roi, commandeur de Laon, mort le 12 Février 1751.

5. *Marie Louise*, mariée le 4 Mars 1694. à *Louis* de Colbert, comte de Lignieres, capitaine des Gendarmes Bourguignons; 6. *Marie-Louise Geneviéve*, mariée le 14 Mai 1714. à *Jean-Baptiste-Nicolas*, marquis de la Chesnaye-Desmé, grand écuyer tranchant, porte-cornette blanche de France, gouverneur de Meulan, morte le 4 Juin 1757.

Louis de Bouschet, marquis de Sourches, comte de Montsoreau, conseiller d'Etat, prevôt de l'Hôtel du Roi, & grand prevôt de France le 14 Août 1714. mort le 5 Mai 1746. lieutenant général des armées du Roi depuis le 29 Mars 1710. avoit épousé le 24 Février 1706. *Jeanne-Agnès-Thérese* de Pocholles du Hamel, dont quatre enfans; sçavoir, 1. *Louis*, qui suit; 2. *Louis*, dit le chevalier de Vosel, mort en 1728. & deux autres enfans morts en bas âge.

Louis de Bouschet, marquis de Sourches, comte de Montsoreau, né le 23 Novembre 1711. conseiller d'Etat, prevôt de l'Hôtel du Roi, & grand prevôt de France le 13 Février 1719. lieutenant général des armées du Roi le 10 Mai 1748. fut marié en premieres noces le 8 Février 1730. à *Charlotte-Antonine* de Gontaut, sixieme fille du maréchal de Biron, & en secondes noces le 17 Août 1741. à *Marguerite-Henriette* Desmaretz, fille du maréchal de Maillebois.

Les enfans du premier lit sont,

1. *Louise-Antonine*, née le 22 Mars 1733. mariée le 19 Avril 1745. à *Philippe Joseph-Alexandre* Guernonval, marquis d'Esquelbecq, premier enseigne des Chevaux-Légers de la garde du Roi.

2. *Armande Ursule*, née le 27 Octobre 1734. mariée le 10 Octobre 1752. à *Louis-François-René*, comte de Virieu, colonel dans le régiment des Grenadiers de France, mort le 28 Novembre 1757.

3. *Judith*, née le 3 Septembre 1736. mariée le 31 Juillet 1755. à *Anne-Joachim-Annibal*, comte de Rochemore.

4. *Gabrielle Louise Geneviéve*, née le 25 Novembre 1737.

5. *Marie-Louise*, née le 29 Mars 1739.

Les enfans du second lit sont,

1. *Louis-Emmanuel*, dit le marquis de Tourzel, né le 2 Décembre 1742. mort le 22 Octobre 1755.

2. *Louis-François*, chevalier de Malte, puis marquis de Tourzel, par la mort de son frere, né le 7 Décembre 1744.

3. *Yves-Marie*, dit le comte de Montsoreau, né le 9 Janvier 1749.

4. *Marie-Magdelene*, née le 15 Octobre 1743.

5. *Marie-Louise-Henriette*, née le 12 Octobre 1752. morte le 22 Octobre 1755.

Louis-François de Bouschet, troisieme fils de *Louis-François*, marquis de Sourches, grand prevôt de France, & de *Marie-Geneviéve* de Chambes-Montsoreau, d'abord chevalier de Malte, puis dit le comte de Sourches, né le 9 Janvier 1671. lieutenant général des armées du Roi le 20 Février 1734. marié le 16 Octobre 1715. à *Hilaire-Ursule* de Thiersault, dont une fille morte en bas âge, & *Louis-Hilaire*,

qui suit. Il est mort le 28 Mars 1756.

Louis-Hilaire de Bouschet, dit le comte de Sourches, né le 13 Septembre 1716. a épousé le 18 Janvier 1747. *Louise-Françoise* le Vayer, dont il a eu,

1. *Anne-Louis-Hilaire*, né le 9 Décembre 1747. mort le 16 Avril 1748.

2. *Jean-Louis*, né le 17 Novembre 1750.

3. *Marie-Louis-François*, né le 12 Août 1752. mort le 25 Juin 1755.

Branche établie en Vendomois.

Jean, second fils de *Baudouin*, seigneur de la Ferté-Macé, de Malefre, &c. & de *Charlotte* de Clinchamp, a formé la branche du Bouschet-Malefre, & eut pour troisieme fils *Simon*, auteur de la branche du Bouschet, établie en Vendomois, lequel fut seigneur de Jarsan, &c. chambellan de Charles VII. surprit la ville de Laval sur les Anglois en l'an 1429. Il fut déclaré exempt de tous droits de francs-fiefs, comme Noble & extrait de noble lignée le 10 Juin 1458. & qualifié dans cet acte du titre de chevalier. Il avoit épousé en l'an 1418. *Agnès* de la Chapelle, dont il eut, entr'autres enfans, *Charles*, seigneur de Jarsan, &c. lequel partagea avec ses freres le 14 Octobre 1461. & fut allié à *Anne* de Montdoucet.

Jean, son fils, seigneur de Jarsan, &c. majeur le 18 Mars 1500. eut de son mariage avec *Barbe* d'Amilly, entre plusieurs enfans, *Bertrand*, qui fut capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes, & n'eut point d'enfans de *Louise* de Graveron, & *Nicolas*, seigneur de Jarsan, &c. lequel transigea avec ses freres le premier Avril 1540. & eut, de sa femme *Philippe* de Franqueville, *Artus*, seigneur de Jarsan, &c. chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire du duc d'Alençon le 6 Septembre 1577. marié à *Françoise* de Beaufils, dont il eut, 1. *Lancelot*, qui suit; 2. *Abel*, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi le 28 Janvier 1621. gouverneur de la ville & du château de Preuilli le 29 Décembre 1622. 3. *Magdelene*, abbesse de la Virginité de Vendome.

Lancelot, seigneur de Jarsan, &c. gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes, gouverneur du Vendomois, & de la ville & du château de Vendome, le 27 Décembre 1616. s'allia le 4 Février 1615. à *Geneviéve* de Tours, & il en eut *Artus*, dont la postérité s'est éteinte en 1740. plusieurs autres enfans, & *Louis*, seigneur de la Grand-Salle, &c. capitaine au régiment de Mercœur, qui épousa le 7 Février 1659. *Anne* de Beaufils, dont il a eu, *Charles-Louis*, qui suit, & *Jean*, capitaine de Grenadiers au régiment de Quercy.

Charles-Louis, seigneur de la Grand-Salle, capitaine de Grenadiers au même régiment, s'allia le 3 Janvier 1703. à *Suzanne* d'Argy, & fut tué en 1705. à la bataille de Cassano.

Charles-Louis II. du nom, son fils, dit le marquis du Bouschet, ci-devant capitaine au régiment de Chartres, chevalier de Saint Louis, a épousé le 11 Septembre

1740. *Charlotte* d'Alboin, morte depuis quelques années, de laquelle il a eu,

1. *François-Louis*, né le 24 Juin 1741.

2. *François-Trophyme*, né le 11 Février 1746.

3. *Léonore-Claire-Elisabeth*, née le 23 Novembre 1744.

4. *Marie-Josephe*, née le 11 Août 1754.

Les armes de ou du Bouschet de Sourches sont : *d'argent à deux fasces de sable, écartelé* de Montsoreau.

Celles de la branche du Bouschet, établie en Vendomois, sont : *au 1 & 4 d'argent, à deux fasces de sable ; au 2 & 3 de gueules, au chef de même, chargé de trois besans d'argent.*

Voyez, sur cette famille, les *Tablettes Généalogiques, Part. IV.* p. 116. les *Mercures de France* des mois *de Juin* 1746. le second *de Décembre* 1747. celui *de Juin* 1748. le second *de Décembre* 1750. celui *de Février* 1753. & l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne, Vol. IX.* p. 197.

BOUSQUET, sieur de Vauloger, en Normandie, élection de Bayeux, famille originaire du Dauphiné, qui porte : *de gueules à trois losanges d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

BOUSSAC : *Tome I. p.* 308. *à la note, lig.* 4. *Cridiere*, lisez, *Cridiers.*

BOUSSEL : Il y a deux familles nobles de ce nom en Normandie.

L'une nommée du Boussel de Maromme, élection de Caën : Porte : *de gueules à trois croissans d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

L'autre nommée de Boussel de Parfouru, même élection, porte : *d'azur semé de billettes d'or au lion de même.*

BOUSSICAUD, à Arles, en Provence. *Jacques* de Boussicaud, qui en est aujourd'hui le chef & premier consul d'Arles, vit sans alliance, de même que son frere, *Charles* de Boussicaud. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p.* 179.

Les armes : *d'argent à l'aigle de gueules, chargée sur l'estomac d'une fleur de lys d'or.*

BOUTASSY, en Provence : Famille qui subsiste dans *Joseph-Ignace* de Boutassy, conseiller au Parlement d'Aix depuis 1713. marié à *Gabrielle* de Guerin, dont deux fils. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, ibid.*

Les armes : *de gueules à trois bandes d'or, au chef d'azur, & à un château de trois tours d'or.*

BOUTET : Porte : *d'azur à un chevron d'or, accompagné de trois tours d'argent, posées 2 en chef & 1 en pointe, & un lambel d'argent de trois pendans en chef.* Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 91.

BOUTHILLIER : *Tome I. p.* 310. *col.* 1. *lig.* 20. *après* de Mesgrigny, *ajoutez*, ci-devant chevalier de Malte, & capitaine dans le régiment du Roi, Infanterie, dans la derniere guerre d'Italie.

Ibid. lig. 25. marquis de Velbelle, *lisez*, marquis de Valbelle.

Ibid. à la fin de l'article, *ajoutez :* Les armes : *d'azur à trois fasces d'or, posées en fasce.*

BOUTILLIER, seigneur de Maigremont & de Chaumont : Porte : *d'azur à sept chevrons*

d'argent, posés l'un au-dessus de l'autre, & un cerf de même, courant de droit à gauche à la pointe de l'écu. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 92.

BOUTON: *Tome I. p.* 311. *col.* 2. à la fin de l'article, *ajoutez :* Les armes : *de gueules à la fasce d'or.*

BOUVET, en Lorraine : *François* de Bouvet II. du nom, chevalier, seigneur en partie de Robert-Espagne, de Tannois & du Val-de-Vassy, conseiller d'Etat de son Altesse Royale de Lorraine, tant en considération de sa naissance, que de ses services & de ceux de ses ancêtres, fut élevé à la dignité de baron pour lui, ses hoirs & successeurs, par lettres du 9 Mai 1724. registrées en la Chambre des Comptes de Bar le 18 du même mois.

Son quatrieme ayeul, *François* de Bouvet I. du nom, fils puîné de *Scipion* de Bouvet, gouverneur de Velaxo, d'une illustre & ancienne maison de Piémont, vint en Lorraine, au service du duc *René*, & épousa à Bar, *Jeanne*, fille de *Denis* de Chesneau, & de *Marguerite* de Rodouan, & en eut *Michel* de Bouvet I. du nom, conseiller d'Etat des ducs *Antoine*, *François* & *Charles*, qui fut marié à *Anne*, fille de *Jean* le Pougnant, conseiller d'Etat du duc *Charles*, & président de son Parlement de Mihiel, & de *Jeanne* de Vassebourg. Elle fut mere de *Jean*, qui suit, & de *Michel* de Bouvet. Ce dernier fut seigneur de Heillecourt, de Romesmont, de Lupcourt & de Vitry; ministre d'Etat sous le grand duc *Charles* & le duc *Henri*, & président de Lorraine. Il est mort en 1613. Il avoit épousé en 1668. *Agnès* de Beauffort, de laquelle il eut, 1. *Claude* de Bouvet, seigneur de Heillecourt, ministre d'Etat des ducs *Charles* & *Henri*, mort en 1614. sans enfans de sa femme *Barbe* de Rennel, morte en 1619. qu'il avoit épousée en 1601. Elle étoit fille de *Balthasar* de Rennel, président de Lorraine. 2. *Charles* de Bouvet, seigneur de Romesmont, chevalier de l'ordre de Saint Etienne en Toscane, & chambellan du duc *Henri*, mort sans enfans de sa femme *Dieu-Donnée* le Pougnant, avec laquelle il bâtit & fonda le couvent des Tiercelines de Nancy. 3. *Françoise*, mariée en premieres noces en 1589. à *Louis-Henri* de Seichamps, seigneur dudit lieu, & en secondes en 1599. à *Jean-Baptiste* de Bernier, gentilhomme de la chambre de *François* de Lorraine, comte de Vaudemont. Elle mourut en 1662. âgée de plus de quatre-vingt douze ans. 4. *Alix*, seconde femme de *François*, seigneur de Veroncourt, ministre d'Etat de Lorraine, qui en eut *Anne* de Veroncourt, femme de *Henri* de la Chaussée, gouverneur de la Faulche, & *Françoise* de Veroncourt, mariée en 1633. à *Philippe-Emmanuel*, comte de Ligniville & de l'Empire, lieutenant général des armées Lorraines, puis de celles de l'Empereur. 5. *Christine* de Bouvet, mariée en premieres noces à *Louis* de Stainville, écuyer d'écurie du duc de Lorraine, & gouverneur de Gondrecourt, & en secondes noces à *Antoine* de Choiseul, seigneur d'Ische, conseiller d'Etat & gentilhomme de la Cham-

bre des ducs *Henri* & *Charles* IV. capitaine de leurs Gardes ; bailli de Baffigny & gouverneur de la Mothe.

¶ *Jean* de Bouvet ; fils aîné de *Michel* I. du nom ; fut seigneur de Vaffincourt, conseiller d'Etat du grand duc *Charles*, capitaine, prevôt & gruyer de Bar, & époufa en 1577. *Antoinette* de Simonin, dont vint *Jacques* de Bouvet III. du nom, seigneur de Robert-Efpagne & de l'Ifle en Rigault, du chef de sa femme *Jeanne*, fille de *Claude* de Longeville, feigneur de l'Ifle en Rigault. Il eut de cette alliance *Michel* de Bouvet II. du nom, feigneur de Robert-Efpagne, de Genicourt & de Crife, qui époufa en 1655. *Chriftine*, fille de *Jean* de Marien, feigneur de Fremery ; & en eut, 1. *Antoinette* de Bouvet ; mariée à *César* de Hoffelize, feigneur de Burthecourt & de Chambrey, capitaine au régiment de la Fère ; 2. *François*, qui suit ; 3. *Jean-Michel* de Bouvet, feigneur de Robert-Efpagne & de Merval, capitaine de Cavalerie au régiment de Quadt, tué à la bataille de Fleurus ; laiffant de sa femme, *Anne* de Hedouville, *Théodore*, baron de Bouvet, feigneur de Robert-Efpagne, fous-lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde du duc *Léopold*, mort en 1749. fans enfans ; il avoit auffi été créé baron ; conjointement avec fon oncle : & *François-Gafton* de Bouvet, tué en 1711. étant capitaine de Cavalerie au régiment Colonel Général.

François, baron de Bouvet II. du nom, fils aîné de *Michel* II. fut créé baron, comme il a été dit ci-deffus, & mourut le 5 Juillet 1742. Il avoit époufé le 16 Septembre 1691. *Marie*, fille de *François* de Briel, feigneur de Chantemelle, lieutenant-colonel du régiment d'Orléans, Infanterie, & de *Gabrielle* de Baudoux, & en eut,

1. *Jean-François*, baron de Bouvet, feigneur de Robert-Efpagne, gentilhomme du roi de Pologne, marié le 24 Février 1716. à *Jeanne*, fille de *Gabriel* des Rofeaux, colonel de Dragons & brigadier des armées du Roi, de laquelle il a, 1. *François*, baron de Bouvet III. du nom, chevalier de Saint Louis, & capitaine de Cavalerie, allié le 22 Mars 1748. à *Anne-Françoife-Marguerite* de Sallet d'Outrancourt ; dont des enfans ; 2. *N*.... baron de Bouvet, capitaine d'Infanterie au régiment de Mailly ; 3. *N*.... dite mademoifelle de Bouvet.

2. *Charles-Gabriel*, enfeigne de Dragons au régiment de Saint-Amour, tué à la bataille de Peterwaradin.

3. *Bernard-François* de Bouvet, feigneur de Saint Urain, ancien capitaine de Cuiraffiers au fervice de l'empereur Charles VI.

4. *Charles*, baron de Bouvet, feigneur d'Erife-la-Grande en partie, chevalier de Saint Louis, ancien capitaine de Dragons au régiment de Baufremont, qui a époufé le 12 du mois de Décembre 1730. *Marie* de Rommecourt, dont il a plufieurs enfans. *Tab. Généal. Part. VIII. p.* 408. *& fuiv.*

BOUVIER, en Normandie : Porte : *d'argent au rencontre de fable, accorné d'or au chef de gueules.*

BOUVILLE,

BOUVILLE : *Tome I. p.* 312. *col.* 1. *lig.* 5. *Catherine* Poitier, *lisez*, *Catherine* Potier.

BOUVOUST : *Tome I. p.* 311. *col.* 2. *lig.* 32. *lisez* BONVOUST dans tout l'article, & le mettez en son lieu.

BOUZET (du) : Cette maison prend son nom d'une terre au diocèse de Leytoure, laquelle a été possédée de toute ancienneté par des seigneurs du même nom, & qui échut à *Gautier* du Bouzet, sur le partage des biens qu'il fit avec *Barreau* du Bouzet, son frere, en 1303. qui eut pour son appanage la terre de Castera, voisine de celle du Bouzet.

La terre du Bouzet passa avec l'héritiere du nom dans la maison de Gout, ou Got, connue depuis sous le nom du Bouzet.

Les seigneurs de Castera ont fondu dans la maison d'Esparbez-Lussan, par l'ayeul du comte d'Esparbez, aujourd'hui colonel du régiment de Piémont, après avoir donné un chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem en 1515. dans la personne de *Jean* du Bouzet, frere de noble & puissant homme messire *Bertrand* du Bouzet, chevalier, seigneur du Castera, mort avant 1519. On voit encore sur le portail de l'église paroissiale de Castera, un ancien écusson aux armes de du Bouzet, entouré du collier de l'ordre de Saint Michel, preuve certaine qu'il y a eu un chevalier de l'ordre du Roi.

Des seigneurs & marquis de Roquépine, éteints par la mort de *N*... du Bouzet-Roquépine, abbé de Saint Nicolas d'Angers, sont sortis *Bernard* du Bouzet, seigneur de Roquépine, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes, maréchal de camp & gouverneur de Condom, & *François-Jules* du Bouzet, marquis de Roquépine, mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie (le trente-septieme régiment), tué à l'armée en 1701. Son régiment devint ensuite Sully.

Les marquis de Poudenas ont donné un chevalier de l'ordre du Roi, & gentilhomme ordinaire de sa chambre, lequel vivoit encore en 1617.

Les marquis de Marin :

Les seigneurs de Ligardès :

Les seigneurs de Montégut, ou Montagut, près d'Ausch, éteints par la mort du comte de Montégut, capitaine de Grenadiers au régiment de la Marine, & dont la marquise de Campels-Bossost est l'héritiere & la sœur :

Les seigneurs de Bivès, ou de Wivès.

Et les seigneurs d'Aavéas.

Les armes sont : *d'argent au lion d'azur, armé & lampassé de gueules, couronné d'or*, que les ducs de Roquelaure ont portées sur le surtout de leurs armes. Voyez l'*Histoire de la maison de Faudoas, pages* 197. 224. 225. 234. 235.

BOUZEY : *Tome I. p.* 313. *col.* 1. *lig.* 11. 3. *Gabrielle* de Bouzey, *ajoutez*, dame de la Clef de l'Impératrice-Reine.

Ibid. lig. 17. 5. *Marie-Thérese* de Bouzey, *ajoutez*, mariée le 7 Octobre 1750. à *François Xavier* de Champagne, comte d'Igny, chevalier de la confrairie de Saint Georges au comté de Bourgogne.

BOYER : *Tome I. p.* 313. *col.* 2. *lig.* 2. à la fin de l'article, *ajoutez* : Les armes : *d'azur au chef d'argent, sur l'azur une étoile d'or, chargée d'un écusson d'azur à la fleur de lys d'or.*

On trouve la généalogie de cette famille dans le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome I. p.* 180. & Nostradamus en parle dans son *Histoire de Provence*, *p.* 368. & 369.

Il y a encore trois familles du nom de Boyer en Provence. L'une Boyer, seigneur de Choisy & de Chantouin, originaire d'Auvergne, subsiste dans les enfans de *François-Clément* de Boyer, seigneur de Choisy, ancien capitaine d'Infanterie, commandant d'un bataillon de Milice de Provence, qui sont, 1. *Louis* de Boyer, officier au régiment de Flandres; 2. *Honoré*, capitaine d'Infanterie; 3. *Jean*; 4. *François*, ecclésiastique, & six filles, dont trois mariées.

Les armes : *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois lys d'argent de jardin, tigés, feuillés d'or, posés en pal, 2 & 1.*

L'autre famille du nom de Boyer, originaire de Saint André-lez-Ambrum, subsiste dans *Claude* Boyer, seigneur de Trebillane, qui n'est pas encore marié.

Les armes : *d'azur au bœuf d'or, surmonté de trois étoiles d'argent.*

L'autre famille, originaire de la ville d'Aix, subsiste dans *Jean-Baptiste-Laurent* Boyer, seigneur de Foncolombe, qui a un fils encore jeune. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome I. p.* 183. & *suiv.*

Les armes de Boyer-Foncolombe sont : *d'azur au bœuf d'or; sur un trangle de même, trois étoiles de même en chef, & un cœur en pointe d'or.*

BOUZIES, en Hainault : *Léon-Claude* de Bouzies, vicomte de Rouveroy, épousa le 9 Août 1701. à Fierd-le-Petit, *Marie-Anne* le Brum, héritiere de sa branche, née à Maubeuge le 2 Octobre 1683. de laquelle il eut,

1. *Charles Léon-Joseph* de Bouzies, vicomte de Rouveroy, député de l'Etat noble du Hainault, marié en premieres noces à *N.* .... Despienne, de la ville de Mons, morte sans postérité; & en secondes noces, à Bruxelles le 26 Novembre 1746. *Marie-Josephe-Alexandrine*, née comtesse de Corswaren-Looz, morte en l'année 1754. dont trois fils & une fille.

2. *N.* .... de Bouzies, marié en Franche-Comté, dont six enfans; sçavoir,

1. & 2. *Henri-Hyacinthe* & *Maximilien-Emmanuel-Joseph*, moines à la noble abbaye de Sainte Gertrude.

3. *N.* .... de Bouzies, moine en l'abbaye d'Héenam.

4. *Isamberg-Joseph*, chanoine de Saint Bavon à Gand.

5. *N.* ...... de Bouzies, religieuse à l'abbaye de Forêt.

6. *Victoire-Elisabeth* de Bouzies, mariée à *Charles-Antoine* du Mont de Gage, baron de la Puissance, dont *François-Bonaventure* du Mont de Gage, baron de la Puissance.

BOYLESVE, en Anjou : *Marin* Boylesve, I. du nom, marié du vivant de sa mere, par contrat passé le 10 Février 1510. à *Simonne* Quentin, eut

deux fils ; ſçavoir, *Charles*, qui ſuit, & *François*, rapporté après ſon frere aîné, leſquels partagerent le 28 du mois de Juin 1571. la ſucceſſion de leurs pere & mere.

Charles Boyleſve, ſeigneur des Roches, eut un fils & une fille ; ſçavoir, *Etienne* Boyleſve, dont la poſtérité n'a pas ſubſiſté, & *Renée* Boyleſve, mariée à *André* Hurault, ſeigneur de Maiſſe, conſeiller d'Etat, & ambaſſadeur à Veniſe.

François Boy leſve, ſeigneur de la Briſarderie, ſecond fils de *Jean* III. du nom, & d'*Anne* Danon, épouſa *Philippe* Prioulleau. Il en eut, 1. *Maurice* Boyleſve, conſeiller au Parlement de Bretagne, dont la branche eſt éteinte depuis environ quatre-vingts ans ; 2. *Marin* Boyleſve II. du nom, ſeigneur de la Mauroufiere, ſouche de la branche devenue l'aînée, qui ſuit ; 3. *Charles* Boyleſve, auteur de la branche des ſeigneurs de la Gilliere & du Planty, &c. rapportée après celle des ſeigneurs de la Mauroufiere.

Branche des ſeigneurs de la Mauroufiere.

Marin Boyleſve, II. du nom, ſeigneur de la Mauroufiere, épouſa par contrat paſſé à Angers le 8 Novembre 1578. *Renée-Nicolas* de la Thomaſſiere, ſur la demande que tous les ordres de la province en firent à Henri IV. Ce prince le nomma lieutenant général en Anjou, en l'an 1590. Il rendit de très-grands ſervices pendant toute la guerre. Le Roi pour l'en récompenſer le fit chevalier, & par une diſtinction particuliere, ſa Majeſté lui fit expédier des lettres patentes, en date du 19 Mai 1597. par leſquelles les titre, honneur & prérogative de chevalier, ſont rendus héréditaires pour tous ſes deſcendans ; & par de nouvelles lettres, datées du mois de Janvier 1598. *Marin* Boyleſve obtint du Roi, pour lui & ſa poſtérité, le droit d'ajouter à ſes armes *un chef de trois fleurs de lys d'or* ; & de porter autour de l'écuſſon les marques de l'ordre de Saint Michel, & *une fleur de lys ſur le caſque* pour cimier. La même année il fut fait conſeiller d'Etat. Il laiſſa pour fils,

Mathurin Boyleſve, ſeigneur de la Mauroufiere, marié par contrat paſſé à Mortagne en bas Poitou, avec *Marie* le Clerc, fille de *François* le Clerc, ſeigneur de la Pliſſonniere, dont eſt iſſu,

Marin Boyleſve, III. du nom, ſeigneur de la Mauroufiere, marié le 10 Juillet 1649. à *Magdelene* Lanier, fille de *François* Lanier, ſeigneur de Saint Lambert de la Potherie, & conſeiller d'Etat. De ce mariage ſortirent, 1. *Marin* Boyleſve IV. du nom, qui ſuit ; 2. *Jacques-Honoré*, ſeigneur de la Mauroufiere, qui n'a laiſſé que des filles.

Marin Boyleſve, IV. du nom, ſeigneur de la Mauroufiere & de la Pliſſonniere, épouſa le 7 Mai 1686. *Jacquine* de Menardeau, dont eſt ſorti, entr'autres enfans,

Marin Boyleſve, V. du nom, marié en 1716. à *Marie-Modeſte* Boyleſve de la Mauroufiere, ſa couſine germaine, dont deux fils ; ſçavoir, 1. *Marin*, qui ſuit ; 2. *Jacques-Honoré* Boyleſve,

dit le chevalier de la Mauroufiere, non marié.

Marin Boylesve, VI. du nom, seigneur de la Maurousiere, marié le 29 Janvier 1750. à *Louise-Edmée* de la Cour de Balleroy, fille du marquis de Balleroy, lieutenant général des armées du Roi, & de *Marie-Elisabeth* de Matignon, fille du feu maréchal de Matignon, a pour enfans,

1. *Marin* Boylesve VII. du nom.

2. *Marie-Augustine-Edmée.*

3. *Elisabeth-Louise.*

Les armes de cette branche sont: *d'azur à trois sautoirs d'or, au chef d'azur cousu d'or, chargé de trois fleurs de lys de même, avec une fleur de lys pour cimier sur le casque, & le collier de l'ordre de Saint Michel autour de l'écu*, conformément aux lettres patentes de 1598.

Branche des seigneurs de la Gilliere & du Planty.

Charles Boylesve, troisieme fils de *François*, & de *Philippe* Prioulleau, épousa le 19 Novembre 1594. *Marie-Nicolas* de la Thomassiere, sœur de *Renée-Nicolas*, femme de son frere aîné. Il mourut doyen du Parlement de Bretagne, & laissa, entr'autres enfans, 1. *Louis*, qui suit; 2. *Charles*, auteur de la branche des seigneurs de Noirieux & de Soucelle; 3. *Gabriel* Boylesve, évêque d'Avranches; 4. *Claude*, seigneur de la Guériniere; 5. *Henri*, seigneur de la Mauriciere. Les deux derniers furent mariés, & n'eurent que des filles.

Louis de Boylesve épousa, par contrat passé à Angers le 22 Janvier 1628. *Perinne* de Born. Il fut fait conseiller d'Etat, & prêta serment au Conseil du Roi le 5 Mars 1652. Il eut trois fils de son mariage; sçavoir, 1. *Louis*, qui n'eut qu'une fille; 2. *Jacques*, qui suit; 3. *François* Boylesve, seigneur des Noulis, duquel est sorti la branche de Chambalan, établie en Bretagne, & dont est chef M. de Boylesve de Chambalan, président au Parlement de Bretagne.

Jacques Boylesve, seigneur du Planty, eut, d'un premier mariage, *Jacques* Boylesve, seigneur du Planty, mort en l'an 1747. brigadier des armées du Roi, ancien lieutenant des Gardes du Corps, & gouverneur de Lannion. Il n'avoit eu qu'une fille, mariée à M. Boylesve de Chambalan, son proche parent. *Jacques* Boylesve, d'un second mariage, contracté avec *Jeanne* Gohin, par contrat passé à Angers le 7 Janvier 1667. laissa plusieurs enfans, dont les deux aînés furent tués au service, étant capitaines de Dragons. Le seul qui ait eu postérité est *Anne* Boylesve, qui suit.

Anne Boylesve, seigneur du Planty, de Razilly & de la Modetaye, chevalier de Saint Louis, capitaine de Dragons. Il épousa le 19 Août 1715. *Marie* Eveillon, dont il a laissé *Anne* Boylesve, seigneur du Planty, qui suit, & *Gabrielle* Boylesve, reçue à Saint Cyr le 20 Juillet 1728.

Anne Boylesve, II. du nom, seigneur du Planty, de la Modetaye & de Razilly, a épousé en l'année 1748. *N.....* de Beauregard.

Branche des seigneurs du Noirieux & de Soucelle.

Charles Boylesve II. du nom, fils puîné de *Charles* Boylesve, doyen du Parlement de Bretagne, & de *Marie-Nicolas* de la Thomassiere, épousa par contrat passé à Angers le 8 Février 1640. *Renée* Gandon. Il fut conseiller au Parlement de Bretagne, & eut pour fils,

Charles Boylesve, III. du nom, aussi conseiller au Parlement de Bretagne. Il épousa par contrat passé à Angers le 13 Février 1665. *N.* . . . . Cupif de Teildras. De ce mariage est sorti *Charles*, qui suit.

Charles Boylesve, IV. du nom, seigneur de Noirieux & de Soucelle, fut marié par contrat du premier Octobre de l'année 1698. à *Louise-Françoise* Grimaudet de la Croiserie, dont est issu,

Charles Boylesve, V. du nom, marié le 16 Juillet 1728. à *Perinne* le Roi de la Potherie, dont il a laissé,

Charles Boylesve, VI. du nom, seigneur de Soucelle & de Noirieux, & deux filles.

Les armes de ces différentes branches sont : *d'azur à trois sautoirs d'or.*

BRAGELONGNE : *Tome I. p.* 315. *col.* 1. *lig.* 4. *après* 1718. *ajoutez*, & marié avec *Claude-Françoise* Guillois.

BRAGNI, ancienne baronnie de Bourgogne, près de Verdun sur Saône, qui fut portée en mariage, l'an 1553. avec la seigneurie de Chamay, par *Guillemette* de Montgommeri, à *Claude* de Thiard, seigneur de Bissy, frere aîné de *Ponthus* de Thiard, évêque de Châlons. *Voyez* au mot THIARD.

BRANCAS-CERESTE: *Tome I. p.* 316. *col.* 2. *Dorothée* de Cheilus de Saint Jean, *ajoutez*, décédée le 20 du mois de Décembre de l'année 1734. âgée d'environ soixante & dix-huit ans.

Ibid. lig. 28. Roinalette, *lisez*, Reilhanette.

Ibid. lig. 44. *Françoise-Renée* de Carbonelle, *lisez*, *Françoise-Renée* de Carbonnel.

Ibid. p. 317. *col.* 1. *lig.* 15. *après* maréchal-comte de Brancas, *ajoutez*, décédé en Septembre de la même année.

Ibid. lig. 29. *effacez* aujourd'hui.

Ibid. col. 2. *lig.* 24. *ajoutez*; Il avoit eu de *Louise-Catherine* de Fautereau de Meinieres, sa troisieme femme, morte le 11 Février 1701. *Elisabeth-Charlotte-Candide* de Brancas, épouse de *Louis* de Brancas des comtes de Forcalquier, grand d'Espagne de la premiere classe, maréchal de France, &c. décédée le 26 Août 1741. dans la soixante & deuxieme année de son âge, étant née posthume au mois de Décembre 1679. laissant plusieurs enfans.

Ibid. p. 318. *col.* 1. *lig.* 20. marquis de Saffay, *lisez*, marquis de Laffay.

Ibid. lig. 38. de Gand, comte de Middelbourg, *ajoutez*, enterré le premier Janvier de l'année 1759.

Ibid. lig. 40. *ajoutez*, dont une fille.

Ibid. p. 319. *col.* 1. *lig.* 6. *d'azur à un pal d'argent*, lisez, *d'azur au pal d'argent.*

Ibid. lig. 9. *ajoutez*, Les bran-

ches établies en Italie ont différentes brisures.

BRANCION : *Tome I. p.* 319. *col.* 2. *lig.* 16. de Villiers de Fey, *lisez*, de Villiers la Faye.

BRANDEBOURG : *Tome I. p.* 320. *col.* 2. *derniere ligne*, *après* 1688. *ajoutez*, mort le 31 Mai de l'année 1740. avoit été marié, &c.

Ibid. p. 321. *col.* 1. *lig.* 3. *après* de Brunswick-Hanovre, *ajoutez*, morte à Berlin le 28 Juin 1757. âgée de soixante-dix ans, trois mois & un jour. Elle étoit sœur, &c.

Ibid. lig. 17. *après* duc de Brunswick, *ajoutez*, Wolfenbuttel.

Ibid. lig. 30. *après* dont des enfans, *ajoutez*, il est mort en 1757.

Ibid. lig. 31. *Frédéric-Henri*, ajoutez, *Louis*.

Ibid. lig. 34. marié le 24 Juin 1752. à *Willemine* de Hesse, *lisez*, marié le 15 Juin 1752. à *Guillelmine* de Hesse-Cassel.

Ibid. lig. 40. *après* 1730. *ajoutez*, marié le 27. Septembre 1755. à la princesse *Anne-Elisabeth-Louise* de Brandebourg-Schwedt.

Ibid. lig. 45. né margrave de Brandebourg à Bareith, *lisez*, né margrave de Brandebourg-Bareith-Culmbach.

Ibid. col. 2. *lig.* 2. né margrave de Brandebourg, *lisez*, né margrave de Brandebourg-Anspach.

Ibid. lig. 14. né margrave de Brandebourg à Schwedt, *lisez*, né margrave de Brandebourg-Schwedt.

Ibid. lig. 18. *Louise Ulrique*, cinquieme sœur, mariée au roi de Suede, *lisez*, *Louise-Ulrique*, cinquieme sœur, née le 24 Juillet 1720. mariée le 17 Juillet 1744. au roi de Suede.

Ibid. lig. 34. sont celles de Bareith, *lisez*, sont celles de Schweldt-Sonnembourg de Bareith, &c.

BRANTOME: *Tome I. p.* 322. *col.* 1. *effacez* les quatre lignes de cet article, & *mettez* : Seigneurie & surnom d'une branche de Bourdeille.

BRAQUE, en l'Isle de France, connue à Paris par l'ancienne chapelle de Braque, sur les fondemens de laquelle a été bâtie l'église des Religieux de la Mercy, & par la rue qui porte son nom. Le *Mercure de France du mois d'Avril* 1737. *p.* 826 dit que c'est une maison originaire du duché de Milan, sortie de celle de Bracquha, ou Braccha, premiers seigneurs de ce pays, établie en l'Isle de France, vallée de Montmorency, il y a plus de six siécles. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome III. Part. I.* qui lui donne pour armes : *d'azur à une gerbe de bled d'or, liée de gueules.*

BRAS-DE-FER, en Normandie, élection de Caën.

Porte : *de gueules à trois mains d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

BRASSADE : *Tome I. p.* 322. *col.* 1. *lig.* 47. *lisez*, BRASSAC.

BREAU : Terre érigée en baronnie par lettres du mois de Décembre 1642. enregistrées au Parlement le 23 Mai de l'année 1644. & en la Chambre des Comptes le 27 du même mois, en faveur de *François* de Verthamon, maître des Requêtes. *Tab. Gén. Part. V. p.* 390.

BREBEUF, en Normandie, élection de Coutances.

Porte : *d'argent au bœuf effrayé de sable, pointé d'or.*

BREDA DE GUISBERT : Famille du Brabant Hollandois, établie à Paris & dans l'Isle de France, qui porte pour armes : *d'argent à une fasce de gueules, chargée d'une étoile d'or, & accompagnée en chef d'un perroquet de sinople, & en pointe d'un croissant de sable.* Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I.*

BREDERODE : *Tome I. p. 323. col. 2. lig. 17.* qui a donné son nom à une noble famille, *lisez*, qui a donné son nom à une branche des comtes de Hollande, éteinte dans le siécle passé. Il y en a une généalogie imprimée *in-4°.*

BREHAN : *Tome I. p. 314. après* Maison connue pour une des plus anciennes & des mieux alliées de la province de Bretagne, *ajoutez*, vraie race d'ancienne noblesse de chevalerie, qui dans l'onzieme siécle tenoit rang parmi les anciens barons du pays, avant la réduction faite en 1451. Elle tire son origine, &c.

Ibid. col. 1. lig. 28. effacez, Cette maison subsiste dans les petits-enfans de, & *ajoutez*, *Louis* de Brehan, baron de Château-Brehan, du Plessis, de Mauron, de Galinée, &c. chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, maréchal de ses camps & armées, fut tué aux guerres d'Allemagne en 1634. *Maurille* de Brehan son fils, comte de Mauron & de Plelo, a eu de *Louise* de Quelen, son épouse, *Jean-René-François-Almaric*, &c.

Ibid. lig. 39. après né en 1699. *ajoutez*, ci-devant mestre-de-camp d'un régiment de Dragons, & auparavant sous-lieutenant des Gendarmes de Flandres, & ambassadeur en Dannemarck depuis 1729. tué le 27 Mai 1734. à l'attaque des retranchemens de l'armée Moscovite assiégeant Dantzick. Il commandoit la premiere colonne du secours François destiné pour cette ville assiégée. Après avoir forcé les barricades & pénétré jusques dans les retranchemens, il y fut frappé de plusieurs coups, ralliant ses troupes, qui plioient sous le nombre & le grand feu des Moscovites. Il avoit été marié, &c.

Ibid. col. 2. à la fin de l'article, *ajoutez* : Les armes : *de gueules au léopard d'argent.*

BREIL, en Bretagne : Famille qui a sa généalogie imprimée dans du Pas, historien de Bretagne ; mais cette généalogie ne se trouve pas exacte ; car par un titre trouvé en l'abbaye de la Vieuville, & un autre trouvé en celle de Marmoutier, on prouve qu'il y en avoit de ce nom avant celui par qui du Pas commence, & ceux-là étoient qualifiés de *Milites*. On sçait que cette qualité ne se donnoit pas à tout le monde. Ses alliances sont considérables. Les principales sont avec Nevet, Liscouet, la Valliere, Richelieu, la Garaye, Marbœuf, Rohan, Rohan-Chabot, Acigné, Guemadeuc, Franquetot-Coigny, Saint Gilles & Pontcallec.

Louis-Claude du Breil, chevalier, seigneur, comte de Pontbriand, baron de la Houlle, vicomte de Parga, seigneur de la

Garde, de Lepin, de la Ville-au-Prevôt, de Richebois & autres lieux, capitaine général des Gardes-Côtes au département de Pontbriand, gouverneur pour le Roi de l'Isle & fort des Hébiens, épousa *Françoise-Gabrielle* d'Espinay, dame, comtesse de Pontbriand, dont il a eu *Anne Sylvie-Claude* du Breil de Pontbriand, mariée en l'église cathédrale de Rennes le 14 Avril 1738. avec *Louis-Claude-Jean-Baptiste* Benoît, chevalier, seigneur de Bruc.

Les armes : *d'azur, au lion d'argent.*

BRENNE-BOMBON : Le nom de Brenne-Bombon est marqué par sa noblesse & par ses alliances.

François de Brenne, chevalier, seigneur de Bombon & de Montjay en Brie, a eu de *Félice* de Postel d'Ormoy, son épouse:

1. *Basile* de Brenne de Postel, créé comte de Bombon, par lettres du mois de Mars 1699. lequel de son mariage avec *Marie-Magdelene* Duret de Chevery a eu pour fille *Edmée-Charlotte* de Brenne, comtesse de Bombon, dame de Montjay & d'Ormoy, & dame du Palais de la Reine, mariée le 11 Mai 1720. avec *Marie-Thomas-Auguste* Goyon de Matignon-Gacé, dit le marquis de Matignon, chevalier des ordres du Roi depuis le premier Janvier 1725. morte le 24 Juillet 1756. âgée de cinquante-six ans, duquel mariage est née *Victoire-Louise-Josephe* Goyon de Matignon, mariée avec *Charles*, duc de Fitz-James, pair de France, gouverneur du haut & bas Limosin, duquel elle a des enfans.

2. Frere *François* de Brenne, chevalier, grand-croix de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, commandeur d'Abbeville, procureur général & reçeveur du commun thrésor du même ordre au grand prieuré de France, mort à Paris le 13 Septembre 1746. âgé d'environ cinquante-sept ans. Il avoit été reçu en cet ordre en âge de minorité, & page du Roi en sa petite écurie au mois de Février 1704. sur les preuves de sa noblesse. *Mercure de France du mois de Septembre 1746. p. 197.*

Les armes sont : *d'argent à un lion de sable, lampassé & armé de gueules.*

BRESSEI, en Lorraine : Porte : *d'azur à deux fasces d'or, une étoile d'argent au canton gauche du chef de l'écu, & un franc quartier d'or, chargé d'une clef de gueules, posée en pal, l'anneau en bas.* Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p. 93.*

BRESSIEU : La baronnie de Bressieu est une des quatre anciennes du Dauphiné, qui alterne avec Maubec, pour la quatrieme place aux Etats de Dauphiné. Elle a depuis été érigée en marquisat. Le marquis de Valbelle la possède actuellement.

BRET : *Cardin* le Bret, seigneur de Flacourt, avocat général au Parlement en 1704. & conseiller d'Etat, mourut doyen du Conseil le 25 Janvier 1655. laissant de *Marguerite* le Pelletier, son épouse, *Julien* le Bret, seigneur de Flacourt, conseiller au Parlement, mort conseiller d'Etat en 1688. *Marie* Sublet, son épouse, fut mere de *Pierre-Cardin* le Bret, seigneur de Flacourt, premier président

du Parlement de Provence ; commandant pour le Roi & intendant de Justice de cette Province, mort le 25 Février 1710. laissant de *Marie-Françoise* Vedeau de Grammont, son épouse,

Cardin le Bret de Flacourt, comte de Selles, seigneur de Pantin, aussi premier président au Parlement de Provence, commandant pour le Roi & intendant de Justice de cette généralité & du commerce du Levant, & conseil'er d'Etat, mort la nuit du 13 au 14 Octobre 1734. Il avoit épousé *Marguerite-Henriette* de la Briffe, morte le 17 Mars 1724. dont plusieurs enfans ; sçavoir,

1. *N.* . . . . . le Bret, comte de Selles, officier de Gendarmerie en 1746.

2. *Cardin-François-Xavier* le Bret de Flacourt, né le 12 Décembre 1719. avocat général au Grand Conseil depuis 1741. marié à Paris le 13 Décembre 1746. avec *Anne-Louise-Charlotte-Félix* le Pelletier de la Houssaye, fille de M. le Pelletier, seigneur de la Houssaye & de Signy, conseiller d'Etat & intendant des Finances, & de *Charlotte-Marie* l'Allemant de Levignen.

3. *Marie-Geneviéve-Rosalie* le Bret, femme de *Jean-Baptiste-Paulin* d'Aguesseau du Fresne, comte de Compan-la-Ville, conseiller d'Etat. *Mercure de France du mois de Décembre* 1746. p. 183.

Les armes : *d'or au sautoir de gueules, chargé d'un écusson d'argent, surchargé d'un lion de sable, lampassé de gueules, le sautoir cantonné de quatre merlettes de sable.*

BRETAGNE : *Tome I. p.* 325. *col.* 1. *lig.* 16. *Pierre* Mauclerc, *ajoutez*, prince du sang de France, de la branche de Dreux, mari de l'héritiere de Bretagne.

Ibid. col. 2. à la fin de l'article, *ajoutez* : *Henri-François* de Bretagne, comte de Vertus & de Goello, baron d'Avaugour, premier baron de Bretagne, seigneur de Clisson, &c. ancien colonel d'un régiment d'Infanterie, réformé en 1714. chevalier de Saint Louis, est mort le 2 Septembre 1746. âgé de soixante-un ans, étant né le 17 Juin 1685. sans laisser d'enfans de *Magdelene-Catherine-Jeanne* d'Aligre, sa premiere femme, & de *Magdelene-Gabrielle Charlotte* de Montebert, sa seconde. Le dernier de la branche des comtes de Vertus, issus de *François*, bâtard de Bretagne, son cinquieme ayeul, comte de Vertus & de Goello, fils naturel de *François II.* duc de Bretagne, qui le 24 Septembre 1480. lui donna le comté des Vertus ; l'établit en 1485. son lieutenant général en Bretagne, & lui donna le gouvernement de Saint Malo.

Voyez la généalogie des ducs de Bretagne dans le *Tome I.* de l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne, pages* 467. & 472.

BRETAGNE, baron de Loisi, en Bourgogne, famille maintenue dans sa noblesse par arrêt des commissaires du Conseil du 9 Mai 1669. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 94.

Les armes : *d'azur à une fasce d'or ondée, accompagnée en chef de trois grelots de même,*

& en pointe d'un croissant d'argent.

BRETON DE LA DOINETERIE, anciennement du surnom d'Envrich : Famille établie en Touraine & à Paris, qui a donné un archevêque de Bordeaux sous Henri IV. dans la personne de *Jean* le Breton, mort en 1591. La maintenue de noblesse est de 1716. *Hector* le Breton, écuyer, seigneur de la Doineterie & de la Chesnaye, servit le roi Henri IV. pendant quarante-huit ans, & Louis XIII. en considération des services recommandables qu'il lui avoit rendu & au feu Roi, lui permit d'ajouter à ses armes, qui étoient *d'azur à trois colombes d'argent, 2 affrontées & 1 en pointe, une étoile d'or en cœur, & un chef d'or, chargé d'un lion de gueules naissant, un écu d'azur, à un filet de sable pour bordure, & chargé d'une fleur de lys d'or*, en supprimant l'étoile d'or qui étoit en cœur, & y substituant cet écu. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome II. Part. I.*

BRETTES, en Limosin : Porte : *d'argent à trois vaches de gueules, accolées & clarinées d'azur, & passantes l'une au-dessus de l'autre.* Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 95.

BREVES : Seigneurie en Nivernois, qui fut portée en mariage par *Anne* de Nourry à *Jean* Damas, seigneur de Montagu, trisayeul de *Françoise* Damas, mariée à *Denis* Savary, seigneur du Pont, laquelle hérita des terres de Breves & de Maulevrier. La seigneurie de Breves, unie aux fiefs & seigneuries de Sardy-lez-Forges & de Guyot de Meri, fut érigée en comté l'an 1625. en faveur de *François* de Savary, marquis de Maulevrier, son fils. *Voyez* au mot SAVARY.

Le comté de Breves a été vendu le 26 Juillet 1748. par *Paul-Louis-Jean-Baptiste Camille* Savary, comte de Breves, marquis de Jarzé, à *François* Houy de Cheveru, secrétaire du Roi.

BREUIL : Il y a deux familles nobles de ce nom établies en Normandie.

L'une, nommée du Breuil de Lingeres, porte : *losangé d'argent & d'azur, au chef de gueules, chargé de deux têtes de léopard d'or.*

L'autre, nommée du Breuil de la Margueliere, porte : *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois croissans de même, 2 & 1.*

BRIAS : *Tome I. p.* 328. *col.* 1. *lig.* 15. Famai, *lisez*, Fumai.

Ibid. à la fin de l'article, *ajoutez* ce qui suit : *Jeanne* de Créquy porta en mariage à *Jean*, seigneur de Brias, tué à la bataille de Mont-le-Heri en 1465. la terre & seigneurie de Royon, du comté de Saint Pol en Artois. Ils eurent pour second fils *Charles-Louis* de Brias, seigneur de Royon, marié en 1492. ou 1497. à *Françoise* de Humieres, fille de *Hugues*, seigneur de Wittermont, bailli de Namur, & d'*Isabelle* de Bailleul, dont vint *Antoine* de Brias, seigneur de Royon, vivant en 1547. allié à *Marie* de Senighen, ou Zinneghem, remariée depuis à *Jean* de Lalain, dit Penel, seigneur de la Barre, & fille de *Bernard* de Senighem, seigneur de Willecourt, bailli de Cassel, & de

Jacqueline de Palme. De ce mariage vint *Bernard* de Brias, seigneur de Royon, d'Espreaux, &c. gouverneur d'Hesdin, marié en 1571. à *Marguerite* de Peussin, morte en 1611. fille de *Jean*, seigneur de Willecourt, & de *Jeanne* d'Avelin. Elle fut mere de *Jean* de Brias, seigneur de Royon, de Linselle, &c. capitaine d'une compagnie de deux cents Lanciers au service d'Espagne, lequel de son mariage fait en 1587. avec *Anne* de Dion, fille d'*Adrien*, seigneur de Wandosne, & d'*Anne* d'Aix, dite de Lens-Aubigny, eut *François-Bernard* de Brias, seigneur de Royon, d'Espreaux, de Bourg, de Linselle, &c. que *Françoise* d'Ongnies, sa seconde femme, fille de *François*, seigneur de Courieres, & d'*Odilie* de Noyelles, rendit pere de *Louis Joseph* de Brias, seigneur de Royon, député général & ordinaire pour le Corps de la Noblesse des Etats d'Artois, en faveur duquel la terre de Royon fut érigée en marquisat par lettres patentes du . . . . . . de l'an 1692. Il épousa *Alexandrine* de Bernard, fille de *Maximilien-François*, seigneur d'Esquelmes, & de *Marie-Claire* de Berghes, de laquelle il eut *Charles-Louis-François* de Brias, marquis de Royon, seigneur d'Embry, &c. vivant en 1756. ancien député général & ordinaire pour le Corps de la Noblesse des Etats d'Artois, lequel de son mariage avec *N.* . . . de Croy, chanoinesse de Maubeuge, fille de *Balthasar Joseph*, dit le marquis de Molembais, a pour enfans,

1. *Ferdinand-Philippe-Bernard*, dit le marquis de Brias, chevalier de Saint Louis, ci-devant capitaine au régiment du Roi, Infanterie, lequel est veuf de *Robertine* d'Esclaibes, fille de *N.* . . . . . *C.* . . . . . d'Huste, dont il a un fils unique, né en 1751.

2. *Anne-François Eugene*, dit le chevalier de Brias, capitaine de Cavalerie au régiment Royal Roussillon. *Tab. Gén. Part. VIII, p.* 52.

BRICHANTEAU DE NANGIS : *Tome I. p.* 328. à la cinquieme ligne de la note, *Molemghem*, lisez, *Molenghein*.

Ibid. col. 2. *lig.* 15. dont le petit-fils *Louis-Armand* de Brichanteau, *lisez*, dont le fils, *Louis-Fauste* de Brichanteau, marquis de Nangis, colonel du régiment Royal la Marine, & brigadier des armées du Roi, mourut d'un coup de mousquet, qu'il reçut en Allemagne le 8 du mois d'Août 1690. Il avoit épousé par dispense le 14 Septembre 1676. *Marie-Henriette* d'Aloigny de Rochefort, sa cousine germaine, dame du comté de Gien, de la vicomté de Meaux, de la baronnie de Villemort & de Saint Liébault, & est morte à Paris le 18 Septembre 1736. âgée de soixante & treize ans. *Louis-Armand* de Brichanteau, leur fils, &c.

BRIDIEU, en Limosin, du surnom de Jacmeton, famille qui subsiste en deux branches, & dont il est fait mention dans l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 95.

Les armes : *d'azur à une macle d'argent, cramponnée par le bas, & accompagnée de trois étoiles d'or, posées 2 en chef & 1 en pointe.*

BRIE DE SERRANT, ancienne noblesse, dont il est

parlé dans l'*Histoire de la maison de Dreux*, par Duchesne. On y trouve *Jean* de Brie, chevalier, seigneur de Serrant, tué à la bataille de Poitiers le 30 Septembre 1356. Il avoit épousé *Jeanne* de Dreux, fille de *Robert* III. du nom, issu du roi Louis VI. dit *le Gros*. L'Historien ci-dessus cité dit qu'il n'en eut point d'enfans. Cependant messieurs de Brie, seigneurs de la Houssaye & de Fourneux, donnent à ce *Jean* de Serrant, & à *Jeanne* de Dreux, son épouse, un fils nommé *Anger* de Brie, dont ils se disent descendre. Ils portent pour armes, comme les anciens seigneurs de Brie de Serrant : *d'argent à quatre fasces de sable, au lion de gueules brochant sur le tout.*

La terre de Serrant en Anjou, qu'une héritiere de ce nom porta dans la maison de Brie, fut vendue par decret à Sardini, Italien. Elle fut retirée par retrait lignager en 1603. par *François* de Maillard, sous le nom de *Magdelene* de Maillard, sa fille. Cette terre fut une seconde fois vendue par decret, & adjugée en l'an 1607. à *Hercule* de Rohan-Montbazon, & une troisieme fois en 1636. & adjugée à *Guillaume* de Bautru, introducteur des ambassadeurs. M. Walsh, frere du pair d'Irlande, acquit de la derniere duchesse d'Estrées le château de Serrant & la terre du Plessis-Macé.

BRIE DE LA BASTIDE, famille maintenue dans sa noblesse par lettres du 21 Juillet 1712. qui porte pour armes : *d'or à trois lions de gueules, langués, onglés & couronnés d'azur.* Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p. 97.*

BRIGNOL, en Provence. Porte : *d'argent au cœur de gueules, chargé de trois étoiles d'or, & du cœur sort une croix trefflée d'azur : il est soutenu en pointe d'un croissant de sable.*

BRILHAC : *Tome I. p. 335. col. 1. lig. 36.* & non BRISHAL, comme il est écrit dans cet article, à la fin duquel *ajoutez* ce qui suit :

Nicolas de Brilhac, seigneur de Nouzieres, en Angoumois, vicomte de Gençay, en Poitou, conseiller au Parlement de Paris, a eu pour fils aîné, de *Jeanne* Auzanne, son épouse, *Pierre* de Brilhac, vicomte de Gençay, seigneur de Nouzieres, premier président au Parlement de Bretagne, mort à Paris âgé de soixante-sept ans, étant né le 26 Janvier 1667. Il étoit dans la trente-unieme année de l'exercice de sa charge de premier président, en laquelle il avoit été reçu le 16 Juin 1703. étant auparavant conseiller au Parlement de Paris, depuis le 27 Février 1688. Il avoit épousé en premieres noces le 17 Septembre 1693. *Marie-Anne* de Chouet, fille de *Pierre* de Chouet, seigneur de Gevreau, conseiller au Parlement de Bretagne, & de *Marie* du Moley ; & en secondes noces, *Pélagie-Constance* de Lys, fille d'un conseiller au même Parlement. Cette derniere femme mourut de la petite vérole à Paris le 11 Novembre 1731. âgé d'environ quarante-trois ans. Il a laissé des enfans de l'un & de l'autre lit. *Mercure de France du mois de Février 1734. p. 397.*

BRILLET, famille originaire de Bretagne, & établie en Anjou.

Les armes : *d'argent à trois têtes de loup de gueules, arrachées & posées 2 & 1.*

BRINON : *Jean-Charles*, marquis de Saint Nectaire, ayant acquis par son mariage des terres considérables dans la Guadeloupe, en a obtenu l'érection en sa faveur, sous la dénomination de marquisat de Brinon, par lettres patentes du mois de Mars 1738. registrées au Conseil supérieur de la Guadeloupe dans le mois de Janvier de l'année suivante.

Ce seigneur, qui a vendu ce marquisat il y a deux ans, à *François-Guillaume* Pinet, secrétaire du Roi, est issu d'une des premieres & des plus considérables maisons d'Auvergne, qui tire son nom de la terre de Saint Nectaire, par corruption, Senneterre, ou Senectere. *Voyez* au mot SAINT NECTAIRE. *Tab. Gén. Part. VIII. p.* 96.

BRINON, seigneur d'Aubeuf & de Beaunay, en Picardie.

Porte : *d'azur au chevron d'or, au chef tranché de même.*

BRIOIS : Noble & ancienne famille de la province d'Artois, connue dans le quatorzieme siécle, & différente de celle du premier président du Conseil souverain d'Artois, aussi de la même province, dont il est fait mention au *Tome I.* de ce *Dictionnaire*, *p.* 335. *col.* 2. Elle a donné quelques chevaliers du Temple, dont un étoit oncle de *Vaast*, seigneur de Briois, à Hebuterne, qui vivoit en 1336.

Ce *Vaast*, chevalier, seigneur de Briois, épousa *Jeanne* du Fay, fille de *Jean*, chevalier, dont il eut *Pierre* de Briois, chevalier, qui paroît dans des titres de 1376. & 1393. & s'allia avec *Marie* de Mallepart, laquelle fut mere de *Gilles* de Briois, écuyer. *Gilles* vivoit en 1438. & eut pour femme *Marie* de Rely, fille de *Nicolas* de Rely, chevalier, & de *Guye* de Vinacourt. De ce mariage naquit *Jean* de Briois, surnommé *le Bon*, seigneur d'Hailly & de Bertrangle, inhumé en la chapelle des Briois, qui de son alliance avec *Marie* Baudouin, fille de *Nicaise*, écuyer, seigneur de Ramillies, & de *Jeanne* de Pisseleu, eut *Vaast* de Briois, qui suit, & *Jeanne* de Briois, épouse de *Baudouin* de Rely, écuyer, seigneur de Framecourt, duquel mariage est sorti, entr'autres enfans, *Jean* de Rely, décédé l'an 1497. évêque d'Angers, & conseiller du Conseil d'Etat du roi Charles VIII.

Vaast de Briois, écuyer, seigneur de Bertrangle, épousa *Marie* Cornet, & fut pere de *Jean* II. du nom, qui suit, & de *Vaast* de Briois, chanoine, doyen de Saint Martin de Tours, chapelain du roi Charles VIII. dont il est encore qualifié d'ambassadeur. Il est mort à Tours, le premier du mois de Juillet 1505.

Jean II. de Briois, écuyer d'écurie du roi Charles VIII. par lettres du 15 Février 1491. épousa *Marie* de Baillencourt, dite Courcol, fille de *Jacques*, écuyer, & sœur de *Jean*, échanson de la Reine *Blanche*. Il en eut,

Pierre II. du nom, mort âgé de trente-six ans, qui fut pere de *Jean* III. qui suit.

Jean de Briois III. du nom, écuyer, seigneur de la Bargue, &c. se maria en l'année 1562. avec *Jeanne* du Mont-Saint-Eloy,

fille de *Charles*, seigneur de Sailly-Poix, & autres lieux, & d'*Antoinette* de Bertoul. Leurs enfans furent,

1. *Pierre* de Briois III. du nom, mort sans postérité de sa femme *Jacqueline* de Geneviers, fille d'*Antoine* de Geneviers, seigneur de Courchelettes.

2. *Hugues*, qui suit, & auteur de la branche distinguée par le nom d'Angres.

3. *Maximilien*, rapporté après son aîné, & auteur de la branche aussi distinguée par le nom d'Hulluc.

4. *Marie-Marguerite* de Briois, femme de *Guillaume* de Boucherat, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme de sa chambre, &c. De ce mariage vinrent *Françoise* & *Marguerite*, dont la premiere fut épouse de *Nicolas* Falart, marquis de Saint Etienne, capitaine d'une compagnie de Chevaux-Légers, & commandant le régiment d'Urfé; la seconde fut alliée avec *Jean*, comte de Mailly, général de l'armée du roi de Pologne dans le grand duché de Lithuanie.

Hugues de Briois, écuyer, seigneur de Poix, qui mourut avant son pere, avoit épousé *Isabeau* du Val, dont naquit *Jean* de Briois, seigneur de Poix, marié avec *Elisabeth* de Belvalet.

Charles de Briois, petit-fils de *Jean*, acquit la terre d'Angres. Il vivoit en 1691.

Charles de Briois II. du nom, son fils, a pour enfans,

1. *Pierre-Dominique* de Briois, seigneur de la Mairie, officier dans le régiment d'Eu, infanterie.

2. *Charles-Guislain* de Briois.

3. *Marie-Henriette* de Briois.

Maximilien de Briois, écuyer, seigneur de Sailly, troisieme fils de *Jean* III. du nom, & de *Jeanne* du Mont-Saint-Eloy, fut marié le 23 Novembre 1598. eut pour fils *Maximilien-Philippe*, qui suit, & pour fille *Adrienne* de Briois, épouse de *Jean Baptiste* de Bourgogne, chevalier, seigneur d'Herbamez, du Tilly, &c.

Maximilien-Philippe de Briois, créé chevalier lui & sa postérité par Louis XIV. en 1671. testa le 4 Janvier 1673. Ses enfans furent,

1. *Robert Maximilien* de Briois, mort sans alliance.

2. *Charles*, qui suit.

3. *Marie-Charlotte* de Briois, bisayeule maternelle de *N*. . . . de Rodoan, baron de Fontaine-l'Evêque, allié en 1755. avec *Marie-Charlotte* de Rouveroit, chanoinesse d'Andenne, & sœur cadette de la princesse de Gavre-Aiseaux.

Charles de Briois, chevalier, seigneur de Sailly, Carnin, &c. mort le 6 Octobre 1731. testa le 9 Février 1728. & épousa le 6 Octobre 1686. *Marie-Magdelene* le Merchier, dame d'Hulluc. De ce mariage sont nés,

1. *Robert-Hiacinthe-Joseph* de Briois, qui suit.

2. *Antoine-Joseph* de Briois, chanoine & doyen de la collégiale de Saint Pierre de Lille.

3. *Charles-Maximilien-Joseph* de Briois, marié au mois de Janvier 1738. avec *Marie-Magdelene* de la Riviere, fille de *Robert* de la Riviere, seigneur de Dours, de Violaine, &c. de laquelle il a pour fils unique *Marie-Constant-Joseph* de Briois.

4. *Pierre-François* de Briois,

seigneur du Coulombier, de Croix, &c.

5. *Philippe-Charles-Bernard* de Briois, nommé en 1749. abbé de Saint Vaast d'Arras, député à la Cour de la part du Clergé d'Artois ès années 1752. & 1756.

6. *Marie-Elisabeth-Claire* de Briois, dame de Sailly.

7. *Marie-Françoise-Florence-Josephe* de Briois, mariée le 11 Décembre 1722. à *Charles-François-Joseph* de Coupigny, chevalier, seigneur de le Bargue, Louverval, &c.

8. *Marie-Catherine* de Briois, religieuse à Marquette.

9. *Anne-Renée* de Briois, dame du Brulle.

Robert-Hyacinthe-Joseph de Briois, chevalier, seigneur d'Hulluc, député à la Cour de la part de la Noblesse d'Artois en l'année 1748. est mort le 30 Décembre 1758. Il avoit épousé le 9 Décembre 1722. *Marie-Gabrielle* de Coupigny, fille de *Jean-François*, chevalier, seigneur de le Bargue, &c. & de *Marguerite* de Haynin, de laquelle il a laissé des enfans, qui sont,

1. *Antoine-Dominique-Hyacinthe* de Briois, chevalier, seigneur d'Hulluc, & autres lieux, qui a épousé le 18 Avril 1759. *Valentine-Charlotte* du Carieul de Fiefs, fille de feu messire *Adrien-Philippe*, chevalier, seigneur de Fiefs, de Beauquesne, de Beaurains, &c. & de défunte dame *Marie-Anne-Josephe-Valentine* de Hauteclocque de Quatrevaux.

2. *Henri-François-Gabriel*, dit le chevalier d'Hulluc.

3. *Renée-Amélie-Caroline*, religieuse de l'Hôpital de Notre-Dame de Tournay.

4. *Marie-Gabrielle-Florence*, religieuse à Marquette.

5. *Antoinette-Valentine*, religieuse à Etrun.

Voyez, sur cette famille, la Moriiere, Carpentier, & la septieme Partie des *Tablettes Généalogiques*.

Les armes : *de gueules à trois gerbes de bled d'or, posées 2 & 1, & une bordure de même, chargée de huit tourteaux de gueules.*

BRION : Famille connue depuis plus de deux cents cinquante ans, originaire de la ville de Langres.

Marc-Cirus de Brion, seigneur de Hautefontaine en Picardie, mestre-de-camp de Cavalerie, ci-devant enseigne de la compagnie des Gendarmes Dauphins, a laissé de son mariage avec *Renée-Magdelene* le Bel de Valgenheuse, décédée le 29 Juin 1738. *Eugénie-Renée* de Brion, fille unique, morte à Paris, sans postérité, le 12 Janvier 1743. Elle étoit la premiere femme de *Pierre*, comte de Grammont, du comté de Bourgogne, mestre-de-camp du régiment de son nom, qu'elle avoit épousé le 14 Mars 1735. Voyez le *Mercure de France du mois de Janvier* 1743. p. 179.

BRION DE COMBRONDE : Famille originaire d'Auvergne, qui porte pour armes : *vairé d'or & de gueules, partie de gueules plein.*

Jean de Brion, marquis de Combronde, en Auvergne, baron de Salvert, conseiller au Parlement de Paris, mourut le premier Août 1684. laissant d'*Anne-Marie* de la Barde, son épouse, morte le 28 Février 1700. laquelle étoit fille de *Jean* de la

Barde ; marquis de Marolles, seigneur de Monteaux, ambassadeur extraordinaire pour le Roi vers les Cantons Suisses & Grisons, *Jean-Antoine* de Brion de la Barde, conseiller au Parlement de Paris, mort le 15 Décembre 1708. & *Noel-François* de Brion, marquis de Combronde & de Marolles en Gâtinois, baron de Salvert, &c. chevalier, commandeur des ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint Lazare de Jerusalem, dans lesquels il avoit été reçu le 10 du mois de Novembre 1713. mort subitement le 22 Décembre 1736. âgé de plus de soixante ans. Il avoit été d'abord chanoine de l'église Métropolitaine de Paris, & prieur de la Dorade ; mais étant resté fils unique, il quitta l'état ecclésiastique & se maria le 22 Août 1714. avec *Marie-Agnès* de Pomereu, fille de feu *Jean-Baptiste* de Pomereu, seigneur de Riceys, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du Roi, & ci devant intendant d'Alençon. Il épousa en secondes noces *Marie-Michelle* Bernard, dont il a eu deux fils, qui sont dans le service. *Mercure de France du mois de Décembre 1736. p. 2978.*

BRIOUZE, en Normandie, subdélégation de Falaise.

La baronnie de Briouze est très-ancienne. Elle est sortie des mains du Roi, & a passé dans la famille de messieurs d'Orglandes il y a très-long-temps. *Camille* d'Orglandes la possede actuellement par succession de son pere. *Voyez* ORGLANDES.

BRIROY, en Normandie, élection de Valognes : Famille qui a donné dans *Nicolas* de Briroy, mort le 22 Mars 1620. un évêque au diocèse de Coutances, l'un des plus distingués de son temps par ses vertus.

Les armes : *d'azur au chevron d'or.*

BRISE (de la), écuyer, sieur de la Geffardiere & de la Chapelle, élection d'Avranches, en Normandie.

Porte : *d'azur à deux fasces d'argent, deux chevrons d'or brochant sur le tout, & accompagné de trois molettes de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BRISELANCE, en Normandie, élection de Carentan.

Porte : *d'azur au phénix d'or.*

BRISON, branche cadette de la maison de Beauvoir du Roure (*a*).

Guillaume de Beauvoir IV. du

(*a*) Guillaume *I. qui testa le* 11 *des Calendes de Juillet* 1297. *est le premier de cette branche qu'on a fait connoître lors de la maintenue de sa noblesse, qui est du* 8 *Juillet* 1669. *Il fut pere de* Guy *I du nom, lequel fut pere de* Guillaume *II. celui-ci fut pere de* Guy *II. du nom, dont le fils* Maurice *fut pere d'*Armand, *& Armand pere de* Guillaume *de Beauvoir, marié en* 1392. *à* Smaragde *de Beaumont, de laquelle descendent les barons de Beaumont, seigneurs de Brison. Aucun de ces sept ayeux de* Foulques *ne s'est surnommé* Grimoard, *malgré ce qu'en disent les Continuateurs du* Dictionnaire de Moreri, *dans l'édition de* 1725. *Ce seroit faire tort aux barons de Beaumont de Brison d'appeller leur auteur* Foulques de Grimoard, *comme le fait ce* Dictionnaire, *premiere colonne, p.* 431. *Le frere aîné de* Foulques *étoit nommé le* 17 *Décembre* 1468. *où*

nom,

nom, chevalier, baron du Roure, &c. épousa en l'an 1392. *Smaragde* de Beaumont, dont il a eu, 1. *Guignon* III. qu'il fit héritier de ses biens par son testament de 1415. auteur de la branche aînée, qui subsiste aujourd'hui dans la personne de *Denis* de Grimoard de Beauvoir, comte du Roure, colonel dans le régiment des Grenadiers de France; 2. *Foulques*, qui suit, dont je vais rapporter la postérité.

Foulques de Beauvoir du Roure, auteur de la branche de Beaumont de Brison, fut nommé par *Pons* de Beaumont, son ayeul maternel, dans son testament du 4 Février 1435. héritier de toutes ses terres & seigneuries, à la charge de porter le nom & les armes de Beaumont; ce qu'il exécuta, & ce qu'ont fait ses successeurs jusqu'à ce jour, en joignant les armes de Beaumont à celles du Roure. Sa mere *Smaragde* le nomma aussi son héritier dans son testament du 24 Décembre 1435. dans lequel elle se dit fille de noble & puissant seigneur *Pons* de Beaumont, & veuve de noble & puissant seigneur *Guillaume* de Beauvoir du Roure. *Foulques* testa le 25 Avril 1481. De son mariage en 1442. avec *Catherine* de Montbrun, dame de Maurillane, qui testa le 12 Avril 1490. il eut, 1. *Antoine*, mort sans enfans; 2. *Jeanne*, mariée par contrat du 15 Septembre 1472. avec *Louis* de Beaune, vicomte dudit lieu; 3. *Blanche*, mariée par acte du 12 Juin 1479. avec le seigneur de Jonchieres; 4. *Jean* I. du nom, qui suit.

Jean I. de Beauvoir du Roure de Beaumont, chevalier, &c. héritier des terres de ses pere & mere, porte-enseigne en la compagnie de cent gentilshommes de l'hôtel du Roi, sous la charge & conduite du duc de Longueville, par commission du 27 Juillet 1514. épousa le 2 Juin 1510. *Hélene* de Châteauneuf de Rochebonne, de laquelle sont sortis, 1. *Jean* II. du nom, qui suit, institué héritier de son pere par son testament du 24 Mai 1520. 2. *Louis* de Beauvoir du Roure, protonotaire du Saint Siége Apostolique.

Jean II. de Beauvoir du Roure de Beaumont, chevalier, &c. capitaine d'une compagnie de cent hommes d'armes, se maria en premieres noces à *Anne* Adhemar de Grignan, dont il n'eut point d'enfans; & en secondes noces le 9 Mars 1537. à *Anne* de Comtes, dame de Sivagues, dont il a eu, 1. *Rostaing* I. du nom, qui suit, institué son héritier par testament du 4 Septembre 1570. 2. *Louis* de Beaumont, protonotaire du Saint Siége Apos-

1488. Guignon *de Beauvoir, seigneur du Roure, paroisse de Preventieres, diocèse de Mende, & son fils,* Guillaume *de Beauvoir, épousa* Urbaine *de Grimoard de Grisac. Elle testa le 4 Octobre 1530. ordonnant que ses enfans porteroient le nom & les armes de la maison de Grisac, dont elle étoit issue. C'est son fils* Claude, *qui s'est surnommé le premier de Grimoard & de Beauvoir, sieur de Grisac & du Roure. Son fils* Antoine *a été pere de* Jacques, *créé comte du Roure, au mois de Janvier 1680. C'est le quatrieme ayeul du comte* Denis.

tolique ; 3. *Roberte*, mariée en 1572. avec le ſeigneur de Sarjat ; 4. *Suzanne*, mariée le 6 Décembre 1579. au ſeigneur d'Uzès ; 5. *Antoine* de Beaumont, marié le 28 Avril 1585. à *Françoiſe* d'Aujole ; 6. *Lucrece*, mariée en 1588. avec *François* de Chebeuil, ſeigneur dudit lieu.

Roſtaing I. de Beauvoir du Roure, baron de Beaumont, chevalier, &c. capitaine d'une compagnie de cent hommes d'armes, obtint par lettres du 18 Août 1616. l'érection de ſa terre de Beaumont en baronnie. Il épouſa le 4 Mars 1576. *Jeanne* de Caires de la Baſtide d'Antraygues, à laquelle *Louiſe* de Gavarel de Saint Didier, ſa couſine, veuve de feu noble *Gabriel* de Briſon, fit le 12 Décembre 1583. une donation entre-vifs de tous ſes biens, tant provenans de ſon patrimoine, qu'à elle avenus de ſa légitime ſucceſſion de ſes enfans, & du feu ſeigneur de Briſon, ſon mari, conſiſtans en château, rentes & domaine de Briſon, & autres biens, terres, &c. & dès-lors *Roſtaing* de Beaumont prit la qualité de ſeigneur de Briſon, que ſes ſucceſſeurs ont toujours depuis conſervée. Ses enfans furent, 1. *Anne*, mariée le 12 Février 1607. avec *Jacques* de Montjou, ſeigneur de Chaſſaignes ; 2. *Louiſe*, mariée le 10 Octobre 1611. avec *Jean* Dagrain, ſeigneur des Heibas ; 3. *Joachim* de Beaumont, baron de Briſon, qui ſuit, inſtitué héritier par teſtament de ſon pere, qui eſt du 30 Août 1622.

Joachim de Beauvoir du Roure de Beaumont, chevalier, baron de Briſon, &c. gentilhomme de la chambre du Roi, meſtre-de-camp d'un régiment de pied François, maréchal des camps & armées de ſa Majeſté par brevet du 27 Août 1626. gouverneur de la ville de Niſmes, connu dans l'Hiſtoire ſous le nom de *brave Briſon*, eut le malheur de ſervir à la tête du parti Proteſtant contre l'armée du Roi : il défendit, contre le connétable de Leſdiguieres, les villes de Privas & du Pontin en Vivarais, dont la capitulation fut ſignée à des conditions avantageuſes, entre le connétable & lui, le 27 Juillet 1626. Il reçut un mois après ſon brevet de maréchal de camp, & obtint le 10 Novembre de la même année des lettres patentes portant abolition de tout crime de rébellion. Il ſervit enſuite dans les armées du Roi, & au mois de Janvier 1628. il fut aſſaſſiné par un Proteſtant, nommé Tremolée, dans la même ville de Privas qu'il avoit ſi vaillamment défendue. De ſon mariage accordé le 30 Mars 1624. avec *Iſabeau* de Fortia d'Urban, il eut *Roſtaing* II. du nom, qui ſuit.

Roſtaing II. de Beauvoir du Roure de Beaumont, chevalier, baron de Briſon, capitaine par commiſſion en date du 14 Novembre 1647. d'une compagnie de Chevaux-Légers dans le régiment de Cavalerie du comte d'Alais, colonel général de la Cavalerie légére de France, ſe maria le 7 Novembre 1654. à *Françoiſe* d'Urre Dupuy Saint-Martin, dont eſt iſſu, 1. *François*, qui ſuit ; 2. *Joſeph*, abbé de Saint Félix ; 3. *N*. . . . . mariée avec *N*. . . . . le Julien, ſeigneur de Vinezac ; 4. *N*. . . . . mariée avec *N*. . . . . Dagrain des Hubas ; 5. *Antoine*,

capitaine dans un régiment de Cavalerie.

François de Beauvoir du Roure de Beaumont, chevalier, marquis de Brison, baron de tous les Etats de Languedoc, baron de la ville de Largentiere, de Beaumont, Brison, Saint Melani, Donnat, Rocles, Sanilhac, Chassiers, Saint Sernin & Fonds, comte du lieu des Bocz le Crestel, Boussieu le Roi, Saint Barthelemi, le Pin, Colombier le Vieux, seigneur de Roynac, &c. né le 13 Décembre 1658. capitaine de Cavalerie dans le régiment Royal-Cravates, par commission du 20 Octobre 1683. est mort le 11 Octobre 1734. & avoit épousé le 8 Janvier 1688. *Françoise* des Bocz de Solignac, fille de *Henri* des Bocz, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, & de *Laurence* de Clermont-Montoyson, dont il a eu, 1. *Joseph*, qui suit; 2. *Joseph-Laurent*, bailli grand-croix de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, commandeur de Saint Paul de Romans & de Blandaix; 3. *Anne-Joseph*, commandeur de Tortebesse, mort en 1751. & trois filles mortes religieuses.

Joseph de Beauvoir du Roure de Beaumont, chevalier, comte de Brison, &c. né le 17 Mai 1694. capitaine dans le régiment du Roi, Cavalerie, par commission du 24 Décembre 1712. qui testa le 2 Mai 1735. & mourut le 21 Novembre 1738. Il succéda à toutes les terres de ses pere & mere, & épousa le 28 Septembre 1721. *Marie-Fleurie* de la Fare, fille de *Denis-Auguste*, comte de la Fare-Tornac, maréchal des camps & armées du Roi, commandeur de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, lieutenant de Roi des ville d'Agde, port & fort de Brescou, baron des Etats Généraux du Languedoc, baron de Tornac, &c. & de *Fleurie-Thérese* du Roure; elle testa le 9 Juin 1736. Leurs enfans sont,

1. *François-Denis-Auguste*, qui suit.

2. *Marie-Victoire*, morte à Montelimart le 4 Avril 1747.

3. & 4. *Marie-Anne* & *Marie-Louise*, toutes deux religieuses à la Visitation de Montelimart.

5. *Anne*, pensionnaire dans l'abbaye de Saint Benoît à Aubenas.

François-Denis-Auguste de Beauvoir du Roure de Beaumont, chevalier, comte de Brison, né le 29 Août 1723. baron des Etats Généraux du Languedoc & des Etats Particuliers du Vivarais, seigneur de Beaumont, Brison, Sanilhac, Rocles, Saint Melani-Donnac, l'Argentiere, Chassies, Saint Sernin & Fonds, baron de Tornac, comte des Bocz, seigneur de Roynac, &c. fut lieutenant dans le régiment du Roi, Infanterie, depuis l'année 1741. jusqu'à la campagne de 1746. inclusivement, capitaine de Cavalerie dans le régiment de Saint Simon par commission du 10 Mars 1747. Il a épousé le 2 Mai 1752. *Anne-Françoise* de Chaponay, fille de *Nicolas* de Chaponay-Feysins, second président à mortier du Parlement de Dauphiné, & de *Françoise* de Virieu-Pupetieres, dont il a eu,

1. *Nicolas-Louis-Auguste*, né le 25 Août 1753.

2. *François-Louis-Joseph*, né le 25 Août 1756. chevalier de Malte de minorité du 26 Mai 1757.

Les armes de la branche de

Beaumont-Brison sont : *parti au 1 de gueules, au chêne arraché & glandé d'or*, qui est Grimoard de Beauvoir du Roure ; *au 2 d'azur au lion d'or, au chef échiqueté d'argent & de sable*, qui est de Beaumont.

BRIX (de), sieur d'Artot, élection de Valognes, en Normandie.

Porte : *d'argent à trois molettes de sable, 2 en chef & 1 en pointe.*

BROC, en Bretagne, diocèse d'Angers.

Porte : *de sable à cinq fusées & deux demies d'argent, rangées en bandes.* Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 98.

BROGLIE : *Tome I. p.* 338. *col.* 1. *lig.* 20. mort le 22 Mai 1742. *lisez*, mort le 22 Mai 1745.

Ibid. col. 2. *lig.* 10. *après* lieutenant général le 10 Mai 1748. *ajoutez*, commandant en chef l'armée du Roi sur le Mein, lors de la bataille de Berghen, près de Francfort, le 13 Avril 1759. gagnée sur l'armée des Alliés, commandée par le prince *Ferdinand* de Brunswick, & fait depuis prince du Saint Empire Romain par l'Empereur *François* de Lorraine, aujourd'hui régnant. Il s'est marié, &c.

Ibid. même colonne, pénultieme ligne, n'est point marié, *lisez*, marié à mademoiselle de Montmorency, sœur de la duchesse de Boufflers ; *ajoutez*, & a été fait Cordon bleu le 2 Février 1757.

Ibid. p. 339. *col.* 1. *ajoutez* à la fin de l'article : Il y a une branche en Provence, dont il est parlé dans le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I, p.* 193.

BROISE (la), en Normandie. Il n'y a pas de famille plus étendue que celle-ci. Les branches qu'elle a formées sont celles de la Broise, seigneurs de Bouloest, proche Mortain ; de la Broise, seigneurs du Menil-Ozenne & de Granville, proche Avranches, & de la Broise, aux environs de Laval. On prétend qu'il y a encore plusieurs autres branches en la paroisse de Beauficel, dans l'Avranchin. La marquise de Rys, qui demeure à Paris, est sortie d'une demoiselle de la Broise. M. de Chamillard, dans sa recherche de 1666. nomme treize ou quatorze gentilshommes du même nom de la Broise, dans la seule élection de Mortain. Cette famille a donné son nom à plusieurs terres, qu'elle a possédées dans les paroisses de Menil-Adelée & de Gul. On trouve à l'abbaye de Savigny deux chartres d'*Etienne* de Terregaste, de l'année 1288. par lesquelles il donne une terre de la Broise & une rente en froment, sur une masure de la Broise.

Richard de la Broise, écuyer, seigneur du fief de la Broise en Cernon, & en partie du Menil-Adlée, descendoit de *Robert* de la Broise, chevalier, baron d'Ardevan. Cette baronnie & le fief de la Broise en Cernon, sont aujourd'hui dans les mains des religieux du Mont Saint Michel. *Richard* eut de *Jeanne* de Cernon, sa femme, & sœur de *Robert* de Cernon, chevalier, *Jean* de la Broise, marié à une des filles du seigneur de Bois-Turpin. Il en eut *Guillaume* de la Broise, marié à *Olivette* Rouxel, fille & héritiere en partie d'*Olivier* Rouxel, sieur de la Pasturiere &

en partie du Menil-Rainfrai, comme il paroît par des lettres du Mercredi, jour de Saint Marc, en l'an 1349.

Thomas de la Broise est inscrit dans un tableau qui est dans l'église abbatiale du Mont Saint Michel, & qui contient les noms de cent dix-neuf gentilshommes, qui en 1423. défendirent le Mont Saint Michel contre les Anglois.

Pierre & *Thomas*, freres, furent condamnés avec trop de précipitation par Monfault. Ils se pourvurent aussi-tôt devant le roi Louis XI. qui tenoit sa Cour à Chinon. Il leur donna des lettres pour procéder à l'examen de leurs titres, & un commissaire, après cet examen, les maintint dans leur qualité de Nobles. L'original des lettres & du jugement de maintenue est dans les mains de M. de la Broise-la-Riviere. Tous ceux qui portent le nom de la Broise descendent de *Thomas*, marié à *Yvonne* Allard, fille de *Jean*, écuyer, seigneur de la Tourelle & de la Roupeliere. Il eut de ce mariage, entr'autres enfans,

Pierre de la Broise, écuyer, seigneur de la Graverie, marié à *Jacquette* ou *Jacqueline* de Malherbe, fille de *Guillaume*, seigneur de Garnetot. Un mémoire domestique lui donne pour enfans, 1. *Thomas*, marié à *Suzanne* de Vauborel, ou Vaubarel, dont la postérité ne subsiste plus; 2. *Charles*, qui suit; 3. *Richard*, rapporté après son frere.

Charles, second fils de *Pierre*, & de *Jacqueline* de Malherbe, se maria à *Jeanne* de Saucey. Il en eut, 1. *Philippe*, dont la postérité est éteinte; 2. *Jean*, qui suit.

Jean de la Broise se maria à *Marguerite* Gautier, de laquelle naquit *Claude* de la Broise, qui de *Marguerite* du Menil-Adelée, son épouse, eut,

Claude de la Broise, qui épousa *Marguerite* le Marié, fille du seigneur de la Garantiere & de Saint Quentin, dont la postérité subsiste.

Richard de la Broise, troisieme fils de *Pierre*, & de *Jacquette* de Malherbe, épousa *Marie* de Belée, dont, 1. *Claude*, qui suit; 2. *Robert*, rapporté après son frere.

Claude se maria à *Jeanne* du Rozel, de laquelle naquit,

André, sieur de la Riviere, qui de *Françoise* Halé, son épouse, eut *André* de la Broise, mari de *Jacqueline* Avenel, fille de *Robert* Avenel, écuyer, de laquelle sont issus, 1. *Jean*; 2. *Daniel* de la Broise, écuyers, sieurs de la Riviere.

Robert de la Broise, second fils de *Richard*, & de *Marie* Belée, épousa *N.* . . . du Rozel, fille du seigneur de Saint Germain du Crioul, sœur de l'abbé du Rozel, conseiller au Parlement de Rouen, & abbé de Saint Severe, & d'*Avoie* du Rozel, fondatrice des Ursulines de Vire, qui a vécu près de cent ans, en menant une vie très-édifiante. Du mariage de *Richard* de la Broise avec *N.* . . . . du Rozel, sortirent, 1. *Pierre*, qui suit; 2. *Thomas*, rapporté après son aîné; 3. *Guillaume*, aussi rapporté après ses deux freres; 4. *Michel*, qui laissa une fille unique, morte en 1707. veuve de *Henri* le Couturier, écuyer, sieur de Neuville, tué à la bataille de Steinkerke, commandant un bataillon du régiment du Roi;

5. *Côme*, religieux de Saint Bernard, élu abbé de Lieudeu en 1638. ensuite de Beaubec. Le pere Artus du Monstier en parle en ces termes : *mox illìc reformationem piè introduxit, sacra accrevit, vetera resarcivit, cuncta in meliùs restauravit.*

Pierre, seigneur de Chalange & de la Cour Dubois, se maria à *N*....... de la Perroniere, dame de Poiriers, dans la province du Maine, où cette branche s'est établie depuis cette alliance. Il eut pour fils *Jean*, qui de *N*.... le Clerc, son épouse, laissa *N*.... de la Broise, écuyer, sieur de Chalange.

Thomas de la Broise, second fils de *Pierre*, sieur de Chancé, a été pere de *Jean*, qui d'*Olive* de Vaubarel a eu *Jean-Epiphane* de la Broise, marié à *Elisabeth* de Saint Genys, fille de *Nicolas* de Saint Genys, écuyer, seigneur des Hammeaux, & de *Marie* Artur, dont sont sortis, 1. *Nicolas* de la Broise, sieur de la Chevrenaie, marié en 1711. à *N*.... Achard. Il a laissé une fille unique, mariée au sieur d'Anfernet. 2. *N*..... de la Broise, mariée à *N*.... Achard, seigneur du Pas de la Vente, frere de la femme de *Nicolas*.

Guillaume de la Broise, troisieme fils de *Robert*, sieur du Chatelier & du Menil-Ozenne, mourut à Avranches le 11 Février 1692. âgé de quatre-vingts-douze ans, laissant de *Bertranne* de Charton, son épouse, *Pierre*, seigneur du Menil-Ozenne, marié deux fois. On ignore le nom de sa premiere femme. Il avoit épousé en secondes noces la fille de *Magdelon* du Taillis, écuyer, seigneur de l'Anfriere. Du premier mariage sortit *Guillaume*, qui suit, & du second, une fille, mariée au seigneur de Saint Quentin & de la Garanterie.

Guillaume de la Broise épousa en premieres noces *Suzanne-Agnès* le Mercier, & en secondes *N*.... Vivien, fille de *René* Vivien, écuyer, sieur de la Champagne. Du premier lit sont nés, *N*..... de la Broise, seigneur du Menil-Ozenne & de Granville, & une fille; & du second, une fille.

Jean de la Broise, nommé dans un autre mémoire domestique aussi fils de *Pierre*, & de *Jacqueline* de Malherbe, épousa en premieres noces *Michelle* Payen, fille de *Jean*, écuyer, sieur du Plan, dont *Bertrand*, qui suit, & *Christophe*; & en secondes noces, *Jeanne* Cheval, fille de *Philippe*, seigneur de la Ronfraie, dont *Eustache* de la Broise, religieux Carme, & *Guillaume* de la Broise.

Bertrand de la Broise épousa par contrat du 21 Mars 1496. *Marie* le Royer, fille de *Fabien*, écuyer, sieur de la Bresoliere, & de *Jeanne* de la Lande, dont trois fils, sçavoir, 1. *Claude*; 2. *Jacques*, qui suit; 3. *Julien*, religieux.

Jacques de la Broise se maria à *Jeanne* Fromont, fille de *Guillaume*, de laquelle il eut, entr'autres enfans, *Ambroise*, religieux Dominicain; *Bertrand*, qui suit, & *Pierre*, tué au siége de Domfront.

Bertrand II. du nom, épousa par contrat du 28 Mars 1583. *Georgette* de Pency, fille de *Jean* de Pency, écuyer, seigneur de Norollés, & de *Guillemette* de Begars, de laquelle sont nés

Philippe de la Broise, qui suit, & *Louise*, épouse de *Nicolas* Turgot, écuyer, sieur de la Motte.

Philippe se maria par contrat du 2 Juillet 1614. à *Marie* de Heudey, fille de *Jean* Heudey, écuyer, seigneur de la Bigne, & de *Marie* Rupurre, dont, 1. *Gaspard*, tué à la bataille de Honnecourt en 1663. 2. *Nicolas*, qui suit; 3. *Jacques* de la Broise.

Nicolas épousa en 1650. *Marguerite* le Veau, fille de *Julien* le Veau, écuyer, sieur de Benoiseau, & de *Diane* le Chevalier, fille de *Barthelemi*, qui hérita de la terre de Menil-Jean, par le décès de *Claude* le Chevalier, son frere, mort sans enfans. De ce mariage sortirent plusieurs enfans, dont deux seulement ont laissé postérité, sçavoir, *Philippe*, qui suit & *Henri-François*, rapporté après son frere.

Philippe, seigneur de Menil-Jean & de la Papioniere, s'allia avec *Françoise* de Tournebu, fille de *Tannegui*, & de *Charlotte* de Nollent, par contrat du 28 Janvier 1681. Il obtint, en récompense des services qu'il avoit rendus en qualité d'aide de camp de M. le maréchal de Crequy, par lettres patentes de 1690. la réunion des fiefs de Menil-Jean & de la Papioniere en plein fief de Hautbert. Il eut deux fils, dont l'aîné mourut jeune, étant capitaine de Cavalerie; le second, *Jacques-Philippe*, qui suit, & deux filles, *Marguerite-Françoise*, & *Marie-Suzanne*. Cette derniere est religieuse à la Visitation d'Alençon.

Jacques-Philippe de la Broise épousa en 1735. *Anne* Guyon, & mourut sans enfans en 1741. *Marguerite-Françoise*, sa sœur & son héritiere, vendit en 1750. la terre de Menil-Jean, & mourut peu de temps après. Cette terre a été retirée par M. le comte de Briouze.

Henri-François de la Broise, second fils de *Nicolas*, & de *Marguerite* le Veau, seigneur de Chamfremont, & ensuite de Sainte Marie-la-Robert, servit en qualité de lieutenant au régiment d'Enghien, Infanterie, après quoi il fut guidon de l'arriere-ban du Maine. Il épousa le 5 Mars 1682. *Marie-Léonore* des Parhes, fille & héritiere en partie de *François* des Parhes, écuyer, seigneur de Chamfremont & de la Belliere, & de *Catherine* Fourmi. Il vendit en l'année 1695. la terre de Chamfremont pour acquérir celle de Sainte Marie-la-Robert, de *François* Guion, écuyer, son cousin, qui avoit hérité en partie de *Claude* le Chevalier, son grand oncle, frere de *Diane*, & de *Renée* le Chevalier: celle-ci est ayeule dudit sieur Guion. *Henri-François* mourut en 1725. & laissa,

Henri-Charles, seigneur de Sainte Marie-la Robert, mort en 1739. laissant de *Marie-Henriette-Cécile-Césarine* le Beuf, qu'il avoit épousée en 1723. *Marie-Henriette-Cécile* de la Broise, fille unique.

Les armes: *d'azur à deux chevrons d'or, accompagnés de trois molettes d'or, 2 en chef & 1 en pointe, chargés de deux jumelles d'or.*

BROISSIA: Les seigneuries de Broissia, de Montagna, d'Annotres, le Saulcois, Villangrette, &c. furent unies & érigées en marquisat sous le nom

de Broissia, par lettres du mois d'Octobre 1691. enregistrées à Besançon & à Dôle, en faveur de *Jean-Claude-Joseph* Froissard de Broissia. *Tab. Gén. Part. IV. p.* 182.

BROSSARD, famille de Normandie, élection de Vire, maintenue dans sa noblesse en 1666.

Les armes : *de sable au chevron d'or, accompagné de deux besans de même en chef, & d'une molette aussi d'or en pointe.*

BROSSES (des), comte de Tournay, baron de Montfalcon : Famille établie en Bourgogne, & originaire du Faucigny. *Voyez* au mot TOURNAY.

Porte : *d'azur à trois treffles d'or.*

BROSSES (des), seigneur de Boisyon, en Normandie, maintenue dans sa noblesse, par M. Barrin de la Gallissonniere, dans la généralité de Rouen, du 12 Août 1666.

Porte : *d'argent au lion de sable, langué de gueules.* Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 99.

BROSSET, en Provence : Porte : *d'azur, bandé d'argent, & chargé de trois rocs de gueules.*

BROUAULT, sieur de la Mothe, ancienne noblesse, élection d'Avranches, en Normandie.

Porte : *coupé d'azur & d'argent à la bande brochante de gueules, cotoyée de deux étoiles, dont une d'argent en chef, & une de gueules en pointe.*

BROUCHIER, en Provence : Porte : *d'or à la tour de gueules, sortant d'une mer d'argent.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p.* 145.

BROUILLY : *Tome I. p.* 340. *col.* 1. *lig.* 6. seigneur de Mervilliers, *lisez*, seigneur de Mesvilliers.

BRUÇAN (de), sieur de la Fresnaye, ancienne noblesse, élection de Valognes, en Normandie.

Porte : *de gueules à l'homme armé d'argent, tenant une hallebarde d'or.*

BRUET DE LA GARDE, en Agenois : Porte : *de gueules à un lion d'argent, écartelé d'argent à une croix de Malte de gueules.* Voyez l'*Armorial de France, Tome II. Part. I.*

BRULART : *Tome I. p.* 342. *col.* 2. *lig.* 34. Gauchon, *lisez*, Cauchon.

Ibid. p. 343. *col.* 2. *lig.* 25. *après* 1709. *ajoutez*, conseiller d'Etat ordinaire & d'Epée, gouverneur de Huningue en Alsace, & d'Epernay en Champagne.

Ibid. lig. 31. *après* la seconde femme du pere de la maréchale de Balincourt, *ajoutez*, La seconde, *Gabrielle-Charlotte-Elisabeth* Brulart, veuve depuis le 17 Mai 1714. de *François Joseph*, marquis de Blanchefort, mourut à Paris le 16 Janvier 1740. dans la soixante-huitieme année de son âge, laissant pour fils unique *François-Philogene*, marquis de Blanchefort, & est veuf sans enfans en 1759.

Ibid. p. 344. *col.* 1. *lig.* 24. *après* chevalier des ordres, *ajoutez*, maréchal de France en l'an 1757.

Ibid. col. 2. *lig.* 45. *effacez*, appellé l'abbé de Genlis, & *lisez*, officier dans le régiment du Roi, Infanterie.

BRUM, en Artois, dont on trouve des chevaliers dans les tournois ès années 1130. & 1290,

Jean le Brum, écuyer, seigneur de Werquineul, Tencques, la Vallée, &c. épousa *Jeanne* de Vacrie, laquelle fit en Justice une transaction en date du 12 Août 1506. dont est issu,

Pierre le Brum, seigneur de Werquineul, &c. marié à *Jeanne* de Lucques, dont il a eu,

Gilles le Brum, seigneur de Werquineul, &c. marié à *Marie* le Comte, avec laquelle il testa le 13 Octobre 1559. dont est sorti,

Jean le Brum, seigneur de Werquineul, Tencques & la Vallée, qui de *Marie* Noyelles, son épouse, laissa,

Pierre le Brum, seigneur de Werquineul, la Ville & Gouy, Il testa le 8 Novembre 1603. & fut pere, par *Antoinette* de Widebien, son épouse, de

Gilles le Brum II. du nom, seigneur de la Vigne, de Gouy, &c. marié le 18 Octobre 1614. à *Marie-Florence* de Miraumont, fille de *Philippe*, & de *Françoise* de Boffles, & petite-fille de messire *Claude* de Miraumont, & de *Marie* de Longueval de Bucquoy, dont,

Maximilien le Brum de Miraumont, écuyer, seigneur de Puiseux-Aumont, Bacqueleroy, d'Anvers, Luzinghien, &c. lieutenant colonel du régiment du duc d'Havrech, Cavalerie, au service d'Espagne, né le 11 Septembre 1626. marié le 12 Août 1658. à *Françoise-Philippe* de Hoston, née le 5 Janvier 1639. fille de *Louis*, & d'*Anne* de Wignacourt, dont trois fils, qui sont, 1. *Maximilien-Joseph*, qui suit ; 2. *Ferdinand-Joseph*, rapporté après la postérité de son frere aîné ; 3. *Lamoral*, rapporté après les deux aînés.

Maximilien-Joseph le Brum de Miraumont, seigneur de Puiseux-Aumont, Bacqueleroy, d'Anvers, Luzinghien, &c. né le 13 Juin 1661. marié le 3 Octobre 1700. à *Agnès* Modé, fille d'*Arnaud* Modé, écuyer, & capitaine au régiment du vicomte d'Havrech, au service d'Espagne, de laquelle il a eu,

1. *François-Joseph* le Brum de Miraumont, seigneur d'Anvers & de Luzinghien, &c. lieutenant colonel du régiment de Los-Rios, au service de sa Majesté l'Impératrice-Reine de Hongrie & de Bohême, lequel n'a point d'enfans de son mariage contracté en 1753. avec *Marie-Anne* Legillon de Cordes de Bruges.

2. *Joachim-Joseph* le Brum, major du régiment de Saxe-Gotha, au même service.

3. *Guillaume-Ferdinand-Joseph* le Brum de Miraumont.

4. *Jacques-Joseph* le Brum de Miraumont, lieutenant au régiment de Los-Rios, au même service.

5. *Eléonore-Emmanuel* le Brum de Miraumont.

6. *Jeanne-Agnès* le Brum, religieuse en la noble abbaye d'Herkenrode.

7. *Agnès-Ernestine* le Brum de Miraumont, religieuse à l'abbaye du Val virginal de Lintre.

8. *Marie-Magdelene* le Brum, mariée le 26 Octobre 1748. à *Charles-Joseph*, baron de Fraula.

Ferdinand-Joseph le Brum, second fils de *Maximilien*, & de *Françoise-Philippe* de Hoston, seigneur d'Ostergnies, capitaine dans le régiment du duc d'Havrech, Cavalerie, au service d'Espagne, épousa *Marie Anne* le Bouchel,

fille de *Dominique*, écuyer, seigneur de Bienne-Leapard, d'où sont sortis,

1. *Hélene*, née en 1696. Carmelite à Marche.

2. *Marie-Albertine*, née en 1704.

3. *Isabelle-Françoise-Josephe*, née en 1708. religieuse Carmelite au même couvent qu'*Hélene*, sa premiere sœur.

4. *Maximilien*, qui suit.

5 *Charles-Albert*, né en 1712. marié à *Marie-Anne-Thérese* de Honzieoxix, dont il n'a point d'enfans.

6. *Joseph-Emmanuel* le Brum, né en 1714. ecclésiastique.

7. *Amélie-Josephe*, née en 1718. religieuse à Compiegne.

8. *Charles-Joseph* le Brum, né en 1720.

Maximilien le Brum, seigneur d'Ostergnies, né en 1710. a épousé *Isabelle Ignace* de Formanoir, mere de

Vincent-Joseph le Brum, né en 1748.

Lamoral le Brum, capitaine au service d'Espagne, troisieme fils de *Maximilien*, & de *Françoise-Philippe* de Hofton, fut tué à la défaite des ennemis entre Mons & Maubeuge. Il avoit épousé *Catherine-Emmanuel* de la Bische, dame de Rouzies & de Cerfontaine, dont,

1. *N.* . . . . le Brum, mariée à Cerfontaine le 8 Juillet 1674. à *Claude*, comte de Choiseul & baron de Beaupré, résident en Franche-Comté, dont il a postérité.

2. *François-Lamoral* le Brum, seigneur de Fierd-le-Petit, &c. marié le 22 Juin 1681. à Maubeuge, avec *Françoise-Marie* Rivart, dite de Martignie, dont il eut *Maximilien-François Lamoral* le Brum, seigneur de la Vigne & de Fierd-le-Petit, &c. mort sans être marié en 1747.

3. *Marie-Anne* le Brum, née à Maubeuge le 2 Octobre 1683. épousa à Fierd-le-Petit le 9 Août 1701. *Léon-Claude* de Bouzies, vicomte de Rouveroy, dont la postérité subsiste. *Voyez* au mot BOUZIES.

Les armes sont : *de gueules à la fasce d'argent, chargée de trois poissons au naturel.*

BRUN : *Tome I. p.* 345. *col.* 1. *lig.* 17. comte de Livignon, *lisez*, comte de Sevignon.

Ibid. lig. 24. de Morial, *lisez*, du Montrial.

BRUN, en Provence, famille originaire de Castellane, qui subsiste en deux branches.

Porte : *à la hache d'armes d'argent emmanchée d'or.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p.* 195.

BRUN DE LA FRANQUERIE : Porte : *d'azur à un lion d'or, & un croissant d'argent, posé en chef, accosté de deux étoiles d'or, & l'écu timbré d'un casque de profil.* Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 100.

BRUNEL, famille maintenue dans sa noblesse le 28 Août 1668. dont il est fait mention dans l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 88.

Porte : *de gueules à un lion d'argent, la tête & les crins d'or.*

BRUNET, en Provence : Porte : *d'or au levron de gueules, à la bordure componnée de sable.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence.*

BRUNET DE RANCY & D'ESVRY : *Tome I. p.* 345.

col. 2. *effacez* tout ce qui regarde cette famille, & *lisez* ce qui suit.

Gilles Brunet, né en 1556. mourut en 1623. étant lieutenant général du bailliage de Beaune. *Philibert* Brunet, son fils, secrétaire du Roi en 1667. mourut dans cette charge le 27 Mars 1673. Il étoit pere de *Jean-Baptiste* Brunet, qui suit, & de *Paul-Etienne* Brunet de Rancy, rapporté après son frere.

Jean-Baptiste Brunet, seigneur, baron de Chailly, de Cheresy & de Toisy-le-Désert, seigneur de Servigny, conseiller d'Etat, secrétaire honoraire du Roi & ancien garde du thrésor royal, mourut le 21 Juillet 1703. âgé de soixante-seize ans, laissant de *Marie* Cadolu, son épouse, décédée le 8 Juillet 1670. *Pierre* Brunet, président en la Chambre des Comptes de Paris le premier Juin 1702. & maître des requêtes honoraire, mort le 10 Février 1740. sans postérité. Ce fut en sa faveur que la seigneurie de Serigny, au diocèse d'Autun en Bourgogne, fut érigée en comté, par lettres du mois d'Octobre 1700. enregistrées en la Chambre des Comptes de Dijon le 24 Mars 1704. Il avoit une sœur, mariée à M. le président du Tillet, ayeul du maître des requêtes & du président à la Chambre des Comptes. Par cette alliance tous les biens du président Brunet ont passé dans la famille du Tillet.

Paul-Etienne Brunet de Rancy, fils puîné de *Philibert* de Brunet, fut secrétaire du Roi & fermier général. Il mourut à Paris le 18 Août 1717. laissant plusieurs enfans de *Geneviéve* Colbert, qu'il avoit épousée le 14 Juin 1678. décédée à Paris le 18 Novembre 1734. âgée de soixante-seize ans :

1. *Joseph* Brunet de Rancy, brigadier d'Infanterie, ci-devant commandant d'un bataillon du régiment des Gardes Françoises, mort le 3 Décembre 1754. âgé de soixante-huit ans.

2. *Gilles* Brunet d'Esvry, rapporté ci-après.

3. *Jean-Baptiste* Brunet de Beauregard, né & baptisé à Saint Paul, mort le 8 Novembre 1737.

4. *Marguerite-Françoise* Brunet, mariée le 13 Février 1703. à *Pierre-Arnault* de la Brisse, marquis de Ferrieres, en Brie, conseiller d'Etat & intendant de Bourgogne, dont la marquise de Choiseul, comtesse de Morges, & trois fils.

5. *Marie* Brunet, morte le 16 Mai 1742. âgée de quarante-neuf ans, enterrée dans la chapelle de M. Colbert, à Saint Eustache. Elle avoit épousé par contrat de mariage du 29 Décembre 1711. & célébration du 30, *Louis Henri-François* Colbert, comte de Croissy, lieutenant général des armées du Roi, lieutenant de Roi de la ville & comté de Nantes, gouverneur de Crécy, ambassadeur de France auprès de Charles XII. roi de Suede, mort le 24 Août 1747. Il étoit frere de feu M. de Torcy, ministre. Il reste une fille unique de la comtesse de Croissy, appellée *Marie-Jeanne*, mariée par contrat de mariage du 3 Janvier 1731. & célébration du 22, à son cousin, *François* Colbert, marquis de Chabanois, lieutenant général de la ville & du comté de Nantes.

Gilles Brunet, seigneur d'Esvry & de la baronnie de Chatel-

montagne, qui est la premiere baronnie du Bourbonnois, maître des requêtes, puis honoraire, fut intendant d'Auvergne le 16 Août 1720. & du Bourbonnois le 13 Juin 1723. Ce fut en sa faveur que la terre de la Palice en Bourbonnois fut érigée en marquisat par lettres patentes du mois de Février 1724. enregistrées au Parlement le 4 Juillet suivant. Il a vendu cette terre au défunt comte de Chabannes, major des Gardes Françoises, qui l'a donnée en mariage à son neveu, mari de mademoiselle Bernard. De ce mariage accordé au mois d'Août 1715. avec *Françoise-Suzanne* Bignon, décédée le 14 Février 1738. sœur de M. Bignon, prevôt & maître des cérémonies des ordres du Roi, actuellement bibliothecaire du Roi, tous deux enfans de M. Bignon, conseiller d'Etat & intendant de Paris, sont issus, entr'autres enfans,

1. *Jean-Paul* Brunet, prieur commendataire des prieurés de Saint Nicolas, d'Acy-lez-Senlis & de Saint Hippolite de Vivoin au Maîne, né à Clermont en Auvergne le 26 Mai 1722. baptisé le lendemain.

2. *Joseph-Moulins* Brunet, chevalier de Saint Louis, mestre-de-camp par brevet, maréchal des logis de la Cavalerie de France & capitaine de Cavalerie au régiment du Commissaire général, né & baptisé à Moulins le 18 Février 1725. Il a été marié le 20 Avril 1750. dans la chapelle de la bibliotheque du Roi, avec *Marie-Espérance* Masson de Plissay. Par son contrat de mariage, *Gilles* Brunet, son pere, lui a assuré la baronnie de Chatelmontagne. Ils ont pour enfans,

1. *Antoine-Louis-Gilles* Brunet de Montmorillon, né à Paris le 3 Juin 1752.

2. *Armand-Jerôme-Joseph* Brunet d'Arfeuille, né le 26 Août 1753.

3. *Petronille-Jeanne* Brunet, née le 22 Septembre 1756.

La branche de Brunet d'Esvry écartele *au* 1 *&* 4 les armes des Brunet de Provence, avec ses armes propres, qui sont : *d'argent à la tête de maure de sable, tortillée d'argent*, telles que les écarteloit M. de Salins, fermier général, issu d'une branche de la ville de Beaune en Bourgogne.

BRUNET DE PUJOLS: *David* de Castelpers, vicomte de Panat, mari d'*Anne* de Vernede-Corneillan, fille d'*Antoine*, vicomte de Corneillan, & de *Jeanne* du Clau, n'eut de cette alliance qu'une fille nommée *Anne* de Castelpers, qui porta les vicomtés de Panat & de Cadars, & plusieurs autres terres considérables, à son cousin *Louis* de Brunet de Castelpers, baron de Pujols & de Castelpers, vicomte d'Ambialet & de Montbaus, qu'elle épousa le 27 Octobre 1631. *aliàs* 1635.

Il étoit fils de *Jean-Jacques* Brunet, baron de Pujols, & de *Marguerite-Catherine* du Faur, fille de *Louis*, chancelier de France, & petit-fils de *Louis* de Brunet de Panat, mari d'*Anne* de Lordat, dame d'Ambialet, laquelle avoit pour pere *Louis* de Brunet, marié à *Marguerite* de Stuer, & pour ayeul *Guy* de Brunet, baron de Lestelle, qui avoit épousé *Bertrande* d'Aguerre, & étoit fils d'*Arnaud* de Brunet, baron de Lestelle, & de *Régine*, dame de Galapian.

Louis de Brunet, vicomte de

Panat, fut tué au siége de Libourne, après avoir fait son testament le 26 Mai 1649. Il laissa deux fils; sçavoir, *Jean Samuel*, qui suit, & *Louis Joseph*, qui ont eu tous deux postérité.

Jean-Samuel de Brunet de Castelpers de Levis de Panat, vicomte de Panat, de Cadars, d'Ambialet, &c. & seigneur de Thouils, épousa en 1659. *Jacqueline*, fille de *François* d'Espinchal, & d'*Isabeau-Marie* de Polignac, & fut pere de *Marie-Isabeau*, mariée à *Jacques* de Volonzac, & de *Joseph* de Brunet, vicomte de Panat, décédé en 1739. laissant de sa femme, *Marie* de Toulouse-Lautrec, vicomtesse de Montfa, morte en 1745. qu'il avoit épousée en l'an 1700.

1. *Joseph-Samuel* de Brunet, mort en 1741. sans postérité de sa femme *Anne-Françoise* de Roquefeuil-Londres.

2. *Jean-Elisabeth* de Brunet, sacré évêque le premier Novembre 1739.

3. *Joseph* de Brunet, vicomte de Panat & de Cadars, capitaine de Vaisseaux du Roi, marié en 1750. à *Françoise-Marie* de la Rochefoucaud-Langheac, sœur de M. l'archevêque de Rouen, ci-devant archevêque d'Albi, de laquelle il a *Dominique-François* de Brunet, né le 30 Août 1752. & *Armand-Jean*, né le 18 Août 1753.

4. *Frédéric-Joseph* de Brunet, ecclésiastique.

Louis-Joseph de Brunet de Pujols de Castelpers de Levis, seigneur & marquis de Villeneuve, diocèse de Beziers, frere puîné de *Jean-Samuel*, vicomte de Panat, fut marié le 6 Juillet 1674. à *Elisabeth* de la Croix de Castries, morte en 1714. De ce mariage il a laissé plusieurs enfans, qui sont,

1. *Pierre-François* de Brunet de Pujols de Castelpers de Levis, marquis de Villeneuve, comte de Montredon, vicomte de Lautrec, marié à Dona *Marie* de Villeneuve, Espagnole.

2. *N.* . . . . . dit le vicomte de Lautrec.

3. *N.* . . . . femme de *N.* . . . seigneur de Cazeneuve.

4. *N.* . . . . . mariée à Toulouse.

5. *Elisabeth* de Brunet, mariée le 7 Juillet 1708. à son oncle à la mode de Bretagne, *Pierre-Joseph-Hyacinthe*, marquis de Caylus, baron de Rouairoux, commandant en Provence. *Tab. Gén. & Hist. Part. VII. p.* 245. *& suiv.*

BRUNSWICK: *Tome I. p.* 345. *col* 2. *pénultieme ligne*, *après* sortie de celle de Lunebourg, *ajoutez*, éteinte en l'année 1731.

Ibid. p. 346. *lig.* 2. *après* Blankenberg, *ajoutez*, éteinte en 1735.

Ibid. lig. 5. *ajoutez*, aujourd'hui Wolfenbutel, aînée de la maison.

BRUNY, en Provence: La famille des barons de la Tour d'Aigues & marquis d'Entrecasteaux, du nom de Bruny, est originaire d'Italie, d'où elle vint s'établir à Nice, & de-là à Marseille, vers le milieu du dernier siécle. Elle est actuellement habituée à Aix, où elle forme deux branches. *Nouvel Armorial de Provence.*

Les armes: *d'azur au cerf d'or courant, au chef d'or.*

BUAT : Il y a plusieurs familles de ce nom en Normandie.

BUAT DE LA QUERONNIERE, élection de Mortain.

Porte : *d'argent à la bande dentelée de gueules, cotoyée de six merlettes de même, 3 & 3.*

BUAT DE BRETHOT, élection de Valognes.

Porte : *d'argent à trois fasces de gueules.*

BUAT, seigneur de Bazoches, généralité d'Alençon, maintenu dans sa noblesse le premier Août 1668. *Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 101.

Porte : *d'azur à trois bâtons d'or fleurdelisées, 2 en sautoirs, & l'autre posé en pal.*

BUAT DE LA SUBRARDIERE, en Anjou : Famille originaire de Normandie, qui possédoit la terre avec le château de Buat, proche Falaise. Elle vint s'établir en Bretagne, où elle resta quelque temps, & ensuite en Anjou en 1395. sous Charles VI. où elle est restée. Ses deux dernieres maintenues de noblesse sont du 29 Juin 1639. par M. de Bragelogne, & du 15 Juin 1668. par M. de Voisin de la Noiraye.

Jean du Buat, le premier qui s'établit en Anjou, eut de *Colette* de Saint Aignan, son épouse, dame de Bracé, terre située en la paroisse de Beaulieu, province du Maine,

Jean du Buat II. du nom, seigneur de Bracé, marié à *Jeanne* de Lamboul, de laquelle est né,

Jean du Buat III. du nom, seigneur de Bracé, marié en 1442. à *Anne* de Charnacé, de laquelle il eut,

Gilles du Buat, seigneur de Bracé, qui s'allia en 1475. avec *Catherine* Pinson de Boutigné. De ce mariage est issu,

Georges du Buat, seigneur de la Subrardiere & de Bracé, qui épousa en 1507. *Perrine* Duboisjoulain, dont *Guillaume*, qui suit, & *François*, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné.

Guillaume du Buat, seigneur de la Subrardiere & de Bracé se maria en 1533. à *Jeanne* de Manviel, de laquelle il eut,

René du Buat, seigneur de la Subrardiere & de Bracé, marié en 1559. à *Anne* de la Rouffardiere, dont *Jean*, qui suit, & *Perrine* du Buat, mariée à *Louis* de Champagné.

Jean du Buat IV. du nom, seigneur de la Subrardiere & de Bracé, épousa en 1609. *Magdelene* de Birague, de laquelle il eut *Charles*, qui suit, & *Marie*, mariée à *Pierre* d'Aubert, seigneur de Langron & de Launay, dont elle eut plusieurs enfans.

Charles du Buat, seigneur de la Subrardiere & de Chateil, épousa en 1646. *Elisabeth* de Corbiere. De ce mariage sont nés, 1. *Magdelon-Hyacinthe*, qui suit; 2. *Jean-Baptiste*, qui eut de son mariage avec *N.* ...... *Jeanne* du Buat, mariée à *Charles* de la Cheviere, seigneur de Bignon, dont plusieurs enfans vivans; 3. *Anne-Henriette*, mariée à *François* Minault, seigneur de la Cherbonnerie; 4. *Charlotte-Elisabeth*, mariée à *François* de la Chevalerie, seigneur de la Daumerie.

Magdelon-Hyacinthe du Buat, seigneur de la Subrardiere & de Chanteil, épousa en 1690. *Marie* Blaru, de laquelle il eut *Magdelon-Hyacinthe*, qui suit, & *Rose-*

Elisabeth, mariée en 1746. à *Jean-Charles-César* d'Aubert, seigneur de la Fereterie.

Magdelon-Hyacinthe du Buat II. du nom, seigneur de la Subrardiere & de Balots, épousa en 1729. *Marie-Renée* du Mortier, dont *Louis-Joseph-François-Ange-Pierre-Hyacinthe* du Buat, marié en l'an 1758. à demoiselle *Marie-Renée-Michelle* Berset, de laquelle est né le 6 Juillet 1759. *Louis-Jean-Marie* du Buat.

SECONDE BRANCHE.

François du Buat, seigneur de Cramaillé, second fils de *Georges*, & de *Perrine* de Boisjoulain, épousa en 1544. *Jeanne* de Tessé, dame du Teillay, dont,

Anselme du Buat, seigneur de Teillay & de Saint Gaud, marié en 1573. à *Marie* de Chauvigné, dame de Terretiens. De cette alliance est né,

François du Buat II. du nom, seigneur du Teillay & de Saint Gaud, marié en 1610. à *Perronelle* du Châtelu, dont il a eu,

Anselme du Buat II. du nom, seigneur du Teillay & de Saint Gaud, marié en 1647. à *Anne* Eveillard, qui le rendit pere de

François du Buat III. du nom, seigneur du Teillay & de Saint Gaud, marié en 1682. à *Anne* d'Ade, de laquelle il eut,

Bernard du Buat, seigneur de Teillay & de Saint Gaud, marié en 1716. à *Anne-Marie* Presseau, mere de

Bernard du Buat, prêtre, curé de Quelaines, après le décès duquel cette branche est éteinte.

Les armes : *d'azur, à trois quintefeuilles d'or, 2 & 1.*

BUDES-GUESBRIANT : *Tome I. p. 347. col. 1. lig. 16. lisez*, BUDES GOESBRIANT.

BUEIL : *Ibid. p. 348. col. 2. lig. 14. Pierre* de Beuil, *lisez, Pierre* de Bueil.

BUIGNI, en Ponthieu : Famille maintenue dans sa noblesse en Janvier 1700. dont il est parlé dans l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p. 102.*

Porte : *d'or, à une bande de gueules, chargée de trois lions d'argent, & accompagnée de deux boucs de sinople, posés 1 en chef & l'autre en pointe.*

BUISSON (*a*) : Maison dont j'ai parlé succinctement dans le *Tome I.* de ce *Dictionnaire*, p. 349. originaire du Rouergue, & une des plus distinguées, tant par son ancienneté, ses domaines, ses alliances, ses charges, ses services, que par les titres publics qui le justifient. De la Faille (*b*) la met au nombre de ces nobles & anciennes maisons d'Adhemar, de Durfort, d'Espagne, connues sous les noms de Grignan, de

(*a*) *Ce nom est différemment écrit dans les Annales de Toulouse. On y lit, suivant l'ancienne prononciation du Rouergue*, Bouisson, *seigneurs de Mirabel, Beauteville, Aussonne, Montmaur, la Garde, Rosaillas, & avec ces mêmes terres*, buisson, de Buisson, du Buisson, *façon d'écrire qui s'est introduite, quoique ces prépositions ne doivent se mettre que devant les noms qui viennent des seigneuries.* Ménage, *Observations sur la langue Françoise.*

(*b*) *Voyez son Avertissement & Catalogue de plusieurs nobles & anciennes familles, dans son Traité de la Noblesse des Capitouls*, p. 113. 128. 138. & 153.

Duras, de Montespan, & autres, qui ont rempli & illustré le capitoulat, que les gentilshommes de la plus haute qualité des environs de Toulouse recherchoient encore il n'y a pas deux siécles. C'est pour cela qu'on qualifie de *nobilis vir*, *dominus* de Buisson, (titre qui ne se donnoit qu'à la meilleure Noblesse), celui qui en 1262. & 1263. transigea (*a*) avec le grand prieur de la Selve, sur quelques différends survenus entre eux par le voisinage de cette commanderie & de Durenques, belle terre qui est toujours dans la maison. Ainsi l'Histoire, qui nous a transmis les noms d'une partie des gentilshommes qui périrent à la bataille de Poitiers en 1356. & qu'elle dit tous gens de nom (*b*), a conservé celui de *Guinet* de Buisson, enterré dans le cloître des Freres Mineurs, tige commune à toutes les branches qui subsistent aujourd'hui. A quelque temps de-là, elle parle (*c*) d'un de Flotte & d'un de Buisson, l'un grand commandeur, l'autre prieur de l'Eglise, revêtus en 1395. des plus hautes dignités de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, comme de chevaliers (*d*) pleins de zèle, inviolablement attachés à l'observation des Statuts, lesquels furent nommés par le Conseil pour accompagner le grand-maître d'Heredia à Avignon, où étoit le Pape, & éclairer sa conduite sous le prétexte de lui procurer un cortége honorable. Ailleurs, elle dit que Charles VIII. passant à Lyon, l'année de son expédition d'Italie, nomma de même *Guillaume* de Buisson (*e*) par des lettres patentes données en Avril 1494. pour aller à Toulouse, & le joignit à d'autres Commissaires, qui s'y étoient déjà rendus pour connoître de plusieurs excès commis dans une guerre intestine, occasionnée par la concurrence de deux prétendans à cet archevêché, *Pierre* du Rosier, élu par le chapitre, & *Hector* de Bourbon, qui avoient chacun un puissant parti. Dans les régistres du Parlement de Toulouse, en date du 27 Janvier 1513. le sire *Hugues* de Buisson, sieur de Mirabel, est le premier de ceux qui furent choisis pour l'exécution des funérailles de la reine *Anne* de Bretagne, célébrées avec la plus grande magnificence.

Ce fut de *N*. . . . de Buisson,

(*a*) *M. le chevalier de Beauteville, maréchal de camp, frere de M. l'évêque d'Alais, a fait retirer des mains de M. d'Hozier ces deux titres de* 1262. *&* 1263. *en originaux que j'ai vus & lus.*

(*b*) *Voyez les Annales d'Aquitaine, par du Bouchet, p.* 203.

(*c*) *Voyez* Vertot, *Histoire de Malte, Tome II. p.* 308.

(*d*) *Les chevaliers furent exclus de cette dignité de prieur, par un bref du Pape de* 1584. Vertot, *Hist. de Malte, Tome V. p.* 163.

(*e*) *Il étoit juge de Lyon, charge à laquelle le Roi ou son Grand-Conseil nommoit, & qui par son importance demandoit qu'il fût étranger à la province. Voyez les Annales de Toulouse, Tome I. p.* 265. *& l'Histoire Consulaire de Lyon, p.* 443. *&* 445. *Clément de Buisson, son petit-fils, qui pendant les guerres de Religion se retira de Lyon à Geneve il y a près de deux siécles, y forma une branche qui a rempli successivement les premieres charges & dignités de la République.*

seigneur

seigneur de Montmaur (*a*), que la ville de Toulouse acheta en l'an 1549. la maison-forte qu'il y avoit, dite la Tour de Montmaur, où sont encore la Cour & les officiers du sénéchal, mais dont il conserva la terre, sous le nom de laquelle une de ses branches est connue. En effet, on voit que douze ans après, cette ville (*b*) étant dans le plus grand désordre, remplie de gens de guerre que les Catholiques & les Protestans y jettoient tour à tour, le Parlement fit choix de quatre gentilshommes, tous capitaines ayant commission du Roi, pour se saisir de l'Hôtel-de-Ville, & que Buisson-Montmaur, qui en étoit un, fut blessé dans l'action. Il fut plus heureux depuis, lorsque, en concluant dans Montmaur même (*c*), avec la Tour-Gouvernet, un Traité de Ligue offensive & défensive entre la Valette & Lesdiguieres, contre le duc de Mayenne, chef de la Ligue, il jetta les précieuses semences de l'union qu'il y eut bientôt après entre les Royalistes & les Protestans, qu'on nomma *les Politiques*, union que l'on sçait avoir été si favorable à la France. M. de Thou, qui place ce Traité au 13 Août 1588. donne ailleurs une nouvelle preuve de la fidélité de cette maison : Car, l'année suivante, accompagnant Schomberg envoyé par le Roi en Allemagne, pour y lever dix mille chevaux & vingt mille hommes de pied, après avoir représenté les Ligueurs dressans des embuscades, pour empêcher ou retarder ce voyage, fermans toutes les avenues, & se vantans que si le Roi ne recevoit pas ce secours, il faudroit qu'il quittât le royaume avant quatre mois, il dit que le gouverneur du Rouergue, (*Antoine* de Buisson, baron de Bournazel), alla au-devant de Schomberg, qu'il l'attendit à Villefranche (*d*), & que de-là, en rebroussant chemin, ils vinrent par son château de Bournazel à Figeac. Et pour se rapprocher de ce temps, dans les mémoires dressés par messieurs les Intendans, à la fin du siécle dernier, & dans l'*État de la France*, par M. le comte de Boulainvilliers, si difficile sur cet article, on met la maison de Buisson au rang de la Noblesse principale & distinguée des généralités de Montauban & de Riom.

Ses terres sont celles d'Airoux, Aubin, Aussonne, Beauteville, Beauvoir, Belcastel, Berlingue, Bournazel, Broquiers, Durenques, la Garde, la Loubiere, la Salle, le Plégat, Loubens, Mirabel, Monclair, Montmaur, Raigades, Ronsenac, Seirac, Vareilles, Villemaché & Villeman.

Deux de ces terres ont été érigées en marquisats, en considération de l'ancienne noblesse de cette maison, de ses bonnes alliances, & de ses notables services ; sçavoir, Bournazel, ancienne baronnie, & la principale justice seigneuriale de l'élection de Villefranche en Rouergue, par

(*a*) *Voyez les Annales de Toulouse, Tome II p.* 154.

(*b*) *Annales de Toulouse, Tome II. p.* 219. *& suiv. & M. de Thou, Tome III. p.* 290. *& suiv.*

(*c*) *Voyez M. de Thou, Tome VII. p.* 249.

(*d*) *M. de Thou, Tome XI. p.* 117.

lettres patentes du premier Août 1624. en faveur de *François* de Buisson, gouverneur du Rouergue, & capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes, fils d'un chevalier de l'ordre du Roi, & comme lui gouverneur du Rouergue; & Aussonne, gros bourg dans le diocèse de Toulouse, par lettres patentes données en Août 1676. en faveur de *Jacques* de Buisson, conseiller d'Etat, dont le pere, aussi conseiller d'Etat, avoit été gouverneur de Cahors & pays de Quercy.

Les branches de Beauteville, d'Aussonne & de Bournazel, ont donné plusieurs chevaliers à l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, des gouverneurs & commandans pour sa Majesté dans les provinces du Rouergue, du Quercy & des Cévennes, & toutes, en général, nombre d'officiers de rang dans les armées du Roi. Celles des seigneurs d'Airoux, d'Aubin, de Varagnes & de Villeman sont éteintes.

La maison de Buisson est alliée à celles d'Arpajon, d'Aubeterre, de Beaurepaire, de Beauvoir, de Bermont, de Bernuy, de Belsunce, de Caylus-Tubieres, de Cardaillac, de Castelnau, de Clermont-Lodeve, de Durfort, d'Estrées, Dufaur-Saint-Jory, de Gontaut-Biron, de Lauzieres-Themines, de Lévis, de Loyse, de Mancipy, de Massip-Bournazel, de Noailles, de Puget-Saint-Alban, de Puymisson, de Rigaud de Vaudreuil, de Turenne, de Loubens-Verdale, de Paule, &c. dont les deux dernieres ont donné des grands-maîtres à l'ordre de Saint Jean de Jerusalem.

Ses armes, que l'on voit à l'Hôtel-de-Ville, & dans les églises des Augustins, Bénédictins & Cordeliers de Toulouse, dont cette maison est bienfaitrice, sont: *d'or, à un arbre ou buisson de sinople.* Quelques branches, en s'alliant avec des héritieres, ont chargé & écartelé de leurs alliances. D'autres branches cadettes ont pris anciennement & portent encore aujourd'hui *trois arbres* pour brisure.

BUISSY, en Artois: Famille qui tire son nom d'un village appellé vulgairement *Buissy-Barrastres*, ou *Buissy-lez-Baralles*, distant de cinq à six lieues d'Arras.

Thiébault s'en qualifioit seigneur dès l'an 1102.

Par une chartre de l'an 1178. *Hugues*, son fils, donna à l'abbaye de Saint Aubert plusieurs héritages situés au village de Barastres.

Il est fait mention dans une chartre de l'an 1262. de la même abbaye (*a*) d'un autre *Thiébault* de Buissy, chevalier.

Jean de Buissy I. du nom, écuyer, seigneur de Villiers-Brouslin, de Villerel & de Noullettes, vivoit en l'an 1380. Il épousa *Sainčte* de Gribouval.

Jean de Buissy II. du nom, leur fils, écuyer, seigneur desdites terres, fut allié en 1414. à *Catherine* de Mailly.

Antoine I. du nom, leur fils, écuyer, seigneur de Villiers-Brouslin & de Noullettes, fut

(*a*) *Histoire Généalogique des Pays-Bas*, ou *Histoire de Cambray & du Cambrésis*, par Jean Carpentier, *Historiographe*, p. 178. & 338. *imprimée à Leyde en 1664.*

marié en premieres noces à *Catherine* de Lieftres ; & en secondes, à *Marie* de Honvault en 1459.

Jean III. du nom, écuyer, seigneur de Villers-Brouslin & de Noullettes, son fils aîné, épousa *Jeanne* de la Riviere en 1479. dont *Jacques*, qui suit; *Philippe*, rapporté ci-après, & *Pierre*, auteur de la branche établie en Picardie, rapportée aprés celle de ses aînés.

Jacques de Buissy I. du nom, écuyer, seigneur de Villers-Brouslin, épousa le 18 Juillet 1548. *Jeanne* d'Incourt, de laquelle il eut,

Jean de Buissy IV. du nom, écuyer, seigneur de Villers-Brouslin, qui fut le dernier de sa branche.

Philippe de Buissy I. du nom, écuyer, seigneur de Noullettes, second fils de *Jean* de Buissy III. du nom, écuyer, seigneur de Villers-Brouslin, & de *Jeanne* de la Riviere, épousa en 1516. *Catherine* de Poix, de laquelle naquit,

François de Buissy I. du nom, écuyer, seigneur de Noullettes, qui fut allié en premieres noces à *Catherine* de Boufflers, & en secondes à *Claire* Affet. Ils eurent pour enfans *François* de Buissy II. du nom, écuyer, seigneur de Noullettes, mort sans alliance. En lui finit cette branche. *Marie* de Buissy, sa sœur, dame & héritiere de Noullettes, &c. prit alliance avec *Jacques* de Brias, chevalier, seigneur de Brias, gouverneur & capitaine de Marienbourg. Elle mourut sans enfans. *Isabelle* de Buissy, sa sœur, dame & héritiere de Noullettes, &c. épousa *Charles* de Bonnieres, chevalier, seigneur de Souastres, &c. gouverneur & grand bailly de Saint Omer.

Pierre de Buissy I. du nom, écuyer, quatrieme fils de *Jean* de Buissy III. du nom, & de *Jeanne* de la Riviere, eut pour femme *Agnette* de Caulins. De *Claude* de Buissy II. du nom, chevalier, seigneur du Maisnil-Yvrench (*a*), descendant au sixieme degré dudit *Pierre* I. du nom & d'*Agnette* de Caulins, qui épousa en 1656. *Marie-Marguerite* de Lerminier, sont sorties les trois branches qui subsistent aujourd'hui. *Pierre* de Buissy II. du nom, chevalier, aussi seigneur du Maisnil-Yvrench, leur fils aîné, par la mort de son frere, a formé la premiere branche. Il épousa le 8 Juillet 1688. *Marie-Marguerite* le Blond d'Acquest. De ce mariage sont nés *Pierre-Paul* de Buissy, prêtre, religieux de Cluny, prieur de Saint Gelais & de Saint Brison, & vicaire général de l'abbé de Cluny; trois autres fils, morts sans postérité, & trois filles, religieuses.

François-Joseph de Buissy, chevalier, seigneur du Maisnil-Yvrench, d'Acquest, &c. cinquieme fils, devenu aîné, fut marié le 27 Avril 1727. à *Marie-Marguerite-Marthe* le Bel d'Hucheneville, dame du Maisnil, &c. de laquelle il eut,

1. *Paul-François* de Buissy, viconite du Maisnil, mousquetaire du Roi, né en 1731.

(*a*) *Cette terre est située dans le comté de Ponthieu en la province de Picardie.*

2. & 3. *Claude* de Buissy, capitaine d'Infanterie au régiment de Lorraine, & *Honoré*, abbé de Buissy, jumeaux, nés en 1732.

4. *Marie-Marguerite-Marthe* de Buissy, née en 1728. & mariée en 1752. à *Marc-Antoine* de Carpentin, chevalier, seigneur de Neuville, de Gaspenne & autres lieux, capitaine au régiment de Lorraine, Infanterie.

Honoré de Buissy, chevalier, seigneur dudit lieu, châtelain de Long, seigneur, fondateur & patron de l'église collégiale de Longpré aux Corps Saints, second fils de *Claude* de Buissy II. du nom, chevalier, seigneur du Maisnil-Yvrench, & de *Marie-Marguerite* de Lerminier, est auteur de la seconde branche. Il prit pour femme l'an 1692. *Marie-Marguerite* Fuzelier. De ce mariage naquirent,

1. *Honoré-Charles*, qui suit.

2. *Jacques*, prêtre, chanoine de la cathédrale & grand vicaire de l'évêque d'Arras.

3. *N....* de Buissy du Cattelet, mousquetaire du Roi, & plusieurs filles, mortes sans être mariées.

Honoré-Charles de Buissy, chevalier, châtelain de Long, seigneur, fondateur & patron de la collégiale de Longpré, seigneur du Cattelet, de Hurteveal & autres lieux, eut pour premiere femme, par acte du 3 Juillet 1724. *Marie-Magdelene* d'Hollande de Bethancourt; & en secondes noces, par acte du 20 Février 1733. *Therése-Geneviéve* Ravot d'Ombreval. De ce dernier mariage sont nés plusieurs garçons, morts en bas âge. Il ne reste que *Pierre* de Buissy, né en 1737. reçu chevau-léger de la garde du Roi en 1758. & trois filles, sçavoir, *Marie-Thérese-Adélaïde* de Buissy, demoiselle de Long, née en 1741. *Marie-Charlotte-Geneviéve* de Buissy, demoiselle de Longpré, née en 1743. & *Charlotte-Françoise-Gabrielle*, dite mademoiselle de Buissy, née en l'année 17....

Claude-Joseph de Buissy, chevalier, seigneur de Moro-Maisnil, de Fontaines-lez-Sec, &c. troisieme fils de *Claude* de Buissy II. du nom, chevalier, seigneur du Maisnil-Yvrench, & de *Marie-Marguerite* de Lerminier, est auteur de la troisieme branche. Il eut de son mariage avec *Françoise* de la Caille, par acte passé le 10 Janvier 1701. *Pierre-Joseph* de Buissy, qui suit, & *Françoise-Marguerite-Félicité* de Buissy, demoiselle de Ponthoille, morte sans être mariée.

Pierre Joseph de Buissy, chevalier, seigneur de Fontaines-lez Sec, de Moro-Maisnil & autres lieux, épousa en Février 1729. *Marie Elisabeth* Fuzelier, de laquelle il eut,

1. *Jacques-Joseph-François-Vulfrand* de Buissy, né en 1735.

2. *Claude-Antoine* de Buissy, né en 1738.

3. *Pierre Joseph* de Buissy, né en 1742.

4. *Charles-Nicolas-Jacques* de Buissy, né en 1743.

5. & 6. *Françoise-Félicité* de Buissy, & *Marie-Thérese* de Buissy, jumelles, nées en 1729.

7. *Marie-Anne* de Buissy, née en 1736.

Les armes sont: *d'argent à la fasce de gueules, chargée de trois boucles d'or.* Cri, *attente, unit*, Buissy.

BULLION: *Tome I. p. 354. col. 1. lig. 33. Jean-Paul* de Ronse, *lisez*, *Jean-Paul* de Roux.

BUNEL, en Normandie, élection de Bayeux.

Porte: *d'azur au chevron d'argent, accompagné de trois bunettes de même, 2 & 1.*

BUR (du), sieur de Perthou, en Normandie, ancienne noblesse, élection de Vires.

Porte: *d'argent à trois fasces d'azur.*

BURER (de), sieur de la Morandiere, même province, élection de Caën.

Porte: *de sable à deux jumelles d'argent.*

BURIN: Famille noble, originaire de Paris, qui donna sous les regnes de François II. & Charles IX. un officier général d'Artillerie, dans la personne de Burin Fabry, écuyer, chevalier, seigneur châtelain de Brezons, &c. d'où sont sortis plusieurs gentilshommes, entr'autres, *Jules-Alexis* de Burin-Brezons, qui servit avec distinction sous Henri III. & fut blessé à la bataille d'Anneau; *Philippe* de Burin, capitaine au régiment d'Espagny, & *Rolin*, qui suit.

Rolin de Burin, châtelain de Brezons, de la Grange & du Milieu, seigneur de Brunoy, d'Hiers, & autres lieux, principal bienfaiteur de la Congrégation des Camaldules de France, en la maison de Grosbois, fut reçu conseiller, secrétaire, maison & couronne de France le 11 Septembre de l'année 1654. Il fut pourvu de l'office de grand audiencier de France le 29 Novembre 1658. & épousa *Louise* de Massieu, qui obtint par faveur ses entrées à la Cour. De ce mariage sont issus *François* de Burin, qui suit, & *Françoise* de Burin, mariée par contrat du 12 Avril 1673. à *François* de Bombelles, écuyer, capitaine au régiment de Champagne, chevalier de Saint Louis, sergent-major de la ville d'Huningue, & pere de *Henri*, comte de Bombelles, commandeur de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, lieutenant général des armées du Roi.

François de Burin d'Anemois, seigneur haut-justicier de Ricquebourg, de Laneuville, &c. conseiller du Roi, receveur général des consignations au Parlement de Paris, fut maintenu dans sa noblesse par arrêt du Conseil d'Etat du 8 Août 1699. & fut marié en premieres noces, par contrat du 6 Septembre 1679. avec *Catherine* de Samson, veuve de *Nicolas* le Vasseur, écuyer; en secondes noces avec *Jeanne* de Palmes, par contrat du 27 Août 1692. laquelle épousa en secondes noces *Claude* Thevenin, marquis de Tanlay. Les enfans du premier lit sont, 1. *François*, qui suit; 2. *Jacques-Alexandre* de Burin, auteur d'une seconde branche, rapportée après son frere; 3. *Catherine* de Burin, abbesse de l'abbaye de Saint Paul de Beauvais.

Les enfans du second lit sont, 1. *Alexandre-François* de Burin, capitaine de Cavalerie, né en 1695. 2. *Timoléon* de Burin, mousquetaire du Roi, né en 1696. 3. *Marie-Anne* de Burin, &c.

François de Burin, seigneur de Riquebourg, du Leuche, de Leguenie, &c. chevalier de Saint Louis, lieutenant pour le Roi, & commandant pour sa Majesté les villes & châteaux du Port-

Louis, de l'Orient, &c. épousa demoiselle Martin du Parc, fille de *N.* . . . . . du Parc, capitaine des vaisseaux du Roi, commandant pour la Marine au Port-Louis, & de *N.* . . . . du Rumain. De ce mariage est issu *François-Simon*, qui suit.

François-Simon, seigneur de Ricquebourg & autres lieux, lieutenant au régiment de Languedoc.

Jacques-Alexandre de Burin, seigneur de Laneuville, né en 1682. capitaine au régiment de Bombelles, blessé au siége de Douay, conseiller du Roi, commissaire de la Marine, fut nommé, lors de son décès, intendant des Isles du Vent de l'Amérique. Il avoit épousé, par contrat du 2 Avril 1714. *Marie-Angélique* Wattier. De ce mariage naquirent,

1. *Jean-Dominique* de Burin, seigneur du Leucke, de Leguenie & de Villemarion, entré dans le régiment de Bourbonnois en 1734. marié à *Marie-Louise-Herbert* du Jardin.

2. *Angélique-Gabrielle* de Burin, mariée à *Raimond* de Grenier, chevalier de Saint Louis, lieutenant des Frégates du Roi, fils de *Marc* de Grenier, dit le marquis de Lentil, procureur général au Bureau des Finances de Guyenne.

3. *Henriette-Melancé* de la Neuville, &c. née en 172 . . . .

Les armes: *d'azur à la bande d'argent, accompagnée de deux sourcils d'or.*

BURLE: Famille qui quitta l'Angleterre, pour s'établir en Provence, lors des troubles causés par la maison de Lancastre, qui fit descendre du trône celle d'Yorck, qui subsiste en deux branches, l'une établie à Aix, & l'autre à Sisteron.

Les armes: *d'argent à la bande d'azur, chargée de trois annelets d'or, accostée de deux croix trefflées, au pied fiché, renversées de gueules.*

BURNIQUEL: *Tome I. p. 355. col. 2. lig. 4.* de l'article, *étichée*, lisez, *clechée.*

BURY: Terre & seigneurie dans le Blésois, érigée en baronnie par lettres de Juillet 1566. registrées le 13 Août suivant, en faveur de *Claude* Robertet, baron d'Alluye. *Tab. Gén. Part. V. p. 363.*

BUS, dans le comtat d'Avignon.

Les armes: *d'azur à l'arbre arraché & écoté d'or, soutenu par deux léopards d'argent, affrontés & couronnés d'or à l'antique.*

BUSSET: au *Tome I. page 357. substituez* ce qui suit. C'est un comté en Auvergne, autrefois baronnie, qui fut porté en mariage en 1387. par *Smaragde* de Vichi, à *Morinot*, seigneur de Tourzel, baron d'Alégre.

Yves, seigneur de Tourzel, baron d'Alégre, leur fils, devint baron de Busset du chef de sa mere. Il épousa *Marguerite* d'Apchier, fille de *Béraud*, seigneur d'Apchier, & d'*Anne* de la Gorce, & il en eut plusieurs enfans. L'aîné continua la postérité des barons d'Alégre; & le second, appellé *Bertrand* de Tourzel, surnommé d'Alégre, fut baron de Busset & de Puysagut, conseiller & chambellan du Roi. Il se maria avec *Isabelle* de Lévis, fille d'*Eustache* de Levis-Florensac, baron de Quélus, & d'*Alix* de

Damas, dame de Cousan. *Isabelle* de Lévis fut sa seconde femme, & il n'en eut que des filles. La seconde fille, nommée *Catherine* d'Alégre, fut la troisieme femme de *Charles* de Bourbon, comte de la Marche, prince de Carency, mort sans postérité masculine.

Quant à *Marguerite* d'Alégre, qui étoit l'aînée des filles de *Bertrand*, & d'*Isabelle* de Lévis, elle fut dame des baronnies de Busset, de Puysagut & de Saint Prieft de Bramefan. Elle fut mariée deux fois; la premiere, avec *Claude* de Lénoncourt, seigneur d'Harouel, bailli de Vitry-le-François, & la seconde, par contrat du premier Janvier 1498. avec *Pierre* de Bourbon, chevalier, conseiller & chambellan du roi Louis XII. capitaine-châtelain de Thiers, & gouverneur des vicomtés de Carlat & de Murat. Ce dernier mariage fut fait du consentement de *Pierre* II. du nom, duc de Bourbon & d'Auvergne, & en présence de *Charles* de Bourbon, prince de Carency, qui ne prenoit alors que le titre de seigneur d'Aubigny.

Pierre de Bourbon, mourut en l'an 1529. & laissa de *Marguerite* d'Alégre, sa femme,

1. *Philippe* de Bourbon, baron de Busset, qui suit.

2. *Isabeau* de Bourbon, mariée deux fois; la premiere, par contrat du 3 Juin 1531. avec *Jean* de la Queille, seigneur de Fleurat, de Joserant & de Châteaugay; & la seconde, par autre contrat du 20 Janvier 1544. avec *Pierre* de Chovigny, seigneur & baron de Blot-l'Eglise & de Nercigny.

3. *Suzanne* de Bourbon, gouvernante de la personne du roi Henri IV. & mariée par contrat du premier Septembre 1535. avec *Jean* d'Albret, baron de Miossens & de Coarase, lieutenant pour le roi de Navarre de la souveraineté de Béarn & du comté de Foix.

4. & 5. *Anne*, & *Magdelene* de Bourbon, toutes deux religieuses à Saint Pierre d'Izeure-lez-Moulins en Bourbonnois.

Philippe de Bourbon, chevalier, baron de Busset & de Puysagut, seigneur de Saint Prieft de Bramefan, de Coustayers, de la Poivriere & de Busseul, sénéchal du Bazadois, gouverneur des vicomtés de Carlat & de Murat, lieutenant de la compagnie d'hommes d'armes des ordonnances du Roi, sous la charge de *Charles* de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, premier échanson de *Louise* de Savoye, duchesse d'Angoulême, & gentilhomme ordinaire de la chambre du roi François I. épousa par contrat du 3 Février 1530. *Louise* de Borgia, duchesse de Valentinois, comtesse de Diois, dame de Chaslus, de la Mothe-Feuilly, de Néves & de Vaires, veuve de *Louis* II. du nom, seigneur de la Trémoille, vicomte de Thouars, & fille unique de *César* de Borgia, duc de Valentinois, comte de Diois, gonfalonier de l'Eglise Romaine, capitaine d'une compagnie de cent Lances fournies des ordonnances du Roi & chevalier de son ordre, & de *Charlotte* d'Albret, dame de Chaslus, sœur de *Jean* II. du nom, sire d'Albret, roi de Navarre. *Philippe* de Bourbon, baron de Busset, fut tué pour le service du Roi à la bataille de Saint Quentin le 10 du mois d'Août 1557.

Les enfans qu'il eut de son

mariage avec *Louise* de Borgia, furent,

1. *Claude* de Bourbon I. du nom, comte de Busset, qui a continué la postérité.

2. *Henri* de Bourbon, mort jeune en 1534.

3. *Jean* de Bourbon, seigneur de la Mothe-Feuilly, du Montet, du Fay & de Néves, chevalier de l'ordre du Roi, marié par contrat du 10 Septembre 1566. avec *Euchariste* de la Brosse, fille de *Jacques* de la Brosse, seigneur de la Brosse-Morlet, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, son ambassadeur & viceroi en Ecosse, & de *Françoise* de Moussy la Contour de Puibaillard, & il eut de cette alliance deux filles,

a. Gilberte de Bourbon, mariée par contrat du 17 Janvier 1594. avec *Joachim* de Chabannes, seigneur de Trussy.

b. Jeanne de Bourbon, qui épousa par contrat du 13 Janvier 1599. *Jean-Louis* de la Mousse, seigneur de la Mousse, de Plaisance & de la Faye.

4. *Jérôme* de Bourbon, seigneur du Montet, reçu chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem le 21 Avril 1562. Il quitta depuis cet ordre, & se maria avec *Jeanne* de Rollat, fille de *Martin* de Rollat, seigneur de Brugeac, de Marzac, & de *Françoise* de Bayard; mais il n'eut point d'enfans de cette alliance.

5. *Marguerite* de Bourbon, épousa par contrat du 25 Juin 1551. *Jean* de Pierrebuffiere, baron de Pierrebuffiere, premier baron de Limousin, seigneur de Saint Pol & d'Aigueperce.

6. *Catherine* de Bourbon, morte sans alliance.

Claude de Bourbon I. du nom, comte de Busset, baron de Puysagut, seigneur de la Poivriere, de Saint Priest de Bramesan, de Chaslus & de Busseul, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, & capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, gouverneur des vicomtés de Carlat & de Murat, & lieutenant général & commandant pour sa Majesté dans le haut & bas Limousin, épousa par contrat du 7 Mai 1564. *Marguerite* de la Rochefoucault, veuve de *Pierre* du Puy, seigneur de Vatan, & fille d'*Antoine* de la Rochefoucault, baron de Barbezieux, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, général des Galeres de France, lieutenant général au gouvernement de Paris & de l'Isle de France, sénéchal des pays & duché d'Auvergne, & grand sénéchal de Guyenne, & d'*Antoinette* d'Amboise-Ravel. Il eut de ce mariage,

1. *César* de Bourbon, comte de Busset, qui suit.

2. *Jean* de Bourbon, mort jeune.

3. *Louise* de Bourbon, mariée par contrat du 31 Août 1588. à *Jean* de Thomassin, seigneur de Boucé, baron de Montmartin, chevalier de l'ordre du Roi.

4. *Diane* de Bourbon, qui épousa par contrat du 5 Août 1596. *Paul* Jay, seigneur du Pin & de Châteaugarnier.

César de Bourbon, comte de Busset, baron de Chaslus & de Puysagut, &c. chevalier de l'ordre du Roi, gouverneur des vicomtés de Carlat & de Murat, épousa en

premieres noces par contrat du 12 Avril 1584. *Marguerite* de Pontac, morte sans enfans, fille de *Jacques* de Pontac, seigneur du Hautbrion & de la Lande, & de *Finette* d'Aspremont; & en secondes noces par autre contrat du 21 Juin 1588. *Louise* de Montmorillon, fille unique de *Saladin* de Montmorillon, baron de Saint Martin du Puys, seigneur de Vézigneux, & chevalier de l'ordre du Roi, & d'*Anne* de l'Hôpital-Sainte-Mesme. De cette derniere alliance sortit sept enfans, qui sont,

1. *Claude* de Bourbon II. du nom, comte de Busset, baron de Chaslus & de Vézigneux, mort sans enfans de *Louise* de la Fayette, sa femme, dame de Maubec, veuve de *François* d'Apchier, seigneur de la Valette & du Cheylar, & fille de *Claude* de la Fayette, baron de Hautefeuille & de Nades, & de *Marie* d'Alégre.

2. *Charles* de Bourbon, baron de Vézigneux, mort sans postérité le premier du mois de Juin 1632. Il avoit épousé par contrat du 19 Novembre 1631. *Marguerite* de la Baume de Suze, fille de *Georges* de la Baume de Suze, seigneur de Plassian, & de *Jeanne* de Maugiron.

3. *Jules-César* de Bourbon, mort jeune en 1604.

4. *Jean-Louis* de Bourbon, comte de Busset, qui suit.

5. *Anne* de Bourbon, mariée par contrat du 14 Février 1611. à *Antoine* de Pracomtal, baron de Soussey, de Saint Thibault & de la Roche-au-Comte, chevalier de l'ordre du Roi.

6. *Marguerite* de Bourbon, alliée par contrat du 19 Avril de l'année 1613. avec *Jean* de la Fayette, baron de Hautefeuille, seigneur de la Fayette & de l'Espinasse.

7. *Magdelene* de Bourbon, qui épousa par contrat du 30 Juin 1624. *Louis* de Villiers la Faye, baron de Villiers la Faye & du Rousset.

Jean-Louis de Bourbon, comte de Busset, baron de Chaslus, de Puysagut, de Vézigneux, de Saint Martin du Puys, de Saint Priest de Bramefan, &c. chevalier de l'ordre du Roi, mourut le 8 Avril 1667. âgé de soixante & dix ans. Il avoit épousé par contrat du premier Août 1639. *Hélene* de la Queille, fille de *Jean* de la Queille, seigneur de Fleurat, de Châteaugay & de Vendat, chevalier de l'ordre du Roi, & de *Simonne* du Saix. *Hélene* de la Queille mourut le 7 Mars 1669. étant mere des enfans qui suivent; sçavoir,

1. *Jean-Louis* de Bourbon, mort jeune.

2. *Louis* de Bourbon I. du nom, comte de Busset, qui a continué la postérité.

3. *Magdelene* de Bourbon, premiere femme de *François* Andrault de Langeron, marquis de Maulevrier, comte de Banains; elle l'épousa par contrat du 17 Septembre 1668.

4. *Anne* de Bourbon, mariée au mois de Janvier 1672. avec *Jean* de Saulx II. du nom, dit le marquis de Tavannes, baron de Montgilbert & du Mayet, vicomte de Luguy; elle mourut le 17 Octobre 1707.

Louis de Bourbon I. du nom, comte de Busset, baron de Chaslus, de Vézigneux, de Saint Martin du Puys, de Puysagut, &c. lieutenant général de l'Artillerie de France, tué au siége de Fribourg

en Allemagne, le 12 Novembre 1677. âgé de vingt-neuf ans. Il avoit été marié par contrat du 13 Janvier 1672. avec *Magdelene* de Bermondet, fille de *Georges* de Bermondet, comte d'Oradour, baron du Boucheron & de Saint Basile, lieutenant général de l'Artillerie de France, & de *Françoise* Garnier. De ce mariage sont sortis,

1. *Louis* de Bourbon II. du nom, comte de Busset, qui suit.

2. *Antoine-François* de Bourbon, comte de Chaslus, mort sans alliance le 15 Avril de l'année 1742.

3. *Magdelene* de Bourbon, mariée par contrat du 30 Septembre 1703. à *Nicolas* de Quelen-Stuer de Caussade, comte de la Vauguyon & du Broutay, marquis de Saint Mesgrin, &c. mort le 8 Janvier de l'année 1725. & elle le 29 de Novembre 1738.

4. *Françoise* de Bourbon, morte jeune.

Louis de Bourbon II. du nom, comte de Busset, baron de Puysagut, de Vézigneux, de Saint Martin du Puys, & seigneur de Chaslus, mourut le 14 Avril de l'année 1724. Il avoit épousé par contrat du 31 Décembre 1719. *Marie-Anne* de Gouffier, fille de *Thimoléon* de Gouffier, marquis de Thois, gouverneur de Blois, & d'*Henriette* de Pénancoët de Kéroualle, comtesse de Pembrock; elle mourut le 14 Février 1755. âgée de soixante-huit ans & sept jours, laissant de son mariage,

1. *François-Louis-Antoine* de Bourbon, comte de Busset, qui suit.

2. *Louise-Claude* de Bourbon-Busset, née au château de Vézigneux au mois de Décembre de l'année 1720. religieuse Bénédictine au couvent du Cherche-Midi à Paris.

3. *Henriette-Antoinette* de Bourbon-Busset, née à Vézigneux le premier Janvier 1724. & mariée par contrat du 22 Août 1747. à *Paul* de Grivel de Grossove, comte d'Ouroy, duquel elle est demeurée veuve le 2 du mois de Novembre de l'année 1752.

François-Louis-Antoine de Bourbon, comte de Busset & de Chaslus, baron de Vézigneux & de Saint Martin du Puys, &c. mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie de son nom, & chevalier de Saint Louis, brigadier des armées du Roi, né au château de Busset le 26 Août 1722. Il a épousé par contrat du 16 Avril 1743. *Magdelene-Louise-Jeanne* de Clermont-Tonnerre, fille de *Gaspard* de Clermont, marquis de Clermont-Tonnerre & de Vauvillars, comte d'Espinac & de Thoury, chevalier des ordres du Roi, maréchal de France, & gouverneur de Béfort, & d'*Antoinette* Potier de Novion, sa premiere femme. De cette alliance sont nés les enfans qui suivent; sçavoir,

1. *Gaspard-Louis* de Bourbon-Busset, comte de Chaslus; mort à Paris le 8 Décembre 1751. âgé de six ans & demi.

2. *Louis-François-Joseph* de Bourbon-Busset, comte de Chaslus, né à Busset le premier du mois de Juin 1749.

3. *Artus-Charles-Thimoléon* de Bourbon-Busset, né à Paris le 21 Septembre 1752.

4. *N. . . .* de Bourbon-Busset, né à Busset le 11 Novembre 1753. non nommé.

5. *N. . . .* de Bourbon-Busset,

née à Buſſet le 20 Juillet 1746. auſſi non nommée.

6. *Marie-Anne-Julie-Louiſe* de Bourbon-Buſſet, demoiſelle de Chaſlus, née à Buſſet le 16 Septembre 1747.

7. *N.* . . . de Bourbon-Buſſet, morte au château de Buſſet le 23 Mars 1751. ſans avoir été nommée.

Les armes de cette maiſon ſont : de Bourbon *au chef d'argent pour briſure, chargé d'une croix potencée d'or, accompagnée de quatre croiſettes de même.*

BUSSY, du ſurnom d'Ogny, qui ſubſiſte dans meſſieurs de Buſſy, freres, dont l'un eſt commandant des Troupes Françoiſes dans l'Inde, & l'autre eſt établi à Metz. *Voyez* au mot CASTELNAU.

Les armes : *au chevron & à trois étoiles d'or, écartelé de gueules à la bande d'argent, & ſix croix recroiſettées au pied fiché de même.*

BUTLER, en Irlande : *Théobald*, le premier connu ſous le nom de Butler, fut fait par Henri III. grand échanſon héréditaire du royaume d'Irlande, pour lui & ſes deſcendans mâles à perpétuité. Il épouſa *Jeanne*, fille du comte d'Eſſex, de laquelle il eut, 1. *Edmond*, qui ſuit; 2. *Jean*, tige des lords & vicomtes d'Ikerine ; 3. une fille, mariée à *Roger* de Mortimer, comte de Marche.

Edmond, créé comte de Carrick par Edouard II. épouſa la fille de *Jean* Fitzgerald, premier comte de Kildare. De ce mariage eſt iſſu,

Jacques, ſecond comte de Carrick, marié à *Eléonore*, fille aînée de *Homfroy* de Bohun, comte de Hereford, connétable d'Angleterre, & d'*Eliſabeth*, fille d'Edouard I. & couſine germaine d'Edouard III. roi d'Angleterre : il eut pour enfans, 1. *Jacques*, qui ſuit ; *Petronille*, mariée à *Gilbert* Talbot, ancêtre des comtes de Shrewſbury.

Jacques, troiſieme comte de Carrick, fut créé en 1332. par le roi Edouard III. comte d'Ormonde, & revêtu pour lui & les aînés de ſes deſcendans à perpétuité de la dignité de prince de la comté palatine de Tipperary.

Jacques, ſon fils, ſecond comte d'Ormonde, & quatrieme comte de Carrick, eut de la fille du chevalier d'Arcy, ſon épouſe, *Jacques*, qui ſuit.

Jacques, troiſieme comte d'Ormonde, & cinquieme comte de Carrick, eut d'*Anne*, fille du lord Welles, 1. *Jacques*, qui ſuit; 2. *Richard*, filleul du roi Richard II. dont les deſcendans ſont devenus & ſont encore aujourd'hui comtes d'Ormonde, de Carrick, &c. Il eut encore deux fils naturels, ſçavoir *Thomas*, prieur de Kilmainham, élevé lord-juſticier d'Irlande en 1448. & *Jacques*, ſurnommé Galdie, dont un deſcendant fut créé lord-baron de Cahir en l'an 1542.

Jacques, quatrieme comte d'Ormonde, &c. eut de ſa femme, *Eliſabeth*, fille de *Guillaume* de Beauchamp, lord de Bergaveny, 1. *Jacques*, qui ſuit ; 2. *Jean* ; 3. *Thomas*, qui a continué la poſtérité après la mort de ſes deux freres ; 4. *Eliſabeth*, mariée à *Jean* Talbot, ſecond comte du Shrewſbury.

Jacques, cinquieme comte d'Ormonde, & ſeptieme de Carrick, fut auſſi créé comte de

Wiltshire, grand thréforier d'Angleterre, chevalier de la Jarretiere & viceroi d'Irlande en 1449. Il se trouva à la sanglante bataille de Towton, donnée le 29 Mars 1461. où il commandoit l'aile droite de l'armée du roi Henri VI. Il y fut pris prisonnier, & décapité à Newcastle au mois de Mai suivant. Il n'eut point d'enfans de ses trois femmes, qui furent *Avice*, fille de *Jean* Fitzalan, comte d'Arondel; *Avice*, fille du chevalier *Richard* Stafford, & *Eléonore*, sœur & cohéritiere d'*Edmond* Beaufort, duc de Sommerset, de la maison de Lancastre. Le titre de Wiltshire fut éteint dans sa personne.

Jean, son frere, succéda aux comtés d'Ormonde, de Carrick, &c. mais il mourut sans postérité à Jerusalem, où sa dévotion le porta à aller visiter le Saint Sépulchre.

Thomas recueillit toute la succession de sa maison. Il n'eut que deux filles de son mariage avec *Anne*, fille du chevalier *Richard* Hankford, & d'*Anne*, fille de *Jean* de Montacute, troisieme comte de Salisbury; sçavoir *Anne*, mariée au chevalier *Jean* de Saint Léger, dont les descendans sont aujourd'hui lords-vicomtes de Donnerayle; & *Marguerite*, mariée au chevalier *Guillaume* Bullen, dont elle eut le chevalier *Thomas* Bullen, marié à la fille du duc de Norfolk, de laquelle naquit *Anne* de Bullen, reine d'Angleterre, & mere de la reine *Elisabeth*.

Pierre, arriere petit-fils de *Richard* Butler, frere unique de *Jacques*, quatrieme comte d'Ormonde, &c. petit-fils d'*Edmond*, & fils de *Jacques*, qui eut pour frere *Gauthier*, souche des chevaliers baronnets, & barons de Paulestown, dont le chef est aujourd'hui capitaine & mestre-de-camp au régiment de Cavalerie de Fitz James, succéda dans tous les biens & dignités de ses ancêtres. Henri VIII. le créa aussi comte d'Ossory en Irlande, après qu'il en eut été fait viceroi. Il s'y maria avec *Marguerite* Filzgerald, fille du comte de Kildar, de laquelle sont nés, 1. *Jacques*, qui suit; 2. *Richard*, créé lord-vicomte de Montgaret le 23 Octobre 1550. par le roi Edouard VI. & six filles, mariées, l'une à Donogh-Obrien, comte de Thomond; les autres aux lords de Cahir, d'Uppressery, de Dunboyne, de Poer & de Decies.

Jacques VII. du nom, & le second de sa branche, comte d'Ormonde, fut fait viceroi d'Irlande vers la fin du regne de Henri VIII. Il épousa *Jeanne*, fille unique & héritiere de *Jacques* Filzgerald, comte de Desmond, de laquelle il eut, 1. *Thomas*, surnommé *le Duffe*, ou *le Noir*, qui suit, 2. *Edmond*; 3. *Jean*; 4. *Gauthier*, dont la postérité sera rapportée après celle de ses aînés; 5. *Pierre*; 6. *Edouard*, morts sans postérité; 7. *Jacques*, auteur de la branche des seigneurs de Butler-Kilmouetty, dont il est douteux qu'il reste encore aujourd'hui des successeurs mâles.

Thomas le Noir, après le décès de son pere, fut déclaré général des troupes, & grand thréforier d'Irlande pour la reine *Elisabeth*, qui le créa aussi chevalier de la Jarretiere. Il n'eut de sa seconde femme, *Marie* Sheffield, fille de milord de Mul-

grave ; qu'une fille, nommée *Elisabeth*, qui suit.

Elisabeth fut mariée par son pere à *Théobald*, son cousin germain, fils d'*Edmond*, frere de son pere. Le roi Jacques I. créa *Théobald* lord-vicomte de Butler de Tullophelim, & le fit gouverneur de la comté de Carlow, honneurs dont il ne jouit pas long-temps. Il mourut peu après, sans laisser de postérité.

Le roi força *Thomas* le Noir, comte d'Ormonde, à remarier sa fille, veuve de *Théobald*, au chevalier *Richard* Preston, son favori, qu'il créa à cette occasion lord-baron de Dingwal, en Ecosse. Ce mariage n'étoit pas du goût du comte d'Ormonde, qui n'y survécut pas long-temps, étant décédé la même année le 22 Novembre 1614. dans son château de Carrick. A peine le comte fut au tombeau, que le lord Dingwal, son gendre, prit les titres de comte d'Ormonde, de Carrick, d'Ossay & de Desmond, en droit de sa femme. Mais dans le temps qu'il se croyoit assuré de tous les biens du comte *Thomas* le Noir, son beau-pere, *Gauthier*, neveu du comte, fils de *Jean*, son troisieme frere, s'empara de toute la succession, en vertu d'une ancienne & constante disposition dans la famille, & d'actes du Parlement d'Angleterre & d'Irlande, qui substituent les biens, titres & dignités de la maison de Butler d'Ormonde au plus proche héritier mâle. Ce que *Gauthier* ayant soutenu opiniâtrément, le roi *Jacques* le fit arrêter & mener à la tour de Londres, où il resta, sans vouloir céder de ses droits, jusqu'à la mort de milord Dingwal, qui fut noyé en 1619. venant d'Irlande en Angleterre, la nuit de Saint André, dans la tempête où périt aussi *Thomas* Butler, vicomte de Thurle, fils unique de *Gauthier*, comte d'Ormonde, qui passoit d'Angleterre en Irlande.

Thomas laissa de son mariage avec la fille du chevalier Pointz, 1. *Jacques*, qui suit ; 2. *Richard*, marié à *Françoise* Touchet, fille du comte de Castlehaven, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné.

Jacques VIII. du nom, né en 1610. succéda aux honneurs & titres de son grand pere. Le roi Charles I. le créa marquis d'Ormonde, & Charles II. comte de Brechnoek, & duc d'Ormonde en Angleterre, & en Irlande, en 1682. dont il étoit viceroi. Il épousa en 1628. *Elisabeth* Preston, fille & unique héritiere du lord Dingwal morte en 1686. Ce mariage mit fin à tous les différends, & réunit tous les biens. Il mourut en 1688. & eut pour enfans, 1. *Thomas*, qui suit ; 2. *Richard*, comte d'Arran, dont la postérité sera rapportée ci-après ; 3. *Jean*, comte de Gowran, mort sans postérité, & deux filles ; l'aînée, *Elisabeth*, mariée à *Philippe* Stanhope, comte de Chesterfield, & l'autre mariée à *Guillaume*, duc de Devonshire.

Thomas, comte d'Offery, baron de Moreparck, vice-amiral d'Angleterre, grand maître de la maison de la reine *Catherine* de Portugal, femme de Charles II. & chevalier de la Jarretiere, mort en 1680. épousa le 17 Novembre 1659. *Emilie* de Nassaw, petite-fille du prince *Maurice* d'Orange, de laquelle il eut, 1. *Jacques*, qui suit ; 2. *Charles*, rapporté après son frere ; 3. *Eli-*

ſabeth, mariée à *Guillaume*, comte de Derby; 4. *Henriette*, mariée à *Henri* de Naſſaw-Auverquerque, comte de Granlham; 5. *Emilie*, vivante, & qui n'a point pris d'alliance.

Jacques IX. du nom, né à Dublin le 29 Avril 1665. ſuccéda, après la mort de ſon pere, à tous ſes biens, titres, honneurs & dignités. Il fut introduit à la Chambre des Pairs d'Angleterre, en qualité de duc, marquis & comte d'Ormonde, tant en Angleterre qu'en Irlande, comte de Carrick, de Doſſery & de Breekuoek, vicomte de Tulles, baron de Moreparck & de Langtony, grand échanſon héréditaire du royaume d'Irlande, & prince de la comté palatine de Tipperary. Il étoit lieutenant général & capitaine de la premiere compagnie des Gardes du Corps, & colonel des Gardes Irlandoiſes. Il fut fait chevalier de la Jarrétiere & général de la Cavalerie, ſous le roi *Guillaume*. Il fut nommé, ſous la reine *Anne*, viceroi d'Irlande, généraliſſime de ſes troupes par mer & par terre, gouverneur des cinq ports juſqu'à la mort de cette reine, puis chancelier des Univerſités d'Oxford & de Dublin; grand bailli de Weſtmunſter & de Briſtol. Après le décès de la reine *Anne*, il paſſa en France, & après celui de Louis XIV. il ſe retira en Eſpagne, où le Roi le fit capitaine général. Enfin retiré en 1732. à Avignon, il y mourut le 16 Novembre 1745. âgé de quatre-vingts ans ſix mois & dix-ſept jours. Il n'a eu de ſon mariage avec *Marie* de Sommerſet, fille du duc de Beaufort, que deux filles, l'une nommée *Eliſabeth*, mariée au lord Ashburnham, morte en 1713. & l'autre morte ſans avoir été mariée.

Charles, ſecond fils de *Thomas*, & d'*Emilie* de Naſſaw, vicomte de Tullow, baron de Weſton & de Cloghrenan, chancelier de l'Univerſité d'Oxford, & grand bailli de Weſtmunſter, a épouſé *Eliſabeth*, fille du lord Creude-Stene, ſœur & cohéritiere de la ducheſſe de Kent, de laquelle il n'a point d'enfans.

Richard, comte d'Arran, ſecond fils du premier duc d'Ormonde, avoit épouſé *Marie*, fille du duc de Richemond, de laquelle il eut une fille, mariée au lord Cornwallis.

De *Richard*, frere unique de *Jacques*, premier duc d'Ormonde, qui avoit épouſé *Françoiſe*, fille du comte de Caſtehaven, deſcend la premiere branche de la maiſon d'aujourd'hui, dont l'aîné, *Jean* Butler de Killeash, n'eſt pas encore marié. *Gauthier* de Gavupriken, ſon couſin germain, a un garçon & deux filles; & *Richard* de Weſtcourt, ſon oncle à la mode de Bretagne, n'a pas encore d'enfans de la ſœur de M. Butler de Killeaſt, qu'il a épouſée en 1738.

A ces deſcendans de *Richard*, frere du duc d'Ormonde, ſe termine cette branche aînée, à laquelle doit ſuccéder celle qu'a formé *Gauthier*, baron d'Ardemaile, quatrieme frere de *Thomas* le Noir, lequel épouſa *Hélene* Maccarty-Macdonnogh. Ses enfans ſont, 1. *Pierre*, baron d'Ardinaile, dont la poſtérité a fini à *Théobald*, baron d'Ardinaile, mort au ſervice du Roi à Arras en 1750. 2. *Jean*, ſurnommé *Gambes-Longues*, baron de Cawrickbeg & de Rehanagh, marié à *Hélene* Burke ou

Burgo, fille de milord de Castleconnel, de laquelle il eut *Théobald*, mort au service de l'Impératrice-Reine, qui a laissé un garçon, âgé de seize à dix-sept ans, nommé *Jean*, auteur de la branche des Butler de Ballyclohy, dans le comté de Waterfort, dont la postérité subsiste dans la personne de *Jacques*, chevalier baronnet, & baron d'Ardemaile, de Carrichbeg, &c. écuyer du Roi en sa grande écurie, devenu l'aîné de cette branche par l'extinction de celle de *Pierre*, aîné des deux fils de *Gauthier*, baron d'Ardemaile, & quatrieme frere de *Thomas* le Noir, comte d'Ormonde. *Jacques* a épousé *Sophie* Cook, fille de *Mathieu* Kook, lieutenant général des armées du Roi, dont il n'a qu'une fille.

Voilà la postérité des enfans de *Jacques* VI. comte d'Ormonde, qui commence à s'épuiser; mais on peut remonter à celle de milord de Montgarel, frere du comte, & à ceux qui sont de cette branche; puis à celle des chevaliers baronnets, & barons de Paulstown; ensuite à celle des lords-vicomtes d'Ikerine, & enfin à celle des lords-barons de Dunboyne, qui descendent en ligne directe de *Jean*, frere d'*Edmond*, premier comte de Carrick.

Dans l'espace de quatre cents soixante ans, c'est-à-dire depuis la premiere année du regne de Henri III. jusqu'à la derniere de celui de la reine *Anne*, il y en a eu de cette maison qui ont été vingt neuf fois lords députés, ou vicerois d'Irlande. *Voyez* Dugdale, Cambden, &c.

Le comte *Thomas* le Noir, quelques années après être allé en Angleterre, envoya en Irlande un jeune enfant, portant son nom, & déjà créé lord-vicomte de Galmoy. Il est certain que le comte le reconnoissoit pour son fils.

C'est de cet enfant que descendoit mylord de Galmoy, mort à Paris en 1740. lieutenant général des armées du Roi, créé comte de Newcastle en France, par le roi Jacques II. dont il étoit premier gentilhomme de la chambre. Son fils unique a été tué à la tête des Grenadiers de son pere, à la bataille de Malplaquet. Son neveu a succédé au titre de lord-vicomte de Galmoy, & a épousé *N.* . . . . . Magenis, fille du lord-vicomte d'Iveagh, dont il n'a pas encore d'enfans. Le premier duc d'Ormonde décédé en 1688. avoit deux sœurs, ou deux filles; sçavoir,

1. *Marie*, femme de *Georges* Hamilton, mere de *Jacques*, tué en 1691. dont la fille, *Marguerite-Louise-Emilie*, vivante en 1759. est veuve du marquis de Marmier.

2. *Léonore*, femme de Donagh, deuxieme comte de Chancarti, dont la fille, *Helene* Maccarty, seconde femme de *Guillaume* de Burck, sixieme comte de Clanrikard, a laissé *Honorée* de Burck, mariée en 1695. & morte en 1698. Elle étoit premiere femme du maréchal de Berwick, dont est issu le duc en Espagne, pere du duc de Veraguas, dont le fils est duc de la Jamaïque.

Le 13 du mois de Mai 1752. mourut *N.* . . . . Butler, veuve du 3 Février 1738. de *Pierre-François* de la Guillaumye, & sœur de *Marie-Hélene* Butler,

morte en la cinquante-troisieme année de son âge, le 21 Mai 1753. Elle fut seconde femme, étant mariée le 20 Août 1729. de *Charles-Balthasar* de Clermont-Charte, mort à l'âge de quatre-vingts-deux ans le 20 du mois d'Avril 1740. & devint mere de la marquise de la Salle-Caillebot.

Les armes : *d'or, au chef endenté d'azur.*

BUTTET : Porte : *d'azur à deux ancres d'argent, rangées en pal, au dessus d'une mer de sinople, mouvante de la pointe de l'écu, & cinq étoiles d'or, posées en chef; l'écu timbré d'un casque de profil.* Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p. 103.*



ADDITION au mot BAR de ce Supplément.

BAR, en Berry : J'ai dit à la *page* 154. de ce Volume que j'ai reçu cet article trop tard, pour en faire usage en son lieu, & l'on m'a prié de le mettre à la fin de la lettre B.

Cette famille étoit anciennement divisée en plusieurs branches, que l'on distinguoit, dit M. d'Hozier, par les noms de Baugy, Villemenard & Buranlure : elle ne subsiste plus qu'en deux, dont l'une établie en Nivernois, qui est l'aînée, & l'autre en Berry, qui est la cadette. La premiere possede actuellement les terres de Limanton, Sosay, la Boutiere, & Neufvy le Barrois sur Allier : la seconde possede les terres de Bonnebuche, de Savigny, &c.

La branche qui a le plus fleuri est celle de Baugy, laquelle a donné un chambellan du roi Charles VII. maître des Comptes, général des Finances, & bailli de Touraine, deux évêques de Saint Papoul, & un évêque-comte de Beauvais, disent Louvat, *Hist. des Antiquités de la ville de Beauvais*, & le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, *Tome II.*

La branche de Buranlure a donné des comtes de Lyon, une dame de Remiremont, des chevaliers de l'ordre du Roi, & de celui de Saint Jean de Jérusalem.

Les alliances de ces branches sont avec les maisons de Châteauneuf sur Cher, de Montberon, Thisard-Vinon, du Chenay, Chabannes, Maumigny, du Mesnil-Simon, Montaulieu, Crevecœur, Gaucourt, Courtenay, Damas, Langeac, de Jaucourt, de Villene, &c.

Jean de Bar IV. du nom, chevalier, seigneur de Baugy, la Guierche, Estrehy, vicomte de Savigny, fut chambellan des rois Charles VII. & Louis XI. maître des Comptes à Paris, bailli de Touraine, capitaine des châteaux de Tours & d'Amboise, général des Finances. Chartier, dans ses Chroniques, ainsi que Monstrelet, & Chaumeau, le mettent au nombre de ceux qui servirent à la rédaction de la Coûtume de Normandie. Il fut fait chevalier après la prise de Verneuil, lorsque les François étoient sur le point de combattre les Anglois. Il donna à l'église de Saint Ursin à Bourges plusieurs beaux livres d'église en vélin, enrichis de quelques figures en mignature, & un crucifix, devant lequel il est à genou avec ses enfans & leurs femmes, & les hommes sont en armures & cottes d'armes, chargées de leurs armoiries. Il mourut en 1469. & fut inhumé aux Jacobins de Bourges, où l'on voit son tombeau & son effigie en pierre. Ses enfans furent, 1. *Denis* de Bar, d'abord évêque de Tulles en 1472. & ensuite de Saint Papoul en 1496. mort le dernier Mars 1517. 2. *Charles* de Bar, religieux de l'ordre de Saint Bernard, abbé de Lory, qui succéda à son frere dans l'évêché de Saint Papoul, & mourut en 1538. 3. *Robert* de Bar, qui suit; 4. *Jacques*,

auteur de la branche de Polanon, éteinte dans son petit-fils *Matthieu* de Bar, mort sans postérité; 5. & 6. deux filles mariées, l'une à *Charles* de Gaucourt, capitaine de la maison du roi Louis XI. morte en 1471. & l'autre, morte femme en secondes noces de *Pierre* d'Oriolle, chancelier de France.

Robert de Bar, seigneur de Baugy, la Guierche & Chantelou, vicomte de Savigny, échanson du Roi, fut député de la Noblesse aux Etats de Tours en 1484. Il testa le 4 Mai 1478. & mourut le 13 Décembre 1498. Il eut de *Magdelene* de Châteauneuf, sa femme, 1. *François*, qui suit; 2. *Magdelene* de Bar, seconde femme de *Jean* de Courtenay IV. du nom, seigneur de Bleneau, de Champignelles & de Villard, par contrat du 2 Février 1494. Etant veuve, elle fut tutrice & eut la garde-noble de ses enfans: en cette qualité, elle donna pouvoir à *François* de Bar, son frere, seigneur de Baugy, de faire hommage au Roi de la seigneurie de la Grange en Brie le 21 Octobre 1512. Elle fit aussi hommage de la seigneurie de Bleneau à *René* d'Anjou, baron de Mezieres, & seigneur du Puisaye, le 16 Octobre 1514. Elle est morte le 20 Août 1516.

François de Bar, chevalier, seigneur de Baugy & autres lieux, fonda l'Hôpital de Baugy le 24 Janvier 1505. & mourut environ l'an 1530. Il eut de *Renée* de Montberon, sa femme, fille de *René* de Montberon, & de *Louise* de Sainte Maure, *François*, qui suit, & cinq filles, dont l'une religieuse à Orsan. Les quatre, qui ont été mariées, sont *Jacquette*, à *François* de Chery; *Marguerite*, à *Gilbert* de Bonnay; *Jeanne*, à *Jean* de Damas, & *Françoise*, à *Jean* de Jaucourt.

François de Bar II. du nom, chevalier, seigneur de Baugy, Chantelou, Estrechy, Pouligny, Chaumoux, Paracy, Fontbary & des Essarts, baron de la Guierche, vicomte de Savigny & du Préau, eut un grand procès avec les sieurs de Jaucourt, ses neveux, pour les partages des terres de Baugy & Estrechy, & par un arrêt qui intervint en l'année 1572. les trois quarts de la terre de Baugy, & moitié de celles d'Estrechy & Solerieux lui furent adjugées, tant de son chef que par succession, & l'autre quart de Baugy, & moitié d'Estrechy & Solerieux, auxdits sieurs de Jaucourt. En lui finit la branche aînée, étant mort sans postérité de *Catherine* de Chabannes, sa femme, fille de *Joachim*, marquis de Curton, comte de Rochefort & de Seigne, vicomte de la Roche & de Savigny, & de *Louise* de Pompadour, sa seconde femme.

Branche des seigneurs de Villemenard & de Buranlure.

Pierre de Bar I. du nom écuyer, seigneur de Villemenard & de Saint Germain Dupuy, second fils de *Jean* III. du nom, obtint le 3 Décembre 1436. la permission du roi Charles VII. de fortifier la maison de Villemenard, parce qu'elle étoit une place frontiere des ennemis de la France, qui occupoient Montargis. Il eut, entr'autres enfans, *Désiré* de Bar, écuyer, seigneur

de Villemenard, &c. qui testa le 17 Mai 1519. en faveur de *Jean*, son fils, qui suit.

Jean de Bar, chevalier, seigneur de Villemenard, Buranlure, Estivaux, &c. se trouva à la rédaction de la Coûtume de Lorris en l'an 1531. Il épousa le 11 Mars 1515. *Françoise* de Vinon, fille de *Jean*, écuyer, seigneur de Perriere, Buranlure & Estivaux, & de *Marguerite* Segault. Il fit partage de tous ses biens & de ceux de sa femme le 31 Avril 1553. entre ses enfans, qui furent, 1. *François*, qui suit; 2. *Jean*, né le 24 Novembre 1532. seigneur de Villemenard & de Saint Germain Dupuy, auteur de la branche des seigneurs de Villemenard & de Silly, qui est éteinte.

François de Bar, chevalier de l'ordre du Roi, gouverneur, & maître des Eaux & Forêts de Berry, seigneur de Buranlure, né le 31 Janvier 1517. eut pour parrein *Désiré* de Bar, son ayeul, & pour marreine madame la duchesse de Brabant. Il se maria à *Paule* Duchesnay, fille d'*Edme*, chevalier, seigneur de Neuvy-le-Barrois, de Langeron & des Barres, & de *Geoffredine* le Roux, de laquelle sont sortis, 1. *Antoine*, qui suit; 2. *Edme*, auteur de la branche des seigneurs de Billeron & de Bonnebuche, rapportée ci-après.

Antoine de Bar, chevalier, seigneur de Buranlure, vicomte de Villemenard, Thibau & Signy, chevalier de l'ordre du Roi, l'un des cent gentilshommes de sa maison, gouverneur du comté de Sancerre, fut exempt du ban & arriere-ban ordonné par le roi Charles IX. Le marquis de Nesle fut commis pour lui donner le collier de l'ordre de Saint Michel le 5 Mars 1571. Le Roi lui écrivit d'assembler ses vassaux, amis & gentilshommes de son voisinage pour joindre le baron de la Châtre chargé de faire le siége de Sancerre. Il s'en acquitta si dignement qu'après la réduction de la ville, le baron de la Châtre l'en établit gouverneur par ordre du Roi le 20 Octobre 1573. Il se maria en premieres noces le 9 Novembre 1560. à *Françoise* le Roi, fille de *Guillaume*, & de *Claude* de Pontville; & en secondes noces le 13 Décembre 1584. à *Magdelene* de Babute, veuve d'*Etienne* de Maumigny. Il eut de sa premiere femme trois garçons, sçavoir *Guillaume*, qui suit; *Jean* de Bar, auteur de la branche des seigneurs de Grimonville éteinte en mâles, & qui subsiste encore en deux filles, dont une est mariée à *N.* . . . . de Saint Jérôme en Berry; & *Pierre* de Bar, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, commandeur de Celle.

Guillaume de Bar, seigneur de Buranlure, se maria le 25 Juillet 1584. à *Henriette* de Maumigny, fille d'*Etienne*, & de *Magdelene* Babute, dont il a eu *Sylvain*, qui suit, & *Louis*, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem.

Sylvain de Bar, chevalier, seigneur de Buranlure, la Brosse & Vieilmanay, épousa le 19 Janvier 1620. *Gabrielle* du Mesnil-Simon, fille de *Charles*, & *Marie* d'Avantigny, dont il a eu trois fils de ce mariage, qui sont *Pierre*, qui suit; *Jean*, & *Jean* de Bar, tous deux chevaliers de l'ordre de S. Jean de Jerusalem.

Pierre de Bar, chevalier, seigneur de Buranlure, la Brosse, les Aries, le Jarrier, &c. commanda la compagnie d'ordonnance de M. le duc d'Enghien, se trouva aux batailles de Fourchen en Catalogne, proche la Tour de Segre, de Fribourg & de Nortlinguen, où il fut dangereusement blessé. Il épousa en premieres noces, par contrat du 24 Avril 1643. *Marie* de Lorron, fille de *Charles*, baron de le Limenton, &c. & de *Claude* de Courtenay; & en secondes noces *Louise* de Bar, fille de *Jean-Jacques*, chevalier, seigneur de Bonnebuche, &c. & d'*Hélene* de Crevecœur. Il eut du premier lit *Henri-Louis*, qui suit; & du second lit, *N*.... de Bar, dit le marquis de Buranlure, chancelier de l'ordre de Saint Lazare, sous M. le duc d'Orléans, régent, colonel du régiment de l'Isle de France, mort sans postérité; deux autres garçons, & trois filles, dont l'une fut fille d'honneur de madame la Princesse.

Henri-Louis de Bar, chevalier, seigneur, baron de Limanton & de Sausay, fut aide-de-camp dans sa jeunesse de M. le duc d'Orléans, frere unique du Roi, & se maria vers l'an 1659. à *Jeanne* de Las, fille de *Charles* de Las, & de *Jeanne* de Changy, dame de Montigny-sur-Canne en Nivernois, d'où sont sortis, 1. *Charles-Gabriel*, qui suit; 2. *Pierre* de Bar, lieutenant colonel du régiment de Bourbon, Cavalerie, brigadier des armées du Roi, mort le 9 Janvier 1657. 3. *Hugues-Nicolas* de Bar, prieur de Saint Etienne en l'Isle de Ré, premier aumônier de madame la duchesse d'Orléans, femme de M. le duc d'Orléans, régent, & deux filles, dont une religieuse & l'autre mariée.

Charles-Gabriel de Bar, chevalier, seigneur, baron de Limanton, Sausay, &c. lieutenant colonel du régiment de Bourbon, Cavalerie, a épousé le 4 Avril 1714. *Anne-Gabrielle* d'Arlay, fille de *Barthelemi*, & de *Marie* Cartier, dame de la Boutiere, de laquelle il a eu, 1. *Barthelemi*, qui suit; 2. *Charles-Michel* de Bar, prieur de Saint Etienne dans l'Isle de Ré, avant son oncle *Hugues-Nicolas*, vicaire général du diocèse de Nevers, mort en l'année 1748. 3. *Barthelemi* de Bar, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, capitaine au régiment de Fleury, Cavalerie. Il a hérité de la seigneurie du Bouchet possédée par son oncle *Pierre*, par testament de 1755.

Barthelemi de Bar, seigneur de Limanton, Sausay en Nivernois, la Boutiere près d'Autun, & Neufvy-le-Barrois sur Allier, ci-devant capitaine au régiment de Cavalerie de Bourbon, est marié, & a des enfans.

Branche des seigneurs de Billeron, de Bonnebuche, &c.

Edme de Bar, second fils de *François*, & de *Paule* du Chesnay, se maria à *Marguerite* le Roy, fille de *Guillaume*, & de *Claude* de Ponville, dont il a eu, 1. *Jean-Claude*, qui suit; 2. *Charles* de Bar; 3. *Jeanne*, mariée à *Hardouin* de l'Esbahy: elle partagea avec ses freres le 27 Juillet 1582.

Jean-Claude de Bar, chevalier, seigneur de Billeron, Lu-

guy, Estivaux, &c. épousa par contrat du 20 Juillet 1589. *Gilberte* de Montaulieu, fille de *François*, chevalier, seigneur de Briou, & de *Jacquette* de Courtois, dont *Jean-Jacques*, qui suit, & *Marie* de Bar.

Jean-Jacques de Bar, chevalier, seigneur de Billeron, Luguy, Estivaux & Bonnebuche, épousa *Hélene* de Crevecœur, de laquelle sont sortis *Charles*, qui suit, & *Louise* de Bar, mariée à *Pierre* de Bar de Buranlure, qui l'épousa en secondes noces.

Charles de Bar, chevalier, seigneur de Billeron, de Bonnebuche, la Vauvrille & du Briou, lieutenant colonel d'un régiment de Cavalerie, se maria à *Jeanne* Brossier, fille de *Guillaume*, thrésorier général de l'extraordinaire des guerres & de la Cavalerie légere, dont il a eu *Jean-Charles*, qui suit, & *Louise*, religieuse.

Jean-Charles de Bar, chevalier, seigneur de Billeron, Bonnebuche, Flavignie & la Vauvrille, lieutenant de Roi en Berry, se maria le premier Août 1715. à *Anne-Françoise* Heuse de Vauloger, dame de Bonnay, en Bourbonnois, dont il a eu,

Jean-Charles de Bar, chevalier, seigneur de Bonnebuche, &c. lieutenant de Roi en Berry, & lieutenant au régiment des Gardes Françoises, né le 25 Décembre 1723. marié le 2 Avril 1751. à *Scholastique-Marthe-Henriette* de Gois ou Goiet, fille de *Jacques*, seigneur du Vivier, &c.

Les armes : *fascé d'or, d'argent & d'azur de neuf pieces.*



CA CA

CABANES, en Provence : Famille qui subsiste dans *Joseph* de Cabanes, marié le 15 Novembre 1734. à *Magdelene* de Gueydan, fille de *N.* .... de Gueydan, président en la Chambre des Comptes. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *p.* 205.

Les armes : *de gueules à la licorne furieuse d'argent.*

CABAZAC, en Normandie, élection de Bayeux.

Porte : *d'azur à trois têtes d'hommes jouvenceaux d'argent, 2 & 1.*

CABOCHE : Famille maintenue dans sa noblesse le 11 Décembre 1697. dont il est parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 104.

Porte : *d'argent à trois quintefeuilles de sable, posées 2 & 1.*

CABOUR (de), en Normandie, élection de Valognes, généralité d'Alençon.

Porte : *de sable à la bande d'argent, chargée de trois tourteaux de gueules.*

CABRE, en Provence : Famille originaire du lieu d'Aubagne, dont plusieurs branches, maintenues dans leur noblesse en 1667.

Les armes : *de gueules à la chevre saillante d'argent, surmontée d'une fleur de lys d'or.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome I. p.* 207.

CACHELEU, en Picardie : Famille divisée en trois branches, dont on trouve la généalogie dans l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 105.

Les armes : *d'azur à trois pattes de loup d'or, posées en pal, 2 & 1.*

CACQUERAY : *Tome I. p.* 359. *col.* 2. *lig.* 5. *Antoinette* du Bosc de Rudepont, *lisez*, *Antoinette* du Bosc de Radepont.

CADENET DE CHARLEVAL, en Provence : Famille qui subsiste dans *César* de Cadenet, seigneur de Charleval & d'Aiguebelle, marié le 28 Avril 1734. à *Angélique Marie* de Barrigue, dont des enfans.

Les armes : *d'azur au taureau ailé d'or, furieux, ou rempant.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome I. p.* 210.

CADOLLE, en Languedoc : Famille maintenue dans sa noblesse par M. de Besons en 1668.

Guibert, marié en 1280. à *Marguerite* de Langlade, parut à l'assemblée de la Noblesse de la province, pour le fait de la guerre de Lyon en 1310.

Guillaume, son fils, fut fait syndic des Nobles de Lunel en 1330. 1331. & 1339. Il eut d'*Anne* de Vic, son épouse, mariée en 1314.

Bertrand, marié en 1339. à *Bernardine* de Cazaulx, de laquelle il eut,

Jean, seigneur de Saint Michel, marié en 1369. à *Françoise* de Flocard. De cette alliance est né,

François, marié en 1410. à *Luce* de Montredon, fille & uni-

que héritiere de *Jacques* de Montredon, écuyer, coseigneur avec le Roi de la ville de Lunel (fief qui depuis ce temps est dans la famille de Cadolle), fut consul des Nobles de Lunel en 1439. De son mariage naquit,

Antoine, qui parut à l'arriere-ban, tant pour lui que pour son pere en 1458. De *Marguerite* d'Andelle, son épouse, mariée en 1440. vint,

Guillaume II. du nom, marié en 1467. à *Louise* du Pui, dont,

Charles I. du nom, seigneur de Tasques, marié en 1506. à *Isabeau* de Mourgues. Il rendit hommage au roi des biens nobles & cens indivis avec le Roi, dans la ville & terroir de Lunel en 1503. au sénéchal de Beaucaire & de Nismes, & parut à l'arriere-ban en 1542.

Ses enfans furent, 1. *François*, marié à *Marguerite* de la Fare en 1539. dont *Fulcrand*, né posthume & mort au service sans enfans en 1562. 2. *Antoine*, qui suit. 3. Un autre *François*, capitaine au régiment de Champagne, commandeur de l'ordre de Notre-Dame de Mont-Carmel & de S. Lazare le 1. Décembre 1680. & chevalier de S. Louis, marié en 1682. à *Marie* de Prisée de la Foulquette.

Antoine II. du nom, son fils, rendit hommage au Roi, tant pour lui que pour *Fulcrand* son neveu, des terres de S. Michel & de Tasques, & autres biens & fiefs nobles en 1554. devant le Juge-mage de Nismes, & la même année, il se présenta à l'arriere-ban. Il eut de *Jeanne* de Sandres, son épouse, mariée en 1553.

Jacques, capitaine d'une compagnie d'Infanterie de cent hommes en 1576. épousa en 1589. *Tiphaine* de Torrilhen, de laquelle est issu,

Charles II. du nom, commandant pour le Roi au château de Villefranche en Italie en 1630. Il rendit en 1624. hommage au Roi en la Chambre des Comptes de Montpellier de la terre de Tasques & autres fiefs nobles, dans les terroir & baronnie de Lunel, & eut de *Marguerite* de Varanda, son épouse, mariée en 1620. 1. *Charles*, qui suit; 2. *Marc-Antoine*, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné; 3. *François*, mort sans alliance.

Charles III. du nom, rendit hommage au Roi de la terre de Tasques & autres biens & fiefs nobles en 1670. en la Chambre des Comptes de Montpellier, & en 1677. devant les thrésoriers de France de Montpellier. Il fut capitaine au régiment de Montpezat en 1645. Ce fut lui qui avec ses freres fut maintenu dans la possession de sa noblesse, après en avoir justifié par plusieurs titres. Il eut de *Marguerite* de Bornier, son épouse, mariée en 1653. *Jean-Louis*, qui suit.

Jean-Louis, marié à *Françoise* de Solas en 1712. chevalier de Saint Louis en 1710. a été commandant pour le Roi à Bozolo en Italie en 1734. & lieutenant de Roi à Sarre-Louis en 1737. Il a eu, 1. *Charles-François*, qui suit; 2. *Etienne*, sieur de Tasques, capitaine au régiment de Brancas, chevalier de Saint Louis; 3. *Etienne-François*, dit le chevalier de Cadolle, capitaine au même régiment, aussi chevalier de Saint Louis; 4. *Marie* de Cadolle, mariée en 1756. à *François* de Ruble, che-

valier, major au régiment de Brancas.

Charles-François, marquis de Cadolle, coseigneur avec le Roi de la ville de Lunel, seigneur de Tasques, &c. capitaine au régiment de Monconseil en 1732. chevalier de Saint Louis en 1744. Il s'est marié en 1737. à *Bernardine* de Lamosnie, fille & héritiere de feu *Joseph* de Lamusniere de Lamosnie, chevalier, seigneur de Limery, de Fressac, de Saint Martin de Soussenac, de Saint Felix de Paulieres, &c. coseigneur de Monoblet, baron de Durfort. De ce mariage sont nés,

1. *Charles-Joseph*, baron de Durfort, lieutenant au régiment de Trainel, né le premier Octobre 1744.

2. *Marie-Anne-Jacquette*, née le 27 Avril 1750.

Branche des seigneurs de Cadolle-Montclus.

Marc-Antoine, second fils de *Charles* II. du nom, & de *Marguerite* de Varanda, fut commandant pour le Roi en 1686. au fort la Roche en Ardennes, & eut de *Charlotte* de Convers, son épouse, mariée en l'année 1659.

Jean-François, capitaine au régiment de Maulevrier, marié en 1715. à *Anne* de Vivet de Montclus de laquelle est né,

François, marquis de Montclus, seigneur de Trasques, de Saint Martin de Jussan, de Saint Christol de Rodieres, &c. marié en 1735. à *Marie-Anne* de Juge de Cadoëne. De cette alliance sont sortis,

1. *Louis-René*, marquis de Montclus, lieutenant au régiment de Poitou, mort à l'armée de Westphalie le 24 Avril 1757.

2. *Marie-Anne* de Cadolle.

Les armes sont : *de gueules à un croissant d'argent renversé, accompagné en pointe d'une étoile d'or.*

CADOT DE SEBBEVILLE : *Tome I. p.* 359. *col.* 2, *lig.* 34, *après* Monrigny, *ajoutez*, remarié au comte d'Esclignac.

Ibid. Il reste de ce mariage, *lisez*, Il reste du premier mariage.

Ibid. lig. 39. *après* Périgord, *ajoutez* : Leur dernier fils est mort en 1757.

CADRIEU, en Quercy, où est située la terre de ce nom, que cette famille, connue de tous les temps par ses alliances distinguées & par ses services militaires possede depuis plus de quatre cents ans.

Les armes sont : *d'or à un lion parti de gueules & de sable, langué, onglé & couronné de gueules.* Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. page* 107.

CAGNY : Seigneurie en Beauvoisis, entre Beauvais & Gournay, sur la riviere de Therain, anciennement possédée par la maison de Pecquigni. *Robert* de Pecquigny, chevalier, en fit donation, & du tiers de la châtellenie de Milly, à sa femme, *Isabelle* de Neuville, qui en fit hommage le 21 Février 1486. à *Pierre* de Bourbon, comte de Clermont. Elle étoit veuve de *Pierre* II. du nom, seigneur de Boufflers, dont le fils aîné hérita de la seigneurie de Cagny, du chef de sa mere. *Tab. Gén. Part. VII. p.* 151.

CAHAGNES DE VERRIERES, en Normandie, élection de Caën.

Porte : *d'azur au chevron d'or, accompagné de deux roses d'argent en chef, & trois poignets armés d'épées aussi d'argent, 1 & 2 en pointe.*

CAHETAN : *Tome I p.* 360. *col.* 2. *lig.* 1. *lisez* CAETAN.

CAHORS, en Quercy, anciennement surnommée Pol, famille dont il est parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 109.

Porte : *d'azur à un ours d'or passant, & un chef d'argent, chargé de trois croix de gueules.*

CAIGNOU, en Normandie : Famille ancienne, établie dans la paroisse de Magni, proche le bourg de la Ferté-Macé. Elle a possédé plusieurs fiefs dans cette paroisse, à l'un desquels, anciennement nommé la Métairie, elle a donné le nom du fief de Caignou.

Jean de Caignou étoit en 1300. seigneur de la Sergenterie & noble de la Ferté-Macé.

Guillaume de Caignou, écuyer, seigneur de la Métairie, du Val de Gourbes, de Saint Julien & de ladite Sergenterie, vivoit en 1374. Il laissa deux fils, tous deux nommés *Jean*. Ils firent leurs partages le 24 Avril 1409. Le premier fut seigneur de la Métairie & du Val de Gourbes. Le second fut seigneur de Saint Julien & de ladite Sergenterie. Deux branches sont sorties de ces deux freres, ou de leurs descendans.

Le dernier d'une de ces branches a été *Guillaume* de Caignou, président en l'Echiquier d'Alençon, chancelier du duché d'Alençon, seigneur de Maheudin, d'Antoigny, de Monceaux, de Saint Julien, du Bois de Commeaux, de Vauloger, du Val de Gourbes & de la Sergenterie, noble de la Ferté-Macé. *Jacques* de Caignou, son frere, fut abbé régulier de la Luzerne, proche Avranches. Ce *Guillaume* laissa trois filles de *Catherine* des Buats, son épouse. La premiere, nommée *Françoise*, épousa par contrat du mois de .... 1511. *Sonnart* de Sainte Marie, seigneur de Sainte Marie la-Robert, fils de *Sonnart* de Sainte Marie I. du nom, seigneur dudit lieu, & de *Guillelmine* de Silly. La seconde, nommée *Marguerite*, épousa *Jean* Moynet, seigneur de Neauffle. De la troisieme sont sortis les seigneurs de la Paupeliere & de Boissimon.

L'autre branche étoit représentée en 1450. par *Jean* de Caignou, écuyer, seigneur de la Métairie, qui fit preuve de noblesse devant Montfault en 1463. Il eut un fils, aussi nommé *Jean*, seigneur de la Métairie, qui épousa par contrat du 30 Avril 1469. *Robine* de Sainte Marie, fille de *Jean* de Sainte Marie, écuyer, seigneur de Lignac. De ce mariage sortit,

Guillaume de Caignou, écuyer, seigneur de la Métairie, lequel épousa par contrat du 16 Février 1506. *Françoise* de Saint Bosmer, fille de *Jean* de Saint Bosmer, écuyer, & de *Louise* de Pannard. Il eut deux fils, *Jean* & *André*, qui formerent chacun une branche séparée.

Jean de Caignou, fils aîné de *Guillaume* & de *Françoise* de Saint Bosmer, épousa *Marguerite* de la Fiece, dont il eut *Jean* de Caignou, écuyer, seigneur de la Métairie, qui épousa *Helene* Bocquencé, laquelle le rendit pere d'*André* de Caignou, qui d'*Isabeau* du Bois laissa *Antoine* de

Caignou, écuyer, sieur de la Riviere, maintenu dans sa noblesse en 1666. par M. de Merle, intendant d'Alençon, lors de la recherche de la noblesse. Il épousa *Magdelene* Jouenne, de laquelle il eut deux garçons; sçavoir, *Jean-Jacques* de Caignou, & *François* de Caignou. Le premier épousa en 1713. *Reine* Petard, fille de *Gaspard* Petard, écuyer, sieur de Rocherville, & de *Marie* des Natours. Il a eu de ce mariage le sieur de Caignou, qui commande une frégate au service de la Compagnie des Indes, & une fille, mariée au sieur de Vaugirald, dans la province du Maine. *François* de Caignou, second fils d'*Antoine*, s'est aussi marié & a laissé des enfans.

André de Caignou, second fils de *Guillaume*, & de *Françoise* de Saint Bosmer, maréchal des logis d'une compagnie d'ordonnance, épousa par contrat du 8 Mars 1551. *Geneviéve* le Pelletier, fille de *Jean* le Pelletier, écuyer, seigneur du Mesnil-Bellenger, & d'*Anne* de Mornay. Il mourut fort âgé le 27 Janvier 1607. Il laissa deux fils, *François* & *Jacques*.

François de Caignou, écuyer, sieur de Boismagne, épousa par contrat du 16 Avril 1582. *Guillemette* de Caulonges, fille de *Léon* de Caulonges, écuyer, seigneur de Herses & de la Providence, & de *Marie* de Champ, dame de Champ & de Valtrot. Il mourut âgé de quarante & un ans le 12 Février 1634. Il eut pour fils,

Julien de Caignou, écuyer, sieur de Boismagny, & *Nicolas*, mort sans alliance. *Julien* épousa en 1638. *Louise* le Gentil, fille de *Claude*, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, & de *Magdelene* Granger. Il mourut en 1669. laissant, 1. *Claude* de Caignou, prêtre, prieur de Beaufort; 2. *Anne-Marie*, mariée en premieres noces avec *Jacques* d'Orglandes, baron de Briouze, & en secondes, avec *Jacques* Redin, seigneur de la Chalerie, morte en 1703. 3. *Louise-Françoise*, épouse de *Pierre* de Brosset, seigneur de la Chaux & de Cuissaie; 4. *Marguerite*, religieuse.

Jacques de Caignou, second fils d'*André*, & de *Geneviéve* le Pelletier, s'établit en Anjou, & laissa un fils, nommé *Claude* de Caignou, écuyer, sieur de la Frenaie, marié le 26 Février 1607. avec *Michelle* de Chevrier, de laquelle il eut, *Louise*, épouse de *Georges* Mabile, écuyer, sieur de la Paumeliere, & *Jeanne*, épouse de *Gabrielle* de Sauné, chevalier, seigneur de la Mutaie, dont elle n'eut qu'une fille, mariée à *N*...., de la Breteche.

Les armes: *d'azur à trois bandes d'or.*

CAILHOU-DESIGNAC, en Poitou: Famille ancienne du Poitou, éteinte dans *Catherine-Virginie* Cailhou-Designac, décédée à Paris le 28 Février 1756. âgée de soixante-six ans.

CAILLOUEY, sieur de la Conté, en Normandie, élection de Bayeux.

Porte: *d'azur à trois aigles d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

CAIRON (de), sieur des Maizerets, même province & même élection.

Porte: *de gueules à trois coquilles d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

Une autre famille du même nom, dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I.* p. 110. porte: *d'azur à un chevron d'argent, accompagné de trois billettes de même, poſées en pal, 2 en chef & 1 en pointe.*

CALAMAN, en Provence: Famille qui ſubſiſte dans *Joſeph-François-Xavier* Calaman, reçu conſeiller en la Cour des Comptes d'Aix le 3 Janvier 1756. marié en ſecondes noces par contrat du 27 Novembre 1747. à *Anne-Agnès* Beſſon, dont deux fils jeunes.

Les armes: *d'azur au chevron, accompagné de trois roſes, le tout d'or.*

CALAS, autre famille de la même province, dont *Jean-Charles* Calas, ſeigneur de Villepeys, conſeiller du Roi, receveur général des domaines & bois de Provence en 1744. qui a poſtérité.

Les armes: *de gueules à la foi d'or en faſce, mouvante d'argent des deux flancs, & tenant trois lys d'or.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome I. p.* 213.

CALMEIL, en Guyenne: Porte: *d'azur à trois yeux d'argent rangés en faſce, ſurmontés chacun d'une étoile d'or, & une levrette courante à la pointe de l'écu.* Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 110.

CALONNE DE COURTEBONNE: *Tome I. p.* 362. *col.* 2. à la fin de la page: Il eut, entr'autres enfans, *liſez*, Il eut pluſieurs enfans, ſçavoir,

1. *Jacques-Louis* de Calonne, marquis de Courtebonne, maréchal de camp, *liſez*, lieutenant général des armées du Roi, directeur général de la Cavalerie, &c.

Ibid. p. 363. *col.* 1. *lig.* 19. *ajoutez: Charles* de Courtebonne, abbé de la Couronne en Angoumois, & de Chaulnes, en Brie, décédé en 1723.

3. *Louis-Jacques-Gabriel* de Calonne de Courtebonne, commandeur de l'ordre de Malte, capitaine d'une des galeres du Roi, & capitaine des Gardes de l'étendard, mort en 1730.

4. *Anne* de Calonne de Courtebonne, morte le 16 Mai 1737. âgée de quatre-vingt ſix ans, veuve de *François* le Tonnelier de Breteuil.

CAMBIS: *Tome I. p.* 364. *col.* 1. *lig.* 38. *Anne-Victoire*, née à Turin le premier Juin 1726. mariée en Avril 1746. avec le marquis d'Herbouville, capitaine de Gendarmerie, *liſez*, meſtre-de-camp de Cavalerie, & *ajoutez*, ſous-lieutenant des Gendarmes d'Aquitaine; elle eſt morte à Paris le 22 Septembre 1756. âgée de trente-un ans.

CAMBOUT DU COISLIN: *Ibid. col.* 2. *lig.* 10. *liſez*, CAMBOUT DE COISLIN.

CAMELIN, en Provence, famille qui a donné en 1594. un évêque de Frejus dans *Barthelemi* de Camelin, qui y fonda une maiſon de Jéſuites, un couvent de Dominicains, & un monaſtere de Religieuſes du même ordre; & un évêque de Philadelphie en 1621. qui ſuccéda à ſon oncle en 1638. Les mémoires de M. de Tourville font mention d'*Annibal* de Camelin, capitaine de Bombardiers, qui fut envoyé avec M. Duqueſne à l'expédition d'Alger. Cette famille ſubſiſte en trois branches, *Joſeph* de Camelin, ancien mouſ-

quetaire du Roi, est chef de la premiere. *Honoré* de Camelin, non encore marié, est chef de la seconde, & *Joseph Marius* de Camelin, qui a postérité, chef de la troisieme.

Les armes : *d'azur au chameau surmonté de trois étoiles, le tout d'or* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p.* 213.

CAMEMBER : C'est une baronnie proche Argentan, en Normandie, possédée par les dames abbesse & religieuses d'Almaneche, ordre de Saint Benoît.

CAMPET : *Tome I. p.* 366. *col.* 1. *lig.* 45. *après*, De cette maison étoit, *ajoutez*, *Louis* de Campet de Saujon, chevalier, seigneur, baron de la Riviere, de Bioyac & de la Mothe des Arennes, marié avec *Anne-Marguerite* de Murray, ou Meuré, Ecossoise de Nation, de laquelle il eut *Charles-François* de Campet, &c.

Ibid. lig. 46. *après* seigneur, comte de Saujon, en Aunis, *ajoutez*, baron de la Riviere, de Boronne & de Douzillac, chevalier de l'ordre de Saint Louis, brigadier de Cavalerie, lieutenant de Roi en Guyenne, au département de l'Agenois & du Bazadois, ci-devant gouverneur du Pont de l'Arche en Normandie, & successivement aide-major de compagnie, enseigne & lieutenant des Gardes du Corps du Roi.

Ibid. derniere ligne, marié le 6 Février 1724. *lisez*, marié le 11 Février 1724.

CAMPION, en Normandie, ancienne famille, dont la Roque fait mention dans son *Histoire d'Harcourt*, & M. Huet, dans son *Origine de Caën.* Elle est divisée en plusieurs branches, qui toutes portent des armes différentes.

Campion du Mesnil porte : *d'or au lion d'azur, armé & lampassé de gueules.*

Campion de Saint Martin porte : *d'or au lion d'azur, surmonté d'un lambel de gueules.*

Campion de la Garentiere porte : *d'or au lion d'azur, à la bordure de gueules.*

CAMPMAS : Seigneurie & vicomté, qui fut acquise en 1666. par *Nicolas* de Campmas, qui en 1668. en rendit hommage, en qualité de vicomte, en la Chambre des Comptes de Navarre. Il avoit été pourvu d'une charge de thrésorier de France le 10 Juin 1635. à la premiere création du Bureau des Finances à Montauban. Il fut fait maître d'hôtel ordinaire du Roi, par lettres du 6 Octobre 1649. & fut créé conseiller d'Etat, par brevet du 13 Mars 1652. en récompense des services qu'il avoit rendus aux rois Louis XIII. & Louis XIV. dans les emplois & commissions, dont il fut chargé, & dont il s'étoit acquitté avec autant de zele que de capacité. Il avoit épousé en 1634. *Antoinette* de Garibal, qui le rendit pere de *Guillaume* de Campmas, seigneur & vicomte d'Elves, allié en 1667. avec *Isabeau* de Raynaldi. Il eut de ce mariage *Nicolas* de Campmas, dit de Saint Remi, vicomte d'Elves, mort en 1748. premier président des Thrésoriers de France de la généralité de Montauban, lequel n'ayant point été marié, a fait son héritier *Jean-Guillaume-Nicolas-Melchior* de Campmas, fils aîné de son frere *François*, seigneur de Cirq, ancien capi-

taine de Dragons au régiment de Lautrec.

Ce *Jean-Guillaume-Nicolas-Melchior* de Campmas, à présent seigneur & vicomte d'Elves, seigneur de Saint Remi, la Bastiolle, Saint Cirq, &c. est thrésorier de France en la généralité de Montauban. Il a épousé en l'année 1747. *Marie-Jacqueline* de Colonges, fille d'*Alexis-Dauphin* de Colonges, écuyer, seigneur de Senac. Il a de son mariage plusieurs enfans mâles & femelles. *Tab. Généal. Part. VII. p.* 241.

CAMPRONT, famille de Normandie, établie dans les élections d'Avranches & de Coutances, dont les armes sont : *d'argent à la quintefeuille de gueules.*

Enguerrant de Campront ou Camprout, chevalier Banneret, portoit les armes ci dessus, selon le Catalogue des chevaliers de Normandie qui furent à la Terre-Sainte, avec *Godefroi* de Bouillon, & qui se trouve à la fin de l'Histoire de Normandie de *Gabriel* Dumoulin ; mais ce Catalogue est bien postérieur.

Thomas de Campront, qualifié d'honnête écuyer, eut une fille nommée *Isabelle* de Campront, mariée le 23 Février 1411. à *Robert* d'Escajeul, seigneur de la Ramée.

Adam de Campront étoit valet & écuyer tranchant du Roi dans le quinzieme siécle, (cité par la Roque pour prouver que cette charge est honorable), avec *Gauvain* de Dreux issu du sang de nos Rois, *Pierre* & *Jean* de la Trimouille, *Aubert* Angest, *Jean* d'Estouteville, *Charles* d'Ivry, chevalier, *Guillaume* Marcel, *Louis* de Rabodanges, & *Charles* de Harcourt, baron de Beuvron.

Roger de Campront, prêtre du diocèse de Tours, fils de *Roger* de Campront, écuyer, son pere, vivoit vers le milieu du quinzieme siécle.

Jacques-Antoine de Campront de Georges, reçu chevalier de Malte le 7 Juillet 1669. portoit aussi : *d'argent à la quintefeuille de gueules, avec la croix de Malte.* Voyez l'*Histoire d'Harcourt*, *p.* 1437. & l'*Histoire de Malte.*

CAMPSERVEUR, sieur de Becqueville, en Normandie, élection de Valognes.

Porte : *d'azur à trois faulx d'argent, au chevron de gueules brochant sur le tout.*

La Roque parle de cette famille, dans son *Histoire d'Harcourt*, *p.* 1443. & 1497.

CAMUS : *Tome I. p.* 367. *col.* 1. *lig.* 6. Ce *Claude*, lisez, *Claude.*

Ibid. lig. 26. *Jeanne* de Sangain, *lisez*, *Jeanne* de Sanguin.

Ibid. p. 368. *col.* 1. *lig.* 27. *ajoutez*, Messieurs de Camus d'Argini sont une branche de celle de Pontcarré.

Ibid. à la fin de l'article, *ajoutez* ce qui suit : Outre plusieurs branches établies à Paris, illustres par plusieurs Magistrats, qui ont exercé avec distinction des charges considérables, il y en a encore une autre en Provence, établie depuis environ un siécle, sous le nom de Camus, seigneur de Puipin, qui porte : *de gueules, au pélican d'argent, ensanglanté de gueules dans son aire, au chef cousu d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or.* Ce sont les mêmes armes que celles de Camus de Bligny.

Ibid. p. 369. *col.* 2. *lig.* 20.

après Maulevrier, *ajoutez*, Langeron, maréchal de France.

Ibid. p. 370. *col.* 1. *effacez* les dix lignes de l'article de Camus d'Argini.

CANAYE: Famille de Robe de Paris, connue depuis plus de deux cents cinquante ans, qui ne subsiste plus que dans la personne de M. l'abbé de Canaye.

Les armes: *d'azur au chevron d'argent, accompagné en chef de trois étoiles d'or mal ordonnées, & en pointe d'une rose feuillée & tigée de même.*

CANDALLE: *Tome I. p.* 370. *lig.* 41. originaire du Béarnois, *lisez*, originaire du Béarn.

CANDIE, en Bresse, ancienne maison éteinte, dont parle Guichenon, dans son *Histoire de Bresse.*

Les armes: *de gueules, semé de fleurs de lys d'or, à la bande d'azur sur le tout.*

CANDOLLE, en Provence: Ancienne noblesse, qui tire son origine de *Pons* de Candolle, baron de Peynier. Elle a formé plusieurs branches. Il y en a une établie à Geneve, qui subsiste dans *Piramus* de Candolle, dont les ancêtres ont toujours servi dans les Troupes Suisses au service de France, ou de Piémont. Celle qui est établie à Marseille y a donné plusieurs Consuls, & subsiste dans *Antoine-Paul-Augustin* de Candolle, ancien officier de Galeres, marié par contrat du 6 Septembre 1749. à *Jeanne-Félicité* de Beaumont, fille de *Jean-Baptiste*, dont un fils encore jeune.

Les armes: *écartelé d'or & d'azur.*

Voyez, sur cette famille, le *Nouvel Armorial de Provence*; Nostradamus, Bouche, Gaufridy, le Moine des Isles d'or, les *Archives de l'Hôtel-de-Ville de Marseille* des douzieme & treizieme siécles; Ruffi, *Histoire de Marseille*; l'abbé Robert, &c.

CANDOSNE, sieur de Savigny, en Normandie, élection de Valognes.

Porte: *d'azur à l'épée d'argent, posée en pal, la poignée d'or; cantonnée de quatre molettes aussi d'argent.*

CAGNES: Seigneurie en Provence, acquise par *Marc* & *Luc* de Grimaldi, érigée en baronnie en 1646. & en marquisat en 1677.

CANILLAC: *Tome I. p.* 372. *col.* 1. *lig.* 14. La maison des marquis de Canillac, *lisez*, La maison de Canillac.

Ibid. lig. 22. Ces seigneurs, sous le nom de Beaufort & de Montboissier, se sont signalés; *lisez*, Les marquis de Canillac, du nom de Montboissier-Beaufort, se sont signalés, &c.

CANIVET, sieur de Vacqueville, en Normandie, élection de Bayeux.

Porte: *d'azur à trois canifs d'argent, emmanchés d'or, posés 2 & 1.*

CANON, en Lorraine: *Nicolas* Canon, chanoine & grand-chantre de la Primatiale de Lorraine, acheta avec *Petronille* du Four, sa belle-sœur, le 5 Mai 1704. de *François* Huraut, le marquisat de Ville-sur-Illon. *Petronille* du Four, morte en 1723. étoit veuve de *Claude-François*, baron de Canon & du Saint Empire, seigneur de Brick en Silésie, ministre d'Etat des ducs Charles IV. Charles V. & Léo-

pold, & ambassadeur plénipotentiaire de l'Empereur *Léopold*, & de la duchesse de Lorraine, mere du duc *Léopold*, au Traité de Ryswick, mort premier président au Parlement de Nancy en 1702. Il avoit été créé baron du Saint Empire par diplôme du premier Avril 1674. confirmé par le duc Charles V. le 5 Mai 1677. registré au Parlement de Lorraine le 2 Juillet 1698. & à la Chambre des Comptes le 4 Décembre suivant. Son fils unique, nommé *Charles*, baron de Canon & du Saint Empire, marquis de Ville-sur-Illon, seigneur de Brick en Silésie, mort le 4 Août 1742. avoit épousé le 19 Mars 1698. *Jeanne-Henriette* de Ficquelmont, morte le 28 Février 1732. fille de *Jean-François*, comte de Ficquelmont, capitaine-commandant une compagnie des Chevaux-Légers de la Garde du duc *Léopold*, & de *Marguerite* de Chauvirey, dont il a eu *Jean-Pierre-Nicolas*, baron de Canon & du Saint Empire, marquis de Ville-sur-Illen, marié le 30 Avril 1726. à *Gabrielle*, comtesse de Hunolstein, fille de *François-Hermant*, comte de Hunolstein, maréchal de Lorraine & du Barrois, & de *Marguerite* le Begue, sa seconde femme. Il en a,

1. *Charles-Gabriel*, marquis de Ville, capitaine au régiment du Mestre-de-Camp-Général des Dragons.

2. *Joseph-Dieu-donné*.

3. *Philippe Charles*, reçu chevalier de Malte au grand-prieuré de Champagne, le 19 Octobre 1740.

4. *Hermant-François*.

5. *François-Antoine*.

6. *Jean-Baptiste-Louis*, enseigne au régiment Royal Roussillon. Ils ont pour oncle *Charles*, baron de Canon & du Saint Empire, dit le marquis de Ville, seigneur de Brick en Silésie, chambellan de leurs Majestés Impériales, général-major & commandant à Débretschin, marié en l'année 1741. à *N*. . . . . comtesse de Heisler & du Saint Empire, fille du comte de ce nom, capitaine-général de la Moravie. Voyez les *Tablettes Généalogiques & Historiques*, *Part. VII. p.* 75.

CANONVILLE : Famille comptée parmi les plus distinguées de Normandie, où elle est connue depuis l'an 1066. qu'un seigneur de ce nom accompagna *Guillaume* le Conquérant, comme le disent Duchesne, *Hist. de Normandie*, *p.* 1126. & la *Chronique* de Brompton, *p.* 964. du Recueil des Historiens Anglois.

Raoul, seigneur de Canonville, Manneville & Venesville, un de ses descendans, vivoit en l'année 1157.

Richard de Canonville est nommé avec les plus grands seigneurs de Normandie, dans deux chartes de Henri II. roi d'Angleterre & duc de Normandie, l'une qui accorde des priviléges aux habitans de Rouen, donnée vers l'an 1175. & l'autre accordée environ le même temps à l'abbaye de Jumieres.

Cette famille, qui est alliée à celles de Blainville, Villequier, Cailletot, Rouvroy-Saint-Simon, Hautemer-Fervaques, Choiseul, Gramont, Perthuis, Pardieu, &c. possede la terre de Raffetot, depuis l'an 1355. qu'elle lui est venue par le mariage de *Pierre* III. du nom, seigneur de Canonville, avec *Laurence* de Cailletot, dame de Raffetot.

Louis-Augustin, marquis de Canonville; dont *Raoul*, mentionné ci-dessus, étoit le quatorzieme ayeul, a épousé *Constance-Geneviéve-Catherine-Louise* de Pardieu d'Avrémenil, de laquelle il a eu, entr'autres enfans, *Charles-Louis-Joseph-Alexandre* de Canonville, marquis de Raffetot, mestre-de-camp de Cavalerie, sous-lieutenant de la compagnie des Chevaux-Légers de monseigneur le Dauphin, marié le 18 Mai 1756. avec *Marie-Magdelene-Louise* de Barberie de Saint Contest, veuve de *Louis-Henri-Félix* du Plessis-Châtillon, marquis du Plessis-Châtillon, de Saint Gelais & de Nonant, comte de Châteaumeillien, & fille de feu *François-Dominique* de Barberie, marquis de Saint Contest, ministre & secrétaire d'Etat, ayant le département des affaires étrangeres, & de *Jeanne-Monique* des Vieux. Leur contrat de mariage avoit été signé le 16 du même mois par leurs Majestés & par la famille Royale. *Mercure de France du mois d'Octobre* 1756. *p.* 229. & 230.

Les seigneurs de Canonville de Raffetot portent pour armes: *de gueules à trois molettes d'éperon d'or*, 2 & 1.

CANTELMI: *Tome I. p.* 373. *col.* 1. *lig.* 15. prince de Pellorano, *lisez*, prince de Pettorano.

Ibid. lig. 22. *après Catherine-Charlotte* de Grammont, *ajoutez*, Sa sœur, qui est son héritiere, est princesse de Montemilto à Naples.

CANU, sieur de Basmarey & du Martel, en Normandie, élection de Carentan. Porte: *de gueules au lion d'or, au chef de même.*

CAPENDU: Le vicomté de Boursonne, dans la généralité de Soissons, est possédé depuis plus de deux cents ans par la famille de Capendu. *Charles* de Capendu, écuyer, seigneur de Capendu & du Prounai, vicomte de Boursonne, pair du comté de Saint Pol en Artois, & maître des Eaux & Forêts du duché de Valois, charge possédée par tous ses descendans jusqu'à présent, est nommé parmi les nobles dans le procès-verbal de la rédaction de la Coûtume de ce duché, fait le 13 Septembre 1539. Il mourut en Septembre 1546. & avoit épousé le 26 Avril 1528. *Antoinette* de Ligny, qui fut mere de *Henri* de Capendu, chevalier, vicomte de Boursonne, allié à *Antoinette* de Monchi-Senarpont. Il en eut *Charles* II. du nom, vicomte de Boursonne, seigneur d'Ouchy-le-Châtel & de la Villeneuve, maître des Eaux & Forêts du Bailliage de Vallois, & trois filles; sçavoir, *Anne* de Capendu, mariée avec *Louis* de Sebouville, seigneur des Marets; *Marie* de Capendu, veuve d'*Adrien* de Mailly, seigneur de la Houssaye, & *Louise* de Capendu, femme de *François* Tiercelin, seigneur de Neufmoulin. *Charles* II. du nom, épousa le 25 Février 1602. *Antoinette* de Sébouville, & fut pere de *Charles* de Capendu III. du nom, vicomte de Boursonne, marié le 13 Juin 1655. avec *Renée-Magdelene* de Vassan. Leur fils aîné, *Charles* IV. du nom, vicomte de Boursonne, seigneur de Capendu & d'Hennezis, commandeur de Moreuil de l'ordre de

de Saint Lazare, chevalier de Saint Louis, épousa le 26 du mois de Septembre 1689. *Jeanne-Baptiste* de Gaune. De ce mariage sont nés,

1. *Charles* de Capendu, né le 31 Mars 1695. reçu page du Roi dans sa grande écurie le 5 Avril 1710.

2. *Amable-Paul-Jean-Baptiste* de Capendu, né le 29 Juin 1698. reçu le 30 Avril 1703. chevalier de Malte dans le grand prieuré de France, où son oncle, *René* de Capendu, avoit été admis, & reçu aussi page du Roi, comme son frere aîné, le 2 Mai 1713.

Voyez les *Tablettes Généalogiques & Historiques*, *Part. VII. p.* 240.

Les armes : *d'argent à trois fasces de gueules, & trois merlettes de sable, rangées en chef.*

CAPETIENS : *Tome I. p.* 374. *col* 2. *lig.* 30. de la maison d'Orléans-Valois, *lisez*, de la branche d'Orléans Valois.

Ibid. lig. 31. de la maison royale de Bourbon aujourd'hui regnante, *lisez*, de la branche royale de Bourbon, aujourd'hui sur le thrône.

CAPPELIN, sieur de Berquery, en Normandie, élection de Valognes.

Porte : *d'azur à deux chevrons d'or.*

CAPPON, même province & même élection.

Porte : *d'argent à trois losanges de gueules, 2 & 1, & trois mouchetures de sable, 1 & 2.*

CAPRIS : Ancienne noblesse de Savoye, dont une branche subsiste à Cuers en Provence, dans la personne d'*Antoine* Capris, seigneur de Beauvezer, marié à *Elisabeth* de Beaumont, par contrat du 21 Février 1721. dont quatre fils & une fille. L'aîné fait sa demeure à Biella. La seconde, établie en Chamberi, subsiste dans le comte de Capris, seigneur de la Peysse, gentilhomme du duc de Baviere, lieutenant-colonel de ses Gardes, & chevalier de l'ordre de Saint Georges, pour lequel il faut les mêmes preuves qu'aux comtes de Lyon. La troisieme demeure à Turin, où le chevalier Capris, marquis de Ciglié, qui soutient cette branche, est premier majordôme du duc de Savoye, général major de ses troupes, & grand cordon des ordres de Saint Maurice & de Saint Lazare, avec une pension de quatre mille livres. Ces différentes branches portent toutes les mêmes armes, qui sont : *d'or à la tête de chevre de sable.*

Voyez la généalogie de cette famille dans le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome I. p.* 221. *& suiv.*

CAQUERAI, en Bretagne : Porte : *d'or à trois roses de gueules, posées 2 en chef & 1 en pointe.*

CARBONNEL : *Tome I. p.* 376. *col.* 2. *lig.* 21. Crevilly, *lisez* Creuilly.

Ibid. lig. 25. comte de Seviffac, *lisez*, comte de Serillac.

CARBONNIERES : *Tome I. p.* 377. *col.* 1. *lig.* 38. *Françoise* de Breville de Chantresac, *lisez*, *Françoise* de Breuille de Chantrezac.

Ibid. col. 2. *lig.* 14. *ajoutez* : Il y a une autre branche de Carbonnieres, séparée depuis peu de temps de la précédente, laquelle est connue sous le nom de Carbonnieres-Mont-Joffre, près

de la ville de Saint Léonard-Nablac en Limousin. Le fils aîné de cette branche, nommé M. de Saint Denis, a été officier de Dragons au régiment Dauphin, & s'est marié il y a peu d'années. Le chevalier de Carbonnieres, son frere, est mort officier d'Infanterie au régiment de Montboissier, à présent Vaubecourt.

Ibid. lig. 17. *accompagnées de trois charbons*; lisez, *de huit charbons.*

CARDON, en Lorraine : *Daniel* de Cardon, chevalier, seigneur de Vidampierre & de Heyppes, chambellan de *Henri*, duc de Lorraine, épousa *Louise* de la Mothe, fille de *Louis* de la Mothe, seigneur de Vandéleville, de Courcelles & de Lanfroicourt; & d'*Anne* de Gastinois, qui lui porta en mariage le 26 Janvier 1624. la seigneurie de Vandeléville, près de Vezelise en Lorraine. Leur fils, *Jean-Philippe* de Cardon, seigneur de Vidampierre, de Heyppes, de Vandeléville & de Courcelles, sous-lieutenant des Chevaux-Légers de la garde du duc Charles IV. & grand gruyer de Lorraine, épousa par contrat du 19 Mai 1657. *Marie* de Tournebulle, fille d'*Œneas*, seigneur de Saint Lumier & de Possesse, gouverneur du fort de Nieulet, & lieutenant au gouvernement d'Ardres, & de *Nicole* de Comitin, qui le fit pere de *Jean-Philippe*, dit le comte de Vidampierre, chevalier de Saint Louis, major du régiment du Roi, infanterie, avec brevet de colonel, puis conseiller d'Etat & chambellan du duc *Léopold*, premier gentilhomme de la chambre des princes ses fils, enfin premier gentilhomme de la chambre de l'Empereur, & grand bailli de Saint Mihiel, mort à Nancy le 30 Juin 1744. Ce fut en sa faveur que la terre de Vandeléville fut érigée en comté, par lettres du 15 Décembre 1723.

Il avoit épousé le 7 Mars 1707. *Françoise-Gabrielle-Charlotte-Eugénie* de Cappizucchy-Bologne, fille de *Pierre-Louis*, marquis de Bonnecourt, & de *Charlotte-Elisabeth* de Broussel, fille de *Charles* de Broussel, écuyer, baron d'Ambonville, & de *Nicole-Françoise* du Châtelet. Il a eu de cette alliance, 1. *Jean-Joseph-Antoine*, comte de Vandeléville; 2. *Charles-Humbert*, comte de Cardon, capitaine de Cavalerie au régiment de Vintimille en 1743. marié en Octobre 1748. à *N.*...... de Grandvilla; 3. *Léopoldine-Elisabeth*, fille d'honneur de son Altesse Royale madame la duchesse de Lorraine, puis mariée en 1726. à *François*, comte de Bloisse & d'Hannonville, chambellan du duc *Léopold*. 4. *Anne-Marguerite*, aussi fille d'honneur de son Altesse Royale Madame, ensuite alliée par contrat du 29 Avril 1736. à *Joseph-Jean-François-Alexandre*, comte de Rosieres & d'Euvezin, à présent grand bailli de Thiaucourt, 5. *N.*...... qui a épousé en 1743. *N.*...... de Grivel, seigneur de la Muyre & de Nancuisse, en Franche Comté. 6. *N.*...... mariée le 10 Février 1744. à *N.*...... du Tertre, dit le marquis de Chilli, seigneur de Chilli en Franche-Comté, capitaine au régiment de Monaco. *Tab. Gén. Part. VIII. p.* 236.

Il y a une autre famille du nom de Cardon, dont il est parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 114. & qui

porté pour armes : *d'azur à trois chardons d'or, posés 2 & 1 ; l'écu timbré d'un casque de profil.*

CARDEVAQUE : *Tome I. p.* 378. *col.* 1. *lig.* 46. *N*. . . . mariée au comse de la Mire, *lisez* ; mariée au comte de la Mire.

CARDONNE : *Tome I. p.* 379. *col.* 1. *lig.* 18. a donné son nom aux seigneurs de Falch, *lisez* ; aux seigneurs de ce nom.

Ibid. lig. 37. *après* 1590. *ajoutez* ; *Sylva* Monte-Mayor a été fait héritier de cette maison par le dernier prince de Cardonne.

CAREL DE MERCEY, famille de Normandie, qui fut maintenue dans sa noblesse le 7 Août 1668.

Guillaume Carel étoit chanoine de la Cathédrale de Rouen en l'an 1408.

Jacques Carel de Mercey, reçu chevalier de Malte en 1612. portoit : *d'hermines à la bande componnée d'or & de gueules.*

Louis Carel, président en la Chambre des Comptes à Rouen en 1691. mourut en 1717. ne laissant que trois filles, qui sont, 1. *Magdelene* ; mariée à *Charles* de Houdetot ; 2. *Anne-Louise*, qui a épousé *Jean-Nicolas* de Bailleul ; 3. *Jeanne*, qui a été mariée à *Antoine-Nicolas* du Mesnil, marquis de Sommery. Voyez l'*Histoire de la ville de Rouen.*

Porte : *d'hermines à trois carreaux d'azur.*

CARENCY : *Tome I. col.* 2. *p.* 379. *lig.* 6. Les armes de Carency, *lisez*, Les armes de la branche de Bourbon-Carency sont, &c.

CARENCY : Seigneurie en Artois, érigée en titre de marquisat & de comté par lettres du mois de Septembre 1665. regiſtré au Conseil Provincial d'Artois ; en faveur de *Noel-Philippe* Toustain de Frontebosc, vicomte de Vauchetain, marié le 25 Septembre 1669. à *Renée* de Mailloc ; fille de *Gabriel* ; marquis de Mailloc, dont il a eu *François-Joseph* Toustain, marquis de Carency ; né le 19 Mars 1678. *Tab. Gén. Part. IV. p.* 142.

CARETTE, sieur de Sommereux : Porte : *de gueules à un bras droit de carnation, gantelé d'argent, mouvant du flanc gauche de l'écu, & tenant de sa main une épée aussi d'argent, la garde & la poignée d'or, & posée en barre ; la pointe en haut ; l'écu timbré d'un casque de profil.* Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 114.

CARIGNAN : *Tome I. p.* 380. *lig.* 36. & de *Marguerite* de France ; *lisez*, & de *Catherine* d'Autriche.

Ibid. col. 2. à la fin de l'article, *ajoutez* ; Le duché de Carignan a été acheté par M. le duc de Penthiévre.

CARITÉ, en Normandie, élection de Bayeux.

Porte : *de gueules au lion rampant d'or.*

CARLOO : Terre & seigneurie dans les Pays-Bas, qui étoit dans la maison de Vandernoot, dès le milieu du seizieme siécle, érigée en baronnie par lettres du mois de . . . . . 1678. en faveur de *Rogier-Vauthier* de Vandernoot, seigneur de Duyst, Capelle & Glabeck ; député des Nobles en Brabant, mort en l'an 1710. *Voyez* au mot VANDERNOOT.

CARMAIN : *Tome I. p.* 381. *col.* 1. *lig.* 35. *Béatrix* de Peris,

lisez, *Béatrix* de Perille.

CARMAN : *Tome I. p.* 382. *col.* 1. *lig.* 41. *Marie - Louise* Binet de Marlognet, *lisez*, *Marie-Louise* Binet de Marcognet.

CARNIN, en Artois : *Jacques* de Carnin, chevalier, vivoit en 1203. Il eut de *Marie* d'Avion, son épouse, *Albert* de Carnin, allié à *Jeanne* de Raisse, qui fut mere de *Jean* de Carnin, seigneur de Méricourt, mort en l'année 1339. au service du duc de Bourgogne. Il avoit épousé *N....* de Wendin, de laquelle il eut *Jean* de Carnin II. du nom, seigneur de Villiers, de Méricourt, &c. allié à *Marie*, fille d'*Antoine*, seigneur du Maresquiel, & de *Goulle* de Heulle, dont vint *Jean* de Carnin III. du nom, seigneur de Villiers, marié à *Agnès* de Châteauvillain, dit Raincheval, mere de *Thomas* de Carnin, seigneur de Villiers, la Motte, &c. époux de *Michelle* Sucquet, dite Sapigny, qui en étoit veuve en l'an 1457. & mere de *Jean* de Carnin IV. du nom, seigneur de Villiers, la Motte, &c. page, puis échanson du duc de Bourgogne, échevin d'Arras dans les années 1486. 1487. & 1490. mort vers 1498. Il avoit épousé *Jacqueline* de Beauffremez, fille de *Louis*, seigneur de Caurelus, & d'*Hélene* de Beauffort de Buliecourt, dont est issu *Robert* de Carnin, seigneur de Villiers, &c. allié à *Jeanne* de Flory, fille d'*Antoine*, seigneur d'Offimont & de Saint Léger, & d'*Antoinette* de Senlis, de laquelle il eut *Claude* de Carnin, & *Thomas*. Ce dernier fut seigneur de Lagnicourt, & est auteur de la branche des seigneurs de Stades, de laquelle est chef *N....* de Carnin, comte de Stades, qui de son mariage avec *N....* le Poivre, sa cousine au second degré, a plusieurs enfans.

Claude de Carnin, fils aîné de *Robert*, fut seigneur de Villiers, Gomecourt, Offimont, Senlis, &c. & épousa en 1574. *Marie* de Markais, fille de *Jean*, seigneur de Villiers, & de *Claudine* de Cordes, dont vint *Jean* de Carnin V. du nom, seigneur de Saint Léger, Fontaine, Offimont, Senlis, &c. qui devint seigneur de Nedonchel par son mariage avec *Isabeau* Marel, de laquelle il eut *Jean Baptiste* de Carnin, qui suit; *Jacques*, chevalier de Malte, & *Maximilien-Adrien-François*, seigneur de Saint Léger, auteur d'une branche éteinte au commencement de ce siécle.

Jean-Baptiste de Carnin, seigneur de Nedonchel, Lillers, &c. fut allié en 1645. à *Marie Claire* d'Ostrel de Lieres, fille de *Gilles*, seigneur & vicomte de Lieres, comte de Saint Venant, gouverneur & grand-bailli de Saint Omer, & de *Marie Catherine* de la Tramerie. Il eut de ce mariage *Maximilien François* de Carnin, seigneur de Nedonchel, Lillers, Bonrecourt, Esquernes, &c. en faveur duquel la terre de Nedonchel fut érigée en marquisat par lettres patentes de l'an 1694. Il mourut en 1710. ayant été allié à *Alexandrine Charlotte* de Bethune des Planques, fille de *Charles-Jacques-François*, marquis d'Heldigneul, & d'*Anne-Marie Marguerite Françoise* de Noyelles, de laquelle sont nés,

1. *Jacques-Gilles-Bonaventure* de Carnin, dit le marquis de Lillers, capitaine au régiment du Roi, Infanterie, mort en 1734.

des blessures qu'il avoit reçues à la bataille de Parme, ne laissant de son mariage avec *Elisabeth-Claire-Guislaine* de la Tour-Saint-Quentin, qu'une fille qui est religieuse de la Visitation de Sainte Marie à Paris.

2. *N. . . .* dit le marquis de Nedonchel, mort sans alliance.

3. *Albert-François*, dit le comte de Carnin, maréchal des camps & armées du Roi d'Espagne, & capitaine des Grenadiers au régiment des Gardes Wallones, veuf sans enfans de *N. . . .* marquise de Gironella.

4. *N. . . .* de Carnin, dit le comte de Lillers, général & colonel des Grenadiers Wallons au service de la République de Hollande.

5. *Albert* de Carnin, dit l'abbé de Lillers, chanoine & archidiacre de la Cathédrale de Saint Omer.

6. *Marie-Claire-Eugénie* de Carnin, chanoinesse de Maubeuge, puis mariée en 1714. à *Jean-Herman* d'Hinnisdaël, baron du Fumal, dont elle a laissé plusieurs enfans.

7. *N. . . .* de Carnin, chanoinesse de Denain, ensuite alliée à *N. . . .* de Berghes, vicomte d'Arleux, duquel elle a des enfans. *Tab. Généal. Part. VIII. p. 55.*

Les armes : *de gueules à trois têtes de léopard d'or.*

CARRION, en Anjou : Un mémoire adressé à l'Auteur du *Mercure de France du mois de Juillet* 1742. porte que cette famille est si ancienne qu'elle remonte jusqu'à l'an 1300. & il y est dit qu'elle est alliée, entr'autres, avec les maisons de Beauvau, du Bellay & de Lénoncourt.

Pierre Carrion, seigneur de l'Epronniere en Anjou, commandoit en 1651. un escadron de l'arriere-ban : il fut fait dans le même tems gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi. Suivant le même mémoire, il avoit pour fils puîné,

1. *Pierre-Joseph* Carrion, chevalier de Saint Louis, lieutenant de Vaisseaux du Roi depuis 1693. mort au Havre de Grace en Normandie le premier Mai 1742. âgé de quatre vingts-huit ans. Il avoit été marié en 1692. avec *Etiennette* Tixsier, fille de noble homme *André* Tixsier, seigneur de Saint Prix, de laquelle il a laissé trois garçons, qui sont *André-Joseph* Carrion, qui a servi dans la Marine ; *Charles* Carrion, prêtre, & *Jean-Baptiste* Carrion, gouverneur de Montluel en Bresse, & gentilhomme de mademoiselle *Louise-Anne* de Bourbon Condé.

2. *François* Carrion, frere puîné de *Pierre Joseph*, seigneur du Petit-Pont, colonel d'Infanterie, mort lieutenant de Roi de la Bassée, lequel a fait une branche.

3. *Claude-Marie*, mariée avec *François* le Camus de Fontaine-Villefort.

4. *Perrine-Hélene*, mariée avec *Jean Georges* de Gruter, gentilhomme Allemand, mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie de son nom.

5. *Marie-Suzanne* Carrion, mariée avec *Antoine* de la Haye-Monbault.

CARUEL, ou KARUEL, famille de Normandie, diocese d'Evreux, maintenue dans sa noblesse le 17 Août 1666.

Les armes : *d'argent à trois merlettes de sable.*

CARVOISIN, seigneur

d'Achy en Picardie, originaire des Marches Milanoifes.

Porte : *d'or à la bande de gueules, au chef d'azur*. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 115. & les *Mercures de Janvier* 1719. *p.* 195. *de Décembre* 1739. *p.* 2945. *& de Juillet* 1742. *p.* 1678.

CASSANT (de), famille originaire de Piémont, & naturalifée en 1583.

Les armes : *bandé d'or & de finople de fix pieces, les bandes de finople chargées chacune d'une fourmi de fable, & un chef d'or, chargé d'une aigle de fable, les ailes étendues.* Voyez l'*Armor. de France, Tome I. Part. I. p.* 116.

CASSINI : Famille noble du comté de Nice. *Jean-Dominique* Caffini, mort le 14 Septembre 1712. fut l'un des plus célebres aftronomes de fon fiécle. *Jacques* Caffini, fon fils, feigneur de Thury, ancien maître des Comptes & confeiller d'Etat, penfionnaire de l'Académie des Sciences, mort le 16 Avril 1756. âgé de quatre-vingts ans, eft pere de *Jean-Dominique* Caffini, feigneur de Thury, maître ordinaire en la Chambre des Comptes, auffi penfionnaire de l'Académie des Sciences, lequel avoit époufé *Bonne-Marie* de Murard, morte à Paris en l'hôtel royal de l'Obfervatoire le 3 Juin 1746. laiffant une fille, nommée *Marie-Bonne* Caffini, dont elle accoucha huit jours avant fon décès.

Les armes : *d'or à la fafce d'azur, accompagnée de fix étoiles à fix pointes chacune, rangées en fafce, 3 en chef & 3 en pointe.*

CASTAGNERE, feigneur de Châteauneuf : Famille qui a donné un prevôt des Marchands de Paris dans *Pierre-Antoine* de Caftagnere, confeiller d'Etat.

Les armes : *d'or au châtaignier arraché de finople.*

CASTANIER, feigneur d'Auriac : Porte : *d'argent au chataignier de finople fruité d'or, fur une terraffe de finople, au chef d'azur, chargé d'un croiffant, accofté de deux étoiles d'argent.*

CASTEL DE NEUVILLETTE, en Normandie : Ancienne famille, originaire du Vermandois, proche de Ham, en Picardie, dont les branches aînées qui y fubfiftoient, font éteintes il y a plus de trois cents ans. *Colart* du Caftel, chevalier, fervoit avec fa compagnie en 1373. fous *Hugues* de Châtillon, fire de Dampierre, & grand maître des Arbalêtriers de France, fuivant la montre qui en fut faite l'an 1373.

Robert, feigneur du Caftel, connu par fes talens dans l'art de la Poëfie, vivoit en 1260. ainfi que l'a remarqué M. le préfident Fauchet.

M. de la Morliere rapporte une alliance fort ancienne d'un nommé *Robert* de Tiercelin, avec *Yolande* du Caftel, fille de *Hugues*, feigneur du Caftel, d'où naquit *Jean* de Tiercelin, qui époufa *Marguerite* du Bellay, fille du feigneur du Bellay, fire d'Yvetot.

Une branche cadette, établie vers l'an 1500. au hameau de Neuvillette, dans le comté d'Eu, proche Dieppe, a été maintenue dans fa nobleffe le 10 Juillet 1670. par M. de la Galiffonniere, intendant de Picardie. Elle a pour auteur *Jean* du Caftel, que la profeffion des armes avoit attiré dans la Normandie, fils de *Pierre*

du Castel, chevalier, seigneur de Halu, Capy-sur-Somme, & autres lieux. Il eut de *Jeanne* de Cayeu, sa femme, 1. *Jean* II. du nom, qualifié dans plusieurs actes d'homme d'armes de la compagnie de Rubempré, marié à *Claude* du Mornay, qui ne lui donna que des filles; 2. *Robert*, qui suit.

Robert du Castel I. du nom, écuyer, seigneur de Neuvillette, se maria par contrat du 23 Octobre 1571, à *Cécile* de Chiffreville, de laquelle il eut, 1. *Robert*, qui suit; 2. *Louis* du Castel du Rosé, auteur d'une branche, qui subsiste dans la personne de *Louis-Charles* du Castel, écuyer, sieur de Rosé, marié à *Louise* le Sénéchal.

Robert du Castel II. du nom, s'allia par contrat du 23 Novembre 1597. avec *Anne* de la Berquerie, fille de *Guillaume*, écuyer, seigneur dudit lieu, dont, 1. *Joachim* du Castel, homme d'armes dans la compagnie de *Gaston* de France, duc d'Orléans, marié avec *Gilberte* de Waudricourt, fille de *Charles* de Waudricourt, écuyer, seigneur de Dalnay, mort sans postérité; 2. *François*, qui suit.

François du Castel I. du nom, écuyer, sieur de Neuviliette, officier dans le régiment de Piémont, se maria par contrat du 28 Septembre 1641. avec *Marguerite* d'Hoyer, fille de *François*, écuyer, seigneur de Monplaisir, de laquelle il eut, 1. *Charles* du Castel tué au service, étant capitaine au régiment de Chulemberg; 2. *François*, qui suit.

François du Castel II. du nom, quitta le surnom de Neuvillette, pour prendre celui de Bernimont. Il servit dans le régiment du Roi, Infanterie, & épousa par contrat du 11 Mai 1574. *Françoise Thérese* de Belleval, fille unique d'*Antoine*, chevalier, seigneur d'Angerville, d'Emonville, de Reminil, de Teuffe, &c. & de *Catherine* de Monchi, fille de *Charles*, baron de Vismes, seigneur de Senarpont. De ce mariage sont sortis, 1. *François-Joachim*, qui suit; 2. *Joseph*; 3. *Louis*. Tous les trois ont servi dans la Maison du Roi, & les deux derniers sont morts sans postérité.

François-Joachim s'est marié par contrat du 16 Juin 1714. à *Anne-Charlotte* de Belleval, fille d'*Antoine*, écuyer, seigneur de Tilloy, & de *Marie* de Belleval (celle-ci fille de *Marie* de Rambures), de laquelle sont issus, 1. *François-Joseph*, qui suit; 2. *Jean-François*. Ils ont aussi servi tous les deux dans la Maison du Roi, où ils étoient pendant la derniere guerre, qui a duré depuis 1741. jusqu'à 1749.

François-Joseph du Castel de Neuvillette, écuyer, seigneur de Rimini & de Barbery, demeurant à Biville, proche Dieppe, n'est pas encore marié, & est le seul aujourd'hui qui reste de sa branche.

Les armes: *d'argent à trois chevrons d'azur; avec une merlette de même.*

CASTEL DE S. PIERRE, en Normandie, famille dont les armes sont: *de gueules à un chevron d'argent, accompagné de trois roses d'or, posées 2 en chef & 1 en pointe.*

Charles Castel, marquis de Saint Pierre, seigneur de Courcy, Clitour, Varouville, Co-

queville, la Motte, le Vaast, Canteloup & Morsalines, grand bailli du Cotentin, épousa *Magdelene*, fille de *Bernardin* Gigault, marquis de Bellefonds, tante du maréchal de Bellefonds, & de *Jeanne*, fille de *Henri* Robert aux Epaules, marquis de Sainte Marie, dont plusieurs enfans, sçavoir,

1. *Bon-Thomas* Castel, marquis de Saint Pierre, grand bailli du Cotentin, qui de *Marie* des Hommets, sa femme, a eu pour fils unique *Bon-Hervé* Castel, marquis de Saint Pierre, capitaine des Gendarmes d'Anjou, né en 1685, veuf de *Barbe-Catherine* de Turgis, dame de Canteleu, de laquelle il n'eut point d'enfans.

2. *Charles* Castel, abbé de Tiron, premier aumônier de feue Madame, de l'Académie Françoise.

3. *François-Antoine* Castel, chevalier de Malte, commandeur de Piethon.

4. *Louis-Hiacinthe* Castel de Saint Pierre, marquis de Crevecœur & de Kerfilis, premier écuyer de son Altesse Royale madame la duchesse d'Orléans, ci-devant capitaine de vaisseaux, mort à Paris le 21 Avril 1748. âgé de quatre-vingt-neuf ans, étant né en 1659. Il avoit épousé en 1688. *Françoise-Jeanne*, fille de *N.* . . . . de Kerven, seigneur de Kerfilis, d'une ancienne noblesse de Bretagne, & de *N.* . . . . Kerconstantin, dont il a eu deux fils. L'un étoit *Gabriel*, abbé d'Evron, mort en 1745. L'autre est *Louis Sébastien* Castel, marquis de Crevecœur & de Kerfilis, mestre-de-camp de Cavalerie, premier écuyer de son Altesse Royale, né en 1691. marié en 1720. à *Charlotte-Catherine* Farges, remariée au comte de Lutzelbourg, dont il a eu un fils unique,

Louis Tancrede Castel, comte de Crevecœur, mestre-de-camp de Cavalerie, enseigne des Gendarmes de Bretagne, né le 25 Septembre 1722. mort sans alliance au siége de Charleroi en 1746. âgé de vingt-quatre ans, & trois filles; dont l'aînée, *Françoise* Castel, a été mariée en 1742. à *Charles* de Brosses, comte de Tournay, baron de Montfalcon, président à mortier du Parlement de Dijon, de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres. *Voyez* TOURNAY. Les deux autres, *Aglaé* & *Henriette*, ne sont pas mariées. *Mercure de France du mois de Mai* 1748. *p.* 201.

Il y a encore deux familles du nom de Castel en Normandie, qui sont,

Castel, écuyer, seigneur dudit lieu, & de Saint Martin de Blagny, élection de Bayeux, qui porte: *de gueules à trois chateaux d'or*, 2 & 1, *au chef du second, chargé d'un lambel du premier.*

Et Castel, sieur de Beneville, élection de Valognes, qui porte: *d'or au chateau de sable.*

CASTELBAJAC: C'est une des premieres baronnies du comté de Bigorre. Le baron de Castelbajac étoit pair de Bigorre. On lit dans un plaidoyer fait au Parlement de Toulouse en 1495. au sujet du procès mû entre les seigneurs de Benac & d'Ossun, pour l'hommage de la terre de Lane, qu'il n'y avoit alors aucun seigneur en Bigorre, que le comte

de Bigorre qui eût jurisdiction, ou des hommages, excepté le seigneur de Castelbajac. Peu de maisons du pays ont possédé un plus grand nombre de terres que celle-ci. Si elle a perdu de sa splendeur, ce n'est que par la multiplication de ses branches, la distribution des terres aux cadets, contre l'ancienne coutume de Bigorre, & l'extinction de la branche aînée, dont les biens ont passé dans la maison de Durfort-Duras par le mariage conclu le 16 Septembre 1564. de *Louise*, dame de Castelbajac, avec *Jean* de Durfort. *Jean-Jacques* de Durfort, leur second fils, posséda la terre de Castelbajac, ainsi que les autres biens de sa mere.

Cette ancienne maison subsiste aujourd'hui dans deux branches, qui sont celles de Castelbajac la Garde-Lubret, & de Castelbajac-Bernet. Celle-ci subsiste dans *Jean*, dit le marquis de Castelbajac, marié le 3 Mars 1750. à *Marie* de Toron, fille unique de *Joseph-Gratian* de Toron, dont un fils.

L'autre branche a pour chef *Bertrand* de Castelbajac, marié le 23 Janvier 1477. à *Marie* de Sales, fille de *Jacques*, seigneur de la Garde, dont est issu *Jeannot* de Castelbajac, seigneur de la terre de la Garde par sa mere, allié avec *Isabeau* d'Amandés, dont il eut, entr'autres enfans, *Bernard*, & *Pierre*, auteur de la branche de Casteljeloux la Cassagne. Celui-ci épousa le 4 Mai 1567. *Jeanne* de Bruyeres-Chalabre, fille de *Gabriel*, & de *Catherine* d'Astan, dont *Pierre* II. du nom, seigneur de Casteljeloux, marié le 12 Septembre 1615. à *Jacquette* de Pardaillan, fille de *Guy*, & de *Marguerite* de Verdusan de Miran. Il eut pour fils *Jean-Gabriel*, seigneur de Casteljeloux, marié le 24 Novembre 1630. à *Paule* de Mansencôme, fille de *Manaud*, seigneur de la Cassagne, & de *Françoise* d'Incamps, dont *Manaud* de Castelbajac, seigneur de Casteljeloux & de Carole. Il se maria le 24 Septembre 1681. avec *Marie* d'Asson, de laquelle il a eu *Paul*, tué au service, & *Jacques* de Castelbajac, seigneur de la Cassagne, qui a servi dans le régiment de Navarre, & qui de *Catherine* d'Armagnac, son épouse, a eu *Barthelemi*, dit le comte de Castelbajac, un des premiers barons des Etats, né le 14 Août 1716. qui a servi durant six ans dans la seconde compagnie des Mousquetaires de la garde du Roi, & s'est marié le 8 Février 1739. à *Louise* de Monda, fille unique de *Louis*, seigneur d'Ost, directeur des haras en Bigorre, & ci-devant capitaine de Cavalerie dans le régiment de Villeroy, & d'*Anne* de Gerde, morte au mois de Septembre 1747. de laquelle il a,

1. *Louis-Gaston*, né le 7 Février 1746.

2. *Marie-Jacquette-Victoire*, née le 7 Décembre 1739.

3. *Louise*, née le 18 Mars 1741.

4. *Paule-Victoire*, née le 15 Mai 1744.

Le comte de Castelbajac a pour frere *Paul*, dit le chevalier de Castelbajac, né le 13 Août de l'année 1718. Il a servi, comme son frere, pendant plusieurs années dans la seconde compagnie des Mousquetaires de la garde du

Roi, & il est actuellement capitaine au régiment Royal Cantabres.

Les anciennes armes de Castelbajac sont : *d'azur à la croix d'argent*; c'est ainsi qu'on les voit dans les anciens monumens.

CASTELLAN, ou CASTELLANI : Famille originaire de Florence, établie en Provence, qui subsiste dans *Pompée* de Castellan, marié en 1741. à *Anne-Elisabeth* d'Albert, dont deux fils.

Les armes : *de gueules au château sommé de deux tours de même d'or, maçonnées de sable.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p. 239.*

CASTELLANE : *Tome I. p. 382. col. 2. lig. 15. ajoutez* aux armes, *la tour du milieu est un peu plus élevée que les deux autres.*

CASTELLI : *Tome I. p. 388. col. 2.* à la fin de l'article, *ajoutez* : Les armes : *au 1 & 4* de Boisschot ; *au 2 & 3* de Lannoy de Flandres, *sur tout argent, chargé d'un château de gueules, donjonné de trois tours de même.*

CASTELNAU : Terre située en Berry entre Bourges & Issoudun, érigée en marquisat en 1652. en faveur de M. le maréchal de Castelnau, pour lui, ses hoirs & ayans cause. Ce marquisat appartient aujourd'hui à M. de Bussy, commandant les troupes Françoises dans l'Inde. *Voyez* BUSSY.

CASTELPERS, en Rouergue : *Raymond* de Castelpers, marié le 16 Avril 1513. à *Marguerite* de Narbonne, fille de *Jean*, seigneur de Taleyran, & d'*Isene*, ou *Alix* de Levis, hérita du vicomté de Panat. *Jean* de Levis, oncle de sa femme, se voyant sans enfans, le fit son héritier. *Raymond* de Castelpers, baron & vicomte de Panat, eut, entr'autres enfans, *Jean* de Castelpers, qui testa le 2 Octobre 1557. Il avoit épousé le 17 Janvier 1550. *Jeanne* de Clermont-Lodeve, qui fit son testament le 12 Mars 1598. & fut mere de *Jean* de Castelpers, baron de Panat, vicomte de Peyrebrune, &c. décédé le 12 Mars 1598. ayant été marié le 10 Avril 1570. à *Anne* de Levis-Quelus, fille d'*Antoine*, chevalier des ordres du Roi. De ce mariage il laissa *David* de Castelpers, vicomte de Panat, mari d'*Anne* de Vernede-Corneillan, fille d'*Antoine*, vicomte de Corneillan, & de *Jeanne* de Lau. Celui-ci n'eut de cette alliance qu'une fille, *Anne* de Castelpers, qui porta les vicomtés de Panat & de Cadars, & plusieurs autres terres considérables, à son cousin, *Louis* de Brunet de Castelpers, baron de Pujols & de Castelpers, vicomte d'Ambialet & de Montbaus, qu'elle épousa le 27 Octobre 1631. selon quelques-uns, & selon d'autres, le 27 Octobre 1635. *Voyez* au mot BRUNET.

CASTERA : Seigneurie en Languedoc, de laquelle le roi Louis XIII. fit don à *Jacques* Minut, sénéchal de Rouergue, en faveur duquel il l'érigea en marquisat, par lettres de 16 . . . *Antoine* de Minut, baron de Castera, épousa *Marthe* du Potier la Terrasse, dont la fille unique, *Anne* de Minut de Castera, fut mariée à *Charles* de Gontaut, seigneur de Cabreres, baron de Gramat & de Loubressec, page

de la chambre de Louis XIII. *Tab. Gén. Part. VIII.*

CASTILLE : *Tome I. p* 390. *col.* 1. *lig.* 25. *ajoutez :* Les connétables de Castille, surnommés Henriquez, ducs de Medina, de Rio, de Seco, de Ribera, portoient les armes de Castille, & étoient issus d'un bâtard de Castille.

CASTILLE : *Tome I. lig.* 26. *effacez* jusqu'à la trente-septieme ligne, & *lisez*, *Charlotte* Jeannin, &c.

Ibid. col. 2. *lig.* 23. *ajoutez :* Les marquis de Chenoise étoient issus de ces Castilles, dont les armes sont : *d'azur à la tour donjonnée de trois petites tours d'or.*

CASTILLON DE MOUCHAN, en Condomois. *Jean* de Castillon, seigneur de Mauvezin, de Carboste, de Lescout & de la Cocutsaute, ou de la Coucutsaute, capitaine dans le régiment de Guyenne, Infanterie, rendit hommage au Roi le 17 Mars 1613. pour les maisons & terres nobles de Mauvezin, de Lescout & de la Cocutsaute, mouvante du duché d'Albret, & fut député par la noblesse d'Albret avec *Raymond* de Moncassin, seigneur de Moncassin, aux Etats Généraux du royaume, tenus à Paris en 1614. & dans la liste de ces députés, il est qualifié de messire, de chevalier & de baron de Mauvezin. De son mariage accordé en 1611. avec *Marguerite* de Bezolles, naquirent quatre enfans, dont, entr'autres,

Michel de Castillon, seigneur de Mauvezin, &c. gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, marié le 5 Janvier 1637. avec *Françoise* de Cous, niece d'*Antoine* de Cous, évêque de Condom. De cette alliance sont issus quatre garçons & trois filles, toutes religieuses. Les garçons furent, 1. *Jean*, qui suit ; 2. *Joseph*, prêtre, docteur en Théologie, chanoine & prevôt de l'église cathédrale de Condom, nommé en 1710. à l'abbaye de Flaran, diocèse d'Auch ; 3. *Jean-François*, commandant la noblesse à l'arriere-ban, qui fut convoqué au Médoc ; 4. *Jean* de Castillon, seigneur de Mouchan, colonel réformé à la suite du régiment de Bourbonnois, Infanterie en 1703. major général d'Infanterie en 1704. brigadier d'Infanterie le 4 Octobre 1705. & colonel du régiment de Sillery le 11 Mai 1707. tué au siége de Tortose en 1708. sans être marié.

Jean de Castillon, écuyer, seigneur de Mauvezin & de Carboste, d'abord page d'une des écuries du Roi, ensuite mousquetaire, fut maintenu dans sa noblesse par l'intendant de Guyenne le 11 Octobre 1667. *Marguerite* de Mélignan, sa femme, le rendit pere, entr'autres enfans, de *Jean François* de Castillon de Mauvezin, écuyer, baron de la Salle, seigneur de Mauvezin, de Carboste & de la Cocutsaute, marié le 23 Février 1702. avec *Marie* de Saulon, dont il a eu douze enfans, sept garçons & cinq filles. Les garçons sont, 1. *François* de Castillon de Mouchan, né le 20 Décembre 1704. sous-brigadier dans la premiere compagnie des Mousquetaires, & chevalier de Saint Louis ; 2. *Joseph*, qui suit ; 3. *Jean*, prêtre, docteur en Théologie, prevôt & chanoine de l'église cathédrale de Condom, né le 27 Août 1709. 4. *Joseph*, né le 3 Octobre 1712. mort dans un voyage de long

cours ; 5. *Jean François*, né le 22 Mai 1714. capitaine au régiment de Montboiffier ; 6. *Jean*, né le premier Février 1715. curé de Trignon ; 7. *Michel* de Caftillon de Mouchan, né le 26 Février 1717. capitaine au régiment de Montboiffier, & chevalier de Saint Louis.

Joseph de Caftillon de Mouchan de Mauvezin, écuyer, né le 21 Septembre 1706. fut fucceffivement enfeigne en la compagnie colonelle du régiment de Foix, Infanterie, le 28 Janvier 1725. & lieutenant d'une compagnie dans le même régiment, le 6 Octobre fuivant. Il obtint le 24 Novembre 1734. un brevet d'aide-major de ce régiment, & le 23 Février 1735. une commiffion pour y tenir rang de capitaine. Il fut marié en premieres noces le 16 Juillet 1736. avec *Marie-Anne* de Chantegrit ; & en fecondes noces le 10 Juin 1743. avec *Marie Anne* de Bigos de Belloc, fille de *Jofeph François* de Bigos, fieur de Belloc, & de *Marie* de Gerbous de la Grange.

Du premier lit font iffus,

1. *Jofeph* de Caftillon de Mouchan, né le 28 Mai 1737. fait en 1746. lieutenant au régiment de Montboiffier, appellé aujourd'hui Joyeufe.

2. *Antoine*, né le 24 Juin 1738.

3. *Marie-Anne*, née le premier Août 1741.

Du fecond lit font fortis,

1. *Jofeph* de Caftillon de Mouchan, né le 14 Avril 1744.

2. *Jean*, né le 2 Août 1751.

3. *Marie-Anne*, née le 12 Mars 1750. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome IV*.

Les armes : *de gueules à trois tours d'argent, pofées 2 & 1, maçonnées de fable, & écartelé d'azur à un rocher d'argent, mouvant de la pointe de l'écu.*

CASTRIES : *Tome I p.* 391. *col.* 1. quatrieme ligne de l'article, feigneur de Canges, *lifez*, feigneur de Ganges.

CATELAN : Porte : *d'argent au levrier rempant de fable, accolé d'or, au chef de gueules, chargé de trois molettes d'éperon d'or.*

CATHERINET, feigneur de Vennevaux, en Normandie.

Porte : *parti d'azur & d'argent, l'azur chargé de trois merlettes d'or, & l'argent chargé de trois molettes d'éperon de fable.*

CATINAT : *Nicolas* de Catinat, un des defcendans de cette famille, fut lieutenant général au Bailliage du Perche.

Pierre de Catinat, fon fils, confeiller au Parlement de Paris en 1582. fut pere de *Pierre*, qui eut trois fils ; fçavoir, *René*, qui a continué la poftérité ; *Nicolas* de Catinat, maréchal de France, un des grands généraux du regne de *Louis XIV.* & *Guillaume* de Catinat, feigneur de Croifilles, lieutenant général des armées du Roi.

René de Catinat, confeiller d'honneur au Parlement de Paris, fut pere de *Pierre* de Catinat, confeiller honoraire au même Parlement, décédé le 30 Mars 1745. lequel a eu de fon mariage avec *Marie* Fraguier, trois filles, dont l'une eft religieufe à la Ville-l'Evêque : la feconde n'ayant point eu d'enfans du marquis de Courtomer, colonel du régiment de Soiffonnois, s'eft remariée à *Guillaume* de Lamoignon, feigneur de Montrevaux, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du Roi : la troifieme, *Marie-Fran-*

çoise de Catinat, a épousé à Paris la nuit du 21 au 22 Février 1746. *Jean-François* le Vayer, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du Roi. Voyez le *Mercure de France du mois d'Avril* 1746. p. 198.

Les armes : *d'argent à la croix de gueules, chargée de neuf coquilles d'or.*

CATTOLICA : *Tome I. p.* 392. *col.* 2. troisieme ligne de l'article, portent le nom de princes, *lisez*, portent le titre de princes.

CAUCHON : *Tome I. p.* 393. *col.* 1. *lig.* 1. de Tresselon, *lisez*, de Treslon.

Ibid. lig. 5. & 7. de Meaupas, *lisez*, de Maupas.

CAULAINCOURT, ou CAULINCOURT : *Tome I. p.* 393. *col.* 2. *effacez* tout l'article, & *lisez* ce qui suit :

C'est une ancienne famille, alliée aux meilleures maisons du Royaume, qui possede la terre de Caulaincourt en Picardie, depuis un temps immémorial. Cette terre a haute, moyenne & basse Justice. Elle fut unie à celle de Verchi, de Beauvoir & de Tombes, & érigée en marquisat par lettres patentes du mois de Décembre 1514. régistrées au Parlement de Paris le 29 Juillet 1515. & en la Chambre des Comptes le 21 Août de la même année, en faveur & en considération des services & de la noblesse de *François-Armand* de Caulaincourt.

Le marquis de Caulaincourt étoit issu de *Jean* de Caulaincourt, qualifié d'écuyer, & seigneur de Caulaincourt, dans une transaction faite en sa faveur, lui étant mineur, le Samedi après la Saint Jean de l'an 1312. par *Raoul* de Caulaincourt, son oncle. De ce *Jean* de Caulaincourt descendoit *Gaucher*, écuyer, seigneur-châtelain de Caulaincourt, marié à *Jeanne* Burelle, laquelle testa le 7 Octobre 1443. & fut mere de *Gilles*, seigneur de Caulaincourt, allié à *Elisabeth* le Cat. De cette alliance vint *Jean* II. du nom, seigneur de Caulaincourt, dont la femme, *Jeanne* le Vasseur, testa le 17 Mars 1529. & eut pour fils *Jean* III. du nom, seigneur de Caulaincourt, marié par contrat du 8 Janvier 1504. à *Louise* d'Azincourt. De ce mariage sortit *Jean* de Caulaincourt IV. du nom, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes en l'an 1544. lequel se jetta dans Saint Quentin, avec une partie de sa troupe dans le temps du siége, & fut gratifié par le Roi, par lettres patentes du 19 Novembre 1557. de la franchise des droits d'entrée & de sortie du royaume par mer & par terre pour mille tonneaux de bled, de vin & d'autres marchandises non prohibées. Il avoit épousé par contrat du 24 Août 1531. *Françoise* du Biez, niece d'*Oudart* du Biez, maréchal de France, de laquelle il eut *Robert*, seigneur de Caulaincourt, marié par contrat du 6 Octobre 1571. à *Renée* d'Ailly, baronne de Hemelinghen. De cette alliance vint *Robert* II. du nom, seigneur de Caulaincourt, qui de son mariage contracté le 27 du mois de Septembre 1621. avec *Marie* d'Estourmel-Fretoy, eut *Louis*, seigneur de Caulaincourt, allié par contrat du 17 Mars 1655. à *Charlotte* Demiée-Guepré, fille de *Philippe*, baron de Guepré, capitaine-lieutenant des Gendarmes de la reine *Marie* de Médicis, & de *Charlotte* de Morlaix

de Museau. De cette alliance vint *François-Armand*, seigneur, puis marquis de Caulaincourt, qui de *Françoise* de Bethune - Orval, petite - fille de *François* I. duc d'Orval, & tante du sixiéme duc de Sully, mariée par contrat du 10 Juin 1689. eut *Louis-Armand*, marquis de Caulaincourt, allié par contrat du premier Juillet 1716. à *Gabrielle - Pélagie* de Bovelles d'Eppeville, fille de *François*, brigadier des armées du Roi, & de *Marguerite* Hurault de Weuil. De ce mariage est né,

1. *Marc-Louis*, qui suit.

2. *N.* . . . capitaine au régiment de Picardie, mort en 17 . . .

3. *N.* . . . dit le chevalier d'Eppeville, exempt des Gardes du Corps.

4. *N.* . . . dite mademoiselle de Caulaincourt.

5. *N.* . . . alliée à *N.* . . . comte d'Aumale, commandant d'un bataillon d'Artillerie de son nom.

6. *N.* . . . alliée en 1757. à *N.* . . . le Franc de Pompignan, ancien premier président de la Cour des Aides de Montauban.

Marc-Louis, marquis de Caulaincourt, mestre-de-camp de Cavalerie, brigadier des armées du Roi, maréchal-général des logis de l'armée commandée par M. le maréchal-prince de Soubise en l'année 1757. s'est allié à *Catherine-Henriette* d'Hervilli, de laquelle est sorti *Gabriel-Louis* de Caulaincourt.

Il y a une autre branche de cette famille, établie en Normandie, qui subsiste dans la personne de *Louis-Henri*, dit le comte de Caulaincourt, qui de *Suzanne-Geneviéve* de Bailleul a eu,

1. *N.* . . . alliée à *N.* . . . Dufour, baron de Cuy.

2. *N.* . . . ci-devant lieutenant, aujourd'hui capitaine dans le régiment du Roi, Infanterie.

3. *N.* . . . capitaine dans le régiment de Cavalerie de Montcalm.

4. *N.* . . . abbé étudiant en Sorbonne.

5. *N.* . . . garde Marine.

Le comte de Caulaincourt a pour freres, *Louis*, dit le chevalier de Caulaincourt, ancien capitaine dans le régiment de Picardie, chevalier de Saint Louis, & *Louis - Henri*, dit l'abbé de Caulaincourt, aumônier du Roi, abbé de Saint Just, doyen d'Andelys, mort en 1754.

Les armes : *de sable au chef d'or.*

CAUMIA DE BAILLEUX, en Béarn : Famille qui, depuis la réunion de cette province au royaume de France, a fourni des officiers dont plusieurs ont eu des commandemens où ils se sont fait honneur.

Jacques de Caumia, fils de *Jean*, seigneur de Dinfabeau, passa au service de Louis XIII. Il épousa en 1630. *N.* . . . de Bailleux, fille unique & héritiere d'un écuyer de Madame, sœur unique du roi de Navarre, & petite-fille d'un écuyer de ce Monarque. Il eut cinq fils, qui prirent le parti des armes, comme leur pere, dont deux furent tués, l'un au siége de Messine en Sicile, l'autre au siége de Valence en Piémont; les deux autres moururent au service.

L'aîné, nommé *Jean*, servit aussi pendant plusieurs années en qualité d'aide-de-camp du vicomte de Turenne, qui l'honoroit de son estime. Il se distingua au siége de

Mouson, & se maria à *N.* . . . . de Seney, fille d'un conseiller au Parlement de Navarre, dont deux fils *Armand*, qui suit; & *François*, qui a servi pendant quarante-quatre ans, avec une distinction peu commune. Il eut le commandement des Grenadiers, & fut tué à leur tête à l'assaut de la ville de Bruxelles le 19 Février 1746.

Armand fit les campagnes de Flandres, d'Italie & d'Espagne, sous Louis XIV. où il donna des preuves de sa valeur, & se fit distinguer aux siéges de Turin & de Lérida, où il fut blessé. De *Magdelene-Claire* de Gassion, son épouse, niece du maréchal de ce nom, mariée en 1710. il a eu, 1. *Jean-Henri*, qui suit; 2. *N.* . . . de Caumia, capitaine au régiment de Briqueville, & chevalier de Saint Louis; 3. *N.* . . . de Caumia, dit le chevalier de Bailleux, capitaine au régiment de Brancas, & chevalier de Saint Louis; 4. *N.* . . . de Caumia, ecclésiastique, & vicaire général de l'évêque de Dax.

Jean-Henri de Caumia a servi plusieurs années, & après avoir fait les campagnes d'Italie, il s'est retiré à cause du dérangement de sa santé. En considération de ses services militaires, & de ceux de sa famille, il a obtenu que les seigneuries de Bailleux, Saint André & château d'André, fussent érigées en comté, sous le nom de Caumia par lettres patentes données à Versailles au mois de Février 1756. registrées au Parlement & à la Chambre des Comptes & Finances de Navarre le mois de Mars suivant. Il a eu de son mariage avec *Jeanne* de Momaas, fille & héritiere du baron de Momaas,

1. *Pierre-Marie-Antoine*, né le 21 Août 1751.

2. *Jean-François*, né le 19 Janvier 1753.

Les armes : *d'azur à la tour d'argent, maçonnée, ouverte & percée de sable, écartelé d'argent à trois flammes de gueules, & rangées en fasce.*

CAUMONT : *Tome I. p.* 394. *col.* 2. *lig.* 40. mort âgé de trente-trois ans, *lisez*, mort âgé de quatre-vingts-treize ans.

Ibid. p. 395. *col.* 1. *lig.* 29. veuve de *Jean-François-Michel*, *lisez*, veuve de *Jean-François* Michel, qui est un nom de famille.

Ibid. col. 2. *lig.* 10. *après* Béarn, *ajoutez*, mourut le 6 Juillet 1757. âgée de trente-neuf ans.

Ibid. à la fin de l'article, *ajoutez*, La devise ou cri est : *Ferme, Caumont.*

CAUMONT DE TREMBLAY, en Normandie, généralité de Caën.

Porte : *d'argent à six merlettes de sable, 3, 2 & 1; écartelé du premier à six quintefeuilles de gueules, 3, 2 & 1.*

CAUQUIGNY, famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse le 21 Février 1668.

Pierre de Cauquigny, sieur de Cauville, fut président en la Chambre des Comptes de Rouen en 1629. Voyez l'*Histoire de la ville de Rouen, Tome I.*

Les armes sont : *d'azur à trois treffles d'or.*

CAUSANS : Seigneurie dans la principauté d'Orange, qui étoit possédée en partie, vers l'an 1250. par *Raymond* de Vincens, dont le petit-fils, *Pierre*, acquit l'autre partie par son mariage du 15 Mars 1346. avec *Françoise*, fille & héritiere de *Bertrand* de Mauléon.

CAUVET DE GUEHEBERT, en Normandie, élection de Bayeux.

Porte : *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois roses de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

CAUVIGNY DE BOUTONVILLIERS, même Province, & élection de Caën.

La Roque en parle, dans son *Histoire d'Harcourt*, *p.* 1526. Il en est fait mention dans l'origine de Caën, *p.* 324 On y lit que *François*, & son neveu *Jacques* de Cauvigny, ont été célebres par leurs vers. Ils vivoient vers l'an 1600.

Les armes : *d'argent au chevron de sable, accompagné de trois merlettes de même, au chef de sable, chargé de trois coquilles d'argent.*

CAUVISSON, ou CALVISSON : *Tome I. p.* 395. *col.* 2. *lig.* 42. *après* marquis de Cauvisson, *ajoutez*, dit de Nogaret.

Ibid. lig. 43. *après* 1714. *ajoutez*, mort sans enfans.

Ibid. lig. 46. *après* baron de la Bove, *ajoutez* ce qui suit :

2. *N*.... de Louet, qui a succédé à son frere en 175.... & a épousé *N*.... de Fortia d'Avignon.

CAUX : Cette famille de Caux est connue à Marseille depuis plus de deux cents ans. Elle s'est alliée avec plusieurs familles distinguées, tant en Provence que dans le comtat d'Avignon. De cette maison sont sortis plusieurs officiers, tant des Galeres & Vaisseaux du Roi, que d'Infanterie & de Cavalerie, & un gouverneur de Notre-Dame de la Garde de Marseille.

Pierre de Caux, écuyer, officier des Galeres à Marseille, épousa *Louise* de Gantés, fille de *N*.... de Gantés, chevalier, seigneur de Valbonnette, & de *Françoise* Debus, du comtat d'Avignon, par contrat reçu à Aix le 8 Décembre 1602. duquel mariage est issu une nombreuse famille, dont le petit-fils, *N*.... de Caux, écuyer, a épousé *N*.... de Fortia, issue des comtes de Durban. De ce mariage sont sortis plusieurs enfans. Le dernier mort avoit été chanoine à la Major de Marseille; & grand vicaire général de l'évêque de ladite ville. La niece, *N*.... de Caux, fille de la dame de Durban, a épousé *Paul-Hercules*, marquis de Fortia, son cousin germain, né en 1718, qui est capitaine de Dragons, & qui résidoit à Avignon en 1757. Elle est héritiere de tous les biens de la maison de Caux, & la derniere du nom.

Caux porte pour armes : *d'azur au bélier passant d'argent, clariné d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même.* Depuis leur alliance avec Gantés, ils ajoutent à leurs armes : *coupé d'azur à quatre émanches d'or mouvantes du chef du coupé*, qui sont celles de Gantés.

CAYLAR : *Tome I. p.* 398. *col.* 2. *lig.* 6. *après* mariée, *ajoutez*, au duc de la Rochefoucauld.

Les armes : *d'argent à trois bandes à la fasce en devise d'argent, chargées de trois treffles de sable ou de gueules; cette fasce surmontée d'un chef d'or, au lion issant de sable.*

CAYS, à Arles, en Provence : Famille originaire de Nice, qui a pour auteur *Jacques* du Cays, amiral des mers de cette ville sous Charles I. d'Anjou,

jou. Il fut envoyé en 1262. avec une armée navale, pour soumettre les Gênois, qu'il obligea de prêter serment de fidélité à ce Prince.

Bertrand de Cays, fils de l'amiral, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, commandeur de Sainte Luce, ou du Temple, en 1340. amena trois de ses neveux en Provence; *Jacques*, *François*, & un autre *François*, avec lesquels il fit un don considérable à l'église de Saint Trophyme d'Arles, disent les chartres de cette église du quatorzieme siécle, en action de graces des victoires que l'amiral de Cays avoit remportées. Les deux derniers furent chevaliers de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem.

Jacques de Cays, l'aîné, syndic d'Arles en 1353. & 1359. épousa en 1351. *Raymonde* de l'Estang de Parade, dont,

Pons de Cays, syndic de la même ville en 1387. juge-mage de Provence, chancelier sous les comtes, marié en 1417. à *Geneviéve* de Quiqueran, dont, 1. *Nicolas*, qui suit; 2. *Fouquet*, écuyer de la reine *Yolande* de Sicile, & de Louis III. son fils, chevalier de l'ordre du Porcépic; 3. *Raymonde*, mariée à *Jean* de Sade, juge-mage de Provence.

Nicolas, quatre fois consul de la ville d'Arles, épousa *Monone* de Porcelet, fille d'*Elzéar*, & de *Catherine* de Bompar, de laquelle il a eu,

Alexis de Cays, marié le 12 Janvier 1440. à *Raymonde* de Boche, dont,

Paulet de Cays, marié le 2 Avril 1473. à *Orientine* de Grille, mere de *Jean* de Cays, qui s'allia en 1518. avec *Bernardine* d'Isnard, de laquelle il eut,

Louis de Cays, marié à *Marguerite* de Castillon le 9 Janvier 1555. De ce mariage naquit,

Hardouin de Cays, marié par contrat du 18 Mai 1587. à *Renée* de l'Estang de Parade, dont,

Gilles de Cays, marié le 30 Avril 1617. avec *Julie* des Porcelets de Fos, dont *Joseph* de Cays, qui suit, & deux filles mariées.

Joseph de Cays épousa le 14 Avril 1650. *Françoise* de Castillon, fille de *François* de Castillon, & de *Magdelene* de Varadier-Saint-Andiol, dont, 1. *François*, qui suit; 2. & 3. *Joseph* & *Pierre*, reçus chevaliers de Malte en 1662.

François de Cays fit alliance avec *N.* . . . de Laugier, fille de *Charles* de Laugier, conseiller au Parlement de Provence, & de *N.* . . . de Glandevès-Rousset, dont des garçons. Le cadet est marié avec la demoiselle de Grille-Roubias. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p.* 245.

Les armes sont: *d'or, au lion d'azur, couronné & lampassé à l'antique, & vilainé de gueules.*

CAZE: C'est ainsi que le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p.* 246. donne la généalogie de cette famille.

Louis Caze, écuyer, marié à Aix en Provence le 19 Décembre 1677. à *Anne* de la Roque, est le premier qui est venu s'établir à Paris.

Gaspard-Hyacinthe, son fils, marié le 15 Octobre 1710. à *Marie-Marguerite* Vatelet, obtint au mois de Mars 1740. l'érection en baronnie de la terre & sei-

gneurie de la Bove, qu'il avoit acquise le 31 Décembre 1719. Il a eu de son mariage,

1. *Gaspard-Henri*, seigneur de la Bove en Lyonnois, & autres terres, maître des requêtes, depuis intendant de la généralité de Pau, mort intendant de Châlons le 4 Novembre 1750, marié le 13 Décembre 1737. à *Marguerite-Claude* de Boullongne, fille de l'ancien contrôleur général des Finances, & de *Charlotte-Catherine* de Beaufort, sœur des marquises de l'Hôpital & de Dromenil, & de l'intendant des Finances, dont un fils, nommé le baron de la Bove.

2. *Anne-Nicolas-Robert*, ancien secrétaire du cabinet du Roi, thrésorier général des Postes & Relais de France après son pere, & fermier général de sa Majesté, marié en premieres noces en 1739. avec *N.* .... Brunet d'Evry, morte sans enfans; & en secondes noces en 1747. à *Suzanne-Félix* de Lescarmotier, dont *Alexandre-Louis*, & *Anne-Claude*, encore en bas âge.

3. *Jean-Louis*, ancien lieutenant aux Gardes Françoises, chevalier de Saint Louis, mort sans postérité de son mariage avec *N.* .... de Niquet, qu'il avoit épousée en 1757.

4. *Henriette-Magdelene*, mariée en 1731. à *N.* ... Rouillé d'Orfeuil, maître des requêtes, morts l'un & l'autre. Leur fils est aussi maître des requêtes.

5. *Anne-Catherine*, veuve sans enfans de son mariage en 1735. avec *François-Louis* Louet, seigneur de Cauvisson, appellé M. de Nogaret, ancien capitaine de Cavalerie au régiment Dauphin, & baron des Etats du Languedoc.

6. *Charlotte-Nicole*, mariée en 1737. avec *Claude-François* Palamede de Forbin, marquis de la Barben, &c.

Les armes : *d'azur au chevron accompagné en chef de deux losanges, & en pointe d'un lion, le tout d'or.*

CAZENAVE, famille qui porte : *d'azur à une maison d'or & un chef d'argent, chargé de deux canards de sable; l'écu timbré d'un casque de profil.* Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 119.

CAZILLAC, ancienne baronnie, réputée la seconde du Quercy, située dans la sénéchaussée de Martel, élection de Figeac & district du Présidial de Brives. Elle fut déclarée ancienne baronnie & châtellenie relevant du Roi, par arrêt du Parlement de Paris du 4 Mai 1465. Elle a été possédée pendant plus de cinq cents ans par une ancienne maison, du nom de Berail, mais plus connue sous celui de Cazillac. *François*, baron de Cazillac, mort le 29 Juillet 1679. le dernier mâle de sa maison, eut pour fille unique *Charlotte-Marie*, baronne de Cazillac, vicomtesse de Cessac, marquise de Milhar, &c. mariée en 1651. à *Charles* le Genevois, marquis de Bleigny, de Tremilly, &c. dont naquit *Marie-Renée* le Genevois, dame de Cessac, de Bleigny, de Tremilly, &c. qui succéda à son ayeule dans la baronnie de Cazillac. Elle épousa le 30 Août 1684. *François* Voisin, seigneur de Bouqueval, mestre-de-camp du Colonel-Général de la Cavalerie. N'ayant point d'enfans, ils vendirent cette baronnie par acte du 3 Mars 1689. au duc de Bouillon; le Roi l'a acquise avec le vicomté de Turenne le 8 Mai

1738. & elle a été vendue par les commissaires de sa Majesté le 2 Mai 1748. à *Jean-Baptiste-Joseph* de Sahuguet d'Amarzit, chevalier, seigneur d'Espagnac, brigadier des armées du Roi, & son lieutenant général au gouvernement d'Issoudun. *Voyez* au mot ESPAGNAC.

CELY, en Bierre: Seigneurie & châtellenie, qui fut portée en mariage avec celle de Bonneuil par *Françoise-Charlotte* de Thou à *Christophe-Auguste* de Harlay, pere de *Nicolas-Auguste*, en faveur duquel les terres & seigneuries de Saint Germain & de Choisy-sur-Escole furent unies à la châtellenie de Cely, & érigées en comté par lettres du mois de Décembre 1670. enregistrées au Parlement de Paris le 22 Mai, & en la Chambre des Comptes le 5 Juin 1671.

CENTURION: C'est une des vingt-huit familles de la vieille noblesse de Gênes. Elle se donne pour auteur *Jean* Ursino, des comtes de Coll, en la Pouille, de la grande maison des Ursins. De cette branche étoit le pape Nicolas III.

Jean Ursino épousa *Seraphina* Ultramarino, vivante en 1239. d'une famille de Grece établie à Gênes avant l'an 1150. Leur fils, *Jean*, vivant en 1250. prit le nom d'*Ultramarino*. Il naquit après la mort de son pere, & hérita de son ayeul maternel. Ses successeurs ont conservé le nom d'*Ultramarino* jusqu'en 1370. Alors pour résister aux Guelphes & aux Gibelins, cette famille s'unit à plusieurs autres, qui toutes unirent à leur nom celui de Centurion, & celle-ci s'appella depuis Centurion-Ultramarino. *François*, vivant en 1340. fut pere de *Daniel*, vivant en 1352. & 1358. dont le fils, *Adam* Centurion-Ultramarino, vivant en 1408. épousa *Ginebra* Doria, fille d'*Azzio* Doria, dont, 1. *Louise*, femme d'*Augustin* Doria; 2. *Mariette*, femme de *Louis* Cattanéo; 3. *Baptiste* Ceinturion-Ultramarino, vivant en 1465. qui épousa *Marietta* Cattaneo, sœur de *Louis*, dont *Lucien* Centurion-Ultramarino, mort le 13 Août 1506. Il avoit épousé *Claire* Dinegro, fille de *Benoît*, fils de *Damien*, & de *Magdelene* Spinola, fille de *Jules*.

Quatre de leurs fils sont les tiges des Centurions existans.

L'aîné, nommé *Baptiste*, mort dans l'année 1557. est le cinquieme ayeul de *Philippe-Christophore*, marié en 1746. à *Marie* Saluzzo. Le même *Baptiste* étoit pere de *Christophore* Centurion-Ultramarino, dont le fils, *Octave*, créé marquis de Monesterio, duc au royaume de Naples, frere puîné d'*Adam*, duquel *Adam*, le fils *Christophore*, mort en 1701. quatrieme marquis de Monesterio, pere de *Dominique*, cinquieme marquis, & maître d'hôtel de la Reine *Marie-Anne* de Neubourg, dont *Adam* II. du nom, mort en 1744. sixieme marquis de Monesterio. Il a servi le roi Philippe V. & de *Marie* de Fonseca, son épouse, marquise de la Pilla, il a eu *Joseph*, septieme marquis de Monesterio, duc à Naples, marié en 1756. à *Antonia* de Vera & Motezima, fille de *Diegue* de Vera, & d'*Andréa* de Motezima-Silva & Gusman, marquise d'Espinardo. De cette branche descendent les comtes de Tasarole, les princes de Rosano, les ducs de Casacalendro-Sangro, & autres.

Le second fils de *Lucien*, ou *Luciano*, nommé *Benoît*, vivant en l'an 1529. est le cinquieme ayeul de *Louis*, mort à Gênes en 1757. sans postérité, & le dernier de sa branche.

Adam III. du nom, fils de *Baptiste*, fut créé par Charles-Quint, marquis de Laula-Vivola & Monte de Vay. Il eut *Marc*, qui suit, & *Ginette*, mariée à *Jeanetin* Doria, neveu d'*André* Doria, dont toute la maison des princes de Doria descend. *Marc* fut créé premier marquis d'Estepa en Espagne. Il eut, entr'autres enfans *Jean-Baptiste*, & *Côme*, rapporté après son frere.

Jean-Baptiste, deuxieme marquis d'Estepa, étoit trisayeul du septieme marquis d'Estepa. *Jean-Baptiste*, troisieme comte de Fuensalida, étoit neuvieme ayeul d'*Isabelle*, mariée à son cousin germain *Diegue* d'Arias & d'Avila, comte de Pugnonrostro, grand d'Espagne, mort au mois de Janvier 1751. âgé de cinquante-six ans & deux mois.

Les marquis d'Estepa sont grands d'Espagne; & de cette branche descendent les ducs de Bejar, Gandia, Toner-Novy & Auffis, les marquis d'Aytone, Ariza, Malagon, Camarera & Leyva, les comtes de Renosirrostro, & les princes de Catolica & Doria.

Côme étoit bisayeul de *Charles-Adam*, qui a été sénateur à Gênes, mort en 1756. qui a laissé de *Julie* Imperiali, *Jean-Baptiste*, veuf de *Placidie* Palavicini.

Augustin, cinquieme fils de *Lucien*, vivant en 1540. fut pere de *Jules*, dont le fils, *Jean-Augustin*, a été le bisayeul de *Jules* Centurion - Ultramarino, marquis de Masson, noble Patrice, & sénateur de Gênes en 1742. Il a pour freres Sazaro, sénateur en 1743. & *François-Marie*, chevalier de Malte. Ce mémoire a été envoyé au Libraire par M. le marquis de Monesterio.

Les armes : *d'or à la bande échiquetée de trois traits d'argent & de gueules, à une rose en chef, & trois fleurs de lys en bas; sur la couronne ducale est un ours, avec une rose qu'il tient dans une de ses pattes de devant.*

CERESTE : Seigneurie érigée en marquisat par lettres du mois de Janvier 1674. enregistrées à Aix, en faveur d'*Henri* de Brancas de Forcalquier. *Voyez* BRANCAS.

CERF (le), en Normandie, famille maintenue dans sa noblesse le 9 Janvier 1668.

Les armes : *d'argent au chevron de gueules, accompagné de trois cœurs de même, 2 & 1.*

CERF (du), à Ypres, en Flandres, qui, selon l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p. 120.* porte : *d'or à une tête de cerf de gueules, écartelé d'argent, à deux fasces de sable.*

CESNE (le), ou SESNES DE MENILLES, en Normandie, famille noble, dont il est parlé dans l'*Histoire d'Harcourt* par la Roque, p. 512. 1316. 1869. & 1994.

Porte : *écartelé d'argent & de gueules.*

CESARINI : *Tome I. p. 400. col. 2. pénultieme ligne*, étoit aussi de la maison de Cesarini, *lisez*, étoit de la maison de Médicis.

CHABANNES : Trois mémoires imprimés qui viennent de paroître sur cette maison, disent que *Chabannes*, *Chaban-*

nois & *Chabanées* sont le même nom. Quoi qu'il en soit, voici en abrégé ce qu'on lit dans l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne* sur cette grande & illustre maison.

Robert de Chabannes, chevalier, fut tué à la journée d'Azincourt en 1415. laissant, entr'autres enfans,

Jacques de Chabannes I. du nom, grand maître de France, connu dans l'Histoire de France par ses exploits contre les Anglois, auquel le roi Charles VII. fit don de la baronnie de Curton en Guyenne, dont l'aîné de la maison de Chabannes porte le nom, avec une substitution graduelle & perpétuelle, & concession de nos Rois. Il fut pere de *Geoffroi* de Chabannes, qui suit; & de *Gilbert*, auteur de la branche des seigneurs de Curton, rapportée ci-après.

Geoffroi de Chabannes, chevalier, seigneur de Charlus, &c. conseiller & chambellan du duc de Bourgogne, fut fait chevalier au siége de Bayonne en 1451. par *Gaston*, comte de Foix. Le duc de Bourbon le nomma lieutenant général de son gouvernement de Languedoc, & l'établit capitaine & gouverneur du comté & de la ville de l'Isle-Jourdain le 22 Juin 1459. Il fut capitaine d'une compagnie de vingt-cinq Lanciers, & ensuite gouverneur du Pont Saint-Esprit. Il fut pere, entr'autres enfans, de *Jacques*, qui suit, & d'*Antoine*, protonotaire du Saint Siége, prieur de Saint Martin d'Ambert en 1494. évêque du Puy, & comte de Velay en l'an 1516.

Jacques de Chabannes II. du nom, chevalier de l'ordre du Roi, si connu dans l'histoire sous le nom de maréchal de la Palisse, dont la sœur épousa le prince de Bourbon-Carenci, prince du sang de France, fut gouverneur & lieutenant général pour le Roi en Bourbonnois, Auvergne, Forez, Beaujolois, Dombes & Lyonnois. Il se rendit recommandable dans toutes les guerres d'Italie de son temps. Il suivit le roi Charles VIII. à la conquête du royaume de Naples en 1495. Il servit aussi le roi Louis XII. en 1500. au recouvrement du duché de Milan, & à la prise de plusieurs places dans l'Abrusse & la Pouille. Il demeura prisonnier du duc de Terranova, à la défense de la ville de Rouvre en 1502. Il combattit en 1503. à la bataille de Cerignolles. Il se trouva en 1506. à la prise de Bologne, & l'année suivante à celle de Gênes, où il fut blessé. Il se comporta généreusement à la bataille d'Aygnadel, donnée en 1509. & à la prise de Padoue faite par l'Empereur sur les Vénitiens. Le Roi le fit capitaine de cinq cents hommes d'armes, & le pourvut de la charge de grand-maître, à la place du feu seigneur de Chaumont. Il lui donna encore le gouvernement du duché de Milan, après la célebre journée de Ravennes, au gain de la bataille de laquelle il contribua beaucoup, & demeura prisonnier à celle des Eperons en 1513. après s'être comporté en grand capitaine. Il se démit en 1515. de la charge de grand maître, au lieu de laquelle il fut créé maréchal de France. Il continua ses services en Italie, & se trouva à la prise de Villefranche, & à la bataille de Marignan la même année. Il se rendit à Calais en 1521. pour traiter de la paix avec les députés

de l'Empereur, & n'ayant rien conclu, il retourna en Italie, commanda le corps d'armée au combat de la Bicoque en 1522. passa sur les frontieres d'Espagne, où il secourut Fontarabie; il obligea le connétable de Bourbon de lever le siége qu'il avoit mis devant Marseille en 1523. & finit glorieusement ses jours à la journée de Pavie le 24 Février 1524. C'est ainsi que mourut cet honorable seigneur, dit Brantôme. Il eut un fils de *Marie* de Melun d'Epinoy, son épouse, qui fut tué au siége de Metz, sous Henri II. & sa branche s'est éteinte au sixieme degré dans *Antoine*, son petit-fils, qui n'a eu que des filles.

Branche de Chabannes, seigneurs de Curton.

Gilbert de Chabannes, seigneur de Curton, neveu du maréchal, & second fils de *Jacques* I. du nom, & d'*Anne* de Lavieux, sa seconde femme, auteur des seigneurs & marquis de Curton, épousa en premieres noces *Françoise* de la Tour d'Auvergne & de Boulogne, dont les sœurs sont entrées dans les maisons de Médicis, & de Stuard, famille royale d'Ecosse; & en secondes noces, il se maria avec *Catherine* de Bourbon-Vendôme, princesse du sang, dont il n'eut que des filles, qui furent religieuses; c'est la seconde alliance de la maison de Chabannes avec la maison de France. *Françoise* de la Tour d'Auvergne, sa premiere femme, le fit pere de *Jean*, qui suit.

Jean de Chabannes, seigneur de Curton, &c. épousa *Françoise* de Blanchefort, dame de Boissami & de Nozerolles, mere, entr'autres enfans, de *Joachim* de Chabannes, sénéchal de Toulouse & de l'Albigeois, chevalier d'honneur de la reine *Catherine* de Médicis, à laquelle il avoit l'honneur d'appartenir par *Françoise* de la Tour d'Auvergne, son ayeule. Il fut capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes des ordonnances, & mourut à Paris au mois d'Août 1559. Il fut marié quatre fois: de sa premiere femme, *Petronille* de Levis, il eut un fils mort jeune, & une fille mariée: de sa seconde, *Louise* de Pompadour, naquit un fils, tué à la bataille de Renty en 1553. sans laisser d'enfans de *Françoise* de Montboissier-Canillac, son épouse, & trois filles, dont deux abbesses & une mariée: de *Catherine-Claude* de la Rochefoucauld, sa troisieme femme, *François* de Chabannes, qui suit, & trois filles, dont une abbesse & deux mariées; & enfin de sa quatrieme femme, *Charlotte* de Vienne, il eut *François* de Chabannes, duquel descend la branche des seigneurs de Saignes, & *Gabriel* de Chabannes, vicomte de Savigny, auteur de la branche des comtes de Pionzac, toutes deux rapportées ci-après, & deux filles mariées.

Joachim de Chabannes obtint du roi Henri II. l'érection de la terre de Rochefort, située en Auvergne, en comté, par lettres données à Paris au mois d'Octobre 1556. enregistrées au Parlement le 20 Mai 1557. à la Chambre des Comptes le 2 Juin de la même année, & en la Sénéchaussée d'Auvergne le 23 Août de la même année. Voici la teneur de ces lettres: *Ayant vu à*

l'œil & reconnu par effet les grands, vertueux & recommandables services, que notre très-amé & féal cousin, Joachim de *Chabannes, chevalier de notre ordre & d'honneur de notre très-chere & amée compagne la Reine, baron de Curton & de Rochefort en Auvergne, créons & érigeons, & élevons par les présentes, en dignités, titres, noms & prééminences de comté, pour dorénavant, audit titre & nom de comte de Rochefort, en jouir & user pleinement, paisiblement & perpétuellement par ledit Chabannes, ses hoirs, successeurs & ayans cause, tant mâles que femelles : voulons & nous plaît, que lui & ses successeurs soient tenus, dits cousins, réputés & appellés comtes dudit comté de Rochefort, &c.*

François de Chabannes, fils de *Joachim*, & de *Claude* de la Rochefoucauld, premier marquis de Curton, par lettres du mois de Décembre 1563. comte de Rochefort, vicomte de la Roche-Maffelin, lieutenant général pour le Roi en Auvergne, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, & conseiller d'Etat, fut fait chevalier des ordres du Roi le 31 Décembre 1583. Il soutint le parti du Roi contre la Ligue en Auvergne avec un zele admirable, & défit en 1590. à la bataille d'Issoire le comte de Randan, chef des troupes de la Ligue, qui mourut de ses blessures, & après la mort duquel il fut pourvu de la lieutenance générale d'Auvergne. Il étoit mort au mois de Mars 1605. Ses enfans furent, 1. *Christophe* de Chabannes, marquis de Curton, &c. marié deux fois, & qui fut blessé à la bataille d'Issoire; 2. *Henri* de Chabannes, vicomte de la Roche-Masselin, lequel avoit épousé *Renée* de Lénoncourt, en Lorraine, morte sans enfans; 3. *Jean-Charles*, qui suit; 4. *Antoine* de Chabannes, seigneur de Nebousan, mort sans enfans; 5. *Gabrielle* de Chabannes, abbesse de l'Esclache en 1646. & une fille naturelle, nommée *Marguerite*, mariée le 28 Janvier 1588. à *Claude* Nouel, avocat en Parlement, & maître des requêtes de la Reine.

Jean-Charles de Chabannes, marquis de Curton, &c. se trouva au combat d'Issoire en 1590. Il eut de *Louise* de Margival, son épouse, 1. *François* de Chabannes, seigneur de Saint Angeau, assassiné par le bâtard de *Christophe* de Chabannes, marquis de Curton, son oncle, en Août 1659. 2. *Christophe*, qui suit; 3. *Gabriel*, seigneur de Chaumont, tué au siége de Bapaume en 1636. sans avoir été marié; 4. *Isabelle*, abbesse de l'Esclache & de la Vassin, morte le 3 Mai 1663. 5. *Marie*, religieuse à la Vassin.

Christophe de Chabannes, marquis de Curton, épousa en 1658. *Gabrielle-Françoise* de Rivoire, dont, 1. *Henri*, qui suit; 2. *Gilbert*, capitaine de Carabiniers, mort sans enfans; 3. *Pierre*, abbé de Saint Pierre de Vienne, vivant en l'année 1730. 4. *Jean*, dit le chevalier de Chabannes, capitaine au régiment du Roi, Infanterie, tué au combat de Steinkerque en 1692. il fut marié, & n'eut point d'enfans; 5. *Françoise*, prieure, puis abbesse de la Vassin, morte le 20 Janvier 1690. 6. *Elisabeth*, abbesse de la Vassin, morte le 8

Février 1730. 7. *N.* . . . religieuse au même Monastere.

Henri de Chabannes, marquis de Curton, &c. se signala à la bataille de Senef en 1674. & en plusieurs autres occasions. Il mourut à Paris le 16 Mai 1714. Il fut marié deux fois ; en premieres noces à *Gabrielle* de Montlezun, fille de *François* de Montlezun, seigneur de Besemaux, gouverneur de la Bastille ; & en secondes noces en 1709. à *Catherine-Gasparde* de Scorailles de Roussille, sœur de la duchesse de Fontanges, morte sans enfans. Ceux du premier lit sont,

1. *Jacques* de Chabannes, marquis de Curton, aide-de-camp de monseigneur le duc de Bourgogne, mestre-de-camp du régiment Royal des Cravates, mort à Prague en Bohême, lieutenant général des armées du Roi en 1742. Il n'eut point d'enfans de son mariage accordé en 1706. avec *Marie-Charlotte* Glucg, morte le 15 Janvier 1724. âgée de quarante-huit ans.

2. *Antoine* de Chabannes, marquis de Curton après la mort de son frere, en faveur duquel s'est ouverte la substitution du marquisat de Curton & du Palais dans le Forez, ancien colonel du régiment de Costentin, Infanterie, qui n'a qu'une fille, âgée de trois ans, de feue *Charlotte-Josephine* de Gironde, sa femme.

3. *Jean*, dit le comte de Chabannes, comte de Rochefort & de Paulagnac en Auvergne, appellé après la mort de son frere le marquis de Curton, & au défaut d'hoirs mâles à la substitution de Curton & de celle du Palais dans le Forez, par le marquis de Rivoire du Palais, son cousin, marié à *Claire-Elisabeth* de Roquefeuille, fille du marquis de Roquefeuille, & de demoiselle de Croix en Flandres, dont, 1. *Pierre*, dit le marquis de Chabannes, né le 14 Septembre de l'année 1732. capitaine de Dragons, tué au combat de Sunderhausen, contre les Hessois, en 1758. sans avoir été marié ; 2. *Charles*, dit le comte de Chabannes, comte de Rochefort, dont la terre est titrée en comté par lettres patentes du roi Henri II. données au mois d'Octobre 1556. rapportées ci-dessus, né en Août 1737. colonel dans les Grenadiers de France, ci-devant garde de la Marine, depuis enseigne de Vaisseaux, qui s'est trouvé au siége du Port-Mahon, devenu le seul mâle de sa branche par la mort de son frere, marié le 20 Février 1759. avec *Marie-Elisabeth* de Taleyrand, fille de feu *Daniel-Marie-Anne* de Taleyrand, colonel du régiment de Normandie, & menin de monseigneur le Dauphin, & de *Marie-Elisabeth* de Chamillart, dame du Palais de la Reine. La comtesse de Chabannes a été nommée dame d'honneur pour accompagner Madame, par brevet du mois de Mars 1759. 3. *Jeanne Françoise*, née en 1735. mariée au marquis de Bochart-Champigny.

4. *Françoise-Gabrielle* de Chabannes, mariée le 2 Juillet 1696. à *Jean-Paul* de Rochechouart-Barbasan-Astarac, marquis de Faudoas.

5. *N.* . . . . de Chabannes, abbesse de la Vassin.

6. *N.* . . . . de Chabannes, prieure de Sainte Colombe à Vienne.

Branche de Chabannes, seigneurs de Saignes.

François de Chabannes, fils de *Joachim*, seigneur de Curton, & de *Charlotte* de Vienne, nommée par les Historiens madame de Curton, gouvernante des enfans de France, & nommément de la reine *Marguerite*, est auteur de la branche des comtes de Saignes. Il fut comte de Saignes, seigneur de Boislamy, &c. par la donation que lui en fit son pere le 26 Septembre 1554. à condition de porter le nom & les armes de Blanchefort, avec substitution perpétuelle, pour les mâles d'aîné en aîné. Il est qualifié de chevalier de l'ordre du Roi, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, & conseiller d'Etat dans le contrat de mariage de *François*, son fils aîné, l'an 1602. Il eut de *Valentine* d'Ormes, 1. *François* II. du nom, qui suit; 2. *Jacques*, auteur de la branche des seigneurs du Verger, rapportée ci-après; 3. *Joachim*, duquel sont sortis les seigneurs de Trussy, aussi rapportés ci-après; 4. *Edme*, seigneur de Sainte Colombe, mort Capucin, & une fille mariée.

François de Chabannes II. du nom, comte de Saignes, seigneur de Boislamy, &c. est qualifié chevalier de l'ordre du Roi, & capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, dans le contrat de mariage d'*Anselme*, son second fils en 1644. Il fut marié deux fois, & n'eut point d'enfans de sa premiere femme. De sa seconde, *Hélene* de Daillon du Lude, il eut, 1. *François* de Chabannes III. du nom, qui n'eut qu'un fils, mort en 1688. étant mousquetaire, âgé de vingt ans; 2. *Anselme*, qui suit.

Branche de Chabannes, seigneurs de Nozerolles.

Anselme de Chabannes, seigneur de Nozerolles, mort au mois d'Août 1683. laissa de *Gabrielle* de Lestrange, 1. *François* de Chabannes, qui suit; 2. *Anne-Marie*, seigneur de Mariol, rapporté après son frere, 3. *Pierre* de Chabannes, lieutenant dans le régiment de Normandie en 1689. 4. *N....* de Chabannes; tous deux morts sans enfans.

François de Chabannes IV. du nom, épousa *Marguerite* de la Marche, dont il eut *Pierre* de Chabannes, seigneur de Nozerolles, & *François* de Chabannes de Nozerolles.

Pierre de Chabannes, seigneur de Nozerolles, a épousé le 8 Septembre 1717. *Léonarde Françoise* Galland, dame de la Vareine, dont,

1. *Léonard* de Chabannes, chanoine de Saint Pierre de Vienne, chapitre noble, aumônier du Roi depuis quatre ou cinq ans, & abbé de la Creste, ordre de Cîteaux, diocèse de Langres.

2. *Marie-Françoise*, née le 3 Septembre 1727. mariée en Janvier 1748. à *N....* de la Marche, seigneur de Puiguillon.

Ainsi cette branche de Chabannes de Nozerolles ne subsiste plus que dans l'abbé de Chabannes, aumônier du Roi, & abbé de la Creste.

Branche de Chabannes, seigneurs de Mariol.

Anne-Marie de Chabannes,

seigneur de Mariol, fils puîné d'*Anselme*, seigneur de Nozerolles, épousa *Henriette* Coeffier, du même nom & de la même famille du maréchal d'Effiat, dont, 1. *Gilbert-Honoré* de Chabannes, né le 30 Décembre 1681. reçu page de la grande écurie du Roi en Avril 1700. capitaine de Dragons en 1705. puis exempt des Gardes du Corps en .... tué maréchal des camps & armées du Roi, à la bataille d'Ettingen sur le Mein, en 1743. à la tête des Gardes du Corps, en étant lieutenant, sans avoir laissé d'enfans de son mariage avec mademoiselle Titon de Vilegenoux, morte avant lui; 2. *Joseph* de Chabannes, baptisé le 19 Mars 1690. enseigne de vaisseau du Roi, tué au siége de Douay en 1709; 3. *François* de Chabannes, mort quelque temps après son frere, étant capitaine de vaisseaux; 4. *Henriette* de Chabannes, élevée à Saint Cyr, mariée à *Pierre* Feydeau, chevalier de Saint Louis, dont une fille, mariée en Bourgogne au comte d'Hugone, en sorte que la branche des seigneurs de Chabannes-Mariol est éteinte.

Branche de Chabannes, seigneurs du Verger.

Jacques de Chabannes, second fils de *François* de Chabannes I. du nom, comte de Saignes, & de *Valentine* d'Armes, est le chef des seigneurs du Verger & de Sainte Colombe. Il eut, entr'autres enfans, de *Gabrielle* Babure, mariée le 23 Août 1610. *François*, qui suit.

François de Chabannes, seigneur du Verger, épousa le 12 Février 1645. *Antoinette* Monuot, dont, 1. *Hubert*, qui suit; 2. *Henri-Gaston*, chevalier; 3. *René*; 4. 5. & 6. *Gabrielle*, *Antoinette* & *Marie*, de Chabannes; les deux dernieres religieuses: tous sans enfans.

Hubert de Chabannes, tué par son frere, eut de *Marie* de Charry, son épouse, *Paul*, qui suit, & deux filles, mortes sans alliance.

Paul de Chabannes, seigneur du Verger, &c. a épousé le premier Juillet 1715. *Marie-Magdelène* Salonnier, fille unique de *Guillaume* Salonnier, seigneur de Rozimont, dont,

1. *Gabriel-Jacques* de Chabannes, grand vicaire de Nevers, prieur du prieuré de Cheimes, diocèse de Chartres, par nomination du Roi.

2. *Louis-Jacques* de Chabannes, né le 29 Novembre 1719. capitaine de Cavalerie dans le régiment de Broglie, aujourd'hui Lameth, chevalier de Saint Louis.

3. *Louis-François* de Chabannes, né en 1720. capitaine dans le régiment de Lyonnois, Infanterie.

4. *Guillaume-Hubert* de Chabannes, né le 19 Août 1723.

5. *Antoine*, né en 1730. L'un d'eux a été tué sur mer, & l'autre est lieutenant depuis 1758. dans le régiment de la Tour-du-Pin, Infanterie.

6. Une fille, religieuse au prieuré de Sainte Colombe à Vienne.

Branche de Chabannes, seigneurs de Trussy.

Joachim de Chabannes, fils puîné de *François* I. du nom, comte de Saignes, & de *Valentine* d'Armes, seigneur de Trussy,

est qualifié chevalier de l'ordre du Roi dans le contrat de *Jacques* de Chabannes, son frere, passé le 23 Août 1610. Il eut de sa femme, *Gilberte* de Bourbon-Busset, fille de *N*. . . . de Bourbon-Busset, seigneur de la Mothe-Feuilly en Berry, quatre fils, dont deux furent mariés, & une fille, aussi mariée. Cette branche est éteinte.

Branche de Chabannes, comtes de Pionzac.

Gabriel de Chabannes, dernier fils de *Joachim*, seigneur de Curton, & de *Charlotte* de Vienne, gouvernante des enfans de France, sa quatrieme femme, est auteur de la branche des comtes de Pionzac. Il fut gentilhomme servant du duc d'Anjou. Il est qualifié gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, & premier échanson de la Reine, dans le partage qu'il fit le 11 Octobre 1581. de la succession de ses pere & mere. Il prenoit aussi la qualité de chevalier de l'ordre du Roi. Il eut de *Gabrielle* d'Apchon, sa femme,

Jacques de Chabannes, comte de Pionzac, pourvu de la charge de lieutenant général pour le Roi en Bourbonnois, le 13 Août 1650. Il ne vivoit plus le 17 Août 1652. Il eut de *Charlotte* de Chazeron, dame de Pionzac, son épouse, fille du seigneur de Chazeron, gouverneur du Bourbonnois, & chevalier des ordres du Roi, entr'autres enfans,

Gilbert de Chabannes, lieutenant de la compagnie des Gendarmes du Roi, sous le comte de Saint Geran, puis mestre-de-camp d'un régiment. Il fut fait maréchal des camps & armées du Roi le 23 Août 1650. lieutenant général du pays de Bourbonnois le 17 Août 1652. Il fut tué la même année au siége de Montrond, combattant en qualité de maréchal de camp dans l'armée Royale, contre M. le Prince de Condé. Sa veuve, *Marie* de Champfeu, qu'il avoit épousée le 24 Mai 1637. se remaria au comte de Montmorin de Saint Herem, d'où sont sortis les seigneurs de Montmorin de Saint Herem. Il en eut, 1. *Gilbert*, qui suit; 2. *Thomas*, rapporté après son frere, & trois filles, sçavoir, *Gilberte*, *Suzanne*, & *Marie* de Chabannes, toutes trois religieuses.

Gilbert de Chabannes, dit le marquis de Chabannes, &c. né le 16 Juillet 1646. fut d'abord capitaine dans le régiment de Navarre en 1669. lieutenant colonel du même régiment à la bataille d'Hochstet en 1704. colonel au mois d'Avril 1706. puis brigadier des armées du Roi, gouverneur de l'isle & citadelle d'Oleron en Janvier 1709. & mourut le 20 Avril 1720. Il fut un des grands capitaines de son temps. M. le duc de Bourgogne l'honora de ses bontés. Il servit plus de cinquante ans, & contribua au gain de la bataille de Spierbach en Octobre 1703. par un mouvement qu'il fit faire à la brigade de Navarre qu'il commandoit, d'où est venu : *à moi, Navarre*; ce fut son expression. Il ne se distingua pas moins à la bataille d'Hochstet en 1704. car ne voulant jamais consentir à la capitulation de Belheim, où vingt-six bataillons & quatre régimens de Dragons, qu'on avoit laissés

dans le village, furent pris & enveloppés; il fit brûler les drapeaux du régiment de Navarre, & obtint qu'il sortiroit avec une certaine quantité d'armes & de fusils. Il eut d'*Anne-Françoise* de Lutzelbourg, son épouse,

1. *Gaspard-Gilbert*, qui suit.

2. *François-Antoine* de Chabannes, marquis de la Palisse, lieutenant général des armées du Roi, grand-croix de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, gouverneur de Verdun & du Verdunois, ci-devant major des Gardes Françoises, ensuite lieutenant colonel du même régiment, commandant pour le Roi en 1745. dans le pays d'Aunis, la Rochelle, Poitou, &c. mort à Paris le 23 Décembre 1754. âgé de soixante-huit ans, sans avoir laissé d'enfans, ni de sa premiere femme *Cahouet* de Beauvais, ni de *Félicité* du Plessis-Châtillon, avec laquelle il s'est remarié.

3. *Thomas* de Chabannes, baptisé le 6 Décembre 1688. capitaine dans le régiment de Navarre, puis mestre-de-camp à la suite du même régiment, brigadier des armées du Roi en 1719. chevalier de l'ordre de Saint Lazare le 27 Août 1722. maréchal des camps & armées du Roi en 1735. tué d'un coup de pied de cheval en commandant pour le Roi à Kirkeim, au delà du Rhin, sans avoir été marié.

4. *Charles* de Chabannes, capitaine de Cavalerie au régiment du Colonel-Général, mort sans avoir été marié.

5. *Marguerite* de Chabannes, religieuse, morte à la Magdelene de Tresnel à Paris.

6. *Anne-Josephe* de Chabannes, née le 16 Octobre 1690. reçue à Saint Cyr au mois de Janvier 1699. mariée en 1707. à *Anne* de la Queuille, seigneur de Pramenoux, fille de *N...* de la Queuille, vicomte de Châteaugay, dont une fille unique, mariée au comte de Langheac, ci-devant mestre-de-camp du régiment de Conty, Cavalerie, & brigadier des armées du Roi.

Gaspard-Gilbert de Chabannes, comte de Pionzac, né le 7 Septembre 1685. reçu page de la petite écurie du Roi le premier Janvier 1703. successivement capitaine dans le régiment des Gardes Françoises, colonel du régiment de la Reine, Dragons, brigadier des armées du Roi, maréchal général des logis en Italie, des armées de France, d'Espagne & de Savoye combinées dans la guerre de 1734. & 1735. mort en 1746. Il a eu de *Philiberte* d'Apchon, son épouse, fille de *Claude-Eléonor*, marquis d'Apchon, premier baron & sénéchal d'Auvergne, qui lui a porté en mariage la baronnie d'Apchon,

1. *Gilbert-Blaise* de Chabannes, né le 3 Février 1712. abbé de Saint Méen en 1743. ordre de Saint Benoît, diocèse de Saint Malo, qu'il remit au Roi, & fut nommé abbé de Notre-Dame de Bonport, ordre de Cîteaux, en 1745. & a été député la même année à l'assemblée générale du Clergé.

2. *Jean-Baptiste*, qui suit.

4. *Joseph* de Chabannes, prieur de Nant s, ordre de Saint Benoît dans le Bugey, où il est mort jeune de la petite vérole en 1738.

Jean-Baptiste de Chabannes, comte de Pionzac & de Belabre, comte d'Apchon, premier baron d'Auvergne, marquis de la Palisse, par substitution & donation du feu comte de Chabannes, son oncle, cornette, & successivement sous-lieutenant de la seconde compagnie des Mousquetaires de la garde du Roi, brigadier des armées de sa Majesté, & ensuite maréchal de camp en 1758. Il s'est trouvé en Italie aux batailles de Parme & de Guastalla; en Allemagne, à celle d'Ettingen en 1743, où il fut blessé d'un coup de fusil à la jambe, & en Flandres, à celle de Raucoux en 1747. Il sert depuis trente ans, & a épousé le 8 Mars 1743, *Marie-Olive* Bernard de Coubert.

Branche de Chabannes, seigneurs de Chamiane.

Thomas de Chabannes, dit le comte de Chabannes, second fils de *Gilbert* de Chabannes, comte de Pionzac, & de *Marie* de Champfeu, vivoit le 6 Décembre 1688. Il eut d'*Anne* Boyer, son épouse,

1. *Jacques - Louis* de Chabannes, capitaine au régiment de Bourbonnois, depuis mestre-de-camp d'Infanterie, aide maréchal des logis de l'armée du Roi, sous les ordres du prince de Conty, tué à la bataille de Cony le 5 Septembre 1744. Il étoit seigneur de Chamiane, & n'a point été marié.

2. *Joseph-Gaspard* de Chabannes, abbé de Valricher, & évêque d'Agen, après avoir été agent général du Clergé.

3. *Jacqueline* de Chabannes, abbesse de Boulieu en 1729. & depuis de la Bénissons-Dieu, ordre de Cîteaux, diocèse de Lyon, morte.

4. *Gilberte* de Chabannes, abbesse de Beaumont, près de Clermont, ordre de Saint Benoît, diocèse de Clermont, morte.

Il ne reste plus de cette branche de Chabannes-Chamiane que l'évêque d'Agen.

Branche de Chabannes, comtes de Dammartin.

Les comtes de Chabannes-Dammartin avoient pour auteur *Antoine* de Chabannes, comte de Dammartin, grand-maître de France, fils puîné de *Robert* de Chabannes, seigneur de Charlus. Il mourut le 25 Décembre 1448. Son fils, *Jean* de Chabannes, marié deux fois, n'a eu que des filles, qui ont porté dans les maisons, où elles sont entrées, les grands fiefs de cette branche, comme le comté de Dammartin, & nommément la terre de Saint Fargeau.

La branche aînée des seigneurs de Curton a toujours conservé jusqu'à présent les anciennes terres patrimoniales, comme Curton, Saint Angeau, Rochefort, & Madic en Auvergne.

Les rois Louis XI. Charles VIII. Louis XII. François I. Henri II. Charles IX. François II. Henri III. & Henri IV. ont honoré du titre de cousin les seigneurs de Chabannes, qui ont vécu sous leurs regnes.

Il y a de la maison de Chabannes des bâtards légitimés dans le Quercy & l'Auvergne, qui ont fait de fort bonnes alliances, & avec des maisons distinguées, mais qui ne sont que des bâtards reconnus.

Voyez, sur cette maison, le *Tome VII.* de l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, *p.* 129. *& suivantes*; le *Dictionnaire de Moreri*, & quatre nouveaux mémoires imprimés en 1759.

Les armes : *de gueules à un lion d'hermines, couronné, armé & lampassé d'or.*

CHABANOIS : *Tome I. p.* 407. *col.* 1. *lig.* 16. à qui elle porta le comté de Chabanois, *lisez*, à qui elle porta la principauté de Chabanois.

Ibid. lig. 17. & la seigneurie de Confolent a passé, *lisez*, & le comté de Confolent, situés l'un & l'autre sur la riviere de Vianne ont passé, &c.

CHABENAT, seigneur de Bonneuil & de la Malmaison. *Etienne* de Chabenat, seigneur de Bonneuil-sur-Marne, vicomte de Savigny, baron de Nouan, conseiller du Roi en ses conseils, & introducteur des Ambassadeurs, mourut le 24 Avril 1680. laissant de dame *Magdelene* Petit de Passy, *Michel* de Chabenat, seigneur de Bonneuil, introducteur des Ambassadeurs, marié avec demoiselle *Catherine-Charlotte* le Febvre de la Malmaison, dont il a eu *Louis-Etienne* de Chabenat, seigneur de Bonneuil & de la Malmaison, conseiller au Parlement depuis le 5 Août 1716. mort à Paris le 6 Décembre 1747. dans la cinquante-troisieme année de son âge, laissant de son mariage avec feue demoiselle *Marie-Magdelene* Boucher, morte le 8 Mars 1742. *André-Charles-Louis* de Chabenat de Bonneuil, reçu conseiller au Parlement le 21 Août 1744. *N....* de Chabenat, officier dans le régiment des Gardes Françoises, & *N....* de Chabenat, non encore pourvu en 1747.

Les armes : *d'argent à trois pensées au naturel, tigées & feuillées de sinople, au chef d'azur, chargé d'un soleil d'or.*

CHABERT, seigneur de Pontauvart, en Normandie, élection de Coutances.

Porte : *écartelé au* 1 *&* 4 *d'azur, au bâton d'argent, passé dans trois couronnes ducales d'or; au* 2 *&* 3 *de gueules, à la bande d'argent, chargé de trois rocs d'échiquier de sable.*

On trouve aussi dans le *Nouvel Armorial de Provence* deux familles nobles du nom de Chabert, *Tome I. p.* 248. *&* 249.

L'une porte : *de gueules au sautoir d'argent.*

L'autre porte : *écartelé au* 1 *&* 4 *d'azur, à la herse d'or; au* 2 *&* 3 *coupé, la pointe parti d'or & d'azur, & le chef d'argent à l'aigle couronnée de sable.*

CHABOT : *Tome I. p.* 408. *col.* 1. *lig.* 2. *après* mort en 1690. *ajoutez*, pere de la comtesse de Jarnac, qui a substitué la seigneurie de Jarnac au neveu de son mari, fils du comte de Chabot, frere aîné du comte de Jarnac, & puîné du prince de Léon, duc de Rohan.

Ibid. col. 2. *effacez* l'article de Chabot de Souville, qui sont trois lignes, & tout l'article de Chabot du Vivier, contenant vingt-une lignes de la page 408. *col.* 2. & toute la premiere colonne de la page 409. & *substituez* ce qui suit.

Michel Chabot, seigneur du Vivier, vivoit vers l'an 1440. Sa maintenue est de 1697. par M. Bignon, intendant d'Amiens. *Ferrand* Chabot, son fils, sei-

gneur de ladite terre, se maria en 1459. *Thomas* Chabot, fils de *Ferrand*, seigneur de Belle-Hotellerie, épousa par contrat de 1494. *Jeanne* Avril, dont il eut, entr'autres enfans,

Louis Chabot, seigneur de ladite terre, marié par contrat de 1536. avec *Charlotte* Raquier. De cette alliance naquit, entr'autres enfans,

Mathurin Chabot, seigneur de Belle-Hôtellerie, qui épousa par contrat de 1550. *Anne* de Savignac, de laquelle il eut,

Marin, fils aîné, seigneur de ladite terre, qui se maria par contrat du 5 Novembre 1583. avec *Jeanne* Lucienne, dame de Boisgirard, fille de *Louis* de Lucienne, seigneur du Buisson, & d'*Isabelle* de Toreil, de laquelle est né,

François Chabot I. du nom, seigneur de Boisgirard, de Belle-Hotellerie & de Paris, gentilhomme ordinaire de M. le prince de Longueville, qui se maria par contrat du 25 Mai 1627. à *Anne* Courtion, fille de *Jacques*, écuyer, & de *Catherine* Prénel, dont,

François Chabot II. du nom, seigneur de Boisgirard, de Villers, de la Fontenelle & de Lignere-la-Carelle. Il servit avec distinction & fut gouverneur des châteaux de Tancarville & de Lucheu. Il se maria par contrat de 1677. avec *Louise-Angélique* le Porquier, fille de *Nicolas*, lieutenant général au comté de Chaumont en Vexin, & de *Françoise* de Dreux, dont,

1. *François* Chabot III. du nom, seigneur desdites terres. Il fut page de la grande écurie en 1699. ensuite lieutenant dans le régiment de Condé, Cavalerie, & chevalier de Saint Louis. Il mourut sans alliance.

2. *Jean-Baptiste*, qui suit.

3. *Louis-François*, major dans le régiment de Guyenne, & chevalier de Saint Louis.

4. *Henri*, aussi chevalier de Saint Louis, & mort en 1743. étant major dans le même régiment.

5. *Jean-François*, mort jeune.

6. *Françoise-Louise*, mariée en 1701.

7. *Louise-Angélique*, née en 1683.

8. *Marie-Catherine*, née en 1679. reçue chanoinesse de Remiremont vers la fin du dernier siécle, dame de la clef d'or & d'honneur d'une princesse Allemande, mariée en 1703. avec le seigneur d'Ornand.

9. *Marie-Anne*, née en l'année 1684.

10. *Marie-Magdelene*, mariée en 1717. au seigneur de Boisdefre.

11. *Marie-Agnès*, morte en 1694.

Jean-Baptiste succéda à son frere aîné dans les seigneuries de Lignere-la-Carelle, &c. & se maria par contrat de 1744. avec *Marie-Anne* du Mouchet, fille de *Jacques*, seigneur de Montimer, & de *Marguerite* Gueroult de Boislereau. De cette alliance sont sortis,

1. *François-Louis*, né en 1746.

2. *Marie-Anne*, née en 1748.

Les armes de Chabot sont : *d'or à trois poissons* (nommés Chabot) *de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.*

Le duc de Rohan écartele *au 1 & 4* de Rohan ; *au 2 & 3* de Chabot, comme ses oncles : mais sur la tombe de son père en

la Chapelle d'Orleans aux Célestins, c'est *parti* de Rohan & de Chabot sur un écartelé que le fils porte *au* 1 de Navarre; *au* 2 d'Ecosse; *au* 3 de Bretagne, *& au* 4 de Léon, *au lion de sable.*

L'écusson d'*Anne* Chabot-Rohan, princesse de Soubise, décédée le 4 Février 1709. est à la Mercy & au frontispice de l'Hôtel de Soubise, écartelé *au* 1 *&* 4 de Chabot, *au* 2 *&* 3 de Rohan.

Et le marquis de Brehant porte seulement *sept macles*, 3, 3 *&* 1.

CHABOT DE SOUVILLE, en Beauce & en Gâtinois. On trouve la généalogie de cette famille dans l'*Armorial de France*, *Tome IV.*

Les armes : *d'azur à une étoile d'or, chargée d'une tour de gueules.*

CHABRILLANT : *Tome I. p.* 410. *col.* 1. *lig.* 39. *effacez* Astuaud.

Ibid. p. 411. *col.* 1. *lig.* 3. *tourions*, lisez, *torillons.*

CHALOT : Famille établie à Arles, originaire de Bretagne, dont il est parlé dans le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome I. p.* 252.

Pierre de Chalot, seigneur du Bouchet en Bretagne en est la tige.

Les armes : *d'or à la croix pattée de gueules, cantonnée de quatre lions couronnés de sable.*

CHACENAY, ancienne baronnie, sur les confins de la Champagne, du côté de la Bourgogne, à deux lieues de Bar-sur-Seine, relevant immédiatement du comté de Champagne. C'est une terre très-considérable. Cinq prévôtés relevent par appel à son bailliage. Elle a, entr'autres droits, celui de conserver au greffe de ce bailliage le marc & l'étalon des mesures & aunes dont se servent plus de cent tant villes que villages, & sur lesquels des officiers de Justice royale sont obligés de venir faire marquer aux armes du seigneur de Chacenay le boisseau qui leur sert à faire la Police. Voyez la *Part. VIII.* des *Tab. Généal. p.* 311.

CHAILAN : Famille de Castelane, en Provence, qui porte : *d'or au cœur de gueules, duquel sort une pensée de sinople.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome I. p.* 250.

CHAISE (la) : Porte : *de sable au griffon d'argent, & un chef d'argent, chargé d'un croissant de gueules, l'écu timbré d'un casque de profil.* Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 120.

CHALANT : *Tome I. p.* 412. *col.* 1. *lig.* 14. comte de Torneille, *lisez*, comte de Tornielle.

CHALENÇON : *Tome I. col.* 1. *lig.* 28. après *chargée de fleurs de lys d'or*, ajoutez : Ces armes furent quittées pour celles de Polignac, depuis le mariage du seigneur de Chalençon avec Walpurge, héritiere de Polignac, qui sont : *fascé de six pieces, argent & gueules.*

CHALENGE, ou CALENGE, en Normandie : Famille maintenue dans sa noblesse le 11 Août 1666. qui porte : *de gueules à trois soleils d'or.*

CHALIGNY : Seigneurie dans le bailliage de Nancy, avec un bourg sur la Moselle, qui fut unie à celle du Pont Saint Vincent, bailliage de Vaudemont, en un seul fief lige, indivisible, & érigée en comté en faveur de *Nicolas*

Nicolas de Lorraine, comte titulaire de Vaudemont, au mois de Novembre 1562. par le duc *Charles* de Lorraine, son neveu, qui ne s'en réserva que la suzeraineté, & permit au comte de Chaligny de mettre imposition sur les sujets de ce comté, en trois cas seulement; sçavoir, *de mariage de première fille, nouvelle chevalerie, & rançon de prison faite de bonne guerre.*

Le comté de Chaligny fut le partage de *Henri* de Lorraine, marquis de Mouy, son fils puîné, né de sa quatrieme femme, nommée *Catherine* de Lorraine d'Aumale. *Tab. Généalog. Part. VII. p.* 144.

CHALLARD, seigneur de Bourgimiere: Porte: *de sable à trois pals retraits d'argent mouvans du bas de l'écu.*

CHALLEMAISON: *Tome I. p.* 412. *col.* 2. *lig.* 15. après *le tout d'or*, ajoutez: *Louise* de Challemaison, dame de Balloy & de Gravon a laissé une illustre postérité de *Jacques* de Saint Perrier, seigneur de Maupertuis & de Roussèlle, par leurs deux filles, *Françoise* & *Louise.*

Françoise de Saint Perrier, dame de Maupertuis, morte le 29 Juin 1627. avoit épousé par contrat du 10 Juin 1600. *Charles* de Melun, seigneur du Bugnon, qui en a fait construire le château, né le 29 Septembre 1571. mort le 13 Mars 1627. dont *Joachim*, qui suivra, & *Louis*, pere du commandant des Mousquetaires le 13 Mars 1684. décédé le 18 Avril 1721.

Le marquis de Melun, né en 1703. est neveu de ce commandant, & *Joachim* est le bisayeul du vicomte, de l'abbé, son frere, & de leur sœur.

CHALLET, famille maintenue dans sa noblesse en Avril 1667. & en Mai 1700.

Selon le premier Volume de l'*Armorial de France* de M. d'Hozier, Juge d'armes, *Léonor* de Challet, seigneur de Chanceville, au pays Chartrain, laissa d'*Anne* l'Aumônier, sa femme, *Elisabeth* de Challet, vivante en 1723. veuve au mois de Décembre 1709. de *Gabriel* de l'Hôpital, vicomte d'Omer, baron de Montigny, pere de *Paul-François.*

Les armes: *d'azur à trois chevrons d'argent, l'un au-dessus de l'autre, accompagnés de trois étoiles d'or, posées 2 en chef & 1 en pointe.*

CHALMETTE: *Louis-Joseph* Chalmette, seigneur de Limiers, Rilly, Villeneuve, &c. secrétaire du Roi, maison, couronne de France & de ses finances honoraire, mourut dans un âge fort avancé le 12 Avril 1740. Il avoit épousé au mois d'Octobre 1701. *Marguerite* Pasquier, morte le 16 Novembre 1726. fille d'*Antoine* Pasquier, notaire au Châtelet de Paris, mort secrétaire du Roi, & de *Marie-Françoise* Denis. Il en a laissé *Antoine-Louis* Chalmette, reçu conseiller au Parlement de Paris, à la quatrieme chambre des Enquêtes le 24 Janvier 1725. *Louis Joseph* Chalmette de Rilly, prêtre, docteur en Théologie, de la faculté de Paris, maison & société de Sorbonne, du 29 Octobre 1732. & une fille, mariée au mois de Mars 1729. avec *Pierre-Nicolas* Poisson, seigneur de Bardy, conseiller, secrétaire du Roi, maison, couronne de France & de ses finances, greffier en chef des Requêtes de l'hôtel. *Mercure de*

France du mois de Mai 1740. p. 1034.

Chalmette porte : *écartelé au 1 & 4 quartier d'argent, à la croix de Lorraine de sable ; au 2 & 3 de gueules, à la tour d'argent.*

CHALON, sieur de la Chesnaye, élections de Coutances & de Valognes.

Porte : *de sinople à trois levrettes courantes d'argent, accollées d'or & lessées d'argent.*

CHALON : *Tome I. p.* 413. *col.* 1. Maison illustre par elle-même & par ses alliances, qui vient des comtes de Bourgogne, *lisez*, CHALON, branche des comtes de Bourgogne, &c.

CHALVET : Le nom de Chalvet est connu dans la haute Auvergne depuis l'an 1500. & plus, & distingué par des services militaires.

Maximilien de Chalvet de Rochemonteix, comte de Vernassal, lieutenant général des armées du Roi du 20 Février 1734. lieutenant des Gardes du Corps de sa Majesté, & commandeur de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, a eu de son mariage avec *Marie-Louise* de Chavagnac de Meyronne, *Henri-Gilbert* de Chalvet de Rochemonteix de Varnassal, fils unique, enseigne des Gardes du Corps & brigadier des armées du Roi du 2 Mai 1744. tué le 20 Juillet 1745. au siége d'Oudenarde, dans la tranchée. Il avoit épousé mademoiselle de Montmorin, niece de M. l'évêque duc de Langres, pair de France, commandeur de l'ordre du Saint Esprit, &c. & fille de *François-Gaspard* de Montmorin, seigneur de Montmorin en Auvergne, & de *Marie-Michelle* de Beauverger-Montgon. *Mercure de France du mois de Septembre* 1745. p. 214.

CHALUT, seigneur de Verin : Porte : *d'or à la croix d'azur.*

CHAMANS (Saint) : *Tome I. p.* 413. derniere ligne de cet article, deuxieme siécle, *lisez*, dixieme siécle.

CHAMBELLAIN : Famille dont les armes sont : *d'azur à la tige de trois lys d'argent ; en chef un soleil d'or.*

CHAMBES-MONTSOREAU, famille éteinte, originaire d'Angoumois, l'une des plus anciennes & des plus illustrées du royaume, dont les aînés portoient dans les temps les plus reculés le titre de chevalier, & les puînés celui de damoiseau.

Pierre de Chambes, chevalier, seigneur dudit lieu, vivoit en 1051. Il eut *David*, dont le fils aîné, *Guillaume*, eut de *Pétronille* de Vitré, *Landri*, lequel se ligua dans les premieres guerres contre l'Angleterre, avec le capitaine de Beuil & le capitaine Carlonet, Breton, contre le capitaine Thaudoy, qu'ils défirent avec quatre ou cinq mille hommes des siens, dans les landes de Bourdeaux ; & *Guilloto*, seigneur de Vilhonneur, allié à *N*... de la Riviere.

Pierre II. du nom, fils de ce dernier, mourut en l'an 1256. & fut enterré à Vilhonneur, où l'on voit encore son tombeau. Il eut d'*Agnès* de Chambes, *Geoffroi*, marié à *Lorette* de Vivonne, comme il se voit par deux contrats de 1295.

Pierre III. du nom, son fils, s'allia en 1314. à *Marie* de Rohan, dont il eut,

Jean I. du nom, tué à la

Bataille de Poitiers, qui de *Jacquette* de Craon, eut *Acliot*, marié en 1395. à *Marie* d'Estouteville, dont *Bernard*, décédé le 24 Janvier 1435. lequel avoit épousé *Sybille* de Montenay, & fut pere de

Jean II. du nom, seigneur de Fauquernon, baron de Montsoreau, capitaine viguier, châtelain d'Aiguemorte, de la Rochelle, Niort, Talmont, &c. le 8 Juin 1454. employé en plusieurs ambassades à Rome & en Turquie, nommé en 1457. conjointement avec *Tannegui* du Châtel, pour tenir les Etats de Languedoc, assemblés à Carcassonne, lequel épousa le 17 Mars 1445. *Jeanne* de Chabot, qui fut premiere dame d'honneur de la Reine, dont il eut, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Colette*, mariée le 24 Janvier 1466. à *Louis* d'Amboise, prince de Talmont, vicomte de Thouars, morte le 12 Mai 1472. 3. *Marie*, alliée le 23 Février 1483. à *Jean*, comte d'Astarac; 4. *Jeanne*, mariée le 17 Juin 1493. à *Jean* de Polignac; 5. *Hélene*, mariée à *Philippe* de Commines, dont la fille unique, nommée *Jeanne*, alliée en 1504. à *René* de Brosse de Bretagne, étoit la cinquieme ayeule de la duchesse de Nemours, mariée le 11 Mai 1665. à *Charles-Emmanuel* II. duc de Savoye.

Jean III. du nom, baron de Montsoreau, épousa *Marie* de Châteaubriant, laquelle testa le 21 Avril 1522. Il en eut, 1. *Philippe*, qui suit; 2. *Hippolite*, mariée en 1526. à *Jacques* d'Amboise, seigneur d'Aubijoux; 3. *Louise*, alliée en premieres noces en 1529. à *Jean* de Malestroit, seigneur d'Uzel; en secondes, à *Hubert* de la Rochefoucauld, baron de Genac, & en troisiemes, au vicomte d'Aubijoux.

Philippe, baron de Montsoreau, commandant dans les ports, havres & forteresses de Bretagne, s'allia le 18 Janvier 1530. à *Anne* de Laval. Il en eut, 1. *Jean*, baron, puis comte de Montsoreau, capitaine d'une compagnie de cent Chevaux-Légers en 1574. en faveur duquel la baronnie de Montsoreau fut érigée en comté par lettres de 1573. & 1575. mort la même année; 2. *Charles*, qui suit; 3. *Cyprienne*, fille d'honneur de la Reine, morte en 1583. &c.

Charles, comte de Montsoreau, capitaine d'une compagnie de cent Chevaux-Légers, chambellan, & grand veneur du duc d'Alençon, conseiller d'Etat, capitaine d'une compagnie de cinquante Lanciers, & maréchal de camp, fut nommé le 11 Avril 1613. à l'ordre du Saint Esprit, & mourut avant d'être reçu. Il avoit épousé le 10 Janvier 1576. *Françoise* de Maridor, dont l'arriere petite-niéce, *Claire-Clémence* de Maillé, fut mariée le 11 Février 1641. au grand Condé. Il eut, entr'autres enfans, *René*, qui continua la postérité, colonel d'un régiment d'Infanterie, mort en Angleterre en 1649. lequel eut de son mariage avec *Marie* de Fortia, à laquelle il s'allia le 23 Juin 1617. plusieurs enfans, dont l'aîné, *Bernard*, lequel a continué la postérité, comte de Montsoreau, seigneur de la Freslonniere, &c. épousa le 19 Mai 1637. *Geneviéve* Boivin. Il en eut,

1. *Nicolas-Bernard*, mort à l'âge de dix ans.

2. *Marie-Geneviéve*, comtesse

de Montsoreau, par la mort de son frere, mariée le 20 Septembre 1664. à *Louis-François* du Bouschet, marquis de Sourches, conseiller d'Etat, prevôt de l'hôtel du Roi & grand-prevôt de France, morte le 25 Novembre 1715.

3. *Marie-Magdelene*, mariée le 15 Octobre 1677. à *Louis-Anne* Dauvet, comte d'Esguilly, morte le 15 Mai 1720.

Voyez, sur cette famille, *Robert* Gaguin, Mingou, Chopin, du Bouchet, l'*Histoire d'Aquitaine*, *&c.*

Les armes: *d'azur, semé de fleurs de lys d'argent au lion de gueules brochant, armé, couronné & lampassé.*

CHAMBLAY, ancienne baronnie en Lorraine, qui a donné son nom à une illustre maison éteinte, de laquelle étoient *Ferri*, seigneur de Chamblay, qui avoit épousé en 1398. *Jeanne* de Launoy, de laquelle il eut *Marguerite* de Chamblay, mere d'*Isabeau* de Beauvau, femme de *Jean* de Bourbon, comte de Vendôme, bisayeul du roi Henri IV. & *Ferri*, seigneur de Chamblay, qui testa en 1435. Il avoit épousé *Blanche-Fleure* de Fenestrange, mere de *François*, seigneur de Chamblay, maréchal de Lorraine, qui de *Marguerite* Bayer de Boppart n'eut que *Blanche-Fleure*, dame de Chamblay & de Magnieres, qui porta la baronnie de Chamblay dans la maison d'Haraucourt, par son mariage avec *Perrin*, seigneur d'Haraucourt, issu de *Jean*, seigneur d'Haraucourt, & de *Joatte* de Lorraine, fille de *Vauthier* de Lorraine, seigneur de Gerbeviller, & d'*Anne* d'Haraucourt, & petite-fille de *Simon*, duc de Lorraine. *Voyez* au mot HARAUCOURT. *Tab. Gén. Part. VIII. p.* 312.

CHAMBORANT: *Effacez* ce qu'on lit, *Tome I.* de ce *Dictionnaire*, *p.* 414. & *lisez* ce qui suit:

La maison de Chamborant par ses alliances & ses emplois honorables, tant à la guerre qu'à la Cour, tient un rang distingué parmi la noblesse de France. Elle tire son nom de Chamborant, situé en Poitou, premier fief & baronnie de la vicomté de Bridiers.

L'abbaye de Bénévent, au diocèse de Limoges, met au rang de ses bienfaiteurs les seigneurs de Chamborant, que l'on trouve, avec la qualité de chevaliers, dès l'onzieme siécle. *Gosfrid* de Chamborant est nommé parmi les chevaliers, qui signerent une chartre en faveur de l'église de Limoges, sous l'épiscopat de l'évêque *Ithier*, c'est-à-dire, vers l'an 1060.

Imbert de Chamborant se trouva à la bataille de Poitiers, sous le roi *Jean*, en 1356. *Guillaume* de Chamborant, écuyer du corps des rois Charles V. & Charles VI. fut chambellan du dernier, & conseiller en son Conseil privé. *Marguerite* de Chamborant fut une des filles d'honneur de la reine *Marie* de Médicis.

Cette maison s'est partagée en plusieurs branches; entr'autres celles de Droux (*a*) & de la Claviere, lesquelles prennent leur

(*a*) *La terre & seigneurie de Droux est du ressort du siége Royal de Dorat, premier & principal siége de la Sénéchaussée de la basse Marche, régi à la coutume de Poitou, & du gouvernement*

nom de deux terres situées dans la basse Marche, que *Marguerite* de Farges porta en dot vers l'an 1330. à *Pierre* de Chamborant, frere de *Guillaume* de Chamborant, écuyer du corps du Roi, baron d'Asnebec, & de Rannes en Normandie, & qu'il vendit en 1383.

Leur fils, *Foucaud*, seigneur de Chamborant, de Droux & de la Claviere, eut de *Jacquette* de Gluys, son épouse, *Guy*, seigneur de Chamborant, d'Orsenne, des Marches, &c. conseiller, chambellan du Roi, & *Jacques* de Chamborant. *Guy* épousa *Marguerite* Chauvet de Sannat, dont *Guy* de Chamborant, seigneur de Droux & de la Claviere, marié avec *Françoise* de Salagnac, dont les deux fils, *Pierre* & *Gaspard*, ont formé les deux branches de Droux & de la Claviere.

Pierre, l'aîné, eut de *Philippe* de Loube, sa femme, qu'il avoit épousée en 1534. *Jean*, qui suit, & *Pierre* de Chamborant, baron de Neuvi-Saint-Sépulchre, lieutenant général de la province de Berry, gouverneur de la grosse tour de Bourges, chevalier de l'ordre du Roi, chambellan & colonel des Gardes étrangeres du duc d'Anjou, dont la femme, *Anne* de la Forest, fut gouvernante des dames de France, sœurs de Louis XIII. *Louis*, son fils, baron de Neuvi-Saint Sépulchre, colonel d'un régiment dans les Pays-Bas, au service de l'archiduc Albert, mourut à Madrid en 1615. en odeur de sainteté.

Jean de Chamborant, chevalier de l'ordre du Roi, seigneur de Droux, eut de sa deuxieme femme, *Catherine* de Châteauvieux, 1. *Gaspard*, ayeul de *Marie-Anne* de Chamborant, qui a épousé en premieres noces *François* Mondain, écuyer, seigneur de Montotre, dont étant restée veuve, avec une fille, qu'elle a mariée avec M. de Ladinac, du nom de Bony, elle s'est remariée en 1728. avec *Jean* de Chamborant, seigneur de Villevert, son parent, elle en est aussi restée veuve, avec deux enfans, l'aîné est officier au régiment d'Infanterie de Bourgogne, & le cadet sert dans la Gendarmerie. 2. *Joachim* de Chamborant, qui a formé la branche des seigneurs de Villevert.

Gaspard de Chamborant, seigneur de la Claviere, devint seigneur d'Azay-le-Feron, en Touraine, du chef de sa femme, *Louise* de Reilhac, des vicomtes de Brigneuil, mere de *Jean*, seigneur de la Claviere, chevalier de l'ordre du Roi, marié en 1571. à *Anne* de Razès. Leur fils, *Pierre* de Chamborant, seigneur de la Claviere, qui épousa *Diane* de Gentils, fut lieutenant de la compagnie des cent gentilshommes ordinaires à bec de Corbin, charge dans laquelle lui succéda en 1660. son fils, *Etienne* de Chamborant, seigneur de la Claviere, d'Aiguzon, Laviz, Puislaurent, Noye, &c. Il fut successivement lieutenant d'une compagnie de Chevaux-Légers en 1633. mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie légere de six compagnies en 1638. pourvu

de la haute & basse Marche. Elle a été vendue au marquis de Floressac, du nom de Peracher.

en 1644. d'une commission, pour commander la Cavalerie légere, tant Françoise qu'Etrangere. Il obtint en 1646. une autre commission de mestre-de-camp d'un régiment d'Infanterie de nouvelle levée, le 18 Mai de la même année, & des provisions pour l'office de commandant des ville & château de Philisbourg. Il fut fait maréchal de camp par brevet du 24 Septembre 1647. gouverneur de la ville & forteresse de Philisbourg le 15 Mai 1651. enfin le 18 Mars 1660. il fut pourvu de la charge de lieutenant de la compagnie des cent gentilshommes ordinaires de la maison du Roi. Pendant qu'il commandoit à Philisbourg, il acquit en 1644. la terre & seigneurie d'Aiguzon. Il avoit épousé en 1639. *Marie* Phelypes, ou Philyppes, de laquelle il eut,

Pierre de Chamborant, seigneur de la Claviere & de Puislaurent, Aiguzon, &c. mort en 1724. laissant de sa femme, *Marie-Anne* de Villemandeur, 1. *Alexandre-Etienne* de Chamborant, appellé le marquis de Puislaurent, né le 26 Novembre 1685. lieutenant de vaisseau en 1728. & chevalier de Saint Louis; 2. *Claude*, qui suit; 3. *Henri*, reçu chevalier de minorité dans l'ordre de Malte en 1704. & mort en 1705. 4. *Marie-Anne* de Chamborant, mariée le 14 Novembre 1721. à *André* Hebert, seigneur, baron de Chateldon, introducteur des Ambassadeurs.

Claude de Chamborant, appellé le comte de la Claviere, né le 31 Juillet 1688. lieutenant général des armées du Roi en Décembre 1748. gouverneur du Pont d'Arlos & de Montmidi, & de la personne du comte de la Marche, prince du sang, mort à Paris le 18 Mai 1756. âgé de soixante-cinq ans, a eu de *Marie-Anne* Moret de Bournonville, sa femme, mariée le 18 Juin 1728.

1. *Louis* de Chamborant, né le 7 Mars 1729. mort âgé de quatre ans.

2. *André Claude* de Chamborant, né le 23 Février 1732. d'abord capitaine de Cavalerie, aujourd'hui colonel du régiment de la Marche, prince, seigneur de Villemandeur, gouverneur du Pont d'Arlos, dit le marquis de Chamborant, marié en Février 1759. avec mademoiselle de Fonteville.

3. *Marie-Anne-Thérese*, née le 14 Septembre 1734. mariée le 4 Mai 1753. avec *François-Jean* de la Myre, comte de Mori, fils du comte de la Mothe-la-Myre, lieutenant de Roi au pays de Vermandois & de Tierrache, & de *Marc* de la Ferté.

4. *Agathe-Félicité* de Chamborant, née le 17 Décembre 1738. morte en 1746.

Il y a encore différentes branches de Chamborant, qui subsistent sur les confins de la basse Marche, du côté de l'Angoumois, ou en Angoumois, du côté de Confolans. Elles ont toutes fait de belles alliances. Voyez l'*Armorial de France*.

Les armes : *d'or à un lion de sable, armé & lampassé de gueules.*

CHAMBOY, subdélégation d'Argentan. La châtellenie de Chamboy, énervée de celle d'Exmes par Philippe le Bel, roi de France, & donnée en échange à *Pierre* de Chambly, sieur de

Wuirmer, son chambellan, contre le château de Lusarches, est possédée présentement par madame la marquise de Graveron, qui l'a acquise de M. de Chamboy, son frere.

CHAMBRAY: On a parlé trop en abrégé au *Tome I.* de ce *Dictionnaire*, *p.* 416. *col.* 1. & *col.* 2. de cette ancienne maison de Normandie. Elle tire son nom d'un château situé sur la riviere d'Yton, qui depuis six siécles est possédé de pere en fils par les seigneurs de ce nom, sortis dès le douzieme siécle des seigneurs de la Ferté-Fresnel, qui ont conservé sur elle le droit d'aînesse, ou de parage par lignage, usité en la province de Normandie du temps de l'ancienne Coutume jusqu'en 1528. *Richard* II. du nom, baron de la Ferté-Fresnel, qui vivoit dans le douzieme siécle, épousa *Emmeline*, fille de *Richer* II. du nom, baron de l'Aigle, & en eut pour second fils,

I. *Simon* de la Ferté-Fresnel, partagé de la terre de Chambray vers la fin du douzieme siécle. Il épousa *Isabelle* de Granvilliers, veuve de lui en 1210. selon une chartre conservée à la cathédrale d'Evreux, par laquelle elle donne à *Guillaume* de Séezmoulins un bois dépendant de la terre de Chambray, à condition qu'il viendroit tenir les Plaids de Chambray. De ce mariage vinrent, 1. *Simon*, qui suit; 2. *Amauri*, qui eut en partage la terre de Blandé, & a été auteur d'une branche de ce nom, éteinte au commencement du dix-septieme siécle.

II. *Simon* II. du nom, fut seigneur de Chambray. Il tint cette terre en parage par lignage de *Guillaume* de la Ferté-Fresnel, son oncle, & en adopta le nom, conformément à l'usage du temps. Il aumôna en 1239. aux Moines du Désert le patronage de la chapelle de Chambray, qui avoit été fondée par son pere, & leur fit plusieurs autres dons, contenus en six chartres, conservées en l'abbaye de Lyre. Ces dons furent confirmés par *Guillaume* de la Ferté-Fresnel, son oncle, en ces termes: *Volui & confirmavi omne donum Simonis* de Chambray, *militis, nepotis mei.* Il eut d'*Eustache*, dont le surnom n'est point marqué dans les chartres,

III. *Jean* I. du nom, seigneur de Chambray, marié à *Marguerite* du Fresne, d'une famille très-noble, à laquelle la terre du Fresne avoit donné le nom. *Voyez* FRESNE. Il en eut quatre enfans, sçavoir, 1. *Pétronille*; 2. *Odeline*; 3. *Jean*, qui suit; 4. *Roger*, dont il ne paroît pas de postérité. *Pétronille* & *Odeline* furent religieuses à la Chaise-Dieu, ordre de Fontevrault. L'an 1283. au mois d'Avril, leur pere aumôna en leur faveur à ce monastere huit livres de rentes, à prendre sur la terre de Chambray, du consentement de *Jean* de la Ferté Fresnel, son cousin germain, aîné de la maison & du parage. La chartre est scellée du sceau de ces deux chevaliers. Sa veuve, *Marguerite* de Fresne, vendit en 1288. le jeudi, fête de Saint Simon & Saint Jude, au chapitre d'Evreux la dixme inféodée au fief de Chambray, pour & au nom de ses enfans mineurs, du consentement de *Jean* de Chambray, seigneur de Blandé, leur tuteur; & cette vente fut confirmée par *Jean* de la

D d iv

Ferté-Fresnel, aîné de la maison, en vertu de son droit de parage.

IV. *Jean* II. du nom, seigneur de Chambray, est nommé en qualité de chevalier dans un échiquier de l'an 1305. Il étoit chambellan du roi Charles le Bel en 1323. Voyez l'Histoire du comté d'Evreux, par M. l'abbé le Brasseur. Il fut du nombre des seigneurs qui accompagnerent *Jean* de Bretagne, comte de Richemont, lorsqu'il passa la mer. Sa femme fut *Yollent* de Sommere, d'une ancienne noblesse de Normandie, à laquelle la terre de Sommere, composée de quatre paroisses, situées sur la petite riviere de ce nom, près l'Aigle, avoit donné son nom. *Voyez* SOMMERE. Il en eut, 1. *Yon*, qui n'eut que deux filles; 2. *Roger*, qui suit; 3. *Pierre*, qui n'eut que des enfans naturels.

V. *Roger* de Chambray, seigneur de Saint Denis, du Behelland & de Lymieux, épousa *Catherine* de Menilles, dame de Menilles & de Thevray. *Voyez* MENILLES. De son vivant, *Jean* de la Ferté-Fresnel III. du nom, exerça plusieurs fois son droit d'aînesse sur la terre de Chambray, qui étoit possédée par *Yon* de Chambray, son frere aîné, & notamment le 6 Avril vigiles de Pâques 1389. qu'il rendit aveu de cette terre à dame *Agnès* des Essarts. *Roger* mourut en 1410. & laissa, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Simon*, seigneur de Saint Denis, de Behelland & de Lymeux, marié à *Agnès* de Bigars, dont un fils, *Louis*, marié à *Marie* de Bailleul, de laquelle il eut une fille, nommée *Jeanne*, mariée à *Jean* de Maisieres; 3. *Guy*; 4. *Gillebert*; 5. *Catherine*, qui n'ont point été mariés.

VI. *Jean* III. du nom, seigneur de Chambray, de Thevray & de Menilles, racheta par échange le 2 Février 1428. la terre de Chambray, qui appartenoit à *Yollent* de Chambray, sa cousine germaine, fille d'*Yon*, qui avoit eu cette terre en partage, comme fils aîné de *Jean* II. du nom, & de *Yollent* de Sommere. Il fut fait chevalier la même année. Son attachement au service du roi Charles VII. fut si grand, qu'il aima mieux souffrir la confiscation de ses terres, que de se soumettre à la domination de Henri V. & Henri VI. rois d'Angleterre. Après la retraite des Anglois, le Roi le rétablit dans ses terres en 1450. & fit dans ses lettres patentes l'éloge de sa fidélité & de celle de ses prédécesseurs. *Jean* rétablit le château de Chambray, qui avoit été réduit en cendres durant la guerre. Il mourut en 1460. où à la fin de 1459. *Allain* d'Hellenvilliers, représentant la branche aînée de la Ferté-Fresnel, paya en sa qualité d'aîné le relief qui étoit dû pour sa mort le 20 Février 1468. Il eut de sa femme, *Gillette* Cholet, dame Durbois, de Leureville & de Bretoncelles, fille de *Gilles*, seigneur de la Choletiere, de Dangeau, &c. & de *Jeanne* de Varennes, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Jacques*, chevalier de Saint Michel, chambellan du Roi Louis XII. bailli d'Evreux, ambassadeur en 1499. pour ratifier la paix d'Estaples, mort le 14 Mars 1504. sans postérité; 3. *Jeanne*, mariée le 17 Mai 1462. à *Gilles* de la Haye, seigneur de Cesseville, de Chantelou, de Cretot, de Freville-la-

Champagne & de Fontaines-ſous-Jouy ; 4. *Catherine*, mariée à *Guillaume* de Mélicourt, ſeigneur de la Guillerie & de Chaudé ; 5. *Germaine-Vincent*, abbeſſe d'Almeneſches en 1504. 6. une autre *Jeanne*, élue abbeſſe de Montivilliers le 17 Octobre 1508. *Jean* III. du nom laiſſa ces enfans en minorité, & la garde en fut donnée à *Gillette* Cholet, leur mere, qui portoit pour armes : *bandé d'argent & de ſable de ſix pieces*, & non *bandé d'or & de ſable*, comme le marque le P. Anſelme.

VII. *Jean* IV. du nom, ſeigneur de Chambray, de Varennes, Blandé, Chicou, Thevray & Menilles, baron de la Roche-Turpin & de Ponſey en Vendomois, fut en 1483. 1484. & 1485. un des cent gentilshommes de la maiſon du Roi, & créé chevalier de l'ordre du Roi en 1500. Il mourut en 1528. Ce fut en ſa perſonne que finit le parage qui ſubſiſtoit entre les ſeigneurs d'Hellenvilliers, repréſentans de la maiſon de la Ferté-Freſnel, & la maiſon de Chambray, parcequ'il étoit arrivé au ſixieme degré de conſanguinité. Il eut de *Françoiſe* de Tillay, ſon épouſe, baronne d'Auffay en Caux, dame d'Amieres,

1. *Gabrielle*, mariée en l'an 1500. à *Charles* de Bombel, chevalier de l'ordre du Roi, ſeigneur de Minieres & d'Ycore, en Perche, duquel elle étoit veuve en 1520. & tutrice de *Charles*, *Gabrielle* & *Louis*, ſes enfans.

2. *Jacques*, mort ſans avoir eu d'enfans de ſa femme *Françoiſe* d'Amfreville-ſur-Yton, dame de Champdolent, de Miſerey & d'Amfreville, qu'il avoit épouſée en 1524. Elle prit une ſeconde alliance avec *Robert* de Pommereuil, ſeigneur de Moulin-Chappel, dont elle eut poſtérité.

3. *Nicolas*, qui ſuit.

4. *Charles*, chanoine & archidiacre de la Cathédrale de Laon en 1529. prieur de Bezen, puis grand chambrier du cardinal de Lorraine, aumônier du Roi en 1547.

5. *Jean*, ſeigneur de Ponſſey, de Durbois & d'Yvreville, en Vendomois, porte-guidon du grand ſénéchal de Normandie, puis lieutenant de la compagnie d'ordonnance de l'amiral d'Annebaut, & pannetier du Roi en 1554. dont la poſtérité a fini dans *Jeanne* de Chambray, ſon arriere petite-fille, mariée en 1625. à *Nicolas* de Thiville, comte de Bapaume, ſeigneur de Champromain en Dunois, &c. gentilhomme de la chambre du Roi, & maréchal de ſes camps & armées, dont un fils, mort ſans enfans.

6. *Oger*, abbé de Jouedieu, dans le Beaujolois, archevêché de Lyon, & abbé de Cormeilles, diocèſe de Liſieux, prieur de Charolles & de Beaumont-le-Roger en 1531. 1547. & 1557.

7. *Charlotte*, mariée en l'an 1516. à *Pierre* Filhet, ſeigneur de la Curée, auquel elle porta la terre de la Roche-Turpin ; ils furent ayeux de *Gillebert* Filhet, ſeigneur de la Curée & de la Roche-Turpin, capitaine-lieutenant des Chevaux-Légers de la garde, chevalier des ordres du Roi en 1619.

8. *Jeanne*, mariée à *N*.... de la Croix, ſeigneur de Tourpes.

VIII. *Nicolas*, seigneur de Chambray, de Thevray, baron d'Auffay, &c. mourut au mois d'Août 1560. *Nicolas* d'Hellenvilliers, qui n'avoit plus aucun droit de parage sur la branche de Chambray, comme représentant la maison de la Ferté-Fresnel, parce que le sixieme degré de descendance étoit révolu, eut peine à abandonner cette prérogative; & voulant la convertir en droit féodal, malgré le jugement, qui avoit été rendu au contraire par le bailli d'Evreux, en 1484. le seigneur des Essarts, véritable suzerain, s'y opposa de nouveau, & pendant cette discussion, *Nicolas* de Chambray consigna la tenure de sa terre entre les mains du Roi, par acte du 23 Avril 1540. Sa veuve, *Bonaventure* de Prunelé, qu'il avoit épousée le 5 Janvier 1530. fille de *François*, & d'*Antoinette* le Roy de Chavigny, renonça à sa succession mobiliaire le 10 Décembre 1560. Leurs enfans furent,

1. *Jean*, élevé enfant d'honneur du Dauphin, depuis François II. roi de France.

2. *Gabriel*, qui suit.

3. *Françoise*, mariée le 20 Décembre 1547. à *Jean* de Miez, baron de Guespray.

4. *Barbe*, mariée en premieres noces à *René* le Mutrel, seigneur de Fauville; & en secondes, à *Louis* de Canouville, chevalier de l'ordre du Roi, & gentilhomme ordinaire de sa chambre.

5. *Suzanne*, religieuse à Poissy, puis abbesse de Saint Remy des Landes, diocèse de Chartres, en 1580.

6. *Marguerite*, qui se retira à Paris par le désastre des guerres, où elle y mourut, étant alors âgée de trente-deux ans, le 25 Octobre 1567. & fut inhumée dans l'église des Freres Prêcheurs.

IX. *Gabriel*, seigneur de Chambray, de Thevray, baron d'Auffay, &c. fut nommé coadjuteur d'*Oger*, son oncle, abbé de Cormeilles. Il quitta cette abbaye pour prendre le parti des armes. Le roi Henri III. le fit chevalier de son ordre, & le pourvut de la charge de gentilhomme ordinaire de sa chambre par lettres du 17 Mai 1585. après avoir été député de la Noblesse du Bailliage d'Evreux aux Etats Généraux du royaume, tenus à Blois en l'an 1576. Henri IV. lui donna en 1590. une compagnie de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances. Il l'envoya commander à Condé pendant la Ligue, puis il lui ordonna de négocier la réduction des ville & château de Dreux, où il avança, de ses propres deniers, la somme de quinze mille écus, dont il fut remboursé par ordonnance du 18 Mars 1595. *Jacques* de Prunelé, son oncle, le fit en 1585. son légataire universel, dont il eut les terres de Machenainville & de Beauverger en Beauce. Dans l'aveu qui fut rendu au Roi le 23 Février 1578. à cause de la baronnie de Damville, il est encore parlé du droit d'aînesse ou de parage par lignage, que le représentant de la maison de la Ferté-Fresnel avoit sur *Gabriel*, seigneur de Chambray, parce qu'on suivoit le style des anciens aveux. Il épousa en premieres noces le 15 Juin 1566. *Peronne* le Picard de Radeval, fille de *Georges* des Comtes

d'Estelan, & de *Françoise* de Saint Simon, dont il n'eut point d'enfans; & en secondes noces le 27 Janvier 1578. *Jeanne*, fille de *Denis* d'Angennes, & de *Jacqueline* de Silly-la-Rochepot, dont il eut pour fils unique,

X. *Tanneguy*, seigneur de Chambray, de Thevray, de Machenainville en Beauce, baron d'Auffay, &c. Il fut chevalier de l'ordre du Roi, mestre-de-camp entretenu en l'Infanterie Françoise par lettres du 26 Février 1620. puis maréchal des camps & armées du Roi. Il fut député de la Noblesse de la vicomté de Beaumont-le-Roger, pour l'élection d'un député aux Etats de Rouen, & gouverneur du Pont de l'Arche. Comme les prétentions des représentans de la maison de la Ferté-Fresnel, pour leur droit d'aînesse sur la maison de Chambray, duroient, & que le seigneur suzerain de la terre de ce nom s'y opposoit, *Tanneguy* de Chambray fit juger par sentence du Bailliage de Breteuil le dernier Juillet 1613. que ce droit avoit été anéanti par la révolution du sixieme degré de consanguinité, & il n'en a plus été question depuis, dans les aveux que les seigneurs de Chambray ont rendus. Il est mort en l'année 1645. après avoir consommé une grande partie de ses biens au service. Il avoit épousé en premieres noces par contrat du 14 Mai 1600. *Suzanne* d'Ailly, sœur de *Philbert-Emmanuel*, vidame d'Amiens, seigneur de Pequigny, dont il eut une fille morte jeune. Elle fut dame du Palais de la reine *Marguerite*, ainsi que sa sœur *Marguerite* d'Ailly, mariée le 18 Mai 1581. à *François*, comte de Coligny, seigneur de Châtillon-sur-Loing, amiral de Guyenne. En secondes noces, il épousa par contrat passé le 19 Juin 1636. *Hélene* de Baignard, niéce de *François* de Péricard, évêque d'Evreux, dont il a eu pour fils unique,

XI. *Nicolas* II. du nom, seigneur de Chambray. Il fut capitaine des armées navales de sa Majesté par brevet du 31 Décembre 1662. Il fut chargé, par *César*, duc de Vendôme, de négocier le mariage de *Marie-Elisabeth-Françoise* de Savoye-Nemours, sa petite-fille avec *Alphonse-Henri* VI. du nom, roi de Portugal. Il la conduisit à Lisbonne. Etant de retour en France, il épousa le 10 Septembre 1663. *Anne* le Douls de Mellville, fille d'*Etienne*, seigneur du Breuil, conseiller au Parlement de Rouen, dont il eut,

1. *François-Nicolas*, qui suit.

2. *Henri-Nicolas*, capitaine au régiment de Picardie, marié en 1714. à *Espérance-Marie* le Pélerin, dame de Morsan, près Evreux, dont plusieurs filles, & un fils, nommé *Jean-Baptiste*, né le 26 Juillet 1724. chevalier de Saint Louis, capitaine dans le régiment des Grenadiers de France, qui de *N.* . . . . de Bihorel, son épouse, a un fils unique.

3. *Marie-Anne*, religieuse à l'abbaye de Saint Sauveur d'Evreux.

4. *Françoise-Maurice*, religieuse à la même abbaye.

5. *Marie-Gabrielle*, mariée par contrat du 17 Avril 1698. à *Charles* du Four, écuyer, seigneur de Saint Léger & de Pihalliere.

6. *Hélene-Marthe*, religieuse en l'abbaye de Caën, puis abbesse

d'Almenesche par brevet du 23 Août 1727.

7. *Marie-Magdelene*, religieuse à l'abbaye de Caën.

8. *Jacques-François*, chevalier, grand-croix & vice-amiral de l'ordre de Malte, lequel après s'être distingué par la prise de onze Vaisseaux sur les Infideles, & notamment de la Patrone de Tripoly, & d'une Sultane du Grand-Seigneur, commandant alors l'Escadre de la Religion, avec le titre de lieutenant général, a fait construire & fortifier à ses frais une ville dans l'isle de Goze, appellée de son nom la *Cité neuve de Chambray*, a mis par cet ouvrage important les Gozitains à l'abri des descentes des Barbaresques, a rendu le siége de Malte presque impossible, favorisé & assuré le commerce des Puissances Chrétiennes dans la Méditerranée. Il est mort à Malte le 8 Avril de l'année 1755. avec la réputation du plus grand homme de mer de ce siécle. On a gravé sur son tombeau cette épitaphe : *Mari ætatis suæ nulli secundus, fudit Turcas, terrâ arce propriis impensis extructâ tutavit cives.*

XII *François-Nicolas*, seigneur de Chambray, né le 19 Avril 1675. colonel d'Infanterie en 1702. mort le 6 Décembre 1750. Il a épousé le premier Avril 1704. *Marie-Louise* de Folleville, fille de *Charles*, seigneur de Manancourt, Beaumartin, &c. & de *Clémence-Gabrielle* de Lameth, morte le 3 Mai 1757. Par cette alliance il a eu part à la succession de *Paule-Françoise-Marguerite* de Gondy de Retz, veuve de *François-Emmanuel* de Bonne de Créquy, duc de Lesdiguieres, mort le 21 Janvier 1716. & a eu pour enfans,

1. *Louis*, qui suit.

2. *Jacques*, né le 14 Juin 1715. reçu chevalier de Malte le 7 Octobre suivant.

3. *Marie-Anne*, née le 2 Mars 1705. mariée à *Charles* du Four, seigneur de Saint Léger, son cousin germain, morte le 21 Septembre 1727.

4. *Clémence-Renée*, née le 6 Août 1706. religieuse à Saint Sauveur d'Evreux le 28 Août 1724. actuellement prieure du prieuré royal de Bellefond à Rouen, par brevet du Roi du 14 Février 1745.

5. *Marthe-Gabrielle*, née le 6 Mars 1709. religieuse en l'abbaye d'Almenesche le 22 Novembre 1729. depuis abbesse de cette abbaye par brevet du 15 Mars 1744. morte le 30 Juin de l'année 1755.

6. *Marie-Henriette*, née le 22 Mars 1711. religieuse à l'abbaye de Saint Sauveur d'Evreux en 1737.

XIII. *Louis*, seigneur de Chambray, né le 16 Juin 1713. page du Roi en la grande écurie en 1730. a suivi en 1733. le prince *Charles* de Lorraine, grand écuyer de France, à l'armée d'Italie en qualité d'aide-de-camp, & est entré dans le régiment des Gardes Françoises en qualité d'enseigne à drapeau en 1734. Il a épousé en premieres noces le 8 Avril 1734. *Marie-Elisabeth Françoise* de Bonigalle, fille unique de *Simon-Charles* de Bonigalle, écuyer, conseiller du Roi, maître ordinaire en sa Chambre des Comptes à Paris, & de dame *Marie-Elisabeth* de Vigny, fille de feu *Jean-Baptiste* de Vigny, seigneur de Courque-

taine en Brie, &c. maréchal de camp, lieutenant général d'Artillerie, & colonel des Bombardiers : en secondes noces le 18 Juin 1741. *Anne Catherine* d'Aubenton, fille de *Jean-Baptiste*, écuyer, commissaire général de la Marine, morte le 21 Juillet 1743. & en troisiemes noces le 3 Juillet 1747. *Jacqueline Anne-Magdelene* de Bernard, dame de la Belliere, le Monsel, la Rosiere, Gentilly, & Rosnay en Normandie, fille & seule héritiere de *Charles* de Bernard, chevalier, seigneur de la Belliere, &c. & de dame *Hélene-Scholastique* de Pilliers. Il a de ces trois femmes des enfans ; sçavoir,

Du premier lit,

Louis-François, né le 23 Mai 1737. qui s'est trouvé à la bataille de Rosbac, en qualité d'aide-de-camp de M. le maréchal-prince de Soubise, mestre-de-camp de Cavalerie, cornette des Chevaux-Légers de la garde du Roi le 12 Octobre 1758. Il porte la croix de chevalier de Malte, par concession du Grand-Maître, en considération des services du bailli de Chambray, son grand oncle.

Du second lit,

François-Nicolas, né le 30 Mai 1742. garde marine, puis en 1759. cornette au régiment de Montcalm, Cavalerie.

Du troisieme lit,

1. *Hélene-Marthe-Cécile*, née le 3 Novembre 1749.

2. *Louise-Françoise-Charlotte*, née le 22 Novembre 1750.

3. *Bernard*, né le 19 Mai 1752.

4. *Jacques*, né le 27 Août 1754. reçu chevalier de Malte le 7 Mars 1755.

Les armes : *un écu semé d'hermines, chargé de trois tourteaux de gueules, posés 2. & 1.*

CHAMILLART : *Tome I. p.* 418. *col.* 1. *lig.* 8. *calletée de gueule*, lisez, *colletée de gueules.*

CHAMPAGNE : *Tome I. p.* 419. *col.* 1. *lig.* 9. les comtés de Campagne & de Brie, *lisez*, les comtés de Champagne & de Brie, &c.

CHAMPAGNE : *Tome I. p.* 419. *col.* 1. *lig.* 21. La maison des comtes de Champagne, *lisez*, CHAMPAGNE, au Maine, *Campania* de Parcé. Cette maison est comptée, &c.

Ibid. lig. 37. *Jeanne* de Sabli, *lisez*, *Jeanne* de Sablé.

Ibid. lig. 40. branche de Mathefelon & de Brandelis, *lisez*, branche de Mathefelon.

Ibid. derniere ligne, seigneur de Suze, *lisez*, seigneur de la Suze.

Ibid. col. 2. *lig.* 42 de *Louis-Aubert*, comte de Champagne, *lisez*, de *Louis-Hubert*, appellé comte de Champagne.

Ibid. p. 420. *col.* 1. *lig.* 3. dame de Tuci, *lisez*, dame de Tacé.

Ibid. lig. 47. & 48. Maridort, *lisez*, Maridor.

CHAMPAGNE, en Franche-Comté : *Tome I. p.* 420. *col.* 2. *après* porte : *d'or au lion de gueules*, *ajoutez* ce qui suit : Famille noble, qui tire son nom d'un gros village du ressort de Salins, & dont étoient *Simon*, *François*, *Henri*, *Philippe*, *Charles* & *Gaspard* de Champagne, reçus à la Confrairie de Saint Georges, le premier en 1502. le second en 1561. le troisieme en 1651. le quatrieme en 1674. & les deux derniers en 1726.

CHAMPLAIS DE COUR-

CELLES : *Tome I. p. 420. col. 2. lig.* 40. mere de *François*, *lisez*, mere de *Perrine*, femme de *Jacques* Dubois, seigneur de Maguillé, ayeux d'*Anne*, femme de *Gilles*, seigneur de la Dufferie ; & de *François*, &c.

Ibid. lig. 43. de laquelle il eut, *ajoutez*, *Claude*, ayeule du premier duc de Mazarin, & *Charles*, &c.

Ibid. p. 421. *col.* 1. *lig.* 9. à la fin de l'article, *ajoutez* : *Charlotte* de Champlais, leur sœur, a été le 13 Mars 1709. la deuxieme femme de *Jean Baptiste*, prince de Spinola, de Vergagne, & du Saint Empire, grand d'Espagne.

CHAMPREPUR, sieur de Vierville, en Normandie, élection de Coutances.

Porte : *d'azur coupé d'argent, à la fasce en devise d'or, accompagnée d'une levrette courante d'argent, colletée & lessée d'or en chef, & d'une moucheture de sable en pointe.*

CHANDIEU : *Tome I. p.* 421. *col.* 2. à la premiere ligne de l'article, du Forez, *lisez* de Forez.

CHANLECY-BOYER DE PLEURANT : *Tome I. p.* 422. *col.* 1. *lig.* 4. *lisez*, CHANLECY-BOYER DE PLEUVAULT.

CHANTECLERC : *Tome I. p.* 422. *col.* 2. *lig.* 8. *ajoutez*, nom de substitution d'une branche.

CHANTELOU, en Champagne : *Tome I. p.* 422. *col.* 1. *lig.* 17. *accompagné de trois tourteaux de gueules*, lisez, *accompagné de trois tours de gueules.*

CHANTELOU, en basse Normandie : Famille existante dès le temps de la recherche faite par Montfaut, commissaire de Louis XI. en 1463. maintenue dans sa noblesse en 1671. qui porte pour armes : *d'argent à un loup de sable langué & onglé de gueules passant.* Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 123.

CHANTEPIE, sieur de Fontenay, élection de Coutances. Raulin de Chantepie procédoit en la Cour de l'Echiquier vers 1460.

Les armes : *d'azur à la croix d'argent, chargée d'une pie de sable & cantonnée de quatre besans d'or.*

CHANTILLI : *Tome I. p.* 422. *col.* 1. *lig.* 27. *ajoutez*, des Ecotais.

Ibid. lig. 41. du feu comte de Beuil, *lisez* du feu comte de Bueil.

Ibid. lig. 45. à la fin de l'article *ajoutez* : l'aîné a épousé une demoiselle de Saint-Simon, sœur de l'évêque de Metz.

CHAPELET (du), sieur de Saint Laurent, de Chaufour & de Brucourt, ancienne noblesse de Caën, en Normandie.

Porte : *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois chapelles d'argent, 2 & 1.*

CHAPELLE, sieur du Buisson, même province, élection de Coutances.

Porte : *d'azur au chevron d'or, accompagné de deux molettes de même en chef, & d'un croissant d'argent en pointe.*

CHAPELLE DE PLAIX, en Berry. Il en est parlé dans l'*Armorial de France, Tome III. Part. I.*

Cette famille porte pour armes : *d'azur à une fasce d'argent, accompagnée de trois étoiles d'or,*

posées 2 en chef & 1 à la pointe de l'écu.

CHAPELLE SAINT ULRIC (la) : Seigneurie en Brabant, érigée en baronnie par lettres du 14 Mars 1650. en faveur de *Philippe-François* de Fourneau de Cruyckembourg, chevalier de l'ordre de Saint Jacques, seigneur de la Chapelle, Raxst, Millegen & Wildere, créé baron du Saint Empire par diplôme de l'empereur Ferdinand III. du 27 Juillet 1643.

CHAPOUX : *Tome I. p. 423. col. 1. lig. 4. lisez* CHASPOUX, & *ajoutez* à la fin de l'article : Les armes : *d'azur au phénix d'or dans son aire, au chef cousu de gueules, chargé de trois croissans d'argent.*

CHAPT DE RASTIGNAC : *Tome I. p. 424. col. 1. lig. 17.* marié en 1745. à *Charles* d'Aidie, *lisez*, marié en 1745. à *Charlotte* d'Aidie de Riberac.

Ibid. à la fin de l'article, *ajoutez* : La maison de Chapt de Rastignac est originaire de Limousin, & établie en Périgord depuis plus de trois cents ans. Elle compte parmi ses ancêtres un prince de l'Empire, des chevaliers des ordres du Roi, des prélats distingués, des gouverneurs de province, & des conseillers d'Etat & d'Epée. Elle a des alliances avec les meilleures maisons de la province de Guyenne. Elle se trouve aujourd'hui divisée en trois branches, dont les chefs sont,

1. *Jean-Jacques* Chapt de Rastignac, seigneur de Coulonges, &c.

2. *Charles* Chapt de Rastignac, marquis de Laxion, comte de Lambertie, &c.

3. *Pierre-Louis* Chapt de Rastignac, comte de Puyguillien, &c. qui a recueilli en qualité d'héritier du comte de Rastignac, son parent, la terre & marquisat de Rastignac, qui appartient à cette maison depuis plusieurs siécles.

CHAPUS, en Provence : Famille qui subsiste dans *Joseph-Gaspard* de Chapus, seigneur de Pierredon, marié en 1755. à *Anne-Marie* de Bosse. Il a pour freres *Jean-Baptiste* de Chapus, chanoine de l'église de Riez, & *Joseph* de Chapus, ancien officier dans le régiment de Beauce. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p. 256.*

Les armes : *d'or à une hure de sanglier de sable, ensanglantée de pourpre, au chef de gueules.*

CHARBONNIER DE CRANGEAC : Famille qui habite aujourd'hui la province de Bresse & existe dans la personne de *Marie-Jean-Joseph* de Charbonnier, chevalier, seigneur, comte de Crangeac, qui possede les terres de Crangeac, d'Epeissole, de Marillac, Viriat & Fleyriac, qui a été plusieurs triennalités de suite premier syndic de la Noblesse de Bresse, élu par le Corps.

Il est fils de *Claude-Guillaume* de Charbonnier, seigneur de Longes, capitaine de Cavalerie au régiment de Forcat, lequel avoit épousé demoiselle *Marie-Henriette* de Mauléon, ci-devant chanoinesse du chapitre de Poussay, en Lorraine.

Claude-Guillaume de Charbonnier avoit deux freres. L'aîné, *François-Louis* de Charbonnier de Crangeac, seigneur d'Epeissolle, fut en 1692. premier syndic de la Noblesse de Bresse. Il eut un fils, *Anselme* de Charbonnier de Crangeac, capitaine

au régiment de Fontanges, Infanterie, mort sans enfans.

L'autre frere, *Guillaume-Anselme* de Charbonnier de Longes, lieutenant colonel du régiment de Chartres & inspecteur général d'Infanterie, fut tué à Nerveinde.

Marie-Jean-Joseph de Charbonnier, comte de Crangeac, a épousé *Françoise-Gasparde* de Laurencin, fille de *Philippe*, comte de Laurencin-Beaufort, & de *Gabrielle Simonne* de Beaurepaire. De ce mariage sont issus ;

1. *Marie-Philippe-Henri* de Charbonnier, comte de Crangeac, capitaine au régiment de la Viefville, Cavalerie.

2. *Marie-Jacques-Louis* de Charbonnier, chevalier de Crangeac, officier de Marine.

3. *Marie-Joséphine-Gabrielle* de Charbonnier de Crangeac, chanoinesse-comtesse du chapitre de Neuville-les-Comtesses, en Bresse.

4. *Anne-Nicole* de Charbonnier d'Epeissole, chanoinesse-comtesse du même chapitre.

5. *Marie-Charlotte* de Charbonnier, chanoinesse-comtesse du même chapitre.

6. *Marie-Françoise-Catherine* de Charbonnier de Marilliac, chanoinesse-comtesse du même chapitre.

Cette famille compte parmi ses ancêtres des chevaliers de Rhodes dès l'an 1333. Le dernier fut *Antoine* de Charbonnier, chevalier de Rhodes en 1449. qui étoit frere de *Laurent* de Charbonnier, dont *Marie-Jean-Joseph* de Charbonnier, comte de Crangeac, descend en ligne directe. C'est ainsi que les preuves en ont été faites & vérifiées sur les titres & originaux par messieurs les comtes de Lyon, qui en cette qualité sont commmissaires nés du chapitre de Neuville-les-Comtesses, pour l'examen des preuves de noblesse des familles qui se présentent pour y être admises.

Il y a outre cela en Bresse deux branches cadettes de cette famille, dont l'une posséde la seigneurie de Rigniat & fief de la Varre, & l'autre le fief de la tour de Besserel.

Les armes sont : *de sable au sautoir d'or.*

CHARMEAUX : *Tome I. p. 425. col. 2. lig. 15. après 1709. ajoutez*, pere de la marquise de Chiffreville, dont la mere de la maréchale de Thomond-Clare.

CHARNY-LOTIN, ou LOTIN DE CHARNY, famille de Robe, éteinte. Le dernier président Lotin de Charny, a laissé de l'héritiere de la maison du maréchal de Biez, la présidente de Siri de Marigny.

Les armes : *échiqueté d'argent & d'azur.*

CHARON : Famille maintenue dans sa noblesse en 1706. par ordonnance de M. de la Bourdonnaye ; commissaire départi de la généralité de Bourdeaux, & qui porte pour armes : *d'argent à trois fleurs de chardon d'azur, mouvantes d'une même tige de sinople, & posées 1 & 2.* Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p. 124.*

CHARPIN : Famille originaire de Saint Symphorien-le-Châtel, en Forez, dont les aînés sont seigneurs de la forêt des Halles.

Elle porte pour armes : *d'azur à une croix ancrée d'or.*

CHARRI, dans le Nivernois : Famille dont il est parlé dans

dans l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 125. qui porte : *d'azur à une croix d'argent ancrée.*

CHARRON: *Tome I. p.* 426. *col.* 2. *lig.* 4. *après* 1733. *ajoutez* ; toutes deux mariées, l'aînée à M. de Castelane, fils de l'ambassadeur, & la cadette au marquis de Lastic ; fils de *N*. . . . Bazin de Bezons.

Ibid. à la fin de cet article, après les armes, *ajoutez* : Il y a une autre famille du nom de Charron ; sçavoir celle des seigneurs de Saint Ange-Ormeilles, alliée aux maisons du Châtelet & de Cossé, qui porte : *de gueules à un chevron, deux étoiles en chef & une roue en pointe, le tout d'or.*

CHARTIER : Il y a trois familles nobles de ce nom en basse Normandie, sçavoir deux dans l'élection de Bayeux, dont l'une porte : *d'azur à deux perdrix d'or, posées sur un tronc d'arbre de même, & en pointe trois branches d'olivier aussi d'or.*

L'autre porte : *d'argent à la bande d'azur, chargée de trois coquilles d'or, & cottoyées de trois roses de gueules* 1 *&* 2, *le chef d'azur, chargé de trois molettes d'or.*

La troisieme, qui est établie en l'élection de Coutances, porte : *d'argent à la bande d'azur, chargée de trois coquilles d'or & cottoyées de trois roses de gueules* 1 *&* 2, *le chef d'azur, chargé de trois molettes d'or.*

CHARTON : Selon l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 125. cette famille porte : *de gueules à une bande d'or, chargée de trois étoiles d'azur, l'écu timbré d'un casque de profil.*

CHARTRAIRE, en Bourgogne ; famille dont les armes sont : *de gueules à une tour d'or.*

CHASLON DE CRETOT, en Normandie : Porte : *de sinople à trois levrettes d'argent, passantes l'une sur l'autre.*

CHASSAGNE: *Tome I. p.* 427. *col.* 2. *lig.* 12. *effacez* est originaire de Berry, & après les armes, *ajoutez* : Cette famille qui a possédé des biens en Berry est originaire de la basse Marche, où elle possédoit anciennement un fief, appellée la Chassagne-Coudour, situé au-dedans de la paroisse & marquisat de Magnac en basse Marche, à une lieue de Dorat. Elle subsiste aujourd'hui en la personne de *Jacques* de la Chassagne, écuyer, seigneur de Drouilles, en la paroisse de Blom, laquelle seigneurie de Drouilles fut apportée en mariage au pere de *N*. . . . de la Chassagne, par sa femme *Jeanne* de Jovion. *N*... de la Chassagne a été marié deux fois, & est veuf. Il a épousé en premieres noces *N*. . . . de Lescourt, qui ne lui a pas laissé d'enfans ; & en secondes noces *N*. . . . de Rossignac de la branche de Sannat, dont il a un fils lieutenant d'Infanterie au régiment de la Marche prince, & une fille. *N*.... de la Chassagne a un frére cadet, nommé le chevalier de la Chassagne, capitaine au même régiment, chevalier de Saint Louis, & des sœurs religieuses.

CHASSI, seigneur du Marais : Porte : *d'azur à une fasce d'or, accompagnée de trois étoiles de même, posées* 2 *en chef &* 1 *en pointe.*

CHASTEL, en Bretagne : Il en est parlé dans l'*Histoire des*

Grands Officiers de la Couronne, *Tome VIII. p.* 357. *& ſuiv.* On a dit au *Tome I.* de ce *Dictionnaire*, *p.* 435. que cette famille étoit éteinte. M. l'abbé du Chaſtel, aumônier du Roi, a pris ſoin de nous détromper par cette généalogie, qui eſt la même qu'on lit dans un des Mercures de l'année 1757.

Bernard du Chaſtel, chevalier, ſcella de ſon ſceau un acte de l'an 1274. Il y eſt repréſenté à cheval tenant l'épée haute de la main droite, & ſoutenant de la gauche *un écu chargé de faſces*; le cheval caparaçonné aux mêmes armes. Il épouſa *Anne* de Léon, de grande lignée, dont il eut *Hervé* du Chaſtel, chevalier, vivant en 1296.

Bernard II. du nom, ſire du Chaſtel, fils de celui-ci, épouſa *Eléonore* de Roſmadec, & en eut,

Tanneguy I. du nom, ſire du Chaſtel, lieutenant général des armées du comte de Montfort, contre *Charles* de Blois, ſur lequel il gagna la bataille de la Roche de Rien en l'an 1347. & il gagna encore celle de Mauron en 1352. Ce *Tanneguy* fut pere, entr'autres enfans, de *Guillaume*, ſire du Chaſtel, qui ſuit; de *Tanneguy*, ſeigneur de la Roche-Dronion, chef de la branche des ſeigneurs de Melle, éteinte; de *Garſin*, ou *Garſis* du Chaſtel, ſeigneur du Bois, appellé à cauſe de lui le Bois de Garſis (en Breton *Coetengars*), maréchal & général d'armée du duc d'Anjou, mort ſans alliance; & de *Marguerite*, femme de *Guillaume*, ſire de Roſmadec.

Guillaume, ſire du Chaſtel, de Leſlein & de Coetengars, par la mort de ſon frere *Garſin*, rendit de grands ſervices à *Jean*, dit *le Vaillant*, duc de Bretagne, pour lequel il demeura priſonnier en une rencontre, & paya ſix mille écus d'or pour ſa rançon. Il mourut en 1370. laiſſant pour fils & héritier *Hervé*, qui porta les armes pour le roi Charles V. Il eut pour enfans,

1. *Guillaume* du Chaſtel, chambellan du roi Charles VI. & duc d'Orléans, qui fut l'un des ſept champions du ſeigneur de Barbazan, qui combattirent contre ſept Anglois en 1402. Il gagna un combat naval contre les Anglois en 1403. & pilla l'iſle de Jerſey, où il fut tué l'année ſuivante, ſans laiſſer de poſtérité.

2. *Olivier*, ſire du Chaſtel, qui ſuit.

3. *Hervé* du Chaſtel, tige des ſeigneurs de Coetelez, éteinte.

4. *Tanneguy*, chevalier, conſeiller & chambellan du Roi, grand-maître de ſa maiſon, prevôt de Paris, gouverneur & ſénéchal de Provence, ſi renommé dans l'Hiſtoire de France par ſon attachement à la perſonne du Dauphin, depuis Roi, ſous le nom de Charles VII. Il mourut en Provence en 1449. ſans poſtérité.

Olivier, ſire ou ſeigneur du Chaſtel & de Leſlein, chevalier banneret, chambellan du duc de Bretagne, capitaine de Dinan & de Breſt, ſénéchal de Saintonge, donna quittance de ſes gages, comme chevalier banneret, le 20 Novembre 1415. & la ſcella de ſon ſceau, qui eſt *faſcé de ſix pieces*. Il mourut en l'an 1455. ayant eu pour fils,

1. *François*, ſire du Chaſtel, qui continua la poſtérité.

2. *Guillaume* du Chaſtel, pan-

netier du Roi, & écuyer du Dauphin, depuis Louis XI. tué en 1441. au siége de Pontoise, en présence du Roi, qui, pour récompenser sa valeur & ses services, le fit enterrer dans l'église de Saint Denis avec les Rois. Voyez l'*Histoire de Saint Denis*, par Félibien, p. 352. & 562.

3. *Jean* du Chastel, évêque de Carcassonne en 1457.

4. *Tanneguy* du Chastel, vicomte de la Belliere, conseiller & chambellan du roi Charles VII. grand écuyer de France, grand-maître d'hôtel du duc de Bretagne, gouverneur du Roussillon & de Cerdagne, chevalier de l'ordre de Saint Michel, lequel fut blessé d'un coup de fauconneau, au siége de Bouchain, en 1477. & mourut de cette blessure, *au grand regret du Roi, qui envoya offrir cent marcs d'argent à l'église de Notre-Dame de la Victoire, qu'il avoit voués pour le salut de l'ame de ce seigneur*, qui étoit l'oncle de *Pierre* de Lailly. Il avoit marqué son zele & sa fidélité au service du roi Charles VII. en se tenant auprès de lui jusqu'au dernier soupir; il avoit fait faire ses funérailles, & y avoit employé une somme de trente mille écus. Il ne laissa de *Jeanne* de Raguenel, vicomtesse de la Belliere & de Combour, sa femme, qu'une fille, nommée *Jeanne*, mariée à *Louis*, seigneur de Montejan.

François, sire du Chastel, de Leslein, de Lezourny, &c. fut fait chevalier banneret, baron aux Etats de Bretagne de l'année 1455. Il eut de *Jeanne* de Kerman, *Olivier*, sire du Chastel, de Leslein, de Lezourny & de Lescoet. Celui-ci fut pere de trois fils; sçavoir, *Tanneguy*, sire du Chastel, qui continua la branche aînée; *Gabriel*, seigneur de Coetangars, dont la postérité sera rapportée ci-après, & *Olivier*, évêque de Saint Brieux, mort en 1523.

Tanneguy, sire du Chastel, de Poulins, &c. épousa en premieres noces en 1492. *Louise* du Pont, fille de *Pierre*, seigneur du Pont-l'Abbé, & d'*Hélene* de Rohan, & en secondes noces en 1501. *Marie*, dame de Juch. Du premier mariage vint *Gillette* du Chastel, dame du Pont-l'Abbé, de Rostrenem, &c. qu'elle porta en dot à *Charles* du Quelcenec, vicomte du Fou; & du second, *François*, sire du Chastel, de Lescoet & du Juch. Celui-ci eut pour fils & héritier, *Claude*, baron du Chastel, &c. qui ne laissa de *Claude* d'Acigné, vicomtesse de la Belliere, sa femme, que deux filles, nommées *Anne* & *Jeanne*, & dont la premiere, héritiere de la baronnie du Chastel, épousa *Guy* de Rieux, seigneur de Château-Neuf, & l'autre, *Charles* Goyon, baron de la Moussaye.

Branche des seigneurs de Coetangars.

Gabriel du Chastel, second fils d'*Olivier*, sire du Chastel, comme il a été dit ci-devant, eut en partage la terre de Coetangars. Il fut pere de *Tanneguy* du Chastel, seigneur de Coetangars, qui de *Marie* de Kerguiziau, fille & héritiere du seigneur de Kerguiziau, eut un fils, nommé *Guillaume*, qui fut aussi seigneur de Coetangars & de Kerivant, & épousa *Levenize* de Kermenall, qui le rendit pere de *Jean*, qui suit.

Jean du Chaſtel, ſeigneur de Coctangars, de Kerivant, de Bruillac, &c. chevalier de l'ordre du Roi, dit de Saint Michel, gentilhomme ordinaire de ſa chambre, ſe qualifia chef du nom & des armes de la famille du Chaſtel, qualification que ſes ſucceſſeurs ont priſe juſqu'à préſent. Il épouſa en premieres noces *Marguerite* du Coſquier, dont il n'eut que des filles; & en ſecondes noces en 1625. *Marie* le Long de Keranroux, dame de Meſaurun, qui le rendit pere, entr'autres, de trois fils; ſçavoir,

1. *Ignace-François*, appellé le marquis du Chaſtel, dont la petite-fille épouſa en l'an 1716. *Hugues-Humbert* Huchet, comte de la Bédoyere.

2. *Marc-Antoine* du Chaſtel, ſeigneur de Kerauroux, mort ſans poſtérité.

3. *Tanneguy* du Chaſtel, baron de Bruillac, qui ſuit.

Tanneguy du Chaſtel, baron de Bruillac, épouſa en 1659. *Françoiſe* de Kerprijant, dame de Parcarie, & en eut trois fils & une fille, ſçavoir,

1. *Jacques-Claude* du Chaſtel, baron de Bruillac, qui a continué la poſtérité.

2. *Tanneguy-Guerian* du Chaſtel, ſeigneur de Parcarie, mort ſans poſtérité.

3. *Louis-Jonathas*, inſpecteur général des troupes du Roi en Amérique; chevalier de Saint Louis, lieutenant de Roi de Mariegalante, lequel a laiſſé des enfans établis en Amérique, & dont le petit-fils, *Claude-Tanneguy*, eſt enſeigne des vaiſſeaux du Roi.

4. *Marie-Thérèſe* du Chaſtel, mariée en 1680. à *François* l'Olivier de Locrit, ſeigneur de Kergariou.

Jacques-Claude du Chaſtel, chevalier, ſeigneur, baron de Bruillac, de Parcarie, de Coalglaziau, &c. maréchal des logis de la compagnie colonelle des Gentilshommes de l'évêché de Treguyer. Il épouſa en 1691. *Marguerite* de la Porte, dame de Guerdevollée. De ce mariage ſont ſortis, entr'autres enfans,

1. *Hyacinthe-Marie* du Chaſtel, chevalier, ſeigneur de Parcarie, Guerdevollée, &c. chef du nom & des armes, chevalier de Saint Louis, marié en 1730. à *Françoiſe-Mauricette* de Kergariou, dame de Keruegant, dont deux filles.

2. *Jacques-Thomas* du Chaſtel, chevalier de Saint Louis, lieutenant des vaiſſeaux du Roi.

3. *Tanneguy* du Chaſtel, aumônier du Roi, & abbé de l'abbaye de Samer-aux-Bois.

Les armes: *faſcé d'or & de gueules.*

CHASTELLARD, ou HAUTERIVE, en Viennois.

Hauterive eſt le premier nom de cette maiſon du Dauphiné, qui a l'avantage peu commun de juſtifier une filiation exactement ſuivie depuis environ cinq ſiécles. On trouve une preuve bien authentique de la haute ancienneté du nom d'Hauterive dans la vie d'*Amédée* d'Hauterive, religieux de l'abbaye de Bonnevaux, ordre de Cîteaux, diocèſe de Vienne, où l'on conſerve en original un manuſcrit du treizieme ſiécle, qui contient cette vie écrite vers l'an 1185. par un moine de la même abbaye. *Amédée* d'Hauterive, ſeigneur d'Hauterive en Viennois, de Planeſe, de Charmes, de

Lemps, de Clermont, de Saint Geoire, & coseigneur de plusieurs autres terres, mérita par la sainteté de sa vie le nom de *Vénérable*. Il avoit pour oncle maternel *Guignes* Dauphin, comte d'Albon. Le goût pour la retraite le conduisit à l'abbaye de Bonnevaux, où il embrassa la vie religieuse, avec seize chevaliers de distinction qui s'étoient joints à lui. Il quitta depuis ce Monastere pour se retirer avec *Amédée*, son fils, dans la célebre abbaye de Cluny, où les Lettres étoient en honneur, & où on les cultivoit avec succès. Les Religieux de Cluny persuadés que l'instruction qu'ils pouvoient donner à un si digne éleve (*Amédée* le fils), quelque bonne qu'elle pût être en soi, seroit bien au-dessous de celle qui lui convenoit à tous égards, crurent ne pouvoir rien faire de mieux que de s'en décharger promptement sur l'Empereur *Conrad*, son parent, qui, en effet, ne négligea rien pour l'élever d'une maniere qui répondît dignement à la noblesse de son extraction, & qui prit de lui le même soin, pendant plusieurs années, que s'il eût été son propre fils. Cependant le vénérable *Amédée* se reprochant de n'avoir pas persévéré constamment dans sa premiere vocation, fonda quatre Monasteres qu'il soumit à celui de Bonnevaux, où il étoit retourné, & où il mourut plein de mérite & de bonnes œuvres le 14 Janvier de l'année 1150. Les Religieux de l'ordre de Cîteaux le mettent au nombre de leurs Saints.

Amédée, fils du précédent, prit l'habit religieux dans l'abbaye de Clairvaux, & fut ensuite abbé de Hautecombe en Savoye, puis évêque de Lausanne. Il est aussi mis au nombre des Saints de l'ordre de Cîteaux.

Berlion d'Hauterive, ou de Chastellard, I. du nom, damoiseau, est celui où l'on commence la filiation suivie de cette maison de Chastellard. Il épousa en premieres noces *Elisabeth*, & étoit remarié en 1262. avec *Blanchette* Gaudin, fille de *Guillaume* Gaudin, chevalier, & de dame *Girine*. Il fit son testament dans sa maison d'Hauterive, en Viennois, le Vendredi avant la fête de Saint Luc en l'an 1295. & en nomme exécuteurs *Pons*, ou *Poncet*, seigneur d'Hauterive, dont il étoit vassal, & *Aymard* de Rovoire, chevalier, son parent. Du premier lit, il eut *Guigonne*, qui épousa en 1279. *Antelme* Aynier, damoiseau, & de l'un des deux lits, *Nicolas*, qui suit.

Nicolas d'Hauterive, ou de Chastellard, damoiseau, demanda en mariage le Jeudi après la fête de Sainte Luce en l'an 1292. *Guillemette* de Givort, fille de *Guillaume* de Givort, chevalier. Il épousa depuis *Catherine* de Clavayson, fille de *Guillaume* de Clavayson, chevalier, par contrat du Mardi après la fête de la Magdelene de l'année 1295. passé en présence de *Pons*, seigneur d'Hauterive, & vivoit encore en 1335.

Pierre d'Hauterive, ou de Chastellard, son fils, damoiseau, eut pour femme *Agnès* Rostein, & fit son testament à Hauterive le 23 Mars 1341. c'est-à-dire en 1342. par lequel, entr'autres dispositions, il donna sa maison d'Hauterive, avec ce qui lui appartenoit dans la seigneurie d'Hauterive, à *Pierre*, & à *Humbert*

d'Hauterive, damoiseaux. Il eut, entr'autres enfans, 1. *Berlion*, qui suit; 2. *Catherine*, femme de *Hugues* de Maugiron, chevalier.

Berlion d'Hauterive, ou de Chastellard, II. du nom, chevalier, qualifié noble & puissant homme en 1351. épousa en 1362. *Françoise* de Quincieu, fille de noble *Aymaron* de Quincieu. Il fit hommage en 1375. à *Joachim* de Clermont, seigneur d'Hauterive, pour tout ce qu'il possédoit dans l'étendue de la seigneurie d'Hauterive, vivoit encore le 15 Août 1395. & mourut avant le 9 Décembre 1398. Il eut pour enfans, 1. *Pierre* de Chastellard, qui épousa en 1394. *Marguerite* de la Bastie, fille de noble & puissant homme *Rolland* de la Bastie, chevalier, seigneur de Saint Roman, & qui fit son testament en 1398. par lequel il voulut être enterré dans le cimetiere de l'église de Saint Martin d'Auserin à Hauterive, au tombeau de son pere; 2. *Guillaume*, qui suit.

Guillaume de Chastellard, chevalier, épousa en 1395. *Béatrix* de Murinais, fille de noble *Odobert* de Murinais. La qualité de noble & puissant lui est donnée dans une sentence rendue à son profit en l'an 1439. contre noble *Humbert* de Buffevant, par le vice-juge-mage des appellations de tout le Dauphiné; & on la lui donne encore dans un acte de l'an 1450. mais il ne vivoit plus alors. Il eut deux enfans; sçavoir, 1. *Pierre* de Chastellard, qui épousa *Catherine* d'Urre, suivant un mémoire domestique dressé récemment, lequel ajoute que ce *Pierre* a fait la branche des seigneurs de Saint Lattier, qui est éteinte; 2. *Antoine*, qui suit.

Antoine de Chastellard, damoiseau, donataire d'*Antoine* de Clermont, chevalier, seigneur d'Hauterive, pour la troisieme partie des revenus de la châtellenie d'Hauterive, par acte du 9 Août 1442. épousa peu de temps après *Anne* Ollanier, fille de noble *Pons* Ollanier. Il déclara le 20 Novembre 1450. qu'il devoit, & qu'il vouloit tenir dorénavant du Dauphin de Viennois tous les biens qu'il avoit possédés jusques-là en franc-aleu dans le mandement de Moras, & testa le 13 du mois de Décembre de la même année 1450. On lui connoît un fils, qui suit, & une fille appellée *Catherine* de Chastellard, femme de noble *Antoine* du Palais.

Claude de Chastellard, I. du nom, damoiseau, épousa par contrat du 8 Février 1472. c'est-à-dire en l'an 1473. *Louise* de Bressieu, fille de puissant homme *François* de Bressieu, chevalier, seigneur de Beaucroissant & de Quincenet. Il eut, entr'autres enfans, 1. *Aymard*, qui suit; 2. *Françoise* de Chastellard, qui épousa en 1492. noble *Jean* Salignon. Dans le même temps paroissent *Philippe* de Chastellard, abbesse de Saint André le Haut à Vienne en l'an 1525. date d'un acte où pend un sceau sur lequel on voit les trois chevrons qui désignent les armes de la maison de Chastellard, & *Louise* de Chastellard, élue abbesse de Sainte Claire d'Annonay le premier Novembre 1538.

Aymard de Chastellard, seigneur de Chastellard dans le mandement d'Hauterive, épousa en 1515. *Catherine* de Chavanes,

fils de noble *Jean* de Chavanes, & testa en l'an 1556. On lui connoît, entr'autres enfans, 1. *Simon*, qui suit; 2. *Antoine* de Chastellard, seigneur de Vaux, qui épousa *Fleurie* de Chapponay, & qui, suivant un mémoire domestique, a formé les branches de Vaux, de Levaux & d'Herpieu, qui sont éteintes.

Simon de Chastellard, seigneur de Chastellard-lez-Hauterive & de Levaux, épousa *Antoinette* Barbier, & testa en 1588. Ses enfans furent entr'autres, 1. *Claude*, qui suit; 2. *Antoinette* de Chastellard, veuve en 1588. de noble *Imbaud* du Cros.

Claude de Chastellard II. du nom, seigneur de Chastellard-lez-Hauterive, institué héritier universel de son pere en l'an 1588. pour tous les biens qu'il possédoit dans le mandement d'Hauterive & de Moras, épousa en 1593. *Jeanne* Musy, sœur de *Simon* Musy, maître & auditeur en la Chambre des Comptes de Dauphiné, & testa en 1611. Il eut, entr'autres enfans, 1. *Alexandre*, qui suit; 2. *Melchior* de Chastellard, capitaine d'Infanterie en 1632. 3. *Henri*, qui a formé la branche de Chastellard-Salieres, rapportée ci-après; 4. *Claude*, femme de noble *Balthasar* de Fotte, sieur de la Freidiere.

Alexandre de Chastellard, seigneur de Chastellard-lez-Hauterive, capitaine dans le régiment de Nereftang, marié en 1624. avec *Catherine* de Legue, ou de Laigue, fille de noble *Claude* de Legue, seigneur de Legue & de la Sabliere, & de *Louise* du Peloux. Il fit son testament en l'an 1659. dans lequel il rappelle tous ses enfans, au nombre de neuf, qui suivent, 1. *Christophe* de Chastellard, seigneur de Chastellard-lez-Hauterive, commanda le régiment de Bourbonnois, & mourut sans postérité; 2. *Georges* de Chastellard, sieur de la Contamine, capitaine dans le régiment de Bourbonnois; 3. *François*, qui a continué la postérité; 4. *Antoine* de Chastellard, chanoine de Saint André le Bas à Vienne, & prieur de Saint Pierre de Chandieu; 5. *Charles* de Chastellard, Oratorien; 6. *Marie* de Chastellard, abbesse de Notre-Dame de Bons en Bugey; 7. *Reine* de Chastellard, Ursuline à Romans, sous le nom de sœur Saint Joachim; 8. *Louise-Magdelene* de Chastellard, femme de noble *Charles* de Gruel, seigneur de Fontagier; 9. *Claudine* de Chastellard, abbesse de Bons en Bugey, après *Marie* de Chastellard, sa sœur.

François de Chastellard, seigneur de Chastellard-lez-Hauterive, épousa en 1690. *Virgine* de Virieu de Beauvoir, fille d'*Andre* de Virieu de Beauvoir, seigneur & baron de Faverges, & de *Marguerite* de Virieu de Beauvoir. Il eut quatre enfans; sçavoir, 1. *Christophe*, qui suit; 2. 3. & 4. *Marie*, *Marie-Anne*, & *Catherine* de Chastellard, religieuses de la Visitation à Saint Marcellin, dont deux sont mortes.

Christophe de Chastellard, seigneur de Chastellard-lez-Hauterive, de la Maison-blanche, de Fontagé, &c. appellé le comte de Chastellard, a épousé en l'année 1716. *Marguerite* le Roux-Deageant, fille de *François* le Roux-Deageant, seigneur de Mor-

gues, & de *Marguerite* de Virieu de Ponterrey. Ses enfans sont au nombre de trois, qui suivent; sçavoir,

1. *François* de Chastellard, dit le marquis de Chastellard, brigadier des armées du Roi, colonel d'Infanterie, & lieutenant colonel au régiment des Gardes Lorraines; il a épousé le 18 Décembre 1755. *Marie-Thérese* de la Morte de Laval, dame de la Morte-Chalencon, de Vors, &c. fille de *Jean-René* de la Morte, seigneur des mêmes terres, & de *Marie-Louise* de Manent de Montaux.

2. *Pierre-Jacques* de Chastellard, appellé le chevalier de Chastellard, major au régiment des Gardes Lorraines.

3. *Antoine-Claude* de Chastellard, chanoine du chapitre noble de Saint Pierre de Vienne.

Branche des marquis de Salieres.

Henri de Chastellard, nommé le marquis de Salieres, colonel d'Infanterie, commandant le régiment de Carignan en 1664. commandoit en 1670. ce même régiment pour le service de sa Majesté en Canada. Il étoit aussi gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi; & il eut pour femme *Honorée* de Maty, dont il eut, 1. *François-Balthasar*, qui suit; 2. *Claudine* de Chastellard, qui épousa en 1670. noble *Jean* de Rignac.

François-Balthasar de Chastellard, appellé le marquis de Salieres, colonel d'Infanterie, commandant des forts & ville de Salins, marié en 1681. avec *Anne-Louise* d'Affigny, fille de noble *Pierre* d'Affigny, seigneur de Préaumont, & de *Jeanne* du Coclet, mourut en 1720. Il eut pour enfans,

1. *Alexis-Antoine* de Chastellard, dit le marquis de Salieres, né à Salins en 1687. lieutenant général des armées du Roi, grand-croix de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, inspecteur général de l'Infanterie, gouverneur d'Ardres, de Dieppe; & de l'hôtel de l'Ecole Royale Militaire en 1752. place dont il donna sa démission en 1754. Il est mort à Paris le 29 Février 1756.

2. *Louise-Henriette* de Chastellard, qui épousa en l'an 1712. *Claude* Raimond, comte de Narbonne-Pelet, morte en 1751. Voyez le *Mercure du mois de Janvier 1757. p. 230.*

Les armes: *d'or à trois chevrons d'azur.*

CHASTENAY DE LANTY, ancienne & illustre Noblesse de la province de Champagne. On en trouve la généalogie dans le *grand Nobiliaire de Champagne*, fait par feu M. *Charles* d'Hozier.

Emard de Chastenay, son petit-fils, reprit en fief de l'évêque de Langres la terre de Lanty, en 1288. & *Jean* de Chastenay, petit-fils de celui-ci, fonda avec *Marguerite* de Saffre, sa femme, le 6 Juin 1396. une chapelle dans la cour de son château de Lanty, sous l'invocation de la Sainte Vierge & de Sainte Catherine, pour être desservie par deux chanoines à la nomination de ses successeurs, & à la charge d'y célébrer tous les jours la Messe, & chanter les Heures Canoniales à l'intention des Fondateurs.

Les principales alliances de cette famille sont avec les maisons de Courtenay, Choiseul, Vienne-Comarin, Bouton-Chamilly, Inteville, Chaumont, Nettencourt, &c.

François de Chastenay, comte de Rochefort, a eu, entr'autres enfans, de *Marie-Catherine* du Fresnoy, son épouse, *Joseph-Auguste* de Chastenay, comte de Lanty, marié le 29 Juillet 1738. avec *Louise-Anne-Elisabeth* le Bâcle d'Argenteuil, née le 26 Octobre 1713, & reçue chanoinesse, dame & comtesse de Remiremont, par acte du 28 Novembre 1726, fille de *Jean-Louis* le Bâcle, marquis d'Argenteuil, lieutenant général pour le Roi au gouvernement des provinces de Champagne & de Brie, gouverneur de la ville de Troyes, & de *Louise-Anne-Victoire* de Rogres, dame de Chevrinvillier.

Il y a parenté entre ces deux époux, descendans l'un & l'autre de *Guillaume* de Chastenay, baron de Lanty, chevalier de l'ordre du Roi en 1527. sçavoir, le marié par *Joachim* de Chastenay, aussi chevalier de l'ordre du Roi, & gouverneur de Châtillon-sur-Seine, son trisayeul, fils du même *Guillaume*, & la mariée par *Barbe* de Chastenay, sa cinquieme ayeule paternelle, sœur de ce *Joachim*, & femme de *Patrice* d'Hériot, dont elle eut *Denise* d'Hériot, femme de *François* le Bâcle, trisayeul du marquis d'Argenteuil.

Joseph-Auguste a pour frere *François-Elie* de Chastenay, marquis de Lanty, chevalier de Saint Louis, mestre-de-camp & lieutenant colonel du régiment Mestre-de-Camp-Général de la Cavalerie légere de France, marié le 15 Octobre 1726. avec *Jeanne Françoise* Gardien.

CHÂTEAUBRIANT : *Tome I. p. 427. col. 2. après* ancienne & illustre maison, *ajoutez*, en Bretagne.

Ibid. pénultieme ligne, ajoutez : Il reste des cadets de cette maison. Voyez la huitieme Partie des *Tablettes Généalogiques*.

CHÂTEAU-GIRON : Petite ville & terre considérable à trois lieues de Rennes ; dont les fiefs s'étendent dans un grand nombre de paroisses, & qui a dans sa mouvance & sous son ressort quantité de terres nobles, fiefs & seigneuries, avec jurisdiction.

Depuis quelques siécles, elle est inféodée envers le Roi du titre & qualité de baronnie, également que vers les Vassaux, par les reconnoissances portées de tous temps en leurs aveux.

Elle a joui des plus beaux droits & a encore les plus belles distinctions que terre ou seigneurie puisse avoir. Voici comme s'en explique maître Hevin, profond & judicieux Jurisconsulte de la Bretagne, dans un *Factum* au sujet des rentes suzeraines pratiquées en Bretagne, pour *Artus* Timoléon, comte de Cossé, grand pannetier de France, & baron de Château-Giron. » La » seigneurie de Château Giron, » dit-il, est une des plus an» ciennes baronnies de la pro» vince, qualifiée telle par les » propres titres des ducs ; car le » nombre des neuf baronnies est » une invention moderne de la » fin du quatorzieme siécle : elle » étoit le gage féodé de deux » grands offices du prince ; sça-

» voir, de premier chambellan, » & de capitaine du château de » Rennes; ses restes, & le nom-» bre des seigneuries qui en sont » mouvantes, marquent sa gran-» deur & son antiquité. «

Le 17 Avril 1404. *Jean*, duc de Bretagne, accorda à Patry, sire de Château-Giron, des lettres patentes en confirmation & renouvellement de deux autres données par le feu seigneur duc, pere dudit *Jean*, & par la duchesse, sa mere, lorsqu'elle avoit le gouvernement, de l'office de premier & grand chambellan, pour lui & ses successeurs, propriétaires de Château-Giron en perpétuel, avec les droits, prérogatives & émolumens appartenans audit office, lequel office de premier & grand chambellan demeurera à perpétuité & à jamais attaché à la seigneurie de Château-Giron lesquels seront tenus par les propriétaires, sous la même foi & hommage des seigneurs ducs, le 11 Novembre 1452. 12 Décembre 1457. & 14 Novembre 1461.

Pierre, *Artus* & *François*, ducs de Bretagne, accorderent successivement au sire de Derval & de Château Giron de nouvelles lettres patentes confirmatives des précédentes.

Anne, reine de France, duchesse de Bretagne, en accorda de nouvelles le 9 Octobre 1498. en ratification & confirmation des précédentes, qu'elle rappelle toutes, en faveur de dame *Hélene* de Laval, dame de Derval & de Château-Giron, pour elle & ses successeurs, sires dudit lieu de Château-Giron.

Au mois d'Août 1532. François I. roi de France, comme pere & légitime administrateur des biens, pays & seigneuries de son très-cher & très-amé fils le Dauphin, duc de Bretagne, accorda au seigneur de Château-Giron de nouvelles lettres patentes confirmatives des précédentes.

Le sieur, comte de Brissac, baron de Château-Giron, comme grand-chambellan héréditaire de Bretagne, à cause de sadite baronnie de Château-Giron, fit le 19 Août 1514. acte de comparution & de soumission au roi Louis XIII. à l'ouverture des Etats à Nantes, la Reine régente, sa mere, présente pour faire ladite charge de chambellan auprès de la personne de sa Majesté à l'ouverture & pendant la tenue desdits Etats.

Acte qui fut enregistré & publié le Jeudi 28 Août 1614. en l'assemblée générale des gens des trois Etats des pays & duché de Bretagne.

Cette terre a droit de menée au Présidial de Rennes, selon l'ordre des menées de l'an 1510. dans le rang que voici: sçavoir, Vitré & Fougeres alternatifs, Montfort & Loheac, Château-Giron, Maleströit, &c.

Maître Hevin dit dans ses Consultations que les seigneuries qui ont droit de menée au Présidial relevent baronneaument.

Tous les arrêts rendus en faveur de cette terre lui ont toujours donné & conservé le titre de baronnie, entr'autres un arrêt du Conseil d'Etat du 17 Mars 1693. & des arrêts du Parlement de Bretagne des 28 Mai 1696. 29 Mai 1715. 11 Juillet 1738. & autres.

Messieurs de Brissac vendirent

cette terre en 1701. au président de Lezonnet, par la mort duquel elle passa en 1724. au président de Château-Giron, son fils aîné, qui en jouit depuis.

Un des droits singuliers de cette terre est que le possesseur d'un certain héritage est tenu, à peine de perdre la jouissance de ses fruits pendant l'année, de venir, chaque premier de Mai, chanter sur le pont du château, après la grand'messe, les officiers de la Jurisdiction étant en robe, une Chanson antique & gauloise, dont voici le premier couplet :

Belle Bergere, Dieu vous gard,
Tant vous êtes belle & jolie ;
Le fils du Roi, Dieu vous sauve & gard,
Vous & la votre compagnie ;
Entrez, je suis en fantaisie,
Belle, pour vous, votre franc regard,
Pour vous suis venu cette part, &c.

Et à la fin de la Chanson donner une ceinture de laine de cinq couleurs, d'une aulne de long, appellée *la ceinture du Berger.*

CHÂTEAU-MORAND : *Tome I. p.* 428. *col.* 1. & 2. dans tout l'article *lisez*, Levi, *au lieu de* Levis ; & à la fin de l'article, *ajoutez : N. . . .* de la Bastide, comte de Château-Morand, marié à la fille du président de Champeron-Coste.

CHÂTEAU-NEUF, subdélégation dudit lieu, en Thymerais.

La baronnie de Château-Neuf appartenoit en 1588. au roi Henri de Navarre. Ce n'étoit alors qu'une châtellenie : devenu roi de France en 1589. la justice devint royale. On ne voit point d'autre érection de cette châtellenie en baronnie que le contrat d'engagement de Château-Neuf, fait le premier Mai 1600. au sieur Hurault par Henri IV. où cette ville est qualifiée de baronnie. Elle appartient au maréchal de Maillebois, dont le pere l'avoit acquise des héritiers de M. le Clerc de Lesseville en 1679.

CHÂTEAU-NEUF DE ROCHEBONNE : *Tome I. p.* 429. *col.* 2. *lig.* 20. originaire du Lyonnois, *lisez*, originaire du pays de Forez.

Ibid. lig. 22. *après* 1707. *ajoutez*, ensuite archevêque de Lyon en Juillet 1731.

Ibid. à la fin de l'article. *ajoutez* : Ils étoient fils de *Charles* de Château-Neuf, comte de Rochebonne, commandant pour le Roi dans les provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois, & auparavant mestre-de-camp du régiment de la Reine, mort à Lyon au mois de Mars 1725. & de *Thérese-Adhemar* de Grignan, décédée le 21 Mai de l'année 1719.

CHÂTEAU-NEUF DU LAU, en Armagnac : *Tome I. p.* 430. *col.* 1. *lig.* 23. *ajoutez* : sous Louis XI. étoient des seigneurs de Castelnau en Chalosse.

CHÂTEAU-REGNAUD-ROUSSELET : *Tome I. p.* 431. *col.* 2. *derniere ligne*, *ajoutez*, seul mâle de ce grand nom, dont un seul fils.

Ibid. p. 432. *col.* 1. *lig.* 3. à *François* de Varagne, *ajoutez*, de Belesta, en Foix.

CHÂTEAU-RENAUD, dans le Bailliage de Châlons-sur-Saone : C'est une seigneurie qui fut érigée en marquisat par lettres patentes du mois de Juillet 1732. enregistrées au Parlement de Dijon le 28 Mars 1754. en faveur

d'*Antoine - Anne - Alexandre-Marie - Gabriel - Joseph-François* Mailly, président en la Chambre des Comptes & Cour des Aides de Franche-Comté, & de *Jean* Cœur-de-Roi, héritier substitué à défaut d'enfans du sieur Mailly.

CHÂTEAU-VIEUX: *Tome I. p.* 433. *col.* 1. *lig.* 38. *après* la baronnie de Confolant, *ajoutez*, est une petite ville sur la riviere de Vienne, au dedans de l'intendance de Poitiers, mais au ressort de la sénéchaussée d'Angoulême, qui fut, &c.

CHÂTEAUVIEUX (*Armand* de): Famille originaire de Mizon, en Provence, divisée en plusieurs branches, dont une est établie à Geneve; une autre dans le comtat Venaissin; une troisieme en Bourgogne; une quatrieme en Dauphiné, & une cinquieme à Chaumont en Bassigny.

Anolphe, mort en 1525. eut de *Raymonde* Pellasol, son épouse,

Guillaume d'Armand, de Mizon en Provence, né en 1509. mort en 1581. qui eut de *Marthe* Dutant, fille de *Sixte* Dutant, seigneur de Cyquians en Dauphiné, mariée le 20 Juin 1532. 1. *Claude*, qui suit; 2. *Michel*, sieur de Laval, marié à *Louise* de la Place, sieur de Chabanel au Valentinois en Dauphiné; deux autres garçons, morts sans postérité, & trois filles.

Claude d'Armand, sieur de Châteauvieux (*a*), né en 1542. marié le 2 Avril 1582. à *Jeanne* Issautier, & mort en 1602. eut pour enfans, 1. *André*, qui suit; 2. *Guillaume* II. du nom, marié le 22 Janvier 1623. à *N.* .... de Bernard de Saint Barthelemi de Tallard, auteur des branches du comtat Venaissin, de Paris, de Flandres & de Bourgogne, & deux filles mariées.

André d'Armand, sieur de Châteauvieux, né le 12 Avril 1595. fut marié le 18 Novembre 1613. à *Antoinette* de Bardel, fille de *Georges* de Bardel, seigneur de Moront & de Theus en Dauphiné, dont 1. *Georges*, auteur de la branche établie à Geneve; 2. *Claude*, lieutenant de Cavalerie au régiment d'Anjou, tué dans une rencontre en 1651. 3. *Alexandre*, mort sans postérité; 4. *André*, tige d'une branche éteinte; 5. *Gaspard*, auteur de la branche établie en Dauphiné & à Chaumont en Bassigny, rapporté après son frere aîné, & quatre filles, qui ont été mariées.

Georges d'Armand, sieur de Châteauvieux, né le 28 Avril 1620. mort en 1686. épousa *Marie* Chevallier, de laquelle il eut,

André II. du nom, né en 1650. mort en 1727. laissant de *N.* .... de Saint Cosme, son épouse, 1. *Gaspard*, qui suit; 2. une fille, mariée à *N.* .... de Latil, procureur du Roi en la sénéchaussée de Sisteron.

Gaspard d'Armand de Châteauvieux, né en 1677. capitaine de Dragons dans les troupes de la reine *Anne* d'Angleterre, fut fort estimé de mylord duc de Marlbouroug, qui lui confia son fils, le comte de Rialston, lorsqu'il fit le voyage de France. Il

(*a*) *Cette seigneurie est près de Tallard en Dauphiné, & les descendans de* Claude *d'Armand de Châteauvieux en ont toujours porté le nom.*

est mort à Geneve en 1733. & a laissé de *Catherine* Desmons, son épouse, fille de *N*..... Desmons & de *N*..... de la Condamine, mariée le 4 Mars 1725.

1. *Jacques*, né le premier Avril 1732.

2. *Frédérique-Louise*, mariée en 1750. à *Jean-Gabriel* de Gresne, capitaine au régiment de Planta, Suisse, au service de France.

Gaspard d'Armand, sieur de Châteauvieux, cinquieme fils d'*André* & d'*Antoinette* de Bardel, né le 16 Juin 1636. se maria le premier Septembre 1660. à *Françoise* Bellon, de la ville de Gap; dont, entr'autres enfans, 1. *Charles*, qui suit; 2. *Claude*, mort sans postérité à l'Isle de Saint Christophe en Amérique; 3. *Joseph*, auteur de la branche établie à Chaumont en Bassigny, rapportée ci-après; 4. *André*, né le 8 Juin 1687. tué à sa premiere campagne, dans le régiment de Livry, Cavalerie, & deux filles, qui ont été mariées.

Charles d'Armand, sieur de Châteauvieux, né le 2 Mai 1666. cornette le 14 Janvier 1689. dans la compagnie des Chevaux-Légers de Presle, lieutenant dans la même compagnie le 5 Janvier 1690. réformé & puis rentré le premier Mai 1702. lieutenant dans le régiment de Livry, Cavalerie, mort en 1717. a eu de *Françoise* de Pinchinat, son épouse, fille de *Jean*,

1. *Joseph* d'Armand de Châteauvieux, sieur de Jassu & du Pland, né le 20 Janvier 1707. marié le 13 Mai 1732. avec *Olympe* Robin du Villars d'Ayguebelle, fille de *François*, seigneur de Villars & de Notre-Dame en Beauchesne, & de *Lucrece* de Montauban, dont il a des enfans.

2. *Jean*, d'abord officier dans le régiment de la Marche, Infanterie, puis mousquetaire dans la seconde compagnie, tué à la bataille d'Ettingen en 1745.

3. *Marguerite*, fille.

Joseph d'Armand de Châteauvieux, troisieme fils de *Gaspard*, & de *Françoise* Bellon, né le 25 Février 1674. vint s'établir en 1714. à Chaumont en Bassigny, où il épousa *Thérese* Guerapin, de la même famille, dont est issu *Louis-Guy* Guerapin de Vauréal, ancien évêque de Rennes. Il servit l'espace de quarante ans. Il commença ses premieres campagnes dans les Carabiniers; fut fait cornette le 11 Janvier 1703. dans le régiment de Livry, Cavalerie, puis lieutenant le 27 Janvier 1706. chevalier de Saint Louis le 29 Juillet 1729. capitaine le 26 Novembre 1735. Il reçut plusieurs blessures, se trouva à plusieurs siéges & batailles, & se retira après les campagnes de 1733. Il fut maintenu dans sa noblesse par jugement rendu contre les maire & échevins de Chaumont, qui lui disputoient la qualité de Noble, le 12 Janvier 1739. par M. Pelletier de Beaupré, intendant de la province, & mourut le 21 Mai 1749. laissant de son mariage,

Etienne Joseph d'Armand, sieur de Châteauvieux, marié le 25 Août 1749. à *Marie-Anne* de Montangon, fille de *René*, seigneur de Longchamp & de Milliers, de laquelle il a eu,

1. *René-Joseph*, né le 21 Mai 1750. & deux autres enfans, morts en bas âge.

De *Guillaume* II. du nom, second fils de *Claude* d'Armand de Châteauvieux, & de *Jeanne* Issautier, sont nés, 1. *Alexandre*, qui suit; 2. *Dominique*, maréchal des logis de la compagnie des Gendarmes de la Garde ordinaire du Roi en 1667. chevalier de Saint Louis, mort sans postérité; 3. *Jean-Baptiste* d'Armand, sieur de Châteauvieux, maréchal des logis en 1687. dans la même compagnie, & chevalier de Saint Louis. M. d'Hozier en parle, *Tome I. Part. I. p. 27.* Il a eu deux fils, *Guillaume*, gendarme de la Garde du Roi, puis capitaine au régiment de Flandres, mort sans postérité masculine, & *Pierre*, chevalier, seigneur de Fontaine-Madame en Bourgogne, marié à *N*.... Doutet, de laquelle il a des enfans.

Alexandre, seigneur de la Garde-Période, qui s'est établi dans le comtat Venaissin, a eu pour enfans,

1. *Joseph* d'Armand de Châteauvieux, chevalier, coseigneur de la Garde-Périolle, gentilhomme de son Altesse sérénissime le feu duc d'Orléans, chevalier de Saint Louis, major au régiment d'Infanterie d'Orléans, maintenu dans la qualité de noble d'extraction par arrêt contradictoire du 26 Septembre 1721. mort à Paris le 19 Décembre 1736. sans postérité. Il fit son héritier universel *N*.... de Rostorand, son neveu, fils de sa sœur, aux conditions de porter le nom & les armes de Châteauvieux, avec substitution de tous ses biens aux héritiers les plus proches du nom de Châteauvieux, au défaut d'enfans sortis en légitime mariage de son neveu.

2. *François* d'Armand de Châteauvieux, prieur de la Garde-Périolle & de Notre-Dame du Rouvre.

3. *N*.... d'Armand, morte en 1755. mariée à *N*.... de Rostorand, dont le fils, comme on l'a dit, est héritier des biens de son oncle maternel.

4. & 5. Deux filles actuellement chanoinesses à l'abbaye de Chazes, en Auvergne, dont une prieure de la maison.

Les armes: *de gueules à la fasce échiquetée de trois traits d'argent & de sable, accompagnée d'un croissant d'or en chef, & d'un bœuf d'or en pointe.*

CHÂTEIGNIER: *Tome I. p. 434. col. 2.* à la fin de l'article, *ajoutez*: Les armes: *d'or au lion de sinople passant & arrêté.*

CHÂTEL (du), en Flandres: Famille qui a pour auteur *Gilles* du Châtel, conseiller de *Louis*, comte de Flandres, & de son beau-fils, *Philippe* le Hardi. *Gilles* du Châtel mourut en 1403. & fut ayeul d'*Antoine* du Châtel, seigneur d'Amerin, de Theumenil, &c. écuyer & Esprivetier de *Philippe* le Bel, archiduc d'Autriche en 1490. lequel épousa *Béatrix* Gavarelle, dame de Marconville, qui fut nourrice de *François* d'Autriche, frere aîné de *Philippe*, dit le Bel. Il en eut *Jean* du Châtel, mari de *Catherine* Vanden-Brande, & pere de *Jacques* du Châtel, employé en diverses ambassades, gentilhomme de la maison de Charles-Quint & de Philippe II. grand bailli & châtelain de Lille, mort en 1574.

laissant de *Jeanne* du Bois de Fiennes, dame de Bourie & de Vacquerie, décédée en 1559. *Philippe* du Châtel, seigneur de Marconel, Noyelles & Rolleghem, créé chevalier en 1563. puis du Conseil de guerre, capitaine du château de Lille, gentilhomme de la bouche en 1574. gouverneur & grand bailli d'Oudenarde en 1607. Il hérita de la terre de Blangerval à la mort de *N.* . . . du Bois de Fiennes, son oncle, & laissa de *Marie* de la Salle, dame de Terramesnil, Beaurin, & décédée en 1626. *Maximilien* du Châtel, seigneur de Blangerval, Rolleghem, la Bourse, Noyelles, &c. créé chevalier en 1615. colonel d'Infanterie en 1621. mort gouverneur & grand bailli d'Oudenarde. Il avoit été allié à *Suzanne*, fille de Don *Jeronimo* d'Andréa, & dame de Petrieu, qui fut mere de *Jérôme-Philippe* du Châtel, seigneur de Blangerval, Rolleghem, Marconville, &c. colonel d'Infanterie, & du Conseil de guerre, gouverneur & grand bailli d'Oudenarde, en faveur duquel la terre de Blangerval fut érigée en comté par lettres de l'an 1664. Il épousa en premieres noces *Louise* de Belleforiere, qui mourut sans enfans en 1666. & en secondes noces *Marie-Anne* de Gand de Hem, qui eut pour fils,

1. *N.* . . . du Châtel, comte de Blangerval, lequel épousa *N.* . . . de Varennes, fille de *Philippe*, seigneur d'Houplines, & de *Philippotte* de Gand de Hem, dont deux fils morts sans alliance, & *Marie-Philippe-Albérique* du Châtel, comtesse de Blangerval, mariée le 24 Juillet 1714. à *François-Eugene*, marquis d'Assignies, seigneur de Werquin.

2. *Alberic-Adrien-François* du Châtel, comte de Petrieu, seigneur d'Houplines & de la Vacquerie, qui d'*Ernestine* de Houchin, fille de *Charles*, marquis de Longastie, laissa, 1. *N.* . . . du Châtel, enseigne aux Gardes Wallonnes en Espagne; 3. 4. & 5. trois filles chanoinesses, sçavoir deux au chapitre de Denain, dont une est abbesse, & la troisieme à Moustier. Voyez les *Tablettes Généalogiques, Part. VIII. p.* 195. & l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 130.

Les armes : *d'azur à un chevron d'or, accompagné de trois croix de même recroisettées, & les pieds fichés, posés 2 en chef & 1 en pointe.*

CHÂTEL (du), en Normandie : Famille qui a toujours fait preuve d'ancienne Noblesse, dont parle la Roque, dans son *Histoire d'Harcourt*, & qui porte pour armes : *de gueules au château d'or.* Elle remonte à *Guillaume* du Châtel, qui vivoit en l'an 1200.

Ceux qui sont dans l'élection de Bayeux, qui portent le même nom & les mêmes armes, peuvent bien être de cette famille, ainsi que messieurs du Châtel, sieurs de Lison & de Rampan, qui portent : *d'azur à trois châteaux d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

CHÂTEL DE COUDRES, en Languedoc : *Christophle* du Châtel de Coudres épousa en 1653. *Louise* du Châtel, baronne de Châteauneuf, dont est issue *Marie-Elisabeth*, mere du cardinal de Bernis.

CHÂTELARD (du), en Bresse : Famille qui remonte à

Pierre de Saint Oyen, damoiseau, seigneur du Châtelard, mort en 1325. Ses successeurs quitterent le nom de Saint Oyen pour prendre celui de Châtelard.

Les armes : *d'azur à neuf fusées d'or, mises en bande, à l'orle de six croissans de même, posés 3 & 3.*

CHÂTELET : *Tome I. p.* 435. *col.* 1. *lig.* 39. *après* par tous les Auteurs du pays; *ajoutez*, & par des titres authentiques, tirés du *Thrésor des Chartes de Lorraine*, par les tombeaux, sceaux, monnoies, & autres anciens monumens publics, dont les témoignages ont été recueillis par Dom Calmet.

Ibid. col. 2. *lig.* 13. *après* située proche l'abbaye de l'Etange, *ajoutez*, qui donna son nom à la terre où elle fut bâtie, & à la postérité de *Thierry*, qui fut la tige de la maison du Châtelet.

Ibid. p. 436. *col.* 2. *lig.* 31. *après* une pension de trois mille livres, *ajoutez*, mort à Besançon le 6 Janvier 1757. Il avoit été marié, &c.

Ibid. lig. 33. *après* de Poitiers, *ajoutez*, morte en Janvier 1756.

Ibid. lig. 34. *après* le marquis d'Haraucourt, *ajoutez*, chef de la maison en 1757.

CHÂTELET DE MOYENCOURT : *Ibid. p.* 438. *col.* 2. *lig.* 10. *après* en Picardie, *ajoutez : Charles* du Châtelet de Moyencourt de Fresnieres, marié à l'héritiere de la Rochefoucauld-Langheac est d'une ancienne noblesse. Il n'avoit plus d'enfans en 1757. C'est une ancienne maison originaire d'Artois, qui a pour auteur *Robert*, seigneur du Châtelet & de Feffray, vivant en l'an 1053, marié à *Isabeau* de Fiennes. *Charles*, seigneur du Châtelet, un de ses descendans au huitieme degré, épousa l'héritiere de Moyencourt, & joignit ce nom au sien.

CHÂTENAY & CHÂNE, Seigneuries en Bresse érigées en baronnie par le duc de Savoye en 1573. en faveur de *Jacques* de Montpey II. du nom, baron de Beost. Sa fille unique, *Louise* de Montpey, épousa *Pierre* de Seyturier, seigneur de Verjoniere, qui le 10 Avril 1649. la vendit à *Jean* Gevron, conseiller, & élu en l'Election de Bresse.

CHÂTENET-PUYSEGUR : *Tome I. p.* 440. *col.* 1. *lig.* 19. *après* famille noble de l'Armagnac, *ajoutez*, marquée par ses alliances & par ses services militaires.

CHÂTILLON : *Tome I. p.* 441. *col.* 2. *lig.* 42. *de geule à trois pals de vair*, lisez, *de gueules à trois pals de vair.*

Ibid. p. 446. *col.* 2. *lig.* 26. *après* duc de Châtillon, *ajoutez*, pair de France, lieutenant général de la haute & basse Bretagne, grand bailli de la Préfecture provinciale de Haguenau, colonel dans le corps des Grenadiers de France, marié le 4 Octobre de l'année 1756. à *Adrienne-Emilie-Félicité* de la Valliere, fille de *Louis-César* de la Baume le Blanc, duc de la Valliere, pair & grand fauconnier de France, & d'*Anne-Julie-Françoise* de Crussol d'Uzès, dont un fils, appellé le comte de Châtillon.

Voyez la généalogie de l'illustre maison de Châtillon par *André* Duchesne, & l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne.*

CHÂTILLON, en Bazois, ancienne maison du Nivernois, éteinte,

éteinte, qui portoit : *losangé, or & azur.*

CHÂTILLON DE MINAILLE : *Tome I. p.* 447. *col.* 1. *lisez*, CHÂTILLON DE MICHAILLE ; une des plus anciennes maisons de la province de Bugey, qui remonte à *Jean*, seigneur de Châtillon de Michaille, chevalier, vivant en 1170. & 1190. qui fit plusieurs biens à l'abbaye de Hautecombe.

CHÂTILLON-LEZ-DOMBES : *Tome I. lig.* 13. *après* les armes, *ajoutez* : Il y a peu de familles en Bresse, qui puissent donner des témoignages plus anciens de leur noblesse que celle-ci.

Milo, seigneur de Châtillon-lez-Dombes, vivoit en l'an 1070. avec *Engeltrude*; son épouse, mere d'*Humbert* de Châtillon-lez-Dombes, qui en 1103. fit quelques dons à l'abbaye de Clugny, & de *Berard*; évêque de Mâcon, qui fit le voyage de la Terre-Sainte, sous *Godefroi* de Bouillon, & mourut en 1120.

CHÂTRE : *Tome I. p.* 448. *col.* 1. *lig.* 14. seigneurs de Maisoncourt, *lisez*, seigneur de Maisonforte.

Ibid. p. 449. *col.* 1. *lig.* 22. *Marie Charlotte* de Beaumanoir, *ajoutez*, dame de Malicorne au Maine, où la Sarte commence à porter bateau.

Ibid. lig. 31. mort en Juin 1740. *lisez*, mort en Mai 1740.

Ibid. lig. 37. *après* gouverneur du Fort de Pecquay, *ajoutez*; mort le 16 Octobre 1754.

Ibid. lig. 47. *après* marquis de la Châtre; *ajoutez*, comte de Nancey; seigneur de la châtellenie de Malicorne.

Ibid. col. 2. *lig.* 2. à *Isabelle-Louise* des Ursins d'Harville; *lisez*, à *Isabelle-Louise* Jouvenel; dite des Ursins, vivante en 1757. avec deux fils & une fille.

Ibid. lig. 11. *après* lieutenant général des armées du Roi, *ajoutez*; mort.

CHAVAGNAC : *Tome I. p.* 451. *col.* 2. à la fin de l'article : Les armes : *d'argent à deux fasces de sable ; au chef d'azur ; chargé de trois roses d'or*, lisez ; *d'argent à deux fasces de sable, surmontées de trois roses de même.*

CHAVANES, en Bresse : C'est une des plus anciennes noblesses de cette province.

Hugues de Chavanes, chevalier, est nommé présent à un traité de l'an 1152. *Girard* de Chavanes; chevalier, est aussi présent à une chartre de 1180. *Henri*, & *Guy* de Chavanes, chevaliers, vivoient en 1250.

Les armes : *de gueules à trois croissans d'or*, 2 & 1.

CHAUDERON : *Tome I. p.* 452. *col.* 1. *lig.* 6. Elle épousa *Imbert* Camus, *ajoutez*; Pontcarré d'Auxonne.

CHAVIGNI, du diocèse de Meaux. Il y a plusieurs branches de cette famille. Voyez l'*Armorial de France*; *Tome I. Part. I. p.* 133.

Les armes : *d'argent à une croix de gueules, endentée de sable & alaisée, surmontée d'un lambel aussi de sable de trois pendans.*

CHAUMONT DE LA GALISIERE : *Tome I. p.* 455. *col.* 1. *lig.* 16. *lisez*, CHAUMONT DE LA GALAISIERE.

CHAUMONTEL, sieur d'Andrieu-Dumesnil, en Normandie.

Porte : *d'argent à la fasce de*

sable, accompagnée de trois merlettes de même. La Roque en parle dans son *Histoire d'Harcourt, p.* 1589.

CHAUNAC, en Auvergne: Famille originaire du Quercy, qui porte: *d'argent à un lion de sable, couronné, lampassé & armé de gueules.*

Jean de Chaunac, seigneur de Lanzac, au diocèse de Cahors, fut accordé le 24 Juillet 1518. avec *Antoinette* de Rajaud. *Jean* de Chaunac II. du nom, petit-fils de *Jean* I. dont on vient de parler, fut accordé le 13 Avril 1578. avec *Jacquette* de Peironene, fille de *Pierre* de Peironene, seigneur de Saint Amarand. *Raymond* de Chaunac, seigneur de Lanzac & de Cazah, fils de *Jean* II. du nom, fut accordé le 27 Octobre 1609. avec *Anne* de Tessieres, fille d'*Antoine*, seigneur de Marfons & de Montlauzi, & de *Constance* de Cristol. C'est cette *Anne* de Tessieres, qui apporta dans la famille de Chaunac le fief de Montlauzi, situé dans la paroisse de Ladignac & mouvant du comté de Carladez. *Antoine* de Chaunac, seigneur de Montlauzi & de Marfons, fut accordé le 17 Avril 1639. avec *Olimpe* de Lusignan, dame d'Espac, fille de *François*, seigneur de Lusignan en Agenois, chevalier de l'ordre du Roi & conseiller en ses conseils d'Etat & privé, & de *Marguerite* de Neucheze, sa femme. *Jean* de Chaunac, écuyer, seigneur de Montlauzi, fils puîné d'*Antoine*, & d'*Olimpe* de Lusignan, fut accordé le 9 Février 1682. avec *Gabrielle* de Pagez, fille de *Pierre* de Pagez, seigneur de Viclouze, conseiller au Présidial d'Aurillac, & de *Gabrielle* de Lort, sa femme. De ce mariage sont issus *N.....* de Chaunac de Montlauzi, qui a été page du maréchal-duc de Noailles, & *Gabrielle* de Chaunac, née le 10 Février 1687. & reçue à Saint Cyr au mois de Février 1696.

CHAUSSÉE (la), en Poitou.

Suivant un mémoire de famille envoyé; & les titres communiqués.

Guillaume de la Chaussée, varlet, vivoit en 1380.

Jean de la Chaussée, son fils, aussi qualifié varlet, épousa *Catherine* de Parthenay. De ce mariage naquit *Jean* II. du nom, & trois filles, mariées qui suit.

Jean II. du nom, fut marié à *Jeanne* de Beaumont, laquelle étoit des Seigneurs de Bressuire. De ce mariage naquit *Jean* de la Chaussée III. du nom, varlet, marié à *Françoise* Rivault, de laquelle il eut *Gabriel* de la Chaussée, écuyer, seigneur de Bournizeau, marié à *Marguerite* Gaurin, & de ce mariage naquit *Lancelot* de la Chaussée, écuyer, seigneur de Bournizeau, marié à *Marguerite* de Nieuil.

Lancelot de la Chaussée fut pere de *Pierre*, écuyer, seigneur de Bournizeau, qui a épousé *Nicole* Jamineau, de laquelle il eut deux enfans, sçavoir, *Jean* de la Chaussée IV. du nom, qui suit, & *Charles* de la Chaussée, mort archer de la garde du roi Charles IX. qui lui avoit accordé une pension de trois cents livres.

Jean de la Chaussée IV. du nom, écuyer, épousa *Marie* de Marcirion, mere de *Daniel* de la Chaussée, écuyer, marié à *Jaquette* du Chiliau, de laquelle il eut *Jacob* de la Chaussée,

écuyer, seigneur du Lac, qui épousa *Catherine* de Lisle.

Jacob de la Chaussée eut deux enfans, *Charles* de la Chaussée, écuyer, seigneur de Champmargou, mort sans avoir été marié, étant lieutenant général des armées du Roi au gouvernement de l'Isle Dauphine en Madagascar, & *Hilaire* de la Chaussée, qui suit.

Hilaire de la Chaussée, écuyer, commissaire provincial de l'Artillerie de France, épousa *Marguerite* de Mairé, de laquelle il eut deux enfans, *René* de la Chaussée, chevalier, seigneur de Champmargou & de Chazay, qui a continué la branche aînée, & *François* de la Chaussée, écuyer, seigneur du Pain de Rouvre, qui a formé une autre branche, de laquelle il sera fait mention ci-après.

René de la Chaussée, chevalier, seigneur de Champmargou, &c. épousa *Jeanne-Didier* Aimon, de laqelle il eut *Charles* de la Chaussée, chevalier, seigneur de Champmargou, capitaine au régiment de Meisontieres, qui épousa *Marie-Anne* de Caillo, de laquelle sont issus,

1. *Pierre-Charles-René* de la Chaussée, ecuyer, seigneur de Champmargou & autres lieux, veuf de *Marguerite* de Châteauneuf-Chantoiseau.

2. *Charles* de la Chaussée, mort mousquetaire.

3. *René* de la Chaussée, capitaine au régiment de Normandie, tué à l'assaut de Berg-op-Zoom en 1747.

4. *Bénigne* de la Chaussée, mariée en premieres noces à *N*... Vautier, comte de Moyencourt, & en secondes noces à messire *Jean*, Prevôt de Touchimbert, écuyer, seigneur de Grosbois.

5. *Jeanne-Angélique* de la Chaussée, non mariée.

La seconde branche de la Chaussée commença à *François* de la Chaussée, écuyer, seigneur du Pain de Rouvre, capitaine au régiment de Mornac, fils d'*Hilaire* de la Chaussée, & de *Marguerite* de Mairé.

François de la Chaussée épousa *Marie* Faidi, de laquelle il eut sept enfans, trois garçons & quatre filles, deux desquelles ont été mariées, la premiere à *N*... de Garsault, comte de Grassais, & la seconde à *Cirus* de Clervault, seigneur de Saint Christophe. Les deux autres sont mortes sans avoir été mariées. Les garçons sont, 1. *Jacques-Gabriel* de la Chaussée, chevalier, seigneur de la Terraudiere, blessé dans une des guerres d'Espagne, étant lieutenant dans le régiment d'Orléans, marié avec *Anne* Isambert, de laquelle il a eu *Jacques* de la Chaussée, chevalier, seigneur des Albertiers, & *Anne-Angélique* de la Chaussée, morte à Saint-Cyr.

2. *Augustin* de la Chaussée, mort sans avoir été marié, étant lieutenant d'Infanterie.

3. *Charles* de la Chaussée, chevalier, seigneur de Saint Aubin, chevalier de Saint Louis, nommé major de la ville de Malines en Brabant le 14 Juin 1746. commandant du fort Morkan le 7 Décembre 1747. & major des ville & citadelle de Montreuil-sur-mer le 24 Janvier 1749. marié le 4 Juillet 1750. à *Marie-Béatrix* Moullart de Villemarest, d'une maison noble de Picardie, de laquelle il a trois enfans, sçavoir,

Charles de la Chaussée, né le 28 Juillet 1753.

Marie-Josephe de la Chaussée, née le 6 Janvier 1755.

Charles - Joseph - Marie de la Chaussée, né le 14 Août 1756.

Les armes sont : *l'écu en banniere, écartelé d'argent & de sable.*

CHAUSSÉE DE BOISVILLE : Famille dont il est parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 135. dont les armes sont : *d'azur à trois losanges d'argent, posées 2 & 1, & au chef de sable, chargé d'un lion d'argent.*

CHAUSSÉE D'EU (la) : La terre de la Chaussée d'Eu est un fief qui donne le titre de vicomte perpétuel & héréditaire au comté d'Eu, dont elle fait partie ; enclavée dans la capitale d'icelui comté. *Guillaume* se trouva à la bataille d'Azincourt en 1415. & épousa *Jeanne* de Fontaines, héritiere d'*Isambeau* de Fontaines, seigneur d'Arets, dont *Jean* III. du nom, seigneur d'Arets, chevalier, marié à *Marguerite* de Flechin, fille de *Morlet* de Flechin, seigneur de Hardentun, dont *Pierre*, seigneur d'Arets, marié à *Isabeau* de Luxembourg. De ce mariage est né *François* de la Chaussée, seigneur d'Arets, gouverneur de Joinville, surintendant de la maison de *Claude* de Lorraine, duc de Guise & comte d'Eu, auquel il rendit foi & hommage en 1556. marié à *Marie* de Rouy, de laquelle il eut *Charles* de la Chaussée, seigneur d'Arets, gouverneur de la ville & comté d'Eu, marié à *Huberte* de Franciere, fille de *Jean*, bailli & gouverneur de Saint Mihiel en Lorraine, & d'*Antoinette* d'Ainville, de laquelle il eut, entr'autres enfans, *Laurent* de la Chaussée, seigneur d'Arets, lieutenant des Gendarmes de M. le duc de Longueville, marié avec *Antoinette* de Créquy, fille de *Jean*, seigneur de Raimboual, & de *Louise* de Balsac.

Les armes : *d'azur à trois besans d'or, 2 & 1, l'écu semé de croissans d'argent.*

CHAUVETON, sieur de Saint Léger, en Berry : *Pierre* Chauveton, seigneur de Vouet, épousa *Anne* de la Châtre, dont *Louis*, seigneur de Saint Léger, marié à *Françoise-Angélique* Bontems, fille du gouverneur du Palais des Thuilleries, commandeur de l'ordre de Saint Lazare, capitaine de la varenne du Louvre, &c. De ce mariage est né *Pierre-Claude* Chauveton de Saint Léger, ancien officier au régiment de Rouergue, actuellement mousquetaire du Roi, marié à *Françoise* de Goderneaux, fille du colonel de Dragons de ce nom.

Les armes : *d'azur au chevron d'or, deux croissans de même en tête & un en pointe.* Pour devise : *Deus, Rex, honor.*

CHAUVIGNI DE BROSSE : *Tome I. p.* 461. *col.* 2. *lig.* 20. *ajoutez* : Les armes : *d'argent à cinq fusées de gueules, deux demies surmontées d'un lambel de sable à quatre pendans.*

CHAUVIRÉ : *Tome I. p.* 461. *col.* 2. *lig.* 31. Ouge, *lisez* Onze.

Ibid. lig. 47. à *Claude* d'Haraucourt, *lisez*, à *Claude* de Jallaucourt.

CHAZERAT : *Tome I. p.* 462. *col.* 1. *lig.* 37. avec

Louis-Théodore Descorailles, *lisez*, de Scorailles.

Ibid. lig. 40. lieutenant de Roi de la haute Auvergne, *ajoutez*, mort sans postérité.

CHAZERON : *Tome I. p.* 462. *col.* 2. *lig.* 10. *ajoutez* : *N*..... marquis de Chazeron, lieutenant général des armées du Roi, & lieutenant des Gardes du Corps dans la compagnie de Béthune, depuis Mirepoix & aujourd'hui Beauvau, est gouverneur de Verdun & du Verdunois depuis le mois de Janvier 1755.

CHEBROU : Famille dont il est parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 137.

Les armes : *d'azur à un cerf d'argent rampant.*

CHEMIN (du), écuyer, sieur de la Tour, Dumesnil, Durand, &c. ancienne noblesse, élection de Saint Lô, en Normandie, divisée en deux branches, dont il est parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome II. Part. I.*

Porte : *de gueules au lion d'argent, couvert de mouchetures de sable.*

CHÊNE (du) : Famille maintenue dans sa noblesse au mois de Septembre de l'année 1667. dont les armes sont : *d'azur à trois glands d'or, posés* 2 & 1. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. p.* 138.

CHENNEVIERE, en Normandie, élection de Caën, qui porte : *d'argent à la merlette de sable, à l'orle de huit étoiles de gueules.*

CHERI : Famille maintenue dans sa noblesse en Juin 1667. par ordonnance de M. Lambert, intendant de Moulins & de Bourges, dont il est parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 138. qui porte pour armes : *d'azur à un chevron d'or, accompagné de trois roses d'argent, boutonnées d'or, posées* 2 *en chef &* 1 *en pointe.*

CHERISY, en Laonnois : Le premier que l'on connoisse est *Gérard* de Cherisy, qualifié noble prince & châtelain de Laon, environ l'an 1100. Il fut assassiné dans la grande église de Laon. *Jean*, seigneur de Cherisy & de Muret, baron de Breteuil, de Beaussant, la Falaise, Bones, Clamecy, Beaumantel, &c. descendu de *Gérard* au cinquieme ou sixieme degré, n'eut qu'une fille unique, *Clémence*, dame de Muret & de toutes les autres terres, femme en 1308. d'*Erard* de Montmorency, seigneur de Conflans, fils de *Mathieu* III. du nom, seigneur de Montmorency, & de *Jeanne* de Brienne, son épouse.

Les armes : *d'or à la fasce d'azur.*

CHEVALIER, sieur de la Frapiniere : Porte : *de gueules à trois clefs d'or, posées en pal* 2 & 1, *les anneaux en bas, les deux clefs du chef adossées.*

CHEVALIER (le), sieur de la Barre, en Normandie, élection de Bayeux.

Porte : *d'azur à trois chevaliers d'or,* 2 & 1 *au chef d'or.*

Il y a une autre famille du nom de le Chevalier, sieur de Brieux, même province, élection de Caën.

Porte : *de gueules au chevalier d'argent, armé d'une épée de même, sur un cheval de sable, bridé, caparaçonné & ferré d'argent, combattant contre un sauvage d'or, armé d'une massue de même, sur une terrasse de sinople.*

CHEVARDIERE, en Champagne, diocèse de Rheims, qui porte : *d'argent à une plante de trois brins de fougere de sinople.* *Désirée* de la Chevardiere, née le 11 Décembre 1679. fille de *Jean*, écuyer, seigneur de Jumont, & d'*Elisabeth* de la Felonniere, reçue à Saint Cyr au mois de Mars 1688. a prouvé sa noblesse depuis *Thomas* de la Chevardiere, seigneur de la Grange, qui vivoit en 1520. & étoit son cinquieme ayeul.

CHEVESTRE : La Roque, dans son *Histoire d'Harcourt*, p. 1583. parle de cette famille, qui porte : *d'azur à trois hibous d'or, & une molette d'éperon d'or.*

CHEVREL, dans le Mâconnois : Famille qui a pour auteur *Jean* de Chevrel, seigneur de Joudes en 1328. marié à *Marguerite* de Dortans.

Les armes : *de gueules à la fleur de lys d'or.*

CHIAVARI, en Provence : Famille originaire de Gênes, qui porte : *au 1 & 4 d'or, à deux colonnes de gueules ; au 2 & 3 d'or, au lion de sable, couronné de même, lampassé & armé de gueules.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome I.* p. 257.

CHIEL : C'est une famille du Bugey très-ancienne. On trouve dans les archives de l'église de Lyon un hommage fait à l'Obéancier, baron d'Anse, en Lyonnois, par *Guillaume*, seigneur de Chiel en 1265. *Meraud* de Chiel, seigneur de Beaulieu, descendu de ce *Guillaume*, vivoit en 1530. Mais nous n'avons aucune connoissance de son alliance, ni de sa postérité.

Les armes : *d'or à la bande de gueules, au lambel de trois pendans d'azur.*

CHIEVRES, en Saintonge : Famille qui porte : *d'argent à l'aigle éployée de sable.* *Jeanne* de Chievres de Salignac, née le premier Mars 1676. reçue à Saint Cyr en Novembre 1686. a prouvé que *Pierre* de Chievres, seigneur du Breuil, & *Jeanne* Audebert, sa femme, qui vivoient en 1550. étoient son trisayeul & sa trisayeule.

CHIEUSES DE COMBAUD, en la même province : Famille maintenue dans sa noblesse sur ses titres, par arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 18 Août 1755.

Porte : *parti azur au chevron d'or, à un rosier de même en pointe, au chef d'argent ; l'autre parti est d'or à trois bandes de gueules ; sur la derniere un lion montant d'azur.*

CHILLAUD DE FIEUX, en Périgord : Porte : *d'azur à trois moutons d'argent passans, 2 en chef & 1 en pointe*

CHIMAI : *Tome I. p.* 468. *col.* 1. *lig.* 9. *après* contrôleur général des finances, *ajoutez*, tué à la bataille de Todenhausen, près de Minden, le premier Août 1759.

Ibid. lig. 23. *après* 1729. *ajoutez*, mariée avec *N....*, de Cambis d Orsan.

Ibid. lig. 24 *Louise-Françoise*, quatrieme sœur, *lisez*, autre sœur.

CHINTRÉ, en Mâconnois. *Blandin* & *Robert* de Chintré firent le voyage de la Terre-Sainte en 1120. *Girard* de Chintré, chevalier, est nommé présent à un titre du 19 Janvier 1377. *Humbert*, seigneur de Chintré, vivoit en 1422. avec sa femme, *Guillemette* de la Geliere.

Les armes : *de gueules à la bande engrêlée d'argent.*

CHISSÉ, en Comté, qui porte : *parti d'or & de gueules, au lion de sable, A & L de gueules sur le tout.*

Albert de Chissé, chevalier en l'année 1235. est le premier que l'on connoisse. *Jean* de Chissé fut bailli général & gouverneur du comté de Bourgogne en 1357. *Henri* de Chissé fut chevalier d'honneur du Parlement de Dôle. *Jean* de Chissé, évêque de Grenoble, fut présent à la prise de possession du Dauphin, faite par *Charles*, fils de France, le 16 Juillet 1349.

CHIVRÉ : *Tome I. p.* 469. *col.* 1. *lig.* 24. Sollevast, *lisez*, Sotevast.

Ibid. lig. 34. Crammevilles, *lisez*, Crammeville.

CHOART DE BUZENVAL : *Tome I. p.* 470. *lig.* 1. *après* 1662. *ajoutez*, mort le 21 Février 1742.

Ibid. lig. 13. Il avoit épousé *N*.... Thuillier, dont il n'eut point d'enfans, *lisez* : Il avoit épousé *N*.... Thuillier, dont il a laissé une fille unique, mariée le 23 Avril 1739. avec *Emé* de Guiffrey de Monteynard, comte de Marcieu, fait gouverneur de la ville de Grenoble par la démission de son pere au mois de Mai de la même année 1739.

Ibid. lig. 37. de Poitiers, *lisez*, Potier.

CHOISEUL : *Tome I. p.* 470. *col.* 1. *lig.* 45. *après* Mende, *ajoutez*, un archevêque de Besançon, & un archevêque d'Alby en 1759.

Ibid. p. 471. *col.* 1. *lig.* 16. *après* régent de Toscane, *ajoutez* : Il écartele de Stainville, *d'or à la croix ancrée de gueules.*

Ibid. lig. 19. Beauveau, *lisez*, Beauvau.

Ibid. lig. 22. né en Juillet 1718. *lisez*, né le 28 Juin 1719.

Ibid. lig. 25. *après* gouverneur de Mirecourt & de Voges, *ajoutez*, ci-devant ambassadeur extraordinaire à Rome en Novembre 1753. ambassadeur extraordinaire à Vienne en Mars 1757. reçu chevalier des ordres du Roi le 29 Mai de la même année, créé duc de Choiseul en Novembre 1758. pourvu de la charge de secrétaire d'Etat & de ministre aux affaires étrangeres le 3 Décembre suivant, & fait pair de France le 10 du même mois.

Ibid. lig. 36. *après* grand vicaire de l'évêque de Châlons sur Marne, *ajoutez*, évêque d'Evreux en 1758. puis archevêque d'Alby.

Ibid. lig. 44. *après* chambellan de l'Empereur, *ajoutez*, & colonel du régiment des Chevaux-Légers de Loëwenstein, au service de l'Impératrice, reine de Hongrie, & nommé général-major au même service en Février 1759.

Ibid. lig. 45. *après* dames de Remiremont, *ajoutez*, dont une, sçavoir *Béatrix*, a épousé le 16 Août 1759. M. le duc de Grammont.

Ibid. lig. 47. fils de *Louis-François*, *lisez*, petit-fils de *Louis-François*, & fils de *Louis*, frere de *François-Joseph*, pere du marquis de Stainville, grand-pere du duc de Choiseul, ministre des affaires étrangeres.

Ibid. lig. 49. *après Catherine* Mengeon, *ajoutez*, elle est appellée *Catherine* de la Barre dans le *Dictionnaire de Moreri.*

Ibid. col. 2. *lig.* 22. veuf, *ajoutez*, avec une fille.

Ibid. lig. 33. *après* dit le comte de Choiseul, *ajoutez*, qui descend d'*Antoine*, fils cadet de *Chrétien* de Choiseul, & frere puîné de *Louis-François*, bisayeul du marquis de Stainville, & trisayeul du duc de Choiseul.

Ibid. p. 472. *col.* 1. *lig.* 47. mariée au comte de Sommierce, *lisez*, mariée au comte de Sommievre.

Ibid. col. 2. *lig.* 2. *après* grand aumônier du roi de Pologne, duc de Lorraine, *ajoutez*, archevêque de Besançon.

Ibid. p. 473. *col.* 1. *lig.* 21. *Gabriel*, dit le comte de Choiseul, *lisez*, *César-Gabriel*, dit le comte de Choiseul.

Ibid. lig. 22. né le 14 Août 1713. *lisez*, né le 14 Août 1712.

Ibid. lig. 23. *après* au gouvernement de Dauphiné, *ajoutez*, nommé ambassadeur extraordinaire à Vienne en 1758.

Ibid. lig. 25. après *Anne-Marie* de Champagne de Villaines, *ajoutez*, sœur de la premiere femme du maréchal d'Estrées, ministre d'Etat.

Ibid. lig. 27. *après* 1735. *ajoutez*, colonel dans le régiment des Grenadiers de France le 17 Mai 1757. & de celui de Poitou le 29 Novembre de la même année.

Ibid. lig. 30. fille de *Louis* Durfort, comte de Lorges, *lisez*, fille aînée du comte de Lorges, lieutenant général des armées du Roi, & petite-fille du feu duc de ce nom, née le 26 Décembre 1739.

Ibid. lig. 33. née le 27 Janvier 1737. *ajoutez*, mariée au comte de Montrevel.

Ibid. col. 2. *lig.* 29. *après* Neuville, *ajoutez* : Le feu comte de Choiseul de la grande branche de Traves, beau-frere du maréchal de Villars, n'a laissé que la comtesse de Vesins.

CHOISI DE TIEBLEMONT : *Tome I. p.* 474. *ajoutez*, famille Normande, dont étoit l'abbé de Choisi.

CHOISINET : *Ibid. lig.* 19. *ajoutez*, Les armes : *d'azur à la tour d'argent.*

CHOLET : *Ibid. lig.* 34. *après* 1477. *ajoutez*, Il avoit pour sœur *Gillette* Cholet, qui épousa *Jean* de Chambray III. du nom, seigneur de Chambray, de Menilles & de Theuvray.

CHRÉTIEN, en Bretagne : Famille maintenue dans sa noblesse par les Commissaires du Roi le 15 Janvier 1669. dont il est parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 142.

Les armes : *de sinople à une fasce d'or, accompagnée de trois casques de même, posés de profil, 2 en chef & 1 en pointe.*

CINGAL : Famille originaire de Normandie, établie dans les Pays-Bas, qui porte : *d'azur à trois mains sénestres appaumées d'argent.*

La Roque parle, dans son *Traité de la Noblesse*, *chap.* 74. de messire *Girard* de Cingal, écuyer, bourgeois de Caën, vivant en l'an 1469.

CINGAL (de), sieur d'Hermanville, en Normandie.

Porte : *d'azur à trois mains dextres d'argent, 2 & 1.*

CIPIERES, en Provence : Famille qui subsiste dans *Pierre-Bruno* de Cipieres, chevalier de Saint Louis, capitaine d'une des Galeres du Roi, marié en 1733. à *N...* de Ruë, dont trois garçons, l'un ecclésiastique, & deux officiers de Vaisseaux au

département de Toulon, & quatre filles.

Les armes : *d'or à trois pattes d'ours de sable.*

CIPRIANI : Famille originaire de Florence, établie à Marseille. *Jean* de Cipriani, seigneur d'Arboy, a laissé un fils & une fille qui ne sont pas établis. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p.* 260.

Les armes sont : *d'azur à trois triangles d'or*, 2 & 1.

CIRESMES : Famille établie en Normandie, près de Vernon sur Seine, dont il est parlé par la Roque dans le *Traité de la Noblesse*, p. 182.

Les armes : *de sinople à trois faulx d'argent, emmanchées d'or*, 2 & 1.

CIREY, subdélégation d'Orbec, en Normandie.

La terre, seigneurie & châtellenie de Cirey, à laquelle fut réunie le fief ferme de Saint Gonard, a été érigée en comté par le roi Louis XIV. au mois d'Avril 1651. en faveur de M. d'Amfreville, second président à mortier au Parlement de Rouen, est possédée aujourd'hui par M. le marquis de Pont-Saint-Pierre, à cause de madame son épouse, avec le fief de Saint Aubin, celui du Valpontrel, & le fief ferme de Saint Gonard, réuni audit comté, lesquels fiefs s'étendent dans les paroisses de Cirey, Saint Aubin, Pomont, Orgeres, Coulmer & Croisille, pouvant valoir en droits seigneuriaux quatre ou cinq cents livres de rente, un colombier dans l'enclos du château, un moulin à bled, situé audit Cirey, affermé cinq cents livres, & un moulin à fouler des draps.

CIRIER DE NEUCHELLES : *Louis* le Cirier, seigneur de Neuchelles, fut fait gouverneur de Sainte Menehoud en 1677. étant lieutenant des Gardes du Corps du Roi, brigadier de Cavalerie au mois de Janvier 1678. & maréchal de camp le 24 Août 1688. Il fut tué au combat de la Cattoire, près de Leuze, le 19 Septembre 1691. laissant de *Marie* de Bucy, son épouse, décédée le 5 Février 1714. âgée de soixante & seize ans,

Léon le Cirier, seigneur, marquis de Neuchelles-le-Plessis, Ville-Neuve, Riviere, &c. maréchal de camp des armées du Roi, gouverneur des ville & château de Sainte Menehoud, & chevalier de Saint Louis, mort à Paris le 29 Septembre 1733. âgée d'environ soixante & douze ans. Il avoit été élevé page de la chambre du Roi en l'an 1679. Il eut au mois d'Octobre 1691. le gouvernement de Sainte Menehoud, vacant par la mort de son pere. Il étoit alors depuis quelques années exempt des Gardes du Corps du Roi, dont il fut fait enseigne au mois de Mars 1705. & ensuite lieutenant. Il fut fait aussi chevalier de Saint Louis en 1705. brigadier des armées du Roi le 29 Janvier 1709. & enfin maréchal de camp le premier Février 1719. Il s'étoit retiré du service à cause de ses infirmités, avec une pension du Roi de six mille livres au mois de Février 1727. Il avoit épousé *Marie-Louise* le Menestrel de Hauguel, sœur de la maréchale de Bezons, & fille d'*Antoine* le Menestrel du Hauguel, seigneur de Saint Germain de Laxis, des Granges, de Marsilly, &c. grand audiencier de France, mort le 22 Décembre 1700. & de *Margue-*

rite du Metz. Il en a laissé pour fille unique *Marie-Gabrielle* le Cirier de Neuchelles, née le 18 Décembre 1706. & mariée le 27 Juin 1725. avec *Samuel-Jacques* le Clerc, marquis de Juigné & de Verdelles, baron de Champagne & de la Lande, alors colonel-lieutenant du régiment d'Orléans, Infanterie. *Mercure de France du mois d'Octobre* 1733. p. 2297.

Les armes : *d'azur à trois licornes saillantes d'or.*

CIVILLE : Famille noble & ancienne, originaire d'Espagne, maintenue dans sa noblesse le 11 Février 1667. dont il est parlé dans l'*Histoire de Rouen.*

Alonse de Civille se fit aggréger à la Noblesse de France en 1521.

Antoine Civille fut conseiller au Parlement de Rouen en l'an 1554.

Jacques Civille, vicomte de l'Eau à Rouen, vivoit en 1558.

François Civille fut blessé au siége de Rouen en 1562.

Alphonse Civille a été conseiller au Parlement de Rouen en 1711.

Les armes : *d'argent au chef d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or, & de deux molettes d'or.*

CIVRAI : Seigneurie érigée en comté avec union des châtellenies d'Usson, de Chizai, de Melle & de Saint Maixent, en faveur de *Louise* de Savoye, duchesse d'Angoulême, par lettres du mois de Juillet 1523. registrées le 26 Juillet 1526. & par autres lettres du mois de Juin 1541. registrées le 30 du même mois : ce comté fut renouvellé avec union de la terre & seigneurie d'Aulnay, en faveur de *Charles* de France, duc d'Orléans. *Tab. Gén. Part. IV.* p. 246.

CLACY, en Laonnois : Il y a une charte de l'an 1125. qui porte que *Louis* le Gros, roi de France, donna à *Barthelemi*, évêque de Laon, les vidamé & prevôté de Laonnois, à condition que lui, & ses successeurs évêques, ne pourroient mettre ces dignités hors de leur main, ou les séparer de leur église : mais, après la mort du Roi, le même *Barthelemi* n'eut point d'égard à la condition ; il conféra le vidamé de Laonnois à un seigneur du pays, nommé *Gérard* de Clacy, marié à *Adeline*, dont il a eu *Sarasine* de Clacy, qui porta en mariage la terre de Clacy, avec le vidamé de Laon, à un chevalier, nommé *Hector*, & le surnom de Clacy, avec les armes, fut retenu par leur postérité.

Gérard II. du nom, leur fils aîné, seigneur de Clacy, vidame de Laonnois en 1191. fit le voyage d'Outremer en 1200. *Gobert*, son fils aîné, mourut en 1221. & *Gérard* III. du nom, fils puîné, vivoit avec *Marie*, sa femme, en 1247.

Baudouin I. du nom, seigneur de Clacy, vidame de Laonnois, confirma les dons faits par ses prédécesseurs à l'abbaye de Vauclair en 1262. *Mahaud* de Clacy, une de ses sœurs, fonda avec *Jean*, seigneur de Courlandon, l'abbaye d'Ormont au diocèse de Rheims.

Baudouin II. du nom, fils de *Baudouin* I. seigneur de Clacy, vidame de Laonnois, vivoit ès années 1301. & 1327. ne laissa qu'une fille unique, *Marie* de Clacy, héritiere de tous ses biens, qui les porta à *Hugues* de Châtillon, son époux, seigneur de Rosoy, fils de *Gaucher* de Châtillon, comte de Porcean, con-

nétable de France, & d'*Isabeau* de Dreux, sa premiere femme.

Les armes de la maison de Clacy : *de gueules à trois pals échiquetés d'argent & d'azur, de deux tires au chef d'or.*

CLAMORGAN, en Normandie, dont les armes sont : *d'argent à l'aigle éployée de sable, onglée & becquée d'or.*

Thomas de Clamorgan, chevalier, épousa *Catherine* d'Argouges, dame de Neuville.

Richard de Clamorgan & *Alix* d'Esquay, sa femme, avoient différend avec *Guillemette* d'Esquay, veuve de *Guillaume* de Breuilly, chevalier, vers la fin du quinzieme siécle.

Thomas de Clamorgan, vicomte de Coutances & de Valognes, étoit pere de *Thierri* de Clamorgan, chevalier, vicomte de Montreuil & de Bernay en 1491.

Thomas de Clamorgan portoit pour armes : *d'argent à une aigle noire, à bordure de gueules.* Selon le catalogue de *Gabriel* du Moulin, il étoit chevalier banneret.

Voyez l'*Histoire d'Harcourt*, par la Roque, *page* 415.

CLAPIERS : Famille originaire de Provence, qui posséde la seigneurie de Vauvenargues, érigée en marquisat en faveur de *Joseph* de Clapiers, par lettres du mois de Mars 1722. Elle subsiste dans *Joseph-François* de Clapiers II. du nom, seigneur de Saint Tropez ; marié le 8 Juin 1728. avec *Anne-Charlotte* de Garnier de Menonville, fille de *François*, commandant de la citadelle de Saint Nicolas de Marseille, dont, 1. *Louis-François*, lieutenant de Vaisseau ; 2. *Joseph-Victor*, chanoine à l'abbaye sécularisée de Saint Victor de Marseille ; 3. *François Raymond*, religieux de Cîteaux. M. d'Artefeuil en donne la généalogie dans son *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome I. p.* 268.

Les armes sont : *fascé de six pieces, d'azur & d'argent au chef d'or.*

CLARE : *Tome I. p.* 479. *col.* 1. *lig.* 38. *après* lieutenant général de ses armées, *ajoutez*, & maréchal de France en 1757.

Ibid. lig. 43. *après Marie-Geneviéve-Louise*, *ajoutez* Gaultier.

CLAVESSON, en Dauphiné. *N.* . . . seigneur de Clavesson épousa *N.* . . . de Montbel, fille de *Rodolphe*, seigneur de Montbel & d'Entremonts, & d'*Antoinette* de Grueres en 1299. *Arnaud* de Clavesson, damoiseau, fut présent en 1277. à une donation faite par *Aynard* de Châteauneuf à *Humbert*, seigneur de la Tour. *Jean* de Clavesson est mort en 1527. étant grand prieur d'Auvergne & grand-croix de l'ordre de Malte.

Les armes : *de gueules à la bande d'or, chargée de trois clefs de sable.*

CLAUTRIER : Il est parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome I. Part I. p.* 142. de cette famille, qui subsiste dans *Alexis-Louis-Paul* Clautrier, écuyer.

Les armes : *d'azur à un sautoir d'or, accompagné de quatre triangles d'argent, apointés & posés un dans chaque canton ; cet écu timbré d'un casque de profil.*

CLÉMENS : *Jacques* de Clémens fut élu premier consul de la ville de Tarascon en 1485. *Jean* de Clémens, son arriere petit-fils, fut marié le 9 Mars 1556. avec *Anne* de Quiqueran,

fille d'*Hardouin* de Quiqueran, ſeigneur de Ventabren, dont il eut *François*, qui ſuit, *André* & *Louis* de Clémens, chevaliers de Malte, reçus en 1656. & 1665.

François de Clémens, ſeigneur de Ventabren & du Caſtelet, capitaine de Cavalerie dans le régiment de Marcilli, épouſa le 7 Octobre 1664. *Marie* de Gras, mere de *Jacques*, qui ſuit, & d'*André* de Clémens, reçu chevalier de Malte au grand prieuré de Saint Gilles le 14 Mai 1681.

Jacques de Clémens, écuyer, ſeigneur de Gravezon, de Caſtelet & de Montroux, obtint au mois d'Août 1718. des lettres patentes en forme de chartres, par leſquelles ſa Majeſté, en conſidération de ſa naiſſance, de ſes bonnes qualités & des ſervices qu'il avoit rendus au feu Roi, dans le régiment de Courtebonne, Cavalerie, de ceux que rendoit alors ſon fils dans la compagnie de l'étendard Royal des Galeres, &c. érige en titre & dignité de marquiſat de Gravezon, les terres de Gravezon, de Tourade, &c. & lui permet de ſe dire & qualifier marquis de Gravezon, de jouir des honneurs, droits d'armes & de blazons, & prééminences attachées à ladite dignité.

De ſon mariage avec *Marie-Thérèſe* Icard, il a eu *André*, qui ſuit, & *Joſeph* Clémens, reçu chevalier de Malte au grand prieuré de Saint Gilles le 3 Juillet 1698.

André de Clémens, écuyer, ſeigneur de Gravezon, épouſa le 23 Avril 1718. *Angélique Charlotte* du Deffand, fille de *Jean-Baptiſte* du Deffand, ſeigneur du Deffand & de Montcorbon; lieutenant général des armées du Roi, &c. dont il a eu, entr'autres enfans, *Charles-Louis* de Clémens de Gravezon, né le 24 Janvier 1722. marié en 1751. à *Marie-Anne-Catherine* de Vogué. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I.* & le *Nouvel Armorial de Provence*, p. 269.

Les armes : *d'argent à trois pals de gueules.*

CLERAMBAULD DE VENDEUIL : *Tome I. p.* 484. *col.* 2. *Voyez* VENDEUIL, *dernier Volume* de ce *Supplément.*

CLERAY, ſubdélégation de Séez. Le marquiſat de Cleray a été érigé au mois de..... 1725. en faveur de *Pierre* de Meuville, écuyer, & eſt aujourd'hui poſſédé par ſa fille, la marquiſe de Rabodange.

CLERC (le) : *Tome I. p.* 483. *col.* 1. *lig.* 34. *N.*.... de Fleurigni, le dernier de cette branche, *liſez*, *François* de Fleurigni II. du nom, fils aîné de *François* I. chevalier, baron de la Foreſt-le-Roy, élection de Dourdan, & de *Marie* de Paviot, fut le dernier de ſon nom poſſeſſeur de la baronnie de la Foreſt, & ne laiſſa de *N.*.... du Lac de Montereau, ſa femme, qu'une fille, nommée *Françoiſe*, née en Décembre 1695. morte en 17... qui porta la terre de la Foreſt à *N.*.... de Gauville, ſon mari, dont le fils aîné, dit le baron de Gauville, la poſſede encore aujourd'hui.

François de Fleurigni II. du nom, avoit pour frere puîné *Charles-Henri* de Fleurigni, ſeigneur en partie de Doſſainville, mort à Eſtampes le 30 Novembre

1755. âgé de soixante-dix-neuf ans, qui épousa en premieres noces *Geneviéve-Françoise* le Vignon, morte à Chevreuse en 1729. & en secondes, *Marie-Louise* Barré, veuve, sans enfans, de *N*..... de Cambis, dit le baron d'Alais, chevalier de Saint Lazare, morte à Estampes le 9 Septembre 1756. Il est resté du premier lit *Henri-François*, dit l'abbé de Fleurigni, abbé de Saint Cernin de Toulouse, & *Geneviéve-Thérese*, demoiselle de Fleurigni, née le 13 Janvier 1713. élevée à Saint Cyr, mariée le 22 Mars 1746. à *Charles-Louis* de Vidal, chevalier, seigneur d'Esserville, dont des enfans. *Voyez* VIDAL dans ce *Supplément*. *Therése* de Fleurigni, fille unique du second lit, née à Estampes le ... 1735. a épousé le 4 Janvier 1759. *Jean* Rigaud, comte de Vaudreuil, grand croix de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, lieutenant général des armées du Roi, ancien major des Gardes Françoises, & gouverneur de Gravelines.

CLERC DE JUIGNÉ: *Tome I. p. 483. col. 2. lig. 30. après* colonel dans les Grenadiers de France, *ajoutez*, colonel du régiment de Forez, Infanterie, en Avril 1756.

CLERC DU TREMBLAY: Porte: *d'argent au chevron d'azur, accompagné de trois roses de gueules.*

Par un titre du château de Tremblay, il paroît que Charles VI. accorda des lettres de noblesse à *Pierre* le Clerc, grainetier à Château-Thierry, puis thrésorier de France, datées de Corbeil le 9 Mars 1390. & enregistrées en la Chambre des Comptes le 12 Juin 1391. Il fut pere de *Charles*, qui suit.

Charles le Clerc fut thrésorier de France, & pere de *Jean* le Clerc, qui suit, & de *Marguerite* le Clerc, mariée à *Jacques* Coctier, premier médecin de Louis XI. Comme ils n'eurent point d'enfans, *Jacques* Coctier donna tous ses biens à *Jacques* le Clerc, neveu de sa femme, à condition de porter son nom. Ainsi pendant long-temps la branche des le Clerc d'Aunay, signoit le Clerc-Coctier, dit d'Aunay. Cette branche a fini par une fille, mariée à *Jacques* de Gourgues, maître des requêtes.

Jean le Clerc, conseiller au Parlement, épousa *N*..... Barthelemi, de laquelle il eut, 1. *Jacques* le Clerc, dit Coctier, dont je viens de parler; 2. *Jean* le Clerc, sieur du Tremblay, qui suit.

Jean le Clerc, sieur du Tremblay, fut procureur général à la Cour des Aides, & pere de *Jean*, qui suit.

Jean le Clerc, sieur du Tremblay, fils du précédent, fut procureur général au Grand Conseil, & laissa quatre enfans, sçavoir, 1. *Jean* le Clerc du Tremblay, qui suit; 2. *Charles*, mort sans postérité; 3. *Nicolas*, sieur de Saint Martin, président aux Requêtes du Palais; 4. *Magdelene*, femme du sieur Hardy de la Trousse, grand prevôt de France.

Jean le Clerc du Tremblay fut président aux Requêtes du Palais, chancelier du duc d'Alençon & ambassadeur à Venise. Il eut de *Marie* de la Fayette, sa femme, 1. *François* le Clerc, capucin, sous le nom de P. Joseph, connu dans l'Histoire pour avoir eu

la confiance du cardinal de Richelieu ; 2. *Charles* le Clerc, marquis du Tremblay, gouverneur de la Bastille, qui suit ; 3. *Marie* le Clerc, femme de *Jean* de Beaumont, marquis de Saint Etienne, qui maria sa fille au sieur Barjot d'Anneuil, maître des requêtes, d'où est issue la grande famille des Barjots.

Charles le Clerc, marquis du Tremblay, gouverneur de la Bastille, laissa de *N.* . . . . sa femme, 1. *Henri-Marie*, maître des requêtes, qui suit ; 2. *Claude-Philippe*, chanoine de Notre-Dame ; 3. *Jean*, lieutenant au régiment des Gardes Françoises ; 4. *Marie*, femme de *Louis* d'Angennes, marquis de Maintenon ; 5. *Angélique*, religieuse au Calvaire du Marais ; 6. *Magdelene*, religieuse au couvent de la Haute-Broyere.

Henri-Marie le Clerc du Tremblay, maître des requêtes, aîné de ces six enfans, en a laissé quatre, sçavoir, 1. *Françoise*, veuve de *Guillaume* Joly de Champigni, maître des comptes ; 2. *Marie*, mariée à *Claude* Sevin, gentilhomme de Monsieur ; 3. *Magdelene*, religieuse à l'abbaye Saint Antoine ; 4. *Charles* le Clerc, marquis du Tremblay, mort sans alliance.

CLERC DE LESSEVILLE : Famille dont les armes sont : *d'azur à trois croissans d'argent, surmontés d'un lion issant d'or.*

Nicolas le Clerc de Lesseville, seigneur de Thun, le Mesnil-Durand, Incourt, maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, mourut le 11 Décembre 1652. laissant de *Marguerite-Magdelene* de Suramond, son épouse, décédée le 6 Novembre 1690. *Nicolas* le Clerc de Lesseville, seigneur du Mesnil-Durand, de Thun, &c. conseiller du Roi en ses Conseils & d'honneur en sa Cour de Parlement de Paris & Grand'-Chambre d'icelle, & ancien président de la cinquieme Chambre des Enquêtes, mort le 2 Février 1737. âgé de quatre-vingt-quinze ans un mois & huit jours, étant peut-être le plus ancien magistrat du Royaume, ayant été d'abord reçu conseiller au Châtelet en 1666. & ensuite en la Cour des Aides le 12 Mai 1672. depuis il fut reçu le 4 Mai 1677. à l'office de président des Enquêtes, créé par édit du même mois, & enfin fait conseiller d'honneur par lettres du 3 Juin 1704. ayant pris séance en cette qualité le 18 du même mois. Il avoit été marié deux fois ; la premiere, le 21 Mai 1671. avec *Marie-Marguerite* Lallemant, fille d'un conseiller au Parlement de Paris, morte le 31 Janvier 1691. & la seconde, avec *Marguerite-Louise* Vaillant. De la premiere, il est resté un fils, qui fut chanoine régulier de la Congrégation de France, & une fille non mariée. De la seconde, outre quelques filles religieuses, il avoit eu feue *Anne* le Clerc de Lesseville, morte le 30 Janvier 1728. à l'âge de trente ans, laquelle avoit été mariée le 20 Septembre de l'année 1718. avec *Claude-François* Bidal, marquis d'Asfeld, alors lieutenant général des armées du Roi, directeur général des fortifications de France, commandeur de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, & en 1734. maréchal de France & gouverneur de Strasbourg, duquel mariage il reste deux fils & deux filles. Voyez le

Mercure du mois de Février 1737. p. 406.

CLERE : C'est un château situé dans le Bailliage de Rouen, sur les confins de celui de Caux, proche de l'abbaye de Saint Victor. Il a donné son nom à une ancienne noblesse, qui portoit : *d'argent à la fasce d'azur, diaprée de deux lions, & une aigle à deux têtes d'or.*

CLEREL : Ce nom est très-ancien en Normandie, comme on le voit par les recherches de messieurs de Monfaut, de Roissy, & de Chamillart. L'Histoire fait mention de plusieurs seigneurs de ce nom, qui ont servi avec distinction sous les ducs de Normandie.

Georges-René de Clerel, sieur de Tocqueville & d'Auville, capitaine de Cavalerie au régiment de Chabrillant, marié à *Marie-Thérese* de Faudoas, en a eu *Georges-Léonard-Bonaventure* né le 14 Juillet 1756. & baptisé le même jour, ayant eu pour parrein *Bernard-Bonaventure* de Clerel de Tocqueville, son oncle, & pour marreine *Elisabeth-Thérese* Senot de Morsalines, dame & marquise de Castilly, sa bisayeule.

Cette famille porte pour armes : *d'argent à la fasce de sable, accompagnée de trois merlettes de même en chef, & de trois tourteaux d'azur en pointe.*

CLERFAYT : Seigneurie en Hainault érigée en comté par lettres du roi d'Espagne, du 30 Mars 1686. en faveur de *Nicolas* de Croix de Drumez, chevalier, seigneur d'Orville, &c. *Tab. Gén. Part. V. p.* 212.

CLERI DE SERANS : Famille établie dans le Vexin-Normand, divisée en plusieurs branches, dont il est parlé dans l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 145.

Les armes sont : *d'hermines à un franc quartier de gueules, chargé de trois boucles d'or, posées* 2 & 1.

CLERMONT, en Anjou : *Tome I. p.* 489. *col.* 2. *lig.* 47. Louis de Clermont, *ajoutez*, comte de Chiverny.

Ibid. derniere ligne, Louis IV. *lisez*, Louis XIV.

Ibid. p. 490. *col.* 1. *lig.* 19. laissa de *Marguerite-Louise* Colbert, *ajoutez*, depuis duchesse de Saint Pierre, dame du Palais de la reine d'Espagne, &c.

Ibid. lig. 23. *après* gouverneur de Chaumont, *ajoutez*, légataire du comte de Chiverny. Il est lieutenant général des armées du Roi, & gouverneur de Pontallier, marquis de Resnel, souverain de Delain & Rupt. Il est remarié sans enfans de la fille du comte de Chabot : mais de sa premiere femme, fille du maréchal de Berwick, il a eu la marquise de Gacey-Matignon, le marquis de Resnel, qui a laissé une fille, & le chevalier de Clermont. Clermont-Resnel, branche cadette de Clermont-Gallerande, *écartele* d'Amboise.

CLERMONT, en Argonne, comté appartenant à la branche de Condé : ce pays est appellé Clermontois.

CLERMONT, en Beauvoisis : *Tome I. p.* 485. *col.* 2. *effacez* les cinq premieres lignes de cet article, & *substituez* ce qui suit : Comté dont *Robert* de France, fils de Saint Louis, auteur de la branche royale de Bourbon, a d'abord porté le titre. C'est en sa mémoire que le prince *Louis*, abbé de Saint Ger-

main des Prés, a été nommé comte de Clermont. Le domaine étoit ci-devant engagé au feu prince de Guise. Cette terre avoit autrefois donné le nom à une grande & illustre maison, qui a formé plusieurs branches, &c.

Ibid. p. 486. *col.* 2. *lig.* 47. *écartelé au* 1 *&* 4 de Néelle, *lisez*, *écartelé au* 1 *&* 4 de Clermont-Néelle, *de gueules, semé de treffles d'or, à deux bars adossés aussi d'or, brochant sur le tout.*

CLERMONT-GALLERANDE : *Tome I. p.* 490. *col.* 2. *lig.* 5. *ajoutez*, marié à *N.* . . . de Bragelogne.

Ibid. lig. 8. *après* baron de Brouassin en Anjou, *ajoutez*, mort le 27 Octobre 1756. âgé de soixante & quatorze ans.

Ibid. lig. 32. *ajoutez*, mort. Il avoit épousé, &c.

Ibid. p. 491. *col.* 1. *lig.* 22. *ajoutez*, mort le 3 Mars 1758. non marié.

CLERMONT-LODEVE: *Tome I. p.* 487. *col.* 2. *après* ce mot, *effacez* jusqu'à Castelnau, & *lisez* ce qui suit: L'ancienne maison de Caylus ayant hérité des maisons de Guilhem, Clermont-Lodeve, & Castelnau de Caumont, n'a plus porté que les nom & armes de Clermont-Lodeve: *fascé de six pieces, or & gueules, au chef d'hermines.* Ceux de ce nom étoient seigneurs de la ville de Lodeve en Languedoc,

Ibid. p. 488. *col.* 1. *lig.* 19. *ajoutez*: Les Clermonts, vicomtes de Bosc, sont une branche de Clermont-Lodeve, où la mere du cardinal de Fleuri a pris un second mari.

CLERMONT-MONT-SAINT-JEAN: Guichenon, Historiographe de la maison de Savoye, donne pour auteur à la branche de Mont-Saint-Jean, sortie de la maison de Clermont-Tonnerre, *Amed*, ou *Amédée*, l'un des quatre fils de *Guillaume* de Clermont, qui vivoit en 1180. & 1203. Cet *Amédée* eut pour fils *Humbert*, seigneur de la Bastie d'Albanois (*a*).

Antoine I. du nom, fils de

(*a*) *La terre de la Bastie d'Albanois a été possédée sans interruption par la branche des Clermont-Mont-Saint-Jean, depuis* Humbert, *pere d'*Antoine *I. du nom; elle fut érigée en baronnie dans le quinzieme siécle, & en marquisat le* 27 *Septembre* 1681. *en faveur de* François *de Clermont. Il n'y a rien à désirer sur l'ancienneté & la noblesse de cette branche. Le prince* Edouard *donna à* Antoine *de Clermont la qualité de* Domicellus, *titre & prérogative qui n'étoient donnés dans ce temps-là qu'aux fils des plus anciennes & illustres maisons, & même aux fils des Rois & des Princes souverains. On ne peut fixer au juste la séparation de la branche de Clermont-Mont-Saint-Jean d'avec celles de Clermont-Tonnerre, Clermont-Montoison, & les autres: mais ce qu'il y a de certain, c'est que les seigneurs des unes & des autres branches ont été vassaux de la maison de Savoye, ainsi qu'il est prouvé par un hommage rendu le Vendredi avant la fête de Saint Simon & Saint Jude en* 1215. *au comte* Amédée *de Savoye, dit* le Grand, *par* Ainard *&* Godefroi *de Clermont, pere & fils, & par un autre hommage rendu au comte* Edouard *au Bourget le* 28 *Octobre* 1323.

Humbert,

Humbert, fut le 13 Mars 1329. investi de nouveau de la terre de la Bastie d'Albanois, par le comte *Edouard* de Savoye. Ledit *Antoine* de Clermont, seigneur de la Bastie d'Albanois, conclut un traité de paix le 7 Mai 1304. conjointement avec *Amédée*, comte de Geneve, entre le comte de Savoye & le Dauphin. Il fut nommé en 1304. un des plénipotentiaires à la paix, qui fut conclue entre le Dauphin & le comte de Savoye; le P. Anselme rapporte qu'en l'an 1334. dans la guerre entre la maison des Ainards de Clermont & celle des Allemands, *Antoine* fut un des principaux du parti des Ainards. Il testa le 23 Septembre 1337. & nomma *Ainarde*, son épouse, fille de *Guigon* de la Ravoire, tutrice de ses enfans, qui sont, 1. *Antoine* II. du nom, qui suit; 2. *Jacques*; 3. *Aimon*; 4. *François*; 5. *Humbert*, & 6. *Amédée*. Il fit don à *Antoine* de la terre de la Bastie d'Albanois, dès le dernier Avril 1333.

Antoine II. du nom, appellé l'Albanois, eut pour enfans *Jean*, qui suit, & *Gabriel*.

Jean de Clermont, seigneur de Saint Pierre de Soucy & de Sainte Hélene du Lac, laissa *Jacques* de Clermont, seigneur des mêmes lieux, lequel épousa *Jeanne* de Menthon, qui fut mere de *Jean* II. du nom, qui suit, & de *Claude*, comme il paroît par une transaction passée entr'eux le 24 Décembre 1485. par laquelle ils transigent de tous les droits qui pourroient les regarder respectivement de la succession de *Jacques*, leur pere, à la réserve néanmoins des droits de *Jeanne* de Menthon, leur mere.

Jean II. du nom, eut pour fils *Odon*, marié à *Françoise* de Heré, lequel mourut avant son pere. Il laissa *François-Balthasar*, qui suit, *Catherine* & *Jeanne*, suivant le testament de *Jean* II. du 23 Février 1534.

François-Balthasar eut de *Louise* de Montmayeur, son épouse, *Jean-Alexandre* institué son héritier par son testament du 13 Février 1566.

Jean-Alexandre de Clermont, seigneur de Saint Pierre de Soucy, de Saint Cassin, & baron de la Bastie d'Albanois, épousa le 27 Juillet 1573. *Françoise* de Seyssel, mere de *Jean-Claude* I. du nom, qui suit, de *Claude-Jean-Peron*, & de *Bertrand*.

Jean Claude I. du nom, par contrat du 10 Septembre 1605. épousa *Anne*, fille de *Jean* de Montfalcon. Cette dame par son testament du 7 Février 1613. institua son héritier *François* de Clermont, son fils, baron de la Bastie d'Albanois, Loesc, Flaxien, les Terraux, la Balme & autres places. Il fut conseiller d'Etat du duc de Savoye, chevalier de l'ordre de l'Annonciade, lieu-

& au comte Aimon *le 22 Novembre 1329. Si les branches de Clermont de France ont prêté foi & hommage aux comtes de Savoye; c'est que les comtes de Savoye étoient souverains de la plus grande partie du Viennois, qui se trouve entre le Rhône, l'Isere & le Guier; où les terres de la maison de Clermont étoient situées. Cette grande partie du Viennois fut échangée contre la province de Faucigny & de Gex; & les hommages que les comtes de Geneve devoient au Dauphin, par le traité du 5 Janvier 1355.*

tenant général de la Cavalerie de Savoye. Il épousa par contrat du 4 Septembre 1625. *Peronne-Marie*, fille & héritiere de *Claude-François* de Sacconex, seigneur dudit lieu. Leurs enfans furent, 1. *Jean Claude* de Clermont; 2. *Marie* de Clermont; 3. *Jacques-Louis* de Clermont; 4. *François* de Clermont, qui suit.

François de Clermont, & *Peronne-Marie* de Sacconex, son épouse, par leur testament du 22 Mai 1667. disposerent de leurs biens en faveur de *Jean-Claude* de Clermont, leur fils aîné. Ils léguerent à leur fille *Marie*, & à *Jacques-Louis*, leur second fils, à chacun mille ducatons, ajoutant pour le fils la terre & jurisdiction des Terraux, & la coseigneurie des Clets; & à *François* de Clermont, leur autre fils, la terre & seigneurie de Flaxien, Trucez & dépendances.

Jean-Claude de Clermont II. du nom, épousa *Marie-Antoinette*, fille de *Charles-Amédée* de Rossilion de Bernex. *Jean-Claude* par son testament du 29 Mai 1690. & son épouse par le sien du 11 du mois de Janvier 1712. instituerent leur héritier *Jean-François*, marquis de Mont-Saint-Jean & de la Bastie d'Albanois, leur fils, & ils doterent *Joseph-François-Jérôme*, mort doyen de l'insigne église collégiale de Saint Jacques de Sallanches, de même que deux autres fils & quatre filles.

Jean-François de Clermont, marquis de Mont-Saint-Jean, a épousé par contrat de mariage passé le 29 Juillet 1702. *Bonne-Adrienne* de Lucerne. De ce mariage sont nés,

1. *Jean-Claude* III. du nom, qui suit.

2. *Joseph-François-Jérôme*, chevalier de l'ordre militaire de Saint Maurice & de Saint Lazare.

3. *Michel-Gabriel*, capitaine dans le régiment Dauphin, tué au siége de Berg-op-Zoom.

4. 5. 6. & 7. quatre filles vivantes, dont l'aînée a épousé *N...* baron de Marete & de Montfleuri; la seconde est Chartreusine à Prémot; les deux autres ne sont pas mariées.

Jean-Claude III. du nom, a épousé le 24 Juin 1749. *Marie-Gasparde-Magdelene* de Brancion, fille de *Jacques*, seigneur de Visargent, Conde, Bure & Gerand, & de *Jeanne-Claude-Magdelene* le Compasseur de Courtivron. Leurs enfans sont,

1. *Jean-François* de Clermont.

2. *Jacques*.

3. *Marie-Claudine-Joseph*, chanoinesse de Château-Châlon.

4. 5. & 6. *Louise*, *Françoise* & *Christine* de Clermont.

La branche de Clermont-Mont-Saint-Jean n'a pris ce nom, qui vient d'un château dépendant de la terre de Saint Pierre de Soucy, que depuis la séparation de la branche dont est auteur *Jean-Peron* de Clermont, troisieme fils de *Jean-Alexandre* de Clermont, pour les distinguer l'une de l'autre.

Jean-Peron de Clermont épousa par contrat du 4 Juillet 1632. *Antoinette* de Beaufort. Il en eut *François* de Clermont, marié par contrat du 9 Août 1668. à *Claire* de Pingon. De ce mariage sont sortis,

1. *Joseph* de Clermont, lieutenant général des armées du roi de Sardaigne, & gouverneur de Fenestrel, qui est mort en l'année 1746.

2. *Jacques* de Clermont, qui a épousé par contrat du 27 Septembre 1724. *Alexandrine* de Demorand. Leurs enfans sont, *Joseph* & *Charles*, officiers dans le régiment de Savoye; & *Jeanne-Baptiste-Félise*, mariée au seigneur & comte de Menthon d'Avierne.

Les armes : *de gueules à deux clefs d'argent en sautoir.*

CLERMONT-TONNERRE : *Tome I. p.* 488. *col.* 1. *lig.* 26. *après* premiere baronnie du Dauphiné, *ajoutez*, érigée ensuite en comté.

Ibid. lig. 29. elle a fourni, *lisez*, elle a donné un duc & pair, & un maréchal de France de ce nom.

Ibid. col. 2. *lig.* 34. fille aînée de *Charles*, qui succéda à ses neveux, avec *Bernardin*, vicomte de Clermont & de Tallard en Dauphiné, *lisez*, fille aînée de *Charles*, comte de Tonnerre, qui succéda à ses neveux, avec *Bernardin*, vicomte de Clermont & de Dauphiné.

Ibid. p. 489. *col.* 2. *lig.* 13. *ajoutez* : L'abbesse de Chelles est de la branche de Clermont-Chaste, dont étoit l'évêque de Laon, & dont est madame la marquise de la Salle-Caillebot.

CLERON, en Lorraine : *Claude* de Cleron, baron de Saffre, épousa en 1620. *Gabrielle* d'Averhout, fille de *Claude*, & d'*Anne* de Marcossey, qui lui porta en mariage la baronnie de Haussonville, située à quatre lieues de Nancy. Il en eut *Antoine* de Cleron, baron de Saffre & d'Haussonville, grand-maître de l'artillerie de Lorraine, marié en 1645. à *Agnès-Anne* de Raigecourt; mere de *Jean-Ignace* de Cleron, dit le comte d'Haussonville, conseiller d'Etat du duc *Léopold*, & grand-maître de l'artillerie de Lorraine; celui-ci épousa en l'an 1692. *Marie-Louise* du Hautoy, mere de *Charles-Bernard* de Cleron, dit le comte d'Haussonville, maréchal des camps & armées du Roi, mort en 1754. Il avoit épousé *Marie-Françoise* de Massemback, morte le 3 Mai 1748. dont, 1. *N....* dit le comte d'Haussonville, capitaine dans le régiment Royal-Roussillon; 2. *Marie-Jeanne-Thérese*, mariée le 25 Mars 1749. à *Charles-François-Antoine*, marquis de Lénoncourt-Blainville, mort le 11 Mai 1750. 3. *N...* chanoinesse de Remiremont. Ils ont pour oncle *Albert* de Cleron, dit le comte de Marcossey, né en 1703. établi en Silésie, où il s'est marié.

Les armes : *de gueules à la croix d'argent, cantonnée de quatre croix de même, trefflées & couronnées d'or, sur tout de gueules, chargé de trois besans d'argent à dextre, 2 & 1, & à senestre de cinq saffres, ou aiglettes de mer, posées en sautoir.*

CLINCHAMP, subdélégation d'Alençon.

Ce comté est présentement possédé par *N...* Peyrenc de Saint Priest, conseiller au Parlement, qui l'a par succession de feu M. de Moras, qui l'avoit acquis de M. le comte de Vallarus.

Il y a une famille noble & ancienne de ce nom, en Normandie, élection d'Avranches, dont parle la Roque, dans son *Traité de la Noblesse*, p. 341. & qui porte pour armes : *d'argent au gonfanon de gueules.*

Louise-Marguerite de Cling

champ, née le 27 Mai 1676. & reçue à Saint Cyr au mois d'Avril 1687. prouva qu'*Adrien* de Clinchamp, seigneur de Donnay, qui vivoit en l'an 1520. étoit son quatrieme ayeul. Cette famille tient son nom de la terre de Clinchamp en Touraine : ses anciennes armes étoient *des merlettes sans nombre*; mais par un service rendu par un de ceux de ce nom, demeurant en Normandie, qui avoit fait quelque belle action à la Terre-Sainte, ils prirent : *d'argent à trois fanons de gueules*.

Gauthier de Clinchamp vivoit en 1098. & s'établit en Normandie, où il fonda le fief de Clinchamp, situé dans le vicomté de Falaise.

CLITTE DE COMMES : *Tome I. p. 462. col. 2. lisez*, CLITE DE COMINES.

CLOUET : Cette famille, selon l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p. 146.* porte pour armes : *d'argent à un sautoir de gueules, accompagné de quatre fers de pique de même, l'écu timbré d'un casque de profil*.

CLOUSTIER, sieur des Monts, ancienne noblesse, élection de Caën, en Normandie, maintenue le 9 Mars 1669. La Roque en fait mention dans son *Histoire d'Harcourt*, p. 1428. Le collége du Cloustier a été fondé par cette famille, comme on le voit dans l'origine de Caën, p. 278. dont *Thomas* le Cloustier a été élu le premier principal.

Les armes sont : *d'azur à deux lions affrontés d'argent au chef d'or, chargé d'un léopard de sable*.

CLUGNY : *Tome I. p. 493. col. 1. lig. 34. après* qu'ils ont possédé, *ajoutez*, tant dans l'église que dans la robe & dans l'épée, & ce depuis plus de trois siécles.

Ibid. col. 2. lig. 12. après 1400. *ajoutez* : *Jacques* de Clugny, seigneur de Pancy, descendu de lui, conseiller du Roi en ses Conseils, lieutenant général du Bailliage de Dijon, mourut le 4 Octobre 1684. laissant, entr'autres enfans, pour fils aîné de *Jeanne* de Fils-Jean de Marlion, *Etienne* de Clugny, baron de Nuis-sur-Armançon, seigneur de Tharot, Reglois, la Roche, Villers-les-Hauts, Mereuil, Bargelonne, conseiller honoraire au Parlement de Bourgogne, par lettres du 11 Août 1716. mort à Dijon le 8 Novembre 1741. âgé de soixante-dix-huit ans ou environ, étant né le 18 Mars 1664. Il avoit été marié le 14 Juin 1688. avec *Christine* le Foul, dame de Pralay, décédée le 26 Mars 1738. Il a laissé de ce mariage *Marc-Antoine* de Clugny, né le 4 Avril 1689. prêtre, doyen & chanoine de l'église collégiale de Saint Denis de Vergy, & conseiller-clerc au Parlement de Bourgogne, où il a été reçu le 7 Juin 1712. & *Etienne* de Clugny, baron de Nuis-sur-Armançon, né le 18 Juillet 1691. reçu conseiller au même Parlement de Bourgogne le 8 du mois d'Avril 1716. marié le 10 Mai 1724. avec *Claire-Ode* Gilbert de Voisins, fille de *Pierre* Gilbert de Voisins, comte de Crapado, dont une fille & deux fils.

Etienne, l'aîné, conseiller au même Parlement, a épousé le 16 Septembre 1753. *Charlotte-Thérese* Tardieu de Maleissie, fille de

Charles Gabriel, & d'*Anne-Philiberte* de Barillon.

Ibid. col. 2. *lig.* 17. Cette famille a donné, *ajoutez*, dans la personne de *Ferri* de Clugny, un chancelier de la Toison d'or, le 15 Septembre 1473. évêque de Tournay la même année, & nommé cardinal-prêtre du titre de Saint Vital, par Sixte IV. pape, en 1480. &c.

CLUYS : *Tome I. p.* 493. *col.* 2. *derniere ligne*, de Jaucourt, *lisez*, de Gaucourt.

Ibid. p. 494. *col.* 1. *lig.* 4. *Voyez* JAUCOURT, *lisez*, *Voyez* GAUCOURT.

COATAREL : Famille établie en Bretagne, comprise au rang des gentilshommes de la paroisse de Ploubere, dans le Livre de la réformation de l'évêché de Treguier, du 20 Octobre 1427. qui porte : *d'argent à trois fasces d'azur*. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome IV*.

COCHARD, sieur de Saint Sauveur, en Normandie, élection de Mortain, qui porte : *de gueules à trois fasces d'or*.

COCHET DE SAINT VALLIER : Famille originaire de Bourgogne.

Charles Cochet, seigneur d'Avoisotte, en Bourgogne, fut conseiller, secrétaire du Roi près le Parlement de Metz. *Melchior* Cochet de Saint Vallier, son fils unique, président honoraire au Parlement de Paris, mort âgé de soixante-treize à soixante-quatorze ans, la nuit du 19 au 20 Décembre 1738. avoit d'abord été secrétaire ordinaire de feu *Philippe*, fils de France, duc d'Orléans, ensuite reçu conseiller au Parlement de Paris le 18 Juin 1695. & depuis président en la seconde Chambre des Requêtes du Palais le 2 Juillet 1701. Il se démit de cette charge à la fin de l'année 1716, & ayant obtenu des lettres d'honoraire, il continua d'assister assiduement jusqu'à sa mort aux audiences de la Grand-Chambre. Il étoit auteur de l'*Indult du Parlement de Paris*, imprimé à Paris en deux Volumes *in*-12. en 1703. Il a laissé des biens considérables. Par son testament il a fait pour treize cents mille livres de legs pieux, & legué à ses héritiers naturels deux cents mille livres ; & pour le surplus de ses biens, il a fait ses légataires universels le fils aîné de M. de Maupeou, ancien premier président du Parlement de Paris, & le troisieme fils de M. Joly de Fleury. *Voyez* le *Mercure de France du mois de Décembre* 1738. page 2723.

Les armes : *d'argent au coq de gueules, membré, barbé, becqué & crêté d'or*.

COCQ, en Picardie : *Tome I. p.* 494. *col.* 2. *lig.* 27. *de sable au coq d'or*, lisez, *d'argent au coq de sable*.

COCQ, sieur du Rocher : C'est une famille de Normandie, élection de Carentan, qui porte : *d'azur au sautoir d'argent, au chef du second, chargé d'une molette de gueules, accostée de deux sautoirs de même*.

COCQ DE GOUPILLIERES : *Tome I. p.* 495. *col.* 1. *lig.* 11. Cette famille originaire de Brie, *ajoutez*, est une des plus considérables par son ancienneté, par les premieres charges de la robe qu'elle a possédées, & par ses alliances, comme on le peut voir au *Tome II. p.* 104. de l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*.

Ibid. à la fin de l'article, *ajoutez :* Le château du Coq est situé dans le fief des Porcherons, proche la barriere, au bout de la nouvelle chaussée d'Antin. Il y a une chapelle publique, où l'on fait l'office Dimanches & Fêtes, comme dans les Paroisses, & l'héritiere de ce fief des Porcherons, proche Paris, a épousé *N.* . . . . Lallemand Debets.

Ibid. à la fin de l'article : Les armes : *d'azur à trois coqs d'or crêtés & membrés de gueules*, lisez, *d'azur à trois coqs d'or crêtés, barbés & onglés de même, posés 2 & 1.*

COCQ DE HUMBEKE : *Tome I. p.* 494. *col.* 2. à la fin de l'article, *ajoutez :* Les armes : *d'argent au coq de sable.*

CODOLET : Terre & seigneurie dans le comtat Vénaissin, érigée en marquisat l'an 1622. par le Roi Louis XIII. en faveur de *Jean-Vincent* d'Ancezune-Cadart, qui eut l'honneur de recevoir ce prince dans son château de Caderousse. Il fut pere de *Rostaing*, & ayeul de *Just-Joseph-François* d'Ancezune-Cadart, créé duc de Caderousse en 1663. par le pape Alexandre VII. Son fils, *Jacques-Louis*, duc de Caderousse, a eu de *Magdelene* d'Oraison, *André-Joseph*, dit d'Oraison, marquis d'Ancezune, maréchal de camp, veuf, sans enfans, depuis le 28 Avril 1749. de *Françoise-Félicité* de Colbert de Torcy. *Tab. Gén. Part. IV. p.* 67.

COETANFAO : *Tome I. p.* 496. *col.* 2. *lig.* 6. La branche des marquis de Coetanfao, *ajoutez*, fondue dans la famille de le Vicomte, comte de Rumain, possesseur de Coetanfao, &c.

Ibid. col. 2. *lig.* 17. *Marie Pleue*, *lisez*, *Marie* Ploeuc.

COETLOGON : *Tome I. p.* 500. *col.* 2. *lig.* 21. 3. *Charles-Elisabeth* de Coetlogon, chevalier, seigneur de Romily, *ajoutez*, dit le marquis de Coetlogon, mort le 16 Avril 1744. âgé de soixante ans, marié, &c.

Ibid. p. 501. *col.* 2. *lig.* 11, syndic général des Etats de Bretagne, *ajoutez*, mort le 19 Février 1734. âgé de soixante ans. Il avoit été reçu page, &c.

Ibid. lig. 28. *Marie-Magdelene-Johanne*, lisez, *Marie-Magdelene* Johanne, qui est un nom de famille.

Ibid. lig. 38. *ajoutez*, a épousé en secondes noces *N.* . . . de Segur, fille du président.

Ibid. lig. 43. aujourd'hui lieutenant de vaisseau, *lisez*, aujourd'hui capitaine de vaisseau.

Ibid. p. 502. *col.* 1. *lig.* 21. qui épousa *Jacques* le Prêtre, écuyer, seigneur de la Loyere, *lisez*, *Jean* le Prêtre, écuyer, seigneur de Chastelez.

COETLOSQUET : ancienne noblesse de la province de Bretagne. *Jean* Coetlosquet est employé au rang des Nobles de toute ancienneté (*ab antiquo*) dans le Livre de la réformation de Léon en l'année 1443.

Olivier, son fils, comparut aux montres générales de l'évêché de Léon, avec deux chevaux en 1479. & 1483. L'évêque de Limoges est de cette famille, qui porte pour armes : *de sable, semé de billettes d'argent & un lion morné, aussi d'argent, brochant sur le tout.*

COETQUEN, seigneur de Combourg, de la même province, qui est aussi une des plus anciennes maisons, dont la duchesse de Duras est héritiere. *Renée*

Françoise de Coetquen, fille de *Henri*, mourut le 19 Mai 1743. veuve, sans enfans, d'*Henri Charles* de Mornay, tué d'un coup de canon au siége de Manheim, dans le Palatinat, le 9 Novembre 1688.

Les armes sont : *bandé de gueules & d'argent, de six pieces.*

C Œ U R : *Jacques* Cœur, argentier de Charles VII. fut célebre par ses richesses & ses disgraces. Il mourut en l'Isle de Chio en 1456. Il étoit fils de *Pierre* Cœur, riche marchand de la ville de Bourges, & posséda les terres de Beaumont Saint Fargeau, Augerville, la Riviere & autres seigneuries. Il avoit pour femme *Macée* de Léoparde, dont il eut, outre *Jean*, mort archevêque de Bourges en 1483. *Geoffroi* Cœur, seigneur châtelain de Beaumont, Augerville, la Riviere, &c. échanson du roi Louis XI. lequel épousa *Isabeau* Bureau, fille de *Jean*, baron de Monglat, prevôt des marchands à Paris, & grand maître de l'artillerie de France, & de *Germaine* Hessetin, & ils eurent pour unique héritiere *Germaine* Cœur, dame de Beaumont-Monglat, &c. qui épousa en 1513. *Louis* de Harlay, chevalier, seigneur de Cœly, la Ferté-Loupiere & Champvalon, d'où descendoit *Achilles* de Harlay, comte de Beaumont, premier président du Parlement de Paris, pere de *Louise-Magdelene*, comtesse de Beaumont, femme de *Christophe Louis* de Montmorency, mort maréchal de France en 1746. & mere de *Charles-François Christian* de Montmorency, prince de Tingri & comte de Beaumont, en Gâtinois, né en 1713.

Les armes sont : *d'azur à la fasce d'or, chargée de trois coquilles de sable.*

C Œ U R E T : Famille de Normandie, dont les armes sont : *d'argent à trois cœurs de gueules, 2 & 1.*

Claude Cœuret, seigneur de la Roque & de Lassy en la vicomté de Vire, fut chargé le 7 Janvier 1599. de donner une somme au marquis d'Harcourt, au nom du comte de Matignon. Voyez l'*Histoire d'Harcourt*, p. 1238.

C O H E N : *Tome I. p. 503. col. 1. lig. 7.* baron d'Estrude, *lisez*, baron de Zetrud, à présent prince de Raches, marié en 1741. à *Andrée-Armande* de Monchy-Senarpont, de laquelle il n'a point d'enfans.

C O H O N : Famille noble, originaire de la basse Bretagne, & établie en Anjou depuis plus de deux siécles. Ses armes sont : *d'or à deux serpens entrelassés en double sautoir, & adossés de sable, à un chef de sable, chargé d'une étoile à six rais d'argent, écartelé d'argent à trois fasces de sable ; au lion de gueules brochant sur le tout*, qui est de Brie, depuis que *Guillaume* Cohon, seigneur de la Merhoussaye, épousa en 1534. *Françoise* de Brie.

De cette famille de Cohon étoit sorti *Denis-Antoine* Cohon, évêque de Nismes & ensuite de Dol, abbé des abbayes de Beaulieu au Mans, du Tronchet, diocèse de Dol, de Saint Liguaire, diocèse de Saintes, de Flavan, diocèse d'Auch, &c. fameux prédicateur de son temps, qui fit l'Oraison funebre du roi Louis XIII. en 1643. & qui prêcha au sacre du roi Louis XIV. en 1654. Son

éloge est rapporté dans le *Dictionnaire Historique* de 1735.

Sébastien Cohon du Parc, seigneur de Juverdé, conseiller-secrétaire-auditeur en la Chambre des Comptes de Bretagne à Nantes, a eu d'*Elisabeth* Gillet, son épouse, *Elisabeth* Cohon, mariée le 11 Août 1738. avec *Michel-Denis* Amelot, seigneur de Vildomain, capitaine dans le régiment de Dragons de Nicolaï, fils puîné de *Denis-Jean-Michel* Amelot, seigneur de Chaillou, de Châtillon-sur-Indre & des Pruneaux, maître des requêtes honoraire de l'hôtel du Roi, & ci-devant intendant du Commerce, & de feue *Philiberte* Barillon d'Amoncourt. Voyez le *Mercure de France du mois d'Août* 1738. *p.* 1878.

COHORN, ou COHORNE, ancienne famille, originaire de Suede, établie à Avignon depuis environ trois cents ans, dont l'Histoire de la Noblesse de ce comtat donne la généalogie, *Tome I. p.* 351. Il en est aussi parlé dans les Mercures des mois de Mars 1735. *p.* 617. & de Janvier 1753. *p.* 208. On lit dans les *Tablettes Généalogiques, Part. VIII. p.* 299. ce qui suit, tiré du *Nobiliaire d'Avignon, Tome I. p.* 351. *& suiv.*

La famille de Cohorne est originaire du royaume de Suede, où, suivant une procédure faite à Upsal (*a*), elle a toujours été reconnue pour une des plus illustres du pays, tant pour son ancienneté, que par les emplois, soit civils, soit militaires, dont elle a été décorée. On lui donne pour auteur *Erric* Cohorne, un des courtisans d'*Olaus* II. du nom, roi de Suede, baptisé à Husbye en l'année 1012. en même temps que ce Roi.

Erric-Christian Cohorne, un des descendans d'*Erric*, assista l'an 1300. aux Etats du royaume de Suede, & fut allié à *Marguerite* Broderson, qui fut mere de *Frédéric-Toussaint* Cohorne, conseiller au Conseil Royal des Finances de Suede, lequel épousa *Hélene* Kropelin, & en eut *Toussaint* Cohorne, général de la Cavalerie Suédoise, vivant à Upsal en 1400. qui de sa femme *Yolande* Munck, eut, 1. *Christian-Frédéric* de Cohorne, gouverneur d'Upsal en 1473. 2. *Pierre*, qui suit; 3. *Jean*, chanoine de l'église Cathédrale d'Upsal.

Pierre de Cohorne fut chambellan & général des troupes de la Couronne de Suede: il suivit à Rome le roi *Christian*, & se retira à Avignon en 1494. pour avoir tué en duel à Rome le comte de Schulemberg, favori de son Roi. Il testa le 18 Mars 1479. Il avoit épousé *Hélene* Kaplendon, qui fut mere de *Jean* de Cohorne, qui testa le 9 Jan-

(*a*) *Cette procédure, qui justifie l'ancienneté & la noblesse du nom de Cohorne, & la jonction des branches établies dans le comtat Venaissin, fut faite le* 3 *Décembre* 1700. *de l'autorité du Juge Royal de la Cour d'Upsal, à la réquisition de* Charles de Cohorne, *grand-maître de l'artillerie, & lieutenant général des armées de la République de Hollande, dont le fils,* Charles-Goswin-Théodore, *baron de Cohorne, mourut à Lewarde le* 17 *Mai* 1737. *étant député de la province de Frise auprès des Etats Généraux, & en qui finit la branche aînée de cette famille.*

vier 1516. ayant été allié en 1465. à *Agnès* de Rhotis, de laquelle il eut,

Pierre II. du nom, marié en 1520. à *Jeanne* de Fresnes : il fut pere d'*Antoine*, qui, de sa seconde femme *Hélene* de Gardane, eut, 1. *Toussaint*, qui suit ; 2. *Etienne*, capitaine au régiment de Flassans, Infanterie, lequel eut ordre du roi Henri IV. d'augmenter sa compagnie & de la conduire à l'armée. Il quitta peu après le service, & se fit Capucin ; 3. *Thomas*, dont la postérité subsiste.

Toussaint de Cohorne épousa en 1579. *Sybille* Neveu, mere de *Claude* & de *François* de Cohorne. Ce dernier fut reçu en 1608. chanoine de l'église Collégiale de Saint Bernard de Romans, après avoir fait les preuves de noblesse requises par les Statuts de ce Chapitre.

Claude de Cohorne, l'aîné, épousa en 1617. *Hélene* Siffredi, dont vint *Gabriel* de Cohorne, seigneur du Limon & du Mas-Blanc, marié en 1669. avec *Françoise* de l'Eglise, mere de *François* de Cohorne, seigneur du Limon & du Mas-Blanc, allié par contrat du 14 Juin 1699. à *Marie-Anne* de Cambis, fille de *Charles*, marquis d'Orsan, & de *Marie Anne* Pilehotte de la Pape, dont il a eu, entr'autres enfans,

Gabriel-François de Cohorne, seigneur du Limon & du Mas-Blanc, puis baron & seigneur de Manguers, par l'acquisition qu'il en a faite. Il a épousé par contrat du 6 Juillet 1724. *Jeanne-Marie-Françoise* de Cohorne, sa parente, de la branche de la Palun, de laquelle il a eu,

1. *François-Gabriel-Joseph-Marie-Jean de la Croix* de Cohorne, dit le comte de la Palun, né le 30 Mars 1725. reçu page de la Reine en 1740. à présent capitaine au régiment de Conti, Cavalerie, depuis 1743.

2. *Louis-François* de Cohorne, dit l'abbé de la Palun, prieur commendataire de Saint Bausille-lez-Nismes, né le 12 Octobre 1726. nommé au baptême par *Louis-François* de Bourbon, prince de Conti, & *Louise-Elisabeth* de Bourbon-Condé, mere de ce prince.

Thomas de Cohorne, troisieme fils d'*Antoine*, & d'*Hélene* de Gardane, fut nommé vice-recteur (*a*) perpétuel du comtat Venaissin, par bref du Pape du 5 Janvier 1622. Il eut de sa seconde femme *Marguerite* Bernardi, fille de *Gilbert*, seigneur de Sigoyer, & de *Claire* de Beaumont, 1. *Ignace*, qui suit ; 2. *Joseph*, dont il sera parlé ci-après ; 3. *Françoise*, abbesse de la Magdelene à Carpentras, en 1661.

Ignace de Cohorne, seigneur de la Palun, épousa par contrat du 14 Novembre 1652. *Victoire* Morandi, de laquelle il eut *Thomas* II. du nom, qui suit, & *Joseph-Louis* de Cohorne ; ce dernier fut sacré évêque de Vaison le premier Janvier 1725.

Thomas de Cohorne II. du nom, seigneur de la Palun, épousa le 3 Octobre 1690. *Marie-Dauphine* de Thomassis, fille de

(*a*) *Cette charge, qui est triennale, fut donnée par le Pape à perpétuité à* Thomas de Cohorne, *par une distinction particuliere, qui n'a point d'exemple.*

Henri, seigneur de Saint Honoré, & d'*Anne* Baroncini. De ce mariage sont sortis,

1. *Joseph-Joachim-Thomas* de Cohorne, dit le marquis de la Palun, gouverneur de la principauté d'Orange & de Bourbon-l'Archambault, allié en Février 1735. à *Marie-Louise-Elisabeth* Hennequin, veuve de *Joseph* Trudaine, brigadier des armées du Roi, commandeur de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, & capitaine de la compagnie des Gendarmes de Bretagne, & fille unique & héritiere de *Joseph-Antoine* Hennequin, seigneur de Charmont, Colaverdey & Fontaines, ambassadeur à Venise, & d'*Anne* de Marcillac. Il n'y a point d'enfans de cette alliance. Le marquis de la Palun, ainsi que son neveu, ont, comme ont eu leurs ancêtres, les honneurs de la Cour, qui sont de monter dans les carrosses du Roi, & d'être admis à la table de sa Majesté.

2. *Jeanne-Marie-Françoise* de Cohorne, mariée en 1724. à son parent *Gabriel-François* de Cohorne, seigneur du Limon & de Monguers, nommé ci-dessus.

Joseph de Cohorne, second fils de *Thomas*, & de *Marguerite* Bernardi, s'acquit beaucoup de réputation dans la Marine, où il servit en qualité de capitaine de Vaisseau de ligne. Il épousa *Elisabeth* de Chaussande de Saint Roman, qui fut mere, entr'autres enfans, de *Louis-Alexandre* de Cohorne, lequel fut allié par contrat du 30 Mars 1724. à *Lucrece* de Silvecane de Camaret. De ce mariage naquirent,

1. *Alexandre* de Cohorne, enseigne de Vaisseau.

2. *Magdelene-Elisabeth-Flavie* de Cohorne, reçue à Saint Cyr en 1739. puis mariée le 2 Octobre 1752. à *Louis*, vicomte de Noé, lieutenant de Vaisseau du Roi, & chambellan de M. le duc d'Orléans, dont *Charles-Louis* de Noé, né le 24 du mois de Février 1754.

Les armes : *au 1 & 4 d'or à quatre pals d'azur ; au 2 & 3 de sable, cor de chasse d'or, lié de gueules.*

COIGNET DE COUSON : *Tome I. p.* 503. *col.* 1. *lisez*, COIGNET DE COURSON.

COIGNEUX : *Ibid. col.* 2. *lig.* 12. président du Parlement de Paris, *lisez*, président à mortier du Parlement de Paris.

Ibid. lig. 16. unie aux terres d'Anjou, *lisez*, unie aux terres d'Ajou.

Ibid. p. 504. *col.* 1. *lig.* 27. *après* âgée de seize ans, *ajoutez* ce qui suit :

3. *N.* . . . dit le chevalier de Belabre, encore vivant en 1759. qui n'a jamais été marié, frere de *Louis Jacques* & *Gabriel* le Coigneux, morts tous deux. Il est de la Cour de M. le prince de Conti.

COIGNI : *Tome I. p.* 504. *col.* 1. *lig.* 45. après *Henriette* de Montboucher, fille de *René*, marquis de Bordage, *ajoutez*, devenue héritiere par la mort de son frere, qui n'a point eu d'alliance, des marquisats du Bordage, de la Moussaye & seigneurie du Lyon d'Angers, &c.

Ibid. col. 2. *lig.* 23. *après* Chabot, *ajoutez*, décédée à Paris le 27 Novembre 1757. Le marquis de Coigni est devenu duc de Coigni au mois de Février 1756. par la démission du maréchal-duc de Coigni, son

ayeul. Il a un fils né en l'année 1757.

COINTE (le), famille noble & originaire du Beauvoisis, établie en Languedoc.

Charles le Cointe, écuyer, seigneur de la Barre, épousa damoiselle *Magdelene* Larcher, dont vinrent, 1. *François*, qui suit; 2. *Charles-Denis* le Cointe, marié à *Marie* de Baudéan, dont la branche s'est éteinte dans *Louis* le Cointe, auditeur des comptes en 1752. 3. *Jean-Charles* le Cointe, marié à *N*. . . . de Combault d'Arcy, dont la branche s'est éteinte dans *Nicolas-Antoine* le Cointe, mestre-de-camp de Cavalerie en 1752.

François le Cointe, écuyer du Roi, & gentilhomme ordinaire de sa chambre, eut de *Marie* Rousseau, son épouse,

Michel le Cointe, contrôleur des guerres, & commissaire de l'armée du Roi en Artois en 1654. épousa *Marie* le Ferron, & fut pere de

Daniel le Cointe, marié à *Marie* de Combes de Montagut, dont il eut, 1. *Charles*, qui suit; 2. *Jean*, lequel fut pere d'un autre *Jean*, capitaine de Grenadiers au régiment de Noailles, & de *Charles*, marie à *Elisabeth* de Galissard, d'où sont sortis *Pierre*, marié en 1756. à *Suzanne* de la Cour, & *Charles-Scipion*.

Charles le Cointe, coseigneur de Bouillargues, marié à *Bernardine* de Ginhoux, eut pour fils, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Pierre*, mort capitaine au régiment de Rouergue en 1735.

Jean le Cointe, né en l'an 1687. conseiller-doyen du Présidial de Nismes, comte héréditaire Romain, par diplôme pontifical du 14 Avril 1759. eut de *Gracie* Huc, des seigneurs de Merlet, 1. *Pierre*, mort capitaine au régiment de Rouergue en 1742. 2. *Jean-Louis*, qui suit; 3. *Charles*, lieutenant au régiment de l'Isle de France; 4. *Magdelene*, religieuse; 5. *Marie-Anne*, alliée à *Abel-Antoine* Duclaux, seigneur de la Baume & de Barrieres dans les Cévennes.

Jean-Louis le Cointe, né le 28 Juillet 1729. gentilhomme de la chambre du prince de Conty, & capitaine de Cavalerie dans le régiment de ce Prince, a épousé le 30 Octobre 1750. *Catherine* de Jourdan, des vicomtes de Saint Antonin, de laquelle il a,

1. *Jean-Baptiste*, né à Nismes le 12 Août 1751.

2. *Pierre-Charles-Norbert*, né le 30 Avril 1753.

3. *Jean-Louis*, né le 8 Juin 1755.

4. *Aldebert-Daniel Neri*, né à Paris le 24 Février 1757.

Les armes sont : *d'argent, à quatre bandes de gueules, à la fasce d'azur, chargée de trois tours d'or.*

Il y a deux familles nobles du nom de le Cointe en Normandie, élection de Coutances; sçavoir,

L'une, nommée le Cointe, sieur des Loges, qui porte : *de gueules, à la fasce d'or, chargée de cinq mouchetures de sable, & accompagnée de trois molettes d'argent.*

L'autre, appellée le Cointe, sieur de Traye, qui porte : *d'argent, au sautoir d'azur, chargé de cinq maillets du champ.*

COLAS DE CEINTRÉ: Famille maintenue dans sa noblesse par jugement rendu le 19 Avril 1700. par M. Jubert de Bouville, intendant de la généralité d'Orléans, en faveur de *Jacques* de Colas, écuyer, seigneur de Ceintré, lieutenant de Roi des ville & châteaux de Brest.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'azur, aux trois fasces d'or; & au 2 & 3 aussi d'azur, à la bande maçonnée d'or.*

COLBERT : *Tome I. p.* 505. *col.* 2. *lig.* 40. Colbert de Seigenlai, *lisez*, Colbert de Seignelay.

Ibid. p. 506. *col.* 1. *lig.* 9. *au lieu de*, 2. Le défunt évêque de Montpellier, *lisez* ce qui suit :

2. *Charles - Joachim*, évêque de Montpellier, comte de Melguel & de Montferrand, abbé commendataire de l'abbaye de Froidmont, depuis le mois de Mars 1684. mort le 8 Avril 1738. âgé de soixante & onze ans, étant né le 11 Juin 1667. & dans la quarante-deuxieme année de son épiscopat.

Ibid. lig. 41. *après* 1755. *ajoutez*, sœur de l'abbé de Pomponne, doyen du Conseil, chancelier des ordres du Roi, &c.

Ibid. p. 507. *col.* 1. à la fin de l'article, *ajoutez* : Le vidame de Maulevrier écarteloit : *au* 1 & 4 d'Estaing ; *au* 2 & 3 de Froulay.

M. le comte de Seignelay portoit de Colbert sur l'écusson de Matignon, dont étoit madame sa mere.

Et le marquis de Chabanois d'aujourd'hui *écartele* d'Escoubleau Alluye.

COLIGNI : *Tome I. p.* 507. *col.* 2. *lig.* 44. du pays de Bevermont, *lisez*, du pays de Revermont.

Ibid. p. 511. *col.* 1. *lig.* 11. 1347. *lisez*, 1547.

Ibid. col. 2. *lig.* 33. *après* duc de Thouars, *ajoutez*, & les biens de la branche de Rieux passerent à la branche de Lorraine-Elbeuf.

COLLA, en Provence : Famille maintenue dans sa noblesse par arrêt du Conseil du 8 Mars 1732. qui porte : *écartelé de sable & d'argent.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p.* 271.

COLLANDRE : *Tome I. p.* 513. *col.* 1. *lisez*, COLLANDE, & ainsi par tout cet article.

Ibid. lig. 29. au pays de Pray, *lisez*, au pays de Bray.

Ibid. lig. 37. *après* 1735. *lisez*, *Louis* le Gendre de Collande, mestre-de-camp du régiment de Cavalerie de Berry, mort en Baviere le 16 Janvier 1743. âgé de vingt-quatre ans, & *Alexandre-Pierre*, &c.

Ibid. lig. 42. *après* marquis de Collande, *ajoutez*, & sa sœur mariée à son cousin germain, *N.* . . . . le Gendre de Berville, dont une fille.

COLLAR, sieur de Saint André, en Normandie, élection de Valognes.

Hervé obtint en 1664. des lettres de commutation de son nom de Collar en celui de Brévolles.

Les armes : *d'azur, au soleil d'or, surmonté de trois étoiles de même.*

Une autre famille du nom de Collart, sieur de Venoix, de la même province & élection.

Porte : *d'argent à la bisse de sable, à l'issant de gueules, au chef de ce dernier, chargé de trois roses d'argent.*

COLLARDIN, seigneur de Boisolivier, de l'élection de Vire, dans la même province. *Gabriel* Collardin, seigneur de Boisolivier, épousa vers l'an 1520. *Françoise* d'Escajeul. Voyez l'*Histoire d'Harcourt*, p. 1439.

Les armes : *de gueules à une fasce d'or, chargée d'un tourteau de sable, & une fleur de lys d'or au canton dextre du chef.*

COLLAS DE LONGPREY, en Normandie : Famille qui subsiste dans *Jacques* Collas, sieur de Longprey, né le 12 Novembre 1706. fait lieutenant des Milices gardes-côtes des paroisses de Besneville, de Taillepied, &c. à la Hogue le 4 Mars 1744. marié le 28 Juillet 1734. à *Suzanne-Françoise-Gabrielle-Antoinette* Nicole, dont plusieurs enfans. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome III. Part. I.*

Les armes : *d'argent à une grive de sable, tortillée de six pieces, & engloutissant le bas du corps d'un enfant de gueules, & & un chef aussi de gueules, chargé de trois roses d'argent.*

COLLIBERT, élection de Coutances, en la même Province.

Porte : *d'argent au cor de sable, lié d'or, au chef d'azur, chargé de deux roses aussi d'or.*

COLLIN DE LISLE, en Champagne : Famille dont il est parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome II. Part. I.* qui porte : *d'argent à une bande d'azur, chargée de trois molettes d'éperon d'or, & accompagnée de trois cotices d'azur.*

COLOMA, dans le Brabant : Maison dont étoit *Jean-Alphonse* I. du nom, comte de Coloma, chef & président du Conseil privé à Bruxelles, mort subitement dans ladite ville le 7 Janvier 1739. Il étoit fils de *Pierre* I. du nom, baron de Motiensart, & d'*Anne-Elisabeth* de Bejar. Il a eu de *Barbe* le Poyvre, sa premiere femme, morte en 1724. entr'autres enfans, *Pierre-Alphonse-Livin* II. du nom, comte de Coloma, né à Gand le 12 Novembre 1707. Il fut marié à Malines le 2 Mars 1745. à *Agathe* Vander-Laen, morte le 16 Février 1754. dont il a eu,

1. *Henri-Pierre-Philippe* Coloma, né à Malines le 26 Juin 1748.

2. *Jeanne-Agathe-Marie* Coloma, née à Malines le 17 Avril 1750.

3. *Régine-Marie-Agathe* Coloma, née à Malines le 18 Septembre 1751.

4. *Rose-Marie-Agathe* Coloma, née à Malines le 16 Février 1754.

Charles-Vital-Alexandre Coloma, frere cadet de *Jean Alphonse*, qualifié messire par lettres patentes accordées aux cadets de cette famille, né à Malines le 28 Février 1718. page en 1734. de l'Archiduchesse gouvernante des Pays-Bas, chambellan honoraire en 1744. du prince *Charles* de Lorraine, gouverneur des Pays-Bas, épousa à Malines le 11 Juillet 1745. *Eugénie-Françoise* Roose, fille de *Philippe-François-Sierra* Roose, assesseur des Etats de la comté de Namur, & écoutette de Malines, mort le 2 Septembre 1751, & de *Marie-*

Françoise Vandergracht ; d'où sont sortis *Marie-Philippine Guillaine* Coloma, née à Malines le 13 Juin 1746. & messire *Jean-Ernest-Guillain-Xavier* Coloma, né à Malines le 4 du mois de Décembre 1747.

Les armes : *d'azur à la bande d'or, accostée de deux pigeons blancs au naturel, à la bordure d'or, chargée de huit T. d'azur.*

COLOMBEL : Famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse le 4 Février 1667.

Guillaume Colombel, consul des marchands à Rouen en 1583. fut ensuite l'un des dix échevins de la même ville. Voyez l'*Histoire de la ville de Rouen.*

Les armes : *d'azur à la fasce d'or, & deux oiseaux d'argent affrontés en chef, & d'un serpent en pointe aussi d'argent.*

COLOMBIER, au pays de Vaud : Porte : *d'azur au chevron d'argent.*

COLONNE : *Tome I. p. 516. col. 1. lig. 20. après* Taliacoti, *ajoutez*, branche des connétables de Naples, prince de Soglio à Rome.

Ibid. col. 2. lig. 3. neveu du pape Martin VI. *lisez*, & le pape Martin V. son oncle.

COMBAS : Bourg considérable & baronnie ancienne du diocèse d'Uzès, en bas Languedoc, à une lieue & demie de Sommieres, entre Alais, Nismes, Lunel & Montpellier, dans un vallon fertile & agréable, avec un ancien château. Cette terre étoit un ancien fief de la maison de Bermond-Sommieres, fondue dans celle de Narbonne-Pelet, l'an 1527. par le mariage de *Françoise* de Bermond-Sommieres, dame du Caylar, baronne de Combas, Fontanés & Montmirat, héritiere de son nom, avec *Jacques* Pelet, de la branche des seigneurs de la Verune, laquelle étant actuellement éteinte, celle-ci, dite des barons de Combas, Fontanés & Montmirat, est présentement l'aînée de toutes celles qui subsistent sous le nom de Narbonne-Pelet, en Languedoc, & a pour chef *François-Raymond-Joseph-Hermenigilde-Almaric* de Narbonne-Pelet-Alais-Melguel-Bermond, prince des Goths, dit le vicomte de Narbonne, lieutenant général des armées du Roi, gouverneur des ville, château & viguerie de Sommieres. *Voyez* aux mots NARBONNE, PELET, ALAIS, MAGUELONNE, MELGUEL, FONTANÉS, MONTMIRAT, &c.

COMBORN : *Tome I. p. 516. col. 2. lig. 24.* Paillan, *lisez*, du Saillant.

COMENGE : Au lieu de ce qu'on lit au *Tome I.* de ce *Dictionnaire*, *p.* 516. *lisez* ce qui suit :

C'est un ancien comté, en Guyenne, dont les seigneurs sont assez connus par l'histoire, & leur généalogie est imprimée partout, à l'exception des derniers degrés des branches qui subsistent. Elle a donné à l'Eglise un grand nombre de prélats, dont un a été revêtu de la pourpre Romaine, & à l'Etat des gouverneurs de province & de places. Ses alliances sont des plus illustres, puisqu'elle a l'honneur de tenir à la maison royale de France, par le mariage de *Jeanne* II. du nom, comtesse d'Auvergne, fille d'*Eléonore* de Comenge, & de *Jean*, comte d'Auvergne, avec

Jean de France, duc de Berry; & à celle d'Arragon, par le mariage de *Cécile* de Comenge avec *Jacques* d'Arragon.

Ses autres principales alliances sont avec les maisons de Pons en Saintonge, Beziers, Muret, Toulouse, Aure de Larboust, Bigorre, Astarac, la Barthe, Montpellier, Foix, Rodès, Armagnac de Fesensagnet, la Tour d'Auvergne, Montfort de Castres, Turenne, Beaufort, Fezensac, Auvergne, Lascaris, Espagne de Montespan, Montesquiou, Narbonne, Bourniquel, Terrides, Lomagne, Carmain, Cazillac, Levis, Noailles, Villemur de Saint Paul, Châteauneuf, Coucy de Vervins, Joyeuse de Grandpré, Courase-Peguilhan, Peicheperou, Pardaillan, Voisins d'Ambre, Montaut, Montclar, &c.

Aimeri de Comenge, que l'on croit sorti des vicomtes de Conserans, mais dont l'union ne paroît pas assez prouvée, épousa *Jeanne* de Coaraze, dame en partie de Peguilhan; il se trouve *Aimeri* de Comenge, seigneur de Peguilhan, lequel épousa par contrat de mariage du 7 Octobre 1450. *Agnès* de la Barthe, fille de *Jean*, seigneur de Montcornil en Astarac, & d'*Esclarmonde* de Riviere l'Abatue, dont il est parlé dans le *Tome VII.* de l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, *p.* 212.

Aimeri de la Barthe, seigneur de Peguilhan, avoit épousé *Cleriane* d'Espagne, fille de *Bertrand*, seigneur de Ramefort, qui vivoient vers l'an 1475. & étoit d'une autre branche de Comenge, seigneurs de Montespan, fondue dans la maison de Pardaillan d'Antin, & de Panassac, fondue dans celle de Noailles & de Ramefort, subsistante actuellement dans *Joseph-André* d'Espagne, seigneur de Ramefort, qui a eu le gouvernement de Nebouzan en 1755. Il a des enfans, dont un mousquetaire, nommé M. d'Espagne seulement.

Armand-Guilhen, fils d'*Aimeri*, épousa par contrat du 29 Septembre 1487. *Isabeau* de la Barthe, & institua héritier son fils *Mathieu*, marié par contrat du 18 Juillet 1519. à *Marie* d'Aure.

Mathieu testa le 11 Janvier 1554. & institua héritier son fils aîné, *Roger*, chevalier de l'ordre du Roi, marié par contrat du 21 Juin 1543. à *Jeanne* de Saint Etienne. Celui-ci institua par son testament du 26 Février 1594. pour son héritier, *Jean-Jacques*, son fils aîné, qui suit.

Jean-Jacques, seigneur de Pegulhan, chevalier de l'ordre du Roi, épousa par contrat du 14 Janvier 1579. *Françoise* de Montclar. Il fit par son testament du 4 Février 1610. son héritier particulier son fils *Paul*, auteur de la branche de Comenge Saint Lary (*a*), chevalier de l'ordre du Roi, mort à soixante-dix ans. Il avoit épousé par contrat du 8 Juin 1615. *Jeanne* de Méritens. Il testa le 21 Novembre 1651. laissant pour héritier son fils *Roger*, né le 4 Mars 1625. marié le 12 Novembre de l'an

(*a*) *Saint Lary est une terre dont* Paul *de Comenge hérita, par* Anne, *son ayeule maternelle, à condition de joindre à son nom celui de Saint Lary.*

1650. à *Jeanne* de la Marque, ou Marca.

Roger testa en faveur de son fils *Jourdain*, né le 2 Mars 1664. marié le 9 Décembre 1693. à *Marie-Anne* de Barrau.

Jourdain fut capitaine de Dragons, & chevalier de Saint Louis. Par son testament du 7 Juillet 1724. son fils aîné, *Bernard*, qui suit, a été son héritier.

Bernard de Comenge né le 16 Décembre 1696. vivant en 1759. appellé baron de Comenge, chevalier de Saint Louis, lieutenant de nos seigneurs les maréchaux de France dans le comté de Comenge, eut le 6 Août 1724. la compagnie de Dragons de son pere, dans le régiment aujourd'hui Caraman, a été major & lieutenant colonel, & sur sa démission du premier Septembre 1755. sa compagnie a été donnée à son fils, & il s'est retiré du service avec douze cents livres de pension. Il a épousé en premieres noces, par contrat du 13 Février 1730. *Jeanne-Françoise* de Caillon de Saintraille, morte en 1735. de laquelle est né le 15 Janvier 1734. *Joseph-Marie* de Comenge, capitaine de Dragons du premier Septembre 1755. & en secondes noces, par contrat du 6 Janvier 1738. *Marie-Anne* de Soulas, de laquelle est né le 7 Novembre 1753. *Jean-Bernard*, & le 9 Novembre 1739. *Marie-Anne Marthe*.

Il y a la branche de Scoubas, établie en Artois, & formée par *Pierre* II. fils de *Jean-Jacques*, & de *Françoise* de Montclar, & frere de *Paul*.

Nicolas de Comenge, frere puîné de *Jean-Jacques*, & oncle de *Paul* & de *Pierre*, a formé la branche de Sieuras, par son mariage du 18 Avril 1580. avec *Jeanne* de Sieuras, fille unique & héritiere de *Pierre* de Sieuras de Soulé, seigneur dudit lieu de Soulé, Caujac & autres places; aux conditions que leurs enfans joindroient au nom de Comenge celui de Sieuras.

Nicolas de Comenge-Sieuras II. du nom, leur fils, épousa par contrat du 27 Septembre 1627. *Claire* de la Roque, & par son testament du 7 Décembre 1649. Il institua héritier son fils *Jean*, qui suit.

Jean de Comenge-Sieuras se maria par contrat du 8 Décembre 1659. avec *Marie* de Canals, fille de *Jean*, seigneur de Montcaudet, & de *Marguerite* de Garaud. Il testa en 1691. & laissa *Roger*, qui suit, & *Nicolas* III. du nom, rapporté ci-après.

Roger de Comenge-Sieuras, né le 27 Octobre 1666. mort sans postérité le 17 Novembre 1729. avoit épousé en 1711. *Jeanne-Honorée* de Canals-Lastronques, fille de *Pierre*, & veuve du marquis de Bournazel, gouverneur & sénéchal de Rouergue.

Nicolas de Comenge-Sieuras III. du nom, né le 11 Décembre 1691. épousa *Philberte* de Montaut Saint Civié, fille de *Roger*, marquis de Montaut, & de *Catherine* de Martres, dame de Loupian. Il mourut le 28 Décembre 1721. laissant pour enfans,

1. *Roger-Jean-Jacques-Honoré*, qui suit.

2. *Jean-Louis-Honoré*, né le 24 Septembre 1718. vicaire général de l'église de Rieux.

3. *Roger-Augustin*, né le 10 Septembre 1720. capitaine au régiment de Caraman, & chevalier de Saint Louis.

4.

4. *Marie-Claire*, née le 21 Novembre 1719. mariée à *N*.... de Sentenac de Falentin.

5. *Marie-Urſule*, née poſthume le 13 Février 1722. mariée au marquis de Pins.

Roger-Jean-Jacques-Honoré de Comenge-Siévras-Laſtronques, premier baron du pays & comté de Comenge, vicomte de Moulis, coſeigneur du pays de Caſtilion, dans le haut comté de Comenge, nommé le Conſerans, ſeigneur de Laſtronques, Moncaudet, la Cogne-Saint-Pierre, & en partie de Montgaſin, diocèſe de Rieux, a partagé la ſucceſſion de ſon pere avec ſes freres; il a recueilli le 17 Octobre 1729. en entier la ſucceſſion de ſon oncle, *Roger* de Comenge-Laſtronques, & en 1731. de ſa veuve, *Marie* de Canals-Laſtronques, à la charge de joindre le nom de Laſtronques à celui de Comenge. Il eſt né le 24 Juillet 1717. & a trois garçons & une fille de *N*.... ſa femme.

Les armes de la maiſon de Comenge ſont: *de gueules à quatre otelles d'argent, adoſſées, poſées en ſautoir.*

COMMARGON: Famille de Beauce, qui porte: *d'argent à trois canettes de ſable becquées & onglées de gueules*, & de laquelle étoit *Françoiſe* de Commargon, née le 26 Juillet de l'an 1675. & reçue à Saint Cyr au mois de Novembre 1686. après avoir prouvé que *Girard* de Commargon, ſeigneur des Friches, qui vivoit en 1427. étoit ſon ſeptieme ayeul.

COMMENDAIRE, en Provence: Famille qui ſubſiſte dans *Louis-André* de Commendaire, ſeigneur en partie de Tartadeau & du Canet, marié à *Roſaline-Eliſabeth* de Grimaldy, dont des enfans.

Les armes: *d'azur à la tour ouverte d'argent, ſurmontée de deux croiſſans de même.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p. 297.*

COMTE DE NONANT (le), en Normandie: Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 12 Février 1668. & qui porte: *d'azur au chevron d'argent, accompagné en pointe de trois beſans d'argent* mal ordonnés 1. & 2.

COMTE, ſieur des Floris, élection de Coutances, en Normandie.

Porte: *d'argent à trois cœurs de gueules, en cœur un écuſſon d'azur à la barre d'or, chargée de trois merlettes de ſable.*

CONCHES & BRETHEUIL, en Normandie: Terres ou ſeigneuries érigées en comtés par lettres du 25 Janvier 1527. portant que les apppellations des jugemens des officiers deſdits comtés ſeront portées ſans moyen au Parlement de Rouen. Ces comtés ſont poſſédés par M. le duc de Bouillon.

CONDÉ: C'eſt une baronnie de la ſubdélégation de Conches, qui appartient à M. l'évêque d'Evreux.

CONDÉ, en Hainault: Terre appartenante au prince de Croy, & qui fut vendue par le roi Henri IV.

CONEN, ou CONAN: Dans un acte de 1280. entre *Geoffroi* de Rohan & *Pierre* de Tronchâteau, rapporté au *Tome I.* des *Mémoires de la Nouvelle Hiſtoire de Bretagne*, on trouve au nombre des témoins *Raoul* de Montfort, *Thomas* de Chemillé, *Alain* Conan, *Geoffroi* Budes & pluſieurs autres noms illuſtres.

Geoffroi Conan étoit en 1283. aloué, inféodé héréditaire des vicomtés de Porhoet & de Rohan, possédés alors en souveraineté. Cette charge qui n'étoit confiée dans ces temps qu'à des chevaliers, fut possédée ensuite par *Jean* de la Bussiere, chevalier, & quelques années après elle passa dans la maison de la Roche, l'une des plus distinguées de Bretagne. Voyez l'*Histoire de Bretagne* sur les droits & priviléges de l'allocature inféodée. *Alain*, vicomte de Rohan, présenta pour caution du rachat qu'il devoit de ses terres à *Jean* II. duc de Bretagne, trois seigneurs également riches & puissans, entre lesquels étoit *Alain* Conen, chevalier, qui mit son sceau particulier à l'acte de cautionnement, qui est du mois d'Août 1299. On voit parmi les gentilshommes qui étoient au siége de Becherel en 1373. un seigneur du nom de Conen. Cette famille posséde depuis plus de quatre siécles la terre de Prépéan, au diocèse de Saint Brieux, en Bretagne, dont les droits honorifiques furent confirmés aux seigneurs de Conen, par acte du 18 Juillet 1480. lesquels leur avoient été accordés par les anciens souverains de cette province.

Pierrot de Conan se trouve dans la liste des écuyers servans sous messire *Jean*, seigneur de Tournemine en 1383.

Thebault Conan est nommé parmi les gentilshommes Bretons qui prirent parti pour la maison de Penthiévre contre le duc *Jean* V. en 1480.

Perrotin Conan ou Conen II. du nom, se trouva à l'assemblée de la Noblesse que le duc *Jean* V. de Bretagne avoit convoquée à Dinan, & il fut un des quarante-deux capitaines qui s'engagerent en 1419. à défendre le duc contre l'Angleterre. On voit que ces capitaines étoient tous de maisons distinguées, tels que le sire de Matignon, *Jean* Budes, Cambout, le sire de la Feuillée, Beaumanoir, &c.

Jehan ou *Jean* Conen I. du nom, accompagnoit en 1418. le duc *Jean* V. dans le voyage qu'il fit à Paris. Il se trouva encore dans le voyage que ce même Prince fit peu de temps après à Rouen, vers Henri V. roi d'Angleterre. Il paroît par un acte du 10 Juillet 1433. qu'il avoit épousé *Peronelle* Dollo, fille de condition, & il y est spécialement fait mention de la terre de Prépéan que ledit *Jean* Conan tenoit de ses ancêtres.

Jean Conen II. du nom, seigneur de Prépéan, contracta alliance avec *Aliette* Conen, sa parente, comme il se voit par les actes de partage de leurs successions, que firent entr'eux leurs fils & petit-fils, dans les années 1500. & 1504. Dans le serment de fidélité que le duc de Bretagne exigea des Nobles de ses Etats en 1437. le seigneur de Prépéan est nommé parmi ceux de Tréguier & Goello, comme aussi dans la réformation de l'an 1427. Dans ce même temps plusieurs autres seigneurs du nom de Conen portoient les armes avec distinction. Il eut de son mariage trois fils; sçavoir, *Michel*, *Bertrand* & *Pierre* Conen. Un partage de 1500. fait connoître que *Bertrand* Conen avoit épousé *Marguerite* de la Marche, dont il eut un fils, nommé *Pierre*, duquel la postérité s'éteignit, ainsi que celle de *Michault*

Conen - Prépéan, dont la terre repassa ensuite à la postérité du suivant.

Pierre Conen III. du nom, seigneur de la Villepapault, épousa *Catherine* Robin, suivant le partage de sa succession fait en 1521.

Pierre Conen IV. du nom, leur fils, seigneur de la Villepapault, de la Hignonnaye, &c. épousa *N.* . . . Rouault, dont il eut, entre plusieurs autres enfans dénommés au partage de 1521. *Yvonnet* & *Olivier* Conen. La branche d'*Yvonnet* Conen s'éteignit dans la suite.

Olivier Conen, seigneur de la Riviere & de Prépéan, étoit en 1481. au nombre des hommes d'armes commis à la garde du duc de Bretagne, sous le commandement de M. d'Avaugour, & dès l'année suivante, il devint son lieutenant, poste très-important qui ne se confioit qu'à des gentilshommes distingués. Il épousa en premieres noces *Marguerite* Henry, fille de *Geoffroi* Henry, seigneur de Kprat, & de *Jeanne* de Quelen ; & en secondes noces, *Catherine* l'Evesque, de l'ancienne maison de Kmarquer, d'abord connue sous le nom d'Arrel, & de laquelle étoit *Olivier* Arrel, un des trente Héros Bretons qui se battirent contre trente Anglois.

Jean Conen III. du nom, seigneur de Prépéan, fils unique d'*Olivier* Conen, & de *Marguerite* Henry, épousa *Jeanne* Geslin, fille de *Jean* Geslin, seigneur de la Noraiti, & de *N.* . . . l'Evesque. Il en eut, 1. *Etienne* Conen, qui suit ; 2. *Jeanne*, mariée à *Pierre* Hallenault, seigneur de la Villecolvé ; 3. *Perronelle* Conen, mariée à *Guillaume* Taillar, seigneur du Restol.

Etienne Conen, seigneur de Prépéan, de la Riviere & de la Plesse, épousa *Françoise* de Chef-Dubois, fille de *François* de Chef-Dubois, seigneur de Kloet, & de *Laurence* de Quelnec, dont il eut quatre garçons & trois filles ; sçavoir, *Jean*, *Thebault*, *Pierre*, & *Raoul* Conen, seigneur de Kberien. Les filles sont *Laurence*, *Marguerite* & *Françoise* Conen. *Marguerite* fut mariée à *Jacques* le Chat, seigneur de Ksaint.

Jean Conen IV. du nom, seigneur de Prépéan, épousa *Claude* Berthelot, fille de *François* Berthelot, seigneur de Saint Illan, & d'*Aliette* le Noir.

Jean Conen V. du nom, leur fils aîné, seigneur de Prépéan, le Ponthiquet & la Plesse, fut le seul, entre plusieurs enfans, qui continua la postérité. Il épousa, suivant son contrat de mariage du 13 Décembre 1635. *Anne* le Mintier, fille aînée de *Lancelot* le Mintier, seigneur du Chalonge, de la maison des Granges.

Jean Conen VI. du nom, leur fils, chevalier, seigneur de Prépéan, lieutenant d'une des compagnies de gentilshommes de l'évêché de Saint Brieux, épousa en 1678. *Louise* le Borgne, fille de *Jean* le Borgne de Lesquifiou, seigneur de la Mare. Il eut, entre plusieurs enfans, *François* Conen & *Angélique Ursule*, mariée à *Claude* de Taillefer, seigneur de Breteuil.

François Conen, chevalier, seigneur de Prépéan, &c. épousa *Marie-Nicole-Henriette* le Robert de Grangemont, fille de *Louis* le Robert, seigneur de Grangemont & de Villiers, commandant &

inspecteur des troupes du Roi dans les ville & principauté de Monaco.

Félix-Jean-Gabriel Conen, leur fils, chevalier, seigneur de Prépéan, le Ponthiquet, la Ville-Robert, Quevran, la Plesse, &c. fut d'abord page du Roi, & ensuite officier au régiment des Gardes Françoises. Il a épousé *Anne Henriette* Barrin, sœur de *Marc-Achilles*, comte de Barrin, mestre-de-camp du régiment de Dragons de Languedoc, & de *Charles-Armand*, vicomte de Barrin, colonel du régiment d'Infanterie de Cambresis, fille d'*Achilles Roland* Barrin, conseiller au Parlement de Bretagne, & de *Marie-Marquise* d'Anthénaise, & niece du feu marquis Barrin de la Gallissonniere, lieutenant général des armées navales du Roi. Leurs enfans sont, 1. *Félix-Marc-Alain* Conen; 2. *Louis-Félix* Conen; 3. *Jeanne-Henriette*; 4. *Anne-Gabrielle* Conen.

Les armes sont : *coupé d'or & d'argent, au lion de même l'un dans l'autre, armé, lampassé & couronné de gueules.*

CONFLANS : *Tome I. p.* 520. *col.* 2. *lig.* 3. *après* ce mot, *ajoutez* : Il y a plusieurs terres de ce nom en France, situées au confluent de deux rivieres, comme Conflans-Sainte-Honorine, dans le comté de Beaumont-sur-Oise, qui a longtemps appartenu à la maison de Montmorency, qui en a pris le titre de premier baron de l'Isle de France. Cette seigneurie est en partie unie à l'archevêché de Paris : une portion étoit encore possédée par la sœur du dernier marquis de Menars.

Plusieurs Auteurs, &c.

Ibid. p. 521. *col.* 2. *lig.* 38. *après* une partie de celle d'Armentieres, *ajoutez*, terre différente de Celle en Flandre, appartenante à la maison d'Egmond.

Ibid. lig. 43. Soisonnois, *lisez*, Soissonnois.

Ibid. p. 524. *col.* 2. *lig.* 19. en Thirence, *lisez*, en Thierache.

Ibid. lig. 38. *après* 1752. *ajoutez*, vice-amiral en 1756. & maréchal de France en l'année 1758.

CONSEIL, sieur du Mesnil, en Normandie, élection de Bayeux, ancienne noblesse, qui porte : *de gueules à la croix fleurdelisée d'argent, cantonnée d'une rose de même à dextre, & d'une coquille aussi d'argent à sénestre.*

CONSTANCE : Famille originaire de Normandie, & aujourd'hui établie dans le Vendomois.

Il y a eu dans l'onzieme ou douzieme siécle un *Gauthier* de Constance, archevêque de Rouen. *Jean*, son neveu, fut doyen du chapitre de cette Métropole; & la ville d'Orléans compte un de ce nom parmi ses évêques.

I. *Hardouin* de Constance I. du nom, écuyer, épousa par contrat passé le 9 Février 1250. *Marguerite* de Negron, dont est issu,

II. *Hardouin* II. du nom, seigneur de Prudane, marié à *Guianne* de Maillé, qui lui apporta en dot la terre de la Fredonniere.

III. *Hardouin* III. du nom, leur fils, écuyer, seigneur de Prudane, la Fredonniere, &c. s'allia à *Marie* de Baillou, dame de la Richardiere & de Mangasteau. Les terres seigneuriales de Baillou & de Mangasteau sont

encore dans la branche aînée de la famille de Constance. De ce mariage naquirent, entr'autres enfans, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Macé* de Constance, lequel eut en partage la terre de la Fredonniere, & fut marié avec *Girarde* le Voyer de la famille de messieurs d'Argenson, auteur de la branche des seigneurs de la Fredonniere, éteinte dans *Louis-Elie* de Constance, marié en Avril 1720. avec *N.* . . . de Boultz, d'une noble famille du Vermandois, mort sans postérité au mois d'Octobre 1736. Il lui restoit deux sœurs, l'une morte peu après, sans alliance, & l'autre mariée à *N.* . . . Deschelles, dont une fille, mariée avec *N.* . . . le Pellerin de Gauville, ancien capitaine au régiment de Bourbonnois, Infanterie, & chevalier de Saint Louis, qui a des enfans.

IV. *Jean* de Constance I. du nom, écuyer, seigneur de Baillou, Negron & autres lieux, se maria à *Jeanne* de Nepveu de Luré, d'une famille de Normandie éteinte, dont, entr'autres enfans, 1. *Claude*, qui suit; 2. *Louis*, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem.

V. *Claude* de Constance I. du nom, écuyer, seigneur de Baillou, Negron, &c. épousa *Catherine* de Beaufils, d'une famille noble du Vermandois, dont il eut, 1. *Guillaume*, qui suit; 2. *Claude*, rapporté après la postérité de son aîné; 3. *Mathieu* de Constance, prêtre, recteur, curé de Baillou, & protonotaire Apostolique.

VI. *Guillaume* de Constance I. du nom, fait chevalier de l'ordre du Roi par Charles IX. le 8 Mars 1569. seigneur de Baillou, la Selle, la Richardiere, la Renaudiere, &c. eut de *Renée* d'Asay, son épouse, mariée par contrat du 8 Septembre 1537. d'une ancienne famille de Touraine, & veuve de *N.* . . . de Marescot, 1. *René*, qui suit; 2. *Louis*, écuyer, seigneur de Negron, marié à *N.* . . . Pincard, dont il n'eut qu'une fille; 3. un autre *René*, seigneur de la Richardiere; 4. *Charlotte*, mariée avec *Pierre* de Courtarvel; 5. *Françoise*, mariée à *N.* . . . de Châteauroux, cadet de la maison de ce nom.

VII. *René* de Constance I. du nom, chevalier de l'ordre du Roi, seigneur de Baillou, &c. épousa *Bénigne* des Croix, dame de Saint Antoine du Rocher, veuve de *François* de Beuil par contrat du 29 Mai 1570. dont, 1. *Hardouin*, qui suit; 2. *Jean*, seigneur de Saint Antoine du Rocher, homme d'armes de la compagnie du Roi, auteur d'une branche établie en Touraine, & éteinte de nos jours; 3. *Valentin*, enseigne au régiment des Gardes Françoises; 4. *Louis*, chevalier, non profès de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, dit le chevalier de Baillou, qui rendit son nom fameux par ses exploits. Il se signala sur les côtes d'Afrique, où il fut tué en 1622. commandant un vaisseau, nommé le Dragon volant, de concert avec le chevalier de Lancis, Florentin.

VIII. *Hardouin* de Constance IV. du nom, chevalier de l'ordre du Roi en 1604. seigneur de Baillou, la Selle, & autres lieux, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, & son lieutenant ès ville & château de Nantes, avec pension de deux mille livres, fut ensuite lieu-

tenant des compagnies des ordonnances du Roi, sous la charge du duc de Montbazon. Il épousa par contrat du 6 Juin 1620. *Marie* Dubois, d'une famille noble de Touraine, fille d'*Antoine*, seigneur de Fontaine, & de *Marie* Prudhomme, dont, 1. *Joseph-Elisée*, qui suit; 2. *Anne*, mariée avec *Louis* de Savary; 3. *N*. . . . de Constance, auteur d'une branche établie en Bretagne, qui subsiste au pays Nantois, dont est chef *N*. . . . de Constance, capitaine de Cavalerie, & chevalier de Saint Louis.

I X. *Joseph-Elisée* de Constance, chevalier, seigneur de Baillou, Valenne, Berfay, la Selle, & autres lieux, fut maintenu dans sa noblesse à Tours par M. Voisin de la Noiraye, par jugement du 15 Mai 1667. Il épousa par contrat passé le 29 Juillet 1652. *Hélène* Foulon, fille de *Louis*, & de *Charlotte* de Lure. Il mourut jeune, & laissa, 1. *Joseph*, mort à Baillou, depuis quelques années, plus qu'octogénaire, & sans alliance; 2. *François-Hardouin*, mort aussi sans alliance; 3. *Hardouin*, qui suit; 4. *Marie*, mariée à *N*. . . . de Courtarvel de Saint Remy, ancien lieutenant, & aide-major des Gardes Françoises.

X. *Hardouin* de Constance V. du nom, chevalier, seigneur de Baillou, &c. ancien capitaine d'Infanterie, dit M. de Valennes; vit encore fort âgé.

Branche des seigneurs de Varenne, Villeprouvert & des Trois-Buissons.

V I. *Claude* de Constance II. du nom, écuyer, seigneur de Varenne, fils puîné de *Claude* I. du nom, & de *Catherine* de Beaufils, épousa en premieres noces *Jacquette* de Rennier, dont il eut *Louise*, mariée à *Pierre* du Mouschet, écuyer, seigneur de Saint Quentin, & en secondes noces par contrat du 21 Janvier 1549. *Renée* le Gautier, fille de *Jean*, seigneur de la Vallée, & d'*Alison* Renau, dont il eut,

V I I. *François* de Constance I. du nom, écuyer, seigneur de Varenne, qui se maria à *Magdelene* Belot, de laquelle il eut, 1. *Claude*, dont la postérité a fini dans *Louise* de Constance, épouse de *N*. . . . de la Barre, chevalier, seigneur de la Gueritande; 2. *François*, qui suit.

V I I I. *François* de Constance II. du nom, seigneur des Trois-Buissons, baptisé le 25 Avril 1584. partagea avec *Claude*, son frere aîné, par acte du 29 Janvier 1610. Il se maria par contrat du 19 Juillet 1621. à *Marguerite* de Guibert, fille de *Jacques*, & de *Magdelene* le Gentilhomme, dont,

I X. *Jacques* de Constance I. du nom, chevalier, seigneur des Trois-Buissons, baptisé le 13 Mars 1622. marié par contrat du 24 Mai 1655. à *Elisabeth* du Doigt, fille de *N*... écuyer, seigneur de la Poriere, & de *Charlotte* de Douceron, mourut peu de temps après, & laissa en minorité

X. *Jacques* de Constance II. du nom, chevalier, seigneur des Trois-Buissons, la Poriere, &c. baptisé le 9 Juin 1656. fut élevé sous la tutelle de sa mere, qui dans la recherche de la noblesse de son époux en 1666. y fut maintenue par jugement rendu le 6 Mai 1669. par M. Voisin de la Noi-

raye. Il s'est marié deux fois ; en premieres noces le 16 Septembre 1676. à *Françoise* de Vallée, fille d'*Elisée* de Vallée, d'une famille originaire de Normandie, près Alençon, & de *Françoise* du Buisson ; & en secondes noces le 3 Novembre 1702. à *Marguerite* Chevrier, fille d'*Antoine*, & de *Marguerite* le Comte. Il a été aussi maintenu dans sa noblesse par jugement rendu le 30 Octobre 1755. par M. Chauvelin, intendant de Tours, & est mort le 16 Septembre 1747. âgé de quatre-vingt-onze ans.

Les enfans du premier lit sont,

1. *Jacques* III. du nom, marié au mois de Janvier 1715. à *Angélique* Marin, d'une famille d'Auxonne en Bourgogne, dont *Louis*, mort garçon en 1739. & *Louise-Françoise* de Constance, mariée à *N.* . . . de Bouille, d'une famille du Maine.

2. *Françoise*, mariée à *Louis-Joseph* le Liévre, chevalier, seigneur de la Vente.

3. *Marie-Anne*, religieuse de Sainte Ursule à Vendôme.

4. *Louise*, encore vivante, non mariée.

Les enfans du second lit sont,

1. *Guillaume*, qui a servi en qualité de lieutenant dans le régiment de Foix, s'est trouvé à la bataille de Guastalla en 1734. ensuite a servi sur mer, & est mort non marié à Kinsal, étant fait prisonnier de guerre par les Anglois.

2. *François*, prêtre, curé de Vallieres, & doyen rural de Pontlevay, diocèse de Blois.

3. *Hardouin* de Constance, qui a servi dans plusieurs Corps avec distinction, & qui est mort depuis quelques années, sans avoir été marié.

Les armes : *d'azur à deux fasces d'argent, bordées de sable, à trois besans d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

CONSTANS, en Provence, qui porte : *d'or, colonne isolée de gueules, sur laquelle est perché un coq, chef d'azur à trois étoiles d'or.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p.* 279.

CONSTANTIN DE LA LORIE : Famille originaire de Bretagne, maintenue dans sa noblesse par arrêt des commissaires de Bretagne en 1670. dont une partie est établie en Anjou, qui porte : *d'azur à un rocher d'or, mouvant d'une mer d'argent.* Voyez l'*Armorial de France, Tome II. Part. I.*

Il y a une autre famille du nom de Constantin à Arles en Provence, qui, suivant le *Nouvel Armorial* de cette province, p. 280. porte : *d'azur à deux bandes d'or.*

CONTADES, famille originaire de Narbonne, & depuis transplantée en Anjou.

Erasme de Contades, seigneur de Montgeofroy en Anjou, sous-lieutenant au régiment des Gardes Françoises, mourut au mois d'Octobre 1713.

Gaspard de Contades, son fils, né le 17 Juin 1666. lieutenant général des armées du Roi, chevalier, grand-croix de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, gouverneur de Guise, est mort âgé de soixante & dix ans en 1735. Il a laissé de *Magdelene-Françoise* Crespin, son épouse,

Louis-Georges-Erasme de Contades, seigneur de Vern, Raguin, Montgeofroy & la Roche-

Thibauld en Anjou, né au mois d'Octobre 1704. reçu enseigne au régiment des Gardes Françoises en 1720. pourvu du gouvernement de Beaufort le 16 Juin 1721. successivement sous-lieutenant & lieutenant au même régiment, puis capitaine le 27 Juin 1729. colonel du régiment de Flandres, Infanterie, le 10 Mars 1734. & de celui d'Auvergne le 15 Juin suivant, brigadier des armées de sa Majesté le 18 Octobre de la même année, maréchal de camp le premier Janvier 1740. inspecteur général d'Infanterie le 31 Janvier 1745. lieutenant général le premier Mai suivant, gouverneur du Fort-Louis du Rhin en Janvier 1758. créé maréchal de France en se démettant de la charge d'inspecteur général d'Infanterie le 24 Août de la même année, nommé chevalier des ordres du Roi le premier Janvier 1759. & reçu le 2 Février suivant. Il s'est marié en Octobre 1724. avec *Marie-Françoise* Magon, fille de *Jean*, seigneur de la Lande & de Cancalle, sur la côte de Saint Malo en Bretagne, dont,

1. *Georges-Gaspard*, unique fils, appellé le marquis de Contades, né le 3 Janvier 1726. fait colonel du régiment de Berry le 17 Février 1746. brigadier des armées du Roi le 10 Février 1759. & qui s'est démis de son régiment dans le courant du même mois. Il est marié à *N.* .... Constantin.

2. Une fille mariée au comte de Plouer, ancien mestre-de-camp.

Le maréchal de Contades a pour oncle *Charles-Pierre-Erasme*, dit le chevalier de Contades, reçu enseigne au régiment des Gardes Françoises en 1709. sous-lieutenant, sous-aide major & lieutenant en 1721. colonel d'un régiment d'Infanterie le 21 Avril 1730. aide-major général de l'armée d'Italie en Octobre 1733. brigadier des armées du Roi le 18 Octobre 1734. major général de l'armée en Mai 1735. & commandeur de l'ordre royal & militaire de Saint Louis le premier Janvier 1737.

Les armes sont : *d'or à l'aigle éployée d'azur, becquée & armée de gueules.*

CONTE : *Tome I. p.* 525. *col.* 2. *lig.* 3. *lisez*, CONTE DE NONANT, & *ajoutez* : Le marquisat de Nonant est possédé par la comtesse de Chabannes, marquise du Plessis-Châtillon par succession de sa bisayeule paternelle.

Ibid. lig. 20. épousa le 11 Mars 1731. *Louise-Josephine*, chevalier d'Eufrenel, morrié, *lisez*, chevalier d'Enfrenel, épousa le 11 Mars 1731. *Louise-Josephine*, morte, &c.

Ibid. lig. 26. marié en 1737. à *N.* .... de Barzan de Flamanville, *lisez*, mariée en 1737. à *N.* .... de Bazan de Flamenville.

Ibid. lig. 32. *de trois besans d'or*, ajoutez, *mal ordonnés, 1 en chef & 2 en pointe.*

CONTE (le) : Famille originaire du Vermandois, qui a pour chef *Jean* le Conte, prevôt de Noyon, au commencement du seizieme siécle, & depuis elle s'est répandue en différentes provinces, telles que le Berry, le Blaisois & la Sologne.

Ce *Jean* le Conte eut, entr'autres enfans, *Antoine*, Jurisconsulte si profond que Cujas, que l'on regarde encore comme

la plus grande lumiere de la Jurisprudence, disoit publiquement qu'il ne sortoit jamais de la conversation d'*Antoine*, sans en devenir plus sçavant (*a*).

Antoine le Conte professa le Droit avec beaucoup de réputation dans les Universités d'Orléans & de Bourges, qui étoient pour-lors fort célebres. Il fut attiré dans celle-ci par *Marguerite*, duchesse de Berry, qui se connoissoit en grands hommes, & qui étoit elle-même une si grande femme, que les Sçavans de son siécle l'appelloient *la dixieme Muse & la quatrieme Grace*. Ce fut en faveur de ce Jurisconsulte que cette princesse obtint que les Professeurs en Droit Canon, qui par rapport à cette science ecclésiastique étoient obligés de garder le célibat, eussent la permission de se marier.

Antoine le Conte usa de cette permission, & après avoir fait plus de livres que d'enfans, il mourut à Bourges en 1577. âgé de quarante-huit ans. Un Allemand fit graver ce vers sur son tombeau :

Hic jacet æternis victurus Contius annis.

Mérille, autre sçavant Jurisconsulte, rassembla tous ses Ouvrages, & les fit imprimer à Paris en l'an 1616. en un gros Volume *in*-4°.

Une branche de cette famille s'est établie vers ce temps-là à Romorantin, où elle a rempli jusqu'à présent les premieres charges.

Nicolas le Conte, sieur de la Guériniere, chef de cette branche, étoit premier maître des requêtes de Gaston, duc d'Orléans, & lieutenant général de cette ville. *Jean* le Conte, sieur de Biévre, son fils, lui a succédé dans cette derniere charge, & *Jean-Joseph-François* le Conte, sieur de Biévre, petit-fils de celui-ci, est actuellement procureur du Roi aux différens Siéges Royaux de Romorantin, membre de la Société Littéraire d'Orléans, & connu par plusieurs Ouvrages de Physique & de Littérature qu'il a donnés au Public.

Les armes sont : *de gueules à deux cœurs d'or & un croissant d'argent en pointe, au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

CONTI : *Tome I. p.* 526. *col.* 1. *lig.* 11. des seigneurs particuliers, *ajoutez*, qui portoient : *d'or au lion de gueules.*

Ibid. lig. 13. puis dans celle des princes de Bourbon, *lisez*, puis dans celle de Roye, dont *Eléonore* porta Conti au prince de Condé.

CONTI D'HARGICOURT, en Picardie : *Ibid. p* 526. *après* Porte : *d'or au lion de gueules*, ajoutez, *chargé de trois chevrons de vair.*

CONZIÉ, en Savoye & en Bresse : Au lieu de ce qu'on lit au *Tome I. p.* 526. *& suivantes* de ce *Dictionnaire*, *substituez* ce qui suit :

Cette ancienne maison, qui a eu de grandes alliances, tire son nom d'un ancien château situé en Savoye, près de Rumilly,

(*a*) *Voyez l'Histoire de M.* de Thou, *Liv. LXIV. les Eloges de M. de Sainte-Marthe, Liv. II. & l'Histoire du Berry, par la Thaumassiere, p.* 42.

possédé depuis un temps immémorial par les seigneurs de Conzié, lesquels s'étendirent à la fin du quinzieme siécle dans les provinces de Bugey & de Bresse, réunies en 1601. à la couronne de France, par l'échange du marquisat de Saluces. *Galeau*, seigneur de Conzié & de Vaucher, qualifié chevalier en 1103. fut pere, par *Catherine* de Malagnier, de *Guy-Conrard* & de *Nicod*, qui fut seigneur de Vaucher, & laissa d'*Eguionne* de Candie, *Rollet* de Conzié, fait chevalier en 1147. à la Terre-Sainte, où il avoit accompagné *Amé* III. comte de Savoye. Ce *Rollet* fut pere de *Guigues* & de *Perrette*, mariée en premieres noces à *Jean Potremont* de Montfaulcon, & en secondes à *Jacques* de Balaison. *Guigues* fut pere d'*Aimon*, seigneur de Vaucher, qualifié du titre de chevalier dans un acte de 1279. par lequel *Guillaume* de Conzié, damoiseau, lui fait don des fiefs qui relevoient de lui & de ceux qu'il tenoit du comte de Genêve. Il eut pour frere *Jean* de Conzié, damoiseau, nommé dans un titre de 1258. & *Louis*, allié à *Françoise* Maréchal.

Guy-Conrard, seigneur de Conzié, fils aîné de *Galéas*, vivoit en 1150. & eut pour femme *Marthe* de Marsie. *Aimon*, son fils, portoit la qualité de chevalier, ainsi qu'on le voit par un titre de l'an 1240. & par un cartulaire du monastere de Montjoue, auquel il donna de grands biens, il épousa la veille des Ides de Mars 1194. *Gabrielle*, fille de *Jean*, seigneur de Lucinge, issu des barons souverains de Faucigny, & en eut *Walter*, *Guillaume*, & *Pierre*, qui continua la lignée, ces deux premiers s'étant fait religieux à Montjoue, comme on l'apprend par deux actes, l'un du 4 des Calendes de Janvier 1258. & l'autre de l'an 1279. *Pierre*, chevalier, seigneur de Conzié, vivant en 1270. fut pere de *Pierre*, & de *Rollet*, qui a formé une branche. *Pierre* II. du nom, chevalier, épousa *Briande*, fille de *Rodolphe* d'Auterville, & en eut *Jean*, & *Thibault*, qui suivit *Aimon*, comte de Savoye, en la guerre de Dauphiné, & mourut sans postérité. *Jean* I. du nom, chevalier, seigneur de Conzié, testa le 4 Juin 1361. Il avoit épousé *Catherine* de Montluel, qui eut pour pere *Guy*, seigneur de Châtillon, fils d'*Isabelle*, princesse de Savoye, niéce d'*Amédée* V. dit le Grand, comte de Savoye, prince de Piémont, auteur de la maison regnante, & petite-fille de *Thomas* de Savoye II. du nom, comte de Maurienne, de Flandres & de Hainault, & de *Béatrix* de Fiesque, sœur du pape Adrien V. Ses enfans furent, 1. *Pierre* de Conzié, qui suit; 2. *Briande*, mariée à *Guillaume* de Mareste, 3. *Jean*, damoiseau, nommé présent en 1364. au mariage de *Guy* de Montluel, son neveu, avec *Alix* de la Beaume. *Pierre* III. du nom, chevalier, testa en 1389. laissant d'*Ancelise* de Verbos, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Philiberte*, mariée à *Jean* de Sacconay, qui en eut *Henri*, chanoine & comte de Lyon; *Marguerite*, femme de *Pierre* Aleman, & *François*, légat du Saint Siége, archevêque de Narbonne, &c. *Jean* III. du nom, seigneur de Conzié, ne laissa point d'enfans d'*Antoinette* de

Châtillon, issue du côté maternel des sires de Thoire & de Baugé, souverains de Bresse. Il testa le 4 Janvier 1402. & institua pour son héritier universel *François* de Conzié, son oncle, lequel fut à l'âge de vingt-quatre ans évêque & prince de Grenoble en 1380. puis archevêque d'Arles, de Toulouse & de Narbonne, nonce apostolique en Allemagne & dans les royaumes d'Espagne & d'Arragon, patriarche de Constantinople, camerlingue & vice-chancelier de l'Eglise, légat à Avignon & au comtat Venaissin, ambassadeur du Concile de Constance près de l'empereur Sigismond, & mourut en 1432. en sa légation, où il eut pour successeurs les cardinaux de Foix & de Bourbon. Par son testament, en date du 9 Décembre 1431. duquel le cardinal d'Aleman, son neveu, fut exécuteur, il institua pour ses héritiers le pape Eugene IV. & *Jacques* de Conzié, son parent, auquel il légua la terre de Conzié. *Jacques* étoit issu au troisieme degré de *Rollet*, qui suit.

Rollet de Conzié, damoiseau, seigneur de Vaucher, second fils de *Pierre*, selon d'autres de *Louis*, & de *Françoise* Maréchal, laissa de son mariage avec *Magdelene* de Marcossey, *Girard*, damoiseau, marié le 10 des Calendes d'Août 1334. à *Broias* Delornay, mere de *Pierre* de Conzié, chevalier, seigneur de Vaucher, conseiller, chambellan, maître de l'hôtel d'Amédée VII. & d'Amédée VIII. ambassadeur auprès de l'Empereur, pour demander l'érection du comté de Savoye en duché, qui laissa de *Nicolette* d'Espagnier *Jacques*, qui suit, & *Claude*, écuyer de *Marie* de Bourgogne, duchesse de Savoye, mort en 1451. sans postérité.

Jacques, chevalier, seigneur de Vaucher, gentilhomme de la chambre d'Amédée VIII. duc de Savoye, depuis pape, sous le nom de Felix V. fut employé dans de grandes négociations. Il devint seigneur de Conzié en 1432. & testa en 1464. laissant, entr'autres enfans, d'*Isabelle* de Mouxy, issue d'une illustre maison, alliée à celle de Savoye, *Jean* de Conzié, chevalier, gentilhomme de la chambre de *Louis*, duc de Savoye, chambellan de *Louis* de Savoye, roi de Chypre & de Jerusalem, ambassadeur en Chypre & à Venise, mort sans enfans de *Rollette* de Mouxy, après avoir, par testament du 5 Juillet 1483. institué pour son héritier, *Amédée*, son frere, qui fut seigneur de Conzié, de Vaucher & de Bolomier, grand châtelain héréditaire de Poncin & de Beauvoir, & eut pour femme *Antoinette*, fille & héritiere de *Pierre* de Bolomier, premier maître des requêtes, sécrétaire d'Etat, ambassadeur en France en 1478. niéce de *Guillaume* de Bolomier, grand chancelier & premier ministre d'Etat. De ce mariage vint *Guibert* de Conzié, qui s'allia le 20 du mois de Novembre 1519. à *Philiberte*, fille de *Nicolas* de Nadan, baron de Charansonay, & de *Jeanne* de Neufchâtel, dame de la Rochelle, au comté de Bourgogne. *Claude*, chevalier, seigneur de Conzié, leur fils, épousa le 2 Février 1547. *Jeanne*, fille de *Janus* de Bouvens, gentilhomme du Roi, sous la charge de grand sénéchal de Normandie, chambellan de Savoye,

ambaſſadeur à Rome, & de *Jeanne* de la Palu (*a*), dont il eut *Antoine-Marin*, & *Edouard*, tué en 1592. à l'aſſaut du château des Echelles. *Edouard* fut pere de *Marc* de Conzié, lieutenant de la compagnie des Chevaux-Légers d'*Amé* de Bouvens, ſon oncle, comte de Saint Pierre, chambellan de Savoye, lequel mourut à Verceil en 1614. *Antoine-Marin* eut deux femmes, ſçavoir *Catherine* de Candie, qui eut pour pere *Aimé*, fils de *Jean* de Candie, échanſon de *Marguerite* d'Autriche, ducheſſe de Savoye, & *Claudine* Bacon. Ses enfans furent *Louiſe* de Conzié, dame d'honneur de *Dorothée* de Brunſwick, ducheſſe de Lorraine, femme de *Charles* de Bougieres-Blanchecourt, ſeigneur de Mezieres, gouverneur & ſurintendant de la maiſon du duc de Lorraine; *René* & *Claude-François*, capitaines au régiment de l'archiduc *Albert* d'Autriche, tués au ſiége d'Oſtende; *Louiſe*, alliée à *Emmanuel-Philibert*, comte de Menthon, & *Edouard*, ſeigneur de Conzié, de Vaucher & de Bolomier, grand châtelain de Poncin & de Beauvoir, mort en 1617. commandant les Carabins & un régiment de quinze compagnies d'Infanterie au ſervice de Savoye, laiſſant de *Catherine* de Malomont, *Henri* de Conzié, tué en 1638. au ſiége de Briſſac, & *Antoine-Louis*; qui épouſa en 1640. *Claudine*, fille de *Claude-Catin* de Villotte, écuyer, conſeiller du Roi, thréſorier de France & intendant des Finances, de laquelle il eut, entr'autres enfans, *Claude*, *Jean* & *Edouard*, qui ont eu poſtérité. L'aîné fut marié en 1668. avec *Jeanne* de Bachod, niéce de *Catherine-Livie* de Bachod, dame d'honneur d'*Iſabelle-Claire-Eugénie*, archiducheſſe d'Autriche, & femme de *Charles-Albert*, comte de Furſtemberg & du Saint Empire, de laquelle vint *Charles* de Conzié, grand châtelain de Poncin & de Beauvoir, capitaine des Grenadiers dans le régiment étranger de Thouy, pere de *Charles* II. du nom, ſeigneur de Bolomier.

Jean de Conzié II. du nom, chevalier, ſeigneur de Vaucher & de Saint Martin du Mont, baron de Pommier, épouſa en 1689. *Catherine* de Beuverand, & en eut pour fils unique *François Mamert*, dit le marquis de Conzié, allié le 2 Juin 1728. avec *Iſabelle-Françoiſe-Magdelene* Damas d'Anlezy, de laquelle il a laiſſé, 1. *Louis-François Mamert*, officier dans le régiment des Gardes Françoiſes; 2. *Louis-François Marc-Hilaire*; 3. *Joachim-François-Mamert*; 4. *Marie-Antoinette-Françoiſe*, mariée le 15 Avril 1752. à *Charles-Amédée*

(*a*) *Elle eut pour frere* Jean, *comte de la Palu & de Varax, chevalier du grand ordre de Savoye, pere, par* Claudine *de Rye, fille de* Simon *de Rye, ſeigneur de Balançon, & de* Jeanne *de la Baume-Montrevel, de* Marie *de la Palu, mariée à* René, *comte de Chalant, ſouverain de Valengin, baron de Beauffremont, chevalier de l'ordre, maréchal & gouverneur de Savoye, & de* Françoiſe *de la Palu, épouſe de* Ferdinand *de Lannoy, prince de Sulmone, duc de Boyanne, chevalier de l'ordre de la Toiſon d'or.*

de Lombard de la Balme, seigneur de Monchalin & de Courtenay; 5. *Philiberte-Geneviève*; 6. *Marie-Caroline* de Conzié, religieuse aux dames de la Visitation de la ville de Bourg en Bresse.

Edouard de Conzié II. du nom, seigneur de Conzié, marquis d'Allemogne, troisieme fils d'*Antoine-Louis*, premier capitaine commandant du régiment étranger de Thouy, & capitaine aux Gardes de *Victor-Amédée*, roi de Sardaigne, épousa en premieres noces en 1696. *Marguerite* de Livron, fille d'*André-Gaspard* de Livron, marquis d'Allemogne, & de *Raimondine*, comtesse de Choisy, dont il eut *Louis*, qui suit. De son second mariage avec *Louise*, fille de *Joseph* de Favre, comte de Charmette, & d'*Aimée Magdelene* de Lucinge, sœur de *Melchior*, comte de Lucinge, général des armées de *Victor Amédée*, capitaine de la premiere compagnie de ses Gardes du Corps, gouverneur de Thurin, chevalier de l'ordre de l'Annonciade, &c. Il a laissé *Joseph* de Conzié, comte de Chanas & des Charmettes, baron d'Arenthon, de Scientrier & de Saint Romain, dit le comte de Conzié, député de la noblesse de Savoye en 1746. pour féliciter Ferdinand VI. roi d'Espagne sur son avenement à la couronne; & *Magdelene* de Conzié, mariée à *Jean* de Gerbais, comte de Sonas.

Louis de Conzié, marquis d'Allemogne, comte de la Balme, de Choisy, &c. a épousé en premieres noces en 1713. *Georgine* Dupuis, mere de *Marguerite* de Conzié, mariée à *Joseph* de Vars, comte de Clermont; & en secondes en 1743. *Marguerite*, fille de *Louis* de Marest, marquis de Lucey, dont il a eu, 1. *François Joseph*, né marquis de Conzié; 2. *François-Joseph-Gaspard*, dit le comte de la Balme; 3. *Françoise-Caroline-Polixêne*; 4. *Agathe-Sophie* de Conzié.

Les armes sont: *d'azur au chef d'or, chargé d'un lion issant de gueules.*

Voyez Guichenon, *Hist. de Savoye* & *Hist. de Bresse & de Bugey*; Paradin, *Hist. de Sav.* les *Mémoires de Languedoc*, p. 306. Chorier, *Nobiliaire de Dauphiné*, *Tome II. p.* 129. & autres.

COPPEQUESNE, seigneur de Fressenville & de Friville, dans la généralité d'Amiens, qui porte: *de gueules à trois glands d'or, posés* 2 & 1. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 149.

COPPIER, en Dauphiné: Porte pour armes: *de gueules au chef d'hermines.*

Le pere *Mathieu* de Goussancourt, dans son *Martyrologe de Malte*, en parle. Il donne à cette famille pour armes: *d'azur au lion d'or, à la bordure d'argent*, & dit qu'il y a eu deux chevaliers de ce nom, sçavoir *Guillaume* de Coppier, chevalier de Malte, mort au siége de la Goulette en 1535. & *Alexandre* de Coppier, chevalier de Malte en 1525.

COQUELIN, en Franche-Comté, qui porte: *d'azur à trois coquilles d'argent, posées* 2 & 1, *l'écu timbré d'un casque de trois quarts, orné de ses lambrequins, ayant pour cimier une coquille.*

Cette famille subsiste dans la

personne d'*Henri-François* Coquelin, conseiller au Parlement de Besançon, marié en 1714. à *Suzanne-Thérese* Richardot, dont des enfans. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 150.

COQUET, en Normandie, élection de Carentan, ancienne noblesse, qui porte: *d'argent à dix rochers d'azur*, 4, 3, 2 & 1.

CORBEKE: Seigneurie en Brabant, érigée en baronnie par lettres du 17 Août 1661. en faveur de *François* Dongelberg, chevalier, seigneur Kerlaer.

CORBIERE: Famille maintenue dans sa noblesse en 1635. 1668. & 1670. qui subsiste dans *François-Honoré-Hiacinthe* de la Corbiere, né en 1715. page du Roi dans se grande écurie le 23 Avril 1731.

Les armes: *d'argent à un lion de sable, langué, onglé & couronné de gueules.* Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 150.

CORDIER DE LAUNAI: *Tome I. p.* 528. *col.* 2. *lig.* 12. d'Erard le Grisa, *lisez*, d'Erard le Gris.

Ibid. lig. 21. à *Marie-Magdelene*, *ajoutez*, Masson.

Ibid. lig. 28. *après* thréforier de l'extraordinaire des guerres, *ajoutez*, dont la comtesse de Prie.

CORDIERS DU TRONC: *Tome I. p.* 529. *col.* 1. *lig.* 3. *lisez*, CORDIER DU TRONC, & *ajoutez*: Famille qui a donné un premier président de la Chambre des Comptes de Normandie, dans *Nisolas* le Cordier de la Londe, marquis du Tronc, & un lieutenant général des armées du Roi, de la promotion de 1734. dans son fils, *Nicolas-Alexandre* le Cordier, marquis du Tronc, mort en 1742. âgé de soixante-dix ans.

Il y a encore deux autres familles du nom de Cordier en Normandie.

L'une de l'élection de Vire, nommée le Cordier, sieur de Bonneval, qui porte: *d'azur à la fasce d'or, accompagnée de trois coquilles de même*, 2 *en chef &* 1 *en pointe.*

L'autre, de l'élection de Valognes, nommée le Cordier, sieur de Caux de la Guerriere, qui porte: *de gueules à trois fers de pique d'argent*, 2 & 1.

CORDON, sieur de la Faucherie, en Normandie, élection de Mortain. *Jacques* & *Julien* freres, obtinrent en 1627. des lettres de commutation de leur nom de Cordon en celui de la Faucherie.

Porte: *d'azur à trois cordons d'or*, 2 *en chef &* 1 *en pointe.*

CORDON, en Bugey, qui remonte à *Josselin* de Cordon, chevalier, vivant en 1200. qui eut trois enfans, sçavoir *Guy*, *Josselin*, & *Guillaume*, prieur de Beilay. *Guy*, seigneur de Cordon, chevalier, donna en 1240. à la Chartreuse de Portes, en Bugey, avec *Josselin* de Cordon, son frere, permission de paître le bétail de ce monastere sur toute sa terre. *Marc* de Cordon, seigneur d'Evieu, descendu de *Guy* au dixieme ou onzieme degré, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Henri IV. en 1601. mort en 1635. épousa le 17 Février 1585. *Marguerite* de Grolée, dont il laissa quatre garçons & plusieurs filles. L'aîné est mort en 1625. au siége de Verrue, sans alliance. Le second a été

Prieur de Saint Benoît de Seyssieu & archidiacre de Bellay. Le troisieme a été chevalier de Saint Jean de Jérusalem & commandeur de Genevois & de Comtesesie. Le quatrieme est mort à Saluces en 1630. sans alliance.

Il y a eu la branche des Marches, dont est auteur *Antoine* de Cordon, seigneur des Marches, sorti de *Guy* au neuvieme degré.

Les armes : *écartelé d'argent & de gueules.*

CORDOUAN : Le nom de Cordouan est marqué entre les Nobles de la province du Maine par son ancienneté, par ses alliances & par ses services militaires. *Henri* de Cordouan, comte de Langey, ancien lieutenant des Gardes du Corps du Roi, & chevalier de Saint Louis, mourut à Paris le 25 Janvier 1747. âgé de quatre-vingts ans, sans postérité. Il avoit pour frere aîné *Philippe* de Cordouan, marquis de Langey, qui de son mariage avec *Hardouine-Françoise* de Broffin de Meré avoit eu *N.....* de Cordouan, marquis de Langey, fils unique, capitaine de Grenadiers dans le régiment des Gardes Françoises & brigadier des armées du Roi, tué au combat d'Ettinghen le 27 Juin 1743. sans avoir été marié, & pour sœur *Anne-Henriette* de Cordouan, mariée le 14 Mai 1703. avec *Charles* Hovel, marquis d'Hovelbourg à la Guadeloupe en Amérique, maréchal des camps & armées du Roi, & gouverneur de l'Isle de Rhé, mort le 29 Janvier 1736. Elle mourut le 20 Décembre 1719. Ils étoient tous trois enfans de *René* de Cordouan, marquis de Langey, seigneur de la Roche-Bernard, colonel d'un régiment de Cavalerie étrangere, & de *Diane* de Montaut de Benac, sœur du maréchal de Navailles. *Mercure de France du mois de Mars 1747. p. 206.*

Les armes sont : *d'or à une croix engrelée de sable, & cantonnée de quatre lions de gueules, lampassés & armés de sable.*

CORDOUEN, en Normandie : Famille maintenue dans sa noblesse le 7 Juillet 1667. Il en est parlé dans *l'Histoire d'Harcourt, pages 912. 1456. & 1509.* La Roque, lui donne pour armes : *d'or, à un lion & à deux quintefeuilles de sable, le lion placé au canton dextre, une quintefeuille au sénestre, & une autre en pointe.*

CORENT, en Bresse : On trouve *Jean* de Corent, seigneur de la Motte, chevalier, qui vivoit en 1235. & 1241. Il eut deux fils, sçavoir *Guillaume*, & *Jacques* de Corent, chanoine & comte de Lyon, mort en 1287. *Guillaume* a continué la postérité ; & *Philibert* de Corent, seigneur de la Motte, de Lyonnieres & de Vauluisant, descendu de lui au huitieme degré, mourut sans enfans de son mariage avec *Jeanne* de Bonvens, qu'il avoit épousée le 7 Février 1567.

Les armes : *d'hermines au chef de gueules, chargé de trois roses d'or.*

CORGENON : Famille dont le nom étoit Chaumont, originaire de Savoye, & qui vint s'établir en Bresse. *Humbert*, seigneur de Corgenon, fils de *Guichard* & petit-fils de *Geoffroy*, étoit bailli de Bresse en 1306. pour *Edouard* de Savoye, sei-

gneur de Baugé & de Bresse. *Jean*, son fils aîné, continua la postérité, & *Hugues*, son second, mourut le 18 Avril 1352. chanoine & comte de Lyon.

Les armes : *d'or, au chef de gueules.*

CARIOLIS: *Tome I. p.* 530. *col.* 1. *lig.* 36. *Paule* de Roux, *lisez*, *Paul* de Roux.

CORMEILLES, en Normandie: Famille maintenue dans sa noblesse le 20 Mars 1669. *Richard* de Cormeilles, vicomte de Rouen, pannetier du Roi en 1395. comparut à l'échiquier la même année. Ce peut bien être le même inhumé le 21 Juillet 1438. dans l'église des Carmes à Rouen, où l'on voit son épitaphe avec ses armes, qui sont : *de gueules à une tour d'argent. Jean* de Cormeilles fit preuve de noblesse en 1486. Il fut reçu conseiller au Parlement de Normandie en 1507. avoit pour femme *Marie* Garin, morte en 1526. & *Jacques* de Cormeilles, sieur de Maliavane, avocat général au même Parlement, portoit : *de gueules à trois tours d'argent.*

CORMIER, sieur de Bindeliere en Normandie, élection de Caën, qui porte : *de gueules au chevron d'or, accompagné de trois croissans de même*, 2 & 1.

CORNALOU, en Bresse: Famille qui porte: *de gueules à la bande d'argent, chargée de trois alerions de sable.* Il y a un titre à la chartreuse de Seillon, par lequel *Amé* de Cornalou, chevalier, accorde pâturage pour le bétail de ce monastere dans l'étendue de sa terre en 1137. *Jean*, seigneur de Cornalou, chevalier, un de ses descendans, vivoit en 1370. avec sa femme *Béraude* de Clermont, de la maison de Clermont en Savoye, dont on trouve la postérité jusqu'à *Louis*, seigneur de Cornalou, mort dans le quinzieme siécle, sans laisser d'enfans de *Bonne* de Florence, son épouse.

CORNEILLAN: *Tome I. p.* 531. *col.* 1. *lig.* 14. un chevalier des ordres, *lisez*, un chevalier de l'ordre du Roi.

Ibid. p. 532. *col.* 2. *lig.* 2. *Louise* de Villars, *lisez*, *Louise* du Villars.

Ibid. lig. 4. marié à *Jeanne* de Touzaguet, *lisez*, marié à *Jeanne* de Tuzaguet.

Ibid. lig. 29. à *Jeanne* de Gaillard de Brassac, *lisez*, à *Jeanne* de Gallard de Brassac.

Ibid. p. 533. *col.* 1. *lig.* 2. épousa en 1585. *lisez*, épousa en 1575.

Ibid. lig. 3. fille de Carbon, *lisez*, fille de Cardon.

Ibid. lig. 30. son frere *Arnaud*, *lisez*, son frere *Antoine-Renaud.*

Ibid. lig. 33. fille de *Marc* de Benoît, *lisez*, fille de *Marc* Benoît.

Ibid. lig. 34. seigneur de la Garde & de Merignan, *lisez*, seigneur de la Garde & de Marignan.

Ibid. lig. 36. *François-Victor*, seigneur, vicomte de Corneillan, *lisez*, *François-Victor*, vicomte de Corneillan, seigneur d'Orlhonac, au diocese de Rhodez, en Rouergue, de la Bastide & de Capdénac.

Ibid. lig. 45. *Jeanne Françoise* Dupui, *lisez*, *Jeanne-Françoise* du Puis.

CORNET, sieur de la Bretonniere, d'Ecrammeville & de Briquesart, en Normandie, élection

élection de Bayeux. *Adrien* Cornet, seigneur d'Angerville, épousa en 1540. *Françoise* des Mares. *Louise-Antoinette* Cornet de Briquesart, descendue des susdits nommés au quatrieme degré, née le 17 Novembre 1683. fille de *Gilles* Cornet, seigneur & patron de Saint Martin, châtelain de Briquesart, & de *Catherine* Radulf, fut reçue à Saint Cyr au mois de Juin 1694. sur les preuves de sa noblesse.

Les armes : *de gueules à la fasce vivrée d'or, deux roses d'argent en chef.*

CORNETTE : *Antoine* de Cornette, appellé le chevalier de Cornette, maintint en 1674. l'Isle de la Martinique sous la domination de la France, en s'opposant à une descente que l'amiral Ruyter, commmandant de la flotte Hollandoise, vouloit faire. Le chevalier de Cornette coula à fond son propre vaisseau, quoique richement chargé d'effets, qui lui appartenoient, pour embarrasser le seul passage par où on pouvoit entrer dans le port de la ville du Fort-Royal, où il commandoit ; & avec le peu d'artillerie & d'hommes qu'il put rassembler, il fit une défense si vigoureuse, que l'amiral ennemi fut obligé de se retirer après un échec, & perdit ensuite par une tempête une partie de la flotte Hollandoise. Le Roi reconnut cette même année l'importance du service de M. de Cornette, par des lettres patentes en forme de chartres, qui sont infiniment honorables pour lui & pour sa famille.

Nicolas-Philippe de Cornette de Saint Cyr, chevalier, seigneur de Cely, un de ses descendans au troisieme degré, a épousé *Marie-Rose* du Breuil, dont il a eu,

Marie-Rose Louise de Cornette de Saint Cyr de Cely, mariée à Paris le 7 Août 1752. à *Gaspard* le Compasseur de Créquy-Montfort, marquis de Courtivron, aide-maréchal général des logis de la Cavalerie, & chevalier de Saint Louis. Voyez le *Mercure de France du mois d'Octobre 1752. p. 207.*

Les armes sont : *d'argent à un chevron brisé de gueules, surmonté de deux fleurons de gueules, & un lézard de sinople issant de la pointe.*

CORNIER, sieur de Sainte Hélene, en Normandie : Famille maintenue dans sa noblesse le 27 Janvier 1667. qui a donné un grand nombre de magistrats au Parlement de Normandie.

Jacques le Cornier, seigneur de Sainte Hélene, fut reçu conseiller au Parlement de Normandie en 1628. commissaire de la Chambre de Justice contre les Financiers en l'année 1662. & conseiller d'Etat ordinaire. *François* le Cornier, son fils, seigneur de Saint Jouin, de Sainte Hélene, &c. avoit été conseiller au Parlement de Rouen en 1654. & ensuite au Grand-Conseil en 1663. & maître des requêtes de l'hôtel du Roi depuis 1667. jusqu'en 1675. Il fut pere de *François-Armand* le Cornier, baron d'Angerville-la-Martez, seigneur de Sainte Hélene, Labbeville, Saint Jouin, Tudrot, Ecretteville, &c. conseiller en la Grand'-Chambre du Parlement de Normandie, où il avoit été reçu le 27 Juillet 1693. mourut en sa terre d'Angerville-la-Martez, au

pays de Caux le 16 Avril 1741. dans un âge fort avancé, étant veuf de sa premiere femme, *Marie-Catherine* Hue de la Trourie. Il s'étoit remarié le 30 Septembre 1739. avec *Françoise-Elisabeth* de Bailleul. Il a laissé de la premiere, *Catherine-Françoise Suzanne* le Cornier de Sainte Helene, mariée le 15 Octobre 1740. avec *Louis-François-Jacques-Claude* Boutren, seigneur de Franqueville, son cousin germain, mousquetaire du Roi de la seconde compagnie depuis le premier Avril 1730. & *Marie-Françoise* le Cornier d'Angerville, mariée en 1735. avec *Pierre-René* Thouars, conseiller, secrétaire du Roi, maison, couronne de France & de ses finances, morte en 1752. & de sa seconde femme, une fille, née le 18 Avril 1741. non encore mariée, dame de Sainte Hélene, de Labbeville & en partie d'Angerville.

Dans l'église paroissiale de Saint Lô à Rouen, au milieu du chœur, sur une grande tombe en marbre noir est écrit: *Tombeau de messieurs le Cornier*; & au-dessous sont gravées leurs armoiries, qui sont: *d'azur à une tête de licorne d'argent en pointe, & deux étoiles d'or en chef.* Voyez l'*Histoire de Rouen*, *in-12. Tome IV. p.* 142.

CORNU DE BALIVIERE: Famille dont les armes sont: *d'azur à trois cors de chasse d'argent, enguichés d'or*, qui a donné dans *François* Cornu de Baliviere un lieutenant général des armées du Roi, grand-croix de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, gouverneur de Rocroy, ci-devant lieutenant dans une des compagnies des Gardes du Corps. Il est mort à Paris, étant âgé d'environ soixante-dix-huit ans, le 18 du mois de Juin 1730.

CORROBERT, en Bresse: Le premier que l'on connoisse de ce nom est *Guichard*, seigneur de Corrobert, chevalier, qui fit hommage à *Amédée* de Savoye, seigneur de Baugé & de Bresse, le jour de Saint Martin de l'année 1272.

Les armes: *d'argent à une fleur de lys d'azur, à la bande de sable sur le tout.*

CORSANT, en Bresse: Après la croisade conclue au Concile de Clermont en 1096. plusieurs princes, seigneurs & évêques se croiserent. *Berard* de Châtillon, de l'ancienne maison de Châtillon-lez-Dombes, évêque de Mâcon, fut de ce nombre, & entreprit de faire le voyage de la Terre-Sainte en 1120. Entre les gentilshommes du Mâconnois & de Bresse qui le suivirent, on trouve *Archeric* de Corsant. Son fils, *André*, accompagna aussi *Amédée* II. du nom, premier comte de Savoye, au voyage qu'il fit en Palestine en 1146. & il fut en si grande estime auprès de ce prince, qu'en 1146. au siége de Ptolémaïde, il lui donna la conduite de son armée de mer.

Les armes: *de gueules, chargé de trois croisettes d'argent.*

CORSINI: *Tome I. p.* 535. *col.* 1. *lig.* 46. 1596. *lisez*, 1696.

CORTEN: Famille connue dans les Pays-Bas par la généalogie qu'en a fait imprimer *Joseph Félix-Antoine-François* de Azevedo-Continho-Y Bernal, chanoine de Notre-Dame de Mali-

nos, chez *Jean* Jacobs à Louvain en 1753. avec une description de ladite église, dont ceux de cette famille sont patrons-laïcs des canonicats, ensemble toutes les inscriptions sépulchrales, blasons, &c.

Laurent-Henri Corten, fils de *Rombout*, & d'*Anne-Marie* Van Thuynen, petit-fils de *Rombout* Corten, gruyer du comté de Flandres, & de *Marie-Jossine-Guillelmine* Bayart, s'est marié à *Jeanne-Jossine-Isabelle*, baronne de Thulden, fille unique de *Jean-Florent*, & d'*Elsarde-Christine* Vander-Gracht, dont il a pris le nom, & écartelé de ses armes par lettres patentes du 10 Mai 1720. Il en a eu,

Joseph-Emmanuel-François Corten, baron de Thulden, de Rumodorp & d'Overwinde, marié à *Anne-Lucrece* du Jardin, dont *Marie-Isabelle* Corten, mariée à *François-Joseph* de Crane, fils de *Jacques*, & de *Louise-Natalie* Vans-Schoone, dont plusieurs enfans.

Les armes : *de sinople à six besans d'argent, 3, 2 & 1.* Devise : *Cort en Goet.*

CORTEZ : *Tome I. p.* 535. *col.* 2. *lig.* 40. de la maison des comtes d'Evreux, *lisez*, de la branche des comtes d'Evreux.

COSSART D'ESPIES : Famille de Beauvoisis, qui prouve par titres jusqu'à *Jean* Cossart, écuyer, sieur de Laudencourt en partie, marié à *Catherine* de Villepoix, dont *François* Cossart.

Les armes : *de gueules à la croix ancrée d'or, chargée de cinq ancres d'azur.*

COSSÉ-BRISSAC : *Tome I. p.* 536. *col.* 1. *lig.* 43. *après* en faveur de la maison de Cossé, *ajoutez*, & en duché-pairie en 1611. dont il y a eu, &c.

Ibid. lig. 44. *après* trois maréchaux de France, *ajoutez*, en 1507. 1550. & 1594. un grand-maître de l'artillerie, &c.

Ibid. lig. 46. *après* deux colonels généraux, *ajoutez*, un d'Infanterie Françoise & un autre de Cavalerie, plusieurs généraux d'armées & gouverneurs de province.

Ibid. lig. 48. *après* un grand aumônier, *ajoutez*, en 1547.

Ibid. col. 2. *lig.* 2. *après* quatre chevaliers du Saint Esprit, *ajoutez*, & enfin la dignité de Connétable fut destinée à *Charles* de Cossé, maréchal de France, pour succéder au maréchal de Montmorency.

Ibid. p. 537. *col.* 1. *lig.* 8. *effacez* est mort le premier Juillet 1709. & *ajoutez*, grand pannetier de France, comte de Château-Giron & de Martigne Briant, marquis d'Ormeilles & de Thouarcé, brigadier des armées du Roi, est mort le 2 Juillet 1709. Il avoit été marié au mois d'Avril 1693. avec *Marie-Louise* Bechameil, fille de *Louis* Bechameil, marquis de Nointel, décédée à Paris le 2 Avril 1740. âgée de soixante & dix-neuf ans.

Ibid. lig. 38. *Marie-Josephe* Durey, *ajoutez*, décédée le 18 Juin 1756. âgée de quarante ans.

Ibid. col. 2. *lig.* 2. appellé comte de Brissac, *lisez*, appellé duc de Cossé.

Ibid. lig. 5. *après* né le 28 Avril 1733. *ajoutez*, épousa le 30 Août 1756. *Marie-Gabrielle-Félicité* Molé, fille de *Mathieu-François* Molé, alors président à mortier, aujourd'hui premier pré-

ſident du Parlement de Paris ; & de *Bonne-Félicité* Bernard.

Ibid. lig. 14. *après* né le 15 Février 1741. *ajoutez*, mort à Paris le 27 Mai 1756. âgé de quatorze ans.

Ibid. lig. 26. *après* 1736. *ajoutez*, mourut à Paris le 27 Août 1757.

COSTARD, en Normandie : Famille qui a donné deux chevaliers de Malte, l'un en 1550. & l'autre en 1609.

L'*Hiſtoire d'Harcourt*, *p.* 937. parle de noble homme maître *Etienne* Coſtard, ſeigneur de Forges, qui vivoit en 1577.

Les armes : *d'argent au lion de ſable, armé & lampaſſé de gueules, ſurmonté à ſéneſtre d'une étoile de même.*

COSTÉ : Famille originaire du pays de Caux, en Normandie, où elle poſſede des terres & fiefs, depuis Saint Louis. La preuve s'en tire des lettres d'affranchiſſement, émanées de ce Prince, datées du mois de Juillet 1259. données en faveur de *Roger* Coſté, par leſquelles ſon fief de Nideliu, ſitué dans la paroiſſe de Senneville, eſt affranchi de certaines redevances, dont l'original a été communiqué par *Pierre* Coſté, chevalier, ſeigneur de Triqueville, chef de la branche cadette de ce nom, propriétaire actuel de ce même fief, qui lui étoit échu lors des partages à la ſéparation des branches, & qui a toujours été poſſédé ſans interruption, depuis Saint Louis, dans cette famille, ainſi qu'il eſt conſtaté par tous les regiſtres de la Chambre des Comptes de Normandie, & par l'épitaphe de *Jean* Coſté, ſeigneur de Harfleur, qui ſubſiſte encore dans ladite paroiſſe de Senneville, où il a été inhumé l'an 1535.

Cette famille étoit connue même avant Saint Louis dans cette province ; il ne faut qu'en conſulter l'Hiſtoire, dans laquelle il eſt fait mention d'*Hugues* Coſté dans les liſtes & dénombremens des ſeigneurs & chevaliers qui firent le voyage d'Outremer en 1191. avec *Richard*, ſurnommé *Cœur de Lion*, duc de Normandie & roi d'Angleterre.

Les terres de Saint Suplix, Bugliſe & Saint Barthelemi, ſont entrées dans la famille de Coſté, du chef de *Jeanne* le Normant, fille de *Jean* le Normant, ſeigneur deſdites terres, qui épouſa *Pierre* Coſté, ſeigneur d'Harfleur, de Ridelieu & de Nonneville, qui mourut en 1577. doyen de la Chambre des Comptes de Normandie, & conſeiller d'Etat.

La ſeigneurie de Saint Suplix fut érigée en châtellenie, en faveur de *Pierre* Coſté II. du nom, petit-fils du précédent, & de *Jeanne* le Normant, mort doyen du Parlement de Normandie, conſeiller d'Etat & privé, & un des commiſſaires de la Cour pour la réformation de la Coutume de cette province.

Alexandre Coſté, marquis de Saint Suplix, conſeiller au Parlement de Normandie, épouſa *Marguerite* de Blais, baronne de Crepon, dame de Vaux, Grais, & autres lieux. De ce mariage eſt né *Alexandre* Coſté, marquis de Saint Suplix, baron de Crepon, ſeigneur & gouverneur de la ville d'Harfleur, de Bugliſe, de Saint Barthelemi, d'Ecrepentot, de Vaux, de Grais, de Bavon, du Queſnay, de Cam-

bres, de Sainte Croix sur mer, & autres lieux, mort à Paris le 13 Mai 1749. âgé de cinquante-huit ans & quelques mois. Il avoit épousé en premieres noces le 15 Décembre 1717. *Marie-Guillemette* de Moura, fille de Don *Antoine* de Moura, & d'*Antoinette* de Camiga, de laquelle sont sortis,

1. *Alexandre-Antoine-Sébastien* Costé, marquis de Saint Suplix, ci-devant officier dans le régiment du Roi, Infanterie, & aide de camp de son altesse sérénissime monseigneur le comte de Clermont, prince du sang.

2. *Pierre-Jacques-Alexandre* Costé, comte de Saint Suplix, ci-devant officier dans le même régiment du Roi, puis capitaine dans celui de Bonac.

3. *Marguerite-Angélique* Costé, mariée à *Noel-Florimond* Huchet de la Bédoyere.

4. *N.* . . . Costé de Saint Suplix.

Il épousa en secondes noces *Catherine-Françoise* Thomas de Montroger, fille de feu *Nicolas* Thomas de Montroger, chevalier, seigneur du Bois-Guillaume-lez-Rouen. De ce second mariage il n'est point sorti de postérité. *Mercure de France du mois de Juillet* 1749. p. 201.

COTTON, en Normandie, famille maintenue dans sa noblesse le 4 Juillet 1667.

Les armes : *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois carreaux, ou coussins d'argent,* 2 & 1.

COUDERE, en Languedoc, du diocèse d'Aleth, qui porte : *d'azur à la fasce d'argent, chargée de trois roses de gueules.*

COUDRAY (du), en Normandie : *Pierre* du Coudray, sieur de Fresville, étoit échevin de la ville de Rouen en 1550.

Les armes : *d'argent au chevron de gueules, accompagné de trois feuilles de sinople, posées* 2 & 1.

COUDRE (de la), sieur du Mesnil & de la Bretonniere, même province, élection de Carentan, qui porte : *d'argent à l'aigle de sable, becquée & couronnée d'or.*

COUDREN, sieur du Bois & des Fontaines, de la même province & de la même élection, qui porte : *d'argent au chevron d'azur, chargé de cinq fleurs de lys d'or, & accompagné de trois lions de gueules, ceux du chef affrontés.*

COUESME, au Maine : Ancienne noblesse, qui remonte à *Pagan* de Couesme, seigneur de Lucé, vivant en 1288. avec *Jeanne* d'Alençon, sa femme, fille du comte d'Alençon. De son fils *Guillaume*, sénéchal d'Anjou & du Maine en 1300. vint *Jean* de Couesme, seigneur de Lucé, marié à *N.* . . . de Montberon, fille de *François* de Montberon, vicomte d'Aunay, & de *Louise* de Clermont, dont *Charles* de Couesme I. du nom, baron de Lucé, qui épousa *Marguerite* de Maulevrier, fille de *Renault*, sire de Maulevrier, & de *Marie* de Craon, qui lui apporta en mariage la baronnie de Neuf-Bourg. De ce mariage naquit *Brisegault* de Couesme, seigneur de Lucé, en 1368. qui fut marié à *Marguerite* d'Eschelles, dont sortit *Charles* de Couesme II. du nom, sire de Lucé, marié à *Françoise* de Rieux, fille de *François*, sire de Rieux, & de *Jeanne* de Rohan, dont

vint *François* de Couesme, sire de Lucé, marié en 1449. à *Jeanne* Turpin, fille d'*Antoine*, & d'*Anne* de la Grezelle. Il en eut *Nicolas* de Couesme, baron de Lucé, allié à *Magdelene* de Chourses, fille de *Jean*, seigneur de Malicorne, & de *Marie* de Vivonne. De cette alliance sortirent, 1. *Charles*, qui suit, & deux filles mariées, l'une à *Louis*, seigneur de Bonville, grand veneur de France, & l'autre à *Charles* d'Angennes, seigneur de Rambouillet.

Charles de Couesme III. du nom, baron de Lucé, épousa en premieres noces *Jeanne* d'Harcourt, fille de *François*, baron de Bonnestable, & d'*Anne* de Saint Germain, morte sans enfans; en secondes noces, par dispense, *Gabrielle* d'Harcourt, sœur puînée de sa premiere femme, dont *Louis*, qui suit, & *Renée* de Couesme, vicomtesse de Saint Nazaire, mariée en premier lieu à *Jean* du Plessis, seigneur de la Bougonniere, & en second lieu à *Odet* de Bretagne, comte des Vertus, fils de *François* de Bretagne, & de *Magdelene* d'Astarac.

Louis de Couesme, baron de Lucé & de Bonnestable, épousa *Anne* de Pisseleu, fille d'*Adrien*, & de *Charlotte* d'Ailly, de laquelle sont sortis *Jean* de Couesme, baron de Lucé, mort sans postérité de son mariage avec *Marguerite* Demandor, au siége de Lusignan, en 1574. & *Jeanne* de Couesme, héritiere de son frere, dame de Lucé & de Bonnestable, femme en premieres noces de *Louis*, seigneur de Montafflé en Piémont, dont sortit *Anne*, dame de Montafflé, femme de *Charles* de Bourbon, comte de Soissons; & en secondes noces, *Jeanne* de Couesme épousa *François* de Bourbon, prince de Conti.

Les armes sont: *d'or au lion d'azur, armé & lampassé de gueules.*

COUESPEL, ou COESPEL, sieur des Brieres, ancienne noblesse, en Normandie, élection de Vire, qui porte: *d'azur à trois besans, rangés en fasce d'argent, accompagnés de deux têtes de lion d'or, une en chef & l'autre en pointe.*

COUHÉ-LUZIGNEM: Cette famille prétend être sortie de l'illustre maison de Luzignem, quoiqu'il n'y ait pas long-temps qu'elle ajoute le nom de Luzignem à celui de Couhé.

Elle a produit différentes branches, dont deux subsistent. L'une est celle de Couhé-Fayolles, & l'autre est celle de Couhé de la Besge.

Les degrés de celle de Fayolles remontent à *Jacques* de Couhé, écuyer, sieur de Fayolles & du Chiron, lequel épousa *Marie* de Puisvignaud, dont naquirent *Gilbert*, *Anne* & *Françoise* de Couhé. *Gilbert* fut pere de *Jean* de Couhé, écuyer, sieur de Fayoles ou Fayales, Fayolles ou Fayalles, lequel épousa en premieres noces *N*. . . . Chazaud, & en secondes noces *Marie* de Chamborard. Du premier mariage naquit *Pierre*, qui suit; & du second vinrent, 1. *Barthelemi*, religieux de Sainte Genevieve; 2. *Pierre*, capitaine d'Infanterie au régiment de la Marche, marié à *N*. . . Ponchon, qu'il a laissée veuve sans enfans; 3. *Marie-Michelle*, d'abord reli-

gieuse du Tiers-Ordre de Saint François, relevée de ses vœux par arrêt du Parlement du 31 Juillet 1752. & mariée à *N*.... du Mosnard, appellé avant son mariage le chevalier de Beaulieu; 4. *Elisabeth*, morte veuve de *Louis* de Saint Georges, écuyer, seigneur de Reynier.

Pierre de Couhé, écuyer, sieur de Fayolles, épousa *Marie-Anne* Tison, laquelle étant devenue veuve, se remaria. De son premier mariage naquit *François* de Couhé, écuyer, sieur de Fayolles, actuellement vivant, qui a épousé *Charlotte* Gracieux, dont il y a lignée.

Quant à la branche de Couhé de la Besge, elle subsiste en la personne de *Marie-Antoinette* des Maisons, sœur de l'abbé de Bonnefont, chanoine de Saint Etienne de Limoges, enfans de *Jean* des Maisons, écuyer, seigneur de Bonnefont, & de *Marie-Françoise* de Carbonnieres: elle est veuve de *Philippe* de Couhé, écuyer, sieur de la Besge & de Mornay, dont elle avoit eu deux garçons. L'aîné vient de mourir étant capitaine d'Infanterie au régiment de Bourbon, non marié, appellé seulement *N*.... de Lusignan, & le second, nommé le chevalier de Couhé, n'est point marié.

Les armes: *écartelé d'or & d'azur à quatre merlettes de l'un en l'autre.*

COUILLARD, sieur de Hautmenil, élection de Carentan, en Normandie.

Porte: *d'azur à la croix d'argent, cantonnée au 1 & 4 d'une fleur de lys d'or; au 2 & 3 d'une coquille de même.* Il est parlé de cette famille dans l'*Histoire d'Harcourt*, p. 852. & 854.

COUILLERVILLE: On lit dans la même Histoire, p. 116. que *Robert* de Couillerville fut du nombre des trois cents gentilshommes à qui le roi *Jean* pardonna, pour avoir suivi le parti du roi de Navarre le 12 Décembre 1360. Il portoit pour armes: *d'argent, à un chevron de gueules, & trois étoiles de sable.*

COUILLIBŒUF, de la même province, famille maintenue dans sa noblesse le 3 Janvier 1667.

Porte: *d'azur à la tête de bœuf d'argent, encornée d'or.*

COULLARD, de la même province, élection de Carentan, famille qui porte: *de gueules à la fasce d'argent, accompagnée de trois treffles d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

COULOMBIERES: Il paroît par les terres que cette famille a possédées, qu'elle tire son origine du bailliage du Cotentin. *Guillaume*, seigneur de Coulombieres est mis dans le nombre des héros qui accompagnerent le duc *Guillaume* à la conquête de l'Angleterre en 1066. *Philippe* de Coulombieres est mentionné dans une chartre, où il servit de témoin en 1160. On trouve dans l'*Armorial* dressé en 1368. sous Charles V. un nommé *Henri*, sire de Coulombieres. *Jean*, sire de Coulombieres épousa *Jeanne* de Campion, fille de *Nicole*, baron de la Haye du Puys, dont *Jean* II. du nom, sire de Coulombieres, allié à *Guillemette* de Beauchamp, fille de *Raoul*, seigneur de Beauchamp, & de *Clémence* du Guesclin, dont *Jean* III. du nom,

sire de Coulombieres, baron de la Haye du Puys, marié à *Valentine* de Villiers, fille de *Sauvage* de Villiers, dont, entr'autres enfans, *François*, seigneur de Coulombieres, baron de la Haye du Puys, marié à *Marie* de Beauvau, fille de *Bertrand* de Beauvau, chevalier.

Les armes : *de gueules au chef d'argent.*

COULOUCES : C'est une baronnie de la subdélégation d'Argentan, possédée par le seigneur abbé & religieux de Jumiesge.

COUPIGNY : Il y a deux terres du nom de Coupigny, situées l'une en Artois, & l'autre dans la châtellenie de Lille. L'une & l'autre sont entrées dans la famille de Malet au commencement du quatorzieme siécle. Celle d'Artois a donné son nom à une ancienne maison, qui portoit : *d'azur, à l'écusson d'or*, & qu'on fait descendre des comtes de Wavrin. Pour celle de la châtellenie de Lille, elle doit son nom à une branche de Malet-Coupigny, qui s'y est établie. Cette terre est tombée par alliance dans la maison du duc de Croy-Roeux.

Une généalogie de Malet-Coupigny en Artois, extraite sur des titres authentiques, & rédigée en 1593. par *Jean* Scohier, commence à *Eustache* Malet (*a*), auquel on donne pour pere *Jean* I. du nom, sire de Graville, époux de *Marie* de Léon, tué dans un combat contre les Flamands, au passage du Lys, le 9 Juin 1302. & pour frere *Jean*, sixieme ayeul de *Louis* Malet, amiral de France, dernier mâle de la branche aînée.

I. *Eustache*, qui vivoit ès années 1285. & 1287. fut chevalier, seigneur des Pretz-lez-Fournes, du chef de sa femme, fille de *Guillaume* d'Ailly, chevalier, seigneur d'Ach, dont il eut *Jean* II. du nom, dit Grignard, qui suit, & *Enguerrand*, tige de la branche des seigneurs de Malet d'Hocron, éteinte au huitieme degré.

II. *Jean* II. du nom, dit Grignart, chevalier, seigneur des Pretz, vivoit dès l'an 1300. il se maria avec la dame héritiere de Coupigny. De ce mariage naquirent, 1. *Robert* dit Grignard, qui suit; 2. *Taffard*, de qui descendoit *Pierre* Malet, mort à la journée d'Azincourt, sans postérité; 3. *Jean*, chef de la branche de Malet, seigneur de Coupigny, dans la châtellenie de Lille, éteinte au neuvieme degré.

III. *Robert* Malet, dit Grignard, chevalier, seigneur des Pretz & de Coupigny, en Artois, en prit, suivant la convention du contrat de mariage de ses pere & mere, le nom & les armes, & il retint l'écu de Malet en chef de celui de Coupigny. Il vivoit en 1350. & eut de sa femme, fille de *Jean* du Maisnil, cheva-

(*a*) Eustache *descendoit, selon plusieurs Généalogistes, de l'un des chefs ou capitaines des gens du Nord, qui s'établirent en France sur la fin de la race Carlienne, & du côté maternel des anciens comtes d'Alençon, par* Alix *d'Alençon, femme de* Robert *Malet, comte d'Alençon, qui se distingua à la journée de Bouvines, l'an 1214. fils d'*Ernez, *petit-fils de* Guillaume, *& pere de* Robert, *époux d'*Agnès *de Tancarville, & ayeul de* Jean I. *du nom, sire de Graville, pere d'*Eustache, *par* Marie *de* Léon.

lier, seigneur de Rosimbos, mariée en 1357. 1. *Jean* III. du nom, qui suit; 2. *Jacqueline*, mariée à *Baudouin*, sieur de Noyelle.

IV. *Jean* III. du nom, chevalier, seigneur de Coupigny, fut tué en 1382. à la bataille de Rossebec, & laissa de *Marie*, fille du seigneur de Capenghehem, sa femme,

V. *Jean* IV. du nom, seigneur de Coupigny, fait chevalier en 1407. à la bataille de Liége, marié avec la dame d'Avion & de Salau, de laquelle il a eu, 1. *Jean* V. du nom, qui suit; 2. *Antoine* I. du nom, époux de la fille du comte de Grimilly.

VI. *Jean* V. du nom, seigneur de Coupigny, Avion & Salau par sa mere, épousa *Catherine-Antoinette* de Brimeu, fille du seigneur d'Humbercourt, maison honorée du collier de l'ordre de la Toison d'or, dans le premier chapitre tenu en 1429. & dont les armes sont: *d'argent à trois aigles de gueules, becquées & membrées d'azur, posées 2 & 1.* Il acquit avec elle la terre de Fouquieres en 1435. Il en eut,

VII. *David*, seigneur de Coupigny, Avion, Salau & Fouquieres, mort en 1503. qui eut d'*Isabelle* Cornille, son épouse, 1. *Jean* VI. du nom, qui suit; 2. *Jacques*, rapporté après son aîné; 3. *Antoine*, mort en 1520. abbé du Mont-Saint-Eloy, proche Arras.

Jean VI. du nom, seigneur de Coupigny, &c. chambellan de *Philippe*, archiduc d'Autriche, duc de Bourgogne, capitaine du château de Gosnay, testa le 4 Août 1513. en faveur de ses neveux. Il vivoit encore en 1520. & mourut sans avoir d'enfans d'*Anne* Dubois de Fiennes, sa femme.

VIII. *Jacques* I. du nom, chevalier, seigneur d'Hersin, la Fosse, Hennin-Liétard, qu'il vendit, Fouquieres, Noyelle-Godeau, Quierry, Belleforiere, conseiller & maître d'hôtel de l'empereur Maximilien, duc de Bourgogne en 1493. capitaine & grand bailli de Lens, épousa *Marguerite* de Bourgogne (*a*), dame de la Fosse, veuve de lui en 1513. Il en eut, 1. *Adolphe*, qui suit; 2. *Jacques*, rapporté après son aîné; 3. *Anne*, dame de Fouquieres, morte le 7 Mai 1541. ne laissant que deux filles, religieuses, de son mariage avec *Jean* de Vignacourt, sieur de Bunettes.

Adolphe I. du nom, seigneur de Coupigny, &c. épousa *Guislaine* de Noyelle, fille de *Guillaume* & d'*Isabeau* de Lichtervelde, dont *Anne* de Coupigny, marié à Ferry de Vissoc, de laquelle naquit *Julien* de Vis-

(*a*) *Elle étoit fille de* Philippe, *sieur de Bevres, amiral de Flandres, gouverneur d'Artois, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, &* d'Anne *de Borselle, dame de la Vere, fille de* Wolfard *de Borselle, maréchal de France, & de sa seconde femme,* Charlotte *de Bourbon, fille de* Louis, *comte de Montpensier, dauphin d'Auvergne, & petite-fille* d'Antoine *le Grand, bâtard de Bourgogne, sieur de Bevres, &c. chevalier de Saint Michel & de la Toison d'or, qui fut légitimé par* Charles VIII. *roi de France, en* 1485.

soc, mort sans avoir été marié.

IX. *Jacques* II. du nom, seigneur de Belleforiere, & autres lieux, eut de *Marie* de Torcq, dite Harpin, 1. *Adolphe* II. du nom, qui suit; 2. *Jean*, rapporté après son aîné; 3. *Jean*, chanoine de Notre-Dame de Tournay.

Adolphe II. du nom, seigneur de Belleforiere, &c. par la mort de *Julien* de Vissoc, son cousin germain, devint seigneur de Coupigny. Il étoit en 1562. enseigne de la compagnie des ordonnances du Roi, sous la charge du comte d'Hoostrate. Il n'eut de *Marie* Chevalier, sa femme, qu'un fils, sçavoir *Adolphe* III. du nom, mort sans avoir été marié.

X. *Jean* VII. du nom, héritier d'*Adolphe* III. du nom, son neveu, chevalier, seigneur de Coupigny, s'allia le 2 Septembre 1562. à *Jacqueline* de Rouck, fille de *Louis*, écuyer, haut bailli de Cassel en Flandres, veuve de lui en 1584. Il en eut treize enfans, entr'autres, 1. *Marie*, née le 30 Décembre 1563. épouse de *Charles* de Havrech; 2. *Philippe*, seigneur de Coupigny, de Belleforiere & d'Avion, qu'il vendit le 4 Août 1599. mari de *Magdelene* de Flefchin, dont la postérité s'éteignit; 3. *Antoine* II. du nom, qui suit; 4. *Charles*, rapporté après lui; 5. *Catherine*, abbesse de Flines; 6. *Jeanne*, abbesse de Saulchoir; 7. *Louis*, né posthume, tige de la branche des seigneurs de Noyelle.

Antoine II. du nom, seigneur de Fouquieres, épousa *Anne* de la Haye, dame de Caillevent, mere d'*Anne Catherine* & de *Jacqueline*. La premiere porta à *Charles* Chevalier, vicomte de Berghes-Saint-Winocq, son mari, la terre de Coupigny, qu'elle avoit héritée, & que le prince de Rache, son arriere petit-fils, a vendue en 1750. au sieur Coppens. La seconde épousa *Charles* de Longueval, & mourut en 1629.

XI. *Charles* I. du nom, frere cadet d'*Antoine* II. du nom, seigneur de Salau, &c. lieutenant-gouverneur du château de Béthune, épousa en premieres noces le 11 Février 1600. *Honorine* de Salusses-Bernemicourt, dame de Forestel & d'Ochinel, fille de *Charles* & d'*Honorine* de Hornes; en secondes noces, le 9 Juin 1614. *Anne* de Héricourt; en troisiemes noces, *Suzanne* des Wattines, fille & héritiere de Regnon, baron des Wattines, sieur d'Henu & de Varlincourt; en quatriemes noces, *Antoinette* de Mauville, & en cinquiemes noces, *Louise* de Griboval. Du premier mariage vinrent *Philippe*, qui suit, auteur de la branche des seigneurs de Fouquieres, & *Antoine* III. du nom, chef de celle des seigneurs de le Bargue, rapportée ci-après; & du troisieme mariage est sorti, entr'autres enfans, *Louis-Philippe*, tige de la branche des seigneurs d'Henu, aussi rapportée après les deux premieres.

Branche des seigneurs de Fouquieres.

XII. *Philippe* de Coupigny, chevalier, seigneur de Fouquieres, Salau, Locon & Crevecœur, fils aîné de *Charles* I. du nom, & d'*Honorine* de Salusses-Bernemicourt, signa le contrat de mariage d'*Antoine*, son frere,

en 1630. & transigea avec lui le 5 Décembre 1640. Il épousa en premieres noces *Anne* Laurin ; en secondes noces *Françoise* de la Porte, fille de *Louis*, sieur de Vaux, & en troisiemes, *Louise* de Béthune, veuve de lui sans enfans en 1685. Il eut du premier mariage,

XIII. *Charles* II. du nom, chevalier, seigneur de Fouquieres, Salau, &c. marié par contrat du 6 Mars 1653. à *Marie-Anne* de Varick, dont, 1. *Philippe-Constant-François*, qui suit ; 2. *Louise Françoise*, femme de *Julien* de Gargan, sieur de Rollepot ; 3. *Marie Anne-Clémence-Françoise*, épouse de *Philippe-Florent* d'Hybert.

XIV. *Philippe - Constant-François*, chevalier, seigneur de Fouquieres, &c. député de la Noblesse aux Etats d'Artois, mort le 17 Décembre 1737. avoit épousé le 14 Février 1692. *Marie-Josephe* du Pont de Teyneville, dame du Plouy, décédée le 5 Juillet 1731. dont, 1. *Marie-Florence*, mariée en 1722. à *François-Joseph* de Beauffort, duquel elle a deux garçons & quatre filles ; 2. *Marie - Therese*, religieuse à Messines, abbaye noble en Flandres ; 3. *Marie Constance*, dite mademoiselle d'Ochinel ; 4. *Charles-Constant - François*, qui suit.

XV. *Charles Constant-François*, chevalier, seigneur de Fouquieres, Salau, &c. chef du nom & des armes de sa famille, a épousé le 18 Janvier 1745. *Anne - Charlotte* Monck, dame d'Occoche, &c. qui compte parmi ses ancêtres l'illustre *Georges* Monck, duc d'Albermale. Leurs enfans sont,

1. *Philippe-Pierre-Joseph*, né le 10 Novembre 1745.

2. *Charles-Alexandre-Joseph*, né le 26 Août 1755.

3. *Constant - François - Joseph*, né le 31 Août 1757.

M. de Fouquieres porte les armes de Coupigny pleines, qui sont : *d'azur à l'écusson d'or.*

Branche des seigneurs de le Bargue.

XII. *Antoine* III. du nom, chevalier, seigneur de Forestel, fils puîné de *Charles* I. du nom, & d'*Honorine* de Salusses-Bernemicourt, mourut le premier Juin 1660. & eut d'*Eléonore* de Saint Amand, fille de *Bernard* (*a*), qu'il avoit épousée le 26 Novembre 1630. & dont il étoit veuf en 1653.

XIII. *Charles - Jacques*, chevalier, seigneur de le Bargue, Riencourt, Louverval, né le 20 Avril 1633. marié le 11 Août 1653. à *Françoise - Robertine* de Blocquel de Wismes, morte le 23 Janvier 1715. De ce mariage sont nés, 1. *Jean-François*, qui suit ; 2. *Charles-Louis*, dont le fils, *Gabriel - Joseph*, seigneur du Péage, capitaine dans le régiment de la Vieille Marine, a été tué en 1744. à l'affaire de

(*a*) *Elle étoit d'une ancienne maison, illustrée dans le douzieme siécle par le célebre* Odom de Saint *Amand, grand-maître des Templiers : elle est devenue héritiere, du chef d'*Anne de Boufflers, *sa mere, des terres de le Bargue, Riencourt, & de celle de Louverval, ancienne baronnie acquise par ses ancêtres sur la maison de* Montmorency.

Saverne, ne laiſſant qu'une ſœur, actuellement vivante & religieuſe à Meſſine; 3. *Caroline-Thérèſe*, mariée en premieres noces à *Philippe-Albert* du Mont-Saint-Eloy, mere du baron de Nedoncelle, capitaine dans le régiment de la Vieille Marine, mort en 1750. & en ſecondes noces à *Philippe François* de Coupigny, ſon parent, rapporté ci-après.

XIV. *Jean-François* de Coupigny, chevalier, ſeigneur de le Bargue, Louverval, &c. né le 4 Décembre 1661. mort le 30 Décembre 1711. épouſa le 8 Février 1695. *Marguerite* de Haynin, fille d'*Erneſt*, chevalier, ſieur du Cornet, & d'*Emmanuelle* de la Biche, dame de Cerfontaine, morte le 3 Mai 1721. dont, 1. *Marie Gabrielle*, née le 16 Décembre 1695. mariée le 8 Décembre 1722. avec *Robert-Hyacinthe-Joſeph* de Briois, chevalier, ſeigneur d'Hulluc, mort le 30 Décembre 1758. voyez au mot BRIOIS, même Volume de ce *Supplément*; 2. *Charles-François-Joſeph*, qui ſuit; 3. *Eléonore-Dominique*, dite mademoiſelle de Coupigny, née le 8 Janvier 1705. élevée à Saint Cyr (*a*), où elle eſt entrée en 1716.

XV. *Charles François Joſeph* de Coupigny, chevalier, ſeigneur de le Bargue, Noureuil, Louverval, &c. né le 17 Février 1697. a épouſé le 11 Décembre 1722. *Françoiſe-Florence-Joſephe* de Briois, fille de *Charles*, chevalier, ſeigneur de Sailly, & de *Magdelene* le Merchier Noureuil, dame d'Hulluc, & ſœur de *Robert-Hyacinthe-Joſeph* de Briois, ci-deſſus mentionné, & de *Philippe-Charles-Bernard*, abbé de Saint Vaaſt, dont,

1. *Conſtant-Marie-Hyacinthe-Joſeph*, fils aîné.

2. *Aimé-Charles-Maximilien-Joſeph*, dit l'abbé de Coupigny.

3. *Alexandre-Joſeph*, dit le chevalier de Coupigny, officier aux Gardes Wallonnes en Eſpagne.

4. *Conſtance-Joſephe*, dite mademoiſelle de la Motte, & quatre demoiſelles dans les abbayes nobles des Pays-Bas.

Les ſeigneurs de le Bargue continuent de porter l'écu de Malet, en chef de celui de Coupigny, ſçavoir: *d'azur à l'écuſſon d'or, au chef de gueules, chargé de trois fermeaux d'or, poſés 2 & 1.*

Branche des ſeigneurs d'Henu.

XII. *Louis-Philippe* de Coupigny, chevalier, ſeigneur d'Hennin-Wachin, fils de *Charles* I. du nom, & de *Suzanne* des Wattines, hérita des terres & ſeigneuries d'Henu & de Varlincourt, par la mort de *Jean-Charles*, ſon frere, époux d'*Anne* de la Voeſtine. Il épouſa par contrat du 21 Juin 1644. *Eléonore* le Vaſſeur, fille de *Barthelemi*, ſieur de Verquignœul, &c. & d'*Eléonore* de Croix des Tracelles. Il mourut étant veuf d'elle

(*a*) *Elle y a prouvé ſa deſcendance de nobleſſe devant M. d'Hozier, depuis & incluſivement* Jacques de Coupigny, *chevalier, maître d'hôtel de l'empereur* Maximilien, *& époux de* Marguerite *de Bourgogne. Voyez les* Preuves de la nobleſſe des Filles Demoiſelles reçues à Saint Cyr, *Tome VIII. fol.* 55. *où il en eſt parlé plus au long.*

le 20 Août 1688. âgé de soixante & trois ans. Il eut de son mariage,

XLII. *François-Philippe* de Coupigny, chevalier, seigneur d'Henu & de Varlaincourt, marié par contrat du 20 Décembre 1685. à *Anne-Françoise* de la Voestine, dame de Gaver, niece d'*Anne* de la Voestine, ci-devant nommée, & fille de *Philippe*, chevalier, marquis de Becelaer, & de *Magdelene* de Trabaize, baronne du Saint Empire. Il mourut avant sa femme le 21 Août 1693. âgé de quarante-huit ans. De lui vinrent, 1. *Charles-Maximilien*, qui suit; 2. *Jean-Charles-Bernard*, dit le chevalier de Coupigny, mort vers 1729. capitaine au régiment du Roi, Infanterie, où il servoit avec distinction.

XIV. *Charles-Maximilien*, comte d'Henu, seigneur de Varlaincourt, &c. député de la Noblesse aux Etats d'Artois, s'est marié en Juin 1720. à *Marie-Françoise-Philippine* de Héricourt, fille unique & héritiere du baron de Bomé, dont,

1. *Charles-Philippe-Dominique* de Coupigny, dit le baron de Bomé, marié au mois d'Avril 1747. avec *Constance-Alexandrine* de Gosson, dont il n'a point d'enfans.

2. *Adrien-Ferdinand*, dit le chevalier d'Henu, chevalier de Saint Louis, capitaine au régiment du Roi, qui a eu le bras emporté d'un boulet de canon à la bataille d'Hastembecq.

3. *Joseph-Maximilien*.

4. *Léon-Ernest*.

5. *Marie-Amélie*, dite mademoiselle d'Henu.

6. *Marie-Hubertine*, dite mamoiselle de Terbis, & deux demoiselles à l'abbaye noble de Bourbourg.

Le comte d'Henu porte les armes de Coupigny pleines.

Branche des seigneurs de Noyelle & d'Instringhuem.

XI. *Louis* de Coupigny, seigneur de Dixfort, fils posthume de *Jean* VII. du nom, & de *Jacqueline* de Rouck, né le 8 Septembre 1584. épousa *Marie* d'Obert, avec laquelle il vivoit en l'an 1624. Il en eut,

XII. *François*, seigneur d'Instringhuem, marié en premieres noces à *Jeanne-Claire* de Markais; en secondes noces à *Anne* le Maistre. Il eut, 1. *Antoine-Dominique-François*, capitaine de Cavalerie, décédé très-âgé en 1755. ayant vu mourir en 1750. son fils, sans postérité de *Jacqueline-Françoise* de Gauville; 2. *Philippe-François*, qui suit.

XIII. *Philippe-François* de Coupigny, chevalier, seigneur de Noyelle, Sorel, &c. s'est marié le 10 Octobre 1703. à *Caroline-Thérese* de Coupigny, sa parente, née le 23 Mars 1667. veuve de *Philippe-Albert* du Mont-Saint-Eloy. Ils sont morts l'un & l'autre en 1750. laissant de leur mariage, 1. *François*, qui suit; 2. *N*. . . . de Coupigny, religieuse à Bourbourg.

XIV. *François*, marquis de Coupigny, chevalier, seigneur de Lignereul, Sorel & Noyelle, ci-devant capitaine dans le régiment de la Vieille Marine, né le 26 Octobre 1704. a épousé *Marie-Walburge* de Hangouart, fille du comte d'Avelin, morte en 1756. dont quatre garçons. Les deux aînés sont capitaines dans le régiment du Roi, & les

deux cadets officiers dans celui de la Vieille Marine. L'aîné a épousé le 13 Juillet 1758. *N.* . . . d'Esclaibes, fille du comte d'Hulst, dont un fils né en 1759.

Le marquis de Coupigny porte les armes de Coupigny pleines.

COUR (la), sieur de Grainville, en Normandie, élection de Caën, famille dont parle la Roque, dans son *Histoire de Normandie.*

Les armes sont : *d'argent à la bande de gueules, accompagnée de six coquilles, 3 en chef & 3 en pointe.*

Il y a deux autres familles du même nom dans la même province, dont les armes sont différentes.

L'une porte : *écartelé au 1 & 4 de gueules au lion d'or ; au 2 & 3 d'azur à l'aigle d'or.*

L'autre porte : *d'azur à la bande d'or, cotoyée de deux besans de même.*

COUR-BALLEROI : *Tome I. p. 542. col. 1. lig. 26.* De ce mariage est sorti, *lisez*, De ce mariage sont sortis.

Ibid. col. 2. lig. 13. ajoutez : *Louis-Jacques* de la Cour, chevalier de Malte, commandeur, d'Auxerre, est frere puîné de *Jacques-Claude-Augustin.*

COURAUD : Famille maintenue dans sa noblesse en 1668. & 1705. dont il est parlé dans le *Tome I.* de l'*Armorial de France, Part. I. p. 154.* qui porte : *de sable à une croix d'argent & une bordure de gueules.*

COURAUDIN, en Anjou : Porte : *d'azur à un arbre d'or, posé sur un tertre de sinople, & accosté de deux fleurs de lys d'or.*

Geneviéve - Louise Couraudin de Laudonie, née le 5 Mars 1685. fille de *François* & de *Geneviéve* le Bas, reçue à Saint Cyr en Février 1693. a prouvé que *François* Couraudin, seigneur du Châtelard, qui en l'année 1540. épousa *Isabeau* de Combor, étoient ses quarts-ayeul & ayeule.

COURBOUZON : Seigneurie unie avec le fief de Chantrans, & érigée en baronnie par lettres patentes du mois de Décembre 1740. registrées à Besançon & à Dole, en faveur de *Claude - Antoine* Bocquet, seigneur de Courbouzon, conseiller au Parlement de Besançon ; qui avoit été créé chevalier par lettres de Février 1725. registrées à Dole. *Tab. Gén. Part. IV. p.* 413.

COURCELLES DE SAINT REMY, en Normandie : Famille maintenue dans sa noblesse en 1599. & 1623. qui porte : *d'argent à l'arbre de sinople, accosté de deux lions affrontés de gueules, au chef d'or, chargé d'une hure de sable.*

La Roque en parle dans son *Histoire d'Harcourt*, *p.* 997. & 1456.

COURCILLON : *Tome I. p. 543. col. 2. lig. 4.* la princesse de Rohan-Soubise est la derniere ; *lisez*, étoit la derniere.

Ibid. lig. 29. Marie - Sophie de Baviere le Westein ; *lisez*, Lowenstein.

COURCY, subdélégation de Falaise : C'est une terre érigée en baronnie des plus anciennes en Normandie, qui a passé depuis plus de deux siécles, par acquisition, dans la famille de messieurs de Villeamson, gentilshommes Ecossois, qui ont passé en France il y a plus de cinq cents ans, en même temps que

la famille des Faucons. C'est M. de Villeanson de Courcy, qui la possede aujourd'hui par succession de ses peres.

COURCY: Famille distinguée dès l'onzieme siécle. *Richard* de Courcy alla avec *Guillaume* le Conquérant à la conquête de l'Angleterre en 1066. *Robert* de Courcy, son fils, alla en Palestine avec le duc *Robert* Courteheuse. Il portoit: *d'azur fretté d'or, à trois heuses noires.*

On trouve dans le Catalogue de *Gabriel* du Moulin, *Hist. de Normandie*, le sire de Courcy, chevalier banneret, à la conquête de Jerusalem, qui portoit: *d'azur fretté d'or. Guillaume* de Courcy étoit maître d'hôtel d'Henri II. roi d'Angleterre, duc de Normandie. *Robert* de Courcy, aussi chevalier banneret sous Philippe II. portoit: *d'azur fretté d'or de six pieces.*

Il y a Courcy dans l'élection de Falaise, seigneur & patron de Maguy-la-Campagne, qui porte: *d'azur fretté d'or*; ce qui fait croire que c'est la même famille.

Une autre famille du nom de Courcy, sieur de la Touche & de Rommagny, élection de Mortain, porte: *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois quintefeuilles de même*, 2 & 1.

COURRIVAUD: C'est une famille dont il est parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 155. dont les armes sont: *d'or à deux épées de gueules passées en sautoir, les pointes en haut, les gardes & les poignées d'or; & un chef d'azur, chargé de trois canettes d'argent, cet écu timbré d'un casque de profil.*

COURS, en Agenois: Famille dont il est parlé dans le même *Armorial*, *Tome I. Part. I. p.* 156. qui porte: *d'azur au lion d'or, écartelé de gueules, à une meule de moulin d'argent.*

COURTEILLES: La seigneurie de Courteilles a été érigée en marquisat du temps de M. de Saint Contest, par forme de reconnoissance des services qu'il avoit rendus au Roi en qualité de lieutenant général des armées de Catalogne. Elle est aujourd'hui possédée par M. de Courteilles, conseiller d'Etat, intendant des Finances, en qualité d'héritier de madame sa mere, qui en a obtenu l'envoi en possession pour ses reprises, par sentence du Bailliage de Verneuil. Elle a été érigée en baronnie il y a environ deux cents ans, & est réunie à la terre de M. le comte de Tillieres.

COURTELAIR (de), en Normandie, élection de Caën: Porte: *d'argent à cinq roses de gueules*, 3 & 2.

COURTEMANCHE: Famille du diocèse d'Evreux, qui porte: *de gueules à trois lacs d'amour d'or posés en pal*, 2 & 1, de laquelle étoit *Marguerite-Magdelene* de Courtemanche, fille de *Sébastien* de Courtemanche, écuyer, sieur de Baspré, & de dame *Judith* le Hantier, née en 1680. & reçue à Saint Cyr au mois de Mai 1688. après avoir prouvé sa noblesse depuis *Robert* de Courtemanche, seigneur du Saussay, qui en 1450. épousa *Jeanne* Hémart, & étoit le sixieme ayeul de la produisante.

COURTEN: Famille originaire de Suisse, attachée au service de France avec distinction, depuis un temps considérable.

Les armes : *de gueules au globe cintré & croisé d'or.*

COURTENAY : *Tome I. p.* 545. *col.* 1. *lig.* 25. ancienne & illustre maison, *lisez*, ancienne & illustre branche.

Ibid. lig. 27. *après* d'*Adelaïde* de Savoye, *ajoutez*, dont il ne reste en 1759. que la mere du marquis de Beauffremont, prince de l'Empire.

Ibid. col. 2. *lig.* 18. sa sœur utérine, *lisez*, sa sœur consanguine.

Ibid. p. 546. *col.* 1. *lig.* 34. le 21 Juillet 1611. *lisez*, le 21 Juillet 1671.

Ibid. lig. 35. Il y a une branche de cette maison, qui a passé en Angleterre, *lisez*, Il y a une branche de l'ancienne maison de Courtenay, qui a passé en Angleterre; mais non de la maison royale de France, dont *Pierre* de France, septieme fils de *Louis* le Gros, épousa l'héritiere.

Ibid. col. 2. *lig.* 6. après *au lambel de trois pieces*, *ajoutez* : Mais à l'avénement à la Couronne de France par la branche de Bourbon, en la personne d'Henri IV. la branche de Courtenay porta : *écartelé au* 1 & 4 *de France, à la bordure engrelée de gueules; au* 2 & 3 *d'or, à trois tourteaux de gueules*, qui sont les armes de l'héritiere de Courtenay, qui est aussi l'écusson de madame de Beauffremont.

COURTIN : Famille dont il est parlé dans l'*Armorial de France, Tome I. Part. I, p.* 156. qui porte : *de gueules à trois roses d'or, tigées & feuillées d'argent, & posées* 2 & 1; *l'écu timbré d'un casque de profil.*

COURTIVRON : *Tome I. p.* 546. *col.* 2. *effacez* cet article de cinq lignes, & *lisez* ce qui suit :

Les terres de Courtivron & de Tarsul sont situées en Bourgogne au Bailliage de Dijon. Henri IV. étant à son camp devant Dijon, accorda le 11 Juillet 1595. à *Claude* le Compasseur de Crequy-Montfort, un brevet pour l'érection de ses terres en baronnie, en considération des services qu'il lui avoit rendus à la prise & réduction des villes & châteaux de Troyes, de Sens & d'Auxonne. En 1698. les terres de Courtivron & de Tarsul ont été érigées en marquisat pour ceux du nom & armes de le Compasseur. Ceux de ce nom, originaires de la province de Roussillon, comme on le voit par des actes très-anciens, sont établis en Champagne & de-là en Bourgogne, depuis environ trois siécles.

Une portion de la terre de Tarsul échue à *Robert* le Compasseur, du chef d'*Alix* de Chauvirey, sa mere, femme de *Tanneguy* le Compasseur de Crequy-Montfort, dont on voit l'épitaphe dans l'égilse de Saint Loup à Troyes, fut léguée par ledit *Robert* à *Edme* le Compasseur, son petit-neveu.

On voit par le Recueil des sentences du Bailliage de Troyes, citées par la Roque, dans le *Traité de la Noblesse*, & dans les Coutumes de Champagne, à l'occasion de la Noblesse utérine, dont les filles des gentilshommes douoient leurs enfans, que *Philippe* de Valois en 1346. accorda à *Girard* de Châtelvilain des lettres de confirmation de noblesse, comme issu d'une fille du lignage des seigneurs de Jaucourt; cet exemple est confirmé ensuite par plusieurs autres, & notamment par une sentence du Bailliage de Troyes du 26 Février 1491. suivant

suivant laquelle *Pierre* le Bey fut déclaré noble du côté de *Simonne* le Compasseur, son ayeule maternelle, dont la généalogie commence par feu *Guillaume* le Compasseur, comme il est marqué dans ladite sentence, en ces propres termes : *Né & attrait de la ville de Elne en Roussillon, noble & gentilhomme de race, tel connu & réputé notoirement, à cause de ses feux pere & mere* Bernard *le Compasseur &* Françoise *de Senesterra.*

Dans un acte du 20 Décembre 1390. par lequel *Françoise* de Senesterra vendit, comme chargée de la procuration de *Bernard* le Compasseur, son mari, une portion qui lui appartenoit dans le château d'Estagel, près Elne, on y voit *Bernard* qualifié de *miles.*

Guillaume le Compasseur, son fils, est dit dans la sentence, mari d'*Edmée* de Ferette, & pere de *Gilles* le Compasseur, qui fut lui-même pere d'*Edme* le Compasseur, de *Thevenotte* & de *Simonne. Pierre* le Bey, petit-fils de la derniere, donna lieu au jugement.

Gilles le Compasseur, capitaine de la ville & châtel de Joinville, avoit épousé *Marie* Dorigny, inhumée dans l'église paroissiale de Bar-sur-Seine, où l'on voit son épitaphe & ses armes en plusieurs endroits, ainsi que celles de son mari.

Edme le Compasseur, leur fils, écuyer, sieur de Tarsul en partie, comme héritier de *Robert*, son grand-oncle, épousa par contrat du 7 Janvier 1498. *Jacqueline* Hennequin, de la branche de Vaubercey, ainsi que Blanchard en donne la note. De ce mariage sont issus *Claude-François*, qui suit, & *Bénigne* le Compasseur rapporté après son frere.

Claude-François le Compasseur de Créquy-Montfort, sieur de Vitrey, fut marié avec *Françoise* de Malain, sœur d'*Edme* de Malain, baron de Lux, duquel il acquit par contrat du 21 Décembre 1582. pour les droits de sa femme, le reste des terres de Courtivron & de Tarsul, qui passerent à son fils. Le sieur de Vitrey fut tué en 1592.

Bénigne le Compasseur, sieur d'Alcheu, frere du précédent, fut homme d'armes en la compagnie du maréchal de Tavannes, & employé en plusieurs occasions sous Henri III. Il fut marié quatre fois ; en premieres noces à *Bénigne* de la Periere ; en secondes, à *Jeanne* Desmaillard ; en troisiemes, à *Philipotte* de Monge, & en quatriemes, à *Suzanne* Martin de Choisey. Il a eu des fils de tous ces mariages, dont plusieurs ont laissé postérité. Il testa le 21 Février 1545. & fit des fondations à l'église où il a été inhumé.

Bénigne le Compasseur, sieur des Roques & d'Alcheu, étoit issu du dernier mariage : il avoit été écuyer ordinaire de la reine *Marguerite*, & fut marié avec *Anne* Brocard. De lui descend au quatrieme degré,

Gaspard le Compasseur de Créquy-Montfort, marquis de Courtivron, ci-devant aide-maréchal-général des logis de la Cavalerie des armées du Roi, & chevalier de Saint Louis ; en lui a fini la seconde substitution des terres de Courtivron & de Tarsul. De son mariage avec *Marie-Rose-Louise* de Saint Cyr de Cely est issu,

Tanneguy-Philippe-Antoine, actuellement en bas âge.

Les armes sont : *d'azur à trois bandes d'or, au chef parti, le premier d'azur, à trois compas d'or ouverts, posés 2 & 1 ; le second d'or, au crequier de gueules.*

COURTOMER-SAINT-SIMON : *Tome I. p.* 547. *col.* 1. *lig.* 1. *Artus* de Saint-Simon, *lisez*, *Artur* de Saint-Simon.

Ibid. lig. 2. seigneur de Mer Eglise, *lisez*, seigneur de Sainte Mere Eglise.

Ibid. lig. 6. située dans le Cotentin, *lisez*, située à trois lieues de Séez.

Ibid. lig. 35. *après Magdelene* de Saint Remi, *ajoutez*, dame de la Mothe-Fouque.

Ibid. lig. 38. avec *N.* . . . . de Thiboutot, *lisez*, avec *Louise-Rose* de Thiboutot, dont un garçon, qui fut nommé *Antoine-Léon-Pierre*, comte de Courtomer.

Ibid. lig. 42. *après* marié à *Marthe* de Chardon, *ajoutez*, appellé le comte de Courtomer, ci-devant lieutenant colonel au régiment des Gardes Françoises, aujourd'hui gouverneur de Thionville.

Ibid. lig. 43. *après* il a eu *Raoul-Antoine*, *ajoutez*, dit le comte de Courtomer, mort le 5 Août 1755. âgé de cinquante-sept ans.

Ibid. col. 2. *lig.* 2. *après N.* . . . . Bernard de Coubert, *ajoutez*, dont un fils.

Ibid. lig. 10. *après* marquis de Courtomer, *ajoutez*, & de *Magdelene* de Saint Remi.

Ibid. lig. 12. *après* âgé de vingt-un ans, *ajoutez*, *Marie-Nicole* de Saint-Simon, mariée avec *N.* . . . de Coulonges, capitaine au régiment Royal, Cavalerie.

Ibid. lig. 13. Les armes de Saint Simon de Courtomer, *lisez*, Les armes de Saint-Simon-Courtomer.

Ibid. lig. 15. après *à trois lionceaux d'argent*, *lisez*, La branche aînée *écartele* de Caumont la Force & Clermont-Gallerande : la puînée, *au* 1 & 4 de la Noue, *parti* de Bretagne ; *au* 2 & 3 de Clermont-Gallerande.

COURTOIS (le) : Cette famille est originaire de la ville de Troyes. La généalogie de ceux qui portent ce nom est comprise dans le *Nobiliaire de Champagne*, suivant la production faite le 11 Février 1668. par devant M. de Caumartin, intendant de ladite province, & commissaire député par le Roi pour la recherche de la Noblesse. Elle a pour auteur *Simon* le Courtois. La postérité de *Simon* le Courtois est actuellement partagée en deux branches. L'aînée a pour chef *Pierre* le Courtois, chevalier, baron de Saint Cyr & les Vaulx-Germains, seigneur de Bucey, Fondvaunes & autres lieux, conseiller du Roi en sa Cour de Parlement.

Courtois porte pour armes : *d'azur à trois meures d'or, 2 en chef & 1 en pointe*, telles qu'elles sont inscrites dans l'*Armorial Général de France*, conformément à l'édit du Roi du mois de Novembre 1696. & suivant le certificat de M. d'Hozier, du 22 Août 1698.

COURTOIS, en Normandie, élection de Carentan : Porte : *d'argent à la fasce ondée d'or, accompagnée de trois oies*

d'argent sans queue.

COURTOUX : Famille dont il est parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 157. *Simon-Louis* de Courtoux, écuyer, seigneur de Noyan, capitaine de Cavalerie dans le régiment de la Motte, a eu de *Marie-Charlotte* Mérault, mariée le 14 Avril 1709. entr'autres enfans, *Nicolas-Joseph* de Courtoux, né le 26 Octobre 1714. page de la Reine en 1730. *Marie-Anne* de Courtoux, née le 21 Juin 1712. & *Catherine-Thérese*, née le 25 Novembre 1715. toutes deux reçues à Saint Cyr, l'une le 5 Juillet 1722. l'autre le premier Mai 1727.

Les armes : *d'argent à une fasce d'or, bordée d'une bordure de sable dentelée, & accompagnée de trois roses de gueules, posées 2 en chef & 1 en pointe.*

COURVILLE : C'est une seigneurie en Beauce, érigée en marquisat en faveur du duc de Sully, par lettres du mois de Décembre 1656. enregistrées au Parlement le 14 Février 1659. & en la Chambre des Comptes le 20 Mai 1661. *Tab. Généal. Part. IV. p.* 133.

COURVOL, petite ville située près de Clameci, au diocèse d'Auxerre, l'une des trente-deux châtellenies de l'Auxerrois, connue dès le commencement du cinquieme siécle, & nommée *Corvallis*, *Corvallum*, *Corvalium*, *Curvallis*, &c. Elle a donné son nom à une des anciennes familles du Nivernois, distinguée par ses alliances & ses services militaires. La généalogie de Courvol, dressée sur les titres originaux, a été imprimée *in*-4°. en 1750. & réimprimée avec beaucoup d'augmentations en 1753. On en a donné l'extrait dans la nouvelle édition de Morery, lequel extrait est encore imprimé *in*-8°. & contient dix pages. On y lit qu'*Hugues* de Courvol, qui vivoit vers la fin du onzieme siécle, peut être regardé comme le chef de cette famille ; mais la filiation ne commence qu'à *Gaucher* de Courvol I. du nom, chevalier, seigneur de Courvol-Dam-Bernard, (terre située à quatre lieues de l'autre Courvol), qui vivoit en 1301. & dont la Thaumassiere fait mention dans son *Histoire de Berry.*

Hérard de Courvol, écuyer, quatrieme fils de *Gaucher* III. du nom, seigneur du Tremblay, &c. & de *Jeanne* Bidaud de Poussery, mort avant l'an 1515. est auteur de toutes les branches subsistantes, qui sont celles des seigneurs du Tremblay ; des seigneurs de Lucery & des Aubus ; des seigneurs de Basole & de Montas, & des seigneurs de Champeaux.

La branche des seigneurs du Tremblay, qui commence au cinquieme degré, & a pour auteur, comme on l'a dit, *Hérard* de Courvol, subsiste dans *Louis-François* & *Germain-Gabriel* de Courvol, freres & fils de *Lazare* de Courvol, écuyer, seigneur de Lucy, &c. mort en l'année 1735.

Louis-François de Courvol, écuyer, seigneur de Lucy, &c. né le 29 Septenbre 1698. capitaine au régiment d'Agenois le 27 Octobre 1723. a épousé le 19 Janvier 1745. *Marie-Anne* de la Tournelle, dont, 1. *Jean-Baptiste*, né en 1752. 2. *Marie-Anne*, née le 2 Mars 1747. re-

çue à Saint Cyr ; 3. *Marie-Anne*, née le 22 Juin 1748. 4. *Louise-Monique*, née le 17 Août 1749. 5. *N.* . . . . de Courvol, née le 22 Août 1750.

Germain-Gabriel de Courvol, écuyer, seigneur de Montas, frere du précédent, né le 19 Août 1704. brigadier des Gardes du Corps dans la compagnie Ecossoise, chevalier de Saint Louis le 7 Avril 1749. capitaine de Cavalerie par brevet du 30 Mars 1750. a épousé le 3 Octobre 1740. *Monique* Carpentier, de laquelle il a eu, 1. *Claude-Pierre*, né le 18 Octobre 1747. 2. *Augustin*, né le 12 Novembre 1748. 3. *Joseph*, né le 6 Mars 1750. 4. *Françoise-Monique*, née le 3 Mars 1742. reçue à Saint Cyr en 1752.

La branche des seigneurs de Lucery & des Aubus a pour auteur *Alexandre* de Courvol, chevalier, seigneur de Lucery, des Aubus, &c. troisieme fils de *Jean*, chevalier, seigneur de Grand-Vaux & de *Bénigne* de Chassi, maintenu dans sa noblesse les 27 Mars & 8 Juillet 1667. mort le 25 Juillet 1671. & marié le 25 Juin 1655. à *Marguerite* de Grandrie. *François-Raco* de Courvol, son petit-fils, chevalier, seigneur de Croisy, Herry, &c. né le 4 Août 1701. chevalier de Saint Lazare le 8 Janvier 1725. nommé le 28 Mai 1734. à la commanderie de Souville, n'a point d'enfans de *Jacqueline* le Normand d'Herry, mariée le 24 Juillet 1726. veuve de *Pierre* de Menou, capitaine au régiment de la Sarre, chevalier de Saint Louis.

La branche des seigneurs de Basole & de Montas commence à *François* de Courvol, chevalier, seigneur de Basole & de Montas, troisieme fils de *Philibert* II. du nom, & de *Louise* de Bongars, capitaine au régiment de Langeron, & marié le 26 Juillet 1732. à *Anne* Chevalier. Sa postérité subsiste dans son arriere petit-fils, *Jean-Claude* de Courvol, écuyer, né le 28 Septembre 1713. capitaine au régiment de Nice le 11 Juillet 1745. chevalier de Saint Louis le 3 Août 1747. blessé à l'attaque des lignes de Vissembourg en 1744. reçu le 5 Août 1747. par le Roi à la commanderie de Vieux-Jonc, marié le 15 Février 1751. à *Marie-Anne-Constance* de Mullot, dont *Jacques-Lazare*, né le 17 Décembre 1751.

La branche des seigneurs de Champeaux a pour tige *Gilbert* de Courvol, écuyer, seigneur de Champeaux, second fils de *Léonard*, & de *Claude* de Quantin, né en 1676. marié le 14 Avril 1714. à *Hélene* de Compaing. Il est mort le 14 Avril 1741. & a eu de son mariage, 1. *Jean-Baptiste*, né le premier Juin 1717. 2. *Marie-Françoise*, née le 5 Novembre 1719. religieuse Hospitaliere à Nevers.

Les armes : *de gueules à la croix ancrée d'or, accompagnée en chef de deux étoiles d'argent.* Supports : *deux licornes*, & cimier, *une licorne issante.*

COUSIN, sieur de la Riviere, en Normandie, élection de Caën.

Porte : *d'azur, à trois molettes d'or, posées 2 & 1.*

COUSTELLIER (le), sieur de Beaumont, même province & même élection.

Porte : *d'argent à trois hures de sanglier, arrachées de sable, défendues d'argent, 2 & 1.* Quel-

ques-uns ajoutent, *couronnées d'or*.

COUVAINS : *Ezéchiel* Lohier, seigneur de Couvains, obtint des lettres de mutation de son nom de Lohier en celui de Couvains.

Les armes : *d'argent, au lion de gueules, armé & lampassé de sable, tenant une branche de laurier de sinople, & accompagné de trois croissans d'azur, 2 en chef & 1 en pointe.*

COUVERT DE COULONS : Famille maintenue dans sa noblesse en l'année 1671. par une ordonnance rendue par M. de Chamillart, intendant de Caën & commissaire départi dans cette généralité, pour la vérification des titres de noblesse. Il y est fait mention qu'elle étoit noble dès le temps de *Raymond* Montfaut, commissaire du roi Louis XI. en 1463.

Martin de Couvert, seigneur de Sottevast, vivoit avant l'an 1480. Il étoit le trisayeul de *Guillaume* de Couvert, écuyer, seigneur de Sottevast, en Normandie, qui fit preuve de noblesse en 1549. Il s'est marié avec *Elisabeth* de Saint-Simon-Courtomer, dont naquit *Jean-Antoine* de Couvert, écuyer, seigneur de Coulons & d'Auderville, lieutenant colonel d'un régiment d'Infanterie, allié le 6 Août 1645. avec *Marguerite* de Bretel, fille de *Raoul* de Bretel, seigneur & patron de Gremonville. De cette alliance est issu *Raoul* de Couvert, écuyer, seigneur & patron de Coulons, d'Auderville & de Sainte-Croix-Grand-Homme, gouverneur des ville & château de Bayeux, marié le 26 Mars 1690. avec *Esther* de Chardon, de laquelle naquit le 22 du mois d'Octobre 1698. *Gui-Auguste-Henri* de Couvert de Coulons, écuyer, seigneur & patron de Beuvrigni, gouverneur des ville & château de Bayeux, & écuyer de quartier de la Reine, reçu en cette qualité au mois de Mars 1734.

Cette famille possede depuis environ un siécle le gouvernement de la ville de Bayeux. M. l'abbé de Coulons, chanoine de l'église Cathédrale de Bayeux, archidiacre de Caën, abbé commendataire de l'abbaye de Notre-Dame de Longues, ordre de Saint Benoît, proche Bayeux, en est l'aîné. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I.* p. 158.

Les armes que cette famille porte, sont : *d'hermines, à une fasce de gueules, chargée de trois fermeaux d'or.*

COUVRAN, en Bretagne : Famille que M. le Laboureur dit être originaire des Pays-Bas, & devoir son origine aux anciens seigneurs de Cauvren dans l'ancien comté de Hasbain. Cette famille éteinte & fondue dans celle de Budes, seigneur de Hirel, portoit : *d'or, à sept macles d'azur, 3, 1 & 3.*

COUX : Famille maintenue dans sa noblesse en 1666. qui remonte à *Germain* de Coux, écuyer, seigneur du Châtenet, vivant en l'an 1548. *Léonard* de Coux, son petit-fils, écuyer, seigneur du Châtenet, épousa le 7 Juillet 1605. *Louise* de Limoges de la Gorce. *Louis* de Coux, seigneur du Bouchet, arriere-petit-fils de *Léonard*, fut marié le 19 Novembre 1694. avec *Jeanne* de Coux, fille d'*Elie* de Coux, écuyer, sieur de la Vareille, dont il eut neuf enfans, qui sont,

François de Coux, né le 31 Août 1702. reçu page du Roi dans sa grande écurie, le 27 Juin 1720. *Bertrand* & *François* de Coux, *Marie*, *Jeanne*, *Anne* & *Cécile* de Coux, *Luce* de Coux, née le 26 Février 1708. & *Jeanne* de Coux, née le 19 Février 1719. Ces deux dernieres demoiselles ont été reçues à Saint Cyr, l'une le 21 Juin 1718. & l'autre le 5 Juillet 1728. sur les preuves de leur noblesse.

Les armes : *d'argent à trois fasces d'azur, à une bande de gueules brochante sur le tout.* Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 159.

CRAON: *Tome I. p.* 550. *col.* 2. *lig.* 30. de Pallenoi, *lisez*, de Pullenoy.

CRÉMAINVILLE : Famille maintenue dans sa noblesse par ordonnance de messieurs de Machault & Jubert de Bouville, commissaires départis dans la généralité d'Orléans en 1667. & 1700.

Gilles de Crémainville, écuyer, seigneur de Champ, vivoit en 1540. avec *Françoise* de Courcelles, sa femme.

Antoine de Crémainville, leur fils, écuyer, seigneur de Champ & de Villeseaux, fut pere de *Gédéon* de Crémainville, écuyer, seigneur de Champ, marié le 2 Mai 1596. avec *Anne* de Surmont, fille de *Christophe* de Surmont, écuyer, sieur de la Barre & de Souette, dont il eut *Jacques* de Crémainville, écuyer, seigneur de Champ, homme d'armes de la compagnie du comte de Tresmes, allié le 20 Juillet 1626. avec *Marguerite* de la Goupilliere, mere d'*Elie* de Crémainville, écuyer, seigneur de Souette, qui épousa le 3 du mois de Juillet 1687. *Marie-Marguerite* de Saint Meloir, fille de *Louis* de Saint Meloir, écuyer, seigneur de Jutigni. De ce mariage naquit *Pierre-Nicolas* de Crémainville, écuyer, seigneur de Jutigni & des Mussets, marié deux fois; en premieres noces le 2 Février 1717. avec *Anne-Marie* de Bracquemont, seigneur de Mondoucet, conseiller du Roi, assesseur de la mairie de Chartres, & de *Catherine* Richer; & en secondes noces le 20 Janvier 1724. avec *Anne-Geneviéve* le Fevre, fille d'*Alexandre* le Fevre, avocat & procureur du Roi au Bailliage de Dourdan. De son second mariage il a eu, entr'autres enfans, *Marie-Anne-Elisabeth* de Crémainville, née le 13 Janvier 1726. reçue à Saint Cyr le 8 Février 1736. sur les preuves de sa noblesse.

Les armes : *d'azur à un besan d'or & un chef de même, chargé de deux tourteaux d'azur.* Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 159.

CRÉMEAUX D'ENTRAGUE: *Tome I. p.* 551. *col.* 1. *lig.* 22. dame de Chamonet, *lisez*, dame de Chamosset.

Ibid. col. 2. à la fin de l'article, *ajoutez* ce qui suit : Les armes de cette famille sont : *de gueules à trois croix trefflées, au pied fiché d'or, au chef d'argent, chargé d'une onde d'azur.*

CRÉMILLE : Famille de Berry, qui porte : *de sable à la croix ancrée d'argent*, & de laquelle étoit *Marguerite* de Crémille, née en 1680. & reçue à Saint Cyr au mois de Mai 1688. après avoir prouvé que *Jean* de Crémille, seigneur de la Girardiere, & *Colette* de Bailleul, qu'il avoit épousée en 1470.

étoient ses septiemes ayeul & ayeule.

CRÉNI : Famille de Normandie, de laquelle étoit *Françoise* de Créni, née en 1676. au mois de Septembre, & reçue à Saint Cyr au mois de Février 1686. Elle prouva sa noblesse depuis l'an 1500. que vivoit *Guillaume* de Créni, écuyer, demeurant à Bailli en Champagne.

Les armes : *d'azur à la fasce d'argent & à la bordure engrelée de gueules.*

Il y a une autre branche établie à Paris, de laquelle étoit *Marguerite* de Créni de Saint Lieu, née le 14 Mars de l'an 1682. du mariage d'*Antoine* de Créni, écuyer, sieur de Saint Lieu, & de *Marguerite* Bli, laquelle fut reçue à Saint Cyr au mois de Janvier 1694. après avoir prouvé que *Philippe* de Créni, seigneur de Bailli, fils de *Guillaume*, qui est employé dans la preuve ci-dessus étoit son quartayeul.

CREPON : Terre située dans le bailliage de Caën, & une des plus anciennes baronnies de son ressort, qui a donné son nom à une ancienne maison éteinte, que la chronique de Normandie dit avoir pour auteur un chevalier Danois, qui accompagna le duc Rhou, & qui eut en partage la terre de Crepon.

Les armes étoient : *de gueules à la quintefeuille d'hermines.*

CRESEQUES, en Picardie : Famille fondue dans celle de Crouy, qui portoit : *d'azur à deux tierces ou cresceques d'or, au chef d'or.*

CRESNAY : *Tome I. p. 556. col. 1. derniere ligne, après 1755. ajoutez*, mourut le 31 Mai 1756. au château de la Riviere, près Fontainebleau, âgé de soixante-cinq ans. Il étoit entré dans la Marine en l'année 1705. & s'étoit distingué dans les différens grades de ce service.

CRESP, en Provence : Famille qui subsiste dans les descendans d'*Antoine* Cresp, seigneur de Saint Césaire, lequel fut pourvu d'un office de secrétaire en Chancellerie, près la Cour des Comptes d'Aix le 18 Avril 1722. Il épousa *Anne* de Perrier, de laquelle il eut deux fils, *François*, qui suit, & *Pierre*, capitaine dans le régiment de Saintonge.

François Cresp, seigneur de Saint Césaire & du Mauvans, fut élu premier Consul de Grasse en l'année 1742. Il a exercé avec zele les fonctions du Consulat jusqu'en 1750. Le Roi en récompense de ses services, ennoblit les terres roturieres qu'il possédoit dans la seigneurie de Saint Césaire par lettres patentes du mois de Janvier 1749. enregistrées au Parlement de Provence le 10 Février suivant. Il fut député vers la fin de cette même année auprès de sa Majesté pour les affaires de la province. Il s'est marié à *Suzanne-Rossoline* de Grasse du Bar, le 14 Janvier 1731. de laquelle il a eu trois fils, qui sont,

1. *Antoine*, lieutenant de vaisseaux au département de Toulon.

2. *Charles*, capitaine dans le régiment de Saintonge.

3. *Joseph*, enseigne des vaisseaux du Roi.

Les armes : *d'or à la fasce de gueules, chargée d'une tête de lion de sable, languée de gueules & accompagnée de trois roses de*

gueules, 2 *en chef* & 1 *en pointe.* Voyez l'*Armorial de Provence*, par Artefeuil, *Tome I. p.* 296.

CRESPELDAVIDE, écuyer, sieur de la Marre, élection de Bayeux, qui porte: *d'azur à un donjon d'argent, posé sur une terrasse de même, soutenu par deux lions aussi d'argent.*

CRESPIN DE BILLY: Famille établie dans l'Anjou & l'Orléanois, maintenue dans sa noblesse par ordonnance de l'intendant de Tours du 16 Avril 1667. qui porte: *d'azur à un chevron d'or, accompagné de trois pommes de pin de même, posées* 2 *en chef &* 1 *en pointe.* Voyez l'*Armorial de France*, *Tome III. Part. I.*

CREST, sieur de Vaux: On trouve dans le même *Armorial*, *Tome I. Part. I. p.* 163. la généalogie de cette famille, qui porte: *d'azur à trois bandes d'or, & un chef d'argent chargé d'un lion de sable à demi-corps, langué, onglé & couronné de gueules.*

CRESTIEN, ou GUIARD, en Normandie: Porte: *d'azur à la bande d'argent, chargée de trois roses de gueules, accompagnée de trois fleurs de lys, au pied nourri d'or.*

Guy Crestien, ou Guiard, comme le nomme la Roque, fut pourvu de la charge de maître des requêtes en 1383. L'Auteur des généalogies des maîtres des requêtes le croit frere ou neveu de *Gervais* Crestien, chanoine de Bayeux & premier médecin du roi Charles V. *Rollin*, écuyer, mentionné dans le registre de la Chambre des Comptes, fut verdier de la forêt de la Ferté-Macé, en la vicomté de Falaise, par lettres du roi Charles VI, en 1415. & *Jean* Guiard, dit Crestien, eut pour femme, vers 1600. *Pierrette* de Harcourt.

CREUILLY, en Normandie: Porte: *d'argent à trois lionceaux de gueules.*

Le sire de Creuilly, *Richard* de Creuilly & *Guillaume* de Creuilly se trouvent tous les trois dans le catalogue des chevaliers qui allerent à la conquête de Jerusalem.

Les titres de la Chambre des Comptes disent qu'en 1210. *Richard* de Creuilly tenoit trois quarts de fiefs du chevalier de *Guillebert* de Creuilly, son frere aîné.

Robert de Creuilly en 1261. ratifia la donation du patronage de Saint Clair par le comte de Glocester, leur prédécesseur, aux moines de Cérisy.

Raoul de Creuilly, qualifié de monseigneur & de chevalier, fit un accord avec *Richard* de Breteville en 1306.

Henri de Creuilly, seigneur de Saint Clair, obtint du roi Philippe V. une chartre en faveur des fiefs qu'il possédoit en l'année 1367.

Richard de Creuilly rendit aveu de tous ses fiefs le 28 Janvier 1383.

Thomas de Creuilly, écuyer, capitaine du château & forteresse de Neuilly le 19 Juin 1425. eut pour femme *Jeanne* de There, dont,

Thomas de Creuilly, qui partagea le 8 Septembre 1446. avec tous ses freres la succession de *Thomas* de Creuilly, leur pere. Il fut marié avec *Guillemette* de Menil-Guillaume.

Jean de Creuilly, seigneur de Saint Clair, fit sa preuve de noblesse en 1523, justifia qu'il étoit

fils aîné de *Guillaume* de Creüilly & de *Catherine* de Vassy, héritier de *Jean* de Creuilly, seigneur de Sainr Clair, son oncle, frere aîné dudit *Guillaume*, qui n'avoit laissé aucun enfant de *Marie* Bacon, sa femme, & prouva la filiation ci-dessus.

D'autres branches de cette famille ont aussi fait leurs preuves de noblesse.

Voyez, sur cette famille, la Roque, dans son *Histoire d'Harcourt*, p. 1068.

CRILLON: *Tome I. p.* 558. *col.* 2. *effacez* tout l'article, & *voyez* au mot BALBE de ce *Supplément.*

CROEZER: Famille dont il est parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome I. Part.* 1. *p.* 164. qui porte: *de sable à trois chevrons d'argent, accompagnés de trois gobelets de même, posés 2 en chef & 1 en pointe.*

CROISSET D'ESTIAUX: *Tome I. p.* 559. *col.* 1. *lig.* 27. *lisez*, CROISET D'ESTIAUX, & *ajoutez* à la fin de l'article: Les armes: *d'azur à la fasce d'or, accompagnée de trois croisettes potencées de même en chef, & d'une canette d'argent en pointe.*

CROISILLES, en Normandie, élection de Caën. A la fin de l'*Histoire de Normandie* par *Gabriel* du Moulin, on trouve un chevalier-banneret de ce nom; & *Jacques* de Croisilles étoit bailli de la Magdelene en 1529.

Les armes: *de sable à trois croix recroisettées d'or, 2 & 1.*

CROISMARE: Terre dans le pays de Caux, qui fut portée par *Isabelle* de Croismare, fille de *Robert* de Croismare, conseiller au Parlement de Rouen, à *Charles* ou *Louis* Goupil, son mari, seigneur d'Amfreville-la-Campagne, châtelain de Bretigny. Leur fille unique, *Françoise* Goupil, épousa *Charles-Martel*, fils d'*Olivier*, seigneur de Fontaine & de *Marguerite* de Cambernon. C'est par ce mariage que la terre de Croismare est entrée dans la famille de Martel, où elle est depuis plus de deux cents ans. Elle a passé à feue madame de Rothelin, sœur du pere de madame de Martel d'aujourd'hui.

Dans plusieurs cartulaires des abbayes de Préaux, diocèse de Lisieux, de Jumieges & de Saint Wandrille, diocèse de Rouen, dès les années 1045. 1212. 1230. 1291. & 1313. les seigneurs de Croismare y sont qualifiés de *Miles.* Cette famille subsiste aujourd'hui dans deux branches, sçavoir celle des seigneurs de la Pineliere & de Lasson, devenue l'aînée, qui a produit le rameau des barons de Lasson, & celle des seigneurs de Portmort, qui a produit un rameau établi à Vernon. Elle a donné sous Louis XI. un archevêque de Rouen.

Guillaume de Croismare, chevalier, seigneur de Croismare, de Saint Jean de Cardonnay, de Limesy, d'Etenemare, des Alleurs, de Saint Just, &c. fonda une chapelle dans la paroisse de Saint Nicaise à Rouen le 15 Avril 1387. dont le revenu est de cinq cents livres de rente (*a*); & une autre chapelle du 15 Juillet 1387. dans son manoir seigneurial de Saint Jean de Cardonnay à la

(*a*) *Voyez l'Histoire de la ville de Rouen, Tome IV. p.* 493. *& suivantes.*

p ésentation de ses héritiers (*a*). I: est enterré dans la chapelle de Sainte Catherine, paroisse Saint Nicaise à Rouen, qu'il avoit fondée (*b*). On y voit son épitaphe, où il est qualifié chevalier. On croit qu'il avoit épousé *Marie Guillande*, dont, 1. *Guillaume*, qui suit; 2. *Robert*, auteur de la branche des seigneurs de Limesy, éteinte en 1589. en la personne d'*Adrien de* Croismare (*c*).

Guillaume de Croismare II. du nom, seigneur de Saint Jean du Cardonnay & autres terres, mort avant son pere vers l'an 1390. laissa d'*Isabeau* Naguet, sa femme, fille de *Gueroult* Naguet & de *Marie* du Bosc, niece de *Nicolas* du Bosc, chancelier de France & évêque de Bayeux à la fin du quatorzieme siécle, 1. *Nicolas*, l'un des deux cents soixante-quatre écuyers de la compagnie de M. *Philippe* d'Artois, chevalier-banneret, reçu à l'Isle le 10 Octobre 1386. mort sans enfans; 2. *Jean*, qui suit; 3. *Guillaume* III. du nom, qui a fait la branche des seigneurs des Alleurs, pere de *Robert* Croismare, archevêque de Rouen en 1482. Cette branche a fini dans la personne de *Catherine* de Croismare, dame des Alleurs, mariée vers 1600. à *Nicolas* Puchot, seigneur de Malaunay, dont est descendu M. le marquis des Alleurs, ambassadeur à la Porte.

Jean de Croismare, écuyer, seigneur de Saint Jean du Cardonnay & de la Pineliere, du chef de sa mere, fut chargé en partie du traité de la ville de Rouen, lorsque les Anglois en firent la conquête l'an 1418. (*d*). Il avoit épousé *Jeanne* de Surtainville, dont il eut,

Jean de Croismare II. du nom, écuyer, seigneur de Saint Jean du Cardonnay, marié le 15 Avril 1447. à *Jeanne* du Renel, dont, 1. *Robert*, qui suit, & deux filles mariées, l'une au sieur de Roncherolles, & l'autre au sieur de Gausseville.

Robert de Croismare, écuyer, seigneur de Saint Jean de Cardonnay, épousa *Jeanne* de Valsemey ou Valsemer, dont *René*, qui suit, & deux filles mariées.

René de Croismare, écuyer, seigneur de Saint Jean de Cardonnay, épousa *Anne* de Roussel, niéce de *Rodolphe* Roussel, archevêque de Rouen en 1444. Ce fut elle qui acquit la terre de Portmort, ayant la garde noble de *Charles*, qui suit, & de *Robert*, ses enfans. Le dernier est mort sans postérité.

Charles de Croismare, écuyer, seigneur de Saint Jean du Cardonnay, fut député par la Noblesse aux Etats tenus à Rouen le 15 Novembre 1579. (*e*). Il épousa *Anne* Jubert, de laquelle il eut, 1. *Claude*, qui suit; 2. *Nicolas*, auteur de la branche des seigneurs de la Pineliere, rapportée ci-après, & trois filles mariées.

(*a*) *Description Géographique de la haute Normandie, Tome II.* p. 482. & 489.

(*b*) *Hist. de Rouen, Tome IV.* p. 497.

(*c*) *Il en est parlé dans l'Histoire d'Harcourt, par la Roque, Tome II.* p. 1546.

(*d*) *Voyez l'Histoire de Normandie, Tome I.*

(*e*) *Hist. de Rouen, Tome II.* p. 407.

Claude de Croiſmare, écuyer, ſeigneur de Saint Jean du Cardonnay, fut tué au ſervice du roi Henri IV. à la bataille d'Ivry en 1590. & ſon corps ne put être trouvé. Il avoit épouſé *Anne* du Mouchel, dame de Bourdun, fille unique de *Jean* du Mouchel, vicomte héréditaire de Boeſville & d'Avremeſnil, & d'*Anne* Muſtel, dont,

Marie de Croiſmare, ſeule & unique héritiere, qui fut mariée à *Adrien* d'Herbouville, écuyer, ſeigneur de Luneray au mois de Mars 1597. auquel elle porta la terre de Saint Jean du Cardonnay, que les ſeigneurs d'Herbouville poſſèdent depuis ce long eſpace de temps (*a*).

Branche des ſeigneurs de la Pineliere & de Laſſon, devenue l'aînée.

Nicolas de Croiſmare, écuyer, ſecond fils de *Charles* de Croiſmare & d'*Anne* Jubert, conſeiller du Roi en ſes conſeils d'Etat & privé en 1578. épouſa en premieres noces *Catherine* de la Roche, dame de Vaudrimare, dont il n'eut point d'enfans, & en ſecondes noces le 17 Avril 1594. *Eliſabeth* de Novince, fille de *Guillaume* de Novince, ſeigneur d'Aubigny, baron de Crepon & d'Eſquay, dont, 1. *Louis*, qui ſuit; 2. *Nicolas*, auteur d'une branche ſéparée, rapportée ci-après; 3. *Pierre*, ſeigneur des Rotoirs & de la Pleſſe, marié en 1636. à *Judith* de Clermont, veuve de *Centurion* de Pardieu, & fille de *Georges*, ſeigneur de Clermont, marquis de Gallerande, chevalier des ordres du Roi, & de *Marie* Clutin de Ville-Pariſis, mort ſans enfans, étoit capitaine d'une cumpagnie de gens de pied, avec laquelle il ſervit en Hollande. Il fut des quatre vingt-huit archers & du nombre des ſoixante lanciers, ſous la conduite de M. de Châtillon-Coligny, ſuivant la montre faite à Andely, le 15 Novembre 1560. 4. *Jacques*, ſeigneur de Vaux-Richer, qui épouſa *Marie* Regnault de Bellecourt, mort ſans enfans, & deux filles mariées.

Louis de Croiſmare, écuyer, ſeigneur de la Pineliere, d'Ecrameville & Caſtillon, ſeigneur, patron & baron de Laſſon, du chef de ſa femme, épouſa en 1628. *Magdelene* de Revie, fille de *Jacques* de Revie, ſeigneur de Laſſon & de Saint Vaaſt, & de *Jeanne* de Verigny, dont, entr'autres enfans, *Nicolas*, qui ſuit, & *Louis*, capitaine dans le régiment de Picardie, ſuivant ſa commiſſion du 19 Juillet 1649. tué dans une affaire à Rouen.

Nicolas de Croiſmare, écuyer, ſeigneur, patron & baron de Laſſon, épouſa *Magdelene* le Pionnier, de laquelle il eut pour fille unique, *Eliſabeth* de Croiſmare, dame de Laſſon, mariée le 8 Novembre 1688. à *Anne-François-Nicolas* de Croiſmare, ſon couſin.

Rameau ſorti des ſeigneurs de la Pineliere, devenus barons de Laſſon.

Nicolas de Croiſmare, écuyer, conſeiller d'Etat, ſecond fils de *Nicolas*, ſeigneur de la Pineliere,

(*a*) *Elle avoit un frere qui fut tué d'un coup de piſtolet, ſe battant en duel contre le ſieur de Friqueville.*

& d'*Elisabeth* de Novince, épousa en premieres noces *Anne* de Cauvigny, veuve d'*Adrien* Gislain, seigneur de Barneville, dont il eut *Pierre*, mort jeune, & en secondes noces *Jeanne* de Montaut, de laquelle il eut, entr'autres enfans, *François-Nicolas* de Croismare, écuyer, seigneur des Rotoirs & de la Plesse, marié le 8 Novembre 1688. à *Elisabeth* de Croismare, sa cousine. Par ce mariage furent réunies les deux branches de la Pineliere. Ils ont eu,

1. *Elisabeth-Thérese*, mariée à *Hercules* Vauquelin, marquis d'Hermanville.

2. *Marc-Antoine-Nicolas*, qui suit.

3. *François-Eugene*, reçu chevalier de Malte le 2 Août 1712. lieutenant colonel du régiment du Roi, Infanterie, brigadier des armées du Roi le 20 Mars 1747. maréchal de camp le premier Mai 1758. Il a quitté l'ordre de Malte (*a*), pour être commandeur de l'ordre royal & militaire de Saint Louis en Juillet 1753. Il a épousé en Décembre 1756. *N.*... l'Abbai, fille de *N.*...... l'Abbai, comte de Morvilliers, baron de Beaufremont & de Vrecourt, premier président de la Chambre des Comptes de Nancy.

Marc-Antoine-Nicolas de Croismare, écuyer, seigneur, patron & baron de Lasson, chevalier de Saint Louis, a été capitaine dans le régiment du Roi, Infanterie. Il a épousé le 3 Août 1735. *Suzanne* David de la Pailleterie, dont,

1. *Anne-François-Nicolas-Eugene.*

2. *Pierre-Antoine*, servant dans le régiment du Roi, Infanterie en 1752.

3. *Suzanne* de Croismare, non mariée.

Branche des seigneurs de Portmort.

Charles de Croismare, écuyer, seigneur temporel & spirituel de Portmort, dit le capitaine Saint Jean, troisieme fils de *Charles*, seigneur de Saint Jean de Cardonnay, & d'*Anne* Jubert, épousa *Antoinette* de Tilly le 2 Décembre 1599. fille de *Jacques* de Tilly & d'*Adrienne* de Boufflers. Il fut fait capitaine d'une compagnie de deux cents hommes de pied par commission du 8 Juillet 1597. & il fut exempté de servir à l'arriere-ban en 1598. Il eut de son mariage, entr'autres enfans, 1. *Jacques*, qui suit; 2. *Nicolas*, chanoine à Vernon; 3. *Pierre*, marié à *Marguerite* Fouet, mort sans enfans; 4. *François*, capitaine au régiment de Roncherolles; 5. *Charles*, tué au siége de la Rochelle, & une fille mariée.

Jacques de Croismare, écuyer, seigneur de Portmort, fut d'abord reçu dans l'ordre de Malte en Mars 1630. âgé de dix-sept ans. Il quitta l'ordre, pour épouser le 20 Août 1638. *Marie* Fouet, de laquelle il eut, entr'autres enfans, 1. *Charles*, marié à *Suzanne* Cognet, mort sans postérité; 2. *Adjutor*, qui suit; 3. *François*, auteur du rameau établi à Vernon, & trois filles mariées.

Adjutor de Croismare, de son mariage avec *Marie-Louise* Al-

(*a*) *Le Grand-Maître lui a permis de porter la croix, quoiqu'il eût quitté l'Ordre.*

Jorge de Saineville, a eu une fille unique, nommée *Louise-Françoise-Elisabeth* de Croismare, mariée en 1749. à *N.....* d'Amonville.

Rameau demeurant à Vernon en Normandie.

François de Croismare, écuyer, troisieme fils de *Jacques* de Croismare, seigneur de Portmort, & de *Marie* Fouet, épousa en premieres noces *Marie-Françoise* Roussel, dont il eut *Jacques-François*, qui suit; & en secondes, *Anne* de Henault. Les enfans de ce second mariage sont,

1. *René* de Croismare, maréchal des camps & armées du Roi, lieutenant de Roi de l'Ecole Militaire, marié à *Charlotte* Bouillant, dont il a *Jacques-Charles*, capitaine dans le régiment de Lameth, Cavalerie, & écuyer en la petite écurie en 1750. Il a quitté la petite écurie pour prendre son service militaire.

2. *Henri* de Croismare, commandant la petite écurie du Roi en 1740. marié en 1736. à *Marie-Thérese* le Duc, morte le 25 Octobre 1752. de laquelle il a six enfans, dont la fille aînée est mariée à M. de Nollent, &c.

François de Croismare, écuyer, seigneur de la Poterie, a servi en qualité de capitaine dans le régiment de Bretagne, Infanterie. Il fut considérablement blessé & fait prisonnier à la bataille de Malplaquet. Il a épousé *Catherine* de Brevedent, fille de *Denis-Charles* de Brevedent, & de *Marie-Anne* de la Poterie, de laquelle il a eu,

1. *Jacques-François* de Croismare, reçu page du Roi en sa petite écurie en 1732. écuyer du Roi en la même écurie en 1737. marié le 5 Décembre 1758. à *Elisabeth-Louise* le Bas de Courmont.

2. & 3. *Marguerite* & *Emilie*, élevées à Saint Cyr.

Les armes : *d'azur au lion passant d'or.*

CROIX, marquis d'Heuchin : Porte : *d'argent à la croix d'azur.*

CROIX (la) : Famille établie en Bourgogne, à Paris & à Metz, maintenue dans sa noblesse par arrêt des commissaires généraux du Conseil du 12 Avril 1698. dont la généalogie se trouve dans l'*Armorial de France*, *Tome IV.* qui porte : *d'azur à une croix pattée & alaisée d'or, écartelé de gueules à un coq d'or, & sur le tout un écusson de même.*

CROIX (la) : Autre famille, dont on trouve aussi la généalogie dans le même *Armorial*, *Tome I. p. 165.* qui fut maintenue dans sa noblesse par ordonnance de 1670.

Philippe de la Croix, étoit natif de la ville d'Arles, chambellan du Roi François I. en 1526. fut marié en 1527. avec *Anne* Bazile, décédée le 5 Novembre 1540. *Louis-Philippe* de la Croix de Beaurepos de Cerisou, descendu de lui, fut reçu page du Roi dans sa petite écurie le 17 Février 1735.

Les armes : *d'or à trois fasces d'azur ondées, celle du chef surmontée d'un lion de gueules à demi-corps.*

CROIX (de la), sieur de la Boucherie & des Jardins, en Normandie, élection de Vire.

Porte : *d'argent à la croix d'argent, cantonnée de quatre roses d'or.*

CROIX DE CASTRIES : *Tome I. p. 559. col. 2. lig. 9.* un

autre tradition, *lisez*, une autre tradition.

Ibid. à la fin de l'article, *ajoutez*, & un fils né en Avril 1756. M. le marquis de Castries a eu pour frere *Louis-Augustin* de la Croix de Castries, né le 5 Octobre 1728. reçu chevalier de Malte de minorité le 3 Juin 1731.

CROPTE: *Tome I. p. 559. col. 2. lig. 2.* de l'article, *après* Périgord, *ajoutez*, dont l'évêque de Noyon, pair de France, de la branche de Bourzac.

Ibid. p. 560. col. 1. lig. 13. Rouffignac, *lisez*, Roffignac.

Ibid. lig. 27. à la fin de l'article, *ajoutez*: Cette famille subsiste dans la personne de *N....* de la Cropte, seigneur de Sebioux, marié, & qui a des enfans. Il a pour frere puîné *N....* de la Cropte, qui a été enseigne de vaisseau, connu sous le nom de chevalier de Sainte Abre, & appellé marquis de Sainte Abre, depuis son mariage avec *N....* de Durfort, de la branche de Civrac morte en 1759. M. de Sebioux & M. le marquis de Saint Abre sont tous deux fils de feu M. de Serillac, lequel avoit une sœur, morte veuve de M. Boucher d'Orsay, qui avoit été intendant de Limoges.

CROSE-LINCEL: *Antoine* de Crose-Lincel & de Saint Martin, épousa *Marguerite* de Guiran, dont il eut pour fille, *Jeanne* de Crose-Lincel, mariée à *François* de Gantès, chevalier, seigneur de Valbonnette, conseiller du Roi en ses Conseils, & son procureur général au Parlement d'Aix. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p.* 560.

Les armes: *d'azur à trois pals d'or, sommé d'un triangle de même, à trois étoiles aussi d'or rangées en chef.*

CROVILLE, en Normandie, ancienne noblesse, qui, jusqu'en 1365. a porté le nom de Boudet, & qui depuis ce temps a alternativement porté celui de Boudet & de Croville, & qui enfin a quitté celui de Boudet, pour garder celui de la terre de Croville, située dans le diocèse de Coutances, élection de Valognes, qu'elle possédoit dès l'onzieme siécle.

L'*Histoire de Normandie* fait mention de *Raoul* Boudet, chevalier, seigneur de Croville. Dans un ancien manuscrit en velin de la Bibliotheque de Bayeux, intitulé, *Les anciennes Histoires d'Outremer*, il est compris dans le catalogue des seigneurs qui passerent avec *Guillaume*, premier duc de Normandie en 1066. pour faire la conquête de l'Angleterre. Il mourut en 1087. & fut enterré dans le chœur de l'église de Croville, ainsi que ses successeurs, preuve certaine que la maison de Croville étoit en grande considération dès ce temps-là.

Raoul II. du nom, son fils, fut à la conquête de Jerusalem en 1092. sous *Robert* de Courtebotte, dit l'ancien manuscrit de la Bibliotheque de Bayeux. Il signa en 1152. à la fondation des chanoines de Nehou, faite par *Richard* de Reviers, chevalier, en qualité d'un des douze barons de Normandie, en présence de Henri I. duc de Normandie & roi d'Angleterre, qui étoit en personne à la dédicace de cette chapelle. Il eut un fils nommé

Pierre I. du nom, chevalier, seigneur de Croville, qui laissa de sa femme,

Thomas I. du nom, chevalier,

ſeigneur de Croville, mort au mois de Mars 1200. qui eut pour fils *Pierre*, qui ſuit, & *Guillaume*, écuyer, qui vivoit en 1251. ſuivant l'époque du livre noir du diocèſe de Coutances, mort ſans avoir été marié.

Pierre II. du nom, chevalier, ſeigneur de Croville, ſe maria à *Nicole* de Reviers, iſſue de *Richard* de Reviers, fondateur de la chapelle de Nehou, morte en 1263. & lui en 1275. On lit dans l'*Index* du capitulaire de l'abbaye de Montebourg, que pour cinq prébendes, il fit donation à cette égliſe d'un fief nommé actuellement le fief de Rauville. Son fils, *Robert*, qui ſuit, confirma cette donation. Les religieux de cette abbaye aliénerent le fief de Rauville, & il eſt aujourd'hui poſſédé par M. du Hecquet.

Robert I. du nom, chevalier, ſeigneur de Croville, mort en Décembre 1300. épouſa en 1298. *Nicolle* de Tilly, morte le 5 Mai 1322. Ils eurent pour enfans, *Richard*, qui ſuit, & *Robert*, mort ſans être marié le 9 Mai 1326. & enterré dans l'égliſe de Croville.

Richard Boudet I. du nom, chevalier, ſeigneur de Croville, mort en Décembre 1323. avoit épouſé *Nicole* d'Orglande, d'une ancienne nobleſſe de la province, qui ſubſiſte aujourd'hui dans la perſonne de M. le comte de Briouze, dont,

Jean Boudet I. du nom, chevalier, ſeigneur de Croville, vivant en 1334. Il ſe maria à *Agnès* de Groſparmy, de laquelle il eut, *Pierre*, qui ſuit, & *Nicolas*, qui vivoit en 1356. mort ſans avoir été marié. Il en eſt fait mention dans le livre blanc du diocèſe de Coutances. Il ſervit de ſecond à *Godefroy* d'Harcourt, ſeigneur de Saint Sauveur-le-Vicomte, contre le ſeigneur de Chifrevas.

Pierre Boudet III. du nom, chevalier, ſeigneur de Croville, vivant en 1349. eut de *Jeanne* de Conſeil, ſon épouſe, morte en 1397. & enterrée à Croville,

Jean Boudet II. du nom, mort en 1403. Il eut ſes biens confiſqués par le roi de Navarre, pour avoir pris le parti du roi de France; mais il fut compris dans le traité de paix fait en 1365. entre ces deux princes, & ſes biens lui furent rendus par acte du 20 Décembre de la même année, dont l'original ſe conſerve dans les archives de la famille, qui depuis ce temps, comme on l'a remarqué, a pris alternativement le nom de Croville, terre que poſſédoit *Raoul* I. du nom dès 1066. Ses enfans avec *Robine* de Campron, fille de *Jean* de Campron, ſeigneur de Lorois, ſont *Jean*, qui ſuit; *Jeanne*, & *Perrette*, mariées.

Jean de Croville III. du nom, chevalier, ſeigneur dudit lieu, déclaré majeur en 1403. mort en 1443. eut d'*Iſabeau* de Thieuville, ſon épouſe, *Jean* IV. du nom, qui ſuit, & *N.....* de Croville, mariée à *Raoul* de Briroy, écuyer, ſeigneur de Freville.

Jean de Croville IV. du nom, chevalier, ſeigneur dudit lieu, épouſa en 1466. *Jeanne* de la Feniere, & mourut en l'année 1500. Ses enfans furent, 1. *François*, curé de Croville; 2. *Raoul*, qui ſuit; 3. & 4. *Pierre*

& *Jacques*, qui n'ont point été mariés; 5. *Anne*, mariée à *Jean* de Mons, écuyer, chevalier d'Angonville; 6. *N*..... de Croville, mariée à *N*...... de Breuly, écuyer. *Raoul* de Croville III. du nom, écuyer, seigneur dudit lieu, partagea en 1511. avec ses freres *Pierre* & *Jacques*. Il épousa le 29 Novembre 1513. *Françoise* d'Anneville, & mourut en 1556. laissant *Nicolas*, qui suit, & deux filles; sçavoir, l'une nommée *Ursine*, mariée à *Eustache* de Thieuville, chevalier de Briguebost, & l'autre à *Robert* d'Ouessay.

Nicolas de Croville, chevalier, seigneur dudit lieu, épousa le 19 Février 1545. *Jeanne* de Pittebout, & mourut en 1565. Ses enfans furent, 1. *Gilles*, qui suit; 2. *Jacques*, seigneur de l'Isle, marié en 1591. à *Isabeau* de Therc, veuve de *François* de Glatigny, écuyer, mort sans enfans, & une fille, qui a été mariée.

Gilles de Croville, chevalier, seigneur dudit lieu & de Biniville, commanda la Noblesse du Cotentin, sous le regne de Henri IV. Il se maria le 8 Novembre 1573. à *Gilonne* du Moncel, fille & héritiere de *Jacques*, écuyer, seigneur de Saint Nazaire, &c. & de *Renée* de Gouberville-Piquot, dame dudit lieu. Il mourut à Rouen le 11 Février 1612. & son corps fut porté à Croville. Ses enfans furent, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Jacques*, écuyer, seigneur par sa mere de Saint Nazaire, Russy, Houtteville, Sainte Honorine & Sorteval. Il vivoit en 1607. & mourut sans postérité. 3. *Renée*, mariée en 1595. à *Hervé* d'Anneville, écuyer, seigneur de Chiffrevast; 4. *Barbe*, mariée à *N*...... de Sausay-le-Cointe, écuyer.

Jean de Croville V. du nom, héritier de son frere *Jacques*, chevalier, seigneur dudit lieu, &c. mort en 1630. avoit épousé *Marguerite* de Trousseauville, dame de Preuille en Lieuvain, morte en 1648. Il fut chambellan du grand Condé. Ses enfans furent, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Hervé*, auteur de la branche de Croville, seigneur de Gouberville, rapportée ci-après; 3. *Jacques*, seigneur de Saint Nazaire, marié le 29 Janvier 1646. à *N*..... Blondel, mort en Février 1650. sans postérité, & quatre filles mariées.

Jean VI. du nom, chevalier, seigneur de Croville, &c. se maria le 21 Novembre 1632. avec *Catherine* de Varoc, veuve d'*Antoine* de Francquetot, écuyer. Il mourut le 21 Novembre 1672. & laissa *Hervé*, qui suit, & *Catherine* de Croville, mariée à *Antoine* de Meuldrac, écuyer, seigneur de Sainte Croix.

Hervé de Croville, chevalier, seigneur dudit lieu, de Biniville, Tourlaville, Saint Nazaire, &c. se maria le 22 Janvier 1667. à *Angélique* Boivin de Bonnetot, & mourut le 8 Juillet 1714. Il fut enterré dans le chœur de l'église de Croville. Il laissa, 1. *Jean-Baptiste*, qui suit; 2. *Hervé*, mort sans avoir été marié le 6 Janvier 1715. 3. *Marie-Magdelene*, mariée en 1694. à *François* Fouquet, écuyer, seigneur de Reville.

Jean-Baptiste de Croville, chevalier, seigneur dudit lieu, de Biniville, de Tourlaville, de Saint Nazaire,

Nazaire, &c. épousa en 173 ... *Marie-Geneviéve-Charlotte* des Essarts. Il est mort à Rouen le 2 Février 1741. sans avoir laissé d'enfans, & les biens de sa branche ont passé au fils de *Marie-Magdelene* de Croville, sa sœur.

Branche de Croville, seigneur de Gouberville.

Hervé de Croville, chevalier, seigneur de Gouberville, le Mesnil-au Var, &c. second fils de *Jean* V. du nom, & de *Marguerite* de Trousseauville, épousa le 30 Janvier 1641. *Magdelene* du Hallay, fille de *Guillaume*, & de *Magdelene* Bruc. Il mourut en 1654. & fut enterré dans le chœur de l'église de Gouberville. Il eut pour enfans, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Pierre*, tige de la branche des seigneurs du Mesnil-Lieubray, rapportée ci-après; 3. *François-Marie*, seigneur & curé d'Alleaume, proche Valognes, mort en 1701. 4. *Hervé*, mort Capucin, sous le nom de pere Benoît; 5. *Magdelene*, mariée à *Jean* de Nollent, écuyer, seigneur de Trouville, dont la petite-fille a épousé *Paul* Daguesseau, conseiller d'Etat, fils du chancelier de France.

Jean de Croville I. du nom de sa branche, chevalier, seigneur de Gouberville, Mesnil-au-Var, &c. épousa le 3 Janvier 1665. *Jacqueline* de la Riviere. Il mourut en 1685. & laissa, 1. *Jean-Charles*, qui suit; 2. *Hervé-Bon-Thomas*, né le 13 Juillet 1669. 3. *Bon-Thomas*, né le 12 Octobre 1671. L'un & l'autre ont servi dans la Marine.

Jean-Charles de Croville, écuyer, seigneur de Gouberville, Mesnil-au Var, &c. se maria en 1705. à *Magdelene-Renée* de la Caine, & est mort en 1709. Il a laissé, 1. *Jacques-Georges-Jean-Charles*, qui suit; 2. *Louis-René*, dit le chevalier de Gouberville, maréchal des logis de la seconde compagnie des Mousquetaires du Roi, mestre-de-camp de Cavalerie & chevalier de Saint Louis.

Jacques-Georges-Jean-Charles de Croville, chevalier, seigneur de Gouberville, s'est marié en 1736. avec *Catherine* de Hennot, dont sont issus,

1. *Louis-René-Jean-Charles* de Croville, chevalier, reçu dans la seconde compagnie des Mousquetaires du Roi en 1750.

2. *Hervé-Georges*, page de la Reine en 1756. & garde de la Marine depuis le 22 Juin 1758.

Branche des seigneurs du Mesnil-Lieubray.

Pierre de Croville, écuyer, seigneur du Mesnil-Lieubray, second fils d'*Hervé*, seigneur de Gouberville, & de *Magdelene* du Hallay, épousa en 1678. *Anne* Lami, de laquelle il a eu, entr'autres enfans,

1. *Pierre-Barthelemi-Amand* de Croville, chevalier, seigneur du Mesnil-Lieubray, chevalier de Saint Louis, maréchal des logis de la seconde compagnie des Mousquetaires du Roi, mestre-de-camp de Cavalerie, marié en 1732. à *Denise* Ricouart, & mort en 1750. sans avoir eu d'enfans.

2. *François* de Croville, seigneur du Mesnil-Lieubray après la mort de son frere aîné, chevalier de Saint Louis, aide-major de la premiere compagnie des Gardes du Corps du Roi, marié

le 14 Novembre 1743. à *Félicité* Sanguin.

3, *Jean-Charles-Dominique* de Croville, ancien chevau-léger de la garde du Roi, seigneur de Mistacrie, marié en 1731. à *N*.... de Mifan.

4. *Magdelene-Françoise* de Croville, religieuse Ursuline à Gournay, en Bray.

Cette famille a été maintenue dans sa noblesse par M. Chamillart, intendant de Caën en l'année 1671.

Les armes sont les mêmes que celles que portoit *Raoul* I. du nom, tige de cette ancienne noblesse, sçavoir : *d'argent à la croix de gueules engrelée.*

CROY : *Tome I. p.* 560. *col.* 2. *lig.* 44. par succession des maisons de Craon & de Châtillon, *lisez*, par achat en 1435. de *Louis*, duc d'Orléans, qui l'avoit acquis le 10 Octobre 1400. de *Jean* de Châtillon, comte de Porcian, frere de *Marguerite*, ayeule maternelle de la comtesse de Dammartin-Chabannes en 1439.

Ibid. p. 561. *col.* 2. *lig.* 7. *effacez* CROY-CROY.

CROZAT : *Tome I. p.* 565. *col.* 1. *pénultieme ligne*, & pere de la comtesse de Béthune, *ajoutez*, de la duchesse de Broglie & de la marquise de Béthune.

Ibid. col. 2. à la fin de l'article, *ajoutez* : La seconde fille est femme du duc de Choiseul, ministre des affaires étrangeres.

CRUGI, & suivant plusieurs titres CRUZY, CRUSI & CRUSY : Famille reconnue pour une des plus anciennes de Rouergue, de Quercy, de Saintonge & d'Angoumois, & établie aujourd'hui en Rouergue, en Quercy & en Poitou, dont cependant la filiation ne commence qu'à *Jacques* de Crugi, marié en 1502. avec *Jacquette* de Roset de Fauroux. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome II. Part. I.*

Les armes : *d'azur à trois roses d'argent, posées* 2 & 1, qui est de Crugi ; *écartelé d'or à trois fasces de gueules*, qui est de Gout ou de Goth.

CRUSSOL : *Tome I. p.* 567. *col.* 1. *lig.* 26. *après* 1753. *ajoutez*, remarié le 8 Juin 1759. à *Marie-Gabrielle-Marguerite* de Gueydon, fille de *Henri*.

Ibid. lig. 32. *après* né le 16 Octobre 1732. *ajoutez*, marié le 8 Janvier 1753. à *Magdelene-Julie-Victoire* de Pardaillan de Gondrin, sœur cadette du dernier duc d'Antin, née le 20 Mars 1731.

Ibid. lig. 34. *après* 1732. *ajoutez*, mariée le 23 Mai 1758. au duc de Rohan-Chabot.

Ibid. col. 2. *lig.* 1. né le 28 Août 1736. *lisez*, né le 28 Octobre 1706.

Ibid. p. 568. *col.* 1. *lig.* 46. *après* reçu le 2 Février suivant, *ajoutez*, mort le 5 Janvier 1758. âgé de quarante ans. Il avoit épousé, &c.

Ibid. col. 2. *lig.* 37. fils du marquis de Senneterre, *lisez*, fils du maréchal de Senneterre.

CRUX, en Normandie : Famille dont il est parlé dans l'*Histoire d'Harcourt*, de laquelle est l'héritiere ayeule du marquis de Juigné le Clerc.

Les armes : *d'azur à deux cotices d'argent, accompagnées de sept coquilles d'argent.*

CUERS, en Provence : Famille qui remonte à *Pierre* de Cuers, qui vivoit à Toulon en 1435. *Jean-François* de Cuers,

capitaine des vaisseaux du Roi, lequel a servi pendant plusieurs années avec distinction, & a eu une jambe emportée dans un combat naval, il épousa en l'an 1695. *Gabrielle* Martin, de laquelle il a eu, 1. *N*.... de Cuers, seigneur de Cogolin, ancien officier des vaisseaux du Roi & chevalier de Saint Louis, qui a plusieurs fils, dont un est officier des vaisseaux; 2. *Joseph* de Cuers, ci-devant officier des vaisseaux, chevalier de Saint Louis, vivant à Paris sans alliance; 3. *N*.... de Cuers, mort chanoine à Metz; 4. *Sauveur* de Cuers, aussi ci-devant officier des vaisseaux, & chevalier de Saint Louis, qui a, entr'autres enfans, un fils, officier des vaisseaux, & une fille, élevée à Saint Cyr; 5. 6. & 7. deux filles religieuses & une mariée.

Les armes: *d'azur à la fasce d'or, accompagnée de trois cœurs de même, 2 en chef & 1 en pointe.* Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 169. & le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome I. p.* 319.

CUGNAC: *Tome I. p.* 571. *col.* 1. *lig* 7. *après* 1700. *ajoutez*, mort.

Ibid. lig. 45. *après* 1734. *ajoutez*, toutes trois mariées; une au marquis d'Escars; la seconde, à *N*.... de Saint-Exupery, & la troisieme à *N*.... Forget du Vol.

CUI: *Tome I. p.* 571. *col.* 2. *lig.* 44. & *antépénultieme ligne*, Montazié, *lisez*, Montasié.

CUINGHIEN: Famille noble dont il est parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 170.

Les armes sont: *d'argent, à quatre chevrons de gueules, posés tous l'un au-dessus de l'autre.*

CULANT: *Tome I. p.* 572. *col.* 1. *lig.* 10. deux maréchaux de France, *lisez*, un maréchal de France.

Ibid. p. 753. *col.* 2. *lig.* 3. *effacez*: Il y a une autre maison du nom de Culant, originaire de la Brie, dont les armes sont: *d'argent, semé de tourteaux de sable, au sautoir engrelé de gueules*, & *substituez* ce qui suit.

Nicolas-Louis-Auguste-Valentin, marquis de Culant, seigneur de Savins, chef de la branche qui est en Brie, où ses ancêtres ont passé du Boulonnois, & se sont établis depuis plusieurs siécles, a repris les armes de son origine, sçavoir: *d'azur, au lion d'or, semé de molettes d'éperon de même*, & y a joint l'écartelure *du sautoir de* Blesine. Il a plusieurs enfans de *Marie-Magdelene-Durand* d'Auxi, son épouse, mariée en 1750.

Cette branche de Culant-Savins en a formé une puînée, dont descendent les marquis de Ciré & d'Arqueville, établis en Saintonge, lesquels se croyant, en qualité de cadets, moins obligés que leurs aînés de porter les armes de Blesine, ont repris depuis près d'un siécle & demi les armes pleines de leur origine, qui sont, comme on l'a dit, *d'azur, au lion d'or, semé de molettes d'éperon de même*, sans écarteler les armes de Blesine.

Le chef de la branche de Culant-Ciré est *René-Alexandre*, marquis de Culant-Ciré, lieutenant dans le régiment du Roi, Infanterie, en 1735. ensuite capitaine de Cavalerie; il a depuis le 2 Juillet 1756. rang de mestre-de-camp de Dragons; & de la

femme *Marie-Marguerite-Hélene* de Dourles, mariée en 1744. morte le 12 Janvier 1747. il a *Charles-Alexandre* de Culant, né à la Rochelle le 27 Novembre 1746.

CULEMBACH : *Tome I. col. 2. lig. 15.* 1719. *lisez*, 1619.

Ibid. lig. 20. a passé à celle de Culbach, *lisez*, a passé à la nouvelle branche de Culembach.

CULLY : Terre située dans le Bailliage de Caën, qui a donné son nom à une ancienne noblesse éteinte, qui portoit : *d'azur, au chef d'or, chargé de trois merlettes de gueules.*

La terre de Cully a passé par alliance dans la maison de Prunelé, ensuite dans celle de Vipart, & la marquise de Montataire, héritiere de la maison de Vipart, l'a ensuite possédée.

CULON, en Berri : Famille maintenue dans son ancienne noblesse en Septembre 1667. qui porte : *de gueules à trois demi-targes ou boucliers à l'antique d'argent, posés 2 & 1, & un chef d'azur.* Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 171.

CUMONT : Famille dont il est parlé dans l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 172. qui porte pour armes : *d'azur à trois croix d'argent, pattées & posées 2 & 1.*

CUNCHI : Autre famille noble, dont parle le même *Armorial, Tome I. Part. I. p.* 173.

Les armes sont : *de gueules, à une fasce d'argent vivrée.*

CURSAI : *Jean* de Cursai, écuyer, vivoit en l'an 1370. & ses biens furent partagés le 5 Février 1382. entre *Guillaume* de Cursai, écuyer, & *Jeanne* de Cursai, ses enfans. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I, p.* 174.

Les armes : *d'argent, à un cœur enflammé de gueules, soutenu d'un croissant aussi de gueules.*

CUSANCE, au comté de Bourgogne : Famille qui remontoit à *Girard*, seigneur de Cusance, qui vivoit en 1264. & dont la postérité a fini à *Cleriadius* de Cusance, dit de Vergy, comte de Champlite & de Vallain, marquis de Berg, baron de Belvoir & de Cusance, mort en 1635. sans alliance. Il portoit : *d'or, à l'aigle de gueules.*

CUSSI, en Normandie, élection de Bayeux : Famille alliée à celles de Percy, de Courtomer, de Thieuville, &c. qui porte : *d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de deux roses de même en chef, & d'une molette aussi d'argent en pointe.* Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 175.

CUVES, famille de Normandie, qui porte : *d'argent, à trois quintefeuilles de sinople, 2 & 1.*

Marie-Jacqueline de Cuves, née dans la paroisse de Cartigni, au diocèse de Bayeux, le 4 Mai 1676. fut reçue à Saint Cyr au mois de Juin 1687. après avoir prouvé qu'elle descendoit de *Gilles* de Cuves, seigneur de Longueville, & de *Magdelene* de Pierrepont, sa femme, qui vivoient en l'an 1530. & qui étoient ses quarts ayeul & ayeule.

CUVERVILLE : Famille de Normandie, au diocèse de Rouen, qui porte : *de gueules à trois chevrons d'or.* De cette famille étoit *Charlotte* Colombe de Cuverville de Sainte Colombe, baptisée le 23 Juin 1677. dans

la paroiſſe de Sainte Colombe, & reçue à Saint Cyr au mois d'Octobre 1686. après avoir prouvé que *Colart* de Cuverville, ſeigneur de Sainte Colombe, qui vivoit en 1331. étoit ſon neuvieme ayeul.

CUYPERS: Ancienne nobleſſe du duché de Brabant, de laquelle étoient iſſus *Pierre* & *Guillaume* Cuypers, freres, fils de *Daniel*, & de *Cornélie* Vanden-Nieuwenhuyſe, & petit-fils de *Gilles* Cuypers, & de *Catherine* Vander-Duynen.

Pierre, né à Rooſendal le 12 Août 1620. fut un des premiers Juriſconſultes de ſon temps, & eſt connu par ſon *Traité des droits des fonds*. Il épouſa le 15 Mai 1646. *Marie* Van-Der-Hoſtadt, née à Malines le 11 Mai 1622. fille & héritiere d'*Antoine*, ſeigneur de Muyſelwych, & d'*Anne* Lanvyn. Il fut élevé à la charge de maître des requêtes de l'hôtel du roi d'Eſpagne & de conſeiller en ſon Grand-Conſeil, ſéant à Malines. Il mourut le 24 Mai 1669. laiſſant de ſon mariage, entr'autres enfans, 1. *Antoine-Hyacinthe* Cuypers, licencié ès droits, avocat audit Grand-Conſeil, diſtingué dans la Juriſprudence, mais prévenu par la mort le 18 Janvier 1696. ſans avoir été marié. 2. *Daniel-François* Cuypers, baptiſé à Saint Rambout à Malines le 22 Novembre 1683. ſeigneur de Rymenan, Opſtalle, Muyſelwyck, Zuctinghen, &c. Il obtint le dégré de docteur ès droits; fut élevé pluſieurs fois à la magiſtrature, & élu le 11 Mai 1686. greffier de Malines & de la province. Il ſe diſtingua dans cette charge, en mettant en ordre les chartres & priviléges de la ville de Malines, dont il compoſa pluſieurs volumes écrits ſur velin, avec les ſceaux proprement deſſinés, dont on ſe ſert pour le Public. Son goût pour les médailles, l'art héraldique & généalogique, les beaux arts & les lettres, lui a donné une correſpondance avec pluſieurs ſavans & curieux de l'Europe. Il eſt mort à Malines le 4 Mars 1725. & a eu de *Jeanne-Marie* Hamers, née le 22 Octobre 1668. morte le 28 Octobre 1732. *Jean-François-Joſeph* Cuypers, né le 24 Janvier 1700. ſeigneur de Rymenan, Opſtalle, Muyſelwyck, &c. licencié ès droits le 23 Septembre 1723. lieutenant de ſa Majeſté l'Impératrice-Reine en ſa Cour féodale du pays de Malines: celui-ci s'eſt marié en premieres noces le 11 Avril 1726. à *Claire-Jeanne* Gielis-Hujoël, née le 7 Juillet 1705. morte le 25 Juillet 1737. & en ſecondes noces le 24 Novembre 1737. à *Louiſe-Thereſe* Van-Der-Meeren, fille de *Gaſpard*, ſecrétaire & greffier du Grand-Conſeil, & de *Marie-Joſeph* Nys; morte ſans enfans. Il a eu du premier lit,

1. *Guillaume-Jean-Joſeph-Guilain.*

2. *Anne-Martine-Jeanne-Guilaine.*

3. *François-Corneille-Guilain*, licencié ès droits.

4. *Joſeph-Ferdinand-Guilain.*

Guillaume Cuypers, fils de *Daniel*, & de *Cornélie* Van-den-Nieuwenhuyſe, acheva & mit au jour le traité juridique que ſon frere *Pierre* avoit laiſſé imparfait. Il fut élu conſeiller & penſionnaire de la ville & province de Malines le 26 Novembre 1686. & épouſa *Marie* Moeremans, fille de *Gérard*, & de *Cornélie-Roſe*, *aliàs*, Van-Stryen, dont

Marie-Anne Cuypers, mariée à *Gérard-Norbert* Eelkens, seigneur d'Alsengien, &c. conseiller & pensionnaire de Bruxelles, & ensuite conseiller du Conseil souverain du Brabant, dont un fils, mort sans être marié.

Cuypers porte : *écartelé au 1 & 4, coupé parti d'or à un treffle de sinople, & pallé de gueules & d'or de six pieces, & d'azur à l'étoile de six raies d'argent ; au 2 & 3 d'argent à trois fasces ondées d'azur, surmontées de trois merlettes de sable, & rangées en fasce.*

CYMON, seigneur de Fontmarin, en Provence : *Louis-Théodore-Xavier* de Cymon de Beauval est conseiller au Parlement d'Aix depuis 1748. & il a un frere, nommé *Jacques-Elzéar*, lieutenant de vaisseaux au département de Toulon.

Les armes : *d'azur, à trois chevrons d'argent, chef d'argent, chargé de trois étoiles de gueules.*



DABOVILLE, en Normandie, élection de Valognes, ancienne noblesse. M. Daboville aujourd'hui lieutenant général des armées du Roi est de cette famille.

Porte : *de sinople, à la maison d'argent.*

DAILLON : *Tome II. p.* 1. *col.* 1. *lig.* 11. *après* féconde en hommes illustres, *ajoutez*, connue aussi sous le nom du Lude qu'elle porte depuis plus de trois cents ans.

Ibid. col. 2. *lig.* 1. *effacez* DAILLON DU LUDE, & *lisez*, *Jean*, &c.

Ibid. lig. 5. du connétable duc du Guesclin, *lisez*, du connétable du Guesclin.

DAINE : *Suppléez* à ce qu'on lit au *Tome II. p.* 2. de ce *Dictionnaire*, ce qui suit :

Nicolas Daine, inspecteur de la Marine & du Commerce à Dunkerque, né à Mezieres en 1625. épousa en l'année 16 . . . *N.* . . . . Thomas, & mourut en 1613. laissant, 1. *Marius-Basile*, qui suit ; 2. *Magdelene*, qui s'allia avec *Etienne* du Vivier, commandant pour le Roi à Haguenau, chevalier de Saint Louis, morte en 1758. âgée de quatre-vingt-un ans ; 3. *Jacques* Daine, rapporté après la postérité de son aîné ; 4. *Marguerite* Daine, mariée à *Jacques* Daudet, ingénieur à Strasbourg.

Marius-Basile, né en 1660. fut commissaire ordonnateur à l'armée de Flandres, en 1704. jusqu'à la paix ; chargé de commissions & de négociations relatives au Traité d'Utrecht auprès de la reine *Anne* d'Angleterre, inspecteur général de l'habillement, drapeaux & étendards des troupes du Roi. Il mourut en 1735. laissant de son mariage avec *Magdelene* de Montigny, décédée en 1715.

Nicolas Daine, seigneur de Grandval sous Sucy, né le 20 Mars 1704. reçu en 1728. avec sa qualité d'écuyer, en la charge de conseiller-secrétaire du Roi, maison, couronne de France & de ses Finances ; mort à son château de Sucy le 25 Août 1755. laissant de son mariage avec *Suzanne* de Werterbourg, née à Spire le 13 Avril 1706. fille de *N.* . . . . de Werterbourg, mort jeune au service de l'Empereur, & de *N.* . . . . de Holbach, sœur de *François-Adam* de Holbach, baron de l'Empire, & baron de Héeze-Léende au Brabant, seigneur de Walperg, & autres lieux, décédé à Paris en 1753.

1. *Geneviève-Basile* Daine, née à Paris en 1729. mariée en 1751. à *Paul* Thiry d'Holbach, baron de Héeze, son cousin issu de germain du côté maternel, morte le 25 Août 1754. laissant un enfant mâle.

2. *Marius-Jean-Baptiste-Nicolas* Daine, né le 27 Décembre 1730. pourvu en Août 1750. de la charge de conseiller-procureur du Roi au Bureau, chambre des Finances & Voierie de la géné-

ralité de Paris, élu associé externe de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Prusse en Juillet 1754. conseiller du Roi en son Grand-Conseil par lettres de provision du 30 Janvier 1757. conseiller du Roi en tous ses Conseils, maître des requêtes ordinaires de son Hôtel, le 4 Octobre de la même année, & l'un des commissaires au sceau tenu par sa Majesté pendant le quartier d'Octobre 1758.

3. *Anne-Perrette* Daine, née en 1732. mariée en Février 1758. à *André-Julien* Rodier, commissaire ordinaire & premier commis de la Marine, auparavant premier commis des Finances.

4. *Charlotte-Suzanne* Daine, née en 1733. mariée au mois de Novembre 1756. au baron d'Holbach, veuf de sa sœur, dont un fils & une fille.

Jacques Daine, frere de *Marius-Basile*, après avoir servi dans sa jeunesse, fut en 1726. contrôleur général de la Manufacture des armes à Charleville. Il épousa *N.* . . . le Pelletier, dont le pere étoit secrétaire des commandemens, & président du Conseil du duc de Mantouë, souverain de Charleville. Il mourut en 1743. âgé de quatre-vingt-dix ans. Ses enfans sont,

1. *François* Daine, conseiller honoraire au Conseil souverain, lieutenant général civil, criminel & de police, directeur général du Domaine du Roi en Canada. Il a épousé en premieres noces *N.* . . . Paget; en secondes, *N.* . . . Pacaud, & en troisiemes, *N.* . . . Contrecœur, dont il a deux filles.

2. *Jacques* Daine, ancien officier, marié en secondes noces à *N.* . . . . de Bertaucourt, dont il a plusieurs enfans, outre un fils du premier lit.

3. *Raine* Daine, mariée à *Jacques* Maschais, mort en 1752. dont un fils, nommé *Antoine* Maschais, commissaire de la Marine au département de Brest, & une fille.

DALHEIM: Ancienne baronnie dans la Lorraine Allemande, qui a donné son nom à une ancienne noblesse, qui ne subsiste plus. Elle a passé par alliance dans la famille d'Haraucourt & ensuite dans celle de Thiard. *Voyez* HARAUCOURT & THIARD.

DALIBERT, en Normandie, élection d'Avranches.

Porte: *d'azur à trois têtes de loup d'or*, 2. & 1.

DALIDAN, sieur de Launoy, de la Chapelle & de Saint Michel en Normandie, élection de Carentan, qui porte: *de gueules à l'aigle d'argent, membrée & becquée d'or.*

DALLAIN, sieur de Vigné, même province, élection de Bayeux, dont les armes sont: *de gueules au chevron d'argent, accompagné de trois coquilles de même*, 2 & 1.

DALMAS, famille d'Auvergne, qui porte: *d'argent à la croix ancrée de gueules.*

DAMAS: *Tome II. p.* 2. *col.* 2. *lig.* 30. Damas du Bourrel, *lisez*, Damas du Rousset.

Ibid. lig. 32. Saint Bairan, *lisez*, Saint Rairan.

DAMBLAIN: Terre & seigneurie, située dans le Barrois non mouvant, au Bailliage de Bourmont, érigée en baronnie en 1720. en faveur d'*Antoine* Dubois de Riocourt, conseiller d'Etat, maître des requêtes ordi-

naire du duc *Léopold*, pere du premier président actuel de la Chambre des Comptes de Lorraine, qui la possède aujourd'hui. *Tabl. de Thémis*, *Part. III. p.* 128.

DAMIAN, en Provence, famille qui est originaire de Piémont.

Charles de France, duc d'Orléans & de Valois, comte d'Ast, aggrégea à la noblesse de son comté *Guillaume* de Damian, seigneur du Vernégues, & *Benoît*, son frere.

Guillaume de Damian se retira à Avignon, où il avoit épousé en 1440. *Agnès* de Sades. Il acquit la terre de Vernégues en 1442. & laissa de son mariage *Matthieu*, *Simon*, & *Pionne* de Damian, mariée à *Robert* de Chapus.

Matthieu, seigneur du Vernégues, épousa *Marie* Malet, mort sans enfans.

Simon de Damian, seigneur du Vernégues, après la mort de son frere aîné, se maria à *Vione* de Rodulph, fille de *Pierre*, seigneur de Limans, & chambellan du roi *René*, & de *Polixene* d'Albissy, d'où naquirent *Arnaud*, qui suit; *Charles*, chevalier de Rhodes; *Hugonin*, auteur de la branche des seigneurs de Vinsargues, rapportée ci-après, & *Marguerite* de Damian, femme de *Dominique* de Cambis, baron d'Alais.

Arnaud de Damian, seigneur du Vernégues, épousa *Honorée* de Requistou, des seigneurs d'Escragnoles & de Calian.

Michel de Damian, leur fils, eut de *Gillette* d'Andrea, de la ville de Montpellier, sa femme; *Alexandre*, qui suit, *Anne*, & *Isabelle* de Damian, mariées dans les maisons de Sades-Aiguieres, & de Lauris-Taillade.

Alexandre de Damian, seigneur du Vernégues, s'allia en 1567. à *Françoise* de Cambis, fille de *Joseph*, seigneur d'Auvare, & de *Melchione* de Castellane-Adhemar de Grignan, de laquelle il eut *Joseph*, *François-Henri*, & *Anne* de Damian, épouse en l'an 1605. de *François* de Panisse, baron de Montfaucon.

Joseph de Damian, épousa par contrat de l'année 1563. *Françoise* de Châteauneuf, dame d'Entraigues, morte sans enfans. Il épousa une seconde femme, de laquelle il eut *François*, qui suit, & *Henri*, qui mourut maréchal général des camps & armées du Roi.

François de Damian, seigneur du Vernégues, fut marié deux fois; il épousa en premieres noces en 1604. *Isabeau* de Galiens des Issars; & en secondes, en 1607. *Marguerite* de Seytres-Vaucluse. Du premier lit sortit *Louis*, qui suit, & du second, *François*, dont nous parlerons ci-après; *Henri*, marié à *Marthe* de Rousset d'Aurons, de laquelle il eut un fils, reçu chevalier de Malte en 1662. & *Sibille* de Damian, femme d'*André* II. de Gerente, seigneur de Venelle & de Carri.

Louis de Damian, s'allia avec *Anne* d'Agoult, fille de *Balthasar*, baron en partie d'Ollieres, & de *N.* . . . . de Vintimille-Ollioules.

Laurent de Damian, issu de ce mariage, s'allia avec la fille de noble *Emeric* de l'Evêque, des seigneurs de Saint Etienne. Celui-ci est ayeul de *N.* . . . . de Damian, qui a plusieurs enfans de *N.* . . . . de Ravel. Leur fils aîné

a épousé l'héritiere de la maison de Châteauneuf, d'Arles.

François de Damian, II. du nom, issu du second mariage de *François* I. & de *Marguerite* de Seytres, hérita de la terre du Vernégues, & épousa en 1630. *Lucrece* d'Agoult-d'Olieres, d'où sont sortis *Jacques-François*, & deux chevaliers de l'ordre de Malte.

Jacques-François de Damian, seigneur du Vernégues, épousa en 1671. *Lucrece* de Fougasse, fille de *Jean-Pierrre*, seigneur de la Bartalasse, & de *Jeanne* de la Baume-Suze, dont *Scipion*, *N.* .... mort commandeur de Malte, & trois filles.

Scipion de Damian, seigneur de Vernégues, marié en l'année 1727. à *Marie-Françoise* d'Esparbès de Bouchard, fille du comte d'Aubeterre, chevalier des ordres du Roi.

Branche des Seigneurs de Vinsargues.

Hugonin de Damian, troisieme fils de *Simon*, seigneur du Vernégues, & de *Vione* de Rodulph-Limans, épousa en 1533. *Louise* d'Escalis.

Charles de Damian, issu de ce mariage, laissa de *Bitrone* d'Etienne, sa femme, en l'année 1565.

Pierre de Damian, seigneur de Vinsargues, qui s'établit à Arles, où il contracta mariage en 1605. avec *Marie* de Manvilla, dame dudit lieu, de laquelle naquit,

Charles de Damian, seigneur de Vinsargues & de Manville, aide de camp dans les armées du Roi, & gouverneur de la Tour de Saint Jean des Alfagues en Catalogne. Il eut pour femme en l'année 1644. *Marthe* le Meingre de Boussicaud. Son arriere-petit-fils s'est allié à la famille de Franconi. Ses deux sœurs sont entrées dans les maisons de Bareme Manville, & de Florans Saint Esteve.

Les armes : *de gueules à une étoile à huit rais d'argent, au chef d'or, chargé d'une aigle de sable.*

DAMBRAY, en Normandie : Il est parlé de cette famille dans l'*Histoire de la ville de Rouen.*

Les armes : *d'azur, au lion d'or, accompagné de trois tours d'argent, 2 & 1.*

DAMMARTIN : *Tome II. p. 3. col. 1. lig. 34.* fondé par les comtes de Chabannes, *lisez*, fondé par les comtes de la maison de Chabannes.

Ibid. p. 4. col. 2. lig. 12. de Bryenne d'Eu, *lisez*, de Brienne d'Eu.

Ibid. p. 5. col. 1. lig. 6. baron de Bezocha, *lisez*, baron de Bazoches.

Ibid. effacez les lignes 17. 18. & 19. & *suppléez* : L'autre : *de gueules, à deux chefs d'argent en sautoir, surmontés d'un écusson d'azur à la fleur de lys d'or.*

DAMPIERRE : Terre à deux lieues de Dieppe, sur la riviere de Neuf-Châtel, érigée en baronnie pour récompense de services, par lettres patentes du mois de Novembre 1673. enregistrées en la Chambre des Comptes de Normandie le 20 Novembre 1675. en faveur de *Guillaume* de Guiran, chevalier, seigneur de Dampierre, Tocqueville & Estrimond, gentilhomme

ordinaire de la chambre du Roi. Il avoit épousé *Marie* de Villepoids, dame de Richebourg & d'Hullembourg, fille de *Jean* de Villepoids, gouverneur de Compiegne, Roye & Mondidier, & de *Charlotte* de Vignacourt, dont est sorti *Eustache* de Guiran, chevalier, baron de Dampierre, seigneur de Richebourg, reçu page de la petite écurie du Roi sur les preuves de sa noblesse. Il avoit épousé *Françoise* de Martinville, fille de *Louis*, seigneur de Martinville & d'Auffigny, & de *N*. . . Asselin de Frenelle, dont est sortie *Marie* de Guiran, fille unique, mariée à *Pierre* le Vignier, chevalier, seigneur de Rucquemare, conseiller au Parlement de Normandie, dont est issu *Pierre-Eustache* le Vignier, chevalier, baron de Dampierre, aussi conseiller au même Parlement de Normandie, marié en 1750. à *Marie-Angélique* de Civille, dame de Châtelline, du Vivier & d'Imbleville.

M. le Vignier de Dampierre porte : *écartelé au 1 & 4 de sable, à une fasce ondée d'or, accompagnée de trois étoiles d'or en chef, & d'une vigne d'argent en pointe*, qui est le Vignier ; *& au 2 & 3 d'azur, à une bande d'or, accompagnée de deux colombes d'argent, becquées & membrées de gueules à l'écu danché de même*, qui est de Guiran, famille originaire de Provence, & établie en Normandie depuis deux cents ans.

DAMPHOUX : Famille originaire de Provence, & établie à Beaucaire en Languedoc, depuis environ cent ans. *Pierre-Paul* Damphoux, sieur de Saint Auban, par un arrêt de la Cour souveraine des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, en date du 15 Juin 1757. après avoit prouvé sur ses titres de noblesse une filiation suivie de pere en fils, depuis le premier Avril 1515. jusqu'à ce jour, a été déclaré noble, & issu de noble race ; & en cette qualité, lui & sa postérité née & à naître en légitime mariage devoit jouir des privileges, immunités & exemptions des nobles de la province.

Les armes : *de gueules, fretté d'argent, & semé d'écussons de même.*

DAMPONT, famille dont les armes sont : *d'argent à la fasce de sable, soutenant un lion aussi de sable, & lampassé de gueules.* C'est ainsi que les portoit *Maximilien* de Dampont, qui fut reçu chevalier de Malte en l'année 1595. dit M. l'abbé de Vertot.

DAMVILLE, subdélégation de Conches, en Normandie.

La terre de Damville a été érigée en duché en faveur de *Charles* de Montmorency, amiral de France, en 1610. Ce duché appartient aujourd'hui à M. du Therail.

DAMVILLE : *Tome II. p. 5. col. 2. lig.* 38. veuve de *César* de Beaudant, *lisez*, veuve de *César* de Baudéan.

Ibid. lig. 39. cette pairie ne subsiste plus, *ajoutez*, & la terre de Damville a été vendue à M. Durey de Sauroy.

DANCEL, en Normandie, seigneur de Quineville, Vaudreville, &c. élection de Valognes.

Porte : *d'or à la fasce d'azur, accompagnée d'un lion naissant de*

gueules en chef, & de trois tref-fles de sinople en pointe, 2 & 1.

DANÈS : *Tome, II. p. 6. col. 1. lig. 17.* un évêque de Navarre, *lisez*, un évêque de Lavaur.

Ibid. lig. 32. après Jacques, son fils, *ajoutez*, en premier lieu président de la Chambre des Comptes & intendant en Languedoc.

Ibid. lig. 39. évêque de Navarre, *lisez*, évêque de Lavaur.

Ibid. à la fin de l'article, *ajoutez* : Cette famille porte pour armes : *d'or, au chevron d'azur, accompagné en chef de deux têtes de loups de sable, & en pointe d'une rose de gueules.*

DANFERNET, sieur du Quesnay, en Normandie, élection de Vire.

Porte : *de sable, à l'aigle à deux têtes d'argent, membré & becqué d'or.*

DANGEROS : *Tome II. p. 6. col. 1. lig. 25.* à *Regnaud* de Lartigue de Bassabet, *lisez*, à *Regnaud* de Lartigue de Bassabat.

DANGIE : *Tome II. col. 2. après la ligne 39. ajoutez* : C'est lui qui fit rétablir en 1642. avec dom *Jean* de Baillehaché le tombeau de *Guillaume* le Conquérant, qui avoit été détruit par les Protestans, dit M. Huet, dans son origine de la ville de Caën, *p.* 181. & 421. *Richard* de la Dangie, qui vivoit vers 1463. fit preuve de sa noblesse avec *Catherine* de la Dangie, sa sœur, femme de *Guillaume* Marguerite. Il est parlé de cette famille dans plusieurs endroits de l'*Histoire d'Harcourt.*

Les armes : *d'hermines, au chef d'azur, chargé de trois pommes de pin d'or.*

DANIEL DE BOIS D'ANNEMETZ, en Normandie : On trouve *Guillaume* Daniel, maire de Rouen en 1362. *Michel* Daniel, écuyer, seigneur de Bois d'Annemetz & Forets, comparut, à cause de ses fiefs, accompagné d'un archer & d'un page, à la montre des Nobles du Bailliage de Rouen, Caux & Gizors, suivant un certificat du 13 Mars 1469. donné par *Jean* de Hangest, seigneur de Genlis, chevalier, conseiller, chambellan du Roi, commis pour recevoir les montres des Nobles dudit Bailliage. Cette famille subsiste dans *Claude* Daniel, seigneur de Bois d'Annemetz, seigneur & patron d'Hauteverne, &c. brigadier des armées du Roi, aide-major des Gardes du Corps de sa Majesté, compagnie de Beauvau, chevalier de Saint Louis. Il a épousé en premieres noces *Louise-Geneviéve* Guichard, dame de Château-sur-Epte, de Cassagne & de Senancourt, morte en 1746. sans laisser d'enfans ; & en secondes noces, le 29 Novembre 1751. *Jeanne-Elisabeth* de Borel-Charbec, fille aînée de *Louis-Philippe*, seigneur d'Argencé, Valsencé, la Garenne, &c. en Normandie. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 181.

Les armes : *de gueules à la bande d'argent, chargée de trois molettes d'éperon de sable, & accompagnée de deux lions d'or, l'un en chef & l'autre en pointe.*

DANISY, sieur de Bernieres, en Normandie, élection de Caën.

Porte : *d'argent, semé de billettes de sable, au lion couronné*

de même, armé & lampassé de gueules.

DANNEMARCK : *Tome II. p. 7. col. 1. lig. 27.* comte d'Adenbourg, *lisez*, comte d'Oldenbourg.

Ibid. col. 2. lig. 32. après né le 19 Juin 1727. *ajoutez*, morte en Août 1756.

DANNESKIOLD : *Tome II. p. 8. col. 1. lig. 37.* comte de Suarvig, *lisez*, comte de Larwigen.

DANNEVILLE, en Normandie, chevalier, seigneur, marquis de Chiffrevast, élection de Valognes : Famille des plus anciennes & des mieux alliées de la province, qui dans tous les temps n'a cessé de fournir des officiers. Elle a pareillement donné des chevaliers à l'ordre de Malte. M. l'abbé de Chiffrevast, chanoine & archidiacre de Coutances, vicaire général du diocèse, abbé commendataire de l'abbaye de Saint Sever, proche Vire, est de cette famille.

Porte : *d'hermines à la fasce de gueules.*

DANOIS (le), en Lorraine : *Jean* le Danois, chevalier, seigneur du Bassinet, vivoit dans le quatorzieme siécle avec *Jeanne* de Rocourt, sa femme, dont il eut,

Gérard le Danois, marié à *Marguerite* de Beaufort, dame de Besgny & de Sery. Il en eut, entr'autres enfans,

Hugues le Danois I. du nom, seigneur de Joffreville & de Sery, qui se maria à *Marie* de Sainzelles, dont,

Hugues II. du nom, seigneur de Joffreville, Sery & Besgny, gouverneur de Rumigny, d'Yrson & d'Aubenton, mort en 1559. laissant de sa seconde femme, *Joachine* de Miremont, *Charles*, qui suit, & *Philibert*, dont la postérité sera rapportée ci-après.

Charles fut seigneur de Joffreville, Novion & Sery, gouverneur de Porcien, gentilhomme de la chambre de *Charles*, duc de Lorraine. Il épousa par contrat du 15 Septembre 1560. *Jeanne* de Rollin, dame de Duisan, Robersat, Raismes, &c. grande maréchale & premiere vicomtesse héréditaire du pays & comté de Hainault, laquelle étoit arriere-petite fille de *François* de Rollin, sire d'Aymeries, Beauchamps & Raismes, grand bailli, grand maréchal & premier vicomte héréditaire du Hainault, marié en 1489. à *Jeanne* de Bourbon-Duisant, princesse du sang, & héritiere de la branche de Duisant. Du mariage de *Charles* le Danois & de *Jeanne* de Rollin, sortirent *Philbert*, qui suit, & *Jean* le Danois, rapporté après la postérité de son aîné.

Philbert, seigneur de Joffreville, & gouverneur de Mezieres, puis des ville & citadelle de Rocroy, en 1597. épousa en 1591. *Louise* de Bohan, fille de *Nicolas*, baron de Nanteuil, & de *Jacqueline* de Proissi, de laquelle il eut,

François le Danois, seigneur de Joffreville, gouverneur de Rocroy, marié par contrat du 17 Février 1618. à sa cousine issue de germain, *Anne-Catherine* le Danois, vicomtesse de Roncheres, fille de *Charles*, & de *Marguerite* de Lenoncourt. Il eut de ce mariage,

Philbert le Danois II. du nom, vicomte de Roncheres, marquis

de Joffreville, allié par contrat du 17 Octobre 1652. à *Antoinette* d'Orjault, fille de *François*, seigneur de Hauteville, & de *Catherine* d'Estourmel, dont, 1. *François*, qui suit; 2. *Louis-Hubert*, rapporté après son aîné; 3. *Catherine-Françoise*, mariée à *Jean-Philippe* le Danois, son cousin.

François le Danois II. du nom, fait lieutenant général des armées du Roi le 20 Octobre 1704. commandant à Namur & gouverneur de Bapaume, nommé par le codicille du feu Roi, sous-gouverneur de monseigneur le Dauphin, mourut sans postérité le 17 Février 1721.

Louis-Hubert le Danois, son frere, chevalier de Saint Louis, mestre-de-camp de Cavalerie en 1748. s'est marié par contrat du 18 Mai 1727. à *Anne-Marie-Elisabeth* le Begue, comtesse de l'Empire, morte en 1747. fille de *Joseph* le Begue, comte de l'Empire & de Germini; premier ministre d'Etat de Lorraine, & de *Jeanne-Françoise*, comtesse de Rennel, de laquelle il a eu pour fils unique;

François-Joseph le Danois, marquis de Joffreville, vicomte de Roncheres, seigneur de Novion, Sery, Proisy, Fussigny & Macheromesnil, appellé le marquis le Danois, né le 13 Septembre 1731. a épousé le 15 Octobre 1754. sa cousine, *Marie-Françoise-Colette* le Danois de Cernai, née en 1739. du chef de laquelle il est marquis de Bousies, baron de Viege, Fari, le Sourd, Autreppe & Effri, seigneur de Ferest, pair du Cambresis & banneret du Hainault.

Jean le Danois, second fils de *Charles*, & de *Jeanne* de Rauin, seigneur de Novion, Besgny, Saint Georges, Robersat & Raisines, grand maréchal & premier vicomte héréditaire du pays & comté d'Hainault, gentilhomme de la chambre du Roi, sous-lieutenant au gouvernement de Rocroy & capitaine d'une compagnie entretenue dans ladite ville, épousa par contrat de mariage du 17 Juillet 1591. *Françoise* de Neuf-Châtel, veuve de *Jacques* d'Aspremont, baron de Saint Loup, & fille de *Jean* de Neuf-Châtel, baron de Cernai, & de *Marie* de Bois-Treslon; qui lui porta en mariage la baronnie de Cernai, située en Dormois. Il fut pere de

Charles le Danois, baron de Cernai & de Novion, seigneur de Raismes, Robersat, &c. grand maréchal & premier vicomte héréditaire de Hainault; allié à *Marie* de Noyelles, dame du palais de l'Infante *Isabelle-Claire-Eugénie*, & fille de *Clément* de Noyelles, comte de Marle, grand bailli de Hainault, & de *Françoise* de Noyelles, dame d'honneur de la même Infante. De cette alliance vint,

Jean-Philippe le Danois, né en 1644. comte de Cernai, baron de Novion, &c. marié en 1673. à *Catherine-Françoise* le Danois de Joffreville, sa cousine, de laquelle il a eu, 1. *Charles-Joseph*, qui suit; 2. *François-Louis*, appellé le comte de Danois, lieutenant général des armées du Roi le 20 Février 1743. & gouverneur de Condé en 1744. 3. *Marie-Claude* le Danois, chanoinesse de Maubeuge, alliée le 10 Octobre 1707. à *Erasme-Charles-Antoine* de

Liedeberke, baron d'Acre; 4. *Marie-Hyacinthe*, aussi chanoinesse à Maubeuge, puis mariée en 1712. à *Philippe* d'Estaing, comte de Saillant, lieutenant général des armées du Roi, gouverneur de Metz, pays Messin & Verdunois; 5. *Marie-Monique*, chanoinesse à Mons, ensuite femme de *Théodore-Henri*, comte de Moraviski & de l'Empire, général d'Infanterie au service de l'Empereur Charles VII.

Charles-Joseph le Danois, comte de Cernai, commandant les Chevaux-Légers de Berry, & maréchal de camp, mort en l'an 1734. avoit épousé en 1705. *Marie-Gillette* d'Estourmel, fille de *Louis*, marquis d'Estourmel, baron de Cappi, seigneur de Susanne, Frise, Templeux le Fossé, Guicencourt, Liba, Marquaix, &c. & de *Marie-Aimée* de Hautefort, dont,

François-Marie le Danois, marquis de Cernai, seigneur de Raismes, grand maréchal héréditaire du Hainault, commandeur de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, lieutenant général des armées du Roi en 1749. marié en 1729. à *Jeanne-Françoise-Henriette-Colette* de la Pierre, morte le 2 Mars 1756. fille de *Henri-Théodore*, marquis de Bousies, pair du Cambresis, banneret du Hainault, seigneur de Forest, Merveldeghem, & autres lieux, mort le 18 Juillet 1756. & de *Marie-Angélique* de Grasse, née baronne de Nokere, morte le 9 Mai 1752. dont,

Marie-Françoise-Colette le Danois, née en 1739. mariée, comme on l'a dit ci-dessus, en 1754. à son cousin *François-Joseph*, appellé le comte de Danois, marquis de Joffreville.

Philbert le Danois, fils de *Hugues* II. du nom, & de *Joachine* de Miremont, sa seconde femme, épousa dans le seizieme siécle *Ylaine* de Condé, fille de *Charles*, vicomte de Roncheres, & de *Marie* de Béthune, qui lui porta en mariage l'ancienne vicomté de Roncheres, située dans le Soissonnois. Il en eut *Charles* le Danois, vicomte de Roncheres, seigneur du Mont-Saint-Pere, colonel d'un régiment de Cavalerie au service de l'Empereur, marié à *Marguerite*, fille de *Théodore*, comte de Lénoncourt & de l'Empire, conseiller d'Etat, & gentilhomme de la chambre de *Henri*, duc de Lorraine & de Bar, & de *Marguerite* de Haraucourt. De ce mariage il n'eut que deux filles; sçavoir,

1. *Anne-Catherine*, qui porta, comme on l'a vu ci-dessus, la vicomté de Roncheres à son cousin issu de germain *François* le Danois, seigneur de Joffreville, &c.

2. *Claude* le Danois, dame du Mont-Saint-Pere, mariée à *Antoine* de Stainville, seigneur de Couvonges, lieutenant général des armées du Roi, gouverneur de Casal, & commandant en Catalogne.

Les armes sont : *d'azur, à la croix d'argent, & les extrémités fleurdélisées d'or, sur un écartelé* de Rauitn-Beauchamps & de Bourbon-Duisant.

DANRAY, chevalier, seigneur & baron de Saint Pair, en Normandie, élection de Mortain.

Porte : *losangé d'or & d'azur.*

DARCLAIS, sieur de

Montamy, de Monbos & de Beaupigny, même province : Famille établie dans les élections de Vire & de Bayeux, qui porte : *de gueules à deux molettes d'argent, au franc quartier de même, à la barre d'azur, chargée d'une molette d'argent.*

DASTIN, sieur de Colombieres, élection de Caën.

Les armes : *de gueules, à la bande d'argent, cotoyée de six besans de même*, 3 & 3.

DAUDEMAR, ou AUDEMAR, famille noble, originaire du Languedoc.

Pierre Daudemar, écuyer, fils de *Jean*, sieur de Langlade, & de *Henriette* d'Albenas, épousa le premier Mars 1648. *Jeanne* de Mazorie, qui le rendit pere de *Jean* Daudemar, lequel étant lieutenant au régiment Royal Etranger, Cavalerie, fit abjuration de l'hérésie de Calvin le 3 Avril 1683. à Besançon, en présence de monseigneur l'Archevêque & du subdélégué de cette ville, où il épousa le 5 Mai de la même année *Jeanne-Ursule* de Handresson, parente dudit seigneur Archevêque, & fille de *Claude-François* de Handresson, qui avoit commandé au château de Joux, lorsque la Franche-Comté se rendit sous l'obéissance du roi Louis XIV. & de *Bonaventure* Desporots, dont les ayeux avoient éte cogouverneurs de la cité libre & impériale de Besançon, l rsque cette ville appartenoit à l'Espagne. *Jean*, mourut pensionnaire du Roi en 1726. & a laissé de son mariage *Claude-François* Daudemar, écuyer, seigneur de Saint Martin en l'élection de Chaumont en Bassigny, ancien capitaine d'Infanterie, & lieutenant de messieurs les maréchaux de France, au Bailliage dudit Chaumont, où il réside actuellement, ayant épousé le 18 Août 1722. *Françoise* de Handresson, cousine au troisieme degré à la susdite *Jeanne-Ursule* de Handresson, sa mere, qui est d'une famille noble & originaire d'Ecosse, dont les preuves sont vérifiées au procès-verbal de la Noblesse de Champagne, lequel *Claude-François* a obtenu par brevet & réglement d'armoiries du 9 Janvier 1740. fait par M. d'Hozier, Juge d'armes de France, l'adjonction d'une croix à ses armoiries, en mémoire de l'abjuration du Calvinisme dudit *Jean*, son pere, pour lui servir, & à sa postérité née & à naître, mâles & femelles, tant qu'ils vivront noblement, & jouiront des priviléges de noblesse, lesquelles armoiries étoient autrefois, *d'azur, à trois étoiles d'or, chargées chacune d'un tourteau de gueules*; & sont à présent par ce réglement, *d'azur, à une croix d'argent, alaisée & accompagnée de trois étoiles d'or, rayonnées de gueules, & chargées chacune d'un tourteau de gueules.*

DAVENNES, sieur de Saint Martin, famille de Normandie, qui porte : *de gueules à la fasce d'or, surmontée d'une aigle à deux têtes de même.*

DAVERNE, sieur de la Vallée, aussi du même pays, qui porte : *de gueules, à deux fasces d'argent, avec un cœur d'or en abysme.*

DAVGE, sieur de Branville, élection de Bayeux, en Normandie.

Porte : *d'argent, semé de billettes de gueules, au lion de même.*

DAVID, famille noble, établie dans le haut Languedoc, proche Castelnaudary.

Arnaud de David, sieur de la Borieblanque, seigneur de Beauregard, Durfort, &c. étoit mestre-de-camp d'un régiment de dix enseignes du temps de la Ligue, gouverneur de Louhau en Bretagne, sous Henri III. confirmé dans cette charge par le roi Henri IV. duquel il reçut plusieurs lettres honorables pour le remercier de ses bons services, entr'autres une du 20 Avril 1599. écrite à Fontainebleau, par laquelle il le chargeoit d'assister de sa part aux Etats du duché de Bourgogne, qui devoient s'assembler à Auxonne, le chargeant de veiller à ce que tout se passât conformément à sa volonté & à ses intérêts, comme il aviseroit le mieux. Il a été aussi commandant de la Mirandole, où il se maria en premieres noces avec *Eléonore* Aquaviva, dont une fille, nommée *Isabeau* de David, mariée à noble homme *David* de Vialas, seigneur de Bouisse, dont la postérité s'est éteinte dans la personne de noble *N...*, de Vialas, sieur de Casetes, âgé de quatre-vingt-dix ans, & lieutenant à la création du régiment Royal des Carabiniers. Une fille de cette *Isabeau* de David, & du sieur de Bouisse, est entrée dans la maison de Paillès en Rouergue. *Arnaud* de David se maria en secondes noces avec *Jeanne* de Mandinelli, fille de noble homme *Geran* de Mandinelli, & de *Magdelene* de Caseneuve. Il en eut,

Jean de David, seigneur de Beauregard, marié le 12 Juin 1648. à *Jeanne* de Durfort-Deyme, fille de *Thomas* Durfort, sieur de Caujac & Deyme, & de *Jeanne* de Portal, dont,

Pierre de David, seigneur de Beauregard, qui se maria le 10 Juillet 1679. avec *Marie-Anne-Guillaumette* de Saint Laurent de la Gardie, fille de *Charles*, & de *Catherine* de Citou d'Espine. Cette *Marie-Anne-Guillaumette* est la derniere du nom de la Gardie, au diocèse de Castres en Languedoc : mais il y a une autre branche de cette famille en Suede, qui a de grandes illustrations, & dont la tige est *Pontus* de la Gardie. *Pierre* de David eut de son mariage,

Alexandre de David, chevalier, seigneur de Beauregard, brigadier des armées du Roi, mort de ses blessures, reçues à l'affaire du col de l'Assiette le 19 Juillet 1747. Il a laissé de son mariage avec *Marie* de Contié cinq enfans, qui sont,

1. *Alexandre-Aimable* de David, chevalier, seigneur de Beauregard, major du régiment de Cambis, Infanterie :

2. *Alexandre-Auguste* de David, chevalier, sieur de Beauregard, capitaine au même régiment : auxquels le Roi a donné six cents livres de pension en considération des services de leur pere.

3. 4. & 5. trois filles, nommées *Aimée-Elisabeth*, *Adelaïde-Marie-Fleur*, & *Angélique-Jeanne Reine*.

Arnaud de David, sieur de la Borieblanque, par où l'on a commencé cet article, étoit fils de *Georges* de David, seigneur de la Borieblanque, & de Valliere en Albigeois, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, &

d'*Isabeau* de Guillezmi-Lartufié, mariés le 4 Octobre 1556.

Georges de David étoit fils de *Jean* de David, seigneur de la Borieblanque & de Valliere, & de *Jacquette* d'Arifat de la maison de Soubiran.

Jean de David étoit fils de *Bernard* de David, & d'*Isabelle* de Valliere.

Bernard de David étoit vraisemblablement fils de noble *Germain* de David, mais on n'a dans la famille de David-Beauregard aucun papier qui le prouve clairement, le château de Beauregard en Lauraguais ayant été brûlé en 1620. par les Protestans, avec la plûpart des titres & papiers, dont on a recouvré quelques-uns par des Calvinistes, parens & amis de la famille, & par le secours d'une branche cadette établie en Beaujolois, dont la tige étoit *Alexandre* de David, seigneur de Valliere, frere germain du sieur de la Borieblanque, & neveu & héritier de messire *Antoine* de Guillezmi, chevalier, seigneur de Lartufié, chevalier de l'ordre du Roi, & gouverneur des ville & citadelle de Châlons-sur-Saone.

Les armes sont : *écartelé au 1 & 4 d'azur, à la harpe d'or, cordée d'or ; au 2 & 4 d'azur, au sautoir d'or, fermé & chargé de quatre étoiles de même.* Supports : *des griffons.* Devise : *Memento, Domine, David.*

DAVID, ou DAVY DU PERRON D'ANFREVILLE, en Normandie, élection de Valognes : Famille qui tire sa principale illustration du cardinal du Perron, si connu dans l'Histoire pour les services importans qu'il rendit à la France, en travaillant à la conversion d'Henri IV. & à obtenir du Pape son absolution. Il eut un frere, qui lui succéda dans l'archevêché de Sens, comme il l'avoit d'abord remplacé à Evreux. Cette famille a aussi fourni grand nombre d'officiers dans les troupes du Roi, tant sur mer que sur terre, dont plusieurs se sont fort distingués. M. le marquis d'Anfreville, ci-devant capitaine dans le régiment des Gardes Françoises, chevalier de Saint Louis, est l'aîné de la principale branche qui subsiste. Il a épousé une demoiselle de Monteco, fille du marquis de ce nom, proche Séez. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 183.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois harpes d'or, 2 & 1.*

DAVID DE LA PAILLETERIE, en la même province.

Claude-Martial David de la Pailleterie fut reçu chevalier de Malte le 23 Janvier 1670. dit M. l'abbé de Vertot. La Roque, dans son *Histoire d'Harcourt, p.* 600. parle de *Jean* David, dit Capitaine, qui vivoit en l'an 1386.

Les armes : *d'azur, à un anneau porté par trois aiglons, les deux du chef avec les pieds, celui de la pointe avec le bec, le tout d'or.*

DAUMESNIL, sieur de Bretteville, aussi dans la même province, élection de Caën, qui porte : *de gueules, à la fleur de lys d'argent.*

DAVOUST, anciennement DAVOUD & DAVOT : Famille maintenue dans sa noblesse en 1698, qui a pour tige

Claude Davoud, écuyer, seigneur de Tormassin, homme d'armes de la compagnie du connétable *Anne*, duc de Montmorency, en 1546.

Les armes : *de gueules, à une croix d'or, chargée de cinq molettes.*

DAUSSY : *Tome II. p.* 10. *col.* 2. *lig.* 36. *effacez* le reste de l'article, & *suppléez*, dont un fils ci-devant page du Roi, marié en 1756. à *N....* Poisson.

DAUVET : *Tome II. p.* 11. *col.* 1. *lig.* 38. *après* de la même année, *ajoutez* : Il est mort sans postérité le 25 Avril 1748.

Ibid. lig. 39. *effacez* jusqu'à une fille inclusivement, & *ajoutez*, sa sœur.

Ibid. col. 2. *lig.* 11. *après* secondement, les seigneurs & comtes des Marets, *effacez*, la seule qui subsiste.

Ibid. lig. 16. *effacez*, éteints dans.

Ibid. lig. 18. après 1709. *ajoutez*, sa branche subsiste.

Ibid. lig. 23. *ajoutez* : Les armes : *bandé de six piéces d'argent & de gueules, la premiere bande d'argent, chargée d'un lion de sable.*

DAVY, écuyer, sieur du Bourg & du Mannoir, en Normandie, élection d'Avranches : Famille annoblie aux francs-fiefs, qui porte : *d'azur, fretté d'or, au chef cousu de gueules, chargé d'un lion passant d'or.*

DAX, en Languedoc : Famille maintenue dans sa noblesse en 1668. qui remonte à *Arnaud* Dax, seigneur de Saint Leuc, du Lion, d'Axat & de Trévas, qui testa en 1478.

Les armes sont : *d'azur, à un chevron d'or, chargé sur la pointe d'une quintefeuille de gueules.*

DEAGENT : *Tome II. p.* 11. *col.* 2. *lig.* 33. *après* par concession, *ajoutez*, ce sont les armes de Salvaing : Le comte de Morges, du nom de le Roux, est chargé de porter celui de Deagent.

DEDONS, en Provence : Famille dont on vient de donner la généalogie dans le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome I. p.* 307. divisée en deux branches, sçavoir, celle des marquis de Pierrefeu, & celle des seigneurs du Lys. La premiere subsiste dans *François-Hyacinthe* Dedons, marquis de Pierrefeu, premier consul d'Aix, procureur du pays aux années 1747. 1748. & 1749. Il s'est marié le 16 Janvier 1723. à *N....* de Martin du Puget, dont, 1. *Marc-Antoine* Dedons, né le 15 Octobre 1729. 2. *Ignace*, cornette dans le régiment de Montcalm, Cavalerie. La seconde branche subsiste dans *Jean-Baptiste* Dedons, seigneur du Lys, conseiller en la Cour des Comptes de Provence, en 1744. marié le 4 Mai de la même année à *Marie-Catherine* de Gauthier, fille de *Henri*, & de *Catherine* le Gros.

Les armes : *d'azur, à trois fasces d'or, surmontées d'un besan accosté de deux étoiles aussi d'or, & en pointe d'une étoile de même.*

DEFFAND : *Tome II. p.* 12. *col.* 1. *lisez*, DEFFEND (du), & *mettez* ainsi dans tout l'article.

DELAIN : *Ibid. col.* 2. *lig.* 27. Terre en Franche-Comté, *lisez*, Terre souveraine en Franche-Comté.

Ibid. lig. 32. cette principauté, *lisez*, cette terre.

Ibid. p. 13. *lig.* 1. après *Jean-Baptiste-Louis* de Clermont d'Amboise, marquis de Reynel, *ajoutez*, possesseur de Delain, qu'il a vendu avec *Rupt* à *N*.... Grimod.

DELEVAL : Famille qui se trouve dans le Catalogue des anciennes familles de Cambray. Elle remonte à *Guillaume* Deleval, chevalier, qui fut prevôt de la ville de Cambray en 1194. *Hugues* Deleval, chevalier, seigneur de Graincourt, fit ses preuves de noblesse à l'élection d'Artois en 1583.

Les armes sont : *d'argent, à la croix de gueules, & un vivre d'azur, au chef brochant sur le tout.*

DELISLE : Famille divisée en trois branches à Marseille, originaire de la petite ville de Saint Geniès en Rouergue, diocèse de Rhodès, où elle a toujours tenu un rang distingué parmi ceux du second ordre.

Les armes : *d'azur, à trois lys de jardin d'argent.*

DELMAS, en Limousin, de la ville d'Ussel. Ceux de ce nom ont prouvé une filiation de trois siécles, & ont été confirmés par le Roi dans la jouissance des priviléges de la noblesse le 28 Octobre 1758.

DELPHINI : *Tome II. p.* 13. *col.* 2. *lig.* 16. *après* en 1704. *ajoutez* : Il y a encore aujourd'hui un cardinal qui porte ce nom.

DEMANDOLS, en Provence : Famille qui a donné plus de trente chevaliers à l'ordre de Malte, fait les meilleures alliances de la province, & qui possede la terre de son nom depuis plus de quatre cents ans. Elle est divisée en deux branches. L'Auteur du *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p.* 312. *& suiv.* lui donne pour auteur *Isnard* de Demandols, qui en étoit seigneur en partie vers le commencement du quatorzieme siécle.

Les armes : *d'or, à trois fasces de sable, au chef de gueules, chargé d'une main apaumée d'argent.*

DEMANDÉ (le), sieur de la Holterie, en Normandie, élection de Carentan.

Porte : *d'or, à trois merlettes de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.*

DENIS, sieur du Martel & d'Esponchets, en Normandie, élection de Caën.

Porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux treffles d'or en chef, & d'une coquille de même en pointe.*

DERNECOURT, en Champagne : *Jean* Dernecourt, seigneur de Vaux-la-Grande, épousa en 1500. *Guyotte* de Traversy, dont,

Thierri Dernecourt, seigneur de Vaux-la-Grande, allié en 1526. à *Messine*, fille d'*Antoine* de Fleury, & d'*Idette* de Sampigny; dont *Catherine* Dernecourt, morte en 1559. femme de *Joseph* Chevalier, seigneur de Malpierre, &c. *Thierri* avoit été marié à *Barbe* de Bourges, morte en 1611. âgée de soixante-onze ans, de laquelle il a eu, 1. *Simon* Dernecourt, seigneur de Neuville & de Gibomeix, chambellan du duc Henri, mort en 1626. âgé de cinquante-trois ans, laissant une fille unique, *Barbe-Alberte* Dernecourt, mor-

té le 22 Mai 1660. ayant été mariée le 29 Février 1624. à *Jean-Jacques* de Haraucourt, seigneur de Baslemont, général des armées Lorraines ; 2. *Gilles*, qui suit ; 3. *Claude*, mariée en 1602. à *Françoise* d'Igny, fille de *N*..... d'Igny, seigneur de Fontenoi ; 4. *Barbe*, mariée à *Varin* de Nivenhan.

Gilles Dernecourt, seigneur de Montreuil-le-Sec, épousa *Elisabeth* de Nettancourt, dont, 1. *Simon*, qui suit ; 2. *Louis*, seigneur de Port-sur-Seille, du chef de sa femme *Henriette* de Norroy, mariée en 1636. de laquelle il eut *Anne-Henri* Dernecourt, seigneur de Port-sur-Seille, pere, par *Marie-Barbe* de Raigrecourt, de *Paule-Antoinette* Dernecourt ; 3. *Marthe*, mariée en premieres noces à *Charles-Louis* d'Igny, & en secondes à *Herne* de Hardoncourt, gouverneur de Marsal, dont une fille, mariée à *Louis*, marquis de la Châtre, gouverneur de Bapaume.

Simon Dernecourt, baron de Montreuil & d'Estrepy, seigneur de la Neuville-aux-Bois, fut marié à *Catherine-Emilie* d'Aubery du Maurier, fille de *Benjamin*, ambassadeur de France en Hollande, dont *Françoise*, femme de *Charles* de Cherisy, commandant la vieille compagnie des Gardes du Corps du duc Charles IV. & *Louis* Dernecourt, baron de Montreuil, seigneur de la Neuville & d'Espanse, marié à *N*..... la Marche-le-Comte, veuve de *N*..... marquis de Chavagnac, dont *N*.... Dernecourt, marié à *Marie* Jonnet, de laquelle il a eu,

1. *N*..... Dernecourt, dit le baron de Montreuil, seigneur de la Neuville-aux-Bois, lequel a épousé en premieres noces *N*..... de Ligneville, chanoinesse de Saint Pierre de Metz, fille de *Jean-Jacques*, comte de Ligneville & de l'Empire, & de sa seconde femme, *Anne-Magdelene* de Pauyot ; & en secondes noces en 1740. *N*.... de Saint Heulien, fille de *Guillaume* de Saint Heulien, seigneur de la Chaussée près Châlons en Champagne, de laquelle il n'a qu'une fille.

2. *N*..... Dernecourt, mariée à *N*.... Chamisot de Boncourt, lieutenant-colonel du régiment Royal Etranger, & brigadier des armées du Roi. *Tab. Gén. Part. VIII. p. 271.*

DEROYS, en Languedoc, ancienne noblesse, dont quatre branches établies à Beaucaire, qui a donné dans tous les temps des officiers fidelement attachés au service de nos Rois. Dans les titres, on lit que *Pétronille*, femme de *Pons* Deroys, fit le 24 Septembre 1200. une donation à noble *Guillaume* Deroys I. du nom, qui eut pour enfans, 1. *Bertrand*, qui suit ; 2. *Guillaume*, qualifié chevalier de Saint Jean de Jerusalem dans un contrat d'échange avec son frere, du 12 Mai 1230.

François I. du nom, descendu de ce *Pons* Deroys, fit son testament le 2 Novembre 1583. Il avoit épousé par contrat du 20 Février 1572. *Marguerite* de Pignan, dont,

Pierre Deroys, seigneur de Maruejols, capitaine d'Infanterie au régiment d'Arnay, par commission du 22 Août 1628. lieutenant de Roi au château de Meirucis en Gévaudan, marié par contrat du 16 Mars 1596. à *Marguerite* de Ribes de Lusignan,

de laquelle il a eu *François*, qui suit, & *Marguerite*, mariée à *Pierre* de Flotte.

François II. du nom, conseiller du Roi, s'allia par contrat du 11 Juillet 1649. à *Isabeau* de G.... dont *Joseph*, qui suit, & *François*, seigneur de Cessenon.

Joseph Deroys, chevalier, seigneur de Maruejols, au diocèse de Nismes, baptisé le 28 Février 1651. fut émancipé par son pere le 5 Octobre 1673. & fit une donation à son frere *François*. Il fut déchargé le 16 Janvier 1679. de la taxe des francs fiefs par M. Bazin de Bezons, intendant du Languedoc, devant lequel il prouva sa noblesse de race jusqu'à la seizieme génération, & a fait voir que la terre de Maruejols étoit dans sa famille depuis l'an 1200.

Guillaume Deroys, écuyer, seigneur de Ledignan, lieutenant-colonel au régiment de Picardie, septiéme fils d'*Antoine* II. du nom, se maria par acte du 5 Novembre 1530. à *Magdelene* d'Arlos, & testa le 3 Août 1558. en faveur de *Jean*, qui suit.

Jean Deroys, écuyer, seigneur de Ledignan, gouverneur du château de Fourques, se maria en premieres noces à *Remi* de Combes, qui testa le premier Janvier 1556. en faveur de *Guillaume*, qui suit, & de *Gédéon*, ses deux fils. Ce dernier mort sans postérité de son mariage avec *N*.... de Taraud, fut un grand homme de guerre & estimé de son prince, qui l'honora de plusieurs de ses lettres pour le remercier de ses services. Il épousa en secondes noces *Thiphene* de Rozel, veuve de *Jean* d'Aize, dont, 1. *Pierre* Deroys, auteur de la branche des seigneurs de Deroys-Saint-Michel, rapportée ci-après; 2. *Jean* Deroys, chevalier de Malte, qui quitta cet ordre pour se marier; 3. *Jacques* Deroys, gouverneur du fort de Brescou.

Guillaume Deroys, écuyer, seigneur de Ledignan, épousa en premieres noces par acte du 4 Septembre 1584. *Marie* de Liautaud, & en secondes, par acte du 23 Avril 1600. *Espérance* de Rochemore. Il eut du premier lit *Pons* Deroys, mort sans postérité, & du second *Marc-Antoine*, qui suit, & *François* Deroys, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem.

Marc Antoine Deroys, écuyer, seigneur de Ledignan, baptisé le premier Décembre 1602. mestre-de-camp d'un régiment de douze cents hommes, se maria par acte du 12 Janvier 1632. avec *Françoise* de Joannet de la Roche, de laquelle il a eu,

Jacques Deroys, écuyer, seigneur de Ledignan, de la Roche-Saint-Angel, marié à *Marie* d'Ambrun de la Barianne. De ce mariage est née,

Marie-Louise Deroys de la Roche, mariée avec *Jean-Baptiste-Joseph* Deroys-Saint-Michel, lieutenant colonel au régiment d'Auvergne.

Pierre Deroys I. du nom de sa branche, seigneur de Saint Michel, fils de *Jean*, & de *Thiphene* de Rozel, sa seconde femme, se maria à *Louise* de Liautaud, dont, 1. *Pierre*, qui suit; 2. *Guillaume*, tige de la branche des seigneurs de Saint Michel-Desports, rapporté ci-après; 3. *Jean*, dit le Blondin, marié avec *Marguerite* de Feriure, mort sans postérité.

Pierre Deroys II. du nom,

juge royal, s'allia avec *Catherine* de Masclary, de laquelle il a eu, *François - Joseph*, qui suit, & *Germain*, capitaine au régiment de Picardie, aussi mort sans postérité.

François-Joseph Deroys II. du nom, seigneur de Saint Michel, né le 26 Octobre 1672. s'est marié avec *Olympe* de Novy, dont,

1. *Jacques* Deroys, né le 3 Juin 1693. ancien capitaine au régiment d'Aunix, retiré du service à cause de ses infirmités.

2. *Jean - Baptiste - Joseph*, ancien lieutenant - colonel au régiment d'Auvergne, marié le 4 Juin 1736. à *Marie-Louise* Deroys de la Roche, sa cousine, veuve de M. Durevest, lieutenant de Roi de Coullioure, dont elle a eu pour fille unique la baronne de Rochemore d'Aigremont.

3. *Augustin*, religieux Cordelier.

4. *Louis*, qui suit.

Louis Deroys - Saint - Michel, chevalier de Saint Louis, né le 14 Mai 1706. s'est marié par contrat du 18 Avril 1752. à *Thérèse* de Thieuloy, dont,

1. *Pierre* Deroys.

2. *François* Deroys.

Guillaume Deroys - Saint - Michel, second fils de *Pierre*, & de *Louise* Liautaud, s'est marié à *Françoise* de Raous, dont, 1. *Pierre*; 2. *Philippe*; 3. *Jean* Deroys, mort au service; 4. *André*, qui suit.

André Deroys - Desports s'est marié à *Jeanne* de Monestier, dont *François*, qui suit.

François Deroys - Desports, né le 24 Janvier 1670. a épousé *Silvie* de Courtois, dont, 1. *Jacques - François*, mort au service; 2. *Jacques-François-Bertrand*, qui suit; 3. *N....* Deroys, chanoine; 4. *Joseph*, né le 8 Novembre 1708. chevalier de Saint Louis, ancien capitaine au régiment d'Auvergne, & retiré du service, ayant eu l'épine du dos fracassé d'un coup de feu.

Jacques - François - Bertrand, né le 13 Novembre 1702. s'est marié à *Marie-Magdelene* Mailhan de Lasplané, dont,

Jacques Deroys, né le 10 Septembre 1747. & une fille.

Il y a deux autres branches de Deroys, dont l'une a pour auteur *Jean* Deroys, second fils de *Jean*, & de *Thiphene* de Rozel, sa seconde femme, dont descendent *N....* Deroys, gouverneur de Beaucaire, marié, & qui a une fille.

L'autre sort de *Jacques* Deroys, gouverneur du fort de Briscou, troisieme fils de *Jean*, & de *Thiphene* de Rozel, dont il ne reste qu'une fille, mariée au comte de Fontenille à Agen.

Les armes : *d'azur, à l'aigle éployée d'or à deux têtes.*

DESCHAMPS : Famille de Champagne, qui porte : *d'or, à trois chevrons de sable, accompagnés de trois annelets de gueules.* De cette famille étoit *Marie-Claire* Deschamps de Marcilly, fille d'*Armand* Deschamps, seigneur de Marcilly, capitaine de la Varenne du Louvre, & d'*Elisabeth* Indret, née le 9 Septembre 1675. & reçue à Saint Cyr au mois d'Octobre 1686. après avoir prouvé qu'*Erard* Deschamps, seigneur de Fontaines, qui vivoit en 1380. étoit son sixieme ayeul.

Elisabeth-Marie Deschamps de

Marcilly & *Marie - Marthe* Deschamps de Marcilly, sœurs, & filles d'*Antoine* Deschamps de Marcilly, chevalier, seigneur de Guignicour & d'Enernaumont, & de *Marie-Anne* du Blé, sa femme, la premiere née en 1677. & l'autre en 1679. furent reçues à Saint Cyr au mois de Mai 1687. & prouverent que *Jacques* Deschamps, seigneur de Vaux, qui vivoit en 1506. étoit leur trisayeul. *Jacques* Deschamps, leur bisayeul, épousa *Claude* de Salazar, fille de *Jacques* de Salazar, chevalier, seigneur de Marcilly-sur-Seine, & de *Jeanne* de Saint Simon. *Jean* Deschamps, seigneur de Marcilly, leur ayeul avoit épousé *Marie* Fouré de Dampierre en 1622. fille de *David* Fouré, seigneur de Beaulieu & de Dampierre, & de dame *Helene* de Châteigner de la Rocheposai.

DESCHAMPS: Famille établie en la province de Normandie, qui a donné dans *Gilles* Deschamps un évêque de Coutances, créé cardinal en 1411.

Les armes sont: *d'argent, à la bande d'azur, chargée de trois toupins d'or.*

DESCHAMPS, dit Morel, seigneur de Crecy, en Beauvoisis: Famille dont étoit *Jean-Baptiste* Deschamps de Morel, marquis de Crécy, brigadier des armées du Roi, premier écuyer & majordôme de feue la reine douairiere d'Espagne, mort le 20 Mai 1741. âgé de soixante-sept ans.

Les armes: *écartelé au premier & dernier quartier d'or, à trois maillets de sinople; au 2 & 3 d'azur, à trois jumelles en fasces d'or, sur le tout d'azur, à la fasce d'argent, chargée de trois roses de gueules, la fasce accompagnée de trois molettes d'éperon d'or, posées 2, & 1.*

DESCHAMPS DE BOIS-HEBERT, en Normandie.

Un mémoire de famille marque que *Robert* Deschamps, écuyer, seigneur d'Enitot, épousa en 1470. *Marthe* Thirel, dont *Jean* Deschamps, écuyer, seigneur d'Enitot, & *Adam* Deschamps, auteur de la branche des seigneurs de Bois-Hebert, rapportée ci-après.

Pierre Deschamps, seigneur d'Enitot, d'Eneaumare & Saint Vigor, châtelain & patron d'Hermeville, mort le 17 Février 1757. sans postérité, étoit issu au sixieme degré dudit *Jean* Deschamps, & a donné ses fiefs d'Enitot & d'Eneaumare, situés en la paroisse de Saint Martin du Manoir, à *Antoine - Adrien-Joseph* Deschamps, seigneur de Bois-Hebert, issu au septieme degré dudit *Adam* Deschamps, qui de *Marie* d'Esvepintot eut *Pierre* Deschamps, seigneur de Beuzeville en 1524. qui épousa *Marie* de la Mare, pere & mere d'*Antoine* Deschamps, seigneur de Bois-Hebert, qui avoit épousé *Marie* de Bailleul, deuxieme fille de *Nicolas* de Bailleul, seigneur de Vattetot, & de *Marie* des Ifs, & tante de *Charles* de Bailleul, grand louvetier de France, sous Louis XIII. Leur fils, *Charles* Deschamps, seigneur de Bois-Hebert, avoit épousé *Suzanne* Bouteiller, dont est sorti *Jean* Deschamps, marié à *Isabeau* de Bin. *Jean - Antoine* Deschamps, leur fils, eut de *N....* Cattaville-Boulaye, son épouse, *Charles-Adrien* Deschamps, seigneur de Cottecosté, Bois-Hebert, Hautot, &c. Celui-ci épousa en 1714.

Suzanne de Quiros, dont est issu *Antoine-Adrien-Joseph* Deschamps, seigneur desdites seigneuries d'Enitot & d'Eneaumare, par la donation de *Pierre* Deschamps, son parent au septieme ou huitieme degré, qui a un fils de *Marie-Catherine-Auber* de Beaumoncel, sa femme, nommé *François-Gabriel*, né en 1747. & une fille.

Suzanne-Elisabeth Deschamps, sa sœur, a épousé *François* de la Vallée, écuyer, seigneur de Bois-Robert, &c.

N. . . . Deschamps, seigneur de la Bouteillerie, second fils de *Charles*, & de *Suzanne* Bouteiller, major de Québec en Canada, capitaine de la Marine, & chevalier de Saint Louis, étoit encore sans alliance en 1757.

Les armes : *d'argent, à trois perroquets de sinople, becquetés & onglés de gueules, 2 & 1.*

DESIDERY, en Provence : *Pierre* Desidery, qualifié damoiseau, chef de cette famille habituée à Rians, vivoit vers la fin du quinzieme siécle.

Cette famille subsiste aujourd'hui dans *Elzéar* Desidery, marié par contrat du 28 Mai 1736. à *Marguerite-Victoire* de Bernard, fille de *Joachim*, seigneur de Gemenos, & de *Marguerite* de Reynaud, dont un fils, qui sert sur les vaisseaux de sa Majesté, en qualité de garde du pavillon amiral.

Les armes : *d'azur, au paon rouant d'or.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p.* 316.

DESIGNÉ, sieur de Maigny, en Normandie, élection de Mortain, ancienne noblesse, qui porte : *d'azur, à l'épervier d'argent, tenant une perdrix de même sous ses pieds.*

DESMARETZ : *Tome II. p.* 15. *col.* 2. *lig.* 49. *après* mariée au duc de Sully, *ajoutez*, morte à Paris le 28 Novembre 1756. âgée de soixante & douze ans.

DESMAZIS : Famille noble que quelques-uns croyent originaires de Flandres, & issue d'un bailli de Gand : il est certain qu'au commencement elle étoit attachée à la maison de Bourgogne ; cependant dès l'an 1339. on trouve un *Jean* Desmazis, gouverneur de Dourdan, qu'on peut croire, avec assez de vrai-semblance, auteur de celui par lequel nous commençons la filiation.

I. *Jean* Desmazis, dit Campagnes, écuyer, seigneur de Brieres-lez-Scellés, Groslu, aujourd'hui Groslieu, Vaubenard, Marchais, Tillay, &c. fut échanson de *Jean* sans Peur, duc de Bourgogne, qui fut assassiné le 10 Septembre 1419. Après la mort de ce prince, il s'attacha au roi Charles VII. qui le fit gouverneur des villes & châteaux d'Estampes & Dourdan, & lui accorda par ses lettres patentes du 30 Novembre 1437. les revenus des Gabelles & Aides d'Estampes, pour l'entretien desdites villes, alors frontieres, & près des Marches des Anglois anciens ennemis de la France, & le soudoyement des gens d'armes & de trait, qui étoient sous la conduite de *Jean*. Il avoit épousé en 1429. *Jeanne* de Brouillard, fille de *Guillaume*, chevalier, seigneur de Badouvilliers, chambellan ordinaire du Roi, & de *Marguerite* d'Orgemont, dont quatorze enfans ; sça-

voir, 1. *Jean* II. du nom, qui suit; 2. *Guillaume*, né le 4 Août 1434. 3. *Jean* puîné, né à Estampes le 10 Novembre 1435. c'est peut-être lui, ou du moins un du même nom, qui mourut étant chantre en dignité de l'église de Notre-Dame d'Estampes le 7 Juillet 1456. 4. *Jean* le jeune, né à Estampes le 16 Mars 1437. qui eut pour parrein le comte de Dunois, bâtard d'Orléans; 5. *Artus*, né le 30 Novembre 1441. tenu sur les Fonds Baptismaux par *Artus* de Bretagne, comte de Richemont, connétable de France; 6. *Louis*, né le 8 Avril 1444. que *Marguerite* Franche, sa femme, rendit pere de *Jacques*, seigneur du Tillay; 7. *Etiennette*, née à Dourdan le 31 Décembre 1431. 8. *Catherine*, née le 3 Mai 1433. qui laissa un fils & une fille de *Pierre* de Crosne, écuyer, seigneur de Brigneville, son mari; 9. *Marguerite*, née le 28 Mars 1438. 10. *Marie*, née le 9 Août 1440. dame de Grosslieu, qui épousa le 28 Novembre 1455. *Jean* de la Barre, dit *Gauvin*, écuyer, seigneur de la Barre, dont la postérité masculine subsiste & possede encore aujourd'hui les seigneuries de Grosslieu & de la Barre; 11. *Charlotte*, née le 20 Février 1442. 12. *Jeanne*, née le 3 Février 1443. 13. *Anne*, femme de *Jean* de Fontenay, écuyer, seigneur dudit lieu; 14 *Catherine* la jeune, femme d'*Etienne* de Crevecœur, écuyer, seigneur de Gilles, & autres lieux, dont il y a postérité.

II. *Jean* Desmazis II. du nom, né à Dourdan le 18 Décembre 1430. écuyer, seigneur de Brieres-lez-Scellés & de Marchais, échanson du Roi, auquel il fit la foi & hommage pour Brieres-lez-Scellés, sous ses seing & scel privés le 6 Novembre 1487. mourut en 1518. Il avoit épousé par contrat du 18 Mai 1479. *Catherine* de Meaux, fille de *Pierre*, écuyer, seigneur de Douy, & de *Girarde* Bureau, dont, 1. *Pierre*, qui suit; 2. *Guillaume*, mari de *Magdelene* de Languedoue, mort sans enfans; 3. *Jean*, prêtre en 1527. 4. *Jeanne*, femme de *Gabriel* de Mornay, écuyer, seigneur de Tanqueux.

III. *Pierre* Desmazis, écuyer, seigneur de Brieres-lez-Scellés, dont il porta la foi & hommage au Roi le 31 Décembre 1518. & la réitéra le 6 Juin 1527. levoit des troupes pour le service de sa Majesté en 1512. Il épousa en premieres noces en 1509. *Marguerite* de Languedoue, fille de *Guillaume*, écuyer, seigneur de Villeneuve, & de *Michelle* de Richebourg, dame de Pussay en Beauce; & en secondes noces le 29 Mai 1524. *Magdelene* de Wicardel, fille de *Nicolas*, écuyer, & d'*Adrianne* le Cointe. Il eut du premier lit pour fils unique, 1. *Guillaume*, né le 27 Juin 1510. seigneur de Marchais & de Quemonville, que *Louise* de Montboursier, sa femme, rendit pere de *Charles*, dont on ignore l'alliance, de *Léonarde*, femme de *Charles* de la Grange, écuyer, seigneur de Dreux, & de *Charlotte*, qui vivoit en l'an 1572. avec *Esprit* le Chat, écuyer, seigneur des Pavillons, son mari; & du second lit, 2. *Claude*, qui suit; 3. *Pierre*, seigneur de la Poeslée, né le 27 Novembre 1532. 4. *Marie*, née en 1533. qui

vivoit en 1561. avec son mari, *Jean* de Cleraunoy, écuyer, seigneur de Villeneuve, en la paroisse d'Aunay-la-Riviere; 5. *Marguerite*, née le 13 Novembre 1534. femme de *Louis* de Viévre, écuyer, seigneur de Montliard; 6. *Anne*, née le 16 Avril 1535. femme d'*Adrien* de Montfort, écuyer, seigneur de Champ-Gaultier, en la paroisse de Saint Maurice-lez-Lenards, qui vivoient en l'an 1583. 7. *Charlotte*, née le 15 Septembre 1536. femme d'*Augustin* de Vaucouleur, écuyer, seigneur du Nan.

IV. *Claude* Desmazis, écuyer, seigneur de Brieres-lez-Scellés & de Marchais en partie, fut présent entre les Nobles le 28 Décembre 1556. à la réformation de la Coutume de Dourdan. Il fit le partage de ses biens à ses enfans le 15 Avril 1554. & l'amortissement d'une somme de sept cents livres à *Baugeois* de Wicardel, écuyer, seigneur de Gravelle, le 15 Août 1572. épousa en premieres noces le 30 Juillet 1551. *Philberte* de Mareil, veuve de *Guy* de Viévre, écuyer, seigneur de Montliard, & fille de *Charles* de Mareil, écuyer, seigneur de Baugé, & de *Catherine* de Duisy; & en secondes, *Catherine* Sanguin, fille de *Claude*, chevalier de l'ordre du Roi, seigneur de Rademont, &c. & d'*Etiennette* de Martines. Il eut du premier lit, 1. *Pierre* II. du nom, qui suit; 2. *Nicolas*, né le 25 Février 1557. 3. *Elisabeth*, née le 27 Septembre 1553. qui ratifia le 7 Janvier 1603. la transaction que son mari, *Simon* du Clouet, écuyer, seigneur de la Fontaine, fit le 18 Février 1598. avec *Pierre* Desmazis, son frere, au sujet de la succession de *Philberte* de Mareil, leur mere; 4. *Jeanne*, née le jour de Pâques de l'année 1556. Du second lit il a eu, 5. *Gédéon*, dit *Sanguin*, qui a fait la branche des seigneurs du Tronchet; 6. *Suzanne*, née le 25 Avril 1573. femme en premieres noces de *N.* .... de Martines, écuyer, seigneur d'Ormoy, près Villeroy, dont *Anne* de Martines, qui a laissé plusieurs enfans de son mari, *François* de Saint Martin, chevalier, seigneur de la Vieuvigne-lez-Montfort-l'Amaury; & en secondes noces, de *David* de Hemery, écuyer, seigneur de la Rachée, dont elle eut quatre enfans qui étoient sous sa tutelle en 1622.

V. *Pierre* Desmazis II. du nom, né le 29 Octobre 1554. écuyer, seigneur de Brieres-lez-Scellés & des Carneaux, homme d'armes de la compagnie de monseigneur le duc de Guise, rendit aveu du fief des Carneaux, assis en la paroisse de Brigneville, au seigneur de Vaires le 15 Juin 1577. Il avoit épousé le 14 Avril de la même année *Renée* de Hemery, fille de *François*, écuyer, seigneur de Blancheface, & de *Barbe* de Vielchastel, dont, 1. *Pierre* III. du nom, qui suit; 2. *Jacob*, né en Octobre 1579. mort à Estampes, sans alliance, âgé de vingt-huit ans; 3. *Etienne*, né le 6 Novembre 1581. 4. *Pierre* le jeune, né le 24 Mars 1584. 5. *Gédéon*, seigneur de Pannetieres, qui épousa *Anne* de Poilloue, fille de *Jacques*, écuyer, seigneur de Jubert, & d'*Oudette* de la Mothe, dame de Bonnevau, dont il eut *Pierre*, qui n'eut point d'enfans de *Marie* d'Allonville, fille de *Louis*, chevalier,

seigneur du Plessis-Saint-Benoît, & deux filles ; 6. *Guillaume*, seigneur du Putreau, né en Avril 1597. 7. *Louise*, née le 26 Novembre 1582. 8. *Judic*, née en Mai 1585. 9. *Charlotte*, née en 1593.

V I. *Pierre* Desmazis III. du nom, écuyer, seigneur de Brieres-lez-Scellés & Saint Léger, né le 27 Décembre 1578. homme d'armes de la compagnie du duc de Guise, fit la foi & hommage au Roi, à cause de la grosse tour d'Estampes, le 23 Février 1618. pour sadite terre de Brieres-lez-Scellés, & justifia par titres sa noblesse devant les Elus de Dourdan le 18 Juin 1634. Il avoit épousé par contrat passé le 2 Octobre 1616. *Marie* de Fussay, fille de *César*, écuyer, capitaine au régiment de Picardie, gentilhomme servant de la maison du Roi, & de *Lucrece* du Bez, dont, 1. *Henri*, qui suit ; 2. *André*, sieur de Jausseaux, né le 26 Novembre 1626. qui épousa le 18 Mars 1655. *Juliette* de Saint Just ; 3. *Jacques*, sieur de la Borde, né le 4 Septembre 1630. mort veuf sans enfans de *Magdelene* de Behan ; 4. *Pierre*, sieur de la Varenne, né le 7 Juin 1632. mort au Mans le 10 Mars 1734. laissant un fils unique, né en 1712. marié en 1737. à *N*. . . . de Bonnestable, fille du marquis d'Estival ; 5. *Gabriel*, né le 26 Février 1647. 6. *Anne*, née le 15 Décembre 1625. femme de *N*. . . . 7. *Catherine*, née le 4 Août 1633. 8. *Elisabeth*, née le 16 Avril 1639. 9. *Thérese*, née le 24 Août 1642.

V I I. *Henri* Desmazis, chevalier, seigneur de Brieres-lez-Scellés, Saint Léger, &c. né le 18 Septembre 1624 capitaine au régiment de l'Aigle, Infanterie, par commission du 25 Janvier 1645. acquit les droits successifs de ses freres & sœurs le 28 Février 1653. fut maintenu dans sa noblesse par jugement de M. de Machault, intendant d'Orléans, du 16 Septembre 1667. Il fit avec *Louis* d'Ornaison, comte de Chamarande, maître d'hôtel de feue madame la Dauphine, le 27 Juin 1688. l'échange de sa terre de Brieres-lez-Scellés, contre celle de Boinville, située en la paroisse de Chalo-Saint-Mars, où il mourut le 5 Août 1690. Il avoit épousé le 5 Juillet 1654. *Elisabeth* le Roux, morte le 7 Décembre 1691. qui étoit fille d'*Etienne*, écuyer, seigneur de Marmontagne, maître d'hôtel ordinaire du Roi, & de *Marguerite* Vaillant de Champvallins, dont, 1. *Alexandre*, mort en bas âge ; 2. *Jean* III. du nom, qui suit ; 3. *Henri*, dit le chevalier Desmazis, chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, lieutenant général d'Artillerie, avec le département de Lyon, maréchal des camps & armées du Roi, mort sans alliance à Lyon le premier Avril 1754. 4. *César*, mentionné après *Jean* III. son frere ; 5. *Elisabeth*, morte fille ; 6. *Marie*, femme de *Louis* le Maréchal ; 7. *Henriette Claude*, Ursuline à Saint Charles d'Orléans, transférée aux Ursulines de la rue Sainte Avoye à Paris, où elle mourut le 16 Avril 1740. 8. *Claude*, morte Ursuline au même couvent de Saint Charles ; 9. & 10. *Marie-Anne* & *Catherine*, mortes filles.

V I I I. *Jean* Desmazis III. du nom, chevalier, seigneur de

Boinville & de Chalo-Saint-Mars en partie, lieutenant général d'Artillerie, né le 26 Mars 1664. mort le 27 Juin 1719. âgé de quarante-cinq ans, épousa en 1693. *Henriette* de Saint Pol, morte avant son mari, fille de *Louis*, chevalier, seigneur de la Briche & Guillerville, & d'*Henriette* le Normand, dont, entr'autres enfans, 1. *Henri* II. du nom, qui suit; 2. *Louis*, élevé page de M. le duc du Maine, mort capitaine de Cavalerie au régiment de Saint Simon, ci-devant du Maine, en 1742. sans alliance; 3. *Jacqueline-Catherine*, née le . . . . non mariée.

IX. *Henri* Desmazis II. du nom, chevalier, seigneur de Boinville & de Chalo Saint-Mars en partie, chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, ingénieur en chef de Béthune, né en 1694. tué devant Tournay le 9 Mai 1745. regretté du roi Louis XV. présent à ce siége, avoit épousé à Estampes le 23 Avril 1724. *Marie* Gabaille, morte le 24 Juin 1751. fille des défunts *Jean-François*, sieur de Chesnay, & de *Marie* Moreau, dont, 1. *Ange-Henri*, né le 9 Juin 1726. seigneur de Boinville & de Saint Mars en partie, capitaine au régiment de Lorraine, Infanterie; 2. *Jean*, né le 17 Octobre 1737. 3. *Marie-Louise-Henriette*, née le premier Août 1737. non mariée.

VIII. *César* Desmazis, troisième fils de *Henri* I. du nom, seigneur de Brieres-lez-Scellés, & d'*Elisabeth* le Roux, fut élevé page de son Altesse sérénissime monseigneur *Louis-Auguste* de Bourbon, duc du Maine, dont il fut successivement écuyer, & capitaine des Gardes. Il conserva ce dernier emploi, après la mort du duc du Maine, auprès du prince de Dombes, son fils, & mourut à l'Arsenal de Paris, âgé de soixante-neuf ans, le 29 Avril 1740. inhumé le lendemain à Saint Paul, sa paroisse, laissant de *Marie-Magdelene* Sciot, sa femme, encore vivante en 1759. qu'il avoit épousée dans l'église du Pec-lez-Saint-Germain en Laye, au mois de Février 1711. pour enfans, 1. *Auguste-Claude*, né le 19 Août 1713. 2. *Alexandre-Nicolas*, né le 13 Mars 1716. 3. *Jacques-Henri*, né le 18 Octobre 1719. 4. *Denis-Germer*, né le 24 Septembre 1723. 5. *Magdelene-Rosalie*, nommée demoiselle Desmazis, née le 2 Novembre 1720.

Branche des seigneurs du Tronchet.

V. *Gédéon* Desmazis, dit Sanguin, à cause d'une substitution du côté de sa mere, né le 16 Janvier 1571. fils aîné du second lit de *Claude*, seigneur de Brieres-lez-Scellés, & de *Catherine* Sanguin, sa seconde femme, fut seigneur du Tronchet, Rademont-Bregy, Ramoulu, Chalo-Saint-Mars en partie, & vicomte de Neufchâtel, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, & enseigne de ses Gardes du Corps, épousa le 2 Août 1613. *Anne* de Rochechouart, fille de *Louis*, chevalier, seigneur de Montigny en Beauce, la Brosse-Saint-Mesmin & Nancray, & de *Catherine-Marie* de Castelnau, dame des Landes, & du Briou en Berry, sa premiere femme,

dont, 1. *Louis*, capitaine au régiment de Castelnau, mort sans alliance; 2. *Henri*, qui suit; 3. *Gabriel*, dit le chevalier du Tronchet, capitaine au régiment du Plessis-Praslin; 4. *Jean*, mort Bénédictin à Saint Pere en Vallée de Chartres; 5. *Marie*, femme en 1631. de *Jacques* de la Barre, chevalier, seigneur de Groslieu & Boisminard, dont la postérité subsiste encore actuellement; 6. *Anne*, religieuse aux Dames Annonciades Célestes de Bourges.

VI. *Henri* Desmazis, chevalier de l'ordre de Saint Michel, seigneur du Tronchet, de Saint-Mars en partie & de Ramoulu, capitaine de Cavalerie au régiment de Castelnau, épousa le 2 Novembre 1652. *Marie* Tiraqueau, fille de *Charles*, écuyer, seigneur du fief Melon, & de *Marie* Tiraqueau, dont, 1. *Alexandre*, seigneur du Tronchet, ancien capitaine-major du régiment de Cavalerie de Bezons, né en 1654. mort en 1710. sans enfans de *Catherine* des Landes, morte douairiere du Tronchet le 10 Août 1739. fille de *François*, écuyer, seigneur de Houville en Chartrain, & d'une sœur du célebre P. Malebranche; 2. *Charles*, né & mort en l'année 1655. 3. *Anne-Charlotte*, qui suit.

VII. *Anne-Charlotte* Desmazis, héritiere de cette branche, dame du Tronchet & de Chalo-Saint-Mars en partie, mourut à Emerville le 17 Avril 1728. Elle avoit épousé le 25 Octobre 1688. *Guy-Victor* de Vigny, chevalier, seigneur d'Emerville, capitaine au régiment d'Orléans, Infanterie, mort au mois de Mai 1737. dont un fils & une fille, qui sont mariés.

Les armes: *de gueules, à une fasce d'or, chargée de trois molettes de sable.* Supports: *deux pucelles vétues à l'antique.* Cimier: *une pucelle naissante tenant en main l'écu plein desdites armes.*

Cet extrait est tiré des pieces ou mémoires de famille, en date du 12 Mai 1759.

DESNOS: *Tome II. p. 17. col. 1.* à la fin de l'article, *ajoutez*: Les armes: *d'argent au lion de sable, couronné, lampassé & armé de gueules.*

DESPINOSE: Famille étrangere, établie d'abord dans la paroisse des Oubeaux, élection de Bayeux. *Edmond*, qui avoit épousé une demoiselle de la Bazonniere, dans la même élection, obtint en 1620. des lettres de naturalité, & quoique lui ou son fils en 1567. lorsqu'il présenta ses titres aux commissaires, n'eût pu produire que trois degrés, il fut maintenu, eu égard à la qualité de chevalier employée dans les pieces qu'il administra pour justifier sa noblesse.

Porte: *d'argent à l'aigle de sable, onglée & becquée d'or, combattant contre un dragon aussi de sable, armé & lampassé d'or.*

DESSUS-LE-PONT: Famille demeurant aux environs de Vernon. Elle fut maintenue dans sa noblesse le 12 Décembre de 1666.

On trouve dans la Collégiale de la ville de Vernon l'épitaphe de *Magdelene* Dessus-le-Pont, femme de noble *Nicolas* Maignard, procureur du Roi des Eaux & Forêts en la châtellenie de Vernon, morte le 21 Janvier 1543. *Marie* Dessus-le-Pont du Ru fut reçue à Saint Cyr au mois de Janvier 1686. & prouva que son quart-ayeul se nommoit *Jean*

Dessus - le - Pont, & vivoit en 1501.

Les armes : *d'argent à trois hures de sanglier de sable, posées 2 & 1.*

DESTANGES, sieur des Brosses & de Heuzai, en Normandie, élection de Mortain.

Porte : *d'azur à trois croix d'argent, 2 & 1.*

DEVIN, sieur de Montbayer, même province, élection de Coutances, famille alliée à celles de Grimouville & de Sainte Marie.

Porte : *de gueules à la fasce d'argent, accompagnée de trois molettes de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

DEUX-PONTS : *Tome II. p. 18. col. 2. lig. 11.* au quatrieme degré, *lisez*, au neuvieme degré.

DESMIER D'OLBREUSE, en Poitou, dont étoit la duchesse de Zell-Brunswick, mere de la reine d'Angleterre : Famille maintenue dans sa noblesse en 1698. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. p. 190.*

Les armes : *écartelé d'azur & d'argent, à quatre fleurs de lys de l'un en l'autre.*

DEUILLY, ancienne baronnie, située près de la Marche, dans le Barrois mouvant, qui donna son nom à une branche cadette des anciens comtes de Vaudemont, issus de *Gérard* d'Alsace, duc de Lorraine. *Alix* de Deuilly, héritiere de la branche aînée de sa maison, porta la moitié de cette terre à son mari *Jean*, seigneur de Chaufour.

DIACRE DES ESSARTS, en Normandie, généralité de Rouen, famille maintenue dans sa noblesse le 2 Décembre 1667.

Porte : *écartelé au 1 & 4 à la croix pattée & à doubles croisons, au pied fiché de gueules ; au 2 & 3 d'or, au chevron d'azur.*

DIDONNE, seigneurie en Saintonge, qualifiée baronnie dans les aveux & dénombremens de cette terre, rendus depuis plusieurs siecles à la Chambre des Comptes. Cette seigneurie appartenoit à la maison de la Tremville, par laquelle elle a été aliénée à *Jean-Charles*, marquis de Senneterre, qui la posséde aujourd'hui.

DIEL, en Normandie : Famille maintenue dans sa noblesse en 1624. qui a donné deux premiers présidens à la Cour des Aides de Rouen, dans *Jean* Diel en 1490. & dans son fils aussi nommé *Jean* en 1614. qui fut depuis ambassadeur à Venise, & conseiller d'Etat. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p. 191.*

Les armes : *d'argent, à un chevron de sable, chargé à la pointe d'une étoile d'or, & accompagné de trois treffles de sinople, posés 2 en chef, & 1 à la pointe de l'écu.*

DIENE, ou DIANE DE CHELADET : *Tome II. p. 20. col. 1. lig. 30. ajoutez* : Ancienne maison d'Auvergne. Diane est une ancienne baronnie des plus considérables du haut Auvergne, tant par son étendue & son ancienneté, que par le revenu qu'elle produit, soit dans le vallon, en terres cultivées, soit sur la montagne, en herbages. Elle a cet avantage de n'avoir point eu en son enceinte d'autres seigneurs que ceux à qui elle a donné son ancien nom de Diane, qu'elle a emprunté de la Déesse de ce nom, qui y étoit adorée, & qu'on y représentoit avec un

croissant au front. C'est la cause que les anciens seigneurs de Diane ont porté *trois croissans* à leurs armes, dont les descendans, depuis plusieurs siécles, y ont ajouté le *chevron*. L'ancien château de cette seigneurie étoit sur la cime du rocher qui est vis-à-vis l'église de Diane, vers le Midi. Il fut bâti des ruines du temple de Diane, sous le regne de l'empereur Charlemagne, vers l'an 800. mais comme cet ancien château étoit presqu'inhabitable & inaccessible, à cause de la hauteur extraordinaire de sa situation, cela obligea les seigneurs de Diane à bâtir dans le vallon le château qu'on y voit à présent. Pour la famille de Diane, elle est ancienne & illustre. Elle a donné plusieurs chevaliers à l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, un grand prieur d'Auvergne, & beaucoup qui se sont signalés dans les armées pour le service de l'Etat & de l'Eglise. On trouve dans les archives de Blesle & de Clermont d'Hobanie, que ce fut un seigneur de Diane, qui environ l'an 1009. donna à *Emilde*, abbesse de Blesle, l'église de Diane avec ses dixmes. Mais *Léon*, chevalier, seigneur de Diane, est le plus ancien de cette famille, dont on ait connoissance. Il est inséré dans la liste des plus grands seigneurs qui se croiserent contre les Sarrasins, pour la conquête de la Terre-Sainte, sous le roi Philippe-Auguste, en 1187. & contre les Albigeois, en 1208.

DIESBACH : *Tome II. p. 21. col.* 1. à la fin de l'article, *ajoutez* : Il y a eu un Diesbach, gouverneur de Sardaigne, élevé à la dignité de prince de l'Empire.

DIETZ : *Tome II. p. 21. col. 2. lig.* 5. C'est une branche ; *lisez* : C'est le titre d'une branche, &c.

DIEU (le), en Normandie, élection de Valognes. *Jacques* le Dieu eut un brevet de confirmation de noblesse le 13 Octobre 1665.

Les armes : *d'azur, au sautoir d'argent, surmonté de fleurs de lys de même, & en pointe un croissant aussi d'argent.*

DIEU-AVANT, en Normandie, élection de Caën, famille dont il est parlé dans l'*Histoire d'Harcourt, p.* 1549. qui porte : *d'argent, freté de gueules de six pièces, au franc quartier de sable, chargé d'un cygne d'argent, membré & becqué d'or.*

DINTEVILLE : *Tome II. p. 22. col.* 1. à la fin de l'article, *ajoutez* : Le marquisat de Dinteville est possédé par le petit-fils du président le Brun. Voyez l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne, Tome IX.*

DIO DE MONTPEIROUX : Il y a apparence que le surnom de Palatin, qui par succession de temps a été joint à celui de Dio, est le surnom d'*Alix* Palatin, fille & héritiere de *Guillaume* Palatin, seigneur de Fleschin, laquelle, suivant des anciens mémoires généalogiques, étoit femme de *Guyot* de Dio, chevalier en 1336. & que de ce même *Guyot* est issu *Jean* de Dio, par lequel M. d'Hozier commence la filiation. *Claude Henri* de Dio-Palatin de Montpeiroux, écuyer, seigneur de Montmor, lieutenant-colonel du régiment de Mortemar, épousa le 20 Octobre 1712. *Anne-Elisabeth* des Salles, fille de *Claude-Gustave* des Salles, baron de Rorthé, premier maréchal de Lorraine & Barrois, & d'*Huguette*

d'*Huguette* Valerot, dont des enfans.

Les armes : *fascé d'or & d'azur de six pieces, & une bordure de gueules.*

DIRLANDE, en Normandie, famille maintenue dans sa noblesse le 12 Avril 1666. *L'Histoire de Rouen* fait mention de *Jean* Dirlande, procureur général de la Cour des Aides de Rouen en 1533.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux merlettes en chef, & d'une coquille en pointe, le tout d'argent.*

DISIMIEU, en Dauphiné : Porte : *de gueules, à six roses d'argent, 3, 2 & 1.*

DOBIAIS : Seigneurie à cinq lieues de Rennes, érigée en marquisat en 1645. en faveur de *N.....* Gédouin, président au Parlement de Bretagne.

DODEMAN DE PLACY, en Normandie : Famille maintenue dans sa noblesse le 2 Avril 1667.

Guillaume Dodeman est nommé dans l'échiquier de 1224. & est qualifié chevalier, & fils de *Robert*, dans le *Dictionnaire de France, Tome II. p. 572.*

Guillaume Dodeman vivoit en 1414.

Guy Dodeman, écuyer, servit de témoin à *Charles* de Harcourt, chevalier, baron de la Motte en 1562. & 1563.

Noble homme *Pierre* Dodeman, sieur de Placy, possédoit le fief de Montenay en 1562. & *Philippe* de Harcourt fit acquisition d'un héritage qui en relevoit, dit l'*Histoire d'Harcourt.*

Un arrêt fut rendu par le Conseil le 3 Février 1580. en faveur d'*Adam* Dodeman, sieur de Placy, & de *Jeanne-Marguerite*, sa femme, laquelle descendoit de *Jeanne* le Fournier, issue de *Marie* de Villebresme, fille de *Catherine* du Lys, qui avoit pour pere & mere *Pierre* du Lys & *Jeanne* de Provilie, pour être lui & plusieurs autres, qui avoient les mêmes droits, déchargés des entrées des villes, contre les échevins & les syndics des lieux de leurs demeures. *Traité de la Noblesse, p.* 194.

Les armes : *d'argent, au duc perché sur un bâton noueux, issant de la pointe, le tout de sable.*

DODIEU, famille de l'isle de France, qui porte : *d'azur, à la bande d'argent, accompagnée de deux lions de même.*

Cette famille prouve depuis *Claude* Dodieu, seigneur de Véli, conseiller au Parlement de Paris, que le Roi, par ses lettres du 26 Juin 1527. & du 23 Août 1528. nomma successivement son ambassadeur auprès du prince de Piombin, & vers la République de Florence. L'an 1529. le 9 Février, il fut pourvu de l'office de conseiller & maître des requêtes de l'hôtel du Roi, & il étoit pour lors employé auprès de l'Empereur en qualité d'ambassadeur de sa Majesté.

Louis Dodieu, seigneur de Véli, ne servit pas moins utilement le Roi que l'avoit fait son pere. Il fut pourvu le 9 Juin 1575. d'un office de maître des comptes, du nombre de ceux que sa Majesté avoit créés par son édit du mois de Mai précédent. Par lettres patentes du 20 Janvier 1582. le Roi lui permit de changer le nom de sa terre & seigneurie de la Borde, assise dans la paroisse de Montesson, & de la faire appeller à l'avenir du nom de Véli-la-Borde. Le 3 Décembre 1585.

il fut pourvu d'un office de président au Parlement de Bretagne, & le 28 Février 1600. il fut honoré d'un brevet de conseiller d'Etat. L'an 1564. il avoit épousé *Nicole* de Fontenay, fille de *Mathieu* de Fontenay, seigneur de Fresnes, avocat au Parlement de Paris, & de *Marie* le Picart. Leur contrat de mariage est du 28 Mai 1564.

Claude Dodieu, seigneur de la Borde, fils aîné de *Louis*, fut pourvu de l'office de grand maître, grand veneur, enquêteur & général réformateur des Eaux & Forêts de Bretagne. L'on voit par les régistres du Parlement de cette province qu'il y fut reçu en cette qualité le 2 Mars 1591. Il épousa *Marie* des Ducs, fille & héritiere de feu *Horace* des Ducs, écuyer, sieur de Crespieres, & de *Claude* d'Hargeville.

Antoine Dodieu, seigneur de la Borde, fils de *Claude*, épousa *Barbe* le Maire. Leur contrat de mariage est du 28 Juin 1648. Le 13 Juin 1651. il obtint une commission de capitaine au régiment de Bretagne.

Claude Dodieu, seigneur de la Borde, épousa *Elisabeth* Langlois, par contrat du 30 Juillet 1671. De leur mariage est issue, entr'autres enfans, *Elisabeth* Dodieu, née le 5 Mars 1679. & reçue à Saint Cyr au mois de Septembre 1686.

DODUN : *Charles-Gaspard* Dodun, seigneur du Boulay, d'Acheres & des Chaises, mourut conseiller honoraire du Parlement de Paris le 24 Janvier 1716. laissant d'*Anne-Marie* Gayardon, son épouse, décédée le 22 Avril 1682. *Charles-Gaspard* Dodun, marquis d'Herbault, en Blaisois, commandeur & grand thrésorier des ordres du Roi, lieutenant général pour sa Majesté au gouvernement de l'Orléanois & Blaisois, mort à Paris le 25 Juin 1736. âgé de cinquante-sept ans presqu'accomplis, étant né le 7 Juillet 1679. Il avoit été d'abord reçu conseiller au Parlement de Paris à la quatrieme Chambre des Enquêtes, le 4 Janvier 1701. & ensuite président en la même Chambre le 7 Janvier 1710. Il fut nommé au mois de Juin 1720. à l'intendance de Bordeaux, qu'il n'accepta pas ; reçu maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du Roi au mois de Juin 1721. avec des lettres de compatibilité pour sa charge de président, & nommé au mois de Décembre suivant l'un des commissaires des Finances. Le Roi ayant créé le 22 Mars 1722. quatre nouvelles charges d'intendans des Finances, il en fut pourvu d'une ; mais le 21 Avril suivant, il fut déclaré contrôleur général des Finances, & prêta serment le lendemain pour cette charge. Il l'exerça jusqu'au 13 Juin 1726. qu'il en donna sa démission. Il obtint par lettres patentes du mois de Mars 1723. l'érection en titre de marquisat de sa terre d'Herbault, qu'il avoit acquise en 1719. Il avoit prêté serment de fidélité pour la charge de grand thrésorier des ordres du Roi, le 26 Mars 1724. & pour la lieutenance générale de l'Orléanois & pays Blaisois le 13 Septembre suivant. Il avoit été marié le 10 Juillet 1703. avec *Marie-Anne* Sachot, née le 24 Janvier 1683. fille unique de feu *Etienne* Sachot, avocat au Parlement de Paris, & de *Marie-Valentine* Crespin du Vivier. Il l'a laissée veuve sans enfans, & a fait par son testament

son légataire universel *N. . . . .* Gayardon de Levignen, conseiller au Parlement de Paris, son cousin germain, & fils de *Jean-Baptiste-Jacques* Gayardon, ci-devant seigneur de Betz & de Levignen, receveur général des Finances de Soissons, l'un des intendans du Commerce.

Les armes de Dodun sont : *d'azur, à la fasce d'or, chargée d'un lion naissant de gueules, & accompagnée de trois grenades tigées & feuillées d'or, ouvertes de gueules.*

DOÉ DE COMBAULT, famille de Troyes, dont un conseiller au Grand-Conseil, sans enfans, fils d'un autre conseiller, qui porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois roses de même.*

DOILLENSON, ou DOILLEANSON : Famille que l'on prétend venue d'Ecosse, établie dans les élections de Vire & de Bayeux. Le marquis de Courcy, proche Falaise, est chef de la principale branche.

Les armes : *à l'aigle d'argent, becquée & onglée d'or, & perchée sur un baril aussi d'or.*

DOISNEL, en Normandie : Famille maintenue dans sa noblesse le 3 Avril 1667. *Jean* Doisnel, seigneur de Montescot, fut reçu conseiller au Parlement de Rouen en 1569.

Les armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois merlettes de sable.*

DOLLO : Cette vicomté appartenoit dès l'année 1290, à *N. . . .* Dollo, seigneur de la Villemainguy, issu des anciens comtes de Dol, & dont la postérité masculine a possédé ces deux seigneuries, jusqu'au milieu du quinzieme siécle, *Guillaume* Dollo, qui fut le dernier de sa famille, n'eut de son mariage avec *Volance* le Voyer, qu'une fille unique, sçavoir *Jeanne* Dollo, qui porta la vicomté de Plaintel, & la seigneurie de la Villemainguy, dans la maison de Gautron. *Tabl. Gén. Part. VII. p. 249.*

DOMBASLE, ancienne baronnie à deux lieues de Nancy, qui a donné son nom à une branche cadette des comtes de Salm, dont l'héritiere *Marguerite* de Dombasle, fille de *Jean*, & de *Jeanne* de Marcheville, épousa *Jean*, seigneur de Lucy, qui vivoit en 1415.

DOMMARTIN, ancienne baronnie en Lorraine, qui a donné son nom à une illustre maison, à présent éteinte, de laquelle étoit *Guillaume*, seigneur de Dommartin, mort en 1442.

La baronnie de Dommartin a été vendue, & celui qui la possede aujourd'hui est *N. . . .* du Pasquier, chevalier, conseiller d'honneur au Parlement de Metz. *Tabl. Gén. Part. VIII. p. 330.*

DONANT, famille du bas Languedoc : *Isaac* Donant, conseiller au présidial de Nismes, épousa en 1675. *Louise* le Cointe, qui fut mere de *Guillaume* Donant, pourvu en 1726. de la lieutenance de la sénéchaussée de Nismes, charge qui dans la convocation de l'arriere-ban donne le commandement sur toute la Noblesse du ressort, en l'absence du sénéchal, & de *Marie-Anne* Donant, alliée à *Antoine* de Lahondes, seigneur de Carlos & de Sauzet, conseiller au présidial de Nismes.

DONCŒUR : *Tome II. p. 23. col. 2. lig. 46. lisez,* DONQUEURE.

DONGELBERG : *Tome II,*

p. 23. *col.* 1. *lig.* 17. Kamal, *lisez*, Hamal.

DONI: *Tome II, p.* 24. *col.* 2. *lig.* 18. des Evars, *lisez*, des Essarts.

DONODEI, dans le comtat Venaissin. Le premier de ce nom dont on ait connoissance, est *Jacomet* Donodei, qui vivoit en 1470. avec *Antoinette* des Isnards son épouse, de laquelle il laissa *Pierre* Donodei, marié vers l'an 1500. à *Marguerite* Gaufridi, d'où naquit *Vincent* Donodei, marié en 1532. avec *Guillemette* Magnati. Les enfans issus de ce mariage furent *Sauveur* Donodei, qui suit, & *Catherine*, qui transigea avec son frere, sur les biens de leur pere, par acte du 27 Septembre 1559.

Sauveur Donodei fit alliance avec *Françoise* Geofroy, fille de *Rostaing*, de la ville d'Apt, dont il eut, 1. *Alexandre*, qui suit: 2. *Charles*, auteur de la branche des seigneurs de Campredon, établis à l'Isle: 3. *Jacques*, dont les descendans vivent dans le Comtat: 4. *Pierre*, mort sans postérité, qui testa le 20 Octobre 1580.

Alexandre Donodei, fut lieutenant principal, civil & criminel du comté de Sault en Provence. Il épousa par contrat du 12 Mars 1598. *Magdelene* Armand, fille de *François*, seigneur de Garcinieres, de Quinson & de la Bastide, & de *Louise* Albis, de la ville de Marseille. Il eut de ce mariage

Jean Donodei, qui succéda à la charge de son pere, & qui fut marié le 24 Janvier 1642. avec *Claire* d'Agout, fille d'*Antoine* René, seigneur de Chanousse & de Montjay, en Dauphiné, & de *Claire* de Morges de Ventavon. De ce mariage naquit parmi plusieurs enfans, *Joseph-Annibal*, qui suit.

Joseph-Annibal Donodei, exerça la charge de son pere & de son ayeul, & obtint des lettres de relief de noblesse le 21 Juin 1678. elles furent enregistrées le 23 Décembre suivant aux archives du Roi en Provence. Il épousa par contrat du 21 Octobre 1682. *Gabrielle* de Raphelis, fille de *Charles* Henri, seigneur de Rognes, conseiller au Parlement de Provence, & de *Françoise* la Tour-Gouvernet, de laquelle il eut *Jean-Baptiste-Pierre-Joseph*, qui suit, & une fille mariée à Manosque, dans la maison de la Gouge-Saint-Etienne.

Jean-Baptiste-Pierre-Joseph Donodei, seigneur de Saint Laurent, conseiller au Parlement de Provence, marié en 1718. à *Elisabeth* de Roux, dame de Saint Laurent, dont deux fils, actuellement au service. *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p.* 323.

Les armes: *d'argent, à trois soucis tigés & feuilletés de sinople, à la croix fleuronnée, au pied fiché de gueules entre les deux du chef.*

Consultez, pour cette famille, les titres domestiques, les archives du comtat Venaissin à Carpentras; les preuves pour les écuries du Roi, où fut reçu *Charles-Joseph* Donodei, seigneur de Campredon, en 1727. les archives de sa majesté en Provence, les regiftres du Parlement, les écritures de Girardy, notaire à l'Isle, de même que celles de Juliani.

DORAT: *Suppléez* ce qui suit à ce qu'on lit au *Tome II. p.* 25. de ce *Dictionnaire*: Famille du Limousin.

Ce nom s'est écrit diversement dans les différens temps, comme Aurat, d'Aurat, Doras, Dora, du Dorat, & plus communément Dorat, & s'est toujours dit en Latin *Auratus* ou *Doratus*. Cette famille s'est étendue dans le Limousin, le Languedoc, à Bordeaux & à Paris, où il y a encore une branche, qui subsiste honorablement dans *N.*..... Dorat de Chameulles, grand bailli d'épée du comté de Dreux, chevalier, commandeur & secrétaire général de l'ordre de Saint Lazare. Il a un fils, né en 1729. qui est chevalier du même Ordre.

Hugues Dorat, abbé d'Issoire, en Auvergne, qui vivoit en 1262. souscrivit au testament de *Robert*, premier comte de Clermont. *Etienne* de Dorat est qualifié de *Miles* dans un titre Latin de 1285. déposé à la bibliotheque du Roi. *Dalmatius de Dorato Domicellus*, fils d'*Etienne*, rendit en 1310. foi & hommage au comte de Forez, à cause de son château de Thiers. On trouve en 1350. un *Jean* Dorat, consul de la ville de Limoges. C'est le même apparemment qui en 1357. fut député des Etats d'Auvergne, pour l'assemblée des Etats Généraux tenue à Paris le dernier Avril 1357. Ces titres & plusieurs autres prouvent l'antiquité de la noblesse de Dorat.

Les armes, telles que ceux de ce nom les ont toujours portées, & qu'on les voit aux clefs, voûtes & vitreaux de l'église cathédrale de Limoges, sont : *au 1 & 4 de gueules, à trois croix pattées d'or, 2 & 1; au 2 d'azur, à trois maillets d'argent emmanchés d'or; au 3 burelé d'or & d'azur de six pieces, l'écu à la bordure engrelée d'argent.*

DORENGE, sieur de Lommey, en Normandie, élection de Carentan.

Porte : *de sable, au chevron d'or, accompagné de trois losanges de même, 2 & 1.*

DORGISTE, sieur de Clinchamps, même province, élection de Caën, qui porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de neuf losanges de même, 3, 3, 2 & 1 de chaque côté, & trois pareillement en pointe.*

Il est parlé de cette famille dans l'*Histoire de Rouen, Tomes II. & IV.* *Jean* Dorgiste ou Dorgitte étoit greffier en chef pour le criminel au Parlement de Rouen en 1514.

DORIA : *Tome II. p. 25. col. 2. lig. 20.* de Gênes, *lisez*, une des quatre principales maisons de Gênes.

Ibid. lig. 4. de l'article, Messle, *lisez*, Melfe.

Ibid. à la fin de l'article, *ajoutez* : Il y a une branche de cette ancienne famille, établie en Provence, dont il est parlé dans l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p. 197.* & dans le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p. 324.*

DORMANS : *Tome II. p. 27. col. 1. lig. 5. ajoutez* : La terre de Dormans, acquise par le comte *Charles* de Broglie, a été portée par sa fille au marquis de Moy-Ligne, dont le fils en a disposé en faveur du prince de Ligne, marié à *N.*..... de Salm, qui l'a vendue en 175.. à M. Boucot, receveur de la ville de Paris.

DORTANS, ou DORTENC, en Bugey : Ancienne

noblesse, qui remonte à *Lambert* Dortans, chevalier, qui fit plusieurs biens avec *Geoffroy*, son frere, à la Chartreuse de Porte, ès années 1180. & 1200.

Les armes : *de gueules, à une fasce d'argent, accompagnée de trois annelets de même, posés 2 & 1.*

DORZOUVILLE, écuyer, sieur du Parc & de Belle-Fontaine, en Normandie, élection de Valognes.

Porte : *de gueules à la lame d'épée en pal d'argent, accostée de six losanges de même, 3 de chaque côté l'une sur l'autre.*

DOUAI, en Artois: *Tome II. p. 27. après* les armes, *ajoutez :* Cette famille, dont il est parlé dans l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 138. subsiste dans *François* de Douai, fils de *Marie-Albert-Blaise* de Douai, écuyer, seigneur de Baisnes, & de *Cécile* de Haynin, né le 27 Février 1722.

DOUARAIN, ou DOUARIN, en Bretagne. *Perrot* le Douarin, seigneur de Cambricot, possédoit des terres en 1395. sous les seigneurs de Rohan & de Pontivy ; ce qui se vérifie par la liste des Nobles, qui firent hommage au vicomte de Rohan, rapportée au *Tome II.* des preuves de l'*Histoire de Bretagne.*

Robin le Douarin, seigneur de Cambricot, son fils, prit le parti des armes. Il eut pour fils *Pierre* le Douarin, seigneur de Cambricot, marié à *Jeanne* de Boisbecard, dont *Armel*, qui suit, & *Jeanne-Armel* le Douarin, né en 1461. Il étoit âgé de soixante-dix-huit ans, lorsqu'il fut appellé conjointement avec plusieurs gentils-hommes, en 1359. pour attester de la noblesse du sieur de la Beraudaye, comme principal héritier de ses pere & mere. Il partagea le 17 Février 1515. leur succession avec sa sœur *Jeanne* le Douarin, dame de la Motte. Il porta toujours les armes, & se trouva à la bataille de Saint Aubin du Cormier. Il épousa le 22 Octobre 1482. *Jeanne* Jouchet, fille de *Guillaume* & de *Roullette* de la Parcheminiere, dame de Rohallere & de la Beraudaye, dont,

Jean le Douarin, seigneur de Tieulaye, marié à *Guillemette* de Quejan, fille de *Jacques*, seigneur dudit lieu, & de *Marguerite* d'Illifau, mort le 25 Février 1520. Il eut pour enfans *Prigent*, qui suit, *Marguerite* & *Françoise* le Douarin, mariée à *Alain* le Veneur, seigneur du Gage. *Prigent*, seigneur de la Tieulaye, épousa *Françoise* de Lescu, fille de *Bastien*, & de *Jeanne* l'Abbé. Il laissa de son mariage, 1. *François*, mort sans postérité en 1565. 2. *Mathurin*, qui suit, & trois filles, dont *Françoise* de Lescu fut tutrice.

Mathurin le Douarin, seigneur du Cambricot, du Chesnorant & de la Tieulaye, partagea dans les successions de *Bastien* de Lescu & de *Jeanne* l'Abbé, ses ayeuls maternels, par acte du 4 Juin 1566. Le 18 Avril 1567. il rendit aveu à la Chambre des Comptes de Bretagne, comme héritier principal de *François* le Douarin, son frere aîné. Il épousa *Renée* du Tertre, dame dudit lieu, qui lui apporta la seigneurie de ce nom. Il mourut en 1602. Il laissa *Jean*, qui suit, & deux filles.

Jean Douarin, seigneur de Cambricot, du Chesnorant & de

la Tieulaye, épousa le 10 Juin 1585. *Michelle* Lucas, fille de *Jean*, sieur de Lemoral, conseiller au Présidial de Vannes, & de *Michelle* Regnaut. Le 18 Juin 1608. il rendit avéu au Roi de la terre de Chesnorant. Il suivit pendant la ligue toujours le parti du Roi. Il laissa, entr'autres enfans,

Nicolas le Douarin, seigneur de Cambricot, du Chesnorant & de la Tieulaye, marié le 16 Août 1631. à *Perrinne* Picaud, fille de *Louis*, seigneur de Quehern & de Morgand, & d'*Anne* Rogier de Crevi, dont, 1. *François*, qui suit; 2. *Thomas*, seigneur du Chesnorant; 3. *Joseph-Jean*, seigneur de Trevelet; 4. *Jacques* le Douarin.

François le Douarin, seigneur de la Tieulaye, né le 14 Octobre 1632. épousa le 9 Mai 1659. *Anne* Derval, dame de Coisbilly, fille de *François*, & de *Guyonne* Boschier. Il mourut le 11 Janvier 1671. & sa femme le 18 Février 1684. Ils laisserent,

François - René le Douarin, seigneur de Lemo, de la Tieulaye, du Chesnorant & des Marchix, baptisé à Ploernel le 7 Février 1662. marié le 23 Décembre 1679. à *Charlotte* Coessin, baptisée le 25 Août 1653. fille unique de *Henri* Coessin, & de *Catherine* Lavet. De ce mariage naquirent *Thomas-François*, qui suit, & *Yves* le Douarin, capitaine d'Infanterie, mort le 2 Janvier de l'année 1755.

Thomas-François le Douarin, seigneur de Lemo, de la Tieulaye, du Chesnorant & des Marchix, baptisé le 17 Mars 1684. épousa par contrat du 29 Juillet 1715. *Marie-Magdelene* Desgrées, fille de *Jean - Mathurin* Desgrées, chef du nom & des armes, chevalier, seigneur du Lou, &c. & d'*Anne - Marguerite* Hervy. Leurs enfans furent, 1. *Joseph-Jean-François*, qui suit; 2. *Pierre-Noël - Gabriel*, seigneur de la Tieulaye, capitaine d'Infanterie, né le 25 Décembre 1729. 3. *Jeanne-Françoise*, mariée le 19 Mai 1739. à *Chrysostôme* l'Archer, chevalier, seigneur de la Touraille; 4. *Marie - Magdelene*, mariée le 15 Octobre 1744. à *Louis - Marie - Bertrand* de la Fresnaye, chevalier, seigneur de la Villefief.

Joseph-Jean-François le Douarin, baptisé le 10 Décembre 1724. épousa le 12 Octobre 1744. *Françoise - Anne - Charlotte* de la Fresnaye, fille de *Guillaume-Marie*, chevalier, seigneur de Villefief, & d'*Anne - Perrinne* Chaillou, baptisée le 21 Juin 1724. dont,

1. *Jean - Chrysostôme*, baptisé le 7 Septembre 1745.

2. *Françoise*, baptisée le 7 Août 1746.

3. *Louis-Marie-Joseph*, baptisé le 11 Novembre 1747.

4. *Jean-Marie*, baptisé le 20 Novembre 1748.

5. *Jacques - Marie - François*, baptisé le 16 Mars 1750.

6. *Marie-Jeanne-Pauline*, baptisée le 20 Avril 1751.

7. *Michelle - Françoise*, baptisée le 4 Septembre 1752.

8. *Alexandre - Pierre - Marie*, baptisé le 31 Août de l'année 1753.

Les armes: *d'azur, à un pal d'argent, chargé de trois hermines de sable*, suivant l'arrêt de la Chambre de Réformation du 13 Novembre 1668.

DOUCET : Famille de l'Isle de France, qui porte : *de gueules, à une tête de bélier d'or, écartelé de losanges d'argent & de sable*, & de laquelle étoient *Marie-Louise* & *Marguerite* Doucet de Courtui, nées le 27 Février 1676. & le 8 Février 1678. & reçues l'une & l'autre à Saint Cyr au mois d'Août 1686. après avoir prouvé que *Martin* Doucet, sieur de Saint Gobert, & *Antoinette* de Haucourt, sa femme, lesquels vivoient en 1550. étoient leurs quatriemes ayeul & ayeule.

DOUESSEY, en Normandie, élection de Carentan.

Porte : *d'azur, à six macles d'argent, 3, 2 & 1.*

DOUESY : Les armes : *d'azur, à l'épée posée en pal, portant sur la pointe une couronne royale, accostée de deux fleurs de lys, le tout d'or.*

Ce sont les armes qui furent constituées aux freres de *Jeanne* d'Arc, autrement dite la pucelle d'Orléans.

La Roque, dans son *Traité de la Noblesse*, p. 196. dit que par un arrêt des commissaires du Conseil, assemblés à Paris en 1667. donné en exécution de la déclaration du Roi du 22 Mars 1666. *Louis* Douesy, sieur de Caumont, & *Jean* Douesy, son frere, sieur d'Ardaine, de la généralité d'Alençon, ont été maintenus dans la noblesse de la pucelle d'Orléans, comme mariés, ou descendans de gens mariés, avant la déclaration du roi Louis XIII. donnée en Juin. 1614.

DOUHET, ou DUDOUHET : Famille originaire d'Auvergne, qui subsiste en plusieurs branches, sçavoir Douhet de Marlac, Douhet de Romananze, Douhet de Cussac & Douhet-Dauzer. Toutes ces branches proviennent de la même souche. Celle de Douhet, de Marlac, dont voici la filiation, a pour auteur *Pierre* de Douhet, écuyer, seigneur de Marlac & d'Esteau, en Auvergne. Il laissa,

Gabriel de Douhet, écuyer, seigneur de Marlac, gouverneur de Clermont en Auvergne, par provisions de la reine *Catherine*, du 29 Mars 1555. Il épousa par contrat du 21 Mars 1542. *Jeanne* de Saillans, dont *Antoine* de Douhet de Marlac, écuyer, seigneur de Vedrine, marié le 6 Août 1578. avec *Anne* de Beluaze, de laquelle il a eu, 1. *Jean* de Douhet, *alias* de Marlac, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, commandeur en 1608. 2. un autre *Jean* Douhet, qui suit; 3. *François* de Douhet, *alias* de Marlac, comte de Brioude en 1610.

Jean de Douhet de Marlac, écuyer, seigneur d'Esteau & de Combret, épousa le 11 Novembre 1607. *Catherine* de la Bachelerie, de laquelle il a eu,

François de Douhet, maintenu dans sa noblesse par ordonnance de M. de Fortia, intendant d'Auvergne, du 26 Février 1667. Il épousa le 12 Avril 1654. *Françoise* Guibal. De ce mariage est né,

François de Douhet de Marlac, écuyer, seigneur de la Roche, marié avec *Catherine* d'Estang le 19 Novembre 1694. dont,

Jérôme de Douhet de Marlac, écuyer, seigneur d'Argere, marié en Limousin, par contrat du premier Septembre 1745. avec *Françoise* de Loyac de la Bache-

lerie, fille de *Philippe* de Loyac, écuyer, seigneur de la Veix, paroisse Saint Etienne-la-Geneste, en Limosin, de laquelle il a eu, 1. *François*; 2. *Jean*; 3. *Toinette*; 4. *Jeanne*; 5. *Jacqueline*; 6. *Marie-Jeanne* de Douhet, enfans vivans en 1759.

Les armes: *écartelé au 1 & 4 d'azur, à la tour d'argent crenelée, maçonnée de sable; au 2 & 3 de gueules, à la licorne passante d'argent.*

Cet extrait, que je rapporte ici sommairement, est tiré d'un mémoire de famille qui m'a été envoyé en 1759.

DOULCET DE PONTESCOULANT (le), famille de Normandie.

Jean le Doulcet, écuyer, vivoit vers l'an 139... & en 1425. & eut pour femme *Jeanne* de Digny.

Robert le Doulcet, écuyer, seigneur de Pontescoulant, un de ses descendans au sixieme degré, qualifié noble homme dans un accord qu'il passa le 19 Juin 1570. épousa en 1571. *Jeanne* Hérault, fille de *Nicole* Hérault, écuyer, seigneur de Saint Jean, du Corail & de Plomb.

Jacques le Doulcet, son fils, écuyer, seigneur & patron du Pontescoulant, de Rully & de Saint Christophe, prit dans divers actes la qualité de seigneur de Plomb, ou de Saint Jean de Plomb: il fut chevalier de l'ordre du Roi, & gentilhomme de sa chambre. De son mariage accordé le 31 Août 1603. avec *Charlotte* d'Oillenson ou d'Oleançon, fille de *Thomas* d'Oillenson, chevalier, seigneur de Saint Germain de Langot, de Lonlay, du Mesnil-Herme, des Loges, &c. sont issus cinq enfans, entr'autres, 1. *Thomas* le Doulcet, qui étoit en 1638. capitaine d'une compagnie de cent Mousquetaires à cheval; 2. *Jacques*, qui suit; 3. *Roland* le Doulcet, né en 1619. il étoit en 1649. premier capitaine & major au régiment de Cavalerie d'Esclainvilliers, & en 1658. capitaine-commandant le régiment du Commissaire Général de la Cavalerie légere de France; il eut pour femme *Anne* Colardin; 4. *Jacques* le Doulcet, écuyer, seigneur du Demeine, baptisé le 15 Janvier 1625. capitaine-commandant la Noblesse de l'élection de Vire en 1674.

Jacques le Doulcet II. du nom, écuyer, seigneur & patron de Pontescoulant & de la Trinité, naquit en 1612. étoit en 1642. capitaine-lieutenant de la compagnie Royale de Salligny. Il épousa par contrat du 19 Mai 1646. *Françoise* de la Riviere, fille de *Charles* de la Riviere, écuyer, seigneur de Gouvis, des Isles, &c. dont naquirent, entr'autres enfans, *Jacques* III. du nom, & *Louis* le Doulcet, écuyer, seigneur de la Fresnaye, qui servoit comme son frere en 1674. dans l'arriere-ban, en qualité de brigadier.

Jacques le Doulcet III. du nom, écuyer, seigneur de Pontescoulant, né en 1654. servoit en 1674. dans l'arriere-ban en qualité de brigadier. Il mourut le 13 Août 1716. laissant de son mariage accordé le 28 Juin 1686. avec *Jeanne-Françoise* du Mesnil, fille de feu *Tanneguy* du Mesnil, écuyer, seigneur & patron de Meslay, & d'*Angélique* de Madaillan, *Jacques*, qui suit.

Jacques le Doulcet IV. du nom, écuyer, seigneur du Pontescoulant, de Meslay, &c. né le 27

Novembre 1691. premier capitaine dans le régiment Royal Piémont, Cavalerie, & chevalier de Saint Louis, épousa par contrat du 7 Janvier 1722. *Marie-Charlotte-Thérese-Louise* de Chenneviere, fille de *Guillaume-Gaspard* de Chenneviere, seigneur du Hautbois, & d'*Anne-Marie-Louise* d'Orglande. Il mourut à Parme le 25 Septembre 1734. des blessures qu'il avoit reçues à la bataille de Guastalla, laissant de son mariage,

1. *Léon-Armand* le Doulcet, écuyer, seigneur du Pontescoulant, baptisé le 14 Septembre 1726. reçu page du Roi dans sa grande écurie le 30 Mars 1740. sur les preuves de sa noblesse, & il obtint au mois de Mai une compagnie de Cavalerie dans le régiment de Condé.

2. *Jacques-René-Louis* le Doulcet, écuyer, né le 5 Octobre 1731.

3. *Charles-Jacques-Jude-Antoine* le Doulcet, écuyer, baptisé le 22 Décembre 1732.

4. *Marie-Jacqueline-Aimée* le Doulcet, née le 29 Décembre 1729.

Les armes: *d'argent, à la croix fleurdelisée de sable.* Voyez l'*Armorial de France, Tome IV.*

Il y a une autre famille du nom de Doulcet, de la même province, élection de Valognes, qui porte: *d'argent, à la croix de sable.*

DOULLEY DE NEUVILLE, en Normandie: Famille maintenue dans sa noblesse le 23 Février 1667.

Antoine Doulley, seigneur de Neuville & de Sorganville, fut marié vers 1580. avec *Anne* de Clerc. Il est parlé dans l'*Histoire d'Harcourt*, p. 1696. & 1681, d'*Aubery* Doulley, qui vivoit en 1469. dans l'*Histoire de Malte*, par M. l'abbé de Vertot, de *François* Doulley de Neuville, reçu chevalier de Malte en 1585. dans l'*Histoire de Rouen*, de *Nicolas* Doulley, conseiller au Parlement de Rouen en 1631. qui portoit les armes rapportées ci-après sans le chevron.

Les armes: *d'azur au chevron d'or accompagné de trois oignons de lys de même.* Une branche en a retranché le chevron.

DOUVILLE: écuyer, sieur dudit lieu, en Normandie, élection de Caën, qui porte: *d'azur, à trois étoiles d'argent, 2 & 1.*

DOUX (le): Famille de Normandie maintenue dans sa noblesse le 11 Août de l'année 1667.

Les armes: *d'azur, à trois têtes de griffons d'or*: des cadets ont ajouté un *lambel d'argent.*

Adrien le Doux, reçu conseiller au Parlement de Rouen en 1594. portoit les armes pleines ci-dessus.

Christophe le Doux, conseiller au même Parlement en 1605. sieur de Nogout, portoit les mêmes armes.

DOUZE: *Tome II. p. 28. col. 2. lig. 42. après ce mot, ajoutez* (la).

DOYARD, sieur du Blémont, en Normandie, élection de Valognes, qui porte: *de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de trois croissans d'or.*

DRAC (du), en Picardie: Famille qui porte pour armes: *d'or, au dragon ailé de sinople, A. L. & C. de gueules.*

Cette famille a donné un évêque de Meaux dans *Jean* du Drac, second fils de *Jean*, président au

Parlement de Paris en 1410.

DRACY-LE-FORT, bailliage de Châlons-sur-Saone, érigé en comté par lettres patentes du mois d'Avril 1754. enregistrées au Parlement de Dijon le 19 Juillet suivant, en faveur de *Jacques-Philippe* Fyot de la Marche de Neuilly, conseiller, garde des sceaux honoraire au Parlement de Bourgogne, envoyé extraordinaire & ministre plénipotentiaire auprès de la république de Gênes. La noblesse de l'extraction, les services de *Jacques-Philippe* Fyot de Neuilli, & ceux de ses ancêtres sont les motifs des lettres patentes. Il a épousé *Judith* Thomas, fille de *Nicolas* Thomas, conseiller au Parlement de Dijon, issu de *Léonard* Thomas, procureur général au même Parlement en 1557. *Voyez* sur la famille du comte de Neuilly les *Tablettes de Thémis* & les *Tablettes Généalogiques, Part. VIII. p. 237.*

DREUX DE NANCRÉ: *Tome II. p. 29. col. 2. lig. 11.* originaire du Poitou, *lisez*, originaire d'Issoudun.

Ibid. après la lig. 24. col. 2. ajoutez: Il y a encore une autre branche qui subsiste sous le nom de Dreux Montrollet.

Ibid. p. 30. derniere ligne de la note, effacez *actuellement vivant*, & substituez, *oncle de la duchesse de Boufflers.*

DRIANAIS (la): Terre & châtellenie, érigée en vicomté, avec union de la châtellenie des Hucquetieres, par lettres du mois de Septembre 1654. enregistrées à Nantes le 6 Novembre 1657. en faveur de *Jean* de Boissix, chevalier, seigneur de la Drianais, procureur général, syndic des Etats de Bretagne. Cette vicomté est aujourd'hui possédée par *N.*...... de Boissix, dit le comte de la Drianais.

DRINCHAM: Ceux de ce nom, qui portoient les armes de Ghistelle, sçavoir: *de gueules, à un chevron d'hermines, brisés de deux mollettes d'argent, au franc quartier de Flandres*, étoient issus de *Jean* I. du nom, bâtard de Flandres, dit sans terres, l'un des fils naturels de Louis III. comte de Flandres, tué avec ses deux freres à la bataille de Nicopolis le 28 Septembre 1396. Ils ont fini à *Jean* de Flandres IV. du nom, seigneur de Drincham, &c. qui ne laissa qu'une fille, *Jossines* de Flandres, morte le 10 Avril 1335.

DROSEY, écuyer, sieur de Beaumondré, en Normandie, élection de Coutances.

Porte: *d'azur au chevron d'argent, accompagné de trois croissans d'or.*

DROSSEY, ou DROSAY, qui paroît être le vrai nom, dont les armes sont: *d'azur, au chevron d'argent, chargé de cinq coquilles de sable, accompagnées de trois croissans d'or.*

Jean Drosay, notaire & secrétaire du Roi, & sa femme, vivoient en 1428. Il est parlé dans l'*Histoire d'Harcourt* de *Jean* Drosay, seigneur du Saucey & de Beaucoudray, qui épousa vers 1530. *Marguerite* de Murdrac, & dans l'*Histoire de Malte*, par l'abbé de Vertot, de *Jacques* Drosay de Sainte Marie, reçu chevalier de Malte le 30 Juillet 1631. qui portoit les armes ci-dessus.

DROULLIN DE MESNIGLAISE: Famille de Normandie, généralité de Rouen.

Claude-Charles de Droullin, seigneur de Mesniglaise ou Mes-

nilaise, de Vaux, de Boncourt, de Caillouet, de Maury, &c. naquit le 18 Février 1696. suivant une généalogie produite au greffe de l'élection d'Argentan le 18 Mai 1577. Il remonte sa noblesse jusqu'à *Jean* Droullin, son huitieme ayeul, qui vécut vraisemblablement vers le milieu du quatorzieme fiecle. Il entra en 1714. dans la seconde compagnie des Mousquetaires, d'où il sortit en 1722. ayant obtenu une lieutenance réformée dans le régiment d'Anjou, Cavalerie. Il épousa en 1723. *Marie* Carrel de Vaux, fille de *Pierre* Carrel, seigneur de Carrel, de Vaux, de Boncourt, de Caillouet, de Maury, &c. & de *Geneviéve* de Gueribout de Favery. De ce mariage sont issus,

1. *Pierre* de Droullin de Mesniglaise, leur fils, qui naquit le 15 Mars 1726. & fut reçu page de la Reine le 29 Décembre 1739.

2. *Alphonse* de Droullin, né le 9 Décembre 1728.

3. Un autre *Alphonse*, né le 14 Janvier 1732. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I.*

Les armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois quintefeuilles de sinople, posées 2 en chef, & 1 en pointe.*

DRUCOURT, subdélégation de Bellême : Terre érigée en baronnie il y a sept ou huit ans, en faveur de *N*. . . . Drucourt, qui possede encore cette terre.

DRUMMOND : *Tome II. p. 32. col. 2. lig. 4.* de l'article, *effacez* Hongrois.

Ibid. p. 33. col. 1. lig. 27. comtesse de Tillibardin, *lisez*, comtesse de Tullibardin.

Ibid. lig. 28. marquis de Hantlei, *lisez*, marquis de Huntlei.

Ibid. lig. 43. Voyez Moreri, *lisez*, *Voyez* Bayle & Moreri.

DUBOIS, en Normandie : Ancienne noblesse, maintenue en 1714. par ordonnance de M. de Bernage, intendant des généralités de Picardie & d'Artois, devant lequel ses titres ont été produits. L'*Armorial de Normandie* en parle. Cette famille a paru avec éclat dès le commencement de la souveraineté des ducs de Normandie. Selon Dumoulin, au *Catalogue des Seigneurs Normands*, p. 88. *an.* 1066. deux de ce nom passerent la mer, & combattirent pour le duc *Guillaume*, lors de la conquête de l'Angleterre. Les mêmes, *Ibid. p.* 6. du *Catalogue des Bannerets*, accompagnerent *Robert* Courteheuse, & *Godefroy* de Bouillon, duc de Lorraine, à la conquête de Jerusalem. *Jean* Dubois, seigneur banneret, portoit en 1090. dans sa banniere les mêmes armes que ses descendans portent encore aujourd'hui.

Masseville, dans son *Histoire de Normandie*, *Tome II. p.* 138. *an.* 1203. parle de *Renault* Dubois, qui fut donné avec *Guillaume* de Préaux pour ôtage au roi Philippe-Auguste, par les habitans de Rouen, comme étant de grands seigneurs & ayant des châteaux. Dans la même *Histoire*, *Tome III. p.* 32. il est parlé d'un *Jacques* Dubois, envoyé en qualité de plénipotentiaire, pour négocier de la paix à Arras avec le duc de Bourbon, le connétable de Richemont, le maréchal de la Fayette, le comte d'Harcourt & plusieurs autres seigneurs, sous Charles VII.

La Roque, dans son *Traité des Nobles de la Province de Normandie*, met deux Dubois au

nombre des chevaliers bannerets ; dignité, dit-il, à l'article des Bannerets, p. 18. à laquelle pour parvenir il ne suffisoit pas seulement d'être puissant en fiefs & en vassaux, il falloit encore être gentilhomme de nom & d'armes ; & , suivant Loiseau, la dignité de banneret ne s'accordoit qu'à la haute noblesse.

La famille de Dubois prouve par beaucoup de titres domestiques, qu'elle descend en ligne directe de *Jean* Dubois, seigneur banneret, qui eut un fils, nommé *Thomas*, seigneur de Pirou, en Cotentin, & de l'Epinay, en la vicomté de Bayeux. Ces mêmes titres font voir qu'ils prenoient la qualité de *nobles & puissans seigneurs*, ce qui étoit alors très-rare.

Il reste encore plusieurs branches, mais qui ne portent plus les mêmes armes. Voici la filiation de celle maintenue dans sa noblesse en 1714. Elle ne remonte qu'à *Jacques* Dubois, chevalier, qui vivoit en 1420. ce qui est prouvé par une donation faite à son fils *Thomas*, seigneur de Pirou en Cotentin, par sa mere, *Marie* de Beuzeville, qui se qualifie femme de très-noble homme *Jacques* Dubois, & mere de *Thomas*, écuyer.

Thomas Dubois, seigneur de Pirou, eut deux fils, *Jean*, seigneur de Pirou ; & *Ginfroy*, seigneur de l'Epinay-Tesson, en la vicomté de Bayeux. Ils partagerent la succession de leur pere en 1470.

Ginfroy, seigneur de l'Epinay-Tesson, épousa *Jeanne* de Freville, dont *Jean*, & *Richard* Dubois, qui suit. Ils partagerent en 1495.

Richard se maria en 1507. à *Françoise* de Manoury, fille de noble homme de Manoury, & d'*Anne* Stuart, dont, 1. *Pierre* ; 2. *Joachim* ; 3. *Louis*. Ces trois freres partagerent entr'eux la succession de leurs pere & mere devant le vicomte de Bayeux, au bailliage de Caën, en 1566. *Richard* se démit le 5 Février 1539. de la terre de l'Epinay, en faveur de son fils aîné, qui suit.

Pierre Dubois, seigneur de l'Epinay, de Beaufort & de Marigny, se maria à *Anne* de Rupierre, dame de Belhostel, fille de *N*.... de Rupierre, & d'*Aldegonde* de Grante-Mesnil, dont *Richard*, qui suit ; *Adrien*, rapporté aprés son aîné ; & *Louis* Dubois.

Richard fut marié & eut trois fils, sçavoir *Charles*, seigneur de l'Epinay Tesson ; *Jacques*, seigneur de Courtouve, & *Richard*, seigneur de Marigny. On en ignore la postérité.

Adrien Dubois, second fils de *Pierre*, seigneur de Belhostel, de la Frenaye, Fayel & Belligny, se maria par contrat du 6 Juin 1582. à *Marguerite* de l'Etendard, fille de *N*.... de l'Etendard, baron de Bully, seigneur châtelain d'Augerville-le-Martel & de Saint Marthin-Lorthis, & de *Louise* de Humiere. De ce mariage naquit,

François, qui ayant perdu ses pere & mere en bas âge, resta sous la tutelle de son oncle *Richard*, comme il paroît par une transaction du 23 Octobre 1617. passée entre lui & ses cousins germains, *Charles* Dubois, seigneur de l'Epinay-Tesson ; *Jacques*, seigneur de Courtouve, & *Richard*, seigneur de Marigny. Il se maria en premieres noces à *Barbe* de Rosnevinen-

Chamboy ; & en secondes, par contrat du 8 Mai 1613. à *Magdelene* des Biard, fille de *Jacques*, chevalier, seigneur de la Motte, &c. & de *Françoise* le Clerc.

Charles Dubois, son fils, écuyer, seigneur de la Frenaye, Fayel & de Belhostel, premier capitaine au régiment de Lannery, épousa par contrat du 7 Septembre 1633. *Marie* de Montmorency, fille de *Benjamin*, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme de sa chambre, seigneur d'Esquencourt, Guechard, Villeroy, &c. Il en eut,

François Dubois II. du nom, qui se maria du vivant de ses pere & mere, par contrat du 10 Novembre 1670. à *Elisabeth* de Viel, fille de *Guillaume*, écuyer, seigneur & patron de Bassey & des Parquets, & d'*Elisabeth* du Four. Il en a eu *Guillaume-Nicolas*, qui suit, & *César-Alexandre*, rapporté après son frere.

Guillaume-Nicolas Dubois, chevalier, seigneur, comte de Bours, seigneur de Guechard, Villeroy & Concourt, Retourville, Tilloy, &c. par succession de *César-Alexandre-Benjamin* de Montmorency, comte de Bours, baron d'Esquencour, seigneur de Guechard, Villeroy, Guillois, Petonville, Ollisy, &c. s'est marié le 21 Septembre 1707. avec *Magdelene* de Montmorency, sa cousine au troisieme ou quatrieme degré, mort sans postérité,

César-Alexandre Dubois, seigneur de Belhostel, capitaine de Cavalerie au régiment du Luc, second fils de *François*, & d'*Elisabeth* Viel, a cédé par transaction du 14 Août 1709. à *Guillaume-Nicolas*, son frere aîné, tout ce qui pouvoit lui appartenir de la succession de *César-Alexandre-Benjamin* de Montmorency, chevalier, comte de Bours. Il s'est marié du vivant de ses pere & mere, par contrat du 8 Décembre 1714. à *Julienne* de Robillard, fille de *Pierre*, seigneur de Nozon, Bellou & Toyville-le-Tremblé, dont,

1. *Guillaume-Nicolas-François* Dubois, chevalier, comte du Bours, seigneur de Guechard & de Villeroy en Picardie, marié en 1755. à *Anne-Elisabeth-Renée* de Saint Blimont, fille d'*André*, marquis de Saint Blimont, mestre-de-camp de Cavalerie d'un régiment de son nom, & de *Charlotte* d'Auxy, dont est née une fille en 1756.

2. *Charles-Alexandre-César* Dubois, comte de Belhostel, qui n'est point marié.

Les armes : *d'or, à l'aigle de sable, becquée & membrée de gueules.*

DUC (le), sieur de la Duquerie, en Normandie : Porte : *de gueules au dauphin d'argent.* Il est parlé dans l'*Histoire d'Harcourt* de *Guillaume* & de *Pierre* le Duc, sieurs de la Duquerie, qui comparurent en équipages suffisans en 1512. aux montres des Nobles du bailliage de Cotentin.

Jeanne le Duc, dame de la Duquerie, femme de *Jean* Perrier, portoit les armes ci-dessus ; & *Louis* le Duc de la Duquerie, pere d'*André*, vérifia sa noblesse en 1583.

Il y a deux autres familles du nom de le Duc dans la même province.

L'une porte : *d'azur, au duc d'or perché sur une branche d'olivier de même.*

L'autre porte : *d'azur*, *à l'aigle d'or*.

DUC (le), en Champagne, seigneur de Compertrix. *Jean* le Duc, seigneur de Compertrix, fut maintenu en 1723. dans la qualité de noble & d'écuyer, comme issu d'ancienne extraction. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 199.

Les armes : *d'azur*, *à un chevron d'or*, *accompagné en chef de deux roses de même*, & *en pointe d'une croix aussi d'or trefflée*.

DUCAUSÉ-NAZELLE : Le vicomté de Neuf-Châtel, situé dans la généralité de Soissons, a été érigé en marquisat, sous la dénomination de Ducausé-Nazelle, par lettres patentes du mois d'Août 1753. en faveur du vicomte de Prouvay, ancien capitaine de Dragons, en récompense, tant de ses services, que de ceux de ses ancêtres, connus sous le nom de Nazelle.

DUCLAUX, seigneurs de Barrieres & de Farelles au diocèse d'Alais : Famille connue dans les Cévennes depuis plus de deux siécles, où elle a constamment soutenu les intérêts de l'Etat pendant les troubles de la Religion. *N*..... Duclaux, seigneur de Barrieres, capitaine retiré du régiment de Lorraine, avec une pension sur le thrésor royal, & *N*...... Duclaux, seigneur de Farelles, capitaine au régiment de Vastan, ont pour frere aîné *Abel-Antoine* Duclaux, seigneur desdits lieux, ancien officier d'infanterie, allié en 1747. à *Marie-Anne* le Cointe, fille de *Jean* le Cointe, seigneur de Marsillac & de la Coustille, conseiller doyen du Présidial & de la Sénéchaussée de Nismes, & de *Gralie* d'Huc de Merlet.

Les armes : *de gueules*, *au chevron d'or*, *en chef d'azur*, *à trois étoiles d'or*.

DUFOUR DE CUI : *Tome II. p.* 34. *col.* 1. *lig.* 40. Bontafié, *lisez*, Montafié.

DUGLAS : *Tome II. p.* 35. *col.* 1. *lig.* 29. Ancienne maison d'Ecosse, *lisez*. Grande maison d'Ecosse, de laquelle étoient les ducs de Duglas, d'Hamilton, de Queensburi & les comtes de Morthon.

DULION DE CAMPET : *Tome II. p.* 36. *col.* 1. *lig.* 18. Turban, *lisez*, Tursan.

Ibid. lig. 20. à *Corizandre* de Lons, *lisez*, à *Corizande*.

Ibid. lig. 29. *Jesbaham*, lisez, *Hispaham*.

DULONG, anciennement LELONG, à Beaucaire, en Languedoc : Famille originaire de Toscane, où elle a occupé les premieres charges, comme celles de grand magistrat & de sénateur.

Suivant les recherches faites dans cette ville sur son origine en 1732. & comprises dans un inventaire général de ses titres, légalisés par les consuls, viguiers & lieutenans généraux de la ville de Beaucaire, on trouve que *Michel* Dulong a présidé au grand magistrat de Sienne en 1382. *Pierre* & *Jacques* Dulong en 1420. *Jacques*, fils de *Pierre*, en 1441. *Pierre*, fils de *Jacques-Simon*, en 1445. *Pierre*, fils de *Jacques-Pierre* en 1484. *Léonard*, fils de *Pierre* en 1527. *Antoine*, fils de *Léonard*, en 1535. *Octavien*, fils d'*Antoine*, est le dernier qui ait présidé en 1570. au susdit grand magistrat de Sienne.

Lionnette, sœur d'*Octavien*, & fille d'*Antoine*, fut mariée en

1564. à *Lélie* Zondadary, fils de *Marc-Antoine*, d'une maison connue en Italie, qui a donné de nos jours un grand maître de Malte, & un archevêque de Sienne, dans *Antoine-Félix* Zondadary, qui vivoit en 1732. lors de la recherche de l'origine de cette famille dans les archives de Sienne. On trouve aussi dans celles de la ville de Beaucaire un *Jean* Dulong, chevalier, maître d'hôtel du roi Charles VII. & sénéchal en 1455.

Le premier connu en France est *Denis* Dulong, qui vint s'établir à Aiguemorte, port de mer alors considérable. Le roi Louis XI. lui donna le commandement de sa premiere galere, nommée la Grande Galéasse. Sa valeur & son mérite le firent distinguer. Il fut envoyé par sa Majesté en commission à Naples, à Messines & à Palerme. Dans une lettre que le pape Sixte IV. lui écrivit, datée du 18 Mai 1482. il est qualifié de noble capitaine Dulong de la Galéasse. Il eut deux fils, *Pierre*, & *Arnaud*, qui suit. *Pierre* fut marié à *Hélene* d'Arlot. Il en eut *François*, mort sans enfans.

Arnaud vint s'établir à Beaucaire, & se maria le 25 Novembre 1519. à *Thyphene* Darlot, fille de noble *Pierre* Darlot, de Beaucaire. Il partagea le dernier Février 1536. avec *Pierre*, son aîné, les biens qu'ils possédoient par indivis à Florensac. Les enfans nés de son mariage furent, 1. *Honoré*, qui suit; 2. *Guillaume*, marié le 10 Juin 1563. à *Marguerite* de Marcouren de Beziers: il commanda une compagnie de cent hommes de pied, qui fut réduite le 26 Mars 1563. à cinquante hommes, & il eut commission de M. de Crussol, duc d'Uzès, le 7 Novembre 1567. d'assembler & de commander trois cents hommes de pied: il testa le 9 Octobre 1583. & il eut un fils, nommé *Paul*, marié le 26 Août 1590. à *Claude* de Cassolle, qui testa le 26 Avril 1606. & mourut sans enfans. 3. *Antoine*, marié par contrat du 21 Septembre 1567. à *Claude* de Gueydan, mort aussi sans postérité.

Honoré Dulong épousa par contrat du 15 Février 1567. *Marguerite* de Follacquier, & en faveur de ce mariage, sa mere, *Thyphene* Darlot, qui testa le 23 Juin 1567. lui fit donation d'une maison située dans la ville de Beaucaire. Il eut le 3 Juillet 1575. commission de M. de Montmorency de faire la levée des bleds & vins pour munir le château de Beaucaire. Il fut chargé par le seigneur de Saint Salle d'aller commander au lieu de Sernhac, pour le service de sa Majesté, & pour s'opposer aux courses & invasions des ennemis; & par M. de Montmorency, de l'entretien de la garnison de Saint Hilaire. Il fut nommé pour garder ce lieu sous la domination du Roi.

Pierre Dulong, son fils, se maria de son vivant à *Magdelene* de la Tour, de la ville d'Arles, en Provence, par contrat du 29 Mars 1594. Il eut commission du seigneur de la Guiche de conduire dans le Bourbonnois la compagnie de M. le duc de Vendôme, composée de vingt Chevaux-Légers & de quarante Arquebusiers. M. de Montmorency, lieutenant général pour le Roi, le chargea le 23 Mai 1616. de se saisir d'un nommé Beaulieu, qui

qui avoit des liaisons secrettes avec des Princes étrangers. Le même seigneur lui donna le 26 Juin 1621. commission de mettre sur pied une compagnie de cent hommes dans le régiment de Languedoc. Il en eut une autre du Roi le 15 Juin 1632. pour faire la levée de cent hommes de guerre dans le régiment du marquis de Corbone. Il eut pour fils aîné,

Louis Dulong, écuyer, marié en premieres noces le 3 Novembre 1638. avec *Catherine* de Bourdinot, & en secondes noces le 8 Janvier 1656. à *Jeanne* de Gueydan. En 1632. dans le temps que le château de Beaucaire se déclara contre le Roi & contre l'Etat, *Louis* Dulong, fidele à son prince, se mit à la tête du peuple, & donna des marques de sa valeur. Ses successeurs ont suivi son exemple, & ont fini leur carriere dans les dernieres guerres de Louis XIV. Le maréchal de Schomberg lui accorda le dernier Novembre 1637. le commandement d'une compagnie de cent dix hommes dans l'occasion de la défaite de Leucate, & le 14 Janvier 1638. il eut celle de mettre sur pied une autre compagnie de cent hommes dans le régiment de Saint André. Il fit preuve de sa noblesse le 10 Août 1668. & il y fut maintenu avec son frere *Antoine* le 12 Juin 1669. par M. de Bazin de Bezons, intendant du Languedoc. Il testa le premier Octobre de la même année, & laissa de son second mariage, 1. *Denis-Daniel*, qui suit; 2. *Guillaume*, écuyer, qui porta les armes dans la compagnie de M. de Castellanne, comme il paroît par un certificat de ses services du 20 Octobre 1657. 3. *Hercule-Antoine*, dit le chevalier Dulong. Il eut le 20 Octobre 1657. un brevet d'aide-major au second bataillon de Mourangis; un autre d'aide-major, du mois de Septembre 1701. & une commission de capitaine dans le même régiment le 25 Juin 1702. Il fut blessé à l'attaque du Fortin de Viadana en Italie, & mourut de sa blessure.

Denis-Daniel Dulong épousa le 14 Janvier 1679. *Jeanne* de Mendre de Garrigue. Il eut de ce mariage, 1. *Henri*, qui suit; 2. *Jacques-Hyacinthe*, lieutenant de Grenadiers par lettres du 13 Juin 1710. ensuite capitaine, par commission du 19 Mai 1711. 3. *Louis*, lieutenant dans le régiment Dauphin, par lettres du 19 Octobre 1707. Il passa avec permission au service du roi d'Espagne, où il fut capitaine dans le régiment de Bourgogne, Infanterie Valonne; 4. *Joseph*, lieutenant au régiment d'Appeville par lettres du 20 Septembre 1712.

Henri Dulong, écuyer, commandant au régiment d'Infanterie de Bourgogne, troupes Valonnes, se maria le 27 Février 1724. avec *Marianne* de Fressieux, fille de noble *Jérôme* de Fressieux. De ce mariage est né,

Jérôme Dulong, écuyer, marié le 13 Janvier 1746. avec *Marie-Anne* de Maillan de Lasplane, dont il n'a pas d'enfans, fille de *Jacques*, & de *Philippe* de Guibert.

Les armes : *au vol de sable, attaché d'un lion de gueules, au champ d'argent.*

DUMONT DE BOSTAQUET, seigneur de la Fontelaye, Lamberville, & Varvanne, au pays de Caux, en Normandie.

Porte : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois têtes de lapin d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

DUNOIS : *Tome II. p.* 36. *col.* 2. *lig.* 26. *après Marie* d'Orléans, *ajoutez*, duchesse de Nemours.

Ibid. lig. 32. *après* du comte de Dunois, *ajoutez*, prince de Neufchatel.

Ibid. lig. 36. *après* duc de Luynes, *ajoutez*, dont le petit-fils, mort à l'armée en 1758. étoit appellé comte de Dunois.

DUPRÉ DE LA GRANGE : *Tome II. p.* 36. *col.* 2. *lig.* 39. *Louis* Dupré de la Grange, *lisez*, *Louis* Dupré de la Grange-Bleneau.

DURAND : Famille de Picardie, qui porte : *de sable, à trois chevrons d'argent, à la fasce de même.* De cette famille étoit *Marie* de Durand de la Mairie, née le 11 Janvier 1676. & reçue à Saint Cyr au mois d'Octobre de l'an 1686. après avoir prouvé que *Claude* de Durand, seigneur de Turi, & *Anne* de la Fontaine, sa femme, qui vivoient en 1521. étoient ses quatriemes ayeul & ayeule.

DURAND, sieur de Saint Martin, en Normandie, élection de Caën.

Porte : *d'azur, à la palme d'or, & deux roses d'argent en chef.*

Une famille du même nom, élection de Valognes, porte : *d'azur, à trois pals d'argent, au lion passant d'or, brochant sur le tout.*

DURAS : *Tome II. p.* 37. *pénultiéme ligne, après* 1689. *ajoutez*, & en pairie, en Septembre 1756. sa réception en Février 1757.

DURAT : Famille maintenue dans sa noblesse en 1669. dont il est parlé dans l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 201.

Les armes : *échiqueté d'or & d'azur.*

DURET : *Tome II. p.* 37. *col.* 2. *lig.* 36. *après* l'une, *ajoutez*, Duret de Chevry, dont étoit la duchesse de Noirmoustier.

DUREVIÉ : Porte : *d'azur au signe d'argent, au chef d'or, chargé de trois merlettes de sable.*

Gautier de Durevié, vivant en 1550. étoit pere de *Marie* de Durevié, femme de *Guillaume* de Briqueville, morte de la peste en 1593.

Jacques de Durevié avoit épousé *Jeanne* de Verigny, pere & mere de *Magdelene* de Durevié, femme de *Louis* de Croismare en 1628.

DUREY DE SAUROY : *Tome II. p.* 38. *col.* 1. *lig.* 35. Mattigny-le-Comte, *lisez*, Martigny-le Comte.

Ibid. col. 2. *lig.* 26. *ajoutez*, morte le 18 Juin 1756.

Ibid. lig. 31. *après* 1733. *ajoutez*, marié à mademoiselle Molé, fille du premier président du Parlement de Paris, & mort sans avoir eu d'enfans en Septembre 1759.

Ibid. lig. 36. *après* né le 7 Octobre 1735. *ajoutez*, mort.

DURFORT-DURAS : *Tome II. p.* 39. *col.* 1. *lig.* 34. *Jeanne*, dame de Rozan, *lisez*, *Jeanne* l'Anjevin.

Ibid. derniere ligne de la note, effacez : *Ces deux maisons se sont confondues l'une dans l'autre.*

Ibid. p. 40. *col.* 1. *lig.* 38. *après Emmanuel-Félicité* de Durfort de Duras, *ajoutez*, duc & pair en Septembre 1756. reçu en Février 1757.

Ibid. col. 2. *lig.* 25. *après* duchesse de Mazarin, *ajoutez*, mariée au fils aîné du duc d'Aumont, que le Roi a nommé duc de Mazarin.

DURFORT DE LORGES : *Tome II. p.* 41. *col.* 1. *lig.* 21. *ajoutez*, décédée le 19 Mai 1740. âgée de soixante ans, & lui mort le 19 Novembre 1723. dont elle n'a point eu d'enfans.

Ibid. pénultieme ligne : Ses enfans, *ajoutez*, du premier lit.

DURFORT-CIVRAC : *Tome II. p.* 42. *lig.* 2. de l'article : la maison de Durfort-Duras, *lisez*, la branche de Durfort-Duras.

DURFORT DE ROUSINES : *Guillaume* de Durfort, seigneur de Rousines, vivoit en 1563. *Jean* de Durfort I. du nom, son petit-fils, seigneur de Rousines & de Vernioles, fut pere de *Jean* de Durfort II. du nom, marié en 1650. avec *Marie* de Rouset, dont naquit *François* de Durfort, seigneur de Rousines, qui épousa en 1679. *Marguerite* d'Alboui. De ce mariage naquit, entr'autres enfans, *Nicolas* de Durfort, écuyer, officier dans le régiment Royal Artillerie, marié en 1719. avec *Agnès* de Cruzé de Bourdeville, dont il a eu pour enfans *Louis* & *Joseph* de Durfort, & *Marguerite-Thérese-Narcisse* de Durfort, née le 6 Août 1721. reçue à Saint Cyr le 16 Février 1732. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 202.

Les armes : *d'azur, à une bande d'or.*

DURSUS, sieur de Varouville & de Carnanville, en Normandie, élection de Valognes, famille alliée à celles de Mathan, Turgot, &c.

Les armes : *d'or, à trois agaces au naturel, 2 en chef & 1 en pointe, avec une ombre de soleil de gueules en cœur.*

DUSSON : *Tome II. p.* 43. *col.* 2. *lig.* 8. On prouve, *lisez*, On trouve dans Moreri.

Ibid. lig. 11. *Bernard* Alion, *lisez*, *Bernard* de Daillon.

Fin du premier Volume de Supplément.



ADDITIONS,

CORRECTIONS, CHANGEMENS & augmentations néceſſaires à ce quatrieme Tome, ou premier Volume de Supplément, envoyés après l'impreſſion.

ADDITIONS & CORRECTIONS à la lettre A.

ABBANS : Maiſon éteinte, qui tiroit ſon nom d'un château ſitué dans le Bailliage de Quingey, à trois lieues de Beſançon. Elle étoit une des quatre familles, qui avoient droit de ſépulture dans l'égliſe de Saint Etienne de cette ville. Une prérogative ſi rare fait préſumer que les ſeigneurs d'Abbans l'avoient autrefois enrichie par leurs libéralités. L'ancienneté de leur origine, ſoutenue par l'éclat des alliances, leur donna parmi la Nobleſſe du comté de Bourgogne, un rang diſtingué, dans lequel ils ſe maintinrent juſqu'à l'extinction de leur race.

Les armes de cette maiſon étoient : *d'argent, à la croix de gueules, accompagnée de deux roſes de même en chef.*

L'Auteur de l'Hiſtoire de la Généalogie des ſires de Salins a auſſi donné celle de la famille d'Abbans, *Tome I. p. 36. chiffre* 10.

ALEPY, de la ville de Salins en Franche-Comté : Famille qui a pour tige *Guillaume* Alepy, mort en 1593. laiſſant de ſa femme *N. . . .* d'Alonval, *Etienne*, qui ſuit, & deux filles mariées.

Jean Alepy épouſa par contrat du 8 Novembre 1574. *Philiberte* de Vaux, fille de *Gaſpard* de Vaux, écuyer, ſeigneur de Marnoz, & de *Claudine* de Gilley, dont *Gaſpard*, qui ſuit, & *Philippe*, lieutenant colonel dans le régiment du Bailliage d'Aval.

Gaſpard Alepy s'allia par contrat du 20 Octobre 1613. avec *Hippolite* de Pontalier, fille de *Philibert*, ſeigneur de la Mothe, chevalier des ordres de France, & de *Marie* de Veillant. *François* de Vaux, ſeigneur de Marnoz, ſon oncle maternel, lui fit dona-

tion de tous ses biens, en faveur de ce mariage, à condition qu'il prendroit son nom & ses armes, & qu'il les transmettroit à ses descendans. Il testa le 26 Septembre 1635. & eut pour enfans, 1. *Joachim*, qui suit; 2. *Eléonor*, qui a fait une branche rapportée après la postérité de son aîné; 3. *Pierre*, chanoine de Saint Anatoile.

Joachim de Vaux, dit d'Alepy, écuyer, seigneur de Marnoz, se maria par contrat du 12 Juin 1646 à *Jeanne* de Buade, fille de *Henri*, chevalier, maître d'hôtel du Roi, lieutenant de sa Venerie, & d'*Eustache* de Courcelles. Elle étoit petite-niece d'*Antoine* de Buade, chevalier de l'ordre du Saint Esprit. De cette alliance sortirent *Joseph*, qui suit, & *Jeanne-Françoise*, mariée par contrat du 17 Mai 1672. à *Jean-Baptiste* Richard, seigneur de Villers-Vaudey.

Joseph de Vaux, dit d'Alepy, écuyer, seigneur de Marnoz, Bran, &c. se maria le 10 Juin 1676. à *Anne-Désirée* Pourtier, fille de *Charles*, & de *Didiere* Mouret, dont, 1. *Jean-Baptiste* de Vaux, mort sans postérité de son mariage avec *Marie-Armande-Josephine* de Vallin; 2. & 3. *Alexis* & *Charles*, chanoines de Saint Anatoile de Salins; 4. *Magdelene-Gabrielle*, mariée par contrat du 31 Janvier 1713. à *Charles-François* Pillot, écuyer, seigneur de Chenecey.

Eléonor de Vaux, dit d'Alepy, écuyer, second fils de *Gaspard*, épousa le 13 Septembre 1643. *Marguerite* de Vers, fille de *Pierre* Merceret, dit de Vers, écuyer, seigneur de Montmarlon, & de *Catherine* Fauche. Il fut convoqué en 1656. & 1666. aux Etats du comté de Bourgogne, & laissa pour enfans, 1. *Joachim*, chanoine de Saint Anatoile; 2. *Pierre-Hippolite*, qui suit.

Pierre-Hippolite de Vaux, dit d'Alepy, écuyer, seigneur de Paroy & de Montmarlon, s'allia le 11 Mai 1688. à *Anne-Nicole-Françoise* de Saint Mauris, fille de *N.....* seigneur de Faletans & de Malange, & d'*Antoinette-Philippe* Jacquinot de Goux. De ce mariage sortirent, 1. *Ferdinand-Eléonor*, seigneur de Paroy & de Montmarlon, mort sans alliance en 1731. 2. *Jeanne-Bernardine*, mariée le 20 Août 1714. à *Constance* de Marenches, écuyer, seigneur de Chassey; 3. *Jeanne*, épouse de *François-Emmanuel* Colin.

Les armes : *d'argent, au pin de sinople, chargé de fruits de pourpre, écartelé au 2 & 3* des armes de Vaux, qui sont : *d'azur, à trois bonnets d'Albanois d'or.*

ALIX : Famille noble de Salins, qui remonte à *Claude* Alix, convoqué à l'arriere-ban des Nobles du Bailliage d'Aval en 1551. & 1561. *Pierre* Alix, chanoine de Besançon, prieur de Sainte Magdelene de Salins, nommé par le Pape à l'abbaye de Saint Paul de Besançon en 1632. mourut en l'an 1676. laissant une Histoire manuscrite de son abbaye qu'il avoit gouvernée pendant quarante-quatre ans. Cette famille est éteinte.

ALLEAUME, en Normandie, Bailliage d'Alençon.

Raoulin d'Alleaume, écuyer, sieur de la Ramée, épousa *Guerranne* Patrice, dont une fille, & *Philippe*, qui suit.

Philippe d'Alleaume, seigneur de la Ramée, marié par contrat du 7 Janvier 1567. à *Magde-*

lene Barbier, fille de *Noël* Barbier, seigneur de Pelleus, & de *Suzanne* Gervaiseaux, dont *Gilles*, & *Charles*, qui suit.

Charles d'Alleaume, écuyer, seigneur de Beaupreau, conseiller au Parlement, & président aux Requêtes du Palais, se maria par contrat du 13 Septembre 1617. à *Anne* Besnard, fille de *Guillaume*, écuyer, seigneur de Lepinay, &c. & de *Claire* de Quesade, dont *Claire* d'Alleaume, mariée en 1652. à *André* de Mercastel, écuyer, seigneur de Mercastel, &c. & *Charles*, qui suit.

Charles, écuyer, seigneur de Tresforest, &c. épousa par contrat du 9 Avril 1667. *Marie* de Galentine, fille d'*Adrien*, écuyer, secrétaire du Roi, & audiencier en la Chancellerie de Normandie, & d'*Anne* Brice, dont, 1. *François* d'Alleaume, prieur de l'abbaye du Parc; 2. *Brice* d'Alleaume, chanoine de l'église cathédrale de Rouen; 3. *Marie*, prieure de l'abbaye royale de Saint Amand; 4. *Barthelemi*, qui suit.

Barthelemi d'Alleaume, chevalier, seigneur & patron honoraire de Tresforest, Passy & autres lieux, premier avocat général en la Cour des Aides de Normandie, épousa par contrat du 2 Juillet 1701. *Catherine* Davoult, fille de *Jacques*, & de *Michelle* Ugo, dont,

André-Joseph d'Alleaume, chevalier, seigneur & patron honoraire de Tresforest, Passy, Baudribose, Grandpré & Sonmelle, avocat général en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Normandie, marié le 27 Mars 1737. à *N*..... Midy, dont deux filles, religieuses à l'abbaye de Saint Amand, & un fils, qui suit.

Barthelemi d'Alleaume, chevalier, seigneur & patron honoraire de Tresforest, Passy, Baudribose & Sonmelle, avocat général en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Normandie, marié par contrat du 8 Octobre 1744. à *Anne-Marie-Thérese-Françoise-Geneviéve* du Mesnil, marquis de Sommery, fille d'*Antoine-Nicolas* du Mesnil, marquis de Sommery, chevalier, seigneur & patron des paroisses de Sommery & de Sainte Geneviéve, mestre-de-camp d'un régiment de Dragons, & chevalier de l'ordre militaire de Saint Louis, & de *Jeanne-Thérese* Carel, dont,

1. *Anne-Catherine-Louise*, née le 27 Août 1746.
2. *Angélique-Thérese*, née le 29 Septembre 1747.
3. *Pierre Barthelemi François*, né le 8 Novembre 1748.
4. *Jacques-Charles*, né le 25 Septembre 1749.
5. *Augustin-Etienne*, né le 11 Novembre 1751.
6. *Anne-Marie Augustin*, né le 27 Novembre 1753.

Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses d'or, & en pointe d'un oiseau d'or, regardant derriere, & au-dessus de lui une petite étoile d'or.*

ALLEMOGNE: Terre & marquisat dans le pays de Gex, qui a été possédée long-temps par la maison de Livron. *Marguerite*, fille & héritiere d'*André-Gaspard* de Livron, marquis d'Allemogne, & de *Raymondine* de Choisy, porta ce marquisat, ainsi que le comté de Choisy & autres terres, à *Edouard* de Conzié II, du nom,

qu'elle épousa en *1696. Voyez* CONZIÉ.

AMIOT : Famille noble de Salins en Franche-Comté, éteinte, qui portoit : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux treffles d'or en chef, & en pointe de deux osselets de morts, mis en sautoir.*

ARBON : C'est une ancienne noblesse de Franche-Comté, éteinte dans *Jacques* d'Arbon, écuyer, seigneur de Château-villain & de la Chaux, qui fit hommage de ces deux terres au seigneur d'Arlay le 19 Septembre 1414. Il mourut sans postérité avant l'an 1419. laissant la seigneurie de la Chaux aux enfans de *Catherine*, sa sœur, & celle de Châteauvillain à *Claude*, son autre sœur.

ARFEUILLE : *Page 76. col. 1. lig.* 4. l'Esttrange, *lisez*, l'Estrange.

Ibid. lig. 38. *même colonne, après le second* à lineâ : *François* d'Arfeuille, chevalier, seigneur dudit lieu, *effacez*, seigneur dudit lieu.

ARLOS, ou ARLOZ : Après ces deux mots, *page 79. col. 1. lig. 3. ajoutez :* Ancienne noblesse, qui a donné son nom à la paroisse & au château d'Arloz dans le haut Bugey, qu'elle a possédés pendant plusieurs siécles. Guichenon (*Part. I.*) dit que le Roi a tenu & tient encore garnison dans le château d'Arloz. Il y a, &c.

Ibid. lig. 27. après des anciens rois de Bourgogne, *ajoutez :* Elle a possédé pendant plusieurs siécles la seigneurie d'Arloz, dans le haut Bugey.

Ibid. col. 2. lig. 20. après Catherine, ajoutez, de Conzié, illustre & ancienne noblesse, qui subsiste en Bresse, dans la personne du marquis de Conzié. *Voyez* CONZIÉ.

Ibid. lig. 28. de l'Isle de Sainte Barbe, *lisez*, de l'Isle Barbe.

Ibid. lig. 37. accorda, *ajoutez*, en 1411.

Ibid. aux bourgeois & syndic de Leymen, *lisez*, aux bourgeois & syndics de Leymen.

Ibid. lig. 41. & habitans de Cramieu, *lisez*, & habitans de Cremieu.

Page 80. *col.* 2. *lig.* 3. *Claudine* Bourgeois, *lisez*, *Claudine* Borgois.

Ibid. lig. 6. avec *Magdelene* Bouton, fille de *Jacques*, *ajoutez*, dont est descendu en ligne directe le maréchal de France, Bouton de Chamilly.

Page 81. *col.* 2. *lig.* 9. fille de *Jean-Léonor* du Montet, *lisez*, de messire *Jean* du Montet, écuyer.

Page 82. *col.* 1. *lig.* 7. âgée de quatre ans, *lisez*, de quatorze ans.

Ibid. lig. 33. & de *Françoise* de Randain, *lisez*, & de *Françoise* de Randan.

Ibid. col. 2. *lig.* 14. a été enregistrée au greffe, *lisez*, a été enregistrée au Parlement de Dijon & au greffe.

Ibid. lig. 23. du 16 Février 1756. *lisez*, du 16 Février 1736.

ARNAULT, en Périgord : *Page* 86. *col.* 1. *lig.* 42. de Chelloud & des Fieux, *lisez*, & de Chillaud des Fieux.

Ibid. lig. 48. *ajoutez :* Le roi Henri III. accorda en 1578. au sieur de Laborie, en récompense desdites pertes, quatre mille écus, à prendre sur sa recette générale de Guyenne. Le don en fut vérifié à la Chambre des Comptes de Paris en 1580.

Ibid. col 2. *lig.* 17. *ajoutez* : Il fut chargé de procuration par acte passé au Puy-Saint-Front de Périgueux, le 30 Septembre 1366. de *Pierre* Arnault, chevalier, son frere.

Ibid. lig. 23. *ajoutez* : Il transigea à Périgueux, avec *Amalaric* Barriere, chevalier, son beau-frere, le 21 Juillet 1365.

Ibid. lig. 31. *Agmond*, lisez, *Emond*.

Page 87. *col.* 1. *lig.* 14. & 17. d'*Arnault* Feron, *lisez*, d'*Arnaud* du Ferron.

Ibid. lig. 17. *Feron*, lisez, *du Ferron*.

Ibid. lig. 31. Belcien, *lisez*, Belcier, & *ajoutez* : Il eut la charge de conseiller au Parlement de Bordeaux le 3 Septembre 1547. & mourut la même année.

Ibid. col. 2. *lig.* 11. Fordeaux, *lisez*, Bordeaux.

Ibid. lig. 36. *ajoutez*, & conseiller au Parlement de Bordeaux, d'où sont issus les seigneurs de Soumensat.

Ibid. lig. 42. *ajoutez*, sous-aide-major des Carabiniers en 1759.

Page 88. *col.* 1. *lig.* 17. Perprat, *lisez*, Peyrat.

Ibid. lig. 23. forteresses, *lisez*, forces.

Ibid. lig. 33. 1529. *lisez*, 1629.

Ibid. col. 2. *lig.* 6. 8 Mars, *lisez*, 18 Mars.

Ibid. lig. 24. de Montaut, de Baynac, *lisez*, de Montault Benac.

Ibid. col. 2. *lig.* 25. *ajoutez* : Il avoit traité le 15 Septembre 1606. avec les maires & consuls de la ville de Périgueux, du dédommagement de sa maison, réduite en forteresse, qui avoit été brûlée peu de temps après que les Religionnaires en avoient été chassés, par quelques séditieux, qui persuaderent au peuple que le Roi s'en serviroit pour les contenir.

Ibid. lig. 26. quatre-vingt-cinq ans, *lisez*, quatre-vingt-quinze ans.

Page 89. *col.* 1. *lig.* 17. 1529. *lisez*, 1629.

Ibid. lig. 34. Novembre, *lisez*, Octobre.

Ibid. lig. 46. 47. & 48. Dulau, de Savignac, la Coste, Saunier, Monplaisir, & Arnault de la Forest, son oncle, *lisez*, Dulau de Savignac, Saunier de Monplaisir, & Arnault de la Forest, ses oncles.

Ibid. col. 2. *lig.* 2. *ajoutez*, marié par accord du 5 Juin 1674.

Ibid. lig. 5. *ajoutez*, dame de Condat. Il avoit rendu hommage au Roi dès le 19 Septembre 1667. des fiefs de Laudonie, Salvagiere, Campagne & Labermondie, entre les mains d'*Antoine* Denort, avocat général au Bureau des Finances de Guyenne, commissaire député pour la réception des hommages relevans de la comté de Périgord.

Ibid. lig. 8. 25. & 48. Villate, *lisez*, Villat, ainsi que dans tout l'article.

Ibid. lig. 39. Il étoit mort à Dijon, *lisez*, & mourut à Dinan.

Page 90. *col.* 1. *lig.* 10. Plase, *lisez*, Plas.

Ibid. lig. 36. & 37. quatre-vingt-huit ans, *lisez*, cinquante-huit ans.

Ibid. col. 2. *lig.* 10. *ajoutez*, seigneur du Granger, capitaine d'Infanterie dans le régiment de Montforcan.

Ibid. lig. 23. Marniaud, *lisez*, Mayniaud.

Ibid. lig. 24. d'*Anne* Beaupoil

ajoutez, de Saint Aulaire, fille de *Raymond*, baron de la Luminade, maréchal des camps & armées du Roi, & de *Jeanne* de la Cauffe Boulien.

Ibid. lig. 31. *ajoutez*, capitaine de Grenadiers au régiment de Talaru, & chevalier de Saint Louis.

Ibid. lig. 32. 33. 34. & 35. qui fut fait prifonnier de guerre à la bataille de Raucoux, le 11 Octobre 1746. par M. le prince d'Hylburghaufen, *lifez*, qui fit prifonnier de guerre, à la bataille de Raucoux, le 11 Octobre 1746. M. le prince d'Hylburghaufen.

Page 91. *col.* 1. *lig.* 2. 1758. *lifez*. 1757.

Ibid. lig. 16. *Etienne* de Belcier, *ajoutez*, feigneur du Verdier.

Ibid. lig. 30. *ajoutez* : Il fut chargé de procuration le 8 Décembre 1745. de *Marie* d'Arnault, dame, vicomteffe de Loffe, fa tante, pour la recherche des droits mouvans de fa maifon noble de Tatevache de Brantôme.

Ibid. col. 2. *lig.* 10. d'Hautefay, *lifez*, d'Hautefaye.

Ibid. & de *Marie* Ferand, *lifez*, *Marie* Ferrand.

AROUX : *Page* 92. *col.* 1. *lig.* 46. *effacez*, germain.

Ibid. col. 2. *lig.* 3. en 1666. *lifez*, en 1566.

Ibid. lig. 18. *après* immémoriale, *ajoutez*, du fleuve.

Ibid. lig. 23. d'Aroux, *lifez*, Arous.

Ibid. lig. 33. *après* preuves, *ajoutez*, & le nom y eft écrit indifféremment *Ros*, *Roux*, de *Rous*, *Aros*, de *Aros*, *Arros* d'*Aroux*, &c.

Ibid. lig. 44. d'Aroux, *lifez*, Arous.

Ibid. lig. 45. *effacez*, fieur.

Page 93. *col.* 1. *lig.* 4. *après* citée, *ajoutez* : L'énoncé de ladite charte & celui de la fuivante fe voyent aux *pages* 54. & 55. *des Nobles Gafcons*, édition de Londres.

Ibid. lig. 6. *après* nom, *ajoutez*, de Saint Macaire en Bordelois.

Ibid. lig. 25. *après* d'Aroux, *ajoutez*, III. du nom.

Ibid. lig. 30. *après*, qui fuit, *ajoutez* : Voyez le *Regiftre IV. de la Nobleffe de France.*

Ibid. col. 2. *lig.* 10. Breffoli, *lifez*, Breffols.

Ibid. lig. 11. Bafin, *lifez*, Blafin, & *ajoutez*, qu'il dût époufer, &c.

Ibid. lig. 44. *après*, fervices, *ajoutez*, & ceux de fes defcendans.

Ibid. ligne derniere à la note, 1380. *lifez*, 1397.

Page 94. *col.* 2. *lig.* 14. d'*Arous*, lifez, d'*Arrous.*

Page 95. *col.* 1. *lig.* 24. en 1584. *lifez*, en 1564.

Ibid. col. 2. *lig.* 4. d'*Aroux*, lifez, d'*Arroux.*

Page 96. *col.* 2. *lig.* 30. Laval-Boiffieres, *lifez*, Caval-Boiffieres.

Ibid. lig. 43. de Cheron, *lifez*, de l'Herm.

Page 97. *col.* 1. *lig.* 20. *d'or*, lifez, *d'azur.*

AROZ, en Franche-Comté : Ancienne nobleffe, qui poffédoit la terre de ce nom dans le Bailliage de Vefoul, & portoit pour armes : *de fable, à la bande d'argent, chargée de trois molettes d'éperon & de gueules, timbrées d'une tête d'aigle de fable, becquée de gueules.*

Antoine d'Aros ou d'Aroz, le dernier mâle de fa maifon, reçu

en la confrérie de Saint-George en 1618. ne laissa que trois filles, nommées *Claudine*, *Béatrix* & *Marguerite*. La premiere, mariée le 19 Octobre 1648. à *Humbert-Louis* de Vesoul, écuyer, seigneur de Raincour, Velotte & Borrey.

A V A N N E : C'étoit un château situé à l'extrémité du territoire de la ville de Besançon, & dont on voit encore les ruines. Il étoit autrefois possédé par des seigneurs de ce nom. Il paroît qu'une héritiere de la branche aînée le porta dans la maison de Faucogney, sur la fin du douzieme siécle. *Gislebert* de Faucogney, seigneur d'Avanne, &c. donna vers l'an 1180. à l'abbaye de Billon, le droit d'usage dans ses forêts d'Avanne, & un terrein propre à édifier une vigne; ce qui fut confirmé dans la suite par *Aimé* de Faucogney. Les seigneurs d'Etrabonne avoient la possession de cette terre dès l'an 1400. Elle passa ensuite avec les autres biens de cette maison dans celle d'Aumont, qui l'a aliénée au commencement de ce siécle.

La maison d'Avanne avoit pour tige *Guy* d'Avanne, qui signa en l'année 1092. la donation faite par l'archevêque *Hugues* III. à l'église de Sainte Magdelene de Besançon. Sa postérité a fini à *Guillaume* d'Avanne II. du nom, écuyer, seigneur de Frasnoy, Chargey, Purgerot, Villers, &c. qui eut d'une dame, dont on ignore le nom, *Françoise* d'Avanne, mariée à *Louis* de Gruffy, dit de Barraut, écuyer, qui reprit de fief en 1532. envers le comte de Bourgogne, ce qu'il possédoit, à cause de son épouse, à Frasnoy, Purgerot & Villers. *Voyez*, sur cette famille, l'*Histoire Généalogique des sires de Salins*, p. 91. not. 19.

A U G A, en Béarn: Les titres de cette famille furent compris dans l'incendie du château d'Auga, arrivé en 1560. Elle possédoit dans les quatorze & quinzieme siécles plusieurs seigneuries. Il ne lui en reste aujourd'hui que deux, Auga & Mousté, qui ont toujours été les principales terres. *Gracia* d'Auga, seigneur d'Auga & autres terres, vivoit environ l'an 1390. Il s'allia avec *Bernese* de Miussen, maison fondue, selon messieurs de Marca & de Marolles, dans celle d'Albret. Ses enfans furent, 1. *Bertrand* d'Auga, qui suit; 2. *Johanette* d'Auga, femme de *Johanot* de Navailles, suivant un acte de 1441.

Bertrand d'Auga, seigneur d'Auga, étoit pere de *Guilhem-Arnaud* d'Auga, qui suit, & de *Catherine* d'Auga, femme de noble *Arnaud-Guilhem*, seigneur de Seby, suivant un acte de l'an 1527.

Guilhem-Arnaud d'Auga fut pere de *Jean* d'Auga, seigneur d'Auga, & celui-ci, de *Mathieu*, qui suit, comme l'apprend un acte de fondation de Prébende de 1515.

Mathieu d'Auga, seigneur d'Auga, s'allia avec *Jeanne* de Puyau. Il en eut, 1. *Pierre*, qui suit; 2. *Jean* d'Auga, capitaine, seigneur de Sarmiou; 3. *Jeanne* d'Auga, femme de noble *Jean* de Barsun, seigneur de Barsun; 4. *Nicole* d'Auga, évêque de Mendes, chancelier de Navarre, qui en ladite qualité assista au serment de fidélité du roi *Antoine* & de la reine *Jeanne*, son épouse, comme on le voit dans les Réglemens de la province de Béarn en 1515. p. 14.

Pierre d'Auga, seigneur dudit lieu, ignoroit en 1536. l'origine de sa maison, comme on l'apprend d'une sentence rendue la même année au Conseil de Pau. En 1538. il fit passer son dénombrement pour neuf seigneuries, qu'il possédoit en 1551. Il assista comme un des premiers & principaux gentilshommes à l'assemblée générale des Etats tenus dans la ville de Pau, & convoqués par Henri d'Albret, roi de Navarre, pour l'acceptation des fors & coutumes de Béarn. Le roi *Henri* d'Albret, dans une lettre qu'il lui écrivit en 1576. se disoit son ami. Il commandoit en 1569. à Orthez pour la reine *Jeanne* de Navarre. Il fut marié avec *Catherine* de Navarre, dont *François*, qui suit, & *Jacob* d'Auga, syndic de la Noblesse de Béarn en 1619.

François d'Auga épousa *Guirauhne* de Pulpatu, dont *Tristan* d'Auga, qui suit, & *Fortis* d'Auga, officier dans le régiment de Navarrre; mort d'un coup de feu au service du Roi en Flandres en 1638.

Tristan d'Auga épousa *Anne* de Prevôt, dont *Pierre*, qui suit, & *Louis* d'Auga, officier, mort en 1713. au service de France, dans un âge fort avancé.

Pierre d'Auga, seigneur d'Auga, s'allia avec *Anne* de Lafitau, dont,

Thibault d'Auga, seigneur d'Auga, mort en odeur de sainteté, a eu de *Jeanne* d'Arrion, son épouse, 1. *Gabriel* d'Auga, tué à Vesoul, dans les Gendarmes en 1704. 2. *Bernard* d'Auga, qui suit, & plusieurs autres, qui ont pris le parti de l'Eglise & du Cloître.

Bernard d'Auga s'est marié avec *Marie* de Poymiro, dont, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Magdelene*, morte à Saint Cyr; 3. *Martin*, prêtre, chanoine de Lescar, bachelier de Sorbonne, mort à Saint Sulpice; 4. *Jean*, prêtre Barnabite; 5. *Joseph*, prêtre Bénédictin; 6. *Gabriel*, bénéficier de la ville de Grenade; 7. *Buanes*, prêtre & curé de Saint Médard; 8. *Jeanne*, mariée à *N*.... de la Forcade, juge de la comté de Louvigny.

Jean, seigneur d'Auga & de Mousté, &c. a servi dans la compagnie des Cadets jusqu'en 1734. & s'est marié en 1757. avec *Marie-Henriette* de Conton, fille de noble *Jean*, avocat au Parlement de Navarre.

Les armes : *d'argent à trois fasces de gueules, écartelé d'or, & un levrier de gueules rempant.*

AULE (de l') : Ancienne famille de Salins éteinte dans le quinzieme siécle, étant fondue dans celle d'Eternoz par le mariage de *Guillemette* de l'Aule, sa femme, avec *Jean* d'Eternoz, qui vivoit en 1465.

AZEMAR : *Page* 133. *col.* 1. *lig.* 6. *Giraud* d'Azemar, *lisez*, *Guiral* d'Azemar.

Ibid. col. 2. *lig.* 13. Trincavel, *lisez*, Trencavel.

Ibid. lig. 43. *Minguette* de Cormonterval, *lisez*, *Mingette* de Cormonterral.

ADDITIONS & CORRECTIONS à la lettre B.

BACHOD : Porte : *d'azur, à un rocher de trois pointes d'or, surmonté d'une étoile de même en chef, accosté de deux croisettes d'argent.*

En 1542. l'empereur Charles V créa *François* de Bachod, comte Palatin de l'Empire. Depuis étant entré dans l'état ecclésiastique, il fut grand dataire du Saint Siége, abbé d'Aubrenay & de Saint Rambert, évêque & prince de Genêve, & nonce de deux Papes auprès du duc de Savoye. *Claude* de Bachod, son frere, épousa *Faustine* de Capponi, d'une illustre maison de Florence, & en eut *Louis* de Bachod, marié à *Charlotte* de Chassincourt, dame d'honneur de *Marguerite* de France, duchesse de Savoye, mere de *Charles-Emmanuel* de Bachod, capitaine d'une compagnie de Chevaux-Légers, puis colonel d'un régiment d'Infanterie pour le roi d'Espagne, & de *Charles-Emmanuel*, qui fut seigneur de la Verdatiere. *Catherine-Livie* de Bachod, sa sœur, dame d'honneur de l'archiduchesse d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, épousa *Charles*, comte de Furstemberg & du Saint Empire, premier baron de Bohême, dont vint *Albert*, comte de Furstemberg, mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie pour l'Empereur, mort en 1640. *Voyez* Guichenon pour les différentes branches de Bachod en Savoye & en Bugey.

BANCENEL : Famille noble de Salins en Franche-Comté, qui a pour tige *Etienne* Bancenel, qualifié de noble dans son traité de mariage avec *Marguerite* d'Orchamps, & qui subsiste dans *Antoine-François* Bancenel, écuyer, seigneur de Champagne, marié le 29 Août 1754. avec *Marie-Claire-Isabelle* Marchant, fille de *Joseph-Emmanuel* Marchant de la Châtelaine, seigneur de Bannans, chevalier d'honneur en la Chambre des Comptes de Dôle, & de *Marie-Jeanne* de Reinach. Ses enfans sont,

1. *Henri-François-Joseph* Bancenel.

2. *Charlotte-Josephine* Bancenel.

Les armes : *d'azur, à trois quintefeuilles d'or, 2 en chef & 1 en pointe, à une tête de léopard d'or, mise en cœur, timbré d'un lion naissant d'or.*

BARRAL, marquis d'Arvillard, comte de Barral, baron de la Roche Commier, qui porte : *de gueules, à trois bandes d'argent, & un chef aussi d'argent, chargé de trois cloches d'azur bataillées d'or.*

J'ai donné au *Tome I.* de ce *Dictionnaire*, p. 165. un abrégé de cette ancienne noblesse du Dauphiné. Voici un nouveau mémoire, qui est le même qu'on lit dans la nouvelle édition du *Dictionnaire de Morery*, mis en addition, & dressé sur les titres.

Elle remonte à *Jean* de Barral, qui eut pour frere *Guigue*. Le Dauphin, au mois d'Octobre de l'année 1323. inféoda le droit de Picot ou Vingtain à ces deux

freres, qui le 5 Juin 1328. transigerent avec d'autres Nobles qui demeuroient dans la vallée d'Allevard (*a*). Les mêmes freres firent le 4 Septembre de la même année à *Guigue* de la Roche un albergement, & le dauphin *Humbert* leur accorda le 10 Décembre 1337. & à d'autres Nobles, des franchises dans le mandement d'Allevard.

Jean de Barral eut pour fils *Guigue*, qui suit.

Cette famille conserve une reconnoissance du 19 Mai 1364. par laquelle *Guigue* de Barral est reconnu fils de *Jean* de Barral, qui passa le premier Mars 1392. des investitures à noble homme *Guillaume* de Morard. Ce *Guigue* de Barral, qui se reconnoît vassal du Dauphin, eut pour fils *François*, qui suit.

C'est ce qui est prouvé par une reconnoissance de *Claude* & *Urbain* de Barral, faite au Dauphin, où ils sont dits arrieres-petits-fils de *Guigue*; d'où l'on conclut qu'étant prouvé par des actes que *Claude* & *Urbain* ont eu pour pere *Humbert* ou *Huvet* de Barral; *Humbert* ou *Huvet*, *Aymard*, & *Aymard*, *François* de Barral; & conséquemment *François* de Barral eut pour pere *Guigue* de Barral.

François eut pour fils *Aymard*, qui suit.

Aymard de Barral, marié à *Léonnelle* de Commiers, fille de noble & puissant homme messire *Raoul* de Commiers, chevalier, coseigneur de Saint Jean le Vieil, qui eut pour dot mille florins d'or, rendit en 1413. hommage au Roi, & le 3 du mois de Décembre 1415. il passa un accensement à noble homme *François* de Monfort. Dans une sentence rendue le 21 Mars 1435. entre lui & les héritiers de *Rodolphe* de Commiers, il est dit fils de *François* de Barral. Il eut de son mariage *Huvet* ou *Humbert*, qui suit.

Huvet ou *Humbert* de Barral eut pour femme demoiselle *Marie* Genton. On lui connoît huit enfans, qui sont,

1. *Claude*, qui suit.

2. *Aymard* de Barral, qui mourut peu de temps avant le 6 Mars 1484. Il eut de son mariage avec *Anne-Antoinette* de Cezerin, deux filles; sçavoir, *Catherine* de Barral, mariée au sieur de Crel, dit Poillet, & *Philiberte* de Barral, qui fut femme de noble *Jean* Monnet.

3. *Aymard*, écuyer, seigneur de Magny.

4. *Urbain*, qui testa le 8 Juin 1517. en faveur de *Pierre*, & de *Claude* II. du nom, ses neveux, fils de *Claude* I.

5. *Guillaume*, grand prieur de l'abbaye d'Ainay à Lyon, qui testa le 14 Décembre 1520. & institua aussi pour ses héritiers *Pierre*, & *Claude* II. du nom, ses neveux, fils de *Claude* de Barral, son frere.

6. *Aynarde*, mariée par contrat du 9 Janvier 1481. à noble homme *Claude* Truchet.

7. *Jeanne*, femme de noble *Pierre* Charrat.

8. *Gabrielle* de Barral, dont le nom paroît dans deux actes des 6 Mars 1484. & 7 Septembre 1490.

Claude de Barral I. du nom,

(*a*) *Le Picot ou Vingtain est un droit de fief qui se perçoit sur les vins qui se vendent dans le mandement d'Allevard.*

suivant une expédition du 6 Mars 1484. & un original en parchemin du 8 Mars de la même année, est dit fils d'*Huvel* ou d'*Humbert* de Barral. Il rendit hommage au Roi avec *Urbain*, son frere, le 7 Octobre 1507. Dans cet acte ils se reconnoissent tous les deux hommes liges, nobles & vassaux du Roi, & rendent hommage du droit de Picot ou Vingtain dans le mandement d'Allevard. Un autre acte du 12 Janvier 1508. fait voir que l'un & l'autre avoient chacun un droit de Picot ou Vingtain. On ignore le nom de la femme de *Claude*, dont les enfans furent, 1. *Pierre*, mort sans postérité; 2. *Claude*, qui suit; 3. *Guigue*, religieux de l'abbaye d'Ainay à Lyon; 4. *Guillaume*, aussi mort sans laisser de postérité.

Claude de Barral II. du nom, épousa demoiselle *Michelette* Vachon, dont, 1. *Louis*, qui suit; 2. *Claude*, seigneur de Saint Germain, capitaine & major de la ville de Metz, marié à *Angelle* de Bellehouse, qui étoit du pays de Luxembourg. Il n'eut que deux filles, toutes deux religieuses; sçavoir, *Anne*, au couvent de Bonpere à Mariembourg sur le Rhin, & *Catherine*, au couvent de Sainte Claire à Metz, & testa en faveur de *Gaspard*, son neveu.

Louis de Barral, capitaine-châtelain de Voiron le 14 Janvier 1570. fut nommé par lettres patentes du 3 Avril de la même année, commandant dans les mêmes ville & château. Il eut aussi le 6 Juillet suivant, commission de capitaine de gens de pied, qu'il eut ordre d'assembler en plus grand nombre qu'il lui seroit possible, & dont il eut le commandement en considération de son expérience & intelligence au fait de la guerre, & de son zele pour le service du Roi. Enfin il fut créé lieutenant provincial des mines & minieres du Lyonnois, Forez, Beaujolois & Bourbonnois par lettres du 30 Novembre 1597. Il épousa par contrat du 25 Février 1565. *Anne* de Chambaran, d'une noble & ancienne race, sœur de *François* de Chambaran, écuyer, homme d'armes de la compagnie du seigneur de Boissac, & fille de *Claude* de Chambaran, & de demoiselle *Claude* de Ponchon. Ses enfans furent, 1. *Ennemond* de Barral, mort dans la ville de Carmagnolle, au-delà des Monts, où il commandoit la compagnie du sieur de Presseing; 2. *Claude* de Barral, écuyer, capitaine-châtelain du mandement de Voiron, gouverneur pour le Roi du château d'Entremont, & de la garnison qui étoit entretenue dans le comté; 3. *Gaspard*, qui suit.

Gaspard de Barral, par le testament de son oncle *Claude*, en 1623. devint, avec son frere aîné *Claude*, héritier de ses biens, & il y eut le 18 Novembre de la même année un accord fait entre lui & la veuve de son oncle. Il fut pourvu le 31 Mai 1649. d'un office de maître des requêtes ordinaire de la Reine mere, & d'un autre office de maître des requêtes de la même Reine le 27 Mars 1665. Il épousa par contrat du 13 Novembre 1621. demoiselle *Hélene* de Chaste de Gessan de Clermont, cousine germaine d'*Annet* de Chaste de Gessan, grand-maître de l'ordre de Malte, fille de noble *Jean* de

Chafte de Geffan, & de demoifelle *Pernette* de Sallignon. *Hélene* de Chafte de Geffan par fon teftament du 10 Septembre 1665. chargea fes enfans héritiers de porter fon nom & fes armes écartelées avec les leurs. *Gafpard* de Barral, fon mari, tefta le 22 Mai 1667. Leurs enfans furent, 1. *François*, qui fuit; 2. *Claude*, tué les armes à la main au fiége de Turin, au fervice de fa Majefté; 3. *Louis-Benoît*, capitaine d'Infanterie, puis gouverneur du château de Cullan, tué à la tête de fa compagnie, au fiége de Montrond.

François de Barral de Clermont, écuyer, feigneur d'Allevard, de Saint Pierre d'Allevard, de la Ferriere, de Pinfot, de la Baftie d'Arvillard, &c. fut nommé le 14 Juin 1644. fubftitut général des trois Ordres du Dauphiné, & pourvu le dernier Février 1661. d'un office de confeiller au Parlement de Grenoble. Il acquit la terre d'Allevard de *Charles* de Chabot, marquis de Saint Maurice, le 15 Septembre 1668. & le 4 Avril 1669. meffire *Michel* Pomine, docteur ès Droits, fubrogea *Françoife* de Barral, par acte paffé chez Caftain, notaire à Allevard, à l'enchere & délivrance faite au profit du fieur Pomine du droit de Picot & Vingtain du mandement d'Allevard, comme étant provenu de l'ancienne & noble famille de Barral, de laquelle eft iffu ledit *François*, lequel acheta la terre d'Allevard & celle de la Baftie d'Arvillard, de *Jofeph* d'Arvillard, feigneur & baron de la Roche, le 16 Février 1692. Il tefta le 25 Décembre 1695. & mourut doyen du Parlement de Grenoble. Il avoit époufé par contrat du 3 Février 1663. *Louife* de Guerin, fœur de *N*.... de Guerin de Tencin, premier préfident au Sénat de Savoye, pere du feu cardinal de Tencin, archevêque de Lyon, miniftre d'Etat, commandeur de l'ordre du Saint Efprit, & fille de *François* de Guerin, confeiller au même Parlement, & de *Juftine* du Faure. Leurs enfans font, 1. *Jofeph*, qui fuit; 2. *Jofeph-Antoine* de Barral, feigneur du Bellier, mort jeune; 3. *Juftine*, femme de *Sébaftien* de Rachais, feigneur de Monferrat, chevalier de Saint Louis, & colonel d'un régiment d'Infanterie de fon nom; 4. *Anne*, femme de *Gabriel* du Motet, confeiller au Parlement de Grenoble; 5. *Emérantianne*, prieure du monaftere des religieufes Chartreufes de Premol; 6. *Louife*, religieufe Jacobine au monaftere royal de Montfleury.

Jofeph de Barral, marquis de la Baftie d'Arvillard, feigneur d'Allevard, de la Ferriere, de Pinfot, de la Chapelle du Bard, de Saint Pierre d'Allevard, de Rochechinard, de Monferrat & du Bellier, né en 1677. fut pourvu d'un office de confeiller au Parlement de Grenoble en 1698. & de celui de préfident à mortier au même Parlement le 15 Juillet 1708. Il acheta la Maifon-forte d'Allevard le 4 Décembre 1719. de *Jofeph* de Morard; le 14 Août 1733. il fut invefti à la Chambre des Comptes de Dauphiné des terres d'Allevard & de la Baftie d'Arvillard, & le 11 Août 1739. il obtint l'érection de la terre d'Arvillard en marquifat. Les lettres de cette érection furent vérifiées au Parlement de Grenoble le 5 Septembre de la même année. Il fut commandant

en chef en Dauphiné pour sa Majesté, & eut du Roi une pension de trois mille livres pour récompense de ses services. Il resta le 30 Août 1747. Il avoit épousé par contrat du 4 Janvier 1709. *Marie-Françoise* de Blondel, fille de *François*, comte de Sissonne. Il en a eu quatorze enfans, dont douze vivans en l'année 1759. & deux morts; sçavoir,

1. *Jean-Baptiste-François*, qui suit.

2. *Jean-Sébastien* de Barral, né le 15 Octobre 1710. docteur en Théologie de la maison de Navarre, ci-devant abbé & comte d'Aurillac, nommé en 1752. à l'évêché de Castres en Languedoc, & sacré le 12 Décembre de la même année.

3. *Charles-Gabriel-Justin* de Barral de Rochechinard, né le 4 Mars 1712. conseiller au Parlement de Grenoble. Il a obtenu au mois d'Août 1750. l'érection de sa terre de Monferrat en marquisat.

4. *Joseph-Claude-Mathias*, né le 6 Septembre 1714. aumônier du Roi, abbé & comte d'Aurillac.

5. *François-Antoine*, né le 20 Février 1716. chevalier de Saint Louis, lieutenant colonel, & commandant d'un bataillon du régiment de Belsunce.

6. *Charles-Louis*, né le 10 Juin 1717. seigneur du Bellier & de Montagneux, chevalier de Saint Louis, & ci-devant capitaine au régiment de Belsunce.

7. *N.* .... de Barral, cornette du régiment de Cavalerie de Clermont prince, tué à la bataille d'Ettinghen, sur le Mein, étant aide-de camp du comte de Clermont, prince du sang.

8. *Pierre-Alexandre*, né le 26 Août 1724. docteur de Sorbonne, prieur d'Ambial, & vicaire général du diocèse de Montpellier.

9. *Louise-Jacqueline*, née le 28 Juin 1713. mariée à *Jean-Emmanuel* de Guignard, vicomte de Saint Priest, maître des requêtes, & intendant de Languedoc.

10. *Justine-Augustine*, née le 4 Août 1718. religieuse à Montfleury.

11. *Louise-Françoise*, née le 15 Mai 1720.

12. *Marie-Françoise-Sophie*, née le 13 Avril 1727. aussi religieuse à Montfleury.

13. *Marie-Félicité* de Barral, née le 19 Juillet 1728.

14. *N.* .... de Barral, mort fort jeune.

François-Jean-Baptiste de Barral de Monferrat, chevalier, comte de Barral, marquis de la Bastie d'Arvillard, baron de la Rochecommier, seigneur d'Allevard, de Saint Pierre, de la Ferriere, de Pinsot, de la Chapelle du Bard, &c. né le 2 Novembre 1709. fut pourvu le 31 Mai 1731. d'un office de conseiller au Parlement de Grenoble, & le 6 Juin 1741. de celui de président à mortier au même Parlement. Il a obtenu le 11 Juillet 1751. des lettres d'érection en comté de la terre d'Allevard, & il y a eu à ce sujet deux arrêts d'enregistrement au Parlement & à la Chambre des Comptes de Grenoble. Le 4 Août de la même année, il a fait hommage en la même Chambre des Comptes du comté d'Allevard & du marquisat d'Arvillard; mais par lettres patentes du mois de Mars 1753. enregistrées au Parlement de Grenoble, & en la Chambre

Chambre des Comptes de cette même ville, sa Majesté a changé le nom de la terre, seigneurie & comté d'Allevard en celui de Barral, en faveur des grands services que la famille de Barral a anciennement rendus, en défendant la terre d'Allevard contre les insultes des ennemis qui en sont voisins, & en même temps pour reconnoître par-là les importans services de cette famille dans les dignités qu'elle a remplies, tant dans l'Eglise, que dans les principales charges de la Magistrature, & dans les différens emplois militaires, dont elle a été honorée. Le même *Jean-Baptiste-François* de Barral a encore obtenu l'érection de la terre de la Rochecommier en baronnie par lettres patentes du mois de Mars 1755. vérifiées au Parlement & à la Chambre des Comptes de Grenoble au mois d'Avril suivant. Il s'est marié deux fois; en premieres noces le 14 Septembre 1735. à *Jeanne-Marie-Dominique* de Peyrenc de Saint Cyr, fille de *Louis* de Peyrenc de Saint Cyr, gentilhomme ordinaire du Roi, & de *N...* Barberic de Courteille, sœur de *Jacques-Dominique* de Courteille, conseiller d'Etat, intendant des Finances, ci-devant ambassadeur du Roi en Suisse, dont il n'a eu qu'un enfant, mort au berceau; en secondes noces le premier Avril 1741. avec *Marie-Charlotte-Françoise-Antoinette* de Chaumont-Quitry. Il en a eu six enfans, dont trois garçons & trois filles. Il n'y a de vivant que

1. *Pierre-François-Paulin* de Barral, comte de Barral, né le 30 Décembre 1745. ci-devant chevalier de Malte, reçu de minorité le 17 Décembre 1747. qui a payé son passage à Malte le 11 Décembre 1749.

2. *Louise-Josephe-Claude-Sophie* de Barral d'Allevard, née le 12 Novembre 1753.

3. *Marie-Françoise-Henriette-Adelaïde* de Barral d'Arvillard, née le 31 Janvier 1757.

BAUBARD DE LA GRUERIE, en Champagne: Page 183. de ce Volume, *col.* 1. *à la fin de l'article, ajoutez* ce qui suit:

Pierre-Nicolas de Baubard, fils de *Pierre*, capitaine au régiment de Beaujolois, & chevalier de Saint Louis, a eu de son mariage avec *Cécile* de Lobin; *Pierre-Edme*, né le 31 Juillet 1737. marié à Paris le 4 Septembre 1759. avec *Jeanne* de Basuel, née au mois de Septembre 1737. fille d'*Etienne-Guillaume*, officier au régiment d'Affry, & de *Marie-Louise-Therese* de Flaxion, & petite-fille de *George-Guillaume* de Basuel, lieutenant colonel au régiment de Mauny, chevalier de Saint Louis & de l'ordre de l'Eperon.

La famille de Basuel est originaire de Suisse, & celle de Baubard originaire de Champagne, & a fait de très-belles alliances.

Marguerite de Baubard, dite demoiselle de Chambour, épousa en l'année 15... *Louis* de Bérulle, chevalier, seigneur de Montaguillon, conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & privé, & en son Grand Conseil, fils de *Jean* de Bérulle, chevalier, seigneur du Vieil-Verger, de Serigny, &c. conseiller d'Etat ordinaire, maître des requêtes, intendant de Justice, Police & Finances en Anjou, procureur général de la reine *Marie* de

Médicis, femme de Henri IV. & d'*Anne* de Paftey, dame d'Iſ-ſeure & de la Sauiolle.

BAUDOUIN, ou BAULDIN, en Franche-Comté, de la ville de Salins : Famille éteinte dans le quinzieme ſiécle, dans la perſonne de *Guillaume* Baudouin, écuyer, ſeigneur de Beaufort, qui diſpoſa de ſes biens le 8 Décembre 1419. en faveur de l'égliſe collégiale de Saint Anatoile de Salins. Il choiſit ſa ſépulture au cloître de cette égliſe, où *Vauchier*, ſon pere, & *Guye* de Beaufort, ſa mere, avoient été inhumés. Voyez le *Nobiliaire de la ville de Salins*, *p.* 18.

BAUME, famille nommée en Latin *Balma*, qui paroît avoir été originaire de la ville de Salins. On voit dans les chartres des anciens ſires de Salins les noms de pluſieurs gentilshommes de cette maiſon, qui s'établit enſuite dans la baronnie d'Arlay, & y fut connue ſous le nom de Baume, ou de la Balme. *Guy* de Baume, chevalier, fit hommage l'an 1245. à *Jean*, comte de Bourgogne, d'une vigne ſituée ſur le territoire de Salins. *Jean* de Baume, chanoine de Beſançon, & archidiacre de Faverney, diſpoſa de ſes biens en 1349. & chargea ſes héritiers de faire conſtruire un Hôpital dans la terre d'Orgelet, ſuivant les intentions de *Guillaume* de Baume, chevalier, ſon frere, qui avoit deſtiné à cet uſage deux cents cinquante florins. Voyez l'*Hiſtoire Généalogique des ſires de Salins*, *p.* 19.

BEAUFFORT : *Page* 196. *col.* 2. *lig.* 41. de Brice, *liſez*, de Brie.

Page 197. *col.* 2. *lig.* 24. d'Ollehein, *liſez*, d'Ollehain.

Ibid. *lig.* 42. mort en 1698. *liſez*, mort en . . . . .

Ibid. *lig.* 44. de Habareq, *liſez*, de Habarc.

Page 198. *col.* 1. *lig.* 42. Spire, *liſez*, Sobre.

Ibid. *col.* 2. *lig.* 12. & 13. *après* meſtre-de-camp, *effacez*, meſtre-de-camp d'un régiment de Cavalerie.

Ibid. *lig.* 22. & 23. de Tenequette, *liſez*, de Tencquette.

Ibid. *lig.* 40. de Kely, *liſez*, de Rely.

Page 199. *col.* 1. *lig.* 47. de Caſſus, *liſez*, de Laſſus.

Ibid. *col.* 2. *lig.* 3. Carmin, *liſez*, Carnin.

Ibid. *lig.* 7. de Suinenburg, *liſez*, de Sumenburg.

Ibid. *lig.* 47. de Cavalerie, *liſez*, de Chevaux.

Page 200. *col.* 1. *lig.* 7. en 15 . . . . . *liſez*, en 1549.

Ibid. *lig.* 13. de Seronveliet, *liſez*, de Scoonveliet.

Ibid. *col.* 2. *lig.* 6. en 1678. *liſez*, en 1698.

Ibid. *lig.* 9. & 11. Quactionck, *liſez*, de Quaetionck.

Ibid. *lig.* 12. & 13. de Bogars-Fetot, *liſez*, de Bognersfelt.

Ibid. *lig.* 16. de Zuytpune, *liſez*, de Zuytpeene.

Ibid. *derniere ligne*, *effacez*, Légers.

Page 201. *col.* 1. *lig.* 4. & 5. dame du Moulle, *liſez*, dame de Moulle.

Ibid. *lig.* 6. Raverbeque, *liſez*, Raveſbergue.

Ibid. *lig.* 43. *après* de Lens, *effacez*, dame.

Ibid. *lig.* 16. *Atlantique*, liſez, *à l'antique*.

BEAUFORT, en Champagne : *Page* 202. *col.* 1. *lig.* 45. & *col.* 2. *lig.* 5. Srampas, *liſez*, Frampas.

Ibid. lig. 6. petit Mesgry, *lisez*, petit Mesgny.

Ibid. lig. 13. *N*..... de Brisseur, *lisez*, *Charlotte* de Brisseur.

Ibid. lig. 14. *Jean-Baptiste-Philippe*, lisez, *Jean-Baptiste-Charles-Philippe.*

BELLEVÊVRE : Cette ancienne noblesse éteinte tiroit son origine du bourg de ce nom, situé au duché de Bourgogne, sur les frontieres de la Franche-Comté.

Marguerite de Bellevêvre épousa dans le treizieme siécle *Henri* d'Antigny, sire de Sainte Croix, & fut mere de *Huguette* de Sainte Croix, femme d'*Etienne* de Saint Dizier. *Guillaume* de Bellevêvre étoit évêque de Châlon en 1297. *Anselme*, son oncle, fut évêque d'Autun. *Béatrix* de Bellevêvre étoit abbesse de Lons-le-Saunier en 1336. *Jean* de Bellevêvre, chevalier, seigneur de Chay, vivoit en l'an 1361. suivant un titre de la Chambre des Comptes de Dôle.

BELLOUAN, en Bretagne : Maison qui n'est pas moins recommandable par ses illustres alliances, que par son ancienneté.

Grégoire de Bellouan, seigneur dudit lieu, épousa en l'an 1401. *Jeanne* de Lestrieux, sœur puînée de *Guillaume* Mormaud, dit d'Estrieux, qui lui donna en partage la seigneurie de la Villefief. De ce mariage vint, entr'autres enfans,

Jean de Bellouan, seigneur dudit lieu, de Vay & de la Villefief, marié à *Blanche* d'Avaugour, dame de Kgrois, fille de *Guillaume*, & petite-fille de *Louis* d'Avaugour, & d'*Anne* de Malestroit, & arriere-petite-fille de *Juhaël* d'Avaugour, seigneur de Kgrois, comme il fut vérifié par l'arrêt de Noblesse du seigneur d'Avaugour du Bois de Cargrois, en date du 27 Septembre 1670. *Jean* de Bellouan s'obligea par son contrat de mariage de prendre le nom & les armes d'Avaugour. Il eut pour enfans, 1. *Louis*, qui suit; 2. *Guillaume*, rapporté après son frere aîné, & *Antoine.*

Louis prit le nom d'Avaugour, & de lui sont descendus les seigneurs de Kgrois, éteints dans la famille de la Lande, dite depuis de Machecoul de Vieille-Vigne; les seigneurs d'Avaugour de Saint Laurent du Bois de la Motte, éteints dans la maison de Cahidenc du Bois de la Motte; les seigneurs d'Avaugour, barons de la Lohiere, éteints dans la maison des Grées, & les seigneurs du Bois de Kgrois, dont le dernier est le comte d'Avaugour.

Guillaume de Bellouan, seigneur de la Villefief, fils puîné de *Jean* de Bellouan, & de *Blanche* d'Avaugour, épousa *Aleste* du Guiny, fille de *Jean*, seigneur de la Garoullais, de laquelle il eut un fils unique, appellé *Guillaume*, qui suit.

Guillaume de Bellouan, seigneur de la Villefief, épousa *Anne* Blanchet, dont il eut *Jean*, qui suit, & trois filles, nommées *Alliette*, *Jeanne* & *Charlotte*. *Alliette* fut mariée à *Maurice*, seigneur de Quejau, de Lesnée, & autres lieux. *Marie*, dame de Quejau, leur petite-fille, & unique héritiere des seigneurs de Quejau, de Lesnée & du Higno, fut mariée en 1560. à *Julien*, chef du nom & des armes de la famille des Grées,

chevalier, seigneur dudit lieu, du Gaffre, de la Touraille, de Boguede, de Gerguy, de Branber, & autres lieux, *Jeanne* de Bellouan, seconde fille de *Guillaume*, & de *Jeanne* Blanchet, épousa *Jean* Bernard, seigneur de Lesnée, dont fut héritiere la marquise de Pontbriand.

Jean de Bellouan, seigneur de la Villefief, épousa en premieres noces *Anne* Guillard, de la famille de la Villeder, dont il eut *Guillemette* de Bellouan, mariée à *Guillaume* de Saint Perne, seigneur dudit lieu, par contrat du 21 Mars 1558. *Jean* de Bellouan a épousé en secondes noces *Guillemette* Pastourelle, & en eut,

Jean de Bellouan, chevalier, seigneur de la Villefief, &c. Il épousa *Françoise* d'Arragon, fille aînée du seigneur de Quinipily, dont l'héritiere fut mariée dans la maison de Lannion. *Jean* de Bellouan eut de ce mariage deux enfans; sçavoir,

1. *Philippe* de Bellouan, chevalier, seigneur dudit lieu & de la Villefief, mort garçon à la Villefief en 1594.

2. *Claude* de Bellouan, dame de la Villefief, mariée à *François* de la Fresnaye, chevalier, seigneur dudit lieu, &c.

BERNES: *Page* 235. *col.* 2. *lig.* 20. abbaye de Saint Julien, *lisez*, abbaye de Saint Lucien.

Ibid. p. 237. *col.* 1. à la fin de l'article, *d'argent, à la hache d'armes & au doloir*, lisez, *d'argent, à la hache d'armes ou doloir*.

BERTIN, en Périgord: *Page* 239. *col.* 2. *lig.* 9. *après* lieutenant général de Police de la ville, prevôté & vicomté de Paris le 16 Octobre 1757. *ajoutez*, & contrôleur général des Finances le 21 du mois de Novembre 1759.

BILLARCEY, en Franche-Comté, de la ville de Salins: Famille éteinte dans *Jean* Billarcey, thrésorier, qui vivoit en 1422. Il n'eut qu'une fille morte sans alliance.

Les armes étoient: *d'or, à une épée d'azur, mise en pal, la pointe en haut.*

BILLARD, en Franche-Comté: Famille qui subsiste à Salins, & porte pour armes: *d'or, au sautoir engrelé de gueules, accompagné de quatre têtes d'aigles arrachées de sable.*

Elle est entrée dans les chapitres nobles du comté de Bourgogne, tels que celui de Besançon & de Saint Claude, & dans l'abbaye de Lons-le-Saunier. *Hugues-François* Billard, écuyer, seigneur de Raze, By, &c. capitaine & ensuite commandant dans le régiment de Boulonnois, Infanterie, a laissé de son mariage avec *Claudine-Gabrielle* Marchant,

1. *Jean-François* Billard, écuyer, seigneur de Raze, By, Mouchard, &c. qui a épousé par contrat du 13 Décembre 1726. *Magdelene* de Glanne, fille de *Jacques-Vincent*, écuyer, seigneur de Villers-Farlay, & de feue *Jeanne-Baptiste* de Dornon.

2. *Marc* Billard, écuyer, commandant un bataillon des Milices de Franche-Comté, & chevalier de Saint Louis.

BOILEAU DE CASTELNAU, en bas Languedoc: *Page* 264. *col.* 2. *lig.* 45. *Françoise* Trousselier (*a*), *lisez* la note qui est mise mal à propos à la *page suivante*, & qui commence ainsi: (*a*) Les armes de Trousselier sont: *d'azur, &c.*

BOLOMIER : famille originaire de Rome, établie en France & en Savoye dès le quatorzieme siécle, qui a produit de grands hommes. On voit dans Guichenon, qui a donné la généalogie de cette maison, qu'en 1300. *Humbert*, sire de Thoire & de Villars, amena de Rome *Girard* Fabius, cinquieme fils d'*Antoine* Fabius, gentilhomme Romain, auquel il donna la seigneurie de Bolomier, dont il prit le nom. *Henri*, seigneur de Bolomier, son petit-fils, mourut en 1413. laissant cinq enfans d'*Anne* de Rossillon de Gex, sçavoir, 1. *Claude*, seigneur de Bolomier, qui eut un fils, nommé *Pierre*, de *Philiberte* d'Avrillia ; 2. *Guillaume* de Bolomier, chevalier, seigneur de Villars, premier maître des requêtes de Savoye, ambassadeur en Allemagne en 1443. grand chancelier & premier ministre d'Etat ; 3. *Pierre* de Bolomier, chambellan d'*Amédée* VIII. duc de Savoye, ambassadeur en Saxe, & évêque de Beley ; 4. *Henri*, chanoine de Lausanne & de Geneve ; 5. *Antoine* de Bolomier, seigneur de Tulins-la-Bastide & du Montillier, thrésorier général de Savoye, & ensuite général des Finances du roi Louis XI. qui l'envoya en ambassade au duc de Savoye, avec *Jean* d'Armagnac, seigneur de Gourdon, son chambellan, maréchal de Dauphiné. Il épousa en premieres noces *Drusie* de Clermont de Dauphiné, & en secondes noces, *Antoinette* d'Hostun, fille de *Jacques* d'Hostun, seigneur de Claveson, frere de *Jean* d'Hostun, seigneur de Saint Nazaire, qui a fait la branche des comtes de Verdun, de laquelle sont sortis les seigneurs d'Hostun, ducs de Tallard. *Pierre*, seigneur de Bolomier, fils de *Claude*, & de *Philiberte* d'Avrillia, fut grand châtelain de Poucin, conseiller & secrétaire d'Etat, ambassadeur en France en 1478. & dans les principales Cours de l'Europe. Il s'acquit beaucoup de réputation, & mourut en 1485. ne laissant que deux filles. *Antoinette*, l'aînée, & héritiere de tous ses biens, fut mariée à un seigneur de Savoye, de la maison de Conzié, de laquelle descendent les seigneurs de ce nom. *Voyez* CONZIÉ. *Jeanne* de Bolomier, sa sœur, épousa *Louis* de Villette, seigneur de Montfalcon, maître de l'hôtel du duc de Savoye, qui en eut deux filles, l'une mariée à *Louis*, baron de Chevron, & l'autre à *Irenée* de Moyria, seigneur de Mailla, en Bugey, gouverneur de Montdevis. Guichenon, *Hist. de Savoye & de Bresse*.

Les armes : *de gueules, à un pal d'argent*.

BORREY, famille nommée en Latin *Boreis*, qui possédoit la terre de ce nom dans le Bailliage de Vesoul. Le Nécrologue de l'abbaye de Saint Paul de Besançon, fait mention de *Ponce* de Borrey, chanoine de cette église, ainsi que de *Poncette* de Borrey, & de *Hugues* de Borrey, chevalier, qui paroissent avoir été freres & sœur. Cette noblesse s'est éteinte dans *Jean* de Borrey, damoiseau, marié à *Jeannette*, fille de *Jean* de Veneres, dont il eut *Alix* de Borrey, qui vivoit en l'an 1420. *Hist. Généalog. des sires de Salins*, *p*. 90. *n*. 18.

BOUDIER : *Page* 295.

col. 2. *lig.* 40. Soubrefant, *lisez*, Soubrefaut.

BOUEX DE VILLEMORT : *Page* 299. *col.* 2. *pénult. ligne*, & de *Charlotte* de Pot, *ajoutez*, fille d'une de la Trimouille, d'où venoit la terre de Fontmorant.

BOUHIER : La dénomination du marquisat de Lantenay fut changée en celle de marquisat de Bouhier, par lettres patentes du mois de Décembre 1724. enregistrées au Parlement de Dijon le 4 Janvier 1725. & en la Chambre des Comptes le 26 Mai 1728. en faveur d'*Antoine - Bernard* Bouhier, conseiller au Parlement de Dijon.

La famille de Bouhier, l'une des plus anciennes du Parlement de Bourgogne, n'est pas moins distinguée par le mérite, que par les charges & dignités, dont elle a été honorée en différens temps. Elle a donné à l'église de Dijon les deux premiers évêques qui ayent rempli le Siége de cette ville, dont le dernier, *Claude* Bouhier, est mort le 21 Juin 1755. âgé de soixante-onze ans, & à l'ordre de Malte un commandeur. Parmi plusieurs présidens à mortier, & un grand nombre de conseillers au Parlement de Bourgogne, qui en sont issus, aucun n'a été plus célebre que le feu sçavant président Bouhier, l'un des quarante de l'Académie Françoise, très-connu par ses Ouvrages de Littérature & de Jurisprudence, & sur tout par ses Commentaires sur la Coûtume de Bourgogne. *Tab. Gén. Part. VII. p.* 108.

BOUIN (l'Isle de) : Châtellenie en Bretagne, qui fut érigée en baronnie par lettres du mois d'Octobre 1714. enregistrées le 30 Janvier 1715. en faveur de *Jérôme* Phélippeaux, comte de Pont-Chartrain, avec distraction de la moitié de ladite Isle, par indivis de la Jurisdiction de Nantes & du ressort du Parlement de Rennes, & union du tout à la Justice de Poitou, sous le ressort du Parlement de Paris.

BOULIEU : *Page* 302. *col.* 3. *lig.* 11. d'Assais, *lisez*, d'Azais.

BOUQUIER : *Page* 306. *col.* 1. *lig.* 39. *après* qui a continué la postérité, *ajoutez*, & *Charles* de Bouquier, chevalier de Malte.

Ibid. col. 2. *lig.* 31. *après* Capussy, *ajoutez*, morte depuis quelques années.

Ibid. lig. 37. *après* treizieme siécle, *ajoutez*, *François-Philippe* s'est remarié le 28 Août 1759. avec *Marie* d'Adaoust, de la ville d'Aix.

BOURRELIER, en Franche-Comté : Famille établie à Paris vers le milieu du dernier siécle. Elle a pour tige *Guillaume* Bourrelier, seigneur de Givry, conseiller du duc *Philippe* le Bon, maître des requêtes de son hôtel, & son procureur général en ses Parlemens des duché & comté de Bourgogne en 1434. Son alliance fut avec *Jeannette* de Rosey, sœur de l'évêque de Tournay. *François-Joseph* Bourrelier, dit de Malpas, comte de Mautry, descendu de lui au neuvieme degré, s'est marié le 3 Novembre 1739. avec *Jeanne-Claudine* de Saint Mauris, fille de feu *Jean-Charles* de Saint Mauris, seigneur de Verges, chevalier de Saint George au comté de Bourgogne, & de *Jeanne-Catherine* de Varignolle. De ce mariage sont issus,

1. *Henri-Joseph* Bourrelier, dit de Malpas, né le 16 Octobre

1742, reçu page de madame la Dauphine le 21 Décembre 1756.

2. *Charles-Xavier* Bourrelier, dit de Malpas, né le 10 Octobre 1745.

Les armes : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois treffles d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.* Supports : *deux griffons d'or.* Devise : *loyal & gai.* Voyez le *Nobiliaire de Salins, p. 23. & suiv.*

BOUTECHOUX, anciennement BOTECHOUX, ou BOTECHOZ, en Franche-Comté : Famille originaire de Gray, reçue dans les Colléges de Noblesse du comté de Bourgogne, qui formoit sur la fin du quinzieme siécle trois branches principales, dont la seule qui subsiste se fixa à Salins, vers l'an 1525. dans la personne de *Jean* de Boutechoux, secrétaire de Philippe I. roi d'Espagne. *Jérôme-François-Eléonor* de Boutechoux, écuyer, seigneur de Vilette & de Chavanne, né le 22 Mai 1720. descendu de lui au dixieme degré, a épousé par contrat du 5 Février 1755. *Henriette - Sylvie* de Groslier, fille d'*Antoine-Philibert*, marquis de Groslier & de Treffort, & de *Claude-Gabrielle* Colbert de Villacerf. Il a été reçu en la Confrérie de Saint George en l'assemblée générale du mois d'Avril 1757. Voyez le *Nobiliaire de la ville de Salins, p. 46. & suiv.*

Les armes : *coupé d'argent & d'azur, l'argent chargé de trois losanges de gueules, mises en fasce, & l'azur d'un soleil d'or sans visage, timbré d'une main tenant deux palmes.*

BOUVENS : Porte : *de gueules, à une croix dentelée d'argent.*

Cette famille, qui est originaire du Bugey, est considérable par sa noblesse, ses alliances & ses honorables emplois. *Janus* de Bouvens, chevalier, seigneur de Ciriez & de Rogemont, issu de *Henri* I. du nom, vivant en 1290. & 1306. de *Henri* II. du nom, conseiller d'*Edouard* de Savoye, & de *Henri* III. du nom, chancelier du comte de Geneve, fut conseiller & chambellan du duc de Savoye, & ambassadeur de ce Prince à Rome & auprès de François I. qui le fit son gentilhomme, sous la charge de grand sénéchal de Normandie. Il mourut en 1524. laissant de *Jeanne* de la Palu, sa femme, *Jeanne* de Bouvens, mariée à *Claude* de Conzié I. du nom, & *Charles-Emmanuel*, pere, par *Philiberte* de Gingin, de *Claudine* de Bouvens, mariée en premieres nôces à *Philibert* de Moyria, & en secondes à *Pierre* de Lons, seigneur de Mavailles, & de *Jean-Amé* de Bouvens, comte de Saint Pierre, conseiller d'Etat, chambellan de Savoye, capitaine d'une compagnie de Chevaux-Légers, gouverneur de Saint Maurice & de Bourg, lieutenant général au gouvernement de Bresse & de Bugey, l'un des plus célebres guerriers de son siécle, qui s'acquit beaucoup de gloire à la défense de la citadelle de Bourg, contre le maréchal de Biron. Il fut pere de *Charles-Emmanuel*, comte de Saint Pierre, gentilhomme de la chambre du duc de Savoye, marié à *Luciane* de Chalant, dame d'honneur des infantes de Savoye, & en eut un garçon & une fille ; sçavoir, 1. *Charles*, mort en bas âge ; 2. *Eléonore* de Bouvens, dame d'honneur de la duchesse de Savoye,

mariée à *Victorio* Mario, marquis de Bobba.

Voyez Guichenon, *Histoire de Bugey*, pour les autres branches de cette maison.

BRACON, en Franche-Comté: Cette famille éteinte paroît avoir pris son nom du château de Bracon, qui étoit la résidence des seigneurs du Bourg, au-dessus de Salins, & dans l'enceinte duquel cette maison pouvoit avoir possédé un fief. *Jean* de Bracon fit hommage en 1282. à l'abbé de Mont-Sainte-Marie, du cens annuel de cent sols tournois, qu'il devoit à cette abbaye. Sa postérité s'est éteinte dans *Antoine* de Bracon, écuyer, qui n'eut qu'une fille, nommée *Etiennette*, héritiere en 1428. de *Jean* de Chenecey, son oncle, mariée à *Jacques* Guillemain, écuyer, conseiller de *Charles*, duc de Bourgogne.

BRANCION: Il y a quelque apparence, dit l'Auteur de l'*Histoire Généalogique des sires de Salins*, *p.* 256. *à la note*, que la maison de Brancion descend des anciens sires de Brancion. Elle en a toujours porté les armes, qui sont: *d'azur, à trois fasces ondées d'or*; & s'est alliée avec l'ancienne noblesse des duché & comté de Bourgogne.

La filiation de cette maison est prouvée par des titres originaux, jusques vers le milieu du quatorzieme siécle. Les quatre premiers degrés sont tirés d'une ancienne généalogie manuscrite, & confirmés par la tradition. Des différentes branches qu'elle a formées, il n'y en a plus qu'une qui subsiste dans *Jacques* de Brancion, chevalier, seigneur de Visargent, Conde, Bure & Géraud, marié le 24 Mai 1733. à *Jeanne-Claude-Magdelene* le Compasseur, fille de *Jean* le Compasseur, chevalier, marquis de Courtivron, seigneur de Saux-le-Duc, conseiller du Roi en ses Conseils, président à mortier au Parlement de Bourgogne, & de *Marie-Françoise-Pierrette-Charlotte* de Clermont-Tonnerre. De cette alliance est née *Magdelene-Gasparde* de Brancion, mariée à Dijon le 2 Juin 1749. à *Jean-Claude* de Clermont-Mont-Saint-Jean, marquis de la Bastie en Savoye, baron de Flaccieux, les Terraux & de la Balme en Bugey, seigneur de Mecorax, Challonge & Sacconex en Savoye. *Jacques* de Brancion a pour freres & sœurs,

1. *Louis* de Brancion, chevalier des ordres royaux & militaires de Saint Lazare & de Saint Louis, ancien capitaine dans le régiment de la Marine, Infanterie.

2. *Louis* de Brancion, le jeune, chevalier de Malte, premier capitaine de Grenadiers dans le même régiment.

3. *Suzanne* de Brancion, chanoinesse à Château-Châlons.

4. *Marguerite* de Brancion, religieuse de l'abbaye de Lons-le-Saunier.

6. *Françoise* de Brancion, chanoinesse à Château-Châlons. Voyez la généalogie de cette ancienne noblesse dans l'Ouvrage ci-dessus cité.

BRETON, en Franche-Comté: Famille noble qui demeuroit à Salins dans le treizieme & quatorzieme siecles, qui a fini à *Guyette* Breton, qui disposa de ses biens au mois de Novembre 1336. en faveur de *Roland* Baudouin, son allié.

BRUM: *Page* 345. *col.* 2.

lig. 23. *ajoutez*, mort le 26 Février 1759. à Unhoft, près de Prague, en Bohême. Il avoit épousé *N.* . . . de Colins, morte en 1758. dont, 1. *Jean-François-Martin* le Brum; 2. *Jean-Joseph-Christian* le Brum; 3. *Béatrix* le Brum.

Ibid. lig. 34. *après* d'Herkenrode, *ajoutez*, décédée le 22 Décembre 1758.

BUISSON: *Page* 351. *col.* 2. *lig.* 34. Corneillens, *lisez*, Corneillans.

Page 354. *col.* 2. *lig.* 13. *effacez*, Ainsi.

BUSSY, barons de Brion & d'Eria, marquis de Dinteville: Maison illustre, établie en Bresse & en Savoye, qui a produit beaucoup de grands hommes. Elle a donné un chevalier de la Toison d'or, un de l'Annonciade, & a eu des alliances avec les maisons de Lugny, de Viri, de Salnove, de la Balme, de Grolée, de la Baume, de Mareste, de Montluel, de Gerbais-Sonas, de Dortans, de Clermont, de Luyrieux, de Châtillon, de Conzié, de Moyria, de Dinteville, Stainville, de Chabot-Charny, d'Estaing & de Saulx-Tavannes. *Voyez* Guichenon.

Les armes: *écartelé d'argent & d'azur.*



ADDITIONS & CORRECTIONS à la lettre C.

CADOLLE : *Page* 374. *col.* 2. *après* maintenue dans sa noblesse en 1668. *ajoutez* ce qui suit :

Pierre Cadolle, chevalier, vivoit en 1160.

Imbert, son fils, seigneur de Malleville, étoit un des officiers les plus distingués de l'armée du comte de Toulouse en 1180. Il laissa,

Géraud, qui fut un des principaux seigneurs, attachés à la personne de *Raymond*, fils du comte de Toulouse en 1206. Il eut pour fils,

Raymond, seigneur d'Alairargues en 1219.

Bertrand, fils de *Raymond*, épousa *Guillemette* d'Ozile de Sauvagnargues en 1241. De ce mariage naquirent, 1. *Guibert*, qui suit; 2. *Jacques*, qui eût pour fils *Gérault*, coseigneur de Monestier, diocèse d'Alby en 1344. & dont la postérité finit à *Gilbert*, seigneur de Curvalle, son petit-fils, mort en 1363.

Guibert, &c. *lig.* 24.

CASTEL - NEUVILLETTE : *Page* 391. *col.* 2. *lig.* 3. du 11 Mai 1574. *lisez*, du 11 Mai 1674.

CAULAINCOURT : *Page* 397. *col.* 2. *derniere ligne*, *Charlotte* de Morlaix, *lisez*, *Charlotte* de Morlet.

CÉCILE, en Franche-Comté : Cette famille, originaire de la terre de Frasne en Montagne, s'établit à Salins dans le seizieme siécle. Elle a formé plusieurs branches éteintes. D'une de ces branches étoit *Pierre* Cécile, conseiller au Parlement de Dôle en 1586.

Cette ancienne noblesse portoit pour armes : *de gueules & d'argent de six pieces, timbré d'une licorne naissante de gueules.*

CELY : *Page* 402. *col.* 2. *lig.* 42. *Claire* Dinegro, *lisez*, *Claire* Di-Negro.

CHABANNES : *Page* 408. *col.* 1. au chiffre 2. *Antoine* de Chabannes, marquis de Curton, *à la fin de l'article*, *ajoutez*, mort le premier Octobre 1759. âgé de soixante & quatorze ans.

CHAFFELIN : Ancienne maison d'Allemagne, dont une branche s'est perpétuée en Languedoc, sous le nom de Thesan. *Voyez* THESAN.

CHALLEMOUX, en Bourgogne : *Anne - François* de Challemoux, écuyer, capitaine au régiment des Volontaires Etrangers, & le dernier de son nom, a été tué le 11 Septembre 1758. dans la Baye de Saint Cast, près de Saint Malo. Son pere, son ayeul & son bisayeul sont aussi morts au service du Roi. Il n'y a plus que *Marguerite - Charlotte* de Challemoux, sa sœur, qui a été mariée en 1756. au marquis de Folin.

Les armes : *d'azur, aux trois gerbes d'or.*

CHAMBENOT, en Franche-Comté : Cette famille, éteinte depuis près de quatre siécles, a commencé à *Perrin* de Chambenot, chevalier, qui vivoit dans le treizieme siécle, & les derniers que l'on connoisse de cette ancienne noblesse sont *Perrin & Othon* de Chambenot, freres,

qui furent héritiers de *Pierre* de Chambenot, leur oncle, en l'an 1350.

CHAMBIER, ou CHAMBRIER, & MOREL, en Franche-Comté : Ancienne noblesse établie à Salins, avant que cette ville & son territoire passassent sous la domination de *Jean*, comte de Bourgogne.

Ulrich Chambier est nommé dans une donation faite à l'abbaye de Gouaille, par *Gaucher* IV. du nom, sire de Salins, en 1219. Sa postérité a fini dans le quatorzieme siécle.

CHAMBORNAY : C'est une branche de l'ancienne maison des sires de la Roche sur l'Ognon, qui portoient pour armes : *cinq points de gueules équipollés à quatre d'or.* Celles des seigneurs de Chambornay étoient : *d'azur, au lion d'argent.*

Hugues de la Roche, troisieme fils de *Ponce*, sire de la Roche, & de *Sybille*, dame de Roulans, auteur de cette branche, étoit seigneur de Chambornay en 1164. Elle a fini à *Jeanne* de Chambornay, mariée au commencement du seizieme siécle à *Jacob* de Vaugrenans, écuyer.

CHAMBRAY : *Page* 422. *col.* 1. *lig.* 29. *Marie-Anne* de Villemandeur, *lisez*, *Marie-Anne* le Fort de Villemandeur.

Page 425. *col.* 1. *lig.* 4. & de Chaudé, *lisez*, & de Chandé.

Ibid. lig. 35. dame d'Amieres, *lisez*, dame d'Anieres.

Ibid. lig. 38. seigneur de Minieres, *lisez*, seigneur des Minieres.

Ibid. col. 2. *lig.* 5. prieur de Bezen, *lisez*, prieur de Bezeu.

Page 427. *col.* 2. *lig.* 20. *Anne* le Doulx de Mellville, *lisez*, *Anne* le Doulx de Melleville.

Page 428. *col.* 1. *lig.* 27. 1755. *lisez*, 1756.

Ibid. derniere ligne, mort, *lisez*, morte.

CHAPUIS, en Franche-Comté : Famille éteinte dans le seizieme siécle, qui portoit pour armes : *d'azur, à un bâton noueux d'argent, mis en fasce, chargé en chef d'une aigle éployée d'argent, & accompagné en pointe d'un levrier courant de même.*

CHÂTEAU-VIEUX (*Armand* de) : *Page* 444. *col.* 1. *lig.* 26. Pellasol, *lisez*, Pellafol.

Page 445. *col.* 1. *lig.* 11. de Gresne, *lisez*, de Gresnut.

Ibid. lig. 45. sieur de Jaslie, *lisez*, sieur de Jarlet.

CHÂTILLON-SUR-LISON, en Franche-Comté : Château ou terre qui a donné son nom à une ancienne maison éteinte, qui passa dans le quinzieme siécle à la maison de Montagu. *Ottenin* de Montagu, époux d'*Alix* de la Baume, en étoit seigneur en l'an 1422. & *Jean* de Montagu, en 1462.

Cette terre, ou du moins la partie la plus considérable, étoit entrée dans le treizieme siécle dans une branche de la maison de Vaugrenans. *Simon* de Vaugrenans, chevalier, prenoit en 1280. la qualité de seigneur de Châtillon, & il fut pere de *Richard* de Vaugrenans, qui quitta ce nom pour prendre celui de Châtillon, sous lequel il fut nommé en 1311. exécuteur des dernieres volontés de *Jean* de Vaugrenans, chevalier.

CHÂTILLON-LE-DUC, en la même province : C'est une autre maison, qui a pris son nom d'un fief qu'elle possédoit au village de Châtillon-le-Duc,

proche de Besançon. *Etienne* de Châtillon-le-Duc, épousa *Catherine* d'Anjeu, avec laquelle il reprit de fief, l'an 1390. envers l'abbé de Luxeul, ce qu'ils possédoient sur le territoire d'Anjeu. Le dernier de cette race est *Jean* de Châtillon-le-Duc, dit *le Bon*, écuyer, qui renouvella de la terre d'Anjeu en 1458.

CHÂTILLON - GUYOTTE : C'est, dans le comté de Bourgogne, une troisieme maison du nom de Châtillon, qu'on appelloit Châtillon-Guyotte, pour la distinguer des précédentes, qui s'éteignit dans celle de Coligny au commencement du quinzieme siécle. Il paroît qu'elle étoit une branche de la maison de Cicon. *Ponce* de Cicon, chevalier, est appellé seigneur de Châtillon-Guyotte dans une chartre de l'abbaye de Bellevaux, en 1248. *Guye*, dame & héritiere de Châtillon-Guyotte, épousa en premieres noces *Renaud* de Coligny, chevalier, seigneur de Cressia & de Beaupont, dont elle eut *Beraud* de Coligny, mort sans postérité d'*Odette* de Montagu, sa femme, & *Jeanne* de Coligny, dame de Châtillon - Guyotte, mariée à *Jacques-Antoine* de Grammont, chevalier, seigneur dudit lieu, &c. instituée héritiere par le testament de sa mere de l'an 1425. & la terre de Châtillon-Guyotte passa dès-lors à une branche de la maison de Grammont.

CHÂTILLON-SUR-SAONE : Le village de Châtillon dans le Barrois, situé sur la Saône, près des frontieres du comté de Bourgogne, a aussi donné son nom à une maison qui a contracté plusieurs alliances dans la Franche-Comté. Elle remonte à *Humbert* de Châtillon-sur-Saône, vivant vers le milieu du douzieme siécle, & a fini à *Guillaume* de Châtillon-sur-Saône, qui vivoit en 1460.

Voyez, sur ces quatre différentes maisons, l'*Histoire Généalogique des sires de Salins*, p. 26. & *suiv. chiffre* 5.

CICON : Château situé dans le Bailliage d'Ornans, qui relevoit de l'archevêché de Besançon, & qui avoit lui-même des mouvances fort considérables ; mais *Ferdinand* de Rye l'ayant acquis au dernier siécle, le mit au nombre des fiefs de la seigneurie de Château - Vieux de Wilassans. La maison de Cicon, extrêmement multipliée au commencement du treizieme siécle, a été l'origine de plusieurs maisons établies dans le comté de Bourgogne : celles de Châtillon-Guyotte, de Nant, de Sauvagney & de Willassans, en étoient des branches. Il n'en subsiste plus aucune, & la tige principale a eu le même sort que les rameaux qu'elle avoit produits. *Lambert* de Cicon assista vers l'an 1080. à une donation faite à l'église de Besançon, par *Guillaume*, comte de Bourgogne. Il a pu être l'ayeul de *Lambert* II. du nom, par lequel l'Auteur de l'*Histoire Généalogique des sires de Salins*, p. 135. *à la note*, commence la généalogie des seigneurs de Cicon, qui portoient pour armes : *d'or, à la fasce de sable*; & pour timbre, *un buste de Maure*. La branche de Châtillon-Guyotte portoit : *trois bandes, avec un lambel de trois pendans*.

CÎTEAUX, ou CÎTEL, en Franche-Comté : Famille établie à Salins, dès la fin du treizieme siécle, qui remonte à *Hugues* de Cîteaux, chevalier, qui vivoit en l'an 1306. & a fini à

Marie de Cîteaux, qui testa le 11 Février 1379.

CLERVAUX : C'est une branche de la maison de Cuseau, qui a commencé à *Ponce* III. du nom, fils puîné de *Ponce* II. du nom, sire de Cuseau, & de *Laurence* de Senecey. Il eut en partage la baronnie de Clervaux, dont il prit le nom. Il vivoit en l'an 1238. Sa postérité a fini à *Marguerite* de Clervaux, dame dudit lieu & du Châtel de Joux, mariée à *Jean*, sire de Villersexel, de la maison de Faucogney. Elle vivoit en l'an 1344. & transmit à ses descendans la baronnie de Clervaux, avec ses dépendances. Ils la possédérent jusqu'à la fin du quinzieme siécle, qu'elle passa à *Charles* de Bauffremont, fils de *Guillaume* de Bauffremont, baron de Scey-sur-Saône, & de *Jeanne* de Villersexel. Cette terre a appartenu dès-lors à la maison de Bauffremont. La branche de Clervaux brisoit les armes de Cuseau qui étoient : *d'un lambel à trois ou quatre pendans*. Voyez CUSEAU.

COLIN : Famille originaire de Pontarlier, qui y étoit connue dès le quatorzieme siécle. Elle subsiste dans *Philippe-Emmanuel* Colin, seigneur de Montigny & de Champagne, marié par contrat passé à Rennes le premier Juin 1729. à *Suzanne* Boitouset de Poinsson, fille de *Claude-Joseph* Boitouset de Poinsson, chevalier, capitaine de Dragons, & de *Suzanne-Philippe* Fillotte, dont,

1. *Claude-Joseph* Colin, cornette dans le régiment du Roi, Dragons, tué à l'affaire de l'Assiette.
2. *François-Jérôme.*
3. *François-Joseph.*
4. *Charles-François.*
5. *Jérôme-Charles-François* Colin.

Les armes : *d'or, à trois têtes d'aigles, arrachées de sable, posées 2 & 1.* Voyez le *Nobiliaire de la ville de Salins, p. 90. & suiv.*

COLOMBET : Famille reconnue noble d'extraction par arrêt du Parlement de Besançon, rendu contradictoirement le 28 Juillet 1739. qui subsiste dans *Ignace-François* Colombet, écuyer, marié par contrat passé à Salins le 15 du mois d'Avril 1741. à *Marie-Louise* du Montet, fille de *François* du Montet, écuyer, sieur de la Colonge, commissaire ordinaire des guerres au département de Salins, & de *Thérese-Louise* Carnot. De ce mariage sont nés,

1. *Jacquette-Marie-Thérese-Hippolite* Colombet.
2. *Henri-Marie*, lieutenant d'Infanterie dans le régiment de la Marine.
3. *Elisabeth-Françoise.*
4. *Marie-Louise.*
5. *Claude-Ignace* Colombet.

Les armes : *d'azur, à trois colombes d'argent.*

COQUELIN-GERMIGNEY, en Franche-Comté, Famille qui a pour auteur *Gaspard* Coquelin, qualifié de noble dans des actes des années 1582. 1583. & 1588. Sa veuve *Louise* Alepy acquit avec *Guillaume*, son fils, les terres de Chilley, Germigney & du Perret.

Guillaume mourut le 6 Juillet 1619. & *Catherine* Jacquinot, son épouse, le 20 Juillet 1611.

Jean-Baptiste Coquelin, leur fils, seigneur de Germigney, Chilley, Aresches, &c. obtint l'an 1633. des lettres patentes de

Philippe III. roi d'Espagne, qui lui permettoit, en considération de ses services militaires & de ceux de son pere, de quitter le nom de sa famille & de prendre celui de Germigney. Il épousa par contrat du 29 Août 1617. *Anatoile-Suzanne* Duchamp, dont il eut,

Guillaume de Germigney, écuyer, seigneur dudit lieu, d'Aresches, &c. marié par contrat du premier Juin 1660. à *Marguerite* Bancenel, fille de *Jean-Baptiste*, écuyer, seigneur de Myon, & de *Jeanne* Duprel, dont,

Jacques-François de Germigney, écuyer, seigneur dudit lieu, d'Aresches, &c. capitaine de Cavalerie dans le régiment de Saint Mauris. Il obtint du Roi au mois de Décembre 1617. l'érection en marquisat, sous le nom d'Aresches, des terres & seigneuries d'Aresches, Chilley, Germigney, &c. Il avoit épousé en 1691. *Françoise-Bonaventure* de Saint Mauris, fille de *Jean-Simon*, & d'*Anne* de Saint Martin, dont,

1. *Françoise-Claudine* de Germigney, reçue en 1708. en l'abbaye de Lons-le-Saunier.

2. *Claude-François*, qui suit.

3. *Claudine-Bernardine*, religieuse Ursuline à Salins.

4. *Jean-Charles*, reçu chevalier de Malte en 1705. capitaine dans le régiment de la Marine.

5. *Jeanne-Françoise*, religieuse Cordeliere à Salins.

6. *Jean-Claude-Yoland*, religieux en la noble abbaye de la Baume.

Claude-François de Germigney, seigneur dudit lieu, &c. fit ériger la terre de Germigney & ses dépendances, & celle de Rennes, en marquisat, sous le nom de Germigney, la premiere érection faite en 1717. étant devenue caduque par l'aliénation de la terre d'Aresches, à laquelle ce titre avoit été attaché. Il a épousé en premieres noces *Marie-Rosalie* Dessalles, fille de *Louis*, comte Dessalles, & de *Denise-Agathe* de Louviers; & en secondes noces *Charlotte* Bancenel de Myon, morte sans enfans. Du premier mariage sont nés,

1. *Jacques-François* de Germigney, capitaine dans le régiment du Roi, Infanterie, chevalier de Saint Louis, reçu en la confrérie de Saint George le 28 Avril 1738.

2. *Claude-Yolande*, religieuse en l'abbaye de Lons-le-Saunier.

3. *Charles-Joseph*, capitaine dans le régiment du Roi, Dragons.

4. *Toinette-Bonaventure*, religieuse en l'abbaye de Migette.

Les armes: *d'azur, à deux licornes, affrontées d'or, armées d'argent, les cornes passées en sautoir, timbré d'une tête de licorne de même*; & pour devise: *en attendant mieux, Germigney*. Voyez le *Nobiliaire de la ville de Salins*, *p. 97*.

CORCONDRAY, en Franche-Comté: C'est une branche de la maison de Montferrand, qui a eu pour tige *Humond* de Montferrand, chevalier, troisieme fils de *Jean*, sire de Montferrand. Il eut la seigneurie de Corcondray en partage, de laquelle il prit le nom, qu'il transmit à ses descendans. Il fit hommage de cette terre en 1257. Sa postérité a fini à *Jean* de Corcondray, qui vivoit encore en l'année 1362. On croit qu'il n'eut qu'une fille, mariée

dans la maison de Rye ; qui posséda la terre de Corcondray dès la fin du quatorzieme siécle. *Henri* de Rye, chevalier, prenoit la qualité de sire de Corcondray en 1394. *Voyez* MONTFERRAND. Cette branche portoit : *d'azur, au lion d'or, couronné de même.*

CUSEAU : Cette maison tiroit son nom d'un gros bourg dans la Bresse Châlonoise. Elle a tenu un rang considérable dans cette province, & dans le comté de Bourgogne, où elle possédoit la baronnie de Clervaux. Le premier de ce nom est *Renaud* de Cuseau, chevalier, qui fut témoin en 1131. de la fondation de l'abbaye du Miroir par *Humbert*, sire de Coligny. Cette ancienne race éteinte dans sa branche de Clervaux, qui en étoit sortie après 1344. portoit : *trois chevrons* ; & la branche de Clervaux les brisoit : *d'un lambel à trois ou quatre pendans.*

CUSSEMENT : Famille qui subsiste dans la Flandre Françoise & en Franche-Comté à Salins, qui a quitté autrefois son nom pour prendre celui de Dornon.

Les armes sont : *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois croissans montans d'argent, posés 2 en chef & 1 en pointe.*

Les alliances de cette famille ont été avec celles de Vers, Champagne, Alepy, Servel, Lally, David, Bretenois, Andelot, Courbessein, Marchant, Chavirey, Maranches, &c.



ADDITIONS à la lettre D.

DAVID, en Franche-Comté : Famille éteinte en la personne de *Bertrand* David, seigneur d'Ardignat, secrétaire du Roi, marié le 26 Mai 1689. à *Marie* Joly, fille de *N.* . . . . lieutenant général du Bailliage de Châtillon, conseiller d'Etat de sa Majesté, dont il a eu *Claire* David, mariée par contrat du 8 Mai 1706. à *Claude-Antoine* de Boquet, baron de Courbouzon, conseiller, & ensuite président à mortier au Parlement de Besançon.

Les armes étoient : *d'argent, au sautoir engrelé de sable, timbré d'une aigle naissante de même.*

DESCHAMPS DE BOIS-HEBERT, famille noble de Normandie.

Robert Deschamps, écuyer, seigneur d'Enitot, épousa en l'an 1470. *Marie* Thirel, pere & mere de *Jean* Deschamps, écuyer, seigneur d'Enitot, & d'*Adam* Deschamps, auteur des seigneurs de Bois-Hebert, rapportés ci-après.

Pierre Deschamps, seigneur d'Enitot, d'Eneaumare & de Saint Vigor, châtelain & patron d'Hermeville, mort le 17 Février 1757. sans postérité, étoit issu au sixieme degré de *Jean* Deschamps, & a donné ses fiefs d'Enitot & d'Eneaumare, situés en la paroisse de Saint Martin du Manoir, à *Antoine-Adrien-Joseph* Deschamps, seigneur de Bois-Hebert, issu au septieme degré d'*Adam* Deschamps, qui de *Marie* d'Escrepintot, sa femme, eut *Pierre* Deschamps, seigneur de Beuzeville, en 1524. qui épousa *Marie* de la Mare : ils sont pere & mere d'*Antoine* Deschamps, seigneur de Bois-Hebert, qui avoit épousé *Marie* de Bailleul, deuxieme fille de *Nicolas* de Bailleul, seigneur de Vattetot, & de *Marie* Hervieu des Ifs, & tante de *Charles* de Bailleul, grand louvetier de France, sous le roi Louis XIII. *Charles* Deschamps, leur fils, seigneur de Bois-Hebert, avoit épousé *Suzanne* le Bouteiller, dont est sorti *Jean* Deschamps, marié à *Isabeau* de Bin. Leur fils, *Jean-Antoine* Deschamps, eut de *N.* . . . . de Catteville-Boulaye, entr'autres enfans, *Charles-Adrien* Deschamps, seigneur de Cottecoste, Bois-Hebert, Hautot la Vattois, Cliponville, Anverconville, &c. qui épousa en 1714. *Suzanne* de Quiros, dont est issu *Antoine-Adrien-Joseph* Deschamps, seigneur desdites seigneuries, ainsi que de celles d'Enitot & d'Eneaumare, par la donation de *Pierre* Deschamps, son parent du septieme au huitieme degré, qui de *Marie-Catherine* Aubert de Beaumoncel, sa femme, a un garçon, nommé *François-Gabriel*, né en l'année 1747. & une fille. *Suzanne-Elisabeth* Deschamps, sa sœur, a épousé en 1738. *François* de la Vallée, écuyer, seigneur de Bois-Robert, & autres lieux.

N. . . . . Deschamps, seigneur de la Bouteillerie, second fils de *Charles*, & de *Suzanne* le Bouteiller, major de Quebec en Canada,

Canada, fut pere de *N. . . . .* Deschamps, marié à *N. . . . .* de Ramsay ou Ramsey, dont est issu *N. . . . .* Deschamps, seigneur de la Bourcillerie en Canada, capitaine de la Marine, & chevalier de Saint Louis, mort sans alliance en 1757.

Les armes sont : *d'argent, à trois perroquets de sinople, becqués & onglés de gueules, posés 2 & 1.*

DESCHAMPS D'ESCURES, autre famille de Normandie, qui est éteinte, & dont les armes étoient : *d'argent, à une fasce de gueules, chargée de trois molettes d'éperon d'or, accompagnée de trois merlettes de sable, 2 & 1.*

DUCHÂTEL DE LISON & DE RAMPAN, famille de Normandie.

Antoine Duchâtel, seigneur de Lison & de Rampan, & *Charles* Duchâtel, seigneur de la Mare & de la Mêle, vivoient en l'an 1582. qu'ils furent témoins du mariage d'*Antoine* Suhart avec *Françoise* d'Harcourt, dit la Roque, *Hist. d'Harcourt.*

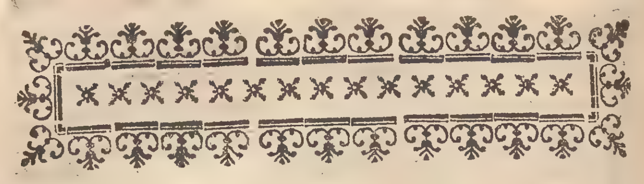
Les armes : *d'azur, à trois châteaux d'or, 2 & 1.*

DUPREL : Famille noble, reçue dans les chapitres nobles du comté de Bourgogne, & à Malte. *Claude* Duprel, écuyer, seigneur de Chappoy, s'allia par contrat du 20 Mars 1694. avec *Antoinette* de Vers. Il a eu pour fils, *N. . . . .* Duprel, écuyer, seigneur de Merona, & *Charles-Joseph-Marie* Duprel, chevalier de Malte, commandant au régiment d'Enghien, gouverneur du château de Joux.

Les armes sont : *de gueules, au chevron engrelé d'or, accompagné de trois étoiles rayonnantes de même.*

DURNE, en Franche-Comté : Le château de Durne, situé dans le ressort du Bailliage d'Ornans, avoit donné son nom à la maison dont étoit issu *Humbert* de Durnay, qui portoit *un lion* dans ses armes. Le nom de cette maison est écrit *Durnay, Durnec, Durnac* & *Durne* dans les anciens titres. Elle a commencé à *Robert* de Durne, qui fut témoin d'un diplôme de *Frédéric*, roi des Romains, en faveur de l'église d'Arles, daté de l'an 1178. *Othe* de Durne est la derniere de ce nom, dont il soit fait mention : elle vivoit en l'an 1404. Voyez l'*Histoire Généalogique des sires de Salins, p. 51. chiffre 12.*

Fin des Additions & Corrections contenues dans ce Volume.



AUTRES ADDITIONS

FAITES sur de nouveaux Mémoires envoyés depuis l'impression de ce premier Volume de Supplément, & auxquelles l'on a encore joint quelques Corrections.

ARTICLE à ajouter à la lettre A. de cet Ouvrage.

AMFROIPRET : Famille de noble extraction, suivant les archives de l'abbaye de Saint Ghilain, en Hainault. Une héritiere de cette maison, petite-fille de *Galgan* d'Amfroipret, porta dans le treizieme siécle la terre de ce nom dans celle de Haynin, par son mariage avec *Brougnard*, sire de Haynin. *Voyez* HAYNIN.

ARTICLES à ajouter à la lettre B.

BASUEL : Famille noble, originaire de Basle en Suisse.

Georges-Guillaume de Basuel, lieutenant colonel au régiment de Mauny, Suisse, chevalier de Saint Louis, & de l'ordre de l'Eperon, se maria à Langres à *N.* . . . . de Girard, d'une famille noble de la province de Champagne, dont il eut, entr'autres enfans, *Etienne-Guillaume* de Basuel, qui suit ; & une fille mariée à *N.* . . . . de Rose, marquis de Dammartin, dont est sorti le marquis de Rose-Dammartin d'aujourd'hui, & mademoiselle de Dammartin, qui vit sans alliance.

Etienne-Guillaume de Basuel, écuyer, officier au régiment d'Affry, mort en 1729. avoit épousé à Lille en Flandres, *Marie-Louise-Thérese* de Flaction, dont il eut, entr'autres enfans, un fils, mort jeune au service, & *Jeanne* de Basuel, née au mois de Septembre 1727. mariée le 4 Septembre 1759. à *Pierre-Edme* de Baubard de la Grurie, qui a servi dans les Volontaires de Flandres.

Les armes ; *d'azur, au basilic*

d'or, *ailé & couronné de même.* Supports : *deux lions.*

BAUBARD DE LA GRURIE, en Champagne : On n'a donné à la *page* 183. de ce Volume que la date de la maintenue & les armes de cette famille. On trouve encore quelque chose sur cette même famille, dans les premieres *Additions* de ce Tome, *page* 593. *col.* 2. Mais voici une filiation suivie, dressée sur les titres communiqués.

Le premier de cette noblesse, dont il soit fait mention, est *Jean* de Baubard, écuyer; qualifié dans plusieurs actes du titre de chevalier, seigneur de Chambour, & mari de *Claude* de Matignon, fille de *Pierre* de Matignon, écuyer, chevalier, seigneur d'Enon, & autres lieux. De ce mariage vinrent, 1. *Jean*, qui suit ; 2. *Pierre*, capitaine d'une compagnie de cent hommes de pied, tué dans un combat singulier.

Jean de Baubard II. du nom, écuyer, seigneur de Chambour, épousa au mois de Septembre 1488. *Marie* de Picotte, de laquelle il eut *Jean*, qui suit, & *Charles*, lieutenant au régiment de la Ferté.

Jean de Baubard III. du nom, écuyer, seigneur de Chambour, & autres lieux; homme d'armes de la compagnie du seigneur de Bellon, fut marié le 13 Novembre 1540. par contrat passé devant l'Epine, notaire royal en la Prevôté de Ceriziers, à demoiselle *Claude* de Salazar, fille de *Galeas* de Salazar (*a*), écuyer, seigneur de Ferriere, Vaudeurs, les Siéges, &c. qui s'est rendu célebre à la bataille du Cormier donnée le 28 Juillet 1488. Il est mort le 9 Février 1522. & étoit frere & oncle des archevêques de Sens, nommés *Tristan* (*b*) & *Jean* de Salazar, d'où l'hôtel de Sens à Paris. *Galeas* fut fils de *Jean*, lequel étoit originaire de Biscaye, qui vint servir Charles VII. roi de France, & mourut à Troyes en Champagne le 12 Novembre 1479. Du mariage de *Jean* III. avec *Claude* de Salazar (*c*), vint *Jean* de Baubard, qui suit.

Jean de Baubard IV. du nom,

(*a*) *La maison de Salazar porte pour armes : cinq feuilles de figuier en sautoir, écartelé de cinq molettes d'éperon, comme Fonseque. Les mêmes armes sont sur la porte de l'hôtel de Sens.*

(*b*) Tristan *de Salazar prit possession de l'évêché de Meaux le* 26 *Octobre* 1474. *L'année suivante, il fut reçu le* 17 *Février* 1474. (*ancien style*), *archevêque de Sens, par son mérite, & le grand crédit qu'il s'étoit acquis à la Cour de* Louis XI. *Il étoit à la reprise de Genes le* 28 *Avril* 1507. *Il succéda à* Louis de Melun, *fils d'*Isabelle *de Savoisy, grande tante de* Jean *de Châtelus, pere d'*Yolande, *femme d'*Hector *de Salazar, frere de l'archevêque de Sens, dont le neveu, (qui étoit fils de* Galeas*), nommé* Jean *de Salazar, archidiacre de Sens, en fut élu archevêque en* 1525. *& prêta serment le* 14 *Juin, après la mort du cardinal de Bourbon.*

(*c*) Claude *de Salazar avoit pour sœur* Bernarde, *femme de* Jean *de Sains, ancêtres maternels du duc de Bourbon, né le* 13 *Avril* 1756. *en cette sorte,* Bernarde *fut mere de* Louise *de*

écuyer, seigneur de Chambour, Plansy, &c. épousa en premieres noces par contrat passé le 17 Octobre 1600. devant Renaud, notaire royal à Sens, noble demoiselle *Marguerite* de Thevenin, de laquelle il eut deux filles & un garçon ; & en secondes noces, le 15 Décembre 1623. demoiselle *Gabrielle* de Silliere, fille de *Jacques* de Silliere, ou Sillier, écuyer, seigneur du Fey, & de demoiselle *N.* . . . . de Léonne, dite de Foissy, de laquelle il eut une fille, nommée *Elisabeth*, rapportée après les enfans du premier lit, qui furent, 1. *Marguerite* de Baubard, née au mois d'Avril 1602. mariée à *Louis* de Bérulle, chevalier, seigneur de Montaguillon, conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & privé, & en son Grand-Conseil, lequel étoit fils de *Jean* de Bérulle, chevalier, seigneur du Vieil-Verger, de Serigny, des Siéges, &c. conseiller d'Etat ordinaire & maître des requêtes, intendant de Justice, Police & Finances en Anjou, procureur général de la reine *Marie* de Médicis, femme d'Henri IV. & d'*Anne* de Pastey, dame d'Isseure & de la Sausolle ; 2. *Edmée* de Baubard, née le 15 Novembre 1609. mariée à *Pierre* de Liége, écuyer, seigneur de Saint Mars ; 3. *Alexandre*, qui suit ; 4. *Elisabeth*, fille du second lit, morte à Saint Cyr.

Alexandre de Baubard, écuyer, seigneur de Chambour, né le 15 Avril 1621. lieutenant au régiment de Grammont, Cavalerie, marié en 1646. par contrat passé devant Marquaire, notaire royal à Foissy, à demoiselle *Anne* de Chicault, dite de Milly, fille de *Charles* de Chicault, écuyer, seigneur du Mont-Audhoard & du Milly, & d'une femme dont on ignore le nom. De ce mariage est né *François-Henri*, qui suit.

François-Henri de Baubard, écuyer, seigneur de Chambour & de la Grurie, ancien capitaine & aide-major au régiment de la Ferté, né le 11 Janvier 1654. fût marié deux fois ; en premieres noces à demoiselle *Agathe* de Bigot, fille de *Jean* de Bigot, écuyer, seigneur du Domat, & d'*Anne* de Fréville, dite de Rapsicourt, dont il n'a point eu d'enfans ; en secondes noces le 6 Avril 1681. par contrat passé devant Augé, notaire royal à Saint Liébault, *Gabrielle* le Paule, dite demoiselle de Villemoiron, fille de *Pierre* le Paule, écuyer, seigneur en partie de Bercenay en Othe, & de *N.* . . . . Journée du Montois, dont est issu *Pierre*, qui suit.

Sains, *femme de* Michel *Gaillard, sieur de Chilly, dont* Bernarde *de Gaillard, femme de* Jean *de Montmorency, seigneur de Bours, dont est issue madame la maréchale de Noailles (Bournonville), qui en* écarteloit *les armes* au quatrieme quartier. Hippolite *de Montmorency, fille de* Jean, *morte au mois de Juin 1616. avoit épousé en 1586.* Pierre *de Melun, prince d'Espinoy, mort en Août 1594. dont le prince* Guillaume, *mort en l'année 1630. Son fils,* Alexandre-Guillaume, *mort en 1676. étoit pere du prince* Louis, *décédé en l'année 1704. dont la princesse de Soubise, morte le 18 Mai 1729. mere du maréchal, pere de la princesse de Condé, décédée le 5 Mars 1760.*

Pierre de Baubard, écuyer, seigneur de la Grurie, né le 7 Mars 1684. capitaine au régiment de Beaujolois, & chevalier de Saint Louis, se maria le 10 Avril 1707. à demoiselle *Luce* Janneau de Jardelay, fille de *N*.... Janneau, seigneur de Jardelay, capitaine de Dragons, & de sa femme, dont on ignore le nom de famille, dont il eut, 1. *Pierre-Nicolas*, qui suit; 2. *Philippe-Alexandre*, né le 17 Avril 1715. 3. *N*..... de Baubard, né au mois d'Avril 1717. lieutenant au régiment de Picardie, tué aux guerres d'Italie; 4. *François*, dit le chevalier de la Grurie, né le 14 Mars 1718. aussi lieutenant au régiment de Picardie, tué en Bohême.

Pierre-Nicolas de Baubard, écuyer, seigneur de la Grurie, né le 11 Août 1709. fut maintenu dans sa noblesse, avec son frere *Philippe-Alexandre* de Baubard, le 21 Décembre 1717. Il a épousé en l'année 1733. *Cécile* de Lobin, dame des Ouches, de laquelle est issu, 1. *Pierre-Edme*, qui suit; 2. *Charles-François*, dit le chevalier de Baubard, né en 1740. lequel fit preuve de noblesse en 1752. pour entrer à l'Ecole Royale Militaire: mais il mourut peu de temps après.

Pierre-Edme de Baubard, né le 31 Juillet 1737. après avoir servi pendant quelques années dans les Volontaires de Flandres, s'est marié à Paris le 4 Septembre 1759. à *Jeanne* de Basuel, née au mois de Septembre 1727. fille d'*Etienne-Guillaume*, écuyer, officier au régiment d'Affry, & de *Marie-Louise-Thérese* de Flaction, & petite-fille de *Georges-Guillaume* de Basuel, lieutenant colonel au régiment de Mauny, Suisse, chevalier de Saint Louis, & de l'ordre de l'Eperon, dont un enfant au berceau.

Les armes: *d'or, au sautoir d'azur, accompagné de quatre aigles éployées de sable.*

BAUDOUR: Terre & pairie située en Hainault, sur laquelle les seigneurs de Haynin avoient une rente de cent livres de très-ancienne monnoie, laquelle a été depuis remise à trois cents livres. Cette terre étoit tenue en fief du comté de Hainault, à cause du château de Mons. *Claude* de Haynin, seigneur d'Amfroipret, vendit ou aliéna ladite rente. Les seigneurs de Haynin avoient dans la terre de Baudour quatre journaux de pré, gissans en l'étendue de la Justice de ladite terre, consistant en trois différentes pieces, & un autre journal gissant au pont Tournie, qui servit à fonder une chapelle.

BOISGELIN: Maison issue d'ancienne chevalerie, qui tire son nom de la terre de Boisgelin en Bretagne, qu'elle a possédée, sans interruption, depuis plus de six cents ans & de temps immémorial, & qu'elle possede encore; elle porte pour armes: *écartelé de gueules & d'azur, à une molette d'éperon d'argent, sur chacun des écartelés de gueules.* Devise: *in virtute vis.*

Cette maison se trouve dès l'an 1185. comptée parmi les familles de barons & de chevaliers pour lesquelles seules l'Assise du comte *Geffroy* fut faite, qui la signerent & la reçurent. On voit un seigneur de Boisgelin, vivant en 1185. & 1200. dont les biens sont partagés, à sa mort, entre ses enfans, selon toute la rigueur de la nouvelle Assise; &

dans tous les actes de partage des différentes branches en descendantes, pendant plus de cinq cents ans, il est expressément dit & répété que cette maison est reconnue & déclarée de temps immémorial, issue d'ancienne chevalerie, comme il a été dit, & qu'elle a signé, reçu & pratiqué de tout temps l'Assise du comte *Geffroy*. On voit que cette maison a possédé depuis plus de cinq cents ans, & possede encore la terre de Pontrivili, dont une de ses branches a long-temps porté le nom. Cette maison est divisée depuis cinq cents ans en deux branches ou deux maisons, sçavoir celle de Boisgelin & celle de Boisgelin-Pontrivili ; & de ces deux branches il en est sorti depuis trois ou quatre cents ans plusieurs autres, telles que celles de Kerenuée, de Kerion, de Kergomat, de la Noemain, de Kersaliore, de Kerdu, de Kevergan, de Boisgelin, de Dubot, de Timbrieux, de Buée, de Kersa, de Kerrabet, de la Ville-Marquée, de Kerraval, de Kerazcouet & de Kerveno, toutes branches différentes qui se sont maintenues dans tout l'éclat & les honneurs de la Noblesse, & ont pris & donné des alliances aux maisons les plus illustres.

On trouve les seigneurs de cette maison employés depuis cinq cents ans, ou environ, avec distinction dans les Croisades, dans les services militaires des ducs de Bretagne, & des rois de France & d'Angleterre, dans les sermens de fidélité, dans la maison des ducs de Bretagne, & dans toutes les réformations qui se sont faites en Bretagne. Il n'y a pas une seule de ces réformations, dont la premiere s'est faite il y a quatre cents ans, dans laquelle les chefs de ces différentes branches n'ayent comparu, & prouvé l'ancienne noblesse de leur maison.

Voyez l'*Histoire de Bretagne*, par le P. Lobineau ; l'*Histoire de Bretagne*, par Dom Maurice ; l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne* ; le Cabinet de M. de Clairambault, &c.

BOISSELET : *Tome IV. p.* 269. *col.* 2. *lig.* 5. *après Edme* de Boisselet, *ajoutez* : Il a pour frere *Edme-Jean-François*, marié à *N.* . . . . Sabatier, veuve d'*Agard* Destureaux, dont un fils capitaine d'Infanterie dans le régiment de Talaru, tué en l'an 1759. à bord du vaisseau de guerre le Thésée, commandé par M. de Kairsen dans le combat naval de la flotte Françoise, commandée par M. le maréchal de Conflans, contre celle des Anglois, & une fille non mariée.

Ibid. lig. 12. *après* Mousquetaire, *ajoutez*, marié le 25 Juin 1754. à *Marguerite-Perpétue* l'Evêque, fille d'*Alexandre-François* l'Evêque, écuyer, seigneur de la Nouë, chevalier de Saint Louis, capitaine au régiment de Berry, Cavalerie, mort au service du Roi, & de *Marguerite* Poignan.

BOURDEILLES : A ce qu'on lit au *Tome I.* de ce *Dictionnaire*, p. 301. *suppléez* ce qui suit :

Bourdeilles est une petite ville, avec un château, sur la riviere de Dronne, à trois lieues de Périgueux, & à une lieue de la ville & de l'abbaye de Brantôme, qui a donné son nom à une des plus anciennes maisons de la province, qui, suivant plusieurs mémoires, titres anciens,

chartres & cartulaires des abbayes de Chancelade, de Ligueux, de Brantôme, de Cardouin & d'autres, est en possession de la terre de Bourdeilles, depuis l'an 1044.

Un *Boƶon*, cadet de cette maison, fut assez puissant en 1230. pour faire pendant huit ans la guerre à *Adémard* de Maumont, à l'abbé de Brantôme, & à ses freres, pour s'emparer de la ville & château de Bourdeilles.

En l'année 1249. on trouve un *Hélie* de Bourdeilles, qualifié de chevalier, lequel testa devant Damiette, & légua des sommes considérables à ses freres, à ses parens, à ses écuyers, & à dix chevaliers.

Un autre *Hélie* de Bourdeilles, en 1330. est comblé par nos Rois de dons & de priviléges les plus distingués, pour le dédommager des grandes pertes qu'il avoit souffertes. Il étoit étroitement lié avec *Charles*, duc de Bretagne, qui l'appelloit toujours *son cousin*.

Archambaut de Bourdeilles étoit en l'an 1375. seigneur de huit des plus belles terres dans la seule province de Périgord, & soutint une guerre fort longue contre les ennemis du Roi, qui s'emparerent de ses biens, dont il fut remis en possession, par le connétable du Guesclin.

Arnauld, son fils, sénéchal & gouverneur de toute la province, sous Charles VI. & sous Charles VII. soutint un siége très-long, dans les château & ville de Bourdeilles, contre les comtes de Cambridge & de Pombrac, généraux du prince de Galles. Il légua dans son testament des sommes très considérables à ses serviteurs, gentilshommes & pages, & il ordonna à son troisieme fils, appellé *Hélie*, d'embrasser l'état ecclésiastique; c'est cet *Hélie*, qui est connu sous le nom de cardinal de Bourdeilles.

André de Bourdeilles rendit aussi à l'Etat les services les plus importans dans les temps critiques de la Ligue, & des guerres de la Religion. Il eut le commandement de l'armée de Guyenne, pendant la maladie du duc de Montpensier.

Henri de Bourdeilles, fils d'*André*, fut chevalier des ordres du Roi, conseiller d'Etat, puis sénéchal & gouverneur du Périgord. Le prince *Henri* de Bourbon, duc de Montpensier, & la princesse *Henriette* de Savoye, duchesse de Mayenne, signerent, comme parens, son contrat de mariage.

François-Sicaire de Bourdeilles, le dernier de la branche aînée, lieutenant général des armées du Roi, succéda à tous les titres de ses peres, & fut le premier qui, sous la minorité de Louis XIV. leva en son nom quatre régimens de Cavalerie & deux d'Infanterie. Les nouveaux Mémoires de Brantôme disent que ne voulant pas correspondre totalement aux desseins de la Cour, il aima mieux, pour ne pas violer sa parole, refuser le brevet de duc & pair, souffrir même la distraction de son gouvernement de Périgord de celui de Guyenne, & rendre le collier des ordres, que d'arrêter le prince de Condé, qui passoit à Périgueux, accompagné seulement de douze personnes.

La branche des comtes de Bourdeilles, barons de Mastas, est la seule qu'on connoisse.

Claude de Bourdeilles, baron

de Mastas, &c. fils puîné d'*André*, vicomte & baron de Bourdeilles, fut institué héritier par *Jacquette* de Montberon, dame de Mastas, sa mere, qui lui légua en 1594. la terre & baronnie de Mastas en Périgord. Sa postérité subsiste dans les enfans de *Henri* de Bourdeilles, chevalier, comte de Mastas, & de *Marie-Suzanne* Prevost de Sanzac, qui sont,

1. *Henri-Joseph*, qui suit.

2. *N....* de Bourdeilles, grand-vicaire de Périgueux, nommé par le Roi en Avril 1753. à l'abbaye de la Trinité de Vendôme, ordre de Saint Benoît, diocèse de Blois.

3. *Marie-Suzanne* de Bourdeilles, née le 28 Août 1717.

4. *Marie-Josephe* de Bourdeilles, née le 7 Décembre 1720.

5. *Marie-Suzanne* de Bourdeilles de Mastas, née le 27 Avril 1733.

Henri-Joseph de Bourdeilles, aujourd'hui le comte de Bourdeilles, né le 2 Mars 1715. est marié à *N....* d'Esparbès de Lussan d'Aubeterre, sœur de l'ambassadeur en Espagne, dont un fils au Collége de la Fleche, & deux filles pensionnaires à la Visitation de la rue Saint Jacques à Paris, en 1760.

Les alliances de cette maison sont illustres: on y trouve des filles des maisons de Vendôme, d'Albret, de Bretagne, de Laval, de Savoye, de Nemours, de Craon, de Flandres, de Vivonne, de Taleyran, de la Force, de Clermont en Beauvoisis, de la Marche, de Levy, de Biron, de Mastas, de Montberon, &c. Elle a donné plusieurs évêques, un cardinal, plusieurs chevaliers des ordres du Roi, plusieurs conseillers d'Etat, plusieurs sénéchaux & gouverneurs de Périgord, & plusieurs capitaines, tant de cinquante que de cent hommes d'armes.

Les seigneurs de Bourdeilles ont toujours eu un rang très-distingué à la tête de la noblesse de la province de Périgord. Le titre & la préséance de premier baron leur fut confirmés de nouveau par la décision des Etats assemblés à Nontron en 1576. & les Rois, soit dans leurs lettres, soit dans les actes les plus authentiques, leur ont donné le titre de *bon cousin, & d'affectionné ami, sire de Bourdeilles.*

Les armes de Bourdeilles sont: *d'or, à deux pattes de griffons de gueules, onglées d'azur, & posées en contrebande l'une sur l'autre.*

BOURGUIGNON LAMURE, en Provence: Il en est parlé dans tous les *Nobiliaires de Provence*, & j'en ai donné la notice dans ce *Tome IV.* ou *premier Volume de Supplément*, *p.* 313. Suivant les preuves & mémoires de famille qui m'ont été communiqués, c'est une des plus anciennes noblesses de la province. La Roque, dans son *Traité de la Noblesse*, *p.* 91. dit que *Pierre* de Bourguignon assista au ban & arriere-ban en 1300. & il est qualifié de *Miles.* Gaufridy, *Hist. de Provence*, *Liv. X. art.* 7. *p.* 419. cite les Bourguignons parmi les gens de qualité qui se distinguerent à la défense de la ville de Marseille, contre le connétable de Bourbon, qu'ils obligerent d'en lever le siége en 1524. Ils ont donné des premiers consuls à cette même ville, dans le temps qu'il falloit être gentilhomme pour être premier consul.

Pierre de Bourguignon, qui assista au ban & arriere-ban en 1300. est le premier de ce nom, dont on ait connoissance.

Aycard de Bourguignon, qui, selon les apparences, descendoit de lui, est la tige, dont la descendance, est prouvée : il étoit gouverneur de la citadelle de Grambois. Nostradamus, dans son *Histoire de Provence*, p. 510. marque qu'il la défendit en l'année 1391. contre *Raymond* de Turenne, comte de Beaufort, qui avoit embrassé le parti de *Charles* de Duras, contre Louis III. roi de Sicile & comte de Provence, & *Marie* de Blois, sa mere. *Aycard* épousa *Catherine* de Fabry, dont il eut,

Balthasard I. du nom, marié à *Huguette* de Beissan. De ce mariage naquit,

Louis de Bourguignon, qui testa le 28 Juillet 1481. C'est par ce testament, reçu par Gilles, notaire à Marseille, qu'on connoît la vraie origine de cette famille. *Louis* y dit, qu'il veut être inhumé dans l'église des Accoules, au tombeau, où son pere noble *Balthasard*, & noble *Aycard*, son ayeul, sont enterrés. Ce tombeau est encore aujourd'hui la sépulture des seigneurs de Lamure. Il eut de sa femme, *Louise* Bertrand, un fils, nommé *Pierre*, qui suit.

Pierre de Bourguignon I. du nom, eut trois fils de sa femme, dont le nom n'est pas connu; sçavoir, *Claude*, qui suit, *François* & *Jacques* (*a*). C'est de leur temps que Marseille fut assiégée par le connétable de Bourbon, & c'est d'eux dont parle Gaufridy, lorsqu'il cite les Bourguignons parmi les gens de qualité, qui se distinguerent à la défense de cette ville en 1524.

Claude de Bourguignon épousa *Jeanne* de Bussiere, niece de *Claude* de Bussiere, seigneur de Lamure, qui fit donation aux Bourguignons de la terre de Lamure (*b*), située dans le diocèse de Senez, relevant du Roi, en qualité de comte de Provence, à condition qu'ils porteroient le nom de Bussiere, & les armes de cette famille, écartelées avec les leurs. Les enfans nés de ce mariage furent, 1. *Balthasard*, qui suit; 2. *François*; 3. *Jean*; 4. *Louis*. Les trois premiers eurent chacun le commandement d'une compagnie de gens de pied; ce qui est prouvé par le testament de *Louis*, en date du 9 Juillet 1579.

Balthasard de Bourguignon II. du nom, seigneur de Lamure, eut du roi Charles IX. par commission de 1562. le commandement d'une compagnie de trois cents hommes de pied, & mérita par ses services une lettre des plus obligeantes que sa Majesté lui écrivit en 1584. Il fut élu premier consul de Marseille en 1606. dans le temps, comme il a été dit plus haut, qu'il falloit être gentilhomme pour être premier consul, conformément aux lettres patentes du Roi, données à Paris le 6 Octobre 1585. qui

(*a*) *Un contrat de vente de l'an* 1518. *& un acte en forme de procuration du* 6 *Mai* 1519. *donné par* Pierre *prouvent que* Claude, François *&* Jacques, *étoient ses fils.*

(*b*) *Les hommages rendus au Roi par les Bourguignons pour cette terre sont à la Chambre des Comptes d'Aix.*

ont eu vigueur jusqu'en 1652. Il se maria deux fois ; en premieres noces par contrat du 15 Octobre 1550. à *Marguerite* Rabasse, morte sans enfans ; & en secondes noces par contrat du 11 Juillet 1574. à *Jeanne* de Roux, dont il eut,

Pierre de Bourguignon II. du nom, seigneur de Lamure, qui se maria par contrat du 21 Septembre 1596. à *Marguerite* d'Alphantis, de laquelle naquit,

Joseph de Bourguignon, seigneur de Lamure, élu premier consul de Marseille en 1646. Il épousa par contrat du 16 Novembre 1631. *Blanche* de Signier. Leur fils,

Balthasard de Bourguignon III. du nom, épousa par contrat du 13 Septembre 1661. *Isabeau* de Lauvert, dont, 1. *Joseph*, qui suit ; 2. *César*, mort lieutenant des Vaisseaux du Roi ; 3. *Balthasard*, mort capitaine dans le régiment de Vendôme, lequel s'étoit marié à Béthune, où il a laissé postérité.

Joseph de Bourguignon II. du nom, s'allia le 7 Juillet 1695. à *Théodore* de Croizet.

Jean de Bourguignon, issu de ce mariage, se maria par contrat du 2 Juin 1720. à *Marie-Anne* d'Audiffret, dont, 1. *Jean-Joseph*, qui suit ; 2. *Bruno*, capitaine au régiment de Belsunce ; 3. une fille élevée à la maison de Saint Cyr.

Jean-Joseph de Bourguignon, marquis de Lamure, reçu page du Roi dans sa grande écurie en 1738. a servi dans le régiment des Gardes Françoises, & étoit sous-lieutenant dans ce régiment lorsque sa Majesté lui accorda en 1756. une commission de capitaine de Cavalerie, à la suite du régiment d'Orléans. Il a *été* fait chevalier de Saint Louis en 1751. Il a servi en qualité d'aide-de-camp du maréchal duc de Richelieu au siége de Port Mahon, & à son retour, sa Majesté le roi de Pologne, duc de Lorraine & de Bar, l'a nommé exempt de ses Gardes du Corps. Il a épousé le 5 Janvier 1758. demoiselle *Philippine-Charlotte* de Chastres de Cangé.

Les armes sont : *d'or, à un porc-épic de sable, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or, écartelé d'or au sautoir de gueules.* Devise : *contra hostem surrectus.*

BRUM : *Page 345. col. 2. lig. 21. Joachim-Joseph* le Brum, major du régiment de Saxe-Gotha au même service, *ajoutez*, mort le 20 Février 1759. à Unhost, près de Prague en Boheme, & sa femme est décédée en 1758.

Ibid. lig. 32. après Jeanne-Agnès le Brum, religieuse en la noble abbaye d'Herkenrode, *ajoutez*, décédée le 22 Décembre 1758.

BUTRON-MUXICA DE LA TORRE : Famille d'Espagne, de laquelle étoit *Jean* Butron-Muxica de la Torre, d'abord mestre-de-camp de Cavalerie, puis gouverneur de Diest, qui épousa *Barbe-Thérèse* de Haynin, seconde fille de *Jacques* de Haynin du Cornet, & d'*Anne* de Haynin, héritiere de la branche des seigneurs de Haynin d'Amfroipret. Il en eut, 1. *Ernest-Ferdinand* Butron-Muxica de la Torre, chevalier, & haut-justicier de Remy en Artois, de Mons-sur-Marchienne, au pays de Liége, Saint Ambois, Chelers & Beaurepaire, qui fut lieutenant colonel

du régiment d'Isenghien. Il épousa *Hippolite-Caroline* d'Aoust, morte le 14 Avril 1730. laquelle est enterrée à Remy en Artois. Il est décedé en 1735. & inhumé à Mons-sur-Marchienne, au pays de Liége. 2. *Ernest - Ferdinand* Butron Muxica de la Torre, marié à *Hélene-Thérese* de la Torre. Il est mort en l'année 1743. & a été enterré dans la chapelle de la princesse de Bourgogne, au Quesnoy. Il a laissé de son mariage,

1. *Jacques-André-Joseph*, marié à *Marie - Jeanne - Albertine-Josephe* de Sars, mort depuis, & a laissé un garçon.

2. *Alexandre - Joseph* Butron-Muxica de la Torre, officier dans les Gardes Wallonnes au service de *Ferdinand*, roi d'Espagne, mort en 1759.

On voit à Remy en Artois, sur la tombe d'*Hippolite-Caroline* d'Aoust, femme d'*Ernest-Ferdinand* Butron-Muxica, les armes de ceux du côté paternel, 1. *Butron*, miparti avec *Muxica*; 2. la *Torre*; 3. *Arteaga*; 4. encore *Arteaga*, l'un comme l'autre écartelé; 5. *Billehe*; 6. *Coudemberg*; 7. *Perez*; 8. *Villanova*. Du côté maternel, 1. *Haynin du Cornet*; 2. *Bourgogne*; 3. *Loruvel de Lens*; 4. *Stavelle*; 5. *Haynin de Wambrechies*; 6. *Carondelet*; 7. *Ruchin*; 8. *Waha*.



ARTICLES à ajouter à la lettre C.

CADILLAC : Terre en Bretagne, possédée long-temps par les seigneurs de ce nom, qui passa en 1614. dans la famille de Huteau, par le mariage de *Catherine*, fille unique, avec *Roland* Huteau, seigneur dudit lieu, de la Haye-Pallue, Kervilly, Bouchelimer, &c. dont le fils étant mort sans postérité, *Thérese*, sa fille, mariée dès l'an 1643. avec *Claude*, comte de Lannion, bisayeul du comte de Lannion, chevalier des ordres du Roi, devint héritiere, ainsi que des autres terres de sa maison. Elle a été donnée en dot à *Marie-Anne* de Lannion, mariée le 25 Juin 1752. à *Joseph-Gabriel-Gaspard-Anne* d'Agoult, marquis d'Olieres, dont elle est veuve; elle est fille unique du feu marquis de Lannion, maréchal de camp.

CHAPT DE RASTIGNAC : *Substituez* ce qui suit à ce qu'on lit au *Tome I. p.* 423. de ce *Dictionnaire*, & au *Tome IV. p.* 431.

La maison de Chapt de Rastignac est originaire du Limousin, & établie en Périgord depuis plus de trois cents ans. Elle compte parmi ses ancêtres, un prince de l'Empire, des chevaliers des ordres du Roi, des prélats distingués, des gouverneurs de province, & des conseillers d'Etat d'épée. Elle a des alliances avec les meilleures maisons de la province de Guyenne, & elle se trouve aujourd'hui divisée en trois différentes branches.

Jean Chapt I. du nom, seigneur de la Germanie, petit-fils de *Guichard* Chat I. ou Chapt, chevalier, qui vivoit en 1328. devint seigneur de Rastignac, par son mariage avec l'héritiere de Jalhez & de Rastignac. Il fut quatrieme ayeul d'*Adrien*, qui suit, & de *Raymond* Chapt de Rastignac, lieutenant général & bailli de la haute Auvergne, nommé à l'ordre du Saint Esprit en 1594. & tous les deux fils de *Claude* Chapt, seigneur de Rastignac, & d'*Agnès* de Montberon.

Adrien Chapt, comte de Rastignac, épousa en 1564. *Jeanne* d'Hautefort, fille de *Jean*, seigneur d'Hautefort, & de *Catherine* de Chabannes-Curton. Il mourut en l'année 1578. Ses enfans furent, 1. *Jean*, auteur de la branche des marquis de Rastignac, qui suit; 2. *Peyrot*, auteur de celle des marquis de Laxion, rapportée ci-après.

Branche des marquis de Rastignac.

Jean Chapt, fils aîné d'*Adrien*, & de *Jeanne* d'Hautefort, maréchal de camp, obtint en 1617. en récompense de ses services & en considération de sa naissance, un brevet d'érection de sa terre de Rastignac en marquisat. Il épousa *Jacquette* de Genouillac de Vaillac, fille de *Louis* Ricard de Gourdon, comte de Genouillac & de Vaillac, & d'*Anne* de Montberon de Fontaine-Chalandray. De ce mariage na-

quit, entr'autres enfans, *Jean-François*, qui suit.

Jean-François Chapt, marquis de Rastignac, maréchal des camps & armées du Roi, épousa en 1625. *Françoise* de Sediere, qui lui porta en mariage les terres de Coulonges & de Pérignac : celles qu'elle avoit en Auvergne & en Poitou, qui lui venoient du chef de *Catherine* de la Forest, & de *Marie* Coiffier d'Effiat, sa mere & son ayeule, furent vendues pour payer les dettes de la maison de Rastignac. Du mariage de *Jean-François* Chapt, avec *Françoise* de Sediere, vint un fils, qui suit.

François Chapt, marquis de Rastignac, fut marié à *Jeanne* de Clermont-Toucheboeuf, morte en 1713. & lui en 1724. Ils ont laissé,

1. *Jacques-Gabriel* Chapt, comte de Rastignac, mort en 1755. sans enfans.

2. *Armand-Gabriel* Chapt, qui suit.

3. *Louis-Jacques* Chapt, mort au mois d'Août 1750. archevêque de Tours, & commandeur de l'ordre du Saint Esprit.

4. *Magdelene* Chapt de Rastignac, épouse du marquis de la Vercantiere, qui a plusieurs enfans.

5. *Jeanne* Chapt de Rastignac, veuve, sans enfans, du marquis de Gaubert.

Armand-Gabriel Chapt, vicomte de Rastignac, second fils de *François*, & de *Jeanne* de Clermont, se maria en 1722. avec *Françoise* de Foucaud de Pontbriand, fille unique de *Pierre*, & d'*Isabeau* de Vassal. Il est mort en 1748. & a laissé de son mariage,

1. *Jean-Jacques* Chapt, marquis de Rastignac, né le 24 Septembre 1728.

2. *Marie-Anne-Pétronille* Chapt de Rastignac, née le premier Septembre 1729.

Branche des marquis de Laxion.

Peyrot Chapt de Rastignac, second fils d'*Adrien*, épousa en l'an 1599. *Marguerite* Chapt de Laxion, sa cousine germaine, qui lui porta les terres de Laxion, Tursac & Saint Jorry. Elle étoit fille unique d'*Antoine* Chapt de Rastignac, frere puîné d'*Adrien*. Il en eut,

François Chapt de Rastignac, marquis de Laxion, lequel épousa *Jeanne* d'Hautefort-Marqueissac, qui testa en 1697. & mourut en 1702. Leurs enfans furent trois garçons ; sçavoir, *Jean-François* Chapt de Rastignac, marquis de Laxion, mort en 1694. & qui institua pour son héritier *Charles*, son frere puîné, qui suit ; & *Jacques-François*, auteur de la branche des marquis de Puyguilhem, rapportée ci-après.

Charles Chapt de Rastignac, appellé dans le testament de son frere, de Rastignac, & dans celui de sa mere, seigneur de Nanteuil, mourut en 1694. Il avoit épousé *N.* . . . . de Rainier, de laquelle il eut,

Charles Chapt de Rastignac, marquis de Laxion, appellé à la substitution après la branche de Puyguilhem, recueillit par la mort de son pere & de son oncle le marquisat de Laxion. Il eut un grand procès à soutenir contre le marquis de Puyguilhem, son oncle, qui fut terminé par une transaction de l'année 1728. Il fut marié en 1724. avec *Marie-Eléonore* d'Aidie de Riberac,

sœur du dernier comte de Riberac, dont il a eu cinq enfans mâles & une fille ; sçavoir,

1. *Jacques - Gabriel - Louis* Chapt de Rastignac, dit le marquis de Chapt, qui suit.

2. *Armand-Gabriel* Chapt de Rastignac, abbé de Chapt, vicaire général du diocèse d'Arles.

3. *Louis - Jacques* Chapt de Rastignac, appellé le chevalier de Chapt, capitaine au régiment de Thianges, Dragons, chevalier de Malte.

4. *Jean-Louis-Marie* Chapt de Rastignac, appellé le vicomte de Chapt, capitaine au régiment d'Aubigné, Dragons, tué à Issoudun en 1756.

5. *Sicaire - Auguste - Antoine-Armand* Chapt de Rastignac, appellé le chevalier de Laxion, capitaine au régiment de Noailles, Cavalerie.

6. *Gabrielle* de Rastignac, mariée en 1746. à *Joseph-François* du Masin, seigneur du Paysat.

Jacques-Gabriel-Louis Chapt de Rastignac, appellé le marquis de Chapt, a épousé en 1745. *Charlotte* d'Aidie de Riberac, dont,

1. *Henri-Gabriel-Charles*, né le 12 Août 1747.

2. *Charles-Antoine*, né le 30 Juillet 1748.

Branche des marquis de Puyguilhem.

Jacques - François Chapt de Rastignac, marquis de Puyguilhem, troisieme fils de *François*, & de *Jeanne* d'Hautefort - Marqueissac, hérita en 1689. de la terre de Puyguilhem, par la mort d'*Armand* de la Martonie, seigneur de Puyguilhem, son parent, qui le fit son héritier. Il épousa en 1691. *Marie* de Rocquard, veuve d'*Armand* de la Martonie, seigneur de Puyguilhem, & en secondes noces *Françoise* Chapt de Firbeix, héritiere de cette branche. Il est mort en 1733. & a laissé,

1. *Pierre-Louis* Chapt de Rastignac, appellé le comte de Puyguilhem, qui a été page du Roi dans sa grande écurie, marié en 1734.

2. *Jacques - Louis* Chapt de Rastignac, appellé le chevalier de Rastignac, né en 1714. capitaine de Dragons au régiment d'Aubigné.

3. *Pierre-Louis* Chapt de Rastignac, né en 1716. dit l'abbé de Rastignac.

4. *Charles* Chapt de Rastignac, appellé le chevalier de Firbeix, né en 1726. capitaine au régiment de Vaubecourt.

Les armes de la maison de Chapt sont : *d'azur, au lion d'argent, lampassé & couronné d'or.*

CHÂTEAUNEUF DE RANDON : Depuis l'impression du *premier Volume* de ce *Supplément*, on a reçu une généalogie imprimée de cette ancienne maison, dressée sur les titres originaux, vieilles chartres, histoires, & autres enseignemens, de la branche de Châteauneuf de Randon, barons du Tournel, & de celle des vicomtes de Saint Remeise, les deux seules qui ont conservé le nom de Châteauneuf - Randon ; celles d'Apchier ou Apcher, & de Joyeuse, branches cadettes, ayant quitté le nom de Châteauneuf - Randon, pour garder, l'une celui d'Apchier, l'autre celui de Joyeuse.

Cette généalogie imprimée, qui

nous a été communiquée, sur les diverses branches de Châteauneuf-Randon du Tournel, & des vicomtes de Saint Remeise, nous apprend que celle du Tournel est fondue dans celle des vicomtes de Saint Remeise, qui subsiste dans *Guillaume* de Châteauneuf-Randon du Tournel, capitaine de Cavalerie, & chevalier de Saint Louis. Voici la filiation suivie de ces deux branches, mais en remontant à la source primitive des quatre.

La maison de Châteauneuf de Randon a donné un grand-maître de l'ordre de Malte, trois maréchaux de France, trois ducs & pairs, un grand amiral & un grand louvetier de France, plusieurs chevaliers des ordres du Roi, des gouverneurs des provinces de Languedoc, de Normandie, d'Anjou & du Maine; un premier gentilhomme de la chambre, un grand-maître de la garde-robe, plusieurs chambellans de nos Rois, des capitaines de cinquante & de cent hommes d'armes, des généraux d'armées du Pape, des cardinaux, des doyens du sacré Collége, & plusieurs évêques.

Sa filiation suivie commence à *Guillaume* de Châteauneuf, seigneur de Châteauneuf & de Randon, & de plus de quatre-vingts paroisses ou châteaux, en Gévaudan, en Vivarais, ou en Auvergne, qualifié *domicellus miles*, qui vivoit en l'an 1050. Il eut pour sœur *Arsaude* de Châteauneuf, femme de *Pons* de Brion, chevalier, à laquelle il fit le 11 des Calendes du mois de Septembre 1078. une obligation de cinq mille cinq cents sols Viennois, pour sa portion des biens du Vivarais. Il eut quatre enfans, qui furent, 1. *Angaris*, qui suit; 2. *Bertrand* de Châteauneuf, chevalier, qui fut présent à la donation de *Pierre* du Fay, en 1077. en faveur de l'abbé de Pebrac, de la paroisse de Chassesac en Vivarais; 3. *Guerin* de Châteauneuf, présent à la même donation; 4. *Guy* de Châteauneuf de Randon.

Acharis de Châteauneuf de Randon fit hommage en langue vulgaire à *Guillaume*, évêque de Mende, de son château de Randon, avec toutes les forces qui y étoient contenues, en l'an 1100. Il s'allia avec *Marie* d'Auvergne, fille du comte d'Auvergne, dont, 1. *Guillaume*, qui suit; 2. *Guerin* de Châteauneuf, mort en 1134.

Guillaume de Châteauneuf de Randon, seigneur de Châteauneuf, Comeras, le Chaylar-l'Evêque, Belvéset, Puy-Laurens, Altier, & de la ville de Montfort, à présent Villefort, donna avec *Elisabeth* d'Epernon, sa femme, au mois de Novembre 1150. le Mas de Grosfau, aux Freres du Temple de Jerusalem, pour le repos de l'ame de *Guerin*, son frere, & au mois de Novembre 1156. pour la même raison, au Temple de Jalès, le Mas de Grosvilar, & la permission de faire paître tous les bestiaux dans les terres du diocèse de Mende. Il fonda les Dames Bénédictines de l'abbaye de Mercoire, dans sa terre de Châteauneuf, qui sont dotées de huit mille livres de rente. Il fit de grands biens aux moines de Langogne, & fonda plusieurs prieurés. Ses enfans furent, 1. *Guillaume* de Châteauneuf, qui suit; 2. *Guerin*, seigneur d'Arsenc, & d'une partie de Château-

neuf & de Randon, auteur de la branche des seigneurs & comtes d'Apchier, aussi illustre par les grandes alliances qu'elle a faites, que par les charges & les emplois distingués, dont elle a été honorée, sous les regnes de plusieurs de nos Rois. M. le comte d'Apchier est aujourd'hui le chef de sa branche; il avoit épousé mademoiselle de la Rochefoucaud, qui lui a laissé deux garçons, dont l'aîné est mort à Paris en 1759. 3. *Guy* de Châteauneuf de Randon, seigneur de Laurac, Vernon, les Baumes, la moitié de Joyeuse, & des comtes de Grandpré en Champagne, comme il se justifie de leur propre généalogie dans *l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, & du *Nobiliaire de Champagne*. Voyez APCHIER & JOYEUSE.

Guillaume de Châteauneuf III. du nom, seigneur de la moitié de Châteauneuf & de Randon, Saint Germain & autres places, épousa *Guillemette* de Saissac, en Velay. Il fut pere de *Guigues-Mechin* de Châteauneuf, qui suit.

Guigues-Mechin de Châteauneuf I. du nom, seigneur en partie de Châteauneuf, de Randonat, & de plusieurs autres paroisses & châteaux, épousa *Marie* d'Assumens, dont, 1. *Randon* de Châteauneuf, qui suit; 2. *Guillaume* de Châteauneuf, archidiacre de Mende, & légat du Saint Siége; que le comte de Toulouse fit assassiner; 3. *Odilon-Guerin* de Châteauneuf, auteur de la branche des seigneurs & barons du Tournel, rapportée ci-après; 4. *Guignon* de Châteauneuf, auteur de la branche des seigneurs & vicomtes de Saint Remeise, barons d'Alenc, & autres places, aussi rapportée après celle de son frere.

Randon de Châteauneuf, seigneur en partie de Châteauneuf, de Randonat, & autres places, épousa *Marguerite* d'Anduze, dame des Portes, de Luc, Pradelles, Saint Laurent-lez-Bains, petite-fille de *Guerin*, qualifié de prince de Luc. *Randon* rendit hommage à l'évêque d'Uzès, pour ce qu'il avoit à Montfort & à Genouillac en 1252. & le 29 Mai 1259. au prieur de Soubès, au nom de ses enfans mineurs, pour la terre des Portes, située dans les Cévennes. Il accorda le 9 du mois d'Août 1259. des exemptions aux habitans de Montfort, & de leurs autres terres, de concert avec *Odilon-Guerin* de Châteauneuf, son frere. Il fonda les Jacobins de Genouillac, & fit de grands biens à l'abbaye des Chambons. Il eut guerre avec *Etienne*, évêque de Mende, qui fit venir contre lui plusieurs soldats & deux cents chevaliers, commandés par le seigneur de Mercœur, qui détruisirent dix-huit de ses châteaux; ce qui l'obligea d'assiéger la ville de Mende, dont le seigneur de Mercœur lui fit lever le siége. Il eut aussi guerre avec *Pons* V. du nom, seigneur de Polignac, au sujet de la succession de *Guillemette* de Saissac, son ayeule, dont il demandoit la moitié, de même qu'*Odilon-Guerin*, son frere. Les différends furent terminés par les sentences arbitrales de *Bernard* de Montagu, évêque du Puy, & d'*Armand* de Peyre, prevôt de Notre-Dame du Puy. Ses enfans furent, 1. *Guillaume*, qui suit; 2. *Bernard* de Châteauneuf, dit d'Anduze, qui fut présent aux exemptions que son pere donna, avec *Odilon* de Châteauneuf;

neuf, son frere, aux habitans de Randonat.

Guillaume de Châteauneuf IV. du nom, seigneur en partie de Châteauneuf & du Randonat, fit hommage à l'évêque de Mende le 6 Mai 1263. & à l'évêque d'Uzès, pour la moitié de ce qu'il avoit à Montfort le 12 Avril 1264. Il est nommé le premier des barons qui se trouverent à l'assemblée tenue à Montpellier le 25 Janvier 1288. au sujet des différends survenus entre le Roi & le pape Boniface VIII. Il testa en 1303. & mourut la même année. Il eut de *Valpurge*, son épouse, fille d'*Hugues*, comte de Rodès, & d'*Elisabeth* de Roquefeuil, 1. *Randon* de Châteauneuf, mort avant l'an 1303. 2. *Marquese*, qui suit.

Marquese de Châteauneuf, dame en partie de Châteauneuf, & en entier des terres des Portes & de Luc, épousa *Armand*, vicomte de Polignac, mort le 29 Avril 1277. Elle eut en 1289. l'administration des biens de ses enfans, malgré *Bernard*, seigneur de Mercœur, & *Pierre* de Polignac, prêtre de Brioude, qui la lui disputoient. Elle confirma le 17 Janvier 1301. la vente que *Guillaume* de Randon, seigneur de Luc & des Portes, avoit faite, de son consentement, le premier Janvier précédent, à *Jean* de Bannes, archidiacre d'Uzès, de ce qu'il avoit au château de Genouillac. Elle fit son testament en 1311. par lequel elle fit plusieurs legs à sept gentilshommes, ses écuyers, & à autant de demoiselles. Par le même acte, elle fit son second fils, son héritier, & mourut la même année. C'est du mariage de *Marquese* de Châteauneuf, avec *Armand* de Polignac, que descendent messieurs les vicomtes de Polignac.

Ainsi a fini la branche aînée de Châteauneuf de Randon, dont l'héritiere a porté les biens dans la maison des vicomtes de Polignac. *Voyez* POLIGNAC.

Branche des seigneurs de Châteauneuf de Randon, seigneurs & barons du Tournel.

Odilon-Guerin de Châteauneuf de Randonat, troisieme fils de *Guigues-Mechin* I. du nom, & de *Marie* d'Assumens, épousa *Marguerite* de Guerin du Tournel, héritiere de la baronnie du Tournel. De ce mariage naquit,

Guigues-Mechin de Châteauneuf de Randon II. du nom, seigneur d'Altier, & autres places, qui prit le nom de sa pirncipale terre, qui étoit celle du Tournel, selon l'usage du temps. Il épousa *Vierne* de Valergues, dont, 1. *Odilon*, qui suit; 2. *Odilon* de Guerin, chanoine de la cathédrale de Mende, dont il fut élu évêque. Il transigea avec Saint Louis, roi de France, pour le château de Grefes.

Odilon de Guerin de Châteauneuf II. du nom, seigneur & baron du Tournel, fut fait prisonnier par le vicomte de Polignac, au sujet de la guerre que son pere avoit eue avec lui pour la succession de *Guillemette* de Saissac. Il paya sa rançon à son vainqueur. Sa femme fut *Mirande* de Monlaur, fille d'*Hebrard*, seigneur & marquis de Montlaur, & de *Marguerite* d'Auvergne, dont, 1. *Odilon*, qui suit; 2. *Hebrard* de Guerin du Tournel, lequel fut présent avec son frere à

l'hommage qu'*Hebrard* de Montlaur rendit à *Etienne*, évêque de Mende.

Odilon de Guerin de Châteauneuf III. du nom, seigneur & baron du Tournel, damoiseau, rendit hommage le 11 Février 1287. à l'évêque d'Uzès, pour la ville de Montfort, aujourd'hui Villefort. Il se trouva à l'assemblée des seigneurs de la province, convoquée à Montpellier, pour concilier les différends du Roi avec le pape Boniface VIII. le 25 Juillet 1288. Il épousa par contrat du 3 Juillet 1305. *Eléonore* de Canillac, dont, 1. *Guignon* de Guerin de Châteauneuf, seigneur & baron du Tournel, marié par son pere avec *Valergue* de Polignac, sa cousine au quatrieme degré, dont il n'eut point d'enfans; 2. *Odilon*, qui suit.

Odilon de Guerin de Châteauneuf IV. du nom, seigneur & baron du Tournel, succéda à son frere, mort sans enfans. Il reçut hommage à Montfort le 20 Juin 1320. d'*Etienne* d'Altier, chevalier. Il obtint le 2 Avril 1326. avec les autres barons du Gévaudan, une ordonnance du sénéchal de Beaucaire, contre la Cour commune du Gévaudan, qui empiétoit sur leurs droits. Il testa le 9 Mai 1363. & laissa d'*Ilande* de Simiane, fille de *Guiraud* IV. du nom, marquis de Simiane, & de *Matille* d'Arpajon, 1. *Guigon*, qui suit; 2. *Marguerite* de Guerin de Châteauneuf du Tournel, mariée en 1340. avec *Bernard* d'Anduze.

Guigon de Guerin de Châteauneuf, seigneur & baron du Tournel, & autres places, épousa par contrat du 12 Avril 1365. *Isabelle* ou *Elisabeth* de Chalençon, fille de *Guillaume*, seigneur & marquis de Chalençon & de Valurge, vicomtesse de Polignac, dont, 1. *Armand*, qui suit; 2. *Marguerite* de Guerin de Châteauneuf du Tournel, mariée par contrat du 20 Janvier 1385. avec *Guillaume* de Châteauneuf, comte de Saint Remeise, baron d'Alenc, & autres places.

Armand de Guerin de Châteauneuf, seigneur & baron du Tournel, fit une inféodation aux habitans du Chambonnet en l'an 1389. Il épousa par contrat du 14 Septembre 1398. *Marquese* de Beaufort de Canillac, fille de *Catherine-Dauphine*, dont, 1. *Pierre*, qui suit; 2. *Jeanne* de Guerin de Châteauneuf, mariée le 20 Septembre 1416. à *Antoine* de Cardaillac, seigneur & marquis de Cardaillac, vicomte de Brioule; 3. *Marguerite*, mariée le 23 Mai 1420. à *Louis* de Sabran, baron d'Ansouis; 4. *Eléonore* de Guerin, mariée le 23 Mai 1423. à *Aldebert* de Sabran, frere de *Louis*.

Pierre de Guerin de Châteauneuf, seigneur & baron du Tournel, reçut un hommage de *Pons* de la Raisin, seigneur du Chambonnet, le 16 Avril 1432. Il épousa par contrat du 22 Avril 1452. *Louise* de Crussol, dame d'Arsilan, &c. fille de *Giraud* Bastet IV. du nom, sire de Crussol, & d'*Hélix* de Lastic, gouvernante du Dauphin, fils du roi Louis XI. dont, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Gabrielle* de Guerin de Châteauneuf, rapportée après son frere; 3. *Anne* de Guerin de Châteauneuf, mariée le 20 Septembre 1472. avec *Bérenger* de Roquefeuil, seigneur & marquis de Roquefeuil.

Jean de Guerin de Châteauneuf, seigneur & baron du Tour-

nel, épousa par contrat du 5 Août 1485. *Simonne*, vicomtesse d'Uzès, fille de *Jean*, & d'*Anne* de Brancas, dont il n'eut point d'enfans.

Gabrielle de Guerin de Châteauneuf, baronne du Tournel, par la mort de son frere *Jean*, épousa par contrat du 20 Juin 1486. *Sigismond* de Châteauneuf de Randon, son cousin, vicomte de Saint Remeise, & autres places.

Branche des seigneurs & vicomtes de Saint Remeise, barons d'Alene, & autres places, dans laquelle est fondue, comme on vient de le voir, celle de Châteauneuf de Randon, seigneurs & barons du Tournel.

Guigon de Châteauneuf, seigneur & vicomte de Saint Remeise, baron d'Alenc, & autres places, quatrieme fils de *Guigues-Mechin* de Châteauneuf I. du nom, & de *Marie* d'Assumens, eut pour fils,

Guillaume de Châteauneuf de Randon I. du nom de sa branche, qui fit hommage en 1307. à l'évêque de Mende. Il eut de *Gillette* de Tournon, son épouse, mariée par contrat du 10 Février 1320. 1. *Lambert*, qui suit; 2. *Guignon*. Ces deux freres firent aussi en 1340. hommage à l'évêque de Mende, du lieu & baronnie d'Alenc, & ses appartenances, des lieux de Larsalier, Laprade, le Masel, &c. ensemble de tout ce qu'ils avoient dans la paroisse de la Rouviere, & d'une partie de Châteauneuf.

Lambert de Châteauneuf épousa par contrat du 10 Novembre 1355. *Guinotte* de Peyre, dont *Guillaume*, qui suit, en faveur duquel il fit son testament le 10 Juin 1357.

Guillaume de Châteauneuf II. du nom, transigea en 1390. avec les habitans du mandement d'Alenc, Laprade, Larsalier, le Masel, & d'une partie de Châteauneuf, & autres lieux. Il épousa par contrat du 20 Janvier 1375. *Marguerite* de Guerin du Tournel, dont,

Raymond de Châteauneuf, marié par contrat du 10 Septembre 1452. à *Jeanne* de Senaret. Il testa le 2 Septembre 1459. en faveur de *Sigismond*, son fils, qui suit.

Sigismond de Châteauneuf de Randon, vicomte de Saint Remeise, & autres places, épousa, comme on l'a dit plus haut, l'héritiere de la branche de Châteauneuf, seigneurs & barons du Tournel, *Gabrielle* de Guerin de Châteauneuf, sa cousine, par contrat du 20 Février 1486. qui lui apporta en dot la baronnie du Tournel. De ce mariage naquirent, 1. *Antoine*, qui suit; 2. *Jeanne* de Châteauneuf, mariée en 1512. avec le marquis de Feralt; 3. *Marguerite* de Châteauneuf, mariée en 1514. avec *Jean* de Lescure, seigneur & marquis de Lescure; &c. 4. *Marie* de Châteauneuf de Randon, mariée en 1516. à *Jean* de Bruyeres, marquis de Chalabre, &c.

Antoine de Châteauneuf de Randon, coseigneur de Châteauneuf, marquis du Tournel, vicomte de Saint Remeise, baron d'Alenc, & autres places, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes, épousa par contrat du 20 Juin 1533.

Elisabeth de Grimaldi-Monaco, fille de *Lambert*, prince de Monaco, dont,

Jean-Gaspard de Châteauneuf de Randon, seigneur en partie de Châteauneuf, marquis du Tournel, vicomte de Saint Remeise, baron d'Alenc, &c. gentilhomme de la chambre, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine d'une compagnie de cent hommes d'armes. Il épousa par contrat du 10 Septembre 1560. *Magdelene* de Combret du Broquier d'Arpajon, de laquelle il eut,

Alexandre de Châteauneuf de Randon I. du nom, seigneur en partie de Châteauneuf, marquis du Tournel, comte de Saint Remeise, baron d'Alenc, &c. chevalier de l'ordre du Roi, & capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes. Il épousa en premieres noces par contrat du 15 Février 1593. *Jeanne* de Budos des Portes, sœur de la connétable de Montmorency; en secondes noces par contrat du 30 Août 1595. *Anne-Marie* Pelet de Narbonne, dont, 1. *Antoine* de Châteauneuf, qui suit; 2. *Charles* de Châteauneuf, chevalier de Malte.

Antoine de Châteauneuf de Randon I. du nom, coseigneur de Châteauneuf, marquis du Tournel, baron d'Alenc, &c. chevalier de l'ordre du Roi, mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie, épousa par contrat de mariage du 6 Août 1635. *Anne* de Cruzy-Marsillac, niece de *Sylvestre*, évêque de Mende, & abbé de la Chaise-Dieu, d'une maison, qui a donné plusieurs chevaliers & commandeurs à l'ordre de Malte. De ce mariage sont nés neuf enfans; sçavoir, 1. *Sylvestre* de Châteauneuf de Randon, capitaine de Cavalerie; mort à Nancy au service du Roi; 2. *Alexandre*, marquis du Tournel, capitaine de Cavalerie, qui commanda la Noblesse du Languedoc à l'arriere-ban en 1694. & 1695. mort en 1696. 3. *Jean*, dit le chevalier du Tournel, capitaine au régiment de Conty, tué à la bataille de Senef; 4. *Anne*, mariée le 14 Novembre 1653. avec *Marc-Antoine* de Grégoire, seigneur & baron de Saint Sauveur, &c. ayeule de feu *N*. . . . de Saint Sauveur, écuyer du Roi & de monseigneur le Dauphin, ainsi que de l'évêque de Bazas, du chevalier de Saint Sauveur, chef de brigade dans les Gardes du Corps & brigadier des armées du Roi, & de *Vital-Auguste*, comte de Nozieres, colonel du régiment de Flandres, marié le 17 Mars 1760. avec *Françoise-Marie* Terray de Rosieres, fille du procureur général de la Cour des Aides, & de *N*. . . . le Nain, fille de défunt *N*. . . . . le Nain, intendant du Languedoc; 5. *Adam*, seigneur & prieur commendataire du prieuré de Sainte Ennemie; 6. *André* de Châteauneuf de Randon, seigneur de Saint Jean & du Bleymard, mort en 1697. 7. *Jacques-Timoléon*, qui suit; 8. *Marie-Anne*, morte en 1714. 9. *Anne* de Châteauneuf de Randon, rapporté ci-après.

Jacques-Timoléon de Châteauneuf de Randon, coseigneur & comte du Tournel, baron d'Alenc, &c. capitaine de Cavalerie, épousa par contrat du 29 Mars 1699. *Jeanne-Rose* de Rousseau de Lanvaux du Diarnelé, en Bretagne, dont, 1. *Alexandre* de Châteauneuf de Randon, mort jeune; 2. *Louise-Claude* de Châteauneuf de Randon, qui a hérité des

biens de la maiſon du Tournel, la ſubſtitution ayant été ouverte en ſa faveur, par arrêt du Parlement de Toulouſe du 23 Août 1723. après trente années de procès, au préjudice d'*Anne* de Châteauneuf, ſon oncle, qui ſuit; elle épouſa *Charles* de Molette, marquis de Morangies, baron de Saint Alban, ſeigneur de Villefort, la Gardeguerin, &c. lieutenant général des armées du Roi; 3. *Jeanne-Michelle* de Châteauneuf de Randon, mariée en Bretagne au mois de Janvier 1729. avec *Jean* du Jourdain, chevalier, ſeigneur du Couedor, &c.

Anne de Châteauneuf de Randon II. du nom, baron du Tournel, ſeigneur du mandement de Saint Etienne du Val-Donné, Grandjac, Préfontaine, &c. capitaine de Cavalerie, a eu de *Magdelene* la Roque du Maſel, 1. *Alexandre* de Châteauneuf de Randon du Tournel, prevôt de l'égliſe Cathédrale de Mende, prieur de Saint Martin du Pin; 2. *Pierre*, qui vit ſans alliance; 3. *Guillaume*, qui ſuit; 4. *Antoinette*; 5. *Françoiſe*; 6. *Marie-Anne*, morte religieuſe Bernardine à l'abbaye de Mercoire.

Guillaume de Châteauneuf de Randon du Tournel, ſeigneur du mandement de Saint Etienne du Val-Donné, Garjac, Préfontaine, d'Iſſinges, du Marazel, de Nozieres, coſeigneur d'Hiſpagnac, &c. dit le comte de Châteauneuf-Randon, capitaine de Cavalerie au régiment de Clermont-Prince, & chevalier de Saint Louis, a épouſé par contrat de mariage du 19 Avril 1755. *Paule* de Launay, fille de *Louis*, & de *Paule* Laſerle, & niece de M. de Saint Vallery, receveur général des Finances de Flandres & du Hainault, dont,

1. *Marie*, née le 28 Octobre 1756.

2. *Alexandre*, né le 19 Octobre 1757.

3. *Pierre*, né le 27 Octobre 1759.

Les armes : *d'or, à trois pals d'azur, au chef de gueules.*

COMEAU DE CRÉANCEY, en Bourgogne : Famille qui remonte à *Guy* de Comeau, qui fit en 1495. une fondation en l'égliſe paroiſſiale de Pouilly en Auxois, comme il paroît par le titre de cette fondation, & les lettres patentes du roi Charles VIII. où il eſt qualifié de noble *Guy* de Comeau. Il eut pour fils,

Claude de Comeau, écuyer, marié en l'an 1520. avec *Jeanne* de Giſſey, de laquelle eſt iſſu,

Jean de Comeau I. du nom, écuyer, marié en 1550. avec *Catherine* Colard, fille d'*Oudot* Colard, écuyer, ſecrétaire du Roi, maiſon, couronne de France & de ſes Finances, & de *Pernette* Damans, dont,

Jean de Comeau II. du nom, écuyer, ſeigneur de Chaſſenay, & autres lieux. Il ſe maria en 1597. à *Marguerite* Ocquidem, fille de *Bénigne* Ocquidem, conſeiller au Parlement de Dijon. De ce mariage naquirent cinq garçons, & deux filles, qui furent religieuſes Urſulines.

Antoine, ſecond fils, ſeigneur de Créancey, &c. fut maître d'hôtel ordinaire du Roi le 14 Novembre 1644. gouverneur de la ville de Nuys, gentilhomme de la chambre de M. le prince de Condé, ſon lieutenant au château de Dijon : il commanda pour

le Roi dans ledit château le 7 Juin 1641. & reçut le même jour en cette qualité un ordre du Roi, pour bien & sûrement garder le sieur de Beaujeu, & d'autres gentilshommes, qui accompagnoient la princesse *Anne*, afin de passer avec elle en Franche-Comté. Il testa le 12 Octobre 1669. & de son mariage contracté le 13 Juin 1634. avec *Marguerite* Catherine, fille de *Pierre* Catherine, sieur de Varange, &c. conseiller au Parlement de Bourgogne, il eut pour enfans, 1. *Pierre*, qui suit; 2. *Nicolas*, enseigne au régiment des Gardes Françoises; 3. *Bénigne* de Comeau, prieur de Saint Jacques, au fauxbourg d'Arnay-le-Duc; 4. *Antoine* de Comeau, prieur de Saint Sauveur; 5. *Henri*, filleul de *Henri* de Bourbon, tué au siége de Candie contre les Turcs; 6. *François*, tué au siége de Lille.

Pierre de Comeau, chevalier, seigneur de Créancey, de Beaume, la Lochere & Pauthier, lieutenant de Roi des pays d'Auxerrois, Autunois & Auxois, puis gouverneur de la ville de Nuys par lettres du 8 Mars 1670. eut ordre du Roi, par une lettre du 30 Mars 1671. de se trouver aux Etats de Bourgogne, pour s'y employer pour le bien de son service, & le 29 Juillet, il fut pourvu d'une charge de lieutenant de Roi dans la province de Bourgogne. Il avoit servi long-temps dans le régiment des Gardes Françoises, & fait quatre campagnes; sçavoir, une à Candie, sous les ordres de M. de la Feuillade; une autre en Lorraine, à la suite de M. le prince de Condé; une troisieme en Franche-Comté, sous les ordres de M. le maréchal de Navailles, & la quatrieme, à la prise de Besançon. Il avoit épousé en premieres noces le 31 Mai 1672. *Jeanne* de Maillard, fille de *N*. . . . . de Maillard, conseiller du Roi, maître ordinaire en sa Chambre des Comptes à Dijon, & de *Catherine* Perard; & en secondes noces par contrat du 19 Avril 1685. *Marie-Anne* Aubert de la Ferriere, fille de *Pierre* Aubert de la Ferriere, seigneur de Vincelles, Vincelotte, &c. maître d'hôtel ordinaire de la chambre du Roi, chevalier de l'ordre de Saint Michel, & de *Catherine* de Bastonneau, & niece de la comtesse de la Riviere. *Pierre* de Comeau fut maintenu dans sa noblesse par ordonnance de M. Bouchu, intendant de Bourgogne en 1669. Du premier lit il eut un fils, nommé *Bénigne* de Comeau, qui a été pendant cinq ans page de feu *Henri-Jules* de Bourbon, & lieutenant de Cavalerie au régiment de Condé. Du second lit sont issus, 1. *Pierre*, garde marine, mort jeune; 2. *Nicolas*, qui suit; 3. *Marie* de Comeau, mariée le 4 Décembre 1707. à *Pierre* de Joumart de Tison d'Argence, baron de Saint Pierre du Mont.

Nicolas de Comeau, chevalier, seigneur de Créancey, Vincelles, Sauvegoul & Poumard, commandant du régiment de Médoc, Infanterie, chevalier de Saint Louis, gouverneur de la ville de Nuys, & lieutenant de Roi au gouvernement de Bourgogne, par provisions du 4 Août 1720. eut ordre du Roi, par une lettre du 28 Février 1739. de se trouver aux Etats de Bourgogne. Il épousa par contrat du 28 Février 1720. *Jacqueline-Marie* Maniquet, fille de *Joseph*

Nicolas, écuyer, dont sont issus, 1. *Joseph-Nicolas*, qui suit; 2. *Nicolas* de Comeau, capitaine au régiment de Médoc; 3. *Bénigne*, aussi capitaine au même régiment; 4. une fille, morte en bas âge.

Joseph-Nicolas de Comeau, capitaine lieutenant au régiment de Marbœuf, Dragons, chevalier de Saint Louis, seigneur de Créancey, Beaume, la Lochère & Pauthier, gouverneur de Nuys, s'est marié par contrat du 27 Août 1753. avec *Elisabeth* le Pelletier de Clery, fille de *Jacques*, écuyer, seigneur de Clery, & autres lieux.

Cette famille a pris des alliances dans celles de Vienne, Joumard de Tison d'Argence, Montperoux de Bretagne, Valon-Mimeur, &c.

Il y a une autre branche de Comeau, connue sous le nom de Comeau-Pont-de-Vaux.

Les armes: *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois étoiles d'or, à six raies cometées d'argent.*

COURBON: C'est le nom de famille de la maréchale de la Mothe-Houdancourt & du comte de Blénac, dont les armes sont: *d'azur, à trois fermeaux d'or, l'aiguillon en pal.*

Le marquis de Courbon, neveu de madame de Jalais portoit la concession *d'une étoile fleurdelisée d'or en chef.*

COURBONS: Terre située au diocèse de Digne, qui fut donnée avec plusieurs autres seigneuries, en l'an 1472. par le roi *René*, comte de Provence, à *Honoré* de Berre, son conseiller & grand chambellan. Sa fille, *Honorade* de Berre, la porta en mariage à *Louis* de Villeneuve, seigneur de Trans. Leur fille, *Charlotte* de Villeneuve, dame de Courbons, la porta en 1497. à *Nicolas* de Grimaldi, seigneur d'Antibes. *Honoré* de Grimaldi, fils de *Jean-Henri*, pour qui elle avoit été érigée en marquisat en Mars 1646. la vendit à *André-Joseph* de Brancas, & le fils de celui-ci l'a revendue à *Alexandre* de Roux, seigneur de Gaubert. *Voyez* ROUX DE LA RIC & GAUBERT.



ARTICLES à ajouter à la lettre D.

DANÈS : A ce que j'ai dit de cette ancienne famille, *Tome II.* de ce *Dictionnaire*, p. 6. *col.* 1. *suppléez* ce qui suit : M. de Bisseaux, ambassadeur de France en Angleterre fait descendre les Danès de Paris, d'un nommé *Egebert* Danès, seigneur Anglois.

Tristan l'Hermite prétend que les Danès étoient connus en France dès les premieres Croisades, dont cette famille porte les marques dans les croix dont ses armes sont composées. Selon cet Auteur, deux Danès passerent en l'an 1440. à Naples avec le duc d'Anjou. Ils y ont établi une branche, qui subsistoit en 1620. en la personne de Don *Scipion* Danès, gouverneur de la ville de Crany.

Amelot de la Houssaye parle d'un Danès, procureur général du Parlement de Paris, sous les rois Louis XII. & Charles VIII.

Au reste, on ne peut pas disconvenir que cette famille étoit déjà ancienne & illustre dès le temps de *Pierre* Danès, évêque de Lavaur, ambassadeur du roi François I. au Concile de Trente, précepteur & confesseur de François II. mort à Paris le 27 Avril 1577. âgé de quatre-vingts ans. *Genebrard*, archevêque d'Aix, dans l'Oraison funebre de cet évêque, ainsi que messieurs de Sainte-Marthe, M. de Thou & d'autres Auteurs, disent qu'il étoit de l'ancienne & illustre famille de Danès : *Ex illustri & antiquâ Danescorum familiâ erat oriundus.*

Jacques Danès, seigneur de Marly-la-Ville, conseiller au Parlement de Paris, président en la Chambre des Comptes, prevôt des Marchands & conseiller d'Etat, étoit un homme sçavant, sur-tout dans la langue Grecque & les Belles-Lettres. *Jacques*, son fils, en premier lieu président de la Chambre des Comptes & intendant en Languedoc, fut évêque de Toulon en 1640. Il mourut à Paris en odeur de sainteté le 5 Juin 1662. *N.* .... Danès, conseiller-clerc au Parlement de Paris, a recueilli les ouvrages de *Pierre* Danès, évêque de Lavaur, & en a donné la vie en 1731.

Cette famille ne subsiste plus que dans *Antoine-Pierre-Hilaire* Danès, chevalier, seigneur & comte de Seris, baron de la Mothe, & autres lieux, ci-devant conseiller au Parlement de Paris, puis le 2 Juin 1740. conseiller du Roi en ses Conseils, ensuite président de la Cour des Aides, & en Janvier 1760. gouverneur de la ville & habitans de Saint Denis en France. Il vient d'obtenir des patentes de chevalier grand-croix de l'ordre Portugais royal & militaire de Christ, pour récompense des services que ceux de sa famille ont rendus depuis plusieurs siécles à l'Eglise.

Les armes sont : *d'azur, à trois croix pattées d'or, avec un chevron de même.*

DEFFAUD (du), ou DEFFEND, seigneur de la Lande : Maison connue en Bourgogne, par son attachement aux ducs de

la seconde maison de Bourgogne, & qui l'étoit plusieurs siécles auparavant, comme il est prouvé par les titres qu'elle a conservés. On voit, entr'autres pieces de cette famille, un titre de l'an 1200. où les seigneurs de la Lande signerent à une translation de Reliques, qui se fit sur leurs terres; & par un autre acte, daté de l'an 1307. on voit deux seigneurs du Deffaud, qui y sont qualifiés chevaliers, lesquels firent une confédération avec *Bernard* de la Tour du Pin. Il y a eu plusieurs branches de leur nom, dont l'origine paroît perdue. Il en reste encore deux aujourd'hui, dont l'aînée subsiste dans la personne de *Loup-Achilles*, comte du Deffaud & d'Ordon, seigneur d'Annery, & autres lieux. La seconde existe en la personne de *Jean-Baptiste-Jacques-Charles* du Deffaud, marquis de la Lande, ci-devant colonel d'un régiment de Dragons, brigadier des armées du Roi, & lieutenant général de l'Orléannois, qui mourut le 24 Juin 1750. Il avoit épousé *Marie-Anne* de Trichi de Chamton, de laquelle il ne laisse point d'enfans, & étoit fils de *Jean-Baptiste* du Deffaud, marquis de la Lande, lieutenant général des armées du Roi & de l'Orléannois, & gouverneur du Neuf-Brisac. Il a pour frere *Jean-Baptiste-Jacques-Charles* du Deffaud, seigneur & marquis de la Lande, colonel d'un régiment d'Infanterie, par la mort de son frere, auquel il a succédé dans la lieutenance générale de l'Orléannois. Voyez le *Mercure de France du mois de Novembre* 1750.

Les armes de cette famille sont: *d'argent, à la bande de sable, accompagnée en chef d'une merlette de même.*

DEJEAN, à Toulouse, à Pau en Béarn, & à Paris.

Gilbert Dejean fut choisi pour être un des capitouls de la ville de Toulouse, dans un temps que cette place n'étoit donnée qu'à la Noblesse. Il eut quatre enfans de son mariage avec demoiselle de Cassagne, qui furent, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Raymond*; 3. *Antoine*; 4. *Richard*, tous auteurs chacun d'une branche, rapportées les unes après les autres.

PREMIERE BRANCHE.

Jean se fixa à Toulouse; ses enfans ont pris le parti de la Robe & ont exercé jusqu'à présent successivement des charges de conseiller au Parlement.

SECONDE BRANCHE.

Raymond, second fils de *Gilbert*, se fixa à Pau en Béarn, à l'occasion d'un certain bien que son pere y avoit, & qu'il lui donna pour ses droits de légitime. Il fut reçu aux Etats généraux de la province dans le Corps de la Noblesse, en qualité de seigneur de la terre de Lezons, le 18 Juin 1659. Il eut de son mariage avec *Anne* de Donis, 1. *Richard* Dejean, qui suit; 2. *Pierre*, qui a servi toute sa vie avec distinction, & est mort chevalier de Saint Louis, & capitaine au régiment de la Reine; 3. *François*, qui servit aussi dans le même régiment, en qualité de lieutenant; mais ses blessures ne lui permettant pas de continuer le service, il se retira en Béarn, où il fut reçu aux Etats de la province dans le Corps de la Noblesse; 4

Anne, mariée avec *N.* . . . . de Belloc, seigneur, baron de Lespourcy, &c. & conseiller au Parlement de Navarre, par contrat du 19 Avril 1673. 5. *Perrette*, religieuse Carmelite.

Richard Dejean servoit dans les Mousquetaires de la garde du Roi, lors de la mort de son pere. Ses affaires le forcerent à quitter le service. Il fut reçu aux Etats généraux dans le Corps de la Noblesse, le 3 Septembre 1669. & il se maria par contrat du 11 Janvier 1673. avec *Marie-Françoise* Dupin, fille unique & héritiere de *N.* . . . . Dupin, seigneur de Florence, conseiller en la Chambre des Comptes de Pau (*a*), qui résigna à son gendre son office de conseiller. Il en obtint les provisions, mais il mourut avant de les recevoir. Il eut de son mariage plusieurs enfans; sçavoir, 1. *Raymond*, qui suit; 2. *Richard*, qui servit pendant l'espace de quarante-six ans, étant mousquetaire deux ans, garde marine trois, & capitaine dans le régiment Royal Comtois dix-sept ans; après quoi il fut nommé commandant du Fort-Louis, en Amérique, par brevet du premier Décembre 1717. & chevalier de Saint Louis le 22 Mai de la même année; mais s'étant embarqué pour aller prendre possession de son commandement, il fut pris par les Forbans, qui le pillerent & le blesserent dangereusement; ce qui le força de repasser en France, où il obtint une pension de dix-huit cents livres, & y mourut, sans laisser de postérité de son mariage avec *N.* . . . . . de la Roque, laquelle étoit d'une ancienne famille de Lorraine; 3. *Pierre*, qui servit le Roi pendant cinquante ans, d'abord en qualité de lieutenant dans le régiment de Limoges, puis capitaine dans celui de Gassion; après la réforme de ce régiment, il fut capitaine major au régiment de Bosse, suivant ses brevets des 20 Septembre 1696. 12 Février & 8 Décembre 1702. 21 Décembre 1704. 5 Novembre 1709. & 8 Juillet 1719. & commandant de Saint Louis, par brevet du 19 Août 1723. puis commandant de Maubeuge, par commission datée du 7 Septembre 1730.

Raymond Dejean fut marié avec mademoiselle des Ans, fille unique & héritiere de *N.* . . . . seigneur d'Arcix, & de *N.* . . . . de Ribaux, dont, 1. *Jean-Henri*, qui suit; 2. *Jean-Baptiste*, chanoine de Lescar, reçu, *in vim nobilitatis*, aux Etats généraux de la province dans le Corps de la Noblesse, chancelier dans l'Université de Pau, & abbé commendataire de l'abbaye royale de Saint Pée en Bigorre, lequel, en cette qualité, occupoit la premiere place des Etats, après l'évêque, & étoit président aux Etats en son absence.

Jean-Henri Dejean épousa par acte du 7 Mars 1724. *Marie* de Salices-Leme, fille unique & héritiere de *N.* . . . . de Salices-Leme, vicomte de Sadirac, &

(*a*) *Il étoit cousin germain de M. de Marca, président à mortier au Parlement de Navarre, successivement évêque de Couserans, archevêque de Toulouse, visiteur & intendant général de la Catalogne, du Roussillon & de la Sardaigne, & enfin nommé à l'archevêché de Paris.*

d'*Esther* de Remy. *Voyez* SALICES. Il fut reçu aux Etats généraux de la province dans le Corps de la Noblesse, le 14 Juin 1725. & prit possession de la charge de conseiller au Parlement de Navarre le 16 Décembre 1732. Il en continue l'exercice depuis cette époque. Il a eu une fille, mariée à M. le président d'Esquille. *Voyez* ESQUILLE, *Tome IV.* du *Dictionnaire*, ou *Tome I.* de ce *Supplément*.

TROISIEME BRANCHE.

Antoine Dejean, troisieme fils de *Gilbert*, se maria à Bordeaux & s'y fixa. Il eut deux garçons. L'aîné n'eut que des filles, mariées dans les meilleures maisons du Bazadois & de la Saintonge. Le cadet se fixa à Paris. Il y mourut étant revêtu d'une charge de secrétaire du Roi à la grande chancellerie. Il eut deux garçons, dont l'aîné, appellé M. Dejean-Manville, fut mousquetaire en l'an 1696. enseigne au régiment des Gardes Françoises en 1701. sous-lieutenant en 1702. lieutenant en 1703. colonel du régiment de Bosse en 1708. brigadier des armées du Roi en 1719. maréchal de camp en 1734. & lieutenant général au mois de Février 1743. Il a servi avec distinction pendant plus de cinquante ans, & a eu de très-beaux commandemens, entr'autres celui du camp de Givet. Son frere cadet, qui a été long-temps grand-maître des Eaux & Forêts, vit noblement à Paris. Voyez le *Mercure du mois de Septembre* 1745.

QUATRIEME BRANCHE.

Richard Dejean, quatrieme fils de *Gilbert*, se fixa à Toulouse. Il y fut capitoul, comme son pere. Il eut deux enfans; le premier, appellé *Jean-Baptiste*, qui suit; la postérité du second vit dans ses terres, près de Toulouse.

Jean-Baptiste Dejean-Launac, d'abord conseiller, puis maître des requêtes, eut de son mariage avec *N....* de Mauléon de Foix-Rabat, comtesse de Conserans, une fille, mariée avec *N....* de Modave, chef d'Artillerie. De ce mariage est née une fille, nommée *Elisabeth*, dame d'Hemeri, près la Queille en Brie, mariée le 2 Octobre 1739. à *François-Alexandre*, comte de Polignac, lieutenant de vaisseaux du Roi, depuis colonel du régiment d'Enghien, Infanterie, aujourd'hui maréchal de camp, dont est né un fils, *Melchior-Alexandre-Hercules* de Polignac, né le 23 Juillet 1742. qui est colonel d'un régiment de Milice Royale, & une fille, appellée *Claude-Françoise-Elisabeth-Julie*, née le 5 Août 1740. mariée le 14 Février 1759. à *N....* Pelot, conseiller au Parlement de Paris, son cousin, comte de Treviers en Normandie.

Les armes de Dejean de Lezons sont: *d'azur, à l'aigle éployée d'or, & au chef de gueules, chargé de trois fleurs de lys d'or, 2 & 1.*

DELEVAL: Famille du Cambresis, qui porte: *d'argent, à la croix de gueules, avec un vivre d'azur en chef, brochant sur le tout.* Cimier: *une tête & un col de sanglier au naturel, avec le casque de gueules & d'or de six grilles, accompagné d'un bourrelet de même.* Pour supports: *deux aigles.*

Cette noblesse est dénommée

dans les catalogues des anciennes familles patrices de Cambray. *Guillaume* Deleval, chevalier, fut prevôt de la ville de Cambray, en 1194. & en 1206. *Goſſwin* Deleval, chevalier, fils dudit *Guillaume*, fut préſent à une donation qu'*Alard*, ſeigneur d'Antoing, fit à l'abbaye de Cantinpret, avec *Raymond* de Croiſilles, & dix-neuf chevaliers ou écuyers, en 1265.

Jean Deleval, chevalier, fut préſent, avec pluſieurs autres, tant chevaliers qu'écuyers, à la ratification que fit *Enguerrand* IV. du nom, ſire de Coucy, de Montmirail, &c. du conſentement de ſa femme, *Marguerite* de Gueldres, de toutes les donations que ſes ancêtres, ſeigneurs d'Oiſy, avoient faites à l'abbaye de Continpret. Ce même *Jean* Deleval fut grand bailli du Cambreſis en 1267.

Gilles Deleval étoit bailli de *Guillaume* de Flandres, ſeigneur de Crevecœur, en l'an 1292.

Jacques Deleval, chevalier, ſeigneur de Warneton en Flandres, épouſa *Jeanne* de Châlon.

Roger Deleval, chevalier, ſeigneur de Deleval en Warneton, épouſa vers l'an 1370. *Marguerite* de Lannoy, fille d'*Hugues*, ſeigneur de Lannoy & du Lys, & de *Marguerite*, dame & héritiere de Maingoval, dont il eut, 1. *Jacques* Deleval, qui ſuit; 2. *Robert* Deleval, chevalier, gouverneur du château Daucy, qui épouſa en premieres noces *N*.... Vrehte, & en ſecondes noces *Jeanne* de Bigne, dont il eut trois filles; ſçavoir, *Marie* Deleval, épouſe de *Jean* de Lettendre, écuyer; *Catherine* Deleval, mariée à *Pierre* de Maës, chevalier, & *Peronne* Deleval, épouſe de *Valeran*, ſeigneur de Vavrin, auſſi chevalier.

Jacques Deleval, chevalier, ſeigneur de Deleval en Warneton, mourut en 1402. Il avoit épouſé *Marie* Parolles, fille de *Guillaume*, chevalier, ſeigneur de Saint Ghin en Mélanthois, & de *Jeanne* Deſprés, dont, 1. *Hugues* Deleval, marié à *N*..... le Neveu, mort ſans poſtérité; 2. *Guy* Deleval, qui ſuit; 3. *Georges* Deleval, qui a fait la branche des ſeigneurs du Ponchel, rapportée ci-après; 4. *Catherine* Deleval, épouſe de *Pierre* de Promeſque, écuyer; 5. *Marie* Deleval, épouſe de *Jean* de Liſandre, écuyer.

Guy Deleval, écuyer, ſeigneur de Deleval en Warneton, épouſa *Iſabelle* Mallet de Coupigny, dont il eut, 1. *Jean* Deleval, qui ſuit; 2. *Marie* Deleval, épouſe de *Jean* Fremault, écuyer.

Jean Deleval, écuyer, ſeigneur de Deleval en Warneton, épouſa *Gillette* de la Vacquerie, dame de Luziers en Picardie & de Floris, dont il eut, 1. *Richard* Deleval, qui ſuit; 2. *Soyer* Deleval, doyen de l'égliſe cathédrale de Châlon-ſur-Saône; 3. *Jeanne* Deleval, épouſe de *N*.... de Reneſcure, écuyer.

Richard Deleval, écuyer, ſeigneur de Deleval en Warneton, de Luziers & de Floris, épouſa *N*.... dont il eut,

Martin Deleval, écuyer, ſeigneur de Graincourt, qui vivoit encore en l'année 1516. Il avoit épouſé *Guilaine* de la Vacquerie, *alias* *Jeanne* de Beaumont en Artois, dont il eut, 1. *Hugues* Deleval, qui ſuit; 2. *Jean* Deleval, qui a fait la branche des ſeigneurs de Monville, rapportée ci-après; 3. *Magdelene* Deleval,

épouse de *Guillaume* de Buissi, écuyer, seigneur de Louvez, &c.

Hugues Deleval, chevalier, seigneur de Graincourt, &c. fit sa preuve de noblesse à l'Election d'Artois en 1588. dans laquelle il est dit que ses ancêtres étoient originaires de Warneton. Il épousa *Jeanne* de la Fosse, dont il eut,

Philippe Deleval, chevalier, seigneur de Graincourt, de la Hamaide, de Briaste, Deninel, &c. Il fut grand bailli de Douay, & mourut le 9 Décembre 1605. Il avoit épousé en premieres noces *Magdelene* de Croix, fille de *Jean*, seigneur de Wasquehal, & de *Marie* de Tenremonde; en secondes noces *Colle* de Manchicourt, dont il n'eut pas de postérité. Du premier lit naquirent, 1. *Maximilien* Deleval, qui suit; 2. *Marie* Deleval, épouse de *Charles* le Baudouin, chevalier, seigneur de Briaste, &c.

Maximilien Deleval, chevalier, seigneur de Deleval en Warneton, de Graincourt & de la Humaide, avoit épousé *Yolande* de Malery, fille de *Jacques*, & de *Françoise* Monchin, dont il eut, 1. *Philippe* Deleval II. du nom, qui suit; 2. *Pierre* Deleval, officier au service du roi d'Espagne, tué à la bataille de Fleurus; 3. *Marie* Deleval, épouse de *Louis* de Grebert, chevalier, seigneur de Douchy & d'Oissonville, chevalier d'honneur au Conseil d'Artois, mort en l'an 1627. Il eut de son mariage une fille, qui épousa le baron de Nedonchel.

Philippe Deleval II. du nom, chevalier, seigneur de Deleval en Warneton, de Graincourt, de la Humaide, de Briaste, Deninel, &c. épousa *Anne* de Larmoy, fille de *N.....* de Larmoy, seigneur de Hautpont, dont il eut, 1. *Louis-Jean-Baptiste* Deleval, qui suit; 2. *Casimir* Deleval, religieux à l'abbaye de Saint Wast à Arras.

Louis-Jean-Baptiste Deleval, chevalier, seigneur de Deleval en Warneton, de Graincourt, de Briaste, &c. épousa *Françoise* de Bonmarchiez. Cette branche a existé à Mons en Hainault; & elle est éteinte.

Branche des seigneurs de Monville.

Jean Deleval, écuyer, seigneur de Monville, fils puîné de *Martin* Deleval, & de *Guilaine* de la Vacquerie, épousa *Claire* de Beaumont, en Cambresis, fille de *Nicolas*, seigneur de Serenvilliers, & d'*Adrienne* de Wancquetin, dont il eut, 1. *Christophe* Deleval, qui suit; 2. *Jean* Deleval, écuyer, capitaine d'une compagnie de gens de pied, mort en 1572. Il avoit épousé *Jeanne* de Siennes, fille du seigneur de Saint Martin, dont il n'y eut pas de postérité; 3. *Antoine* Deleval, religieux à l'abbaye de Saint Wast à Arras; 4. & 5. *Anne* & *Claire* Deleval, religieuses.

Christophe Deleval, chevalier, seigneur de Monville, de Monchipreux, des Essarts, &c. fut capitaine d'une compagnie de Chevaux Légers. Il épousa en l'an 1530. *Claire* de Grebert, fille de *Jean*, seigneur de Blécourt, & de *Jacqueline* de Maulde, dame de Breucq, dont il eut, 1. *Marie* Deleval, dame de Blecourt, épouse de *François* d'Yves, chevalier, seigneur de Poix en Hai-

nault, dont une fille, chanoinesse à Nivelle, qui épousa *Lamoral* de Landas, baron de Graincourt; 3. *Jacqueline* Deleval, épouse de *Philippe* de Boffles, chevalier, seigneur de Souchez.

Branche des seigneurs du Ponchel.

Georges Deleval, écuyer, fils puîné de *Jacques* Deleval, chevalier, seigneur de Deleval en Warneton, & de *Marie* Parolles, fut conseiller & gentilhomme du prince de Chimay. Ayant tué à Lillers un des premiers conseillers du duc de Bourgogne, il se retira à Rhodes, où il fut en grande considération, & y commanda plusieurs galeres. On lui donna la croix de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, à cause des grands & importans services qu'il avoit rendus à la Religion de Malte, sans être obligé à faire ni preuves, ni vœux dans la suite. Il revint en Flandres à la persuasion du prince de Chimay; mais il ne put obtenir son pardon, ni rentrer dans ses biens qui avoient été confisqués. Il épousa *N....* de Raoust, dont il eut,

Jean Deleval, qui étoit en bas âge, quand il perdit son pere à Lillers en l'an 1500. Il épousa en premieres noces *Catherine* Sault; en secondes, *Jeanne* de Lieres, & en troisiemes, *Gasin* le Brun.

Du premier lit il eut, 1. *Christophe* Deleval, qui suit; 2. *Louis* Deleval, qui résidoit à Beauvais, & a servi long-temps dans les armées du roi de France; 3. *Georges* Deleval, mort en 1521. d'une blessure qu'il reçut au bras au fauxbourg de Saint Venant; 4. *Alard* Deleval, qui a fait la branche des seigneurs de la Marche, rapportée ci-après.

Du second lit naquit une fille, nommée *Marie* Deleval, épouse de *Jean* Hauvel, écuyer.

Du troisieme lit il eut deux enfans, qui furent, 1. *Jean* Deleval, lequel servit long-temps dans les troupes de l'Empereur, & avoit épousé *Barbe* Sichay, fille de *Jean*, écuyer, de qui il n'eut point de postérité; 2. *Frédéric* Deleval, archer de la garde de madame la princesse gouvernante des Pays-Bas.

Christophe Deleval, écuyer, fut mayeur de la ville d'Aire en Artois, où il mourut. Il avoit épousé en premieres noces *Jeanne* Cordon, & en secondes noces *Jeanne* Cauderon, fille de *Baudouin*, & de *Jeanne* Dunet, sa femme.

Du premier lit il eut un fils, nommé *Georges-Philippe-Frédéric* Deleval, mort sans alliance.

Du second lit sont issus, 1. *Jean* Deleval, qui suit; 2. *Barbe* Deleval, mariée en premier lieu à *François* Roland, écuyer, & en second lieu à *Adrien* de Grebert, aussi écuyer; 3. *Guillemette* Deleval, mariée à *Jean* Manessier, seigneur de Fontaine; 4. *Claude* Deleval, religieuse à Aire; 5. *Marie* Deleval, mariée deux fois.

Jean Deleval, écuyer, seigneur du Ponchel, & autres lieux, mourut le 27 Septembre 1553. Il avoit épousé *Marguerite* Couronnel, fille de *N....* Couronnel, & de *Jeanne* de Bernicourt, dont il eut, 1. *N....* Deleval, morte fille; 2. *Marguerite* Deleval, dame du Ponchel, qui épousa *Hugues* de Beauffort,

seigneur du Saulchoy & du Corrois.

Branche des seigneurs de la Marche.

Alard Deleval, écuyer, fils de *Jean*, & de *Catherine* Sault, sa premiere femme, mourut en 1543. Il avoit épousé *Marie* Raulin, fille de *Guillaume*, & de *Barbe* de Bernemicourt, sa troisieme femme, dont il eut, 1. *Jean* Deleval, qui suit; 2. *Philippe* Deleval, qui épousa *Barbe* Proumer, dont il n'eut point de postérité; 3. *Magdelene* Deleval, épouse de *Pierre* le Maire, écuyer, seigneur de Belquin.

Jean Deleval, écuyer, épousa en 1552. *Anne* de la Saulch; dont il eut, 1. *Alard* Deleval II. du nom, qui suit; 2. *Anne* Deleval, épouse d'*Hector* le Merchier, seigneur du Payage, &c. 3. *Michel* Deleval, marié à *N.*.... de laquelle il eut *Barbe* Deleval, épouse de *Jean* Daine, seigneur de Becu.

Alard Deleval II. du nom, écuyer, seigneur de la Marche, épousa le 21 Mai 1579. *Anne* de Belvalet, fille de *Pierre*, seigneur de Pomeras, & de *Jeanne* de Loës, dont il eut, 1. *Guilain* Deleval, abbé de Choques en Artois; 2. *Maximilien* Deleval, qui suit; 3. *Marguerite* Deleval, épouse de *Maximilien* le Merchier, seigneur de Renaucourt; 4. *Alix* Deleval, épouse de *Jacques* de Fremicourt, écuyer.

Maximilien Deleval, écuyer, seigneur de la Marche, & autres lieux, mourut quelques années avant son pere. Il avoit épousé le 31 Décembre 1605. *Catherine* Payen, fille de *Ponthus*, écuyer, seigneur des Essarts, de la Bouquiere, &c. & de *Catherine* le Hardy, sa premiere femme: étant veuve, elle se remaria à *Louis* de Boutry, écuyer, seigneur de Frevilles. *Maximilien* Deleval eut de son mariage, 1. *Maximilien* Deleval II. du nom, qui suit; 2. *Jacques* Deleval, qui a fait la branche des seigneurs de Sains-lez-Marquion, rapportée ci-après; 3. *Jeanne* Deleval, religieuse chanoinesse à l'abbaye d'Avesne-lez-Arras, morte le 15 Janvier 1625. âgée de seize ans; 4. *Marie-Claire* Deleval, épouse en premieres noces d'*Ignace* Vuignon, écuyer, seigneur d'Ovencourt, & en secondes noces de *Jacques-Philippe* des Masures, seigneur du Val-Bernard; 5. *Charles* Deleval, mort au service d'Espagne.

Maximilien Deleval II. du nom, écuyer, seigneur de la Marche, &c. épousa le 21 Janvier 1639. *Thérese* de Citey, fille de *Maximilien* de Citey, écuyer, seigneur de Mofles, & d'*Isabeau* de Bonmarchiez, dont il eut, 1. *Robert* Deleval, écuyer, seigneur de Ponche, capitaine d'Infanterie au service d'Espagne; 2. *Jacques* Deleval, qui suit; 3. *Marie-Catherine* Deleval, qui épousa en premieres noces *Louis* Raulin, écuyer, seigneur de Belval, & en secondes noces *N.*.... de la Buissiere, écuyer, seigneur de Lugy.

Jacques Deleval, écuyer, seigneur de la Marche, de Ponche, &c. épousa à Lillers le 20 Juillet 1681. *Jeanne* Deleval, sa cousine germaine, fille de *Jacques* Deleval, & de *Marie* de Haynin, dont il eut; 1. *François* Deleval, qui suit; 2. *Charles-Joseph* Deleval, écuyer, sei-

gneur de la Tour, officier au régiment de Saint Valier, mort le 20 Septembre 1708. 3. *Jeanne-Elisabeth* Deleval, qui épousa en premieres noces *Louis-Ernest* de Marbais, écuyer, seigneur du Vervalle, & en secondes noces *Michel-Ignace* de Gantès, chevalier, seigneur d'Ablainsvelle, de Rebeque & de Saint Marcq, seigneur & patron de Foncquevillers, fils de *Michel* de Gantès, chevalier, seigneur de Valbonnette, ancien capitaine de Cavalerie au régiment Royal des Cravates. Du premier lit naquirent quatre enfans, dont trois garçons & une fille; sçavoir, 1. *N.* . . . . de Marbais, chevalier de Saint Louis, major du régiment Royal des Carabiniers, mort en 1746. 2. *N.* . . . . . de Marbais, officier au régiment des Gardes Wallonnes; 3. *N.* . . . . . de Marbais, lieutenant colonel au service du roi d'Espagne; 4. *Rosalie* de Marbais, épouse de *N.* . . . . de Servins. Du second lit elle eut deux fils, l'un nommé *François-Michel-Bernard* de Gantès, chevalier, seigneur d'Ablainsvelle, & l'autre *Robert-Antoine* de Gantès, capitaine de Dragons.

François Deleval, écuyer, seigneur de la Marche, d'Athins, de Rougefay, d'Ignaucourt, de Butin, de Ponche, &c. mort le 30 Août 1754. au château de Gurchin, avoit épousé *Florence* de Roye, morte le 14 Décembre 1755. Ils ont laissé deux filles de ce mariage, qui sont, 1. *Jeanne-Josephe-Florence-Adrienne* Deleval, dame d'Athins, de Rougefay, d'Ignaucourt, de Butin, &c. mariée le 25 Mai 1744. à *Eugene-François* de Bernard, chevalier, comte de Calonne, seigneur de Souverin & de Moulin, fils de feu *Louis-François* de Bernard, comte de Ballieul, & de dame *Marguerite-Charlotte* de Berghes-Raches, il étoit veuf d'*Anne-Claire* de Larmoy: 2. *Marie-Anne-Françoise* Deleval, mariée le 17 Février 1750. à *Philippe-François-Eugene* de Marbais, écuyer, seigneur de la Tour, lieutenant colonel d'un régiment d'Infanterie au service du roi d'Espagne, son cousin germain. C'est ainsi que finit cette branche.

Branche des seigneurs de Sains-lez-Marquion.

Jacques Deleval, écuyer, seigneur de Grandcourt, fils puîné de *Maximilien*, seigneur de la Marche, & de *Catherine* Payen, a été sergent major de bataille au service du roi d'Espagne. Il épousa *Marie* de Haynin, fille de *Jean-Baptiste* de Haynin, chevalier, seigneur de Calbreuq, & de *Jeanne* du Bus, le 30 Mai 1654. *Marie* de Haynin épousa en secondes noces *Philippe-François* de Gavrelle, écuyer, seigneur de Grandcourt, &c. Il y eut du premier lit,

1. *Joseph-Adrien* Deleval, seigneur de Sains-lez-Marquion, chanoine gradué noble & grand-pénitencier de l'église cathédrale de Saint Omer, mort en Janvier 1731.

2. *Jeanne* Deleval, épouse de *Jacques* Deleval, son cousin germain.

3. *Dorothée* Deleval, religieuse aux Dames de la Thieuloye à Arras.

DESGRÉES, en Bretagne: Maison noble & ancienne, qui a des alliances avec les principales Noblesses de la province, & avec

les premieres maisons du royaume de France.

Marin Desgrées, attaché au connétable du Guesclin, par l'estime & par le sang, suivit toujours son sort. Il abandonna même le service du duc de Bretagne, son souverain, pour passer à celui du roi de France. Il se trouva en qualité d'écuyer au siége de Brest, sous les ordres du même connétable, suivant la montre du premier Juin 1375. & l'*Histoire de Bretagne* de Dom Maurice, *Tome II. p.* 65. Il eut pour fils, *Berthieu*, qui suit.

Berthieu Desgrées, seigneur dudit lieu, eut trois garçons, qui furent, 1. *Jean*, qui n'eut qu'une fille, nommée *Jeanne*; 2. *Laurent*, qui suit; 3. *Geffroy*, seigneur de Villerio, & autres lieux, qui épousa *Alliette* de Bellouan, d'une des bonnes & illustres maisons de la province. Il eut de ce mariage *Jean* & *Jeanne* Desgrées. *Jean* n'eut qu'une fille, nommée *Jeannette* Desgrées, mariée dans la maison de Boisgueheneuc. *Jeanne*, sœur de *Jean*, épousa *Payen*, seigneur de la Fresnaye.

Laurent Desgrées, second fils de *Berthieu*, hérita collatéralement de *Jeanne* Desgrées, sa niece, fille de *Jean* I. du nom, son aîné, & lors de la réformation de l'année 1450. il prouva, avec *Geffroy*, son frere, une noblesse d'ancienne extraction. Il eut pour fils unique,

Jean Desgrées II. du nom, chevalier, seigneur dudit lieu, de la Touraille, de Boquidés, &c. porta long-temps les armes pour son Prince, comme il se vérifie par deux extraits de la Chambre des Comptes de l'an 1483. Il eut pour fils,

Guillaume Desgrées, chevalier, seigneur dudit lieu, &c. Il rendit aveu le 16 Mai 1506. de la terre de Touraille à la seigneurie de Malestroit, & en l'an 1513. lors de la réformation de la Noblesse, il vérifia une noblesse d'ancienne extraction. Il épousa *Alienette* de Trieuc, héritiere & la derniere d'une ancienne maison, qui a donné deux chambellans & cinq écuyers aux ducs de Bretagne. De ce mariage naquit,

Prégent Desgrées, qui eut pour fils,

Jean Desgrées III. du nom, chevalier, seigneur dudit lieu, de la Touraille, de Bosquidés, &c. épousa *Jeanne* de Guerguy, héritiere de sa maison, dont le pere étoit conseiller du duc de Bretagne, qui lui apporta les terres de Guerguy & de Gaffre. Ils eurent pour fils unique, *Julien*, qui suit.

Julien Desgrées, chevalier, seigneur dudit lieu, du Gaffre, de la Touraille, de Boguidés, de Brambro, de Guerguy, &c. épousa en 1560. *Marie*, dame de Quejau, qui lui apporta cette terre, ainsi que celles de Laisnée & du Higno. Il eut de ce mariage, 1. *Jean* IV. du nom, qui suit, connu sous le nom de vicomte Desgrées; 2. *Nicolas*, appellé le chevalier Desgrées, rapporté après son frere, & une fille, mariée au seigneur de la Porte. *Julien* Desgrées, & ses deux fils, porterent toujours les armes pour les rois Charles IX. Henri III. & Henri IV. Les Ligueurs firent leur possible pour les attirer dans leur parti, tant à cause de leur bravoure, que de la considération de leur maison. Ils refuserent tous les avantages

qu'on leur proposa, & rien ne fut capable d'ébranler leur fidélité. Leur refus indigna les Ligueurs, qui abattirent les maisons de Gaffre, de Boguidés, de Guerguy, & partie de celle de la Touraille, dont ils raserent les bois, pillerent les meubles, & brûlerent ou enleverent les archives. *Julien* Desgrées, sensibles à ces pertes, jouissant d'une santé chancelante & dérangée par les fatigues de la guerre, finit sa longue carriere, après dix ans de langueur. Ses fils continuerent de servir leur Roi & la patrie.

Jean Desgrées IV. du nom, dit le vicomte Desgrées, porta son zele, pour son maître, jusqu'à faire pour son service des dépenses excessives, qui l'obligerent dans la suite de vendre plusieurs de ses terres; mais se voyant sans enfans, il fit une démission de tous ses biens à *Nicolas*, son cadet.

Nicolas Desgrées, chevalier, seigneur dudit lieu, de la Vallée, de Lesnée, de la Galiotais, &c. épousa par contrat du 24 Mars 1607. *Charlotte* Dangoulvant, fille & unique héritiere de *Julien* Dangoulvant, & de *Louise* le Forestier. *Nicolas* mourut en 1627. & laissa,

Jean Desgrées V. du nom, chevalier, seigneur dudit lieu, de la Vallée, de la Galiotays, de la Noë, de Lesnée, de la Griponniere, &c. Il perdit son pere fort jeune, & resta sous la tutelle de *Mathurin* de Rosmadec, seigneur de Saint Jouan, & autres lieux. Il épousa *Marie* Avril, dame du Lou, fille de *Pierre*, & de *Jeanne* de Brehant. Il mourut en l'année 1635. & laissa sa femme tutrice de ses enfans, qui furent, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Jeanne*, mariée à *Pierre* Picaud; seigneur de Morgand, fils puîné de *Pierre*, & d'*Anne* Rogier de Crevix; 3. *Marguerite*, morte sans hoirs. *Marie* Avril, leur mere, se remaria au seigneur du Breil.

Jean Desgrées VI. du nom, chevalier, seigneur dudit lieu, &c. connu sous le nom de comte Desgrées, épousa par contrat du 8 Mai 1659. *Anne-Judes* du Bochet, fille de *Guillaume Judes* du Bochet, écuyer. Il mourut au mois de Juillet 1665. & laissa mineur *Jean-Mathurin*, son fils, qui suit.

Jean-Mathurin Desgrées, chevalier, seigneur dudit lieu, du Lou, de Querga, de Lesnée, &c. connu sous le nom de comte du Lou, épousa par contrat du 27 Novembre 1689. *Anne-Marguerite* Hervy du Plessis, de laquelle il eut, 1. *Hyacinthe* Desgrées, mort en Novembre 1723. sans postérité; 2. *Bertrand-Marie*, qui suit. Son pere étant devenu veuf se remaria par contrat du 6 Février 1723. à *Marie-Suzanne* de Saint Malon. Il a eu de ce mariage *Alexandre-Auguste-Jean* Desgrées, seigneur de Lesnée, qui a servi dans le régiment de la Marche, & qui a été réformé à la paix d'Aix-la-Chapelle en 1748.

Bertrand-Marie Desgrées, en se retirant du service, épousa le 23 Août 1724. *Julienne* le Malliaud, dont il a eu,

1. *Jacques Bertrand-Colomban*, comte Desgrées, né le 17 Novembre 1725.

2. *Jean-Marie-Bertrand*, vicomte Desgrées, capitaine d'Infanterie, qui s'est trouvé aux batailles de Fontenoy & de Raucoux, aux siéges de Tournay;

Gand, l'Ecluse & Mastrick, & aux principales affaires de la derniere guerre. Il est né le 6 Février 1727.

Les armes sont : *d'azur, à la fasce d'argent, semée d'hermines, cantonnée de trois étoiles, 2 en chef & 1 en pointe.*

DINTEVILLE, & non INTERVILLE, comme on lit au *Tome II.* de ce *Dictionnaire*, *p.* 345. C'est le nom d'une seigneurie, située près de Bar-sur-Aube, érigée en marquisat par lettres patentes du mois de Février 1647. enregistrées au Parlement de Paris le 26 Mars suivant, & en la Chambre des Comptes le 12 Mai de la même année, en faveur de *Pierre* le Goux, seigneur de la Berchere, premier président au Parlement de Grenoble, frere de *Denis*, qui lui succéda, & fils de *Jean-Baptiste* le Goux, premier président du Parlement de Dijon.

Cette terre de Dinteville, avec les seigneuries de Juvencourt & de Silvarouere, furent érigées en marquisat, en faveur de *Guillaume* le Brum, marquis de Dinteville, mort en 1733. brigadier des armées du Roi, & ancien mestre-de-camp-lieutenant du régiment Colonel-Général de Cavalerie. Cette seigneurie est aujourd'hui possédée par *Alexandre* le Brum, son fils aîné, prêtre, abbé de Notre-Dame de Ligues, chanoine de l'église d'Orléans, & archidiacre de Piviers dans la même église, qui a pour héritier son neveu, né en 1756. seul fils de *Joseph* le Brum de Dinteville, mort en 1757. chevalier de Saint Louis, & lieutenant des vaisseaux du Roi, & de *N.* . . . de Rochechouart, fille du baron de Rochechouart, capitaine de vaisseau, lequel étoit de la branche du seigneur de la Brosse & de la Saussaye, qui ont pour sœurs, la comtesse d'Orlick, femme du comte d'Orlick, maréchal de camp & colonel du régiment Allemand de Royal Pologne, & deux chanoinesses du chapitre noble de Montigny en Franche-Comté.

Fin des Additions du premier Volume de Supplément.



TABLE

DES NOMS DE FAMILLES & Seigneuries, comprises dans les Lettres A, B, C & D de ce Dictionnaire Généalogique, imprimé en 1757. avec celles qui se trouvent aux mêmes Lettres dans ce Tome IV. ou premier Volume de Supplément :

AVEC l'indication de celles où il y a eu des corrections, additions ou augmentations considérables, & de celles dont les articles ont été refaits.

Les noms de Terres & de Seigneuries sont marquées d'une étoile * ou astérisque, & le nom du possesseur est après.

Les Familles, dont on n'a pu donner que le nom & les armes, tant dans le Dictionnaire que dans le Supplément, sont désignées dans cette Table par n. & a.

A

B

Blair,

C

D

Fin de la Table des noms de Familles contenus dans les lettres A, B, C & D de ce Dictionnaire.

AVIS
AU LECTEUR.

LEs Articles suivans nous ont été envoyés après l'impression totale du présent Volume ; c'est ce qui nous oblige de les placer à la fin de la précédente Table.

A

B

C

ARTICLES à ajouter à la lettre A. de cet Ouvrage.

ANGO : Famille noble & ancienne, dont le chef est *Jean* Ango, écuyer, seigneur de Beaumont-lez-Maizerets, Magny, la Haye, &c, lequel vivoit en l'an 1540. Il eut de *Renée* Biard de Saint Georges, sa femme,

René Ango, écuyer, seigneur de Beaumont-lez-Maizerets, &c. qui épousa *Barbe* Goupil, fille de *Nicolas* Goupil, écuyer, seigneur de la Bucaille, & eut de ce mariage,

Nicolas Ango, écuyer, seigneur de Beaumont-lez-Maizerets, &c. lequel acquit, de la maison de Montgommery, la terre de la Motte, qui fut érigée en marquisat, sous le nom de la Motte-Lézeau, par lettres patentes du mois de Juillet 1693. enregistrées au Parlement & à la Chambre des Comptes de Rouen le 3 Août 1696. Il épousa en 1607. *Catherine* Cochon, fille de *Christophe* Cochon, écuyer, seigneur de Courgeron & de la Chaise. De ce mariage est sorti,

Jean-Baptiste Ango, marquis de Lézeau, conseiller au Parlement de Rouen, qui épousa en 1650. demoiselle *Marie* le Fevre de Lézeau, fille unique & héritiere de *Nicolas* le Fevre de Lézeau, doyen du Conseil d'Etat du Roi, qui étoit devenu seigneur de Lézeau par son alliance avec *Marie* d'Alesso, qui avoit pour bisayeule *Brigilde - Martotille*, sœur de Saint François de Paule. Ledit *Jean-Baptiste* Ango eut de ce mariage,

1. *Jean-Baptiste* Ango II. du nom, marquis de Lézeau, baron d'Escouché, conseiller au Parlement de Rouen, qui suit.

2. *René-Philippe* de la Motte-Ango, qui épousa en 1717. *Antoinette* Jourdaine, héritiere de la maison de Flers & de Pellevé.

Jean Baptiste Ango II. du nom, épousa en 1697. *Catherine* du Monstier, duquel mariage sont sortis,

1. *Jean-Baptiste* Ango III. du nom, marquis de Lézeau, baron d'Escouché, ci-devant conseiller au Parlement de Rouen, qui suit.

2. *Nicolas-Philippe* Ango, ancien capitaine de Dragons, & chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis.

3. *Henri-Bruno* Ango de Lézeau, docteur de Sorbonne, archidiacre de l'église de Rouen, & conseiller-clerc au même Parlement.

4. *Louis-Charles-Joseph* Ango.

Jean - Baptiste Ango III. du nom, épousa en 1732. *Marie-Michelle* Hebert, duquel mariage est sorti,

Jean - Baptiste Ango IV. du nom, marquis de Lézeau, baron d'Escouché, seigneur de Joué, du Plain, Vieuxpont, &c. seigneur & patron de Meville, Cailleville, Port de Navarre en Caux, & sous-lieutenant au régiment des Gardes Françoises.

Les armes d'Ango de Lézeau sont : *d'azur, aux trois annelets d'argent, écartelées* de le Fevre.

Du mariage de *René-Philippe* de la Motte-Ango, avec *Antoinette* Jourdaine, héritiere de la

maison de Flers & de Pellevé, sont sortis,

1. *Ange-Hyacinthe* de la Motte-Ango, &c. ci-devant capitaine au régiment de Commissaire Général, Cavalerie.

2. *Philippe-Antoine-François* Ango de Flers, seigneur d'Hémevès, ci-devant capitaine au régiment de Bretagne, &c.

3. *Louis-Paul* Ango, dit le chevalier de Flers, chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, & exempt des Gardes du Corps du Roi.

Ange-Hyacinthe a épousé en 1744. *Magdelene-Charlotte* Chertemps de Seüis.

La branche d'Ango de Flers porte les armes d'Ango de Lézeau, qui sont *écartelées* de Pellevé.

ANSTRUDE: Ancienne maison, qui a occupé les charges de maître d'hôtel & d'écuyer tranchant chez les rois d'Ecosse. On en a déja parlé au *Tome I.* de ce *Dictionnaire*, *p.* 103. mais fort succinctement; ainsi nous donnons cet article, qui nous a été communiqué, lequel servira comme de supplément à celui dont il est ici question.

Cette maison a donné plusieurs chevaliers de l'ordre de la Toison d'or, entr'autres, *Alexandre*, *Jean* & *Jacques*.

Jacques d'Anstrude fut aussi créé chevalier de l'ordre de la Toison d'or. Il obtint, sur la résignation de son pere, les lettres patentes du Roi pour posséder la ville & baronnie d'Anstrude. Il fut choisi en 1585. pour être le premier écuyer tranchant de Jacques VI. roi d'Ecosse, & en l'an 1592. il fut établi maître d'hôtel.

Guillaume, baron d'Anstrude, fut aussi choisi par le roi Jacques VI. pour être gentilhomme de sa chambre, & après la mort de ce Monarque, la reine *Elisabeth* le créa chevalier de l'ordre du Bain. Il fut encore gentilhomme de la chambre du roi Charles I.

Robert d'Anstrude fut continué dans toutes les charges de *Guillaume*, & fut envoyé en 1620. en qualité d'ambassadeur auprès du roi de Dannemarck; en 1627. par le roi Charles I. ambassadeur auprès du roi des Romains, & des Princes de l'Empire assemblés à Nuremberg, & ensuite par le même prince, & par *Frédéric*, roi de Bohême & électeur Palatin, en qualité d'ambassadeur & de ministre plénipotentiaire à la Diette de Ratisbonne; & enfin en 1630. il fut encore envoyé par le même Charles I. en ambassade à l'assemblée des Princes d'Allemagne, convoquée à Helbrum.

Jean, baron d'Anstrude, à présent membre du Parlement d'Angleterre; *Philippe* d'Anstrude, colonel du régiment de son nom, ci-devant sous-gouverneur de Gibraltar, & aujourd'hui gouverneur de la Caroline; & *François-César* d'Anstrude, aujourd'hui baron d'Anstrude au duché de Bourgogne, descendant d'*Henri* III. baron d'Anstrude, & de *Mathilde* de Stuard, dont sont sortis les rois d'Ecosse & d'Angleterre de ce nom.

Le baron d'Anstrude a épousé le 7 Septembre 1730. *Hélene-Thérese* Quarré d'Aligni, fille de *François* Quarré, seigneur d'Aligni, avocat général au Parlement de Dijon.

Les armes: *d'argent, aux trois pieux de sable.*

ARTICLES à ajouter à la lettre B. envoyés depuis l'impression.

BELLISSEN (de) : Les seigneurs du nom de Bellissen ont possédé la baronnie de Malves, ainsi que les châtellenies de Sallelles, Limousis & Trasanel, pendant plus de cinq cents ans, avec les terres & seigneuries de Saint Gougat, Bourrigeolles, Barberac, Hurban, Caillavel, Camps, Airoux, Milgrand, Rostiques, & autres terres situées en la province de Languedoc. Ils sont divisés en plusieurs branches, qui possedent la plus grande partie de ces terres.

La famille de Bellissen est originaire d'Allemagne, où il y a encore différens seigneurs du nom de Bellissen, lesquels portent les mêmes armes, qui sont : *d'azur, à trois bourdons d'argent, posés en pal, au chef cousu de gueules, chargé de trois coquilles d'argent.* Supports : *deux Sauvages armés de massues.*

Cette ancienne noblesse s'est établie en la province de Languedoc, & commence sa filiation par

I. *Frédéric* de Bellissen, qualifié du titre de chevalier, lequel s'étant croisé dans la guerre contre les Albigeois, fit sa résidence dans ses terres situées aux environs de Carcassonne. Il a été enterré dans l'église Cathédrale de cette ville en l'an 1300. & eut pour fils,

II. *Othon* de Bellissen, chevalier, duquel sont issues toutes les différentes branches de Bellissen, tant éteintes, que subsistantes actuellement, soit en Languedoc, ou dans d'autres provinces adjacentes, & fut pere de

III. *Jean-Pierre* de Bellissen, chevalier, baron de Malves, Sallelles, Limousis, Trasanel, Cannes, & autres lieux, & fut pere de *Guillaume*, qui suit, & de *Pierre* de Bellissen, chevalier, dit le seigneur de Sallelles, qui fut chambellan de Louis XII. & l'un des commissaires qui présiderent aux Etats du Languedoc en 1499. Il se trouva à la prise de Milan en 1500.

IV. *Guillaume* de Bellissen I. du nom, chevalier, baron de Malves & de Sallelles, seigneur de Limousis, Trasanel, Saint Gougat, Milhay ou Milhan, Milharest, Barberac, Rostiques, &c. épousa *Raymonde*, dont on ignore le nom de famille, & testa étant très-âgé le 19 Avril 1498. Il fut pere de

1. *Pierre* de Bellissen, chevalier, seigneur de Sallelles & Limousis, qui en avoit rendu l'hommage au roi Charles VIII. le 11 Avril 1497. lequel, du vivant de son pere *Guillaume*, & en considération des services qu'il lui avoit rendus dans ses guerres au de-là des Monts, pourvut & nomma ledit *Pierre* de Bellissen, viguier de sa ville de Carcassonne, & châtelain de Four d'Espine, par ses provisions du 7 Juin 1498. Il a formé la branche des barons & marquis de Malves, éteinte par le décès de *Jean-Claude* de Bellissen, marquis de Malves & de Talairan, décédé à Narbonne en l'année 1750.

2. *Jean* de Bellissen, chevalier,

seigneur de Bourrigeolles & de Saint Gougat, écuyer du roi François I. puis connétable, prevôt & gouverneur de la ville de Carcassonne, par don du même Roi, suivant les provisions du 28 Août 1522. Il testa le 20 Janvier 1536. Il a fait la branche des seigneurs de Milgrand, de Camps & d'Ai roux, qui subsiste encore en Languedoc.

3. *Jean-Pierre* de Bellissen, marié du vivant de *Guillaume*, son pere, & décédé avant lui, dont la branche subsistante va être rapportée ci-après.

4. *Bertrand* de Bellissen, chanoine de l'église Cathédrale de Carcassonne, & auquel *Guillaume*, son pere, avoit fait un legs considérable par son testament de l'an 1498.

5. *Lisette*, mariée à un seigneur nommé Assalit.

6. *Clarette*, mariée au seigneur *Jean* Geoffri.

V. *Jean-Pierre* de Bellissen, chevalier, seigneur de Barberac, mort avant son pere *Guillaume*, épousa *Anne* de Monnier, & testa le premier Mars 1496. Il eut pour fils,

VI. *Arnaud* de Bellissen, chevalier, seigneur de Barberac, lieutenant de la compagnie des Gendarmes du comte de Nassau, & auquel *Guillaume* de Bellissen, son ayeul, laissa par son testament du 19 Avril 1498. la terre & seigneurie de Barberac, & autres. Il épousa le 10 Janvier 1520. *Isabelle* Mathieu, fille de *Jean* Mathieu, chevalier, lieutenant des Gendarmes de M. de Fiennes, & fut pere de

VII. *Guillaume* de Bellissen II. du nom, chevalier, enseigne de la compagnie d'Arquebusiers du comte de Roeux, qui épousa le 4 du mois de Septembre 1548. *Marguerite* Georges, & eut pour fils,

VIII. *Pierre* de Bellissen, chevalier, guidon de la compagnie des Gendarmes de M. le duc de Guise, qui épousa le 5 Mars 1576. *Angélique* Foucher, & fut pere de

IX. *Louis* de Bellissen I. du nom, chevalier, major de la ville de Narbonne, lequel épousa le 8 Octobre 1608. *Marie* Despériers. Il testa le 6 Février 1651. & fut pere de *Louis*, qui suit, & de *Marie* de Bellissen, mariée à *Henri* de Verzeilles, chevalier, seigneur d'Argens.

X. *Louis* de Bellissen II. du nom, chevalier, servit dans la compagnie des Gendarmes de M. le duc de Guise. Il épousa le 30 Décembre 1630. *Delphine* de Portanier, & fut pere de *Jean*, qui suit, & de *Charles* de Bellissen, premier Théologien du pape Innocent XII. & nommé à l'évêché de Cavaillon.

XI. *Jean* de Bellissen, chevalier, épousa le 15 Juin 1670. *Marguerite* de Mainier, & eut pour fils,

XII. *Pierre* de Bellissen II. du nom, chevalier, sieur de Melun, qui épousa le 7 Février 1708. *Françoise* de Flatrier, & fut pere de

XIII. *Jean-Paul* de Bellissen, chevalier, greffier & secrétaire général de l'ordre royal, militaire & hospitalier du Saint Esprit de Montpellier en deçà des Monts, par brevet du Roi du 15 Janvier 1755. & commandeur de la commanderie de la Fauvette du même ordre, dite au Chevalier, lequel a épousé le 5 Octobre 1731. *Marie-Renée* du Moulin, veuve de *Philippe* du

Rocher, chevalier, ſieur de Maudeville, capitaine au régiment de Chartres, oncle à la mode de Bretagne dudit *Jean-Paul* de Belliſſen, lequel eut pluſieurs enfans; ſçavoir, 1. *Jean-Paul-Elzéard*, qui ſuit; 2. *Marie-Adelaïde* de Belliſſen, mariée à *Jean-Baptiſte* Fauchard, écuyer, ſeigneur de Grand-Meſnil; 3. *Marie-Marguerite* de Belliſſen.

XIV. *Jean-Paul-Elzéard* de Belliſſen, chevalier, eſt greffier & ſecrétaire général dudit ordre royal & hoſpitalier du Saint Eſprit, en ſurvivance de ſon pere.

Branche de Belliſſen, dont les marquis d'Airoux.

I. *Jean* de Belliſſen, ſecond fils de *Guillaume*, chevalier, ſeigneur de Bourrigeolles, Saint Gougat & Milhan, prevôt, connétable & gouverneur de la ville de Carcaſſonne, épouſa en premieres noces en 1526. *Magdelene* le Roux; & en ſecondes, *Guillemette* Ameline, dont il n'eut point d'enfans. Il teſta le 20 Janvier 1536. De *Magdelene* le Roux, ſa premiere femme, il eut, 1. *Pierre*, qui ſuit; 2. *Arnaud* de Belliſſen, chevalier, ſeigneur de Bourrigeolles; 3. *Jacques* de Belliſſen, prevôt de Milhan, & chanoine de l'égliſe Cathédrale de Carcaſſonne; 4. *Philippe* de Belliſſen, auſſi chanoine de Carcaſſonne; 5. *Claire* de Belliſſen, mariée à *Renaud* de Garand, ſeigneur de Montequiere; 6. *Raymonde* de Belliſſen, mariée à *Jean* de Saix, ſeigneur de Ponthignan; 7. *Giraude* de Belliſſen, mariée à *Denis* Roubin, conſeiller au Parlement de Toulouſe.

II. *Pierre* de Belliſſen I. du nom, chevalier, ſeigneur de Saint Gougat & Milhan, fut capitaine, prevôt, connétable & gouverneur de la ville de Carcaſſonne, & épouſa demoiſelle *Iſabeau* d'Aſtergues-Ayevilles. Il teſta le 21 Décembre 1549. & eut pour enfans, 1. *Pierre*, qui ſuit; 2. & 3. *Jacques* & *Philippe* de Belliſſen; 4. *Françoiſe* de Belliſſen.

III. *Pierre* de Belliſſen II. du nom, chevalier, ſeigneur de Saint Gougat & Milhan, épouſa en premieres noces le 5 Juin 1559. *Béatrix* d'Antiquamareta, fille de meſſire *François* d'Antiquamareta, ſeigneur de Louberens, conſeiller au Parlement de Toulouſe; & en ſecondes noces, le 11 Septembre 1569. *Iſabeau* de Manent de Beltot, veuve de *Louis* de Polaſtron. Il teſta le 3 Janvier 1575. De ſon premier mariage il eut quatre enfans, 1. *Philippe*, qui ſuit; 2. *Béatrix* de Belliſſen, non mariée; 3. *Marguerite* de Belliſſen, mariée au ſieur de Galibert; 4. *Judith* de Belliſſen, mariée à meſſire *Jean* de Marſaut; & de ſon ſecond mariage, il n'eut point d'enfans.

IV. *Philippe* de Belliſſen, chevalier, ſeigneur de Saint Gougat & Milhan, épouſa le dernier Avril 1557. *Françoiſe* de Belliſſen, ſa couſine, fille d'*Antoine* de Belliſſen, chevalier, baron de Malves, ſeigneur de Sallelles, Traſant, Germiſſant & Saint Pierre d'Eilles, viguier de Carcaſſonne, Cabardès & Minerbois, gouverneur des châteaux de Cabardès, & qui teſta le 18 Mars 1601. Ledit *Philippe* de Belliſſen fut pere de trois enfans, qui furent, 1. *Philippe-Jean*, qui ſuit; 2. & 3. *Germaine* & *Iſabelle* de Belliſſen.

V. *Philippe-Jean* de Belliſſen, chevalier, ſeigneur de Saint Gougat & de Milgrand, épouſa le

premier Novembre 1619. *Marie* Poytiers de la Palme, & testa le 10 Janvier 1644. Il eut pour enfans, 1. *Jacques-Henri*, qui suit; 2. *Philippe François* de Bellissen, décédé en Suede, sans postérité, étant colonel du régiment des Gardes de la Reine, Dragons; 3. *Isabeau* de Bellissen, mariée à *Jean* de Bezard, seigneur de Brousses; 4. *Marie-Claire* de Bellissen, mariée à messire *Guillaume* de Molinier, conseiller au Parlement de Toulouse; 5. *Marie-Anne* de Bellissen, religieuse au couvent de Sainte Ursule de Carcassonne.

VI. *Jacques-Henri* de Bellissen, chevalier, seigneur de Millaret & de Camps, major de Cadaquès, & commandant du régiment de Mérainville & du château de la Trinité en Catalogne, épousa le 26 Mai 1669. *Dorothée* de Sainte Colombe, de laquelle il eut, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Jeanne* de Bellissen, décédée majeure, & qui testa le 12 Septembre 1700.

VII. *Jean* de Bellissen, chevalier, seigneur de Camps, colonel d'un régiment d'Infanterie, épousa le 3 Juillet 1696. *Françoise* de Bannes d'Avejan, qui le rendit pere de

VIII. *Jacques-Henri* de Bellissen, chevalier, marquis d'Airoux, qui a épousé en l'an 1733. *Anne* de Grave, & est pere de *Jean-Hyacinthe*, qui suit, & de *N....* de Bellissen, dit le chevalier de Bellissen, lieutenant dans le régiment de Normandie, tué en 1760. à l'affaire de Vesel, & quatre filles.

IX. *Jean Hyacinthe* de Bellissen, chevalier, marquis d'Airoux, gouverneur des châteaux de Cabardès, né en 1736. a été d'abord reçu page du Roi, sur les preuves de sa noblesse, & est aujourd'hui lieutenant au régiment de la Mestre-de-Camp, Dragons. Cet extrait est tiré d'un mémoire fourni par la famille.

Voyez, sur cette famille, les *Antiquités de Bezè*; l'*Histoire du Languedoc*; l'*Histoire du cardinal d'Amboise*, & le *Recueil de piéces fugitives, pour servir à l'Histoire de France, avec des Notes Historiques & Géographiques*, *Tome II*. imprimé à Paris, chez Chaubert & Hérissant, *avec Approbation & Privilége du Roi*, 1759.

BIET, en Berry: Famille qui porte pour armes: *de gueules, au bâton d'azur, becqué d'or, accosté de trois mont-joyes d'argent, 2 en chef & l'autre en pointe*. Supports: *deux lions*. Cimier: *un lion de même*.

On peut, sur cette ancienne noblesse, consulter l'*Histoire de Berry*, par la Thomassiere, qui en commence la généalogie, depuis son établissement en cette province, par *Gaston* Biet, écuyer, sire de Cassinel, capitaine d'une compagnie de cent hommes d'armes, sous les ordres de M. le comte de Saint Pol, qui épousa par contrat du 11 Août 1529. *Marie-Anne* de Baulin, fille de *Charles* de Baulin, écuyer, seigneur de Berlieres, d'où sont issus, 1. *André* Biet, écuyer, sire de Cassinel, qui fut tué à la guerre sans postérité; 2. *Pierre* Biet, écuyer, seigneur de la Tremblaye, lieutenant particulier au bailliage & siége présidial de Bourges, qui épousa par contrat du 20 Janvier 1553. *Françoise-Suzanne* Gassot, fille de noble *André* Gassot, sieur de Dessens, d'où sont issus, 1. *Pierre*, qui suit;

ſuit ; 2. *Jean* Biet, conſeiller au Parlement de Paris, rapporté ci-après ; 3. *Françoiſe*, qui épouſa *Louis* Boirot, écuyer, ſieur du Gour, de la Galle, de Luets, &c.

Pierre Biet, écuyer, ſeigneur de la Tremblaye, baron de Maubranches, lieutenant général au bailliage & ſiége préſidial de Bourges, & conſervateur des priviléges royaux de la même ville, qui épouſa par contrat du 12 Septembre 1582. demoiſelle *Catherine* Doulié, fille de *Guillaume* Doullé, écuyer, ſeigneur de Chenevieres & de Ferrieres, d'où ſont iſſus, 1. *Claude*, qui ſuit ; 2. *Marie* Biet, femme de *Claude* Pelet, écuyer, ſieur de Villemont ; 3. *Catherine*, qui épouſa *Robert* Heurtaut, ſieur du Soulier ; 4. *Françoiſe* Biet, qui épouſa *Charles* de Tranchelion, écuyer, ſeigneur de Bois-Beart, & autres lieux.

Claude de Biet, chevalier, ſeigneur de la Tremblaye, baron de Maubranches, lieutenant général au bailliage & ſiége préſidial de Bourges, conſeiller ordinaire du Roi en tous ſes Conſeils d'Etat & privé, & de ſes Finances, par brevets des années 1652. & 1653. Il rendit des ſervices importans à l'Etat du temps des guerres civiles, & épouſa par contrat du 2 Septembre 1630. demoiſelle *Catherine* Haubier, fille d'*Hitier* Haubier, écuyer, ſeigneur de Servans, d'où ſont iſſus, 1. *Claude* de Biet, qui ſuit ; 2. *François* de Biet, dit le chevalier de Maubranches, qui a fait une branche rapportée ci-après ; 3. *Catherine* de Biet, femme de *Charles* Dumeſnil-Simon, chevalier, ſeigneur de Maupas & Morogues ; 4. *Geneviéve* de Biet, religieuſe Urſuline de Bourges.

Claude de Biet, chevalier, ſeigneur & baron de Maubranches, lieutenant général au bailliage & ſiége préſidial de Bourges, fut maintenu en ſon antienne nobleſſe, par ordonnance du 11 Août 1669. de M. Tubeuf, commiſſaire departi pour la recherche de la Nobleſſe dans les provinces de Berry & de Bourbonnois, & reconnu gentilhomme de race & noble d'extraction, & non de priviléges d'aucunes charges par arrêt du Conſeil d'Etat du 26 Juin 1696. Il épouſa par contrat du 18 Mars 1664. demoiſelle *Marie-Françoiſe* Milon, fille d'*Alexandre* Milon, écuyer, ſeigneur de la Borde, d'où ſont iſſus, 1. *Claude* de Biet, dit l'abbé de Maubranches, grand-vicaire & official de ſon oncle meſſire *Louis* Milon, alors évêque & ſeigneur de Condom ; 2. *François*, dit le chevalier de Biet, mort ſans alliance ; 3. *Gaſton*, dit l'abbé de Maubranches, chanoine de l'égliſe cathédrale de Bourges, & lieutenant général au bailliage & ſiége préſidial de la même ville ; 4. *Louis* de Biet, chevalier, capitaine au régiment de Saint Sulpice, conjoint par contrat de mariage du 12 Décembre 1717. avec demoiſelle *Catherine* Becuau, fille de *Pierre* Becuau, écuyer, ſeigneur Deſpréaux, morte ſans enfans ; 5. *Pierre-François* de Biet, chevalier, ſeigneur & baron de Maubranches, enſeigne des vaiſſeaux du Roi, qui épouſa par contrat du 24 Novembre 1717. demoiſelle *Marie-Catherine* de Cotignon, fille d'*Henri* de Cotignon, chevalier, ſeigneur de la Charnaye, mort ſans enfans ; 6.

Marie-Françoise, religieuse Annonciade à Bourges.

Branche des seigneurs de la Tremblaye.

François de Biet, chevalier, seigneur de la Tremblaye, capitaine au régiment de Bourbonnois, auparavant Castelnau, fils de *Claude*, conseiller d'Etat, épousa par contrat du 30 Mai 1690. demoiselle *Catherine* de François, fille de *Charles* de François, chevalier, seigneur de Boisgisson, d'où sont issus, 1. *François* de Biet, qui suit; 2. *Clément*, mort sans alliance; 3. *Paulin-Gaston*, chantre & chanoine de l'église cathédrale de Condom; 4. *Jeanne*, religieuse Annonciade à Bourges.

François de Biet, chevalier, seigneur de la Tremblaye, chevau-léger de la garde ordinaire du Roi, épousa par contrat du 11 Avril 1713. demoiselle *Françoise* de Rigaud, fille de *Nicolas* de Rigaud, chevalier, seigneur d'Aigrefeuille, &c. De ce mariage sont nés, 1. *Philippe*, qui suit; 2. *Clément*, rapporté ci-après.

Philippe de Biet, chevalier, seigneur de la Tremblaye, a épousé par contrat du 29 Décembre 1750. demoiselle *Jeanne* Graffet, fille de noble *Etienne* Graffet, sieur de d'Hierry. De ce mariage est né trois fils, sçavoir *Louis*, *Clément* & *Gaston*, & une fille, nommée *Marie-Agnès*, tous en bas âge.

Clément de Biet, chevalier, seigneur de Moulins-sur-Yevre, Moulins du Pont & du Colombier, capitaine de Dragons au régiment de monseigneur le Dauphin, chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, & deuxieme fils de *François* de Biet, a épousé par contrat du 15 Février 1753. demoiselle *Marie-Françoise* Doullé, fille de *Guillaume* Doullé, chevalier, seigneur de la Forest-Thaumiers & Cogny en Bourbonnois, & de Moulins en la province de Berry. De ce mariage sont nées trois demoiselles, nommées *Marie-Françoise*, *Jeanne* & *Magdelene* de Biet.

Branche des seigneurs de Galles.

Jean de Biet, écuyer, seigneur de Galles, conseiller au Parlement de Paris dès l'an 1590. étoit fils de *Pierre* de Biet, lieutenant particulier à Bourges. Il épousa demoiselle *Françoise* de Rebuffé, d'où sont issus, 1. *François* de Biet, conseiller au Parlement de Paris, qui épousa demoiselle *Magdelene* Bartelmy, mort sans enfans; 2. *Claude* de Biet, abbé de Villiers, & chanoine de l'église de Notre-Dame de Paris, prieur des prieurés de Saint Marceaux, Arcy & Saint Gaultier; 3. *François*, mort capitaine d'Infanterie au régiment de Picardie; 4. *Jean-François* de Biet, sire de Cassinel, chevalier, seigneur & baron de Courcelle, des Chapelles & de Boistron, maréchal des camps & armées de France, chevalier de l'ordre du Roi, auquel brevet il est fait mention qu'il a toujours imité avec honneur ses ancêtres. Il mourut à Melun en l'année 1664. dans un âge assez jeune, étant premier capitaine au régiment des Gardes Françoises, & fort regretté de ceux de sa famille.

BINOT: Famille noble, originaire de Bretagne & du

Poitou, issue de *Gilles* Binot, écuyer, vivant en l'année 1513. lequel descendoit d'un gentilhomme nommé *Jean* Binot, écuyer, seigneur de Chaucheix, ou Chauché, en Poitou, qui vivoit en 1427. & qui s'est établie à Paris vers le commencement du dernier siécle.

Nicolas Binot, chevalier, seigneur de Touteville, de l'Hermine & des Brosses, avocat au Parlement, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, lieutenant du grand louvetier de France, grand prevôt de la connétablie & des camps & armées du Roi, commandeur de l'ordre royal, militaire & hospitalier de Notre-Dame de Mont-Carmel & de Saint Lazare de Jerusalem, mort en 1709. & inhumé aux Minimes de Paris, où il avoit fondé sa sépulture & une chapelle. Il avoit été maintenu dans sa noblesse & ses armoiries par jugement des Commissaires du Roi du 21 Avril 1701. Il eut de dame *Catherine* d'Emeri, son épouse, aussi enterrée dans la même église;

1. *Louis-Gilles* Binot, chevalier, seigneur de Touteville, de Passy en Beauvoisis, & de Chailli; né le 5 Mars 1671. grand prevôt de la connétablie en 1704. en survivence de son pere, & commissaire de la Gendarmerie, par provisions du 26 Mars 1707. mort sans laisser d'enfans de dame *Marie-Christine* Saconin de Brésolles, son épouse, d'une famille noble du Bourbonnois.

2. *Jacques* Binot de Launoy, chevalier de l'ordre de Saint Louis, capitaine au régiment de Picardie, établi à Angoulême, qui eut de dame *Marguerite* de Castain-Guerin, son épouse, *Jean-Nicolas* Binot de Launoy, ancien Garde du Roi, chevalier de Saint Louis, marié, & sans enfans.

3. *Henri* Binot de Chailly, commissaire ordinaire des guerres en Hainault, mort sans postérité de dame *N....* de Graveson, son épouse.

4. *N.....* Binot de Blaincourt, chevalier de l'ordre de Saint Louis, capitaine dans le régiment de Bourgogne, mort à Navarreins en Béarn, le 12 Septembre 1722. où il s'étoit marié à *N....* dont est né *N....* Binot de Blaincourt, capitaine réformé.

5. *Antoine* Binot de Villiers, chevalier, seigneur de Touteville en partie, & de l'Hermine, mort en l'année 1744. qui de dame *Marie-Marguerite* Charpentier de Jossigny, son épouse, morte en 1748. fille de *N....* Charpentier de Jossigny, chevalier, seigneur de Courcelles & d'Augy, intendant de l'hôtel royal des Invalides, a laissé deux fils, sçavoir,

1. *Antoine* Binot de Villiers, chevalier, lieutenant de Cavalerie, & depuis commissaire ordinaire des guerres, tué au siége de Tournay en 1745. sans être marié.

2. *Hyacinthe* Binot de Villiers, chevalier, seigneur d'Osnieres, & de Touteville en partie, né à Paris le 23 Septembre 1719. & pourvu de la charge de commissaire de la Gendarmerie par provisions du 14 Août 1749. lequel a épousé le 9 Février 1750. demoiselle *Françoise* Pasquier, fille unique de feu sieur *Jean-Baptiste* Pasquier, avocat, fermier général des Domaines de Lorraine, & de demoiselle *Mar-*

guerite-Magdelene Dassülle, dont sont sortis,

1. *Antoine Hyacinthe* Binot de Villiers, chevalier, né à Paris le 2 Septembre 1753.

2. *François - Paul - Magdelene* Binot de Villiers, chevalier, né à Dreux le 23 Septembre 1758. mort le mois d'Octobre suivant.

3. *Françoise - Sophie* Binot de Villiers, née à Paris le 18 Mars 1751.

4. *Adelaïde - Marguerite* Binot de Villiers, née à Paris le 7 Mai 1752. postulante dans l'abbaye de Belomer, ordre de Fontevrault.

5. *Anne-Amélie-Hyacinthe* Binot de Villiers, née & morte en 1755.

6. *Amélie-Hyacinthe* Binot de Villiers, née à Dreux le 17 Mai 1756. mort le 3 Août 1760.

Les armes sont : *d'azur, à la bisse d'argent, languée de gueules, tortillée en 8 de chiffre, & posée en pal.*

BOISYVON : Ancienne famille de Normandie, dont parlent Monfaut & Chamillard. Il en est aussi fait mention dans l'*Histoire de Normandie*. Elle a servi dans les Croisades. La famille a encore aujourd'hui des lettres de nos Rois, qui leur permettent toutes sortes de chasses, & défendent à leurs troupes & commandans de faire des dégâts & courir sur leurs terres & seigneuries.

Pierre de Boisyvon prit pour femme *Françoise* de Sainte Marie. Il en eut, 1. *Jacques* conseiller au Parlement de Rouen, dont le fils fut ambassadeur pour le Roi en Angleterre ; 2. *Samson*, qui suit.

Samson fut pere de *Gabriel*, qui suit, & de *Pierre*.

Gabriel de Boisyvon eut pour enfans deux fils, qui furent *Pierre*, qui suit, & *François*.

Pierre de Boisyvon eut trois fils, sçavoir, 1. *Jean - Baptiste-Pierre*, conseiller au Parlement de Rennes, mort sans enfans ; 2. *Louis-Léonor*, aussi mort sans postérité ; 3. *Michel - Samson*, qui suit.

Michel - Samson fut pere de *François* de Boisyvon, en qui cette branche est éteinte, n'ayant eu de son mariage qu'une fille, nommée *Elisabeth-Michelle*, qui fut mariée à *Charles* du Rosel, seigneur & patron des paroisses de Vaudry, Viessoix, Fontenermont, Charencey-le-Héron, &c.

Les armes de Boisyvon sont: *pallées de six pieces d'azur & d'argent.*

BORSTEL : C'est une des plus anciennes & des plus distinguées maisons parmi les princes d'Allemagne. Elle est originaire de Zélande.

Un seigneur de Borstel, à qui les villes de Flessingue & Desroert appartenoient, épousa la derniere comtesse de Hollande, & par son mariage il devint souverain de cette province, que le duc de Brabant usurpa sur lui. Après cette usurpation, plusieurs seigneurs de cette maison s'établirent dans la haute Saxe, où ils bâtirent le château de Borstel, assez remarquable sur la Carte d'Allemagne ; & l'on voit dans l'Histoire que dès le temps de l'empereur *Othon*, ils y étoient déja en grande considération, & qu'ils avoient les premiers emplois dans le ministere, dans la guerre & dans les ambassades.

Conrad de Borstel, pere d'*Adolphe* V. du nom, chevalier, seigneur de Gasten, Prostka, & autres lieux, étoit premier mi-

*niſtre d'Etat des princes d'Anhalt, & gouverneur de cette province. Cet *Adolphe* V. a eu deux neveux, dont l'un, nommé *Frédéric* de Borſtel, a été capitaine des Gardes du Corps du roi de Suede, gouverneur de Gottembourg, & général major des armées de ſa Majeſté Suédoiſe ; & le ſecond, *Erneſt-Amédée* de Borſtel, grand échanſon de feue ſon Alteſſe Electorale de Brandebourg, colonel du régiment de ſes Gardes, & gouverneur du duché de Magdebourg, lequel gouvernement eſt encore poſſédé aujourd'hui par un nommé *Henri* de Borſtel.

Marie de Borſtel, épouſe de *François* de Grenelle, ſeigneur de Pimont, capitaine de Cavalerie, lieutenant colonel au ſervice du roi de Pologne, & un de ſes gentilshommes, chevalier de Saint Louis, eſt morte à Paris le 18 Mai 1760. Sa ſucceſſion paſſe à *Magdelene* de Borſtel, ſa ſœur, épouſe de *N....* de Beaumont, l'un des anciens fermiers généraux du Roi, qui n'ont point d'enfans. Elle étoit petite-fille de *N....* de Borſtel, qui fut envoyé en France à l'âge de dix-huit ans, en qualité d'ambaſſadeur par le roi de Bohême & les princes de l'Empire, auprès du roi Louis XIII. & lorſque ſes négociations furent heureuſement terminées, voulant s'établir en France, le Roi lui accorda des lettres de naturalité, & l'honora d'une charge de gentilhomme de ſa chambre. Il ſe maria à *Charlotte* de Faron, iſſue d'une des bonnes maiſons du Poitou, dont il n'eut qu'un fils, marié avec *N....* de Taſchereau, alliée de M. le chancelier de Pontchartrain du côté des préſidens Cottereau, & couſine du marquis de Raſilly, lieutenant général de la province de Touraine, & ſous-gouverneur des Enfans de France. Il en a eu une nombreuſe famille, dont deux fils ſont morts au ſervice. Le premier, qui étoit dans la Marine, fut tué au fameux combat de la Hogue, à l'âge de vingt ans, dans le grade de lieutenant de vaiſſeau du Roi. Le ſecond eſt le comte de Borſtel, qui, après avoir ſervi avec diſtinction dans l'Artillerie, dont il étoit premier lieutenant général, fut tué à la tête de ce corps qu'il commandoit à la bataille de Plaiſance en 1736. Il n'a laiſſé qu'une fille, qui, après avoir été long-temps fille d'honneur de la reine d'Eſpagne, s'eſt faite Carmelite, auprès de madame de Borſtel, ſa tante, ſupérieure de ce Couvent à Paris.

BRUX : La terre ou ſeigneurie de Miremont, en Chaloſſe, étoit autrefois une des douze premieres baronnies de Béarn : elle en a été retranchée, & eſt poſſédée aujourd'hui par *François* de Brux ou Bruis, ſeigneur de Brux & de Cledes, qui l'a acquiſe du marquis de Poyanne.

Ledit *François* de Brux étoit fils de *François* I. du nom, ſeigneur de Brux, & de *Magdelene* de Lomagne-Terride, dite de Baringue, & a laiſſé pluſieurs enfans de *N....* de Deſpruets-Trabeſſé, ſon épouſe. L'aîné de ces enfans, baron de Miremont, ſeigneur de Brux & de Cledes, a pluſieurs garçons de *N....* d'Abbadie-Badocat, dont il eſt veuf. Le puîné, dit le chevalier de Brux, ci-devant capitaine dans le régiment de Navarre, a un fils, qui eſt aide-major du même régiment, & une fille qu'il a eu de

son mariage avec *N.* ... de la Beyrie.

La famille de Brux tire son nom de la terre & maison noble de Brux, située dans la Guyenne. *Tabl. Généalog. Part. VI. p.* 105.

BUGNON, dans le Gâtinois : Terre achetée il y a quelques années par M. le marquis de Mirabeau de *Louise-Antoinette-Thérese* de Melun, mariée le 29 Août 1734. à *François* de Laurens, marquis de Bruë.

La terre de Bugnon avoit été rachetée en 1508. par *Antoine* de Melun, sixieme ayeul du marquis de Bruë, le septieme du vicomte & de l'abbé son frere, & le cinquieme du marquis.

Antoine de Melun exerça ce rachat sur *Morlet* du Museau, qui avoit acheté la seigneurie de Bugnon le 26 Mars 1500. de *Louis* de Melun, archidiacre de Meaux, neveu & cousin germain des deux *Charles* de Melun, qui eurent la tête tranchée en l'an 1468. de la branche de la Borde, laquelle brisoit : *d'un lion naissant de gueules sur le chef d'or,* comme le pere de madame de Bruë, qui est décédé le 15 Avril 1731. chef de cette branche.



ARTICLES à ajouter à la lettre C. envoyés depuis l'impression.

CHARRIER : C'est le nom d'une famille noble & ancienne, qui est originaire d'Auvergne, connue dès l'an 1296. Elle a des alliances avec celles du chancelier du Prat, des Briçonnet, de Minard, président à mortier au Parlement de Paris, des Lescalopier, de Nagut, & en 1690. par *Jeanne-Marie* Charrier avec *Jean-Amédée* de Rochefort d'Ailli, comte de Saint Point, dont la petite-fille a épousé en 1752. M. le comte de Balincourt, colonel d'un régiment d'Infanterie de son nom, neveu du marquis de Balincourt, maréchal de France. Il est sorti de cette famille un évêque d'Orléans, qui le fut ensuite d'Agde ; un abbé d'Issoire ; deux abbés de Chaage, dont l'un étoit aumônier de Louis XIII. un abbé de Quimperlé, dont madame de Sévigné parle souvent dans ses Lettres ; un receveur général de toutes les finances du royaume, &c.

La branche principale de cette famille est établie à Lyon, où elle possede des terres considérables, des offices & des dignités dans la Magistrature. *Guillaume* Charrier de la Roche, président honoraire de la Cour des Monnoies de cette ville, a trois fils, dont l'aîné, né en l'année 1734. est actuellement en possession de ses offices. Le second, né en 1738. destiné à l'état ecclésiastique, est chanoine du chapitre noble de Saint Martin d'Ainay de Lyon, où il faut faire des preuves de noblesse, & le troisieme est officier au régiment des Gardes Françoises ; & une fille, née en 1730. mariée en 1750. avec M. le comte de Romans, ancien capitaine d'Infanterie, chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, & lieutenant de Roi en la province de Bresse.

Les armes : *d'azur, à la roue d'or, au lambel à trois pendans.* Pour devise : *semper in orbita.*

CHASTELER : Maison originaire des Pays-Bas Autrichiens, l'une des plus anciennes & des plus illustres du Hainault, qui se fit connoître dès l'an 1044. dans la personne de *Godefroy* du Chasteler, qui eut un fils, nommé *Foulques*, qui assista en 1069. au tournoi d'Anchin, convoqué par *Baudouin*, comte de Hainault, avant son départ pour la Terre-Sainte, & où assisterent ceux qui devoient l'y accompagner.

De ce *Foulques* descendoient *Alix* du Chasteler, épouse d'*Anselme*, seigneur d'Assonville, & ses trois freres, nommés *Simon*, *Baudouin* & *Luceart*. Le premier fut pere de *Hugues* du Chasteler, qui se croisa en 1201. & fut pere de *N.* .... du Chasteler, épouse de *Ferry* de Nouvelles en 1271. & d'*Amand*, chevalier, seigneur de Moulbais.

Jean du Chasteler, fils dudit *Amand*, assista en 1305. au mariage de *Guillaume*, comte de Hainault, avec *Jeanne* de Valois. Il eut un fils, nommé *Thierry*, qui en 1324. étoit grand bailli du Hainault. Deux ans après, *Thierry* II. du nom, l'aîné de ses fils,

lui succéda dans cette charge. Ses deux autres fils, *Jean* II. & *Bertrand*, défendirent en 1340. les frontieres de leur pays contre les troupes de *Jean*, duc de Normandie.

Guillaume du Chasteler, surnommé *le Sarrasin*, seigneur de Maulbais, ainsi que ses prédécesseurs, & fils de *Thierry* II. du nom, fut gouverneur & châtelain d'Ath en l'an 1343. Il épousa *Marguerite*, comtesse de Looz & de Chini, dame d'Agimont, laquelle, après sa mort, se remaria en secondes & troisiemes noces. *Guillaume* II. du nom, comte de Hainault, lui donna en récompense de sa valeur les terres de Frasne & d'Ergnault. Il n'eut point d'enfans de *Marguerite* de Looz; mais il avoit eu un fils & une fille d'un premier mariage. On ignore qui fut sa premiere femme.

Jeanne du Chasteler, sa fille, épousa *Gérard* de Barbançon.

Jean III. du nom, son fils, fut après lui gouverneur d'Ath, seigneur de Moulbais, Beaulain, Frasne, Ergnault, &c. fut pere, par *Jeanne* de Simousie, d'*Isabelle* du Chasteler, chanoinesse à Mons en 1358. morte en 1396. & d'*Arnould* du Chasteler, chevalier, qui mourut aussi en l'an 1396. après avoir eu de *Jeanne* de Potte, fille de *N*.... de Potte, & d'*Anne* de Saint Simon, cinq garçons & six filles. La cadette, *Gertrude* du Chasteler, fut chanoinesse à Andenne; *Michel*, l'aîné des fils, fut tué en 1415. à la journée d'Azincourt. Il avoit été marié deux fois; en premieres noces avec *Marguerite* d'Oisy, de laquelle il eut *Jeanne* du Chasteler, qui épousa *Jean* de Gavre, sire de Gouden; & en secondes noces avec *Gertrude* de Gavre, sœur de son gendre, dont il eut,

Jean IV. du nom, gouverneur de Lille, tué à Monthleri en 1465. Il avoit épousé à l'âge de dix-sept ans *Jeanne* de Bersée, fille de *N*.... de Bersée, & de *N*.... de Saint Simon, fille de *Gauthier*, & de *Marie* de Sarebruck, qui le fit pere de *Jeanne*, chanoinesse à Nivelle; de *Jacqueline* & de *Marguerite*, chanoinesses à Andenne, & de *Philippe* du Chasteler, qui épousa *Jeanne* de Proissy, dont la mere étoit fille du begue de Lannoy, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, de laquelle il a eu,

Jean V. du nom, gouverneur de Tournay & du Tournésis, qui eut trois femmes. La premiere, *Gillette* de Harchie, le fit pere de trois garçons & de deux filles. La seconde, *Barbe* de Hun, fut mere d'*Anne* du Chasteler, chanoinesse à Maubeuge, qui épousa *Alard* de Brion; elle en eut une fille, qui épousa le comte d'Arberg. La troisieme, dont on ignore le nom, ne lui donna qu'une fille qui mourut jeune; elle étoit de la maison de Lannoy, & survécut à son mari, qui mourut au mois de Mai de l'année 1556. On voit la tombe de *Jean* du Chasteler, & celle de ses trois femmes, dans l'église du village de Moulbaix.

Gabriel du Chasteler I. du nom, fut le premier des chevaliers d'honneur de la noble & souveraine Cour du Hainault, grand bailli portatif & député de la Noblesse du pays. Il épousa en premieres noces *Marie* de Haudion, & en secondes noces *Isabelle* de Berlaimont, qui étoit

avant son mariage chanoinesse à Mons.

Philippe II. du nom, fut chevalier de Malte, & mourut en défendant le Fort Saint Elme, lorsque les Turcs s'en emparerent en 1565. au dernier assaut.

Jean VI. du nom, troisieme fils de *Jean* V. & de *Gillette* de Harchie, mourut sans être marié; & *Anne* fut dame d'honneur de *Marie* d'Autriche, reine de Hongrie.

Gabriel II. du nom, eut de sa premiere femme deux fils, dont l'un, nommé

Jean VII. du nom, fut la tige de la branche aînée. Il épousa *Françoise* de Carondelet, chanoinesse à Maubeuge, dont il eut deux fils & plusieurs filles.

L'aîné, *Gabriel* III. du nom, épousa *Gertrude* d'Andelot, chanoinesse à Nivelle, de laquelle il n'eut qu'une fille, nommée *Bonne-Françoise* du Chasteler, dame de Belignie & des Bois de Louvignie, qui épousa en premieres noces *Claude*, comte de Lannoy & de la Motterie; & en secondes noces *Philippe* de la Tramerie, comte d'Hestaing: étant morte sans enfans elle institua pour son héririer *Gabriel* VII. du nom, marquis du Chasteler, son neveu à la mode de Bretagne.

Philippe du Chasteler III. du nom, second fils de *Jean* VII. épousa en premieres noces *Hélene* de Hennin-Wambrechies, de laquelle il n'eut point d'enfans; & en secondes noces *Marie* d'Estourmel, chanoinesse à Mons, qui le fit pere de

Gabriel du Chasteler VI. du nom, vicomte de Bavay, baron de Doux-Lieux, seigneur de Vaspelaer, Tongrenelle, Dampierre, &c. maréchal héréditaire de Flandres. En lui finit la branche aînée. Il eut deux sœurs, qui furent,

1. *Marie-Françoise*, chanoinesse à Maubeuge, épousa *Charles*, comte de Mastaing.

2. *Anne-Caroline*, chanoinesse à Mons, épousa *Alexandre-Othon*, comte de Velen, de Megsen & du Saint Empire, & feld-maréchal des armées Impériales & commandant en chef les troupes de l'Empereur aux Pays-Bas Autrichiens. Elle mourut en l'année 1727.

La branche cadette, à présent seule & aînée, commença à *Gabriel* II. fils aîné de *Gabriel* I. du nom, & d'*Isabelle* de Berlaimont. Il épousa *Melchide* d'Adda, petite-niece, par sa mere, de Saint Charles Borromée. Il avoit pour sœurs,

1. *Philippine* du Chasteler, chanoinesse à Nivelle, qui épousa *Martin* de Wissocque, qui eut deux filles, qui entrerent dans les maisons de Ghistelle & de Traisignie.

2. & 3. *Catherine* & *Françoise*, chanoinesses à Andenne.

4. *Anne*, qui épousa *Charles* de Harchie, son cousin.

Jean VIII. du nom, fils puîné de *Gabriel* II. épousa *Caroline* d'Yve, chanoinesse à Susterent, dont il a eu *Mathilde-Philippotte* du Chasteler, chanoinesse à Mysterbile, mariée à *François*, baron de t'Serclaès-Tilly, dernier de sa branche, & *Antoine-Chrétien*, marquis du Chasteler, mort en 1722. allié à *Catherine* Franeau, morte en 1732. dont il eut,

1. *Maximilien*, mort en l'an 1728.

2. *Philippe-François*, mort étant major des Gardes Wallonnes, à l'âge de vingt-cinq ans.

3. *François-Gabriel*, marquis du Chasteler, hérita de *Bonne-Françoise*, comtesse d'Hertaing, sa tante à la mode de Bretagne, & épousa *Catherine* Plunkett. Il est mort en 1757.

4. *François-Marie*, mort jeune étant capitaine dans un regiment d'Infanterie.

5. *Jean-François*, marquis du Chasteler, de Moulbaix & de Courcelle, seigneur de Carniere, Ansermont, Bois de Louvignie, &c. conseiller d'Etat d'épée de sa Majesté Impériale & Royale Apostolique, chevalier d'honneur, puis président de la noble & souveraine Cour à Mons, épousa *Marie-Claire* du Sars, morte le 13 Janvier 1758. dont,

1. *François-Gabriel-Joseph*, marquis du Chasteler, né le 20 Mars 1744.

2. *Antoine-Chrétien-François-Marie*, né le 24 du mois de Septembre 1756.

3. *Marie-Josephe-Vincente-Julie*, née le 5 Avril 1745. & mariée le 17 Septembre 1759. à *Guillaume*, comte de Baillencourt, brigadier des armées de sa Majesté Catholique, & colonel du régiment de Flandres.

4. *Marie-Josephe-Françoise-Alexandrine-Charlotte-Félicité*, née le 15 Juin 1748.

5. *Philippine*, morte en 1754. âgée de cinq ans.

6. *Marie-Louise*, née le 6 Avril 1752.

7. *Claire-Henriette*, née le 20 Septembre 1754.

8. *Henriette*, morte en l'année 1753.

9. & 10. Deux fils, morts jeunes.

11. & 12. Deux filles, mortes jeunes.

Les armes : *d'argent, à la bande de gueules, surmontée d'un lion de sable, armé, lampassé & couronné de gueules*. Pour supports : *deux Anges*. La devise : *jamais tant*. Le lion fut ajouté dans ces armes lorsque *Philippe* d'Alsace changea l'écusson de Flandres, après avoir terrassé un Roi infidele. Plusieurs seigneurs, qui s'étoient croisés avec lui, suivirent son exemple.

CLERCQ D'HURTEBIZE, en Flandres : Famille qui porte pour armes : *d'argent, à trois merles de sable, à l'écusson de gueules, à la bande d'or*.

Pierre de Clercq, écuyer, seigneur de Yvalbrugge, premier échevin du Magistrat de la ville de Gand, épousa *N....* Méergaert, dont,

Gérard de Clercq, écuyer, seigneur de Yvalbrugge, greffier des Commissaires de sa Majesté, pour le renouvellement des Loix des villes & châtellenies de Flandres, marié à *Marie* Velacre, fille de *Martin*, & de *N....* de la Vichte, morte le 14 Novembre 1596. & lui en 1582. laissa, 1. & 2. *Magdelene* & *Adrienne*, toutes deux mariées ; 3. *Pierre*, qui suit.

Pierre de Clercq II. du nom, écuyer, seigneur de Yvalbrugge, premier haut échevin de la châtellenie de Courtray ès années 1556. 1560. & 1562. eut de *Louise* de Hertoge, née en 1520. morte le 28 Novembre 1602. fille de *Gisles*, favori de l'empereur *Charles-Quint*, & d'*Anne* d'Exaerde, un fils, nommé *Gérard*, qui suit.

Gérard de Clercq II. du nom, écuyer, sire de Yvalbrugge, lieutenant civil de la ville & du pays de Tenremonde, marié le 17 Décembre 1587. à *Claire* de

Clerc-Marle, de laquelle il laissa, entr'autres enfans,

Gérard de Clercq III. du nom, écuyer, sire de Yvalbrugge, & de plusieurs autres terres. Il épousa *Marie* de Sevecote, fille de *François*, & de *Marie* Vanden-Eeckhoute, dont,

Bernard de Clercq, écuyer, seigneur de Yvalbrugge, Hurtebize, &c. qui se maria à *Anne-Cornélie* de Fumal, issue des barons de ce nom, fille de *Robert*, conseiller du Conseil privé de Bruxelles, & de *Jeanne* du Quesnoy, mourut le 6 Avril 1674. & elle le 29 Novembre 1703. Il a laissé deux fils & cinq filles.

Une de ces filles, nommée *Sara-Isabelle-Agathe* de Clercq d'Hurtebize, a épousé en 1699. *Alexandre* de Roubaix de Laer, chevalier héréditaire du Saint Empire, mort le 6 Avril 1756. au service de l'Impératrice-Reine. *Voyez* ROUBAIX, *Tome VI.* de ce *Dictionnaire*, ou *Tome III.* du *Supplément*.

CORDEBŒUF, en Auvergne : Ancienne noblesse, alliée avec les maisons de Montmorin, de Chabannes, de la Roche-Aymon, de Montgon, de la Tour du Pin, de la Rochefoucaud, de Montboissier, de Canillac, de Lastic-Saint-Jal, & autres.

CULANT : Suivant les mémoires domestiques, qui nous ont été communiqués, la petite ville de Culant en Berry, en Latin *Culentum*, portant de temps immémorial le titre de baronnie, a donné son nom à ceux de la maison de Culant, de laquelle sont sortis un grand-maître de la maison du Roi, un amiral & deux maréchaux de France, un gouverneur de la ville de Paris, un grand bailli de Berry, plusieurs grands officiers de l'ordre de Malte & autres grands capitaines, qui ont pris alliance en différens temps avec les familles de Pacy, Gamaches, la Trimouille, Contremoret, la Rochefoucaud, Chauvigny de Blot, d'Apchier, Stuart, la Rochebeaucourt, & autres grandes & anciennes maisons.

On peut regarder ceux de la maison de Culant, comme issus des anciens seigneurs de Seuly, en Latin *Soliaco*, jadis souverains de Champagne, dont la branche aînée s'est fondue dans les maisons d'Albret & de la Trimouille ; ce sentiment est fondé sur la conformité des armes, qui sont : *d'azur, au lion d'or, avec l'écu semé de molettes ou étoiles aussi d'or*, sur le voisinage des terres dans la même province, & l'étroite liaison des deux maisons, aussi-bien que sur le titre de cousin (*consanguineum*), que *Raoul* de Culant, prieur de Vatan, donne au sire de Seuly, dans un acte de l'an 1221. par lequel *Raoul* céda au roi *Philippe-Auguste*, au nom & comme tuteur de ses neveux, tous les droits qu'ils avoient dans les châtellenies d'Issoudun, & donne pour caution, entr'autres, le sire de Seuly, son cousin.

Jobert de Culant, (selon la Thaumassiere, *Histoire de Berry, Liv. IX. p. 703.*), sire de la ville & baronnie de Culant & des Palais, vivoit au onzieme siécle. Sa veuve, *Elisabeth* de Pacy, donna, du consentement de ses enfans, un septier de bled fondé sur le moulin des Palais, au prieur de la Chapelle-Acide, sous le pontificat de *Wulgrin*,

archevêque de Bourges, en l'an 1122.

De *Jobert* de Culant & d'*Elisabeth* de Pacy, sa femme, sortit *Pierre* de Culant, que la Thaumassiere estime avoir été pere de *Guillaume*, qui suit.

Guillaume de Culant, fondateur de l'abbaye de Buffiere-lez-Nonains, eut de *Béatrix*, sa femme, *Renoul*, *Guillaume* & *Hélie* de Culant I. du nom, tige de la branche des seigneurs de Culant, établie dans le Boulonnois, & rapportée ci-après. Ils sont tous trois nommés dans une chartre de 1181. par laquelle ce *Guillaume* de Culant, leur pere, donne à l'abbaye de Noirlac les héritages qui lui appartenoient depuis le gué de Manéole, jusqu'à la montagne de Pombert, & à la Fontanille.

Renoul I. du nom, fut pere d'*Hélie* II. du nom, baron de Culant, qui continua la postérité en Berry, duquel sortit *Renoul* II. du nom, baron de Culant, qui de *Marguerite* de Mirebeau, sa femme, eut *Renoul* III. du nom, qui vivoit en 1270. Son fils aîné, *Renoul* IV. du nom, eut, entr'autres enfans, *Jean* & *Gaucelin* de Culant, qui eurent postérité. Celle de l'aîné finit en 1382. en la personne de *Gilbert*, son arriere petit-fils. Sa sœur, *Ænor* de Culant, qui restoit seule de la branche aînée, n'ayant point eu d'enfans de ses deux maris, l'un *Philippe* de la Trimouille, & l'autre *Guichard* Dauphin II. du nom, seigneur de Jaligny, grand-maître de France, institua son héritier en 1420. *Louis* de Culant, amiral de France, son cousin.

Gaucelin de Culant, seigneur de Saint Amand, eut de sa femme *N.*... de Barbezieux, *Guichard* de Culant, marié à *Isabelle* de Brosse-Boussac, de laquelle il eut *Jean*, seigneur de la Creste, & *Louis*, seigneur de Châteauneuf, amiral de France. Son frere aîné épousa *Marguerite* de Sully, & fut pere de *Charles*, grand-maître de France, & de *Philippe*, créé maréchal de Franee en 1441. Le premier, qui devint baron de Culant par la donation de l'amiral, son oncle, se maria à *Belléasse* de Sully, dame de Cluys, dont il eut *Louis*, baron de Culant, seigneur de Saint Désiré, chambellan du Roi, bailli & gouverneur de Berry. Il avoit épousé le 20 Juin 1468. *Michelle* de Chauvigny de Blot, qui le fit pere de *Gabriel* de Culant, chevalier, baron de Culant, allié à *Marguerite* d'Espinay, de laquelle il eut, entr'autres enfans, *Charles* de Culant II. du nom, qui continua la lignée, son frere *Pierre* étant mort sans postérité. Sa femme, *Gabrielle* d'Apchier, dame de Brécy, Moulins & Sainte Solenge, eut pour fils *Jean* de Culant, lequel, par la mort sans enfans de ses freres aînés, devint héritier des terres & seigneuries de Brécy, Moulins & Sainte Solenge. Il mourut en l'an 1605. après avoir vendu le 11 du mois de Juin 1582. sa portion dans la baronnie de Culant au marquis de Canillac, qui acheta le reste de *François* de Culant, seigneur de la Forêt-Grailly.

Le marquis de Canillac laissa la baronnie de Culant en 1599. à *François* de Beaufort, dont les successeurs la vendirent à *Maximilien* de Béthune, duc de Sully, qui la revendit ensuite à *Henri* de Bourbon II. du nom,

prince de Condé, lequel la donna à *Armand* de Bourbon, prince de Conty, son second fils, qui l'a revendue à *Michel* le Tellier, chancelier de France, dont la postérité la possède encore à présent.

Jean de Culant laissa de sa seconde femme *Claude* de Gamaches, *Louis* de Culant, allié à *Renée* de Cleves, fille de *Claude*, seigneur du Rozoy, leur troisieme fils, *Edme* de Culant, baron de Brécy, seigneur de Moulins & de Sainte Solenge, marié à *Françoise* de Guyot, qui lui survéquit, eut pour héritier des terres ci-dessus nommées, *Louis-François* de Culant, baron de Brécy, qui épousa *Jeanne* de Louan. Leurs enfans sont,

1. *Denis* de Culant, baron de Brécy, marié en 1730. à *Marie* Coté, veuve depuis le mois de Janvier 1748. & mere de *Jean-Baptiste-Gilbert* de Culant, baron de Brécy, page de monseigneur le duc de Penthiévre, & depuis garde de la Marine, né en 1736. de *Gilbert* de Culant, né en 1741. & de *Françoise* de Culant, née le 29 Avril 1733.

2. *Jean* de Culant, seigneur de Sainte Solenge, décédé en 1747. laissant de *Catherine* Aubry, sa femme, *Sylvain* de Culant, né en 1743. mort depuis peu; *Françoise*, née en 1741. & *Jeanne* de Culant en 1742.

3. *Françoise* de Culant, dame de Moulins, mariée au seigneur de Rigaux, écuyer.

Branche des seigneurs de Culant, établie dans le Boulonnois.

N. . . . . de Culant, vivant en 1181. & 1222. frere de *Renoul* I. du nom, sire de Culant en Berry, qui continua la postérité dans ladite province, vint s'établir dans le Boulonnois. Il étoit fils puîné d'*Hélie* de Culant. La descendance de ce *N*. . . . . de Culant se prouve,

Premierement, par une chartre Latine du Samedi d'après Pâques en l'an 1212. par laquelle *Amélie-Fulcherie* cede & transporte seize boisseaux de froment de rente à *Hélie* de Culant & aux siens, *pro se & suis in Beriglio*, & dans un autre endroit, *in Biturigo & in Bolonia*, c'est-à-dire, pour lui & les siens, tant du Berry, que du Boulonnois.

Secondement, par une enquête en forme probante faite par les mayeurs & échevins de la ville de Saint Omer en 1404. de la noblesse de *Guillaume* de Culant, qui, après la bataille de Crécy & la prise de Calais par les Anglois, avoit eu le malheur de perdre une partie de ses titres. Sa noblesse y est constatée par la déposition, entr'autres, de cinq ou six gentilshommes des plus qualifiés du pays, qui le reconnoissent pour parent au troisieme degré, (preuve que sa branche y étoit établie depuis fort longtemps), le qualifient d'écuyer, & certifient qu'il est noble d'extraction, de la maison de Culant, & homme d'armes dans la compagnie de *Philippe* de France, duc de Bourgogne. Ces seigneurs, dont les dépositions furent scellées de leurs armes, sont *Arnoult* de Inès, *Florent* de Licques, *Guichard* de Northoud, chevalier, seigneur d'Isques, *François* de Courtheuse, *Guillaume* de Prendersent, seigneur de Fouquesolles, & *Georges* de la Baulme & d'Estembieque.

Troisiemement, par une procuration de *Louis* de Culant, baron de Brécy, qui étant venu du Berry à la Rochelle, après la mort d'*Isaac* de Culant, seigneur de Ciré, & étant obligé d'en repartir promptement y laissa sa procuration, reçue par Savarit, notaire à la Rochelle, le 6 Avril 1619. pour consentir, comme parent, à ce que la tutelle des enfans mineurs dudit *Isaac* de Culant, fût donnée à *Marguerite* de Blois, damoiselle, leur mere.

Guillaume de Culant, dont la noblesse faisoit toute la fortune, épousa *Marguerite* de Diécy, riche héritiere, fille de *Jean* de Diécy, seigneur de Montgermont, & de *Marie* de Pacy, & vint s'établir en Brie dans les terres de sa femme. Cette alliance est prouvée par la déposition faite en justice le 6 Juin 1466. de *Guillaume* de Culant II. du nom, tige des seigneurs de Culant-la-Brosse, & frere de *Louis* de Culant, d'où sont sortis les seigneurs de Culant, barons de Ciré, rapportés ci-après, qualifié fils de *Guillaume* de Culant, homme d'armes de monseigneur le duc de Bourgogne, & de *Marguerite* de Diécy, dame d'Attilly.

Les autres enfans de *Guillaume* de Culant, & de *Marguerite* de Diécy, furent *Claude* & *Philippe* de Culant, qui ont fait les branches de Saint Ouen, Busseroles, du Buat & de Fleury, éteintes; *Guillaume* de Culant II. du nom, qui suit, & *Louis* de Culant, seigneur de Savins & de Justigny, auteur de la branche des barons de Ciré, dont la postérité sera rapportée après celle de son frere.

Guillaume de Culant II. du nom, seigneur de Saint Ouen, Busseroles & le Perron-Ghorré, épousa *Marguerite* de Thumery. De ce mariage sortirent quatre enfans, sçavoir *Claude*, qui suit; *Eutrope* & *Martin* de Culant, & *N.* . . . . de Culant, femme de *Jean* de la Roque, seigneur de Bussy-Saint-Georges.

Claude de Culant, maître d'hôtel du Roi, fut marié à *Jeanne* de Vérès, dame de Vaucourtois, dont il eut *Claude* de Culant II. du nom; *Robert* de Culant, marié avec *Claude* de Marconville; *Nicolas* de Culant, seigneur de la Brosse, qui suit; & deux filles, nommées *Jeanne* & *Claudine* de Culant.

Nicolas de Culant, seigneur de la Brosse, enseigne de la compagnie d'ordonnance du maréchal de la Marck, mourut le premier Janvier 1542. & avoit épousé *Edmée* de Bloqueaux, dont il eut *François* de Culant, marié en 1547. avec *Marie* le Vergeur, fille de *Guillaume*, seigneur de Perthes, *Nicolas* de Culant II. du nom, qui suit; *Roberte* & *Marguerite* de Culant, mariées; la premiere, avec *Charles* de Combaud, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, & la seconde, avec *Jean* de Lezignem, seigneur de Meschemin.

Nicolas de Culant II. du nom, seigneur de la Brosse, gentilhomme de la maison du Roi, épousa *Louise* de Postel, fille de *Jean*, seigneur d'Ormoy, &c. De ce mariage sont sortis *Jacques* de Culant, & *Louis* de Culant I. du nom, qui continua la postérité. Ce dernier, gentilhomme de la maison du Roi, ainsi que son pere, épousa *Catherine* de Braine, dame de Monceaux. De ce

mariage sortirent onze enfans ; sçavoir,

1. *Louis* de Culant II. du nom, qui suit.

2. *François* de Culant, seigneur de Monceaux, qui de *Marie* du Laurens, sa femme, eut *Louis* de Culant, seigneur de Monceaux, capitaine de Cavalerie, puis colonel du régiment de Coulanges après la bataille de Senef, mort sans enfans ; *Hubert* de Culant, chevalier de l'ordre de Malte ; *Claude* de Culant, femme d'*Antoine* de Véelu, seigneur de Pacy ; *Marie* & *Chrétienne* de Culant, toutes deux religieuses à Senlis.

3. *Antoine* de Culant, prieur de Monceaux.

4. *Nicolas* de Culant, commandeur & capitaine de la Capitane à Malte, où il servit avec distinction.

5. *Guillaume* de Culant, commandeur d'Abbeville, receveur de l'ordre de Malte au grand prieuré de France.

6. *Pierre* de Culant, commandeur d'Auxerre.

7. *Nicolas* de Culant, mort au service de Hollande.

8. *Louise*, religieuse au Paraclet.

9. *Marguerite*, morte fille.

10. & 11. *Catherine* & *Gabrielle* de Culant, mortes jeunes.

Louis de Culant II. du nom, seigneur de la Brosse, capitaine des Chevaux-Légers du duc d'Angoulême, & maréchal général de la Cavalerie légere de France, par commissions du Roi données en 1636. & 1644. fut nommé député de la Noblesse du bailliage de Sézanne aux Etats Généraux, qui devoient s'assembler en 1640. & qui n'eurent point lieu. Il eut de sa femme *Louise* de Véelu, fille d'*Etienne* de Véelu, seigneur de Pacy, & de *Marie* de Lameth, *Louis* de Culant III. du nom, qui suit.

Louis de Culant III. du nom, seigneur de la Brosse, puis de Savins & de Justigny, à cause de la donation que lui en fit *Paul* Stuart, son cousin, petit-fils d'*André* de Hay, seigneur de Brouville, & de *Marguerite* de Culant, dame de Ciré, passée à Sézanne, par Lagny, notaire, le 25 Août 1637. épousa *Anne* d'Elbenne, fille de *Guy*, seigneur de Villeceaux, & de *Charlotte* de Réfuge, dont il eut *Louis* de Culant IV. du nom, qui continua la postérité ; *Alphonse* de Culant, commandeur de Couloumiers, puis grand prieur de Champagne ; *Antoinette*, *Magdelene*, *Claude*, *Jeanne* & *Anne-Françoise* de Culant.

Louis de Culant IV. du nom, seigneur de Savins, &c. se maria le 4 Avril 1683. avec *Valentine* du Sec du Tart, dont il eut un fils unique, nommé *Louis-Alphonse*, marquis de Culant, marié le 4 Septembre 1714. avec *Marie-Edmée* Chevalier de Ribourdin, fille d'*Auguste* Chevalier de Ribourdin, & d'*Anne-Françoise* de Blanchefort, devenue veuve depuis le 2 du mois d'Août 1742. De cette alliance sont sortis,

1. *Louis-Nicolas-Auguste-Valentin* de Culant, marquis de Culant, né le 2 Octobre 1715. marié en 1750. avec *Marie-Gabrielle* Durand-d'Auxy, fille du grand-maître des Eaux & Forêts de la province de Bourgogne, dont il a plusieurs enfans.

2. *Hubert-Louis* de Culant,

chevalier de l'ordre de Malte, né en 1719.

3. *N.* . . . de Culant, dame de Saint Ouen.

4. *N.* . . . de Culant, mariée à M. de Ligny.

Branche des seigneurs de Culant, barons de Ciré.

Louis de Culant, seigneur de Savins, Justigny, &c. fils de *Guillaume* de Culant, homme d'armes dans la compagnie de monseigneur le duc de Bourgogne, & de *Marguerite* de Diécy, dame d'Attilly, épousa *Etiennette* de Vaux, dame de Savins. Leurs enfans furent,

1. *Guillaume* de Culant, seigneur de Beauchery, Charles-Maison, Savins, &c. marié à *Catherine* de Girême, qui le fit pere de deux fils, l'un & l'autre nommés *Pierre* de Culant: le premier est mort jeune; le second épousa *Suzanne* de Sorbieres, de laquelle il n'eut point d'enfans.

2. *Jean* de Culant, mort sans postérité.

3. *Jacques* de Culant, qui suit.

4. *Agnès* de Culant, mariée à *Antoine* de Verès, seigneur d'Attilly.

Jacques de Culant, seigneur de Fontenailles, Coulonges, &c. se fixa en Saintonge par son mariage avec *Françoise* de Chaudrier, dame de Soubrene, Nieul & Soulignones, un peu avant l'an 1500. ainsi qu'il paroît par plusieurs actes dans lesquels *Françoise* de Chaudrier se dit veuve de noble & puissant seigneur *Jacques* de Culant. De ce mariage sortirent,

1. *Louis* de Culant, mort fort jeune.

2. *René* de Culant, seigneur de Coulonges, décédé sans alliance.

3. *Jacques* de Culant, mort en bas âge.

4. *Olivier* de Culant, seigneur de Savins, qui continua la postérité.

5. *Magdelene* de Culant, dame d'Attilly.

6. *Marguerite* de Culant, mariée en premieres noces à *Pierre* de la Touche, seigneur de Ciré, qui lui fit donation de cette terre en mourant; & en secondes noces avec *André* de Hay, seigneur de Brouville, issu des anciens comtes de Harolst en Ecosse, par contrat passé à Ciré le 3 Novembre 1531. *André* de Hay & sa femme échangerent quelque temps après avec *René* & *Olivier* de Culant, leurs freres & beaux-freres, les terres de Ciré & du Guécharoux en Aunis, contre celles de Savins & de Justigny en Brie, dont ceux-ci avoient hérité de *Pierre* de Culant, leur cousin, mort sans enfans. *Roberte* de Hay, leur fille, devenue seule héritiere des terres de Savins & de Justigny, par la mort d'*Artus* de Hay, son frere, épousa *Guillaume* Stuart, fils de *Jean* Stuart, chevalier de la maison royale d'Ecosse, & de *Claude* d'Halluyn, & en eut *Jacques-Paul* Stuart, qui se voyant sans enfans fit donation, comme on l'a déja dit, des terres de Savins & de Justigny, à *Louis* de Culant, seigneur de la Brosse, quoique ceux de Culant-Ciré, ses ancêtres maternels, fussent ses plus proches parens; ce qu'il fit peut-être à cause de l'éloignement de ceux-ci, qui demeuroient en Saintonge, & même à cause de leur attachement à la Religion Protestante,

testante, dont ils faisoient profession.

Olivier de Culant, seigneur de Ciré, Nieul, Soulignognes, &c. se maria en 1547. avec *Françoise* de la Rochebeaucourt, fille de *François* de la Rochebeaucourt, capitaine d'une compagnie de cent hommes d'armes, gouverneur d'Angoumois, sénéchal de Saintonge, seigneur de la Rochebeaucourt, Sainte Mesme, &c. & niece de *Jean* de la Rochebeaucourt, gouverneur de Saint Jean d'Angely pour ceux de la Religion, qui le donnerent pour tuteur à *Henri* de Bourbon, prince de Condé. Les enfans d'*Olivier* de Culant sont,

1. *Isaac* de Culant, qui suit.

2. *Gabriel* de Culant, tué à la défense de Saint Jean d'Angely.

3. *Léa* de Culant, mariée deux fois, d'abord avec *Jean* de Gombaud, seigneur de Champfleury, & ensuite avec *Antoine* Herbert, seigneur de la Forêt, &c.

Isaac de Culant, chevalier, seigneur de Ciré, Sainte Mesme, &c. marié en premier lieu avec *Préjande* Bastard, dont il en eut deux filles, l'une mariée à *N.* . . . de Magné, seigneur de Cicognes, & l'autre au seigneur de Blois de Roussillon, qui d'un premier lit avoit eu *Marguerite* de Blois, seconde femme d'*Isaac* de Culant, qui le fit pere de *Geoffroy* de Culant, qui suit; d'*Henri* de Culant, seigneur de Landraye, qui fit sa branche, à présent éteinte; de *N.* . . . de Culant, tué au service des Etats Généraux; de *Marguerite* de Culant, mariée au seigneur de Lescure, & de *Gabrielle* de Culant.

Geoffroy de Culant, seigneur & baron de Ciré, étoit mineur quand son pere mourut. Il épousa *Jacquette* Méhée, dame d'Anqueville, dont il eut *René* de Culant, qui suit; un autre *René* de Culant, qui a fait la branche des Culant du Verger-Baud, seigneurs de Marsay en Poitou, & *Isaac* de Culant, tige des seigneurs d'Anqueville, demeurans en Angoumois: ils sont deux qui existent, dont l'un est *N.* . . . de Culant, seigneur d'Anqueville, ancien lieutenant de Roi à la Martinique, & l'autre, *N.* . . de Culant, son fils, qui est capitaine au régiment de Beauvoisis.

René de Culant, seigneur & marquis de Ciré, &c. marié à demoiselle *N.* . . . . Henry, fille de *Jacques* Henry, seigneur & marquis de Cheusses, & de *Marie* Yvon, partagea leurs riches successions avec messieurs de Trudaine, Herbert, la Lourie, & autres, tous héritiers du marquis de Cheusses. De ce mariage sortirent,

1. *René* de Culant II. du nom, qui suit.

2. *Henri*, mort sans postérité.

3. *Magdelene* de Culant, chanoinesse dans les Etats de l'électeur de Brandebourg.

René de Culant II. du nom, comte de Culant, seigneur de Ciré & de Sainte Mesme, épousa *Marie* de Gombaud, dame de Champfleury, veuve de *François* de la Rochefoucault, marquis de Roissac, & fille de *Gabriel* de Gombaud, & de *Marie* de Beauchamps, de laquelle il eut *René-Alexandre*, qui suit. Il commandoit la Noblesse de Saintonge, assemblée en 1696. par l'ordre de M. le maréchal de Tourville.

René-Alexandre de Culant I. du nom, marquis de Culant,

seigneur de Ciré, Sainte Mesme & Champfleury, marié en 1710. avec *Jeanne* d'Aiguieres, dame du Frignan en Provence, & de l'Isle en Poitou, est mort le 20 Janvier 1744. trois mois après sa femme, & a laissé de son mariage plusieurs garçons & filles; sçavoir,

1. *N.* .... de Culant, mort jeune.

2. *Marie-Geneviéve* de Culant, mariée à *Louis-François* Gréen de Saint Marsaut, marquis de Châteilaillon, & sénéchal d'Aunis.

3. *Marie-Gabrielle* de Culant, épouse d'*Hector* d'Auray, comte de Brie, seigneur de Montagnac, &c.

4. *René-Alexandre* de Culant, mestre-de-camp de Dragons, qui suit.

5. & 6. Deux autres garçons, morts fort jeunes.

7. *Marie-Thérese* de Culant, mariée à *Henri-Auguste* Baudouin, seigneur de la Noüe & du Vieux-Fief.

8. *Alexandre*, dit le chevalier de Culant, garde de la Marine, mort aux Isles de l'Amérique.

René-Alexandre de Culant II. du nom, lieutenant dans le régiment du Roi, Infanterie, à la fin de l'année 1735. ensuite capitaine de Cavalerie au régiment de Royal Pologne, a eu le rang de mestre-de-camp de Dragons le 2 Juillet 1756. Il s'étoit marié en 1744. avec *Marie-Marguerite-Hélene* Bady de Dourlers, fille d'*Antoine* Bady de Dourlers, grand bailli d'Avesnes, & de *Catherine* Rouillon de Castagne, dame de Normont. Elle est morte à la Rochelle le 12 Janvier 1747. ayant laissé de son mariage deux fils, l'un nommé *Louis-Martin* de Culant, mort six semaines après sa mere, & l'autre, appellé *Charles-Alexandre* de Culant, né à la Rochelle le 27 Novembre 1746.



AVIS
AU LECTEUR.

Les Articles suivans nous ont été envoyés après l'impression totale du présent Volume ; c'est ce qui nous oblige de les placer à la fin de ce Tome.





ADDITIONS,

CORRECTIONS ET AUGMENTATIONS faites sur de nouveaux Mémoires, envoyés depuis l'impression de ce premier Volume de Supplément, & auxquelles l'on a joint quelques Corrections, qui nous ont été communiquées, pour être placées ici, suivant l'ordre Alphabétique.

ARTICLES à ajouter à la lettre A. de cet Ouvrage.

ALLEGRIN, en Artois : Cette famille a donné un maître d'hôtel du Roi, un sergent d'armes, & plusieurs conseillers au Parlement de Paris. Ceux de ce nom qui résident à Metz sont de la même famille.

Les armes : *parti d'argent & de gueules, à la croix ancrée, aussi parti de l'un & de l'autre.*

AMPLEMAN : Famille noble & originaire d'Ardres, de la généralité d'Amiens, établie à Calais, qui remonte à *Antoine* Ampleman, écuyer, seigneur d'Ericourt, vivant sous le regne de François I. Il épousa en l'an 1563. *Marguerite* de Dodenfort, fille de *Jean*, écuyer, seigneur de Granvillier, de laquelle il eut *Pierre*, qui suit.

Pierre Ampleman, écuyer, seigneur de la Cressonniere, du Blanquart, Coulombier, & autres lieux, se maria en 1609. à *Jeanne* Lamirand, fille de *Jacques*, écuyer, dont il eut, 1. *Philippe*, qui suit; 2. *Antoine*, chevalier, seigneur du Blanquart, capitaine au régiment de Picardie, marié à *Anne* Wasthier, & mort en l'an 1682. sans postérité; 3. *Pierre*, chevalier, seigneur d'Ericourt, capitaine au régiment de Vaubecourt, mort sans alliance; 4. *Claude* Ampleman, curé de Saint Jacques-sur-Dernetal, près Rouen; 5. *Léonore* Ampleman, mariée à *Joachim* de Roubion, écuyer, seigneur de la Haye & du Vord, capitaine au régiment du marquis de Rouville; 6. *Mar-*

guerite, mariée à *Pierre* Cavilier, chevalier, seigneur de la Garenne, Saint Jacques, &c. lieutenant de Roi de Brouage, & gouverneur de l'Isle de Ré. Ledit *Pierre* Ampleman se maria en secondes noces en 1646. à *Jeanne* de la Haye, fille de *Jean*, mayeur de Gravelines, dont il eut, 1. *Catherine* Ampleman, mariée à *Antoine - François* de Berne, écuyer, seigneur de Mécourt, capitaine au régiment de la Vieille Marine, & en secondes noces à *Pierre* de Vins, chevalier, seigneur du Manegre, commandant de bataillon au régiment de la Vieille Marine; 2. *Léonore* Ampleman, morte sans alliance.

Philippe Ampleman, chevalier, seigneur de la Cressonniere, capitaine de Cavalerie au régiment du duc d'Elbeuf, gouverneur de la province de Picardie, épousa en 1637. *Jeanne* du Rozel, fille de *Georges*, dont, 1. *Pierre*, qui suit; 2. *Antoine* Ampleman, chevalier, seigneur d'Ericourt, capitaine au régiment d'Anjou, marié à *Marie-Josephe* le Mesureur en 1682. dont il eut *Jacques*, mort sans alliance, & deux filles, nommées *Marie-Josephe-Magdelene*, morte religieuse, & *Marie-Thérese* Ampleman, mariée à *Louis* de Rogh, écuyer, seigneur de Combremont; 3. *Léonore* Ampleman, morte sans alliance.

Pierre Ampleman II. du nom, chevalier, vicomte d'Olfu, seigneur de la Cressonniere, capitaine au régiment de Rouville, gouverneur de la ville & souveraineté d'Ardres, se maria en 1666. à *Antoinette* de Ray, fille d'*Antoine* de Ray, écuyer, seigneur d'Auxy, dont il eut,

Antoine Ampleman II. du nom, chevalier, vicomte d'Olfu, seigneur de la Cressonniere, Noirberne, la Cuve, & autres lieux, chevalier de l'ordre royal & militaire de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint Lazare de Jerusalem, & capitaine au régiment de Provence. Il épousa en premieres noces en 1699. *Jeanne-Elisabeth* le Porcq, fille de *Philippe*, écuyer, seigneur d'Ausque, Dimbretun & d'Herlen; & en secondes noces en 1718. *Marie-Elisabeth* Guillebert. Les enfans de ce second lit sont morts sans alliance, & il n'a eu du premier lit pour fils unique que

Marc - Antoine Ampleman, chevalier, vicomte d'Olfu, seigneur de la Cressonniere, Noirberne, la Cuve, & autres lieux. Il s'est marié deux fois; sçavoir, en premieres noces en 1729. à *Marie-Françoise-Josephe* d'Erigson, morte sans laisser d'enfans; & en secondes noces en 1732. à *Marie - Françoise* Huguet, fille de *Pierre* Huguet de Sémonville, écuyer, seigneur de la Motte, Bruneaubois, Dupuis, & autres lieux, conseiller du Roi, grand bailli des ville & châtellenie de Tournehan, d'où sont sortis,

1. *Pierre-Marc-Antoine-François* Ampleman, chevalier, vicomte d'Olfu, seigneur de la Cressonniere, Noirberne, la Cuve, & autres lieux, lieutenant au régiment de Bourbonnois.

2. *Jean-Baptiste-Joseph* Ampleman, dit le chevalier de la Cressonniere, cornette au régiment de Poly, Cavalerie.

3. *Marc - Antoine* Ampleman de Noirberne, âgé de dix ans en 1761.

4. *Marie-Anne-Geneviéve* Am-

pleman, dite mademoiselle de la Cressonniere.

Ils sont proches parens de madame la comtesse d'Estrade, de madame la maréchale-duchesse de Biron, de madame la duchesse d'Ancenis, & de M. le duc de Charost. Leur ayeul maternel portoit le même nom & les mêmes armes que la mere de mesdames de Biron & d'Ancenis, dont il étoit cousin germain. Ils sont aussi alliés à la maison de Choiseul & de la Rochefoucauld. Cette famille a été maintenue dans sa noblesse le 22 Avril 1705.

Les armes : *d'argent, à trois aigles éployées de sable.* Supports : *deux licornes blanches, surmontées d'une couronne de vicomte.* Les cadets de cette famille prennent pour brisure *un chevron d'azur.*

AMY, famille originaire de Paris.

Guillaume Amy fut conseiller du Roi, substitut de M. le procureur général du Parlement, échevin de Paris, & secrétaire du roi de Pologne. Il mourut en l'an 1689. & avoit épousé *Jeanne* Joly, fille de *François-Gilbert* Joly, secrétaire du Roi, dont il eut plusieurs enfans.

Les armes sont : *d'or, à trois chevrons de gueules, & deux merlettes de sable, affrontées en chef.*

CORRECTIONS & ARTICLES à ajouter à la lettre B.

BARRES (des), en Champagne, près de Langres. Le premier connu de cette famille est *Jean* des Barres, qui vivoit en 1197. & fut noyé à la rupture du Pont de l'Epte. *Guillaume*, venu de lui, chef de Cavalerie, vivoit sous le regne de *Philippe-Auguste*, & fut ayeul de *Jean* de Champrond, qui épousa *Clémence* de Dreux. Un autre *Jean* fut maréchal de France en 1318. *Claude*, seigneur de Brechainville, eut de *Michelle* Hedelin, *Claude*, qui épousa *Marie-Marguerite* Gouffier. *Evrard* étoit grand-maître de l'ordre du Temple, & commandoit l'armée de Louis VII. quand il arriva à Attalie, selon le P. Daniel. *Hubert* fut prieur de Bouconvilliers. *Claude* fut gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois coquilles de même.*

BÉTHUNE : *Page 244. col. 1. lig. 13. ajoutez*, *Louis-Pierre-Maximilien* de Béthune, duc de Sully, pair de France, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, & l'aîné de la maison de Béthune, mourut le 9 Avril 1761. âgé de soixante & quinze ans. Par cette mort, *Maximilien-Antoine-Armand* de Béthune, prince souverain d'Henrichemont & de Boisbelle, succede à son titre, & devient l'aîné de cette maison.

ARTICLES à ajouter à la lettre C. envoyés depuis l'impression.

CASTILLON DE MOUCHAN : Dans le second Volume des Regiſtres du Parlement de Paris, qui contient les anciens arrêts & tranſactions de la province de Périgord, on en trouve pluſieurs des années 1328. & 1333. en faveur de noble *Barthelemi* de Caſtillon, établi dans le Périgord, d'où ſont deſcendus les Caſtillons ci-deſſous mentionnés.

Cette ancienne famille, dont nous ne faiſons que de recevoir la généalogie, tire ſon nom de la petite ville de Caſtillon, en Périgord, (fameuſe ſous Charles IX. & encore plus ſous Charles VII. par le ſanglant ſiége où périrent les valeureux Talbot, pere & fils), au rapport d'un *Mercure de France du mois d'Août* 1708. qui dit que cette famille s'étant établie dans le Condomois, en étoit une des plus anciennes. Ceux de ce nom, ſans doute, avoient acquis dans le quatorzieme ſiécle la ſeigneurie de Mauvezin, au duché d'Albret, diſtante de Condom de deux petites lieues, puiſqu'en 1510. lors du mariage de *Jean* de Caſtillon I. du nom : il étoit ſeigneur de Mauvezin. Cette ſeigneurie eſt reſtée dans cette famille depuis qu'elle a paſſé dans le Condomois.

Vers l'an 1440. il y avoit à Condom un noble *Jean* de Caſtillon, lieutenant du grand ſénéchal de Guyenne, qui étoit vraiſemblablement deſcendant de celui ſorti du Périgord, & qui avoit acquis la ſeigneurie de Mauvezin; car on ne trouve en aucun endroit l'époque de cette acquiſition, pas même dans le thréſor du duché d'Albret, d'où eſt mouvante cette ſeigneurie.

Par malheur pour cette famille, Montgommery s'étant emparé de la ville de Condom en 1569. ravagea non-ſeulement cette ville, mais même tout le plat pays.

Il y a un acte authentique paſſé dans la ſalle épiſcopale de Condom le 13 Mars 1589. en préſence de meſſire *N*.... Duchemin, évêque de Condom, de meſſire *N*..... de Caſſagnet, gouverneur pour le Roi, & de tous les notables habitans, tant de Robe que d'Epée, qui déclarent d'une même voix qu'ils ont toujours reconnu *Guy* de Caſtillon pour un gentilhomme de la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine, ainſi que ſes ancêtres; que ce *Guy* avoit un régiment aux préſens troubles, & qu'il avoit toujours porté les armes, auſſi-bien que ſes prédéceſſeurs & ayeux, contre les Hérétiques & ennemis de ſa Majeſté.

Le château de Mauvezin ayant été pris & détruit, cette famille a perdu tous ſes anciens titres & prétentions ſur la terre de Caſtillon en Périgord, aujourd'hui au pouvoir du premier préſident du Parlement de Bordeaux, & érigée en marquiſat.

C'eſt auſſi par ce même malheur qu'elle n'a pu faire preuve que depuis 1510.

I. Noble *Jean* de Caſtillon I. du nom, ſeigneur de Mauvezin en Condomois, paroiſſe d'Artigues, juriſdiction de Moncrabeau

en Albret, épousa par contrat passé au château noble de Berrac en Condomois, le 27 Novembre 1510. demoiselle *Anne* du Berrac, fille de noble *Pierre* du Berrac, seigneur de Cadreilles, & autres places. Il eut de ce mariage un fils, nommé *Guy*, ou *Guiraud* de Castillon, qui suit.

II. Noble *Guy*, ou *Guiraud* de Castillon, écuyer, seigneur de Mauvezin, de Carboste & de Lescout, épousa par contrat du Samedi 9 Juillet 1547. demoiselle *Isabeau* du Bouzet, fille de noble *Jean* du Bouzet, seigneur de Roquepine & de Pouy.

Le même *Guy*, ou *Guiraud*, substitua les uns aux autres tous les enfans qui naîtroient de ce mariage, pour perpétuer les nom & armes de leur maison, suivant l'usage entre Nobles, &c. & ne vivoit plus le 20 Juin 1569. De son mariage accordé avec ladite *Isabeau* du Bouzet, il eut deux fils; sçavoir,

1. *Guy* de Castillon, qui ne fut pas marié, est celui dont il est fait mention dans l'acte passé à l'évêché de Condom, & qui avoit un régiment pour le Roi, lors des troubles du royaume.

2. *Michel* de Castillon, qui suit.

3. *Catherine* de Castillon, qui épousa en premieres noces par contrat du 15 Avril 1569. noble *Odet* de Monlezun, écuyer, seigneur de Pouy; & en secondes noces le 5 Février 1579. *Bernard* de Patras, seigneur de Campagno.

III. Noble *Michel* de Castillon I. du nom, écuyer, seigneur de Mauvezin, de Carboste & de Lescout, fut marié par contrat du 19 Janvier 1573. avec demoiselle *Jeanne* de Lupiac; fille de *Bernard* de Lupiac, seigneur de Montcassin, & de demoiselle *Hélene* de Nogaret, tante de *Jean-Louis* de Nogaret de la Vallette, duc d'Epernon, pair & amiral de France. Il fut fait capitaine d'une compagnie de deux cents hommes le 15 Mai 1589. Il fut un des quarante-un capitaines gentilshommes Gascons, qui échapperent à l'assaut que donna Montluc au mont de Marsan, contre Montgommery, en l'année 1569. *Voyez* Dupleix, *p.* 753.

Il fit hommage le 22 Juin 1584. au roi de Navarre, duc d'Albret pour ses maisons & terres nobles de Mauvezin & de Lescout, & mourut avant le 26 Novembre 1596.

Un mémoire de famille porte qu'il fut mestre-de-camp de six compagnies sous le roi Henri III. *Jeanne* de Lupiac, sa veuve, vivoit encore le 16 Septembre 1617. De leur mariage naquirent cinq enfans, qui furent,

1. *Jean* de Castillon, qui suit.

2. *Louis* de Castillon, mort le 14 Novembre 1612.

3. *Frise* de Castillon, mariée par contrat du 26 Novembre 1596. à noble *Jean* de Sales, seigneur de Mons, fils de noble *N.* . . . de Sales, & de demoiselle *Antoinette* de Biran.

4. *Charlotte* de Castillon, mariée le 7 Décembre 1612. avec noble *Jean-Jacques* de Floran, seigneur de Boson & de Betous.

5. *Catherine* de Castillon, mariée en premieres noces par contrat du 31 Juillet 1619. à noble *Blaise* de Noaillan, seigneur de Réaup; & en secondes, par un autre contrat du 11 Janvier 1624. à noble *Jean-Jacques* de Montes-

quieu, seigneur de Montesquieu, frere d'*Amanieu* de Montesquieu, seigneur de Saintrailles.

IV. Noble *Jean* de Castillon II. du nom, seigneur de Mauvezin, de Carboste & de la Coucudsaute, capitaine dans le régiment de Guyenne, Infanterie, rendit hommage au Roi le 17 Mars 1613. pour les maisons & terres nobles de Mauvezin, de Lescout & de la Coucudsaute, mouvantes du duché d'Albret, & fut député par la Noblesse dudit duché d'Albret, avec *Raymond* de Montcassin, pour assister aux Etats Généraux du royaume, tenus à Paris en 1614. & dans la liste de ces députés, il est qualifié messire, chevalier, & baron de Mauvezin.

Il étoit le 21 Octobre 1615. & le 6 Février 1616. capitaine d'une compagnie de cent hommes de pied dans le régiment de Guyenne, & c'est lui, sans doute, que regarde une commission de capitaine de cent hommes de pied du nombre des dix qui devoient composer le régiment du comte de Suze, donné par le Roi le 26 Février 1619. au sieur de Mauvezin.

Un mémoire domestique porte qu'il fut premier capitaine du régiment de Guyenne toutes les trois fois que le régiment fut mis en pied, & mestre-de-camp d'un régiment, comme il appert par la commission de sa Majesté, en date du 28 Février 1619. rapportée dans l'inventaire des titres de la famille, lors de la recherche des faux Nobles faite par M. de Pelot le 11 Octobre 1667. & qu'il étoit attaché au parti du duc de Lorraine.

Il avoit épousé par contrat du 27 Novembre 1611. demoiselle *Marguerite* de Bezoles, sœur de *Bernard* de Bezoles, seigneur de la Graule, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, lieutenant de la compagnie de cent hommes d'armes du seigneur de Roquelaure, lieutenant général pour le Roi en Guyenne, & fille de *Jean* de Bezoles, seigneur de Bezoles, de Beaumont, de Mouchan, de la Graulas, &c. & de dame *Paule* de Narbonne, qui avoit pour pere *Bernard* de Narbonne, seigneur de Fimarcon. Il mourut avant le 8 Janvier 1624. jour auquel *Marguerite* de Bezoles, sa veuve, qui vivoit encore le 5 Janvier 1637. fit hommage au Roi pour la maison noble de Mauvezin, au nom de leur fils aîné. Ils avoient eu quatre enfans; sçavoir,

1. *Michel* de Castillon, qui a continué la postérité.

2. *Bernard* de Castillon, seigneur de Mouchan, qui étoit mineur le 5 Janvier 1637.

3. *Jeanne* de Castillon, non mariée le 5 Janvier 1637. qui épousa depuis *Octavien* de Masparot, seigneur du Buy & de Ferasson. De ce mariage elle eut pour fille *Magdelene* de Masparot, qui épousa par contrat passé le 7 Avril 1664. *Bertrand* de Montalambert, seigneur de la Mothe & de Rouets.

4. *Marie* de Castillon, qui n'étoit pas mariée le 5 Janvier 1637.

Un mémoire domestique porte qu'elle épousa depuis *François* de Gere, seigneur de Sainte Gesme; qu'elle n'en eut point d'enfans, & qu'étant devenue veuve, elle fonda de son patrimoine en 1657. le couvent des religieuses de Notre-Dame dans la ville de Mezin, avec des priviléges pour

les descendans de la famille de Castillon en ligne directe, dont la famille jouit depuis ce temps-là. Les lettres patentes du Roi, qui autorisent cette fondation, accordées à *Marie* de Castillon au mois de Novembre 1685. furent enregistrées au Parlement de Bordeaux le 24 Juillet 1686.

V. Noble *Michel* de Castillon II. du nom, seigneur de Mauvezin, de Carboste & de la Coucudsaute, étoit gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, lorsqu'il épousa par contrat du 5 Janvier 1637. noble *Françoise* de Cous, niece d'*Antoine* de Cous, évêque de Condom, & fille de noble *Jacques* de Cous, écuyer, seigneur de la Rigodie, & de noble dame *Jeanne* du Comte.

Un mémoire de famille porte qu'à l'âge de vingt-un ans, il fut enseigne de la compagnie colonelle du régiment de Calonges; & qu'en cette qualité, il servit en Hollande, sous le maréchal de Brezé. De son mariage il eut sept enfans, qui furent,

1. *Jean* de Castillon, qui suit.

2. *Joseph* de Castillon de Mouchan, prêtre, docteur en Théologie, chanoine & prevôt de l'église cathédrale de Condom, nommé le jour de la Toussaint 1710. à l'abbaye de Flaran, diocèse d'Auch.

3. *Jean-François* de Castillon, seigneur de Corbian, de Mauvezin & de la Coucudsaute, qui fit hommage de ses deux dernieres terres le 24 Juillet 1682. au duc de Bouillon, comme duc d'Albret.

4. *Jean* de Castillon, seigneur de Mouchan, mousquetaire de la premiere compagnie de la garde du Roi, puis sous-brigadier de la même compagnie, lequel fut fait le 5 Juillet 1687. capitaine au régiment de Bourbonnois, Infanterie, ensuite capitaine de Grenadiers dans ce régiment le 23 Février 1702. Il servit la même année en Italie, & fut fait le 5 Janvier 1703. colonel réformé à la suite du même régiment, & le 20 Octobre 1704. major général d'Infanterie sous le maréchal de Tessé, en Espagne. Il reçut ordre le premier Avril 1705. en qualité de colonel réformé, de se rendre à la suite du régiment d'Infanterie d'Orléans. Il fut alors fait brigadier d'Infanterie le 4 Octobre suivant, & eut encore un nouvel ordre le 17 Février 1706. d'aller servir en cette qualité en Espagne, sous le commandement du maréchal de Tessé; & le 4 Avril 1707. en la même qualité de major général d'Infanterie sous le duc d'Orléans, & sous le maréchal de Berwick. Il fut fait au mois de Mai de la même année colonel du régiment de Sillery, Infanterie, & reçut un autre ordre le 10 Mai 1708. d'aller servir en Espagne en qualité de major général d'Infanterie sous le duc d'Orléans. Il fut choisi par Louis XIV. pour être un des six gentilshommes qu'il attacha à la personne de Philippe V. lorsqu'il fut prendre possession de la Couronne d'Espagne, & le seul que le Roi, après son passage en Espagne, retint près de sa personne. Il fut tué au siége de Tortose en l'année 1708. & n'a point été marié.

5. 6. & 7. Trois filles, religieuses au monastere de Notre-Dame à Mezin, fondé par *Marie* de Castillon, leur tante.

VI. Noble *Jean* de Castillon III. du nom, écuyer, seigneur de Mauvezin & de Carboste, fut

page d'une des écuries du Roi, & servit depuis dans la premiere compagnie des Mousquetaires. Il produisit ses titres devant M. Pelot, intendant de Guyenne, pour être maintenu dans sa noblesse, & reçut acte de la représentation de ces mêmes titres le 11 Octobre 1673. pour être compris dans le Catalogue des Nobles lors de sa confection.

Il épousa par contrat du 20 Juin 1673. noble demoiselle *Marguerite* de Mélignan, fille de noble *Jean-Bernard* de Mélignan, seigneur de Trignan, & de noble demoiselle *Claire* de Noaillan, après avoir obtenu le 18 Juin 1671. une dispense de la Cour de Rome pour contracter ce mariage, & il en eût cinq enfans qui suivent; sçavoir,

1. *Jean-François* de Castillon, qui suit.

2. *Jean-François* de Castillon de Carboste, prevôt de l'église cathédrale de Condom.

3. *N....* de Castillon, morte fille.

4. *N....* de Castillon de Mouchan, qui n'a point été mariée.

5. *N....* de Castillon de Corbian, religieuse au monastere de Notre-Dame à Mezin, fondé par *Marie* de Castillon, sa grande-tante.

VII. Noble *Jean-François* de Castillon, écuyer, baron de la Salle, seigneur de Mauvezin, de Carboste & de la Coucudsaute, a été lieutenant dans le régiment de Bourbonnois, Infanterie, & a épousé par contrat passé le 23 Février 1702. demoiselle *Marie* de Faulon, fille de *Jean* de Faulon, & de demoiselle *Isabeau* de Gerboux. De ce mariage sont nés onze enfans qui suivent, dont voici les noms; sçavoir,

1. *François* de Castillon de Mouchan, né le 20 Décembre 1704. sous-brigadier dans la premiere compagnie des Mousquetaires de la garde du Roi, & chevalier de Saint Louis, qui fut blessé dangereusement à la bataille d'Ettingen.

2. *Joseph* de Castillon de Mouchan, qui suit.

3. *Jean* de Castillon de Carboste, prêtre, docteur en Théologie, prevôt & chanoine de l'église cathédrale de Condom, né le 27 Août 1709.

4. *Joseph* de Castillon de Mouchan, né le 3 Octobre 1712. a été d'abord cadet & gentilhomme dans la Marine, puis lieutenant des troupes du département de Rochefort, & est mort dans un voyage de long cours.

5. *Jean-François* de Castillon de Mauvezin, capitaine d'Infanterie au régiment de Montboissier, né le 22 Mai 1714.

6. *Jean* de Castillon de la Salle, prêtre, curé de Trignan, né le premier Février 1715.

7. *Michel* de Castillon de Mouchan, né le 22 Février 1717. chevalier de Saint Louis, premier factionnaire au régiment de Vaubecourt en 1761. marié le 16 Mars 1755. avec noble *Marie* de Compagne, fille de noble *François* de Compagne, & de noble *N...* de Barionau, dont deux enfans, *Antoine* & *Marie* de Castillon de Mouchan.

8. *Louise* de Castillon de Mauvezin, née le 22 Février 1708. laquelle est religieuse au monastere de Notre-Dame à Mezin, fondé par *Marie* de Castillon, sœur de son bisayeul.

9. *Marie* de Castillon, née le

8 Août 1718. qui a épousé en l'an 17 . . . noble *Louis* le Sueur de Perès, seigneur du Pujols, de Bidet, de la Morclerc, & autres.

10. *Marguerite* de Castillon, née le premier Octobre 1719. religieuse au monastere de Notre-Dame à Mezin.

11. *Françoise* de Castillon, née le 7 Mai 1721. qui a épousé le 24 Juin 1749. noble *N.* . . . Dudon, oncle de noble *N.* . . . Dudon, avocat général au Parlement de Bordeaux, duquel mariage est né le 22 Septembre 1750. demoiselle *Marie-Anne* Dudon.

VIII. Noble *Joseph* de Castillon de Mouchan de Mauvezin, écuyer, né le 21 Septembre 1706. fut fait le 28 Janvier 1725. enseigne en la compagnie colonelle du régiment de Foix, Infanterie, & le 6 Octobre suivant, il fut encore fait lieutenant d'une compagnie dans le même régiment. Il obtint le 24 Novembre 1734. un brevet d'aide-major dans ce régiment, & le 23 Février 1735. une commission pour y tenir rang de capitaine.

Il épousa en premieres noces le 16 Juillet 1736. dame *Marie-Anne* de Chantegrit, veuve de *Jean-Baptiste* du Barry de la Salle, ancien garde du corps du Roi, fille de noble *Antoine* de Chantegrit, ancien capitaine au régiment de la Vieille Marine, puis secrétaire du Roi, & de demoiselle *Marie* de Bodouca; & en secondes noces par contrat du 10 Juin 1743. demoiselle *Marie-Anne* de Bigos de Bellot, fille de noble *Joseph-François* de Bigos, sieur de Bellot, & de dame *Marie* Gerboux de la Grange. Il a eu du premier lit,

1. *Joseph* de Castillon de Mouchan, né le 28 Mai 1737. qui fut en 1746. lieutenant au régiment de Montboissier, depuis Joyeuse, & aujourd'hui Vaubecourt, duquel il est sorti le 18 Mars 1756. Depuis la réforme faite en 1748. il a été page du Roi dans sa grande écurie en 1753. comme il est prouvé par le certificat de M. le comte de Brionne, grand écuyer de France, en date du 18 Mars 1756. & il est rentré dans le même régiment, où il est actuellement capitaine.

2. *Antoine* de Castillon de Mouchan, né le 24 Juin 1738. lieutenant au régiment de Belsunce, Infanterie, depuis le mois de Février 1756.

3. *Marie-Anne* de Castillon de Mouchan, née le premier Août 1741.

Du second lit il a eu,

1. *Joseph* de Castillon de Mouchan, né le 14 Avril 1744. lieutenant au régiment de Vaubecourt.

2. *Jean* de Castillon de Mouchan, né le 2 Août 1751.

3. *Antoine* de Castillon, né le 10 Octobre 1753.

4. *Joseph* de Castillon, né le 26 Juillet 1755.

5. *Jean-Armand* de Castillon, né le 20 Avril 1759.

Les armes: *au 1 & 4 de gueules, à trois tours d'argent; au 2 & 3 d'azur, à un rocher d'argent mouvant de la pointe de l'écu.*

CAZALIS, en Bretagne: Famille qui porte pour armes: *d'or, à trois fasces d'azur.*

CHAPOTIN, écuyer, seigneur de Fromontville & d'Arvault: Famille qui a donné plusieurs baillifs & gouverneurs de Nemours, & dont les armes sont:

d'azur, à trois besans d'or, au lambel d'argent.

CHERVIL: Cette maison étoit connue dans le treizieme siécle sous le nom de Maurice, ensuite sous ceux de Charvy, ou Charvil, & actuellement sous celui de Chervil.

Marcouet Maurice reçut le 13 Août 1333. l'hommage des terres qu'il possédoit à Chalançon en Vivarais. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom,

Jean Maurice, seigneur de Chervil, dont il fit hommage à *Aimar* de Poitiers. En 1469. sa femme, qui n'est pas connue, lui donna

Jacques Maurice, qui laissa de son mariage,

Hugues Maurice, seigneur de Chervil, lequel épousa en 1480. *Isabeau* de la Marette, qui lui donna *Claude* Maurice, qui suit, & *Artaud*, comte de Brioude. Leur mere rendit hommage de la terre de Chervil, en qualité de tutrice, en 1484. au roi Charles VIII.

Claude épousa le 4 Décembre 1516. *Marguerite* de Digons, derniere du nom, à la charge de joindre les armes de Digons à celles de la maison de Chervil. Elle étoit fille d'*Armand*, seigneur de Digons, & d'*Alix* de Chadenac. *Raymond* de Digons, un des ancêtres d'*Armand*, fonda en partie l'abbaye de Pebrac, près de Digons, en 1062. comme il paroît par différentes chartres, & par la vie de Saint Pierre de Chavanon, natif de Langeac, patron de ladite abbaye. Dès ce temps-là, les *Annales de la province de Languedoc* font mention de la maison de Digons, comme une des plus anciennes, ayant donné, dans les temps les plus reculés, des Dames au chapitre de Chases.

Louis, fils de *Claude*, & de *Marguerite* de Digons, avoit pour femme avant le 29 Septembre 1563. *Louise* de Tournon, fille de *Guillaume*, seigneur de la Chaise, &c. & de *N.* . . . . de Lestrange, dont,

François, seigneur de Chervil & de Digons, lequel fut capitaine d'une compagnie de cent Arquebusiers à pied. Il eut pour femme *Louise* d'Albert, fille de *Jean* d'Albert, seigneur de la Mothe, de Moularic, &c. capitaine pour le Roi en Piémont, & de *Françoise* de Montauban, qui lui donna

Henri, seigneur de Chervil, de Saint Barthelemi-le-Miel, d'Estermianoux en Vivarais, de Saint Dizier & de Sainte Marie en Dauphiné, & Digons en Auvergne, &c. gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, tué au siége de Montpellier en 1622. ayant substitué tous ses biens par son testament de l'an 1609. en faveur des aînés mâles de la maison, & à leur défaut aux filles. Il eut pour femme *Magdelene* de la Riviere, qui lui donna, entr'autres enfans,

Claude, seigneur de Chervil, de Digons, de Moularic, &c. & gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, qui eut pour femme avant l'an 1649. *Isabeau* de Mongros, dame des Pêchers, qui lui donna un fils, nommé

Jean, seigneur de Chervil, marié le 10 Janvier 1658. à *Marie* de Gordon, fille de *Claude*, seigneur de Boulogne, de Châteauneuf, de Gasavel, &c. & de *Gabrielle* de Ginestoux de la Tourette, dont il eut,

Claude-Vital de Chervil, seigneur de Digons, marié à *Isabeau* de Robert le 16 Juin 1689. qui laissa *Marie* de Chervil, derniere de son nom, femme de *Joseph-Nicolas* Vincent, chevalier, seigneur de Tournon, en faveur de laquelle les substitutions dudit *Henri* de Chervil, son quatrieme ayeul, furent confirmées par arrêt du Parlement de Paris du 9 Juin 1739. tant pour elle, que pour *François* de Tournon, son fils aîné, ayant été ouvertes ci-devant en faveur de *Claude-Vital*, son pere, & de *Jean* de Chervil, son ayeul, par arrêts du Parlement de Grenoble des 3 Août 1714. & 6 Septembre 1669. & de Toulouse en l'an 16 . . . *Voyez* VINCENT D'HANTÉCOURT, *Tome VI. p. 587. & suiv.*

La maison de Chervil a pris des alliances dans celles de Digons, de Tournon, de Lestrange, d'Albert, de Montauban, de Gordon, & de Ginestoux de la Tourette. Cette derniere a donné à *Claude-Vital* de Chervil, ayeul des seigneurs de Tournon, du nom de Vincent, l'alliance au cinquieme degré avec *Gaston-Jean-Baptiste* de France, duc d'Orléans, fils puîné du roi Henri IV. frere puîné de Louis XIII. & oncle de Louis XIV. & celle au sixieme degré de *Marie* de Chervil, sa fille, mere des seigneurs de Tournon, avec *Anne-Marie-Louise* d'Orléans, dite mademoiselle de Montpensier, fille unique dudit duc d'Orléans. Ces alliances si honorables viennent de *Magdelene* de Joyeuse, mariée en 1530. à *Gabriel* de Ginestoux, baron de la Tourette en Vivarais, d'où descendoit *Marie* de Gordon, bisayeule des seigneurs de Tournon, & de *Jean* de Joyeuse, son frere, qui fut pere de *Guillaume*, ayeul d'*Henri*, maréchal de France, qui avoit été Capucin, bisayeul d'*Henriette*, fille unique dudit *Henri*, qui épousa en premieres noces *Henri* de Bourbon, duc de Montpensier, & en secondes noces *Charles* de Lorraine.

Les seigneurs de Tournon ont encore l'honneur d'appartenir à la maison de Condé, par *Anne* de Joyeuse, (d'où descendent les princes de Condé), qui étoit tante de *Magdelene* de Joyeuse, d'où sont issus les seigneurs de Tournon. La maison de Chervil a encore eu des alliances avec les maisons de Montmorency, de la Fayette, de Montmorin, de la Tour d'Auvergne, de Clermont, &c.

Les armes de Chervil sont : *d'azur, à six besans d'or, 3, 2 & 1, au chef de même.*

Voyez les titres domestiques ; les mémoires du comte d'Apchier de la Baume, qui ont passé à M. de Baschi, marquis d'Aubais ; les chartres de l'abbaye de Pebrac, où il y a plusieurs titres de cette maison, &c.

CHEYLUS, en Latin *de Chastussio*, & aussi *de Cheylussio* : Nom d'une ancienne maison du Vivarais, où de temps immémorial elle a possédé la terre de Cheylus en Coyroux (*a*). Elle a

(*a*) *Cheylus étoit un bourg considérable entouré de murs. Il avoit un château fort, qui fut brûlé dans les guerres de Religion par le maréchal de Montmorency, après avoir été surpris par escalade. Il avoit aussi un mandement particulier, une haute, moyenne & basse*

formé plusieurs branches en Vivarais, dont une, éteinte très-anciennement, sans que l'on en puisse fixer l'époque, porta, ou par succession ou autrement, la terre de Cheylus dans la maison

Justice, des foires & des marchés, qui depuis ont été transférés à Privas, dont les mesures en grains sont encore celles du mandement de Cheylus, & dont les fours bannaux appartiennent encore aujourd'hui au seigneur de Cheylus. Les seigneuries de Tataillon, de Montargues, de Fraissinet, son Clocher, & plusieurs autres fiefs, en relevent. Cette terre est située dans la paroisse de Saint Priaix: elle relevoit anciennement des comtes de Toulouse, & on a lieu de croire que plus anciennement elle relevoit des vicomtes de Beziers. Les comtes de Toulouse en abandonnerent la mouvance aux comtes de Valentinois, comme il conste par un acte de l'an 1239. qui est à la Chambre des Comptes de Grenoble, dont une expédition, signée du secrétaire de ladite Chambre en 1758. ce qui est encore confirmé par l'acte d'hommage rendu, dans la même année, au comte de Valentinois pour les terres du Vivarais. Le P. Dom Vaissette en parle dans son Histoire du Languedoc. Voici ce qu'on y lit: Item Castrum Tornon, & Privas, & Boloniam, & Lacum, & Serinet, & Sanctum Fortunatum; item dominationes de Pouzino, videlicet dominationes quas habemus in Castro dicti Pouzini, tenemento territorio & pertinentiis suis, & *Caslucii*, & la Gorza Sancti Andeoli, & Castri Vessaudi, & Arahon, & Don, & Mezelac, & Montagut, & Raphaël, & Corbeira, & Brion, & Chaslar & Castrum Sancti Agrippæ. *Il est évident ou que* Caslucii *dans cet acte signifie* de Cheylus, *ou que c'est une faute de Copiste, & qu'au lieu de* Caslucii, *on doit lire* Chaslucii.

Il ne reste aucun doute sur cette explication, si l'on fait attention que l'hommage en question regarde les seigneuries que le comte de Valentinois avoit en Vivarais, & que dès-lors Caslucii *ne peut signifier que la terre de Cheylus, située dans cette province, & non la terre de Caylus, dont le mot Latin est aussi* Caslucius, *qui est située en Rouergue. Cet hommage est relatif à la cession de plusieurs terres de Vivarais, dont le comte avoit abandonné la mouvance aux comtes de Valentinois.*

Il y a quelques fautes & quelques noms mal exprimés dans cette copie de Dom Vaissette: au lieu de Tornon, *il faut lire* Tournon, *qui est un fief situé proche Privas;* Lacum & Serinet *n'est autre chose que* Lescrinet; *Mezelac se dit dans le pays* Mezilliac, *&c. Toutes ces terres sont voisines de Cheylus.*

Ce respectable Écrivain, dans son excellente Histoire du Languedoc, a plus d'une fois déguisé les noms propres. Il seroit facile de montrer qu'il dit souvent Cayluses, Chalus, *& quelquefois même* Charlus, *où il faudroit dire* Cheylus. *La ressemblance, & même l'identité du nom Latin, l'ont induit dans une erreur, qui lui étoit d'autant plus difficile d'éviter, qu'il est convenu lui-même d'avoir toujours ignoré l'existence de la terre & du château de Cheylus en Vivarais.*

de Mirabel. On a d'autant plus lieu de le croire, que dans un acte d'échange fait entre *Etienne* de Mirabel, & *Aimar*, comte de Valentinois, *Etienne* y est dit seigneur de la premiere & seconde portion de la terre de Cheylus, & *Pons* & *Raymond* de Cheylus, damoiseaux, seigneurs de la troisieme; ce qui fait conjecturer, avec quelque sorte de fondement, que *Pons* & *Raymond* étoient cadets de la branche, dont les seigneurs de Mirabel avoient hérité. On sçait que dans les dixieme, onzieme, douzieme, & même treizieme & quatorzieme siécles, les seigneuries, fiefs & terres nobles se partageoient entre les enfans. La qualité de damoiseaux, que portoient *Pons* & *Raymond* de Cheylus, & que leurs descendans ont tous portée, jusqu'au temps où elle a cessé d'être en usage, donne à cette maison un droit inconteſtable à la prétention d'ancienne chevalerie. Outre *Pons* & *Raymond* de Cheylus, mentionnés dans cet acte d'échange, il y est encore parlé de *Poncet* de Cheylus, chevalier, qui fut témoin à l'acte ci-dessus cité (*a*).

Gairald de Cheylus vivoit en l'an 1150. Il fut témoin au mariage de *Jérôme* de Solignac. On connoît depuis *Camille* de Cheylus, qui en présence de son frere *Artaud* de Cheylus, qualifié noble & religieuse personne, vend en 1270. à *Guillaume* Lachis, du bourg de Cheylus, une maison sise derriere le mur du jardin du château. *Antoine* de Cheylus, damoiseau, en 1288. acheta une vigne de *Laurent* Baranton; & en 1308. fit devant *Pierre* Boscheto, notaire audit Cheylus, un échange d'un pré, avec *Gérenton* de Clary, écuyer de la ville de Privas.

Pierre de Cheylus, damoiseau, depuis lequel la filiation est prouvée & sans interruption, vivoit en 1282. Il y a lieu de croire qu'il étoit fils, ou petit-fils de *Pons*, ou de *Raymond* de Cheylus. Il portoit le même nom; il avoit les mêmes possessions, & la jouissance de la troisieme portion de la terre de Cheylus, comme il est justifié par des actes des années 1300. 1308. & 1327. Il joignit en Flandres en 1304. l'armée du roi Philippe le Bel, avec un écuyer de sa maison, & huit hommes d'armes. Suivant un aveu qu'il rendit à *Guillaume* de Mirabel, il épousa *N*... de Clary, fille de *Gérenton* de Clary, écuyer de la ville de Privas, dont il eut, 1. *Bertrand*, qui suit; 2. *Pons* de Cheylus, mentionné dans un acte d'aliénation fait avec son frere aîné au profit d'*Etienne* Textor, écuyer, seigneu de Saint Vincent de Barrés; 3. un autre *Pons* de Cheylus, prieur de l'Hiac, lequel stipula avec ses freres dans le même acte de 1340. dont l'original a été tiré du chartrier du baron de Cheylus, à Chomaras. *Bertrand* de Cheylus y est qualifié de damoiseau.

Bertrand de Cheylus, damoiseau, fit bâtir un château dans le mandement de Saint Alban, paroisse de Flaviac, dans un lieu appellé le Mas du Chaynet, & y

(*a*) *L'original de cet acte est à la Chambre des Comptes de Grenoble, dans la liasse étiquetée* Cheylus, *dont une expédition du secrétaire de ladite Chambre délivrée en* 1758.

donna

donna ſon nom. Il y poſſédoit de très-grands biens, & il y reçut l'hommage de ſes vaſſaux le 13 Février 1329. & il tranſigea en 1330. aſſiſté de *Blavette*, ſa femme, dame de Raphaël, avec *Etienne* Textor, héritier de Mirabel, au ſujet des droits reſpectifs, qu'ils prétendoient ſur la ſeigneurie de Cheylus; & en 1333. la veille de Noël, il fit un échange de quelques rentes ſeigneuriales avec *Lancelot* Bernard, écuyer. On ne lui connoît que deux enfans; ſçavoir, 1. *Jean* de Cheylus, qui ſuit; 2. *Pierre* de Cheylus, dit le chevalier de Saint Jean de Jeruſalem dans une déclaration qu'il fait en faveur de ſon frere.

Jean de Cheylus, damoiſeau, rendit hommage pour le tiers de la ſeigneurie de Cheylus, à *Marguerite* de Cheylus, aſſiſtée de *Guyard* de Berton, ſon mari, par acte du 12 Septembre 1363. en préſence de *Pierre* de Cheylus, ſon frere, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem. On ne ſçait point quelle alliance il fit.

Roſtaing de Cheylus I. du nom, damoiſeau, coſeigneur des mandemens de Cheylus, ſeigneur de Raphaël, eſt dit fils de *Jean* de Cheylus dans un acte paſſé le 4 Mars 1408. & fut pere d'*Elzéar*, qui ſuit.

Elzéar de Cheylus, coſeigneur du mandement de Cheylus, fut celui qui paſſa un acte de bail nouveau, en faveur d'un de ſes vaſſaux de Cheylus le 7 Décembre 1455. dans lequel il eſt dit fils & héritier de *Roſtaing* de Cheylus. Il fut pere de deux garçons & d'une fille; ſçavoir,

1. *Roſtaing*, qui ſuit.

2. *Guillaume* de Cheylus, qui tranſigea avec ſon frere ſur l'héritage paternel le 15 Mars 1472. s'établit à Loriol, près de Valence en Dauphiné, & y épouſa *Jeanne* de Barriere, héritiere d'une famille noble & ancienne. Il en eut *Gaſpard* de Cheylus, dit Barriere, qui fut marié avec *Antoinette*, fille de *Jean* d'Urre, grand-maître de la maiſon du duc de Lorraine, lequel fut tué étant âgé de quatre-vingts ans, à la bataille de Saint Vincent, commandant un régiment de Cavalerie. Il eut de cette alliance, 1. *Artaud* de Cheylus, qui ne laiſſa qu'une fille; 2. *Claude* de Cheylus, chevalier de l'ordre de Malte en 1540. qui fut un des huit chevaliers tués dans un combat naval donné contre les Turcs en 1547. 3. *Marguerite*, femme de *Jean* d'Urre, capitaine & châtelain de Grane dans le Valentinois.

Roſtaing de Cheylus II. du nom, coſeigneur du mandement de Cheylus, eſt dit fils aîné d'*Elzéar*, dans des inveſtitures qu'il donne à des acquéreurs de fonds relevant de ſa ſeigneurie par acte paſſé le 13 Février 1475. le 30 Mars & 10 Avril 1481. Il eut cinq enfans mâles; ſçavoir,

1. *Claude*, qui ſuit.

2. *Charles* de Cheylus, marié dans la ville d'Avignon avec *Eliſabeth* Pellegrin, fille de *Jean*, noble Avignonois, & d'*Eléonore* de Seyſtres de Caumont, dont il n'eut point d'enfans. Il teſta à Avignon le 28 Décembre 1541. en faveur de *Charles* de Cheylus, ſon neveu, fils de *Roſtaing*, ſon frere, qui ſuit: il fit pluſieurs legs aux filles de *Jean* de Cheylus, un de ſes autres freres, & laiſſa un fonds pour marier tous

les ans une pauvre fille d'Avignon.

3. *Rostaing* III. du nom, coseigneur de Cheylus, qui eut, entr'autres enfans, *Charles* de Cheylus, coseigneur dudit lieu, & seigneur de Rochemore par l'acquisition qu'il en fit le 12 Mars 1545. institué héritier de son oncle *Charles*, comme on l'a ci-devant dit : il vint s'établir dans le comtat Venaissin. Il mourut, ainsi que ses freres, sans postérité, & *Claude* de Cheylus, leur neveu à la mode de Bretagne, recueillit leur succession, comme on le verra ci après.

4. *Rostaing* de Cheylus, marié à Carpentras, pere de *Charles*, mort sans enfans, & de deux filles, qui entrerent dans les familles de Polet & de Patris de la même ville.

5. *Jean* de Cheylus, auteur d'une branche qui va être rapportée ci-après.

Claude de Cheylus, coseigneur de ce lieu, rendit hommage au Roi pour tout ce qu'il possédoit dans les mandemens de Barres & de Bayx, le 20 Novembre 1489. Il donna en l'an 1504. le dénombrement de Saint Alban, Rochesalbes, Tournon, Privas & Cheylus, c'est-à-dire, des biens qu'il possédoit dans l'étendue de ces seigneuries. Il eut pour fils *Charles*, qui suit.

Charles de Cheylus, coseigneur de ce lieu dans le mandement de Saint Alban, donna des investitures au nom de son pere par acte passé le 7 Mai 1512. Il rendit foi & hommage pour ce qu'il avoit à Saint Alban, en l'an 1539. Il eut d'*Antoinette* de Preles, son épouse, 1. *Claude* de Cheylus, qui suit ; 2. *François*, reçu chevalier de l'ordre de Malte le 7 Mars 1551. nommé dans l'*Histoire de Malte* de Baudouin avec les chevaliers de Glandevès, de Simiane, de Puymonbrun, de Nogaret, de Montesquiou, &c. comme un des plus apparens de l'habit, entre ceux qui périrent, après avoir signalé leur courage, dans le fameux combat des galeres de Malte contre les Turcs en 1557.

Claude de Cheylus, coseigneur du mandement de Cheylus au diocèse de Viviers, & seigneur de Cheylus au mandement de Saint Alban, devint seigneur de Rochemore par la mort de *Charles* de Cheylus, son cousin, & rendit hommage pour la moitié de la terre de Cheylus à *Diane* de Poitiers, duchesse de Valentinois, le 22 Août 1553. Il eut pour fille unique,

Anne, dame de la moitié de Cheylus, &c. héritiere de la branche aînée, laquelle fut mariée avec *Grégoire* de Favet, gouverneur de la Voûte pour le Roi, & commandant en Vivarais, avec lequel, & en présence de son pere, qui lui avoit donné tous ses biens en mariage, elle reçut l'aveu de ses vassaux par acte passé en l'an 1594.

Le château de Cheylus, paroisse de Flaviac, & la seigneurie de Rochemore sont actuellement possédés par le sieur de Fages, syndic de la Noblesse de Vivarais, qui en a hérité de la famille de Favet, & la terre de Cheylus, paroisse de Saint Priel, est tombée en entier dans la famille de Bénéfice, soit par succession, ou par acquisition.

Seconde branche.

Jean de Cheylus, cinquieme fils

de *Rostaing* II. du nom, s'établit à Pernes au diocèse & près de Carpentras, où il acheta une partie des seigneuries de Venasque & de Saint Didier, & en rendit hommage au cardinal *Jacques* Sadolet, évêque de Carpentras, seigneur suzerain de ces mêmes lieux, le premier Août 1517. Il donna plusieurs investitures à des particuliers de la ville de Pernes en 1509. 1510. & 1523. Il épousa par contrat passé à Cavaillon le 2 Janvier 1504. *Catherine* de Vacheres, fille d'*Honoré*, dit de Saint Paul, & de *Françoise* de la Plane. Ses enfans furent, 1. *Rostaing*, qui suit; 2. *Jean* de Cheylus, auteur de la branche des seigneurs de Saint Jean, rapportée ci-après; 3. *Jeanne*, mariée en 1541. avec *Antoine* de Rostagnis, morte sans enfans; 4. *Esprite*, mariée à *N*.... de Souras, demeurant au lieu de Bédartides; 5. *Catherine*, femme de *Barthelemi* de Cario, de la ville de Pernes. Tous ces enfans partagerent entr'eux la succession de leur pere devant Sainte Marthe, notaire à Pernes, en 1551.

Rostaing de Cheylus IV. du nom, épousa par contrat passé à Avignon le 7 Mai 1553. *Catherine* de Pal de Paulis, fille de *Geoffroy*, & de *Marie* de Coste. Il testa à Pernes le 8 Juillet 1572. & dans son testament il est fait mention de tous ses enfans, qui furent, 1. *Pierre* de Cheylus, qui suit; 2. *Camille* de Cheylus, mort sans postérité; 3. *Barthelemi* de Cheylus, seigneur de la Tourasse au terroir de Saint Didier, marié à *Françoise* de Chaza, fille de *Pierre*, dit de Grille, coseigneur de la Roche-Henry, & de *Jeanne* d'Alleman de Châteauneuf, dont la fille unique *Françoise* de Cheylus, dame de la Tourrasse, fut mariée avec *Esprit* d'Alleman II. du nom, seigneur de Châteauneuf, & autres lieux; 4. *Louis* de Cheylus, marié avec *Sybille* d'Urre, fille d'*Esprit* d'Urre, & de *Marguerite* de Thomassis, du bourg de Montmoiron, dont il eut, 1. *François* de Cheylus, mort sans postérité; 2. *Pierre* de Cheylus, marié à *Catherine* de Chaussande, fille de *Gabriel*, & d'*Esprite* de Cheylus, de la ville de Carpentras. Il eut de ce mariage *André*, & quelques autres enfans, morts sans postérité, & *César* de Cheylus, marié à *Charlotte* Rombaud, laquelle fut remariée avec *Jacques* Gaultier de Girenton, capitaine de vaisseau, qui fut depuis marquis de Châteauneuf-le-Rouge. Elle étoit fille de *Jean-Baptiste* Rombaud, & de *Louise* de Lazaris, & mourut sans avoir eu d'enfans (*a*).

Pierre de Cheylus II. du nom, épousa par contrat passé à Carpentras le 6 Juillet 1594. *Marguerite* de Vincens, sœur de *Guillaume*, grand prieur de Saint

(*a*) *La famille de Villardi a été mise en possession des biens de cette branche, après de longs débats entre les sieurs de Quinçon, du nom de Villardi, & les sieurs de Saint Roman, du nom de Chaussande, qui prétendoient y avoir droit & s'y maintenir en vertu d'un testament fait en leur faveur au préjudice des droits des sieurs de Villardi, qui ont été mieux établis par quelque substitution, ou autrement.*

Gilles, & fille de *François*, seigneur de Savoillans, & de *Marguerite* de Renouard, dame de Propiac en Dauphiné. Il testa à Pernes le 2 Novembre 1628. en faveur de ses enfans, qui furent, 1. *Thomas*, qui suit; 2. *Gaspard*, auteur de la branche des seigneurs de Propiac, rapportée ci-après; 3. *Jean-Baptiste* de Cheylus, marié à *Elisabeth* de Vassous, veuve de *François* Salvador, doyen de la Rotte d'Avignon, & fille de *Louis* de Vassous, & d'*Hélene* de Quinets, dont il n'eut point d'enfans.

Thomas de Cheylus, coseigneur de Propiac, du chef de sa mere, rendit hommage de cette terre au Roi solidairement avec *Louis* de Vincens, seigneur de l'autre partie de Propiac, & son oncle maternel, le 30 Avril 1612. Il étoit seul seigneur de cette terre, lorsqu'il fut maintenu dans son ancienne noblesse par jugement de M. de Séve, intendant du Dauphiné, le 13 Juillet 1641. Il avoit été marié par contrat passé à Avignon le 23 Août 1635. avec *Marie-Anne* Felix, fille d'*Henri*, & de *N.* . . . . d'Henricy, dont il eut un fils, nommé *Henri*, qui suit, & plusieurs filles religieuses.

Henri de Cheylus, seigneur de Propiac, donna le dénombrement de cette terre à la Chambre des Comptes du Dauphiné le 19 Novembre 1677. & fut reçu conseiller du Roi, lieutenant général & vice-baillif des baronnies de cette province par arrêt du Parlement de Grenoble du 19 Août 1652. Il épousa par contrat passé à Valence le 10 Avril 1652. *Marie-Anne* de Feraillon, fille d'*Antoine*, & de *Magdelene* de Chastelier, & mourut vers l'an 1690. laissant, entr'autres enfans, 1. *Joseph*, qui suit; 2. *Thomas-François*, dit le chevalier de Renouard; 3. *Juste-Henri*, appellé le chevalier de Propiac; 4. *Anne*, mariée avec *Joseph-François* d'Anselme, dit de Fougasse, seigneur de Grugieres, à Pernes.

Joseph de Cheylus, seigneur de Propiac, épousa par contrat passé à Pernes le 12 Décembre 1710. *Catherine* de Bona-Dona, fille de *Paul-Joseph*, sieur de la Buyre, & de dame *Magdelene* Teste.

Autre branche de Cheylus, issue des seigneurs de Propiac, à Pernes.

Gaspard de Cheylus, troisieme fils de *Pierre* II. du nom, & de *Marguerite* Vincens, dame de Propiac, épousa *Thérese* de Naco, fille de *Barthelemi*, & d'*Esprite* Collet, dont il eut, 1. *Alexandre*, qui suit; 2. *N.* . . . . de Cheylus, mariée avec *Jacques* d'Audibert, sieur de la Villasse, & coseigneur de la Garde-Paréol à Carpentras; 3. & 4. deux autres filles religieuses.

Alexandre de Cheylus, chevalier de Saint Louis, capitaine de vaisseau, & major des troupes de la Marine au département de Toulon, entra dans le service dès l'année 1690. Peu de temps après il se distingua dans le combat donné devant Malaga, entre les chaloupes de notre armée navale, & un nombre considérable de vaisseaux Anglois, qui furent pris ou brûlés, malgré le feu des remparts de la Place, que les François eurent à essuyer. En 1704. le Roi le nomma lieutenant de vaisseau par une pro-

motion particuliere, & capitaine d'une compagnie franche de la Marine, en considération des services signalés qu'il avoit rendus dans une affaire contre les Fanatiques des Cévennes, & des blessures qu'il y avoit reçues. Depuis ce temps-là, il s'est trouvé dans toutes les actions où la Marine a eu part; il y a toujours donné des preuves de sa valeur & de sa prudence, surtout au combat de Melgue le 24 Août 1704. au siége de Gibraltar le 5 Octobre 1704. au combat donné en 1728. près de Coron en Morée, contre les vaisseaux Barbaresques, où avec une seule barque il défit trois bâtimens de plus de cent hommes d'équipage, & demeura en conséquence maître de la mer. Cette belle action lui valut une pension de mille livres à prendre sur l'ordre royal & militaire de Saint Louis, dont il avoit reçu la croix plus de dix ans auparavant. Il fut nommé en l'an 1731. capitaine d'un vaisseau de ligne. Il commanda l'année suivante les vaisseaux du Roi dans la campagne du Levant, sous M. le marquis d'Antin. En 1733. le Roi voulant prévenir les entreprises de l'Empereur sur nos mers, lui donna commission & au chevalier de Caylus, de monter *la Flore* & *le Zéphir*, & de croiser dans la Méditerranée. Après cette course, qui n'eut aucun événement remarquable, à cause de la petitesse des bâtimens Impériaux, que nos vaisseaux ne pouvoient joindre près des côtes, il retourna dans le port de Toulon, & fut nommé à son arrivée en 1734. major des troupes de la Marine en Provence. Il est mort à Toulon le premier Novembre 1744. étant nommé chef d'Escadre le 29 Octobre de la même année, c'est-à-dire, la veille de sa mort. Il avoit épousé en 1716. *Marie-Thérese* de Piellat, fille de *Joseph-Marie*, & de dame *Marguerite* Juvin, dont,

1. *Louis-François-Agricol* de Cheylus, qui suit.

2. *Joseph-Dominique* de Cheylus, prêtre, docteur de Sorbonne, haut-doyen & grand vicaire du diocèse de Lisieux, abbé commendataire de l'abbaye de Cormeille.

Louis-François-Agricol de Cheylus, chevalier de Saint Louis, & capitaine de vaisseau du Roi depuis 1757. a épousé en Avril 1754. *Charlotte-Ursule* de Brunier de Larnage, fille de *N.* . . . . de Brunier d'Adhémar de Monteil de Larnage, & de dame *N.* . . . de Michel du Sosey, dont il a eu,

1. *Louis-François-Xavier* de Cheylus, né en 1756.

2. *Adelaïde* de Cheylus, née en 1755.

3. *Alix* de Cheylus, née en 1757.

4. *N.* . . . . . de Cheylus, née en 1759.

Branche de Cheylus de Saint Jean, au terroir de Pernes, éteinte.

Jean de Cheylus, coseigneur de Venasque & de Saint Didier, deuxieme fils de *Jean* II. du nom, & de *Marguerite* de Vacheres de Saint Paul, fut marié avec *Louise* d'Alleman, fille de *Labeau*, coseigneur de Châteauneuf, & de *Françoise* de Rébollis, dont il eut, 1. *César*, qui suit; 2. *Esprite*, femme de *Ga-*

briel de Chauſſande, dont ſont iſſus les ſeigneurs de Saint Roman, à Carpentras; 3. *Dauphine*, mariée à *François* Inguimberti, d'une famille noble de la même ville; 4. *Magdelene*, mariée à *N*. . . . . Alleman-Braſſier de Jocas, à Pernes.

Céſar de Cheylus, coſeigneur de Venaſque & de Saint Didier, épouſa par contrat paſſé à Pernes le 4 Janvier 1592. *Jeanne* de Capelis, fille de *Marc-Antoine*, & de *Jeanne* Faucher, dont il eut *Thomas*, qui ſuit, & *Catherine*, mariée avec *Jacques* de Vincens, ſeigneur de Savoillans, dont le fils, *Jean-François* de Cheylus, fut reçu chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem en 1643.

Thomas de Cheylus, coſeigneur de Venaſque & de Saint Didier, ſieur de Saint Jean, au terroir de Pernes, eut de ſon épouſe *N*. . . . . de Baculard, un fils, nommé

Eſprit de Cheylus, ſieur de Saint Jean, & coſeigneur de Venaſque, marié avec *Jeanne* de Chaſtelier, ſortie d'une famille de la ville de Valence en Dauphiné, dont il ne laiſſa qu'une fille, qui ſuit, héritiere de ſa branche.

Dorothée de Cheylus, dame de Saint Jean, & en partie de Venaſque & de Saint Didier, mariée par contrat du 28 Avril 1671. avec *Henri* de Brancas de Forcalquier II. du nom, dit le comte de Brancas, baron de Céreſte & du Caſtellet, morte à Paris en 1734. veuve depuis le 25 Janvier 1700.

Cette ancienne nobleſſe a poſſédé en Vivarais les terres de Cheylus, de Fraiſſinet, de Raphaël, de Roche-Sauve & de Rochemore. On voit ſes armes ſur le château de Rochemore; ce qui fait préſumer qu'elle a poſſédé la terre de Rochemore, qui eſt une ancienne baronnie des Etats du Languedoc.

Ses alliances ſont avec les maiſons de Clary, de Mirebel, de Gourdon, du Solier, de Châteauneuf-Randon, de Preles, de Poallec en Dauphiné, de Chabeuil, de Berlion, d'Urre, de Barrieres dans le comtat d'Avignon, de Vacheres, de Pol, d'Alleman, de Vincens, de Brancas, &c.

Les armes ſont: *d'azur, au dauphin & au levrier courant affrontés; le premier animal eſt d'argent, & l'autre eſt d'or, accollé de gueules.*

Quelques-unes des branches du comtat d'Avignon ont ajouté au dauphin, *une couronne d'or à l'antique.*

La deviſe, ou cri de guerre de cette maiſon eſt: *Jé & honour,* qui veut dire *foi*, ou *fidélité & honneur.*

Voyez, ſur cette famille, le *Nobiliaire du comtat d'Avignon*, par M. l'abbé Pithoncourt; *Jean* Baudouin & l'abbé de Vertot, *Hiſtoire de Malte*, *au Catalogue des chevaliers de la langue de Provence*; Allard, *Nobiliaire du Dauphiné*; les *Archives de l'évêché de Carpentras*, *au Livre des Hommages*; les *Preuves de chevalerie pour l'ordre de Malte*, fournies par les maiſons de Brancas, de Vincens, d'Alleman, &c. & les titres de la famille de Cheylus.

CHOISEUL: *Page* 456. *col.* 1. *lig.* 37. *après* de la même année, *ajoutez* ce qui ſuit: *Jacques* de Choiſeul, comte de Stainville, baron de Domanges-

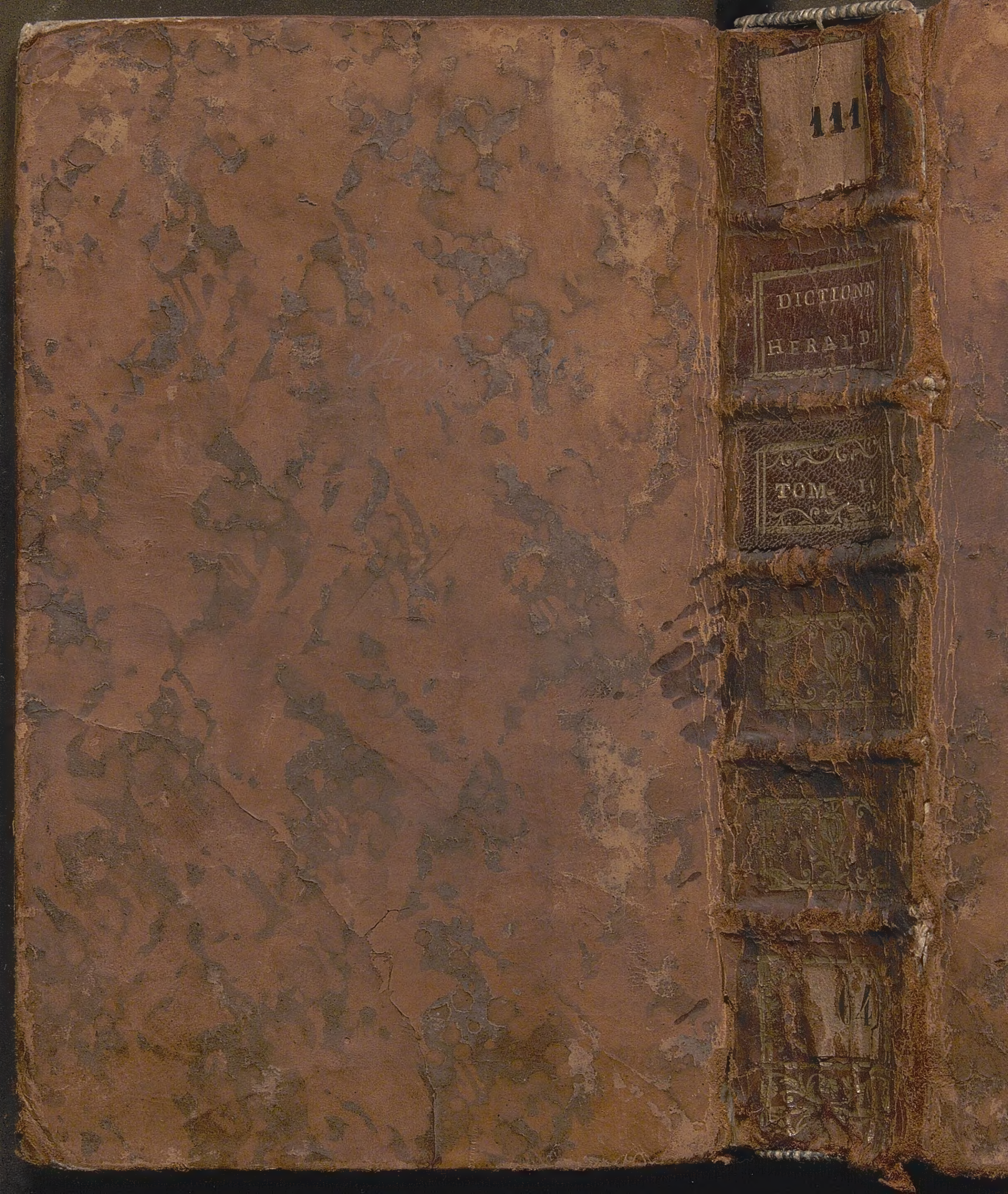
aux-Eaux, lieutenant général des armées du Roi, & colonel-commandant des Grenadiers de France, fils de *François-Joseph* de Choiseul, marquis de Stainville, en Barrois, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, chef des nom & armes de Choiseul, ci-devant ministre de l'Empereur auprès de sa Majesté, & de *Françoise-Louise* de Bassompiere, épousa le 3 Avril 1761. *Thomas-Thérese* de Clermont d'Amboise, fille de feu *Jacques-Louis-Georges* de Clermont d'Amboise, marquis de Renel, & de *Marie-Henriette-Racine* de Jonquoy. *Voyez* au mot STAINVILLE.

COUPIGNY, en Artois: *Page* 508. *col.* 2. *lig.* 8. & 9. *après Constant-Marie-Hyacinthe-Joseph* de Coupigny, fils aîné, *ajoutez*, a épousé le premier Septembre 1760. *Marie-Maximilienne Henriette* de Preud'homme d'Haillies de Werquigneul, dame de Douvrin, fille d'*Antoine-Joseph* de Preud'homme d'Haillies, chevalier, marquis de Werquigneul, & de dame *Catherine-Constance-Eugénie* de Dion. Pour les armes de Preud'homme d'Haillies, *voyez* WERQUIGNEUL, *Tome VI. p.* 604. & *suiv.*

Fin des Additions & Corrections contenues dans ce Volume.



De l'Imprimerie de VALLEYRE, Fils.


111
DICTIONN
HERALDI
TOM. 1

colorchecker CLASSIC

calibrite

mm